

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. I. Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Propagation de la Foi ; Œuvre de l'Abolition de l'Esclavage ; Nominations de Chanoines ; Ligue de défense sacerdotale ; Quimper : le Jubilé ; Brest ; Landerneau ; Société



de Saint-Vincent-de-Paul ; Le *Livre d'Or des Eglises de Bretagne* ; Livres mis à l'Index.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Léon XIII et la France ; Tulle ; Liberté et égalité ; La persécution fiscale ; Le jubilé du vœu national ; Bonnes pensées.

IV. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 3 Janvier. — Octave de s. Jean, Apôtre. Double. Blanc.

Mémoire des Saints Innocents.

Aux Vêpres, mémoire du suivant.

Lundi, 4. — Octave des Saints Innocents, Martyrs. Double. Rouge.

Mardi, 5. — Veille de l'Épiphanie.

Office du jour ; Semi-double. Blanc.

Mercredi, 6. — ÉPIPHANIE DE NOTRE-

SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1^{re} classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Jeudi, 7. — 2^{me} jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 8. — 3^{me} jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 9. — 4^{me} jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Pol-de-Léon..... du 1^{er} au 8 Janvier.

Saint-Sauveur, Brest..... du 9 au 18 Janvier.

Intention générale pour Janvier 1897, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

« A quoi servent les Communautés religieuses ? » demandent parfois certains mondains qui ne voient rien au delà de l'argent et du plaisir. On pourrait leur répondre qu'elles servent de contre-poids à leurs vices et qu'elles sont des paratonnerres, semés dans le monde, pour conjurer la foudre de la justice divine. Mais combien peu veulent comprendre ce langage ! L'audace persécutrice des sectaires, appuyée sur la connivence de beaucoup d'honnêtes gens, vise à supprimer ces asiles de prière, d'expiation et de charité.

Dans beaucoup d'endroits, on recourt à la violence : on fabrique, dans les Loges, des lois d'exception ; on les impose aux gouvernants, puis on s'en sert pour expulser ou affamer les religieux et les religieuses. En France et en Italie, la persécution ne se déguise guère ; ailleurs, elle se prépare, n'attendant qu'une occasion favorable pour éclater.

Une autre cause de ruine menace encore les Ordres religieux. On fait tout pour entraver leur recrutement. Les journaux, les romans, les conversations de la famille elles-mêmes entretiennent une guerre sourde, mais efficace, contre les vocations à la vie parfaite. Il faut, de nos jours, un courage parfois héroïque à un jeune homme ou à une jeune fille, pour oser manifester des projets de vie religieuse. Les parents, chez lesquels l'esprit chrétien est trop souvent affaibli, ne veulent plus comprendre que c'est un honneur pour eux de donner un enfant au Seigneur, et ils contraignent l'appel divin.

Enfin il arrive quelquefois que des Communautés, contraintes par les événements de se disperser ou de ne suivre qu'imparfaitement leurs saints usages, n'ont plus assez largement les secours spirituels dont elles ont besoin. La diminution de la ferveur, de la régularité, de l'esprit religieux, serait le plus grand mal que pourrait leur causer la persécution.

Demandons à ce divin Cœur de les préserver de ces divers dangers. C'est Dieu et Dieu seul que ces saintes âmes ont cherché en fuyant le monde ; que ce bon Maître jette sur elles un regard de miséricorde, qu'il vienne à leur secours en dissipant leurs ennemis, et qu'il leur permette de se dévouer sans réserve à son service et au salut des âmes !

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que les Communautés religieuses, triomphant des attaques de leurs ennemis, puissent, en toute liberté, servir l'Eglise et les âmes.

A ses abonnés, à ses lecteurs,
à tous ses amis, la **Semaine religieuse**
offre ses souhaits sincères de bonne,
heureuse et sainte année.

L. R.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 3 Janvier,* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, sainte Messe, Instruction et Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Œuvre de Saint-François de Sales. — AVIS. — Voici venir l'époque du règlement des comptes de l'Œuvre, pour l'année qui s'achève. Le 29 Janvier prochain, fête de saint François de Sales, est le terme fixé et, à partir de ce jour jusqu'au 10 Février, limite extrême, les fonds perçus dans les divers diocèses doivent être transmis à Paris.

En ce qui concerne le diocèse de Quimper, plusieurs paroisses ont déjà effectué leurs versements et le Directeur adresse ici ses remerciements aux personnes dévouées qui se sont employées, avec autant d'activité que de zèle, à la collecte des cotisations. Les sommes qu'il a ainsi reçues lui ont permis de satisfaire l'impatience légitime de bénéficiaires qui attendaient les secours alloués à leurs œuvres locales.

Nous ne pouvons qu'engager les collecteurs et collectrices des autres paroisses à imiter cet exemple, dès à présent ; car, on l'a vu, il ne reste guère qu'un mois avant la clôture de l'exercice. Puissent les recettes être aussi abondantes que les demandes de subsides sont nombreuses !

J. BULOT.

Propagation de la Foi. — Nous adressons la même prière aux directeurs paroissiaux et à tous les zéloteurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Les aumônes doivent être envoyées à

l'Evêché, avant le 20 Janvier, terme de rigueur, pour qu'elles parviennent, en temps utile, au Bureau central et figurent au compte de 1896.

Nous rappelons que, aux termes d'une Lettre Apostolique de N. S. Père le Pape Léon XIII, en date du 20 Novembre 1890, une quête pour l'œuvre de l'abolition de l'esclavage doit être faite dans toutes les églises de la catholicité, le jour de la solennité de l'Epiphanie, c'est-à-dire pour la présente année, le dimanche 10 Janvier prochain.

Le produit de cette quête sera envoyé à l'Evêché.

Nomination de Chanoines. — Mgr l'Evêque vient de nommer chanoines honoraires de sa Cathédrale MM. Téphany, curé de Pont-Croix, et Le Goff, recteur de Saint-Martin, de Morlaix. En donnant à ces deux prêtres un témoignage de particulière estime, Sa Grandeur a voulu reconnaître leur mérite.

M. Le Goff, que nous sommes heureux de féliciter, à titre de compatriote et d'ami, a fondé et maintient des œuvres nombreuses et florissantes, dans cette importante paroisse de Saint-Martin, également honorée par la distinction dont son digne pasteur est l'objet.

Ancien recteur de Tréboul, qui lui doit sa belle église, M. Téphany, aujourd'hui Curé-doyen de Pont-Croix, a entrepris et mène de la façon la plus heureuse la restauration — déjà bien avancée — de l'église de N.-D. de Roscudon, un de nos monuments religieux les plus admirés. Bien d'autres titres encore le désignaient pour sa nouvelle dignité ; il nous en voudrait d'y insister. Nous nous permettons seulement d'ajouter un mot à l'adresse de M. Téphany, doyen du vénérable Chapitre, non pour le féliciter, mais pour nous associer à la douce joie qu'il a dû éprouver, en installant, mardi, le nouveau chanoine.

Ligue de défense sacerdotale. — La Cour de cassation a fixé dans son rôle des 7, 8 et 9 Janvier, le *procès des prêtres bretons*.

Notre affaire pourra donc être appelée, l'un de ces trois jours-là ; mais, comme veut bien nous l'écrire notre avocat, M. de Ramel, la fixation de nos affaires au jeudi 7 Janvier ne constitue pas une assurance absolue qu'elles seront appelées et plaidées, ce jour-là, ni même au service des 7, 8 et 9, mais seulement une invitation d'avoir à se tenir prêt à plaider, au cas où les affaires indiquées seraient appelées.

Nous avons bon espoir, et tous les hommes compétents le partagent ; mais nous recommandons cette affaire aux meilleures prières de nos confrères et de toutes les personnes qui ont souci de l'honneur de leurs prêtres. La Cour de cassation, son arrêt rendu sur la question de forme, renverra le procès pour le fonds devant une des chambres du ressort de Paris.

L. R.

Nous prions nos confrères de vouloir bien verser, le plus tôt possible, leurs cotisations annuelles pour la Ligue de défense sacerdotale. Ces sommes devront être remises à l'Evêché, en même temps que les autres recettes diocésaines.

QUIMPER. — Le Jubilé. — Nous ne reviendrons pas longuement sur les exercices du Jubilé dans notre ville.

A Saint-Corentin, le R. P. Samson a tenu, et au delà, les promesses de son début. Soit qu'il parlât, le matin et dans la journée, de la vie chrétienne et des caractères de la vraie piété, soit qu'il exposât, le soir, les grandes vérités et les devoirs essentiels du chrétien, sa parole nette, pressante, d'une énergie tout apostolique, faisait grande impression sur l'auditoire, qui est toujours allé croissant et qui remplissait, on peut dire, la Cathédrale. Les hommes surtout étaient plus nombreux qu'on ne les a jamais vus ; et ils ne se sont pas arrêtés « au bénitier » ou sous la chaire, la plupart sont allés jusqu'au confessionnal, comme on l'a vu au nombre des communions, le jour de Noël.

Le soir, après Vêpres, le R. P. prédicateur a pris, une dernière fois, la parole pour montrer que la fidélité aux promesses baptismales, qu'on allait renouveler solennellement, est le meilleur gage de paix et de bonheur, et il adjura les chrétiens — Catholiques et Bretons — qui l'entendaient de demeurer toujours fidèles à leurs serments ; puis il prit congé de ses auditeurs, en termes qui sont allés au cœur de tous.

Ensuite Mgr l'Evêque, mitre en tête, revêtu de la chape, est monté en chaire. Avant de lire l'acte de rénovation, Sa Grandeur exprima, en termes émus, le bonheur qu'Elle ressentait du bien accompli dans le diocèse, dans sa ville épiscopale et, en particulier, dans « cette paroisse où, pour préparer les âmes à la grâce du Jubilé, Dieu nous avait envoyé un apôtre ».....

Le *Te Deum* fut ensuite chanté, devant le Saint-Sacrement exposé. Après la bénédiction, les séminaristes ont exécuté avec beaucoup d'entrain, une cantate composée pour le centenaire de Reims.

A Saint-Mathieu, comme nous l'avons dit, les prédications — bretonnes et françaises — étaient faites par le R. P. Bourdoulous, qui, jeune encore, est déjà un missionnaire bien apprécié : sa parole est châtiée, quoique simple et à la portée de tous. Ajoutons qu'il a un talent spécial pour soutenir l'attention, par des traits parfaitement choisis et appropriés au sujet.

Matin et soir, l'auditoire était magnifique : la nouvelle église ne pouvait vraiment être mieux « étrennée » que par ces réunions si édifiantes et surtout par les communions, très nombreuses — plus de mille, nous assure-t-on — du jour de Noël.

BREST. — Paroisse de Saint-Louis. — On nous écrit :

« Le Jubilé, à Saint-Louis, n'a pas manqué de donner des résultats consolants ; nous avons eu le bonheur de constater plu-

sieurs retours, quoique moins nombreux que nous l'eussions désiré. Ces résultats nous montrent, cependant, le grand bien produit, même dans les villes, par les prédications extraordinaires données sous forme de retraite. Bien des fois, nous avons entendu exprimer le vœu que les stations de Carême, telles qu'elles sont généralement pratiquées aujourd'hui, fussent remplacées par des retraites pascals de 15 jours ou trois semaines. Au lieu de ces instructions, séparées au moins d'un jour les unes des autres et traitant souvent, il faut l'avouer, des sujets trop peu pratiques, on entendrait, plusieurs fois par jour, de ces sermons qui mettent rapidement en lumière toutes les obligations de la vie chrétienne. Par ces exercices, les bons chrétiens sont encouragés, fortifiés, renouvelés dans leur ferveur ; les chrétiens tièdes, relâchés, sont poursuivis, harcelés sans trêve ni merci, jusqu'au moment où ils se donnent de nouveau, et de tout leur cœur, au Dieu qui les appelle.....

Nous pouvons dire que les RR. PP. Eudistes ont compris ainsi leur mission, à Saint-Louis. Sans recourir aux artifices du langage, ils ont exposé la doctrine de l'Évangile, sans réticence, sans atténuation ; ils ont fait véritablement l'œuvre de Dieu, ils ont été les dignes successeurs des missionnaires bretons qui les ont précédés.

Le Mardi, 15, le sermon du soir du R. P. Langronne, sur la puissance et la bonté de Marie, a été suivi de la consécration de la paroisse à la Sainte-Vierge. A voir l'affluence énorme qu'avait attirée cette cérémonie, on sentait que l'amour de Marie occupe encore une large place dans les cœurs bretons.

Le Jeudi, 17, c'était la bénédiction des petits enfants. Bien peu manquaient à l'appel ; ceux qui ne pouvaient marcher y sont venus, portés sur les bras de leurs mères. Avant de les bénir, le R. P. Courtellemont leur a dit quelques mots ; mais il s'est surtout adressé aux mères, pour leur rappeler la sublimité de leurs fonctions dans la famille et la gravité de leurs obligations.

Le Dimanche, 20, cérémonie de l'Amende honorable. Ceux qui ont assisté aux processions du T. S.-Sacrement, à Lourdes, savent quelles émotions pouvait ressentir la foule énorme qui remplissait l'église. Pendant que le Saint-Sacrement s'avance lentement à travers les rangs serrés des fidèles, le R. P. Courtellemont, à quatre reprises, s'adresse à Jésus-Christ et, dans une apostrophe où l'on sent la foi ardente d'un apôtre, supplie Notre-Seigneur de s'arrêter et de l'écouter un instant. « O Jésus, dit-il la première fois, dans vos courses apostoliques à travers la Judée et la Galilée, vous avez rencontré des indifférents, qui pensaient plus à l'or qu'aux intérêts de leur âme, et vous les avez convertis. S'il en est, dans cette foule, de ces indifférents, ô Jésus, pitié pour eux et, en passant près d'eux, convertissez-les, *parce Domine, parce populo tuo.* »

« Vous avez rencontré des malades, dit-il la deuxième fois, vous avez rencontré des muets, des aveugles, des paralytiques et vous les avez guéris ; ô Jésus, s'il en est dans cette foule, des muets

qui n'osent pas professer votre foi, déliez leur langue, fortifiez leur cœur ; s'il y a des aveugles qui ferment leurs yeux pour ne point voir vos commandements, faites briller aux regards de leurs âmes vos ineffables perfections ; s'il est des boiteux qui se traînent péniblement à votre service, tendez-leur la main..... Oui, mon Jésus, pardon pour eux tous et pitié, pitié pour eux : *parce Domine, parce populo tuo !* »

« Vous avez rencontré des coupables, et vous leur avez pardonné..... S'il en était encore dans cette foule, ô Jésus, en passant, jetez sur eux un de ces regards qui pénètrent et fondent les cœurs les plus endurcis..... Oh ! pitié, pitié pour eux, *parce Domine.....* »

« O Jésus, vous avez rencontré des morts, la fille de Jaïre, le fils de la veuve de Naïm, Lazare, vous les avez ressuscités. S'il en était, dans cette foule, dont l'âme est morte à la vie de la grâce, dont l'âme sent déjà l'enfer, ô Jésus, que tous ressuscitent à votre contact et recommencent à vivre, à la fin de ce jubilé ! Oui, pitié, pitié pour eux, *parce Domine, parce populo tuo !...* »

Bien des paupières se sont mouillées, durant cette procession et les invocations du R. P. Supérieur ; mais aussi que de prières ardentes sont montées vers Jésus-Eucharistie et ont, sans doute, obtenu bien des conversions !

Enfin, arrive Noël. La messe de minuit, chantée par le R. P. Courtellemont, attire une énorme assistance et est suivie de très nombreuses communions. Après les Vêpres, le R. P. Létendard parle de la royauté de Jésus-Christ, *rex regum, Dominus dominantium*, qui doit régner sur notre intelligence, notre volonté, notre cœur. Il termine par ces mots : « Nous célébrons l'anniversaire d'un fait mémorable : il y a 1,400 ans, un chef de barbares livrait bataille, dans les plaines de Tolbiac ; ses troupes pliaient déjà, quand tout à coup Clovis, arrachant pour ainsi dire de son cœur les fausses divinités qu'il adorait jusque là, s'adresse au vrai Dieu, et aussitôt la victoire revient sous ses étendards. Ainsi le peuple, chaque fois qu'il s'adresse à Dieu, est sûr de la victoire, et c'est pour cela que la France est conviée, aujourd'hui, à aller se purifier, se retremper au baptistère de Clovis. Oh ! si chacun de nous répond à cet appel, le xx^e siècle sera le plus beau de tous les siècles, parce que Dieu aura recouvré tous ses droits et que nous nous aurons fait tout notre devoir... »

Le R. P. Létendard a ensuite lu l'Acte de Rénovation des vœux du baptême ; puis, de toutes les poitrines a jailli, comme autant d'actes de foi et de cris d'espérance, le chant du *Credo*. Le P. Courtellemont a alors donné la bénédiction papale, et l'on a entonné le *Te Deum*, pour remercier Dieu de toutes les grâces qu'il venait de répandre sur la paroisse.

Chacun s'est ensuite retiré, emportant dans son cœur le précieux souvenir de ces belles cérémonies et désireux d'en conserver toujours les fruits. Que Dieu fasse fructifier, chaque jour, la bonne semence jetée dans les âmes, pendant les saints jours du Jubilé, et qu'il daigne combler de ses plus précieuses faveurs les zélés Mis-

sionnaires qui ont tant travaillé pour les âmes, à Saint-Louis, afin qu'ils continuent, longtemps encore, le bien qu'ils ont fait parmi nous ! »

LANDERNEAU. — On nous écrit :

« La population de Landerneau vient de manifester, une fois de plus, l'admirable esprit de foi qui l'anime. N'écoulant que son zèle, le vénéré pasteur de cette belle paroisse avait voulu lui procurer, en même temps que la grâce du Jubilé, les bienfaits d'une Mission. Le résultat a été des plus consolants et a dû dépasser toutes ses espérances.

« Il avait, il est vrai, eu l'heureuse inspiration d'appeler, pour le seconder, de véritables apôtres, les révérends Pères Maurey, Lhévéder et Mahé, de la Compagnie de Jésus. Ils n'ont pas prêché dans le désert, et, plus d'une fois, l'église, pourtant si vaste, de Saint-Houardon s'est trouvée insuffisante à contenir la foule, avide d'écouter leur éloquente parole et d'assister aux splendides cérémonies de la Mission. C'est ce que Monseigneur a pu voir, quand Sa Grandeur a daigné venir encourager de sa présence les missionnaires et les fidèles, et présider la belle cérémonie de la Consécration au Sacré-Cœur.

« Deux autres manifestations, pour ne citer que celles-là, laisseront à ceux qui en ont été les témoins un impérissable souvenir : la visite au cimetière — ah ! ce n'est pas ici que l'on oublie ses morts — et la procession du Saint-Sacrement, escorté de tout ce qu'il y a de plus distingué dans la ville, et en présence de la plus belle assemblée d'hommes qui se puisse voir.

« Devant de tels spectacles, on comprend que les mensonges de l'impiété n'ont pas encore commencé à accomplir leur action néfaste sur cette saine population.

« Honneur à l'antique cité bretonne qui, sous la direction de ses prêtres aimés, a su conserver les croyances chrétiennes avec les fortes vertus des générations disparues, et saura les transmettre intactes aux générations à venir ! »

X...

Société de Saint-Vincent de Paul. — Le Bulletin de la société de Saint-Vincent de Paul publie le compte des recettes et dépenses de l'année 1895.

Les recettes, ce sont les quêtes faites entre confrères ; les dépenses, les aumônes faites aux pauvres qu'ils visitent. Aux aumônes tirées du trésor commun, où chacun met et où chacun prend, beaucoup ajoutent leurs aumônes particulières aux familles qu'ils ont prises sous leur patronage. Ces aumônes particulières n'entrent point en compte dans les chiffres que nous allons citer. Les recettes ont été pour la France de 2,223,203 francs, et les dépenses de 2,191,045 francs.

La part des Conférences du diocèse de Quimper — Brest (6), Douarnenez, Landerneau, Le Guilvinec, Morlaix, Saint-Pol-de-

Léon, Quimper, Quimperlé, — a été de 12,985 en recettes, et de 13,540 en dépenses.

Le total général des aumônes distribuées par la Société de Saint-Vincent de Paul, en l'année 1895, s'élève à *sept millions sept cent vingt-six mille sept francs*, non compris les dons en nature, vêtements, etc.

Où sont les aumônes, où sont les visites des pauvres de la soi-disant philanthropique maçonnerie ?

Le Livre d'or des Églises de Bretagne. — En choisissant un tel titre, celui qui se propose d'écrire ce livre montre assez son admiration profonde pour les monuments de notre art religieux.

Nous ne sommes plus au temps où la vieille Armorique était dédaignée ; ses admirables sites, ses grèves, tantôt gracieuses, tantôt sauvages, ont inspiré la littérature contemporaine ; ses vieilles coutumes ont été mille fois décrites par les romanciers et les poètes ; tous les costumes de la Cornouailles ont été reproduits par la peinture et la photographie, et sont connus partout.

Et cependant, il est une des beautés de notre pays dont on parle peu ; il serait peut-être vrai de dire « dont on ne parle pas ». Si Dieu a prodigué à la Bretagne les magnificences de la nature, les vieux constructeurs bretons, voulant honorer Dieu, ont fait de leur patrie une des contrées les plus riches au point de vue de l'art. Nous, enfants du pays, nous passons chaque jour à côté de ces merveilles, et nous n'y prenons pas garde ; nous nous disons peut-être que c'est comme cela partout.

Eh bien, non ! Si l'on en excepte la Bourgogne et aussi cette partie de la Normandie où les rois d'Angleterre ont érigé tant d'admirables monuments, nous ne croyons pas qu'il y ait aucune contrée de la France qui soit aussi riche en belles églises de tout genre. Et cependant, qui d'entre nous les connaît ? Celles que nous étudions le moins sont quelquefois celles que nous voyons tous les jours. Or, voici qu'un prêtre, familiarisé depuis près de trente ans avec tout ce qu'il y a de remarquable dans nos églises, nos portiques, nos clochers, nos calvaires et nos vieux cloîtres, se propose de nous montrer, dans une œuvre d'ensemble, les principaux monuments de notre art national. Plusieurs regrettent qu'il ne s'agisse que des « principaux monuments » ; mais si l'œuvre avait dû être complète et signaler par le texte et les gravures tout ce qui mérite attention, il eût fallu, en la mettant dans le commerce, demander un prix qui eût effrayé le plus grand nombre, et la publication, au lieu de prendre place dans toute bibliothèque de presbytère, n'eût pu être acquise que pour les établissements importants et les collections des érudits ; la *Bretagne*, par M. Robuchon, atteindra ce but ; celui de M. l'abbé Abgrall est très différent, comme on le voit, et nous croyons que tous voudront l'aider à y arriver. Les photogravures de M. Charles Géniaux plairont à

tous ; ce mode d'illustration permet d'offrir, à un prix peu élevé, des dessins très artistiques qui, avec les anciens procédés, eussent été bien inférieurs, en coûtant beaucoup plus cher.

Le Livre d'or des Églises de Bretagne arrive donc à son heure, puisqu'il se présente quand notre indifférence commence à être écartée, et quand tout concourt à la perfection d'une œuvre qui eût été irréalisable il y a peu d'années.

Livres mis à l'Index. — Un décret de la S. Congrégation de l'Index du 9 Décembre 1896, publié le 21, condamne les ouvrages suivants :

Etudes scripturales, patristiques, théologiques et philosophiques sur l'avenir de l'Eglise catholique, selon le plan divin, ou la régénération de l'humanité et la rénovation de l'univers, par M. l'abbé CHABAUTY. (Poitiers, Oudin et C^{ie}, 1890.)

— *Le Système de la Rénovation* n'a pas été condamné en lui-même par l'Eglise. Réponse aux adversaires, par le même. (Poitiers, Oudin et C^{ie}.)

— *Discussion du Système de la Rénovation* (Revue mensuelle, 18 fascicules) par le même.

Etat de la Question eschatologique ou des choses finales au XIX^e siècle et le Système de la Rénovation. — L'encyclique sur les études bibliques et ce système, par le même auteur. (Poitiers, Oudin et C^{ie}.)

Memorias de un Clerigo pobre, par MIRALTA CONSTANCIO, dont le vrai nom est D. José Ferrandiz Ruiz. (Madrid, 1891.)

El Papa y los peregrinos, par MARSIGLI PROSPERO. (Madrid, 1888.)

Le Clergé canadien, sa Mission, son Œuvre, par DAVID. (Montréal, 1890.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le 23 Décembre, le Souverain Pontife a reçu en audience solennelle les Cardinaux, venus lui présenter leurs vœux, à l'occasion des fêtes de Noël et de la nouvelle année.

Au discours prononcé par Son Em. le Cardinal Oreglia, doyen du Sacré-Collège, le Pape a répondu par un discours très émouvant et très énergique. « Il demande, chaque jour, à Dieu que les derniers jours de sa vie mortelle ne soient pas inutiles à l'Eglise ; son principal désir est de ramener les peuples à la Religion du Christ, qui est non pas l'ennemie mais l'auxiliaire de tout bon progrès civil. Là est le salut, le gage de la paix pour la société ».

Léon XIII déplore ensuite la situation faite, depuis 26 ans, à la Papauté qui, malgré la loi des garanties, manque de la liberté nécessaire. On l'a vu récemment, quand le Père de tous les chré-

tiens a élevé la voix en faveur des Arméniens ; puis, quand il a essayé de consoler et de soulager, sur une terre lointaine, des soldats italiens trahis par la fortune des armes, on a dénaturé et calomnié ses intentions, sous l'empire d'une erreur déplorable, qui maintient un grave conflit, pesant comme un cauchemar sur les destinées de l'Italie. « Mais cela n'affaiblit pas les espérances du Pape, parce que, même sur les voies de la politique humaine, veille secrètement Celui qui tient les cœurs dans sa main et qui guérit les nations, à l'heure de sa miséricorde. »

Pendant vingt minutes, debout presque tout le temps, Léon XIII a parlé d'un ton animé, d'une voix forte et soutenue jusqu'au bout. Il reçut ensuite, sans trop de fatigue, les nombreux dignitaires et assistants, émerveillés de cette vigueur dans un vieillard de 87 ans.

Léon XIII et la France. — Non content d'accorder à la France la faveur extraordinaire d'un Jubilé national, à l'occasion du 14^{me} centenaire du baptême de Clovis, le Souverain Pontife a voulu célébrer lui-même, dans cette belle langue des poètes antiques, qui lui est familière, cette date glorieuse pour notre patrie. Il a daigné adresser au cardinal Langénieux une ode latine « à la France », composée par lui. Cette belle poésie a pour épigraphe *Vivat Christus qui diligit Francos*, Vive le Christ qui aime les Francs ! Elle est surtout un nouveau témoignage, des plus significatifs, de la constante et paternelle sollicitude du Pape pour notre pays et, de tout cœur, nous crions à notre tour : « Vive Léon XIII, qui aime la France ! ».....

Nous aurions voulu reproduire intégralement cette pièce magistrale ; faute d'espace, nous ne pouvons en citer que les strophes finales qui renferment un éloquent leçon avec un touchant appel.

.....La France, fière d'être la fille aînée de l'Eglise romaine, grandira par un principe de vie supérieur, et sa fidélité au Pontife suprême la portera à la gloire.

Que j'aime à contempler la longue série de ses héros ! Le vainqueur du farouche Astolphe brille au premier rang, pieux champion du droit sacré.

Vengeur de Rome contre celui qui l'avait dévastée, deux fois il s'élance redoutable à travers les sommets escarpés des Alpes, et il garantit au successeur de Pierre des villes qui se donnent elles-mêmes.

Quelle joie d'admirer ces phalanges, maîtresses de Jérusalem, qui ont délivré le saint Tombeau ! Quelle émotion de suivre leurs expéditions répétées dans les plaines de la Palestine !

O puissance inouïe de cette noble enfant qui force les camps ennemis ! Jeanne, soutenue par Dieu, a écarté de la France les hontes de la défaite.

O légions d'âmes vaillantes, qui ont terrassé l'hydre du calvinisme et préservé par leur énergie, d'un affreux désastre, et la nation et son trône !

Mais, où suis-je emporté ! Voici que reviennent les temps heureux où l'antique vertu réchauffe les âmes ; voici que le triomphe de Reims excite et presse tous les cœurs.

Peuple de France, prends garde que rien ne vienne obscurcir l'éclat de ton passé glorieux, et que l'erreur, aux perfides conseils, ne répande ses ténèbres dans les esprits.

Que le Christ soit votre roi, ô vous qu'il s'est attachés ! Honte à qui se fait l'esclave des sectes infâmes ! Périront les haines parmi vous ! et que toutes vos forces unies ne forment plus qu'un faisceau.

Quatorze siècles durant, l'ardeur de votre vie si active a persisté, se refusant à mourir : revenez aux rives de la Vesle (1), et vos cœurs s'enflammeront de nouveau.

Jusque sur les terres lointaines, le nom français devient chaque jour plus puissant. Aux peuples de l'Orient eux-mêmes qu'il soit secourable et qu'il seconde l'expansion de notre foi sainte !

La foi au Christ est au-dessus de tout. Sans elle, pas de prospérité durable. C'est par elle que s'est élevé si haut l'antique honneur de votre nation ; c'est par elle aussi que la gloire de la France restera immortelle.

LEON XIII.

TULLE. — Les poursuites contre l'Évêque. — Nous avons déjà raconté l'origine de ce procès : il s'agit de la visite faite, le jour des Morts, au cimetière, par Mgr Denéchau, accompagné du clergé de la ville et de deux ou trois mille fidèles, acte religieux dans lequel la prévention a voulu voir, à toute force, une procession, bien que Mgr l'Évêque eût déclaré, par écrit et de vive voix, que l'on ne ferait pas de procession et que, sur sa recommandation, on eût évité ce qui constitue essentiellement la procession. M. le Commissaire de police, ou plutôt ceux qui lui commandent, avaient eu la bizarre idée d'impliquer dans la poursuite M. l'abbé Couffy, archiprêtre de la Cathédrale, et M. l'abbé Renault, supérieur du Grand Séminaire. Mgr l'Évêque a revendiqué pour lui seul toute la responsabilité d'une manifestation pieuse, dont il avait été le promoteur et qu'il présidait.

Dans l'audience du 22 Décembre, M. Couffy et M. Renault ont présenté leur défense, si de défense il était besoin. Dans leurs éloquentes déclarations, ils ont exprimé leurs sentiments de dévouement et d'admiration pour leur noble Evêque et leur ardent amour pour la liberté de l'Eglise ; ils ont ensuite facilement démontré l'insanité de la poursuite dirigée contre eux.

Le jugement a mis hors de cause, conformément à l'évidence, M. l'Archiprêtre de la Cathédrale et M. le Supérieur du Séminaire ; contre l'évidence, il a déclaré qu'il y avait eu procession, et Mgr Denéchau est condamné à cinq francs d'amende et aux dépens.

M. le Chancelier de l'Évêché a annoncé qu'il allait être fait appel en cassation.

Liberté et égalité. — Enfin, après tant de déclamations sectaires, après tant de diatribes contre la Religion, contre la liberté scolaire, contre les droits du père de famille, la tribune a retenti d'une parole équitable.

(1) C'est la rivière qui passe à Reims.

Un membre de la gauche, M. Pourquery de Boisserin, député-maire d'Avignon, s'est exprimé en ces termes au sujet de certaines populations françaises, dont il a « fréquenté les interprètes et reçu les confidences » :

« Ce que ces gens-là veulent, avant tout, et au-dessus de tout, c'est le respect de leur religion et, par ce fait, le respect de leur statut personnel.

« Cette grande séparation du pouvoir civil et du pouvoir religieux, si nécessaire à l'indépendance de l'un et de l'autre, gage même de la paix sociale, ils l'admettent encore moins que la séparation des pouvoirs civil, militaire, juridique, qu'ils refusent de comprendre. »

Et le député-maire ajoutait : « Laissez-les libres sur la question de l'enseignement !

« Croyez qu'ils ne voient pas avec satisfaction leurs fils fréquenter l'école de l'intidèle : soyez sûrs que leur haine est attisée par l'ordre qui les contraint d'y conduire leurs filles ! Il y a là, pour eux, une atteinte à leur autorité, à leur foi. »

L'orateur concluait en réclamant « le respect pieux » de la religion et de la conscience de ses clients.

Quels clients ? Des catholiques, sans doute ? Allons donc, des Mahométans : les Arabes et les Kabyles de l'Algérie !....

Après ce discours, M. Pourquery de Boisserin et tous ceux qui l'applaudissaient, ont préparé des lois, rédigé des ordres du jour, inspiré des campagnes furieuses contre la liberté de conscience des Français.

« Respect pieux de la Religion, liberté sur la question de l'Enseignement ! » Pourquoi ces beaux sentiments, professés à l'égard des Arabes d'Algérie, des Juifs et francs-maçons de France, sont-ils méconnus, quand il s'agit des catholiques ?

La persécution fiscale. — Le *Nouvelliste de Lyon* annonce que le fisc vient de signifier deux contraintes pour une somme de 272 francs, aux religieuses franciscaines de Condrieu, qui élèvent, dans leur maison de cette ville et leur succursale de Doizieu, quarante jeunes orphelines, dont elles gagnent la vie par leur travail ou en recourant à la charité publique, sans qu'il en coûte un centime à l'Etat.

Sans le dévouement de ces saintes femmes, ces quarante orphelines seraient à la charge des communes ou, ce qui est plus probable, seraient abandonnées dans la plus noire misère.

Les religieuses paient leurs impôts comme tout le monde, mais elles ne peuvent pas payer ceux qu'on ne réclame qu'à elles seules, parce qu'elles se dévouent pour élever les enfants abandonnés.

Attendons la saisie, — à moins que les juges ne modèrent encore l'empressement des agents du fisc. La chose vient de se produire, à Reims, où l'administration de l'Enregistrement avait assigné directement les Sœurs de Notre-Dame et les Religieuses

de l'Enfant-Jésus en garantie d'hypothèque judiciaire, relativement au paiement des droits refusés par ces Congrégations.

Le tribunal a déclaré l'administration de l'Enregistrement non recevable en sa demande, l'en a déboutée et condamnée aux dépens.

Le Jubilé du vœu national. — Le R. P. J.-B. Lémus, Supérieur des chapelains de Montmartre, veut bien nous communiquer l'appel suivant à la France catholique. Nous l'insérons bien volontiers.

On sait déjà que le 17 Janvier prochain, la France catholique célébrera le vingt-cinquième anniversaire du Vœu National : Son Eminence le Cardinal Richard l'a solennellement annoncé, à Montmartre, en ouvrant, le 4 Décembre dernier, les fêtes jubilaires.

A cette date, en effet, vingt-cinq ans auront passé depuis le jour où Mgr Guibert, archevêque de Paris, dans une lettre historique au Comité provisoire, adopta le Vœu que le Sacré-Cœur avait inspiré à M. Legentil pendant la guerre, et que de dévoués zéloteurs avaient propagé parmi la France entière, au cours de l'année 1871.

Ce Jubilé doit être célébré sur toute l'étendue de notre territoire avec le plus grand éclat possible et par les cérémonies les plus grandioses. Depuis vingt-cinq ans, des millions et des millions de souscripteurs, des foules serrées de pèlerins, d'innombrables adorateurs, unis à l'Œuvre de Montmartre, ont donné leur adhésion de fait au Vœu National. Mais maintenant voici l'occasion pour tous les catholiques français d'affirmer ce Vœu par un acte unique et solennel qui jettera devant le Sacré-Cœur, le même jour, la France entière repentante et dévouée : *Gallia pœnitens ac devota* !

C'est pourquoi, sans parler des fêtes qui pourront être organisées dans tous les diocèses, de grandes cérémonies seront célébrées, durant le mois de Janvier prochain, sur la colline de Montmartre, dans la Basilique du Sacré-Cœur.

Les religieuses, qui ont été les premières et les plus ardentes à accepter et à répandre le Vœu National, seront convoquées séparément ; les dames, parmi lesquelles se recrute une si fervente armée d'adoratrices, auront leur jour ; puis viendront les enfants, dont la prière innocente est si chère au Cœur de Jésus.

Enfin, le 17 Janvier, une assemblée composée d'hommes seuls et présidée par Son Eminence le Cardinal Richard, renouvellera solennellement le Vœu National. A cette importante cérémonie, dont le souvenir doit rester comme une espérance, les sénateurs et députés catholiques seront très spécialement invités, et toutes les œuvres seront priées d'amener leurs membres en grand nombre. On espère aussi que tous les départements auront à cœur d'envoyer à Montmartre, ce jour-là, des délégués, dont la réunion formera la représentation de la France, agenouillée devant le Sacré-Cœur de Jésus.

Pour mieux marquer ce caractère, il serait bon que chaque délégué apportât pour la cérémonie le drapeau national, avec l'image du Sacré-Cœur et le nom du département : ces drapeaux, groupés autour de l'autel, y resteraient comme un hommage permanent d'amour, de gratitude et de pénitence.

Le Saint-Père, en son ode harmonieuse et puissante, nous montre, au jour du baptême des Francs, les étendards flottant auprès de l'autel, ...*En signis positis ad aram.*

Ainsi les drapeaux déploieront, avec leurs plis, les couleurs de la Patrie et l'image sacrée du Sacré-Cœur de Jésus, en ce jour du 17 Janvier, où la France, à genoux, viendra renouveler, par un Vœu National, acte de repentir, de reconnaissance et de consécration, les promesses de son baptême.

Bonnes pensées.

— Ne le vante pas quand tu vas au combat, attends d'en être revenu.

— Visite rare, hôte bien venu.

— L'humilité a le grand mérite terrestre de ménager l'orgueil des autres.

— Prêter l'oreille à celui qui médite, c'est mettre du bois sur le feu.

— Il y a des jours heureux : il n'y a pas de vie heureuse.

Le charbon de Belloc fait disparaître les migraines occasionnées par un mauvais estomac ou la constipation ; il se vend dans toutes les pharmacies, en poudre 2 fr., en pastilles 1 fr. 50 la boîte, avec instruction détaillée. Fabrication et gros : 19, rue Jacob, Paris.

Sirop de Regnaud, Pâte de Regnaud, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 49, rue Jacob, Paris, et toutes pharmacies.

A céder, à des conditions très avantageuses :

1° Un Vieil Orgue et une Jolie Tribune de style gothique, en chêne ;

2° Un Maître-Autel, de grandes dimensions, avec boiserie en vieux chêne, très ouvragée.

S'adresser à M. le Recteur de Saint-Mathieu, Quimper.

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

PÊCHE, FRÈRES

45, rue Kéréon — QUIMPER — rue Kéréon, 45

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION
GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVRERIE
Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR
Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.
Autorisés et recommandés par les Evêchés de Quimper et de Vannes
pour la réparation des Vases sacrés.

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à **M. Samuel PIRIOU**, rue du Chapeau-Rouge, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.
Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE
Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.
Couverts Français argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christoffe au prix du tarif
ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

AUX GRANDS MAGASINS MAISON DE CONFIANCE

ELY-LABASTIRE
53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38
BREST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS
ET CROIX DE PROCESSION

ORFÈVREURIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOÎTES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES, ORIFLAMMES
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

RÉPARATIONS de VASES SACRÉS
DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	6 fr. par an	40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS		

* Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPABS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. I. Epiphanie de Notre-Seigneur. — La propagation de la Foi.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires; Mgr l'Évêque à Brest; Œuvre de la sanctification du dimanche; Landévennec; Œuvre de Jeanne d'Arc à Douremy.



III. Nouvelles du monde catholique : Rome; Le nouveau nonce, à Paris; Le jubilé du Vœu national; Mort du T. H. Frère Joseph.

IV. Documents historiques (à suivre).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 10 Janvier. — Dimanche dans l'Octave. Office du jour; semi-double. Blanc.

Aux Vêpres, mémoires de l'Octave et de s. Hygin, Pape, Martyr.

Au Chœur, solennité de l'Epiphanie, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 11. — 5^e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc

Mardi, 12. — 6^e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 13. — Octave de l'Epiphanie. Double. Blanc.

Judi, 14. — S. Hilaire, Evêque de Poitiers, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 15. — S. Paul, premier Ermite, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 16. — S. Marcel, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Sauveur, Brest..... du 10 au 18 Janvier.

ÉPIPHANIE DE NOTRE-SEIGNEUR

La propagation de la Foi.

Rien ne glorifie l'Eglise catholique comme les conquêtes lointaines qu'elle ne cesse d'opérer par ses missionnaires : rien ne la console comme ces recrues abondantes, qu'elle destine à combler les vides creusés, au sein de son immense famille, par la défection et l'apostasie. Les associés de la Propagation de la Foi, qui soutiennent par leurs prières et leurs aumônes les ouvriers apostoliques, ont bien le droit de s'approprier les paroles enflammées du prophète Isaïe, choisies pour l'Épître de ce jour : ils féliciteront ainsi leur mère avec une joie d'autant plus filiale, que leur dévouement a été plus généreux : *Lève-toi, Jérusalem : sois illuminée ; car la lumière est venue, et la gloire du Seigneur s'est levée sur toi. Les ténèbres couvriront la terre, une nuit sombre enveloppera les peuples ; mais sur toi le Seigneur se lèvera, et sa gloire éclatera sur toi. Et les nations marcheront à ta lumière, et les rois à la splendeur de ta clarté naissante.*

L'Eglise catholique est la nouvelle Jérusalem, la cité de Dieu, placée sur la montagne et illuminée par le Soleil de justice, pendant que le reste du monde est plongé « dans les ténèbres et assis à l'ombre de la mort ». Nous qui jouissons de cette lumière, pourrions-nous voir sans compassion ceux qui en sont privés ? Pourrions-nous songer, sans une vive émotion, à ces multitudes qui sont encore enchaînées sous le joug du démon, dégradées par l'erreur et la corruption ? « De la lumière ! De la lumière ! » s'écriait sur son lit de mort un poète, trop rebelle aux avances de la vérité. C'est le cri que poussent des centaines de millions d'âmes ; et s'il est certain que Dieu donne à chacune d'elles les moyens nécessaires pour se sauver, dût-il, pour répondre à leur droiture se servir du miracle, il n'est pas moins certain que, d'après les lois ordinaires de la Providence, la foi vient de l'audition de la parole divine, annoncée par les envoyés de l'Eglise. Aussi, dès les premiers jours du christianisme, voyons-nous les apôtres et leurs successeurs, « témoins de la lumière », sillonner en tous sens le monde, étonné de cette invasion pacifique.

L'histoire de l'Eglise n'est que la description de cette aurore, sans cesse renaissante ; constamment le catholicisme fait rayonner sa lumière sur de nouveaux peuples. Chacun de ces levers de soleil est une révélation des trésors renfermés dans la doctrine de Jésus-Christ ; l'auréole de sainteté, qui entourait le berceau de l'Eglise, s'attache au front des chrétientés naissantes, et une expérience, mille fois renouvelée, atteste que la Religion catholique mérite vraiment son nom, qu'elle seule est la religion universelle, répandue chez toutes les nations, et appelée à étendre de plus en plus son règne, en chassant devant elle les ténèbres, en faisant éclater la gloire du Seigneur, en attirant les peuples vers sa lumière et les rois vers la splendeur de sa beauté toujours croissante.

Coopérer à cette diffusion de la lumière, n'est-ce pas le devoir de tous les chrétiens, à qui il a été dit : « Vous êtes la lumière du monde » ? (Mat. V.) Pendant que des milliers d'apôtres affrontent les plus dures épreuves et même les plus cruels supplices, pour « annoncer l'Evangile à toute créature », n'éprouvons-nous pas l'impérieux besoin de venir à leurs secours, et, à défaut de nos sueurs et de notre sang, pouvons-nous refuser à cette grande œuvre le concours d'une prière persévérante et d'une aumône, aussi riche que possible ? Nous sommes trop heureux de glorifier ainsi l'Eglise notre mère, et trop récompensés de nos légers sacrifices par les consolations qu'elle en reçoit, par la joie que nous avons de le lui dire.

Jamais l'Eglise n'a eu plus d'intérêt à contempler le spectacle que lui offrent les missions lointaines. Pendant qu'en Europe un trop grand nombre de ses enfants déchirent, par leur abandon, ses entrailles maternelles, voici que des plages les plus reculées se rassemblent, en foule, les néophytes, qui viennent la saluer comme leur mère et l'entourer comme d'une vivante couronne. On la croyait appauvrie, et elle se montre avec l'opulence d'une intarissable fécondité ; son cœur, si abreuvé d'angoisses, se montre toujours plus large ; tout en s'attristant à la vue de l'impiété et de ses victimes, elle accueille avec admiration et allégresse les multitudes qui accourent vers elle de tous les rivages. Notre cœur serait-il froid, quand tressaille le cœur de notre mère ? Oh ! qu'il se dilate aussi, pour s'ouvrir à ces nouveaux frères et qu'il devienne assez grand pour embrasser le monde entier dans sa sollicitude, selon cette belle parole de saint Jean-Chrysostome : « Vous n'avez pas seulement à rendre compte de vous-mêmes, mais de l'univers entier. » Ne négligeons pas les œuvres qui ont pour but de conserver et de propager la foi dans notre patrie ; mais gardons toujours à la France la place d'honneur qu'elle a conquise dans les missions.

La fille aînée de l'Eglise ne cessera, malgré certaines défaillances, de marcher à la tête des nations catholiques, tant qu'elle enverra ses légions de missionnaires et qu'elle les soutiendra de ses largesses. « Eglise de France, s'écriait Fénelon, en présence des ambassadeurs du roi de Siam, ne perdez pas votre couronne. D'une main, allaitez dans votre sein vos propres enfants ; étendez l'autre sur cette extrémité de la terre, où tant de nouveau-nés, encore tendres en Jésus-Christ, poussent de faibles cris vers vous, en attendant que vous ayez pour eux des entrailles de mère. »

A nous d'entendre cet appel, à la fois si chrétien et si patriotique, qui nous est renouvelé, chaque année, par l'Œuvre de la Propagation de la Foi ; à nous, fils de l'Eglise catholique et de la France, d'inonder l'univers de croyants qui partageront notre foi et béniront notre patrie ; à nous de hâter ce règne du catholicisme, qui doit réunir tous les peuples à la suite des Mages, dans l'adoration et la louange du vrai Dieu, de Jésus, le Roi des rois et le Désiré des nations.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi, 14 Janvier.* Réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, sainte messe, instruction, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Mgr l'Evêque s'est rendu, dimanche soir, à Brest pour présider, le lendemain, au Carmel, la cérémonie de vêtue de Mademoiselle Chevillotte, nièce de l'ancien député catholique. Monseigneur a été heureux de donner cette marque particulière de sympathique déférence à une famille qui jouit, dans le diocèse, d'une considération si méritée et dont il a pu, en plusieurs circonstances, apprécier le généreux dévouement aux bonnes œuvres.

Sa Grandeur, qui était accompagnée, à Brest, de M. Fleiter, vicaire général, ne rentre qu'à la fin de la semaine à Quimper, devant visiter auparavant plusieurs communautés religieuses.

Œuvre de la sanctification du Dimanche. — Cette Œuvre qui, sous divers noms et avec quelques modifications indiquées par les besoins différents de chaque localité, existe déjà en beaucoup de villes, a été fondée, à Quimper, le 8 Décembre dernier, dans une réunion très nombreuse des Dames de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, tenue à l'Evêché, sous la présidence de Monseigneur, assisté des chefs des trois paroisses de la ville.

Nous aurons occasion de revenir sur cette Œuvre, qui — tous en conviennent — est d'une urgente nécessité ; nous nous contentons, aujourd'hui, d'en reproduire le programme, en le recommandant à l'attention sérieuse de nos lecteurs. Chacun, dans la mesure de ses moyens, aura à cœur d'en faciliter la réalisation, d'abord en prêchant d'exemple et aussi en paroles contre l'habitude déplorable de faire ses emplettes, le dimanche, puis en favorisant ceux qui se montrent respectueux du jour du Seigneur...

M. Henry, premier vicaire de Saint-Corentin, a été désigné comme directeur de l'Œuvre, à Quimper.

But de l'Œuvre.

Article 1^{er}. — Le but de l'Œuvre est d'obtenir par tous les moyens, par la prière, par la parole, par l'action, la sanctification du Dimanche.

Art. II. — L'Œuvre est placée sous le patronage de Notre-Dame de la Salette.

Organisation de l'Œuvre.

Art. III. — L'Œuvre comprend : 1^o un comité de direction composé de Dames choisies parmi les membres de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul ; 2^o des zélatrices ; 3^o de simples associés.

Art. IV. — Le comité se compose d'une présidente, d'une vice-présidente, d'une secrétaire chargée des convocations, des procès-verbaux des réunions, etc., et d'une trésorière chargée de recueillir les cotisa-

tions. — Un membre du clergé paroissial fera aussi partie du comité, et sera spécialement chargé de l'Œuvre.

Art. V. — Les zélatrices seront recrutées, autant que possible, dans les différents quartiers de la ville. Elles recevront leur direction du Comité.

Art. VI. — Le comité se réunira tous les mois, immédiatement après la séance du conseil de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul.

Art. VII. — La réunion commencera et se terminera par une courte prière à laquelle on ajoutera l'invocation : « Notre-Dame de la Salette, priez pour nous, » répétée trois fois.

Art. VIII. — S'entretenir de la marche de l'Œuvre, concerter les moyens à prendre et surtout s'encourager, s'exciter mutuellement à redoubler de zèle, tel sera l'objet de la réunion.

Art. IX. — Les zélatrices seront convoquées tous les deux mois à la réunion du comité, pour rendre compte des résultats de leur apostolat.

Action du comité et des zélatrices.

Art. X. — Les moyens d'action et de propagande du comité et des zélatrices sont les suivants :

a) Recruter des adhérents à l'Œuvre. Dans ce but, le comité fera donner de temps en temps, s'il y a lieu, des conférences publiques sur la question du repos dominical.

b) Intervenir personnellement auprès des patrons et des commerçants de même industrie, pour obtenir la fermeture de tous les ateliers et magasins.

c) Demander à ceux qui consentiront à fermer, qu'ils mettent à leur devanture une pancarte portant ces mots : *Fermé, le dimanche.*

d) Engager les catholiques à donner de préférence leur clientèle aux commerçants qui ferment, le dimanche.

e) Faire demander, par des pétitionnements, que le Conseil municipal introduise, dans le cahier des charges de l'adjudication des places et des halles et marchés, une clause permettant à l'administration de faire évacuer, le dimanche, ces halles et marchés par les marchands ambulants.

f) Organiser « la grève des acheteurs », en faisant signer par les catholiques la promesse de s'abstenir de tout achat, le dimanche, sauf le cas de nécessité.

g) Répandre l'usage des lettres inhibitoires, simple formule par laquelle on déclare au chef de gare sa volonté de ne recevoir aucune livraison de marchandises, le dimanche, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 9 Mai 1891.

h) Introduire l'habitude chez les commerçants d'écrire sur la feuille d'expédition des marchandises qu'ils remettent en gare, la mention : *Ne pas livrer, le dimanche.*

i) Insister auprès des commerçants pour qu'ils ne fassent aucune expédition, le dimanche.

j) Veiller à ce que les gares de petite vitesse soient fermées à partir de 10 heures, selon le texte de la loi.

k) Distribuer au public des bulletins spéciaux pour le repos du dimanche, des tracts, des brochures.

l) Distribuer aux enfants du catéchisme des images spéciales, concernant la sanctification du dimanche.

Obligations des Associés.

Art. XI. — L'Œuvre admet des associés sans distinction d'âge ou de sexe. Ils verseront une cotisation annuelle de 10 centimes.

Art. XII. — Les associés s'engagent :

1^o A offrir leurs prières et leurs bonnes œuvres pour que le jour du Seigneur soit sanctifié.

2° A assister, autant que possible, aux offices de la paroisse, grand-messe, vêpres, prédications, saluts, et à veiller à ce que leurs parents et amis soient fidèles aux mêmes devoirs.

3° A acheter de préférence chez les commerçants qui ferment, le dimanche.

4° Sauf les cas de nécessité, à ne pas travailler et à ne pas faire travailler, à ne pas acheter et à ne faire acheter, le dimanche.

5° A ne jamais exiger la livraison d'aucun travail qui devrait être exécuté, le dimanche : travaux de confection, robes, pain, pâtisseries fraîches, linge, etc.

6° A s'interdire, le dimanche, les invitations au delà du cercle de la famille, pour ne pas imposer, ce jour-là, un surcroît de travail au personnel de la maison, ou des livraisons spéciales aux fournisseurs.

7° A ne jamais se mettre en voyage, le dimanche, avant d'avoir assisté à la messe.

8° A ne point expédier de lettres qui devraient être distribuées, dans la journée du dimanche : on peut se servir d'enveloppes spéciales dites de propagande.

Art. XIII. — Le comité fera dire, tous les ans, deux messes : l'une le 31 Décembre pour les associés défunts ; l'autre le 19 Septembre, jour anniversaire de l'apparition de Notre-Dame de la Salette, pour appeler sur l'Œuvre les bénédictions du ciel.

Le Dimanche est le jour du Seigneur : donc il ne faut pas en faire le jour de l'homme, le jour de l'industrie et du commerce, le jour des travaux serviles et vulgaires. « Que sert à l'homme, dit N.-S. Jésus-Christ, de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme ? »

« Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je serai forcée de laisser aller le bras de mon Fils. Il est si lourd, que je ne puis plus le retenir... Le blasphème et la profanation du dimanche, voilà les deux choses qui appesantissent tant le bras de Dieu !... »

(Paroles de la Sainte-Vierge aux bergers de la Salette, le 19 Septembre 1846.)

N.-B. — Ceux qui désireraient des renseignements plus étendus, sur l'établissement et le fonctionnement de l'Œuvre, peuvent s'adresser à M. le Chanoine Treussier, Professeur au Grand-Séminaire.

LANDÉVENNEC. — Nous avons reçu le compte-rendu suivant, trop tard pour l'insérer dans notre dernier numéro :

« La paroisse de Landévennec vient d'avoir son Jubilé, du 20 au 23 Décembre..... Nous ne saurions trop remercier le bon Dieu des grâces qu'il lui a plu de répandre, pendant ces jours, sur ce peuple, réputé si indifférent ! S'il y a eu à déplorer quelques absentions, l'on peut dire que l'immense majorité de la population a été fidèle à l'appel de son pasteur et a suivi très assidûment les divers exercices, écoutant, avec le plus grand respect et la plus grande attention, les discours magistraux de l'éloquent recteur de Telgruc, les conseils paternels du brave aumônier de la marine, M. Rogel, comme les sermons de MM. les vicaires de Logonna-Daoulas et de Rosnoën, sermons si bien sentis et si bien appropriés aux besoins du peuple de Landévennec.

« Le résultat, si consolant, du Jubilé a dépassé les espérances du

recteur et des bonnes âmes de la paroisse. En voyant le retour de plusieurs pécheurs qui, depuis si longtemps, avaient oublié le chemin de l'Eglise, un seul cri sort de leur cœur : *Deo gratias !* et plaise à Dieu que ces bons sentiments se maintiennent !

« C'est de tout cœur que nous adressons nos remerciements les plus sincères aux personnes dévouées qui ont si puissamment aidé à la grâce de Dieu, par le chant de ces vieux cantiques, si beaux et si bien exécutés et que l'on n'entend qu'à Landévennec. Merci donc aux chanteuses et à leur zélée directrice ; merci aux prêtres qui nous ont annoncé la parole de Dieu. Le fruit de leur apostolat a été abondant ; nous osons promettre qu'il sera durable. »

Œuvre de Jeanne d'Arc à Domremy. — Nous avons parlé récemment de l'œuvre nationale de Jeanne d'Arc, fondée par le R. P. Létendard.

Plusieurs personnes ont eu la pensée de recueillir les sous-étrangers, refusés par les caisses publiques, et de les employer à la fonte d'une cloche destinée à la Basilique de Domremy. On nous prie de faire savoir que M. André de Couësnongle, agent d'Assurances, rue du Palais, 13, à Quimper, se charge de centraliser les pièces démonétisées, et de les envoyer à Domremy.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Les audiences au Vatican, à l'occasion du nouvel an, se sont succédé, sans que le Souverain Pontife ait paru fatigué. La réception des officiers de l'ancienne armée pontificale, le 27 Décembre, a été particulièrement belle et émouvante. Le général Pianciani, qui présentait ses compagnons d'armes, a offert à Sa Sainteté les souhaits de tous et spécialement ceux du général de Charette et des zouaves pontificaux.

Le Pape, en louant les sentiments de fidélité de l'armée pontificale, a remercié aussi d'une façon particulière les zouaves et leur illustre chef, qu'il sait prêts à accourir au moindre signal pour défendre le Saint-Siège. Du Canada, de la Belgique, de l'Irlande me sont venues les mêmes propositions, ajouta Léon XIII..... Puisse venir bientôt le moment où tous seront derechef réunis autour du Pape, qui est fier d'avoir des fils aussi fidèles.

Il a fait allusion ensuite au discours qu'il a prononcé, lors de la réception des Cardinaux, exprimant l'espoir de voir bientôt venir des jours moins tristes ; car la situation actuelle ne peut être durable, les persécutions contre Dieu et contre son Epouse étant toujours transitoires.

De même, dit-il, la franc-maçonnerie s'agite en vain, en s'insinuant dans toutes les classes de la société. L'heure de Dieu viendra, et tout cela sera dispersé et anéanti. Le triomphe de la cause

du Pape est certain, dit Léon XIII avec force; car le Souverain Pontife ne peut être le sujet de personne.

On a remarqué que jamais, jusqu'ici, Léon XIII n'avait parlé avec autant d'énergie de ses espérances de restauration du pouvoir temporel et de la déplorable erreur du gouvernement italien.

Au cours de son allocution, le Souverain Pontife a raconté que, il y a deux mois, une religieuse carmélite avait été reçue par lui en audience, et lui avait confié qu'elle venait de faire à Dieu le sacrifice de sa vie pour la prolongation des jours du Pape. Dieu a daigné accepter l'holocauste de la bonne religieuse; car, jeune et n'ayant jamais souffert d'aucune maladie ni infirmité, elle est morte, il y a peu de jours..... Le Pape narrait ce fait avec émotion.

Le nouveau nonce, à Paris. — Mgr Clari, le nouveau nonce apostolique, est arrivé à Paris, mardi dernier. On sait qu'il était précédemment évêque de Viterbe et que Léon XIII, qui l'honore d'une estime toute particulière, l'a spécialement choisi comme représentant du Saint-Siège en France.

Mgr Clari aime notre pays, et a écrit de belles pages sur Jeanne d'Arc. Espérons qu'il nous apportera, avant la fin de sa nonciature, le décret de béatification de notre héroïne nationale.

Le Jubilé du Vœu national. — Nous avons reproduit, dans notre dernier numéro, l'appel du R. P. Lémius, convoquant la France catholique à Montmartre, le 17 Janvier prochain, à l'occasion du 25^e anniversaire du Vœu national.

Son Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, vient d'écrire une lettre pastorale prescrivant la célébration de ce « Jubilé », et en réglant le cérémonial. Après avoir rappelé l'origine et les progrès de l'œuvre de Montmartre, le vénérable prélat termine par cette considération :

Chaque année, depuis 1891, nous vous convoquons, N. T. C. F., à des prières publiques pour la France, le dimanche qui suit la reprise des travaux parlementaires. Si la célébration de ces prières a cessé d'être inscrite dans la Constitution, le peuple chrétien a toujours le droit et le devoir de faire acte de sa foi et de recourir à la prière pour la Patrie. Vous avez, chaque année, répondu avec empressement à notre appel. Or, cette année, le dimanche après la rentrée des Assemblées législatives est précisément le dimanche 17 Janvier, où nous célébrerons le vingt-cinquième anniversaire du Vœu national. Nous vous invitons donc, N. T. C. F., à monter à la colline de Montmartre. Vous y trouverez le sol qu'a sanctifié le sang de nos martyrs; vous y chanterez le *Credo* que saint Denis a enseigné à nos pères, il y a dix-huit siècles. Et, tout pénétrés encore de la salutaire impression de vos promesses baptismales, vous viendrez confier au Cœur Sacré de Jésus vos vœux, vos espérances pour le salut et la gloire de votre Patrie; lui confier aussi vos résolutions énergiques de travailler au renouvellement de la vie chrétienne dans vos familles et dans notre société.

Nous espérons de la bonté de Dieu que nous ne nous faisons pas illusion, en lui demandant que, dans cette grande journée, l'Eglise du Vœu

national au Sacré-Cœur soit pour notre chère France le temple de la Paix, selon le vœu exprimé par le vénérable Cardinal Guibert, quand il en posait les fondations, et que les cœurs de tous les enfants de la France s'uniront dans une même pensée, pour travailler à la prospérité de la Patrie.

La messe, précédée du chant du *Veni, Creator*, sera dite à 9 heures, par Son Eminence, qui fera ensuite l'acte de renouvellement du Vœu national pour le Souverain Pontife et le salut de la France.

Le sermon de l'après-midi sera donné par le R. P. Feuillette, dominicain.

Mort du T. H. Frère Joseph. — Le Frère Joseph, Supérieur général des Frères des Écoles chrétiennes, est mort, à Arcachon, le 2 Janvier, après une agonie de huit jours. Il était âgé de 73 ans.

Né à Saint-Étienne (Loire), le 30 Mars 1823, Joseph-Marie Josserand fut un des premiers élèves du petit noviciat récemment fondé par le F. Philippe. Depuis sa profession religieuse, toute sa carrière s'éconla à Paris, où il s'affirma d'une manière exceptionnelle comme éducateur de la jeunesse par la conception et l'organisation de l'un des plus beaux et des plus sérieux établissements scolaires de la capitale, l'institution dite des Frères-Bourgeois, qui est à la fois un cercle de jeunes gens appartenant au commerce ou aux grandes écoles nationales et un collège d'enseignement moderne et professionnel.

Nommé, en 1874, assistant du Supérieur général, le Frère Joseph fut appelé à siéger au Conseil supérieur de l'Instruction publique, dont il fit partie depuis 1881, jouissant de la sympathie et de l'estime de ses collègues, qui rendaient hommage à ses vertus religieuses comme à sa haute valeur professionnelle.

En 1884, après la mort du T. H. Frère Irlide, le Chapitre, réuni en Octobre, nomma à l'unanimité Supérieur général le Frère Joseph.

En ce moment, l'Institut comptait 12,000 Frères; aujourd'hui, il en compte 15,000, dont plus de 4,000 dans les Missions françaises et à l'étranger, et il donne l'instruction à 350,000 élèves.

Le chef de cette armée pacifique meurt pauvre lui-même, après une carrière toute de labeur, de dévouement, d'abnégation, consacrée au soulagement et à l'éducation des pauvres.

Où trouver, en dehors de la Religion, de pareils désintéressements ?

— Un service solennel a été célébré, à Arcachon, sous la présidence du cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, qui a prononcé un discours. Aux obsèques, qui ont lieu, aujourd'hui, à Paris, l'absoute sera donnée par Son Em. le Cardinal Richard; puis le corps du T. H. Frère Joseph sera transporté à Athis, où se trouve le caveau réservé à la dépouille mortelle des Supérieurs généraux de l'Institut du Bienheureux de la Salle. — R. I. P.

AVIGNON. — *La Semaine religieuse* d'Avignon publie une note officielle de l'archevêché, portant qu'il n'existe à Saint-Jude (Monclar) aucune église ou chapelle autorisée pour y célébrer les saints mystères, ni d'œuvre du Purgatoire ou autre œuvre analogue, ayant le droit d'adresser des appels de fonds à la piété des fidèles, et que la personne au nom de laquelle ces appels sont faits n'a, pas plus dans le diocèse d'Avignon que dans les diocèses voisins, aucun titre ni pouvoir ecclésiastique.

La Semaine religieuse prie les journaux catholiques de reproduire ces renseignements.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉES 1796, 1797, 1798
(SUITE)

Le 8 Prairial an VI (27 Mai 1798), Billier envoyait, au Président de l'Administration centrale, la dénonciation suivante (1) :

« Je vous ai remis hier un petit aperçu de ce qu'il paraît y avoir de plus fanatique, ayant ramification et correspondance avec les prêtres réfractaires :

« 1^o Hardy, père et fils, commis principal aux vivres ;

« Clérec, ci-devant abbé, employé comme menuisier, actuellement aux vivres, sans jamais en avoir appris le métier, tenant école en ville et donnant des principes contraires au régime républicain, faisant le courrier des prêtres réfractaires et les commissions ;

« Quéménéur, contre-maître charpentier au port ;

« Michel, marchand de vin, a fait dire la messe chez lui pendant longtemps ;

« Collet, commis aux vivres, chargé de la poste aux lettres ; de ce côté, on présume fortement qu'il fait dire la messe chez lui très souvent ;

« Le Roux, gardien au port, attaché particulièrement à l'ancien Curé de Saint-Pierre ; on m'a très assuré que les offices se faisaient dans la commune de Saint-Pierre, pas loin de la porte de la ville, mais jamais au même endroit.

« Il paraît, selon le bruit public, que la Commune du canton ne prend pas les mesures que la loi ordonne.

« On assure que la correspondance et le conciliabule se tiennent chez le citoyen Kerdrognou.

(1) L. 305.

« Voilà les citoyens qui sont le plus vulgairement connus pour être de ce parti. »

Voici maintenant, comme spécimen des fêtes patriotiques, par lesquelles la nation avait eu la prétention de remplacer les fêtes religieuses, le procès-verbal de la fête de la Souveraineté du Peuple, à Quimperlé. On pourra facilement se convaincre comment la naïveté y confine souvent au grotesque :

« 30 Ventôse an VI (18 Mars 1798 (1)).

« *Procès-verbal de la célébration de la fête de la Souveraineté du Peuple, de la manière dont elle a eu lieu ce jour, au lieu communal du canton de Quimperlé.*

« Ce jour, 30 Ventôse an VI, 9 heures du matin, en exécution de la loi du 13 et de l'arrêté du Directoire exécutif du 28 Pluviôse dernier,

« L'Administration de ce lieu communal de Quimperlé, formée par les citoyens Bosc, président, Alain Capitaine, agent, Thomas Lhelgoualch, adjoint, Louis-Thomas Daubin, secrétaire greffier, accompagnés du citoyen Ollivier Guillou, commissaire du pouvoir exécutif,

« S'est rendue au lieu ordinaire de ses séances, en la maison commune, à 9 heures du matin.

« Au même lieu, se sont rendus le citoyen Rousseau, juge de paix, Le Corre, Barbé, Descourbes, J.-T.-M. Guermeur, Sauvée, aîné, Moudet, assesseurs, Le Grain, greffier ;

« Théophile-Marie Laënnec, président du tribunal correctionnel, Samson Bienvenu, commissaire du pouvoir exécutif près le même tribunal, Le Louédec, greffier ;

« Pierre Daveau, instituteur, accompagné de ses élèves ;

« Chardel, directeur de la poste aux lettres ;

« Hervo et autres notaires publics à cette résidence ;

« Onfroy, receveur des droits d'enregistrement ;

« Pollet, receveur des domaines nationaux.

« Au même lieu, se sont réunis les vieillards pères de famille, citoyens choisis par arrêté de l'Administration du 20 de ce mois, en exécution des articles 2 et 3 de l'arrêté du Directoire, et qui sont, savoir : Michel Paul, Martin, Plart, Le Blanc, Hyver, Broscellin, Cadelan, Josse, Le Maire, Bencle, Ourlit, aîné, et Nicolas Poirot, chacun muni d'une baguette blanche.

« Ceux-ci précédés de quatre jeunes gens fréquentant les écoles primaires, savoir :

« Pierre-René Guermeur, portant, au haut d'une houlette blanche en forme de bannière, un écriteau sur lequel on lit : *La souveraineté réside essentiellement dans l'universalité des citoyens ;*

(1) L. 304.

« Sur l'écriteau de la seconde bannière, portée par Hyacinthe Le Guern, est écrit : *L'universalité des citoyens français est le souverain* ;

« Sur la troisième, portée par Olivier Ollivier : *Nul ne peut, sans une délégation légale, exercer aucune autorité ni remplir aucune fonction publique* ;

« Sur la quatrième, portée par Jacques Le Grain, est écrit : *Les citoyens se rappelleront sans cesse que c'est de la sagesse des choix, dans les assemblées primaires et électorales, que dépendent principalement la durée, la conservation et la prospérité de la République*.

« A 10 heures précises, les vieillards dénommés ont, précédés des jeunes gens désignés, formé la sortie et marché sur deux rangs, suivis de fonctionnaires publics présents et d'un grand concours de peuple, par une promenade civique dans la ville, vers l'autel de la patrie, placé au pied de l'arbre de la liberté, sur la place d'Armes. En ce lieu communal, entouré de verdure, surmonté d'un drapeau tricolore, au pied de ce drapeau, se trouve placé le livre de la Constitution, ouvert à l'endroit de l'article : Du droit de l'homme et du citoyen.

« Ce cortège a été, à la porte de la maison commune, devancé et escorté par un détachement de la garde nationale et de la troupe de ligne en garnison en cette place, sur deux lignes, précédé par des tambours et autres instruments de musique militaire, et de musettes champêtres.

« Ce cortège arrivé devant l'autel de la patrie, les défenseurs de la République ont, en formant le rond, cerné l'enceinte. Aussitôt, les quatre jeunes gens porteurs des bannières les ont placées à chaque des quatre coins de l'autel de la patrie.

« Les vieillards se sont assis, en se rangeant en demi-cercle, devant le même autel ; après eux, se trouvent placés les fonctionnaires et grand nombre d'autres citoyens et citoyennes, y conduits par leur patriotisme.

« La gaieté de la cérémonie s'est manifestée par un chant civique, analogue à l'objet de la fête, et par un hymne patriotique, chanté par le citoyen Daveau, instituteur.

« Dans un interacte, les vieillards se sont avancés au milieu de l'enceinte, près l'autel de la patrie, où, réunissant leurs baguettes, ils en ont formé un faisceau, qu'ils ont lié d'un ruban tricolore, que le citoyen Poirot, doyen d'âge, monté sur les degrés de l'autel, y a déposé à côté du livre de la loi, en adressant ensuite à l'assemblée les phrases suivantes, à haute et intelligible voix :

« La souveraineté du peuple est inaliénable.

« Comme il ne peut exercer par lui-même tous les droits qu'elle lui donne, il délègue une partie de sa puissance à des représentants et à des magistrats, choisis par lui-même ou par des électeurs qu'il a nommés.

« C'est pour se pénétrer de l'importance de ces choix, que le peuple se rassemble aujourd'hui. »

« Le citoyen Bosc, président de l'Administration, monté sur les mêmes degrés de l'autel de la patrie, a, par ces mots, répondu aux vieillards, aussi à haute et intelligible voix :

« Le peuple a su, par son courage, reconquérir ses droits trop longtemps méconnus ; il saura les conserver par l'usage qu'il en fera, il se souviendra de ce précepte, qu'il a lui-même consacré par la charte constitutionnelle, que c'est de la sagesse des choix dans les assemblées primaires et électorales que dépendent principalement la durée, la conservation et la prospérité de la République. »

« Dès le commencement de ces lectures, l'on a vu arriver l'Agent national de la commune de Tréméven, l'Adjoint de la commune de Mellac, accompagnés des cultivateurs de leurs communes, en assez grand nombre, et se rangeant autour du même autel de la patrie, en vue de concourir à cette fête, pour la célébrité de laquelle ils ont joint des gages à ceux achetés par l'Administration cantonale, à Quimperlé, pour être, dans l'après-midi de ce jour, distribués aux vainqueurs à la course et dans les luttes.

« Le Commissaire du pouvoir exécutif a monté sur les degrés de l'autel, d'où il a donné lecture de la proclamation du Directoire exécutif du 28 Pluviôse dernier.

« Le Commissaire a été remplacé par l'Agent national, qui a, concurremment avec l'Adjoint, donné lecture de la loi du 15 de ce mois, portant que l'armée française, au Capitole, a bien mérité de la patrie et du message du Directoire exécutif du 13.

« Des chants patriotiques, recommencés par le citoyen Maréchal, et répétés par les assistants, se sont fait entendre. Finalement, deux des jeunes gens désignés ont pris, l'un le livre de la Constitution, l'autre le faisceau de baguettes blanches, en devançant les magistrats du peuple, suivis des vieillards et autres citoyens à la maison commune, où ils les ont déposés sur le bureau, où le procès-verbal a été clos et souscrit, en renvoyant à l'après-midi, pour les courses, les luttes et danses, sur des localités commodes et propres, tant sur prairie hors ville que sur la place d'armes et dans les salles de la maison commune.

« Rédigé et arrêté, les jour et an que dessus, à midi précis. »
(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

Sommaire de la livraison du 5 Janvier 1897.

I. Carmen séculaire, S. S. LÉON XIII. — II. L'Eglise. Histoire du dogme, l'évolution des idées, P. J.-V. BAINVEL. — III. Quelques Notes sur la géogra-

phie agricole de Madagascar, UN MISSIONNAIRE. — IV. — La Question Dionysienne, P. L. DE GRANDMAISON. — V. De la Rime française, sa nature (cinquième article), P. V. DELAPORTE. — VI. Découverte d'une bulle de Jules III, P. H. LAMMENS. — VII. M. A. Vandal, de l'Académie française, P. H. PRÉLOT. — VIII. M. Gladstone théologien, P. H. BRÉMOND. — IX. Théophile, un modèle de domestique malgache, P. V. FONTANIÉ. — X. Revues, P. J. BRUCKER : Questions scripturaires. — XI. Livres : J.-B. Aubry ; Mgr d'Hulst ; Semeur vendéen ; A. Fritsch ; R. Décrouille ; Abbé Vandepitte ; J. P. Durand ; Dr P. J. Joire ; A. de Valdespoir ; E. Occre ; P. de la Gorce ; Commandant Rousset ; Général Niox ; P. J. Rochette. — XII. Principaux événements du mois.

Dans son numéro du 1^{er} Janvier, *La Quinzaine* donne d'abord une étude du Dr FERRAND, de l'Académie de Médecine, sur *le Prophétisme et l'Hystérie*, où la rigueur scientifique la plus exacte s'allie aux enseignements traditionnels de l'Eglise. De très piquantes et anecdotiques recherches de M. Paul GAULTIER viennent ensuite, puis un très solide article de M. Paul TURION sur *la Révolte de Cuba*. M. Louis DIMIER, à propos de la publication des *Mémoires de Trochu*, trace un portrait de ce général. Dans sa *Chronique dramatique*, M. SAINT-AUBAN analyse *l'Evasion de M. Brieux*. Le roman *Oiseaux de passage* de Jean ROLLY approche de sa fin. Enfin, à partir de ce numéro, M. Georges FONSEGRIVE reprend, sous le titre *les Livres et les Idées*, ses chroniques mensuelles. La première de ces chroniques a pour titre : *La Science, la Croyance et l'Apologétique moderne*.

LE QUINIUM LABARRAQUE, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un médicament tonique et digestif qui fortifie les estomacs délicats ou affaiblis.

« L'administration du vin de Quinium continuée pendant quinze jours, un mois et même plus, selon le degré de détérioration physique à laquelle les malades étaient parvenus, a produit une *tonification graduelle, une augmentation de puissance digestive*, et par suite un mieux être si rapide qu'on ne pouvait douter de l'action du Quinium. »

(*Annuaire de médecine pratique.*)

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

ALFRED MAME & FILS, ÉDITEURS, A TOURS

PRÉCIS DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE

PAR LE R. P. WILMERS, S. J.

ANCIEN PRÉFET DES ÉTUDES A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE POITIERS

Un volume in-8° de 600 pages. — Prix : broché, 7 fr. 50.

Ce livre est destiné à tous les esprits cultivés, croyants ou incrédules, qui cherchent en peu de pages l'exposition précise et les preuves des vérités enseignées par la théologie catholique. Tout en étant plus court que certains catéchismes, ce précis est cependant plus complet ; c'est un ouvrage d'un autre ordre. Le catéchiste peut se contenter d'enseigner les dogmes, le théologien doit en établir la preuve, les défendre contre les malentendus de l'ignorance et les objections de l'hérésie ou de la mauvaise foi, en montrer l'enchaînement, les rapports et les conséquences.

DOMAINE DU CLUB, PORTETS (Gironde)

A. PEYCHÈS

VINS ROUGES	la barrique.	VINS BLANCS	la barrique.
Saint-Georges, 1893.	150 f.	Graves, 1892.	150 f.
St-Laurent (Médoc), 1892.	225	Cérons (vin de Messe),	200
Clos du Club, 1892.	300	Barsac, 1891.	300
Listrac, 1891.	400	Sauternes, 1891.	500
Margaux, 1891.	500	Fine Champagne, de 4 à 10 f. le litre.	

Prix-Courant Général envoyé franco sur demande.

J.-B. TANGUY, Représentant à LAMBÉZELLEC (Finistère).

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable *chronomètre*, à partir du prix minime de **30 francs**, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUIBOURG**, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre **OMÉGA.**

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en nickel, en acier, en argent et en or, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la Médaille d'Or, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des Couverts Christofle. La gravure ou un écriin est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX DE BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste franco en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

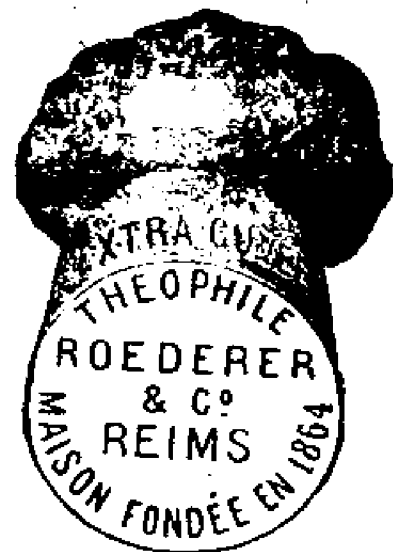
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux
de tomber et
les fait repousser

Emploi très agréable. — Parfum exquis.
Le Flacon : 3 fr. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 fr.
Dépôt Général : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M^{me} V^{ve} LE JAMTEL**,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).



THÉOPHILE ROEDERER & Co

VINS DE CHAMPAGNE

REIMS

MAISON FONDÉE EN 1864



BON-PRIME

*Semaine Religieuse
de Quimper,*

à détacher et à envoyer à **M. L. DUGARDIN**, Artiste Peintre, Directeur de la Société de Reproductions artistiques, 9, Boulevard Rochechouart, 9, à Paris.

Par suite d'un traité passé avec la Société parisienne de Reproductions artistiques, 9, Boulevard Rochechouart, dont les œuvres ont été si souvent remarquées dans les expositions parisiennes, nous pouvons offrir gratuitement, à tous nos lecteurs, un bon-prime qui donne droit gratuitement à un portrait peint à l'huile sur panneau en bois. Il suffit de renvoyer ce Bon-prime à **M. DUGARDIN**, avec une photographie bonne épreuve. La photographie étant détachée n'est pas rendue. Joindre 1^{fr} 50 pour les frais de port et d'emballage.

L'Administrateur-Gérant : **AR. DE KERANGAL**.

Quimper, typographie de **KERANGAL**, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à **M. le chanoine ROSPARS**, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à **M. DE KERANGAL**, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. I. Le Saint Nom de Jésus.

II. *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Œuvre de N.-D. de Salut ; Communication de l'Évêché ; Ligue de défense sacerdotale ; Nécrologie ; Sées : Mort de Mgr Trégaro.

III. *Nouvelles du monde*



catholique : Paris : Cause de béatification des Martyrs d'Arcueil ; Une leçon méritée ; Encore un complot maçonnique déjoué.

IV. *Saint Yves dans le diocèse de Quimper* (à suivre).

V. *Bibliographie*.

VI. *Annonces et avis divers*.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 17 Janvier. — 2^e Dimanche après l'Épiphanie. Fête du Saint Nom de Jésus. Double de 2^e classe. Blanc. Mémoires de s. Antoine, Abbé, et du Dimanche. Aux Vêpres, mémoires : 1^{er} du suivant, 2^e de s. Paul, Apôtre, 3^e de s. Antoine, 4^e du Dimanche, 5^e de s^{te} Prisca, Vierge, Martyre.

Lundi, 18. — Chaire de s. Pierre à Rome. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 19. — S. Canut, Roi, Martyr. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 20. — S. Fabien et s. Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.

Jeudi, 21. — S^{te} Agnès, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Vendredi, 22. — S. Vincent et s. Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 23. — Les Epousailles de la Très Sainte-Vierge. Double-majeur. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Sauveur, Brest du 9 au 18 Janvier.
Carhaix du 19 au 23 Janvier.

Le Saint Nom de Jésus.

Vous connaissez la puissance d'un nom sur le cœur des rois et des princes de la terre, quand ce nom leur rappelle quelque grande affection, quelque grand dévouement, quelque grand service. Il leur suffit de l'entendre, pour qu'ils ouvrent leurs mains libérales et répandent leurs faveurs. Or, le nom de Jésus est le nom du Fils unique du Roi des rois volontairement immolé, pour rendre à son Père une gloire égale à celle que le péché lui a ravie. — Comment Dieu pourrait-il résister à la puissance de ce nom et refuser quelque chose à ceux qui l'invoquent ?.... Aussi le Sauveur nous a-t-il dit, avant de consommer son sacrifice : « Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. »

Vous entendez : Jésus n'excepte rien : rien des maux dont nous voulons être délivrés, rien des biens que nous pouvons légitimement désirer, rien des grâces nécessaires à notre sanctification et à notre salut. Par la puissance de son nom, nous sommes certains de tout obtenir. Voilà pourquoi l'Eglise nous apprend à terminer nos prières par cette formule : *Per Dominum nostrum Jesum Christum.*

Mais c'est surtout le bien suprême, l'éternel repos en Dieu, l'éternelle vision et jouissance de Dieu qu'il faut demander par Jésus : car il en a pris possession, non seulement pour lui-même, en faisant triompher son humanité sainte à la droite du Père, mais pour tout le genre humain qu'il appelle à sa suite....

« Nous n'avons qu'à suivre avec confiance les traces de son sang, pour arriver à la porte du vrai Saint des saints : *Habentes fiduciam in introitu sanctorum, in sanguine Christi.* » Et pour que cette porte s'ouvre devant nous, il nous suffira de pousser ce cri de foi et d'amour : « Jésus ! Jésus ! doux Jésus ! »

Et alors nous entrerons dans l'éternelle demeure où nous continuerons à chanter, sans fin, la gloire du Roi Sauveur, pendant que les réprouvés qui se sont tus sur la terre, rempliront les abîmes de cette plaintive confession : *Non est in alio aliquo salus !* Et ainsi sera accomplie cette parole de l'Apôtre annonçant l'universelle gloire du nom de Jésus : *In nomine Jesu omne genu flectatur, caelestium, terrestrium et infernorum.*

Nous n'attendrons pas les suprêmes révélations du désespoir pour comprendre la puissance et la gloire du nom de Jésus. C'est en lui que chacun de nous cherchera son salut et sa perfection ; c'est par lui aussi que nous demanderons le salut des sociétés, ravagées par l'incrédulité et le vice et menacées de guerres intestines, qui les extermineront plus sûrement que le choc des armées sur les champs de bataille. Peuples, défiez-vous des noms de Sauveur qui courent le monde. Ni les ambitieux couronnés, ni les hommes de fer, ni les renards politiques, ni les charlatans à prestiges, ni

l'alliance armée des Etats, ni leur intervention pacifique dans les querelles de la misère et de la richesse, du travail et du capital, n'empêcheront les sociétés de s'effondrer, si elles n'ont recours à l'unique Sauveur, le Roi Jésus. Il a fait ses preuves en transformant le monde, à l'heure où l'antique humanité achevait l'expérience de ses égarements et de sa corruption. Il a remplacé par une doctrine élevée et pure les triviales et monstrueuses erreurs qui enténébraient l'esprit humain, il a soumis les instincts révoltés et les passions déchainées au joug d'une loi sainte. Plus que par sa doctrine et par sa loi, il a, par ses exemples et par sa grâce, ramené le genre humain sur la voie des destinées éternelles. Nous lui devons tout ce qu'il y a de juste et de saint dans la vie des sociétés humaines. C'est à Lui seul qu'il appartient de rajeunir et de féconder ces germes de vie, à Lui seul de conjurer les périls de mort ; « car sous le ciel, aucun autre nom que le sien n'a été donné aux hommes qui soit pour eux le nom d'un Sauveur : *Nec enim aliud nomen est sub caelo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri.* »

(R. P. MONSABRÉ.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 17 Janvier*, à 7 h. 1/2 du soir, réunion mensuelle des Confréries de l'Adoration perpétuelle et de la Communion réparatrice. — Procession du Très Saint-Sacrement.

Salut solennel. Lecture de l'Acte de consécration au Sacré-Cœur, à l'occasion du 25^e anniversaire du Vœu national.

Une quête sera faite pour l'œuvre de Montmartre.

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche prochain, 17 Janvier*, à l'issue des Vêpres, qui seront chantées à 3 heures, Procession du Saint-Sacrement dans l'intérieur de l'église ; Salut solennel.

Avant la bénédiction, Acte de Consécration au Sacré-Cœur de Jésus, en union avec les fidèles réunis, ce jour-là, dans la Basilique de Montmartre, pour la célébration du 25^{me} anniversaire du Vœu National.

— *Jeudi, 21 Janvier*, à 8 h. 1/2, une Messe sera dite, en l'église Saint-Mathieu, pour l'Eglise et pour la France.

L'Adoration, dans la paroisse, aura lieu, du *Dimanche 24*, au *Dimanche 31 inclusivement*. Le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée, durant ces huit jours.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, l'ordre et l'horaire des prédications.

Les instructions bretonnes seront données par M. Abhervé-Guéguen, recteur de Coray ; les instructions françaises par le R. P. de Bigault, Jésuite, de la maison du Mans.

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — *Dimanche prochain, 17 Janvier*, la réunion annuelle de l'Œuvre N.-D. de Salut sera présidée par Monseigneur, à l'Evêché, à 1 h. 1/2.

M. Fléiter, Vicaire général, Directeur de l'Œuvre, invite les associés à y assister.

Communication de l'Évêché. — Monseigneur l'Évêque de Quimper et de Léon invite le diocèse tout entier à s'unir aux cérémonies commémoratives qui auront lieu, le *Dimanche 17 Janvier*, dans la Basilique de Montmartre.

A cette date, il y aura 25 ans que le Cardinal Guibert, de pieuse mémoire, adopta et sanctionna, par son autorité, le vœu fait au nom de la France — *Gallia penitens ac devota* — d'ériger au Sacré-Cœur de Jésus un monument expiatoire, sur la colline de Montmartre, à Paris.

Le Souverain Pontife a daigné bénir le projet de célébration de ce Jubilé du Vœu National, « qui nous a déjà obtenu de grandes grâces, et qui reste la plus ferme espérance de tous les cœurs français et chrétiens. »

Monseigneur l'Évêque autorise MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers à donner, Dimanche prochain, 17 Janvier, soit après la Messe ou à l'issue des Vêpres, un Salut solennel, au cours duquel on réciterait l'Acte de Consécration au Sacré-Cœur.

Nous croyons devoir d'abord donner le texte du « Vœu National au Sacré-Cœur de Jésus », tel qu'il fut formulé, en 1872, et qui sera renouvelé solennellement, dimanche 17, dans la Basilique de Montmartre, par S. Em. le Cardinal Richard, Archevêque de Paris:

« En présence des malheurs qui désolent la France, et des malheurs plus grands peut-être qui la menacent encore ;

« En présence des attentats sacrilèges commis à Rome contre les droits de l'Eglise et du Saint-Siège, et contre la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ ;

« Nous nous humilions devant Dieu et, réunissant dans notre amour l'Eglise et notre Patrie, nous reconnaissons que nous avons été coupables et justement châtiés.

« Et pour faire amende honorable de nos péchés et obtenir de l'infinité miséricorde du Sacré-Cœur de Jésus-Christ le pardon de nos fautes, ainsi que les secours extraordinaires qui peuvent seuls délivrer le Souverain Pontife de sa captivité, et faire cesser les malheurs de la France, nous promettons de contribuer à l'érection à Paris, d'un sanctuaire dédié au Sacré-Cœur de Jésus. »

Dans les familles, les communautés et les paroisses, on pourra — en union avec la France assemblée dans la Basilique du Sacré-Cœur, — réciter l'Acte de Consécration qui suit :

« O Christ Jésus, Fils du Dieu vivant, vrai Dieu et vrai homme dans l'Hostie sainte qui se cache dans ce tabernacle (ou exposé

sur cet autel), en mon nom et au nom de, je Vous reconnais librement et solennellement comme mon Souverain Seigneur et Maître, et comme Chef Suprême de la Patrie française.

« A ce titre, je Vous jure fidélité inviolable, mettant à votre service ce que je suis, ce que je possède, et ma vie même, s'il Vous plaît d'en disposer.

« Cœur Sacré de Jésus, régnez sur la France ! »

Ligue de défense sacerdotale. — L'avant-dernier numéro de la *Semaine religieuse* annonçait que, très probablement, l'affaire du *Procès des Prêtres Bretons* serait appelée à l'audience de la Cour de Cassation, le jeudi 8 Janvier.

En effet, ce jour-là, après expédition de plusieurs autres affaires graves et pour la plupart criminelles, la nôtre a été évoquée. La Cour était présidée par M. le président Lavy ; auprès de lui et sur les deux côtés de cette salle immense et magnifiquement décorée, siégeaient les dix-sept magistrats appelés à donner leur avis et à juger.

La première question traitée a été celle de Saint-Herbot. Nous ne la rappellerons pas : nous n'en avons, du reste, jamais parlé dans la *Semaine* qu'en termes très couverts, tant sont immondes les accusations portées contre les excellents prêtres, qui desservent la paroisse de Plonévez-du-Faou, dans laquelle se trouve la chapelle de Saint-Herbot ! Contentons-nous de dire que le tribunal de Versailles, dans cette affaire comme dans les deux autres qui suivront, avait, contrairement au droit, à l'usage et au simple bon sens, déclaré que, pour le prêtre, il y avait toujours indivisibilité, c'est-à-dire qu'il était aussi prêtre dans les actions les plus ordinaires et communes à tous les autres hommes, que dans les fonctions de son ministère sacré ; ainsi, aller, venir, saluer, manger et boire étaient des actes sacerdotaux, comme prêcher, confesser et dire la messe ! C'est à ces absurdités que l'on arrive par la théorie du tribunal de Versailles, et alors toutes les injures adressées à un prêtre relèvent au même titre de la Cour d'Assises, et il n'est plus libre, comme tout citoyen, de saisir, pour venger son honneur, la juridiction de son choix. Il y avait là une série de déclarations étranges : le prêtre était mis hors la loi !

Aussi avons-nous dû appeler de cet arrêt à la Cour d'Appel de Paris : là, la justice et le bon sens ont retrouvé leurs droits : par un jugement, très motivé, sur les déclarations nettes et lumineuses de M. l'Avocat général, la Cour d'Appel nous avait donné gain de cause.

Dans les trois jours qui suivirent, nos adversaires adressèrent un pourvoi en Cassation. Ils étaient, sans doute, résolus à lasser notre patience et à nous faire des frais : ni la patience, ni les fonds n'ont manqué au Comité de la Ligue de défense sacerdotale.

Nous ne pouvions pas être défendus en Cassation par notre éminent et dévoué avocat, M^e H. de Chamailard, qui ne peut pas plaider devant la Cour suprême, cela étant réservé à ceux qui en possèdent la charge et le monopole. Nous avons choisi M^e de Ramel,

avocat distingué, très au courant des choses de Bretagne, pour les avoir souvent défendues devant la Cour, et parfaitement digne, par la dignité de sa vie et ses convictions religieuses, de soutenir l'honneur du clergé et de l'Eglise.

Voici donc la disposition de la Cour : au fond, sous un tableau représentant Notre-Seigneur en croix, siège M. le président Lavy ; à sa droite et à sa gauche sont assis les autres juges, au nombre de dix-sept — tous semblent âgés — ; en face du Président, au fond de la salle et en dehors de l'enceinte réservée, est le banc de la défense, occupé par notre avocat. Nous sommes derrière lui.

A la Cour de Cassation, on ne procède pas comme dans les tribunaux ordinaires, où, souvent, tout se passe en plaidoiries plus ou moins passionnées, plus ou moins dans le sujet ou à côté, plus ou moins agressives et insolentes pour des tiers, qui n'ont rien à y voir ; ici, tout est mesuré, calme et digne.

Chaque partie remet, longtemps avant la fixation de l'affaire, un Mémoire sur le bien fondé de son attaque ou de sa défense. Nos adversaires avaient dû faire remettre ce Mémoire par leur avocat. Mais nous devons constater qu'il n'en a guère été question : leur avocat s'est éclipsé, et eux-mêmes n'ont point paru. M^e de Ramel avait fait un long et savant Mémoire, et il était là pour le soutenir. Nos adversaires, les Vibert et les Mareschaux, demandaient le maintien du jugement de Versailles ; nous, nous demandions le maintien de l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris.

C'est sur ces deux Mémoires et les articles parus dans le *Journal de Seine-et-Oise*, sous le titre de « *Paysages bretons* », que M. le Conseiller-rapporteur de Chérouane a lu lui-même un rapport, long, mais clair et précis. En écoutant cette voix faible et cassée, on avait la conviction que ce magistrat ne connaissait que le sentiment du droit, de la justice et de l'honneur. Tous les juges l'écoutaient avec une attention profonde : on voyait qu'ils comprenaient la gravité de cette affaire, de ce point de droit à fixer, et des conséquences qui suivraient.

La lecture terminée, M^e de Ramel prit la parole avec une grande distinction, mais il ne put que reproduire les arguments et les textes que nous avions déjà entendu exposer, à la Chambre Correctionnelle de Versailles et à la Cour d'Appel de Paris, par M^e H. de Chamaillard et M^e Jénouvrier, de Rennes.

Nous étions plein d'espoir.

M. l'Avocat général Puech donna ses conclusions, après un court exposé de l'affaire : elles furent dures, impitoyables pour le tribunal de Versailles. Pourquoi ne pas l'avouer ? Nous avons goûté, là, une joie qui n'était pas sans quelque malice. Il était, dès lors, certain que nous allions gagner notre procès.

La nuit était venue ; la grande salle, éclairée par de simples lampes, était plongée dans une demi-obscurité, et cela ajoutait quelque chose de mystérieux et de sombre à la situation.

Les dix-sept juges se sont levés pour faire cercle autour du Président : ces instants, qui sont courts, paraissent bien longs. Ils

remontent sur leur siège : le Président lit l'arrêt de la Cour : — M^e de Ramel et nous, nous nous levons pour l'entendre — le pourvoi en cassation est rejeté.

La seconde affaire est celle de Messieurs les Recteurs et Curés du Finistère, contre le même *Journal de Seine-et-Oise*. Nos confrères qui ont tous reçu, il y a plus d'un an, quelques extraits lisibles de ces indignes calomnies, n'ont pas oublié le mouvement d'indignation dont ils furent saisis et qui établit, en moins de huit jours, la *Ligue de défense sacerdotale* dans tout le diocèse. Et cependant, nous avons dû remplacer par des points les horreurs qui ne peuvent se mettre sous tous les yeux.

Comme pour l'affaire précédente — celle de la chapelle de Saint-Herbot —, M. le Conseiller-rapporteur de Chérouane lut un long Mémoire : M^e de Ramel n'eut que quelques mots à ajouter, tant le rapport était favorable à notre cause ; M. l'Avocat général Puech se contenta de dire qu'il se ralliait absolument aux conclusions du rapport : la Cour ne délibéra même pas, et M. le Président lut l'arrêt qui cassait la sentence du tribunal de Versailles, confirmait la décision de la Cour d'Appel de Paris, et rejetait le pourvoi en cassation.

C'était notre seconde victoire. La troisième ne devait pas se faire attendre : identique à notre seconde affaire, la troisième affaire n'a pas duré deux minutes : et, un moment après, nous avons eu la grande joie de télégraphier cet heureux succès à M^e Jénouvrier, avocat à Rennes, représentant les intérêts, et défenseur de l'honneur des prêtres des autres départements de Bretagne.

Il ne s'agissait, il est vrai, que d'une question de compétence ; mais combien elle était importante ! Jugée contre nous, nous restions sans défense, pour le passé, et dans l'impossibilité de nous protéger, dans l'avenir : tranchée selon le droit et la justice, nous étions remis dans la loi, et nous pouvions en profiter.

C'est ce que nous allons faire au plus tôt.

La Cour de Cassation doit, d'ici quelques jours, nous fixer le tribunal de son ressort devant lequel nous citerons nos adversaires pour la question de fond : c'est là que seront jugées, réprimées et punies les offenses graves, lancées à profusion contre nous.

M^e Henri de Chamaillard veut bien encore nous accorder le secours de sa parole.

Nous avons demandé pour chaque Recteur et Curé une somme raisonnable ; nous avons réclamé pour les prêtres de Plonévez-du-Faou, plus odieusement outragés, des dommages et intérêts plus considérables. Que statuera le futur tribunal ? nous l'ignorons : mais il nous rendra justice, et nous attendons surtout de lui, le plus grand des biens, l'honneur !

La *Semaine* donnera, dès que nous les aurons nous-mêmes, tous les renseignements possibles sur la suite de cette affaire.

Nos confrères, qui sont tous ici pris à partie, voudront soutenir leur propre cause de leurs prières, et par l'envoi direct à l'Evêché de leur cotisation annuelle de 2 francs.

L. R.

Nécrologie. — SAINT-POL-DE-LÉON. — M. le Principal du collège de Saint-Pol-de-Léon nous prie de recommander aux prières des anciens élèves de la maison et des lecteurs de la *Semaine religieuse*, l'âme de M. Jean Riguer, ancien professeur, rappelée à Dieu, dans la nuit du 4 au 5 Janvier dernier.

— QUIMPER. — Les Religieuses de l'Adoration perpétuelle de Quimper vous supplient très humblement de recommander à Dieu, au Saint-Sacrifice de la Messe et dans vos prières, l'âme de leur chère Sœur Louise-Estelle Fougeray, Sœur Marie du Saint-Sacrement, professe de chœur, décédée le 9 Janvier 1897, dans sa 83^{me} année et sa 44^{me} de religion, munie des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise.

R. I. P.

SÉEZ. — Mort de Mgr Trégaro. — Au moment où paraissait le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, nous apprenions la douloureuse nouvelle de la mort de Mgr Trégaro, évêque de Séz. Le vénéré prélat était, comme nous l'avons dit, depuis longtemps souffrant; mais une amélioration sensible s'était produite et faisait espérer une convalescence prochaine. Dieu en a décidé autrement.

Cette mort inopinée a produit une grande émotion dans toute la France catholique, qui admirait le beau caractère de Mgr Trégaro; dans la Bretagne, qui était justement fière de lui avoir donné le jour, et dans notre diocèse qui l'a vu souvent prendre part à nos belles manifestations religieuses, au Folgoët et à Notre-Dame des Portes. Aussi nos lecteurs voudront bien prier pour le repos éternel de cette vaillante âme épiscopale.

Mgr Trégaro (François-Marie), était né à Peillac (Morbihan), le 19 Juin 1824. Il fit sa théologie au Grand-Séminaire de Vannes, et fut ordonné prêtre en 1848. Aumônier de la flotte, il fut mis à l'ordre du jour de l'armée, à la bataille de Palikao, pendant la guerre franco-chinoise (1860). Il fut fait aumônier en chef de la Marine, et officier de la Légion d'honneur. Admis à la retraite, et nommé vicaire général du diocèse de Séz, il fut, par décret du 27 Septembre 1881, nommé coadjuteur de Mgr Rousselet, avec succession future, avec le titre d'évêque de Doliche, *in partibus*. Il fut préconisé le 18 Novembre 1881, et sacré le 25 Janvier 1882. Il devint évêque titulaire, le 31 Janvier de la même année.

Mgr Bécé, évêque de Vannes, qui fut l'ami intime du vénéré défunt, dans une lettre émue qu'il adresse à son clergé, après avoir rappelé son apostolat parmi nos marins, parle ainsi des principales œuvres auxquelles, durant son épiscopat, Mgr Trégaro travailla avec son ardeur bien connue :

« L'instruction chrétienne de l'enfance et de la jeunesse fut une de ses premières et principales préoccupations. Mentionnons seulement la fondation de deux écoles, dont l'une porte son nom et est florissante. L'autre a rendu aussi d'importants services aux

familles chrétiennes d'Alençon. Il prit également à cœur la restauration de sa Cathédrale, un des plus beaux monuments de l'art religieux dans la province ecclésiastique de Normandie, qui en possède tant d'autres non moins remarquables. A cet effet ses diocésains rivalisèrent avec lui de générosité. »

Est-il besoin de rappeler ici l'énergique attitude prise par Mgr Trégaro vis-à-vis des Pouvoirs publics, pour revendiquer les droits de Dieu et la liberté de l'Eglise ! Assurément, comme saint Paul, il eût pu, sans présomption, se rendre le consolant témoignage *d'avoir combattu le bon combat et gardé la foi*. Il nous est permis d'espérer qu'il a reçu ou qu'il ne tardera pas à recevoir la *couronne de justice, que le juste Juge a promis de décerner à tous ceux qui aiment son avènement*. (2^e Ep. à Tim., IV, 7-8.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Malgré les bruits alarmants répandus récemment au sujet de la santé du Saint-Père, Léon XIII continue à se bien porter et à vaquer à toutes ses occupations ordinaires.

Il vient d'adresser à S. Em. le cardinal Richard une lettre très importante concernant le Jubilé du Vœu national, qui sera célébré le 17 Janvier, à la Basilique de Montmartre.

Tous les catholiques de France se réjouiront de cette bonne nouvelle et qui nous montre le Pape daignant s'associer lui-même aux fêtes jubilaires de l'œuvre du Vœu national.

Un nouveau deuil vient de frapper le Sacré Collège : le cardinal San-Felice, archevêque de Naples, est mort. Il était un des prélats les plus populaires; popularité uniquement acquise par ses vertus et son dévouement. Il jouissait, à cause de cela, d'une autorité incomparable dans tout le pays napolitain. Après le choléra, pendant lequel son peuple avait admiré sa charité, son oubli de soi-même, les Napolitains lui firent cadeau d'une magnifique croix pectorale. Le cardinal San-Felice la donna au cardinal Lavignerie, qui était venu à Naples quêter pour l'œuvre anti-esclavagiste. Les habitants de Naples la rachetèrent plus de 20,000 fr., et la reportèrent à leur archevêque.

Ce trait en dit long et permet de croire aux récits des journaux, qui nous rapportent que son diocèse est dans la consternation depuis la nouvelle de sa mort.

PARIS. — Cause de béatification des Martyrs d'Arcueil. — Son Em. le Cardinal Richard, Archevêque de Paris, vient de constituer le tribunal ecclésiastique chargé d'instruire la Cause du R. P. Captier et de ses compagnons. Il s'agit, on le sait,

des maîtres et employés du collège des Pères Dominicains d'Arcueil (près Paris), qui furent mis à mort, pendant la Commune, en 1871. Nous citons cet extrait de la demande adressée par le Postulateur de la Cause :

« Il expose humblement à Votre Eminence, que les susdits serviteurs de Dieu, après avoir pratiqué, selon leur condition, soit les vertus religieuses, soit les devoirs de la vie chrétienne, eurent à endurer les souffrances d'une étroite prison, les humiliations, les insultes, les privations de tout genre pour Jésus-Christ, et supportèrent tout cela avec patience, pendant plusieurs jours. Enfin, le vingt-cinquième jour du mois de Mai de l'année 1871, soutenus par leur piété sacerdotale ou par leur fermeté chrétienne, ils subirent pour la Religion une mort cruelle, mais précieuse devant Dieu et devant les hommes. Aussi, l'opinion universelle et constante leur attribua si bien la renommée de la sainteté et du martyre, qu'on leur donna spontanément le nom de *Martyrs d'Arcueil*, sous lequel ils sont désignés, et que plusieurs fidèles pieux, implorant leur patronage, ont obtenu de Dieu des grâces insignes.

Comme cette réputation de sainteté et de martyre, loin de décroître, ne fait que se développer de jour en jour, même parmi les personnages doctes et considérables par leur situation, on a pensé que le Saint-Siège Apostolique pourrait décerner à ces serviteurs de Dieu, les honneurs de la béatification et de la canonisation solennelle.

C'est pourquoi le susdit Postulateur, n'ayant en vue que la gloire de Dieu, qui ne cesse de se montrer admirable dans ses Saints, prie avec instance Votre Eminence de vouloir bien ordonner le procès ordinaire sur la réputation de martyre et de miracles de ces serviteurs de Dieu, conformément aux Constitutions des Souverains Pontifes. Un délai plus prolongé aurait pour conséquence, par suite de la mort des témoins, la disparition des preuves les plus utiles à la Cause. »

Les personnes qui ont connu l'un ou l'autre des martyrs d'Arcueil, qui possèdent des lettres écrites par eux, ou qui peuvent donner quelques renseignements, si minimes soient-ils, sur leur vie, leurs souffrances, leur mort, sur les grâces obtenues par leur intercession ou sur la dévotion privée des fidèles à leur égard, sont instamment priées d'en faire part au R. P. Faucher, des Frères-Prêcheurs, 123, Grande-Rue, à Sèvres (Seine-et-Oise), Postulateur de la Cause.

Une leçon méritée. — Sous prétexte qu'il est tailleur d'habits, lisons-nous dans la *Croix du Lot*, Léon Baboulène s'est permis de tailler des bavettes aux dépens de M. l'abbé Robert, aumônier du couvent des Sœurs de la Miséricorde, à Cahors.

On a beau être aumônier de la Miséricorde, il n'est pas possible de se laisser diffamer sans mesure, même par un chevalier de l'air. M. l'abbé Robert a déferé cette mauvaise langue aux tribunaux, en demandant, pour tout châtimement, qu'on le condamne à lui payer 1 fr. de dommages-intérêts.

Le tribunal fait droit à la demande de M. l'Aumônier, et il inflige de plus à Baboulène huit jours de prison, avec l'insertion du présent jugement dans deux journaux, au choix du plaignant.

De ce fait, nous tirerons une double moralité : l'une à l'usage

des gens qui aiment à manger du prêtre (c'est quelquefois un peu dur à digérer) ; l'autre à l'usage des prêtres qui se laissent manger sans rien dire. Défendez-vous et on vous laissera tranquilles.

Encore un complot maçonnique déjoué. — Un prêtre du diocèse d'Angoulême, M. l'abbé Madric, curé de Saint-Sornin, traduit devant la Cour d'assises, sous d'ignominieuses imputations, contre lesquelles protestaient et sa longue vie de prêtre irréprochable et leur invraisemblance même, était acquitté ces jours derniers.

Pendant plus de trois mois, il avait été tenu au secret. Et à l'audience, un des témoins à charge, un enfant, à court de mémoire, est venu répondre au président qui l'interrogeait : « Je ne me rappelle plus ce qu'on m'avait dit de dire. »

Le verdict d'acquiescement a été salué par des applaudissements prolongés, tant les débats avaient rendu palpable l'innocence de l'accusé. Remis en liberté, il a reçu dans les rues d'Angoulême des marques nombreuses de respect et de sympathie et des ouvriers lui ont envoyé, au Grand-Séminaire, un magnifique bouquet.

Enfin, son retour dans sa paroisse a été un triomphe ; la population presque entière était allée à sa rencontre, dix curés avec les principales familles des paroisses voisines s'étaient joints à elles ; puis, à l'église, après une allocution émise de M. le Curé-doyen de Montbron, qui a lu une lettre de Mgr l'Evêque d'Angoulême, tout à l'honneur du noble calomnié, celui-ci a prononcé des paroles de pardon, qui ont fait perler des larmes à bien des pauvres. (La Croix.)

Saint Yves dans le diocèse de Quimper.

(SUITE)

Depuis le 22 Mai de l'année dernière, nous ne sommes pas revenu sur ce sujet, que nous sommes cependant loin d'avoir épuisé. Nous continuerons de traduire dans les actes de la canonisation le texte intégral, quand il offrira de l'intérêt, et de donner un simple résumé des dépositions qui ne feraient que se répéter l'une l'autre, comme il arrive forcément quand des témoins différents ont à relater le même fait.

« Le 61^e témoin est Guénurêta, fille de Rivallon Maguet, de la paroisse de Sizun (1), au diocèse de Léon. Elle dit et paraît avoir trente ans ou plus. Interrogée sur les miracles opérés à l'invocation du seigneur Yves, elle prête serment, et aux questions d'un sérieux examen, elle répond qu'elle sait et se rappelle que, pendant une année, elle a été en proie à une folie furieuse, et dénuée de raison.

(1) De Sancto Scilliano : Saint Suliau est le patron de Sizun ; je ne vois pas, dans le diocèse de Léon, un autre patron de paroisse dont le nom se rapproche plus de celui-ci.

Son père, aujourd'hui défunt, vivait alors, et il la conduisit en pèlerinage à plusieurs Saints de Bretagne, pour obtenir sa guérison ; mais ce fut sans aucun résultat. Or, elle était dans un tel état de démence, qu'il fallait lui lier les pieds et les mains. Enfin, son père la conduisit en cet état au tombeau du seigneur Yves, dans l'église de Tréguier. Elle y fut pendant sept jours, toujours les pieds et les mains liés, et attachée à un poteau, parce qu'elle mordait tous ceux qu'elle pouvait atteindre. Or, le samedi, vers 9 h. (1), ces doubles liens se dénouèrent d'eux-mêmes, et elle expira, à ce que lui ont dit son père et d'autres personnes. Elle demeura au même lieu dans cet état de mort, depuis cette heure de none jusqu'après la grand'messe du lendemain dimanche. On l'enveloppa dans un drap qui lui servit de suaire, et qui fut cousu jusqu'à moitié. C'est à ce moment, que le père du témoin déclara qu'il vouait sa fille à saint Yves, comme il l'a plusieurs fois raconté ; il s'exprima en ces termes : « O saint seigneur Yves, je vous voue ma fille Guénuréta ; comment pourrai-je porter à sa mère de si tristes nouvelles, moi qui, pendant toute cette année, me suis donné tant de peine pour obtenir sa guérison ? » Aussitôt, le témoin fit un mouvement, et, à ce qu'ont rapporté son père et plusieurs autres personnes présentes, elle rejeta elle-même son suaire ; mais elle n'a pas elle-même souvenir de cette particularité. Cependant, elle se souvient de s'être vue débarrassée du linceul, et d'avoir aperçu près d'elle ce même objet. On lui fit alors connaître ce qui venait de se passer, c'est-à-dire ce qui vient d'être exposé ; un prêtre, Messire Alain Robin, alors vivant, mais aujourd'hui décédé, et un autre prêtre, lui mirent en main des cierges allumés qu'elle offrit avec son suaire au tombeau du seigneur Yves. Interrogée sur la date de l'événement, elle dit qu'il a eu lieu vers la Pentecôte, un dimanche, il y a dix-huit ans, et que les témoins ont été, avec son père et les deux prêtres déjà désignés, Adélice du Tronc, veuve Croetkisiou, tous actuellement décédés. Aux nouvelles questions qui lui sont faites, elle ajoute que tout cela est de notoriété publique dans la ville et le diocèse de Tréguier. »

Nous n'aurions pas à nous occuper du 63^e témoin, Rolland de Plechec, qui appartient au diocèse de Saint-Brieuc ; mais sa déposition a trait à la résurrection d'un Cornouaillais, qui figure lui-même comme 64^e témoin, et dont voici la déposition :

« Henri Olivier, de la paroisse de Plonévez, diocèse de Quimper, dit et paraît avoir quarante ans ou plus ; cité comme témoin à propos du miracle raconté par le témoin précédent, il prête serment, et aux questions précises de l'examen, il répond que, gravement incommodé par la chaleur du four qu'il avait allumé et entretenu, lequel four appartenait au seigneur Guillaume de Ploch, homme d'armes, dont il était le fournier chargé de cuire le pain, sortit pour se baigner dans l'étang de Ploulouan. Il quitta donc ses vêtements, entra dans l'eau, tomba par hasard dans un endroit

(1) Trois heures après midi, suivant notre manière actuelle de compter.

profond, et finalement disparut dans l'eau et mourut. Cela s'est passé vers l'heure de vêpres, un samedi, entre la fête de saint Jean Baptiste et celle de saint Laurent, il y a vingt-six ans, ou à peu près. Après le coucher du soleil, il se trouva dans la maison du dit seigneur, homme d'armes, se reprit à respirer, et alors il souffrait plus, lui semblait-il, que quand il était submergé. Ayant repris la vie, il entendit qu'on disait que Jeanne, femme de son maître, en apprenant qu'il était noyé, l'avait voué au seigneur Yves, qu'au moyen d'un long bâton on l'avait pris par les cheveux, tiré de l'eau, et porté à la maison, mais bien noyé et bien mort. Lui-même le croit fermement et c'est le bruit public à Ploulouan et dans le voisinage, dans la ville et le diocèse de Tréguier ; comme aussi qu'il a recouvré la vie à la prière du seigneur Yves et en raison de ses mérites. Henri Olivier ayant appris que sa maîtresse s'était dévotement prosternée et l'avait voué au seigneur Yves, fut envoyé dans les huit jours, et par cette dame elle-même, à l'église de Tréguier et y offrit un cierge de sa propre longueur, avec deux sous et six deniers. Les juges lui demandant qui l'a vu se baigner et disparaître dans l'eau, il répond que c'est une fille de service, nommée Nizète, et c'est à ses cris, croit-il, qu'accoururent ceux qui l'ont retiré de l'eau. A une nouvelle question, il répond qu'à la résurrection étaient présents sa maîtresse et beaucoup d'autres personnes maintenant décédées, Rolland, serviteur de l'homme d'armes son maître (celui-ci vivait toujours, car c'est le précédent témoin), et beaucoup de gens encore, mais il ne se rappelle plus qui.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

René HATON, Libraire-Editeur, 35, rue Bonaparte. Paris.
Librairie J. SALAÜN, à Quimper.

PETITES ETUDES pour aider à l'enseignement familial du Catéchisme, avec des résumés par demandes et par réponses, par M^{me} J. B. Un fort volume in-12, 570 pages, 3 fr. ; franco, 3 fr. 50.

Un des grands embarras des personnes qui font le catéchisme aux jeunes enfants consiste dans la difficulté que l'on a à se mettre au niveau de ces jeunes intelligences, de rendre vivants des termes abstraits, d'éclairer le dogme par des exemples, d'incruster efficacement les vérités religieuses dans des esprits plus prompts au divertissement qu'à la méditation.

Madame J. B. a l'expérience de ces obstacles, qui découragent parfois les meilleures volontés.

Approuvé par plusieurs évêques, cet ouvrage peut rendre les plus grands services à tous les catéchistes et nous le signalons à ce titre à ceux qui n'ont pas eu encore l'occasion de s'en servir.

Les personnes atteintes de maux d'estomac anciens, celles dont les digestions sont difficiles ou douloureuses voient en quelques jours les malaises disparaître, l'appétit devenir plus vif, et la constipation cesser par l'emploi du charbon du Dr Belloc, approuvé par l'Académie de médecine de Paris.

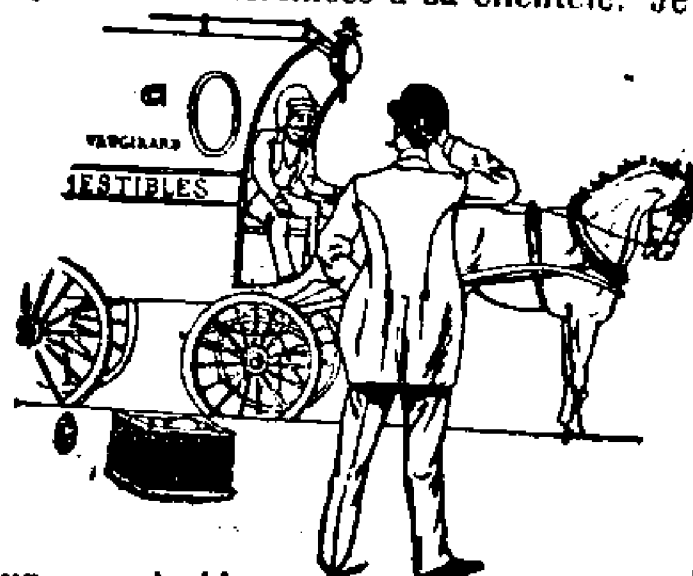
Le charbon de Belloc se vend en poudre 2 fr., et en pastilles 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies.

AVENTURE REMARQUABLE A PARIS-VAUGIRARD

Nous lisons dans *La Croix* de Paris :

Allô ! Allô ! Allô ! Allô ! qui m'appelle ? C'est le Directeur de *La Croix* de Paris qui vous prie, cher reporter, de vous rendre sur l'heure et sans plus tarder, chez M. Charageac, 193, rue de Vaugirard, chez lequel il est urgent que vous constatiez au plus tôt un fait qui semble devoir causer une certaine émotion dans le quartier.

Docile, je partis aussitôt, malgré la bise qui soufflait dur, et j'arrivai à destination. Je trouvai M. Charageac venant des Halles ; M. Charageac est un commerçant honorablement connu ; il est marchand de comestibles et doit, chaque matin avant le jour, aller renouveler les provisions destinées à sa clientèle. Je devine, me dit-il, le but de votre visite ; comme vous me voyez bien occupé en ce moment à enlever toutes mes marchandises de la voiture, entrez donc et ma femme vous mettra au courant de la situation. Avec une grâce charmante qui laissait percer la reconnaissance, M^{me} Charageac me mit au courant de l'état de son mari. Depuis longtemps ce dernier ressentait des douleurs de tête d'une violence telle qu'il lui semblait que tous les nerfs se nouaient, à d'autres moments, c'était comme



un grand vide qui lui laissait une sensation bizarre avec une absence complète de mémoire. Mon inquiétude croissait de jour en jour, continuait M^{me} Charageac, je tentais inutilement tous les moyens d'arrêter ce mal inexplicable sans pouvoir y arriver.

Une personne me remit un jour une brochure énumérant tous les heureux résultats obtenus par l'emploi des Pilules Pinck pour personnes pâles du Dr Williams. Je voulus faire une tentative et bien m'en prit. Une boîte de ces Pilules avait suffi pour arrêter les maux de tête et lui rendre l'aplomb qu'elle semblait avoir perdu. Un mois se passa quand une petite rechute survint. Je compris que j'avais suspendu trop tôt le traitement et je repris une nouvelle boîte ; même succès qu'à la première et depuis, tout va bien et je me réjouis en pensant qu'un peu de réclame pour ces bienfaisantes Pilules avait suffi pour nous les faire connaître, nous tirer d'ennui et nous rendre la joie avec la santé.

En m'autorisant à publier ces faits, M. Charageac me remercia de ma visite, assuré que son exemple serait suivi par beaucoup d'autres.

Comme le principe de cette médication est la régénération du sang et un tonique des nerfs, son action s'étend sur bien des maladies : anémie, rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc.

Les Pilules Pink redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement et ont une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. — En vente chez tous les pharmaciens, et au dépôt principal, MM. Gablin et Cie (ph. de 1^{re} cl.) 3, cité Trévisé, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

Sirop de Regnaud, Pâte de Regnaud, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris, et toutes pharmacies.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau *dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes*, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.
ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

DOMAINE DU CLUB, PORTETS (Gironde)

A. PEYCHÈS

VINS ROUGES	la barrique.	VINS BLANCS	la barrique.
Saint-Georges, 1893.	150 f.	Graves, 1892.	150 f.
St-Laurent (Médoc), 1892.	225	Cérons (vin de Messe),	200
Clos du Club, 1892.	300	Barsao, 1891.	300
Listrac, 1891.	400	Sauternes, 1891.	500
Margaux, 1891.	500	Fine Champagne, de 4 à 10 f. le litre.	

Prix-Courant Général envoyé franco sur demande.

J.-B. TANGUY, Représentant à LAMBÉZELLE (Finistère).

J. LE BIHAN, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir tant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉGIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les *Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

POUDRE BLEUE

Préparée d'après la méthode de PASTEUR
ANTISEPTIQUE NOUVEAU très sûr et sans danger, même entre les mains des enfants.

Soulagement immédiat et guérison certaine des maladies microbiennes :

Du **NEZ** : coryza, ozène (*punaïsie*), croûtes.

Des **YEUX** : ophtalmies (*enfants et adultes*), maladies des paupières, chute des cils, larmolement, picotements.

Des **OREILLES** : écoulements, eczéma, bourdonnements.

De la **FACE** : boutons, éruptions infantiles, teigne de lait.

De la **BOUCHE** et des **MUQUEUSES** : aphtes, muguet.

Dépôt général : F. PUCE, pharmacien à ANGERS (M.-et-L.), et toutes bonnes pharmacies.

PRIX : 3 FR. — Envoi franco contre mandat sur demande directe.

Des conditions spéciales sont faites aux communautés religieuses, grands et petits séminaires, maisons d'éducation, etc.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{re} V^{ve} LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

— DU —

Employ très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPÔT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

BON-PRIME

Semaine Religieuse
de Quimper.

PORTRAITS AU GRAYON-FUSAIN

La Société Générale des Artistes Parisiens, disposant de capitaux énormes, a résolu, dans un but de réclame, de faire **POUR RIEN**, et jusqu'à concurrence d'une somme de **cinq cent mille francs**, un certain nombre de **Portraits artistiques** vendus par elle jusqu'à ce jour 75 fr. Elle espère que cet **immense sacrifice** portera son fruit. Le portrait qu'elle offre, comme celui qu'elle vient d'adresser au **Tsar**, est au crayon-fusain, grandeur naturelle (40 cent. sur 50) ; il est signé de ses meilleurs artistes. — A partir de cette date du journal, et dans un délai de 40 jours, tous ceux qui enverront une **photographie** recevront la reproduction au crayon-fusain en grandeur naturelle. L'emballage devant être particulièrement soigné, joindre au Bon 4 fr. 95 (emballage et port). — La photographie modèle est rendue intacte. — Execution et ressemblance garanties. — **Détacher ce bon** et l'envoyer au Professeur d'ALBY, administrateur de la Société Générale des Artistes Parisiens, 141, Boulevard Magenta, Paris, pour recevoir cette **Belle Prime** franco de port et d'emballage jusqu'à domicile.

Nom et adresse :

(Gare la plus rapprochée.)

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. I. *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Quimper ; Nécrologie ; La persécution fiscale ; Œuvre de la sanctification du Dimanche.

II. *Nouvelles du monde catholique* : Paris ; M. l'abbé



Roussel ; M. le comte Yvert ; Les apparitions de Tilly ; Avis au clergé.

III. *Saint Yves dans le diocèse de Quimper* (à suivre).

IV. *Documents historiques* (à suivre).

V. *Bibliographie*.

VI. *Annonces et avis divers*.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 24 Janvier. — 3^e Dimanche après l'Épiphanie. S. Timothée, Evêque, Martyr. Double. Rouge. Mémoire du Dimanche, à la Messe.

Vêpres du suivant, avec mémoires de s. Pierre, Apôtre, de s. Timothée et du Dimanche.

Lundi, 25. — Conversion de s. Paul, Apôtre. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 26. — S. Polycarpe, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 27. — S. Jean Chrysostome, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 28. — S. Julien, Evêque (au *Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

Vendredi, 29. — S. François de Sales, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Samedi, 30. — S^{te} Martine, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine
Saint-Mathieu de Quimper..... du 24 au 31 Janvier.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — L'Adoration, dans la paroisse, aura lieu, du *Dimanche 24* au *Dimanche 31 inclusivement*. Le Saint-Sacrement sera exposé, toute la journée, durant ces huit jours.

Le matin, à 5 h. 1/2, instruction bretonne, par M. Abhervé-Guéguen, recteur de Coray, les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

Les sermons français seront donnés par le R. P. de Bigault, jésuite, de la maison du Mans. Instruction, chaque jour (excepté les dimanches), à 2 heures ; le soir, à 7 h. 1/2, chant des Complies, sermon et bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. Le R. Père prêchera, en outre, à la grand'messe, les deux dimanches.

Indulgence plénière pour tous ceux qui, s'étant confessés et ayant communie, feront une heure d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé.

— **CHAPELLE DES URSULINES.** — *Mercredi 27 Janvier*, fête de saint Jean Chrysostome, à 8 heures, messe pour les *Œuvres d'Orient* ; courte instruction, Bénédiction du T. Saint-Sacrement. Indulgence plénière pour les associés, aux conditions ordinaires. — *On quêtera.*

Œuvre de Saint-François de Sales. — Les Associés de l'Œuvre de Saint-François de Sales sont convoqués en Assemblée générale, Dimanche prochain, 24 Janvier, à 1 h. 1/2, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque de Quimper, en la salle synodale de l'Evêché.

QUIMPER. — Dimanche dernier, à l'issue de la grand'messe, les prières qui se font, chaque année, pour appeler les bénédictions de Dieu sur les travaux de nos assemblées législatives, ont été dites, à la Cathédrale de Saint-Corentin, sous la présidence de Mgr l'Evêque.

A la réunion du soir, M. le chanoine Coat, Curé-archiprêtre, devant un auditoire que nous aurions voulu plus nombreux, a rappelé la situation douloureuse où se trouvait, il y a 25 ans, la France, vaincue et humiliée. Quelques hommes de foi eurent alors la pensée de s'adresser à Celui « qui a fait les nations guérissables » et consacrèrent notre Patrie au divin Cœur de Jésus. C'est en mémoire de cet acte solennel que l'on renouvelle le Vœu National, en ce jour, qui en est le 25^e anniversaire.

En terminant, M. le Curé demande à ses paroissiens une aumône pour l'achèvement de l'église de Montmartre.

Après la procession du Très Saint-Sacrement, avant le Salut, l'Acte de consécration a été lu du haut de la chaire.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Chalm, ancien recteur de Loc-Eguiner, décédé à Saint-Thégonnec, le 19 Janvier.

M. Chalm (Jérôme), né à Cléden-Cap-Sizun, le 30 Mars 1825

ordonné prêtre le 17 Décembre 1853, fut successivement vicaire à Melgven, à Mellac, à Plounéventer, à Bannalec ; puis recteur de Loc-Eguiner. Il était démissionnaire, depuis le 26 Mars 1895.

R. I. P.

La persécution fiscale. — Les journaux annoncent des poursuites exercées, de tous côtés, contre les Congrégations religieuses pour réclamer l'inique taxe d'abonnement.

Dans notre diocèse, on signale les contraintes décernées, au nom du fisc, contre les Filles de la Croix et les Carmélites, de Brest, par le ministère de M^e Holley, huissier.

Nous attendons des détails.

Œuvre de la sanctification du Dimanche. — En donnant (n^o du 8 Janvier) les Statuts de « l'Œuvre de la sanctification du Dimanche », nous nous proposons de revenir incessamment sur cette importante question. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire les principaux passages du rapport, lu à la réunion des Dames de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, le 8 Décembre, qu'on a eu l'obligeance de nous communiquer.

Nos lecteurs trouveront intérêt et profit à ces conseils d'une sagesse toute pratique.

Dieu a établi une loi inviolable : c'est le repos dominical ; c'est la sanctification du dimanche.

Malheur aux individus, aux familles, aux nations, qui transgressent cette loi ! Et d'abord, permettez-moi de vous lire cette page, tombée d'une plume autorisée, sur l'esprit paroissial. Il m'a été donné de la lire, ces jours derniers.

« L'esprit paroissial, c'est cette adhésion, cette fidélité, cette affection pratique, que doit avoir tout bon chrétien pour sa paroisse. Il faut, sans doute, être catholique universel, mais en même temps catholique diocésain et très catholique paroissial.

« Le Pasteur suprême veut être obéi d'un amour et d'une obéissance qui arrivent jusqu'à Lui, en passant par les degrés hiérarchiques, c'est-à-dire, en passant par l'autorité de l'Evêque qui gouverne le diocèse, et du Curé qui régit la paroisse. Voilà ce qu'il ne faut jamais oublier, et ce qui fait voir l'indispensable nécessité de ce que j'appelle l'esprit paroissial.

« Or, cet esprit, comment doit-il se manifester ? D'abord par l'assistance ordinaire aux offices de la paroisse, que nous avons le devoir de préférer à tous les autres. Nous devons surtout assister à la messe paroissiale par excellence, c'est-à-dire, à la grand'messe. C'est là que le Pasteur nous parle, nous instruit, nous donne ses avis et ses conseils. Et il parle, ne l'oublions pas, en représentant de l'Eglise. Il est en quelque sorte l'Evêque, le Pape, le Christ pour ses paroissiens. Oui, c'est par lui que Jésus-Christ se met en rapport avec eux.

« L'esprit paroissial, en second lieu, doit se traduire par un dévouement absolu à toutes les œuvres paroissiales. Et à ce sujet, il est bon que nous sachions que la paroisse doit être le centre de tout. Les paroissiens ne doivent faire aucune œuvre de zèle indépendamment d'elle. Il ne faut pas que, dans une paroisse, les fidèles se séparent de

« leur Pasteur, pour agir sans lui. Ce serait vouloir faire du bien en dehors des conditions voulues par Dieu. Ce serait de l'excitation stérile. Toutes les œuvres doivent avoir un caractère paroissial.

« Faisons notre examen sur ces deux points, d'une extrême importance. Les offices paroissiaux, la grand'messe surtout, nous faisons-nous un devoir d'y assister ordinairement ? Si cette messe est délaissée par le peuple, n'en sommes-nous pas responsables ? Nous lui devons l'exemple.

« Quant aux œuvres paroissiales, leur donnons-nous notre première préoccupation dans notre zèle ? et à nos Pasteurs, apportons-nous tout le concours qu'ils sont en droit d'attendre de nous ? »

Travailler, le Dimanche :

Nous ne le faisons pas. Mais ne sommes-nous pas souvent la cause de travail, en donnant, trop tard dans la semaine, des commandes, et en exigeant que ces travaux nous soient rendus à jour fixe ?

Qui donnerait des réunions nombreuses, le dimanche ou le lundi, s'exposerait grandement à faire travailler, le dimanche ; et qui en donnerait, le samedi, exposerait aussi beaucoup ses invités et ses subordonnés à manquer à la sanctification du dimanche.

Ne choisissons donc aucun de ces jours pour nos réunions, à moins que nous n'y soyons forcés par des positions ou des circonstances tout-à-fait exceptionnelles.....

Vendre et acheter, le Dimanche :

Avez-vous remarqué, quand vous passez dans les rues, le dimanche, toutes ces charrettes à bras, de boulangers, qui circulent nombreuses ? Toutes ces charcuteries, où l'on est en foule, on peut dire, attendant son tour d'être servi ? Toutes ces boucheries, où retentissent de formidables coups de hache pour détailler la viande ?

Comment se fait-il que des maîtresses de maison, chrétiennes et pieuses, ne pensent pas à se prémunir, dans la semaine, et notamment le samedi, de toutes les provisions et denrées nécessaires pour le dimanche ? Serions-nous bien malheureux d'avoir, ce jour-là, un pain un peu moins frais, de la charcuterie coupée de la veille ? Si nous y portions attention, que de gens, ainsi occupés à nous servir, le matin du dimanche, auraient plus de loisirs pour vaquer à leurs devoirs religieux !

L'on voit encore, le dimanche, bien des apprentis et apprenties rapportant les confections, le repassage, le travail de la semaine. Pourquoi ne pas exiger de nos fournisseurs et ouvriers que tout soit rapporté le samedi ? L'on voit circuler des camions chargés de caisses, de colis, etc., les transporter à la gare, les répartir à domicile. N'y sommes-nous pas pour une part ? Veillons-nous à faire nos expéditions et à les recevoir, de façon à ce qu'il n'y en ait pas, le dimanche ?

Avons-nous réfléchi à ces malheureux facteurs, qui, comme des Juifs errants, marchent, et marchent, dimanches et fêtes, pour remettre et les lettres que nous recevons et celles que nous écrivons ? Avec un peu d'attention pour notre courrier, combien nous éviterions de pas aux pauvres facteurs ; de temps aux employés des postes. On écrit tant maintenant !... et sur ce nombre de lettres, même celles lancées le dimanche, combien d'inutiles ! combien d'insignifiantes ! combien peu de nécessaires !

Une autre question qui concerne encore la sanctification du dimanche et le repos dominical. Donnons-nous notre pratique aux fournisseurs qui ferment, le dimanche, ou bien inconsidérément au premier venu, à n'importe qui ? Ceci demande cependant réflexion. Pourquoi, par exem-

ple, ne pas faire gagner de préférence les gens du pays, de la localité ? des veuves, de jeunes ménages qui ont une petite famille à élever ; qui tâchent honnêtement de se tirer d'affaire, et qui ferment consciencieusement, le dimanche, plutôt que de nous adresser à des Juifs, à des étrangers, à ces succursales de grands magasins qui écrasent et tuent le petit commerce ; à ces bazars passants, où il faut payer comptant ; à ces grands magasins de Paris, d'où l'on n'expédie que contre remboursement, tandis que nous faisons attendre, indéfiniment parfois, nos petits fournisseurs de province ? Que de plaintes amères, et malheureusement trop fondées, il est donné d'entendre à ce sujet !

Apprenons à nos pauvres, aux familles que nous secourons, que nous patronons, auxquelles nous nous intéressons, et dont nous avons charge d'âmes en quelque sorte, à respecter le repos du dimanche et à le sanctifier.

Les avis qui suivent, d'un ordre un peu différent, témoignent également d'une grande expérience, fruit d'un long exercice de la charité et de l'apostolat. Nous nous reprocherions de les omettre.

Il est encore un sujet important sur lequel je veux attirer votre attention, Mesdames : c'est la langue bretonne, c'est le costume breton. L'une et l'autre sont d'une grande importance et comme deux barrières pour la conservation de la foi dans notre chère Bretagne. Laissons à nos bonnes et aux familles que nous assistons leur costume local et traditionnel ; ne cherchons pas à le leur faire quitter : loin de là, en les gageant, en les adoptant, exprimons-leur notre volonté formelle qu'elles le conservent. Laissons-leur l'emploi de leur langue et parlons la leur, si nous avons l'avantage de la savoir parler nous-mêmes. Je dis « avantage » avec intention ; car il est un fait certain, c'est que la classe élevée aura toujours plus d'influence sur la classe inférieure et attirera bien plus sa confiance, si elle sait lui parler dans sa langue.

Pour les pauvres que nous secourons, ne leur donnons pas nos vieux vêtements, tels que nous les portons. Nous contribuerions ainsi à les entraîner à se travestir en espèce de messieurs et de dames, et par suite à se déclasser. C'est déplorable. Une fois en ville et le costume perdu, ils ne veulent plus servir, ils ne veulent plus travailler la terre, ils ne rêvent qu'emplois et places, les grands centres, en attendant qu'ils aillent se perdre, pour la plupart, dans le gouffre de Paris.

Celles d'entre nous, Mesdames, qui possédons des propriétés dans les campagnes, là où il y aurait heureusement des écoles congréganistes, intéressons-nous y ; secondons les Sœurs de tout notre pouvoir. Mais ici il y aurait encore un écueil à éviter, même de la part des chères Sœurs, un peu emportées aussi par le courant du déclassement. Pas trop d'études, et plus d'ouvrages manuels ; mais des ouvrages manuels utiles : moins de broderies, de crochet, de ces petits ouvrages de fantaisie ; plus d'ouvrages essentiels. Que les jeunes filles sachent manier, sinon le fuseau, au moins le rouet, tricoter, raccommoder, tailler, coudre, laver, repasser. Que nos petites fermières et nos petites artisanes soient, en un mot, de bonnes femmes de ménage et non pas des demoiselles manquées.

Que nous dit la divine Sagesse pour dépeindre la femme forte ? « — Elle « cherche la laine et le lin ; elle travaille habilement de ses mains. » — « Ses mains s'attachent aux travaux rudes, et ses doigts prennent le « fuseau. »

Aimons à honorer de notre présence les distributions des prix dans ces écoles. Aimons à couronner nous-mêmes, non pas les prix pompeux de musique, de dessin, de style, de littérature, etc., mais bien plutôt

ceux d'instruction religieuse, de calcul, de tenue des livres de la ferme, de l'atelier, du magasin, de tricot, de couture, etc. De concert avec les Sœurs, pourquoi, au lieu et place de tous ces livres clinquants et bien insignifiants pour la plupart, ne donnerait-on pas, au moins pour une partie, des récompenses en objets utiles ? Enfin, Mesdames, faisons le bien sous toutes les formes possibles, soyons dévouées à notre chère France, qui, malgré ses hontes et ses défaillances présentes, reste néanmoins la fille aînée de l'Eglise, la nation privilégiée du Sacré-Cœur.

Faisons le bien avec un grand esprit de foi, pour la plus grande gloire de Dieu, pour le plus grand bien de notre prochain, sans nous rechercher nous-mêmes.

Faisons-le avec toute la constance, toute la persévérance, en un mot avec toute la ténacité bretonne.

Enfin, faisons-le avec patience, avec un grand abandon à la volonté de Dieu, sans nous lasser, sans nous décourager jamais. A nous le travail, la peine, la bonne volonté ; à Dieu seul le succès.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — Le 17 Janvier, à Montmartre. — Les cérémonies qui se sont succédé, à la Basilique du Sacré-Cœur, dimanche dernier, 25^e anniversaire du Vœu National, ont été belles et émouvantes. Nous regrettons de ne pouvoir en donner qu'un rapide aperçu.

Le matin, à 9 heures, Son Em. le cardinal Richard célébra la messe et présida les prières faites pour attirer les bénédictions de Dieu sur les travaux parlementaires. Hommes et femmes de tout rang se pressaient à ce pieux rendez-vous, faisant cortège aux sénateurs et députés catholiques, groupés à l'entrée du sanctuaire.

Après la messe, le vénérable archevêque lut, une première fois, l'acte de renouvellement du Vœu national.

L'après-midi, une foule aussi nombreuse que le matin et composée exclusivement d'hommes, au nombre de 6,000, remplissait de nouveau la Basilique. Autour du Cardinal, plusieurs évêques et prélats, de nombreux prêtres, religieux, représentants des œuvres ; et parmi les laïques, l'élite de la France chrétienne, hommes politiques, professeurs de l'Institut catholique, etc., etc.

Après les Vêpres et l'éloquent discours du R. P. Feuillette, la procession se développa dans l'église : en tête, derrière la croix, au rang d'honneur, comme c'était justice, s'avance la bannière de Patay, fièrement portée par le général de Charette et suivie d'une centaine de drapeaux, ornés de l'image du Sacré-Cœur ; parmi eux, la bannière d'Alsace-Lorraine, toujours en deuil, et celle de Bretagne, avec ses pures hermines. On remarque que, dans le chœur, Charette appelle près de lui le porteur des hermines de Bretagne, le comte de Chateaubriant.....

La formule solennelle de réparation et de consécration au Cœur

divin de Jésus a été ensuite lu à trois reprises : d'abord par le Cardinal et le clergé, au nom de l'épiscopat ; puis par les membres du Comité du Vœu National, et, enfin par le R. P. Lemius et tous les fidèles.

Puisse cette acclamation de la France « pénitente et dévouée », répondant aux suggestions du Cœur de Jésus, obtenir de Lui le pardon et le salut, et trouver « à cette source de toute grâce, — comme s'exprime le Souverain Pontife dans sa lettre au Cardinal de Paris, — le remède salutaire à tous ses maux, l'union de toutes les volontés pour l'intérêt commun et l'abondance de tous les biens qui font la véritable grandeur de la Religion et de la patrie ! »

M. l'abbé Roussel. — Le 11 Janvier, est mort, à Billancourt (Seine), M. l'abbé Roussel, fondateur très connu de l'Œuvre des Orphelins — Apprentis d'Auteuil.

Né en 1825, à Saint-Paterne (Sarthe), Louis Roussel fut d'abord apprenti puis employé de magasin ; il connut ainsi, par expérience, les dangers auxquels sont exposés les enfants et les jeunes gens de ces conditions.

Devenu prêtre, l'abbé Roussel était vicaire à Grenelle et aumônier militaire, lorsque, en 1865, il recueillit son premier vagabond ; huit jours après, il en hébergeait six. Pour se procurer un local, il se mit à quêter et put acheter, en 1866, à Auteuil, une maison délabrée, qui est devenue l'établissement si connu, où 16.000 orphelins et enfants moralement abandonnés de Paris et des départements ont reçu l'éducation religieuse et l'instruction professionnelle.

En 1878, l'Académie française décerna à l'abbé Roussel un prix Monthyon de 2.500 fr. Ce secours, avec la réclame qui en fut la conséquence, arrivait à point ; car, en ce moment, la dette du charitable prêtre était de 200.000 fr. Une souscription, ouverte par *le Figaro*, rapporta plus de 300.000 fr. L'œuvre était sauvée et continua de croître.

Violamment attaqué, il y a quelques années, par la presse irréligieuse, l'abbé Roussel en fut péniblement affecté, mais non abattu. Cependant, en 1895, cédant à l'âge et à la fatigue, il remit son œuvre entre les mains des Frères de Saint-Vincent de Paul.

Il est mort, à l'âge de 72 ans, après avoir eu la consolation de recevoir la visite du Cardinal Richard, qu'il put encore reconnaître, et la bénédiction du Saint Père que lui apporta un de ses confrères. Il a voulu être enterré à Auteuil, où ses funérailles ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse affluence de ses protégés et de ses amis.

Ce généreux bienfaiteur et ardent apôtre de l'enfance malheureuse a, sans doute, reçu la récompense de sa belle œuvre : car il était bien de ceux dont il est écrit :

Bienheureux celui qui a compris les besoins du pauvre et de l'orphelin ; au jour mauvais Dieu le délivrera. (Ps. 40, 1.)

M. le Comte Yvert. — Nous devons également un souvenir à un autre homme de bien, M. le comte Yvert, Secrétaire général de l'Union des Œuvres ouvrières, mort à Saint-Germain (Oise), après une longue maladie chrétiennement supportée. Lui aussi fut le défenseur constant des pauvres et des petits, dans ses discours et surtout son journal *Le Propriétaire chrétien*, dont le titre indique suffisamment le but : rappeler aux riches qu'il est de leur devoir strict de veiller aux intérêts éternels des travailleurs qu'ils emploient.

C'est à l'initiative de M. le comte Yvert qu'on doit les réclamations fréquentes présentées aux réunions des actionnaires de diverses Compagnies, en faveur du repos dominical.

Les apparitions de Tilly. Consultation théologique, par l'abbé J. BRETTE, docteur en théologie, chanoine de Paris, secrétaire général de l'Académie de droit canonique, Président de la Société des sciences psychiques, etc. Brochure in-8°. Prix : 1 franc.

« Cette étude, je le sais, va soulever des tempêtes ; mais je l'écris par devoir. »

Tels sont les premiers mots que M. le chanoine Brettes place en tête de son travail. Ils en disent l'importance et l'actualité.

Depuis le 18 Mars 1896, Tilly-sur-Seulles est le théâtre d'apparitions ininterrompues, qui produisent, dans le public, une émotion facile à comprendre.

Les faits sont certains : le nombre et la qualité des témoins ne permettent pas d'en douter. Ils sont extra-naturels : la reproduction très nette des apparitions dans les yeux des voyantes, et les élévations de Marie Martel le prouvent assez clairement.

La question délicate est de déterminer si ces apparitions sont divines ou diaboliques.

Monseigneur l'Evêque de Bayeux est le seul juge compétent dans l'espèce ; et il n'a pas encore rendu son jugement. Le clergé, imitant son exemple, s'est tenu sur une prudente réserve ; mais, l'enthousiasme de beaucoup de laïques n'a pu se contenir, et, sans autre forme de procès, a décrété le divin.

Un véritable culte s'est alors établi, au champ des apparitions. On fait des pèlerinages ; on invoque « Notre-Dame de Tilly » ; on célèbre sa gloire, on lui demande des miracles ; on se met pieusement sous sa protection par des actes retentissants de consécration et d'amour !

Or, M. le chanoine Brettes, président de la Société des Sciences psychiques, soutient que ce sont là de graves imprudences, rigoureusement interdites par les lois ecclésiastiques, et sévèrement condamnées par Benoît XIV et le concile de Trente.

Bien mieux, il soutient que c'est bel et bien le diable qui se montre à Tilly sous la forme de la sainte Vierge ; et c'est pour le prouver qu'il écrit sa consultation.

Il accorde certainement que les partisans du divin ont bien l'intention d'honorer la sainte Vierge, et point du tout le démon ; mais, s'il constate que la bonne foi les dispense de fautes, tant qu'ils ne sont pas prévenus des défenses portées par l'Eglise, il se demande comment, une fois avertis, ils pourraient encore invoquer cette excuse. Ils deviennent,

au contraire, dans ce dernier cas, directement responsables, à son avis, d'hommages qui, placés par une imprudence volontaire sous une fausse adresse, vont objectivement au démon.

Cette conséquence est très grave, sans doute ; mais l'étude qui conclut ainsi est si serrée, si logique, si fortement documentée, qu'on ne peut échapper à cette conclusion.

Ce remarquable travail ne se borne pas absolument au fait de Tilly ; mais, à propos de Tilly, il met toute la science mystique la plus élevée à la portée de tous les esprits. C'est un guide précieux et sûr, pour quiconque s'intéresse aux phénomènes psychiques, si à la mode par le temps qui court.

Avis au clergé. — On engage le clergé à se tenir en garde contre certains fournisseurs de vin de Messe. Nous apprenons que des protestants et des francs-maçons expédient comme vin de messe un vin frelaté, quoique de belle apparence. Le vin doux est surtout sujet aux falsifications. On devrait préférer le vin blanc sec, et se bien renseigner sur l'honnêteté de l'expéditeur et la provenance du vin.

(La Croix.)

Saint Yves dans le diocèse de Quimper.

(SUITE)

« Le 84^e témoin est Pierre Nan, de la paroisse de Saint-Melaine de Morlaix, diocèse de Tréguier, disant et paraissant avoir vingt-cinq ans ou à peu près. Cité comme témoin et ayant prêté serment, il déclare qu'un jour il venait de s'embarquer sur mer dans un bateau, pour transporter une pipe de vin, quand il entendit des gens crier derrière lui : « Revenez, revenez bien vite ! » Etant en effet revenu, il trouva chez lui son fils, enfant tout jeune, qui, lui dit-on, avait expiré après être tombé sous la roue et sous l'eau d'un moulin, situé dans la ville de Morlaix et dans la dite paroisse. Et quand le témoin vit l'enfant victime d'un tel accident, celui-ci était revenu à la vie, mais il était tout brisé, et noir de meurtrissures. Pierre Nan apprit que sa femme avait voué l'enfant à saint Yves, puis il la vit renouveler son vœu après la résurrection de l'enfant ; grâce à cela (du moins il le croit fermement), l'enfant était complètement guéri et libre de tous ses mouvements, dès le lendemain, bien que sa guérison eût demandé au moins une année entière, tant apparaissaient de lésions sur la partie antérieure du corps, sur le dos et dans tous les membres. Cela s'est passé cette année même, le dimanche avant la fête de saint Jean-Baptiste. Etaient présents, quand on tira l'enfant de l'eau : Hélot, fils de Jean Rinchie (ou Rinchue), Yves de Torozc, qui se trouvaient également dans sa maison lorsque lui-même y arriva, sa femme et son beau-père à lui Pierre Nan, et beaucoup de voisins. Le vœu de sa femme fut formulé ainsi : « Je voue mon fils au bienheureux Yves, et s'il guérit je le ferai porter à son tombeau, j'offrirai pour lui un cierge de sa longueur. »

« L'enfant s'appelle Jean.

« Quand le père l'a vu tout brisé, c'était un dimanche, comme il l'a dit, et à l'heure de vêpres. A ce moment, il ne pouvait se soutenir, et, le lendemain, il jouait comme à l'ordinaire avec d'autres enfants. Dans les huit jours, il fut porté au tombeau du bienheureux Yves, conformément à la promesse faite. Tout cela est de notoriété publique à Saint-Melaine, dans la ville et le diocèse de Tréguier. »

Les trois témoins suivants sont interrogés et font leurs dépositions sur le même miracle, et ils ajoutent peu de détails à ce qui vient d'être dit. Le premier des trois, Héliot Rinchue, jeune homme de vingt ans, raconte qu'un enfant lui dit : « Le fils de Pierre Nan est tombé à l'eau sous le moulin au Duc. » Aussitôt, Héliot entra dans l'eau et se mit à chercher de tout côté. Enfin, il le trouva plongé dans l'eau, sous la roue même du moulin. Quand il le retira, l'enfant était mort et glacé. Yves de Torozc, homme de la même paroisse, le prit et le porta à la maison de son père. Pendant qu'il s'y rendait, la mère arriva, criant et pleurant, vouta son fils au bienheureux Yves, et immédiatement l'enfant reprit la vie et le mouvement. Le lendemain, lui aussi a vu l'enfant guéri et parfaitement gai. Il croit que tout cela est dû aux mérites du bienheureux Yves. L'enfant est âgé de 4 ans. Entre le moment où il a entendu crier et celui où il l'a trouvé, il s'est écoulé le temps nécessaire pour faire un quart de lieue. S'il a cru à la mort du petit Jean Nan, c'est en raison de ses blessures, de sa pâleur, du froid et de l'immobilité de tout son corps, enfin de la couleur noire de ses lèvres.

Margile, mère du petit ressuscité, confirme les dépositions précédentes et dit que c'est bien dans le trajet que l'enfant a recouvré la vie, dans la maison que ses blessures ont disparu ; elle était convaincue, tout en faisant son vœu, que l'enfant n'arriverait jamais à une guérison parfaite, son dos surtout étant tout brisé ; elle s'en est rendu compte elle-même dans sa sollicitude maternelle. Quand les juges lui demandent si elle croit que l'enfant a été réellement mort, elle donne les mêmes indications que le témoin précédent, et ajoute que tous les assistants ont cru à la mort de son fils. Depuis le moment où celui-ci lui a été remis, jusqu'à celui où il a recouvré la vie, il s'est écoulé le temps de dire le *Pater*. »

Yves de Torozc n'apprend rien de nouveau : à son avis, l'enfant était mort quand on le tira de l'eau, et jusqu'au moment où il revint à la vie, il s'était écoulé le temps nécessaire pour faire le tiers d'une lieue.

Le 97^e témoin est Margile, épouse du fils Théos, de la paroisse de Lanmeur, diocèse de Dol. Elle dit et paraît avoir cinquante-cinq ans ou à peu près. En compagnie d'une autre personne nommée Mahaut, femme de Rivallon Leizour, de la même paroisse, elle faisait le pèlerinage des *Sept Saints de Bretagne*, quand un jour elles rencontrèrent le seigneur Yves Hælori, sur la route entre Tréguier et Lannion. En le voyant, Margile éprouva une

joie très vive, car elle le connaissait déjà, l'avait entendu prêcher admirablement, et désirait beaucoup le voir et l'entendre encore. Les deux femmes l'ayant salué, le suivirent, afin d'entendre de sa bouche ces pieux entretiens qu'il tenait facilement, lorsqu'il trouvait des gens de bonne volonté pour l'écouter. Pendant qu'elles marchaient ainsi non loin de lui, elles rencontrèrent un pauvre étendu à terre, ayant au-dessus de lui un misérable petit toit, et demandant l'aumône aux passants. Le seigneur Yves s'approcha du pauvre, qui disait mourir de faim. Tous deux échangèrent des paroles que les femmes n'entendirent point ; cette conversation ayant duré un certain temps, le seigneur Yves quitta le capuchon dont sa tête était couverte, et le donna au pauvre en lui disant : « Prenez-le, je ne puis vous faire une autre aumône, en ce moment. » Ayant dit, il s'éloigna ainsi que les deux femmes ; il fit le tiers d'une lieue, ayant la tête nue ; il disait ses heures en marchant. Au bout de ce temps, Margile et sa compagne, se retournant, virent le seigneur Yves couvert du capuchon qu'il avait donné au pauvre et qui leur paraissait être très certainement le même. D'ailleurs, le seigneur Yves s'agenouilla sur la route et dit : « Seigneur Jésus, je vous remercie de votre présent. » Il se frappait la poitrine. Les deux femmes témoins de ce miracle en répandirent des larmes d'admiration. Le seigneur Yves leur dit de continuer leur route avec la bénédiction de Dieu, de faire le bien et Dieu le leur rendrait. Puis il s'en retourna vers son manoir de Kermartin. Cela s'est passé, il y a trente ans, la semaine de la Pentecôte. Il y avait deux ans alors qu'elle connaissait le seigneur Yves. Ce fait est de notoriété publique, non seulement dans la ville et le diocèse de Tréguier, mais bien ailleurs encore. »

Mahaut, femme de Rivallon Leyzour, confirme de tout point le témoignage précédent, dit qu'elle connaissait saint Yves depuis un an, quand le miracle eut lieu, puis elle passe au récit d'un autre prodige.

(A suivre.)

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1799

Nous terminons cette série de documents sur la période révolutionnaire, par un aperçu de l'état des esprits dans le pays, à la fin du XVIII^e siècle. Nous l'empruntons aux réponses adressées, par les divers agents de cantons du département, au questionnaire qu'ils devaient remplir tous les mois. Nous nous contenterons d'en extraire ce qui concerne la situation au point de vue religieux (1).

(1) L. 93.

BRÉLÈS

« *Fêtes décadaires.* — Personne ne vient aux fêtes nationales et décadaires, nous avons beau y employer tout notre zèle. Avant peu, nous n'aurons plus de temple décadaire ; il tombe en ruine, et, l'hiver prochain, il n'y aura plus de toiture.

« *Police du culte.* — Aucun trouble n'existe. Les ministres soumis sont tolérants et aiment la chose publique ; quant à ceux qui exercent clandestinement, je les surveille, et je n'entends plus parler de rassemblement nocturne. La gendarmerie s'est portée dans plusieurs temples de communes, où l'on exerçait sans soumission, mais elle n'a pu réussir à saisir les officiants, et n'a pas cru devoir arrêter les individus prosternés en silence. »

BRIEC

« Il ne s'exerce aucun culte. Les fêtes nationales ne sont guère fréquentées. »

CAMARET

« L'esprit public est généralement bon. Très peu regrettent l'ancien régime. Nous n'avons qu'un prêtre constitutionnel, qui est à Roscanvel, et un septuagénaire inconstitutionnel, à Camaret, mais qui s'abstient de toutes fonctions.

« Les fêtes décadaires s'observent ponctuellement. On a célébré, au temple décadaire, la fête de l'agriculture, le 10 Messidor (28 Juin), et celle de la chute de la Bastille, le 26 Messidor (14 Juillet 1799). »

CARHAIX

« L'esprit est bon. Pas de prêtres réfractaires dans ce canton. Les fêtes sont religieusement observées. Les cérémonies de la fête de l'agriculture ont consisté en différents discours, chants patriotiques et danses qui ont duré jusqu'à la nuit.

« Dans la décade, on fait la lecture des lois, du bulletin décadaire et autres pièces de l'autorité publique ; on les commence et on les termine par le chant de couplets républicains. »

CHATEAULIN

« Les communes de ce canton sont très prononcées pour le gouvernement républicain. Quelques individus, cependant, se laissent encore tromper par le fanatisme des prêtres insermentés ; mais ces ennemis de l'ordre public perdent absolument leur crédit.

« Les ministres assermentés du culte catholique sont scrupuleux observateurs des lois républicaines, qu'ils prêchent fortement. »

CHATEAUNEUF

« Nous n'avons aucun ministre de culte exerçant publi-

quement, et il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de découvrir ceux qui exercent clandestinement.

« Les fêtes nationales et décadaires sont presque toujours désertées. »

CLÉDEN-CAP-SIZUN

« *Les fêtes décadaires.* — Les particuliers n'y assistent pas, malgré mes invitations réitérées ; mais les fonctionnaires publics les observent régulièrement. »

CLÉDEN-POHER

« Chaque décade et fête nationale, les Administrateurs municipaux et moi nous nous assemblons au temple décadaire, pour les célébrer et donner lecture des lois. Mais je ne puis dissimuler que très peu de gens y assistent et que très peu les chôment.

« On ne célèbre aucun culte dans le canton, et il n'y existe aucun ministre. »

(A suivre.)

— La religion est une mère. On la quitte au premier succès ; elle nous attend à la première larme.
Mgr BAUNARD.

BIBLIOGRAPHIE

Le numéro du 15 Janvier de *La Quinzaine* débute par un conte fantastique, *Malgari*, œuvre d'un des plus célèbres romanciers italiens de ce temps, M. FOGAZZARO. Puis, M. NUGOU résume un pittoresque récit de voyage de *Paris à Rome en 1630*, plein de péripéties et d'aventures. Le remarquable travail que M. Bernard BAUNES a consacré au *Mécanisme cartésien et à la Physique actuelle* ne perd rien de sa solidité scientifique pour être exposé avec clarté et simplicité. M. Paul FABRE, dans son article, *Un domaine rural en Sicile au VI^e siècle*, nous donne une étude très sérieuse d'histoire sociale. Deux portraits d'écrivains italiens : l'historien milanais Cantu et la romancière napolitaine Mathilde Serao, ont été empruntés à l'*Enquête sur la renaissance littéraire en Italie*, de M. Ugo OJETTI. A propos d'un nouveau livre sur l'Islam, M. A. RANDU combat certains apologistes récents de la religion musulmane. Le roman de Jean ROLLY, *Oiseaux de passage*, prend fin dans ce numéro. Enfin M. Gabriel AUBRAY, dans sa *Lettre à ma cousine*, nous montre rapidement, comme devant un cinématographe, les principaux événements qui ont défrayé la chronique de la fin de 1896 et de ce commencement d'année.

René Haton, libraire-éditeur, Paris. Librairie J. Salaün, Quimper.

Le Retour à l'Évangile, par M. CARON, supérieur du Petit Séminaire de Versailles. — *Jésus adolescent, méditations pour le temps de la Septuagésime*, un vol. in-18, 2 fr.

Sous ce titre de *Retour à l'Évangile*, M. l'abbé Caron a conçu tout un plan de méditations destinées à nous faire aimer et étudier le saint Évangile, ce livre divin, admirable entre tous, et, disons-le, hélas ! si peu connu même de ceux qui font profession de vie chrétienne.

Il place en tête de chacune de ses méditations un paragraphe de l'Évangile. Sous le titre de *Prélude*, il expose ensuite les données historiques, géographiques ou descriptives qui peuvent nous aider à nous représenter les lieux et à saisir le cours des événements. Puis, dans un corps de méditation en deux points, il tire du mystère proposé toutes les réflexions que ce mystère peut faire naître, tous les fruits qu'il peut produire pour notre avance-

ment spirituel. Une prière et une résolution terminent le chapitre, afin de le rendre pratique et d'aider notre âme dans son élan vers Dieu. Dans *Jésus adolescent*, nous trouvons des méditations pour le temps de la Septuagésime.

Le **VIN DE QUINIUM LABARRAQUE**, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un médicament énergique et doux qui convient à toutes les personnes affaiblies par l'âge, la maladie, les excès ou surmenées par le travail.

« Nous n'hésitons pas à affirmer que le Vin de Quinium Labarraque est le plus efficace et le plus énergique des toniques connus. »

(*Annuaire de médecine pratique.*)

En vertu de son énergie, le Vin de Quinium se prend à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas.

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Samuel **PIRIOU**, rue du **Chapeau-Rouge, Quimper**, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.

Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE
Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christoffe au prix du tarif.
ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable *chronomètre*, à partir du prix minime de **30 francs**, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUIBOURG**, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre **OMÉGA**.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en nickel, en acier, en argent et en or, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la Médaille d'Or, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des Couverts Christoffe. La gravure ou un écriin est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

Union Catholique de Vignerons

de la Côte-du-Rhône. — Fondateur : M. l'abbé BARRE
à SAINT-CHARLES, par Jonquières (Gard)

Monsieur et Vénéré Confrère,

L'Union Catholique, qui fait chaque année de bonnes œuvres pour des sommes importantes, a pour but de mettre le clergé et les familles chrétiennes en rapport avec des vignerons dignes de toute confiance, en leur épargnant des frais de commission souvent très considérables. Le vin de Messe, en particulier est l'objet de tous mes soins, et mes vénérés confrères peuvent s'en servir « *tutâ consciencia*. » Pour les vins d'Espagne, nous fournissons toujours un certificat de M. le Curé de Villafranca.

L'abbé GAVARD, Prêtre Secrétaire.

TARIF

VINS ROUGES de la COTE du RHONE	Prix de la pièce de 220 litres	Prix de la 1/2 pièce de 110 lit.
Coteaux de Marguerites, récolte 1896 (*)	75 f.	43 f.
— de Jonquières, —	85 »	47 »
— de Ledenon, —	110 »	60 »
— de St-Charles, —	110 »	60 »
— Clos St-Charles, extra vieux...	140 »	75 »
Châteauneuf du Pape, extra vieux.....	180 »	95 »
VINS BLANCS de MESSE		
Coteaux St-Charles (vin sec).....	110 »	60 »
— Picardan —	120 »	65 »
Vin blanc sec de Villafranca, vieux....	130 »	70 »
Vin blanc doux Muscat, vieux.....	200 »	105 »

VINS de DESSERT et SPIRITUEUX (livrés à partir de 20 litres)

Grenache vieux doré.....	le litre 1 fr. »
— rosé.....	— 1 10
Muscat doré extra.....	— 2 »
Eau-de-Vie de vin vieille, 50 degrés....	— 2 »
— de marc vieille, —	— 2 »

Toutes les Marchandises sont vendues fûts perdus et rendues franco de tous frais jusqu'à la Gare désignée par les acheteurs.

Adresser les commandes à M. le Directeur de l'UNION CATHOLIQUE, à SAINT-CHARLES, par JONQUIÈRES (Gard), ou à M. l'abbé GAVARD.

(*) Le prix des vins vieux est majoré de 5 fr. par pièce et par année.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPÔT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux
de tomber et
les fait repousser

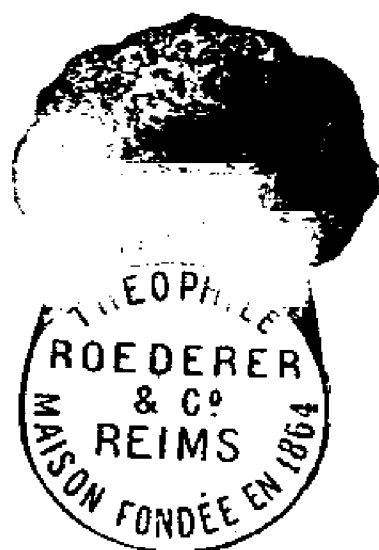
FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{me} V^{ve} LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).



THÉOPHILE ROEDERER & C^o

VINS DE CHAMPAGNE

REIMS

MAISON FONDÉE EN 1864



BON-PRIME

Semaine Religieuse
de Quimper,

à détacher et à envoyer à M. L. DUBARDIN, Artiste Peintre, Directeur de la Société de Reproductions artistiques, 9, Boulevard Rochechouart, 9, à Paris.

Par suite d'un traité passé avec la Société parisienne de Reproductions artistiques, 9, Boulevard Rochechouart, dont les œuvres ont été si souvent remarquées dans les expositions parisiennes, nous pouvons offrir gratuitement, à tous nos lecteurs, un bon-prime qui donne droit gratuitement à un portrait peint à l'huile sur panneau en bois. Il suffit de renvoyer ce Bon-prime à M. DUGA D N, avec une photographie bonne épreuve. La photographie étant détachée n'est pas rendue. Joindre 1^{fr} 50 pour les frais de port et d'emballage.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

12^e ANNÉE.

Vendredi 29 Janvier 1897.

N^o 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. I. Apostolat de la Prière.

II. Paroles à méditer.

III. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Nomination ; Election législative ; Œuvre de Notre-Dame de Salut ; Œuvre de Saint-François de Sales.



IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; Vannes ; Œuvre de Mer ; Eloquence des chiffres ; Encore une calomnie déjouée.

V. Documents historiques (à suivre).

VI. Bibliographie.

VII. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 31 Janvier. — 4^e Dimanche après l'Épiphanie. S. Pierre Nolasque, Confesseur, Double Blanc. Mémoire du Dimanche, à la Messe. Vêpres, à partir du Capitule, du suivant ; mémoires de S. Pierre Nolasque et du Dimanche.

Lundi 1^{er} Février. — S. Ignace, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 2. — PURIFICATION DE LA TRÈS SAINTE-VIERGE (Fête de la

Chandeleur). Double de 2^e classe. Blanc.

Mardi, 3. — S^{te} Geneviève de Paris, Vierge (au *Propre diocésain*). Double. Blanc.

Jendredi, 4. — S. André Corsini, Evêque. Double. Blanc.

Vendredi, 5. — S^{te} Agathe, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Samedi, 6. — S. Gildas, Abbé (au *Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Mathieu de Quimper..... du 24 au 31 Janvier,
Saint-Melaine de Morlaix..... du 1^{er} au 8 Février.

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Février 1897, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LA CAUSE DU VÉN. P. CLAUDE DE LA COLOMBIÈRE.

La béatification du *grand apôtre du Sacré-Cœur* doit intéresser vivement tous nos Associés.

Le Vén. P. Claude de la Colombière fut, en effet, l'instrument dont Dieu se servit pour publier les merveilles d'amour qu'il avait révélées à la B. Marguerite-Marie.

Les directeurs de la sainte Religieuse ne comprenaient pas les voies mystérieuses par lesquelles Dieu la menait ; mais Notre-Seigneur lui envoya celui qu'il appelait son *fidèle serviteur* (1) et son *parfait ami*, pour l'éclairer, la rassurer et la guider.

Il lui commanda ensuite de *faire connaître* la nouvelle dévotion et d'en publier le prix et l'utilité. Docile à cet ordre, le saint religieux fit tout son possible pour établir cette dévotion, surtout à Paray, à Londres et à Lyon. Pendant sept ans, la confidente du Sacré-Cœur garda son secret ; le P. de la Colombière fut seul chargé par le divin Maître de propager le culte de son Cœur et de le soutenir par l'autorité de sa science et de sa haute vertu.

Il semble que ce *fidèle serviteur* et ce *parfait ami* du Bon Maître ait été déjà proclamé saint par Jésus lui-même. Le Vicaire de Jésus-Christ ne tardera pas, nous l'espérons, à redire à l'univers, du haut de la chaire infaillible, ce précieux et incomparable éloge.

Plusieurs grâces signalées ont déjà été obtenues par l'intercession du serviteur de Dieu. Redoublons de prières, pour que le Sacré-Cœur le glorifie par d'éclatants miracles.

Le jour de l'Annonciation, en 1895, après avoir promulgué les décrets relatifs à la cause du B. Bernardin Realino, le Souverain Pontife ajoutait : « Reste Claude de la Colombière, qui nous est extrêmement cher ; sa cause est déjà bien avancée et presque assurée (*ferè in tuto positam*) ; nous la recommandons vivement à la diligence et à l'active sollicitude du Cardinal Préfet des Rites. »

Il y a quelques mois à peine, lorsqu'on présenta au Saint-Père la liste des Intentions générales pour l'année 1897, il remarqua tout de suite celle qui concernait le Vénérable, et s'écria : « Oh ! celui-ci est mon ami ! Depuis que j'étais enfant, je l'ai toujours aimé, pour ce que j'ai lu à son sujet dans le P. Roberti, jésuite, et pour ses relations avec la B. Alacoque et le Sacré-Cœur. Oh ! oui, je désire beaucoup sa béatification. »

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS —

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour obtenir la béatification du Vén. P. de la Colombière.

(1) Les mots soulignés sont les propres paroles de Notre-Seigneur à la Bienheureuse.

Paroles à méditer.

Dans sa réponse aux souhaits de nouvel an de son clergé, Mgr Bonnel, évêque de Viviers, a ainsi fait allusion aux difficultés présentes :

« Monseigneur, dit la *Semaine religieuse* de ce diocèse, signale au premier rang, et comme la plus douloureuse peut-être, l'absence d'union dans les rangs des catholiques. De ce que l'on voit, de ce qu'on entend ou de ce qu'on lit n'arrivent à l'âme attristée que des symptômes ou des échos de division, alors que l'union devant l'ennemi est un besoin si impérieux et la condition même du salut.

« Monseigneur dit alors que deux devoirs s'imposent plus que jamais, en ce moment, à tout vrai fils de la sainte Eglise : l'obéissance, c'est-à-dire, la soumission et le respect envers l'autorité suprême du chef de l'Eglise ; l'humilité, c'est-à-dire l'abnégation de son sens propre devant des enseignements qui doivent être la règle de tous les catholiques. Ces enseignements lumineux, précis, sont là, dans ces documents pontificaux dont on ne saurait discuter l'autorité. « C'est à cette source, mais dans son texte intégral, authentique, portant la signature de Léon XIII, que les catholiques doivent aller les prendre, et non dans des propos d'antichambre ou dans des commentaires plus ou moins exclusifs ou passionnés. »

« Que les catholiques méditent donc ces enseignements si élevés, si sages et si sûrs, en se pénétrant bien de la vraie pensée qui les inspire, sans chercher à les plier, à tout prix, à la justification d'opinions toutes personnelles, ou à s'en faire une arme de parti pour frapper des adversaires. Monseigneur termine en exprimant le vœu de voir cesser ces divergences douloureuses et se refaire une union, qui permettra aux catholiques de soutenir victorieusement la lutte pour leurs droits, si gravement compromis, et au clergé, de remplir avec fruit sa belle et sainte mission. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche prochain, 31 Janvier*, clôture de l'Adoration. Mgr l'Evêque présidera l'exercice du soir, à 7 h. 1/2.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Bayec, ancien professeur au Petit-Séminaire, ancien recteur, prêtre habitué à Saint-Mathieu de Morlaix, décédé le 24 Janvier, « après une maladie de trois semaines, durant laquelle sa patience et sa résignation ne se sont pas démenties un seul instant. »

M. Bayec était dans sa 60^e année. Nous demandons à ses anciens élèves, à ses amis, un pieux souvenir pour lui devant Dieu.

Nous apprenons également la mort du R. P. Talabardon, Eudiste, décédé à l'âge de 84 ans, au collège de Saint-Sauveur, à Redon, où il était, on peut le dire, depuis la fondation en 1839.

Le bon Père Talabardon tenait au diocèse de Quimper par sa famille, originaire, croyons-nous, de Quimperlé ; il le rappelait volontiers et c'est, sans doute, à ce titre de compatriote qu'il témoigna toujours un intérêt particulier aux élèves bretons du Finistère, dont il a vu se succéder de nombreuses générations dans cet excellent collège de Saint-Sauveur. Tous ceux-ci ont gardé de leur vénéré maître un souvenir reconnaissant et prieront pour le repos de son âme.

R. I. P.

Nomination. — Par décision de Mgr l'Evêque, M. Com, ancien vicaire de Locunolé, momentanément retiré à Saint-Pol-de-Léon, est nommé vicaire à La Forêt-Fouesnant.

Élection législative. — M. l'abbé Gayraud, missionnaire apostolique, a été nommé, dimanche, 24 Janvier, député de la 3^{me} circonscription de Brest, en remplacement du regretté Mgr d'Hulst, par 7,285 voix contre 5,978, données à M. le comte de Blois, conseiller général, maire de Coat-Méal.

Bien que les deux candidats offrissent toutes les garanties que pouvait demander une population chrétienne, les électeurs de M. Gayraud ont voulu affirmer leur docilité plus complète aux directions pontificales.

Nous aimons à espérer que, la bataille électorale terminée, le calme et la paix vont se rétablir et que le bien ne souffrira pas de cette dissension momentanée que, pour notre compte, nous aurions voulu éviter.

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — La réunion annuelle des Associés de Notre-Dame-de-Salut a eu lieu, dans la Salle synodale de l'Evêché, sous la présidence de Monseigneur, le dimanche 17 Février.

Après la lecture d'un intéressant rapport sur la marche et les progrès de l'Œuvre dans le diocèse, Mgr l'Evêque a pris la parole pour remercier la zélée directrice de l'Association et ses dignes aides. « Toutes ces réunions, dit-il, qui se succèdent et qu'il est heureux de présider, montrent que le bien se fait largement en France et surtout sur cette terre privilégiée, qui est la Bretagne catholique... Puisse, en particulier, cette œuvre si utile, soutien des autres œuvres, être de plus en plus connue, appréciée, et croître encore ! Les zélatrices de Notre-Dame-de-Salut acquièrent de grands mérites en travaillant à la gloire de Dieu et au bien des âmes... Sa Grandeur leur demande avec instance de ne pas oublier

les âmes du Purgatoire qu'elles peuvent soulager, en leur appliquant les indulgences attachées à l'Association..... »

Nous sommes heureux de reproduire intégralement le rapport que nous signalons plus haut. Il sera lu, nous n'en doutons pas, avec autant d'édification que d'intérêt.

MONSEIGNEUR,

Nous voici encore, cette année, groupés aux pieds de Votre Grandeur, pour lui exposer, avec une confiance respectueuse et filiale, nos efforts et nos peines, nos succès et nos espérances.

L'année qui vient de s'écouler a été fructueuse pour nous, et nous pouvons constater une marche en avant, dans le diocèse. Le nombre de nos associés a augmenté, à Quimper, et nous avons acquis Châteaulin, Le Guilvinec, Crozon, Camaret, Plouigneau, Rosporden, etc. Nous sommes heureux de signaler à Votre Grandeur le dévouement de Plougastel-Daoulas, qui, malgré une grande fertilité d'œuvres diverses, apporte à celle de N.-D. de Salut un généreux appoint. Brest s'est enfin rendu à notre appel et le petit groupe d'associés déjà constitué va certainement s'étendre, dans le courant de 1897, grâce au concours dévoué que promet à M. le Directeur la dame zélatrice qu'il a choisie, dans cette ville.

Nous avons eu la joie de voir, cette année, M. le Supérieur du Séminaire entrer, avec un nombre considérable de séminaristes, dans l'association de N.-D. de Salut, ce qui augmente les ressources de l'œuvre et lui assure de ferventes prières.

Un autre sujet de consolation est le dévouement de nos Dames zélatrices ; beaucoup comptent plusieurs dizaines sur leur liste ; toutes ont plus que leur nombre d'associés. Nous avons eu la douleur de perdre plusieurs de nos associés dévoués ; trois à Kerfeunteun, quelques autres à Quimper et notamment M^{me} la vicomtesse de Blois, zélée chef de dizaine, qui s'est montrée assidue à nos réunions, tant que ses forces le lui ont permis. Nous ne saurions oublier ces chers associés et, tous les ans, une messe est célébrée pour les défunts de l'Œuvre.

Le Comité de Quimper a pu remettre, cette année, des secours aux Œuvres diocésaines suivantes : Cercle militaire de Quimper, patronage de Quimper, école libre de Crozon, école libre du Guilvinec, cercle militaire de Morlaix, patronage de Brest. Nous avons eu, aux fêtes principales de l'Œuvre, le Saint-Sacrifice de la messe offert aux intentions de l'Association et suivi d'une substantielle instruction, due au zèle des prédicateurs de passage à Quimper ou à celui de plusieurs ecclésiastiques de cette ville ; j'ai le regret de constater que nos associés n'ont pas toujours répondu, en assez grand nombre, à l'invitation que nous leur avons adressée pour ces réunions, enrichies, pour eux, de tant d'indulgences. J'espère que 1897 nous verra plus serrés aux pieds de l'autel, où nous demandons à Dieu le salut de nos frères et celui de notre Patrie !

En parcourant le compte-rendu général de l'association de N.-D. de Salut, en France, je constatais, avec joie, le bien réalisé par cette Œuvre ; je voudrais faire bénéficier le groupe des associés de ce diocèse de cette édification qui nous appartient à tous. A Angers, les associés de N.-D. de Salut se sont chargés de l'Œuvre des catéchismes, qui comprend 300 enfants ; ils font dire, chaque mois, une messe pour la France ; demandent et obtiennent de nombreuses communions et chemins de croix aux mêmes intentions. A Bordeaux, plus de 2,000 âmes font partie de

l'association ; le bien obtenu est immense ; sans s'arrêter aux œuvres si connues : cercles, patronages, pèlerinages nationaux, etc., soutenus pécuniairement et personnellement, je voudrais faire ressortir le zèle admirable qui obtient de tels résultats : 269,512 œuvres spirituelles ou charitables, telles que messes, communions, chemins de croix, visites aux malades, etc., faites dans une seule année, aux intentions de N.-D. de Salut ! Dieu a béni de tels efforts, et 1,500 conversions ont été obtenues.

Je ne finirais pas, si je voulais énumérer les résultats recueillis dans tant d'autres villes de France, dont beaucoup contribuent aussi, par l'envoi de jolis objets, à la vente de charité annuelle, qui est l'une des grandes ressources de l'Œuvre ; j'ai voulu seulement augmenter notre zèle par la puissance de l'exemple, et je suis convaincue que nos associés trouveront, dans leur amour pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, un nouvel élan pour imiter nos aînés. Ne serait-il pas possible aux associés de demander, à Quimper, la même aumône de messes entendues, sinon offertes, pour le salut des âmes et de la France, de communions et autres œuvres faites aux mêmes intentions, selon le pieux usage de notre association ? Celles des associées qui auraient acquis ces richesses spirituelles en tiendraient une petite liste, qu'elles voudraient bien nous remettre à la fin de l'année et nous aurions la joie et la pieuse émulation de pouvoir relever un beau total pour notre compte-rendu de l'année prochaine et pour le compte-rendu général, où nous irions, à notre tour, augmenter la ferveur de la grande famille formée par l'association de N.-D. de Salut.

Ce serait entrer plus avant dans l'esprit de l'Œuvre et répondre pratiquement à la belle exhortation que M. le chanoine Rossi nous adressait, dans notre réunion du 11 Décembre dernier. Après nous avoir montré la grande figure de Judith, délivrant son peuple en tuant Holoferne, « Et vous aussi, s'écriait-il, armez-vous du glaive de l'exemple, de la parole et de l'action, et allez partout où se rencontrent des œuvres de salut à exercer ; ruinant l'influence de l'ennemi des âmes, partout où il cherche à les atteindre ; et cela, non-seulement par l'aumône d'une cotisation, mais surtout par l'aumône de votre temps et de votre dévouement personnel... »

Nous avons la consolation de constater que, dans ce diocèse, comme dans plusieurs autres, en France, l'Œuvre progresse et nous voyons augmenter nos ressources. Nous le devons, Monseigneur, à la haute protection de Votre Grandeur, et nous serons heureux de pouvoir soumettre à votre approbation la distribution, un peu plus large, cette année, des secours dont il nous sera permis de disposer pour les écoles libres et les autres œuvres de votre diocèse.

Plus que jamais, Monseigneur, nous continuerons de nous confier en votre appui paternel et nous vous demandons de daigner bénir nos efforts pour l'année qui commence.

Œuvre de Saint-François de Sales. — La réunion générale de l'Œuvre de Saint-François de Sales, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper, a été des plus brillantes, dimanche dernier.

Malgré l'inclémence de la température, la Salle synodale s'est trouvée insuffisante pour contenir l'assistance ; un certain nombre de personnes dut rester dans le vestibule. Une telle affluence

témoigne bien du courant actuel de sympathie qui entraîne les âmes vraiment chrétiennes à s'enrôler dans cette armée pacifique où, par la prière et l'aumône, tous travaillent à conserver la foi dans notre pays.

Comme l'a dit, dans son rapport, M. le Directeur, « le but que s'efforce de réaliser l'Association de Saint-François de Sales, à l'aide de cotisations annuelles de 0 fr. 60, c'est de répandre à profusion des objets de piété et de saines lectures ; de fonder et de soutenir des écoles où l'on parle de Dieu ; d'aider les Missions paroissiales qui font tant de bien ; d'ouvrir aux jeunes gens, aux soldats, des Patronages et des Cercles, où ils puissent se réfugier, loin des entraînements des heures de loisir. En un mot, elle ambitionne de préserver et d'entretenir la foi chez nous, pour conserver, en même temps, la source de l'Apostolat au dehors, chez les peuples infidèles.

« Avec un tel programme, l'Œuvre ainsi comprise et connue, ne pouvait manquer de s'étendre rapidement un peu partout, en France et chez les autres peuples catholiques.

« Le diocèse de Quimper, lui aussi, est entré bien résolument et déjà généreusement dans cette ligue de défense sociale et religieuse. L'an dernier, il lui a apporté environ 4,500 fr., et tout fait prévoir, pour cette année, une augmentation sérieuse. L'exemple et aussi, quelque peu, la nécessité ont entraîné récemment l'adhésion de nouvelles paroisses, parmi lesquelles nous pouvons citer : Elliant, Melgven, Ergué-Armel, l'île Molène, Saint-Evarzec, Locudy, Plogonnec, etc. ;

« Aussi, conservons-nous l'espérance de voir venir bientôt s'adjoindre aux soixante et quelques paroisses déjà acquises au moins celles qui auraient une œuvre à fonder, une pieuse entreprise à mener à bien et à soutenir ; nous leur promettons le meilleur accueil près de l'Association de Saint-François de Sales, dont le Conseil central se montre si généreux pour les demandes de subsides qui lui sont adressées.

« Dans le diocèse de Quimper, depuis le mois de Mars dernier, près de 2,200 fr. ont déjà été distribués aux différentes œuvres paroissiales, sans compter les objets de piété, livres de bibliothèques, etc., libéralement octroyés aux paroisses adhérentes à l'Œuvre. »

Monseigneur, après avoir témoigné toute sa satisfaction des résultats acquis et exhorté à de nouveaux efforts, a béni l'assistance, qui s'est retirée en se donnant rendez-vous, vendredi prochain, à l'église de Saint-Mathieu, pour solenniser la fête de Saint-François de Sales, aux pieds du T. Saint-Sacrement exposé.

J. B.

UNE PENSÉE DE S. FRANÇOIS DE SALES, AU JOUR DE SA FÊTE. — Ce n'est pas grand'chose d'aymer ses amis, car cela est naturel, et les payens en font bien autant ; mais d'aymer ses ennemis, ô certes ! cela est digne d'un vrai chrétien.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — La S. Congrégation des Rites a tenu, le 19 Janvier, une séance, en présence de Sa Sainteté, pour discuter si l'on peut sûrement procéder à la canonisation du bienheureux Pierre Fourrier. La décision, dite du *tuto procedi posse*, sera proclamée par le Souverain Pontife, dans une séance solennelle, devant les cardinaux et les évêques.

Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié, qui se trouve à Rome et qui a déjà eu l'audience pontificale, est venu spécialement pour traiter des fêtes de cette canonisation ; car Mattaincourt, où vécut l'apôtre de la Lorraine et où l'on vénère ses restes, se trouve dans son diocèse.

On pense que la canonisation solennelle du bienheureux Pierre Fourrier aura lieu le 27 Mai prochain, fête de l'Ascension. Grâce à l'influence de S. Em. le cardinal Aloisi Masella, le Saint-Père a décidé que les cérémonies se feraient, non pas dans la salle au-dessus du portique de Saint-Pierre, mais dans la Basilique même.

Rome reverra donc des fêtes comme elle n'en a plus vu depuis 1867. Selon la coutume, la vaste nef de la Basilique vaticane devra être entièrement décorée de draperies et de lustres, avec des bannières représentant les nouveaux saints et les miracles obtenus par leur intercession.

— La S. Congrégation des Rites s'est encore occupée, dans ses dernières séances, d'autre « Causes » françaises, en étudiant la « réputation de sainteté et les vertus » du vénérable François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, et de la vénérable Anne-Madeleine Rémuzat, visitandine de Marseille. Elle a, de plus, constaté l'absence du culte officiel, en la cause de la vénérable Louise de Marillac, veuve Le Gras, qui fut, avec saint Vincent de Paul, la fondatrice des Filles de la Charité.

M. Léon Harmel, l'apôtre, bien connu, de l'usine, se trouve à Rome, où Sa Sainteté lui a fait un accueil affectueux, approuvant ses œuvres et encourageant surtout l'action sociale du Tiers-Ordre.

On nous pardonnera de reproduire, ici, une autre parole adressée récemment par S. S. Léon XIII, à un de nos confrères : « La lutte entreprise par les *Semaines religieuses* pour la cause de Dieu et l'édification des fidèles est, surtout de nos jours, louable et très opportune. » — (A. M. le Directeur de la *Semaine de Langres*.)

PARIS. — Les ennemis du Sacré-Cœur. — En réponse à la belle manifestation du 17 Janvier, à Montmartre, — qui ne

saurait vraiment gêner les libéraux sincères — les députés socialistes ont demandé l'abrogation de la loi du 24-30 Juillet 1873, par laquelle l'Assemblée nationale a déclaré d'utilité publique la construction d'une église au Sacré-Cœur, sur la colline de Montmartre.

Dans des discours violents, MM. Rouanet et Viviani ont attaqué les catholiques, le clergé et le cardinal de Paris. Pour M. Goblet, dire que la France est « pénitente », c'est lui faire une suprême injure.

M. l'abbé Lemire et M. le comte de Mun ont pris éloquemment la défense des catholiques et de l'Œuvre du Vœu national. « Huit millions de chrétiens ont apporté la leur obole, dit M. de Mun ; qui osera dire qu'ils ne sont pas aussi patriotes que d'autres ? Depuis 23 ans, deux millions d'ouvriers ont trouvé du travail à la Basilique même ou aux carrières de pierre, y a-t-il urgence à dépenser 30 millions en restitution aux souscripteurs, pour mettre ces ouvriers sur le pavé ? »

Si peu « cléricale » que soit la Chambre actuelle, à la demande du gouvernement, qui tient compte des droits acquis, l'urgence a été repoussée par 322 voix contre 196.

VANNES. — Mgr Bétel, dans une lettre à son clergé, en date du 18 Janvier, annonce la reconstruction de la chapelle du Séminaire diocésain, devenue insuffisante et menaçant ruine. C'est une grosse entreprise, d'autant plus difficile à mener à bonne fin, que l'on n'a rien à attendre de l'Etat. Le devis s'élève, ameublement non compris, à 150,000 fr.

Le vénérable évêque sait qu'il peut compter sur la générosité de ses prêtres, inépuisable, malgré la médiocrité de leurs ressources ; mais, ajoute-t-il, « Ne serait-ce pas l'occasion favorable pour tendre la main autour de vous, dans certaines familles mieux partagées que tant d'autres ? Elles ont sans doute aussi leurs œuvres, et, grâce à Dieu, la plupart d'entre elles sont la Providence des déshérités de leur voisinage. Toutefois, ne pourriez-vous pas attirer leur bienveillante attention sur notre indigence dans le cas présent ? Seriez-vous même téméraires en leur disant : « Si dans l'Etat, le service est obligatoire pour tous, jusqu'à quel point la même obligation n'existe-t-elle pas dans l'Eglise militante ? »

« Or, à notre époque, quelles sont les familles qui fournissent au sanctuaire du Dieu vivant le contingent le plus équitable ?.....

« En tout cas, il est un système de compensation qu'il ne faut pas craindre de leur proposer. Autrefois, on se faisait remplacer à prix d'argent, dans l'armée française. Cette substitution dans l'armée sacerdotale sera toujours agréable au Seigneur et très méritoire, si elle n'est pas d'une obligation rigoureuse. Et jusqu'à quel point n'est-elle pas une dette d'honneur ?

« Aussi, des familles vraiment chrétiennes ont-elles la religieuse pensée de fonder des bourses dans les séminaires ou d'y faire élever à leurs frais, durant une période de temps détermi-

née, de jeunes lévites, qui, plus tard, feront mémoire d'elles, en montant à l'autel.

« Les offrandes que je vous invite à solliciter aujourd'hui dans les paroisses, auraient une noble destination, puisqu'elles seraient consacrées à la construction d'une chapelle où nos séminaristes prieraient, en se sanctifiant, pour leurs généreux bienfaiteurs, et où, chaque année, vous viendrez, vous aussi, puiser, dans des exercices spirituels, de nouvelles forces pour de nouveaux dévouements..... »

Œuvres de Mer. — Le mercredi, 20 Janvier, au milieu d'une nombreuse assistance, le premier des nouveaux navires des Œuvres de Mer, le *Saint-Paul*, a été lancé, à Saint-Malo, où il a été construit. De l'avis de tous, le nouveau navire est un petit chef-d'œuvre... Il a les mêmes aménagements que l'ancien *Saint-Pierre*; mais ses dispositions un peu plus grandes ont permis de l'améliorer.

S'il est possible, le *Saint-Paul*, après avoir été béni solennellement à Saint-Malo, ira dans quelques jours, se joindre à la flottille de Paimpol, pour participer à la belle cérémonie de la bénédiction solennelle des navires de pêche. Puis il se mettra en route pour se faire reconnaître par les Dunkerquois, avant de se lancer avec eux dans les mers orageuses du Nord.

Que le Ciel bénisse sa future campagne !

(*Croix des Marins.*)

Éloquence des chiffres. — Les sectaires, parmi lesquels le député Alasseur, de Gien, cherchent à établir, à l'aide de chiffres, fantaisistes bien entendu, que la criminalité de l'enfance a diminué depuis les laïcisations.

La vérité est dans le rapport remarquable de M. A. Guillot, juge d'instruction, à Paris, bien placé pour connaître les vraies statistiques, lui, qui les publie et en tire la conclusion suivante :

« L'effrayante augmentation de la criminalité chez les jeunes gens a concordé avec le changement apporté dans l'enseignement. »

« Ce doit être pour ceux qui ont cru trouver le progrès dans cette voie nouvelle, un lourd souci, que de voir la jeune génération se distinguer par sa perversité brutale. »

« Voilà qui est en pleine uniformité avec le rapport de la Commission des prisons, qui constate que « les crimes et délits des enfants ont monté depuis 40 ans de 13,000 à 36,000, et depuis 1871, de 1,800 à 2,000 par an ! »

Complétons ces renseignements par ceux que donne M. Alfred Fouillée, de la *Revue des Deux-Mondes* (ni l'un ni l'autre suspects de cléricisme), sur la criminalité croissante de l'enfance :

SUICIDES D'ENFANTS

« Les suicides d'enfants, très rares autrefois, sont devenus quotidiens. »

« En une seule année (1887), nous avons eu 375 suicides de jeunes gens âgés de 16 à 21 ans, et 87 d'enfants au-dessous de 16 ans. »

ENFANTS CRIMINELS A PARIS

« A Paris, sur 100 enfants poursuivis, on en trouve 2 à peine qui soient sortis d'une école religieuse. »

« Sur 100 enfants détenus à la Petite-Roquette, l'école congréganiste n'en fournit que 11, l'école laïque 87. (A. Fouillée. *Revue des Deux-Mondes* du 15 Janvier, p. 426.) »

Cela n'empêche pas des journaux, qui voudraient faire croire à leur bonne foi, de chanter hypocritement, à la suite du député Alasseur, de Gien, le progrès de moralité obtenu par la laïcisation !

Un mensonge de plus, on n'y regarde pas de si près !

Encore une calomnie déjouée. — M. l'abbé Paray, curé de Néville, traduit devant le tribunal d'Yvetot, sous l'inculpation d'actes monstrueux, vient d'être acquitté aux applaudissements de l'auditoire.

Les débats ont démontré que l'abbé Paray avait été victime d'infâmes calomnies, inspirées par des personnages intéressés à sa perte.

Le procureur de la République avait demandé le huis-clos ; mais M^r Dieusy, avocat du curé de Néville, s'y opposa : « Les attaques, dit-il, ont eu trop de retentissement pour que les débats puissent être étouffés. » Le huis-clos n'a pas été ordonné.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1799

(SUITE)

CLOHARS-CARNOET

« Les fêtes nationales s'observent par les autorités constituées et par les militaires. Quant à la loi concernant les déca-des, elle n'a jamais été exécutée. »

CONCARNEAU

« L'apathie, l'insouciance, le fanatisme sacerdotal, telles sont les parties hétérogènes dont se compose l'esprit public, malgré tous les moyens que je mets en usage pour le vivifier. »

CONQUET

« L'esprit public est le même, si ce n'est que les royalistes et les fanatiques, au moindre échec que la République reçoit, rient dans leur âme. »

LE FAOU

« Le culte s'exerce toujours, par Favennec, curé, et les fêtes et décades s'observent régulièrement et avec pompe. »

GOUÉZEC

« Il n'existe sur ce canton aucun ministre du culte. »

GUERLESQUIN

« Tout est tranquille ici ; il n'y a que les *bons prêtres non soumissionnés* qui roulent les cantons voisins et qui échauffent les esprits des partisans de la contre-Révolution. Malgré tous les soins que l'on prend pour tâcher de les surprendre, il est presque impossible d'y parvenir. Ils ont tous les riches des environs, sans oublier les ex-nobles, qui les favorisent et les fournissent de tout. »

GUILPAVAS

« L'esprit public est à peu près nul. Les habitants tiennent à leurs anciens usages. Malgré les invitations amicales qui leur sont faites de se rendre aux fêtes décadaires, aucun ne s'y présente. Leurs travaux ont lieu ce jour comme d'ordinaire. On n'exerce point de culte extérieur. »

HUELGOAT

« L'esprit public serait un peu meilleur si notre canton n'était pas le refuge de quelques trompeurs de mauvais prêtres, qui, malgré mes recommandations aux colonnes mobiles, sont toujours dans nos parages, sans cependant y faire aucun mal, que de faire croire aux paysans qu'ils sont envoyés de Dieu pour faire suivre la religion de leurs pères. Voilà absolument ce qui me gêne le plus. »

« Il n'y a aucun culte ; mais, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, les scélérats de mauvais prêtres leur disent la messe dans la campagne, la nuit. Voilà la police des cultes du canton, et, j'en reviens toujours là, c'est ce qui m'accable le plus. »

LANDERNEAU

« L'esprit public, depuis l'événement du 30 Prairial, semble prendre un nouveau degré d'énergie. A l'hôpital maritime, les soldats et matelots y célèbrent les décades et fêtes avec éclat. Les femmes qui dirigent cet hospice ont dû, au contraire, leur avoir fait des reproches sur leur conduite. »

« Il n'y a de culte publiquement suivi que celui qui s'exerce par les prêtres soumis. Il n'est pas, à ma connaissance, que les insoumis aient paru sur notre canton, au moins depuis trois mois, pour y faire un usage clandestin de leur ministère. »

LANDIVISIAU

« Une image, inventée par le fanatisme, transportée dans

une garenne appelée Coatanastas, au milieu d'un grand bois, entourée de tous les attributs de la superstition, donnait des symptômes très alarmants : cinq à six cents personnes venaient journellement en pèlerinage, sous prétexte d'honorer cette statue, et, chaque jour ci-devant fériable, dix à douze mille habitants de tous les départements voisins s'y réunissaient. En vain, les riverains s'étaient plaints de pareilles incursions, préjudiciables à leur sûreté individuelle ; des prêtres sanguinaires, ennemis de tout repos, avaient jeté, dans une commune très patriote, celle de Lampol, cette pomme de discorde, pour se venger de l'attachement constant de ses habitants aux lois du pays.

« L'administration centrale, par sa lettre du 11 Vendémiaire dernier, défendait expressément ce rassemblement, et ordonnait à la Municipalité de ce canton de le dissoudre. Elle n'y avait point réussi. Je lui donnai, le 20 Prairial, un réquisitoire vigoureux, et l'arrêté qui en a été la suite, exécuté avec sagesse et fermeté, a produit le meilleur effet. »

« Ce rassemblement, qui pouvait devenir alarmant, par les moyens de correspondance qu'il donnait à nos ennemis de tous les départements voisins, s'est entièrement dissout, avec calme, et la statue prétendue miraculeuse est logée à la maison commune de Landivisiau. »

LAMBÉZELLEC

« La fête de l'Agriculture a été célébrée par les Administrateurs, en présence de dix personnes au plus. Les cultivateurs, en général, ne suivent les décades que pour se marier. »

LESNEVEN

« Messidor ann VII (Juillet 1799). — Nous avons deux vieux prêtres réfractaires, ex-récollets, envoyés deux fois au Département, et deux fois renvoyés ici. Le Gouvernement viole la loi, en ce qu'il ne les reclut pas. Il n'y a pas ici d'assemblées illicites. Les décades sont observées : nous nous rendons tous, au son du tambour, au temple ; on lit les lois, les nouvelles, on prononce des discours analogues à la fête, on fait des mariages. La décade, on chante, on y lit la décade. Quand il ne reste rien à faire, la troupe reconduit la Municipalité à la maison commune. »

« Brumaire an VIII (Octobre 1799) (1). — La police du culte est exacte. J'ai deux prêtres assermentés bons républicains ; celui de la ville est instruit, un bénédictin savant. »

« J'ai aussi deux réfractaires, dont la présence seule insulte au Gouvernement, fanatiques, disséminant le scrupule, la peur du diable, dans l'âme de tous ceux qui les voient ou les entendent, vivant de conjungo, baptiso, absolvo,

(1) L. 307.

etc.; deux fois, ils ont été entraînés à l'administration centrale, deux fois, ils ont été renvoyés ici.

« Un acquéreur de presbytère et d'église, dans laquelle est une sainte donnant du lait aux nourrices qui n'en ont pas assez, avait ouvert, fleuri, endimanché chapelle et sainte, un dimanche, pour l'ancien pardon et jour de décade; il y avait aussi un plat pour recevoir les offrandes. » (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

Sommaire de la livraison du 20 Janvier 1897.

I. Dix jours à travers l'Hellénisme, P. H. LAMMENS. — II. Une question de morale, à propos du dernier roman de « Diana Vaughan », P. H. PORTALIÉ. — III. L'Eglise. Histoire du dogme, l'évolution des idées (tin), P. J.-V. BAINVEL. — IV. L'Histoire à notre époque, P. L. BOUTIÉ. — V. De la Rime française, sa nature (dernier article), P. V. DELAPORTE. — VI. Jubilé du Vœu national, P. E. CORNUT. — VII. L'Éthiopie chrétienne, A. D'ABBADIE. — VIII. Les Œuvres oratoires de Bossuet, P. R.-M. DE LA BROISE. — IX. Le général Trochu d'après ses Mémoires, P. H. CHÉROT. — X. Livres : A. Camerlinck; Mgr Rosset; A. Hamon; A. Boissard; E. Leroy; Dr Carlet et R. Perrier; abbé Mémain; abbé Colomer; J. Romette; abbé Chaminade; Dr U. Chevalier. — XI. Principaux événements de la quinzaine.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — HIVER 1896-1897.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies de Béarn, etc. Tarif spécial G. V. N° 106 (Orléans). Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour : Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

DURÉE DE VALIDITÉ : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

J. LE BIHAN, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les *Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Français argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

DOMAINE DU CLUB, PORTETS (Gironde)

A. PEYCHÈS

VINS ROUGES	la barrique.	VINS BLANCS	la barrique.
Saint-Georges, 1893.	150 f.	Graves, 1892.	150 f.
St-Laurent (Médoc), 1892.	225	Cérons (vin de Messe),	200
Clos du Club, 1892.	300	Barsao, 1891.	300
Listrac, 1891.	400	Sauternes, 1891.	500
Margaux, 1891.	500	Fine Champagne, de 4 à 10 f. le litre.	

Prix-Courant Général envoyé franco sur demande.

J.-B. TANGUY, Représentant à LAMBÉZELLEC (Finistère).

FILTRE CHAMBERLAND H. BRULÉ & C^{ie}
seuls constructeurs
31-33, RUE BOINOD, PARIS.
Seule Médaille d'Or, Exposition Universelle 1889
Remise spéciale sur nos prix au clergé **SYSTÈME PASTEUR**

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPÔT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux
de tomber et
les fait repousser.

ÉTATS-UNIS DU BRÉSIL ÉTAT DE MINAS GERAES

130,000 Obligations 5 % de 500 fr.

REBOURSABLES AU PAIR EN 30 ANS

Premier remboursement le 13 Janvier 1899. — L'EMPRUNT NE PEUT PAS ÊTRE CONVERTI AVANT 1910

Le produit de l'Emprunt est destiné à des prêts aux Compagnies de Chemins de fer et à des Travaux publics autorisés par des lois spéciales.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres amortis sont exemptés à tout jamais de tout impôt au Brésil.

INTÉRÊT ANNUEL : 25 fr., payable par semestre les 15 Janvier et 15 Juillet, à la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, à Paris et dans ses Succursales.

Prix d'Emission : Fr. 390. Jouissance du 15 Janvier 1897

PAYABLE	En souscrivant.....	Fr... 50	L'Obligation libérée à la répartition sera délivrée à Fr. 388,75
	A la répartition, du 5 au 10 Février...	140	
	Du 5 au 10 Mars.....	100	
	Du 5 au 10 Avril.....	100	

Le revenu dépasse 6,40 %.

On souscrit le 30 Janvier 1897, et, dès à présent, par correspondance, à PARIS, Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

L'Etat s'est engagé à demander la cote officielle aux Bourses de PARIS, AMSTERDAM, BRUXELLES, GENÈVE et RIO-DE-JANEIRO.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{re} V^{ve} LE JANTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

BON-PRIME

Semaine Religieuse
de Quimper.

PORTRAITS AU CRAYON-FUSAIN

La Société Générale des Artistes Parisiens, disposant de capitaux énormes, a résolu, dans un but de réclame, de faire **POUR RIEN**, et jusqu'à concurrence d'une somme de **cinq cent mille francs**, un certain nombre de **Portraits artistiques** vendus par elle jusqu'à ce jour 75 fr. Elle espère que cet **immense sacrifice** portera son fruit. Le portrait qu'elle offre, comme celui qu'elle vient d'adresser au **Tsar**, est au crayon-fusain, grandeur naturelle (40 cent. sur 50); il est signé de ses meilleurs artistes. — A partir de cette date du journal, et dans un délai de 40 jours, tous ceux qui enverront une **photographie** recevront la reproduction au crayon-fusain en grandeur naturelle. L'emballage devant être particulièrement soigné, joindre au **Bon 4 fr. 95** (emballage et port). — La photographie modèle est rendue intacte. — Exécution et ressemblance garanties. — **Détacher ce Bon** et l'envoyer au Professeur d'ALBY, administrateur de la Société Générale des Artistes Parisiens, 141, Boulevard Magenta, Paris, pour recevoir cette **Belle Prime** franco de port et d'emballage jusqu'à domicile.

Nom et adresse :

(Gare la plus rapprochée.)

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. I. Chrétiens à demi.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Nominations dans le Clergé ; Œuvres de mer ; Avis ; Ligue de défense sacerdotale.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Diana Vaughan ; Tours : quinzième centenaire de Saint-



Martin ; Séz ; Le Chapitre des Frères ; Les francs-maçons assassins ; Les chercheurs de place.

IV. Variétés : Evêque et Préfet.

V. Saint Yves dans le diocèse de Quimper (à suivre).

VI. Bonnes pensées.

VII. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 7 Février. — 5^e Dimanche après l'Épiphanie. S. Romuald, Abbé. Double. Blanc. Mémoire du Dimanche, à la Messe.

Vêpres, à partir du Capitule, du suivant ; mémoires de S. Romuald et du Dimanche.

Lundi, 8. — S. Jean de Matha, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 9. — S. Tite, Evêque (du 6 Février). Double. Blanc.

Mercredi, 10. — S^{te} Scholastique, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi, 11. — Les Sept Saints Fondateurs de l'Ordre des Servites, Confesseurs (au Supplément). Double. Blanc.

Vendredi, 12. — S^{te} Jeanne de Valois, Veuve (au Supplément, du 4 Février). Double. Blanc.

Samedi, 13. — S. Cyrille d'Alexandrie, Evêque, Docteur (du 9 Février). Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Melaine de Morlaix.....	du 1 ^{er} au 8 Février.
Trégourez.....	du 9 au 11 Février.
Penmarc'h.....	du 12 au 16 Février.

Chrétiens à demi.

Pour qui va au fond des choses, il y a, aujourd'hui, un grand sujet de confusion et de tristesse : c'est de voir le peu de différence qu'il y a, souvent, entre la vie de ceux qui professent la Religion et la conduite de ceux qui la rejettent.

Il y avait autrefois des mœurs chrétiennes, il n'y a plus guère maintenant que des pratiques chrétiennes. La grande inconséquence consistait, il y a cinquante ans, à croire sans pratiquer ; elle consiste, de nos jours, à pratiquer sans devenir meilleur.

Est-ce que j'exagère ? Jetez les yeux autour de vous. Considérez le courant moyen de la conduite ; à quel signe discernerez-vous de l'impie cet homme du monde que ses convictions avouées classent ouvertement parmi les disciples de l'Evangile ? Qu'il s'agisse des devoirs de l'individu, de l'époux ou du père, j'aperçois une façon de les entendre, ou du moins de les pratiquer, qui semble commune aux croyants et aux incroyants.

Pour l'individu, c'est la facilité des mœurs et une excessive indulgence à l'égard de la faiblesse humaine ; au foyer, c'est la passion du bien-être, le goût effréné du luxe, la fureur de paraître riche sans prendre soin de proportionner la dépense aux ressources ; l'argent qui manque, on le demandera aux spéculations aventureuses et aux industries suspectes.

Entre époux, c'est une affectation d'indépendance remplaçant l'intimité et la sujétion réciproques ; c'est la femme réclamant une égalité de droits qui renverse l'ordre du Créateur, et l'homme satisfait de la lui accorder, pour conquérir la liberté de ses plaisirs.

A l'égard des enfants, c'est la tendresse lâche et complaisante, qui exonère les parents des ennuis du contrôle, des charges de l'autorité, et dispense les enfants de l'obéissance et du respect.

Et au fond de tout cela, qu'y a-t-il ? L'éternelle préoccupation d'éviter la peine et de fuir la contrainte.

Que le sceptique adopte une telle devise, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Mais le chrétien, l'homme qui se confesse et qui communie, où place-t-il sa Religion, s'il ne la met pas dans sa vie, si du moins il est impossible de l'y reconnaître ! Ah ! j'entends d'ici la réponse : « Il la met dans ses pratiques mêmes qui le maintiennent en contact avec l'Eglise et font de lui un client du prêtre. S'il n'y trouve pas le secret de bien vivre, il se flatte du moins d'y trouver un jour la grâce de bien mourir. »

Dieu entrera-t-il dans ces calculs mercenaires ? Le ciel sera-t-il le prix d'une Religion commode où tout serait émoluments sans charges, où la facilité du pardon servirait d'encouragement au vice ? Il est permis de trembler pour ceux qui s'endorment dans cette confiance présomptueuse. La bonne mort sans la bonne vie est une exception, qu'il faut réserver à la souveraine miséricorde.

Escompter lâchement cette faveur, c'est s'exposer à s'en voir justement frustré.

Mgr d'Hulst.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 7 Février*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures et demie, sainte messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

— CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi 8 Février*, réunion des Mères chrétiennes. A 8 h., sainte Messe, Instruction, Bénédiction du T. S. Sacrement.

Nécrologie. — M. ARHAN, *Curé de Saint-Martin de Brest.* — La plupart de nos lecteurs ont déjà appris la mort de M. Arhan, chanoine honoraire, Curé de Saint-Martin de Brest, et la façon particulièrement douloureuse dont elle est survenue.

Il y a deux ans environ, M. Arhan, par suite, certainement, des fatigues excessives d'un ministère trop laborieux, avait été frappé d'une première attaque d'apoplexie, dont il ne s'était pas complètement rétabli. Il vaquait cependant à toutes ses occupations et, le jeudi soir, 28 Janvier, après avoir pris congé de ses vicaires, comme d'habitude, il était monté dans sa chambre, vers 9 heures. Le lendemain, sa sœur, inquiète de ne pas le voir descendre, ouvrit sa porte et trouva le corps de son frère, à moitié brûlé, gisant sur le tapis carbonisé et le plancher que le feu avait déjà entamé. La disposition des objets permettait de reconstituer facilement la scène tragique : au moment de se coucher, M. le Curé, se sentant frappé d'une nouvelle attaque, avait instinctivement essayé de se retenir à l'oreiller, qu'il entraîna, dans sa chute avec la bougie allumée, placée sur la table de nuit.....

M. Noël-Joseph-Marie Arhan était né à Clédén-Cap-Sizun, en 1835. Ordonné prêtre en 1859, il fut vicaire à Melgven, puis à Saint-Martin de Morlaix, où il n'est pas encore oublié.

Nommé, en 1873, Recteur de Saint-Thois, il y travailla avec grand succès au bien des âmes et laissa comme souvenir durable de son passage l'école des Sœurs, due incontestablement à son initiative.

En 1876, Mgr Nouvel, qui appréciait grandement son zèle et son activité, l'appela à Plogastel-Saint-Germain, où la construction d'une église s'imposait. M. Arhan mena à bien l'entreprise entamée par M. Hameury. En 1882, il recueillit une succession plus lourde encore : M. Chouffeur, qui avait été le premier titulaire et le fondateur de la paroisse de Saint-Martin de Brest, après avoir terminé la belle église que tous admirent, venait de se retirer, laissant à un Curé plus jeune et plus actif le soin de continuer l'œuvre. M. Arhan fut ce successeur et, pendant quinze ans, il a porté le poids, bien lourd, d'une paroisse aujourd'hui la plus populeuse du diocèse, y formant ou développant l'esprit paroissial, créant les œuvres d'apostolat ou de zèle, nécessitées par les besoins nombreux et divers de ses ouailles.

Sans perdre de vue un moment ses obligations de pasteur, M. Arhan continua, tant que sa santé le lui permit, à prêter son concours — si apprécié et si recherché — aux confrères qui l'appelaient ; l'avant-veille de sa mort, à Quimper, il faisait encore le relevé des 300 Retraites ou Missions auxquelles il avait travaillé, et dont il avait présidé plus de 150.

Nous ne pouvons oublier une autre œuvre qui lui était particulièrement chère : celle des pèlerinages de Lourdes, auxquels il prit part 17 fois... Avait-il un pressentiment de sa fin prochaine, lorsque, au mois de Septembre dernier, faisant au nom de tous les pèlerins du diocèse ses adieux à la Grotte, il disait, les larmes aux yeux, « plein de confiance en la maternelle bonté de Marie : Au revoir, à Lourdes — ou, au ciel, l'éternel revoir » ?.....

Nous aimons à espérer que, à la prière de la Très Sainte-Vierge, Notre-Seigneur a fait un accueil favorable au serviteur bon et zélé, dont la vie s'est largement dépensée pour le faire connaître et aimer.

Les obsèques de M. Arhan ont été célébrées, à Saint-Martin de Brest, samedi 30 Janvier, au milieu d'une foule de fidèles, remplissant la vaste église, en présence de 90 prêtres au moins, accourus de tous les points du diocèse.

M. Fléiter, Vicaire général, représentant Mgr l'Evêque, a fait la levée du corps et donné l'absoute ; puis le convoi s'est dirigé vers la gare.

L'enterrement de M. Arhan a eu lieu, dimanche, à Clédén-Cap-Sizon, sa paroisse natale, au milieu d'une grande affluence de fidèles et une nombreuse assistance d'ecclésiastiques.

R. I. P.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Guéguen, vicaire de Pluguffan, vicaire à Plounéour-Trez ;

M. Prat, de Lanildut, attaché au diocèse d'Angoulême, vicaire de Pluguffan, à titre provisoire.

Œuvres de Mer. — Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, le lancement du *Saint-Paul*, navire-hôpital construit par « les Œuvres de Mer » et destiné à l'Islande. Le *Saint-Pierre* sera lancé, le 2 Mars prochain, et les deux navires partiront pour leur campagne, à la fin de ce mois.

La note du Comité, qu'on veut bien nous communiquer, ajoute : « Rien n'a été fait encore pour les pêcheurs de la Mer du Nord et ceux du Golfe de Gascogne ; tous les efforts devront se porter de ce côté, cette année. Mais on ne saurait se dissimuler qu'il faudra créer des ressources importantes, avant d'agir. »

Ceux qui voudraient contribuer à cette œuvre, si intéressante, sont priés de remettre leur aumône, si minime qu'elle soit, à M^{me} l'Amirale du Frélay, 4, rue Verdelet, Quimper.

Ligue de défense sacerdotale. — Notre procès des prêtres bretons contre le *Journal de Seine-et-Oise* est appelé devant la Cour d'Appel de Paris, le lundi 8 Mars. L. R.

AVIS. — Le 31 Janvier, il a été trouvé, dans le train de Quimper à Landerneau, un Bréviaire, presque neuf, édition Mame 1893 (*Pars hiemalis*). Il ne porte aucune indication permettant d'en reconnaître le propriétaire ; il renferme seulement le manuscrit d'une instruction bretonne.....

On peut le réclamer au presbytère de Hanvec, où il a été déposé.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le 2 Février, fête de la Présentation, a eu lieu, selon l'usage, la cérémonie de l'offrande des cierges ; elle a duré une heure et demie. Le Saint-Père, qui est en bonne santé, a dit quelques paroles aimables à chacun des personnages présents.

— Une Constitution Apostolique, publiée le 1^{er} Février, refond la législation de l'*Index* en l'appliquant aux besoins présents, afin de combattre la contagion de toutes les publications pernicieuses pour la religion et la morale.

Nous y reviendrons.

— Le Vatican vient d'informer officiellement le Gouvernement français que le Pape a décidé de tenir prochainement un Consistoire. Cette communication est faite pour donner au Gouvernement le temps de proposer ses candidats pour le chapeau cardinalice.

Il paraît certain que Mgr Coullié, archevêque de Lyon, sera nommé cardinal, cette fois. Quelques journaux assurent que le même honneur sera accordé à Mgr l'Archevêque de Rouen.

— Plusieurs évêques français se trouvent actuellement ou sont attendus prochainement à Rome, pour leur voyage *ad limina*, entre autres Mgr Lelong, évêque de Nevers, Mgr de Briey, évêque de Meaux, et Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier.

Diana Vaughan. — La Commission romaine chargée par le Conseil directif de l'*Union antimaçonnique* d'examiner l'affaire Diana Vaughan vient de publier la déclaration suivante :

Considérant qu'il ne rentre pas dans sa mission de porter un jugement sur les révélations faites, dans ces derniers temps, au sujet de la Franc-Maçonnerie ;

Considérant que l'objet de son examen est strictement limité aux trois questions suivantes : 1° à l'existence d'une nommée Diana Vaughan ; 2° à la réalité de la conversion de la même personne ; 3° à l'authenticité des écrits qui lui sont attribués ;

Laissant de côté le fait que les procédés employés par certains, dans ces derniers mois, feraient plutôt pencher pour une opinion moins favorable aux questions proposées ;

Après avoir apporté dans les recherches la plus consciencieuse application et employé tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour venir à la connaissance de la vérité ;

Déclare

Que jusqu'à ce jour elle n'a trouvé aucune preuve péremptoire, soit pour, soit contre l'existence, la conversion, l'authenticité des écrits de la nommée Diana Vaughan.

En outre, la Commission renouvelle sa pleine et absolue adhésion aux Encycliques pontificales et à tout ce qu'elles contiennent sur le compte de la Maçonnerie : elle fait des vœux pour que, laissant de côté les questions secondaires ou de moindre importance, tout le zèle des catholiques se reporte à combattre la secte scélérate ; enfin elle décline toute polémique ultérieure et déclare son mandat accompli.

M. Léo Taxil et ses défenseurs n'ont donc pu — comme ils s'y étaient engagés — fournir aucune preuve certaine ni de l'authenticité des écrits publiés sous le nom de Diana Vaughan, ni de la conversion d'une luciférienne portant ce nom, ni même de son existence. On objectera que la même Commission déclare qu'elle n'a non plus aucune preuve directe du contraire ; mais personne n'avait à la fournir : le néant ne se prouve point.

D'autre part, Mgr Lazzareschi, président de la commission romaine et signataire de la déclaration ci-dessus, dans une lettre adressée à *l'Univers*, proteste très énergiquement que jamais, bien qu'il lui eût promis de le faire, M. Léo Taxil ne lui a révélé le nom de l'évêque qui a baptisé et confessé Diana.

Ceci, nous l'espérons, suffira pour convaincre les rares catholiques qui accordaient encore quelque créance à ce que le R. P. Portalié, dans un beau travail publié dans les *Etudes* (n° du 20 Janvier 1897), montre comme « une œuvre de mensonge, périlleuse pour la foi et les mœurs, et de nature à compromettre gravement l'Eglise. »

Un des dangers à craindre — nous l'avons déjà signalé, et nous croyons utile de le redire — c'est que, pour ne pas encourir le reproche de crédulité, quelques uns n'en viennent à rejeter tous les faits, trop réels, de prestiges diaboliques. Qu'on ne l'oublie pas : « Une des ruses de Satan, c'est de se faire nier. »

Que les fidèles ne se troublent pas de ces apparentes contradictions ; mais ils doivent, en ces questions délicates, se laisser guider, non pas des spéculateurs sans autorité et souvent sans aveu, mais par ceux qui leur parlent au nom de l'Eglise, gardienne infailible de la vérité.

Tours. — Quinzième centenaire de Saint-Martin.
— On nous demande d'insérer l'appel suivant adressé à la France

chrétienne ; il trouvera de l'écho, spécialement dans la région de l'Ouest, dont tous les diocèses ont appartenu si longtemps à la province ecclésiastique de Tours :

« Clovis parut plusieurs fois à Tours ; et sa femme, la pieuse Clotilde, l'y accompagna sans doute, car elle avait pour ce lieu tant de vénération, qu'elle s'y retira plus tard pour y finir ses jours. Au moment de recevoir le baptême, le chef des Francs Saliens, arrêté par un dernier scrupule de conscience ou par la crainte de déplaire à ses leudes, vint demander à saint Martin la lumière et la force d'âme dont il avait tant besoin. Spectacle vraiment merveilleux que celui de ce barbare, agenouillé devant la dépouille du Pontife !

« N'était-ce pas là le symbole du régime social, inauguré par l'alliance du « doux Sicambre » avec la magistrature épiscopale ?

« Clovis n'attendit pas longtemps la grâce qu'il implorait : il se releva plein de foi et de résolution et, en quittant Tours, alla trouver saint Remi pour le prier de le baptiser sans retard.

« C'est ainsi que par une disposition de la Providence que l'histoire n'a point remarquée, saint Martin donna à la France son premier roi chrétien. Pouvait-il mieux affirmer sa prérogative de protecteur de la Patrie ? »

C'est en ces termes que l'historien (1) de saint Martin semble nous indiquer par avance le lien providentiel qui existe entre le Centenaire qui s'achève et celui qui commence.

Comme ils s'enchaînent bien, ces deux glorieux anniversaires !

L'un, honore le chef illustre qui a fondé la nation chrétienne baptisée dans sa personne ; l'autre, nous rappelle le saint qui a donné à notre nation sa foi et protégé toujours ses armes, ses pontifes et ses souverains temporels.

Pour nous, Martin a précédé Clovis, comme l'Eglise a précédé les barbares, pour en faire les nations nouvelles illuminées de l'Evangile.

Comme autrefois la pierre du Tombeau du Christ renversa les soldats en armes, ainsi, après Tolbiac, la pierre du sépulcre de Martin fit fléchir le genou au fier Sicambre, pour lui faire confesser que celui qu'il avait vu était bien le Fils de Dieu.

L'an 1897 sera donc le 15^e anniversaire de la mort de notre saint ; nous y rencontrerons, en effet, ce jour ineffable de sa naissance au ciel : son *dies natalis*, comme dit l'Eglise, dans le sublime langage de son martyrologe, calendrier de l'éternité.

Cette date ne fut-elle pas encore la naissance de cette louange immense qui, précédant les décisions de l'Eglise, éclata, là-bas, à Candes, au moment même de cette mort bienheureuse, et dont les harmonies saintes, envahissant l'Orient et l'Occident, se sont prolongées jusqu'à nous (2) ?

(1) Lecoy de la Marche.

(2) On entendit des concerts célestes et une multitude ramena son corps à Tours en triomphe.
(SULPICE SEVÈRE.)

Ce fut aussi le commencement de cette procession sans fin qui, depuis lors, se déroule à travers les siècles et les nations vers le tombeau du thaumaturge.

Ce fut encore le principe de cette série de basiliques illustres qui s'élevèrent successivement ici, au cours des âges : monuments prédestinés, qui, par une sorte d'immortalité, renaîtront toujours de leurs cendres comme le phénix, ou se renouvelleront dans la poudre des destructions, comme l'Eglise spirituelle elle-même (1).

Enfin, c'est le jour où, par son admirable trépas, Martin mit le sceau à tant d'œuvres glorieuses et fécondes, telles que la fondation de la vie religieuse en Occident, l'évangélisation des contrées gauloises et la fondation des asiles sacrés d'où sortirent tant de moines, d'apôtres et de pontifes.

Qu'ils accourent donc au tombeau du thaumaturge, pendant cette année bénie, les évêques nos pasteurs et nos pères; qu'ils revoient Marmoutier, le berceau de l'épiscopat français, la pépinière des pontifes de l'Occident.

Qu'ils envoient leurs représentants, les hommes du cloître et de la prière : le rocher creusé qui fut la demeure de l'incomparable moine est encore au flanc de la colline, c'est le repos de saint Martin.

Que les soldats chrétiens de France viennent fléchir le genou, au sanctuaire du patron des armées.

Que les pèlerins du XIX^e siècle, faisant suite à ceux des âges passés, s'empressent pour vénérer le lieu qui fut un des quatre grands pèlerinages de la chrétienté *Peregrinatio gallicana*.

Les fêtes qui auront lieu à Tours ne sont pas encore arrêtées dans les détails, mais elles se grouperont autour de trois solennités principales.

1^o Un grand pèlerinage à Candes, au mois de Mai.

2^o La Saint-Martin d'été à Marmoutier, le 4 Juillet.

3^o Les fêtes qui précéderont et suivront le 11 Novembre.

S. G. Mgr l'Archevêque de Tours se réserve de déterminer les programmes, et de convier les amis de saint Martin.

Nous avons la confiance que son appel sera entendu et que partout où saint Martin a un nom, un culte, un oratoire, une statue, moins encore, les cœurs seront confondus dans le même hommage et les mêmes prières.

En attendant, aux solennités du Jubilé national, faisons succéder l'invocation à notre grand Saint Français :

Saint Martin, thaumaturge des Gaules, priez pour nous.

Saint Martin, fondateur de la vie religieuse en Occident, priez pour nous.

Saint Martin, patron des soldats, priez pour nous.

Saint Martin, patron de la France, priez pour nous.

(Extrait des Annales Martiniennes, numéro de Janvier 1897.)

(1) De l'oratoire bâti par saint Brice au magnifique édifice actuel, on compte huit ou neuf basiliques successives.

SÉEZ. — La *Semaine religieuse* de Sééz annonce que, pour répondre aux nombreuses sollicitations que lui envoient les admirateurs de Mgr Trégaro, une souscription est ouverte pour élever un monument au vaillant évêque, dans la Cathédrale dont il a, avec le concours de ses diocésains, terminé la magnifique restauration.

La première liste s'élève à 3,700 francs; Mgr Bécél, évêque de Vannes, ami et consécrateur de Mgr Trégaro, s'inscrit en tête pour 500 francs.

Le Chapitre des Frères. — Le Chapitre général des Frères des écoles chrétiennes se tiendra, le jour de la Saint Joseph, le 19 Mars, à Athis, pour l'élection du successeur du regretté Frère Joseph.

Ce Chapitre général se composera, aux termes de la règle, des Frères assistants et des délégués des districts.

Les Frères assistants sont élus pour dix ans et forment avec le Supérieur général un Conseil qu'on nomme le Régime. Ils sont ordinairement au nombre de douze, mais ils ont perdu, il y a deux ans, un des leurs, qui n'a pas été remplacé. Le premier assistant est le Frère Exupérien, élu le 12 Juin 1873.

Les districts sont au nombre de 39, dont 21 en France et 18 aux colonies et à l'étranger. Chacun de ces districts enverra au Chapitre général un délégué par cent Frères (ou fraction de cent).

Jusqu'à la proclamation du résultat de l'élection, l'Institut sera gouverné par les onze assistants.

Depuis le Bienheureux J.-B. de la Salle, l'Institut compte treize supérieurs généraux : le Fr. Barthélémy (1717-1720); le Fr. Timothée (1720-1751); le Fr. Claude (1751-1767); le Fr. Florence (1767-1777); le Fr. Agathon (1777-1797); le Fr. Frumence, vicaire général, nommé par Pie VI (1797-1810); le Fr. Gerbaud (1810-1822); le Fr. Guillaume-de-Jésus (1822-1830); le Fr. Anaclet (1830-1838); le Fr. Philippe (1838-1874); le Fr. Jean-Olympe (1874-1875); le Fr. Irlide (1875-1884); et enfin le Fr. Joseph (1884-1897).

Les francs-maçons assassins. — Les francs-maçons de l'Equateur, précipités du pouvoir par Garcia Moreno, dont la devise était : « Liberté pour tous et pour tout, excepté pour le mal et les malfaiteurs », le firent assassiner à coups de poignard.

Le grand libérateur de la République expirait, le 6 Août 1876, en disant : « Dieu ne meurt pas. »

Son œuvre de régénération se poursuivait néanmoins par ses successeurs immédiats.

Hélas ! la Maçonnerie vient à nouveau de s'emparer du gouvernement.

Un de ses premiers actes a été, à l'anniversaire de la mort de Garcia Moreno, le 6 Août 1896, un acte d'infamie et de tyrannie :

la mort du journaliste Vivar, parce qu'il avait soutenu la même politique que le héros chrétien.

Et cet assassinat a été commis au nom de la liberté de penser, et dans des circonstances d'atrocité exceptionnelle.

On lui arraché un à un tous les doigts de la main droite, cette main qui écrivait contre la Maçonnerie, et on l'a forcé à mourir sans se confesser.

Toute la Franc-Maçonnerie est là !

Les chercheurs de place. — Il n'y a peut-être pas de pires sorts que celui du jeune homme, de la jeune fille qui tombent à Paris, pour y chercher une place.

Ils sont partis confiants, presque fiers déjà de la petite fortune qu'ils vont faire. La première semaine se passe assez bien : on espère, ça viendra. Puis, on diminue sur sa nourriture. Si l'on est dans un logement garni, en rentrant, on passe vite devant le logeur, de peur qu'il ne demande son argent. Si l'on est chez des parents, ils commencent à dire que c'est bien long.

Les vêtements s'usent, on ne reçoit partout que des refus, on ne voit que de froides mines. Et nul espoir !

Voici, du reste, les chiffres du *Bulletin officiel* de Paris :

50 places de commis expéditionnaires sont à prendre : 2,141 postulants se les disputent.

Pour les garçons de bureau, la différence est encore plus forte : il y a 18 vacances et... 5,842 candidats.

Il faut 375 cantonniers pour la voie publique : 21,582 sont sur les rangs : 68 pour les promenades et plantations, il s'en présente 5,634.

On a besoin de 20 concierges pour les écoles communales, 3,000 individus briguent l'emploi.

Pour 150 commis ambulants d'octroi, on en trouve 2,200. Huit commis aux écritures sont demandés pour le Mont-de-Piété, 2,003 se mettent en ligne.

Enfin, et ces deux derniers renseignements pour la fin : on pourra caser 72 instituteurs et le nombre des concurrents est de 1,955. Les écoles élémentaires et maternelles s'ouvriront devant 115 institutrices et — notez bien ce chiffre ! — 6,947 se pressent devant leurs portes, sans espoir, pour la masse, de jamais les pouvoir franchir.

VARIÉTÉS

Évêque et Préfet. — M. l'abbé R.... de la Mothe (c'est un pseudonyme qui couvre la personnalité d'un ecclésiastique très distingué, originaire du diocèse de Tulle et qui est actuellement au diocèse de Nice), a publié, ces temps derniers, sous ce titre : *Mosaïque littéraire*, un volume fort intéressant, dont plusieurs chapitres sont consacrés à feu Mgr Bertheaud, évêque de Tulle, celui-là qu'on appelait si justement la « Bouche d'Or ».

M. Delahaye, en un article récent, vient de faire d'heureux

emprunts à ce volume à qui nous empruntons, à notre tour, cette anecdote :

Mgr Bertheaud avait coutume de tutoyer tout le monde et même de caresser d'un petit soufflet la joue de ses interlocuteurs, surtout s'ils étaient jeunes et rogués. C'était ainsi, prétendait-il, que, d'après la tradition, son Maître manifestait sa charité à ses disciples. Il se garda de déroger à la tradition, lorsqu'un nouveau préfet, précédé d'une maussade réputation, vint lui faire sa première visite.

— Es-tu catholique ? lui demanda Mgr Bertheaud, en tapotant les mandibules officielles de son air le plus paternel.

— Oui, Monseigneur.

— Tu as fait ta Première Communion ?

— Oui, Monseigneur.

— N'oublie jamais ce saint jour. As-tu encore la mère ?

— J'ai encore ce bonheur, Monseigneur.

— C'est une bonne chrétienne ?

— Oui, Monseigneur.

— Tu dois marcher sur ses traces. Tu lui diras, en lui écrivant, que je t'ai demandé de ses nouvelles, et que je t'ai donné de bons conseils.

— Je remercie Votre Grandeur.

M. l'abbé R... de la Mothe ne dit pas le nom de ce préfet, qui, n'étant pas un sot, ne regimba pas. Mais M. Delahaye a découvert que ce préfet était M. Gragnon, qui fut préfet de police.

Saint Yves dans le diocèse de Quimper.

(SUITE)

Mahaut, femme de Rivallon Leyzour, rend ensuite son témoignage sur un autre prodige. Elle était nourrice d'une enfant nommée Margile, fille du chevalier Pierre Daminier, du diocèse de Dol, et elle s'aperçut que l'enfant avait une tache sur l'œil. La mère de la petite fille la voua à saint Yves, en présence de la nourrice, et après très peu de temps, celle-ci vit que la tache avait entièrement disparu. Cela s'est passé, il y a dix ou douze ans ; la tache a existé pendant huit jours ou à peu près, autant que Mahaut peut s'en souvenir. Elle ne se rappelle ni la date précise, ni le mois, il lui semble néanmoins que c'était en été. Les autres témoins de cette guérison ont été la mère de l'enfant, nommée Levenez, le père, et d'autres personnes. Le fait s'est passé dans la demeure du chevalier, appelée le Cosquer, en la paroisse de Guimaëc. Le vœu de la dame Levenez fut formulé en ces termes : « Margile, ma fille, j'aimerais mieux te voir morte que de te conserver avec cette tache sur l'œil ; et je promets à saint Yves que ton père et moi nous irons nu-pieds lui porter pour toi une offrande. » La nourrice était présente quand le vœu fut formulé. L'enfant avait quatre ans ou

à peu près, et la tache lui était venue à la suite d'une maladie qu'on appelle la variole ; elle avait la grosseur d'un petit pois. Ces faits sont de notoriété publique à Lanmeur, dans le voisinage, et dans la ville de Tréguier.

Le 111^e témoin est Adevisse, fille d'Hynisan, de la paroisse de Saint-Pierre (1) ; elle a, et paraît avoir trente ans ou davantage. Elle était atteinte de folie furieuse, au point qu'il fallait l'attacher. Elle a été guérie grâce aux mérites du seigneur Yves. Douze ans se sont écoulés depuis ce temps ; la guérison eut lieu, vers la fête de saint Jean-Baptiste, en présence de sa mère et d'Ouréguenne, fille de Galle de Kerrobert (*de Villa-Roberti*), de la même paroisse. En la présence de sa fille, qui la voyait et l'entendait, la mère s'exprima ainsi : « Je promets pour toi à saint Yves un cierge de la longueur et de la grosseur ; cette offrande sera renouvelée, chaque année, tant que tu vivras ; je fais ce vœu pour qu'il te rende saine d'esprit et de corps. » Et prenant aussitôt sa ceinture de cuir noir, elle mesura sa fille, tant en longueur qu'en grosseur. La guérison se produisit sur-le-champ. La furieuse démente avait duré un an et même plus, comme elle le croit fermement. La voix publique proclame qu'elle dut sa guérison à l'invocation et aux mérites de saint Yves, et elle dit également que le seigneur Yves a été et est un Saint, et que Dieu a fait et opère encore par lui grand nombre de miracles. Quant à nous (ce sont les juges qui parlent), nous avons vu cette fille bien guérie et laissant parfaitement voir qu'elle était de jugement fort sensé.

Guy Embis, 112^e témoin, confirme la déposition précédente et dit que douze ans à peu près se sont écoulés depuis la guérison d'Adévisse.

Le 117^e témoin est le chevalier Jean, seigneur de Pestivien, au diocèse de Quimper ; il dit et paraît avoir cinquante ans ou à peu près. Sa déposition se rapporte à un fait ancien ; il s'est passé il y a environ vingt-cinq ans, un peu avant la fête de Tous les Saints.

Jean de Pestivien se trouvait avec le chevalier Henry Biel, Payen de Monteville, écuyer, et plusieurs autres au nombre de quinze, ou peu s'en faut ; tous s'embarquèrent de nuit, en face du manoir de Roscoler, appartenant au dit témoin ; ils voulaient se rendre à l'île de Thénès, pour y chasser ; cette île est à une lieue de terre ; comme ils n'en étaient plus qu'à un jet de pierre, le vent souffla en tourbillon ; une violente tempête souleva les flots, si bien que leur pilote déclara qu'il fallait s'en retourner ; Henry Biel, refusant de suivre ce conseil, prit une rame et mit tant de vigueur à s'en servir, qu'il la brisa. Il prit un second aviron et le brisa également, car la tempête devenait de plus en plus furieuse. Les voilà donc sans rame dans une embarcation à peu près remplie d'eau ; alors, désespérant de leur vie, Jean de Pestivien promit à Dieu et au seigneur Yves, pour lui et pour ses compagnons, que s'ils parvenaient à un port de salut ils iraient, nu-pieds et sans

(1) M. de la Borderie voit dans cette paroisse celle de Plougastel-Daoulas.

pourpoints, visiter le tombeau du seigneur Yves. Dès qu'ils eurent formulé leur vœu, leur navire prit de lui-même la direction voulue, et, malgré les courants, le soulèvement de la mer, la force du vent, la violence de la tempête, il vint les déposer pleins de vie, à leur point de départ. Le même témoin déclare avoir vu bien des fois et à des intervalles éloignés beaucoup de navigateurs, d'Angleterre, d'Espagne, de Bayonne, de la Gascogne, de Normandie, venir en pèlerinage au tombeau du seigneur Yves ; il les a entendus raconter que, par son invocation, ils avaient été sauvés du naufrage ou préservés de beaucoup d'autres périls. Cela se dit dans toute la Bretagne et même dans les contrées voisines, et l'on y reconnaît que Notre-Seigneur Jésus-Christ fait beaucoup de miracles à l'invocation de son Serviteur, et en raison de ses mérites ; c'est là même une chose dont l'évidence éclate dans l'église de Tréguier.

Après Jean de Pestivien, l'écuyer Payen de Monteville dépose sur le même fait ; les témoignages sont identiques, sauf que l'écuyer croit le fait plus récent, et le place non aux environs de la Toussaint, mais en hiver. (A suivre.)

Bonnes pensées.

— Quand nous nous abandonnons à nos passions, nous entraînons des épines autour de notre cœur. LE CURÉ D'ARS.

— Un jour qui commence sans prière est un jour qui se lève sans soleil.

BIBLIOGRAPHIE

Le numéro de *La Quinzaine* du 1^{er} Février s'ouvre par une étude magistrale de M. Victor GIRAUD sur *La Philosophie de Pascal*, à propos d'une nouvelle édition des *Pensées*. Puis vient le début d'un nouveau roman, *Maman Bourgeray*, par M. G. MOUSSOIR, qui pose un cas de conscience dont la solution est urgente par ce temps d'ascension des couches sociales nouvelles. Dans un article sur *La Neurasthénie*, M. Henri JOLY résume les recherches tentées et les résultats obtenus à propos de cette maladie si répandue de nos jours. L'auteur du *Concert européen et la question d'Orient*, M. MARTEL, qui parle de choses qu'il a vues, apporte une précieuse contribution à la solution du problème oriental. M. R. DE SOUESMES commence le récit d'un voyage de *Saint-Petersbourg à Samarkande*. M. Ugo OJETTI nous conduit chez le romancier milanais Verga. Enfin, M. George FONSEGRIVE consacre sa chronique des *Livres et Idées* aux dernières publications où se reflète le conflit sans cesse renaissant entre le spiritualisme et le matérialisme.

Bien des personnes ont l'habitude de combattre la constipation par des purgatifs ; souvent on ne fait ainsi qu'aggraver le mal au lieu de le guérir ; l'Académie de médecine de Paris recommande contre cette affection et contre les maladies de l'estomac et des intestins l'emploi du *charbon de Belloc* en poudre ou en pastilles.

Le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

Le *charbon de Belloc* se vend dans toutes les pharmacies, en poudre 2 francs, et en pastilles, 1 fr. 50.

Sirap de Regnaud, Pâte de Regnaud, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirap, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 49, rue Jacob, Paris, et toutes pharmacies.

LIBRAIRIE AUBANEL FRÈRES

ÉDITEURS
IMPRIMEURS DE N. S. PÈRE LE PAPE
DE M^{re} L'ARCHEVÊQUE D'AVIGNON
DE M^{re} L'ARCHEVÊQUE DE REGGIO, MÉTROPOLITAIN DES CALABRES
ET DE M^{re} L'ÉVÊQUE DE TERRACINE, SEZZE ET PIPERNO
AVIGNON

PAILLETES D'OR

Cueillette de petits Conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie.

RECUEILS COMPLETS

DES HUIT SÉRIES RÉUNIES (1868-1891)
EN DEUX TOMES

Ouvrage honoré d'un Bref de Notre Saint Père le Pape
et de nombreuses approbations de Cardinaux, Archevêques et Evêques.

TOME PREMIER (RECUEIL DES ANNÉES 1868-1879)

Un fort volume in-18. — Prix broché : 2 fr. 35 ; relié en percaline anglaise, plaque spéciale : 3 fr. ; percaline anglaise, ornements dorés : 3 fr. 30. Même reliure, tranche dorée : 3 fr. 60.

TOME DEUXIÈME (RECUEIL DES ANNÉES 1880-1891)
Mêmes prix que le Tome Premier.

SOMMAIRE

DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE

EN TABLEAUX SYNOPTIQUES

Pour servir aux instructions paroissiales et aux catéchismes de persévérance.

Approuvé par S. G. M^{re} Hasley, Archevêque d'Avignon ; S. E. M^{re} Caverot, Cardinal-Archevêque de Lyon ; S. E. M^{re} Donnet, Cardinal-Archevêque de Bordeaux ; S. G. M^{re} Forcade, Archevêque d'Aix, Arles et Embrun ; S. G. M^{re} Gonin, Archevêque de Port d'Espagne ; S. G. M^{re} Foulon, Evêque de Nancy et de Toul ; S. G. M^{re} Grolleau, Evêque d'Evreux ; S. G. M^{re} Bonnet, Evêque de Viviers et S. G. M^{re} Terris, Evêque de Fréjus et Toulon.

PREMIÈRE PARTIE

I. Les Commandements de Dieu et de l'Eglise. — II. Les Conseils évangéliques. — III. La Conscience. — IV. Le Péché.

13^{me} ÉDITION. — Un beau volume grand in-16 de xv-224 pages. — Prix broché : 2 fr. 25.

DEUXIÈME PARTIE

Le Symbole des Apôtres.

10^{me} ÉDITION. — Un beau volume grand in-16 de xii-416 pages. — Prix broché : 4 fr. 25.

TROISIÈME PARTIE

La Grâce, la Prière, les Sacraments.

13^{me} ÉDITION. — Un beau volume grand in-16 de xii-372 pages. — Prix broché : 3 fr. 75.

L'OUVRAGE COMPLET

RELIE EN PERCALINE ANGLAISE
Tomes I^{er} et II^{me} réunis : 7 fr. 60. — Tome III^{me} : 7 francs.

BREF

ADRESSÉ PAR SA SAINTETÉ LÉON XIII

A M. JOSEPH-MARIE AUBANEL

de la Maison AUBANEL FRÈRES, ses imprimeurs.

LÉON XIII, PAPE

A Notre cher fils Joseph-Marie AUBANEL, à Avignon.

A vous, cher fils, salut et bénédiction Apostolique.

C'est pour Nous joie et consolation de voir que vous vous efforcez de marcher sur les traces de votre père et de votre oncle dans leurs efforts pour soutenir la vertu et la religion. Comme ils l'avaient fait déjà eux-mêmes plusieurs fois avec empressement et avec bonheur, vous Nous montrez votre dévouement en Nous offrant le *Sommaire de la Doctrine Catholique*, imprimé par vos soins. Soyez certain, cher fils, que Nous sommes reconnaissant de cet hommage qui Nous a été si agréable, comme Nous le fûmes pour les vôtres, et, Nous vous louons de ce que, au milieu de ce dévergondage du mal, vous vous efforcez de répandre et de vulgariser les ouvrages utiles aux âmes : c'est bien là le véritable amour de la patrie. — En même temps que vous, Nous voulons comprendre dans nos éloges celui qui a composé l'ouvrage que vous Nous avez offert et qu'il a rédigé avec un soin et un zèle qui le rendent grandement utile aux âmes.

Que sur l'auteur et l'éditeur, viennent donc avec abondance les secours divins que par Notre bénédiction Apostolique Nous demandons pour vous avec une affection toute paternelle.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 2 Avril de l'an 1893, de Notre Pontificat le 16^{me}.
LEO P. P. XIII.

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable *chronomètre*, à partir du prix minimum de **30 francs**, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUIBOURG**, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre OMÉGA.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en *nickel, en acier, en argent et en or*, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la *Médaille d'Or*, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des **Couverts Christofle**. La gravure ou un *écrit* est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Français argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Samuel **PIRLOU**, rue du **Chapeau-Rouge**, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.
Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

AUX GRANDS MAGASINS
MAISON DE CONFIANCE

ÉLY-LABASTIRE

53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38

HEREST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE. CHASUBLERIE, LINGERIE
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS
ET CROIX DE PROCESSION

ORFÈVREURIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOÎTES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES, ORIFLAMMES
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

RÉPARATIONS de VASES SACRÉS
DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LA LIGNE D'ANNONCE

10 CENTIMES

6 fr. par an

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, Librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. I. Chronique
du diocèse : Avis de l'Évêché ; Nécrologie ; Guipavas ; Quimperlé : persécution fiscale ; Loqueffret ; Ile-Molène ; Le Mans ; Mois de saint Joseph.

II. Constitution Aposto-



lique sur l'Interdiction et la Censure des Livres.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome.

IV. Documents historiques (à suivre).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 14 Février. — Septuagésime. Office du Dimanche ; semi-double. Violet. Mémoires de s. Raymond de Pennafort, Confesseur, et de s. Valentin, Martyr, à la Messe. Vêpres de la Septuagésime, avec mémoires du suivant et de s. Raymond.

Lundi, 15. — S. Faustin et s. Jovite, Martyrs. Simple. Rouge. — Ou Office votif des Saints Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 16. — Prière de N.-S. J.-C.,

au Jardin des Oliviers (au Supplément). Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 17. — S. Guévroc, Abbé (au Propre diocésain). Semi-double. Blanc.

Jeudi, 18. — Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 19. — Office de la Férie ; simple. Violet. — Ou Office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.

Samedi, 20. — Office votif de l'Immaculée-Conception ; semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Penmarc'h..... du 12 au 16 Février.
Ile-Molène..... du 17 au 19 Février.
Riec..... du 20 au 25 Février.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Avis de l'Évêché. — Mgr l'Évêque vient de recevoir de Son Em. le Cardinal Gotti, Visiteur Apostolique, une communication d'après laquelle M. l'abbé Brugidou, n'est plus chargé désormais de « l'église jubilaire Saint-Joachim », à Rome, ni de l'Œuvre de l'Adoration réparatrice qui y est établie.

Les offrandes pour la dite Œuvre, pour l'achèvement de l'église (comme les honoraires de messes) devront être adressées, à l'avenir, — directement ou par l'intermédiaire de l'Évêché — à Mgr Costantini, aumônier de Sa Sainteté, au Vatican.

Nécrologie. — M. NICOLAS, Curé de Concarneau. — Nous avons le regret d'enregistrer une nouvelle perte, bien sensible, pour notre diocèse. M. Nicolas, Curé-doyen de Concarneau, frappé en pleine force, est mort le 6 Février, après une maladie de douze jours.

Le service religieux a été célébré, à Concarneau, lundi dernier, devant une assistance de 37 prêtres, parmi lesquels M. Corrigou, Vicaire général, MM. les chanoines Salaün, Peyron, Quéinnec, secrétaire général de l'Évêché, etc.; les membres des différentes confréries de la paroisse, les enfants des écoles — œuvres dont le défunt s'était occupé avec un zèle spécial — et de nombreux fidèles remplissaient l'église.

La messe a été chantée par M. Le Moal, recteur de Lanriec; M. Gadon, supérieur du Grand-Séminaire, Vicaire général honoraire, donna l'absoute, puis le corps a été dirigé sur Lannilis, où l'enterrement a eu lieu, mardi.

Né à Saint-Louis, de Brest, le 20 Octobre 1845, M. Nicolas (Eugène), après deux ans passés au Séminaire de Quimper, alla terminer ses études à Rome, où il prit tous ses grades en théologie et où il fut ordonné prêtre, le 19 Septembre 1868.

Successivement vicaire à Plabennec, à Ergué-Armel, à Saint-Renan et à Saint-Martin de Morlaix, il devint ensuite aumônier des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon, puis recteur de Loc-Maria-Plouzané, d'où il fut nommé curé de Concarneau, en 1889.

— Un service d'octave pour le repos de l'âme du regretté M. Nicolas, sera chanté à Concarneau, mardi prochain, 16 courant, à 10 heures.

GUIPavas. — On nous prie d'annoncer que le grand service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Gourmelon, décédé

vicaire de Guipavas, aura lieu, dans cette paroisse, le mardi, 16 Février courant, à 10 heures.

QUIMPERLÉ. — Persécution fiscale. — Les contraintes et autres vexations, à l'occasion des droits d'accroissement, se multiplient. Nos colonnes, comme nous le disions, ne suffiraient à les relater toutes.

Voici des renseignements que nous avons reçus au sujet des poursuites dirigées contre une des communautés de notre diocèse les plus connues et les plus justement appréciées.

Les Ursulines de Quimperlé furent condamnées, il y a deux ans, par le tribunal de cette ville, à payer les impôts injustement réclamés par le fisc. Cette condamnation — qui, d'ailleurs, ne leur a jamais été notifiée — n'a nullement ébranlé leur résolution irrévocable de s'en tenir, *envers et contre tout*, à « l'attitude passive » ; mais par là, elles n'ont jamais entendu l'inertie ou l'inaction.

Sur l'avis de M^e Glotin, dont les lecteurs de la *Semaine religieuse* connaissent la haute compétence, elles ont fait reviser les « mémoires » du fisc, tout en protestant toujours contre l'iniquité de ses prétentions. Cet examen a permis de relever des erreurs matérielles, qui ont été aussitôt dénoncées. . . . Le fisc persécuteur n'a pu nier son évidente et impardonnable. . . . étourderie, et a reconnu une. . . . exagération de 200 francs, dans ses calculs. Cet aveu motiva un nouveau mémoire et un nouvel examen ; puis M^e Glotin, dans un plaidoyer écrit (dans l'espèce, c'est la seule défense admise), admirablement documenté, a demandé que le fisc « soit condamné, non seulement à se désister, sur ce point spécial, de ses iniques prétentions, mais encore à endosser tous les frais, occasionnés par ses poursuites illégales. . . . »

L'affaire a été remise à trois mois.

Si le jugement est défavorable, on dira, du moins, que la défense a été belle. Les excellentes religieuses et leur avocat dévoué, auquel nous adressons de nouveau l'expression de notre reconnaissance, au nom des communautés du diocèse, auront mérité, une fois de plus, de la Religion et de la justice. . . . qui triomphera.

LOQUEFFRET. — La paroisse de Loqueffret est la seule du diocèse de Quimper qui ait sainte Geneviève comme titulaire de son église. Sa fête, qui se célèbre le 3 Février, a été marquée, cette année, par une cérémonie qui laissera un précieux souvenir : la bénédiction d'une nouvelle statue de la sainte Patronne, achetée par les souscriptions volontaires des habitants, qui en sont justement fiers...

Ce qui vaut mieux encore, à cette occasion, la plupart se sont approchés des sacrements. Dès la veille, cinq prêtres étrangers ont été occupés à entendre les confessions, et, le jour de la fête, on a compté plus de 500 communions.

M. le Curé-doyen de Pleyben s'étant trouvé empêché au der-

nier moment, la statue a été bénite par un ancien recteur de Loqueffret, aujourd'hui recteur de Lennon, M. Le Roux, qui a également fait le sermon, bien adapté à la circonstance... Après la messe, chantée par M. Pichon, vicaire à Crozon, la nouvelle statue a été portée processionnellement autour du bourg, puis placée sur son piédestal, à l'église, au chant du *Magnificat*, dont les versets alternaient avec ce refrain, répété de tout cœur par les fidèles :

Santez Genovefa,
Hor patronnez karet,
Hor mirit, er bed-man,
Eus an drouk, ar pec'het !

Puisse la glorieuse patronne entendre et exaucer leurs prières ! La cérémonie, à laquelle assistaient quinze prêtres, s'est terminée par la bénédiction du T. Saint-Sacrement. X...

ILE-MOLÈNE. — En reconnaissance de la sépulture chrétienne, accordée aux naufragés du *Drummond-Castle*, par M. le Recteur de l'Ile-Molène, le *Guild of all souls* (Société de toutes les âmes), sorte de confrérie des trépassés, établie en Angleterre, vient d'offrir à l'église de cette paroisse un calice en vermeil, enrichi de pierreries. C'est une œuvre remarquable d'orfèvrerie et de joaillerie, dont la description est de nature à intéresser les lecteurs de la *Semaine religieuse*.

La hauteur du calice est de 0^m22, la largeur de la coupe, 0^m09, et la largeur du pied, 0^m17.

Le pied polylobé se compose de six lobes séparés par autant de pointes ; chaque lobe contient un médaillon circulaire en argent mat, sur fond d'émail représentant :

1. L'Agonie de N.-S. au Jardin des Oliviers ; 2. N.-S. devant Pilate ; 3. Couronnement d'épines ; 4. Flagellation ; 5. Portement de croix ; 6. N.-S. mourant sur la croix.

Tous ces sujets sont traités d'une façon archaïque, genre moyen-âge. Autour des médaillons court une guirlande de feuilles triflorées. Dans chacune des pointes est sertie une grande pierre précieuse, accostée de deux autres plus petites ; et là prennent naissance des feuilles ciselées, qui s'épanouissent en montant et sont séparées par d'autres pierres fines. Le pied est couronné par une sorte de galerie ajourée, renforcée de colonnettes torses, terminées par des rubis.

Puis vient le nœud, formé d'un globe de cristal de roche de 0^m05 de diamètre, autour duquel s'enroulent et se croisent trois bandes de vermeil filigranées et ornées de perles. La base de la coupe est également ornée de feuilles et de pierreries ; le haut demeure lisse, avec un léger évasement.

En faisant le compte exact des gemmes qui décorent ce calice, on en trouve 36 de grande et de moyenne dimension et 148 petites, donnant toute la gamme des nuances et des variétés.

Pour faire valoir la belle eau des pierres qui garnissent le pied,

le joaillier a évidé le métal en dessous, de sorte qu'on peut les examiner par transparence.

Sous le pied est gravée cette légende :

« † In gloriam Dei et in gratiam memoriam pie curæ a Sacerdote Moleniensi susceptæ in sepultura eorum qui naufragio « Drummond-Castle » A. D. XVI. Kal. Jul. MDCCCXCVI obierunt — omnium animarum Societas — aliique Anglicani hunc calicem patenamque — fidei communis testimonium quæ per totam Ecclesiam catholicam de fidelibus defunctis obtinet — dono dederunt. »

« † A la gloire de Dieu et en souvenir reconnaissant des soins pieux que le Recteur de l'Ile-Molène a mis pour donner la sépulture religieuse aux naufragés du *Drummond-Castle* qui ont péri le 16 Juin 1896, la Société de toutes les âmes et quelques autres Anglais ont offert ce calice et cette patène, comme témoignage de la foi commune, professée dans toute l'Eglise catholique au sujet des fidèles trépassés. »

La patène, mesurant 0 m. 14 de diamètre, porte gravé à son revers le cachet de la Société de toutes les âmes : une croix de Malte allongée, entourée d'un nimbe en amande contenant cette inscription : « The. Guild. Of. All. Souls. † March. A. D. 1878 † ». Au centre : « R. I. P. Requiescant in pace. »

Cette admirable pièce d'orfèvrerie, imitée du style anglais moyen-âge, est enfermée dans un écrin ou cassette, en bois des îles, capitonnée en velours vieux-vert à reflets. Sur le couvercle, une plaque en cuivre doré porte une autre inscription gravée :

« A l'église de Saint-Ronan île de Molène, de la part du Guild of all Souls, en Angleterre. Noël 1896. »

En exprimant nos sentiments de gratitude pour le don généreux de la Société de toutes les âmes, nous regardons aussi comme un devoir pour nous d'offrir nos félicitations aux orfèvres Barkentin et Krall, de Londres, dont les ateliers ont fourni cette belle œuvre d'art.

LE MANS. — Saint Julien, qui a son office dans notre Propre diocésain, est, comme l'on sait, le Patron du diocèse et de la ville du Mans, où sa fête est toujours célébrée avec une grande solennité. Cette année — le 31 Janvier — la messe pontificale a été chantée par Mgr l'Evêque de Nantes ; Mgr l'Evêque du Mans assistait au trône.

Nos lecteurs seront heureux de savoir que l'orateur était notre sympathique compatriote, M. Onthenin-Chalandre, chanoine honoraire de Quimper, Directeur général de l'Œuvre de l'Adoption. Dans son panégyrique, il a étudié successivement saint Julien, comme Apôtre, comme Thaumaturge et comme Evêque. « De ces trois considérations, dit la *Semaine du Fidèle*, l'orateur a tiré des conclusions pratiques et d'une incontestable actualité. La situation de l'Eglise n'est pas très sensiblement différente à notre époque qu'au temps de saint Julien. Ses ennemis ont changé de nom, mais

ils sont les même toujours... Gardons notre foi, la foi de nos pères, la foi prêchée par Julien... Précieuses leçons que les bénédictions des vénérés Pontifes des Eglises de Nantes et du Mans feront fructifier dans nos âmes !... »

Mois de Saint Joseph. — En vertu d'un Décret Pontifical, en date du 4 Février 1877, on peut faire le mois de saint Joseph du 17 Février au 19 Mars. Pendant ce temps, aussi bien que dans le mois de Mars, on peut gagner, chaque fois, 300 jours d'indulgence ; et une fois pendant ces trente jours une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

CONSTITUTION APOSTOLIQUE

Sur l'Interdiction et la Censure des Livres.

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, la publication d'une Constitution Apostolique refondant la législation de l'*Index*. Ne pouvant, faute d'espace, reproduire *in-extenso* ce document, nous donnons une analyse des considérations préliminaires, avec le texte des décrets, dont l'importance n'échappera à personne. On remarquera le passage qui concerne les *Journaux, feuilles et publications périodiques*, que l'on se plaisait jusqu'ici à déclarer exemptes de la condamnation de l'*Index*.

Le Saint-Père rappelle qu'un des premiers devoirs du Pasteur suprême est « de veiller à ce que la foi et les mœurs ne subissent aucun dommage. » Cette tâche s'impose, surtout de nos jours, « à cause de l'intempérance d'écrire qui sévit actuellement, et la diffusion parmi la foule des mauvais ouvrages »... Il résume les efforts faits, dans le cours des siècles, par l'Eglise pour « détourner les hommes de cet horrible poison », spécialement au *xvi^e* siècle, qui vit Paul IV et, peu après, le saint Concile de Trente établir le Catalogue et les règles de l'*Index*, modifiées ensuite, selon les besoins, par Clément VIII, Alexandre VII et Benoît XIV...

Le Pape continue :

Les hommes et les circonstances ayant changé, l'Eglise, avec sa prudence accoutumée, fit ce qui, après examen des besoins de l'époque, lui parut le plus utile et le plus avantageux pour les hommes. Plusieurs des prescriptions de l'*Index*, qui semblaient avoir perdu de leur opportunité primitive, furent rapportées par décret, ou bien l'Eglise les laissa avec bienveillance et sagesse tomber en désuétude. Plus récemment, par des lettres adressées aux archevêques et évêques en vertu de son autorité apostolique, Pie IX adoucit, sur de nombreux points, les règles de Léon X.

En outre, alors que déjà le concile du Vatican était proche, il donna mission à des hommes doctes, et choisis spécialement pour cet office, d'examiner et d'apprécier toutes les règles de l'*Index* et de juger ce qu'il en fallait faire. Ils jugèrent d'un commun accord qu'elles devaient être

modifiées. La plupart des Pères déclaraient ouvertement qu'ils étaient du même avis, qu'ils faisaient la même demande au concile. Il existe, à ce sujet, une lettre des évêques de France, dont le sens est qu'il faut sans hésiter faire en sorte que ces règles et tout ce qui concerne l'*Index* soient établis d'une façon entièrement nouvelle, mieux adaptée à notre siècle, et rendus plus faciles à observer. Ce fut aussi, à cette époque, l'avis des évêques d'Allemagne, qui demandaient nettement que « les règles de l'*Index* fussent soumises à une revision et à une rédaction nouvelle. » De nombreux évêques d'Italie et d'autres pays leur faisaient écho.

Tous ces évêques, si l'on tient compte de l'époque, des institutions civiles et des mœurs des peuples, font là une demande légitime et tout à fait conforme à la maternelle charité de la sainte Eglise. En effet, au milieu de la marche si rapide des esprits, il n'est aucun point du vaste champ des sciences où les écrivains ne fassent de libres incursions, et de là vient le flot quotidien des livres les plus funestes. Ce qui est grave, c'est que les lois publiques, non seulement absolvent un si grand mal, mais encore lui laissent une large liberté. Il en résulte que, d'une part, beaucoup d'esprits se sont détachés de la Religion, que d'autre part, on peut impunément lire tout ce qu'on veut.

Afin de remédier à ces maux, Nous avons pensé qu'il fallait prendre deux mesures, propres à donner à tous une règle d'action fixe et claire sur ce point. Nous avons ordonné d'abord que l'*Index* des livres fût revu avec beaucoup de soin ; ensuite, qu'après cet examen, le dit *Index* fût publié. Ensuite, Nous avons donné à ces règles mêmes un nouveau caractère et Nous avons résolu, tout en respectant leur nature, de les rendre un peu plus douces, de façon que s'y conformer ne puisse être difficile ni pénible, pourvu que l'on n'ait pas de mauvaises dispositions.

Aussi, après un mûr examen, et après avoir pris conseil des cardinaux, de la Sacrée Congrégation de l'*Index*, Nous avons résolu de publier des décrets généraux qui sont reproduits ci-dessous et joints à cette Constitution : décrets que, dans la suite, cette Sacrée Congrégation appliquera uniquement, et auxquels les catholiques de tout l'univers devront se conformer. Nous voulons que seuls ils aient force de loi, les règles du saint concile de Trente étant abrogées, ainsi que les observations, instructions, décrets, avertissements, et toutes les décisions prises sur ce point par Nos prédécesseurs, à l'exception de la seule Constitution de Benoît XIV, *Sollicita et provida*, que Nous voulons voir intégralement appliquée dans l'avenir, comme elle l'a été jusqu'à présent.

TITRE I^{er}

De l'interdiction des livres

CHAPITRE I^{er}

DE L'INTERDICTION DES LIVRES DES APOSTATS, DES HÉRÉTIQUES, DES SCHISMATIQUES ET D'AUTRES ÉCRIVAINS.

1. Tous les livres qu'avant l'année 1600 les Souverains Pontifes ou les conciles œcuméniques ont condamnés, et qui ne sont pas désignés dans le nouvel *Index*, devront être regardés comme condamnés de la même façon que jadis, à l'exception de ceux qui sont autorisés par ces décrets généraux.

2. Les livres des apostats, des hérétiques, des schismatiques et de quelque écrivain que ce soit, s'ils propagent l'hérésie ou le schisme, ou

s'ils ébranlent de quelque façon les fondements de la Religion, sont rigoureusement prohibés.

3. De même sont interdits les ouvrages des auteurs non catholiques qui traitent de la Religion *ex professo*, à moins qu'il ne soit établi qu'il ne s'y trouve rien contre la foi catholique.

4. Les livres des mêmes auteurs, qui ne traitent pas *ex professo* de la Religion, mais qui touchent seulement en passant les vérités de la foi, ne seront pas regardés comme défendus *jure ecclesiastico*, tant qu'ils n'auront pas été interdits par un décret spécial.

CHAPITRE II

DES ÉDITIONS DU TEXTE ORIGINAL ET DES VERSIONS EN LANGUE NON VULGAIRE DE LA SAINTE ÉCRITURE.

5. L'usage des éditions du texte original et des versions anciennes catholiques de la Sainte Ecriture, mêmes celles de l'Eglise orientale, publiées par des écrivains non catholiques, quels qu'ils soient, quoiqu'elles paraissent fidèles et intègres, est permis à ceux seulement qui s'occupent d'études théologiques ou bibliques, pourvu cependant qu'elles n'attaquent, ni dans les préfaces ni dans les notes, les dogmes de la foi catholique.

6. De la même manière et sous les mêmes conditions, sont autorisées les autres versions de la Sainte Bible éditées par des écrivains non catholiques et publiées soit en latin soit dans une langue non vulgaire.

CHAPITRE III

DES VERSIONS INDIGÈNES DE LA SAINTE ÉCRITURE

7. Comme il est manifeste que si les Bibles en langue vulgaire sont autorisées sans discernement, il en résulte, à cause de l'imprudence des hommes, plus d'inconvénients que d'avantages, toutes les versions en langue indigène, même celles qui sont publiées par des catholiques, sont absolument prohibées, si elles n'ont pas été approuvées par le Siège apostolique, ou éditées sous la surveillance des évêques, avec des annotations tirées des Pères de l'Eglise et d'écrivains doctes et catholiques.

8. Sont interdites encore toutes les versions des Saints Livres, composées par des écrivains non catholiques quels qu'ils soient, en toute langue vulgaire — et notamment celles qui sont publiées par les Sociétés Bibliques, que plus d'une fois les Pontifes romains condamnerent ; car, dans l'édition de ces livres, les lois très salutaires de l'Eglise sur ce point ont été absolument négligées.

Néanmoins l'usage de ces versions est permis à ceux qui s'occupent d'études théologiques et bibliques, pourvu que soient observées les conditions qui ont été établies ci-dessus (n° 5).

CHAPITRE IV

DES LIVRES OBSCÈNES

9. Les livres qui traitent *ex professo* de sujets lascifs ou obscènes, qui contiennent des récits ou des enseignements de cette sorte, sont absolument prohibés ; car il faut tenir compte non seulement de la foi, mais encore des mœurs, qui d'ordinaire sont facilement corrompues par des livres de ce genre.

10. Les livres d'auteurs, soit anciens soit modernes, que l'on appelle *classiques*, s'ils sont infestés de ce vice, sont permis, à cause de l'élégance et de la propriété du style, à ceux qu'excusent les devoirs de leur charge ou de leur magistère ; mais ils ne devront être, pour aucun motif,

remis ou lus aux enfants ou aux jeunes gens, s'ils n'ont été expurgés avec un soin minutieux.

CHAPITRE V

DE CERTAINS LIVRES D'UN GENRE SPÉCIAL

11. Sont condamnés les livres qui contiennent des attaques envers Dieu, envers la Bienheureuse Vierge Marie, ou les Saints, ou l'Eglise catholique et son culte, ou les sacrements, ou le Siège apostolique. La même réprobation frappe les livres dans lesquels est dénaturée la notion de l'inspiration de la Sainte Ecriture, ou dans lesquels cette inspiration est trop limitée. Sont interdits aussi les ouvrages qui flétrissent intentionnellement la hiérarchie ecclésiastique, l'état clérical ou religieux.

12. Il est défendu de publier, de lire, ou de conserver les livres dans lesquels les sortilèges, la divination, la magie, l'évocation d'esprits, et autres superstitions de ce genre sont enseignés ou recommandés.

13. Les livres ou les écrits qui racontent de nouvelles apparitions, révélations, visions, prophéties, de nouveaux miracles, ou qui suggèrent de nouvelles dévotions, même sous le prétexte qu'elles sont privées, sont proscrits s'ils sont publiés sans l'autorisation des supérieurs ecclésiastiques.

14. Sont encore défendus les ouvrages qui établissent que le duel, le suicide ou le divorce sont licites, qui traitent des sectes maçonniques ou d'autres sociétés du même genre et prétendent qu'elles sont utiles et non funestes à l'Eglise et à la société, et qui soutiennent des erreurs condamnées par le Siège apostolique.

CHAPITRE VI

DES IMAGES SAINTES ET DES INDULGENCES

15. Sont absolument interdites les images de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la Bienheureuse Vierge Marie, des anges et des saints, ou de tous autres serviteurs de Dieu, imprimées de quelque manière que ce soit, si elles s'écartent de l'esprit et des décrets de l'Eglise. Que les nouvelles images, avec ou sans prières y annexées, ne soient pas publiées sans la permission de l'autorité ecclésiastique.

16. Il est interdit à qui que ce soit de répandre, de quelque manière que ce soit, des indulgences apocryphes ou des indulgences supprimées ou révoquées par le Saint-Siège apostolique. Si elles ont été déjà répandues, qu'on les enlève des mains des fidèles.

17. Qu'aucun livre, sommaire, opuscule, feuille, etc., contenant des concessions d'indulgence, ne soit publié sans la permission de l'autorité compétente.

CHAPITRE VII

DES LIVRES DE LITURGIE ET DE PRIÈRES

18. — Que personne n'entreprenne de changer quoi que ce soit aux éditions authentiques du missel, du bréviaire, du rituel, du cérémonial des évêques, du pontifical romain, et des autres livres liturgiques approuvés par le Saint-Siège apostolique. Si l'on contrevient à cette règle, que ces nouvelles éditions soient prohibées.

19. Qu'aucunes litanies, sauf les plus antiques et les plus communes, insérées dans les bréviaires, missels, livres pontificaux et rituels, sauf également les litanies de la Bienheureuse Vierge, qui ont coutume d'être chantées dans la sainte église de Lorette, et celles du Saint Nom de Jésus — déjà approuvées par le Saint-Siège — ne soient publiées sans la revision et l'approbation de l'Ordinaire.

20. Que nul ne publie, sans la permission de l'autorité légitime, des livres ou opuscules de prières, de dévotion ou de doctrine et d'enseignement religieux, moral, ascétique, mystique ou autres analogues, bien qu'ils paraissent propres à entretenir la piété du peuple chrétien. Sinon, qu'ils soient prohibés.

CHAPITRE VIII

DES JOURNAUX, FEUILLES ET REVUES PÉRIODIQUES

21. Que les journaux, feuilles et revues qui atteignent à dessein la Religion ou les bonnes mœurs, soient proscrits, non seulement en vertu du droit naturel, mais aussi en vertu du droit ecclésiastique.

Que les Ordinaires aient soin, lorsque besoin sera, d'avertir opportunément les fidèles du péril et des conséquences funestes de telles lectures.

22. Que nul parmi les catholiques, surtout parmi les ecclésiastiques, ne publie quoi que ce soit dans des journaux, feuilletons ou revues périodiques de cette espèce, si ce n'est pour une cause juste et raisonnable.

CHAPITRE IX

DE LA FACULTÉ DE LIRE ET DE GARDER DES LIVRES PROHIBÉS

23. Ceux-là seuls ont le droit de lire et de garder les livres condamnés, soit par des décrets spéciaux, soit par des décrets généraux, qui en ont reçu régulièrement la permission, soit du Siège apostolique, soit de ceux à qui il a délégué son pouvoir.

24. Les Pontifes romains ont attribué à la Sacrée Congrégation de l'Index, le pouvoir de concéder la permission de lire et de garder tout livre prohibé. Jouissent également de cette faculté : la Suprême Congrégation du Saint-Office et la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi, pour les régions qui dépendent d'elle. Pour Rome seulement, ce droit appartient au maître du Sacré Palais apostolique.

25. Que les évêques et les autres prélats, jouissant d'une juridiction quasi épiscopale, aient aussi le pouvoir d'accorder ces permissions, pour des livres déterminés et seulement dans des cas urgents. Si ces prélats ont obtenu du Siège apostolique la faculté générale d'autoriser les fidèles à lire et à retenir les livres condamnés, qu'ils ne la concèdent qu'avec choix et pour des causes justes et raisonnables.

26. Tous ceux qui ont obtenu l'autorisation apostolique de lire et de garder des livres prohibés, ne peuvent pour cela lire et retenir n'importe quels livres ou publications périodiques condamnés par les Ordinaires des lieux, à moins que, dans l'indult apostolique, ne soit mentionnée expressément la permission de lire et de retenir des livres condamnés par n'importe quelle autorité. En outre, ceux qui ont obtenu cette autorisation, doivent se souvenir qu'ils sont tenus, sous un rigoureux précepte, de garder ces livres de telle sorte qu'ils ne parviennent pas aux mains d'autrui.

CHAPITRE X

DE LA DÉNONCIATION DES MAUVAIS LIVRES

27. Bien qu'il appartienne à tous les catholiques, surtout à ceux qui excellent dans la science, de dénoncer les mauvais livres aux évêques ou au Siège apostolique, c'est toutefois plus spécialement la fonction des nonces, des délégués apostoliques, des Ordinaires des lieux, et des recteurs d'Universités, éminents par leur instruction.

28. Il est bon que, dans la dénonciation des mauvais livres, on indique non seulement le titre, mais encore, autant que possible, les causes

pour lesquelles on juge que ces livres méritent la censure. Ceux à qui la dénonciation sera dévolue devront, comme un devoir sacré, tenir secret le nom des dénonciateurs.

29. Que les Ordinaires, de même que les délégués du Siège apostolique, s'efforcent de proscrire les livres et autres écrits nuisibles, publiés ou répandus dans leurs diocèses, et de les soustraire aux mains des fidèles. Qu'ils déferent au jugement apostolique ceux de ces ouvrages ou de ces écrits qui réclament un examen plus approfondi, ou ceux qui, pour que l'effet soit produit, paraissent avoir besoin d'être frappés par la sentence de l'autorité suprême.

TITRE II

De la censure des livres

CHAPITRE I^{er}

DES PRÉLATS PRÉPOSÉS A LA CENSURE DES LIVRES.

30. Ceux à qui appartient le droit d'approuver ou de permettre les éditions et versions des livres sacrés, sont désignés clairement plus haut (n° 7).

31. Que personne n'ose publier de nouveau des livres condamnés par le Siège apostolique. Que si, pour une cause grave et raisonnable, quelque exception extraordinaire paraissait devoir être admise à cette règle, qu'on ne se la permette jamais, sans avoir obtenu auparavant la permission de la Sacrée Congrégation de l'Index, et en observant les conditions qu'elle aura prescrites.

32. Les écrits concernant, d'une façon quelconque, les causes de béatification et de canonisation des serviteurs de Dieu, ne peuvent être publiés sans le bon plaisir de la Sacrée Congrégation des Rites.

33. La même règle s'applique aux collections des décrets de toutes les Congrégations romaines. Ces collections ne peuvent être publiées sans autorisation préalable, et l'on doit suivre alors les règles prescrites par les présidents de chaque Congrégation.

34. Les vicaires et missionnaires apostoliques doivent suivre fidèlement, au sujet de toute publication d'ouvrages, les décrets de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

35. L'approbation des livres dont la censure n'est pas réservée, par les présents décrets, au Siège apostolique et aux Congrégations romaines appartient à l'Ordinaire du lieu où ces livres sont publiés.

36. Que les réguliers se souviennent que, outre l'autorisation de l'évêque, ils sont tenus, en vertu d'un décret du sacré concile de Trente, à obtenir la permission de publier leurs livres du supérieur dont ils dépendent. Ces deux permissions doivent être imprimées, au commencement ou à la fin de l'ouvrage.

37. Si un écrivain habitant Rome fait imprimer un livre non à Rome, mais ailleurs, aucune autre permission n'est nécessaire que celle du Cardinal-vicaire de Rome et du maître du Sacré Palais apostolique.

CHAPITRE II

DU DEVOIR DES CENSEURS DANS L'EXAMEN PRÉALABLE DES LIVRES

38. Les évêques, à qui il appartient de concéder la faculté d'imprimer les livres, doivent avoir soin de proposer à leur examen des hommes d'une piété et d'une science reconnues, hommes de foi et d'intégrité, de façon à être sûrs qu'ils n'accorderont rien à la faveur ou à l'antipathie, mais qu'ils laisseront de côté toute considération humaine. Ces exami-

nateurs devront ne regarder que la gloire de Dieu et l'utilité du peuple fidèle.

39. Que les censeurs sachent qu'ils doivent juger des diverses opinions et des divers avis (selon le précepte de Benoît XIV) avec un esprit absolument libre de préjugés. Ainsi donc, qu'ils se dépouillent de tout esprit de nation, de famille, d'école, d'institut; qu'ils écartent toute préférence de parti. Qu'ils aient uniquement devant les yeux les dogmes de la Sainte Eglise et la doctrine commune des catholiques, qui sont contenus dans les décrets des conciles généraux, dans les Constitutions des Pontifes romains, et dans le consentement des docteurs.

40. L'examen achevé, si rien ne paraît s'opposer à la publication du livre, l'Ordinaire devra concéder à l'auteur, par écrit, et gratuitement, la permission de le publier, permission qui devra être imprimée, au commencement ou à la fin de l'ouvrage.

CHAPITRE III

DES LIVRES QUI SONT SOUMIS A LA CENSURE PRÉALABLE

41. Tous les fidèles sont tenus de soumettre à la censure ecclésiastique préalable, au moins les livres qui traitent des divines Ecritures, de la théologie sacrée, de l'histoire ecclésiastique, du droit canonique, de la théologie naturelle, de l'éthique et d'autres matières religieuses ou morales du même genre; et en général tous les écrits dans lesquels il est principalement question de la Religion et de l'honnêteté des mœurs.

42. Les membres du clergé séculier ne doivent pas même publier des livres traitant d'arts et de sciences purement naturels, sans consulter leurs Ordinaires, afin de faire preuve envers eux d'un esprit docile.

Il leur est également interdit d'accepter, sans l'autorisation préalable des Ordinaires, la direction de journaux et de publications périodiques.

CHAPITRE IV

DES IMPRIMEURS ET ÉDITEURS D'OUVRAGES

43. Qu'aucun livre soumis à la censure ecclésiastique ne soit imprimé, s'il ne porte le nom ou surnom tant de l'auteur que de l'éditeur, et aussi le lieu et l'année de l'impression ou de l'édition. Que si, dans certains cas, pour de justes causes, il paraît bon de taire le nom de l'auteur, la chose ne pourra avoir lieu qu'avec la permission de l'Ordinaire.

44. Les imprimeurs et libraires devront savoir que toute nouvelle édition d'un ouvrage approuvé exige une approbation nouvelle, et que l'autorisation accordée au texte original n'est pas valable pour les traductions en quelque autre langue.

45. Les livres condamnés par le Siège apostolique seront considérés comme prohibés dans le monde entier, et en quelque langue qu'ils soient traduits.

46. Que tous les libraires, surtout ceux qui se glorifient du nom de catholiques, s'abstiennent de vendre, de prêter ou de garder des livres traitant *ex professo* de choses obscènes. Quant aux autres livres interdits, ils ne doivent pas les vendre, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation de la Sacrée Congrégation de l'Index, et en ce cas ils ne doivent les vendre qu'à ceux qu'ils peuvent considérer raisonnablement comme ayant le droit de les acheter.

CHAPITRE V

DES PEINES PORTÉES CONTRE CEUX QUI TRANSGRESSENT LES DÉCRETS GÉNÉRAUX

47. Quiconque lit sciemment, sans l'autorisation du Siège apostoli-

que, des livres d'apostats ou d'hérétiques soutenant une hérésie, ainsi que des livres de n'importe quel auteur nominalemeut condamnés par Lettres apostoliques; quiconque garde ces livres, les imprime ou les détend d'une manière quelconque, encourt *ipso facto* l'excommunication réservée d'une manière spéciale au Pontife romain.

48. Ceux qui, sans l'approbation de l'Ordinaire, impriment ou font imprimer soit des livres d'Ecriture sainte, soit des annotations ou commentaires sur ces livres, encourt *ipso facto* l'excommunication non réservée.

49. Ceux qui auront transgressé les autres prescriptions contenues dans ces Décrets généraux, seront réprimandés sérieusement par leur évêque en raison du degré variable de leur culpabilité; et, si la chose paraît convenable, ils seront même frappés des peines canoniques.

Nous décrétons que les présentes Lettres et ce qu'elles contiennent ne pourront en aucun temps être taxées ou accusées d'ajout, de soustraction, ou d'un défaut quelconque d'intention de Notre part; mais qu'elles sont et seront toujours valides et dans toute leur force, et qu'elles devront être observées inviolablement *in judicio* et *extra*, par toute personne, de quelque dignité et prééminence qu'elle soit. Nous déclarons vain et sans force tout ce qui pourra être fait par qui que ce soit pour y changer quelque chose, quelle que soit l'autorité et le prétexte sur lesquels on s'appuie, sciemment ou inconsciemment, et nonobstant toutes dispositions contraires....

Personne n'a donc le droit d'altérer cette Constitution en ce qu'elle dispose, limite, déroge et commande, ou de la contredire témérairement. Si quelqu'un tente de le faire, qu'il sache qu'il encourt l'indignation du Dieu Tout-Puissant et des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, l'année de l'Incarnation du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le huitième jour des calendes de Février, de Notre Pontificat la dix-neuvième

A. Card. MACCHI,

A. PANICI, *Subdarius*.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le 8 Février, on a célébré, à la chapelle Sixtine, le service solennel anniversaire pour Pie IX. Le Pape, toujours en bonne santé, a donné l'absoute.

Assistaient : tous les cardinaux présents à Rome, les archevêques, évêques, prélats, entre autres le cardinal Langénieux et Mgr de Cabrières; en outre, tout le corps diplomatique, la noblesse romaine, environ 500 autres personnes qui avaient obtenu des billets.

Aux Evêques français qui se trouvent actuellement à Rome, ou qui y sont prochainement attendus, il faut ajouter Mgr Bétel, évêque de Vannes, Mgr Turinaz, évêque de Nancy, Mgr Denéchau, évêque de Tulle.

Voici ce que dit Mgr de Cabrières dans la lettre adressée aux

fidèles de son diocèse pour leur annoncer son voyage *ad limina* :

« Nous allons à Rome en évêque et pour remplir nos devoirs d'évêque. Nous avons à entretenir le Souverain Pontife de divers objets qui intéressent le diocèse....., interrogations et conseils sur quelques points spéciaux, dont la voix du Père commun nous aidera à mieux juger le caractère et à résoudre plus aisément les difficultés.....

« Fut-il jamais plus nécessaire qu'aujourd'hui, Messieurs et chers coopérateurs, de s'instruire des pensées et des jugements du Souverain Pontife ? Et comment s'en informer plus sûrement, qu'en s'agenouillant auprès de lui, en recueillant directement sur ses lèvres l'enseignement qu'il croit opportun de répandre ?

« C'est là ce que nous voulons essayer. Nous voulons confier au Père commun nos anxiétés et nos craintes ; nous voulons éclaircir nos doutes, soulager nos peines, exposer nos opinions, puiser enfin à la source la plus pure et la plus autorisée de la discipline ecclésiastique les règles de notre conduite, en un temps où, selon une expression banale, mais très juste, « il est plus difficile de connaître son devoir que de l'accomplir ».

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1799

(SUITE)

PLOGONNEO

« Les prêtres assermentés observent l'exercice du culte dans les édifices leur affectés, et, comme dans les campagnes suivre ce culte est une marque de patriotisme, je désirerai bien que tous se ralliasent à cette bannière.

« *Police.* — Je ne néglige aucun moyen de m'instruire des mouvements qui pourraient avoir lieu dans ce canton. Depuis quelque temps, j'employais plus que mes soins pour parvenir à des découvertes de prêtres insoumis, dont l'habitude du crime me fait tout appréhender, et qui n'ont d'abri dans leur vagabonde existence que par la surveillance exacte et la vigilance infatigable de quelques individus égarés par eux. Je suis instruit, depuis peu, que l'un de ces chefs s'est absenté et s'est rendu du côté de Balannec, je ne sais si c'est pour longtemps. S'il revient, quelques personnes affidées doivent me prévenir. (C'est le fameux Louboutin.)

« Les fêtes nationales s'observent avec le plus de pompe possible. Il est malheureux que l'esprit public soit mort, et que nous n'y voyions pas davantage d'administrés. »

PLOMEUR

« L'esprit public s'est affaibli depuis quelque temps dans ce canton ; j'en attribue la cause à toutes les fausses nouvelles qu'on répand, d'une ville voisine, dans nos campagnes : les Russes sont à Paris, Louis XVIII sur le trône. Je balance et contreballe leur batterie et encloue leur canon, par l'habitude que met entre mes mains le langage breton. Dans toutes leurs réunions, soit aux décadis, soit aux assemblées du culte, je démentis toutes les nouvelles des foires et marchés précédents.

« Pour relever cet esprit public, je renouvellerai dans peu la fête que je donnai l'an dernier, à l'occasion du monument de Bonaparte, que je vais changer en monument aux armées françaises, victorieuses de l'Europe. Cette fête produisit le plus grand effet.

« Les femmes perdent tout. Leurs cervelets, dénaturés par les suggestions du fanatisme, sont en guerre perpétuelle avec la Révolution, et leurs maris, trop simples, se laissent embêter par elles.

« *Police générale.* — Un prêtre réfractaire du pays paraît quelquefois sur ce territoire, de nuit seulement ; il trompe nos espions, mes espions me trompent peut-être eux-mêmes. Bref, je ne puis le saisir ; il a, entre frères et sœurs, cinq ou six établissements dans les cantons voisins, et, comme le juif des lettres persannes, il parcourt tous les points de cette partie du globe, sans s'arrêter nulle part.

« *Police du culte.* — Le culte catholique s'exerce dans les trois communes, sans trouble. La bigarrure que produit une autre nuance de culte, parmi quelques prosélites des prêtres réfractaires, ne donne lieu à aucune rixe ni désordre. Ils fréquentent tous les mêmes temples pour prier, mais ils n'assistent pas tous aux offices, excepté à ceux des morts. Les fêtes nationales, que je regarde comme un des moyens les plus puissants pour faire goûter nos institutions républicaines, se célèbrent ici avec toute la solennité que comporte le local. La présence des détachements en garnison aux postes de Kerity et Guilvinec les rendent plus imposants. Pour les rendre plus intéressantes au peuple, j'y mets quelquefois des luttes et des sonneurs.

« Les décadis s'observent avec exactitude ; les habitants commencent à les fêter comme jour de repos. Cependant, leurs travaux d'agriculture sont un grand obstacle ; on ne réussira à en faire un jour de réunion, que lorsqu'on y fera coïncider le repos du culte. »

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

LE CLERGÉ FRANÇAIS, annuaire ecclésiastique pour 1897 (4^e année), renfermant tous les renseignements relatifs au Clergé, aux Congrégations, aux Etablissements d'instruction.

Un vol. in-8° de 1,100 pages, 8 francs.

En vente chez M. LE GALL, libraire, 10, quai du Stéir, Quimper, et au siège de la Société de l'Annuaire, 19, rue Cassette, Paris.

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

Sommaire de la livraison du 5 Février 1897.

I. Encore les mécomptes de l'Université, P. J. BURNICHON. — II. Dix jours à travers l'Hellénisme (fin), P. H. LAMMENS. — III. L'Utilisation des chutes du Niagara, P. J. DE JOANNIS. — IV. L'Éthiopie chrétienne, A. D'ABADIE. — V. Nouveaux Avertissements de la statistique, P. P. FORTIN. — VI. Alaska, P. J.-B. RENÉ. — VII. Revues : Questions d'apologétique, P. X.-M. LE BACHELET. — Questions d'histoire, P. H. CHÉROT. — VIII. Livres : Agnès Smith Lewis ; Albert Bonus ; J. K. Zenner, S. J. ; abbé Perdrau ; comte de Moucheron ; P. Wilmers, S. J. ; comte H. de Castries ; L. Beauchet ; G. L. Fonsegrive ; L. de Lanzac de Laborie ; M^{me} Ollivier ; S. Peladan ; comtesse de Courville. — IX. Principaux événements de la quinzaine.

M^{me} Michel, charcutière, âgée de cinquante ans, grande, fortement constituée, est en proie depuis deux ans à tous les troubles de l'âge critique : maux de tête, palpitations, dyspepsie, insomnie, fièvre lente ; une affreuse maigreur avait succédé à l'embonpoint.

Je prescrivis à la malade de prendre chaque jour trois petits verres de **Vin de Quinium Labarraque**. Quinze jours après, elle vint me remercier elle-même avec effusion ; elle était guérie : plus de fièvre, plus d'oppression.

« Mais quel remède énergique m'avez-vous donné là ! » dit-elle.
(Observation adressée par le D^r Regnaud à l'Union médicale.)

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

J. LE BILIAN, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir tant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (Bérin frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les *Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

12^e ANNÉE.

Vendredi 19 Février 1897.

N° 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, Librairie SALAÜN, rue Kerton.

SOMMAIRE. I. *Chronique du diocèse :* Œuvre recommandée ; Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation, en 1897 ; L'Œuvre des Retraites ; Kerfeunteun ; Rennes : les Congrégations et le Fisc ; Les Ursulines du Faouët ; XVI^e Pèlerinage de Pénitence à Jérusalem.

II. Le temps de la Septuagésime.



III. *Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Décret relatif à la fête de saint Remi ; Drapeaux avec Sacré-Cœur ; etc.

IV. *Saint Yves dans le diocèse de Quimper* (à suivre).

V. *Documents historiques* (fin).

VI. *Bibliographie.*

VII. *Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 21 Février. — Sexagésime. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoires de s. Paul et du Dimanche.

Lundi, 22. — Chaire de Saint Pierre à Antioche. Double-majeur. Blanc. — Vêpres du suivant.

Mardi, 23. — Commémoration de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ (au Supplément). Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 24. — S. Mathias, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge.

Judi, 25. — S. Pierre Damien, Evêque, Docteur (du 23 Février). Double. Blanc.

Vendredi, 26. — S^{te} Marguerite de Cortone, Pénitente (au Supplément). Semi-double. Blanc.

Samedi, 27. — Office votif de l'Immaculée-Conception ; semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Riec..... du 20 au 25 Février.
Le Ponthou et Botmeur..... du 26 au 28 Février.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvre recommandée. — GUILERS-BREST. — Retour de Mission, du 21 au 28 Février, prêché par les RR. PP. Rot et Mahé, Jésuites, de la résidence de Quimper. La grande Mission a été donnée, en Octobre 1894.

• **Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation, en 1897.**

MOIS	JOURS de la SEMAINE	DATES	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	Lundi....	26	Hanvec. Rumengol....	Saint-Éloi.
	Mardi....	27	Le Tréhou. Tréflévénez.	La Martyre.
	Mercredi..	28	Ploudiry. Loc-Eguiner.	La Roche.
	Jeudi....	29	Dirinon. Pencran.	
	Vendredi..	30	Loperhet.....	Irvillac. Saint-Urbain.
MAI	Samedi...	1	Logonna-Daoulas.....	Daoulas. L'Hôpital-Camfrout.
	Dimanche..	2	Plougastel-Daoulas.	
	Lundi....	3	Plouédern. Lanneufret.	Trémaouézan.
	Mardi....	4	Ploudaniel.....	Trégarantec. Saint-Méen.
	Mercredi..	5	Lesneven.....	Le Folgoat. Lanarvily.
	Jeudi....	6	Landerneau.	
	Vendredi..	7	La Forêt. Saint-Divy..	Le Relecq.
	Samedi...	8	Guipavas.....	Saint-Marc.
	Dimanche..	9	Gouesnou.....	Kersaint-Plabennec. St-Thonan.
	Lundi....	10	Plabennec. Le Drennec.	Bourg-Blanc. Coatmeal.
	Mardi....	11	Plouvien.....	Tréglonon.
	Mercredi..	12	Plouguin.....	Guipronvel.
	Jeudi....	13	Milizac.....	Guilers. Bohars.
JUIN	Lundi....	24	Plouzané.....	Loc-Maria.
	Mardi....	25	Plougonvelin.....	Le Conquet. Trébabu.
	Mercredi..	26	Ploumoguier. Lambert..	Plouarzel. Lampaul-Plouarzel.
	Jeudi....	27	Saint-Renan.....	Lamivoaré. Tréouergat.
	Vendredi..	28	Bréles. Lanildut.....	Porspoder.
	Samedi...	29	Landunvez.....	Plourin.
	Dimanche..	30	Ploudalmézeau.....	Lampaul-Ploudalméz. St-Pabu.
	Lundi....	31	Lannilis.....	Landéda.
	Mardi....	1	Plouguerneau.....	Kernilis. Loc-Brévalaire.
	Mercredi..	2	Guissény. Saint-Frégant.	Kerlouan.
JUIN	Jeudi....	3	Plouneour-Trez. Goulven	Plouider.
	Vendredi..	4	Kernouës.....	

Arrêté à Quimper, le 15 Février 1897.

† HENRI,
Evêque de Quimper et de Léon.

La Confirmation se donne, soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première; la seconde est convoquée.

Pour répondre au désir qui nous a été exprimé par plusieurs confrères, nous publions, dès aujourd'hui, le tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation en 1897.

Le Mandement épiscopal traite, cette année, du Catéchisme. Nous en donnerons la première partie, vendredi, avec le dispositif pour le Carême et le Règlement général des Catéchismes pour le diocèse.

L'Œuvre des Retraites. — L'Ordo diocésain recommande d'annoncer, au prône de Dimanche prochain, les Retraites bretonnes du 6 Mars, pour les hommes, à Lesneven et à Quimperlé. La retraite de Quimper s'ouvrira, le 27 Mars.

Nous croyons devoir insister, de nouveau, sur le bien sérieux et durable procuré par ces Retraites « fermées ». Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire — en le recommandant à toute l'attention de nos confrères des paroisses — l'article que l'excellente *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc consacre à cette œuvre, « qui répond le mieux aux besoins de l'heure actuelle ». Il montre bien les avantages et détruit les objections.

« Sur plusieurs points de la France, les Jésuites ont fondé des maisons de Retraite pour recevoir les hommes et, partout, ils signalent les fruits merveilleux de ces saints exercices.

« Nos prédécesseurs l'avaient bien compris.

« Il y a cinquante ans encore, les maisons religieuses étaient trop étroites pour contenir la foule qui accourait à ces Retraites. L'heure est venue de renouveler ces fortes traditions, qui avaient formé les générations profondément chrétiennes du passé. Les hommes se contentent trop facilement, aujourd'hui, d'un christianisme amoindri; il ont beaucoup plus besoin que leurs pères de la forte discipline, des enseignements et des salutaires entraînements de la Retraite.

« Des prêtres nous demandent de raviver ces habitudes négligées; mais, à notre tour, nous nous tournerons vers eux; car ils peuvent seuls, par des démarches personnelles, des exhortations pressantes, déterminer les chefs de familles et les meilleurs chrétiens de leurs paroisses à puiser à ces sources vives.

« Ni les Adorations, ni même les Missions ne suppléent à ces Retraites, où se forme une élite.

« Quelques uns formulèrent peut-être cette objection que le Jubilé a été une occasion de renouvellement spirituel pour la plupart des paroisses; mais il en ressort précisément cette conclusion qu'il sera plus facile de déterminer des hommes, qui ont été déjà ébranlés par ces salutaires prédications et achèveront de se donner vraiment à Dieu, dans une sérieuse et forte Retraite.

« Les jeunes gens sont venus nombreux à la Retraite des soldats. Leurs frères aînés et leurs pères ne voudront pas moins faire que ces braves conscrits. Ils sont la masse, comparés aux soldats et aux marins. Comment résisteront-ils au touchant appel de leurs pasteurs?

« De leur esprit chrétien, de leur foi dépend l'esprit de la famille ; car, si la mère en a la direction intime, le père, dépositaire de l'autorité, en est en réalité le chef et son action est décisive. La piété des femmes est bien consolante ; mais il semble que celle de l'homme, avec quelque chose de plus froid en apparence, est vraiment solide et peut-être plus efficace, quand elle a été formée dans ces exercices par lesquels devraient passer tous les chrétiens de nos paroisses.

« Le beau succès des Retraites de soldats est une indication providentielle. Est-ce un rêve de penser qu'elles sont le prélude du renouvellement de l'œuvre des Retraites qui, depuis le XVII^e siècle, a toujours été si populaire en Bretagne ? »

KERFEUNTEUN. — On nous prie d'annoncer que, *Mardi prochain, 23 Février courant*, à 10 heures, aura lieu, à Kerfeunteun, le service anniversaire de M. Linguinou, décédé recteur de cette paroisse, le 29 Février 1896.

RENNES. — Les Congrégations et le Fisc. — Depuis quelques semaines, toutes les Congrégations de notre diocèse ont reçu des contraintes au nom du fisc. Décidées à défendre avec calme et persévérance leurs droits méconnus, les Communautés religieuses ont unanimement refusé de se soumettre à des exigences injustes. Chaque contrainte a été suivie d'une opposition. La parole est maintenant aux tribunaux, qui auront à se prononcer sur la validité de ces contraintes.

En attendant leurs décisions, nous nous faisons un devoir de citer les vaillantes Congrégations de femmes qui préfèrent la lutte à la soumission.

Ce sont : le Carmel, la Visitation, les Ursulines, les Petites Sœurs des Pauvres, les Clarisses, Saint-Joseph de la Providence, les Religieuses des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, à Paramé, les Sœurs de Rillé, les Dames du Sacré-Cœur, etc., etc.

Cette unanimité dans la résistance est un honneur pour notre diocèse et une grande consolation pour les catholiques.

La Bretagne entière a suivi cet exemple prouvant ainsi, une fois de plus, qu'elle entend rester fidèle à sa vieille devise : *Potius mori quam fœdari*.

(Semaine religieuse de Rennes.)

Les Ursulines du Faouët. — Le tribunal de Pontivy a rendu, le 10 Février, son jugement sur l'opposition formée par les Ursulines du Faouët, à la saisie de leurs immeubles.

Les biens saisis par le fisc avaient été acquis avec l'autorisation de l'Etat, à charge expresse pour les religieuses d'instruire gratuitement les enfants pauvres de la commune, au nombre de 160, exactement.

Le tribunal reconnaît, d'après les renseignements qui nous ont été adressés, que les religieuses ont rempli leurs obligations vis-

à-vis de la commune et qu'elles payent les impôts communs à tous les Français.

Mais les magistrats de Pontivy ont décidé que l'autorisation de l'Etat, nécessaire pour aliéner les biens des Congrégations reconnues, ne l'était pas pour les saisir ; et, par suite, ils ont débouté les Ursulines du Faouët de leur opposition.

Mais ce n'est pas tout.

Le maire de la commune dans laquelle est situé l'immeuble saisi, doit aux termes de l'article 676 du Code de procédure civile, « viser » le procès-verbal de saisie avant l'enregistrement.

Le maire du Faouët ayant refusé de « viser » le procès-verbal de saisie a été, de son côté, condamné par le même tribunal, à 5 francs d'amende.

Ce n'est pas payer trop cher l'honneur d'une telle condamnation.

XVI^e Pèlerinage de Pénitence à Jérusalem. — Départ de Marseille, le *Mardi 11 Mai 1897* ; Arrivée à Marseille, le *Lundi 21 Juin 1897*.

Prix des places (aller et retour) : 1^{re} classe, 650 fr. ; 2^e classe, 480 fr. ; 3^e classe, 315 fr. A ces sommes, il faut ajouter, pour le logement et la nourriture, les divers transports et les frais accessoires pendant tout le voyage, 230 fr.

Demander le programme-itinéraire complet au Secrétaire des pèlerinages, 8, rue François I^{er}, Paris.

Le temps de la Septuagésime.

Le temps où nous sommes renferme de profonds mystères ; le nombre septenaire, que nous rappelle la Septuagésime, en est le fondement. Écoutons saint Augustin, qui nous découvre dans la sainte Liturgie de merveilleux secrets, que notre légèreté n'avait peut-être pas aperçus :

« Il y a deux temps ; l'un, celui qui s'écoule maintenant dans les tentations et les tribulations de cette vie ; l'autre, celui qui doit se passer dans une sécurité et dans une allégresse éternelles. Ces deux temps, nous les célébrons, le premier *avant la Pâque*, le second *après la Pâque*. Le temps *avant la Pâque* exprime les angoisses de la vie présente ; celui que nous célébrons *après la Pâque* signifie la béatitude que nous goûterons, un jour. Voilà pourquoi nous passons le premier de ces deux temps dans le jeûne et la prière, tandis que le second est consacré aux cantiques de joie. »

L'Eglise, interprète des saintes Ecritures, nous signale deux lieux différents, qui sont en rapport direct avec les deux temps dont parle saint Augustin ; ces deux lieux sont Babylone et Jérusalem. Babylone est le symbole de ce monde de péché, au milieu

duquel le chrétien doit passer le temps de l'épreuve ; Jérusalem est la patrie céleste, au sein de laquelle il se reposera de tous ses combats.

Mais, en attendant que nous puissions envisager cet autre avenir que le Seigneur nous prépare dans les splendeurs de son éternité, il nous faut revenir aux réalités présentes. Qui sommes-nous ici-bas ? Exilés, captifs, en proie à tous les périls que Babylone recèle. Si nous aimons la patrie, si nous avons à cœur de la revoir, nous devons rompre avec les faux attraits de cette perfide étrangère, et repousser loin de nous la coupe dont elle enivre un grand nombre de nos frères de captivité. Elle nous convie à ses jeux et à ses ris ; mais nos harpes doivent demeurer suspendues aux rives de son fleuve maudit, jusqu'au signal qui nous sera donné de rentrer dans Jérusalem.

Tels sont les sentiments que l'Eglise cherche à nous inspirer, durant ces jours de deuil. Dans tout le reste de l'année, elle nous provoque à répéter le chant du ciel, le divin *Alleluia* ! Et voilà qu'aujourd'hui elle arrête sur nos lèvres ce cri de l'allégresse.....

Le beau cantique des Anges : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux*, que nous avons fait retentir, chaque dimanche, depuis la naissance du Rédempteur, nous est enlevé en même temps. L'office de la nuit, le dimanche, va perdre aussi, jusqu'à la Pâque, son magnifique hymne ambrosien, *Te Deum laudamus*. Lorsque le sacrifice sera achevé, le diacre ne congédiera plus l'assemblée des fidèles par ces solennelles paroles, *Ite Missa est* ; il invitera seulement le peuple chrétien à continuer sa prière dans le silence, en bénissant le Seigneur tout miséricordieux, qui a daigné ne pas nous rejeter, malgré nos iniquités.

Après le Graduel de la messe, à l'endroit où l'*Alleluia*, trois fois répété, préparait nos cœurs à s'ouvrir pour écouter la voix du Seigneur lui-même, nous n'entendrons plus qu'une mélodie lugubre et *trainante*, qui pour cette raison a reçu le nom de *Trait*.

Enfin, la sainte Eglise revêt, à partir d'aujourd'hui, dans les offices du temps, la sombre couleur violette, supprimant ainsi tout ce qui ressent, en quelque chose, la pompe dont elle aime en d'autres temps à environner les autels du Dieu qu'elle adore.

(DOM GUÉRANGER.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Sa Sainteté Léon XIII, en excellente santé, a présidé, dimanche, 14 Février, la cérémonie de promulgation du décret de canonisation du Bienheureux Pierre Fourier, curé de Mattaincourt. La France compte donc un saint canonisé de plus.

Décret relatif à la fête de saint Remi. — Le Souverain Pontife, déférant volontiers aux vœux exprimés par LL. EE.

les Cardinaux Archevêques de Reims, de Paris, de Bordeaux, de Bourges, et l'Evêque d'Autun, ainsi que par beaucoup d'autres Evêques de France ; sur le rapport qui lui en a été fait par le Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, a daigné concéder que la fête de saint Remi, Evêque et confesseur, soit désormais célébrée sous le rite double majeur par le clergé de la France entière et de ses colonies : les rubriques étant d'ailleurs observées et nonobstant toutes choses contraires.

Drapeaux avec Sacré-Cœur. — On a répandu, d'après une correspondance du *Figaro*, la nouvelle que le Saint-Père aurait informé le cardinal Richard qu'il réprouvait l'image du Sacré-Cœur sur les drapeaux ; nous n'avons pas voulu la reproduire.

Nous sommes autorisés aujourd'hui à démentir cette information fantaisiste.

(*La Croix*.)

PARIS. — Le 11 Février, Son Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, a célébré le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale. Nommé évêque de Belley, par décret du 16 Octobre 1871, il fut sacré, le 11 Février 1872.

La cérémonie a conservé un caractère de très grande simplicité, selon le désir exprimé par Son Eminence.

Une simple messe basse a été dite par le vénérable jubilaire, à Notre-Dame, à neuf heures, en présence de Mgr Clari, nonce apostolique, de plusieurs prélats et généraux d'ordre, du chapitre de Notre-Dame, de la plupart des curés de Paris et d'un très grand nombre de prêtres.

Après la messe, le cardinal est allé s'agenouiller devant la statue de Notre-Dame de Paris, qui avait été placée, sous un dais de velours frangé d'or, devant le maître-autel. A la droite de la statue avait été posée la bannière de Jeanne d'Arc.

Un *Te Deum* a terminé la cérémonie, après laquelle le cardinal Richard, entouré de tout le chapitre de Notre-Dame, a reçu, dans la sacristie, les membres du clergé et les fidèles, venus pour lui présenter leurs félicitations et les vœux.

Ad multos annos !

L'exercice charitable de la pharmacie. — La Chambre des appels correctionnels de la Cour de Paris a rendu, il y a quelque temps, un arrêt des plus intéressants.

Voici les faits :

Une brave religieuse, la Sœur Eléosippe, appartenant à la communauté des Sœurs de la Charité de Besançon, dirige, depuis 1855, une école de filles dans la petite commune de Cudot, département de l'Yonne. Elle rend à toute la population de très grands services. La commune de Cudot est éloignée de plus de 13 kilomètres de tout médecin et de tout pharmacien ; la Sœur s'était

procuré, chez le pharmacien de la ville la moins éloignée, quelques remèdes usuels, et elle donnait des soins intelligents et dévoués à tous ceux qui souffraient de malaises peu sérieux ou étaient victimes d'accidents sans gravité, ne nécessitant pas la visite du médecin. Inutile d'ajouter qu'elle le faisait avec un désintéressement absolu. Elle oubliait souvent de faire payer les remèdes, qu'elle-même avait payés chez le pharmacien.

Il y avait trente-deux ans que les choses se passaient ainsi, au grand bien des habitants de la commune, lorsque la commission des pharmaciens, passant en tournée d'inspection, dans un pays où il n'y a pas de pharmaciens à inspecter, apprit les coutumes abominables de la Sœur et la dénonça au parquet.

Le cas était grave.

La Préfecture fut avisée ; le Préfet donna au parquet l'ordre de poursuivre. Le tribunal de Joigny, en la frappant de 500 francs d'amende, apprit à la Sœur Eléosippe qu'il était devenu dangereux de soulager par charité les maux et les misères de ses semblables. Toutefois, ils daignèrent penser que la Sœur était des criminels qui peuvent bénéficier de la loi Béranger. Ils lui appliquèrent la loi de sursis.

Les radicaux et les loges triomphaient ; seuls les pauvres de la commune se lamentaient.

Sur les conseils éclairés qui lui furent donnés, la Sœur Eléosippe fit appel, et, après une excellente plaidoirie de M^r Albert Roux, la Cour l'acquittait en décidant que *des actes de charité ne pourraient tomber sous le coup de la loi pénale*.

L'arrêt constate que les médicaments délivrés par la religieuse étaient achetés par elle chez le pharmacien du pays.

Le parquet de Joigny avait cru devoir les saisir.

La Cour a ordonné qu'ils seraient restitués.

Les frères et amis de l'Yonne ne seront pas contents de cette décision ; mais les pauvres en profiteront — et cela vaut mieux.

— Partout la même haine *stupid*e de la Religion ! ...

Un remède pour guérir les enfants prodigues. —

Un matin, on vient dire à un honorable négociant que son fils avait perdu, la veille, dix mille francs dans un cercle, et qu'il était au désespoir, ne sachant comment les payer. Aussitôt, il fit appeler le jeune homme, qui arriva tout confus et tremblant : « Mon fils, lui dit-il, tu as fait une sottise ; voilà les dix mille francs pour la réparer. Mais, si tu dépenses ma fortune par avance, j'entends aussi, moi, en disposer comme il me plaît ; tu as dépensé dix mille francs pour t'amuser, j'en envoie dix mille, sur ton patrimoine futur, à une œuvre de charité. Chaque fois que tu perdras, je paierai, immédiatement ou par testament, en faveur d'une œuvre honnête, utile, une somme équivalente à celle que tu auras follement dissipée... Est-ce compris ? »

C'était si bien compris, que le jeune homme ne toucha jamais plus une carte !
(Semaine de Montréal, Canada.)

Le cléricalisme est-il l'ennemi ? — Y a-t-il une phrase plus creuse, plus vide au fond que celle-ci : « *Le cléricalisme, c'est l'ennemi !* »

Demandez aux perroquets qui vous la répètent de vous donner une définition nette et exacte du « cléricalisme », vous les embarrasserez singulièrement.

Si l'on entend par cléricalisme la *Religion*, de quoi, de qui est-elle donc l'ennemie ? des voleurs, des buveurs, des faiseurs, des libertins. La fine parole de La Bruyère trouve aujourd'hui encore son application : « Je voudrais voir un homme sobre, modéré, chaste, équitable, prononcer qu'il n'y a point de Dieu ; il parlerait du moins sans intérêt, mais cet homme ne se trouve point. »

Etablissez, au sein de la plus dégradée des peuplades sauvages, quelques prêtres catholiques qui ne connaissent que leur Dieu : en cinquante années ils auront fait un peuple dont la police et la philosophie émerveilleraient tous les Sages de la Grèce.

Transportez dans l'Eden une population pourvue de tous les arts, de toutes les lois, de toutes les sciences de l'Europe, mais qui ne sache rien de Dieu : cinquante ans après, vous ne retrouverez que des sauvages, si vous retrouvez quelqu'un.

Attaquer la Religion, c'est donc attaquer la société dans sa base.

On consulte toutes les histoires, on écoute tous les charlatans, et l'Evangile est le seul livre qu'on n'ouvre pas, et il n'y a que Dieu à qui nos sages ne disent point : *Sauvez-nous, nous périssons !*

Louis Veuillot.

Anti-clérical. — Que voulez-vous ! disait hier ce soiffard de Guillaume ; moi, je suis anti-clérical !

— Anti-clérical ! répondit Yvon ; c'est ton droit, et c'est aussi le droit des autres. Aussi :

Les *Juifs* sont anti-cléricaux ;

Les *francs-maçons* sont anti-cléricaux ;

Tous les *viveurs* sont anti-cléricaux ;

Les *polissons* sont anti-cléricaux ;

Les *voleurs* sont anti-cléricaux ;

Les *panamistes* sont anti-cléricaux ;

Toute la gent crapuleuse est anti-cléricale.

Te voilà en belle compagnie, mon ami. Je t'y laisse. Bonsoir.

Saint Yves dans le diocèse de Quimper.

(SUITE)

Le seigneur Pierre de Lanmeur (de Lamur), au diocèse de Dol, professeur de droit, est le 146^e témoin. Il dépose d'abord sur la guérison de sa fille Margile, à qui la variole avait laissé, comme nous l'avons vu, une tache sur l'œil. La déposition est en parfaite conformité avec celle de la nourrice de l'enfant. Puis il relate la

guérison d'un homme dont les membres étaient contractés de telle sorte qu'il ne pouvait ni marcher ni se tenir à cheval ; pour changer de place, il lui fallait se traîner sur les mains et sur les genoux ; or, il fut guéri, il y a environ cinq ans, au mois de Juin, un dimanche, c'est-à-dire le jour où une multitude de Trégorois afflue à la cathédrale ; elle s'y trouvait en cette circonstance et put contempler le prodige. Le témoin n'était pas là, mais voici ce qu'il a entendu raconter à sa femme *Vezia* (c'est un diminutif du nom de *Levenez* ; nous avons vu plus haut qu'ainsi s'appelait cette dame) : un samedi, elle faisait préparer un cheval avec deux paniers ou deux bâts, dans la cour de son manoir de Coat-Eudon, en la paroisse de Lanmeur. Son mari lui demanda ce qu'elle voulait faire de ce cheval, et elle répondit : « Je veux envoyer en pèlerinage, à saint Yves, l'homme aux jambes contractées. » On plaça celui-ci dans un des paniers, et dans l'autre on mit des pierres pour faire contrepoids. A son retour, l'infirmes était guéri ; il s'appelait Jean Nan. Le témoin le connaissait, car ce malheureux avait demeuré avec lui, et aussi avec sa mère Thyphaine, pendant huit ans et même davantage. Sa guérison est parfaite, et les juges en témoignent eux-mêmes, pour l'avoir vu marcher et même courir.

C'est ensuite le pauvre perclus Jean Nan qui vient témoigner lui-même.

Il ajoute peu de choses à ce qui précède ; notons, néanmoins, qu'il ne pouvait se tenir droit, qu'il marchait comme les bêtes, et qu'il obtint sa guérison en promettant à saint Yves un cierge long et gros comme lui. Les juges constatent qu'ils l'ont vu marcher comme tout le monde ; toutefois il est encore bossu, ce qu'il n'était pas avant sa maladie. Il a eu les membres contractés, pendant huit ans, la goutte lui prit les jambes et les reins, puis les genoux et le dos, et enfin le réduisit à l'état précédemment décrit. La guérison s'est opérée, il y a cinq ans.

Le 154^e témoin est Derrien de Togrum, vicaire de l'église de Tréguier, âgé de cinquante ans. Il a vu, à la cathédrale, une jeune fille impotente, de Ploujean ; elle ne pouvait faire un pas, et il fallait, par conséquent, la porter. C'est ainsi qu'elle arriva à l'église, où elle voulait demander sa guérison par l'intercession du seigneur Yves. Elle resta là pendant trois semaines, comme le témoin l'a lui-même constaté. Voyant qu'elle ne recouvrait pas la santé, elle demanda qu'on la reconduisit chez elle. Elle n'avait fait qu'une demi-lieue depuis son départ de Tréguier, quand elle poussa un gémissement et dit, en regardant la cathédrale : « O bienheureux Yves, je reviendrai donc chez moi sans être guérie ! » Aussitôt son visage exprima une joie très vive et elle s'écria : « Je suis guérie ! » Elle se leva et revint à pieds à l'église de Tréguier. Le témoin l'a vu de ses yeux. A la nouvelle du miracle, quantité de gens accoururent à la cathédrale. L'infirmité de la jeune fille avait duré à peu près un an.

C'est sur le même fait que dépose le 170^e témoin, c'est-à-dire

la miraculée elle-même. Elle ajoute à la déposition précédente d'intéressants détails : Catherine, maintenant épouse de Jean Le Gaven, née à Ploujean et domiciliée à Plestin, a quarante ans ou davantage ; elle a eu les mains et les bras, les pieds et les jambes contractés de telle sorte qu'elle ne pouvait ni marcher, ni se lever, ni prendre elle-même sa nourriture ; ses bras étaient joints l'un sur l'autre, ses mains étaient forcément fermées et placées sous ses aisselles ; ses jambes aussi étaient jointes, et ses pieds croisés. Elle était en cet état, quand on la mit à cheval et qu'on l'amena à l'église de Tréguier ; elle y fut environ sept semaines. Comme elle venait de se mettre en route pour s'en retourner dans son pays, et qu'elle était arrivée au Pont-Losquet, elle sentit un grand mouvement de dévotion envers saint Yves, se retourna vers la ville et vers l'église où repose son corps, et dit en breton, avec autant d'humilité, d'affection et de piété qu'il était possible : « Comment dans cet état d'infirmité pourrai-je revoir ma mère ? O saint Yves, que par vous j'obtienne d'être délivrée ! » Aussitôt, elle se vit entourée d'une vive lumière et se sentit pénétrée d'une douce chaleur, ses bras se séparèrent à l'instant, ses mains s'ouvrirent et ses pieds reprirent leur liberté. Elle le dit à son domestique, Hervé, qui la reconduisait ; celui-ci la débarrassa des liens qui la retenaient sur son cheval, l'aida à mettre pied à terre et l'accompagna vers la ville. A leur entrée dans Tréguier, le bruit du miracle se répand ; on se presse au devant d'eux, on assiste à l'offrande de cierges que Catherine fait sur le tombeau du Saint ; toutes les cloches sonnent et le clergé et le peuple s'unissent pour les solennités accoutumées en pareil cas. Cela s'est passé un dimanche avant la Toussaint, il y a vingt-six ans. Son infirmité avait duré un an ; elle provenait de la goutte et d'autres maladies.

(A suivre.)

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1799

(FIN)

PLONÉOUR (LANVERN)

« Dans ce canton, le public est incrédule (*sic*), fanatique et peu porté à la révolution ; la preuve est que, malgré les efforts de l'Administration et moi, nous ne pouvons dans aucun cas les rallier au lieu central du canton. Plus l'on fait la chasse aux prêtres réfractaires et autres contre-révolutionnaires, plus ils sont gardés par les personnes corrompues par

eux. Outre les corps constitués, il n'y a que cinq ou six individus à assister aux fêtes nationales. »

PLONÉVEZ-DU-FAOU

« L'esprit public n'est pas généralement tel que je le désirerais, cependant le peuple est très paisible. »

« Nous n'avons pas de ministres du culte. Toute la connaissance que j'ai, relativement à l'exercice du culte dans ce canton, consiste à voir différents individus entrer parfois dans le temple de la Raison pour y dire leurs prières ; mais ils n'ont à leur tête ni ministre ni sectaire. »

PLOUNÉVENTER

« Les fêtes nationales et décadaires sont dans le mépris ; les jours ci-devant fériés sont les seuls qu'on célèbre en ce canton. »

PLOUNÉVEZ-LOCHRIST

« L'esprit public est un vain mot pour la masse de nos cultivateurs. Vous me commandez d'avoir des discussions et explications fraternelles avec mes administrés. Rien de plus facile, s'ils suivaient exactement les décades ; mais ils n'y paraissent point, ne se réunissant que le dimanche, et je ne puis me présenter décemment à leurs réunions. Des prêtres réfractaires, mais soigneusement cachés et travestis, circulent nuitamment dans ce canton. On se donne bien de garde de me transmettre des renseignements sur leur existence et sur les individus qui les recèlent. »

PLOUVORN

« L'esprit public serait au niveau des principes, s'il n'était dominé par les prêtres réfractaires qui, suivant le bruit commun, seraient au nombre de cinq. »

« Ces prêtres, que je ne puis atteindre, attendu qu'on les cache, continuent toujours d'exercer leur culte, de jour et de nuit, dans les maisons particulières et dans les granges. Presque tout le monde court après ces fanatiques. Il me semble que les autorités constituées, et surtout le Juge de paix, les autorisent, malgré toutes les réquisitions que je leur ai faites de surveiller ces êtres immoraux. »

PLOUZÉVÉDÉ

« L'esprit public n'est point stable par le régime actuel. Deux choses l'ébranlent tour à tour : un fanatisme invétéré et les désastres de nos armées. »

« Les prêtres réfractaires, errant dans ce pays, sans domicile et soigneusement cachés, y ont encore une considération fort grande, et s'opposent aux institutions républicaines... »

« Si ce peuple fut un des premiers en 93 qui se montra en révolte ouverte, poussé par son Recteur, mort depuis dans les hôpitaux de Brest ou au château, ce peuple, doux et peu

litigieux, n'a pas oublié que le Maire du chef-lieu de canton paya bien justement de sa tête les forfaits qui lui furent suggérés par un fanatisme furieux. »

« *Police du culte.* — Il ne s'exerce plus de culte public par les prêtres, dans aucune des communes du canton. Le peuple est fort attaché aux dimanches et fêtes. Ces jours-là, il s'assemble dans les diverses églises et y prie comme dans l'ancien régime ; il n'y a point de signe extérieur, soit de son de cloche ou de procession, mais à l'occasion de la Saint-Pierre ou de la Saint-Jean, des feux ont eu lieu dans tous les villages, généralement. »

« Les fêtes et décades sont absolument négligées. On ne peut, conséquemment, instruire ce peuple. Quand la décade arrivera un jour de dimanche ou de fête populaire, je profiterai pour tâcher d'instruire les administrés et les retirer de l'espèce d'indifférence où ils sont touchant la République. »

PONT-CROIX

« *Police du culte.* — Les ministres du culte suivent les vrais principes de la religion qu'ils professent, sont amis du gouvernement républicain. »

« *Fêtes.* — Quelques efforts que fassent les fonctionnaires de ce canton pour célébrer ces fêtes avec la dignité qu'elles méritent, on ne les voit pas bien suivies. On ne voit ordinairement, dans notre temple décadaire, que les fonctionnaires publics, les militaires et les instituteurs avec leurs élèves, à moins que quelque mariage n'y attire quelques curieux. A la fête de l'Agriculture, le 10 de ce mois (Messidor), il y avait beaucoup de monde, parce qu'il y avait beaucoup de mariages. J'ai demandé à l'Administration nationale des divertissements pour ces fêtes ; c'est le seul moyen, je pense, d'y attirer le peuple ; mais elle m'a déclaré n'avoir pas de fonds à cet effet. »

SAINT-THÉGONNEO

« Le 14 Juillet a été célébré avec toute la solennité possible, dans une commune rurale. A 10 heures, les Administrateurs municipaux, le Juge de paix, se réunirent au bureau municipal, d'où on se rendit au temple décadaire, où il y avait ce jour-là un grand concours de citoyens. On y donna lecture de la lettre du Ministre relative à la fête ; après quoi, un membre de l'Administration fit un discours concis sur le même objet, que l'on parut goûter. Les cris répétés de : Vive la République ! Vive la Constitution de l'an III ! terminèrent la fête. Les décades deviennent aussi plus suivies. »

Mois de Messidor an VII.

COMPTE GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT

« L'esprit public est toujours le même, malgré tous les efforts des autorités pour le relever. On ne peut se dissi-

muler que les ennemis de la patrie obtiennent quelques succès. D'anciens préjugés et l'idiome barbare qui, dans beaucoup de cantons, est le langage exclusif des administrés, sont autant d'écueils contre lesquels viennent se briser tous les efforts des fonctionnaires fidèles.

« *Police générale.* — Des colonnes mobiles parcourent sans cesse le territoire; une d'elles vient d'arrêter, à Plabennec, un prêtre réfractaire, Hervé Keranguével, dont l'Administration centrale vient d'ordonner la déportation.

« Deux prêtres réfractaires étaient en arrestation. Une recherche exacte dans les papiers de mon prédécesseur, m'a fait découvrir deux anciens arrêtés du Directoire exécutif, qui ordonnent leur déportation. Ces arrêtés étant sans effet, par le défaut de succès des moyens employés pour découvrir ces deux perturbateurs, qui, ayant été dernièrement arrêtés, ont été envoyés à l'île de Rhé, pour en être déportés conformément aux lois.

« *Fêtes décadaires.* — Dans beaucoup de cantons ruraux, les Administrateurs, seuls, composent le cortège. Les préjugés du culte, dont les jours fériés sont autres que les fêtes nationales, et l'insuffisance de fonds qui met beaucoup de cantons hors d'état de rassembler les administrés par l'attrait du plaisir, sont les causes qui s'opposent au progrès de cette institution républicaine. »

FIN

Bonnes pensées.

— Plus les sacrifices que l'on fait sont douloureux, plus les joies qui les suivent sont vives et abondantes.

— Le bon Dieu aura plus tôt pardonné à un pécheur repentant qu'une mère n'aura retiré son enfant du feu.

BIBLIOGRAPHIE

Plusieurs de nos lecteurs nous demandent de leur procurer la *Constitution* relative à l'*Interdiction* et à la *Censure des Livres*, que vient de promulguer N. T. S. P. le Pape Léon XIII.

La librairie H. Oudin a devancé ce désir. Elle vient de publier en une brochure de 60 pages (1) les deux *Constitutions de Léon XIII et de Benoît XIV* (textes latin et français) qui sont désormais la règle fondamentale de la Congrégation de l'Index.

(1) *L'Index*, brochure in-8°, 0,60 c., — franco 0,75 c., à la Librairie Religieuse H. Oudin, 10, rue de Mézières, à Paris, et à Poitiers. — Librairie J. SALAÜN, à Quimper.

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches; médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — *Sirop*, 2 fr. 50 le flacon. — *Pâte*, 1 fr. 30 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris, et toutes pharmacies.

Le rapport approuvé par l'Académie de médecine de Paris, constate que les personnes atteintes d'affections de l'estomac et du ventre, dyspepsies, gastralgies, digestions difficiles, ont vu en quelques jours les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître par l'emploi de la **POUDRE** ou des **PASTILLES DE CHARBON DU DOCTEUR BELLOC**, qui se vendent dans toutes les pharmacies.

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES
ALCOOL de MENTHE **Ricqlès**
Recommandé contre les moindres malaises. Souverain contre RHUMES, REFROIDISSEMENTS, GRIPPE.
Eau de toilette et dentifrice exquis. — Exiger le nom de RICQLÈS.

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Samuel PIRIOU, rue du Chapeau-Rouge, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.
Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable *chronomètre*, à partir du prix minimum de **30 francs**, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUIBOURG**, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre OMÉGA.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en nickel, en acier, en argent et en or, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la *Médaille d'Or*, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des **Couverts Christofle**. La gravure ou un écriu est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste franco en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE
Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Français argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.
ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

POUDRE BLEUE

Préparée d'après la méthode de PASTEUR
ANTISEPTIQUE NOUVEAU très sûr et sans danger, même entre les mains des enfants.

Soulagement immédiat et guérison certaine des maladies microbiennes :

Du **NEZ** : coryza, ozène (*punaïsie*), croûtes.

Des **YEUX** : ophtalmies (*enfants et adultes*), maladies des paupières, chute des cils, larmoiement, picotements.

Des **OREILLES** : écoulements, eczéma, bourdonnements.

De la **FACE** : boutons, éruptions infantiles, teigne de lait.

De la **BOUCHE** et des **MUQUEUSES** : aphtes, muguet.

Dépôt général : F. PUCE, pharmacien à ANGERS (M.-et-L.), et toutes bonnes pharmacies.

PRIX : 3 FR. — Envoi franco contre mandat sur demande directe.

Des conditions spéciales sont faites aux communautés religieuses, grands et petits séminaires, maisons d'éducation, etc.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{me} V^{ve} LE JAMTEL.

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Employ très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS PORTAL : 4 FR.

DÉPÔT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux
de tomber et
les fait repousser

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	6 fr. par an	40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS		

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAÜN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. I. Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de l'Évêché ; Lettre pastorale et Mandement de Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon pour le saint temps du Carême de 1897 ; Règlement général des Catéchismes pour le diocèse de Quimper ;



Plougastel-Daoulas ; Locunolé ; Plogoff ; Avis très important ; Association bretonne.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Annecy ; Rennes ; Les Prêtres bretons contre leurs diffamateurs ; Angers.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 28 Février. — Quinquagésime. Office du jour ; semi-double. Violet. Mémoire de s. Ruellin, Evêque (*au Propre diocésain*).

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de s. Ruellin.

Lundi, 1^{er} Mars. — S. Aubin, Evêque (*au Propre diocésain*). Double. Blanc.

Mardi, 2. — S. Joévin, Evêque (*au Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

Mercredi, 3. — Mercredi des Cendres. Office du jour. Violet.

Jeudi, 4. — S. Casimir, Confesseur non pontife. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 5. — La Sainte Couronne d'épines de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*au Supplément*). Double-majeur. Rouge.

Samedi, 6. — S. Guennolé, Abbé (*au Propre diocésain, 3 Mars*). Double-majeur. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Le Ponthou et Botmeur du 26 au 28 Février.
Lanhouarneau du 1^{er} au 3 Mars.
Rumengol du 4 au 6 Mars.

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Mars 1897, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LE TROISIÈME CENTENAIRE DU B. PIERRE CANISIUS.

Il y a trois cents ans, mourait à Fribourg, en Suisse, le B. Pierre Canisius, « un grand homme et un grand saint », auquel l'Eglise a donné le titre glorieux d'apôtre de l'Allemagne.

Au lendemain de sa mort, les évêques et les fidèles qui l'avaient vu à l'œuvre, proclamaient bien haut que si leur pays n'était pas absolument perverti par l'hérésie, c'est à son zèle qu'ils le devaient.

Missionnaire, prédicateur, controversiste, écrivain, conseiller des rois, des évêques et des papes, fondateur de collèges et d'universités, et par-dessus tout prêtre d'une sainteté éminente, Canisius a lutté sans trêve, pendant sa longue vie, contre le luthéranisme envahisseur, et il l'a fait reculer. Tandis que son enseignement théologique confondait l'hérésie et affermissait dans la foi les prêtres et les savants, son admirable catéchisme, placé dans toutes les mains, armait les simples fidèles contre les doctrines funestes des novateurs. Aussi l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, reconnaissantes, se préparent-elles à célébrer dignement le troisième centenaire de sa glorieuse mort.

On ne se contentera pas de prononcer quelques discours pompeux autour d'une statue, on profitera de cette circonstance pour rappeler aux catholiques les luttes héroïques du xvi^e siècle, et les animer à combattre encore plus vaillamment pour leur foi.

Dans les Congrès de Dortmund, de Salzbourg et de Sursee, la célébration du centenaire du B. Canisius a été l'objet d'acclamations unanimes. Son Excellence le Nonce de Munich disait récemment à M. le chanoine Kleiser, promoteur de ce mouvement, qu'il prévoyait à cette occasion « une explosion de vie catholique en Allemagne. »

Bientôt les pèlerinages vont affluer à Fribourg, où sont conservées les reliques du Bienheureux. De toutes parts, des prières s'élèvent pour demander sa canonisation, et même son élévation au titre de Docteur de l'Eglise.

Nos Associés savent, en outre, que le B. Pierre Canisius, près de cent ans avant la B. Marguerite-Marie, a honoré d'un culte spécial le Cœur de Notre-Seigneur et a reçu de ce Cœur sacré des grâces merveilleuses.

Unissons donc nos prières à celles de nos frères d'Allemagne et de Suisse, et supplions ce grand conquérant de nous animer tous de son zèle infatigable, puisé au Cœur même du divin Maître.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que les catholiques luttent vaillamment pour leur foi, à l'exemple du B. Pierre Canisius.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — SAINT-COSENTIN. — *Dimanche de la Quinquagésime.* — Prière des Quarante Heures. A la première messe, bénédiction et exposition du Saint Sacrement, qui reste exposé jusqu'aux vêpres.

Lundi et Mardi, bénédiction et exposition à la première messe. A 9 heures, grand'messe ; à 4 heures, vêpres suivies de la bénédiction.

Mercredi, un quart d'heure avant la première messe, bénédiction et imposition des Cendres.

A 10 heures, bénédiction solennelle des Cendres et grand'messe.

— EGLISE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche, lundi et mardi*, exposition des XL heures. Le Saint-Sacrement restera exposé, chaque jour, depuis la première messe jusqu'aux vêpres, qui seront chantées le dimanche, à 3 heures, et, les autres jours, à 4 heures. Après les vêpres, bénédiction.

Mercredi, bénédiction solennelle des Cendres et grand'messe, à 8 h. 1/2.

Avis de l'Évêché. — Il s'est glissé dans le dispositif du Mandement (Art. v) une légère erreur, que les prêtres voudront bien corriger, à la lecture. L'indult dispensant de l'abstinence du samedi est daté du 15 Février et non du 18.

LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT

DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

Pour le saint temps du Carême de l'an 1897

SUR LE CATÉCHISME

HENRI-VICTOR-FÉLIX VALLEAU, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon.
Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Les lettres du grand Apôtre saint Paul seront toujours, après l'Evangile, le code merveilleux de sagesse, où le pasteur comme le fidèle pourront trouver une règle assurée pour éclairer leur croyance et diriger leur conduite. Il avait, comme ses frères dans l'apostolat, reçu de Dieu la mission de travailler au développement d'une société nouvelle. Aussi, il trace avec une précision et une fermeté admirables la route que doivent suivre ceux qui veulent participer à sa formation. C'est ainsi qu'il montre au maître comme au serviteur,

au petit comme au grand, à l'époux et à l'épouse, au riche et au pauvre, la règle de vie qui fera d'eux de vrais disciples de Jésus-Christ.

Parmi ces directions si diverses et si appropriées à toutes les circonstances, il ne pouvait oublier celles qui convenaient aux pasteurs, chargés de répandre par la parole et par l'action la doctrine naissante. C'est son disciple préféré, Timothée, qui recevra particulièrement ses instructions, et c'est par lui qu'il les transmettra aux autres pasteurs de l'Eglise : « Veille attentivement, lui dit-il, à la lecture des Saints Livres, à la prédication, et à l'enseignement doctrinal. » *Attende lectioni, exhortationi et doctrinæ.* (I TIM., IV, 13.)

Au milieu de la société chrétienne qui ne faisait que de naître, ce qui devait composer l'enseignement doctrinal recommandé par saint Paul ne pouvait être autre chose que ces éléments de doctrine et de morale, auxquels nous avons donné le nom de Catéchisme. C'est ainsi qu'il disait aux Hébreux : « Je déclare que vous avez besoin d'être instruits des éléments de nos enseignements. C'est du lait qu'il vous faut et non pas la solide nourriture de l'homme fait. » *Rursum indigetis ut vos doceamini quæ sint elementa exordii sermonum Dei, et facti estis quibus lacte opus sit, non solido cibo.* (HEBR., V, 12.) Et saint Pierre, n'avait-il pas la même pensée, lorsqu'il disait aux chrétiens qu'il formait : « La parole éternelle de Dieu, vous l'avez reçue ; mais dépouillez-vous de toute sorte de péchés. Comme des enfants nouveau-nés, désirez ardemment le lait spirituel et pur, afin qu'il vous fasse croître pour le salut. » *Sicut modo geniti infantes, rationabile sine dolo lac concupiscite ; ut in eo crescatis in salutem.* (I PETR., II, 2.)

Prenant pour Nous, N. T. C. F., les recommandations de saint Paul à Timothée, Nous tournons les yeux vers cet enseignement qui est le plus sacré des devoirs du pasteur, et Nous croyons répondre à cette obligation, en vous parlant du Catéchisme, dans cette Lettre pastorale, la plus solennelle de l'année. Nous vous dirons la nécessité et l'excellence de l'enseignement du Catéchisme, en même temps que les obligations qu'il impose aux pasteurs et aux maîtres, aussi bien qu'aux parents et aux enfants.

Il ne faut pas considérer l'histoire seulement comme une suite de faits, se succédant froidement à travers les siècles. Il faut savoir en tirer des leçons pour le présent et pour l'avenir.

Or, parmi ces enseignements, il n'en est pas de plus clair que celui qu'elle nous donne sur les temps et les peuples, au milieu desquels l'ignorance religieuse a régné. Guerres, dissensions politiques, révolutions sociales, perte du sens

moral, tout se réunit pour en faire des temps calamiteux. A cela ajoutez la décadence des sciences et des arts, et vous n'aurez pas encore énuméré toutes les ruines qu'entasse l'irréligion ou l'ignorance religieuse parmi les nations. Lisez les premiers chapitres de l'Épître de saint Paul aux Romains, et vous verrez l'effroyable chaos dans lequel elle précipite l'humanité. Je sais bien que, comme au temps de l'Apôtre, certains savants veulent remplacer la Religion par la science ; certains sages veulent la remplacer par la philosophie. Mais comment demander à la science ce qu'elle ne possède pas et à la philosophie une connaissance qu'elle n'a jamais pu atteindre, malgré la sagesse de Socrate et de Platon ?

Assurément, N. T. C. F., Nous applaudissons aux sciences humaines et Nous en saluons avec joie les progrès ; Nous sommes heureux de tout ce qui agrandit les bornes de l'esprit humain et concourt au bien-être de la société. Mais il faut bien avouer que les sciences humaines ne peuvent être atteintes par la généralité des hommes ; que beaucoup d'entre elles sont purement spéculatives, et qu'elles n'ont en vue, la plupart du temps, que les intérêts d'ici-bas. Enfin, nous sommes forcés de reconnaître qu'elles n'ont qu'une action bien insuffisante sur la vie morale.

Il n'en est pas ainsi de la Religion chrétienne. Le christianisme n'est pas seulement un culte extérieur, comme les fausses religions ; il est, tout à la fois, un ensemble de vérités et de préceptes moraux qui embrassent tous les temps et s'adressent à l'humanité tout entière, en sorte que tous les hommes doivent connaître les unes et pratiquer les autres. N'est-ce pas ainsi que l'entendait le Christ, lorsqu'il répondait à un docteur qui lui demandait d'expliquer son enseignement : « Que lis-tu dans le livre de la Loi ? — Je lis ; » reprend le docteur, qu'il faut aimer Dieu de toutes ses forces et son prochain comme soi-même. — C'est bien, » répond le Christ, agis de la sorte et tu vivras. » (LUC, X, 28.)

Mais, puisque le Christianisme est un ensemble de prescriptions morales et une doctrine, c'est donc une science qui demande à être enseignée, afin qu'elle puisse être connue et mise en pratique.

L'Eglise donne aux Évêques le titre de docteurs ; car c'est à eux que s'adressent plus particulièrement ces paroles du Christ : *Euntes docete omnes gentes.* Mais cette charge d'instruire les peuples, qui leur incombe tout d'abord, ils ne peuvent la remplir tout entière par eux-mêmes, à cause de la diffusion de la Religion. Ils doivent donc choisir avec soin des pasteurs, capables de les remplacer auprès des fidèles, se réservant de veiller afin que la foi reste intacte, au milieu des générations qui se succèdent.

Enseigner la Foi, telle est, N. T. C. F., la grande mission des pasteurs, puisque, suivant la parole de Clément d'Alexan-

dric : « La Foi est la connaissance des vérités nécessaires au salut. » Du reste, le savant docteur ne fait que rendre cette pensée de l'Apôtre saint Paul : « La Foi est le fondement du salut ; sans elle, en effet, il est impossible de plaire à Dieu. » *Sine fide autem impossibile est placere Deo.* (HEBR., XI, 6.)

Il est donc de toute nécessité d'arriver à la connaissance des vérités de la Foi. Mais comment y parvenir ? C'est d'abord par la parole du pasteur, qui retentit sans cesse du haut de la chaire sacrée, puis par l'étude de la Théologie et des livres qui traitent de la science sacrée. Et quel est le livre qui résume le plus simplement cette instruction, de manière à la rendre accessible à toutes les intelligences ? Ce livre, c'est le Catéchisme.

Le Catéchisme, N. T. C. F., est souvent relégué bien loin et totalement oublié, après la première Communion. C'est pourtant là que se trouvent, avec toutes les garanties de certitude, le Symbole, résumant tout ce qu'il faut croire, et le Code de morale, résumant tout ce qu'il faut pratiquer. « Le Catéchisme, Arche sainte, dit un auteur, seul dépositaire de toute vérité et surnageant toujours, au milieu de ce déluge de sophismes et de théories insensées qui bouleversent tant de nations. C'est le résumé de l'Evangile, le dépôt sacré, où l'Eglise a réuni tous les trésors communiqués à l'homme par la Sagesse divine ». C'est le livre qui, depuis dix-huit cents ans, initie les âmes les plus savantes comme les plus simples à ces grandes vérités dont les philosophes célèbres de l'antiquité n'ont pu atteindre les profondeurs. Qu'ils viennent, les incrédules les plus fiers, vers l'enfant de nos campagnes ; celui-ci saura, le Catéchisme à la main, confondre leur sagesse, redresser leurs erreurs et leur montrer à quel soleil il faut s'éclairer pour arriver à la vérité, à quel foyer il faut s'inspirer pour pratiquer la vertu !

C'est ainsi que le chrétien qui sait son Catéchisme est possesseur de la véritable science, à l'encontre de tant de savants, qui savent beaucoup de choses, mais ignorent la plus essentielle, qui est la destinée de l'homme.

Ce n'est pas sans une véritable admiration, que Nous voyons l'activité prodigieuse qui s'empare de notre génération pour la conduire à la conquête des vastes domaines de la science. Mais, au milieu de ces sciences, il en est une dont on parle plus que de toutes les autres, soit pour la bénir, soit pour la maudire : c'est la science religieuse, « et on la proscriit de ce banquet des sciences où l'on convie avec tant de soin toutes les autres », dit un de nos grands orateurs. Et cependant, comme le dit Tertullien avec son énergique langage : « Là où Dieu n'est pas, il n'est aucune vérité » ; et il ajoute : « Là où il n'y a aucune vérité, il n'est que juste de voir régner le désordre ». *Ubi non est Deus nec veritas ulla est. Ubi veritas*

nulla est, merito et talis est disciplina. (TERT. *De pers. hæret.* 43.) Ce châtimeut providentiel, causé par l'oubli de Dieu, l'histoire nous le montre dans tous les temps, comme de nos jours, « Etrange état, dit Bossuet dans ses *Méditations sur l'Evangile* ; on va, car il faut aller, et notre âme ne peut pas demeurer sans mouvement. On va donc, et on ne sait où l'on va. On croit aller à la gloire, aux plaisirs, à la vie, au bonheur ; on va à la perdition et à la mort ; on ne sait où l'on va, ni à quel point on s'égare ! »

Le remède à tous ces maux, le seul capable de mettre dans l'esprit, comme dans le cœur, cette paix précieuse dont parle l'Apôtre saint Paul, c'est le livre, modeste en apparence, mais en réalité supérieur à tous les autres ; car il est le trésor des vérités qu'il importe avant tout de savoir. Sous sa forme si humble, il renferme l'enseignement authentique, approuvé par les pasteurs et en conformité avec la doctrine de l'Eglise et du Saint-Siège. « Les idées personnelles du catéchiste, dit un théologien, n'y ont pas de place ; ses explications doivent être maintenues dans le sens des définitions données par l'Eglise, son Pontife et ses Conciles. »

C'est vraiment, N. T. C. F., ce fidèle témoignage du Seigneur, dont parle le Prophète, qui remplit les enfants eux-mêmes « d'une céleste sagesse et donne l'intelligence aux plus petits. » (Ps. XVIII, 8.)

C'est vraiment un « enseignement clair et lumineux », que celui du Catéchisme. Voyez comme il développe des horizons infinis, comme il dissipe des ombres profondes. Dès la première page, *le voile du temple* qui cache la divinité se déchire. Dieu nous apparaît avec les perfections et les grandeurs qui le distinguent de tous les êtres, ses créatures. Nous le voyons, dans l'unité de son essence et la Trinité de ses personnes. Nous le contemplons dans son éternité, sa sagesse, sa justice et sa Providence. A cette leçon, si pleine de mystérieux enseignements, en succèdent d'autres qui ne méritent pas moins notre attention. C'est la volonté divine mettant en mouvement sa puissance, pour tirer du néant tous les êtres de la création. Quel spectacle merveilleux ! Ce sont les anges qui, dès le premier jour, font entendre leurs harmonieux cantiques. C'est la terre avec les mers profondes, la lumière et les astres innombrables, les animaux avec leur variété sans nombre. Puis, quand toutes ces œuvres sont à point, c'est l'homme, le plus sublime effort de la création divine, qui paraît au milieu de toutes ces richesses, mais hélas ! les dépense bien vite par son péché.

Avec quelle sublime simplicité et quelle admirable précision nous sont dévoilées ensuite les merveilles de la bonté divine dans l'Incarnation et la Rédemption ! Quelle grandeur dans les souffrances et les humiliations du Sauveur, et comme

cette croix, qui domine les hauteurs du Golgotha, jette autour d'elle de flamboyants reflets !

A ces enseignements, si pleinement en rapport avec les aspirations de notre intelligence, ajoutez des notions précises sur nos destinées futures, et vous aurez parcouru le cercle de vérités dogmatiques, renfermées dans le Catéchisme.

Excellent pour régler nos croyances, le Catéchisme ne l'est pas moins pour régler nos mœurs. L'âme honnête désire, avant tout, connaître ses devoirs, et ce désir grandit, quand l'âme est chrétienne. Où donc peut-on trouver cette loi de Dieu, exposée plus clairement que dans ce petit livre qu'on nomme le Catéchisme ? Quelques pages lui suffisent pour exprimer avec précision toutes les obligations imposées par la loi divine, la connaissance de toutes les vertus dont elle ordonne la pratique et de tous les vices qu'elle condamne. Avec quelle assurance et fermeté, ce Code de la vraie morale ne marque-t-il pas à chacun ses devoirs à l'égard de Dieu, à l'égard du prochain et à l'égard de soi-même ! C'est ainsi que l'enfant, le Catéchisme à la main, ne manque d'aucune des connaissances nécessaires au bonheur de sa vie. Quelle que soit la destinée que la Providence lui prépare, il pourra marcher avec assurance ; aucune des voies de la vie ne lui sera étrangère. Connaissant ses devoirs, il pourra se préparer à la lutte, les obstacles ne l'arrêteront pas ; car il s'attendra à les rencontrer. Quelles que soient les difficultés qui lui barreront la route, il les vaincra, en recourant aux leçons de son enfance, aux leçons du Catéchisme.

(A suivre.)

A CES CAUSES,

Le saint nom de Dieu invoqué,

Après avoir pris l'avis de Nos vénérables frères, les Chanoines et Chapitre de Notre église cathédrale, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1^{er}. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint temps du Carême et d'observer les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Art. 2. — En vertu d'un Indult Apostolique, en date du 18 Février 1897, Nous permettons d'user d'aliments gras, pendant le Carême, jusqu'au mardi de la Semaine sainte inclusivement, les dimanche, lundi, mardi, jeudi et samedi, excepté le samedi des Quatre-Temps. Cette permission s'étend, le dimanche, à tous les repas et, les autres jours, à un seul.

On ne peut pas manger de la viande et du poisson au même repas, même le dimanche.

Les personnes qui ne sont pas obligées au jeûne ou qui en sont dispensées, peuvent user d'aliments gras plusieurs fois dans la journée.

Art. 3. — Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage, pendant tout le Carême, et des œufs jusqu'au Mardi-Saint inclusivement.

Art. 4. — MM. les Chanoines, Curés, Recteurs et Aumôniers pourront, pourvu que ce ne soit pas d'une manière générale, déclarer dispensée du jeûne et de l'abstinence toute personne qui aurait des motifs légitimes.

Art. 5. — En vertu d'un Indult, en date du 15 Février 1897, Nous accordons, d'une manière générale, pendant cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis dans lesquels il y a obligation de jeûner pour les fidèles.

Art. 6. — En vertu d'un Indult du 18 Février 1897, Nous dispensons de l'abstinence, le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations.

Art. 7. — Les personnes qui profiteront des dites dispenses sont tenues en conscience de faire une aumône proportionnée à leurs facultés. Cette aumône pourra être remise à MM. les Curés, Recteurs, Aumôniers ou Confesseurs, ou déposée dans un tronc, et sera envoyée au Secrétariat de l'Evêché.

Art. 8. — Si MM. les Curés et Recteurs ont de graves raisons de le faire, ils pourront ouvrir le temps pascal, le dimanche de la Passion et le fermer, le dimanche du Bon-Pasteur.

Art. 9. — Une quête sera faite pour les Lieux-Saints, le Vendredi-Saint.

Et sera Notre présente lettre pastorale lue, le dimanche avant le Carême, au prône de la grand'messe, dans toutes les églises du diocèse.

Donné à Quimper, sous Notre seing et le contre-seing de Notre Secrétaire, le 22 Février 1897, fête de la Chaire de saint Pierre, à Antioche.

† HENRI-VICTOR,

Evêque de Quimper et de Léon.

Par Mandement de Monseigneur :

QUEINNEC, CH. H. SECRÉTAIRE.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES CATÉCHISMES

Pour le diocèse de Quimper.

Article 1^{er}. — Les Catéchismes auront lieu, au moins deux fois par semaine, à partir du premier dimanche d'Octobre, jusqu'à la première Communion, et celle-ci ne se fera qu'après la quinzaine de Pâques.

Art. 2. — Les Catéchismes se feront dans les églises, chapelles ou salles qui en dépendent, lesquelles seront ouvertes au public.

Art. 3. — Pour inspirer le respect de l'enseignement reli-

gieux, les prêtres, qui feront les Catéchismes, auront soin de se revêtir du surplis.

Art. 4. — Ils choisiront, pour faire le Catéchisme, l'heure la plus commode pour les écoles et les familles.

Art. 5. — Les enfants ne seront admis à la première Communion que quand ils auront, au moins, dix ans révolus, au moment de la Communion.

Art. 6. — Tout enfant ayant manqué plus de six fois aux Catéchismes, sans raison valable, sera refusé pour la Communion.

Art. 7. — Un examen sévère sera passé avant la première Communion, et tout enfant ignorant la lettre du Catéchisme et les explications données sur les principales vérités, sera impitoyablement exclu, à moins que la faiblesse de l'intelligence ne rende nécessaire d'user avec lui d'une indulgence relative.

Art. 8. — Dans ces différents cas, si des difficultés se présentent, il en sera référé à Notre autorité.

Art. 9. — La première Communion sera précédée d'une retraite de trois jours, au moins, que tous les enfants devront suivre assidûment.

Art. 10. — Les parents se feront un devoir d'envoyer leurs enfants aux Catéchismes, pendant deux ou trois ans, après la première Communion, conformément aux usages et traditions, que Nous désirons vivement voir maintenir dans le diocèse.

Art. 11. — A partir de la semaine qui suivra la première Communion, un Catéchisme élémentaire pour les enfants de huit à neuf ans, se fera, une ou deux fois par semaine, jusqu'à la fin de Juillet.

Art. 12. — Nous invitons MM. les Curés et Recteurs à établir, dans leurs paroisses, des œuvres, telles que Patronages, Catéchismes de persévérance, Congrégations d'Enfants de Marie, si efficaces pour développer l'instruction religieuse des adolescents et les former à la vraie piété.

Quimper, le 22 Février 1897.

† HENRI,

EVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON.

Nous prions instamment nos confrères de vouloir bien nous envoyer les noms des prédicateurs de la station du Carême dans leurs paroisses. Nous désirons en publier la liste exacte et complète, dans notre prochain numéro.

Nous profitons de la circonstance, pour rappeler à tous que la *Semaine religieuse* est à leur disposition pour les communications qu'ils jugeraient à propos de porter à la connaissance des fidèles.

PLOUGASTEL-DAOULAS — Plougastel-Daoulas est une grande et belle paroisse, dont les habitants ont conservé, avec leur costume

si pittoresque, leurs habitudes chrétiennes et les coutumes d'autrefois.

Il est d'usage, par exemple, que la plupart des mariages se célèbrent, le même jour — on en a vu parfois plus de trente — et l'époque choisie de préférence est la semaine qui précède la Quinquagésime. Selon la pieuse tradition, encore généralement conservée chez nous, les mariages sont précédés de services pour les défunts de chaque famille.

Mgr l'Evêque, heureux d'encourager la conservation de ces mœurs patriarcales et de donner une marque particulière d'intérêt à la paroisse de Plougastel, où les œuvres locales comme les œuvres catholiques sont si florissantes, a présidé, mardi dernier, la cérémonie « des mariages » et donné la bénédiction nuptiale à quinze couples, après avoir adressé une paternelle allocution à l'assistance très nombreuse.

Sa Grandeur était accompagnée de deux de ses amis de La Rochelle : M. Merlet, Curé de Saint-Georges-de-Didonne et M. Jambon, Curé de Saint-André-de-Lidon, chanoine honoraire de Quimper, que le spectacle, nouveau pour eux, a vivement intéressés.

LOCUNOLÉ. — L'école de Locunolé, tenue par les Filles de Jésus, de Kermaria, vient d'être laïcisée. La titulaire congréganiste étant morte, devait être remplacée par une maîtresse laïque. Telle est la loi, en attendant que l'on donne ou que l'on rende aux pères de famille la plus sacrée de toutes les libertés, celle de faire élever leurs enfants conformément à leurs convictions, par les maîtres qu'ils veulent, et aux communes le droit de choisir entre écoles neutres ou chrétiennes, comme cela se passe, par exemple en Belgique, et comme M. Fresneau le demandait récemment au Sénat, avec une grande éloquence. On y arrivera ; car le peuple de France finira par comprendre que la liberté et l'égalité doivent se trouver ailleurs que inscrites sur les édifices publics.

Locunolé a donc vu partir ses bonnes religieuses ; mais celles-ci y ont rendu trop de services, pour que les habitants consentent à s'en séparer définitivement. Un terrain a été offert aussitôt, pour la construction d'une école libre, et une souscription faite à domicile ; le succès paraît assuré, grâce au concours de généreux bienfaiteurs venant seconder la bonne volonté des habitants.

Locunolé, paroisse relativement pauvre, donne un bel exemple, qui sera suivi ailleurs. Aux vrais chrétiens rien ne coûte, quand il s'agit de l'œuvre par excellence : l'éducation chrétienne des enfants.

PLOGOFF. — Il n'est pas une contrée du diocèse, où la Très Sainte Vierge ne possède une chapelle de dévotion, chapelle toujours très chère aux populations du voisinage.

Le Cap-Sizun vénère particulièrement la chapelle de Notre-Dame de Bon-Voyage, en la paroisse de Plogoff, ce qui n'empêche

pas les pèlerins d'accourir nombreux aux pardons de Notre-Dame de Roscudon, de Notre-Dame de Confors, de Notre-Dame de la Clarté.

Ce qui manquait jusqu'ici à la chapelle de Bon-Voyage, c'était d'être un centre de réunion, en dehors du jour unique du pardon, qui se célèbre, le deuxième dimanche de Juillet. C'est pourquoi M. le Recteur de Plogoff, autrefois témoin des si pieuses réunions qui ont lieu, chaque vendredi de Carême, à la chapelle de Kerdévol, a eu la pieuse pensée d'inviter les fidèles de sa paroisse et des paroisses voisines à sanctifier ces jours-là, comme on les sanctifie dans le sanctuaire déjà nommé, et dans la chapelle de la *Mère-de-Dieu*, en Kerfeunteun. Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, par un *Bref* du 1^{er} Février de cette année, revisé à l'Evêché de Quimper, le 13 du même mois, accorde une indulgence plénière à quiconque visitera la chapelle de Notre-Dame de Bon-Voyage, chaque vendredi de Carême, pourvu que, s'étant confessé et ayant communie, il y prie aux intentions ordinaires. Cette indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.

En conséquence, aux jours indiqués, une messe sera dite de grand matin, avant l'heure où commencent les travaux ; puis, les prêtres de la paroisse entendront les confessions, et lorsque les pénitents auront tous été entendus, une seconde messe sera dite. La sainte communion sera distribuée aux deux messes, et, s'il y a lieu, dans l'intervalle.

Quel temps pourrait mieux convenir pour honorer la sainte Mère du Sauveur, que celui où l'Eglise nous invite à méditer ses douleurs et celles de son adorable Fils ?

Avis très important. — On sollicite, dans ce moment, les catholiques d'entrer dans des combinaisons financières, en vue de soustraire les biens des religieux à l'action du fisc.

Nous croyons devoir prévenir nos lecteurs que l'Autorité ecclésiastique se désintéresse complètement de ces opérations, et nous croyons savoir qu'il en est de même des principales Congrégations.

(Semaine de Cambrai.)

Association bretonne. — CONGRÈS PROVINCIAL DE RENNES. — L'Association Bretonne devant tenir sa session annuelle à Rennes, lors du Concours régional, s'est entendue avec les diverses associations agricoles ayant leur siège social rue de Bordeaux, 3, à l'effet de réunir en cette ville un *Congrès provincial* des différentes associations et centres agricoles.

Une Commission ayant pour mission la préparation de ce Congrès, a été constituée et fait appel à la compétence de ceux que les questions ci-après énumérées intéressent pour les étudier et présenter des mémoires sur les sujets s'y rapportant.

Les sujets suivants sont mis à l'étude :

- 1^o L'épargne et les Caisses d'épargne ; 2^o Le rôle social du propriétaire foncier ; 3^o La question du monométallisme et du bimétallisme ; 4^o Le repos dominical ; 5^o L'alcoolisme et les moyens de le combattre ;

- 6^o Le socialisme agraire ; 7^o Les rapports à établir entre les Syndicats agricoles et les Sociétés coopératives ; 8^o Les causes de la mévente des blés, et du relèvement actuel des prix ; 9^o Les moyens à prendre pour développer l'enseignement primaire agricole ; 10^o La décentralisation administrative ; 11^o L'émigration et la colonisation ; 12^o La condition physique et morale des cultivateurs en Bretagne ; 13^o Le dépeuplement des campagnes au profit des villes et les moyens d'y remédier ; 14^o La suppression des droits d'octroi sur les produits agricoles.

Un questionnaire, indiquant le plan d'étude de chaque question, est en préparation et sera adressé contre demande affranchie.

Les manuscrits devront être remis ou adressés franco au commissariat du Congrès provincial, rue de Bordeaux, 3, à Rennes, le 15 Mai au plus tard.

Approuvé : *Le directeur de la section d'agriculture de l'Association Bretonne,*
Vicomte CH. DE LORGERIL.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Il y a eu 19 ans, le 20 Février, que le Cardinal Pecci fut élu Pape, sous le nom de Léon XIII. Dès le premier jour, en voyant cette figure amaigrie, presque diaphane, on croyait à un pontificat de courte durée.

Or, après 19 ans d'incessants labours, et aussi d'amertumes, d'épreuves de toutes sortes, Léon XIII est, comme au jour de son élection, bien portant avec sa figure ascétique, pour ainsi dire, transparente, surtout avec son esprit aussi lucide et son intelligence d'élite. Oui, on peut le dire, « Dieu veille sur cette vie précieuse, et les prières de ses enfants obtiennent pour leur père une seconde jeunesse. »

L'anniversaire de l'élection de Sa Sainteté passe, au Vatican, comme inaperçue ; car, de même que les évêques célèbrent, non pas l'anniversaire de leur préconisation ou élection, mais celui de leur consécration, ainsi le Pape ne célèbre solennellement que l'anniversaire de son couronnement, cérémonie qui équivaut à peu près à la consécration. C'est aussi seulement à partir du jour du couronnement, que se comptent les années du pontificat. Ainsi, on commencera à dire l'année vingtième du pontificat de Léon XIII, à partir du 3 Mars prochain.

Cette année, la cérémonie anniversaire du couronnement, célébrée à la chapelle Sixtine, subira un retard, parce que ce jour coïncide avec le Mercredi des Cendres. C'est donc le lendemain, 4 Mars, qu'aura lieu la messe solennelle, à la chapelle Sixtine.

A partir de lundi ou mardi commenceront les réceptions du corps diplomatique au Vatican ; car chaque ambassadeur ou ministre viendra offrir à Sa Sainteté les félicitations pour l'anniversaire de la naissance (2 Mars), et l'anniversaire du couronnement. C'est le 4^{er} Mars que le Pape accordera l'audience solennelle au Sacré-Collège et aux prélats, et, ce jour-là, il prononcera une allocution.

ANNECY. — Le droit de l'Eglise. — Mgr Isoard, évêque d'Annecy, dont on connaît l'énergie pour la défense des droits de l'Eglise, vient de prendre une mesure d'autorité que la *Revue du diocèse* fait connaître par la note suivante :

Ordonnance de Mgr l'Evêque d'Annecy, portant interdiction de la sonnerie des cloches dans la paroisse de Publier.

M. le Curé de Publier a dû se refuser, pour se conformer aux lois de l'Eglise, à donner, lundi dernier, 8 de ce mois, la sépulture chrétienne à un étranger décédé dans sa paroisse.

M. le Maire de cette commune a cependant fait sonner les cloches pour annoncer cette sépulture civile, contrevenant formellement au règlement spécial et à toute la jurisprudence qui régissent cette manière.

Ce fait constitue une profanation des choses saintes, en même temps qu'une violation d'un droit de l'Eglise.

Par ces motifs, nous défendons toute sonnerie des cloches dans la paroisse de Publier, jusqu'à nouvelle disposition de notre part.

Fait à Annecy, le 10 Février 1897.

† LOUIS, évêque d'Annecy.

Par Mandement de Mgr l'Evêque d'Annecy.

PIERRE LACHENAL, chanoine, chancelier.

RENNES. — Un séminariste décoré. — M. l'abbé Paul Laizé, de Luitré, clerc tonsuré, présentement au Grand-Séminaire de Rennes, vient de recevoir du Ministre de la Guerre une *Médaille de bronze* et un *Diplôme d'honneur*, comme récompense de son zèle et de son dévouement durant l'épidémie de fièvre typhoïde qui décima, l'an dernier, la garnison de Vitré.

Séminariste soldat, au cours de cette épidémie, il se donna tout entier au soin des malades avec trois de ses confrères, les abbés Lepauvre, de Louvigné, Guillet, de Domagné, et Laizé, de Fougères. — Pendant plus de deux mois, ils leur consacrèrent avec une générosité vraiment admirable, leurs journées et souvent leurs nuits. Aussi les malades aimaient-ils leurs chers infirmiers et tous en ont gardé le meilleur souvenir.

Honneur donc à nos séminaristes soldats !

Qu'ils reçoivent nos plus sincères félicitations, et que le Bon Dieu leur donne d'être, un jour, pour les âmes ce qu'ils furent, l'an dernier, pour leurs camarades souffrants !

(Semaine religieuse de Rennes.)

Les Prêtres bretons contre leurs diffamateurs. — Par suite du rejet du pourvoi formé par les rédacteur et gérant du *Journal de Seine-et-Oise*, le procès intenté par les prêtres bretons sera plaidé et cette fois au fond et définitivement, le lundi, 8 Mars, devant la Chambre des appels Correctionnels de la cour de Paris. Comme précédemment, M^e Jénouvrier soutiendra la plainte de nos

confrères et plus particulièrement celle des prêtres des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan ; M^e de Chamailard, de Quimper, celle des prêtres du Finistère. (Id.)

ANGERS. — Les Allemands viennent de s'opposer à l'érection d'un monument que ses compatriotes voulaient élever, dans une église d'Alsace, au grand évêque d'Angers, Mgr Freppel.

Les journaux prussiens ont, à cette occasion, rappelé, en s'en indignant, la superbe lettre de l'évêque au roi Guillaume, et la phrase de son testament, défendant que son cœur fût transporté en Alsace, avant que cette province soit redevenue française.

Cette haine, dont il est l'objet au-delà du tombeau, est un suprême hommage à l'évêque patriote.

Elle a trouvé, hélas ! un écho dans une province, dans une ville française, dans celle où l'on eût pu le moins s'y attendre.

A Angers, la majorité du conseil municipal a refusé de donner à une des places de la cité, comme le proposaient, à titre de réponse à la haine allemande, des hommes au cœur avant tout patriote, ce nom de Freppel qui restera indissolublement lié à celui d'Angers.

Bonnes pensées.

— Ayez le cœur haut, et l'esprit modeste.

JOUBERT.

— L'homme oisif est comme l'eau qui dort : il se corrompt.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

Sommaire de la livraison du 20 Février 1897.

I. Science fin de siècle. La Biopsie, par le P. H. MARTIN. — II. Le Divorce. Peut-on le prononcer ? par le P. F. TOURNEBIZE. — III. France et Russie (suite), par le P. H. PRELOT. — IV. Langues et littératures anciennes dans l'éducation, par le P. P. PRETERS. — V. Denys le Chartreux et ses nouveaux éditeurs, par le P. F. PRAT. — VI. Constitution apostolique sur l'interdiction et la lecture des livres. — VII. L'Optique de M. E. Gebhart, membre de l'Institut, par le P. J. PACHEU. — VIII. M. Baudon, par le P. W. TAMPÉ. — IX. Livres. *Questions de morale* : P. Dupuy ; Th. Desdouits ; Mgr E. Méric ; sir John Lubbock ; Benoit Malon. — J. Bollig, S. J. ; H. Gismondi, S. J. ; abbé Paillet ; A. Rastoul ; L. Lacour ; A. Buguet ; J. Verny ; G. Loth ; E. Ollivier ; abbé Birot ; abbé Delarc ; E. Sageret ; H. Beauclair. — X. Evénements de la quinzaine.

Le numéro du 15 Février de *La Quinzaine* (45, rue Vaneau, Paris), débute par un remarquable article de M. PETIT DE JULLEVILLE sur M. Gaston Paris, l'académicien d'hier. M. WELSCHINGER raconte l'histoire de l'Assemblée nationale de Bordeaux en 1871, donnant à ce sujet des renseignements aussi précis et aussi intéressants que peu connus. Une étude posthume de M. l'abbé XILLIEZ sur la *Psychologie du tuberculeux* aborde un sujet nouveau traité avec une délicatesse de touche et une acuité de vision, qui font deplorier la mort précoce de l'auteur. M. A. DESJARDINS, en quelques pages reproduites d'une conférence sur *Dieu et la Patrie*, montre quelle énergie le patriotisme puise dans la croyance en Dieu. La suite du roman *Maman Bourgeray*, et du voyage de M. R. DE SOUESMES, de Saint-Petersbourg à Samarkande, une *Critique dramatique* de M. SAINT-AUBAN, complètent ce numéro, très nourri,

qui s'achève par une pénétrante causerie de M. Gabriel AUBRAY à propos du mariage tel que le font paraître les mœurs nouvelles d'une certaine société prétendue élégante.

« Le Quinium Labarraque est l'un des meilleurs toniques que l'on puisse employer pour combattre la faiblesse de constitution ou celle qui est la conséquence des diverses maladies.

« Depuis quelques années, j'ai employé avec un succès constant le Vin de Quinium Labarraque comme fébrifuge et comme tonique chez plus de huit cents ouvriers malades ou affaiblis par les miasmes paludéens qui s'exhalent des terrains de l'Eure.

« Les malades étaient régénérés par l'emploi habituel du Vin de Quinium à la dose d'un verre à liqueur matin et soir. »
D^r BELLEVUE.

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

UNION CATHOLIQUE DE VIGNERONS

VINS ROUGES, à 80, 90 et 110 fr. la pièce.

— à 48, 50 et 58 fr. la 1/2 pièce.

VINS BLANCS pour Messe : 110, 120 et 140 fr. la pièce.

— 60, 68 et 78 fr. la 1/2 pièce.

Franco en gare désignée par l'acheteur.

S'adresser à M. l'abbé BARRE, prêtre, à St-Charles, par Jonquières (Gard).

DOMAINE DU CLUB, PORTETS (Gironde)

A. PEYCHÈS

VINS ROUGES	la barrique.	VINS BLANCS	la barrique.
Saint-Georges, 1893.	150 f.	Graves, 1892.	150 f.
St-Laurent (Médoc), 1892.	225	Cérons (vin de Messe).	200
Clos du Club, 1892.	300	Barsac, 1891.	300
Lietrao, 1891.	400	Sauternes, 1891.	500
Margaux, 1891.	500	Fine Champagne, de 4 à 10 f. le litre.	

Prix-Courant Général envoyé franco sur demande.

J.-B. TANGUY, Représentant à LAMBÉZELLE (Finistère).

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

12^e ANNÉE.

Vendredi 5 Mars 1897.

N^o 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LA LIGNE D'ANNONCE

10 CENTIMES

6 fr. par an

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la Semaine religieuse, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. I. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Lettre pastorale et Mandement de M^r l'Évêque de Quimper et de Léon pour le saint temps du Carême de 1897 (fin) ; Prédicateurs pour la Station du Carême dans le diocèse ; Prêtres délégués sénatoriaux ; Le diocèse de Quimper au Congrès de



Reims ; Oiseaux considérés comme aliments maigres.

II. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Un maire courageux ; Les mouchards de la loge ; Défendons-nous ! Un écho du 14 Juillet 1896 ; Pro-verbe espagnol.

III. Bibliographie.

IV. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 7 Mars. — 1^{er} Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet. A la Messe, mémoire de s^{te} Perpétue et s^{te} Félicité, Martyres.

Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 8. — S. Jean de Dieu, Confesseur non pontife. Double. Blanc.

Mardi, 9. — S^{te} Françoise Romaine, Veuve. Double. Blanc.

Mercredi, 10. — Quatre-Temps. —

Les XL Martyrs de Sébaste. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 11. — S. Thomas d'Aquin, Docteur (du 7 Mars). Double. Blanc.

Vendredi, 12. — S. PAUL AURÉLIEN, Evêque de Léon, 2^e Patron du diocèse (au Propre diocésain). Double de 2^e classe. Blanc.

Samedi, 13. — S. Grégoire le Grand, Pape, Docteur (du 12 Mars). Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Garlan..... du 7 au 9 Mars.
Roscoff..... du 10 au 14 Mars.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche (1^{er} dimanche du Carême), Vêpres à 2 h. 1/2. A l'issue des Vêpres, ouverture de la Station quadragésimale, par le R. P. de La Caunelaye, jésuite.

Pendant le Carême, sermon français : le dimanche, après les Vêpres ; le mardi et le jeudi, à 7 h. 1/2 du soir.

Instruction bretonne : le dimanche, à 7 h. 1/2 du soir, par M. l'abbé Bizien, recteur de Combrit, et le mercredi, à la même heure, par le clergé de la paroisse.

Tous les vendredis soir, Chemin de la Croix, à 7 h. 1/2.

N. B. — Tous les vendredis du Carême, la relique des Trois Gouttes de Sang sera exposée à la vénération des fidèles.

— **CHAPELLE DE LA RETRAITE.** — Le dimanche, 7 Mars, réunion de la Congrégation des dames. A 7 h. 1/2, sainte messe, instruction, bénédiction du T. Saint Sacrement.

PAROISSE DE SAINT-MATHIEU. — Le prédicateur de la Station du Carême est le R. P. Norbert Fourneau, dominicain, de la maison de Lyon. Il y aura trois sermons français par semaine, les dimanches, mercredis et vendredis, à 7 h. 1/2 du soir.

Sermon breton, tous les jeudis, à la même heure.

Paroisse de Kerfeunteun. — CHAPELLE DE LA MÈRE DE DIEU. — Tous les vendredis du Carême, 1^{re} messe, à 6 heures 1/2 ; 2^{me} messe, à 8 heures.

Après la messe, exercice du Chemin de la Croix et bénédiction de la vraie Croix.

Le clergé est à la disposition des pèlerins pour entendre les confessions.

Tous les dimanches du Carême, les Vêpres sont chantées, à la Mère de Dieu, à 3 heures.

Le dimanche, 14 Mars, jour des élections sénatoriales, pour faciliter à MM. les délégués le moyen de remplir leur devoir de chrétiens, une messe sera dite, à la Cathédrale de Saint-Corentin, à midi.

LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT

DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

Pour le saint temps du Carême de l'an 1897

SUR LE CATÉCHISME

(Fin.)

Mais ce livre, quelque simple et clair qu'il puisse être, a besoin d'interprètes. La charge de catéchiste est une noble

mission dont les vrais chrétiens comprennent toute la valeur. Le célèbre Archevêque de Cambrai, Fénelon, aimait à réunir autour de lui les petits enfants et à leur enseigner les premières notions du Catéchisme. On le voyait souvent venir dans sa Cathédrale expliquer, avec une paternelle patience, les vérités de la Religion aux ignorants et aux pauvres. Et notre immortel Bossuet, après les grandes luttes qu'il avait eu à soutenir, trouvait un délicieux repos à travailler à l'instruction de l'enfance. Après avoir composé un Catéchisme pour les enfants qui se préparent à la première Communion, il ne dédaigna pas d'en composer un second pour les petits enfants. Quel beau spectacle, N. T. C. F., que de voir ces hommes, qui furent la grandeur et la gloire de leur époque, chercher, pour consoler leur vieillesse, à former l'enfance et considérer comme l'honneur de leurs cheveux blancs l'affection paternelle dont ils entouraient les petits enfants ! Plus d'une fois, en les voyant si doux et si patients, au milieu de la troupe agitée qui les environnait, on dut penser au Christ, attirant vers lui les enfants de Jérusalem. Nous pourrions trouver beaucoup d'autres traits à citer, comme celui de ce grand Chancelier d'Angleterre, qui fut victime de la cruelle dépravation d'Henri VIII. Il aimait, rapporte l'histoire, lorsque le soir était venu, pour se reposer du lourd fardeau de sa charge, à réunir ses petits enfants et leur expliquer lui-même les pages du Catéchisme. Et ce spectacle, si touchant, ne se renouvelle-t-il pas, chaque jour, dans tous les pays chrétiens ?

Mais il est un grand nombre de personnes, pour lesquelles cette mission d'enseigner le Catéchisme est un devoir de premier ordre. C'est d'abord le père et la mère, puis l'instituteur et l'institutrice et enfin le pasteur de la paroisse, quand arrive l'époque des premières Communions.

Voyez, N. T. C. F., s'il est rien de plus beau que de voir, dans les familles chrétiennes, lorsque le soir est venu et que le travail a cessé, les chefs de la famille s'entourer de leurs petits enfants, pour leur donner ces premières notions, qui doivent avoir une si grande influence sur leur vie. Voyez cette mère chrétienne, prenant avec tendresse la petite main tout hésitante de son enfant, pour l'aider à tracer sur son front innocent le signe de la Rédemption. Saintement jaloux de l'amour de leurs enfants, les parents chrétiens ne veulent pas former seulement leur corps, ils veulent aussi former leur âme, en leur donnant le lait précieux des éléments de la science divine. Interrogez les anciens, ils vous diront combien chacun était empressé à accomplir ce devoir. Il n'y avait pas une ville, pas un village, pas une maison, où en rentrant du travail, on n'aimât à remplir cette sainte obligation. Et c'est une consolation pour Nous de savoir que, dans notre Bretagne, il est encore bien des familles dans le

sein desquelles ce pieux usage s'est conservé. Aussi, nous sentons le besoin d'appeler sur ces chrétiennes familles les plus précieuses des bénédictions divines.

Bossuet, le grand Evêque de Meaux, dont je vous parlais tout à l'heure, a écrit des pages admirables sur ce sujet : « Sachez, dit-il, pères et mères, que vous devez être les premiers catéchistes de vos enfants. Dès qu'ils bégayent, il faut leur apprendre à faire le signe de la croix. Quand ils commencent à parler, il faut les instruire sur Dieu et Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ensuite, il faut soigneusement leur apprendre le *Credo* ou le Symbole des Apôtres, le *Pater* ou l'Oraison dominicale, l'*Ave Maria* ou la Salutation angélique ; on doit aussi leur apprendre les commandements de Dieu et de l'Eglise, quand on les voit capables de les retentir. Enfin, continue le grand Bossuet, il faut accoutumer les enfants, le plus qu'il se peut, à faire le signe de la croix, quand on les couche, quand on les lève, au commencement, à la fin de chaque repas, en disant : Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

Ne sont-elles pas profondément touchantes dans leur simplicité, les paroles de ce grand Evêque ? Du reste, elles entrent bien dans l'esprit de l'Eglise et sont bien l'expression des exemples que nous a laissés le Christ. Nous le voyons, en effet, suspendant ses travaux évangéliques, pour attirer autour de lui les petits enfants. Saint Jean Chrysostome, commentant cette scène auguste nous affirme que « le Sauveur ne pouvait montrer plus clairement combien les enfants lui sont chers. » Lorsque le grand roi saint Louis faisait le signe de la croix, il aimait à dire : « Voilà ce que m'a enseigné ma mère. »

Et combien d'exemples nous pourrions donner pour prouver comment, dans l'Eglise, le grand devoir de l'éducation religieuse du premier âge a été compris par les parents chrétiens. Comme il nous serait facile de faire passer devant vos yeux quelques-unes de ces femmes fortes, comme les mères de saint Augustin, de saint Grégoire, de saint Basile, de saint Chrysostome et de tant d'autres, formant leurs enfants à la science sacrée et, ainsi que s'exprime saint Augustin, l'illustre fils de sainte Monique, « donnant la vie à leurs enfants autant de fois qu'elles les rapprochaient de Dieu. »

Parents chrétiens, voilà vos modèles ! N'aimez pas seulement la vie extérieure et temporelle de vos enfants, mais aimez aussi celle de leur âme. Les avantages de l'une passent et se flétrissent, au milieu d'années bien rapides ; les avantages de l'autre sont immortels. Rappelez-vous bien que, en semant dans leur âme la science divine, vous la préparez à produire une moisson d'attachement pour vous, que rien ne pourra détruire.

Aussi, dès les premières années, les parents chrétiens et

prévoyants aimeront à conduire leur petit enfant aux offices de la paroisse. Ils le feront assister aux Catéchismes préparatoires. Dès ce moment, ils le conduiront au prêtre, qui saura l'aider à scruter sa conscience et à avouer ses fautes par la confession. C'est souvent dans un âge bien tendre que sont, hélas ! jetées les racines de défauts qui doivent déparer la vie, si, dès le début, on ne les arrache pas avec le plus grand soin.

Mais il peut arriver, N. T. C. F., que les besoins de la santé, ou des obligations inhérentes à certaines positions, ou même hélas ! l'indifférence et le manque de foi chrétienne de la part des parents, rendent pour certains enfants cette première instruction impossible dans la famille. Ces pauvres petits êtres qui ont, comme tous les autres, soif de vérité, resteront-ils donc abandonnés et donneront-ils le triste spectacle d'enfants arrivés à la jeunesse, sans savoir le nom du Dieu qui les a créés ? Non, N. T. C. F., rien ne développe la générosité comme le sentiment chrétien ! Et il se trouve un grand nombre de personnes dévouées, appartenant à tous les rangs de la société et comprenant cette parole de nos Saints Livres : *Mandavit illis unicuique de proximo suo*, « Il ordonne à chacun la charité pour son prochain. » (Eccli., xvii, 12.) Ces vraies chrétiennes et ces ardents chrétiens prennent sur leur temps, et souvent sur leurs ressources, le moyen de donner à ces enfants le pain de la parole divine, en sorte qu'il ne saurait être dit de notre temps, ce que Jérémie disait du sien : *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis*. « Les petits enfants ont demandé du pain et personne n'était là pour leur en donner. » (Thren., iv, 4.)

Nous sommes à une époque qui, à côté de misères qu'on ne saurait trop déplorer, présente des exemples de charité qui la relèveront aux yeux des générations futures. N'est-il pas consolant de voir, dans nos villes comme dans nos campagnes, ces âmes dévouées et bénies de Dieu ! A l'exemple du divin Sauveur, elles attirent les enfants autour d'elles, les traitent avec une maternelle douceur et savent, avec une angélique patience, disposer leur esprit à recevoir ces premiers éléments d'une science qui doit être la lumière de leur vie. Comme il fait sombre, en effet, dans la maison du pauvre, lorsque la Religion ne s'assoit pas à son foyer ! Que de convulsions sociales évitées par l'union de la souffrance avec les espérances chrétiennes, que donne la science du Catéchisme ! Nous ne saurions trop, N. T. C. F., encourager ces personnes charitables, dans leur délicate mission. Aussi, nous recommandons à MM. les Curés et Recteurs de faciliter leur œuvre, de les aider de leurs conseils, de favoriser leurs réunions et de soutenir leur zèle.

Du reste, la Bretagne a vu s'accomplir cet acte de cha-

rité, depuis bien des siècles. C'est ainsi qu'agissaient Michel Le Nobletz et le P. Maunoir, ces deux saints missionnaires, dont Nous demandons la canonisation. Dès qu'ils arrivaient dans une contrée, leur premier soin était de choisir les personnes les plus instruites, pour en faire des catéchistes ; ils préparaient de la sorte la persévérance dans le cœur de leurs convertis. La régénération de la Bretagne, au XVII^e siècle, n'a pas eu lieu autrement.

Après les parents et les dévoués catéchistes dont Nous venons de parler, c'est aux maîtres et aux maîtresses que revient la charge d'enseigner aux enfants les vérités religieuses.

La loi n'a pas laissé de place pour l'enseignement du Catéchisme, dans les écoles. L'obligation de remplir le devoir de l'instruction religieuse n'en reste pas moins debout. Bien loin d'en être exemptés, les instituteurs et institutrices doivent trouver le moyen de remplir ce devoir sacré. Il convient de louer ceux d'entre eux qui, malgré les fatigues de la journée, s'acquittent de cette mission auguste auprès des enfants qui leur sont confiés. Ce Dieu qu'ils auront su faire connaître et dont ils auront établi le règne dans les cœurs à la formation desquels ils travaillent, ils le retrouveront, au jour des récompenses éternelles.

Enfin, vient l'âge du Catéchisme paroissial et la préparation immédiate à la première Communion. C'est à vous, prêtres et pasteurs des paroisses et à vos dévoués collaborateurs, que revient cette charge si importante. C'est alors surtout que vous remplissez cette mission, donnée par Notre-Seigneur à ses Apôtres : *Docete omnes gentes*. Je ne crains pas de dire que le Catéchisme est une des obligations les plus essentielles de votre ministère ; mais j'ajoute que c'en est une des plus attrayantes et des plus consolantes. C'est par le Catéchisme principalement que l'on forme les paroisses, qu'on les régénère et que l'on y consolide la pratique religieuse. Le curé modèle, le vicaire dévoué, l'aumônier digne d'éloges, ce sont ceux qui ne retranchent rien de ce devoir si capital, ceux qui le remplissent sans défaillance et savent s'y intéresser si vivement, qu'ils forcent leur jeune auditoire à s'y intéresser lui-même.

Il n'est pas nécessaire que Nous rappelions ici aux pasteurs des paroisses les ordonnances formelles de la sainte Eglise, les décrets des Conciles et particulièrement ceux du Concile de Trente, si explicite sur cette matière, ni les statuts du diocèse : Nous savons que leur zèle n'a pas besoin d'être excité et qu'ils sentent tout le prix de l'accomplissement de ce devoir. Les règlements du diocèse, vous le savez, N. T. C. F., requièrent une assistance fidèle d'au moins une année aux Catéchismes pour l'admission à la première Communion. Cette décision, vous le reconnaissez vous-mêmes, est pleine

de sagesse ; car l'instruction, reçue pendant cet espace de temps bien court, doit servir à diriger la vie tout entière. Elle est rendue nécessaire, si nous considérons son importance ; mais elle ne l'est pas moins, si nous considérons la légèreté naturelle à l'enfant, la peine qu'il éprouve à écouter des instructions, pleines de gravité et de profondeur, la facilité avec laquelle la mémoire, si mobile à cet âge, oublie ce qui lui est enseigné. Il faut absolument que l'enfant ait une foi intelligente, éclairée, assez vive pour régler sa conduite et ses mœurs, une foi qui puisse résister aux inévitables périls qui s'offrent à toute vie humaine.

Pasteurs des âmes, « Je vous en conjure devant Jésus-Christ, qui jugera les vivants et les morts, » rappelez bien souvent cette obligation si grave, soit du haut de la chaire, soit au tribunal sacré de la Pénitence. « Pressez à temps et à contretemps, reprenez, suppliez. » (II ad Tim., iv, 1-2.) Et si, parmi les parents ou les maîtres, vous rencontrez des cœurs rebelles, faites-leur comprendre leur responsabilité devant l'avenir de leurs enfants et surtout devant Dieu. Rappelez-leur ces paroles de nos Saints Livres, qui sont si bien l'expression de la vérité : « Le fils mal instruit déshonorera son père et couvrira sa mère de confusion. » (Eccl., xx, 11.)

Mais c'est surtout, N. T. C. F., lorsqu'arrive le moment de la première Communion, que tous doivent réunir leurs efforts, pour que le jeune communiant puisse comprendre la grandeur de l'acte qu'il va faire. Durant ces instants précieux, ses parents doivent faciliter, de toute façon, l'œuvre du catéchiste ; ils doivent éloigner de leur enfant tout ce qui peut nuire à la préparation et en détourner son esprit. Tout doit être prévu, de sorte que rien ne vienne troubler le soleil de ce jour, qui marque dans la vie un événement si rempli de douceur. Qu'ils ne laissent pas leur enfant bien aimé s'approcher en orphelin du « Dieu qui réjouit la jeunesse », mais qu'eux-mêmes, tout remplis du souvenir du bonheur de leur jeune âge, viennent s'asseoir à côté de lui à la Table sainte. Les jours complètement heureux sont peu nombreux sur la terre ; il faut donc les saisir, lorsqu'il se présentent à nous.

Après cela, N. T. C. F., ne soyez pas de ces parents négligents, qui se figurent que tout est fini et que l'œuvre est parfaite, lorsque le jour de la première Communion est passé. Toute moisson demande à être entretenue et fidèlement soignée, pour qu'elle soit productive. Laissez à l'enfant la facilité de poursuivre son instruction religieuse. Excitez-le, à mesure que son intelligence se développera, à développer, en même temps, cette science de la foi, dont il n'a pu encore recevoir que les éléments. Engagez-le à être fidèle aux Catéchismes qui suivent la première Communion. Encouragez-le à faire partie des Patronages, des Congrégations d'Enfants de

Marie et des Cercles. Il faut qu'il puisse trouver le moyen de faire de ses principes religieux un édifice solide, qu'aucun des événements si divers de la vie ne pourra ébranler.

Maintenant, N. T. C. F., il ne Nous reste plus qu'à mettre sous vos yeux les conclusions de ce que Nous venons de vous dire.

Aimez ce petit livre que tant d'hommes irréfléchis traitent avec dédain. C'est le livre par excellence, tant par les choses qu'il nous enseigne que par les devoirs qu'il nous montre. Respectez-le, comme le respectaient vos pères, si vaillants dans la Foi, parce qu'ils la connaissaient bien. Pères et mères, aimez à donner à vos enfants, avec la nourriture du corps, celle de l'âme. Empressez-vous à leur faire balbutier le nom de Dieu, dès que leur langue commencera à se délier. Maîtres et maîtresses, n'oubliez pas votre devoir et souvenez-vous que la science la plus nécessaire et la plus obligatoire est la science religieuse. Quant à vous, prêtres, qui êtes plus spécialement chargés d'inculquer aux enfants la science du Catéchisme, ayez pour eux les soins attentifs et l'affection paternelle dont Jésus, votre divin modèle, vous a donné l'exemple. Si tous s'unissent pour mettre la main à l'instruction religieuse de l'enfance et de la jeunesse, elle grandira dans l'amour et la crainte de Dieu, qui fait la sûreté des nations et le bonheur des peuples. Estimons et publions, à l'exemple de saint Jérôme, qu'il y a plus de gloire et d'honneur à catéchiser les enfants qu'à raconter les exploits des plus grands capitaines.

Et vous, Nos chers enfants, pour le salut desquels sont écrites ces pages et sont donnés ces conseils, puissiez-vous comprendre quelle place privilégiée vous occupez dans les sollicitudes de l'Eglise ! Dès votre premier âge, écoutez avec docilité les instructions de vos pères et de vos mères, de vos maîtres et de vos maîtresses. Conservez précieusement les conseils de vos pasteurs. Pour que la vie soit heureuse, il faut la préparer de longue main, et en appuyer les assises sur la connaissance de la vérité et la pratique de la vertu. Lorsque l'enfant Jésus était à votre âge, il ne craignait pas de venir à Jérusalem, s'asseyait au milieu des docteurs, aimait à discuter avec eux les divers points de la Loi. C'est un exemple qu'il donnait, en faveur de cette loi qu'il avait formulée lui-même. Profitez de cet exemple, pour éclairer votre esprit par la science du Catéchisme et honorer votre vie par la pratique des vertus qu'il enseigne.

Nous voulons profiter de cette Lettre pastorale pour recommander, de nouveau, au zèle de nos prêtres et à la générosité des fidèles, l'Œuvre si importante des Cercles militaires dans le diocèse.

Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse.

QUIMPER. — SAINT-CORENTIN. — R. P. de La Caunelaye, Jésuite, de la résidence de Nantes.

— SAINT-MATHIEU. — R. P. Norbert Fourneau, Dominicain, de la maison de Lyon.

BREST. — SAINT-LOUIS. — M. l'abbé Rossignol, Missionnaire apostolique, du diocèse d'Angoulême.

— NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL. — R. P. Bernard, Missionnaire de l'Immaculée-Conception, de Rennes.

— SAINT-MARTIN. — R. P. Verger, de la même Congrégation.

— SAINT-SAUVEUR. — R. P. Blondel, Eudiste, de la résidence de Redon.

CONCARNEAU. — R. P. Galerne, Jésuite, de la résidence de Quimper.

DOUARNENEZ. — R. P. J. Kervennic, Jésuite, de la même résidence.

LANDERNEAU. — R. P. Félix Le Louët, Bénédictin, du monastère de Kerbénéat.

LANDIVISIAU. — Le Clergé de Lampaul-Guimiliau.

LESNEVEN. — M. l'abbé Colin, Professeur de Seconde au Collège.

MORLAIX. — SAINT-MATHIEU. — R. P. Lhévéder, Jésuite, de la résidence de Quimper.

PLOUGASTEL-DAOULAS. — R. P. Corentin Le Guen, Bénédictin, du monastère Kerbénéat.

SAINT-POL-DE-LEON. — R. P. Mahé, Jésuite, de la résidence de Quimper.

Le R. P. Bourdoulous, de la même maison, prêche le Carême à Lannion.

Prêtres délégués sénatoriaux. — Plusieurs prêtres du diocèse sont appelés à prendre part aux élections sénatoriales du 14 Mars, en qualité de délégués. Ce sont : MM. Le Bras, recteur de Saint-Derrien ; Gauthier, recteur de Plougouvelin ; Bernard, recteur de Lampaul Ploudalmézeau ; Léal, recteur de Plouvien ; Hingant, recteur de Saint-Méen ; Grall, vicaire à Spézet ; Berthou, vicaire à Plouzané ; Morgant, vicaire à Guipavas ; Belbéoc'h, vicaire à l'Île-de-Sein. (Cette dernière élection a été annulée par le Conseil de préfecture.)

M. le chanoine Kersimon, recteur de Ploumoguier, a été désigné comme suppléant.

Le diocèse de Quimper au Congrès de Reims. — Le compte-rendu du Congrès ecclésiastique de Reims est annoncé pour les premiers jours de Mars. Grâce à une bienveillante communication, nous pouvons donner, dès aujourd'hui, l'analyse et l'appréciation des « rapports » présentés par deux de nos excel-

lents confrères : M. le chanoine Abgrall et M. Favé, vicaire à Ergué-Gabéric.

ARCHÉOLOGIE (1)

M. Abgrall, chanoine honoraire et aumônier de l'hôpital de Quimper, envoie un important rapport sur cette question.

Le clergé du diocèse de Quimper, dit-il, est loin d'être étranger à toute notion d'archéologie et d'art. De 1850 à 1855, des cours étaient faits au Grand-Séminaire par le Comte Aymar de Blois ; au Petit-Séminaire de Pont-Croix, on faisait aux élèves de rhétorique des conférences, où l'on expliquait d'abord les principes généraux de la science archéologique, puis l'on s'attachait à signaler et à décrire les différents monuments du pays.

M. Abgrall constate que ces conférences existent encore aujourd'hui. Mais il désire que le cours d'archéologie se fasse au Grand-Séminaire, pour que tous les étudiants ecclésiastiques puissent y prendre part. D'après lui, un cours d'archéologie, fait en Bretagne, doit baser l'enseignement sur les monuments de la région, lesquels, on le sait, ne font pas défaut ; on est commandé, en théorie, par les matériaux qu'on emploie en exécution : le granit.

Voici les parties du cours indiqué par le rapport :

1° Les monuments préhistoriques : construction, destination, mobilier.

2° Les églises, avec tout ce qui s'y rapporte : clochers, porches, arcs de triomphe, portes de cimetières, calvaires, ossuaires, fontaines sacrées, vitraux anciens, autels, retables, sculptures, statues, bas-reliefs, inscriptions, bannières, croix de processions, reliquaires et pièces d'orfèvrerie.

Tous ces monuments, édifices et détails fourniraient matière à 1,200 ou 1,500 photographies avec lesquelles on ferait des clichés transparents pour projections lumineuses. Un professeur animé du feu sacré pourrait, en face de ces projections, donner des explications méthodiques.

M. Abgrall ajoute : « Les clichés sont exécutables ; le professeur est prêt, seul l'auditoire manque. »

HISTOIRE DES DIOCÈSES (2)

Excellent rapport de M. Antoine Favé, secrétaire de la Société archéologique du Finistère.

Il parle d'abord de l'Histoire en tant que science auxiliaire de l'Apôstolat. Le terrain scientifique convient admirablement au prêtre, pour y donner rendez-vous aux savants. Ceux-ci contractent ordinairement dans le commerce des lettres des habitudes de loyauté et de courtoisie, qui éloignent les vaines querelles. On sait les prévenances de certains académiciens envers les prêtres, quoiqu'ils ne partagent pas leurs idées religieuses. C'est que le savant et le lettré sont aussi sensibles aux bons procédés que les poètes ; la confiance qu'on leur montre, l'intérêt qu'on apporte à leurs investigations les flattent. Aujourd'hui, on est, pour le savant, un client de la maison, un confrère, demain peut-être on sera pour lui un père qui le conduira au Christ Jésus.

Soucieux de l'honneur de notre Maître, nous devons garder toutes les avenues de la Foi et ne pas laisser à l'ennemi certaines sciences, pour nous professionnelles, où parfois il nous devance, comme la patristique et la critique scripturaire.

(1) P. 316.

(2) P. 317, 318.

M. Favé reconnaît que tout prêtre n'est pas historien, paléographe ; en tous cas, il a des registres de baptêmes, mariages, sépultures, qu'il garde ou qu'il trouve à la mairie ; son église a de modestes archives : qu'il les dépouille, qu'il relève, la plume en main, les particularités de sa petite histoire.

Qu'il recherche les papiers de famille, au fond des bahuts de ses paroissiens : comptes de tutelle, procédures, inventaires, etc... Qu'il ne dédaigne pas la tradition orale, qu'il la recueille prudemment, elle sera expliquée et complétée par les documents écrits, comme ceux-ci seront éclaircis par la tradition populaire ; joignant ces documents, qu'il est temps de fixer, aux pièces d'archives, le prêtre arrivera par l'histoire consciencieuse de la paroisse à apporter une bonne contribution à l'histoire même du diocèse. Il sentira cette satisfaction qu'exprimait H. Taine, parlant de l'Ancien Régime : « Il n'y a que les documents pour nous faire voir en détail la condition des hommes, l'intérieur d'un presbytère, d'un couvent, d'un conseil de ville, le salaire d'un ouvrier, le produit d'un champ, les impositions d'un paysan, le métier d'un collecteur... Avec de telles ressources, on devient presque le contemporain des hommes dont on fait l'histoire, et plus d'une fois, aux archives, en suivant sur le papier jauni leurs vieilles écritures, j'étais tenté de leur parler tout haut. »

Le rapporteur déclare que c'est la bonne méthode pour étudier ce passé si peu connu : que la science historique s'est démocratisée ; qu'autrefois, on s'occupait exclusivement des hauts faits de la noblesse, de ses alliances, de ses généalogies, mais qu'aujourd'hui, l'attention se porte plus particulièrement sur la vie sociale, économique et morale du peuple ; qu'il ne faut pas dédaigner de s'en occuper. Les humbles papiers d'une famille rurale peuvent offrir autant d'intérêt que les plus belles archives.

L'auteur s'occupe ensuite particulièrement des *Vies des Saints*. Les recherches sur la vie des premiers Saints de Bretagne, dit-il, sont rendues difficiles à cause de leur origine. C'est de l'autre côté de la mer qu'il faut poursuivre le secret révélateur des premières années de leur existence, et c'est loin de nos monastères aussi que l'on retrouve, aujourd'hui, les manuscrits précieux qui racontent leurs glorieux travaux. Mais la difficulté de tout faire ne doit pas faire renoncer à ce qui est possible.

Enfin, dit M. Favé, l'histoire locale étudiée sous ses divers aspects, révèle quelles sont les sociétés ou œuvres modernes qui ont des racines dans le passé et qui sont viables.

Oiseaux considérés comme aliments maigres. — C'est une question souvent débattue et au sujet de laquelle il subsiste bien des doutes. Nous ne l'avons trouvée plus complètement ni plus clairement traitée que dans cet extrait du Mandement de Mgr de Saint-Simon, évêque d'Agde, pour le Carême de 1784. Cette ordonnance est encore promulguée périodiquement dans plusieurs diocèses du Midi, notamment celui de Montpellier.

Extrait du Mandement de Mgr l'Évêque d'Agde pour le Carême de 1784 (p. 7).

« On demande si, les jours d'abstinence, il est permis de man-

ger certains animaux aquatiques. On convient assez généralement que cette question doit être décidée plutôt par l'usage que par les principes de physique. Mais l'usage lui-même n'est ni bien connu ni bien uniforme. Désirant donc de fixer la discipline de notre diocèse à cet égard, nous déclarons que, dorénavant, il sera permis d'y manger, même en Carême, de toute espèce d'animal véritablement aquatique, sans excepter la poule d'eau, le canard d'eau, le foulque, ni le molléron.

Et dans la note pour la même page on lit : « On appelle canards d'eau, les canards qui plongent dans l'eau, qui se nourrissent de poissons, de vers, d'insectes et de graines qu'ils prennent sur les plantes, au fond de l'eau et à la surface ou sur le rivage. Les canards d'eau sont aliments maigres ; au contraire, les canards domestiques et les canards sauvages, dits *cols verts*, sont des aliments gras, ils ne plongent que la tête, et vivent le plus ordinairement hors de l'eau.

« Les canards d'eau connus le plus généralement, en Languedoc, sont :

« 1° Le Bouisse ; 2° la Queue d'Hirondine ; 3° le Cauquillon ; 4° le Siffleur ; 5° le Quiérat ou Cuillerat.

« On y connaît aussi d'autres oiseaux aquatiques, qu'on doit mettre au rang des aliments maigres :

« 1° Le Foulque ou la Foulque ; 2° la Macreuse ; 3° le Crabelle ; 4° le Plongeur ; 5° le Cormarin ; 6° le Plaou ; 7° le Maou-Maridat ; 8° le Goëland ou Gavette ; 9° le Mouchet ou Petit-Goëland ; 10° la Sarcelle ; 11° le Martin-Pêcheur.

« Le Flamant ou Phénicoptère, quoique regardé comme oiseau aquatique, doit être rangé parmi les aliments gras, avec les canards sauvages, dits *cols-verts*, et les canards domestiques. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Lundi 1^{er} Mars, le Saint-Père a reçu en audience solennelle le Sacré-Collège, à l'occasion du 20^e anniversaire de son couronnement.

A l'adresse du Cardinal-doyen, le Souverain Pontife a répondu par un important discours, dont nous donnerons les principaux passages, quand le texte officiel sera publié.

Avec tous les Cardinaux présents à Rome, un grand nombre d'Evêques et de Prélats, parmi lesquels NN. SS. l'Archevêque de Lyon, les Evêques de Vannes, de Carcassonne et de Montauban, les dignitaires de la Cour et divers personnages assistaient à la réception, et ont été également admis au baisement de la main du Pape.

La physionomie du Saint-Père témoignait de son excellente santé, et son discours a été prononcé d'une voix forte et assurée.

Un maire courageux — Le maire de Concoret, raconte l'*Arvor*, du Morbihan, avait commis le crime affreux de consacrer sa commune au Sacré-Cœur.

Irritation du sous-préfet de Ploërmel, le protestant Fabre, qui s'empresse de citer le coupable à sa barre et de lui débiter le petit boniment connu.

Pas du tout repentant, l'honorable M. Desbois donne sa démission, que le sous-préfet accepte avec empressement.

Dimanche dernier, le Conseil municipal de Concoret a réélu le maire, à l'unanimité.

Les mouchards de la loge. — *La Croix de l'Ariège* publie la lettre suivante, d'un instituteur dont elle pourrait dire le nom :

« Monsieur le maire,

« Le Comité républicain apprend à peine aujourd'hui que votre fils est depuis plus d'un an à l'école des frères ignorantins. Il est étonné de votre conduite, attendu que vous vous êtes affiché et fait inscrire comme maire républicain à la préfecture !

« Si donc vous n'envoyez pas votre fils dans une école du gouvernement, le Comité, quoique à regret, saura faire son devoir.

« LE COMITÉ »

Et voilà les hommes qui crient à l'intolérance cléricale !

Défendons-nous ! — Tous les vicaires des paroisses du Havre ont décidé unanimement de poursuivre en police correctionnelle le *Progrès Socialiste*, pour diffamation.

Dix assignations pour l'audience du 10 mars ont été lancées.

Un écho du 14 Juillet 1896. — Sous ce titre, nous recevons la communication qui suit :

« Le 14 Juillet dernier, M. l'Inspecteur du Travail du département de la Drôme, pris d'un beau zèle patriotique, pénétrait dans la clôture des religieuses Trappistines de N.-D. de Maubec, près Montélimar, et demandait à la première Sœur qu'il rencontrait, si elle avait travaillé, en ce brillant anniversaire, dans l'une des salles de travail du monastère. Réponse affirmative. Aussitôt procès-verbal.

Comment ! oser travailler le 14 Juillet ! le jour férié par excellence ! Et dans un monastère, où tout doit être pratiqué avec une scrupuleuse conscience.

Bref, après discussion du prétendu délit à la barre du Juge de paix de Montélimar, ce magistrat crut devoir annuler le procès-verbal dressé contre Maubec par le trop ardent inspecteur.

D'accord avec cet inspecteur, le parquet porta l'affaire en Cassation.

Dans un arrêt fortement motivé, la Cour suprême vient de maintenir la décision du Juge de paix et de déclarer que, la loi de 1892 ne réglementant qu'un travail salarié et ne s'appliquant pas

aux religieuses qui travaillent chez elles et pour elles, les Trappistines de Maubec n'étaient passibles d'aucune amende.

Cette décision intéresse bon nombre de communautés qui, désormais, pourront s'affranchir ouvertement de tout contrôle des inspecteurs quant aux jours de travail, à la durée, au temps, etc.

Mais, évidemment, tout travail d'orphelins, ouvriers, etc., reste réglementé par la loi de 1892.

Proverbe espagnol. — Trois *beaucoup* et trois *peu* perdent l'homme : beaucoup parler et peu savoir ; beaucoup dépenser et peu avoir ; beaucoup présumer et peu valoir.

BIBLIOGRAPHIE

Conférences de Notre-Dame, Carême de 1897, L'ÉGLISE,
par le T. R. P. OLLIVIER.

Ces Conférences, recueillies par un sténographe de la bouche même de l'orateur et publiées sous son contrôle par les soins de la *Revue Thomiste* (222, Faubourg Saint-Honoré, Paris), reproduiront, en même temps que la pensée de l'auteur, le tour original et vivant dont elle est coutumière.

Chaque fascicule sera expédié aux souscripteurs *franco*, muni d'une couverture avec titre, et soigneusement enveloppé.

La Retraite Pascale, dont le sujet fera suite à celui des Conférences, formera deux fascicules de trois discours.

Prix de l'abonnement. — Les 8 fascicules, 1 fr. 50 ; chaque fascicule des Conférences, 0 fr. 25 ; chaque fascicule de la Retraite, 0 fr. 35. — On s'abonne chez tous les Libraires.

Dans nos numéros du 1^{er} Mars, *La Quinzaine*, dont le succès se fait tous les jours plus rapide, publie une étude de M. Charles FELGÈRES sur *M. Costa de Beauregard*, le nouvel académicien ; M. NUGOU publie la piquante relation d'un *Carnaval à Rome en 1652*, par Jean-Jacques BOURCHARD ; M. Georges MOUSSOIR donne la suite de son roman, *Maman Bourgeray* ; M. l'abbé NAUDER, dans un article destiné à faire du bruit, expose avec sa verve et sa franchise ordinaires ce qu'il entend par *Démocratie chrétienne* ; M. Eugène TAVERNIER, qui fut des premiers en France à démasquer les impostures de Léo TAXIL, met les lecteurs au courant de l'*Affaire Diana Vaughan* ; l'excellent poète André LEMOYNE donne deux poésies de ses meilleurs vers ; le baron Jules ANGOT DES ROTOURS nous décrit avec la compétence élégante qui lui est propre des *Formes nouvelles de charité* ; M. Paul GAULTIER nous renseigne sur les récentes *Expositions de peinture* ; M. COQUART, qui fut l'élève de César FRANK, analyse la *Redemption* du maître ; M. Louis DIMIER, enfin, remplissant pour la première fois la rubrique *Livres et Idées*, dégage la pensée commune de plusieurs ouvrages récents ; *Bibliographie* ; *Revue des Recrues*.

Contre les diarrhées, la dysenterie, la cholérine, aucun remède n'est plus efficace que le CHARBON MÉDICINAL DU D^r BELLOC, d'après l'expérience des médecins les plus illustres, Jules Guérin, Bouchardat, etc., etc., et le rapport de l'Académie de médecine de Paris.

Sirup de Regnaud, Pâte de Regnaud, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — *Sirup*, 2 fr. 50 le flacon. — *Pâte*, 1 fr. 50 la boîte. — 49, rue Jacob, Paris, et toutes pharmacies.

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Samuel **PIRIOU**, rue du Chapeau-Rouge, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.

Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable *chronomètre*, à partir du prix minime de **30 francs**, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUIBOURG**, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre **OMÉGA**.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en *nickel*, en *acier*, en *argent* et en *or*, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la *Médaille d'Or*, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des Couverts Christofle. La gravure ou un écrin est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Français argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

A JEANNE D'ARC
FLEURS ARTIFICIELLES & PLANTES STÉRILISÉES

POUR ÉGLISES ET APPARTEMENTS

144, rue du Bac, Paris, au fond de la Cour.

Envoi franco catalogues illustrés.

Les commandes au-dessus de 25 francs sont expédiées franco de port pour la France continentale.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à
Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{me} V^{ve} LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

AUX GRANDS MAGASINS
MAISON DE CONFIANCE

ÉLY-LABASTIRE

53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38

BREST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS
ET CROIX DE PROCESSION

ORFÈVRERIE, CALICES, CIROIRES, OSTENSOIRS, BÔTES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES, ORIFLAMMES
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

REPARATION de VASES SACRÉS
DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons
religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Employ très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus,
parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 18, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. I. Ceux qui prient saint Joseph.

II. Chronique du diocèse : Messe des délégués sénatoriaux ; Communication de l'Évêché ; Nécrologie ; Nominations dans le Clergé ; Institut catholique de Paris ; Ligue de



défense sacerdotale ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Locunolé ; Institut des Frères de l'Instruction chrétienne ; Quimperlé.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Tours.

IV. Variété.

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 14 Mars. — 2^e Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet.

Aux Vêpres, Suffrages communs.

Lundi, 15. — Office de la Férie. Violet. — Ou Office votif des Saints Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 16. — Office de la Férie. — Ou Office votif des Saints Apôtres ; semi-double. Rouge.

Mercredi, 17. — S. Patrice, Evêque. Double. Blanc.

Jeudi, 18. — S. Gabriel, Archange, (au Supplément). Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 19. — S. JOSEPH, Epoux de la Très Sainte Vierge, Patron de l'Eglise universelle. Double de 1^{re} Classe. Blanc.

Samedi, 20. — S. Cyrille de Jérusalem, Evêque, Docteur (du 18 Mars). Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Roscoff	du 10 au 14 Mars.
Dirinon	du 15 au 18 Mars.
Lannédern	du 19 au 21 Mars.

Ceux qui prient Saint Joseph. — Les âmes pures invoquent saint Joseph, pour conserver jusqu'au bout, au milieu des orages du monde, la virginité qui est l'honneur de leur vie, mais qu'elles portent dans un vase fragile. Elles sont bien inspirées, car saint Joseph fut le premier à donner l'exemple d'une vertu inconnue avant lui. Pouvait-il en être autrement, puisqu'il avait mis sa main dans la main d'une vierge, et qu'il avait guidé les pas de Jésus-vierge ? Son manteau exhale tous les parfums de leur sainteté. L'art chrétien, qui représente saint Joseph avec un lis, interprète notre foi et aide notre confiance.

Les âmes intérieures s'adressent à saint Joseph, pour obtenir l'esprit d'oraison. C'est un don magnifique que celui-là, et réservé au petit nombre, parce que les âmes qui le méritent et qui sont capables de le porter sont rares. Ce sont des âmes profondes, que Dieu habite, qu'il remue doucement, et auxquelles il fait rendre des *gémissements ineffables* (1). Saint Joseph, solitaire à Nazareth, loin des bruits d'ici-bas, uni par la pensée, par le cœur et par l'action avec Celui que *les anges désirent contempler* (2), et vivant de sa vie, saint Joseph est un parfait modèle de l'homme d'oraison.

Les mères ont coutume de consacrer à saint Joseph leurs petits enfants. Elles se rassurent, quand elles les ont placés *sous son ombre* (3) ; elles espèrent qu'ils grandiront pour Dieu et pour la société, qu'ils garderont le souvenir de leurs leçons et l'empreinte de leurs exemples, qu'ils échapperont aux dangers de l'erreur et aux séductions du plaisir, qu'ils respecteront leur autorité et qu'ils seront la consolation de leur vieillesse : les mères ont raison. Depuis que saint Joseph a porté dans ses bras *le plus beau des enfants des hommes* (4), il aime les petits enfants, qui lui rappellent l'innocence de Jésus et ses charmes : il les attire à lui pour les caresser et les bénir. C'est lui qui sauva Jésus des mains d'Hérode, en emportant au fond de l'Égypte le trésor de l'humanité. Il continue sa mission protectrice, en dérobant aux démons, acharnés à leur perte, les petits enfants qui sont l'orgueil de la famille et l'espérance de l'Eglise.

Les pauvres n'oublient pas saint Joseph. Les siècles chrétiens lui ont fait une réputation de bienfaisance qui est fondée sur des faits authentiques. Sainte Thérèse n'a pas peu contribué à le recommander sous ce rapport. Saint Joseph fut le père nourricier de Jésus-Christ, il le sera aussi dans sa postérité spirituelle, dont la condition devait tant ressembler à la sienne. Il ne recule pas devant les conséquences de sa gloire.

Maintenant, voici ceux qui vont mourir. Ils se tournent vers saint Joseph, et, du sein de leurs angoisses, ils invoquent celui

(1) Rom. viii, 16.

(2) I. Petr. i, 12.

(3) Cant. ii, 3.

(4) Ps. xlii, 3.

qu'ils ont aimé pendant leur vie. L'heure est solennelle, le temps fuit derrière eux, *comme une vapeur légère emportée par le vent* (1), les illusions s'évanouissent, les liens les plus doux se brisent. Cependant, les horizons de l'éternité blanchissent devant leurs regards ; ils leur inspirent autant de terreur que de confiance. Les plus forts se troublent, à l'approche du Juge suprême ; mais saint Joseph ne les abandonne pas dans le combat. Lui eut le bonheur de s'endormir entre les bras de Jésus et de Marie. Sous leurs bénédictions, il ne connut pas les tristesses de la séparation, ni les anxiétés de l'avenir. Sa mort fut précieuse devant le Seigneur ; c'est pourquoi il est l'ange des agonisants : ce n'est jamais en vain qu'ils frappent à la porte de son cœur.

Nous pouvons maintenant apprécier la clientèle de saint Joseph ; c'est la plus belle de l'Eglise, après celle de Jésus et de Marie. Elle renferme les vierges qui, sur cette terre, *suivent l'agneau partout où il va* (2), le front couronné des fleurs de leur triomphe ; les mystiques qui s'élèvent jusqu'au ciel, soulevés par les ailes de l'inspiration, et qui se penchent vers l'humanité pour la féconder de leurs larmes, de leurs enseignements et de leurs prières ; les mères et les petits enfants, deux faiblesses qui sont deux puissances : celle du dévouement et celle de l'innocence ; les pauvres, sublimes victimes qui passent, chargées de leur croix, et continuent, à travers les âges, la grande expiation du Golgotha ; enfin les mourants, placés à la frontière de la vie, qui sont déjà mêlés aux choses d'outre-tombe, et font encore partie de notre caravane. En additionnant toutes ces catégories, on a un total qui est presque l'Eglise. C'est la mesure des influences de Saint Joseph ; c'est la raison de la gloire sans rivale dont il a joui, dans les siècles chrétiens.

(R. P. Ar.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Dimanche prochain, 14 Mars, jour des élections sénatoriales, pour faciliter à MM. les députés le moyen de remplir leur devoir de chrétiens, une messe sera dite, à la Cathédrale de Saint-Corentin, à midi.

Communication de l'Évêché. — Nous avons de graves motifs pour rappeler ce que nous avons dit, à diverses reprises, au sujet des *vieux ornements d'église*.

Il n'est pas permis d'employer à des usages profanes, même convenables et honnêtes, les débris des ornements

(1) S. Jacques, iv, 15.

(2) Apoc. xiv, 4.

sacrés : étoffes, galons, etc. Le Pape Benoît XIV fait une obligation de les brûler et d'en jeter les cendres dans la piscine. Cependant, au lieu de les détruire, on peut les donner à des Communautés religieuses ou à de pieuses Associations, comme l'Œuvre des Tabernacles, qui en tireront parti pour confectionner des ornements en faveur des églises pauvres et des Missions.

Sous aucun prétexte, on ne doit les vendre à des brocanteurs qui trafiquent de ces restes vénérables, employés ensuite à toutes sortes d'usages. Les mêmes recommandations sont faites pour les anciennes statues de saints. Celles qui auraient quelque cachet archéologique doivent être conservées avec soin ; les autres, brûlées ou enterrées, mais jamais livrées au commerce, ce qui deviendrait facilement une véritable profanation.

Monseigneur l'Evêque espère que tous tiendront compte de cet avertissement, sans qu'il ait à prendre d'autres mesures contre l'abus signalé.

Nécrologie. — Nous avons le grand regret d'annoncer la mort de M. Gourmelen, recteur d'Ergué-Gabéric, décédé le 10 Mars, âgé de 64 ans.

Depuis un mois environ, il était indisposé ; on pensa d'abord que la maladie serait très longue, quand elle s'est tout d'un coup aggravée, ne laissant aucun espoir. Voyant son état, M. Gourmelen demanda les derniers sacrements ; le lendemain, — vendredi, 5 Mars, — il eut la consolation de recevoir la visite et la bénédiction de Mgr l'Evêque, qu'il remercia avec effusion... Tôt après, il sembla perdre connaissance ; mais il était facile de voir qu'il souffrait violemment... Il l'avait lui-même demandé à Dieu, et les témoins de sa longue agonie peuvent dire qu'il a été largement exaucé.

Nous espérons donner, dans notre prochain numéro, une notice biographique complète sur le bon et regretté M. Gourmelen, qui a fait le bien, notamment pendant 19 ans, à Ergué-Gabéric, toujours sans bruit, sans ostentation, avec cette simplicité modeste qui le caractérisait. Nous nous contentons, aujourd'hui, de le recommander aux prières de nos lecteurs.

L'enterrement a lieu, au moment où s'impriment ces lignes, jeudi 11 Mars.

Le service d'octave sera chanté, à Ergué-Gabéric, le jeudi 18, à 10 heures.

R. I. P.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, sont nommés :

M. Billant, recteur de Saint-Melaine, de Morlaix, curé de Saint-Martin de Brest (cette nomination a été agréée par décret présidentiel du 1^{er} Mars) ;

M. Le Sann, vicaire à Plouider, recteur de Trégionou, en remplacement de M. Uguen, démissionnaire pour cause de santé.

Institut catholique de Paris. — Pour assurer la permanence et la régularité des ressources, NN. SS. les archevêques et évêques, fondateurs de l'Institut catholique de Paris, ont approuvé la fondation d'une œuvre de souscription annuelle, à 2 fr., à 20 fr. et à 100 fr.

L'œuvre du *Denier de l'Institut catholique* a son Centre et son Secrétariat permanents à Paris, 39, rue Notre-Dame des Champs. Tout s'y fait, sous la direction du Recteur de l'Institut.

Dans chacun des trente-deux diocèses associés pour la fondation de l'Institut catholique, un directeur diocésain, prêtre ou laïque, est désigné par Mgr l'Evêque. Il s'associe des zélateurs et des zélatrices, et centralise les souscriptions. A Paris, et dans quelques grandes villes, le Directeur est ou peut être simplement paroissial. Chaque collège ou pensionnat a ses zélateurs ou zélatrices propres.

Les zélateurs ou zélatrices font connaître l'Œuvre et s'engagent soit à recueillir une dizaine de souscriptions annuelles de 2 ou de 20 francs, soit à verser annuellement une somme de 100 francs. Ces souscriptions sont remises au Directeur diocésain ou au Directeur paroissial et expédiées par ses soins au Secrétaire général de l'Œuvre, 39, rue Notre-Dame des Champs, à Paris.

Faveurs spirituelles.

Par un rescrit, en date du 10 Juin 1895, Sa Sainteté Léon XIII a daigné accorder aux associés de l'Œuvre, aux conditions ordinaires, les indulgences suivantes :

Indulgences plénières :

- 1^o Le jour de la Toussaint ;
- 2^o Le 8 Décembre, fête de l'Immaculée-Conception (cette indulgence peut être gagnée le dimanche où on célèbre la fête) ;
- 3^o Le 7 Mars, fête de saint Thomas d'Aquin, patron des écoles catholiques ;
- 4^o Le 19 Mars, fête de saint Joseph ;
- 5^o Le 29 Juin, fête des saints apôtres Pierre et Paul (ou le dimanche où se fait la solennité) ;
- 6^o Le jour de la fête du Sacré-Cœur de Jésus ;
- 7^o A l'article de la mort.

Indulgence de 200 jours.

Une fois par jour, à tous ceux des associés qui visiteront l'église de l'Institut catholique et y prieront aux intentions du Souverain Pontife.

Les prêtres qui s'intéressent à l'Œuvre et s'efforcent de la pro-

pager jouissent, trois fois par semaine, de la faveur de l'autel privilégié personnel.

Une messe pour les associés vivants et morts de l'Œuvre du Denier est célébrée, une fois par mois, en l'église de l'Institut catholique, 74, rue de Vaugirard.

Le *Bulletin de l'Œuvre* est envoyé gratuitement à chaque zélateur et zélatrice.

Mgr l'Evêque de Quimper a désigné comme Directeur diocésain de l'Œuvre M. l'abbé F. Duval, professeur au Grand-Séminaire, ancien élève de l'Institut catholique de Paris.

Ligue de défense sacerdotale. — Lundi dernier ont commencé devant la Chambre des Appels, à Paris, les plaidoiries sur le fond du procès intenté par les prêtres bretons au *Journal de Seine-et-Oise*, pour les articles infamants qu'il avait publiés contre eux en 95 et 96.

L'audience, ouverte à midi, n'a été close qu'à 5 heures et demie. La loi n'autorise point le compte-rendu des débats. Nous pouvons cependant dire que M^e Henri de Chamillard, de Quimper, parlant pour les curés et recteurs du Finistère, et pour le digne clergé de Plonévez-du-Faou, et M^e Jénouvrier, du barreau de Rennes, parlant pour un grand nombre de prêtres des trois autres diocèses de la province ecclésiastique, ont très bien défendu les graves intérêts qui leur avaient été confiés.

M^e Perillier a répondu; et son discours, qui n'a pas duré moins de trois grandes heures, n'a été que la répétition des injures que nous avons entendues déjà à plusieurs reprises l'année dernière, à Versailles d'abord, et à Paris ensuite. Nous devons néanmoins reconnaître qu'il n'a pas reproduit les obscénités des audiences antérieures, sans doute par respect pour la Cour.

En revanche — on le disait autour de nous — le côté politique n'y a rien perdu, et souvent on a pu se croire, non au Palais de la Justice, mais en pleine Chambre.

M^e de Chamillard a répliqué avec verve, et ses arguments ont réduit à rien les arguties et les raisonnements inouïs de la partie adverse.

M. l'Avocat général Boutet donnera ses conclusions lundi prochain. Nous retournerons à Paris pour les entendre.

Nous sommes plein de confiance; mais, si nous étions déçu dans nos espérances légitimes et fondées, nous sommes décidé à épuiser toutes les juridictions pour obtenir justice contre les calomnieurs du clergé du diocèse, dans le cas où nos avocats nous en donneraient le conseil.

L. R.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Le *Bulletin de Mars*, qui vient de paraître, donne le détail des recettes et des dépenses de l'Œuvre, pour l'exercice 1896.

Le total général des recettes est de 1,200,232 fr. 70, dont 1,015,255 fr. 95 fournis par la France.

Aux premiers rangs, pour le chiffre des aumônes, se trouvent les diocèses de Paris, de Lyon, de Séz et de Nantes, avec des recettes de 94,723, 81,857, 57,387 et 52,378 fr.

Le diocèse de Quimper vient le 72^e, avec un versement de 3,757 fr. 20, au lieu de 3,769 fr. 80, qu'il avait donnés en 1895. Il ne faut pas conclure de cette légère diminution que l'Œuvre a cessé de progresser chez nous. Au contraire, le nombre des paroisses affiliées, comme celui des souscriptions régulières, augmente; mais les dons particuliers ont été, cette année, moins nombreux; de plus, croyons-nous, quelques versements n'ont pas été effectués en temps utile.

Au compte des dépenses faites par l'Œuvre en notre faveur, nous relevons les chiffres suivants :

1^o Secours en argent :

QUIMPER. — Ecoles libres des Frères de Quimper.	500 fr. »
École et Asile des Sœurs de Brest, <i>Saint-Sauveur</i> . . .	200 »
Id. id. de Châteauneuf-du-Faou . . .	100 »
Id. id. de Guilligomarc'h	100 »
Id. id. de Guilvinec	200 »
Id. id. d'Ile-Molène	100 »
Id. id. de Morlaix, <i>Saint-Martin</i> . .	100 »
Id. id. de Saint-Yvi	200 »
Ecoles de Frères et de Sœurs de Plonéour-Lanvern . .	200 »
Ecole laïque libre de garçons de Pluguffan	100 »
Patronage de garçons de <i>Saint-Martin</i> , Morlaix	50 »
Id. id. de Quimper	150 »
Patronage de garçons, <i>N.-D. de Recouvrance</i> , à Brest .	150 »
Patronage des filles de Landerneau	75 »
Œuvre militaire de <i>Saint-Louis</i> de Brest	200 »
Retraite de Pouldavid	50 »
Frais de la Direction diocésaine, en 1896	55 »
	2,530 fr. »

2^o En livres, objets de piété et en *Bulletins*, il a été accordé une valeur de 1,093 fr. 45 d'une part et de l'autre 546 fr. 40, soit au total 4,169 fr. 85. Cette année encore, nous avons donc reçu plus que nous n'avons donné.

Nous faisons des vœux pour que l'Œuvre de « la Conservation de la Foi » grandisse dans notre diocèse, afin qu'elle puisse aussi étendre ses pieuses libéralités !

LOCUNOLÉ. — Dans notre numéro du 26 Février, parlant de la laïcisation de l'école de Locunolé, tenue par les Filles de Jésus, nous avons commis une erreur, que nous sommes très heureux de réparer. La directrice congréganiste n'est pas morte; mais, épuisée par une longue maladie, à bout de forces et dans l'impossibilité

de continuer sa classe, elle a dû se retirer à la Maison-mère, à Kermaria. La loi n'autorisant pas la nomination d'une congréganiste, même comme intérimaire, paraît-il, toutes les religieuses ont été rappelées par leur Supérieure.

Comme nous l'avons dit, ce n'est que momentanément. Le projet de construction d'une école libre est en bonne voie, et nous sommes heureux d'apprendre que les travaux commenceront, au 15 Mars.

Institut des Frères de l'Instruction chrétienne. — Le 2 Février, fête de la Purification de la Sainte-Vierge, a eu lieu une cérémonie de vêtue, à la Maison-mère des Frères de La Menais, à Ploërmel.

Nous donnons les noms des postulants de notre diocèse qui ont pris l'habit religieux.

Jam, François, de Châteauneuf-du-Faou, *F. Audrain-Joseph* ;
 Mahé, André, de Saint-Thois, *F. Calixte-Joseph* ;
 Talabardon, Jean-Marie, de Plouider, *F. Corentin-Joseph* ;
 Toularc'hoat, Joseph-Louis, de Brest, *F. Dacius* ;
 Le Gall, Jean-Guillaume, de Saint-Coulitz, *F. Emilianus* ;
 Quinquis, Edouard-Marie, de Lambézellec, *F. Erantius* ;
 Le Moal, Gilles-René, de Pleyben, *F. Maximilien-Joseph* ;
 Guillou, Pierre-Marie, de Locronan, *F. Maxime* ;
 Pastézeur, Emile, de Saint-Pierre-Quilbignon, *F. Pierre-Emile* ;
 Cotten, Noël-Marie, de la Forêt-Fouesnant, *F. Primel-Joseph* ;
 Pennaneac'h, Jean-Louis, de Riec, *F. Romas* ;
 Stéphan, Pierre, de Combrit, *F. Sylvestre-Joseph* ;
 Keravel, Guillaume, de Locronan, *F. Théodome* ;
 Guyomard, Jean-Marie, de Moëlan, *F. Isidore-Jean*.

QUIMPERLÉ. — Retraite d'hommes, du 6 au 13 Mars 1897. — 32 hommes ; 13 paroisses. — Quimperlé (St-Michel), 6 ; Trévoux, 6 ; Moëlan, 4 ; Scaër, 4 ; Nizon, 3 ; Saint-Thurien, 2 ; Bannalec, 1 ; Querrien, 1 ; Mellac, 1 ; Tourc'h, 1 ; Guiscriff (diocèse de Vannes), 1 ; Lanvénege (id.), 1 ; Guidel (id.), 1.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Nous donnons, comme nous l'avons promis, les principaux passages du discours prononcé, le 1^{er} Mars, par le Souverain Pontife en réponse aux compliments du Sacré-Collège, à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement.

Le témoignage renouvelé de vos affectueux sentiments Nous rappelle ces dix-neuf ans passés au milieu des soucis quotidiens du Pontificat. Le fardeau est lourd et la route a été longue. Dieu seul voit et juge si, de Notre côté, la fécondité des œuvres a bien répondu à la grandeur et à la longueur de ce Ministère. Mais s'il Nous a été donné d'accomplir

quelque chose pour le salut des âmes qui attendent de Nous la parole de vie, faisons-en tous ensemble remonter la gloire au Seigneur qui, par sa grâce puissante et miséricordieuse, supplée à Notre insuffisance.

Vous avez rappelé, Monsieur le Cardinal, l'unité de l'Eglise qui a fait l'objet de Notre Encyclique du mois de Juin....

En effet, le rétablissement de l'unité chrétienne, but suprême de l'Eglise et désir incessant des Souverains Pontifes. Nos prédécesseurs, est aussi le vœu le plus ardent de Notre âme ; car l'esprit de charité brûle toujours dans l'Eglise du Christ.

L'entreprise est certainement ardue ; mais Dieu qui peut tout, veille toujours aux côtés des Apôtres de sa vérité, pour les bénir et féconder leurs sueurs. En outre, nous souvenant des admirables promesses faites à la prière confiante et persévérante, Notre espérance s'accroît à la pensée des supplications que, à cette intention sacrée, des milliers d'âmes généreuses adressent au ciel de toutes les plages du monde chrétien.

Et, pour raisonner humainement sur des faits humains, le caractère de notre époque est peut-être plus propre à fortifier qu'à éteindre Notre espoir. Un mouvement d'union s'empare des générations actuelles et les gouverne : les progrès de la science vont propageant partout une homogénéité et une similitude de pensées, de costumes et d'aspirations.

Parmi tant de peuples, différents de race et de langage, séparés par des océans et des continents immenses, souffle un courant ininterrompu de fraternité, que les autres siècles n'ont pas connu. Aujourd'hui donc, pourquoi Dieu, qui tire avec tant de sagesse le bien de toute chose et même du mal, ne voudrait-il pas transformer ces inclinations humaines et les faire servir à cette unité de la foi qu'il a prédite ?

Léon XIII rappelle le jugement qu'il a récemment prononcé sur la valeur théologique des Ordinations anglicanes, et qui n'est que la « sentence claire et définitive de la vérité », puis il continue :

En cette œuvre de concorde, vous Nous ramenez également, Monsieur le Cardinal, à ce qu'un zèle prudent Nous a conseillé, il y a quelques années, à l'égard de Nos fils de France. En prenant cette mesure, Nous visions les grands intérêts religieux et Nous Nous plaçons au-dessus de la politique et de ses querelles. Ce que Nous avons, et ce que Nous avons uniquement à cœur, est d'arracher des esprits la discorde, qui est non seulement inutile, mais nuisible à la cause de la Religion et de l'Eglise. Un avis général aurait exercé peu d'influence et serait resté inefficace pour le but à atteindre : il fallait l'appuyer, à propos, de règles pratiques. Nous avons donc indiqué le terrain constitutionnel et légal, où chacun pourrait coopérer au commun bien religieux et moral. L'esprit et la bonne volonté d'un grand nombre ont obéi ; mais si l'union avait été pleine et entière et l'action uniforme, quels fruits abondants en auraient recueillis la France et l'Eglise !

La concorde, l'union des catholiques, c'est ce que le vénéré pontife ne cesse de prêcher, dans son amour pour la France. C'est l'impression qu'emportent tous les personnages admis à l'honneur de l'entendre.

Voici comment en parle Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, dans la lettre pastorale où il entretient ses diocésains de son récent voyage à Rome.

Vous nous avez prié, messieurs et mes frères, « de vous faire assister aux deux audiences que le Très Saint-Père a daigné nous accorder », — l'une, parce que nous l'avions sollicitée, et l'autre, parce que sa bonté nous l'a offerte. — Vous désirez savoir si « nous avons parlé au Pape de toutes les douleurs de l'Eglise de France », si « nous lui avons raconté comment dans notre diocèse, pendant cette année jubilaire, et grâce à l'œuvre des Missions, un aussi grand nombre d'âmes s'étaient retrouvées elles-mêmes pour se rapprocher de Dieu » !

Souffrez, messieurs, que nous soyons discret sur les communications échangées entre le Pape et nous, pendant ces courts entretiens. Notre cœur en a savouré le charme, il en conserve le souvenir. Mais, dans les jours difficiles où nous sommes, quel ne serait pas l'embarras, quelle ne serait pas la gêne du Souverain Pontife, s'il pouvait craindre que ses paroles, ses appréciations, ses jugements soient livrés par les évêques à la curiosité et aux commentaires des feuilles publiques ! Non, les conseils intimes que le Saint-Père veut bien donner doivent éclairer notre route, inspirer notre conduite. Ils doivent passer dans nos œuvres ; mais nous n'en devons pas donner le texte. Et nous l'avons si bien compris, que, malgré notre confiance absolue dans les prêtres vénérés — membres tous deux du chapitre de la basilique cathédrale — qui nous accompagnaient et sur lesquels Léon XIII a répandu à flots l'effusion de ses paternelles tendresses, nous avons gardé pour nous-même toutes les paroles du Pape. On a prétendu en avoir recueilli l'écho ; ce n'est pas sur notre bouche, et dans ce que nous avons lu, nous n'avons pas retrouvé le sens de ce qui nous avait été dit.

D'une façon générale, qu'il vous suffise, frères bien-aimés, de savoir combien Léon XIII aime la France et son peuple. Il connaît nos douleurs, il voudrait les guérir, il a indiqué les remèdes qu'il croyait être les plus utiles à nos maux.

Souvent ses conseils ont été mal interprétés. Il en souffre. Il s'en plaint. Il nous demande de ne pas permettre que des appels incessants à l'union de tous les catholiques, sur un terrain large et commun, pour la défense des droits de Dieu et de la conscience chrétienne, pour la lutte contre des lois impies et vraiment scélérates, deviennent le prétexte de récriminations plus violentes, d'insinuations plus injustes, de divisions plus irrémédiables.

Il veut la paix dans la liberté. Il n'impose ni un nouveau symbole ni une nouvelle morale ; il montre un but à atteindre, des moyens efficaces pour y parvenir ; et il se promet de la docilité de ses enfants les plus heureux succès pour le bien de la Religion et pour celui de la Patrie. « Comptez davantage, dit-il, sur le secours de la Providence. Travaillez à le mériter par votre esprit de discipline et de sagesse. Ce secours ne vous manquera pas ; et vous verrez encore des jours prospères ! »

Tours. — M. l'abbé Chantreau, pro-secrétaire de l'Archevêque de Tours, accompagné de M. l'abbé Lesourd, prêtre de l'Oratoire de la Sainte-Face, vient de partir pour Rome, avec mission de porter à la Sacrée Congrégation des Rites le procès de *non culte* relatif à la cause de béatification de M. Dupont, le « saint homme de Tours. »

VARIÉTÉ

LES CENDRES

Mercredi des Cendres. La messe sonne.

Dans la chambre claire, aux senteurs d'iris, où pétille un feu joyeux, Fraülein met la dernière main à la toilette de Bébé.

« Voilà, monsieur Yvon ; il ne vous manque plus rien ? Vous avez votre livre de messe ?..... Ah ! vos gants !..... Voyons, que je vous mette vos gants !..... »

Et, tandis que Bébé, assis sur les genoux de Mademoiselle, lui tend l'une après l'autre ses petites mains mutines, qui palpitent prisonnières dans les gants, comme des oiseaux captifs, Fraülein lui explique, de sa voix un peu triste mais si douce, ce qu'il va faire à l'église :

« Alors, M. le Curé vous posera sur le front un peu de cendre, en vous faisant le signe de la Croix, et vous dira : « Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière ! »

Bébé lève ses grands yeux bleus et limpides vers Mademoiselle, comme pour lui demander ce que cela veut dire.

Fraülein caresse de la main les cheveux soyeux de l'enfant, qui s'échappent en boucles blondes de son petit béret bleu et blanc, et lui dit tendrement :

« Vous ne comprenez pas, mon cher petit ? Eh bien ! cela veut dire que c'est le bon Dieu qui vous a créé, parce qu'il vous aime bien et qu'il veut que vous l'aimiez aussi ; puis, un jour, quand vous aurez été bien sage, très sage, bien longtemps, et que vous aurez mérité d'aller au Ciel, il vous fera mourir pour vous rappeler dans son beau Paradis. »

Et Bébé, de sa voix câline, demande :

« Dites, Mademoiselle, comment faut-il faire pour être très, très sage, afin que le petit Jésus me fasse vite mourir pour aller m'amuser avec lui ?..... »

Une voix dans le vestibule :

« Fraülein !

« — Madame ?

« — Bébé est-il prêt ?

« — Oui, madame ! »

Au même moment, madame entre, en toilette de ville, portant un minuscule parapluie à pomme d'or et un livre d'heures à fermoirs anciens.

Yvon saute au cou de sa mère, qui l'embrasse avec frénésie :

« Ce pauvre chéri est-il bijou !..... Mais, Fraülein, comment l'avez-vous donc habillé ? Pourquoi lui avoir mis cette vareuse bleue ?

« — J'ai pensé, Madame, que ce costume sombre serait mieux de circonstance pour aller recevoir les Cendres.

« — Comment? Mais, au contraire! Il y aura beaucoup de société à la cérémonie!.... Les G..., et les de L..., et les d'A..., tout le monde y sera!.... Il faut lui mettre son *anglais* rouge. N'est-ce pas, Bébé?

« — Oh! oui, maman! Est-ce qu'il y aura la petite Edmée?

« — Je ne sais pas, mon chéri; je te préviendrai si je la vois. Vous lui avez dit ce que c'est que cette cérémonie, Fraülein?

« — Oui, Madame. Je lui ai expliqué que les cendres, que le prêtre lui poserait sur le front, devaient lui rappeler que son corps était de la poussière et retournerait, un jour, en poussière.

« — Pouvez-vous bien lui dire des horreurs pareilles!.... Il y a de quoi lui donner une crise de nerfs, à ce petit!.... »

Et maman saisit Yvon dans ses bras et le couvre de baisers :

« — Pauvre mignon! est-ce que cela t'a bien émotionné, dis! »

Et Bébé, qui sent qu'on le cajole et qu'on gronde son institutrice, murmure en tremblant :

« — Oh! oui, maman, j'ai bien peur!.... »

« — C'est ridicule, cela, Fraülein! Je vous prie de ne plus lui donner désormais de pareilles explications. Il aura bien le temps d'en faire la cruelle expérience, à mesure qu'il grandira!.... »

Mademoiselle, un peu émue, répond :

« M. Yvon a huit ans, Madame. Ne serait-ce pas le moment de commencer à lui faire comprendre que le bon Dieu ne nous a pas mis au monde seulement pour jouer à la cachette et pour apprendre le violon, et qu'il faut acquérir des vertus pour mériter le ciel après notre mort? »

« — Voulez-vous bien vous taire et ne jamais prononcer ce mot-là devant Yvon! C'est atroce, cela! J'éprouve déjà des palpitations en l'entendant. Quel effet produira-t-il sur Bébé? Vous allez lui donner des convulsions!.... »

« — Bien, Madame, je ne dirai plus à M. Yvon qu'il mourra un jour.

« — Veuillez vous taire, Mademoiselle, et mettez à Bébé son *anglais* rouge. »

Six ans après.

C'est encore le mercredi des Cendres.

Bébé a grandi, au moral et au physique. On ne l'appelle plus que « Monsieur Yvon ». Ses cheveux coupés courts lui donnent un air décidé, qui fait dire à sa mère : « Quel bel officier ce sera! » Il joue déjà des sonates difficiles sur son violon. Il valse gentiment, polke d'une manière ravissante, danse le menuet avec sveltesse délicate, esquisse la pavane d'une façon adorable et glisse le pas de quatre, avec une grâce incomparable. Bref, M. Yvon fait la coqueluche des bals d'enfants et des matinées dansantes qu'il commence à dédaigner.

Il est dans sa chambre, sa fraîche chambrette d'autrefois, qu'il a fait transformer en « chambre de garçon. » Le petit lit blanc verni, où la flamme dansante du foyer venait allumer des reflets

rouges, a fait place à un large lit bas, en vieux chêne sculpté, dont la tête est ornée de deux lions d'ébène soutenant l'écusson familial. De lourdes portières, des panoplies d'armes anciennes, des cravaches, des chevaux, des têtes de femmes, jettent leur note étrange sur le fond sombre de la tapisserie.

Le premier coup de la Messe sonne.

Yvon repose encore. La porte s'entr'ouvre sans bruit. Sa mère entre sur la pointe des pieds et s'approche du lit.

Si doucement qu'elle marche, le bruit réveille l'enfant, qui ouvre à demi les yeux.

« Oh! le petit paresseux! Tu ne m'accompagnes donc pas pour recevoir les Cendres? »

« — Mais non, maman, tu sais bien que cela m'émotionne.

« — Cependant, hasarde timidement sa mère, pour un futur officier, il me semble...

« — Tout ce que tu voudras, mais j'aurai bien le temps d'entendre parler de cela, plus tard!

« — Allons, chéri, tu ne veux pas me faire ce plaisir? Je serais si fière de t'avoir près de moi!... »

« — Oh! tu m'ennuies, fait Yvon, qui se retourne de l'autre côté dans son lit; c'est pas drôle, cette cérémonie-là, et des machines comme ça, ça ne me vaut rien pour la santé! D'abord, moi, j'ai sommeil, et je me rendors. Bonsoir... »

M. Yvon a 14 ans!

Que sera-ce quand il en aura 20?

André Besson.

— Ne paraissez jamais ni plus sage ni plus savant que ceux avec qui vous êtes. Portez votre savoir comme votre montre, dans une poche particulière, ne la tirant pas, et ne la faisant point sonner uniquement pour indiquer que vous en avez une.

CHESTERFIELD.

LE VIN DE QUINIUM LABARRAQUE, fébrifuge tonique et digestif est un médicament énergique et doux qui convient à toutes les personnes affaiblies par l'âge, la maladie, les excès ou surmenées par le travail.

Le Quinium Labarraque a été considéré par l'Académie de médecine comme une acquisition thérapeutique importante, et, dans le *Traité de thérapeutique* de Trousseau et Pidoux, il est dit que le Quinium devrait remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Toutes pharmacies et 19, rue Jacob, Paris.

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL

de

MENTHE

de

Ricqlès

Eau de toilette et dentifrice exquis. — Exiger le nom de **RICQLÈS**.

Recommandé contre les moindres maux. Souverain contre **RHUMES, REFROIDISSEMENTS, GRIPPE.**

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE
Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Français argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tant.
ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

DOMAINE DU CLUB, PORTETS (Gironde)

A. PEYCHÈS

VINS ROUGES	la barrique.	VINS BLANCS	la barrique.
Saint-Georges, 1893.	150 f.	Graves, 1892.	150 f.
St-Laurent (Médoc), 1892.	225	Cérons (vin de Messe),	200
Clos du Club, 1892.	300	Barsac, 1891.	300
Listrac, 1891.	400	Sauternes, 1891.	500
Margaux, 1891.	500	Fine Champagne, de 4 à 10 f. la litre.	

Prix-Courant Général envoyé franco sur demande.

J.-B. TANGUY, Représentant à LAMBÉZELLEC (Finistère).

J. LE BIHAN, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir
tant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉGIN Frères, succe-
seurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les *Ornements d'Eglises,*
les *Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues,*
Chemins de Croix, etc., etc.

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

JUMELLE MISSIONNAIRE forcée inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec
étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véri-**
table pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-
poste franco en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

PHARMACIE FAMEL



Ex-Chimiste-Expert de la Ville de Paris.

Medaille d'Argent à l'Exp. Internationale du Progrès

PARIS 1893



86, RUE DE LA RÉUNION & RUE DES ORTEAUX, 28, PARIS

Nous tenons avant tout à *mériter* et à *conserver* la
confiance de notre clientèle, aussi nous apportons la
plus grande exactitude dans les envois et ne délivrons
jamais que des *produits de première qualité* et les
véritables Marques.

Nous prions nos lecteurs de demander notre prix
courant, le *prix spécial* des médicaments qu'ils
emploient, ainsi que tous les *renseignements* ou
conseils dont ils peuvent avoir besoin. Nous nous
ferons un *devoir* de leur répondre immédiatement.

QUELQUES PRIX

ACIDE BORIQUE, 125 gr. 0 25; le kil. 1 25	
ACIDE Phénique pur, 100 gr. 0 60; 1 31. 2 50	
ALCOOL CAMPHRE à 90°... Le litre 3 75	
ALCOOLAT de Melis e des Carmes. le lit. 5 25	
ANTIPYRINE, 10 cachets ou pag. de 1 gr. 1 50	
BROMURE de POTASSIUM, 30 gram. 0 40	
— 125 gram. 1 40	
CAPSULES de GOUDRON, les 100... 1 00	
CAPSULES de résosole de Hêtre, les 100 1 75	
EAU de BÉTOT extra, flacon 1 fr. litre 5 00	
— de COLOGNE extra, flac. 1 fr. — 5 00	
IODURE de Potassium 30 gr. 1 40; 100 gr. 3 75	
ELIXIR de PEPSINE, flac. 2 00; 1/2 lit. 3 50	

HUILE DE FOIE DE MORUE

garantie pure, de l'année, sans mauvais goût
ni acréte. *Blanche*, le litre... 3 00*Blonde ambrée* (conseillée) le litre 2 00*Brune*... 1 75*Créosotée*, le litre... 3 00

GLYCERINE ANGLAISE à 30°, 1/2 litre 1 50

GRANULES DIVERS, les 100, 1 25 à 1 50

HUILE de RICIN à froid... 1/2 litre 1 50

LAUDANUM de SYDENHAM, 30 gram. 1 00

SULFATE de QUININE, 1 gr. 0 30; 30 gr. 4 00

Les 10 paquets ou cachets à 0 gr. 50... 1 50

TEINTURE d'IODE, 30° 0 60; 125°... 1 75

VASELINE BLANCHE, pure, 125 gr., 0 75

VINS DE QUINQUINA (litre)

Au Malaga, Grenache, Banyuls... 3 00

Madère ou Lunel... 3 50

Bordeaux... 2 00

Extrait fluide pour la préparation d'un litre. 0 75

IN de COCA ou de KOLA... 3 25

XTRA.T. Kola ou Coca, pour un litre, 0 90

SIROP Antiscorbutique (1/2 bott. 0 85) 2 25

— BAUME de TO U... 1 00) 2 50

— DESSESSARTS (— 1 00) 3 00

— Proto-Iodure de Fer 1/2 b. 1 00) 2 75

— LACTO-PHOS HATE de CHAUX

(1/2 b. 1 00) 3 00

— QUINQUINA (— 1 00) 3 00

— RAIFORT IODE (— 1 00) 3 00

— SALSEPAÏLLE (— 1 25) 3 25

SPÉCIALITÉS

25 à 50 pour cent de remise.

KOLA granulée... Flacon 2 25

GLY EROPHOSPHATES granulés — 2 50

VIN de BUGEAUD... — 2 50

PEPTO-FER JAILLET... — 3 05

VIN LANGLEBERT... — 2 85

MILU S SUISSES... — 1 00

PASTILLES GERAUDEL... — 0 85

TISANE des SHAKERS... — 3 05

Prix Spéciaux pour de plus grandes Quantités.

SIROP FAMEL

Ce Sirop, à base de Créosote de Hêtre pure, Lacto-Phosphate
de Chaux et Cocaïne, est Souverain contre :RHUMES NÉGLIGES — BRONCHITES CHRONIQUES
PHTISIE PULMONAIRE — CATARRHECombat l'inflammation des Voies Respiratoires, cicatrise les
lésions pulmonaires et guérit les toux les plus rebelles.
Certains des résultats, nous ne saurions trop le recommander.

Envoi franco. — UN FLACON, 4 fr.; TROIS FLACONS, 10 fr.

Secours à toutes les Paroisses et Communautés.

Ecrire à M. l'abbé SÉVÉNIER, 8, rue Pierre-Corneille, Lyon.

A JEANNE D'ARC

FLEURS ARTIFICIELLES & PLANTES STÉRILISÉES

POUR ÉGLISES ET APPARTEMENTS

144, rue du BAC, Paris, au fond de la Cour.

Envoi franco catalogues illustrés.

Les commandes au-dessus de 25 francs sont expédiées franco de port pour la France continentale.

POUDRE BLEUE

Préparée d'après la méthode de PASTEUR

ANTISEPTIQUE NOUVEAU très sûr et sans danger, même entre les mains des enfants.

Soulagement immédiat et guérison certaine des maladies microbiennes :

Du NEZ : coryza, ozène (*punaisie*), croûtes.Des YEUX : ophtalmies (*enfants et adultes*), maladies des paupières, chute des cils, larmoiement, picotements.

Des OREILLES : écoulements, eczéma, bourdonnements.

De la FACE : boutons, éruptions infantiles, teigne de lait.

De la BOUCHE et des MUQUEUSES : aphtes, muguet.

Dépôt général : F. PUCE, pharmacien à ANGERS (M.-et-L.), et toutes bonnes pharmacies.

PRIX : 3 FR. — Envoi franco contre mandat sur demande directe.

Des conditions spéciales sont faites aux communautés religieuses, grands et petits séminaires, maisons d'éducation, etc.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{me} V^{ve} LE JAMTEL,

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

FILTRE CHAMBERLAND SYSTEME PASTEUR

H. BRULÉ & C^e, 31-33, rue Boissod. PARIS. Remise spéciale sur nos prix au clergé.

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Employ très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPÔT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melc u parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

12^e ANNÉE.

Vendredi 19 Mars 1897.

N^o 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LA LIGNE D'ANNONCE

10 CENTIMES

6 fr. par an

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE I. Saint Joseph est-il ressuscité ?

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nominations dans le Clergé ; Sizun ; Ligue de défense sacerdotale ; Propagation de la Foi ; Lesneven ; L'Œuvre des Retraites ; Aux prêtres.

III. Congrégations romaines ; Indulgences.



IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Vannes ; Besançon ; L'école sans Dieu ; Nouvelles béatifications ; saint Joseph, patron des chanoines.

V. Saint Yves dans le diocèse de Quimper (fin).

VI. Bibliographie.

VII. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 21 Mars. — 3^e Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 22. — S. Benoît, Abbé, (du 21 Mars). Double-majeur. Blanc.

Mardi, 23. — Office de la Férie. Violet. — ou Office votif des Saints Apôtres ; semi-double. Rouge.

Mercredi, 24. — Office de la Férie. Violet. — ou Office votif de s. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 25. — ANNONCIATION DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Vendredi, 26. — Les Cinq Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 27. — S. Jean Damascène, Docteur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Lannédern du 19 au 21 Mars.

Plobannalec du 22 au 25 Mars.

Santec du 26 au 28 Mars.

Saint Joseph est-il ressuscité ? — L'Évangéliste saint Mathieu, racontant les miracles qui suivirent la mort de Notre-Seigneur, nous donne ce détail : *Les tombeaux s'ouvrirent ; plusieurs corps de saints, qui dormaient du sommeil de la mort, ressuscitèrent, et sortant de leurs tombeaux après la résurrection de Jésus, ils vinrent dans la ville sainte et ils apparurent à plusieurs.*

Or, saint Joseph, dit-on, fut du nombre de ces heureux compagnons de la Résurrection du Sauveur, et il a ensuite suivi le Divin Triomphateur dans son Ascension glorieuse. « Je n'ai nulle peine, dit un pieux auteur, à admettre ce sentiment ; car, Dieu ne distribuant pas ses faveurs au hasard, plus je recherche les raisons qui ont pu mériter à quelque saint ce privilège d'une résurrection prématurée, plus je reste convaincu que saint Joseph y eut une part glorieuse. Si Dieu, en distribuant cette faveur à ses saints, fut déterminé par son amour, Joseph dut être choisi le premier ; car, de tous ses serviteurs, ce fut celui que Dieu aima le plus, puisqu'il le donna pour époux à *Marie, de laquelle est né Jésus.* Eut-il égard à l'amour que ses saints lui avaient porté eux-mêmes ? Alors Joseph dut encore se présenter en première ligne. Choisit-il de préférence ceux qui avaient eu des rapports plus étroits avec la Sainte Humanité de son divin Fils ? Le droit devient alors plus incontestable. Aussi cette opinion est-elle soutenue par saint Bernardin, par Gerson, par Suarez et par beaucoup d'autres.

Elle est, d'ailleurs, d'autant plus croyable qu'elle semble confirmée par un fait d'une grande signification. Nulle part, en Orient comme en Occident, on ne trouve aucun vestige du corps de saint Joseph. On chercherait en vain quelque église possédant le chef, un bras ou un ossement quelconque de ce glorieux Patriarche. On arriverait au même résultat que pour le corps virginal de la Mère de Dieu. Et cependant on sait combien les premiers chrétiens ont été avides des reliques des saints, et avec quel soin religieux toute l'Eglise, dans le monde entier, a constamment veillé sur la conservation de leurs restes mortels.

Ce silence universel des premiers siècles, ne signifie-t-il pas que jamais on n'eut, à l'égard du corps de saint Joseph, d'autre idée que celle d'une résurrection, comme on n'a jamais douté de l'assomption de Marie, peu de jours après sa mort ?

Saint François de Sales dit formellement : « Saint Joseph est au ciel en corps et en âme ; c'est sans doute. » Bossuet professe la même croyance. « Non, dans le ciel, la trinité de la terre ne saurait être divisée, et il me paraît difficile de supposer que Jésus et Marie, glorifiés dans leur chair, aient consenti à laisser le corps si pur, le corps vierge de Joseph, dans la poussière d'un sépulcre, jusqu'au jour où tous les saints devront ressusciter. Si, comme l'affirment les plus grands théologiens, le juste Joseph, l'époux de la Vierge, le père de Jésus, fut un saint à part, comblé de faveurs particulières réservées pour lui seul, sa résurrection et la glorification de son corps dans le ciel ne sauraient être regardées comme une croyance fautive et peu raisonnable. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DES URSULINES. — *Le lundi, 22 Mars, à 7 h. 1/2,* réunion des Mères chrétiennes. Sainte messe, instruction, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— *Le mardi, 23 Mars,* réunion des associés de l'Œuvre N.-D. de Salut, à l'occasion de la fête de saint Joseph

Messe, à 7 h. 1/2, suivie d'une instruction donnée par le R. Père Norbert Fourneau, Dominicain ; bénédiction du Saint-Sacrement.
Indulgence plénière.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

M. Hascoët, recteur de Bénodet, recteur d'Ergué-Gabéric ;

M. Grall, vicaire à Lambézellec, recteur de Bénodet ;

M. Thépaut, recteur de Garlan, recteur de Saint-Melaine, de Morlaix ;

M. Le Duc, vicaire à Logonna-Daoulas, recteur de Garlan.

SIZUN. — Dimanche prochain, 21 Mars, aura lieu, à Sizun, la bénédiction de trois nouvelles cloches.

La cérémonie sera présidée par Mgr l'Evêque de Quimper.

Ligue de défense sacerdotale. — Lundi dernier, ainsi que l'avait annoncé la *Semaine religieuse* dans son dernier numéro, M. Boutet, avocat-général, a donné et développé ses conclusions.

Elles ont été telles que nous pouvions les attendre et les désirer, conformes au bon sens et à la loi, vengeresses enfin de l'honneur des prêtres indignement attaqués par le *Journal de Seine-et-Oise*.

M^e Périllier a essayé de répliquer ; mais il était visiblement ému, sentant que le terrain lui manquait sous les pieds, et que sa mauvaise cause était perdue.

Le jugement sera rendu, à la reprise de l'audience de 2 heures, mardi prochain, 23 Mars.

Nos lecteurs nous en voudraient, si nous ne profitions pas de cette circonstance pour remercier encore notre éminent avocat dans ces deux procès qui durent depuis 15 mois. Nous prions en même temps M. Henri de Chamailard de vouloir bien agréer nos plus cordiales félicitations pour l'honneur que viennent de lui faire les catholiques du Finistère, en l'appelant à les représenter au Sénat.

L. R.

Propagation de la Foi. — Les *Annales* de la Propagation de la Foi (numéro de Mars) vont être incessamment expé-

diées aux chefs-lieux de doyennés. Nous prions MM. les directeurs paroissiaux de les faire distribuer fidèlement à tous les associés, la lecture de ces lettres étant le plus sûr moyen de faire prospérer l'Œuvre parmi les fidèles.

Plusieurs confrères ont réclamé un plus grand nombre d'*Annales*, soit bretonnes, soit françaises. Nous avons, autant que possible, tenu compte de leurs demandes, nous aurions voulu y faire droit dans une plus large mesure; mais il faut avoir égard au chiffre des aumônes recueillies dans chaque paroisse. La base adoptée est un exemplaire par dizaine d'associés, c'est-à-dire par 26 fr.

L'envoi de Mai contiendra le compte-rendu par paroisses, en français et en breton, avec le tableau des recettes annuelles de l'Œuvre, depuis sa fondation dans le diocèse, en 1825.

LESNEVEN. — Retraite bretonne d'hommes, du 6 au 13 Mars 1897. — 36 Paroisses; 71 Retraitants. — Plouguerneau, 11; Guipavas, 4; Plouvien, 4; Plouider, 3; Lesneven, 3; Ploudaniel, 3; Landéda, 3; Plabennec, 3; Bourg-Blanc, 3; Loc-Maria-Plouzané, 3; Plougastel-Daoulas, 2; Guissény, 2; Saint-Frégant, 2; Plouvorn, 2; Plourin, 2; Plounéour-Ménez, 1; La Roche, 1; Plouédern, 1; Brélès, 1; Loc-Brévalaire, 1; Milizac, 1; Saint-Vougay, 1; Saint-Derrien, 1; Taulé, 1; Le Folgoët, 1; Plougar, 1; Lambézellec, 1; Le Drennec, 1; Kernilis, 1; Bodilis, 1; Coalméal, 1; Saint-Divy, 1; Lannilis, 1; Guiclan, 1; Plouarzel, 1; Tréouergat, 1.

L'Œuvre des Retraites. — Le 27 Mars courant, s'ouvre, à Quimper, une Retraite bretonne pour les hommes, qui a dû être annoncée au prône de Dimanche dernier.

Nous nous permettons de rappeler, à ce propos, ce que nous disions dans notre numéro du 19 Février. Les prêtres le savent par leur expérience personnelle, rien ne contribue à retremper les âmes, à les affermir dans la vertu, comme les saints exercices d'une Retraite « fermée ». Nos confrères auront donc à cœur de procurer ce bienfait au plus grand nombre possible de leurs paroissiens, en les encourageant, en les aidant, au besoin. Aucune charité ne saurait être plus méritoire; car aucune autre ne contribue plus efficacement à l'extension du « règne de Dieu ».

Aux prêtres. — Sous ce titre, un correspondant anonyme nous adresse les lignes suivantes, que nous insérons volontiers. Le conseil donné est excellent; nous faisons des vœux pour qu'il soit entendu.

Au mois de Janvier dernier, Mgr l'Archevêque de Lyon, adressant aux prêtres de son diocèse des vœux pour le nouvel an, leur donnait, en même temps, quelques conseils dignes d'être médités :

« Pourquoi, par exemple, dans ces repas pris en commun, ne commencerait-on pas par la Sainte Écriture, pour finir, le matin, par le Martyrologe, le soir, par l'Imitation? Cette pratique, bien simple, était en usage à la table de saint Charles et de saint François de Sales, et l'expérience est là pour nous dire son utilité et sa bienfaisante influence. Que de fois, un mot de la Sainte-Écriture, une maxime de l'Imitation suffisent pour dissiper un moment d'humeur, pour adoucir un chagrin, pour relever le courage! Que de sujets de conversation, facilement trouvés dans le souvenir d'un fait raconté dans nos saints livres! C'est Dieu, ce sont les saints qui apparaissent aux repas, les charment et les sanctifient. »

Il serait à souhaiter que ce pieux conseil fût mis en pratique, non seulement par les prêtres du diocèse de Lyon, mais par tous les prêtres du monde catholique. UN PRÊTRE.

Congrégations romaines. — I. Plusieurs journaux se faisaient, naguère, l'écho de l'idée venue à quelques catholiques de fêter solennellement, dans le monde entier, en 1900, le 19^e centenaire de la Rédemption.

La Congrégation des Rites ayant examiné le programme des fêtes projetées pour le centenaire de la Rédemption, « loue l'intention, mais trouve nouveau, inopportun, peu convenable, de célébrer les centenaires des mystères de la Religion.

« Par conséquent, la Sacrée Congrégation déclare *non expedire*. » Dans une lettre communiquée à la presse catholique de Rome, Son Em. le Cardinal Aloysi Masella, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, explique ainsi cette décision :

« C'est toujours une bonne chose que de raviver la foi ; mais, cependant, il ne faut pas introduire des nouveautés, et il est aussi inopportun qu'inconvenant de vouloir faire un abus trop grand des fêtes centenaires et de les vouloir célébrer même pour les mystères de la Religion. Ces mystères sont rappelés à époque fixe dans le cycle annuel, et l'on vient mal à propos proposer d'ériger un autel à la Rédemption, lorsque, sur tous nos autels, nous adorons, chaque jour, le Christ Rédempteur crucifié. »

* *

La même Congrégation a rendu un décret approuvé par le Saint-Père, et *défendant d'une manière absolue de célébrer l'anniversaire du jour de naissance d'un Saint ou d'un Bienheureux, en quelque jour ou de quelque manière que ce soit.*

Pourquoi cette défense? Parce que tous les hommes naissent enfants d'Adam, ce qui veut dire dans le péché originel. Le jour de joie et de gloire pour le chrétien fidèle, c'est le jour de sa mort. Ce jour-là, il entre dans la vie de Dieu. Nous savons, par la déclaration formelle de l'Eglise, que les Bienheureux, que les Saints sont certainement entrés dans ce bonheur éternel; c'est pour cela que la fête des Saints s'annonce dans l'Office, en ces termes : Naissance de saint..... ou sainte.....

On ne célèbre que la Nativité de la Très Sainte Vierge, conçue sans péché, et celle de saint Jean-Baptiste, sanctifié avant sa naissance.

II. CONGRÉGATION DES INDULGENCES. — A l'occasion du temps du Carême, nous croyons utile de porter à la connaissance de nos lecteurs, une légère modification introduite dans la récitation de l'*Angelus*. D'après une décision de la Congrégation des Indulgences confirmée par le Pape en date du 20 Mai 1896, on doit pendant le Carême, le samedi, rester debout en récitant l'*Angelus* de midi, les Vêpres étant, pendant ce saint temps, anticipées et se disant avant midi.

Le samedi après la Pentecôte, c'est le *Regina cœli* et non pas l'*Angelus*, qui doit être récité à midi.

Indulgences. — *Bref pontifical du 2 Février 1897.* — Il existe une ancienne pratique qui consiste à réciter une série d'invocations, dont voici la formule :

Dieu soit béni.
Béni soit son saint Nom.
Béni soit Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai Homme.
Béni soit le Nom de Jésus.
Béni soit son très sacré Cœur.
Béni soit Jésus au Saint Sacrement de l'autel.
Béni soit l'auguste Mère de Dieu, la très Sainte Vierge Marie.
Béni soit sa sainte et immaculée Conception.
Béni soit le nom de Marie, vierge et mère.
Béni soit Dieu dans ses anges et dans ses saints.

Ces pieuses invocations sont une protestation contre les blasphèmes de l'impiété.

Pie VII avait déjà approuvé cette pratique et il avait accordé une indulgence d'un an pour chaque fois (27 Juillet 1801).

Le 22 Mars 1846, Pie IX confirma cette faveur et l'étendit aux âmes du Purgatoire.

Le 8 Août 1847, il accorda une indulgence plénière une fois dans le mois, en laissant le choix du jour.

Les conditions sont : réciter, une fois au moins chaque jour, ces pieuses invocations, confession, communion, visite d'une église ou oratoire public, et prières aux intentions du Souverain Pontife.

Cette indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.

Enfin, par le décret du 2 Février 1897, S. S. Léon XIII confirme les faveurs de ses prédécesseurs, double l'indulgence partielle pour chaque récitation de ces invocations pieuses, quand elle est faite en commun, après la Messe ou à la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

C'est Sa Sainteté Léon XIII qui a ajouté l'invocation au Sacré-Cœur.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Sa Sainteté Léon XIII vient de faire publier une Bulle réglant la constitution canonique du Séminaire Vatican, pour l'instruction des jeunes gens qui désirent embrasser l'état ecclésiastique, établi par Urbain VIII et agrandi par ses successeurs, notamment par Pie IX de vénérée mémoire.

Le Saint-Père, dans sa Lettre apostolique, confirme au Séminaire les prérogatives et privilèges accordés par ses prédécesseurs et veut qu'il prenne, désormais, le nom de Séminaire pontifical du Vatican. Il lui accorde le droit de conférer les grades en philosophie et en théologie. Enfin, il y fonde trois bourses en faveur de jeunes gens de Carpineto, son pays d'origine, et dix-sept demi-bourses, avec des fonds particuliers.

En même temps qu'il montre cette sollicitude pour le recrutement du clergé et pour l'extension des études ecclésiastiques, Léon XIII, comme la plupart des Papes, ne cesse de s'intéresser aux Beaux-Arts. Le 8 Mars, il présidait en personne, entouré des membres du Sacré-Collège, l'inauguration des appartements Borgia, restaurés par ses soins.

Ces appartements se trouvent au premier étage du Vatican, juste sous les chambres de Raphaël. On les appelle appartements Borgia, parce qu'ils formaient les appartements privés du Pape Alexandre VI. Ils communiquent avec la bibliothèque vaticane, et ont été décorées de fresques par un maître célèbre du x^{vi}^e siècle, Le Pinturicchio ; depuis longtemps abandonnés et presque délabrés, ils ont repris leur ancienne splendeur, grâce à la restauration due à l'initiative et à la munificence de Léon XIII, et qui marquera dans l'histoire de l'art au Vatican.

VANNES. — Persécution fiscale. — Le 10 Mars, l'affaire des Sœurs de Kermaria, sur la saisie-immobilière pratiquée à leur préjudice par le fisc, est revenue devant le tribunal de Pontivy.

M. Delord a présenté la défense des intérêts de la communauté avec une réelle éloquence. Mais le siège du tribunal était fait. Il a débouté les religieuses de leurs justes réclamations.

L'*Arvor*, auquel nous empruntons cette information, ajoute que les excellentes religieuses de Kermaria, fortes de leur droit, ont interjeté appel de cette décision. Nous ferons connaître le jugement de la Cour de Rennes.

BESANÇON. — Inspection des écoles primaires libres. — La *Semaine religieuse* de Besançon publie une ordonnance de Monseigneur l'Archevêque portant que toutes les écoles primaires libres du diocèse seront, désormais, visitées, au moins une fois l'an-

née : les écoles des chefs-lieux d'arrondissement, par l'archidiacre chargé de cet arrondissement ; les autres, par le curé des arrondissements respectifs.

L'inspection portera sur la situation matérielle, hygiénique et morale de l'établissement, la valeur scientifique de l'enseignement, les conditions pédagogiques et religieuses des élèves.

L'école sans Dieu. — La semaine dernière, au Sénat, M. Rambaud, ministre de l'Instruction publique, pour justifier les nombreuses et brutales laïcisations d'écoles, dont le département des Côtes-du-Nord a été le théâtre, a cité un extrait d'un discours de Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc.

C'était le 3 Novembre 1895, à Callac, où Sa Grandeur présidait la bénédiction d'une école chrétienne. La *Semaine religieuse* du diocèse résume, en ces termes, le discours que prononça l'Evêque et auquel M. le Ministre vient de donner la publicité de la tribune française. Il méritait cet honneur, comme nos lecteurs pourront en juger.

On peut dire que Sa Grandeur a dramatisé la situation faite à notre sainte Religion par la loi scolaire. Elle a évoqué la personne même du Christ, se présentant à l'entrée de l'école neutre.

Si Notre-Seigneur Jésus-Christ revenait sur la terre, et s'il se présentait à la porte d'une de ces écoles publiques qu'on appelle neutres, il se trouverait quelqu'un sur le seuil pour lui dire : Allez-vous-en, on n'entre pas.

- Je suis Jésus.
- Je le sais bien ; c'est justement pour cela que vous n'entrerez pas.
- Je suis le Fils de Dieu.
- N'importe, vous n'entrerez pas.
- Je suis le Sauveur des hommes.
- Vous n'entrerez pas.
- Je suis le juge des vivants et des morts.
- Vous n'entrerez pas.
- Je suis l'ami des petits enfants.
- Je le sais bien, mais vous n'entrerez pas.
- Sans moi ils deviendront méchants, vicieux et criminels.
- C'est possible, mais vous n'entrerez pas.
- La criminalité augmentera dans des proportions effrayantes.
- Je ne dis pas le contraire, mais vous n'entrerez pas.
- Il y aura des suicides d'enfants.
- Vous n'entrerez pas (1).
- Par la fenêtre entr'ouverte, j'aperçois un crucifix suspendu au mur de la classe.

— Cela est vrai ; on n'a pas osé l'enlever ; les Bretons se seraient révoltés, ils sont fanatiques et entêtés ; mais ailleurs, à Paris, et dans d'autres grandes villes, nous l'avons jeté dehors.

— Si l'accès de l'école m'est interdit ; si l'Evêque, si les prêtres ne peuvent pas y pénétrer, souffrez du moins que ma doctrine y soit enseignée.

(1) M. le Ministre s'est arrêté à ce mot. Nous sommes heureux de compléter la citation. N. R.

- Dans les locaux scolaires ? jamais.
- Mon Evangile ?
- Jamais !
- Mon catéchisme ?
- Jamais !

Nous avons nos manuels civiques et notre morale indépendante. La tienne, ô Christ, nous n'en voulons pas. Si cela nous convient, nous entrerons dans tes églises, nous y aurons même une place d'honneur, mais toi, Jésus, tu n'auras point de place chez nous.

Nouvelles béatifications. — MARSEILLE. — Mardi, 9 Mars, la Sacrée Congrégation des Rites aura à connaître du procès apostolique, terminé il y a treize mois, sur le renom de sainteté et les vertus en général du Vénérable Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille.

LE B. CHARLES DE BLOIS. — La *Semaine religieuse* de Blois annonce que M. l'abbé Porcher, postulateur du Bienheureux Charles de Blois, vient de partir pour Rome, porteur des dossiers des dépositions de Blois, de Saint-Brieuc et de l'Abbaye bénédictine de Saint-Dominique de Silos, en Espagne.

Ces dossiers vont être examinés avec le plus grand soin, par la Sacrée Congrégation des Rites, qui se prononcera sur l'unique question en cause, celle du *culte immémorial* du Bienheureux. Si son jugement est affirmatif, la béatification sera un fait accompli.

On sait que ce saint personnage, né au château de Blois, en 1320, était devenu duc de Bretagne par son mariage avec Jeanne de Penthièvre. Prince aussi saint que brave, il mourut au combat d'Auray, en 1364, et la Cause de sa canonisation, appuyée sur les plus éclatants miracles, fut instruite dès l'année 1371. Cette Cause, si éminemment française, délaissée depuis lors, fut reprise de nos jours, sous les auspices des évêques de Blois et de Bretagne. Il faut savoir gré au savant postulateur de n'avoir pas reculé devant les innombrables difficultés d'une pareille entreprise. Les dernières formalités se trouvant maintenant accomplies, on peut espérer prochainement le décret de béatification qui donnera comme patron à la France, et particulièrement aux diocèses de Blois et de Bretagne, un autre saint Louis, un illustre et céleste protecteur.

CAUSE DE LA VÉNÉRABLE JEANNE D'ARC. — Les *Annales religieuses* d'Orléans publient la note suivante :

« La Cause orléanaise de Jeanne d'Arc, *introduite* en cour de Rome, le 27 Janvier 1894, après avoir triomphé du *procès de non culte* », entre aujourd'hui dans la période directe, qui, s'il plaît à Dieu, doit avoir pour dénouement le décret de béatification.

Lundi, 1^{er} Mars, à 10 heures, dans la chapelle de l'Evêché, a commencé le *Procès apostolique*, sur l'héroïcité des vertus de la vénérable Jeanne d'Arc, pucelle d'Orléans. C'est la partie la plus longue et la plus importante de la « Cause de béatification ».

Des témoins d'une haute compétence auront à répondre, sous la foi du serment, aux interrogatoires, envoyés de Rome, par le promoteur de la foi, Mgr Persiani, et à cent quarante-six articles, posés par le postulateur de la cause, Mgr Hertzog.

Le tribunal est ainsi constitué :

Juges : Mgr l'Evêque d'Orléans, et son grand Vicaire, M. l'abbé d'Attaines, assistés de MM. Agnès, Dulouart, Génin et Castera, chanoines titulaires.

Promoteur fiscal, M. Bouillet, chanoine honoraire.

Sous-promoteur, M. Despierres, archiprêtre de la cathédrale.

Notaire, M. Filiol, chancelier de l'évêché.

Saint Joseph, patron des chanoines. — Tel est le titre qu'un vieil auteur, le jésuite Binet, donne à l'un des chapitres de sa *Vie de saint Adévald, archidiacre et chanoine de Troyes, restaurateur de la communauté des chanoines*. (Paris, Cramoisy, 1663.)

La raison d'un tel patronage n'étant pas limpide, l'auteur pressentit la surprise du lecteur et la prévint : « Car quel rapport, dit-il, y aurait-il d'un rabot à une aumusse et d'un charpentier à un chanoine ? »

L'analogie est pourtant bien réelle : elle resplendit sur les sommets de la vie intime de l'un et de l'autre. « Saint Joseph ne faisait autre chose que parler à Jésus et Marie jour et nuit ; les servait incessamment et avec une dévotion remplie d'une joie cordiale. Il allait au temple avec eux, il priait avec eux, il n'avait d'autre objet que Jésus et Marie... Et voilà justement la vie d'un chanoine, car toute sa vie n'est que pour chanter jour et nuit et Jésus et Marie, sacrifier tous les matins et présenter à Dieu le Père, par les mains de sa Sainte Mère, leur précieux Fils, Jésus-Christ. »

Saint Yves dans le diocèse de Quimper.

(FIN)

Guy Enbis, de la paroisse de Saint-Pierre de Plougastel, du diocèse de Quimper, est le 209^e témoin ; il a trente-cinq ans. D'après sa déposition, il s'était embarqué avec Judicaël Omensin et d'autres encore, en tout, croit-il, quarante-cinq personnes. Leur navire n'était guère qu'à un jet de pierre du rivage, quand le vent s'éleva ; les flots se soulevèrent de telle sorte que le petit navire s'enfonçait, puis recevait des vagues. En voyant le danger, le témoin invoquait saint Yves ; mais l'embarcation plongea avec tous ceux qui y étaient. Tout en continuant à se recommander au Saint, avec toute la dévotion qu'il y pouvait mettre, Guy était au fond de l'eau, puis il se retrouva à la surface ; il put surnager quelque temps, obéissant à tous les mouvements que lui imprimaient les

vagues. Il renouvelait ses prières et faisait vœu d'offrir un cierge de sa longueur et de sa grosseur ; or, il resta dès lors à la surface de l'eau, jusqu'à ce que des pêcheurs de Léon arrivèrent, le retirèrent de l'eau et l'embarquèrent sur leur bateau. Au moment du naufrage, il était éloigné d'eux de deux lieues à ce qu'il croit. Il a oublié leurs noms. Ces pêcheurs sauvèrent également Judicaël Omensin et huit de leurs compagnons. Tous les autres furent noyés. Si eux-mêmes ont échappé à la mort, lui, Judicaël et quatre parmi leurs huit compagnons se sont recommandés à saint Yves, quand ils ont vu le péril imminent. Aussitôt sauvés, ils sont allés en pèlerinage au tombeau du Saint, et ils se sont alors racontés les uns aux autres comment ils s'étaient adressés à ce bienheureux protecteur.

Tout cela s'est passé il y a vingt-deux ans, au mois d'Août, vers midi, mais il ne se rappelle pas la date. Le naufrage a eu lieu entre Croyseymmet, au diocèse de Léon, et Plougastel en Cornouailles.

Les juges lui demandant combien de fois il a coulé à fond, il répond que cela lui est arrivé deux ou trois fois, et qu'il a parcouru un espace de deux lieues en retombant au fond, en revenant sur l'eau, en flottant, non sans avaler beaucoup d'eau qu'il a ensuite vomie. Ceux de ses compagnons qui ont échappé comme lui, sont Judicaël, déjà nommé, sa sœur Juzète, Hazega Guennou ; il ne se rappelle pas les noms des autres.

Parmi ceux qui ont été noyés, étaient la femme de Geoffroy Guyomard, celle de Hugues Kerroezec, Grallon Cummenet.

Snivent les attestations ordinaires, et déjà répétées tant de fois, sur la renommée de sainteté du serviteur de Dieu.

Après Guy Enbis, comparait Judicaël Omensin, témoignant sur le même fait. Sa déposition étant identique, nous dirons seulement que ce 210^e témoin a quarante ans ; ce qu'il a promis à saint Yves ce n'est pas un cierge, mais dix sols. Pas plus que Guy, il ne se souvient du nom des pêcheurs léonards par lesquels il a été recueilli.

Lévénéz, veuve de Guy Mary, est de la paroisse de Lanmeur ; elle comparait comme 221^e témoin. Sa fille Mahaut, âgée de deux ans et demi, avait perdu la parole (dont elle avait eu quelque temps l'usage) ; son visage s'était contracté et la bouche s'était tournée vers l'épaule gauche ; de ce côté, la paralysie avait envahi les nerfs, le bras et la jambe, qu'elle ne pouvait étendre, et qui ne fonctionnaient plus. C'est alors qu'une femme, nommée Junhar-chant, mariée à Hervé Lansque, lui conseilla de vouer sa fille à saint Yves. Devant la petite infirme, la mère fit un vœu en ces termes : « Je te voue à saint Yves et je lui promets pour toi un denier par an, pour qu'il veuille te délivrer de cette infirmité. » Or, comme Lévénéz conduisait elle-même sa fille au tombeau du Saint (elle était alors sur la paroisse de Plestin, à sept lieues de la ville de Tréguier), l'enfant recouvra une parfaite santé, parla aussi facilement qu'elle l'avait fait autrefois, elle put mouvoir les

bras et les jambes ; voyant cela, sa mère la déposa à terre, et l'enfant marcha ; la contraction du visage et la contorsion de la bouche avaient disparu. La maladie avait duré dix semaines.

Le 225^e témoin est Robert Daniel, âgé de 39 ans, de la paroisse de Plouzévédé (*Plozeudel*), au diocèse de Léon. Sa mère, Juzète, était tellement malade et épuisée par une fièvre continue, qu'on désespérait de sa vie. Typhaine, mère de Juzète, la voua à saint Yves en ces termes : « Juzète, je promets pour vous, à saint Yves, douze deniers par an, et je fais vœu de les lui remettre fidèlement, tant que vous vivrez, pour qu'il vous laisse à moi, votre mère, et aux enfants que vous avez à élever. » Presqu'aussitôt, la malade fut baignée d'une sueur abondante, et elle guérit. Le danger avait duré au moins quinze jours. Sa guérison date de dix-huit ans.

Le même témoin, Robert Daniel, attribue encore à saint Yves le bonheur qu'a eu sa mère d'échapper à la mort, lors de la naissance d'un de ses enfants ; elle avait promis au Saint deux deniers, si elle échappait au danger et si l'enfant menacé vivait assez pour recevoir le baptême. Le temps de dire un *Ave Maria* n'était pas écoulé, que sa prière était exaucée. L'enfant vécut neuf jours, mais sans qu'on put l'allaiter ou lui faire prendre aucune nourriture.

Le 227^e témoin est Mencie, femme d'Olivier de Sista, âgée d'environ quarante ans. Elle est de la paroisse de saint-Evarzec (*de Sancto Fredec*). Il y a dix-huit ans, elle s'attendait à être mère, quand elle fut atteinte de la goutte. Ses membres, mais surtout ses jambes, noircirent affreusement. Après avoir beaucoup souffert, elle resta sans mouvement et comme privée de vie. C'est alors qu'Azénor, sa mère, maintenant défunte, fit un vœu pour elle à saint Yves. L'enfant attendu naquit heureusement, et la malade fut complètement délivrée de la goutte. La dame Azénor avait promis à saint Yves six deniers par an, tant que vivrait l'enfant. Elle avait formulé son vœu dans la cour du manoir d'Alnet, appartenant à son gendre.

Celui-ci, c'est-à-dire Olivier de Sista, époux de la dame Mencie, est le 228^e témoin.

Comme sa femme, il a été délivré par saint Yves des douleurs de la goutte, et cela quand les médecins avaient déclaré que chez lui ce mal serait incurable.

Ici s'arrêtent les dépositions des témoins ayant appartenu aux paroisses qui font actuellement partie du diocèse de Quimper et de Léon. Nos lecteurs ont pu voir que, non seulement dans les localités qui appartenaient alors au diocèse de Tréguier, mais dans les paroisses les plus éloignées de la Cornouailles, la mémoire de saint Yves était en bénédiction, que la confiance en son intervention puissante était la grande dévotion du pays et de l'époque. Cette confiance a été bien justifiée, comme le témoignent les prodiges que nous avons racontés, d'après les actes authentiques du

procès de canonisation. Nous pouvons ajouter qu'elle s'était maintenue jusqu'à ces derniers temps, mais que, pendant la première moitié de notre siècle, elle est allée décroissant. Il n'y avait guère d'église, en Tréguier, en Léon, en Cornouailles, qui n'eût son groupe de saint Yves, du plaideur riche et du plaideur pauvre. Combien de ces vieux et charmants souvenirs de la dévotion du passé ont aujourd'hui disparu. Sans doute, de nouvelles statues de saint Yves apparaissent maintenant, quoique trop peu nombreuses pour encore, mais, de grâce, ne les introduisons pas là où il est encore temps de sauver les anciennes. Nous en connaissons, il est vrai, quelques unes qui sont sans aucune valeur, mais c'est là l'exception, et les destructions ou la vente des vieilles images de saint Yves sont presque toujours des actes de vandalisme. Il y a huit jours, une note de l'Evêché, publiée par notre *Semaine*, recommandait de ne pas aliéner pour des usages profanes les débris des vieux ornements. Les défenses de l'Eglise pour les statues et les vitraux ne sont pas, il est vrai, aussi rigoureuses ; néanmoins, il est bon de renouveler encore ici les recommandations déjà bien souvent faites à ce sujet, sans avoir obtenu grand succès. Je connais telle église, toute neuve et fort gracieuse, où trois vieilles statues seulement n'ont pas été « brocantées » ; les autres, et elles étaient nombreuses et fort intéressantes, sont remplacées par des moulages très médiocres. Cet engouement pour le nouveau est même tel que dans l'église dont je parle, on a remplacé une très jolie statue de Notre-Dame de Lourdes, datant de quelques années à peine, par une neuve au-dessous même de la médiocrité. Ce ne sont plus seulement les donateurs d'il y a trois siècles, mais les donateurs d'il y a trois ans qui voient reléguer leurs offrandes au grenier. Où s'arrêtera-t-on dans cette voie ?

— Dans la cité chrétienne, on préfère Dieu aux hommes, l'équité à la loi, l'immuable morale aux codes ; légal et légitime ne sont pas nécessairement synonymes.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 5 Mars 1897.

I. Le Cardinal Guibert, par le P. V. DELAPORTE. — II. La Philosophie de la science économique, par le P. J. FORBES. — III. L'Ethiopie chrétienne, par A. D'ABBADIE. — IV. Langues et littératures anciennes dans l'éducation (fin), par le P. P. PEETERS. — V. M. Brunetiere et la psychologie de la foi, par le P. H. BREMOND. — VI. Les Lamoignon, par le P. H. CHÉROT. — VII. Bengale occidental. Voyage dans le Biru, par le P. C. BRETAUDEAU. — VIII. Livres. — *Questions d'éducation* : abbé Pergeline ; abbé X. ; abbé Tissier ; une religieuse ursuline ; L. Penasson ; C.-D. Férard ; M. Dauzat ; M. Maryan et G. Béal. — Boyer d'Agén ; un pèlerin ; Mgr Dabert ; Dr H. Baraduc ; P. Appell et E. Lacour ; F. Schröder, S. J. ; Salomon Reinach ; Pierre de Nolhac et André Pératé ; G. Michaut ; P. Debuchy, S. J. et A. Heidet, S. J. ; comtesse de Beaurepaire de Louvagny. — IX. Evénements de la quinzaine.

Le numéro du 15 Mars de la **Quinzaine** (45, rue Vaneau, Paris) s'ouvre par la traduction de quelques pages de S. Em. le Cardinal GIBBONS, sur *l'Esprit religieux aux Etats-Unis*. Puis paraît le premier article de M. PÉRATÉ, attaché aux Musées nationaux, sur *l'Art chrétien*. M. WELSCHINGER termine son étude sur *l'Assemblée nationale à Bordeaux en 1871*. Le R. P. PACHEU montre le côté *mystique* dans l'œuvre de *Paul Verlaine*. Les *patronages des Frères* donnent à M. Max TURMANN l'occasion d'étudier une œuvre sociale des plus intéressantes, complément de *l'école chrétienne*. N'oublions pas le roman *Maman Bourgeray*, dont l'intérêt va croissant. La *Chronique musicale* de M. A. COQUARD, consacrée à *Kernaria* et à *Messidor*, est très nourrie d'idées. Enfin, M. Gabriel AUBRAY, à propos de quelques publications et manifestations récentes, recherche où en est actuellement *l'idée de patrie*.

• **LES SAINTS.** • *Sainte Clotilde*, par M. G. KURTH. Un joli volume in-12. Prix : 2 fr.

— *Saint augustin*, par M. Ad. HATZFELD. Un joli vol. in-12. Prix : 2 fr. (VICTOR LECOFFRE, rue Bonaparte, 90, Paris.)

La série de *Vies de Saints* que la librairie Lecoffre va publier, sous la direction de M. Henri Joly, ne pouvait débiter plus heureusement que par la *Sainte Clotilde* de M. Kurth, auteur d'un grand ouvrage sur Clovis, que toute l'Europe savante a admiré. Tout ce qu'il a d'authentique dans la vie de la reine des Francs, épouse glorieuse, mère cruellement éprouvée, chrétienne héroïque et généreuse, et incontestablement sainte, est retracé par M. Kurth avec sûreté, avec sobriété, avec élégance et surtout avec un accent au charme duquel le lecteur sera heureux de s'abandonner.

— Le *Saint Augustin* de M. Hatzfeld partage, avec la *Sainte Clotilde* de M. Kurth, l'honneur d'inaugurer cette nouvelle collection.

Dans son livre, M. Hatzfeld a su être à la fois très court, très clair et très attachant. Nous prédisons le plus vif succès au nouveau livre de M. Hatzfeld, ainsi qu'à la *Collection de Vies de Saints*, qu'il inaugure si brillamment.

Méditations sur les sept paroles de N.-S. Jésus-Christ en Croix, par l'abbé Charles PERRAUD, chanoine honoraire d'Autun ; avec une introduction et un épilogue de son frère, le Cardinal-Evêque d'Autun. 6^e édition. 1 vol. in-12 de xxxii-268 pages. Prix : 3 francs. — Téqui, Paris. Ancienne maison Ch. Douaiol, 29, rue de Tournon.

Ces Méditations ont été *vécues*, pour employer une expression, triviale à force d'être répétée, avant de ravir les auditoires de la capitale. Ce n'est pas un conférencier qui disserte froidement sur le terrible problème des fins dernières, c'est un prêtre, c'est un apôtre, c'est un saint qui, dans ses longs entretiens avec Jésus crucifié, a appris du divin modèle comment le chrétien doit mourir. De là ces accents émus, ces cris du cœur, ces appels à la confiance, que peut inspirer seule la charité d'un Dieu qui s'est livré et est mort pour nous.

Ouvrages recommandés pour le Carême.

DEVANT LA MORT, par M. l'abbé Henry Bolo, vicaire général de Laval. — *Septième mille*. — Un volume in-12, 2 fr. 50.

Qui de nous songe à la mort ? Personne ou à peu près.

Combien nous serions meilleurs et plus dignes, si nous avions le courage de penser plus souvent à cette mystérieuse et suprême épreuve !

Qu'on lise *Devant la Mort*, le livre réconfortant que M. l'abbé Bolo vient de réimprimer et l'on y puisera dans les encouragements qu'il donne, en faisant appel aux consolants principes de cette religion de paix et de douceur qui est celle de Jésus-Christ, les forces nécessaires pour affronter, la tête haute, la conscience tranquille et satisfaite, le plus grand de tous les sacrifices qu'il soit donné à la créature humaine de subir.

Du même auteur :

LE FRUIT DÉFENDU. — *Septième édition*. — Un volume in-12, 2 fr. 50.

Dans cet ouvrage, M. l'abbé Bolo aborde le problème du mal, et dans la naïve et profonde histoire du Paradis terrestre, commentée avec l'Evangile, il éclaire le double mystère de la dépravation humaine et de la douleur. Dans six chapitres, il expose avec cette vivacité de langage et cette intensité de couleur qui lui sont propres les origines du mal, ses effets chez l'homme, son châtement dans ce monde par les vengeances de la nature et dans l'autre par les flammes de l'enfer ; enfin son remède et sa rédemption par la douleur supportée avec résignation.

PIE IX ET LA JEUNE COMMUNIANTE, par M. l'abbé VINCENT, curé au diocèse de Limoges. — *Neuvième édition*. — Un volume in-12, 1 fr. 50.

En annonçant aujourd'hui la neuvième édition de cet ouvrage, nous indiquons assez bien quel est son mérite. Il continuera, en effet, pendant longtemps encore à servir de lecture préparatoire pour les enfants de la première communion. L'Histoire qu'il renferme n'est point faite à plaisir, elle est la narration détaillée d'un touchant et remarquable événement qui s'est accompli, il y a quelques années, et qui mérite une place dans les annales de la charité chrétienne.

René HATON, libraire-éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris.
LIBRAIRIE J. Salaün, QUIMPER.

Il est peu de maladies aussi pénibles que les gastralgies et les maladies de l'estomac en général.

Il n'est donc pas sans intérêt de rappeler qu'après de nombreuses expériences, l'Académie de médecine a approuvé et recommandé l'emploi du **Charbon de Belloo** contre ces maladies « qui, au dire même du rapport, font trop souvent le désespoir des malades et des médecins ».

Le **Charbon de Belloo**, qui est aussi le remède par excellence contre la constipation, se prend en poudre ou en pastilles au moment des repas.

Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

Sirop de Regnaud, Pâte de Regnaud, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — *Sirop*, 2 fr. 50 le flacon. — *Pâte*, 1 fr. 50 la boîte. — 49, rue Jacob, Paris, et toutes pharmacies.

A JEANNE D'ARC

FLEURS ARTIFICIELLES & PLANTES STÉRILISÉES

POUR ÉGLISES ET APPARTEMENTS

144, rue du Bac, Paris, au fond de la Cour.

Envoi franco catalogues illustrés

Les commandes au-dessus de 25 francs sont expédiées franco de port pour la France continentale.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Union Catholique de Vignerons

de la Côte-du-Rhône. — Fondateur : M. l'abbé BARRE
à SAINT-CHARLES, par Jonquières (Gard)

Monsieur et Vénéré Confrère,

L'Union Catholique, qui fait chaque année de bonnes œuvres pour des sommes importantes, a pour but de mettre le clergé et les familles chrétiennes en rapport avec des vignerons dignes de toute confiance, en leur épargnant des frais de commission souvent très considérables. Le vin de Messe, en particulier est l'objet de tous mes soins, et mes vénérés confrères peuvent s'en servir « *tutâ consciencia*. » Pour les vins d'Espagne, nous fournissons toujours un certificat de M. le Curé de Villafranca.

L'abbé GAVARD, Prêtre Secrétaire.

TARIF

VINS ROUGES de la COTE du RHONE

	Prix de la pièce de 220 litres.	Prix de la 1/2 pièce de 110 lit.
Coteaux de Marguerites, récolte 1896 (*)	75 f.	43 f.
— de Jonquières, — ...	85 »	47 »
— de Ledenon, — ...	110 »	60 »
— de St-Charles, — ...	110 »	60 »
— Clos St-Charles, extra vieux...	140 »	75 »
Châteauneuf du Pape, extra vieux.....	180 »	95 »

VINS BLANCS de MESSE

Coteaux St-Charles (vin sec).....	110 »	60 »
— Picoardan —	120 »	65 »
Vin blanc sec de Villafranca, vieux....	130 »	70 »
Vin blanc doux Muscat, vieux	200 »	105 »

VINS de DESSERT et SPIRITUEUX (livrés à partir de 20 litres)

Grenache vieux doré.....	le litre 1 fr. »
— — rosé	— 1 10
Muscat doré extra.....	— 2 »
Eau-de-Vie de vin vieille, 50 degrés....	— 2 »
— de marc vieille, —	— 2 »

Toutes les Marchandises sont vendues fûts perdus et rendues franco de tous frais jusqu'à la Gare désignée par les acheteurs.

Adresser les commandes à M. le Directeur de l'UNION CATHOLIQUE, à St-CHARLES, par JONQUIÈRES (Gard), ou à M. l'abbé GAVARD.

(*) Le prix des vins vieux est majoré de 5 fr. par pièce et par année.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	6 fr. par an	40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. I. Chronique du diocèse : Dévotions nouvelles non autorisées; Suppression de traitements; Ligue de défense sacerdotale; Quimper: la station quadragesimale; M. Gourmelen, recteur d'Ergué-Gaberic; Projet de Pèlerinage à Rome.
II. Nouvelles du monde



catholique : Parole pontificale; Le nouveau Supérieur Général des Frères des Ecoles Chrétiennes; Les Congrégations religieuses et le fisc; Jurisprudence.

III. Les Sept Saints de Bretagne.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 28 Mars. — 4^e Dimanche du Carême. Office du jour; semi-double. Violet. Mémoire de s. Jean de Capistran, Confesseur, à la Messe. Vêpres du Dimanche, avec mémoire de s. Jean et les Suffrages communs.

Lundi, 29. — Office de la Férie. Violet. — Ou Office votif des saints Anges; semi-double. Blanc.

Mardi, 30. — Office de la Férie. Violet. — Ou Office votif des saints Apôtres; semi-double. Rouge.

Mercredi, 31. — Office de la Férie. — Ou Office votif de s. Joseph; semi-double. Blanc.

Jeudi, 1^{er} Avril. — Office de la Férie. — Ou office votif du Très Saint-Sacrement; semi-double. Blanc.

Vendredi, 2. — Fête du Très Précieux Sang de N.-S. Jésus-Christ (au supplément). Double-majeur. Rouge.

Samedi, 3. — Office de la Férie. Violet. — Ou Office votif de l'Immaculée Conception; semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Santec.....	du 26 au 28 Mars.
Motreff.....	du 29 au 31 Mars.
Goulien.....	du 1 ^{er} au 3 Avril.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Dévotions nouvelles non autorisées. — Nous avons déjà mis nos lecteurs en garde contre certaines dévotions nouvelles, propagées par des zéloteurs sans mission et sans autorité, et qui souvent ne sont que des mièvreries — ou niaiseries — bonnes à altérer ou à discréditer la piété vraie et sérieuse.

Nous devons signaler en ce genre une « Prière à saint Joseph, » généralement manuscrite, que l'on répand à profusion dans notre ville et, sans doute, dans le reste du diocèse. Nous voyons par plusieurs *Semaines religieuses* que la même propagande est faite aux quatre coins de la France.

La dernière partie de cette prière est naïvement puérile ; la note qui l'accompagne est ridicule, outre qu'elle sent la superstition. Il y est dit :

« Cette prière efficace obtient tout ce qu'on demande, à certaines conditions : il faut la copier cinq fois et la donner à cinq personnes différentes qui, chacune de leur côté, en feront autant. Cette boule de neige est faite pour propager la dévotion à saint Joseph. Il faut ne commencer la neuvaine qu'après avoir placé les cinq copies. »

Ainsi donc, c'est une personne inconnue qui compose une prière et qui, sans la soumettre à l'autorité ecclésiastique, prend un moyen ingénieux, mais fort peu régulier, pour la répandre et la faire adopter. En effet, comme le remarque la *Semaine* de Cambrai, « il y a défense de faire imprimer des prières nouvelles, avant qu'elles aient reçu l'approbation et le permis d'imprimer de l'évêque du diocèse où l'impression a lieu. La personne qui a imaginé de faire copier indéfiniment la prière en question a tourné la loi ; elle n'en est pas moins répréhensible ; et ceux qui, connaissant cette loi, se prêtent à cette supercherie, ne le sont pas moins. »

« Nous disions que le moyen est peu régulier, ce n'est point assez dire. La personne qui a lancé cette prière affirme qu'en la copiant cinq fois, on assure l'efficacité de la demande que l'on a à faire à saint Joseph. »

« Qui lui a donné cette assurance ? Une telle certitude ne peut venir que par révélation. A-t-elle reçu une révélation ? Si non, son affirmation est une imposture. Si au contraire une révélation lui avait été faite, elle tomberait sous les censures de l'Index, en la publiant sans autorisation. »

« La conclusion est que l'on ne doit point copier cette prière, et en général que l'on ne doit jamais donner sa confiance aux petits papiers que des inconnus font circuler clandestinement. »

Une des conditions pour être exaucé, c'est de nous soumettre

aux règles très sages tracées par l'Eglise ; nous ne manquons pas de formules liturgiques, approuvées et, de plus, enrichies de précieuses indulgences.

Suppression de traitements. — Par une lettre datée du 16 Mars 1897, M. le Ministre des Cultes a avisé Mgr l'Evêque de Quimper que le traitement de MM. Ollivier et Grall, curés de Lannilis et de Ploudalmézeau, est supprimé. Outre leur ingérence abusive dans les affaires électorales, ces deux prêtres sont accusés « d'avoir exploité les sacrements de l'Eglise et opprimé les consciences dans un but profane ».

Nous avons eu trop souvent déjà l'occasion de dire ce que nous pensons de cette mesure administrative, qui supprime non un traitement — car le prêtre n'est pas fonctionnaire — mais une indemnité, authentiquement reconnue et solennellement garantie, puisqu'elle fait partie de la « dette nationale » et qu'elle est, à ce titre, insaisissable.

En ce qui concerne le cas présent, sans sortir de la réserve qui nous est imposée, en attendant l'issue des débats actuellement engagés, nous revendiquons de toute notre énergie pour le prêtre : en tant que français, tous ses droits de citoyen, en tant que représentant de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la pleine liberté et l'entière indépendance de son ministère sacré, pour lequel il ne relève que de ses supérieurs ecclésiastiques.

Ligue de défense sacerdotale. — Mardi 23 Mars, à la reprise de l'audience, la Cour des appels correctionnels de Paris a prononcé son jugement dans l'affaire des Prêtres Bretons.

Les lecteurs de la *Semaine religieuse* sont trop au courant des incidents de ce long et grave procès, pour que nous ayons ici à les leur rappeler.

M. Vibert, signataire des articles parus dans le *Journal de Seine-et-Oise*, sous le titre de « *Paysages bretons* », a été condamné, trois fois, à 200 francs d'amende ; M. Mareschaux, gérant du journal, a été également condamné à une triple amende de 50 francs. De plus, MM. Vibert et Mareschaux auront à payer 100 francs de dommages-intérêts à chacun des quatre prêtres de Plonévez-du-Faou.

Enfin, ils sont condamnés aux dépens et à l'insertion de l'arrêt dans leur journal et dans trois journaux de Bretagne.

La Cour dit, en outre, que les peines prononcées ne seront pas confondues.

Nous avons demandé des dommages-intérêts pour chacun des Curés et Recteurs du diocèse de Quimper : la Cour n'a pas cru devoir nous les accorder, parce que les frais du procès, qui incombent à nos adversaires, seront énormes, par suite du grand nombre de citations.

Nous sortons donc de ce procès avec l'honneur : Dieu soit béni ! C'est le plus grand des biens, et nous l'avons.

Aussitôt qu'ils auront paru, nous donnerons les termes mêmes du jugement.
L. R.

QUIMPER. — La station quadragésimale. — Les fidèles qui suivaient avec tant d'intérêt, à la Cathédrale de Saint-Corentin, les instructions du R. P. de La Caunelaye, ont appris avec regret que le digne religieux avait dû interrompre ses prédications. Sa parole convaincue et toujours distinguée, ses considérations élevées sur le règne de Dieu, ses instructions toutes pratiques sur la conscience et la vie chrétienne, avaient été fort goûtées de ses auditeurs, qui devenaient de jour en jour plus nombreux, les hommes surtout.

Le bon Père, quoique visiblement fatigué après le triduum de saint Joseph, avait prêché, dimanche encore ; ses forces ont trahi son courage et il est momentanément condamné au repos.

En annonçant cette nouvelle, mardi soir, M. le Curé-Archiprêtre a exprimé le regret qu'il en éprouve personnellement et fait pour le prompt rétablissement du R. P. de La Caunelaye des vœux, auxquels tous nos lecteurs s'associeront.

A Saint-Mathien, la station se continue avec succès. Le R. P. Norbert est de plus en plus apprécié, et c'est justice. Ses instructions sont simples, claires, méthodiques ; la voix est bien timbrée, le débit sobre et élégant. Après avoir parlé de la Foi, lumière de l'intelligence, force de la volonté et consolation dans la douleur, le prédicateur traite, cette semaine, de questions bien actuelles : l'indifférence pratique, la presse, l'éducation chrétienne...

Puisse, à Quimper comme ailleurs, la bonne semence tomber dans une terre bien préparée et rapporter des fruits au centuple ! Puissent les indifférents et les hostiles aussi entendre, nombreux, l'appel du divin Maître et rentrer en eux-mêmes !

M. Gourmelen, recteur d'Ergué-Gabéric. — On nous écrit :

« MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« Nous vous remercions de l'article nécrologique que la *Semaine religieuse* a publié sur notre regretté recteur. Je vous avais promis de la compléter par quelques renseignements biographiques, et je viens tenir ma parole. Ce que vous avez écrit du bien accompli par M. Gourmelen m'a inspiré le désir de montrer, dans sa vie humble, obscure, et cependant féconde en œuvres, la vérification de ce que vous vouliez bien dire de son aversion pour le bruit et la publicité. Il m'aurait pardonné chrétiennement, mais difficilement, de parler de lui, et aurait fini par ne plus m'en vouloir, puisque j'unis à sa mémoire le souvenir et la physionomie d'un prêtre qui avait influé sur son existence, l'avait soutenue et

dirigée, comme un père plein d'affectueuse sollicitude. C'est celle de M. Guizouarn, curé d'Elliant, un prêtre d'autrefois : missionnaire ardent, érudit solide, administrateur terrible pour les administrations, mais par dessus tout, un bourru bienfaisant.

« On retrouve encore assez souvent, dans nos presbytères, une photographie reproduisant une scène de genre, d'un grand caractère : assis contre un mur, un vieux prêtre, coiffé d'une calotte qui surmonte une tête expressive, un front à faire ricocher un boulet, d'épais sourcils, une barbe longue lui couvrant le haut de la poitrine. Appuyé, sur ses genoux, il tient un crucifix de très grandes dimensions, tandis que de la main droite, il montre le côté du divin Crucifix, ouvert et béant, expliquant, sans doute, au jeune paysan elliantais, debout près de lui, les yeux fixés sur le Christ, et dont la figure exprime une très grande attention, les grandeurs de la Rédemption et les souffrances infinies du Rédempteur. Ceux qui croient voir, dans le jeune elliantais, Guy Gourmelen, se trompent, car ce n'est pas lui ; mais certes, ils ne se trompent pas, quand ils rappellent que notre recteur trouva dans M. Guizouarn un maître avisé et un père d'une affection tendre, qui lui fournit le pain du corps et le pain de l'âme et en fit un bon prêtre.

« Un jour le « père Guizouarn » remarqua un petit garçon du bourg, nerveux, éveillé et joueur, mais en revanche, malingre et souffreteux. L'enfant, pendant les inspections que le curé faisait à l'école, avait déjà été désigné à son attention, par le vieil instituteur. Son père, Guy-Abraham Gourmelen, allié aux meilleures familles du pays, estimé de tous, mais peu fortuné, était destiné à succomber, jeune encore, consumé par une fièvre pernicieuse. La mère, douce créature, était morte ; la nichée avait été nombreuse, mais Dieu avait déjà « pris sa part ». Quand Guy et ses trois sœurs devinrent orphelins, M. Guizouarn les adopta, en quelque sorte, s'occupant des filles, et s'attachant au garçon comme à un des siens. Il le fit entrer au presbytère avec les autres élèves qu'il accueillait et recherchait, venus d'un peu partout, même des bords de la Garonne ! Aux uns il infusait du Lhomond et les préparait à devenir des humanistes, qui ont fait leur chemin ; aux autres, il donnait l'instruction professionnelle et les faisait initier aux différents métiers qui assurent du pain honnêtement gagné.

« Le jour arriva où Guy fut trouvé à point pour faire son entrée au Petit-Séminaire de Pont-Croix — perdu littéralement dans une « lévite », que le bon curé avait fait tailler en plein drap, sans ménager l'étoffe, dans l'un de ses manteaux. En quittant cette hospitalière maison de M. Guizouarn, tout à la fois presbytère, couvent, école, Guy emportait une bonne et saine provision de principes moraux et grammaticaux : il fit sinon de brillantes, du moins de solides et sérieuses études.

« En 1854, il fut admis au Grand-Séminaire : le 25 Juillet 1857, il recevait le sous-diaconat et, le 25 Juillet 1858, la prêtrise. Si M. Guizouarn avait voulu, par son dévouement envers l'abbé

Gourmelen, arriver à en faire un prêtre qui prendrait sa place dans le rang pour le remplacer, un prêtre qui prierait pour son âme quand il ne serait plus, il était exaucé. Je suis témoin de la noble reconnaissance de notre recteur qui, chaque jour, pensait devant Dieu à ce second père et, à des dates fréquentes, offrait pour son âme le Saint-Sacrifice, au bourg ou à Kerdévot.

« Le 30 Septembre 1858, la Préfecture, sur la proposition de Mgr l'Evêque, remettait à l'abbé Gourmelen sa nomination comme « instituteur-suppléant » à Pluguffan. Il aimait l'enseignement et le petit monde auquel il avait à apprendre à lire : de ce monde, se trouvaient deux charmants bambins fort turbulents, mes condisciples, Jérôme et Jean-Marie Gélot, aujourd'hui vieux et vaillants missionnaires à Burlington, dans la libre Amérique.

« L'air lourd d'une classe insuffisante, le soin d'une population enfantine, entassée dans des conditions d'hygiène défavorables, épuisèrent bien vite le jeune maître, et une décision sans appel du bon docteur Chauvel mit fin à la courte carrière académique de M. Gourmelen, qui dut regagner le *sanatorium* du vénérable père Guizouarn. L'air de la mer fut recommandé et, le 16 Octobre 1859, il était nommé vicaire de Tréboul.... Le 15 Mars 1875, il dut quitter ces braves Tréboulites qu'il aimait et qui le lui rendaient bien. Nature sensible et impressionnable, le cornouaillais s'exagéra la dureté des débuts au Tréhou : et souvent, au coucher du soleil, son cœur se laissait aller et ses yeux interrogeaient les hautes montagnes pour voir ou deviner, au travers, sa belle baie de Douarnenez.

« Il s'attachait à ses paroissiens, lorsque, le 17 Octobre 1878, il fut appelé à remplacer un prêtre de sainteté et d'autorité, M. Jézéquel. Il en fut fier, il y avait de quoi ; il était recteur du Grand-Ergué, et mieux, *le recteur de Kerdévot* ! Là, il a travaillé 19 ans, pour Dieu, pour le service de saint Guinal, pour la gloire de N.-D. de Kerdévot, que le petit Elliantais avait appris à aimer de bonne heure, que le vieux serviteur fidèle invoquait dans son agonie.

« M. Gourmelen n'était pas un « Esthète », mais un saint prêtre qui aimait, par amour de Dieu, la beauté et l'éclat du temple divin. Vous le dites bien, M. le Directeur, il n'aimait pas le bruit, et cependant il a fait de grandes et belles choses. Il a fait la restauration complète de l'église paroissiale et de notre cher Kerdévot : il a mis dans un parfait état les chapelles de Saint-André et de Saint-Guénolé, et comment ? Il avait le concours de ces deux âmes fortes et intelligentes qui furent ses deux Trésoriers, les deux Jean-Marie Nédélec, et l'approbation de ses bons paroissiens. Il arriva par sa persévérance et l'emploi bien calculé des ressources : par des économies d'allumettes et de bouts de chandelles, en soufflant sur les bougies qui lui semblaient surnuméraires et dont la dépense malencontreuse aurait retardé l'exécution de travaux, toujours rêvés pour saint Guinal et N.-D. de Kerdévot.

« Comme vous le dites encore, avant de mourir il a souffert atrocement : il l'avait demandé ; puis, à la fin de son agonie, les plaintes

s'arrêtent, vingt minutes de calme y succèdent, un soupir... et tout était fini. Le bon serviteur avait terminé sa tâche, le Maître le rappelait !

« Agréez, je vous prie, Monsieur le Directeur, etc.

« A. F. »

Projet de Pèlerinage à Rome. — Monseigneur a reçu de M. Harmel la lettre suivante :

« Val-des-Bois, le 15 Mars 1897.

« MONSEIGNEUR,

« A mon dernier voyage à Rome, il a été décidé que nous reprendrions les pèlerinages ouvriers.

« Nous agirions d'une façon plus modeste, mais chaque année, ce serait une institution suivie comme les pèlerinages à Lourdes.

« Trois trains seulement seraient fournis, soit tour à tour par une contrée : l'Est, l'Ouest, le Nord, le Midi — soit concurremment par trois zones, qui formeraient chacune un train.

« Les trois groupes arriveront successivement et passeront chacun cinq jours à Rome. Ils seront donc deux jours réunis et auront une audience commune, pour laquelle le Saint-Père a offert de descendre à Saint-Pierre.

« Nous serions heureux, Monseigneur, que Votre Grandeur veuille bien encourager cette entreprise, en acceptant de lui donner Votre haut patronage.

« Nous avons déjà l'adhésion des Eminentissimes Cardinaux français et de plusieurs Archevêques et Evêques.

« Sollicitant Votre bénédiction, je suis avec respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

« LÉON HARMEL. »

Monseigneur a répondu à M. Harmel qu'il se faisait un devoir de bénir et d'encourager son entreprise, espérant que son diocèse y participera.

On n'a pas oublié que, en 1888, Mgr Lamarche présida la section bretonne du pèlerinage ouvrier, auquel plus de cent diocésains de Quimper prirent part.

Nous recevons, au dernier moment, un intéressant compte-rendu de la fête de Sizun, dont nous sommes obligé de remettre la publication au prochain numéro.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Parole pontificale. — S. G. Mgr Bétel, Evêque de Vannes, au retour de son voyage *ad limina*, vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une Lettre pastorale, dont nous détachons le passage suivant :

Ce fut pour Sa Sainteté une douce consolation d'entendre tout ce que j'avais à Lui dire de votre foi, de vos saintes pratiques, de votre dévouement à toutes les œuvres catholiques, diocésaines et paroissiales, de la soumission édifiante et de la respectueuse affection qui allègent ma charge épiscopale. En nous bénissant tous, le Souverain Pontife me recommanda instamment de vous exhorter sans cesse à persévérer dans vos croyances, dans vos religieuses habitudes, dans la simplicité des anciens jours, à ne faire, comme les premiers chrétiens, qu'un cœur et qu'une âme.

Souvenons-nous, en effet, que l'union fait la force, que tout royaume divisé sera désolé et que la victoire a été promise à l'obéissance. Dociles à la voix du Pape, gardons-nous de mal interpréter ses instructions, de les exagérer, de les dénaturer, de séparer ce qui doit rester uni, par exemple les châteaux et les presbytères, les palais et les chaumières, pour le bien de tous, la gloire de Dieu, la paix dans l'ordre, la vérité, la justice et la vraie liberté. Il y va du triomphe de l'Eglise et du salut de la France.

Si vous saviez quel affectueux intérêt Léon XIII porte à la France ! « Que ne ferais-je pas pour sa prospérité, » me disait-il, d'une voix émue et touchante ! Et, comme je m'excusais de lui parler si librement de nos tristesses, de nos inquiétudes, des causes principales de nos malheurs, « Les évêques sont les frères du Pape, répondit-il ; ils doivent le renseigner... »

A ce sujet, mon auguste interlocuteur me couvrit de confusion, en me donnant une preuve de confiance que je ne saurais divulguer. Mais, « s'il est bon de tenir caché le secret du Roi, » il y a de l'honneur à découvrir et à publier l'affabilité et même les tendresses du Pontife, qui, au cours de deux audiences privées, me tint sous le charme d'un entretien ravissant. Il l'eût prolongé, si, par discrétion, je n'avais pas cru devoir lui demander la permission de ne point abuser ainsi de son extrême condescendance.

Le nouveau Supérieur Général des Frères des Ecoles Chrétiennes. — Comme nous l'avons annoncé, le 19 Mars, fête de Saint Joseph, a eu lieu l'élection du nouveau Supérieur des Frères des Ecoles chrétiennes.

Le Chapitre général de l'Institut, actuellement composé de 104 membres, était réuni presque au complet, à la maison d'Athis, près Paris. Le district de Quimper était représenté par le C. Frère Namasius, Visiteur, et le F. Cyrille des Anges, Directeur du Pensionnat Sainte-Marie.

Après la messe, à laquelle tous les électeurs ont communie, le Chapitre s'est réuni dans la salle des conférences, et là il a été procédé au vote.

D'après les règles de l'Institut, l'élection ayant lieu à la simple majorité des voix, le dépouillement du scrutin s'arrête, dès que l'un des éligibles a obtenu la moitié plus un des suffrages.

C'est le Cher Frère Gabriel-Marie qui a été élu, dès le premier tour de scrutin.

Le nouveau supérieur général avait le rang de 4^e assistant, sous le gouvernement du Très Honoré Frère Joseph ; il était proposé aux districts de Lyon et de Marseille. Il est âgé de soixante-deux ans.

Né à Aurillac, en 1834, le T. H. Frère Gabriel-Marie, dans le monde Edmond Brunhes, a été professeur à Brioude et Directeur au Puy. Doué d'aptitudes remarquables pour les sciences, il se livra à des travaux d'une puissante originalité, ce qui lui a permis de contribuer à doter largement son Institut d'ouvrages scientifiques, qui font aujourd'hui l'honneur de l'enseignement chrétien tout entier.

Le mérite personnel du Très Honoré Frère Gabriel-Marie n'est point une exception dans sa famille. Son frère est mort récemment doyen de la Faculté des sciences de Dijon, où un de ses neveux est actuellement professeur. Un autre de ses neveux occupe une chaire à la Faculté catholique de Fribourg.

Un troisième neveu, ancien élève de l'Ecole polytechnique, est ingénieur à Lille. Un quatrième est à Saint-Sulpice ; le cinquième, avocat à Dijon. Tous se sont occupés avec grand zèle d'œuvres catholiques.

Telle est la famille selon la chair de cet « ignorantin », qui est lui-même licencié ès-sciences. Ajoutons que, par-dessus tout, le nouveau Supérieur général des Frères est très attaché aux traditions de son Institut. Il en perpétuera l'esprit dans toute son intégrité. Les intérêts de sa grande famille religieuse ne périront pas entre ses mains viriles. Sa piété et sa grande modestie attireront les bénédictions du Ciel sur son généralat.

Les Congrégations religieuses et le fisc. — Sous ce titre : Communication, on lit dans le *Bulletin des Congrégations*, qui vient de paraître :

« A l'occasion de l'échéance de Mars, les délégués des Comités de Lyon, Reims, Lille et Cambrai, qui l'année dernière s'étaient mis en rapport direct avec le Comité de Paris, ont tenu à se réunir de nouveau.

Une note fut publiée, l'année dernière, dans le *Bulletin des Congrégations*, à la suite de la réunion des délégués.

Nous la reproduisons, cette année, la situation étant demeurée la même.

Voici cette note :

« Nous n'avons pas à rendre publiques les observations qui ont été échangées, ni à faire connaître les avis qui ont prévalu. Bornons-nous à dire que tous les renseignements fournis ont permis de constater que les Congrégations qui tout d'abord avaient adopté l'attitude passive, sont restées inébranlables dans leurs résolutions ; malgré l'iniquité flagrante de la taxe 4 %, sur un revenu presque toujours fictif, les délégués présents n'ont pas jugé à propos d'engager les Congrégations à la refuser, dans le cas où elles l'auraient déjà payée par le passé. Mais, s'inspirant des pensées exprimées avec tant de calme et de force, dans la note rédigée en Avril 1895, par LL. EE. les Cardinaux de Reims et de Paris, et dans la lettre

adressée au mois d'Octobre par S. Em. le Cardinal Richard, à M. le Président de la République, à l'unanimité, les membres de la réunion se sont énergiquement prononcés pour donner aux Congrégations le conseil de persévérer avec constance et courage dans l'attitude passive, par rapport à la loi d'abonnement.

Nous ajoutons seulement que beaucoup des Congrégations, après saisie de leurs revenus et les persécutions fiscales exercées dans le courant de l'année écoulée, vont se trouver dans la nécessité de cesser le paiement de l'impôt de 4 %.

Jurisprudence. — LE DROIT DU CURÉ SUR SON PRESBYTÈRE.

— La Cour de cassation, sur la plaidoirie de M^e de Ramel, député du Gard, vient de juger une affaire fort intéressante, concernant les droits du curé ou desservant sur son presbytère, et elle s'est prononcée en faveur des droits du curé.

En l'espèce, dit le *Nouvelliste de Lyon*, il s'agissait du presbytère de Bagé-la-Ville (Ain).

Ce presbytère avait été construit par la commune, en 1845, de ses deniers, et lui appartenait incontestablement sans aucune restriction. Se fondant sur ces circonstances, les juges de première instance et d'appel avaient décidé que la loi de Germinal, an X, ne s'appliquant pas, le curé n'avait aucun droit réel sur le presbytère, et partant aucune action personnelle pour se défendre contre les empiètements de la commune, qui prétendait couper les arbres de son jardin et réduire son étendue. En conséquence, il déclarait son actif possessoire irrecevable.

La Cour de cassation a annulé ces décisions et, pour la première fois, s'est prononcée sur cette intéressante question. Elle a décidé que, pour les presbytères et jardins attenants, construits ou acquis postérieurement à l'an X, des deniers de la commune, mais qui auraient été régulièrement affectés au logement du curé, celui-ci aurait le même droit d'usufruit *sui generis*, et qu'il aurait qualité pour exercer devant les tribunaux compétents les actions nécessaires pour faire respecter ses droits de jouissance et d'habitation.

Elle s'est fondée principalement sur l'ordonnance de 1825 qui, sans distinguer quelle est l'origine de l'immeuble affecté à l'usage du presbytère, déclare, dans son article premier, qu'aucune partie, même superflue, n'en pourra être distraite, sauf qu'intervienne une ordonnance rendue en Conseil d'Etat.

Les Sept Saints de Bretagne. — Le 19 Novembre 1887, notre *Semaine religieuse* publiait, sur ce même sujet, un article qui faisait partie de l'étude complète sur saint Corentin. Aujourd'hui, nous trouvons, dans l'excellente *Semaine de Saint-Brieuc*, les pages que nous reproduisons et qu'elle-même a empruntées en grande partie à M. Trévédy. Remarquons que, depuis 1877,

M. Le Men avait donné, dans sa *monographie de la Cathédrale de Quimper*, un aperçu très complet du *pèlerinage des Sept Saints*, ou *Tro-Breiz*.

« M. Trévédy, qui a publié des études très intéressantes sur l'oratoire et les fontaines de saint Brieuc, dans l'*Indépendance Bretonne*, avait précédemment inséré une sorte de préface à ce travail, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*.

C'est une résurrection curieuse d'une vieille dévotion très nationale par laquelle s'affirmait l'union de tous les Bretons.

« Le pèlerinage des Sept Saints, appelé aussi et plus simplement *Tro Breiz* (tour de Bretagne), fut entièrement populaire pendant tout le Moyen-Age. Cependant, les documents qui le mentionnent sont très rares et contiennent peu de détails sur ces pieuses pérégrinations » (1).

Dans l'édition des *Chroniques* d'Alain Bouchard, parue en 1514, une gravure sur bois représente treize Saints bretons, avec cette particularité que le rang inférieur est réservé aux *Sept Saints de Bretagne* : SS. Samson, Malo, Patern, Corentin, Pol de Léon et nos deux patrons SS. Tugdual et Brieuc. « S. Samson, évêque de Dol, est figuré tenant la croix archiepiscopale ; les autres sont tournés vers lui, « le reconnaissant pour métropolitain », sauf pourtant S. Patern » (2).

Au XVII^e siècle, le P. Maunoir, qui avait reçu pour mission de renouveler la foi en Basse-Bretagne, conçut pour les fondateurs des évêchés bretons une particulière dévotion.

Dom Lobineau, parlant à son tour du culte des Bretons pour leurs fondateurs, dit, dans la Préface de son *Histoire de Bretagne* : « J'ai pu hésiter sur ces Saints et n'ai osé assurer positivement si c'étaient les premiers évêques des anciens sièges bretons, en y joignant celui de Vannes ; mais depuis peu, un homme qui joint beaucoup de littérature à une vie très mortifiée et édifiante, a écrit une lettre où j'ai trouvé que je pouvais prononcer avec assurance que les Sept Saints n'étaient autres que ceux-là, et qu'on voit encore, dans la cathédrale de Quimper, au côté méridional de la porte du chœur, un ancien autel dédié aux Sept Saints, où ces évêques sont dépeints, avec leurs attributs tirés de leurs principaux miracles, et leurs noms au bas, qui sont S. Corentin, S. Paul, S. Tugdual, S. Brieuc, S. Samson, S. Malo, S. Patern. »

Ces affirmations sont précieuses à retenir, au moment où nous rattachons la *dévotion de saint Brieuc*, renouvelée par Monseigneur notre Evêque, aux plus antiques traditions de notre diocèse. Ce culte cher à nos pères, le devient chaque jour davantage à leurs fils, bien qu'ils n'entreprennent plus comme eux de longs voyages à travers la Bretagne, pour visiter les Sept Saints dans leurs sept villes épiscopales.

(1) Le Men, *Monographie de la Cathédrale de Quimper*, p. 190.

(2) Trévédy, *Pèlerinage des Sept Saints de Bretagne*, p. 4.

• Des actes authentiques nous démontrent qu'il était populaire dès le ^{xiii}^e siècle. Les actes de S. Yves, né en 1223, mort en 1303, nous apprennent que le pèlerinage fait, plus d'une fois par lui, était alors en grande faveur. Un acte de 1248 nous montre, dans la cathédrale de Quimper, un tronc, existant peut-être depuis longtemps, dit « tronc des pèlerins », parce qu'il recevait leurs offrandes... Un acte de 1346 nous montre, aux environs de Trédias, non loin de Dinan, une fontaine ou chapelle (1) dite des Sept Saints (2).

Pour aller d'une ville à l'autre, les pèlerins suivaient les anciennes voies romaines, dont quelques-unes avaient gardé de longs débris du pavé antique.

• Au Moyen-Age, nos pères ne construisaient guère de route : ils ne surent même pas entretenir celles que les Romains leur avaient léguées ; mais ils les marquèrent de l'empreinte religieuse qu'ils mirent sur tout. Les bornes milliaires furent souvent remplacées par des croix marquant nos lieues de Bretagne ; et le long des routes s'élevaient des chapelles qui invitaient les voyageurs à la prière, et des fontaines monumentales, souvent entourées d'arbres, où le passant étanchait sa soif et goûtait le repos et l'ombre, aux heures chaudes du jour, sous la garde du saint auquel la fontaine était consacrée. La charité de nos pères fit encore plus : c'est le long des routes qu'elle éleva les aumôneries, où le voyageur nécessaire pouvait trouver un gîte et recevoir un secours pour continuer son voyage (3).

Quatre fois dans l'année, à Pâques, à la Pentecôte, à la Saint-Michel et à Noël, c'est-à-dire aux quatre temporels, suivant l'expression du ^{xiv}^e siècle, qui vit la consécration de cet usage, les pèlerins entreprenaient leur tour de Bretagne. Ils arrivaient en grand nombre, surtout à la Saint-Michel, lorsque leurs moissons étaient finies ; ils venaient vénérer à la cathédrale les reliques de saint Briec, rapportées par l'évêque Pierre, de Saint-Serge d'Angers, et le tombeau de saint Guillaume, illustré par de nombreux miracles depuis l'année 1247, date de sa canonisation. De là, ils se rendaient à cet oratoire de saint Briec, bâti au bord de la fontaine Orel, que nous vénérons encore aujourd'hui sous sa blanche parure de marbre et d'or. Quelques-uns de ces pieux voyageurs étaient en route depuis un mois ou deux, parcourant, à travers un pays accidenté et mal ouvert, 348 kilomètres environ. De peur des malandrins qui infestaient les campagnes, ils voyageaient en bande, sous la direction d'un prêtre ou d'un pèlerin expérimenté. Ni la fatigue, ni les dangers de ces longues expéditions ne les arrêtaient.

• Dans une seule année de la fin du ^{xiv}^e siècle, trente ou trente-cinq mille pèlerins visitèrent l'église de Saint-Patern à

(1) Trévédy, p. 11 et 12.

(2) Lettres de Charles de Blois, du 13 Décembre 1346. Communication du marquis de l'Estourbeillon au Congrès de Saint-Briec. Juin 1896.

(3) Trévédy, p. 13.

Vannes, et la plupart probablement les six autres églises ; et ces chiffres, nous le verrons plus loin, ne semblent pas exagérés. Trente-cinq mille, c'est le trentième de la population de la Bretagne. Or, remarquez-le, le pèlerinage des Sept-Saints n'est vraiment populaire que dans les sept évêchés dont ces saints furent les apôtres ou les fondateurs ; les fidèles de Nantes et de Rennes y sont étrangers. Or, ces deux diocèses contiennent à peu près le tiers de la Bretagne et de sa population. C'est donc le vingtième du peuple des sept évêchés, qui, dans cette année du ^{xiv}^e siècle, fait le voyage pieux autour de la Bretagne (1).

Lorsque la mort approchait de ces pèlerins fidèles, elle ne les détournait pas de la pensée des Sept Saints.

Dans son testament, Nicolas Coëtaulem, décédé le 11 Avril 1518, fit un legs à plusieurs églises de Bretagne : « Aux Sept Saints de Bretagne, savoir : à M. saint Pierre de Nantes, à M. saint Pol, à M. saint Tugdual, à M. saint Guillaume de Saint-Briec, à M. saint Samson, à M. saint Briec, à M. saint Malo, à chacun d'eux un écu porté, et faire le tour, ainsi que l'on est accoutumé, par le dit testateur ou par quelque autre au nom du dit testateur et à ses dépens » (2).

Malgré les guerres, les pèlerinages continuèrent donc, pendant tout le ^{xiv}^e siècle et même durant le ^{xv}^e, malgré la suppression de deux temporels ; mais ils disparurent au milieu des guerres civiles du ^{xvi}^e.

• Les guerres du ^{xiv}^e siècle n'avaient pas, nous l'avons vu, interrompu le pieux voyage, parce que les Anglais entrés en Bretagne étaient catholiques comme les Bretons. Mais, pendant les guerres de la Ligue, il en allait tout autrement. Les Anglais venus au secours de l'armée royale, les lansquenets allemands, les soldats gascons enrôlés dans l'armée étaient anglicans, luthériens, calvinistes. Supposez ces hommes, dont l'indiscipline a fait une troupe de brigands, rencontrant des pèlerins en route !... La prudence commandait aux pèlerins de ne pas tenter le voyage (3).

Nos lecteurs d'il y a dix ans, nous permettront bien de répéter ce que nous leur disions alors : le pieux pèlerin Nicolas Coëtanlem (ou Coëtaulem) a dû étonner beaucoup l'apôtre saint Pierre, en le classant parmi les saints de Bretagne. Dans l'énumération qu'il fait des sept stations du pèlerinage, Saint-Briec en a deux : l'une pour son patron, l'autre pour saint Guillaume ; Quimper et Vannes sont supprimés, mais Nantes leur est substitué. Il est facile de conclure que les traditions populaires commençaient à s'altérer ; bientôt ce ne fut même plus une ou deux substitutions, mais l'église des Sept-Saints, à Brest, voyait remplacer les sept fondateurs des

(1) Trévédy, p. 25.

(2) *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, XIII (1866), p. 282-283.

(3) Trévédy, p. 31.

sièges épiscopaux de Bretagne, par les sept fils de sainte Félicité. Un tableau qui représente le martyre de ces héroïques jeunes gens, se trouve aujourd'hui dans l'église Saint-Louis, et provient de l'église détruite.

Dans la chapelle de Locmaria-an-Hent, en Saint-Yvi, un bas-relief, fort grand et surtout fort laid, représente les mêmes martyrs ; or, Locmaria se trouve sur le bord de la route que fréquentaient les pèlerins, et tout près d'une fontaine des Sept Saints.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 20 Mars 1897.

I. France et Russie. La Question d'Orient au XVIII^e siècle, par le P. H. PRÉLOT. — II. La Nouvelle Constitution apostolique sur l'Index, par le P. G. DESJARDINS. — III. Brunetière et la Psychologie de la Foi (fin), par le P. H. BRÉMOND. — IV. A cheval à travers l'Islande, par le P. J. SVEINSSON. — V. M. André THEURIET, de l'Académie française, par le P. E. CONNUT. — VI. La Géographie dans ses rapports avec la Géologie, par le P. C. NOURY. — VII. Revues : Découvertes américaines en Babylonie, par le P. J. BRÜCKER. — VIII. Livres. Questions sociales : G. Richard ; comte E. Soderini ; Max Nordau ; Dick May ; H. Dabot. — Abbé Morisot ; chanoine Boher ; abbé Caron ; P. de Roussiers ; F. Martel et C. Legendre ; E. Canneron ; J. Huret ; F. Bournand ; H. Cordier ; R. P. A. Largent ; A. de Poiseux ; abbé Domecq ; M^{lle} M. Gué ; A. Cartault ; X. Roux ; P. Chatelain ; H. Avelat et J. de la Nézière ; J. Spillman ; S. J. ; P. de Réglé ; A. Aylicson ; Baraud ; abbé H. Pierre ; abbé E. Mangenot ; Paul Vibert ; Ch. Mèrouvel.

IX. Evénements de la quinzaine. — X. Table du tome 70.

VIENT DE PARAÎTRE :

ÉLEVATIONS NOUVELLES SUR LE SENS LITURGIQUE DES PSAUMES, par M. l'abbé THOMAS, Docteur en théologie, curé doyen de Notre-Dame de Dijon. — Un vol. in-16, avec encadrements : 2 fr. 50. — (G. CHAMAGNE, Editeur à Dijon.)

Cet ouvrage a reçu de nombreuses approbations épiscopales. Voici en quels termes Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, écrit à l'auteur :

« Votre travail me semble appelé à rendre d'utiles services, en mettant le texte sacré, que l'Eglise emploie dans sa liturgie, à la portée facile des personnes pieuses et intelligentes qui tiennent à le comprendre.

« En effet, vous avez le talent de traduire la parole inspirée avec une aisance et une largeur qui, sans nuire à l'exactitude de la doctrine et du sens, vous permettent de rapprocher et parfois de réunir ensemble les diverses interprétations, littérales, spirituelles, accommodatives ; ce procédé permet au lecteur de voir passer, sous le regard de son attention sans cesse sollicitée et renouvelée, tantôt la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tantôt celle de l'Eglise, tantôt les actions et influences si variées de la grâce sur les âmes.

« Ces Elevations offrent une mine fort riche à la méditation pieuse et recueillie : on les lira avec autant d'intérêt que de profit spirituel. »

Le Quinium Labarraque, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un tonique puissant et réparateur qui favorise le développement et la croissance des jeunes gens,

la formation chez les jeunes filles, tonifie les convalescents, les anémiques, etc.

« Le Quinium Labarraque est le résumé, la condensation de tous les principes actifs du quinquina. Quelques grammes de quinium produisent le même effet que plusieurs kilogrammes de quinquina. »

(ROBIORET, professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris.)

Toutes pharmacies et 19, rue Jacob, Paris.

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL de MENTHE de **Ricqlès** Recommandé contre les moindres malaises. Souverain contre RHUMES, REFROIDISSEMENTS, GRIPPE. Eau de toilette et dentifrice exquis. — Exiger le nom de RICQLÈS.

DOMAINE DU CLUB, PORTETS (Gironde)

A. PEYCHÈS

VINS ROUGES	la barrique.	VINS BLANCS	la barrique.
Saint-Georges, 1893.	150 f.	Graves, 1892.	150 f.
St-Laurent (Medoc), 1892.	225	Cérons (vin de Messe),	200
Clos du Club, 1892.	300	Barsao, 1891.	300
Listrao, 1891.	400	Sauternes, 1891.	500
Margaux, 1891.	500	Fine Champagne, de 4 à 10 f. le litre.	

Prix-Courant Général envoyé franco sur demande.

J.-B. TANGUY, Représentant à LAMBÉZELLE (Finistère).

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste franco en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

ORGUES d'ALEXANDRE, Père & Fils

SI, RUE LAFAYETTE, PARIS

ORGUES HARMONIUMS POUR ÉGLISES, ÉCOLES, SALONS.

Orgues à mains doublées (modèles nouveaux).

ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr. — Trois ans de crédit.

Envoi franco, sur demande, du Catalogue illustré.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

J. LE BIHAN, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les *Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Français argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christoffe au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes*, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Secours à toutes les Paroisses et Communautés.

Ecrire à M. l'abbé SÉVÉNIER, 8, rue Pierre-Corneille, Lyon.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à
Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{me} V^{ve} LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

VIN DE MESSE GARANTI PUR **GROS-POMMIER FILS**

Propriétaire à AIGUES-MORTES (Gard). VI DE TABLE depuis 60 fr. la pièce. Echantillon et Prix sur demande. — REPRESENTANTS ayant références religieuses sont accueillis.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	6 fr. par an	40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS		

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine RUSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE I. Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Quimper ; Cause de Michel Le Nobletz ; Nécrologie ; Station quadragésimale à Quimper ; Sizun ; Brest.

III. Nos Missionnaires. La loi des Fabriques.



IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; Les Congrégations religieuses et le fisc ; La main de Dieu ; Le droit des pauvres ; Eaux-Bonnes ; Avis au Clergé.

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 4 Avril. — Dimanche de la Passion. Office du jour ; semidouble. Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 5. — S. Vincent Ferrier, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 6. — S. Isidore de Séville, Evêque, Docteur (du 4 Avril).

Double Blanc.

Mercredi, 7. — Office de la Fête ; simple. Violet.

Judi, 8. — Office de la Fête ; simple. Violet.

Vendredi, 9. — Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 10. — Office de la Fête ; simple. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Refuge de Brest.....	du 4 au 5 Avril.
Providence de Saint-Pol-de-Léon.....	du 6 au 7 Avril.
Petites-Sœurs des Pauvres, à Brest.....	du 8 au 9 Avril.
Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon..	du 10 au 12 Avril.

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Avril 1897, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LA LECTURE SPIRITUELLE DE LA VIE DES SAINTS.

La valeur d'un livre se tire, sans doute, de la forme plus ou moins artistique que l'écrivain a su lui donner, mais surtout du fond même du sujet ; et s'il s'agit d'une biographie, son principal intérêt doit reposer sur le mérite de l'homme dont on retrace la carrière. D'après ce principe de sens commun, il est facile de comprendre l'importance de la lecture de la Vie des Saints. Que sont, en effet, les Saints ?

Les Saints ont été des *amis particuliers* de Dieu. Que peut-il donc y avoir de plus grand, de plus beau et de plus instructif que le tableau de ces relations familières entre l'homme et la Divinité ?

Les Saints ont été des *héros*. Donc, leur histoire est souverainement utile pour former des hommes de caractère et des vaillants.

Les Saints ont été les plus *grands bienfaiteurs de l'humanité*. Donc, l'exposé de leur vie est bien fait pour allumer au cœur de nos générations glacées par l'égoïsme la flamme de la charité et du dévouement.

Les Saints sont présentement nos *intercesseurs* auprès de Dieu. Or, ne doit-on pas aimer à connaître la vie d'un ami, d'un bienfaiteur, d'un sauveur ? Et les Saints sont tout cela pour nous.

Après les Livres inspirés, aucune lecture n'est comparable, au point de vue religieux et moral, à la lecture de la Vie des Saints. C'est qu'en effet la Vie des Saints est, pour l'esprit, *lumière* ; pour le cœur, *chaleur* et vie.

Les théories ascétiques ne sont pas à la portée de tout le monde. La Vie des Saints est, en général, accessible à toutes les intelligences, surtout par son côté pratique et moralisateur. D'ailleurs, on ne comprend jamais mieux la science de la spiritualité qu'en la voyant réduite en acte.

Le cœur aussi y trouve son profit. *Exempla trahunt* ; les exemples entraînent. L'expérience est là pour démontrer la puissance de ce stimulant. Mais, pour que la lecture de la Vie des Saints obtienne ces heureux résultats, il faut éviter :

La *curiosité*. On se tromperait, si on lisait la Vie des Saints comme on le ferait d'un roman ou d'un livre d'histoire quelconque.

La *précipitation*. L'important est de lire attentivement, posément ; de savourer, pour ainsi dire, le récit de ces admirables actions et de ces hautes vertus qui remplissent la Vie des Saints.

La *présomption*. Les Saints ont souvent suivi une voie où il serait téméraire d'entrer sans un appel spécial de Dieu. Les

visions, les révélations, les miracles ne constituent pas la vertu et échappent d'ailleurs totalement à la volonté de l'homme.

Lisons donc la Vie des Saints avec un cœur *pur*, *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt* ; avec un cœur *détaché*, on goûte mieux les exemples que l'on s'efforce de reproduire, et les Saints ont été des hommes entièrement détachés de la créature ; avec un cœur *désireux de progresser* dans la vertu.

Qui pourrait dire les heureux fruits de la lecture de la Vie des Saints ? Un seul exemple entre mille. On sait que ce fut dans cette lecture qu'Ignace de Loyola, retenu sur un lit de douleur par une blessure reçue au siège de Pampelune, puisa les premières inspirations de vie parfaite et de sainteté. « Ne pourrai-je pas, se disait-il, ce que tant d'autres ont pu avant moi, *non potero quid isti et istæ ?* »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Le dimanche 4 Avril, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, sainte messe, suivie d'une instruction et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

QUIMPER. — La loterie des Dames de Charité de Saint-Vincent de Paul sera exposée, dimanche prochain 4 Avril, à la Salle synodale de l'Evêché. Le tirage aura lieu, le lundi 5 Avril, à 1 heure et demie.

Cause de Michel Le Nobletz. — Nous sommes heureux d'apprendre que, le 6 Avril prochain, la S. Congrégation des Rites se réunira, au Vatican, pour s'occuper de l'introduction de la Cause du grand Serviteur de Dieu Michel Le Nobletz. Les fidèles sont invités à contribuer par leurs prières au succès de cette cause, si chère au diocèse de Quimper et de Léon.

Mgr l'Evêque, accompagné de M. l'abbé Pédel, Pro-secrétaire de l'Evêché, s'est rendu à Brest, samedi dernier, pour présider, le lendemain, la cérémonie d'installation de M. Billant, Curé de Saint-Martin. Dans une allocution, religieusement écoutée par l'immense auditoire, Sa Grandeur a présenté aux paroissiens le nouveau pasteur, qui continuera le bien accompli par M. Arhan, si rapidement et si tragiquement enlevé à leur affection et à leur reconnaissance.

M. Billant a pris la parole, à son tour, pour remercier Monseigneur du double honneur qu'il lui a fait. Tout en regrettant sa paroisse de Saint-Melaine, qu'il a quittée par obéissance, il donne à ses nouveaux paroissiens l'assurance qu'il vient à eux avec le

seul désir de leur faire du bien, comptant, de son côté, sur la bonne volonté de tous.

Ad multos annos !

Avant de rentrer à Quimper, lundi, Monseigneur ayant appris que M. Morgant, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, et M. Pellan, chapelain de Sainte-Anne du Porzic, étaient malades, a tenu à visiter ces deux excellents prêtres et à leur exprimer lui-même ses vœux pour leur prompt rétablissement.

* * *

Dimanche prochain, Monseigneur donnera la Confirmation à Ergué-Gabéric et, le jeudi suivant, 8 Avril, à Ergué-Armel.

Le Samedi-Saint, Sa Grandeur fera une ordination qui comprendra huit prêtres du diocèse et plusieurs diacres ou sous-diacres, présentés par le Séminaire haïtien de Saint-Jacques de Lézérazien.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Picart, ancien recteur de Saint-Coulitz, décédé le 24 Mars, dans sa 48^e année.

Né le 28 Août 1849, M. Yves-Marie Picart fut ordonné prêtre en 1873. Successivement vicaire à Scaër, à Plounéour-Trez et à Plouarzel, il était, depuis le 2 Janvier 1891, recteur de Saint-Coulitz, quand la maladie le contraignit de se démettre. Il est mort dans sa famille, à Saint-Pol-de-Léon, regretté de tous ceux qui ont pu apprécier son excellent cœur et sa gaieté de bon aloi.

R. I. P.

QUIMPER. — Station quadragésimale. — Nous avons annoncé que le R. P. de La Caunelaye, indisposé, avait dû interrompre, au grand regret de tous, ses prédications, à la Cathédrale de Saint-Corentin. Il a été remplacé par un autre religieux de la Compagnie de Jésus, le R. P. Dupuy, de la Résidence de Rouen, qui continuera l'œuvre si bien commencée par son confrère. Comme on a pu déjà en juger, ses instructions sont nourries de doctrine, et il y met l'ardente conviction d'un apôtre.

Les fidèles auront à cœur de les suivre assidûment ; nous comptons surtout sur un nombreux auditoire d'hommes, pour la retraite pascale, dont nous aurons à reparler.

SIZUN. — Bénédiction de trois nouvelles cloches. — On nous écrit :

« La paroisse de Sizun vient d'être témoin d'une de ces belles cérémonies, qui touchent et remuent les cœurs et dont le souvenir se perpétue longtemps dans les familles. C'est le « baptême » de trois nouvelles cloches.

Monseigneur, accompagné du Secrétaire général de l'Evêché,

M. le chanoine Quéinnec, est arrivé à Sizun, vers neuf heures. Toute la population, massée autour de l'église, avec MM. les curés et recteurs des environs qui avaient tenu à honneur d'assister à cette fête, attendait Sa Grandeur.

A neuf heures et demie, eut lieu la grand'messe, chantée par M. Kérébel, curé de Riec. Monseigneur assistait, sur un trône, placé près du maître-autel. Après le prône, M. le chanoine Morgant, curé de Guipavas, est monté en chaire et, dans une allocution chaude et vibrante, a expliqué ce que sont que les cloches...

A deux heures, après avoir assisté à une réunion des Enfants de Marie, auxquelles il a bien voulu adresser quelques paroles, Monseigneur a fait « le baptême » des cloches, qui richement habillées de dentelles, de soie, et ornées de fleurs, étaient placées au milieu de l'église, en face du chœur. L'église de Sizun, pourtant si vaste, ne pouvait contenir la foule des paroissiens et les fidèles accourus de toutes les paroisses environnantes.

Pour clore la fête, Monseigneur a donné la bénédiction du T. S. Sacrement, puis l'on a chanté le beau cantique « des Cloches », composé, pour la circonstance, par M. Jan, vicaire de la paroisse :

« Chantez, cloches, vous êtes la voix de Dieu qui nous appelle vers Lui ; chantez, cloches, vous êtes la voix de l'homme qui lance vers le ciel son chant de prières et ses plaintes.

« Chantez, cloches ; à vos voix, le laboureur délaisse un instant ses travaux et élève son cœur vers son Créateur.

« Chantez, cloches, votre voix fait tressaillir le cœur des mères, en leur annonçant que les anges ont un petit frère sur la terre.

« Canit, rac bep mam 'zo laouen
Pa vranskellit ho canaouen
Da emban ho deuz an Ales
Eur breur bian en hor parres. »

XXX.

BREST. — Œuvre de Saint-François Régis. — Comme il a déjà été dit dans la *Semaine religieuse*, la Société de Saint-Vincent-de-Paul a pour premier but de venir en aide aux familles indigentes ; mais là ne s'arrête pas son action : elle veut être et elle est, en réalité, le soutien et comme la pépinière de bien d'autres œuvres charitables. Signalons, aujourd'hui, l'*Œuvre de Saint-François-Régis* qui, pour être peu connue, chez nous, n'en rend pas moins des services très appréciables.

On sait les multiples formalités exigées par la loi civile pour contracter mariage ; ces formalités, bien des gens ignorants en exagèrent les difficultés et beaucoup reculent devant les frais qu'elles semblent devoir occasionner. De là, surtout dans les villes, de nombreuses unions illicites et, partant, des familles entières condamnées à vivre en dehors de toute pratique religieuse.

C'est pour remédier, autant que possible, à cette cause d'immoralité, que la Société de Saint-Vincent-de-Paul a fondé l'*Œuvre de Saint-François-Régis*, qui a un double but : prévenir le mal dont on vient de parler, en se chargeant de remplir gratuitement,

en faveur des personnes indigentes, les formalités requises pour le contrat civil du mariage ; et le réparer, en offrant son concours pour la réhabilitation des unions illicites.

Il semble superflu d'ajouter que, pour tous ces mariages, les bans sont publiés et la cérémonie religieuse célébrée gratuitement, à l'église.

Cette œuvre, moralisatrice et chrétienne au premier chef, existe à Brest, depuis de longues années et y a fait beaucoup de bien. Il eût été intéressant d'en faire l'histoire depuis sa fondation ; mais, comme beaucoup d'autres œuvres qui réclament un dévouement aussi complet que désintéressé, l'Œuvre de Saint-François-Régis a subi une éclipse, on peut dire totale et a cessé de fonctionner, pendant quelques années.

Depuis le mois de Mars 1894, elle a repris son essor et, aujourd'hui, grâce au zèle admirable de ses deux secrétaires, elle semble plus vigoureuse que jamais. Je n'en veux d'autre preuve que les chiffres qui suivent. Dans le courant de 1896, l'Œuvre de Saint-François-Régis a fait régulariser 89 unions (71 pour Brest-ville, 18 pour Brest-Recouvrance) et légitimer 16 enfants. Pendant les deux années précédentes, 1894-1895, l'Œuvre avait fait contracter 73 mariages et légitimer 13 enfants, tant pour Brest que pour Recouvrance.

En outre, par les démarches de ses secrétaires, l'Œuvre a contribué à régulariser plusieurs unions illégitimes, en dehors de Brest, en obtenant des parents des intéressés leur consentement pour le mariage de leurs enfants ; ces démarches ont été faites et à diverses reprises, notamment pour Toulon, Boulogne-sur-Mer, Paris, etc.

Si l'Œuvre de Saint-François-Régis est si prospère et aide tant de familles à se rapprocher de Dieu et à se soumettre aux lois de l'Eglise, c'est, on doit le dire, grâce au dévouement sans mesure de M. Kerlidou et de son collaborateur de Recouvrance, M. Larreur.

Le bureau de l'Œuvre est situé, rue Duquesne (près du presbytère Saint-Louis), et est ouvert, les mardi et vendredi, de 5 heures à 6 heures du soir.

Le bureau a une succursale à Recouvrance, chez M. Larreur, rue Vauban, 3.

Nos Missionnaires. — On a bien voulu nous communiquer la lettre suivante, écrite à une de ses sœurs, religieuse dans le diocèse, par un de nos vénérables compatriotes, Mgr Jolivet, Evêque titulaire de Belline, Vicaire apostolique de Natal.

Maritzburg, Natal, 19 Février 1897.

MA CHÈRE SŒUR,

Me voici encore une fois chez moi, après une longue tournée pastorale, qui a duré deux mois. Cette fois, j'ai visité nos Missions de la Cafrerie, en dehors de la Colonie, mais cependant dans le

Vicariat de Natal. Ce pays est encore assez sauvage ; les chemins de fer y sont inconnus ; les autres chemins, quand il y en a, ne méritent pas le nom de routes ; on travaille cependant à les améliorer. Les rivières sont nombreuses et, comme les ponts ne se font remarquer que par leur absence, il est souvent difficile et même dangereux de traverser ces perfides cours d'eau, surtout en été, saison des pluies dans ce pays. Ma tournée s'est faite, en Décembre et en Janvier, c'est-à-dire en plein été, à l'époque des chaleurs et des pluies torrentielles. C'était un peu rude pour un vieillard de 71 ans ; mais d'un autre côté, quelles consolations de voir notre sainte Religion et la civilisation chrétienne prendre pied un peu partout dans ces régions sauvages ! Il y a dix ans, nous n'avions pas un seul indigène catholique, dans les limites actuelles du Vicariat de Natal ; aujourd'hui, nous les comptons par milliers, sans parler des Missions dans les centres plus considérables, où nous avons partout des églises, des couvents, des écoles pour les Blancs comme pour les Noirs.

J'avais promis aux bonnes Sœurs de Sainte-Croix, qui occupent trois postes importants dans la Cafrerie, de leur prêcher moi-même la retraite annuelle, au commencement de Janvier, quand les élèves sont en vacances : mais comment arriver jusqu'à elles ? Dès le commencement de mon voyage, j'ai été assailli par un orage épouvantable. J'allais d'abord visiter quelques Missions des Trappistes ; un Père Trappiste s'est constitué mon cocher, et je dois dire que le saint homme s'est bien acquitté de ses fonctions. Nous nous sommes mis en route, de bon matin ; le temps était beau ; mais voilà que, vers le soir, de gros nuages s'amoncèrent au-dessus de nos têtes : le tonnerre gronde, les éclairs sillonnent le ciel, la foudre, par moments, semble nous envelopper de toute part, et la pluie tombe à torrents. Quelle soirée ! C'était terrible et grandiose. Dans l'intervalle, entre deux éclairs, la nuit était noire, et nous laissait admirer une multitude de lucioles, qui promenaient dans l'air leurs petits flambeaux phosphorescents, tandis que des milliers de grenouilles, craignant peu la foudre, mais jubilantes sous la pluie, faisaient un vacarme tel, que je ne pouvais me faire entendre de mon compagnon, assis à côté de moi. Enfin, nous trouvons un gîte convenable pour la nuit, et c'est le matin seulement que nous avons appris que la foudre avait frappé un kraal (hutte), près de l'endroit où nous avions passé, et tué une pauvre femme qui l'habitait.

Je ne veux pas entrer dans le détail des fonctions religieuses pendant cette tournée : on sait assez ce que peut être une retraite prêchée à 40 religieuses, la Confirmation administrée dans toutes les Missions, une grand'messe pontificale dans la belle église des Trappistes à Lourdes, en Cafrerie. Qu'il me suffise de dire que tout cela a été bien édifiant, et pour moi bien consolant. Je me bornerai donc à raconter quelques incidents de mon voyage.

Avant d'arriver à Umtata, il nous fallait traverser une rivière, profonde et dangereuse. Ce n'était plus le Père Trappiste, mais un

Père Oblat qui remplissait près de moi la double fonction de grand Vicaire et de cocher ; beaucoup plus cocher que grand Vicaire. Nous voilà donc en face de la rivière ; comment la passer ? C'est une affaire compliquée, qui va se dérouler en trois actes, sur trois théâtres différents. Voici un endroit où la rivière, quoique rapide, n'offre pas de danger ; nous la traversons avec nos bagages, dans un petit bateau. Plus loin la rivière, large et profonde roule ses eaux avec un calme majestueux, on y fait passer nos deux chevaux à la nage. Dans un troisième endroit, la rivière est étroite, et par conséquent roule ses flots avec fureur. Là, suspendu au-dessus du torrent, se trouve un cable de fil de fer fortement assujéti aux deux extrémités ; on y suspend la voiture à une roulette en fer, on tire la corde, et le véhicule s'avance lentement au-dessus de l'abîme. Les chevaux reviennent à leur poste, les bagages sont remis en place, et après une interruption de deux heures, nous reprenons notre voyage. On n'est pas toujours aussi heureux. Plus tard, en traversant une de ces rivières, l'eau a envahi notre voiture, et j'ai eu le désagrément de voir tous mes effets mouillés, voire même ma mitre et mon Pontifical.

Cala est un bourg de la Cafrerie, situé à l'extrémité Sud-Ouest de mon Vicariat ; nous avons là une petite église, un couvent et des écoles. A Cala, ma tournée pastorale était terminée ; je n'avais plus de raison pour revenir sur mes pas et affronter de nouveau les désagréments et les dangers dont j'ai parlé. Non loin de Cala, j'ai pu prendre le chemin de fer qui, par un long détour, mais en moins de temps, m'a ramené à Maritzburg, tout en me permettant de visiter encore une fois mes anciennes Missions, aujourd'hui détachées de mon Vicariat, Kimberley, Bloemfontein et Prétoria. En allant de Kimberley à Bloemfontein, j'ai été attristé par un terrible accident. Un jeune homme d'environ trente ans est tombé mort subitement à mes pieds, pendant que le train marchait à toute vitesse. A Prétoria, j'ai pu prier sur la tombe de notre chère petite Sœur, première Supérieure de ce couvent. Quels souvenirs, en même temps douloureux et consolants ! Elle est morte, pendant la guerre entre les Anglais et les Boers, et repose dans un petit cimetière, au coin du jardin des Religieuses. Comme notre petite Céline était aimée et respectée à Prétoria ! La ville entière a assisté à son enterrement : les autorités civiles et militaires y étaient représentées et, au camp, le drapeau anglais était mis en berne, en signe de deuil public. En face de cette tombe, j'étais plus porté à me recommander aux prières de cette sainte Religieuse, qu'à prier pour le repos de son âme.

Je n'ai fait que passer par Johannesburg, où j'ai rencontré le R. P. Schoch, Préfet apostolique de Transvaal, qui m'a accompagné jusqu'à Natal, où il avait affaire. Mais avant de pénétrer dans ce *jardin de la Sud-Afrique*, il fallait nous purifier. La peste bovine, *Rinderpest*, comme on l'appelle ici, fait des ravages dans une grande partie de l'Afrique. Jusqu'ici Natal en a été préservé, grâce peut-être aux mesures préventives prises par les autorités. Arrivés

à la frontière, tous les voyageurs doivent subir une fumigation pour les désinfecter, si par hasard, ils portaient sur eux le germe de

« Ce mal qui répand la terreur,
« Mal que le Ciel en sa fureur
« Inventa pour punir les crimes de la terre...

Je me permettrai de mettre le R. P. Schoch sur la sellette, pour nous servir d'exemple et vous faire comprendre la manière dont on procède ici pour nous désinfecter. J'ai deux raisons pour choisir le R. P. Schoch pour modèle, plutôt que moi-même : d'abord, j'ai pu le contempler plus facilement ; on ne se voit pas soi-même quand on pose ; ensuite, le Préfet apostolique du Transvaal, avec son physique herculéen, présente une attitude infiniment supérieure à la mienne. On l'invite donc très poliment à monter sur une estrade, à l'extrémité d'une grande salle ; on le revêt d'un grand manteau de caoutchouc blanc, qui l'enveloppe de la tête aux pieds, et lui passe même sous les pieds ; on lui met autour du cou une grosse cravate blanche et on le prie de s'asseoir. Jamais pontife sur son trône n'a paru plus majestueux. Pendant que je l'admirais, j'ai remarqué que son manteau blanc se gonflait et prenait des proportions encore plus grandioses et des formes plus arrondies ; c'est que, invisiblement, on injectait sous le manteau le fluide désinfectant. Cela fait, on l'invite à sortir, on lui enlève sa cravate et son vêtement blanc, et on le reconduit dans la salle où sont disposés des lavabos avec essuie-mains, savon et brosse à ongles ; une inscription l'invite à faire bon usage de ce dernier article. Enfin, on le conduit à l'autre extrémité de la salle, où un jeune « décrocher », trempant sa brosse dans un certain liquide, lui lave les bottes, et tout est fini. Les bœufs et les vaches de Natal n'ont désormais rien à craindre de notre contact.

Chemin faisant, j'ai visité nos Missions du Nord de Natal, Newcastle, Ladysmith, où nos Religieuses Augustines viennent de prendre possession de leur couvent, encore inachevé, enfin Estcourt et Maritzburg, où, pour le moment, je me trouve *at home*.

Adieu, bien chère sœur, prie pour ton frère

† CHARLES JOLIVET, O. M. I.

La loi des Fabriques. — La plupart des trésoriers de Fabriques ont reçu, il y a quelques jours, notification d'un arrêté du Conseil de Préfecture, les condamnant à une amende pour retard dans la production des comptes de gestion.

Sans vouloir tracer à personne sa ligne de conduite, nous croyons utile de donner, à titre de simples renseignements, les indications suivantes :

1° La condamnation prononcée, comme dans le cas présent, à titre provisoire, n'entraîne aucune poursuite immédiate ; elle ne devient exécutoire qu'après un arrêté définitif, rendu par la même juridiction.

2° Par suite, ceux qui déposeraient leurs comptes, dans le délai marqué — deux mois à partir de la notification de la première contrainte — échappent à toute condamnation. Ceux qui persisteraient dans la résistance peuvent adresser leur protestation en ce sens au Conseil de Préfecture (1). Si celui-ci maintient l'amende dans un arrêté *définitif*, on peut se pourvoir devant la Cour des comptes, mais pas auparavant; en effet, cette Cour, à diverses reprises, a déclaré irrecevable tout recours contre un arrêté simplement *provisoire*.

Telle est la situation, à ce jour. Nous attendons les événements pour fournir, au besoin, les indications utiles pour les démarches à faire ultérieurement, selon la décision prise par les intéressés.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Dans les sphères ecclésiastiques, on assure que les négociations relatives à la création des cardinaux français sont terminées. A moins de difficultés imprévues, les cardinaux nommés pour la France seront les archevêques de Rennes, de Rouen et de Lyon. Quant au cardinal de Curie, il paraît douteux qu'il soit nommé au prochain Consistoire, qui aura lieu vraisemblablement fin avril.

— On annonce que les évêques catholiques d'Angleterre ont soumis au Souverain Pontife le projet d'une lettre collective qu'ils ont l'intention de publier en réponse à celle des archevêques de Cantorbéry et d'York sur les ordinations anglicanes.

— Un pèlerinage américain des Etats-Unis, débarqué à Naples, est arrivé, le 24 Mars, à Rome. Il a été organisé et est conduit par M. et Mme Stroop. Ce n'est pas le premier pèlerinage que les époux Stroop conduisent à Rome. Convertis au catholicisme depuis quatre ans, ils désirent faire connaître à leurs compatriotes le Pape, pour lequel ils ont un dévouement illimité.

Les pèlerins ont été admis, le 25, à la messe du Saint-Père, et après la messe au baisement de la main.

En quittant Rome, les pèlerins visiteront Assise et Lorette.

(*La Croix.*)

PARIS. — Le lundi 8 Mars, a eu lieu, à l'Archevêché de Paris, sous la présidence de Son Em. le Cardinal Richard, l'ouverture du procès d'information de l'Ordinaire, en la Cause des serviteurs de Dieu, Henri Planchat, prêtre de la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul, aumônier du patronage Sainte-Anne; Sta-

(1) Une formule de protestation a été donnée par la *Revue administrative du culte catholique*, de Lille, et reproduite par divers journaux qui sont aux mains de tous. N. R.

nistas Radigue, de la Congrégation des Sacrés-Cœurs, prieur de la Maison de Picpus; Polycarpe Tuffier, procureur de la même Maison; Marcellin Rouchouze, secrétaire et conseiller du Supérieur général de la Congrégation des Sacrés-Cœurs (de Picpus); Fréal Tardieu, également conseiller du Supérieur général de la même Congrégation, et Paul Seigneret, élève du Séminaire Saint-Sulpice, clerc du diocèse d'Angers, fusillés rue Haxo, le 26 Mai 1871, en haine de la Religion.

Les communautés religieuses, le clergé, les hommes d'œuvres et tous les fidèles apprendront avec bonheur l'ouverture de ce nouveau procès de béatification des victimes de la Commune de Paris.

La réunion, en une seule cause, de ces représentants de trois Congrégations dont le centre est à Paris et qui personnifient les diverses formes du ministère apostolique, servira, nous l'espérons, à hâter l'heureuse issue du procès.

Quel modèle pour les hommes d'œuvres, que ce prêtre du peuple, l'abbé Planchat, aumônier de patronage, mort sur le théâtre même de son apostolat! Quel exemple pour les Congrégations religieuses traquées aujourd'hui par la franc-maçonnerie, que ces quatre religieux de Picpus, tous quatre membres du Conseil de leur Congrégation, versant ensemble leur sang pour la foi! Quel protecteur, enfin, donné à la jeunesse cléricale, que cet angélique Paul Seigneret, allant à la mort comme il serait monté à l'autel!

Nous demandons à tous les fidèles d'unir leurs prières pour hâter la glorification, en la personne de ces victimes de la Commune, du Dieu qui est admirable dans ses saints.

Toutes les personnes qui ont connu les Serviteurs de Dieu ou qui possèdent des documents concernant leur cause sont priées de se mettre en rapport avec les postulants: le R. P. Alazard, 33, rue de Picpus; M. l'abbé Maignen, 3, rue de Dantzig, Paris.

Les Congrégations religieuses et le fisc. — Nous avons reproduit, dans notre dernier numéro, la note communiquée par le *Bulletin des Congrégations*. A la suite de la réunion dont il est parlé, le T. R. P. Le Doré, Supérieur général des Eudistes, a publié la déclaration suivante:

« Vingt-sept Congrégations d'hommes, autorisées ou non autorisées, se sont réunies à Paris, le 16 de ce mois. A l'unanimité, les délégués présents ont attesté que leurs Sociétés sont plus que jamais résolues à garder l'attitude passive adoptée dès le début par rapport à la loi injuste, impie et ruineuse d'abonnement. Cette détermination est, du reste, celle de l'immense majorité des Congrégations d'hommes et de femmes.

« De plus, les membres de la réunion ont déclaré qu'au cas où, contrairement à tous les droits, le fisc ferait vendre les propriétés des congrégations, celles-ci ne se borneront pas à protester contre l'iniquité du vol; il faudra recourir à la force et à la violence pour expulser les religieux et les religieuses de leurs immeubles, quand on tentera d'y introduire de prétendus acquéreurs.

« Comme les Congrégations ne se sont décidées à prendre l'attitude passive que par devoir de conscience et dans le but de défendre les droits et les libertés de l'Eglise, elles demandent à Dieu la force de supporter avec courage, et jusqu'au bout, toutes les mesures de persécution qui pourront être la conséquence de leur généreuse résolution.

« Quant à la taxe de 4 0/0 sur un revenu qui n'existe pas, les Congrégations représentées adhèrent aux résolutions prises dans l'assemblée des jurisconsultes du 12 Mars dernier. Aucune ligne de conduite n'est donc indiquée d'une manière absolue et générale ; toutefois, il sera nécessaire que les Congrégations dépouillées d'une partie de leurs ressources cessent de payer cet impôt, tout aussi odieux que celui d'abonnement.

« Enfin, les Congrégations tiennent à affirmer que, si elles ne peuvent se plier devant les lois d'exception tyranniques, qui portent atteinte aux droits et à la liberté de l'Eglise, et dont on voudrait faire la cause prochaine de leur mort, elles ne réclament aucun privilège par rapport aux impôts ; malgré les droits qui découlent de la nature de leurs Sociétés, de leurs biens et de leurs œuvres, elles consentent, dans l'état actuel des choses, à subir le sort commun et à prendre leur part proportionnelle des charges publiques.

« Au nom des Congrégations réunies à Paris, le 16 Mars 1897.

« ANGE LE DORÉ,

« Supérieur des Eudistes, président de la réunion. »

Il est vraiment beau et consolant de voir cette courageuse résistance des Congrégations à la persécution fiscale, qui redouble d'intensité.

En effet, à la suite du débat sur cette question soulevé à nouveau devant le Sénat par M. Lucien Brun, au nom de la justice, et à l'appui des menaces proférées à la tribune contre les Congrégations par M. le Ministre des Finances, les journaux officiels ont publié la note qui suit :

« LE DROIT D'ACCROISSEMENT

« C'est le 31 Mars prochain qu'expire le délai de trois mois, accordé par la loi aux Congrégations religieuses pour payer le montant du droit d'accroissement qu'elles doivent pour l'année 1896. On sait, en effet, que ce droit s'acquitte dans le premier trimestre de l'année suivant celle pour laquelle il est dû.

« Les Congrégations paraissent résolues à persister dans leur résistance à la loi et à ne pas payer l'impôt. A la date d'aujourd'hui, le Trésor n'a encaissé que 20,000 francs sur le million et demi dû pour 1896. En 1896, les Congrégations n'ont payé que 254,000 francs sur le million et demi dû pour 1895. On voit donc que les reliquats dus s'accumulent et finiront par former des sommes considérables. Rien que pour les deux années 1895 et 1896, il reste dû 2,726,000 francs. Il convient de rappeler qu'il y a aussi

un reliquat considérable dû pour la période décennale de 1884 à 1894.

« Le Trésor est donc obligé de continuer les poursuites qu'il a engagées depuis le début de 1896 contre les Congrégations qui se refusent à acquitter l'impôt. »

Cependant, on ne saurait trop le redire, les Congrégations ne demandent aucun privilège, mais seulement l'application du droit commun et l'égalité devant l'impôt.

La main de Dieu. — La *Bourgogne* a publié quelques détails impressionnants sur une fête sacrilège que les libres-penseurs de Vinneuf, dans l'Yonne, ont organisée récemment, et sur les incidents qui l'ont troublée.

Ces anticléricaux de village avaient jugé spirituel de célébrer une Saint-Vincent laïque (1) en exécutant sur la place du bourg, avec une bouteille de vin blanc, la parodie de la bénédiction d'un pain.

Le soir, un bal devait terminer la fête : au moment où l'on commençait, l'un des libres-penseurs meurt subitement. Les autres n'avaient plus beaucoup le cœur à la danse : ils ne voulurent pas montrer leur frayeur. Mais quelque temps après, un second tombe par la fenêtre et se brise le crâne. On désespère de le sauver. Enfin, un instant plus tard, le fils d'un des fêtés s'est cassé le poignet...

Ces divers accidents ont produit dans le village une émotion profonde : on le conçoit.

Ajoutons que les libres-penseurs qui se proposaient de donner un épilogue à leur fête, en troublant une cérémonie religieuse qui devait avoir lieu le lendemain, se sont tenus cois.

Dans certains milieux comme dans certains journaux, il est d'usage de ricaner quand on parle de choses semblables. « Pur hasard, simples accidents ! » dit-on... Cependant que de faits se passent journellement où tout homme de bonne foi est obligé de reconnaître « la main de Dieu ! »

Le droit des pauvres. — Une très intéressante décision vient d'être rendue par le Conseil d'Etat, au point de vue de la perception du droit des pauvres.

On sait que la loi du 3 Août 1875, a stipulé que, en ce qui concerne les concerts non quotidiens donnés par des artistes ou des associations d'artistes, le droit à percevoir sur la recette brute ne pourra pas excéder 5 %.

Mais, dans certaines circonstances, l'Administration a émis la prétention de ne faire profiter de cette disposition que les artistes de profession, à l'exclusion des artistes amateurs.

C'est ainsi que, à l'occasion d'un concert donné par une réunion

(1) On sait que saint Vincent (22 Janvier) est le patron des vignerons. N. R.

de jeunes gens, dans une petite commune du Lot-et-Garonne, elle a refusé aux intéressés le bénéfice de la loi.

Ceux-ci se sont pourvus devant le Conseil d'Etat, et leur pourvoi a été accueilli. La décision de la haute assemblée déclare, en effet, contrairement aux prétentions de l'Administration, que la loi n'a établi aucune distinction entre les artistes de profession et les artistes amateurs.

Cette décision est importante pour nos Oeuvres catholiques, dont l'une des principales ressources est souvent le théâtre chrétien.

Eaux-Bonnes. — AVIS AU CLERGÉ. — La nouvelle Société qui vient d'affirmer pour 50 ans les établissements thermaux d'Eaux-Bonnes, désirant être utile au clergé, nous prie d'annoncer qu'elle accordera, désormais, à MM. les Ecclésiastiques la *gratuité* de la boisson et du gargarisme et la *demi-gratuité* des autres formes du traitement thermal, tels que bains, douches, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Nouvelles publications de Victor RETAUX, Éditeur, 85, rue Bonaparte, Paris. — Librairie J. SALAUN, Quimper.

CAUSERIES DU DIMANCHE, PREMIÈRE SÉRIE : *Franc-Maçonnerie, Occultisme, Polémique avec le « Diable au XIX^e siècle »*, par GEORGES BOIS. — Un volume in-12, de xx-331 pages, 3 fr. 50.

Les *Causeries du Dimanche*, publiées par M. G. Bois, dans la *Vérité*, de 1893 à 1896, ont touché un très grand nombre de questions et, entre autres, les actualités courantes sur l'occultisme et la franc-maçonnerie, sur lesquelles l'auteur put apporter souvent des informations curieuses et peu connues.

Au nombre des actualités qui se sont rencontrées sur ce terrain, se trouvait la question du *Diable au dix-neuvième siècle*. M. Bois avait, dès l'origine, démasqué cette mystification. Une partie de sa longue polémique dans la *Vérité* est comprise dans les *Causeries*. Un dossier de pièces justificatives citées à la fin du volume permet au lecteur de se former une opinion personnelle entièrement indépendante, les différents témoignages en sens contraire étant également rapportés.

LES VOIX DE LOURDES, par M. l'abbé DUNAC, auteur de *l'Heure du matin*. — Un volume in-18 Jésus, 3 fr.

Le flot des livres écrits sur le grand événement de Lourdes va chaque jour se grossissant. Le livre : *les Voix de Lourdes*, succédant à tant d'autres, ne lassera pas, nous en sommes sûrs, la curiosité religieuse des âmes croyantes. Il est composé des *paroles* de la très Sainte Vierge durant les apparitions. L'auteur y a ajouté ce qui l'a ému en la méditation des paroles célestes, et il a su en tirer d'utiles enseignements pratiques. Cette publication nouvelle pourra servir de lecture durant le Mois de Marie, et nous sommes persuadés qu'elle sera écoutée avec intérêt et édification.

Contre les digestions difficiles, pesanteurs d'estomac, les médecins conseillent la *poudre* ou les *pastilles de charbon du Dr Bell* : approuvées par l'Académie de médecine de Paris.

Le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

Poudre, le flacon 2 fr. — Pastilles, la boîte, 1 fr. 50 ; toutes pharmacies.

Le vin de Quinium Labarraque, fébrifuge tonique et digestif, est un réparateur des forces puissant, qui est administré avec le plus grand succès dans les convalescences des fièvres typhoïdes, fluxions de poitrine, suites de couches, etc.

« Le Quinium Labarraque est infiniment plus riche que les extraits ordinaires de quinquina, et les préparations qu'on en obtient sont beaucoup plus actives et plus uniformes dans leur action, le Quinium Labarraque étant un produit dosé chimiquement. »

(Extrait du traité de pharmacie pratique qui porte le titre d'*Office de Dorevaull.*)

Nota. — En raison de sa richesse en principes actifs, et de la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

ORNEMENTS — ORFÈVRE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, **PÊCHE FRÈRES** 45, rue Kéréon,
QUIMPER QUIMPER.

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.

NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION

ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL

DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.

A JEANNE D'ARC

FLEURS ARTIFICIELLES PLANTES STÉRILISÉES

POUR ÉGLISES ET APPARTEMENTS

144, rue du BAC, Paris, au fond de la Cour.

Envoi franco catalogues illustrés.

Les commandes au-dessus de 25 francs sont expédiées franco de port pour la France continentale.

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêté par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

« Emploi très agréable. — Parfum exquis. »

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

VIN DE MESSE GARANTI PUR **GROS-POMMIER FILS**

Propriétaire à AIGUES-MORTES (Gard). VI DE TABLE depuis 60 fr. la pièce. Echelle et Prix sur demande. — REPRESENTANTS ayant références religieuses sont acceptés.

ORGUES d'ALEXANDRE, Père & Fils

SI. RUE LAFAYETTE, PARIS

ORGUES HARMONIUMS POUR ÉGLISES, ÉCOLES, SALONS.

Orgues à mains doublées (modèles nouveaux).

ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr. — **Trois ans de crédit.**

Envoi franco, sur demande, du Catalogue illustré.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M^{me} V^{ve} LE JAMTEL**,

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

Secours à toutes les Paroisses et Communautés.

Ecrire à M. l'abbé SÉVÉNIER, 8, rue Pierre-Corneille, Lyon.

**Suprême
Pernot**

le meilleur des desserts fins.

BON-PRIME

OFFERT aux Abonnés et Lecteurs
de la "SEMAINE RELIGIEUSE"

PORTRAITS grandeur Nature en Couleurs

Une société d'anciens élèves, artistes peintres des Beaux-Arts, vient de se former avec de gros capitaux avancés par un généreux commanditaire, et a résolu d'offrir, dans le but de se créer une clientèle, un **PORTRAIT grandeur nature** (40 x 30), semblable à ceux que tout le monde a pu admirer à l'Exposition aquarelliste de Paris; ce Portrait, d'une valeur artistique incomparable, donne toutes les couleurs de la vie; il est entièrement fait à l'aquarelle et au pastel en couleur, est inaltérable et la ressemblance est garantie; il sera offert **GRATUITEMENT** aux 5,000 premiers souscripteurs porteur de ce **BON-PRIME**. Chaque portrait est livré signé du directeur, artiste diplômé ayant obtenu une médaille d'argent, à Paris, 1892. — Après ce chiffre de 5,000 souscripteurs, son prix sera fixé à 90 fr. — Envoyez ce bon avec une photographie, qui est rendue intacte avec le grand portrait en couleur, dans les trente jours de la réception, mettre au dos, le nom, l'adresse, la gare la plus rapprochée, ainsi que la couleur du teint, des yeux, des cheveux, du costume, et l'adresser avec un mandat de 4 fr. 95 (pour les frais divers, le port et l'emballage très soigné franco à domicile) au Directeur de la Société des **Portraitistes aquarellistes**.

Louis RANCOULE, 106, Rue Richelieu, Paris.

L'Administrateur-Gérant : **AR. DE KERANGAL.**

Quimper, typographie de **KERANGAL**, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. I. La Semaine-Sainte ; Liturgie ; Le reposoir du Jeudi-Saint.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Le devoir pascal ; Les Bretons de Paris ; Quimperlé ; Nécrologie ; Quimper ; Un nouvel académicien.

III. Nouvelles du monde



catholique : Lettre de S. S. Léon XIII ; Nouveaux Cardinaux français ; Laïcisation ; Les premières impressions chrétiennes ; Protection du Sacré-Cœur.

IV. Les Enfants-Nantais (à suivre).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 11 Avril. — Dimanche des Rameaux. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du jour, sans mémoires.

Lundi, 12. — Lundi-Saint. Office du jour. Violet.

Mardi, 13. — Mardi-Saint. Office du jour. Violet.

Mercredi, 14. — Mercredi-Saint.

Office du jour. Violet.

Jeudi, 15. — JEUDI-SAINT : Institution de la Très Sainte Eucharistie. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Vendredi, 16. — VENDREDI-SAINT : Mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double de 1^{re} classe. Noir.

Samedi, 17. — SAMEDI-SAINT. — Double de 1^{re} classe. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon... du 10 au 12 Avril.

Hôpital de Quimper..... du 13 au 14 Avril.

(Nulle exposition, les 15, 16, 17 Avril.)

La Semaine-Sainte.

Elle est appelée, dans la Liturgie, la grande Semaine, et elle est vraiment incomparable, nous conduisant depuis l'entrée triomphale de Notre-Seigneur à Jérusalem, jusqu'à sa mort sur la croix.

Et ce n'est pas seulement aux âmes pieuses et contemplatives que l'Eglise s'adresse, lorsqu'elle nous invite à méditer les mystères de la Passion du Sauveur, mais à tous les chrétiens ; car tous nous avons été rachetés par son sang.

Il y a donc pour tous les chrétiens un devoir de justice et de reconnaissance de s'arracher, pendant ces saints jours, aux vulgarités de la vie ordinaire, pour se mettre à la suite de Jésus et ne rien perdre, s'il est possible, du spectacle qui va se renouveler sous nos yeux. Spectacle vrai, souffrances réelles, souffrances divines, source inépuisable d'émotions, de larmes, de bénédictions et de sanctification.

Préparons-nous donc à ces fortes impressions, trop souvent méconnues ou dénaturées par la piété superficielle de notre temps. Si nous comprenons les enseignements des scènes qui vont se dérouler à nos regards, les liens que nous avons avec le péché se rompent d'eux-mêmes.....

Dimanche, c'est comme le premier acte du drame de la Passion. « Sortez, filles de Sion, voici que votre roi vient à vous, plein de douceur..... »

Entendez-vous ces acclamations ? Ce sont les enfants des Hébreux, qui chantent Hosanna au Fils de David ; mais il y a aussi la foule qui est venue pour la fête et qui, ayant appris que Jésus arrivait à Jérusalem par la descente des Oliviers, prit des branches de palmier et s'en alla au devant de lui en criant : « Hosanna, béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, le roi d'Israël ! » Il y a les disciples qui étendent leurs vêtements dans le chemin ; mais il y a aussi les Pharisiens, qui s'indignent de ce triomphe pacifique et qui cherchent à faire taire la foule et les enfants.

Et, contemplant du haut de la colline, la ville de Jérusalem, Jésus pleura sur elle en disant : « Ah ! si du moins, en ce jour qui t'est encore accordé, tu savais ce qui peut te donner la paix ! Mais tout cela est maintenant caché à tes yeux ! »

L'Eglise ne cherche pas à exciter une sensibilité stérile ; elle veut mettre d'abord au cœur de ses enfants une terreur salutaire. S'ils sont effrayés en pensant au châtiment de la nation juive, ils ne voudront pas se rendre coupables de la même ingratitude ni méconnaître, eux aussi, « le temps de la visite », en restant sourds à l'appel miséricordieux du Sauveur.....

Le Jeudi-Saint rappelle l'institution de la Sainte Eucharistie, la preuve suprême de l'amour de Jésus pour nous ; puis, ce sera le

jardin des Oliviers, l'agonie dans la grotte de Gethsémani, la trahison de Judas, la fuite des disciples, le triple reniement de Pierre, les tribunaux d'Anne, de Caïphe, d'Hérode et de Pilate.

Vendredi, c'est la voie douloureuse, le Calvaire, le crucifiement, les sept paroles divines, la mort sur la croix. Il y a surtout une heure, dans cette journée mémorable, qui doit nous faire tomber à genoux. C'est l'heure du *Consummatus est*, la troisième après midi : Notre-Seigneur, après avoir accompli toutes les prophéties et laissé tomber de ses lèvres les dernières paroles de pardon, s'écria : « Tout est consommé ! » C'est le moment des sérieuses réflexions ; car parmi les spectateurs et même parmi les acteurs de ce grand drame, nous avons notre place et notre rôle. Qui avons-nous été dans la Passion ? Qui voulons-nous être ? C'est là ce que chacun aura à se demander, en méditant cette parole de Massillon : « Il meurt, votre libérateur ; il meurt à votre place ; il meurt dans le temps, afin que vous ne mouriez pas dans l'éternité ; il meurt parce qu'il vous aime ; il meurt parce que vous ne l'aimez pas ! »

Puis, tandis que de fidèles mains emportent le corps sacré de Jésus, le déposent dans un sépulcre neuf et ferment l'entrée d'une pierre, empruntons la prière de l'abbé Perreye et disons à Notre-Seigneur : « Je vous adore, dans le silence de cette nuit étonnante où l'auteur de toute vie parut enchaîné dans les liens de la mort. Les Pharisiens, troublés par le souvenir de vos oracles, ont fait sceller la pierre ; des gardes veillent, vos disciples sont dispersés, tout se tait aux alentours ; il semble que la mort ait gagné la victoire..... Parlez cependant, ô Maître, et dites-moi ce que je dois apprendre dans ce dernier acte de votre Passion. »

Le divin Crucifié parlera alors à nos âmes. Son sépulcre nous dira les mystères de l'éternelle vie, l'estime que nous devons avoir pour la vie cachée, humiliée, séparée du monde. Il nous initiera aux secrets de la résurrection spirituelle, qui doit être le fruit de sa mort et que nous pouvons encore accomplir en nous, dans cette journée du Samedi-Saint.

Près, du tombeau de notre bien-aimé Sauveur passons, comme le dit Bossuet, à une vie sainte et renouvelée ; passons à la foi généreuse, à l'amour fort comme la mort. Collons nos lèvres et notre cœur sur la pierre sacrée du sépulcre et, dès l'aube de la Résurrection pascale, laissons notre âme ressuscitée chanter dans son allégresse : *Alleluia !..... Alleluia !.....*

Liturgie. — LE REPOSOIR DU JEUDI-SAINT. — Nous croyons utile de résumer sur ce point les règles de la Liturgie.

Le reposoir du Jeudi-Saint ne doit pas rappeler le sépulcre ou tombeau de Notre-Seigneur, mais l'institution de la sainte Eucharistie. Une décision donnée par la S. C. des Rites, le 14 Mai 1887, le répète expressément. D'après le texte de cette décision :

1. L'autel du Jeudi-Saint, où le Saint-Sacrement est conservé dans un tabernacle, ne représente pas le tombeau de Notre-Seigneur, mais rappelle l'institution de la sainte Eucharistie.

2. Quand, dans des décisions antérieures, cet autel a été désigné sous le nom de sépulcre ou de tombeau, la S. C. des Rites n'a pas entendu lui donner cette signification, mais elle n'a fait que se servir des termes vulgairement reçus.

3. Il n'est pas permis de donner à ce reposoir un aspect funèbre et d'y placer une croix ornée d'un linceul, une image du Christ mort, les statues de la Sainte-Vierge, de saint Jean, de sainte Madeleine ou des gardiens du tombeau ; les tentures noires ou sombres sont pareillement interdites.

4. Les fleurs et arbustes qui servent à l'ornementation ne doivent pas être disposés en forme de bosquet, et l'autel ne doit pas être placé comme dans un jardin, *ac si esset in viridario*.

Qu'on veuille bien remarquer que cette dernière prescription ne comporte pas l'exclusion des vases et des arbustes. Elle ne regarde que la disposition de ces vases et de ces arbustes, afin qu'ils ne ressemblent pas au jardin des Oliviers, qui rappelle une scène de la Passion.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — SEMAINE SAINTE. —
Dimanche des Rameaux : La première messe est à 5 heures 1/2 ; la dernière messe basse à 8 heures 1/2 ; la bénédiction des Rameaux, à 9 heures 1/2 — A l'issue des Vêpres, qui se chantent à 2 h. 1/2, instruction et Bénédiction. — Le soir, à 8 heures, Passion en breton.

Lundi, Mardi et Mercredi : à 7 heures 3/4 du soir, instruction pour les hommes seuls.

Mercredi, Jeudi et Vendredi : à 4 heures du soir, office des Ténèbres.

Jeudi : à 7 heures 1/2 du matin, messe de communion, au grand chœur ; à 9 heures, grand'messe et office par Monseigneur. — A 2 heures 1/2, Lavement des pieds. — Quête pour les Lieux Saints, toute la journée et pendant l'office du vendredi.

N. B. — On prie les fidèles de vouloir bien contribuer à l'ornementation du reposoir du Jeudi-Saint, par des offrandes de fleurs et de bougies. On compte sur les membres de l'Adoration Réparatrice, pour entourer le Très Saint-Sacrement, toute la journée.

L'office du Vendredi commence à 9 heures 1/2. — A 3 heures, exercice du Chemin de la Croix. — Le soir, à 8 heures, sermon de la Passion et bénédiction de la Vraie Croix. — La nef sera réservée aux hommes, jusqu'à 8 heures.

Samedi-Saint : l'office commence à 8 heures 1/2.

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche des Rameaux* : La grand'messe à 10 heures, comme les dimanches ordinaires, précédée de la bénédiction des Rameaux et de la procession. — Le soir, à 7 h. 1/2, sermon et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, Mardi et Mercredi : Sermon français à la même heure.

Jeudi, Vendredi et Samedi : L'office du jour, à 8 h. 1/2.

Vendredi matin : A 5 h. 1/2, sermon de la Passion, en breton. — A 3 heures, exercice du Chemin de la Croix. — Le soir, à 7 h. 1/2, sermon de la Passion, en français.

— CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi 12 Avril* : Réunion des Mères chrétiennes. A 7 h. 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Le devoir pascal. — L'heure est venue pour les fidèles de songer à l'accomplissement du devoir pascal, le plus essentiel incontestablement de la Religion.

En ces jours, Notre-Seigneur Jésus-Christ passe, pour ainsi dire en revue, à sa Table, ceux qui lui appartiennent ; et c'est alors aussi qu'il compte ses déserteurs. Car tous hélas ! ne répondent pas à l'appel du divin Maître.

Ceux qui vivent ainsi, éloignés de Dieu, ne sont pas tous des impies. Il y en a même peu au sein de nos populations, qui aient, de parti pris et par perversité, rompu avec la Religion. Beaucoup sont honnêtes, probes ; ils ont même un attachement à la foi catholique, ils confient volontiers leurs enfants au prêtre, au Frère des écoles et à la religieuse, ils voient avec bonheur leurs femmes et leurs filles accomplir tous leurs devoirs religieux. Pourquoi alors ne vivent-ils pas en vrais catholiques ? Pourquoi ne vont-ils à la messe qu'aux grandes fêtes, et non pas chaque dimanche ? Pourquoi enfin ne font-ils pas leurs Pâques, alors qu'ils savent, sans pouvoir en douter, qu'il ne s'agit pas ici d'une pratique de dévotion facultative, comme il en a beaucoup dans la vie chrétienne, mais qu'il s'agit de l'acte vraiment fondamental de la Religion ?

Pour quelques uns c'est oubli, indifférence, respect humain ; plusieurs attendent simplement une exhortation, une bonne parole qui leur rappelle leur devoir : *Fides ex auditu*. Or, des exercices préparatoires sous différentes formes, des retraites pascales, vont avoir lieu dans les paroisses : il est de la dernière importance qu'elles soient suivies assidûment. Nous demandons aux chrétiens zélés, aux femmes chrétiennes, de recruter des auditeurs pour ces instructions spéciales ; nous en recommandons le succès aux prières de tous les pieux fidèles et des communautés religieuses.

Les Bretons de Paris. — Nous demandons également à nos lecteurs un souvenir devant Dieu pour nos compatriotes, disséminés loin de la Bretagne, et pour ceux qui les évangélisent avec tant de zèle.

Outre les colonies connues d'Angers-Trélazé, Le Havre, les Bretons sont nombreux à Paris et dans les environs, — bien malheureux à tous les points de vue, comme nous avons eu souvent occasion de le dire. Depuis plusieurs années, les RR. Pères Jésuites s'occupent très activement de ces déshérités, se transportant successivement dans les différents centres où ils sont groupés. On lira certainement avec intérêt les extraits suivants d'une lettre,

écrite par un de nos compatriotes, le R. P. Rivalain, un apôtre infatigable des Bretons de Paris (1).

Elle est datée du 30 Mars 1897.

..... « Mes retraites préparatoires aux Pâques sont déjà commencées, depuis la semaine dernière. En effet, M. l'Aumônier du Cercle militaire de Saint-Pierre-du-Gros-Caillou m'avait prié de donner un triduum aux soldats *bretonnants* des quartiers de l'Ecole militaire et de Dupleix et des casernes des rues Bellechasse et de Babylone. Une quarantaine seulement de nos chers compatriotes (la plupart du Bas-Léon) ont répondu à son appel.

Demain, je vais commencer une petite retraite pour nos Bretons de Notre-Dame-de-la-Gare, de Sainte-Anne-de-la-Maison-Blanche, de Saint-Marcel et d'Ivry (*extra muros*). La semaine prochaine, ce sera le tour de mes pauvres paroissiens de Clichy, des Batignolles, de Levallois et de Saint-Ouen; puis, celui des Bretons de Vaugirard, de Grenelle, de Plaisance et d'Issy (*extra muros*). Pendant la semaine de Pâques, je m'occuperai des Bretons de Saint-Ambroise, de Sainte-Marguerite et de Saint-Antoine; ce sont presque tous des Léonards de Roscoff, de Saint-Pol et des paroisses voisines. C'est la plus consolante de mes retraites. Elle sera prêchée, cette année, par le R. P. Monjaret, de la résidence de Versailles, un ancien missionnaire de Saint-Joseph, de Quimper.

La semaine après la Quasimodo, j'irai, à mon tour, prêcher celle des Bretons de Versailles.

J'aurai encore à préparer à leurs Pâques une centaine de nos compatriotes (ils sont tous des environs de Quimper, c'est-à-dire de Kerfeunteun, d'Ergué-Armel, d'Ergué-Gabéric, de Penhars, de Pluguffan, de Briec et de Landrévarzec), qui sont dans les carrières de Saint-Chéron, doyenné de Dourdan, diocèse de Versailles. Puis, j'irai terminer mes tournées pascals à Ourscamp, près Noyon, diocèse de Beauvais, où se trouve une belle et bonne colonie d'environ 300 de nos compatriotes, presque tous du diocèse de Saint-Brieuc.

Je recommande tous ces humbles ministères à vos saints sacrifices, en union desquels je suis, etc.

A. RIVALAIN, S. J.

QUIMPERLÉ. — La retraite pascalle, à la paroisse Sainte-Croix, est prêchée par le R. P. Daniel, des Missionnaires de l'Immaculée-Conception, de Rennes.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières M. Pellan, chapelain de Sainte-Anne du Portzic, décédé dans la 53^e année de son âge.

Né à Guilers, le 21 Décembre 1844, M. Yves Pellan fut ordonné prêtre, le 10 Août 1869. Successivement vicaire au Cloître-Plourin,

(1) L'adresse du R. P. Rivalain est : 26, rue Lhomond, Paris.

à Plouigneau, puis aumônier des Pupilles de la Marine à Brest, il était, depuis le 28 Juin 1893, chapelain de Sainte-Anne du Portzic, où il est mort le 1^{er} Avril, laissant le souvenir d'un prêtre pieux, aimé de tous.

R. I. P.

QUIMPER. — Retraite d'hommes, du 27 Mars au 3 Avril 1897. — 28 Paroisses; 68 Retraitants. — Ile de Sein, 14; Quimper, 7; Ploaré, 6; Goulien, 5; Briec, 4; Tourc'h, 4; Ergué-Armel, 3; Plonévez-Portzay, 3; Gouesnac'h, 2; Pleyben, 2; Benzec-Cap-Sizun, 1; Cast, 1; Châteaulin, 1; Clédén, 1; Coray, 1; Dinéault, 1; Douarnenez, 1; Esquibien, 1; Kernével, 1; Landrévarzec, 1; Penhars, 1; Plobannalec, 1; Plogonnec, 1; Plomelin, 1; Plomodiern, 1; Plouhinec, 1; Saint-Evarzec, 1; Scaër, 1.

Un nouvel académicien. — Dans sa séance du 1^{er} Avril, l'Académie Française a nommé au fauteuil vacant par la mort de M. Jules Simon M. le comte Albert de Mun. Aucun choix ne pouvait être plus heureux : par la dignité de sa vie, sa distinction personnelle et son admirable talent, M. de Mun sera l'honneur de l'illustre assemblée qui vient de lui ouvrir ses portes.

Nous présentons au grand orateur catholique, notre sympathique député, nos félicitations les plus sincères et les plus cordiales.

L. R.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Lettre de S. S. Léon XIII. — Le Souverain Pontife vient d'adresser à Mgr Mathieu, Archevêque de Toulouse, une lettre très importante, invitant une fois de plus les catholiques à la concorde. Puisse cet auguste appel être entendu, et l'union se faire enfin, devant le péril commun !

La lettre est écrite entièrement en français.

A Notre Vénérable Frère François-Désiré Mathieu, Archevêque de Toulouse,

LEO PP. XIII

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons reçu votre Lettre pastorale pour le Carême de l'année courante, et Nous vous félicitons des leçons si justes, si modérées, si affectueuses, si bien adaptées aux circonstances présentes, que vous y donnez à vos diocésains, particulièrement dans le paragraphe *huitième*, relatif aux recommandations et aux enseignements émanés de Notre autorité suprême.

Vous l'avez compris et vous le faites bien entendre dans votre Lettre, Nous n'avons jamais voulu rien ajouter ni aux appréciations des grands docteurs sur la valeur des diverses formes de

gouvernement, ni à la doctrine catholique et aux traditions de ce Siège apostolique sur le degré d'obéissance dû aux pouvoirs constitués. En appropriant aux circonstances présentes ces maximes traditionnelles, loin de Nous ingérer dans les questions d'ordre temporel débattues parmi vous, Notre ambition était, est, et sera de contribuer au bien moral et au bonheur de la France, toujours fille aînée de l'Eglise, en conviant les hommes de toute nuance, qu'ils aient pour eux la puissance du nombre, ou la gloire du nom, ou le prestige des dons de l'esprit, ou l'influence pratique de la fortune, à se grouper utilement à cette fin, sur le terrain des institutions en vigueur.

Et, en vérité, s'associer à l'action mystérieuse de la Providence, qui, pour tous les siècles, toutes les sociétés, toutes les phases de la vie d'un peuple, a des ressources inouïes, lui donner des concours en sacrifiant sans réserve le respect humain, l'intérêt propre, l'attachement aux idées personnelles ; arriver ainsi à diminuer le mal, à réaliser dans une certaine mesure le bien dès aujourd'hui, et à le préparer plus étendu pour demain : c'est infiniment plus avisé, plus noble, plus louable que de s'agiter dans le vide, ou de s'endormir dans le bien-être, au grand préjudice des intérêts de la Religion et de l'Eglise.

En vous appliquant, Vénérable Frère, par la netteté de votre langage, à faire comprendre dans ce sens Nos intentions et Nos exhortations, en sorte qu'on ne puisse y trouver ni prétexte aux insinuations malveillantes, ni recommandation abusive pour des théories propres à compromettre la concorde, non à la consolider, vous faites une œuvre agréable à Notre cœur ; et Nous avons la confiance que votre voix trouvera de l'écho, non seulement dans votre catholique diocèse, mais au delà, puisqu'il s'agit de vérités amies, qui méritent d'être partout bien accueillies.

Et Nous souhaitons que tous les hommes honnêtes et droits inclinent l'oreille et réfléchissent, comprenant, à vos accents, tout ce que le patriotisme emprunte à la Religion de clairvoyance et de dévouement.

De fait, quand l'esprit de mensonge et de révolte a pu asseoir son trône et recruter dans toutes les classes de la société des ouvriers et des fauteurs, il est bien nécessaire que les enfants de la lumière, les Pasteurs des âmes surtout, sachent mettre une entente et une constance majeure pour affermir le règne de la justice sur les larges bases de la vérité et de la charité.

En vous encourageant, Vénérable Frère, à poursuivre infatigablement par vos paroles et par vos actes ce noble but, Nous vous accordons pour vous, pour votre clergé et pour tous vos fidèles, la bénédiction apostolique.

Rome, du Vatican, le 28 Mars, 1897.

LEO PP. XIII.

Voici les principaux passages du Mandement de Mgr l'Arche-

vêque de Toulouse. Le paragraphe huitième spécialement visé, commence à ces mots : « Or, le Souverain Pontife.... »

On nous répète encore : « Rendez à César ce qui appartient à César. » Mais, quand César prend ce qui ne lui appartient pas, quand il envahit le domaine de Dieu et opprime les consciences, nous avons le droit de lui résister légalement et le devoir de lui représenter respectueusement son injustice, de le convaincre et de lui dire, comme le Sauveur au valet, qui l'avait souffleté : « Pourquoi me frappez-vous ? »

Puis le prélat arrive à parler du grand mal de l'heure présente : la désunion, et il prie Dieu d'apaiser le vent de discorde qui souffle, en ce moment, sur les catholiques français :

Quel lamentable spectacle ! Nos ennemis s'unissent contre nous, et nous nous divisons contre eux. Nous dépensons une partie de nos forces à tirer les uns sur les autres, en nous accusant mutuellement de notre impuissance commune. Contre qui sont dirigés par des catholiques ces insinuations blessantes, ces épigrammes, ces outrages et, souvent ces calomnies ? Contre des catholiques, laïcs ou prêtres, quelquefois contre les plus élevés par le rang qu'ils occupent dans l'Eglise, et les plus illustres par les services qu'ils lui ont rendus. Heureux, quand le Souverain Pontife lui-même est épargné, et n'est point représenté comme le complice inconscient de nos persécuteurs !...

Impuissance et déconsidération, tel sera le résultat auquel arriveront les catholiques, s'ils ne se décident pas à serrer leurs rangs et à oublier ce qui les sépare, pour sauver ce qui ne doit pas périr. On ne remporte pas la victoire en semant l'indiscipline dans l'armée, en déconsidérant les chefs et en refusant d'exécuter le plan du généralissime.

Or, le Souverain Pontife a parlé avec une clarté et une autorité qu'aucun catholique ne saurait méconnaître. Rappelant la doctrine énoncée par les apôtres et la conduite tenue par les premiers chrétiens, il nous détourne de prendre à l'égard des pouvoirs constitués une attitude d'opposition systématique et absolue, qui nous réduirait à l'impuissance, en donnant à nos revendications les plus légitimes un air de sédition, et en nous aliénant irrévocablement la foule, qui a manifesté tant de fois son attachement à la forme de gouvernement sous laquelle nous vivons.

En même temps, distinguant avec sa haute raison entre les pouvoirs constitués et la législation, le Saint-Père établit, que sous le régime dont la forme est la plus excellente, la législation peut être détestable ; tandis qu'à l'opposé, sous le régime dont la forme est la plus imparfaite, peut se rencontrer une excellente législation.... D'où il résulte, qu'en pratique, la qualité des lois dépend plus de la qualité des hommes que de la forme du pouvoir.... Le respect que l'on doit aux pouvoirs constitués ne peut impliquer ni le respect, ni beaucoup moins l'obéissance sans limites à toute mesure législative quelconque, édictée par ces mêmes pouvoirs.

Notre attitude est donc nettement tracée : ni sédition, ni servilité, respect des convictions intimes de chacun et des grands souvenirs du passé, mais soumission sincère à la Constitution, « voilà précisément le terrain sur lequel, tout dissentiment politique mis à part, les gens de bien doivent s'unir comme un seul homme, pour combattre, par tous les moyens légaux et honnêtes, les abus progressifs de la législation. » Voilà, Nos Très Chers Frères, ce qu'on appelle la politique de Léon XIII.

Nul ne saurait la lui reprocher, car c'est celle du bon sens, de la tradition et des intérêts sacrés, dont la défense lui est confiée.

Indépendamment même du respect, qui doit interdire la critique à tous les catholiques sincères, où sont donc les succès qui donnent aux adversaires du Saint-Père le droit de le prendre de si haut avec lui ? Ne feraient-ils pas mieux d'essayer d'une obéissance loyale que de persévérer dans une critique stérile ? Quand nous vous exhortons, Nos Très Chers Frères, à suivre les conseils du Saint-Père, nous sommes émus de la même tristesse que lui, en pensant à l'abîme de maux où notre pauvre France s'enfoncerait, si les efforts des méchants réussissaient à arracher de son cœur la foi, qui l'a faite si grande.

Pourquoi Notre voix ne peut-elle atteindre, dans Notre diocèse et au dehors même, tant de jeunes gens, à l'âme honnête et ardente, tant d'hommes probes, distingués, sincèrement dévoués au pays, qui, voyant clair et juste sur d'autres points, n'aperçoivent pas le devoir de travailler, en ce moment, à la pacification religieuse et d'accepter la main que Léon XIII a tendue à tous les honnêtes gens ? Avec quel accent ne leur dirions-nous pas : Vous tous, qui portez au cœur un idéal et qui ne voulez pas passer sur la terre comme un troupeau uniquement occupé de sa pâture, vous qui croyez à autre chose qu'à l'argent et au plaisir, vous qui aimez la France et qui souffrez de la blessure qu'elle porte à son flanc mutilé, hommes politiques, qui êtes appelés à tenir le gouvernail d'un vaisseau si agité, pourquoi persistez-vous, à l'égard de l'Eglise, dans des défiances qui n'ont plus de prétexte et dans une attitude qui est un péril pour les causes même que vous voulez servir ?

Mgr Mathieu termine par cette éloquente exhortation :

Catholiques, ne restez pas les spectateurs oisifs et découragés de cette mêlée ardente où se débattent les affaires, les intérêts, les destinées, la vie ou la mort de notre chère et infortunée patrie. Croyez qu'il y a pour vous, si vous le voulez énergiquement, une grande place à prendre et un rôle important à jouer.

Que tous ceux qui parmi vous disposent d'une influence quelconque par la parole, par la plume, par la richesse ou la situation sociale, la mettent, sans compter, au service de la vérité religieuse et sociale à laquelle vous croyez et dont vous devez être la vivante apologie, au milieu des populations qui vous regardent et vous jugent. C'est votre gloire que la Religion et la patrie comptent également sur vous. Appliquez-vous à justifier toutes leurs espérances. Il faut que, par la puissance de votre foi et par la fécondité de vos œuvres, vous souteniez les choses humaines, qui tombent et qui défont de toutes parts.

Il le faut, pour l'honneur de la sainte Eglise, pour la satisfaction de votre conscience et aussi pour le bien du monde : de ce monde, qui a besoin de vous, qui compte sur vous, même quand il vous accuse, et dont vous êtes appelés à devenir la lumière.

Nouveaux Cardinaux français. — L'élévation au cardinalat de NN. SS. Coullié, archevêque de Lyon ; Labouré, archevêque de Rennes, et Sourrieu, archevêque de Rouen, est désormais officielle.

C'est avec une satisfaction générale que la France catholique apprendra ce choix des nouveaux princes de l'Eglise par lequel, manifestant une fois de plus sa haute sollicitude pour notre pays,

le Saint-Père a voulu remplir, dans le Sacré-Collège, les places laissées vacantes par la mort des cardinaux Bourret, Boyer et Meignan.

Nous sommes particulièrement heureux et fiers, pour la Bretagne, que le Pape a voulu aussi honorer, de la nomination de Mgr Labouré, notre vénéré métropolitain, au quel nous nous permettons d'adresser nos plus respectueuses félicitations.

Son Em. Mgr Labouré est né, en 1841, à Achiét-le-Petit (Pas-de-Calais). D'abord professeur au petit séminaire d'Arras, dont il devint ensuite directeur, il était vicaire général, quand il fut nommé, en 1884, évêque du Mans, d'où il passa à l'archevêché de Rennes, en Juin 1893.

Mgr Coullié est né à Paris, en 1829. Après plusieurs années de ministère paroissial, il fut nommé promoteur du diocèse. Il devint coadjuteur d'Orléans, en 1876, demandé par Mgr Dupanloup, au quel il succéda, en Mars 1878. Il est archevêque de Lyon, depuis le 13 Juin 1893.

Mgr Sourrieu est né, le 27 Février 1825, à Aspect (Haute-Garonne). Après avoir fait sa théologie à Toulouse, il entra dans la Congrégation des prêtres du Sacré-Cœur, au Calvaire ; il resta longtemps chapelain de Notre-Dame de Rocamadour.

Nommé évêque de Châlons-sur-Marne, il fut sacré le 30 Novembre 1882, et le 15 Mai 1894, était promu à l'archevêché de Rouen.

Laïcisation. — On lit dans la *Semaine Religieuse* de Saint-Brieuc :

« La persécution continue dans notre pays, et nous n'avons pas lieu d'en être étonnés, après les encouragements donnés par M. le ministre de l'instruction publique à M. le Préfet des Côtes-du-Nord.

« L'école des filles de Lanvellec, dirigée par les religieuses de Crèhen, a été laïcisée.

« C'est s'obstiner à créer dans le pays d'irréremédiables divisions, que de susciter des luttes religieuses qui naissent naturellement de tels actes de tyrannie.

« Au moment où le Parlement, qui a proclamé que les lois scélérates étaient intangibles, étale devant la France le spectacle des honteuses corruptions du Panama, il est triste de voir ce que la nation renferme de plus respectable chassé de l'école publique.

« Les corrompus appartiennent au monde des persécuteurs : c'est logique. »

Les premières impressions chrétiennes. — La charmante page suivante est extraite de la *Vie du Cardinal Lavergne*, par Mgr Bannard. Après avoir dépeint le milieu peu chrétien, mais toutefois très honnête, où naquit celui qui devait être l'illustre Cardinal, l'historien ajoute :

« Quelle chance y avait-il qu'une vocation sacerdotale vint

germer dans ce champ ? La semence y était cependant, mais tombée de mains obscures et connues de Dieu seul. Mgr Lavigerie, après son cardinalat, ayant été reçu dans son église natale, raconta en chaire, à la paroisse assemblée, que la Religion de son enfance lui était venue de deux jeunes filles au service de ses parents et de ses grands parents. L'une s'appelait Marianne, l'autre Jeannette. C'étaient Marianne et Jeannette qui lui avaient fait dire ses premières prières, appris son catéchisme et raconté l'Evangile. Elles le menaient aux offices ; elles lui chantaient de beaux cantiques dans la langue du pays. Elles l'édifiaient surtout par leurs humbles vertus ; et leur bon exemple fut la première porte que la foi et la grâce de Dieu s'ouvrirent dans cette âme d'enfant.

« Mes Frères, disait le Cardinal à ses compatriotes, si je suis ce que vous me voyez aujourd'hui, c'est à ces deux saintes filles que je le dois. Combien donc il importe de ne placer auprès des enfants que des personnes chrétiennes ! » Or, pendant qu'il parlait ainsi, l'une de ces deux servantes était là. Jeannette vivait encore, plus qu'octogénaire ; et là, au pied de la chaire, entendant peu, comprenant tout, elle ne se lassait pas de lever sur la robe rouge et la barbe blanche de son jeune maître d'autrefois, des yeux éblouis et mouillés de larmes. »

Protection du Sacré-Cœur. — M. Fourcade, curé de la Cathédrale de Pondichéry (Hindoustan), raconte dans les *Missions catholiques* :

Un prêtre qui venait de donner l'Extrême-Onction à plusieurs malades chrétiens est interpellé par un païen : « Père, dit-il, entrez dans ma maison. » Le Père entre et trouve trois cholériques en proie aux convulsions. Des insignes diaboliques se voient de tous côtés.

« Si vous jetez dans la rue ces emblèmes idolâtriques, si vous collez à votre porte cette image du Sacré-Cœur, je vous promets que vos malades guériront. » Aussitôt dit, aussitôt fait. Les diables sont jetés par la fenêtre et le Sacré-Cœur prend leur place.

Ce matin, pendant la visite, le Père a trouvé les trois malades hors de danger. « C'est votre Dieu qui les a sauvés, dit le maître de la maison ; c'est lui que nous adorons désormais. »

« Venez tous les jours ; venez nous prêcher votre Dieu si puissant. Nous embrasserons sa Religion, répètent bien des voix. »

Les Enfants-Nantais.

Après les Apôtres du Sauveur, l'Eglise catholique honore tout d'abord les martyrs, qui ont répandu leur sang pour affirmer leur foi, et aussi pour manifester leur amour ; car Jésus-Christ l'a dit lui-même : « Nul ne peut donner une plus grande marque de

dilection, que de sacrifier sa vie pour ceux qu'il aime. » Ils se comptent par millions, ceux qui ont compris cette parole et qui sont morts pour le prouver ; le diacre Etienne marche à leur tête ; les grands héros de l'Eglise romaine forment l'avant-garde de l'immense armée, où beaucoup d'adolescents et de jeunes filles occupent des places d'honneur ; la vieille Gaule, elle aussi, peut se glorifier de ses martyrs de Lyon, de Vienne, d'Autun, etc... ; mais notre Bretagne-Armorique, la vieille *Terre des Saints*, ne compte guère de martyrs reconnus et honorés par l'Eglise ; nous aurions mauvaise grâce à ne pas le reconnaître.

En étudiant son histoire dans les temps modernes, et en voyant avec quelle générosité ses fils ont donné leur sang, sur les champs de bataille ou sur l'échafaud, pour la cause de Dieu, nous aurions le droit de conclure que si, dans les premiers siècles, la persécution avait sévi sur notre sol, le Sauveur aurait trouvé parmi nos ancêtres de courageux témoins ; mais si, chez nous, le polythéisme des Romains ou celui des Gaulois a voulu sévir contre le christianisme naissant, il n'a pu ou voulu le faire, que rarement du moins, d'une manière ostensible.

Nous avons donc peu de martyrs. Il est vrai que les *propres* de l'office divin pour nos cinq diocèses signalent, sous la dénomination de *martyrs*, plusieurs Saints qui ont répandu leur sang ; mais nous devons reconnaître que presque tous ont été victimes bien plutôt des compétitions ou des haines politiques, que de la foi religieuse ; c'est le cas de notre angélique saint Mélar et du pénitent saint Salomon ; saint Trémour lui-même, bien qu'immolé en haine de la piété qui paraissait en lui, n'a pas été mis en demeure de choisir entre la vie de ce monde et la fidélité au Sauveur ; ces Saints donc, tout en étant de véritables Saints, ne sont pas de véritables martyrs ; toutefois, en raison de l'usage qui s'est établi, dans le vi^e et le vii^e siècle, de désigner ainsi les saints personnages qui ont subi une mort violente, on peut, quoique improprement, leur donner, même officiellement, cette dénomination.

A plus forte raison, elle appartient à ceux qui, même en se battant pour la foi, contre les païens, ont été massacrés sur le champ de bataille et reposent maintenant dans le cimetière sacré de Lanrivouaré ; ou bien à ceux qui, dans la crypte de la cathédrale de Nantes, ont été immolés avec saint Gohard par les Normands encore païens ; enfin, à ces autres Nantais qui, sous la conduite de leur évêque, saint Emilien, sont morts en combattant pour repousser l'invasion musulmane ; mais de tous ces martyrs, que savons-nous ? — Trop peu de choses, pour qu'il nous soit possible de leur rendre un culte solennel.

Donc, puisque nous avons des martyrs dans la plus haute et plus ordinaire acception du mot, et précisément aussi parce que nous en avons si peu, il convient que nous les honorions entre tous les Saints de Bretagne, et nous ne le faisons pas.

Ceci ne s'adresse pas à la ville et au diocèse de Nantes, où le culte des deux grands martyrs bretons existe à l'état de dévotion

populaire et a pris, depuis quelques années, un nouvel éclat ; mais le reste de la Bretagne n'honore que d'une manière très incomplète saint Donatien et saint Rogatien. En disant cela, je n'entends pas seulement parler de la place que les deux jeunes Saints occupent dans la liturgie ; sans doute, un office semi-double est bien peu pour d'aussi glorieuses mémoires, mais je me place au point de vue de la dévotion populaire ; or, je ne connais, dans le diocèse de Quimper et de Léon, ni vitraux, ni tableaux, ni bas-reliefs, ni statues représentant les martyrs nantais. Ils figurent dans un retable d'autel, à la cathédrale de Quimper, mais la peinture sur lave, où ils apparaissent, entre saint Melar et saint Trémeur, est moderne et, par conséquent, ne prouve rien contre l'indifférence invétérée que nous déplorons. (Disons, dès maintenant, que saint Donatien et saint Rogatien auront leurs places dans les vitraux de la chapelle du Grand-Séminaire.)

Pour inspirer envers les premiers martyrs d'Armorique la dévotion à laquelle ils ont droit, dans toute l'étendue de la Bretagne, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de retracer ici ce qui est connu de leur histoire ; nous pensons que les pieux écrivains auxquels nous devons de récents travaux sur un sujet si plein d'intérêt, nous permettront de puiser, dans leurs livres et dans leurs brochures, les éléments de cette étude. (A suivre.)

Bonne pensée.

— C'est surtout le cœur qui fait le prix des dons que nous offrons à Dieu, et on ne peut lui plaire sans une foi pure.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 5 Avril 1897.

I. Une prochaine Canonisation. Le Bienheureux Pierre Fourier, par le P. H. CHÉROT. — II. Aurons-nous la Peste ? par le P. H. MARTIN. — III. France et Russie. La Question d'Orient au XVIII^e siècle (dernier article), par le P. H. PRÉLOT. — IV. A cheval à travers l'Islande (fin), par le P. J. SWEINSSON. — V. La question religieuse à Madagascar, par le P. J. BRUCKER. — VI. Hermias, par les PP. A. et H. B. — VII. Revues : Questions d'exégèse, par le P. F. PRAT. — VIII. Livres : C. Pesch, S. J. ; C. M. ; P. J. Delbriel, S. J. ; Abbé H. Bolo ; P. J.-J. Urraburu, S. J. ; G. de Molinari ; F. Consolo ; A. Arnau-deau ; G. de Rocquigny Adanson ; E. Bérard ; Le Boutan ; G. Colomb ; A. Chevalier ; A. Roserot ; abbé A. Odon ; M. de la Rocheterie et Marquis de Beaucourt ; P. Combes ; A. Geline. — IX. Événements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. Dir^r : M. George FONSEGRIVE.

Sommaire du N° du 1^{er} Avril :

A propos d'un discours. Cléricalisme et Catholicisme : FERNAND LAUDET. — Feu le T. H. Frère Joseph : PAGUELLE DE FOLLENAY, Vice-recteur de l'Institut catholique de Paris. — De Saint-Petersbourg à Samarkande, III : BARON DE SOCHESMES. — Maman Bourgeray (roman), IV : GEORGES MOUSSOIR. — Les Événements d'Orient et la Crète : PAUL THIRION, Professeur d'histoire au lycée de Versailles. — L'Enseignement libre, l'Université et

l'intérêt national : GEORGE FONSEGRIVE. — *La Renaissance littéraire en Italie* (Traduit par Battisti) : UGO OJETTI. — *Chronique dramatique* : EMILE DE SAINT-ARNAUD. — *Histoire sociale d'une paroisse normande* : LA CHAPELLE-MONTLIEUX. — GEORGES GOYAU. — *Nouvelles scientifiques et littéraires*. — *Bibliographie*. — *Revue des Revues*.

VIENT DE PARAÎTRE (HATON, éditeur, 33, rue Bonaparte, Paris).

NOUVEAU MOIS DE MARIE, offert aux Enfants de Marie, par la Révérende Mère Marie-Claire. Un joli volume in-18 raisin, 1 fr.

Les livres destinés aux Enfants de Marie sont assez rares et on les recherche avec empressement. C'est une supérieure de communauté qui, à la demande de ses élèves, a composé ces pieux exercices. C'est d'abord la vie de la Sainte Vierge qu'elle leur présente comme modèle, puis elle fait l'histoire des pèlerinages où Marie semble établir plus particulièrement son trône de miséricorde. Enfin elle les fait méditer les moyens de lui témoigner leur amour, par le progrès dans la vertu qui est la plus chère ambition de l'Enfant de Marie.

L'ouvrage est approuvé et recommandé par Mgr l'Evêque de Gap.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE PAQUES 1897

Extension de la durée de validité des Billets Aller et Retour. — A l'occasion des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans étendra la validité de ses Billets Aller et Retour de la manière suivante :
1^{re} Les billets Aller et Retour à prix réduits, qui seront délivrés pendant la période du Samedi 10 Avril inclus au Mercredi 28 Avril inclus, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Jeudi 29 Avril (Tarif spécial G V, n° 2).

2^{re} Les billets Aller et Retour réduits de 40 % en 1^{re} classe, de 35 % en 2^e classe et de 30 % en 3^e classe, dits de Bains de Mer, prévus par le Tarif spécial G V n° 6, seront exceptionnellement délivrés du 10 au 25 Avril inclus, savoir :

a) Pour les stations balnéaires de Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon ;

Au départ des gares de Redon, Ploërmel, Pontivy et Lorient, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces divers points.

b) Pour les stations balnéaires de Concarneau, Pont-l'Abbé (Langoz, Locudy) et Douarnenez ;

Au départ des gares de Lorient et de Landerneau, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces points.

Ces billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Jeudi 29 Avril.

Goudron Guyot véritable, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL de MENTHE **Ricqlès** Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les ÉPIDÉMIES. — Exiger le nom de RICQLÈS.

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de CIERGES et BOUGIES

DE CIRE, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Samuel PIRIOU, rue du Chapeau-Rouge, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.
Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

AUX GRANDS MAGASINS

MAISON DE CONFIANCE

ÉLY-LABASTIRE

53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38

BREST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS
ET CROIX DE PROCESSION

ORFÈVREURIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOÎTES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES, ORIFLAMMES
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

RÉPARATION de VASES SACRÉS
DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste franco en France. G. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. I. Saint Jour de Pâques : Jésus triomphateur.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis ; La Bénédiction papale ; Cause du Vénérable serviteur de Dieu, Michel Le Nobletz ; Ordination du Samedi-Saint ; Nécrologie ; Persécution fiscale ; La loi des



Fabriques ; Propagation de la Foi.

III. Nouvelles du monde catholique : Suppressions de traitements ; Saint-Brieuc ; Tulle ; Les apparitions de Tilly ; Mesures inefficaces ; Bonnes pensées.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 18 Avril. — SAINT JOUR DE PAQUES : RESURRECTION DE N.-S. JESUS-CHRIST. — Double de 1^{re} classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Lundi, 19. — LUNDI DE PAQUES. Double de 1^{re} classe, Blanc.

Mardi, 20. — MARDI DE PAQUES. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Mercredi, 21. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 22. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 23. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Samedi, 24. — In albis. Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Sacré-Cœur, de Quimper..... 18, 19, 20 Avril.
Hôpital de Plougastel-Daoulas..... 21, 22 Avril.
Hôpital de Quimperlé..... 23, 24 Avril.

SAINT JOUR DE PAQUES

JÉSUS TRIOMPHATEUR

La grande joie des vainqueurs est de creuser une fosse et d'y coucher les vaincus.

Telle fut celle des princes des prêtres, des scribes et des pharisiens, après que le Crucifié eut rendu son dernier soupir. Ils la savourèrent, trois jours.

« C'est fait, se disaient-ils ; il ne sera plus question de Jésus de Nazareth. La mort a flétri sa beauté, elle a fermé ses lèvres et enseveli dans ses ombres funèbres l'ascendant et le prestige du thaumaturge. Le Roi des Juifs n'inquiètera plus nos justes ambitions... »

Les insensés ! Ils n'avaient pas achevé de se congratuler, que la terre tremblait, tout à la fois de colère et de joie. La lourde pierre fermant le sépulcre était renversée. Le Christ se dépouillait de son linceul et de son suaire, se dressait superbe, éblouissant, et jetait ce divin sarcasme : « O mort, où est ta victoire ? Qu'as-tu fait de ton aiguillon ? O mors, ubi est victoria tua ? Ubi est stimulus tuus ? » (1) Puis il sortait de son sépulcre et commençait cette longue marche triomphale à travers les siècles, qui se poursuivra jusqu'à la fin du monde : « Usque ad consummationem sæculi » (2).

Nous assistons présentement à l'une de ces grandes batailles que le monde et l'enfer livrent à leur éternel vainqueur, à la plus grande de toutes peut-être.

Les ennemis de Jésus-Christ, ses ennemis de tout nom, de toute race, de tout genre, se sont ligüés par un suprême effort. « Cette fois, se sont-ils dit, ce sera la fin. Ce que n'ont pu faire les dix-neuf siècles qui nous ont précédés, nous allons le faire. Nous allons exterminer le triomphateur. »

Ils se bercent de cette espérance... Ils ont creusé une fosse immense ; ils l'y jetteront, et son Eglise, et ses prêtres, et ses religieux, et ses temples. Ce sera la plus colossale tombe qu'ait jamais vue le monde, mais ce sera une tombe...

Oui, vous avez raison ; un sépulcre vaste comme le monde. Mais ce ne sera pas lui qui s'y couchera, c'est vous, sophistes et bourreaux : « Foderunt ante faciem meam foveam, et inciderunt in eam » (3).

Il n'aura pas la peine de vous y ensevelir ; vous vous y jetterez de vous-mêmes ; et, pendant que vous y pourrirez dans l'oubli et dans la honte, il poursuivra sa carrière.

Le terme de la marche triomphale de Jésus-Christ, à travers les siècles, sera la vallée de Josaphat, et l'acte suprême du triomphateur sera le jugement dernier.

(1) I. Cor. XV, 55. — (2) Matth. XXVII, 20. — (3) Psal. LVI, 7.

Les trompettes angéliques sonneront les fanfares du réveil universel. Les tombeaux s'ouvriront, les morts ressusciteront, et le Christ apparaîtra, le Christ, désormais incontesté, dit Turtullien, le Christ superbe, le Christ vainqueur... O spectacle ! « *Quale spectaculum, adventus Domini, jam indubitati, jam superbi, jam triumphantis.* » On aura beau s'appeler Dioclétien, Arius, Julien l'apostat, Mahomet, Voltaire, il faudra courber la tête devant lui, il faudra fléchir le genou. « *Mihi curvabitur omne genu* » (1), il faudra l'adorer, il faudra chanter le *Credo*, il faudra confesser sa terrible magnificence : « *Confitebor tibi, quia terribiliter magnificatus es* » (2). Ils le feront, tout frémissants de rage et de désespoir, mais ils le feront.

Les anges les balaieront à l'enfer, fermeront l'abîme, le scelleront, puis diront : *Alleluia* ! Alors se fera la deuxième ascension du Sauveur. Son corps mystique étant complet, il l'emportera dans les splendeurs éternelles.

Abbé PERGELINE.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de Pâques.* — Messe de communion, pour les hommes, à 7 heures ; la nef leur sera réservée. — A la grand'messe et aux Vêpres, quête pour les Séminaires. — Monseigneur officie, toute la journée.

A l'issue de la grand'messe, Bénédiction papale ; indulgence plénière pour les fidèles présents, aux conditions ordinaires.

A 2 h. 12, chant des Vêpres ; clôture de la station, bénédiction solennelle.

Lundi et Mardi de Pâques. — Les messes et offices sont aux mêmes heures que le Dimanche.

AVIS. — On nous prie de faire remarquer une erreur qui s'est glissée dans l'*Ordo*. La prochaine retraite bretonne pour les femmes, à Lesneven, est indiquée comme devant commencer, le 12 Mai, tandis qu'elle doit s'ouvrir, le samedi 1^{er} Mai.

Messieurs les Curés et Recteurs voudront bien faire cette rectification importante, en annonçant la retraite, au prône du Dimanche de Pâques.

La Bénédiction papale. — Comme nous le rappelons plus haut, le saint jour de Pâques, à l'issue de la messe solennelle, Mgr l'Evêque donnera la Bénédiction papale. Nous croyons utile de donner quelques renseignements sur la nature de cette faveur précieuse.

(1) Is. XLV, 24. — (2) Psal. CXXXVIII, 14.

La *Bénédiction papale* a son origine dans une pratique, usitée depuis des siècles, dans la ville de Rome. Cet usage, suspendu de fait depuis l'envahissement et l'occupation sacrilège de Rome par les Piémontais, en 1870, consiste en une bénédiction tout à fait *privilegiée*, que donnait le Souverain Pontife en personne, à la ville de Rome, et par elle au monde catholique, aux jours des plus grandes fêtes de l'année.

Cette bénédiction était ainsi donnée, avec une solennité incomparable, quatre fois par an : le Jeudi-Saint, puis le jour de Pâques, dans la Basilique de Saint-Pierre ; à la fête de l'Ascension, dans celle de Latran ; et le jour de l'Assomption, à Sainte-Marie-Majeure ; de même, au couronnement du Pape nouvellement élu.

C'est du haut du balcon *extérieur* de ces églises, que le Saint-Père bénissait alors la foule immense des Romains et des étrangers convoqués à cet effet, et pieusement inclinés sous sa main, sur les places et dans les rues avoisinantes ; — spectacle émouvant et grandiose entre tous ceux que présentait la ville éternelle. Les pieux visiteurs de France qui ont pu en être témoins ne sauraient jamais l'oublier.

Un privilège attaché à cette bénédiction particulièrement précieuse consiste en une *indulgence plénière*, que gagnent ceux qui la reçoivent, à la condition de s'être confessés et d'avoir reçu la sainte communion.

Le pouvoir de donner la *Bénédiction papale* peut être communiquée par le Pape, sous forme de délégation. Il est accordé, sur leur demande, aux patriarches, primats, archevêques et évêques, pour être exercé deux fois l'an, dans leur ville épiscopale, à Pâques et à une autre fête solennelle de leur choix.

Lorsque la Messe est achevée, on donne lecture de l'Acte pontifical, qui confère aux Evêques l'autorisation d'accorder, avec cette bénédiction, l'indulgence plénière. Cette lecture achevée, l'Evêque, du haut d'un trône spécial dressé à cet effet, prononce une sorte d'absolution sur tous les assistants, avec la bénédiction solennelle. Le vicaire général promulgue ensuite l'indulgence accordée.

Cause du VÉNÉRABLE serviteur de Dieu, Michel Le Nobletz. — Nous avons la joie d'apprendre que la Sacrée Congrégation des Rites a rendu, le 6 Avril dernier, une sentence favorable à l'Introduction de la Cause de Dom Michel Le Nobletz.

Trois jours après, Sa Sainteté Léon XIII, dans une audience accordée à l'Eminentissime Préfet et au Secrétaire de la Sacrée Congrégation, a daigné confirmer la décision du 6 Avril, et signer la commission d'Introduction de la Cause.

En conséquence, notre grand missionnaire a droit, désormais, au titre de Vénérable.

Nous ne doutons pas que cet heureux événement n'augmente la confiance des fidèles dans la puissante intercession du Véné-

ble serviteur de Dieu, et que de nouvelles faveurs ne viennent récompenser leurs prières.

Le Vice-Postulateur de la Cause, M. l'abbé Kerisit, professeur au Grand-Séminaire, demande qu'on veuille bien lui faire connaître, sans retard, les grâces insignes par lesquelles il plairait à Dieu d'honorer encore son illustre serviteur.

Ces témoignages serviraient bien efficacement à hâter le jour, si désiré, où il nous sera permis de rendre à notre Vénérable Dom Michel les honneurs d'un culte public.

Ordination du Samedi-Saint.

Prétrise.

MM. Hervé-Marie Calvez, de Saint-Thégonnec ;
Alain Fitament, de Dinéault ;
Nicolas-Marie Drogou, du Bourg-Blanc ;
Yves-Marie Miossec, de Plougourvest ;
Gabriel-Marie Omès, de Saint-Thonan ;
Joseph Bervas, de Plounéventer ;
Jean-François Morel, de Saint-Louis de Brest ;
Pierre-Marie Plassart, de Berrien.

Monseigneur ordonnera également trois diacres et deux sous-diacres, présentés par le Séminaire haïtien de Saint-Jacques de Lézérazien.

L'ordination aura lieu au Grand-Séminaire, et commencera à 8 heures.

Nécrologie. — I. M. MORGANT, *Recteur de Saint-Pierre-Quilbignon*. — Le diocèse vient encore de perdre un de ses prêtres les plus distingués et les plus méritants : M. Morgant, Recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, a succombé, après de cruelles souffrances, supportées avec une patience et une résignation bien édifiantes. Il est mort, le dimanche des Rameaux, à l'heure de la première messe, en pleine connaissance, constamment occupé de la pensée de Dieu et du bien de sa chère paroisse. En effet, la veille encore, il avait réuni autour de lui quelques jeunes gens du patronage — une de ses œuvres de prédilection — pour leur demander de continuer leur apostolat et de donner toujours le bon exemple.

Né à Saint-Pol-de-Léon, le 1^{er} Janvier 1837, M. Auguste-René-Marie Morgant fut ordonné prêtre, en 1861. D'abord précepteur, puis vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix et à Saint-Sauveur de Brest, il fut, en 1870, sur sa demande, nommé à l'île de Batz, comme collaborateur de son frère, aujourd'hui chanoine honoraire, curé de Guipavas.

Recteur de Sibiril, en 1877, de Gouesnou en 1884, M. Morgant fut transféré, en 1889, à Saint-Pierre-Quilbignon, où il recueillait une belle mais onéreuse succession. Homme d'autorité, de zèle et

de dévouement, il s'y est montré administrateur émérite, donnant une nouvelle vie aux œuvres établies par ses prédécesseurs et en créant de nouvelles, toutes aujourd'hui florissantes. Il suffit de rappeler le patronage et l'école des Frères, dont il assura la situation et l'avenir; une première maison des Sœurs qu'il fonda, au bourg, puis une seconde école qu'il créa, à Kerbonne (Quatre-Moulins). Précédemment, grâce à la générosité de M. Barthélemy de Kerros, qui donna le local, il avait assuré le service religieux dans ce quartier, déjà très peuplé et qui va le devenir davantage, par suite des travaux d'agrandissement du port de Brest.

En dehors de ses occupations nombreuses, M. Morgant, prédicateur très apprécié, avait continué à répondre à l'appel de ses confrères pour diverses circonstances, pour des Missions spécialement. Nous ne sommes que l'écho de l'opinion générale, en disant que les labeurs de cet apostolat, où il se dépensait avec toute l'ardeur et, on peut le dire, la fougue de son caractère, et dont les fatigues se faisaient ensuite plus sentir à cette nature impressionnable, ont ébranlé sa santé et abrégé sa vie.

Les obsèques de M. Morgant ont été célébrées, mardi dernier, au milieu d'une foule compacte dans laquelle, mêlés aux paroissiens de Saint-Pierre, on remarquait de nombreux fidèles venus de Gouesnou et de Guipavas.

Dans le chœur, on comptait près de 100 prêtres, parmi lesquels MM. Quidelleur, Chanoine titulaire, Le Duc, Curé-Archiprêtre de Morlaix, Ollivier, Curé de Lannilis, Monfort, Curé de N.-D. du Mont-Carmel, Troussel, de Saint-Sauveur de Brest, etc. Nous pouvons dire qu'ils auraient été plus nombreux encore si, à Quimper notamment, où le regretté défunt comptait tant d'amitiés, plusieurs n'avaient été retenus par des obligations spéciales, surtout les examens au Grand-Séminaire.

II. M. LE ROUX, *Professeur*. — Nous avons également le regret d'annoncer la mort d'un autre prêtre, M. Le Roux, Professeur à Saint-Pol-de-Léon.

Né en 1840, ordonné prêtre en 1864, M. Alexandre Le Roux était, depuis 1862, professeur au collège de Léon, où il enseignait la langue anglaise et les mathématiques. Ses nombreux élèves ont pu apprécier son zèle et son dévouement; ils auront à cœur de prier, avec tous ses confrères et ses amis, pour le repos de son âme.

Après un service, célébré, lundi, à Saint-Pol-de-Léon, le corps de M. Le Roux a été transporté et inhumé à Quimper, sa paroisse natale.

III. Nous apprenons, au dernier moment, la mort de M. Guézennec, Recteur de Saint-Thurien, décédé le 14 Avril, à l'âge de 67 ans.

Né à Ploujean, M. Guézennec (Guillaume), ordonné prêtre en 1857, avait été d'abord précepteur, puis successivement vicaire à

Hanvec, à Recouvrance, à Carantec, à Plouénan, et à Mespaul. Recteur du Ponthou, puis de Bolazec, il était depuis 1888, à Saint-Thurien.

Requiescant in pace.

Persécution fiscale. — QUIMPER. — Tout le monde connaît, à Quimper, le « Refuge » de Kernisy, où les Religieuses de la Miséricorde recueillent et entretiennent péniblement, du produit de leur travail, environ deux cents repenties.

Leur œuvre, éminemment charitable, n'a pas échappé aux poursuites du fisc. Nous avons annoncé, à l'époque, la contrainte notifiée aux Sœurs de Kernisy, en Novembre 1895, pour le paiement du droit d'accroissement. La communauté, par le ministère de M^e de Chabre, avocat au barreau de Quimper, forma opposition, se basant sur le fait que les immeubles qu'elle occupe sont la propriété personnelle d'une des religieuses, Sœur Marie-Séraphine, dans le monde, M^{me} Marie Le Huby, et que l'impôt n'est dû que sur les immeubles dont la communauté est propriétaire.

Après 16 mois d'étude, le 8 Avril courant, le Tribunal de Quimper, sans trancher — et pour cause — la question de propriété, a « débouté » les Sœurs de la Miséricorde, et « validé la contrainte décernée contre elles... »

La loi dite d'accroissement (Avril 1895) porte que l'impôt est dû pour les immeubles « possédés » par les Congrégations... La loi Brisson (impôt de 4 0/0 sur le revenu présumé) spécifiait les biens possédés ou occupés.

Nous aurons à revenir sur ce jugement, qui sera, nous le savons, déféré à la Cour de cassation.

La loi des Fabriques. — Plusieurs confrères nous ont demandé l'adresse du « Comité de défense des Fabriques », dont il a été parlé.

Il suffit d'écrire à M. E. Richard, 1, rue du Peyrat, Lyon.

Il est à prévoir que, à la prochaine réunion de Quasimodo, plusieurs trésoriers voudront donner leur démission. Nous devons faire remarquer, à ce propos, que :

1^o Même démissionnaires, la situation des trésoriers, au point de vue des poursuites exercées jusqu'à ce jour, ne serait pas modifiée.

2^o La condamnation prononcée contre eux par le Conseil de Préfecture n'est que provisoire; d'après le Comité de Lyon, il serait préférable de ne pas attendre un arrêté définitif, et de faire opposition, avant l'expiration du délai de deux mois. Ils auraient ensuite leur recours légal devant la Cour des Comptes.

3^o L'amende prononcée contre le trésorier étant en faveur de la Fabrique, ne peut être versée que dans la caisse de la Fabrique, sur l'injonction du Président.

Pour ce qui est de la question de doctrine, la solution est indi-

quée, de nouveau, dans la Note de la *Semaine religieuse* de Viviers, insérée plus loin.

Propagation de la Foi. — Nous avons reçu le compte-rendu général des recettes de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, pour l'année 1896.

Les aumônes ont produit 6,332,686 fr. 87; en 1895, elles avaient donné 6,587,049 fr. 49. C'est donc un déficit de 254,362 fr. 62 sur l'exercice précédent.

« Rarement, depuis la fondation de l'Œuvre, écart semblable s'était produit entre une année et une autre. »

Grâces à Dieu, notre diocèse de Quimper ne participe pas à cette baisse; en effet, les aumônes recueillies chez nous montent au chiffre de 141,280 fr. 10, dépassant de 6,384 fr. 15 les offrandes de la précédente année. Hâtons-nous de dire que l'augmentation est due spécialement à la part que Mgr l'Evêque a bien voulu attribuer à la Propagation de la Foi, dans les aumônes du Jubilé. Mais nous espérons que, grâce au zèle de nos confrères et à la pieuse libéralité des fidèles, nous conserverons désormais notre rang sur le tableau d'honneur des diocèses de France et de Bretagne, généreux entre tous.

Les diocèses qui ont donné plus de 100,000 francs, sont par ordre du chiffre des offrandes :

Lyon	501,638 f. 45
Cambrai	194,448 63
Paris	174,526 19
Rennes	152,221 80
Saint-Brieuc	150,000 ,
Quimper	141,280 10
Nantes	138,147 70
Les diocèses d'Alsace-Lorraine ont donné :	
Metz	174,698 f. 47
Strasbourg	151,315 92

En même temps que les Annales du mois de Mai, les associés recevront le compte des aumônes recueillies dans les paroisses, avec la liste de celles qui ont fourni la plus forte moyenne, proportionnellement à leur population.

A ce rapport sera joint le tableau des recettes annuelles de l'Œuvre, depuis sa fondation.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Suppressions de traitements. — I. VIVIER. — Depuis plusieurs jours déjà, les journaux ont annoncé que M. le Ministre des Cultes venait de supprimer l'indemnité annuelle due par l'Etat à Mgr l'Evêque de Viviers. Les motifs invoqués pour justifier cette

mesure odieuse, n'étant pas exactement connus, nous avons préféré attendre, pour en parler.

La *Semaine religieuse* de Viviers publie, sur ce sujet, une note que, vu son intérêt et son importance, nous reproduisons à peu près intégralement.

Après avoir constaté que « la nouvelle de cette mesure avait été communiquée au-dehors, avant que Monseigneur eût reçu la notification officielle », l'organe diocésain « indique sommairement les motifs invoqués pour essayer de justifier cette triste mesure », et donne « une brève réponse à chacun d'eux ».

M. le Ministre met tout d'abord en avant quatre suppressions de traitements opérées par l'autorité civile, sur le refus de Monseigneur de changer des prêtres dont le déplacement était demandé. Nous n'avons pas à redire longuement ici les raisons, exposées si souvent déjà et si victorieusement, contre cette étrange prétention du pouvoir civil, de vouloir imposer aux évêques des changements à opérer au sein de leur clergé, prétention qui constitue une ingérence si exorbitante dans le domaine religieux, et qui ne tendrait rien moins qu'à enlever aux évêques une des prérogatives les plus essentielles de leur ministère épiscopal et à rendre impossible l'administration régulière d'un diocèse.

En ce qui concerne les suppressions plus directement rappelées, il suffira de dire qu'après une enquête scrupuleusement conduite, Monseigneur a pu constater et exposer ensuite dans des lettres à M. le Ministre l'inexactitude matérielle, positive, des griefs invoqués contre les prêtres accusés, ou tout au moins, leur insuffisance à motiver un déplacement qui, en de telles conjonctures, eût été l'équivalent d'un châtiment ou d'une disgrâce. Monseigneur a gardé copie de ces lettres, et il est prêt à les publier, si M. le Ministre en exprime le désir.

M. le Ministre vise ensuite le prétendu refus de Monseigneur de faire observer par son clergé les nouveaux règlements concernant la comptabilité des Fabriques. La vérité est que Monseigneur n'a adressé aucune instruction spéciale à MM. les Curés à ce sujet. Il a simplement rappelé que la question des Fabriques étant une question, au moins *mixte*, autant par sa nature que par les déclarations expresses du Saint-Siège, les modifications proposées à la loi qui la régit ne pouvaient être imposées qu'après entente préalable entre les deux pouvoirs. Refuser de reconnaître le caractère *mixte* d'une question de cet ordre, ce serait nier l'évidence même.

Reconnaître à l'Etat seul le droit d'intervenir dans la question des Fabriques, pour en modifier l'organisme par des règlements ou des lois, en dehors de l'autorité religieuse, n'est-ce donc pas lui attribuer une supériorité inacceptable en principe? C'est dans ce sens qu'au cours d'une phrase — d'ailleurs inexactement reproduite par une certaine presse — Monseigneur a pu dire que ce serait placer l'Eglise, dans la gestion de ses propres biens, sous une tutelle déshonorante.

Là encore, Monseigneur est tout prêt à mettre sous les yeux du public, qui serait pleinement édifié, la correspondance échangée sur ce point avec M. le Préfet de l'Ardèche, si M. le Ministre veut bien le permettre. Il ne ferait, d'ailleurs, qu'user d'un droit en prenant cette liberté, après l'étrange indiscrétion qui a livré à quelques journaux une partie de cette correspondance d'ordre exclusivement administratif.

La lettre ministérielle vise, en troisième lieu, un article déjà ancien, paru dans la *Semaine religieuse*, auquel M. le Ministre affecte d'attribuer

un caractère officiel qu'il n'avait en aucune manière, ne portant ni la signature de Monseigneur, ni une mention quelconque pouvant lui donner l'apparence d'une communication officielle. L'article rappelait simplement les censures encourues par les vendeurs ou acquéreurs des biens ecclésiastiques, d'après les règles générales de l'Eglise, et n'était d'ailleurs que la reproduction de ce qui a été dit, à maintes reprises, par la presse religieuse sur la question. Est-il nécessaire d'ajouter que le fait, pour une revue diocésaine, de porter sur sa couverture la mention : « paraissant sous le patronage de Monseigneur », comme le font toutes les *Semaines religieuses* de diocèse, ne saurait engager la responsabilité d'un évêque pour tout ce qui se publie dans des revues de ce genre ? Il y a là une question de haute équité, sur laquelle il nous paraît inutile d'insister.

M. le ministre fait allusion, plus loin, à la nomination à certaines fonctions ecclésiastiques de prêtres que Monseigneur aurait dû savoir ne pouvoir être agréés par l'Etat. Il suffira de dire ici que, dans le choix que l'administration de son diocèse lui impose, Monseigneur a pour règle de ne s'inspirer, comme c'est son droit et son devoir, que des intérêts religieux et du bien spirituel de ses administrés. Il a la conscience d'avoir scrupuleusement rempli son devoir. Les responsabilités qui pèsent sur lui, de ce chef, sont trop graves, pour qu'il ait pu les oublier un seul instant et pour qu'une pensée étrangère, politique ou autre, ait pu exercer sur ses choix une influence quelconque.

M. le ministre relève ensuite, à ce propos, en donnant aux expressions d'une lettre administrative un sens qu'elles ne sauraient avoir, la déclaration faite par Monseigneur qu'au cas où un prêtre présenté pour un poste qui se trouvait vacant ne serait pas accepté, le service religieux de ce poste n'en serait pas moins assuré « en attendant des temps meilleurs. » M. le ministre essaye de faire une arme de ces paroles, en y voyant une sorte de défi au pouvoir civil, alors qu'elles n'étaient et ne pouvaient être que la constatation d'une nécessité douloureuse, que l'autorité religieuse était condamnée à subir. Il apparaît d'ailleurs de toute évidence que si l'évêque, chef religieux d'un diocèse, porte seul devant Dieu la responsabilité de ses choix, tout comme le ministre porte politiquement la responsabilité du choix de ses fonctionnaires, tout comme le ministre aussi, l'évêque doit avoir pleine liberté dans les choix que sa conscience lui désigne comme les meilleurs.

Comme dernier grief, enfin, M. le ministre affirme que le dernier mandement de Monseigneur présente un caractère agressif contre certaines lois de l'Etat, notamment l'institution du mariage civil. Abusant du mot « parodiant l'acte sacramentel » et le séparant du contexte qui l'explique, il lui donne une signification directement outrageante à l'adresse de l'acte civil, alors que sa signification vraie est que cet acte ne saurait donner au mariage la consécration suprême, définitive, que seule lui confère l'institution divine.

Quant à la question de l'indissolubilité du mariage et du divorce, M. le ministre ne saurait prétendre interdire à un évêque de rappeler à de fidèles catholiques l'enseignement de l'Eglise sur ces deux points et les conséquences qui en découlent.

Tels sont, sommairement rappelés, les griefs invoqués par M. le ministre dans sa lettre. Aucun, absolument aucun, ne saurait justifier la triste mesure dont Mgr l'évêque de Viviers vient d'être l'objet et qui a blessé si au vif tous les catholiques du diocèse. Quant à cette mesure elle-même, nous nous contentons de rappeler, une fois de plus, que le traitement d'un évêque n'est ni une allocation, ni une indemnité facul-

tative, mais bien l'acquittement d'une dette contractée par l'Etat, au moment de la confiscation des biens du clergé. Nous avons eu déjà l'occasion de le dire, et nous le répétons encore, aucun sophisme, pas plus qu'aucun abus de force ne sauraient prévaloir contre une vérité qui a reçu la double et décisive consécration de la justice et de l'histoire.

II. CAMBRAI. — M. l'abbé Colpin, Curé de Raismes (diocèse de Cambrai), vient de voir également supprimer l'indemnité qui lui est due par l'Etat, pour avoir fait un cours d'Histoire Sainte aux enfants de la première communion, dans une salle de Patronage où, selon le maire-député, M. Lepez, il n'aurait pas le droit de réunir les élèves des écoles laïques.... Il est probable que s'il les avait exclus, on aurait aussi bien pris ce prétexte pour supprimer son traitement !....

III. LUÇON. — Ce qui est encore plus étrange, c'est le motif allégué contre M. l'abbé Guérin, Curé de Saint-Fulgent (Vendée). Il avait appelé, pour donner une Mission à ses paroissiens, des Pères Rédemptoristes. Dans ce pays, si religieux, on montrerait du doigt ceux qui s'abstiendraient, en pareille circonstance surtout, de venir assidûment à l'église ; or, quelques uns, ne se sentant pas la conscience à l'aise, n'étaient pas sans inquiétude. Pour les rassurer, le Maire prit sur lui de faire publier, au son du tambour, que « l'absolution devait être donnée à tout le monde ».... Et comme les confesseurs n'ont pas cru pouvoir se conformer à l'engagement « administratif », le magistrat municipal a obtenu la suppression de l'indemnité du Curé — et même, assure-t-on, celle du vicaire — pour le refus d'absolution des Missionnaires !

Ainsi donc, c'est l'absolution obligatoire — pour les prêtres — décrétée par des gens qui n'y croient pas ou qui, du moins, n'en usent guère.

.... Nous savons ailleurs un anti-clérical qui, pour prouver « qu'il a de la Religion », exhibe un chapelet,.... les jours d'élection.

SAINT-BRIEUC. — Consécration de l'église de Lehon. — Une grande œuvre touche à son terme. Grâce aux secours des Frères de Saint Jean de Dieu, la noble et grandiose ruine de la chapelle du Prieuré royal de Lehon (près Dinan) a été restaurée, et la vieille et branlante église de la paroisse va disparaître. Le dessein de M. l'abbé Fouéré-Macé, recteur de Lehon, est donc réalisé. En ce moment, il fait placer de magnifiques verrières dans les immenses fenêtres. Celle qui domine le maître-autel est particulièrement remarquable : c'est tout un poème ou plutôt tout un livre d'histoire. Elles sont d'une parfaite exécution et sortent de la maison Vermoret-Pomery, de Reims, qui a fait les vitraux de N.-D. de la Fontaine, à Saint-Brieuc.

Le couronnement de cette œuvre sera la consécration solennelle de ces murailles renouvelées, par Mgr Dubourg, évêque de Moulins. Le zélé prélat, pour encourager le prêtre érudit et dévoué qui

a rendu à Lehon son passé historique et son glorieux et antique monument de pierre, s'est engagé à réserver un jour de ses *vacances* en Bretagne à cette solennelle cérémonie. Monseigneur notre Evêque, au cours de son récent séjour à Lehon, pendant ses visites pastorales du doyenné de Saint-Malo, a promis de présider cette fête qui aura donc un extraordinaire éclat.

(Semaine religieuse de Saint-Brieuc.)

TULLE. — Comme nous l'avons annoncé, Mgr Denéchau, évêque de Tulle avait été condamné, par le juge de paix, à 1 franc d'amende pour avoir été au cimetière, le jour des Trépassés, en rochet, au milieu d'une foule non organisée, et sans emblème religieux, sauf le suisse.

La Cour de cassation a annulé le jugement, pour n'avoir pas statué sur la demande d'audition de témoins. L'évêque devra se présenter devant une autre justice de paix, pour se laver de l'accusation d'avoir fait des prières trop solennelles pour les âmes du Purgatoire, au détriment de la circulation des charrettes, à Tulle.

Les apparitions de Tilly. — La Semaine Religieuse de Bayeux publie la note suivante :

• COMMUNIQUÉ DE L'ÉVÊCHÉ

• La Congrégation du Saint-Office, ayant appris les événements extraordinaires de Tilly, a demandé à Mgr l'évêque de Bayeux des renseignements que Sa Grandeur s'est empressée de transmettre, en exposant la ligne de conduite qu'elle avait suivie jusqu'à ce jour.

• Son Eminence le cardinal Parrochi a bien voulu adresser à Monseigneur la lettre suivante :

• Rome, 24 mars 1897.

• Eminentissime et Révérendissime Seigneur,

• Dans sa réunion générale du mercredi 17 mars, la Congrégation du Saint-Office a examiné les documents que Votre Grandeur lui avait adressés, le 11 décembre de l'année dernière, au sujet des visions et autres faits surnaturels qui se passeraient à Tilly-sur-Seulles, et les Eminentissimes cardinaux comme moi inquisiteurs généraux ont rendu le décret suivant :

• L'évêque veillera à éviter tout ce qui pourrait paraître une approbation directe ou indirecte des visions, du pèlerinage, etc.
• Il notifiera aux fidèles par l'organe d'un journal catholique, qu'il appartient à l'autorité ecclésiastique seule de porter un jugement sur ces faits, et qu'on devra s'en tenir à ce jugement, s'il est prononcé.

• Il fera défense, en attendant, aux ecclésiastiques, de s'ingérer dans l'examen de cette affaire. Quant à la suppression de la statue, il jugera dans sa prudence si elle opportune, et quand il conviendra de la faire.

• Je prie Dieu, etc...

• L. M. cardinal PAROCCHI. •

Mesures inefficaces. — M. le Ministre de l'Instruction publique vient d'adresser aux recteurs de l'Université une circulaire, relative à l'enseignement anti-alcoolique dans les établissements d'enseignement public.

Nous ne pouvons que le féliciter de ce bon mouvement.

Mais il y aurait, pour arrêter les ravages de l'alcoolisme, un moyen beaucoup plus efficace que de prier MM. les professeurs de dire aux enfants que l'alcool tue, que l'alcool rend fou, que l'alcool pousse à tous les crimes ; ce serait de rapporter les lois qui ont tant multiplié les cabarets et qui leur ont donné toute licence.

Mais le cabaret, favorise l'irreligion ; ne fait-il point, par là, œuvre commune avec les nouvelles lois ? Comment se priver de son concours ?

Mais MM. les cabaretiers sont les grands électeurs ; peut-on les contrarier ? Ne faut-il pas, au contraire, gagner leurs bonnes grâces, en reculant d'année en année l'heure de la fermeture, jusque dans les plus petits villages ?

Hypocrisie, que de telles circulaires ! Il faut bien, puisque l'on est gouvernement, se donner aux yeux du bon public les apparences de gardiens vigilants de la morale et de la santé publiques ; mais à l'abri de ces apparences, on favorisera de toutes manières tous les mauvais lieux ; et on ne fermera que les chapelles, où le peuple recevrait les enseignements et les grâces qui l'aideraient à vivre honnêtement et chrétiennement. (Semaine de Cambrai.)

Il y a huit jours, on discutait, au Sénat, une interpellation de M. Bérenger sur la licence scandaleuse des publications et du théâtre. M. le Ministre a promis de prendre toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder les mœurs publiques.

Avant de voter un ordre du jour de confiance, M. Lucien Brun a prononcé ces paroles :

Le Sénat me permettra, avant le vote, de poser au Gouvernement une simple question. Il s'agit de relever le niveau de la moralité publique ou de l'empêcher de descendre encore. La pensée n'est-elle pas venue au Gouvernement que favoriser l'enseignement religieux et la propagation des idées religieuses en serait le moyen le plus efficace ? (Exclamations à gauche.)

La question est posée.....

Le Ministre n'a pas répondu ; il ne le pouvait guère. Car, pour tout homme de bonne foi, il est prouvé que le sentiment religieux est le frein le plus puissant contre le désordre, et l'on n'abat pas la digue sans donner libre cours au torrent.

Bonnes pensées.

— La vertu, qui fait pardonner les injures, n'empêche pas d'en sentir les atteintes.

— L'homme désintéressé se trompe rarement sur son devoir.

BIBLIOGRAPHIE

Publications nouvelles de P. TÉQUI (ancienne Maison Ch. DOUNIOL, 29, rue de Tournon, Paris), en vente chez les principaux libraires catholiques :

Le Mois des Roses ou le Rosaire médité pendant le Mois de Marie, par le P. FAGES, dominicain. Gracieux volume in-16. Prix : 2 francs.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Paris :

Sous ce titre gracieux, le P. Fages des Frères-Prêcheurs, et auteur de l'*Histoire de Saint-Vincent Ferrier*, vient d'écrire un petit livre contenant trente et une méditations sur le **Rosaire**.

La piété que prêche le R^{ev}. Père, repose tout entière sur l'intelligence et l'amour de la souffrance.

Petit par sa forme, grand et puissant par le fond, le *Mois des Roses* sera un excellent MOIS DE MARIE, à lire, à méditer, même à prêcher.

Le Saint-Esprit, son Action depuis la création du monde jusqu'à nos jours, par la comtesse SAINT-BRIS, auteur de la *Vie de saint Joseph*, ouvrage divisé en trente et un chapitres dont quelques-uns peuvent servir d'exercices pour la neuvaine de la Pentecôte et l'octave de cette fête ; et quelques autres, pour le premier lundi de chaque mois. 1 volume in-12. Prix : 3 fr. 50.

Sa Sainteté Léon XIII après avoir fait examiner ce livre, l'a agréé et béni ; plusieurs cardinaux et évêques l'ont enrichi de leur approbation.

Au moment où, sous l'impulsion de Léon XIII et de plusieurs évêques, la dévotion au Saint-Esprit se ravive dans les cœurs, la comtesse de Saint-Bris fait paraître ce nouvel ouvrage. Suivent des extraits du rapport et des approbations que contient ce volume.

Correspondance. — On nous a fait bien souvent la question suivante : Quelle est la meilleure préparation de quinquina ? Nous trouvons la réponse dans un journal médical ancien et très estimé :

« La meilleure préparation de quinquina est celle qui réunit tous les principes actifs de cette écorce, en éliminant tous les produits inertes ou irritants qu'elle renferme. Cette préparation a été réalisée par le *Vin de Quinium* d'Alfred Labarraque, membre de l'Académie de médecine de Paris. »
(France médicale.)

Contre la gastralgie, la dyspepsie, les médecins conseillent la poudre ou les pastilles de Charbon du Dr Belloc, approuvées par l'Académie de médecine de Paris. Le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

Toutes pharmacies. — Poudre, le flacon, 2 francs. Pastilles, la boîte, 1 fr. 50.

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL de MENTHE Ricqlès
Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les ÉPIDÉMIES. — Exiger le nom de RICQLÈS.

LE SEL DE VICHY ÉTAT

Pourquoi ce nom de *Vichy Etat* ? Parce qu'il a bien fallu distinguer le vrai sel naturel de Vichy, extrait des eaux des sources de l'Etat, si connues sous les noms des Célestins, de la Grande-

Grille et de l'Hôpital, du sel vendu dans le commerce sous le nom de Sel de Vichy, et qui n'est autre chose que le vulgaire bicarbonate de soude. Et l'on comprend la différence. Les eaux de Vichy ne doivent pas en effet leurs merveilleuses propriétés seulement au bicarbonate de soude, mais encore à tous les autres sels de fer, de potasse, de lithine, d'arsenic qu'elles contiennent, et qui se retrouvent dans le *Sel de Vichy Etat*, et non dans le Sel de Vichy du commerce. C'est montrer combien il est indispensable, quand on veut préparer soi-même son eau de Vichy artificielle, d'exiger toujours le *Sel de Vichy Etat*, vendu partout en paquets portant imprimé en bleu un cartouche rond avec les mots *Vichy-Etat*. Chaque paquet, pour un litre d'eau, ne coûte que 10 centimes, et l'on peut se rendre compte de la valeur du produit, en écrivant au dépôt : M^{me} Adam, 31, B^d des Italiens, à Paris, pour recevoir de suite, gratuitement et franco, deux paquets à titre d'échantillon.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPERGRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

ORNEMENTS — ORFÈVRE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, **PÊCHE FRÈRES** 45, rue Kéréon,
QUIMPER QUIMPER

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE GALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, seul représentant, est à la disposition de MM. les
Ecclesiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter
à domicile.

Secours à toutes les Paroisses et Communautés.

Ecrire à M. l'abbé SEVÉNIER, 8, rue Pierre-Corneille, Lyon.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à
Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{me} V^{ve} LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

A JEANNE D'ARC

FLEURS ARTIFICIELLES & PLANTES STÉRILISÉES

POUR ÉGLISES ET APPARTEMENTS

144, rue du BAC, Paris, au fond de la Cour.

Envoi franco catalogues illustrés.

Les commandes au-dessus de 25 francs sont expédiées franco de port pour la France continentale.

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus,
parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS,
Directeur de la *Semaine religieuse*,
rue Le Normand, 16, Quimper, pour
le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces,
etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur
de l'Évêché, à Quimper, rue des
Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. I. *Chronique du diocèse* : Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation pendant la semaine ; La station quadragesimale et les fêtes de Pâques ; Riec ; Le Vendredi-Saint et la Marine.

II. *Nouvelles du monde catholique* : Rome ; Nominations épiscopales ; Per-



sécution fiscale ; L'égalité devant la Loi ; Pélerinage ouvrier à Rome ; Les « Calvairiennes » en Terre Sainte ; Les reconnaissiez-vous ? Sage avis.

III. *Les Enfants-Nantais* (à suivre).

IV. *Bibliographie*.

V. *Annonces et avis divers*.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 23 Avril. — Dimanche
In albis (Quasimodo). Office du
jour ; double.

Procession de Saint Marc.

Vêpres du jour, avec mémoire du
suivant.

Lundi, 26. — S. Clot et S. Marcellin,
Papes et Martyrs. Semi-double.
Rouge.

Mardi, 27. — S. Marc, Évangéliste

(du 23 Avril). Double de 2^e classe.
Rouge.

Mercredi, 28. — S. Paul de la Croix,
Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 29. — S. Pierre, Martyr. Double.
Rouge.

Vendredi, 30. — S^{te} Catherine de
Sienne, Vierge. Double. Blanc.

Samedi, 1^{er} Mai. — S. Philippe et
S. Jacques, Apôtres. Double de
2^e classe. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Hôpital de Morlaix 25, 26 Avril.

Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, à Morlaix 27, 28 Avril.

Maison de la Miséricorde de Kernisy, Quimper... 29, 30 Avril.

Dames de la Retraite, de Lézérazien 1^{er}, 2^e Mai.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation pendant la semaine.

Avril.	Matin.	Soir.
Lundi, 26. . .	Hanvec. Rumengol . . .	Saint-Éloi.
Mardi, 27. . .	Le Tréhou. Tréllévénec .	La Martyre.
Mercredi, 28 .	Ploudiry. Loc-Eguiner .	La Roche.
Jeudi, 29. . .	Dirinon	Pencran.
Vendredi, 30.	Loperhet	Irvillac. Saint-Urbain.
Mai.		
Samedi, 1 ^{er} . .	Logonna-Daoulas	Daoulas. L'Hôpital-Camfrout.

Monseigneur sera accompagné, pour la première partie de sa tournée pastorale, par M. Corrigou, Vicaire général.

La station quadragésimale et les fêtes de Pâques.

— Nous aurions voulu pouvoir donner un résumé complet de toutes les manifestations de foi qui se produisent, surtout à cette époque de l'année, et qui sont bien comme le thermomètre de la vie religieuse du diocèse. En attendant d'autres détails, que nous accueillerons avec bonheur, nous nous contentons, aujourd'hui, de parler de ce que nous avons pu voir ou entendre.

A la Cathédrale de Quimper, la station française a été donnée, dans les conditions que l'on sait, par le R. P. Dupuy, de la Compagnie de Jésus. Le bon religieux a été récompensé de son dévouement et dédommagé de ses fatigues par l'assiduité de ses auditeurs, de plus en plus nombreux, et surtout par les résultats consolants obtenus.

La station bretonne était prêchée, un jour de la semaine par le clergé paroissial et, chaque dimanche, par M. Bizien, recteur de Combrit, dont les instructions solides, dites en un breton, admirable de pureté et de clarté, étaient avidement écoutées. Elles ont surtout fait du bien aux âmes et contribué à en ramener plusieurs à Dieu.

Car, c'est une joie de le constater, les communions ont été plus nombreuses que jamais, surtout le dimanche de Pâques. Ici, on nous permettra d'exprimer, de nouveau, le regret qu'un grand nombre d'hommes qui communient, en ce jour, préférèrent remplir leur devoir à la première messe, ou à un autre moment, plutôt que de s'unir à leurs frères. C'est pourtant un grand exemple à donner. Nous espérons que tous finiront par le comprendre et que les chrétiens de Quimper voudront se réunir, plus nombreux cha-

que année, pour affirmer leur foi à la face de tous, par le chant du *Credo* et du cantique : « Je suis chrétien..... », si particulièrement émouvant, en cette circonstance.

C'est le moment ici de parler d'un moyen, trop négligé selon nous, d'attirer les auditeurs et d'aider au succès des prédications. A Saint-Corentin, pendant toute la station, un chœur de jeunes filles, dont nous ne saurions trop louer la bonne volonté et le dévouement, chantait, sous l'habile direction de M. Henry, premier vicaire, des cantiques, judicieusement choisis parmi les plus connus, et que les hommes reprenaient avec le plus grand entrain.

A Saint-Mathieu, l'auditoire du R. P. Fourneau, nombreux à toutes les instructions, s'est accru encore, dans les derniers jours. Au sermon de la Passion et le dimanche de Pâques, l'église était littéralement comble. Ces deux jours aussi, le prédicateur s'est surpassé, en retraçant, avec une émotion communicative, les souffrances du Sauveur, puis en commentant d'une façon gracieuse le triple *Alleluia* du chant *O filii et filiae...* : cri d'allégresse de la nature, se réveillant, à cette époque de l'année, comme pour acclamer la résurrection du Sauveur ; cri de joie de l'Eglise, au triomphe de son divin Fondateur ; cri de bonheur de la paroisse de Saint-Mathieu, justement fière de sa belle église, qui l'attire et l'invite à se ranimer et se retremper, de plus en plus, dans ses sentiments chrétiens.....

Ce vœu, le R. Père prédicateur a pu constater qu'il était en partie réalisé, par les communions nombreuses dont il avait été, le matin, le témoin édifié.

A Quimperlé, la retraite pascale, prêchée, à Sainte-Croix, par le R. P. Daniel, de l'Immaculée-Conception de Rennes, a pleinement réussi. La paroisse a l'avantage d'avoir, chaque dimanche, une messe spéciale pour les hommes, grâce au précieux concours d'un prêtre dévoué, M. l'abbé Havas, qui exerce ainsi un apostolat fructueux. La cérémonie a été vraiment belle, le jour de Pâques. Après la communion, qui avait été précédée du chant du *Credo*, M. le chanoine Péron, Curé-archiprêtre, adressa à ses paroissiens quelques mots du cœur, pour les remercier, en les exhortant à persévérer dans les sentiments si bien exprimés par le cantique qu'ils chantaient avec tant d'âme :

Nous sommes chrétiens, nous sommes Bretons,
Notre vieille foi, nous la garderons !...

Et comme nous écrivons, non pour distribuer de vaines louanges, mais pour édifier et encourager d'autres à employer les mêmes moyens, constatons, ici encore, les résultats obtenus par l'exécution des cantiques populaires, imprimés sur des feuilles qu'on distribue aux réunions, qui se répandent ensuite... Moyen de propagande excellent... et peu coûteux, nous en répondons, au nom de nos imprimeurs catholiques.

MORLAIX. — Nous lisons dans la *Bretagne* :

« Les fêtes de Pâques ont été célébrées dans notre ville avec toute la solennité accoutumée.

Fidèles à la pieuse coutume, les hommes ont assisté nombreux à la messe, dite spécialement pour eux en l'église Saint-Martin : plus de 800 hommes se sont présentés à la Sainte Table.

Les autres paroisses n'ont pas été moins favorisées : les églises Saint-Melaine et Saint-Mathieu ont vu s'agenouiller à la Table Sainte, avec foi et recueillement, un grand nombre de fidèles.

Morlaix est digne de son passé : ses habitants conservent avec fidélité leur foi et leur croyance, se ressouvenant de l'antique devise : « Catholique et Bretons toujours ! »

RIEC. — Une voix très autorisée le disait, au couronnement de la fête dont nous voulons donner un rapide compte-rendu, Riec est une paroisse privilégiée : le bien s'y fait, grâce à l'union des autorités, civile et religieuse ; elle doit à la générosité de nobles bienfaiteurs, secondant le zèle du digne pasteur, deux écoles libres florissantes. L'église, que l'on voudrait plus spacieuse, est bien ornée et surmontée d'un élégant clocher — qui vient d'être doté de trois nouvelles cloches, bénites, mardi dernier, par Mgr l'Evêque de Quimper.

Sa Grandeur, accompagnée de M. Fléiter, vicaire général, est arrivée, à 9 heures, et la cérémonie a aussitôt commencé, en présence de la foule des paroissiens et de nombreux prêtres, parmi lesquels : MM. Péron, Curé-archiprêtre de Quimperlé, et M. Le Nardou, chanoines honoraires, MM. Creignou, curé de Ban-nalec, Godec, curé d'Elliant, Gadon, recteur du Trévoux, Labas-que, recteur de Clohars-Carnoët, Moullec, recteur de Moëlan, etc.

Après les prières liturgiques de la consécration — ce que les fidèles appellent, non sans quelque raison, le baptême — des cloches, la grand'messe a été chantée par M. le chanoine Gadon, Supérieur du Grand-Séminaire, un condisciple de M. Kerébel, curé de la paroisse ; M. Rospars, invité au même titre, a donné le sermon. Commentant ce texte du Deutéronome, *Audies vocem ejus et facies mandata et justitias*, le prédicateur a montré la double fonction des cloches, élevées au-dessus de l'église, pour prêcher ce que Notre-Seigneur est venu enseigner au monde : l'union des hommes avec Dieu — par l'adoration et la prière — et l'union des chrétiens entre eux..... Adressant ses vœux aux cloches nouvellement bénites, il exprima, en terminant, ce souhait : « Puissent tous les enfants dont vous annoncerez la naissance rester, jusqu'à la fin, purs ;... les unions que vous chanterez être heureuses, en demeurant vraiment chrétiennes ; tous les morts que vous pleurerez obtenir de Dieu miséricorde. Que votre voix leur arrive comme le dernier bruit de la terre et le premier écho des chants du ciel !... »

Après quelques mots de M. le Curé, Mgr l'Evêque monta en

chaire, pour remercier les paroissiens de Riec du spectacle édifiant qu'ils lui donnaient, pour les féliciter et les encourager à demeurer toujours unis dans la même foi, dans la reconnaissance à leurs bienfaiteurs et, en première ligne à celui qui, par son zèle discret et constant, réalise parmi eux le type du « bon pasteur ».

A la sortie de l'église, après la bénédiction du Très Saint-Sacrement, les fidèles alternant avec le chœur chantaient, avec un plaisir visible, le cantique des « nouvelles cloches de Riec », œuvre charmante d'un vrai poète breton, qui n'est pas à son coup d'essai, et dont nous regrettons de ne donner que le *diskan* :

Sonit, kleier benniget,
'Vit kelen hor parrez,
Sonit, 'vit beza klevet,
Da zul ha da bemdez,
O kass beteg an envou,
Dindan dourn hor patron,
Var diouaskel ho soniou,
Hor mouez hag hor c'halon !

Le Vendredi-Saint et la Marine. — On se rappelle que, l'année dernière, M. Lockroy voulut faire interdire la manifestation traditionnelle de la Marine, le Vendredi-Saint. Il dut reculer devant les protestations unanimes.

Cette année, le ministre de la Marine a donné des ordres pour que les dispositions adoptées pour les bâtiments en rade et les établissements de la marine, à terre, soient appliquées, à l'occasion du Vendredi-Saint.

Nous sommes heureux de reproduire, d'après la *Bretagne*, l'hommage rendu, à cette occasion, à la Marine française, par le R. P. Rossignol, qui prêchait, comme nous l'avons annoncé, la station du Carême, à Saint-Louis de Brest :

« Au nom de la Religion, je salue la Marine française, si dignement représentée à Brest, et qui, glorieusement fidèle à d'augustes traditions, s'est associée, toute la journée, au deuil de l'Eglise.

« Ses coups de canon et ses drapeaux en berne sont le glas magnifique que sonne la France chrétienne et militaire pleurant son Christ.

« Mais le Christ ressuscité s'en souviendra, pour la bénir et la couronner. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — L'affluence d'étrangers a été assez considérable à Rome cette année, pour les solennités de la Semaine sainte et de Pâques. On remarquait surtout beaucoup d'Allemands et d'Anglais aux offices à Saint-Pierre.

Il n'y a eu aucune cérémonie papale, à la chapelle Sixtine.

Depuis 1870, toutes les cérémonies papales sont supprimées. Le Jeudi-Saint cependant, le Pape a admis à sa messe tous les prélats de sa cour et leur a distribué la communion pascale. La veille, il avait dit la messe et donné la communion aux dignitaires laïques de la cour.

Mardi dernier, Son Eminence le Cardinal Richard a quitté Paris, se rendant à Rome pour son voyage *ad limina*.

Nominations épiscopales. — Le *Journal officiel* vient de publier les noms des quatre Evêques que le gouvernement a désignés pour les sièges vacants.

Ces choix ont été agréés par le Saint-Siège et les nouveaux prélats préconisés ! au Consistoire du Lundi de Pâques, 19 Avril.

Mgr Servonnet, évêque de Digne, nommé archevêque de Bourges, est né à Saint-Pierre de Bressieux (Isère), le 14 Décembre 1830 ; il était chanoine titulaire de l'église primatiale de Lyon, quand il fut, par décret du 24 Avril 1889, nommé à l'évêché de Digne ; préconisé dans le Consistoire du 27 Mai 1889, il fut sacré, à Lyon, le 25 Juillet de la même année.

Mgr Bardel, nommé évêque de Séez, naquit dans le diocèse de Clermont, en 1851. Depuis le 18 Mai 1894, il était auxiliaire de Mgr B. yer, archevêque de Bourges, avec le titre d'évêque de Parium. Il avait été sacré en cette qualité, le 1^{er} Août 1894. Mgr Bardel sera le plus jeune des membres de l'épiscopat français.

Mgr Germain, nommé évêque de Rodez, est né en 1839 ; il est curé de la paroisse de Saint-Baudile, à Nîmes, depuis 1885.

Mgr Hazera, nommé évêque de Digne, est né à Podensac (Gironde), le 31 Décembre 1837. Ordonné prêtre en 1862, il a été longtemps vicaire à Saint-Louis, de Bordeaux, puis curé-doyen d'Ambarès ; il dirige la grande paroisse de Sainte-Marie de la Bastide à Bordeaux, depuis le mois de Janvier 1890.

Au Consistoire du 19 Avril, ont été proclamés les nouveaux cardinaux dont nous avons annoncé la nomination.

Le Pape a déclaré son intention d'effectuer la canonisation solennelle des bienheureux A. Zaccaria et Pierre Fourrier et convoqué, à cet effet, un Consistoire semi-public pour le 15 Mai prochain. En attendant, il demande des prières, pour obtenir de Dieu ses lumières pour l'acte solennel projeté.

Sa Sainteté continue à jouir d'une parfaite santé.

Persécution fiscale. — Le 13 Avril, le Tribunal civil de Clermont-Ferrand a condamné six communautés de cette ville (Sœurs de la Visitation, de S^{te} Ursule, de la Miséricorde, de Notre-Dame, du Bon-Pasteur et du Bon-Secours) à payer au fisc une somme totale de 93.748 fr. pour droit d'accroissement et d'abonnement.

Mgr Belmont, évêque de Clermont, a écrit aux religieuses une lettre, dont nous citons quelques passages :

« Clermont, Vendredi-Saint, le 16 Avril 1897.

« Mes bonnes Sœurs,

« Vous m'informez de la condamnation de vos Congrégations, par le tribunal civil de Clermont, à payer pour droit d'accroissement et d'abonnement diverses sommes formant un total exorbitant.

« Cette nouvelle m'afflige parce qu'elle est humiliante pour mon pays.

« Notre époque a la tristesse de voir succomber, par la faute des puissants, les causes les plus justes. Tandis qu'en Orient le Turc musulman, protégé par les navires de l'Europe, écrase dans le sang l'Arménie chrétienne, la cause des Congrégations, qui est celle de l'égalité et de la liberté, succombe en France sous une législation qui méconnaît tous les principes de la Constitution et du droit public. Mais ce ne saurait être la fin du christianisme en Orient, ni des Congrégations en France.

« L'opinion publique comprend, de plus en plus, que si vous refusez, avec un tel ensemble, de payer les impôts spéciaux établis pour vous écraser, ce n'est point par révolte contre des institutions dont la forme vous est parfaitement indifférente, mais c'est uniquement parce que vous savez bien n'avoir rien fait pour mériter d'être écrasées, et que vous avez foi au règne final de la justice en France.

« L'opinion publique flétrirait, alors même que l'Eglise ne les excommunierait pas, vos spoliateurs et leurs complices. Nul ne voudrait, en mettant la main sur vos biens, qui sont ceux de l'Eglise et des pauvres, encourir les malédictions terribles qui s'attachent aux personnes et aux familles des injustes détenteurs du bien d'autrui.

« Votre cause est trop noble et trop juste, pour que j'ose vous plaindre ; j'ai plutôt lieu de louer votre fermeté, et de vous féliciter de la sympathie universelle que la présente épreuve excite en votre faveur.

« Le Sauveur, à pareil jour, pria pour ses bourreaux : *ils ne savent, disait-il, ce qu'ils font*. Comme lui, vous prierez pour vos persécuteurs, ce sera toute votre vengeance, et Dieu, en vous protégeant, leur épargnera, je l'espère, un grand sujet de remords et de honte.

« C'est dans cette confiance que je vous bénis.

« † PIERRE-MARIE,
« Evêque de Clermont. »

A la suite de cette belle protestation, la *Semaine religieuse* de Clermont publie un article de l'*Avenir du Puy-de-Dôme*. Nous en reproduisons la dernière partie ; il est bon de montrer encore

qu'il s'agit d'une *loi d'exception*, quoi qu'en disent des journaux de mauvaise foi.

« Les Congrégations ne refusent pas de payer les impôts, déjà si lourds, que nous supportons tous ; ce qu'elles refusent avec raison, c'est de payer plus cher que les autres, tout simplement parce qu'elles sont Congrégations. Elles se réclament des principes de justice et d'égalité qui sont la base de la Déclaration des droits de l'homme.

Il est dit, en effet, dans cette Déclaration :

Que les hommes naissent égaux en droits ;

Que la loi doit être la même pour tous ;

Que nul ne doit être inquiété pour ses opinions ;

Que la contribution doit être également répartie entre tous les citoyens.

Il est évident que la taxe d'abonnement, qui ne frappe que les religieux, uniquement parce qu'ils sont religieux, est la violation flagrante de tous ces principes.

En résistant, aujourd'hui, comme elles le font, les Congrégations défendent non seulement leurs intérêts et leurs droits, mais la cause de ceux qui pourraient être les victimes de demain.

Elles défendent, en un mot, les vrais principes d'égalité, de justice et de liberté.

Les journaux annoncent que Mgr Belmont va être déféré au Conseil d'Etat. Cette mesure n'a pas lieu de surprendre, ni de diminuer la respectueuse admiration des catholiques pour le courageux prélat.

L'égalité devant la Loi. — La *Société générale d'Education et d'Enseignement*, qui s'est déjà occupée, maintes fois, de la question des subventions aux enfants des écoles libres, vient d'adresser à tous ses amis un modèle de pétition à présenter aux municipalités. Elle espère que l'exemple donné par un grand nombre de villes, notamment par Angers, Bordeaux, Saint-Etienne, etc., sera suivi, pendant la session de Mai, par beaucoup de Conseils municipaux.

C'est un excellent terrain pour défendre les idées de liberté, de justice et d'égalité.

Voici le texte de cette pétition :

Messieurs les Conseillers municipaux,

Tous les citoyens sont égaux devant la loi, puisqu'ils paient tous également les impôts et que tous sont assujettis au service militaire.

Leurs enfants doivent donc être traités aussi en égaux ; ils doivent tous participer aux secours qui sont prélevés sur les ressources de la fortune publique pour être distribués aux indigents. Or, certains Conseils municipaux accordent très largement des fournitures scolaires, des aliments et même des vêtements aux élèves des écoles publiques, tandis qu'ils ne donnent rien aux élèves des écoles libres. Cette manière d'agir est une violation flagrante du principe supérieur de justice et d'égalité

qui doit régir les rapports des citoyens entre eux ; c'est contre elle que nous venons protester ici de toutes nos forces.

Les élèves des institutions libres n'ont pas mérité de subir cette injustice, ni eux, ni leurs parents, ni leurs maîtres. Leurs écoles sont établies légalement comme les autres ; la loi reconnaît les deux espèces d'écoles ; pourquoi traiter les unes en ennemies, quand les autres sont comblées de faveurs ?

C'est librement que les parents ont choisi les unes plutôt que les autres, pour y envoyer leurs enfants ; pourquoi leur en faire un grief ?

On objectera peut-être que la loi ne permet pas aux Conseils municipaux de subventionner les écoles libres. Il importe de rappeler ici ce que la jurisprudence du Conseil d'Etat permet et ce qu'elle défend. Ce qu'elle défend, c'est de voter des subventions, en argent, ayant pour objet le traitement des instituteurs libres, le chauffage des classes, l'achat des livres de prix ou des livres classiques, d'une manière générale les sommes d'argent destinées à couvrir une partie des frais de l'école. Ce qu'elle permet aux Conseils municipaux, c'est de voter des secours en nature, destinés à être distribués par les soins du Maire aux enfants pauvres des écoles libres : ces secours peuvent consister en aliments, vêtements, chaussures, fournitures classiques.

Au surplus, dans ces dernières années, de nombreux Conseils municipaux ont usé de cette faculté, sans que l'Administration supérieure ait trouvé à y redire. Nous citerons seulement, à titre d'exemple, ceux d'Angers, de Castres, de Tourcoing, de Nevers, de Reims, de Bordeaux, de Saint-Etienne, etc... Evidemment, ce qui est licite dans ces grandes villes doit l'être dans toutes les communes de France ; il ne saurait, en effet, y avoir deux poids et deux mesures.

Messieurs les Conseillers municipaux, nous, habitants et contribuables de la commune de X... soussignés, nous venons vous prier de prendre en considération les raisons exposées ci-dessus, et nous vous demandons, au nom de la justice et de l'égalité, de décider que les secours pris sur le budget communal seront distribués aux élèves de toutes les écoles primaires sans distinction, qu'elles soient publiques ou libres, laïques ou congréganistes.

Pèlerinage ouvrier à Rome. — Comme nous l'avons annoncé, pour répondre aux désirs du Saint-Père et avec l'approbation de NN. SS. les Archevêques et Evêques de France, les pèlerinages ouvriers à Rome vont être repris.

Ils auront désormais lieu, chaque année, de sorte qu'on pourra prévoir et économiser à l'avance la somme nécessaire au voyage.

L'époque choisie pour ces pèlerinages est le mois d'Août, époque la plus favorable sous tous les rapports.

Le nombre des trains est fixé à trois, avec un minimum de 300 pèlerins et un maximum de 600, recrutés dans les divers diocèses de France. En se bornant ainsi, on rend l'entreprise non seulement possible, mais relativement facile.

Le départ aura lieu, cette année, les 2, 3 et 4 Août.

Mêmes conditions, par la maison Lubin, que pour le pèlerinage de 1891.

Le Secrétariat central a son siège au Val-des-Bois.

S'adresser à M. François Champion, secrétaire au Val-des-Bois (Marne).

A ce sujet, le cardinal Mocenni a écrit à M. Léon Harmel une lettre, où il dit :

« Tout le monde sait les prédilections du Saint-Père pour les classes ouvrières et combien leur sort lui tient à cœur. Aussi Sa Sainteté a-t-elle toujours accueilli avec une particulière affection ces pieuses légions de travailleurs catholiques, venant de tous les points de l'Europe, notamment de la France et de l'Espagne, déposer à ses pieds l'hommage de leur piété filiale et de leur sincère attachement.

« Tenez pour certain, cher Monsieur, que le pèlerinage que vous m'annoncez sera d'autant plus agréable au Saint-Père, qu'il devra, comme vous me dites, s'effectuer sous le haut patronage de vos Eminentissimes cardinaux, de vos archevêques et évêques.

« Bien d'heureux fruits on peut espérer des pèlerinages d'ouvriers, à savoir, un renouvellement de vie chrétienne en ceux qui y prennent part, et tant chez eux que chez leurs compagnons de travail et dans leurs familles, une dévotion plus grande et un amour plus tendre et plus généreux pour le Vicaire de Jésus-Christ et pour le Siège Apostolique.

« En ce qui me concerne comme président de la Commission permanente des pèlerinages, je puis vous donner l'assurance que, de ce côté, et pour tout ce qui est du ressort de cette Commission, rien ne sera négligé en vue d'une heureuse et complète réussite. »

—

Les « Calvairiennes » en Terre Sainte. — Sur le mont des Oliviers, tout en face du couvent du Carmel, on voyait s'élever, en 1895, une sorte de petit monastère ; du moins, les constructions semblaient-elles indiquer une maison religieuse. On ne se trompait pas, mais jusqu'ici, le plus grand secret avait régné sur sa destination future. Aujourd'hui, la question est résolue : ce sont des religieuses bénédictines du Calvaire qui vont peupler, comme autrefois leurs devancières, le mont de l'Ascension. Elles sont parmi nous, depuis le 11 décembre dernier. Leur nombre est encore bien restreint, car elles sont sept au plus ; nous sommes persuadés que ce nombre augmentera, à mesure que l'œuvre qui leur est confiée va se développer : les Révérendes Mères viennent particulièrement s'occuper des jeunes filles grecques catholiques.

Les Bénédictines du Calvaire ont été fondées au dix-septième siècle, à Poitiers, par le R. Père Joseph, Capucin, le même qui avait été secrétaire du cardinal Richelieu. Leur première supérieure fut une princesse d'Orléans. Actuellement, la maison mère est à Orléans même. Son but principal est la contemplation ; mais l'Ordre s'occupe aussi d'éducation et possède en France quelques pensionnats.

(La Terre-Sainte.)

Les reconnaissez-vous ? — Louis Veuillot a, un jour, tracé ce portrait de certains journalistes qui se sont multipliés :

« Mélanges difformes du délateur, de l'histriion et du trisotin : cela n'a pas le premier instinct du français, ni de l'histoire, ni de la probité ;

« Cela s'est caché sous tous les masques ; cela s'est donné, vingt ans, pour champion de la liberté, de l'humanité et de la justice ;

« Cela salue avec une ignoble joie tous les abus de la force ; cela dénonce, cela demande que l'on bâillonne, que l'on rançonne, que l'on emprisonne ;

« Cela ne demande pas tout à fait que l'on tue ; mais cela est tout à fait ami des meurtriers ;

« Cela insulte — d'une insulte scélérate et basse, abjecte et cafarde — au droit violé, à la justice qui succombe, à l'innocence qui meurt.

« Ils n'auraient pas besoin d'insulter, puisque enfin la besogne est en train ; mais insulter, c'est ce qu'ils savent faire. Ils veulent servir.

« *Non serviam* : Ils ne le disent qu'à Dieu. Pour tout le reste du service contraire, quoi que ce soit : *Serviam ! Serviam !* Ils sont là.

« Ils veulent servir, ils s'empressent. Ils étoufferont les cris de la victime sous les buées. Ils la déshonoreront parmi le peuple.

« Ils espèrent que leur encre sera un fiel dans la blessure. C'est leur contentement particulier, leur pourboire. Ils feraient cela pour rien.

« Et ils servent, en effet ! Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume dans les mains sales. »

—

Sage avis. — Quand même une population tout entière viendrait encore autour de la chaire, le peuple le plus religieux du monde, le plus soumis à l'autorité, qui ne lirait que de mauvais journaux, deviendrait, au bout de trente ans, un peuple d'impies et de révoltés. Humainement parlant, il n'y a pas de prédication qui tienne contre la mauvaise presse. M^{sr} PIE.

Les Enfants-Nantais

(SUITE)

—

Vous avez, sans doute, lu le livre où le cardinal Wiseman, entre-mêlant la fiction à la vérité historique, a tracé un tableau si parfait de la société chrétienne, au moment où coulait le sang des derniers martyrs de Rome. Vous connaissez donc le noble et vaillant chef d'armée, Sébastien, enfant de la Gaule Narbonaise ; vous vous êtes rendu compte de ce qu'était, en ce temps-là, un soldat de l'Empire,

quand il avait reçu le don de la foi, car saint Sébastien ne constitue pas une exception, dans ce monde militaire auquel il appartient ; s'il est le plus glorieux de tous les Saints que donna au ciel l'armée impériale, s'il fut aussi illustre par les miracles, multipliés sous ses pas, que par son supplice deux fois renouvelé, le vaillant chef de la légion Thébaine, saint Maurice, officier supérieur comme saint Sébastien, donna, lui aussi, et avec tous ses soldats, le témoignage du sang. Et il serait facile d'en nommer des quantités d'autres, dont la vie et la mort prouvent que la sainteté peut se former ou se développer dans les camps. Nous avons cru devoir le rappeler, avant de montrer, dans les deux martyrs adolescents de la vieille Armorique, initiés eux aussi à la vie militaire, deux autres modèles des fortes vertus qui font le soldat chrétien.

En l'an 287, Dioclétien était presque au début de son règne ; il avait déjà associé à l'empire Maximien, dont on ne saurait contester la bravoure sur le champ de bataille, mais qui, par sa grossièreté et son ignorance, ne peut être regardé que comme une brute couronnée. D'ailleurs, si la culture intellectuelle était absolument différente chez les deux empereurs, la haine du nom chrétien était égale chez l'un et l'autre. Maximien avait la Gaule parmi les provinces soumises à son sceptre ; pour exterminer les chrétiens, il y envoya Rictius Varus ; et pour une œuvre telle, il n'aurait pu trouver mieux. Quand cet exécuteur des hautes œuvres impériales arriva à Nantes, il était déjà précédé par le récit des cruautés qu'il avait exercées à Reims, à Soissons, à Amiens et dans toute la Gaule Belgique. Depuis plus de deux cents ans, Nantes avait entendu la prédication de saint Clair ; en dehors de l'enceinte de la ville, le premier apôtre des Bretons Armoricaux avait érigé un sanctuaire, probablement bien modeste, où il avait déposé le clou qui avait fixé la main droite de saint Pierre à la croix ; à la mémoire du Prince des Apôtres, il y avait associé celle de saint Paul. Là, un petit troupeau n'avait cessé d'invoquer le nom de Jésus-Christ ; ce n'était peut-être pas une église bien florissante ; elle n'avait pas encore été fécondée par l'effusion du sang, mais voici que le bourreau est arrivé !

Quels évêques avaient succédé à saint Clair ? Nous l'ignorons ; il est croyable, toutefois, que la dignité épiscopale avait été portée, sans interruption notable, par différents continuateurs de son œuvre, et, en 287, le pasteur que nous trouvons préposé au petit troupeau des Nannètes est saint Similien. Les éléments mêmes qui constituaient ce troupeau pouvaient être de trois sortes. Partout où s'était établie la domination romaine, certaines charges administratives étaient confiées à des individus appartenant au peuple vainqueur ; puis, d'autres Romains venaient librement se fixer dans les provinces conquises ; les uns et les autres apportaient avec eux la civilisation et les usages de la métropole ; les vaincus se faisaient une gloire de les adopter de leur mieux ; des mariages unissaient les nouveaux venus aux familles des indigènes, surtout dans la classe élevée ; mais à côté des Romains et des Gallo-Romains, ceux

qui formaient la masse, et surtout ceux qui cultivaient le sol, restaient fidèles à l'esprit national ; or, étant donné l'esprit de la race armoricaine, les Nannètes avaient dû, en grand nombre, demeurer étrangers aux transformations importées chez eux.

Nous sommes portés à croire que saint Donatien et saint Rogatien appartenaient à la race indigène, et nous nous en réjouissons, parce que, dans cette hypothèse, ce sont des Bretons comme nous ; mais d'autre part, leurs noms, évidemment latins, indiquent que leur famille avait adopté la langue, et, par conséquent, reçu la culture de l'éducation romaine. Nous pouvons donc les classer dans notre seconde catégorie, c'est-à-dire dans celle des Gallo-Romains.

L'hypothèse sur leur origine repose sur un fait, dont il faut tenir compte. Lorsqu'en 1873, furent opérées des fouilles dans le sous-sol de l'ancienne église des deux Saints, église qui allait faire place à la basilique actuelle, deux archéologues d'une rare distinction, M. l'abbé Cahour, et M. Kerviler, ingénieur, surveillèrent scrupuleusement les travaux, et eurent le bonheur de retrouver le tombeau, maintenant si vénéré, des deux Enfants-Nantais. Autour de ce tombeau, étaient d'autres sépultures et des urnes funéraires, qui furent reconnues pour avoir appartenu à la famille des martyrs. Or, on y trouva « un petit miroir, des figurines, une boucle d'oreille d'origine évidemment gauloise », d'où fut tirée cette conclusion que ces objets n'avaient pu appartenir à des Romains ; nous pourrions ajouter que, par là même, on doit croire que les coutumes romaines n'avaient pénétré dans cette famille que depuis une époque récente, au moment où la persécution vint atteindre les deux adolescents.

Et d'abord, pourquoi les atteignit-elle ? — Sans doute, Dieu choisit ses élus, et nous ne pouvons pas toujours nous rendre compte des motifs qui ont dirigé son choix ; mais nous voyons bien, parfois, les faits extérieurs qui, par leur nature même, ont servi de cause. Or, ici, si l'on en croit la tradition, Donatien et Rogatien étaient tout désignés pour le martyre ; car, dans toute la ville de Nantes, leur père était le personnage le plus en vue ; tout armoricain qu'il était, il avait été choisi pour être le gouverneur de la cité. Comme le dit fort judicieusement M. l'abbé Jarnoux, historiographe de nos deux jeunes martyrs, « le titre de gouverneur indiquerait un pouvoir ancien, respecté par Rome, et dont les dépositaires étaient naturellement des indigènes. » Si cette hypothèse est bien fondée, comme nous le croyons, la tradition ci-dessus énoncée se concilie avec le dire de la chronique de Saint-Brieuc (*chronicon briocense*), document fort ancien et respectable, affirmant qu'Aurélien était un prince armoricain. A supposer qu'à l'époque dont nous nous occupons, il eût déjà été enlevé à ses fils (car ici la tradition elle-même est muette), le rang des jeunes gens dans la société n'en était pas moins distingué ; peut-être leur avait-il suscité des envieux ; quoi qu'il en soit, ils furent dénoncés,

et bientôt nous les trouvons devant le sinistre personnage qui les a cités à son tribunal.

Avant d'assister à leur interrogatoire, à leur passion, à leur victoire, voyons d'abord ce qu'ils étaient. (A suivre.)

Bonne pensée.

— Qu'on est heureux d'avoir un parti pris en quelque chose, et que les pauvres incrédules sont à plaindre, dès que la Providence, sous le nom de fortune, les trahit !

BIBLIOGRAPHIE

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.

Sommaire du n° du 15 Avril :

Les Fouilles de D. lphes, GUSTAVE GLOUX, Professeur au Lycée Michelet. — *Le T. H. Frère Joseph* : Son action personnelle dans l'œuvre de l'éducation, II, PAGUELLE DE FOLLENAY, Vice-recteur de l'Institut catholique de Paris. — *Maman Bourgeray* (roman), VI, GEORGES MOUSSOIR. — *Le Rôle de la France en Afrique occidentale*, ANDRÉ MÉVIL. — *La Procession du Corpus à Fontarabie*, YAN DE CASTÉTIS. — *La Question des Ecoles en Angleterre*, CH. EGREMONT. — POÉSIE. A M^{me} Ernest Hello. *Nox* : LUX, STANISLAS MILLET. — *L'Acétylène*, JULES GAY, Examinateur d'admission à l'Ecole de Saint-Cyr. — *Causerie littéraire*. M. Pierre Loti (*Ramuntcho*), JACQUES COR. — *Nouvelles scientifiques et littéraires*. — *Bibliographie*. — *Revue des Revues*.

Goudron Guyot véritable, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL de MENTHE **Ricqlès** Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les ÉPIDÉMIES. — Exiger le nom de RICQLÈS.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste franco en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de CIERGES et BOUGIES DE CIRE, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Samuel PIRIOU, rue du Chapeau-Rouge, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.

Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

J. LE BIHAN, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la Maison Rouxel-Ledain, de Rennes (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Français argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.
ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUTS GENRES

LES COMPRIMÉS DE VICHY

Tous ceux qui ont l'habitude de préparer eux-mêmes de l'Eau de Vichy artificielle, connaissent bien la supériorité du Sel Vichy Etat (sel naturel extrait à Vichy de l'eau des Sources de l'Etat, Célestins, Grande-Grille et Hôpital) et le Sel de Vichy du commerce, qui n'est que du bicarbonate de soude. Or, avec ce Sel de Vichy Etat, qui contient tous les sels qui font les merveilleuses propriétés de l'eau naturelle de Vichy, on fabrique les Comprimés de Vichy extrêmement commodes, puisque deux ou trois de ces comprimés dans un verre d'eau ordinaire donnent instantanément une excellente eau alcaline digestive et gazeuse. On peut ainsi, avec un flacon de Comprimés, emporter avec soi toute une provision d'eau de Vichy, soit en voyage, en excursion ou à la chasse, soit même au restaurant, partout en un mot. Pour faire apprécier la valeur des Comprimés, leur préparateur, M. Prunier, pharmacien chimiste de 1^{re} classe, 6, rue de la Tacherie, à Paris, adresse des échantillons gratuits et franco à toute personne qui lui en fait la demande.

DOMAINE DU CLUB, PORTETS (Gironde)

A. PEYCHÈS

VINS ROUGES	la barrique.	VINS BLANCS	la barrique.
Saint-Georges, 1893.	150 f.	Graves, 1892.	150 f.
St-Laurent (Médoc), 1892.	225	Cérons (vin de Messe),	200
Clos du Club, 1892.	300	Barsac, 1891.	300
Listrac, 1891.	400	Sauternes, 1891.	500
Margaux, 1891.	500	Fine Champagne, de 4 à 10 f. le litre.	

Prix-Courant Général envoyé franco sur demande.

J.-B. TANGUY, Représentant à LAMBÉZELLE (Finistère).

A JEANNE D'ARC

FLEURS ARTIFICIELLES & PLANTES STÉRILISÉES

POUR ÉGLISES ET APPARTEMENTS

144, rue du BAC, Paris, au fond de la Cour.

Envoi franco catalogues illustrés.

Les commandes au-dessus de 25 francs sont expédiées franco de port pour la France continentale.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{me} V^{ve} LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

FILTRE CHAMBERLAND	H. BRULÉ & C^e seuls constructeurs 31-33, RUE BOINDO, PARIS
Seule Médaille d'Or, Exposition Universelle 1889 Remise spéciale sur nos prix au clergé	
SYSTÈME PASTEUR	

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison de Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. I. Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Congrégations romaines ; Tableau de la Visite pastorale pendant la semaine ; Nominations dans le Clergé ; Nécrologie ; Laïcisations d'écoles ; Médailles décernées à des prêtres ; Profession religieuse,



à Saint-Brieuc ; Retraite des Bretons, à Nantes ; Fête annuelle de la Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Pol ; Cause du Vénérable Michel Le Nobletz ; Pour Jeanne d'Arc : Une adhésion à donner, un voyage à faire ; Carantec.

III. Nouvelles du monde catholique.

IV. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 2 Mai. — 2^e Dimanche après Pâques. Translation des Reliques de s. Corentin et de s. Pol-Aurélien (au Propre diocésain). Double de 2^e classe. Blanc. Mémoire du Dimanche.

Vépres du suivant, avec mémoire des saintes Reliques seulement.

Lundi, 3. — Invention de la Sainte Croix. Double de 2^e classe. Rouge.

Mardi, 4. — S^{te} Monique, Veuve. Double. Blanc.

Mercredi, 5. — S. Pie V, Pape. Double. Blanc.

Jeudi, 6. — Martyre de s. Jean l'Evangéliste, devant la Porte Latine. Double-majeur. Rouge.

Vendredi, 7. — S. Stanislas, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 8. — Apparition de s. Michel Archange. Double-majeur. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Kersaint-Plabennec	2, 3 Mai.
Sibiril	4, 5, 6, 7 Mai.
Spéril	8, 9, 10, 11, 12 Mai.

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Mai 1897, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LE TREIZIÈME CENTENAIRE DU BAPTÊME DE L'ANGLETERRE.

Nous avons célébré récemment le centenaire du Baptême de la France. Nous convions aujourd'hui nos Associés du monde à s'unir à leurs frères d'Angleterre, qui vont, le 2 Juin de cette année, renouveler les promesses qu'Ethelbert, roi de Kent, prononça, il y a treize cents ans.

Saint Grégoire le Grand, quand il était encore simple moine, ayant vu sur le marché aux esclaves quelques jeunes prisonniers anglais mis en vente, fut frappé de la beauté vraiment angélique de ces jeunes gens, et s'écria : « *Non Angli sed Angeli*. — Ce ne sont pas des Anglais, mais des Anges. » Il partit lui-même pour aller évangéliser leur lointaine contrée, mais il fut rappelé à Rome. Aussitôt après être monté sur le trône pontifical, il envoya en Angleterre le prieur Augustin avec quarante moines de l'Ordre de Saint-Benoît.

Une princesse franque, Berthe, nouvelle Clotilde, fut pour l'apôtre un puissant auxiliaire. Elle obtint de son époux Ethelbert, roi de Kent, qu'il accueillerait favorablement les missionnaires. L'éloquence d'Augustin et la grâce de Dieu achevèrent l'œuvre : Ethelbert fut baptisé, le jour de la Pentecôte de l'an 597, et, le jour de Noël, dix mille Anglais suivirent l'exemple de leur roi.

Ce sont ces grands événements qu'on va célébrer, en Angleterre, cette année, avec le plus de solennité possible.

Le champ où, suivant la tradition, le roi rencontra Augustin et ses quarante moines, sera le théâtre d'une imposante cérémonie. Tous les évêques d'Angleterre se réuniront sur ce terrain sacré ; un sermon sera prêché par l'évêque de Newport, Sa Grandeur Mgr Hedley, de l'Ordre de saint Benoît ; quarante religieux du même Ordre, groupés autour de lui, représenteront les compagnons du saint apôtre. A cette occasion, la *Catholic truth Society* tiendra un grand congrès, auquel assisteront toutes les notabilités catholiques, et un *Te Deum* sera chanté dans toutes les églises du royaume.

La fête aura lieu en Juin, mais nos frères d'Angleterre ont désiré qu'on proposât cette intention aux Associés, pendant le mois de Mai, surtout à cause de leur dévotion envers la Très Sainte-Vierge. L'Angleterre, en effet, aime à se nommer le *Douaire* de MARIE.

Depuis quelques mois, on répand par milliers une prière pour la conversion de l'Angleterre, adressée à la Vierge-Mère. Espérons que toutes ces supplications unanimes fortifieront les Anglais fidèles et ramèneront au Cœur de Jésus leurs frères séparés.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi 30 Avril*, à 7 h. 3/4 du soir, ouverture du Mois de Marie. Sermon par M. le chanoine Coat, Curé-archiprêtre ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Pendant le mois de Mai, à la même heure, le dimanche et le jeudi, instruction (par différents prêtres de la ville), bénédiction ; les autres jours, récitation du chapelet, lecture et chant de cantiques. — *Le lundi 3 Mai*, fête de l'Invention de la Sainte Croix, bénédiction de la Vraie Croix après le Mois de Marie.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 2 Mai*, réunion de la Congrégation des Dames. — A 7 h. 1/2, Sainte Messe. Instruction, Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

ARCHICONGRÉGATION DES MÈRES CHRÉTIENNES. — La fête patronale de l'Archiconfrérie des Mères chrétiennes, qui se célèbre, à Quimper, le 4 Mai, fête de sainte Monique, est renvoyée, cette année, à la réunion de Juin. La réunion mensuelle aura lieu néanmoins, *le lundi 10 Mai*.

Congrégations romaines. — DÉCRETS RELATIFS AUX LITANIES. — La S. Congrégation des Rites a donné, dans ces derniers temps, au sujet des Litanies, trois décisions que nous croyons utile de reproduire.

I. A ces questions : 1° Quelles sont les Litanies qu'il est permis de réciter *publiquement*, dans les églises ou oratoires publics, en vertu de la Constitution de Clément VIII et des décrets subséquents ; 2° Peut-on réciter, dans les églises et oratoires publics, les invocations, sous forme de Litanies, en l'honneur de la Sainte-Famille, du Sacré-Cœur de Jésus, des douleurs de la Sainte-Vierge, de saint Joseph ? il fut répondu, le 6 Mars 1894 : à la première : *Seulement les Litanies qui se trouvent dans le Bréviaire, ou dans les dernières éditions du Rituel Romain approuvées par le Siège Apostolique* ; à la deuxième : *négativement*.

Les Litanies approuvées sont donc : les Litanies des Saints (*Majores*), les Litanies de la Sainte-Vierge (*Lauretanæ*) et du saint Nom de Jésus.

Plusieurs Revues et recueils canoniques interprétèrent ce décret comme ne visant que la récitation faite dans les offices liturgiques.

II. Cette interprétation n'était pas assez stricte, comme il ressort d'un deuxième décret, rendu en date du 28 Novembre 1895, déclarant que *le décret du 6 Mars 1894 a une portée générale, annulant toute autre décision contraire et que notamment les Litanies du S. Cœur de Jésus (dont il était spécialement question dans le doute soumis à la S. C.) ne peuvent être ni chantées ni récitées*

publiquement dans les églises ou oratoires publics, même en dehors des fonctions strictement liturgiques. (Rép. à l'Evêque de Langres.)

III. L'interdiction doit-elle s'étendre à toute récitation des dites Litanies, faite en commun, dans les églises ou oratoires publics, par plusieurs fidèles, sans ministre ecclésiastique, agissant comme tel (*quamlibet earum recitationem a pluribus conjunctim in ecclesiis vel oratoriis publicis, abque ministri Ecclesiae QUA TALIS interventu factam*) ?

A cette question, posée par l'Evêque de Montauban, la S. Congrégation, le 20 Juin 1896, répondit : *affirmativement*.

Il faut donc considérer comme proscrite toute récitation publique (dans le sens que nous avons indiqué) des Litanies non approuvées par le Saint-Siège.

Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation pendant la semaine.

Mai.	Matin.	Soir.
Dimanche, 2.	Plougastel-Daoulas.	
Lundi, 3 . .	Plouédern. Lanneufret.	Trémaouézan.
Mardi, 4. . .	Ploudaniel.	Trégarantec. Saint-Méen.
Mercredi, 5 .	Lesneven. Kernouës. .	Le Folgoët. Lanarvily.
Jeudi, 6. . .	Landerneau.	
Vendredi, 7.	La Forêt. Saint-Divy. .	Le Relecq.
Samedi, 8. .	Guipavas.	Saint-Marc.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Bizien, recteur de Combrit, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon ;
 M. Cêvaër, recteur de Kernével, recteur de Combrit ;
 M. Hunault, recteur de Guipronvel, recteur de Kernével ;
 M. Calvez, vicaire à Kergloff, recteur de Guipronvel ;
 M. Omnès, jeune prêtre, vicaire à Kergloff ;
 M. Picart, vicaire à Plougouven, recteur de Saint-Thurien ;
 M. Calvez, jeune prêtre, vicaire à Plougouven ;
 M. Hamon, recteur de Saint-Frégant, recteur de Sibiril, en remplacement de M. Roualec, démissionnaire pour cause de santé ;
 M. Le Gall, vicaire à Bodilis, recteur de Saint-Frégant ;
 M. Drogou, jeune prêtre, vicaire à Bodilis ;
 M. Sennet, vicaire à Kernilis, vicaire à Lambézellec ;
 M. Miossec, jeune prêtre, vicaire à Kernilis ;
 M. Monfort, vicaire à Lennon, vicaire à Plouider ;
 M. Filament, jeune prêtre, vicaire à Lennon ;
 M. Bervas, jeune prêtre, vicaire à Logonna-Daoulas ;
 M. Gorgen, vicaire à Locquéholé, vicaire à Pluguffan ;
 M. Morel, jeune prêtre, vicaire à Locquéholé.

Nécrologie. — Le R. P. ARSÈNE PICART. — On nous écrit : Pour la première fois depuis 1877, époque de sa fondation, le monastère bénédictin de Kerbénéat vient d'être visité par la mort.

« Le Révérend Père Dom Arsène Picart a rendu à Dieu sa belle âme, le samedi, 24 Avril 1897, à 6 h. 1/2 du soir, emporté rapidement par une congestion pulmonaire, conséquence d'une néphrite qui, depuis quelque temps, l'incommodait plutôt qu'elle ne le faisait souffrir.

« Né en Octobre 1827, à Bodilis, canton de Landivisiau, ordonné prêtre en 1851, successivement vicaire-instituteur à Plomelin, puis vicaire à Kerfeunteun et à Cléder, enfin recteur de Plougar pendant onze ans, il était chéri de tous ceux qui le connaissaient, et partout où il a passé, mais spécialement à Plougar, il a laissé d'ineffaçables souvenirs de sa piété envers Dieu, de son zèle intelligent pour le culte divin et l'éducation de l'enfance, ainsi que de son aimable et discrète charité envers tous.

En 1879, il quitta sa chère paroisse de Plougar, pour entrer, à 52 ans, au monastère de la Pierre-qui-Vire. Il y prononça ses vœux de religion, en Juin 1880, et fut, au mois de Septembre suivant, envoyé par ses Supérieurs, au monastère encore tout récent de Kerbénéat, dont il était, avec Mgr Nouvel et Mme de Rodellec du Porzic, l'un des fondateurs.

La cérémonie solennelle des funérailles, selon les austères usages monastiques, a eu lieu lundi dernier, à 10 heures du matin, dans l'église du monastère, trop petite pour contenir la foule accourue, à la suite de ses prêtres, de toutes les paroisses environnantes. Une trentaine d'ecclésiastiques, prêtres et séminaristes, avaient pris place dans le sanctuaire ; quelques-uns étaient restés dans la nef. L'assistance, où se mêlaient tous les rangs de la société, peut être évaluée à près d'un millier de personnes, qui venaient ainsi témoigner leur sympathie, beaucoup leur reconnaissance, envers celui que dans le monde on appelait « le bon Monsieur l'abbé Picart », et que, dans le cloître, nous aimions à nommer « le bon Père Arsène ».

Notre cher et vénéré défunt était membre de l'Association des Prêtres défunts ; nous le recommandons instamment aux prières de tous.

« *Vir amabilis ad societatem.* »

« *Dilectus Deo et hominibus.* » (Eccli. xlv, 1.) (Prov. XVIII-24.)

REQUIESCAT IN PACE.

— Nous recommandons également M. Taridec, vicaire à Plouvorn, décédé le 28 Avril, à l'âge de 34 ans.

Laïcisations d'écoles. — Par un arrêté de M. le Préfet du Finistère, en date du 15 Avril, les institutrices congréganistes qui dirigeaient les écoles communales de Pluguffan, de Plonévez-du-Faou, de Plouider et de Saint-Nic, ont été remplacées par des maitresses laïques.

Depuis quelque temps, on annonçait comme imminentes ces

« laïcisations », que rien cependant ne semble justifier, et qui ne répondent pas certainement aux vœux des pères et mères de famille. Car partout les populations en masse entendent garder, au prix des plus lourds sacrifices, les « Bonnes Sœurs ». Nous avons la consolation d'annoncer que, dans toutes les paroisses où les écoles communales viennent d'être laïcisées, des écoles libres se construisent ou se préparent.

Nous donnerons, plus tard, des détails, nous contentant, aujourd'hui, de constater partout un élan magnifique, qui dépasse même toutes nos espérances. « Ils n'auront pas l'âme de nos enfants ! » Telle est, plus que jamais, la devise des catholiques Bretons.

Médailles décernées à des prêtres. — Nous avons déjà parlé, plusieurs fois, du naufrage du *Drummont-Castle*, près de l'île d'Ouessant.

Les Anglais ont été très reconnaissants du dévouement que nos populations bretonnes ont montré, en ces circonstances, surtout du soin pieux avec lequel elles ont rendu les derniers devoirs aux victimes. Des médailles viennent d'être décernées, au nom du gouvernement anglais, à un grand nombre de personnes.

Dans la liste nous relevons avec plaisir les noms de MM. Salaun, curé, Guédès et Pouliquen, vicaires d'Ouessant ; Le Jeune, recteur de Molène ; Le Roux, recteur de Landunvez ; Faujour, recteur, et Sagot, vicaire de Saint-Pabu ; Goasguen, curé de Plouescat ; Le Férec, recteur, et Caroff, vicaire de Camaret ; Grall, curé, Horellou et Huguen, vicaires de Ploudalmézeau ; Lamour, recteur du Conquet.

Profession religieuse, à Saint-Brieuc. — Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc a présidé, le mercredi 21 Avril, dans la chapelle des Filles du Saint-Esprit, la profession de 23 nouvelles religieuses. Pendant la messe, Sa Grandeur était assistée de MM. les Curés-doyens de Douarnenez et de La Roche-Derrien.

Le sermon d'usage a été prononcé par M. l'abbé Mando, archiprêtre de la Cathédrale, qui, dans un langage distingué et éloquent, a rappelé les sacrifices et les récompenses de la vie religieuse.

Voici les noms des nouvelles professes, au nombre de 12, qui appartiennent par leur naissance au diocèse de Quimper :

Sœur Mathilde-du-Sacré-Cœur Charles, de Guiclan ; Sœur Joseph de l'Ascension Kerbrat, de Plouguerneau ; Sœur Alphonse-Marie Moreau, de Plonévez-Porzay ; Sœur René-de-Sainte-Anne Kergoat, de Plonévez-Porzay ; Sœur Alexine Pondaven, de Saint-Méen ; Sœur Irène-Marie Scoazec, de Moëlan ; Sœur Célestine-de-Jésus Le Brun, de Pouldergat ; Sœur Célestine-Joseph Le Goff, de Pouldergat ; Sœur Guillaume-Joseph Le Floch, de Rosporden ; Sœur Saint-Bruno Martin, de Plounéour-Ménez ; Sœur Saint-Théodore Lijour, de Lanriec ; Sœur Saint-Célestin Hénaff, de Plogonnec.

Retraite des Bretons, à Nantes. — La *Semaine religieuse* de Nantes a publié, dans son dernier numéro, l'avis suivant en français et en breton :

« Cette année, comme les années précédentes, une retraite sera donnée aux Bretons, dans la chapelle des Religieuses de la Retraite.

« Elle s'ouvrira, le deuxième dimanche après Pâques, à 3 heures.

« Les jours suivants, les exercices auront lieu, à midi et demi et à 7 heures 1/2 du soir.

« Les prédications seront faites par un Révérend Père Jésuite de la Résidence de Quimper. »

Nos lecteurs s'intéressent aux Œuvres, établies dans diverses villes, en faveur des Bretons ; ils voudront bien prier pour le succès de la retraite de Nantes.

Fête annuelle de la Translation des Reliques de saint Corentin et de saint Pol. — Il nous a semblé que cette solennité présentait une occasion favorable pour annoncer à nos lecteurs un événement qui se prépare, et que, depuis dix ans surtout, nous appelions de tous nos vœux. Le premier dimanche de Septembre prochain, les reliques si précieuses que possède la cathédrale de Léon, c'est-à-dire :

la tête et un os du bras de son patron,

la partie inférieure d'un fémur de saint Laurent,

l'omoplate gauche et une vertèbre du cou de saint Hervé,

vont être extraites des châsses que nous avons décrites dans la *Vie de saint Pol-Aurélien*, et seront déposées dans un reliquaire monumental. Cette translation se fera avec toute la splendeur possible ; elle apportera à la ville de Saint-Pol, à son voisinage et même à tout le Léon une joie égale à celle dont tressaillit la Cornouailles, lorsque fut reconnu le Bras de saint Corentin. Il faut même ajouter que tout le diocèse applaudira à cette solennité prochaine, comme il l'a fait les 11, 12 et 13 Décembre 1886.

Nous l'avons dit : si saint Pol est et a toujours été honoré, son culte cependant n'a pas pris jusqu'ici le caractère populaire qu'il devra revêtir ; cela tient à ce que pas une seule solennité exceptionnelle n'est venue fixer l'attention, et, par là même, réveiller la dévotion endormie. La vérité, c'est qu'en Cornouailles, le culte de saint Corentin a subi une crise toute semblable, crise qui n'a cessé que par la création du Cercle catholique d'ouvriers, d'abord, puis par l'événement capital dont j'ai parlé tout à l'heure. Cependant, depuis quelques années, la cité qu'on a appelée *la Ville Sainte* semblait vouloir montrer à son saint Pol qu'elle lui est profondément attachée, et certaines manifestations de cette piété filiale m'avaient particulièrement frappé. Le 19 Mars 1890, j'écrivais ce qui suit : « Dieu a ses heures... et maintenant vient d'apparaître l'aurore du jour où saint Pol-Aurélien, sous les voûtes de sa vieille cathédrale et dans les rues de sa cité fidèle, verra se presser ses enfants. Nous pouvons déjà lui dire, en empruntant

les paroles du prophète Isaïe : « Autour de toi lève les yeux et vois : cette assemblée tout entière est accourue pour toi. Tes fils viendront de loin et tes filles se lèveront à tes côtés ; telle, en ce jour, sera ta richesse ; à cette vue tu seras dans l'admiration, et ton cœur se dilatera, quand tu auras ainsi attiré la multitude des bords de la mer, la race forte... ; elle viendra portant l'or et l'encens et chantant les louanges du Seigneur. » A ces paroles, j'ajoutais : « Quand cela se réalisera-t-il ? C'est le secret de Dieu. Nous espérons, cependant, que l'heure ne tardera guère, mais surtout nous croyons qu'elle sera l'heure opportune et l'heure choisie du Seigneur. »

C'est donc avec une joie profonde que je dis, dès aujourd'hui : l'heure est connue et elle est proche.

Si Dieu choisit ses moments, il choisit surtout les hommes qui doivent accomplir ses œuvres.

Depuis dix-huit ans, la paroisse de Saint-Pol-de-Léon a pour pasteur un prêtre universellement vénéré ; si tous connaissent sa bonté et sa vaillante énergie, il en était bien peu, cependant, qui eussent soupçonné tout ce que pouvait la force d'une volonté, que ni l'âge, ni la maladie, ne sauraient énerver, lorsqu'il s'agit de la gloire de Dieu et de ses Saints. S'il n'avait fallu que faire exécuter par un grand artiste une belle œuvre d'orfèvrerie, nous n'attachions pas autant d'importance à l'entreprise du Curé-Archiprêtre de Saint-Pol ; mais en commençant par là, M. Messenger savait fort bien tout ce qu'un tel projet entraînerait de conséquences, et cependant, c'est bien lui qui a voulu une fête digne de saint Pol, de la ville qui porte son nom, et des fils de ceux qu'il évangélisa.

La *Semaine religieuse* reviendra souvent sur la solennité qu'elle annonce aujourd'hui ; elle rappellera, tout en les abrégant, les détails qu'elle a déjà donnés sur les reliques conservées à Saint-Pol ; elle décrira le nouveau reliquaire ; elle expliquera chaque partie essentielle du programme des fêtes, mais surtout, dans la mesure du possible, elle préparera les âmes à la célébration d'un si grand événement. Si quelques-uns croient trouver de l'exagération dans ce dernier mot, qu'ils se rappellent l'importance que l'Eglise attache à la translation des restes mortels de nos Saints ; elle veut que l'anniversaire même en soit célébré, et que la mémoire s'en conserve jusqu'à la fin des siècles.

Cause du Vénérable Michel Le Nobletz. — Le culte qu'il n'est pas encore permis de rendre à Michel Le Nobletz, c'est le culte public officiel liturgique ; il ne serait point permis, par exemple, d'exposer ses statues et ses images, dans les églises, à la vénération des fidèles, de l'invoquer dans les offices publics comme l'on invoque les bienheureux et les saints, etc. ; ce serait, par le fait, devancer le jugement de l'autorité ecclésiastique, et l'autorité ecclésiastique ne le permet pas.

Mais, en revanche, il est non seulement permis, il est même très désirable que les fidèles invoquent Dom Michel sous le titre de *Vénérable*, dans leurs prières privées, et sollicitent des grâces par son intercession, même des grâces extraordinaires, des miracles. Cela est *important*. Pourquoi ? Pour développer dans l'âme des Bretons le culte de leur incomparable missionnaire, et aussi afin de hâter la marche du procès de canonisation ; car pour la canonisation des Saints, l'Eglise veut des miracles dûment constatés.

L'Eglise, dans la canonisation des Saints, a déterminé quatre degrés, qu'il faut franchir successivement :

1° Elle donne d'abord le nom de *Serviteurs de Dieu* à ceux qui meurent en laissant une réputation publique de sainteté, constatée par un procès instruit par l'Ordinaire ;

2° Elle donne le nom de *Vénérables* à ceux dont la sainteté est prouvée par des témoignages authentiques et dont la cause de canonisation a été introduite. Voilà à quel point est rendu le procès de Michel Le Nobletz, par le fait de l'approbation que le Pape a donnée au jugement de la S. Congrégation des Rites, dont nous avons précédemment parlé.

3° Elle donne le nom de *Bienheureux* à ceux auxquels le Pape permet de rendre un culte public, dans un lieu déterminé, une province, un diocèse, un Ordre religieux ;

4° Elle permet, enfin, d'appeler *Saints* ou *Canonisés*, ceux dont le culte est prescrit dans toute l'Eglise par un jugement solennel du Souverain Pontife.

Deux degrés, comme on le voit, restent à franchir pour que l'Eglise décerne officiellement à notre Vénérable Dom Michel le titre de Saint. Nous espérons que les délais habituels seront, comme ils l'ont déjà été, notablement abrégés. Le procès de *Béatification* commencera avant la fin de 1897 : à nous d'en favoriser la prompte et heureuse solution, par nos ferventes prières.

A nous, catholiques et Bretons, qui devons tant à nos vaillants missionnaires du xvii^e siècle, d'affirmer par des démonstrations éclatantes, combien le nom de Michel Le Nobletz est populaire dans notre pays ; à nous de prouver notre reconnaissance par des actes, et de proclamer les faits qui viendraient justifier notre confiance en sa puissante intercession.

Pour Jeanne d'Arc. — En 1895, « les femmes françaises » demandèrent aux députés de ratifier le vote favorable émis par le Sénat (séance du 8 Juin 1894), à l'effet d'établir une fête nationale en l'honneur de Jeanne d'Arc, — fête qui serait fixée au 2^e dimanche de Mai. — Le rapport de la commission, déposé sur le bureau de la Chambre, est favorable.

En attendant l'institution de cette fête, vraiment nationale, les « femmes chrétiennes » de la Touraine ont pris une autre initiative ; pour hâter la béatification de la Vénérable Jeanne d'Arc et plaider, devant Dieu et devant les hommes, la cause de cette glo-

« laïcisations », que rien cependant ne semble justifier, et qui ne répondent pas certainement aux vœux des pères et mères de famille. Car partout les populations en masse entendent garder, au prix des plus lourds sacrifices, les « Bonnes Sœurs ». Nous avons la consolation d'annoncer que, dans toutes les paroisses où les écoles communales viennent d'être laïcisées, des écoles libres se construisent ou se préparent.

Nous donnerons, plus tard, des détails, nous contentant, aujourd'hui, de constater partout un élan magnifique, qui dépasse même toutes nos espérances. « Ils n'auront pas l'âme de nos enfants ! » Telle est, plus que jamais, la devise des catholiques Bretons.

Médailles décernées à des prêtres. — Nous avons déjà parlé, plusieurs fois, du naufrage du *Drummont-Castle*, près de l'île d'Ouessant.

Les Anglais ont été très reconnaissants du dévouement que nos populations bretonnes ont montré, en ces circonstances, surtout du soin pieux avec lequel elles ont rendu les derniers devoirs aux victimes. Des médailles viennent d'être décernées, au nom du gouvernement anglais, à un grand nombre de personnes.

Dans la liste nous relevons avec plaisir les noms de MM. Salaun, curé, Guédès et Pouliquen, vicaires d'Ouessant ; Le Jeune, recteur de Molène ; Le Roux, recteur de Landunvez ; Faujour, recteur, et Sagot, vicaire de Saint-Pabu ; Goasguen, curé de Plouescat ; Le Férec, recteur, et Caroff, vicaire de Camaret ; Grall, curé, Horellou et Huguen, vicaires de Ploudalmézeau ; Lamour, recteur du Conquet.

Profession religieuse, à Saint-Brieuc. — Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc a présidé, le mercredi 21 Avril, dans la chapelle des Filles du Saint-Esprit, la profession de 23 nouvelles religieuses. Pendant la messe, Sa Grandeur était assistée de MM. les Curés-doyens de Douarnenez et de La Roche-Derrien.

Le sermon d'usage a été prononcé par M. l'abbé Mando, archiprêtre de la Cathédrale, qui, dans un langage distingué et éloquent, a rappelé les sacrifices et les récompenses de la vie religieuse.

Voici les noms des nouvelles professes, au nombre de 12, qui appartiennent par leur naissance au diocèse de Quimper :

Sœur Mathilde-du-Sacré-Cœur Charles, de Guiclan ; Sœur Joseph de l'Ascension Kerbrat, de Plouguerneau ; Sœur Alphonse-Marie Moreau, de Plonévez-Porzay ; Sœur René-de-Sainte-Anne Kergoat, de Plonévez-Porzay ; Sœur Alexine Pondaven, de Saint-Méen ; Sœur Irène-Marie Scoazec, de Moëlan ; Sœur Célestine-de-Jésus Le Brun, de Pouldergat ; Sœur Célestine-Joseph Le Goff, de Pouldergat ; Sœur Guillaume-Joseph Le Floch, de Rosporden ; Sœur Saint-Bruno Martin, de Plounéour-Menez ; Sœur Saint-Théodore Lijour, de Lanriec ; Sœur Saint-Célestin Hénaff, de Plogonnec.

Retraite des Bretons, à Nantes. — La *Semaine religieuse* de Nantes a publié, dans son dernier numéro, l'avis suivant en français et en breton :

« Cette année, comme les années précédentes, une retraite sera donnée aux Bretons, dans la chapelle des Religieuses de la Retraite.

« Elle s'ouvrira, le deuxième dimanche après Pâques, à 3 heures.

« Les jours suivants, les exercices auront lieu, à midi et demi et à 7 heures 1/2 du soir.

« Les prédications seront faites par un Révérend Père Jésuite de la Résidence de Quimper. »

Nos lecteurs s'intéressent aux Œuvres, établies dans diverses villes, en faveur des Bretons ; ils voudront bien prier pour le succès de la retraite de Nantes.

Fête annuelle de la Translation des Reliques de saint Corentin et de saint Pol. — Il nous a semblé que cette solennité présentait une occasion favorable pour annoncer à nos lecteurs un événement qui se prépare, et que, depuis dix ans surtout, nous appelions de tous nos vœux. Le premier dimanche de Septembre prochain, les reliques si précieuses que possède la cathédrale de Léon, c'est-à-dire :

la tête et un os du bras de son patron,

la partie inférieure d'un fémur de saint Laurent,

l'omoplate gauche et une vertèbre du cou de saint Hervé,

vont être extraites des châsses que nous avons décrites dans la *Vie de saint Pol-Aurélien*, et seront déposées dans un reliquaire monumental. Cette translation se fera avec toute la splendeur possible ; elle apportera à la ville de Saint-Pol, à son voisinage et même à tout le Léon une joie égale à celle dont tressaillit la Cornouailles, lorsque fut reconnu le Bras de saint Corentin. Il faut même ajouter que tout le diocèse applaudira à cette solennité prochaine, comme il l'a fait les 11, 12 et 13 Décembre 1886.

Nous l'avons dit : si saint Pol est et a toujours été honoré, son culte cependant n'a pas pris jusqu'ici le caractère populaire qu'il devra revêtir ; cela tient à ce que pas une seule solennité exceptionnelle n'est venue fixer l'attention, et, par là même, réveiller la dévotion endormie. La vérité, c'est qu'en Cornouailles, le culte de saint Corentin a subi une crise toute semblable, crise qui n'a cessé que par la création du Cercle catholique d'ouvriers, d'abord, puis par l'événement capital dont j'ai parlé tout à l'heure. Cependant, depuis quelques années, la cité qu'on a appelée *la Ville Sainte* semblait vouloir montrer à son saint Pol qu'elle lui est profondément attachée, et certaines manifestations de cette piété filiale m'avaient particulièrement frappé. Le 19 Mars 1890, j'écrivais ce qui suit : « Dieu a ses heures, ... et maintenant vient d'apparaître l'aurore du jour où saint Pol-Aurélien, sous les voûtes de sa vieille cathédrale et dans les rues de sa cité fidèle, verra se presser ses enfants. Nous pouvons déjà lui dire, en empruntant

rification de notre Libératrice inspirée, qu'il serait alors permis d'invoquer comme la Patronne de la Patrie, elles demandent aux catholiques français de s'associer à la neuvaine qu'elles ont organisée, avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Tours, du 1^{er} Mai au 9 Mai, fête du Patronage de S. Joseph.

Voici les prières indiquées : *Chaque jour, réciter une dizaine de chapelet et ajouter les invocations suivantes :*

Cœur sacré de Jésus, ayez pitié de nous ; Marie, reine de France, Notre-Dame des Armées ; saint Michel, patron de la France ; sainte Catherine, sainte Marguerite, saint Remi, saint Martin, saint Joseph, patron de l'Eglise universelle, priez pour nous.

Nous engageons nos lecteurs à s'unir à cette neuvaine pieuse et patriotique, qui trouve si facilement sa place dans les exercices du Mois de Marie.

Une adhésion à donner, un voyage à faire. — Dès l'antiquité, on s'accordait déjà à reconnaître, dans la pratique des voyages, le plus parfait moyen de perfectionner une éducation soignée ; témoins : Télémaque et le jeune Anacharsis. Notre siècle devait fatalement, vu son point de perfection, avoir le goût des voyages, excursions et explorations ; mais une des contrées où a le plus pérégriné cette catégorie de gens, que les Anglais appellent si bien « trolteurs de globe », c'est à coup sûr, la Suisse. Mais, hélas ! chez nous, y en a-t-il beaucoup qui possèdent une notion, un aperçu quelconque de la Suisse ? Dans l'antiquité, on connaît ce noble pays, par quelques bribes informes de réminiscences lointaines, acquises péniblement en traduisant Jules César, sur les bancs de... la *Quatrième*. Dans des temps plus rapprochés de nous, la Romance sentimentale a donné une certaine notoriété à la Suisse, à l'occasion de ses glaciers et de ses chalets, comme, d'autre part, à Venise et à ses gondoliers. D'autres enfin, très arriérés, ne connaissent ce noble pays que par quelques-uns de ses fils, honorables pâtisseries répandus dans les principales localités du département, ou bien par ces scrupuleux et majestueux officiers d'Eglise, ornés du baudrier et armés de la hallebarde, fort décoratifs, qui font la gloire de nos temples et y répondent du bon ordre.

Mais ce sont là conditions insuffisantes pour connaître la Confédération helvétique et ses sujets, braves et loyaux, industriels et hommes de sens. Il y a mieux à faire : accepter rondement l'invitation que nous adressent nos frères, les catholiques de Suisse, de passer quelques jours chez eux, pour assister au *Congrès scientifique international des catholiques, qui se tiendra, en la bonne cité de Fribourg, dans les édifices de la jeune et belle Université, si chère au cœur du Pape Léon XIII, du 16 au 20 Août de la présente année.*

L'institution des Congrès scientifiques, avec ses assises triennales, compte déjà de beaux états de services et, quant au Congrès

de Fribourg, en 1897, on peut lui accorder large crédit ; car il a de quoi répondre.

Notre première étape, en dehors de France, comme le disait M. de Lapparent, en 1891, s'est accomplie « chez nos frères de Belgique, si bien qualifiés pour établir la transition entre le berceau de l'œuvre (Paris) et le cadre de son développement futur. » Les Belges « firent des façons » pour accepter et s'excusaient, trois ans à l'avance, de la modestie forcée de la réception qu'ils auraient à faire. C'était un moyen habile, sans doute, de mieux nous surprendre par l'organisation savante, délicate, cordiale des séances, par l'accueil du peuple et du roi, par une hospitalité, dont nous avons conservé un souvenir inoubliable.

En Septembre 1894, au troisième Congrès, M. le docteur Sturm, recteur de l'Université de Fribourg, acceptait, au nom de l'Université, la mission de préparer le Congrès de cette année : ce n'était pas sans crainte, disait-il, « *Fribourg est une petite ville, et la Suisse est un petit pays* ». Une fois de plus, nous trouvons l'occasion de nous demander si, après tout, certaines modesties, pleines de réticences, ne seraient pas une façon d'être, un mode déguisé d'amour-propre national ; de cet orgueil, calqué sur celui de nos voisins d'outre-Quévrain, qui savent ce qu'ils valent et s'obstinent à s'appeler eux-mêmes « *les petits Belges* ».

Le comité d'organisation s'est mis, de bon cœur, à la besogne, et ses efforts nous promettent les plus superbes résultats. La France — noblesse oblige — maintient sa préséance de fille aînée de l'Eglise ; la Belgique, l'Allemagne, la Hollande, l'Amérique, l'Espagne et la Suisse, si intéressées au succès de l'Œuvre, apportent une notable contribution de labeurs et de sympathies précieuses. La Grande-Bretagne et l'Irlande entrent en ligne cette fois, après neuf ans de réflexion : pour amener ce brillant résultat, il a suffi de l'activité chaleureuse de M. le marquis Mac-Swiney de Meshanaglass, camérier de Sa Sainteté.

On ne devrait pas négliger de mettre au nombre des vertus sociales la recherche de la bonne compagnie : à ce titre, on ferait acte louable, en adhérant au Congrès, c'est-à-dire à s'associer à ces illustrations de nos Académies, qui s'appellent cardinal Perraud, duc de Broglie, Thureau-Dangin, marquis de Vogüe, amiral de Jonquières, Hermitte, Wallon. Il n'est pas mince, non plus, l'honneur de marcher sous la direction, tout indiquée, des membres les plus éminents du clergé français, et de ces laïques, dont le nom est pour nous, catholiques, l'objet d'une légitime fierté : MM. de Lapparent, Fonsegrive, Denys Cochin, Jordan, de l'Université de Rennes, de Kirwan, Ollé-Laprune, Victor Pierre, comte de Vorges, marquis de Nadaillac, etc.

Plus de deux cents mémoires sont déjà indiqués au programme des dix sections (1).

(1) Du diocèse de Quimper : Section des sciences historiques, abbé Antoine Favé : *Essai de réorganisation de l'enseignement primaire en Basse-Bretagne, en 1793 et 1794*. Section des sciences naturelles, M. Charles Picquenart : *Etude*

Notre drapeau porte déjà trois dates mémorables : 1888, 1891, 1894 ; nous allons le porter dans un pays qui n'est plus exclusivement un pays de langue française : on sera en Suisse, en 1897, et on se promet de se retrouver à Munich, en 1900. Le bon renom de notre pays sur le terrain scientifique nous impose l'obligation de nous présenter et de nous sentir les coudes. A ce souci se joint un autre, celui qu'à Bruxelles, le cardinal Goossens formulait en ces termes : « Il importe que, sur le terrain scientifique comme sur tous les autres, le catholique puisse répéter la fière parole de Job à ses amis : Je ne vous suis pas inférieur : *Nec inferior sum vestri !* »

Les adhésions représentent une cotisation de dix francs, qui donnent droit au compte-rendu et mémoires du Congrès, se composant de onze forts fascicules propres à former trois volumes en reliure.

Pour tous renseignements utiles, demandes des Bulletins du Comité d'organisation et enregistrement des adhésions, on peut recourir à l'adresse ci-dessous, en attendant plus ample informé, ultérieurement, sur les conditions pratiques de bon marché et de confortable pour ceux qui voudraient aller, en personne, à Fribourg-en-Suisse.

Antoine FAVÉ,

Vicaire à Ergué-Gabéric, par Quimper,
Correspondant diocésain du Congrès
de Fribourg.

CARANTEC. — Nous recevons, au dernier moment, trop tard pour l'insérer aujourd'hui, un intéressant compte-rendu de la bénédiction des cloches de Carantec.

Nous le donnerons dans notre prochain Numéro.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

RENNES. — Le jeudi, 22 Avril, Mgr l'Archevêque de Rennes a reçu la calotte cardinalice des mains de M. le comte Canale, garde-noble de Sa Sainteté. Nous détachons le passage suivant du discours prononcé par Son Em. le Cardinal Labouré.

.....L'honneur qui m'est fait ne me serait pas expliqué, s'il ne s'adressait d'abord à l'Eglise de Rennes, et en elle, à tout le pays de Bretagne, où la foi et la fidélité sont sœurs, et semblent avoir puisé, dans l'attachement au Saint-Siège, quelque chose de la fermeté immobile de cette première pierre où s'appuie l'Eglise !

Voilà ce que le Saint-Siège a voulu reconnaître et honorer. Voilà pourquoi, trois fois en vingt ans, il a porté le Métropolitain de Bretagne

comparée de la flore des deux extrémités de la Bretagne. Section d'Art chrétien, chanoine Abgrall : *Les grandes époques de l'Architecture religieuse en Basse-Bretagne.*

au sommet de la hiérarchie sacrée ! Il déclare avec éclat, que notre Eglise, par l'élan victorieux de sa foi, s'élève entre les autres ; que notre fidèle Bretagne, dont les enfants s'en allèrent rougir de leur sang la terre pontificale envahie, est pour l'Eglise romaine, empourprée du sang des Martyrs, une sœur préférée, à qui sied bien la robe de pourpre, puisqu'elle est le symbole de l'amour ardent et plus fort que la mort, de l'amour qui s'affirme par l'effusion même du sang ! *usque ad effusionem sanguinis !*

Aussi, les deux illustres Cardinaux, prédécesseurs du regretté Mgr Gonindard et les miens, Mgr Saint-Marc et Mgr Place, qui furent si affectueux, si énergiquement dévoués à leur peuple, se fortifièrent encore, à son contact, dans l'amour de l'Eglise romaine. A mon tour, marchant dans les traces de mes devanciers, je n'aurai avec mon peuple et mon clergé, en ce point comme en d'autres, qu'un cœur et qu'une âme.

Union douce, entente facile ! Mon rôle ici est de diriger tout le monde dans le bien, mais de n'y pousser personne. Chacun y va, et souvent s'y élance de soi-même. Dans le recueillement de nos séminaires et de nos collèges, comme dans la vie publique des paroisses, sous des formes différentes, je retrouve le même zèle, la même abnégation, le même esprit sacerdotal. Nos communautés religieuses, humbles et ardentes ouvrières de salut, élèvent les enfants dans la foi solide de leurs pères, ou bien sèment, sans souci de la peine, la bonne parole ; ou bien attirent sur notre diocèse, par la ferveur de leurs prières et la pureté céleste de leur vie, la rosée des grâces divines.

Une élite, — elle est nombreuse, — de laïques chrétiens occupe dans nos œuvres le poste d'honneur, celui de la charité et du dévouement. Ils leur donnent plus de crédit par l'honorabilité de leur situation et de leur nom, et plus de garanties par leurs lumières, qui nous sont aujourd'hui si précieuses. Vous voyez ici, Monsieur le Comte, les plus notables. Les couleurs pontificales, qu'un certain nombre d'entre eux sont fiers de porter, vous attestent la révérence et l'amour dont le Pape est l'objet parmi nous.

Veuillez donc redire à Sa Sainteté les sentiments de filiale gratitude dont tous sont ici pénétrés, et auxquels se sont associées, avec un empressement et une joie qui nous ont touché jusqu'au fond du cœur, notre ancienne et chère Eglise du Mans, celle d'Arras, notre Mère, celles de Bretagne qui ont fait gracieusement écho aux félicitations de la Métropole.

La fin d'une imposture. — Dans notre numéro du 13 Novembre 1896, nous disions, en parlant de la mystification organisée par le soi-disant docteur Bataille : « Il a été le collaborateur — et compère — d'un autre prétendu converti, Léo Taxil, que cette immense duperie achèvera, nous l'espérons, de faire connaître à sa juste valeur... »

Aujourd'hui, c'est chose faite ; mais l'ignoble effronterie de cet homme dépasse tout ce que l'on pouvait croire. Il s'était engagé à faire paraître en public la fameuse « palladiste » convertie, Diana Vaughan. Or, le lundi de Pâques, devant les invités à la conférence, il a déclaré que, depuis douze ans, il se moquait des catholiques et n'avait jamais été converti ; qu'il n'y avait d'autre Diana qu'une jeune fille qui lui servait de secrétaire, qu'il était l'auteur de ses prétendus mémoires et de toutes les lettres signées d'elle.

Rien ne peut donner l'idée de l'indignation et du mépris soulevés, dans l'assistance entière, par ces déclarations. Nous n'avons pas l'intention, et du reste l'espace nous manquerait pour le faire, d'entrer dans les détails du dernier acte de cette odieuse comédie.

On ne manquera pas, dans une certaine presse, d'exploiter cette monstrueuse duperie contre les catholiques. Quelques uns, inutile de le vouloir nier, se sont montrés bien crédules, malgré les efforts de plusieurs journaux catholiques pour leur ouvrir les yeux et forcer l'imposteur à se démasquer. Quoi que l'on dise, il n'est point vrai que le Pape ait jamais encouragé ses œuvres par aucune bénédiction. Un cardinal a répondu par une lettre de politesse à une offrande pour le denier de Saint-Pierre, envoyée exprès pour obtenir cette lettre de la courtoisie romaine, et l'exploiter. Un évêque s'est laissé tromper, mais comme particulier ; aucun acte épiscopal n'est venu, en aucune façon, consacrer les révélations de Taxil-Bataille-Vaughan.

Mais cette mystification, dont ils ont été victimes, ne doit pas, au contraire, détourner les catholiques de la lutte contre la franc-maçonnerie, sur le terrain vraiment sérieux. Un des dangers à craindre — nous l'avons déjà signalé et nous croyons utile d'y revenir — c'est que plusieurs n'en viennent à rejeter tous les faits trop réels de l'action diabolique dans les mystères des Loges. Nous ne pouvons mieux faire que de citer ce passage de la *Semaine de Cambrai*, dont l'autorité en ces matières est connue :

« Des déclarations de Léo Taxil, il ne faudrait point conclure que le démon n'a aucune part dans l'œuvre des francs-maçons. Mille fois nous avons répété le mot de J. de Maistre : « La Révolution est satanique. » Mille fois nous avons montré dans la franc-maçonnerie l'âme de la Révolution ; et en 1887, nous avons publié une série d'articles sous ce titre : *De l'intervention du démon dans les affaires humaines*. Il peut se faire, nous sommes même porté à croire que la mystification Taxil-Bataille a été complotée dans les arrières-loges, et que Taxil a été puissamment aidé pour l'accomplir. Il n'est guère possible qu'un seul puisse suffire à tenir tous les fils d'une telle intrigue et à faire face à toutes les difficultés qu'elle créait, à chaque pas. Le but était d'égarer les publicistes catholiques, semer le scepticisme dans la foule, et déplacer la lutte pour la transporter sur un champ de bataille où il n'y avait rien à perdre pour la secte. C'est dans son action politique, sociale et religieuse, qu'il faut démasquer la franc-maçonnerie, montrer la vérité de cette parole de Mgr l'archevêque d'Aix : « Nous sommes, non pas en république, mais en franc-maçonnerie » ; la montrer dirigée par les juifs et aidée par les protestants, conduisant le pays à sa perte pour vouloir y détruire la Religion.

« Voilà l'œuvre qui devient de plus en plus urgente, et pour laquelle tous les honnêtes gens devraient enfin se mettre d'accord. »

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 20 Avril 1897.

I. Classique ou moderne ? par le P. J. BURNICHON. — II. Une prochaine Canonisation. Le Bienheureux Pierre Fourier (deuxième article), par le P. H. CHÉROT. — III. Montalembert, par le P. E. CORNUT. — IV. La nouvelle Constitution apostolique sur l'Index (suite), par le P. G. DESJARDINS. — V. Aurons-nous la peste ? (fin) par le P. M. MARTIN. — VI. Un collège catholique dans l'Inde anglaise, par le P. F. B. — VII. Revues : Questions de théologie, par le P. X.-M. LE BACHELET. — VIII. Livres : *Poètes et Poèmes* : S. Mallarmé ; J. de Pesquidoux ; G. Le Vavas seur ; abbé Maigret ; abbé L.-M. Dubois ; G. Gourdon ; M. Freydane ; abbé M. Garnier ; Une Clarisse ; Guiraud. — R. P. Petitalot ; R. P. Fages, O. P. ; L. Malosse ; comte de Perthuis ; Vacher de Lapouge ; L. de La Brière ; Dr F. Regnault ; Boutillier de Saint-André. — XI. Événements de la quinzaine.

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL de MENTHE de **Ricqlès** Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les ÉPIDÉMIES. — Exiger le nom de RICQLÈS.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

A JEANNE D'ARC

FLEURS ARTIFICIELLES & PLANTES STÉRILISÉES

POUR ÉGLISES ET APPARTEMENTS

144, rue du BAC, Paris, au fond de la Cour.

Envoi franco catalogues illustrés.

Les commandes au-dessus de 25 francs sont expédiées franco de port pour la France continentale.

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable chronomètre, à partir du prix minime de 30 francs, peuvent s'adresser à la Maison de confiance GUIBOURG, horloger-bijoulier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre OMÉGA.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en nickel, en acier, en argent et en or, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la Médaille d'Or, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des Couverts Christofle. La gravure ou un écriin est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINNEC

QUIMPER, 11, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale).

Chapeaux castor de Lyon; Barrettes; Rabats; Faux-Cols en caoutchouc et en toile; Ceintures; Bas de laine et de coton noirs.
ARTICLES de VOYAGE: Malles; Valises; Sacs à main en tous genres; Sacoques, etc.

RÉPARATIONS DE CHAPEAUX

ORNEMENTS — ORFÈVRE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, **PÊCHE FRÈRES** 45, rue Kéréon,
 QUIMPER QUIMPER

Aux prix les plus modérés:

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
 BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
 NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
 ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
 DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
 DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{me} V^{ve} LE JAMTEL,
 Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D^r ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON: 3 FR.; FRANCO, COLIS POSTAL: 4 FR.

DÉPÔT GÉNÉRAL: Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
 Dépôts. — A Brest: Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie; à Quimper: Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant: AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction: Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration: Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Offices extraordinaires; Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation pendant la semaine; La visite pastorale; Brest; Carantec; Ouessant-Molène; Pèlerinage à Jérusalem; Rennes; Documents pour servir à l'histoire du Clergé



et des Communautés religieuses, dans le Finistère.

II. Nouvelles du monde catholique: Rome; Paris; Jeanne-d'Arc; L'égalité devant la loi; Le fisc condamné; Lutte ou union.

III. Bibliographie.

IV. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 9 Mai. — 3^e Dimanche après Pâques. Patronage de saint Joseph. Double de 2^e classe. Blanc.

Mémoire du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires du suivant, du Dimanche et des saints martyrs Gordien et Epimaque.

Lundi, 10. — S. Antonin, Evêque. Double. Blanc.

Mardi, 11. — S. Léon I, Pape, Docteur (du 11 Avril). Double. Blanc.

Mercredi, 12. — S. Nérée et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Judi, 13. — S. Briec, Evêque (au Propre diocésain). Double. Blanc.

Vendredi, 14. — S. Anselme, Evêque, Docteur (du 21 Avril). Double. Blanc.

Samedi, 15. — S. Isidore, Laboureur (au Supplément). Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Spézet..... 8, 9, 10, 11, 12 Mai.
 Pluguffan..... 13, 14, 15 Mai.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DES URSLINES. — *Lundi, 10 Mai* ; Réunion des Mères chrétiennes. A 7 h. 1/2, Sainte Messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — *Jeudi, 13 Mai*, pèlerinage annuel de la Congrégation des Dames au sanctuaire de N.-D. de Loc-Maria. A 6 h. 3/4, récitation du chapelet ; à 7 h., Sainte Messe, suivie d'une instruction et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Toute liberté est laissée aux personnes qui ne font pas partie de la Congrégation de prendre part à ce pèlerinage.

Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation pendant la semaine.

Mai.	Matin.	Soir.
Dimanche, 9.	Gouesnou.	Kersaint-Plabennec. St-Thonan.
Lundi, 10 . .	Plabennec. Le Drennec.	Bourg-Blanc. Coatmeal.
Mardi, 11 . .	Plouvien	Tréglonou.
Mercredi, 12.	Plouguin	Guipronvel.
Jeudi, 13. . .	Milizac	Guilers. Bohars.

La tournée de Confirmation est interrompue, pendant quelques jours, pour permettre à Mgr l'Evêque d'exécuter la promesse faite à Mgr Belmont, évêque de Clermont, d'assister aux fêtes de Notre-Dame-du-Port, dans sa ville épiscopale.

Ces fêtes ont lieu, cette année, le dimanche 16 Mai.

Sa Grandeur, qui sera accompagnée de M. Fléiter, Vicaire général, partira le 14, de Quimper, et y sera de retour vers le 22, de manière à reprendre sa visite pastorale, à la date indiquée, le 24 Mai.

La Visite pastorale. — Nous sommes heureux de pouvoir donner, comme les années précédentes, une courte relation de la visite pastorale, qui intéresse à un si haut degré tout le diocèse. Nos lecteurs ne s'attendent pas à un récit suivi et varié ; dans ce classement rapide des notes qu'on veut bien nous transmettre, les mêmes détails reviendront naturellement, puisque partout les mêmes cérémonies se répètent : partout aussi, l'accueil fait au premier Pasteur du diocèse est le même et tel qu'on peut l'attendre de nos religieuses populations, plein d'une déférence empressée et respectueuse.

Le *Lundi, 26 Avril*, Mgr l'Evêque, accompagné de M. Corrigou, Vicaire général, est parti de Quimper, par le train de 6 h. 37 du

matin. A la station de Hanvec, une députation de paroissiens attendait Sa Grandeur, qu'elle escorta jusqu'au bourg, malgré la pluie qui tombait. Les confirmands de Hanvec et de Rumengol, au nombre d'environ 200, accompagnés de leurs parents, remplissaient la belle église, décorée avec goût, pour la circonstance. A la fin de la cérémonie, au cours de laquelle les chants furent parfaitement exécutés, la pluie empêcha encore la procession jusqu'au presbytère.

Après une visite à l'école libre, tenue par les Religieuses de l'Immaculée-Conception, de Saint-Méen, Monseigneur partit, vers 2 heures, pour Saint-Eloy. Le temps s'était un peu rasséréné et permettait de juger de l'aspect du pays, fort accidenté. Vu de la route, le bourg paroissial paraît assis sur un rocher ; l'église est petite, mais non disgracieuse, et elle était bien ornée. Après avoir confirmé 65 enfants environ, Monseigneur fit une visite au presbytère, où il examina avec intérêt un calice du Moyen-Age, assez remarquable.

Malgré la pluie qui tombait de plus belle, Le Tréhou avait envoyé une nombreuse escorte au devant de l'Evêque. Dans le trajet, un léger accident se produisit : un cheval de course, attelé à une voiture, se crut, sans doute, au steeple-chase et essaya de franchir une barrière ; il n'y réussit naturellement qu'à moitié, grâce au véhicule qu'il traînait. On put heureusement tout remettre en état, sans aucun mal pour les hommes comme pour le coursier.

En dépit des menaces du temps, la procession vint au devant de Sa Grandeur qui, après la réception solennelle à l'église, donna la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

L'église du Tréhou n'a rien de monumental, à l'extérieur ; à l'intérieur, elle ne manque pas de cachet : on remarque, tout autour, une série d'enfeux en beau kersanton, le maître-autel avec un rétable Renaissance, et surtout un très curieux lutrin, soutenu par quatre chimères. Il y a également au Tréhou un magnifique Calvaire, avec de nombreux personnages sculptés, entre autres deux officiers romains, à cheval, placés sur les bras de la croix.

Mardi, 27. — A 8 heures, la Confirmation fut donnée aux enfants du Tréhou et de Tréllévénez réunis ; les chants pendant la cérémonie ne laissèrent rien à désirer, non plus que la procession qui suivit.

La paroisse de La Martyre avait envoyé une nombreuse députation au devant de l'Evêque... On passe près des ruines d'une chapelle, dont le beau clocher seul se dresse encore fièrement dans les airs : les lierres l'entourent et l'enserrent jusqu'aux deuxièmes galeries, et c'est, sans doute, à cet appui qu'il doit d'être encore debout.

Après avoir monté lentement les hauteurs de La Martyre, le cortège traverse le vaste champ de foire et s'arrête en face de l'arc triomphal qui se dresse devant l'église et où les enfants, venus en procession, attendaient. Les cérémonies de la réception et de la

Confirmation se terminèrent par le Salut, puis Sa Grandeur fut conduite processionnellement jusqu'au presbytère.

Après quelques moments de repos, le prélat fit visite aux Sœurs du Saint-Esprit, puis à M. l'abbé Le Menn, vicaire de Pont-Aven, que l'état de sa santé a contraint de venir prendre quelque repos dans sa famille. Ensuite Monseigneur, dont on sait le goût et les connaissances archéologiques, accompagné de M. le Recteur de la paroisse, connu de tous comme un antiquaire émérite, voulut revoir cette antique église de La Martyre, si curieuse avec son porche moyen-âge, entouré de niches que garnissent des statues remarquables, ses bénitiers Renaissance. Les voûtes et la toiture ont été refaites, et l'on peut maintenant admirer les belles frises en chêne sculpté... Beaucoup de détails encore mériteraient un long examen ; mais le temps presse : la députation de Ploudiry attend et le tonnerre qui gronde annonce un fort orage.

Le cortège arrive à Ploudiry, juste au moment où commence une pluie diluvienne. On n'a pas pu songer à organiser la procession ; mais, à part ce détail, les cérémonies de la réception, à l'église, se sont faites dans le meilleur ordre. *(A suivre.)*

BREST. — Paroisse de Saint-Louis. — Bénédiction d'une nouvelle école de filles. — On nous écrit :

Il y a à peine deux ans que nous voyions achever, dans un quartier récemment construit, un patronage pour les jeunes gens et un cercle militaire pour les soldats et les marins. Et voici que, en face de ces deux œuvres, s'élève aujourd'hui une troisième, non moins utile ni moins précieuse que ses deux aînées ; c'est une école libre de filles, l'école Sainte-Anne.

Ces trois œuvres semblent se donner la main, pour redire avec plus de force le zèle et le dévouement du vénéré pasteur, qui ne recule devant aucune fatigue, aucun sacrifice, pour garder contre l'ennemi le troupeau confié à ses soins.

Notre-Seigneur disait : « Laissez venir à moi les petits enfants. » C'est à attirer l'enfance à Jésus que M. le Curé de Saint-Louis consacre ses meilleurs efforts ; aussi, après avoir ouvert une salle de patronage aux jeunes gens de sa paroisse, il est heureux d'offrir, aujourd'hui, une nouvelle école aux petites filles.

Cette école vient à son heure et répond bien aux plus chers désirs des familles de ce quartier, qui était, jusqu'à ce moment, bien éloigné de toute école chrétienne de filles.

La nouvelle école, qui pourra recevoir 200 élèves, n'aura pas de peine à se remplir, car elle sera dirigée par les religieuses de la Providence de Ruillé, connues depuis longtemps à Brest et universellement appréciées.

C'est lundi matin, 3 Mai, que M. le Curé a béni solennellement la nouvelle maison. A cette cérémonie assistaient un grand nombre de personnes de tous les rangs de la société. On y remarquait, en particulier, les dames qui composent le conseil de l'Œuvre des

écoles : M^{mes} de Rodellec, Barrera, Bories, Richard, M^{lle} de Coat-pont, M^{mes} de Kerros, Talpomba, Jourdan, de Cuverville, M^{lles} de Ferré et Collin.

Après la bénédiction de la nouvelle école, M. le Curé bénit également les crucifix que les dames du conseil ont portés elles-mêmes dans les salles de classe. A l'issue de la cérémonie, un Salut a été chanté dans la chapelle du patronage. M. le Curé a prononcé une courte allocution ; il a commencé par remercier les personnes qui ont contribué au succès de son entreprise.....

La nouvelle école, dit-il, vient de recevoir la bénédiction de l'Eglise. L'œuvre qui s'y accomplira, pendant de longues années, je l'espère, est d'une importance capitale. Dans cette maison, où nous avons prié ensemble, entre ces murs où j'ai placé l'image du Christ, des femmes dévouées auront à élever des enfants. Elever des enfants, ces mots sont d'un usage si commun, qu'ils finissent par ne plus être compris. Il semble que la maîtresse a rempli sa tâche, quand elle fait bien sa classe, qu'elle intéresse les enfants, que le succès couronne ses efforts et que ceux qui sont chargés de contrôler et de suivre son enseignement, lui adressent de vives félicitations. Faire bien la classe et instruire les enfants, à la grande satisfaction de tous, c'est, sans doute, à considérer dans une maîtresse ; mais l'instruction n'est qu'une partie de la mission qu'elle a acceptée. Elle doit s'appliquer aussi à rendre les enfants meilleures, à développer en elles toutes les vertus, à combattre les mauvais instincts. Cela s'appelle l'éducation morale et religieuse. Oui, morale et religieuse ; car les vertus qui doivent s'épanouir dans l'âme des enfants sont les vertus chrétiennes, c'est le respect de soi-même, c'est le dévouement à ses semblables, c'est par-dessus tout l'amour de Dieu, un amour profond, effectif, qui conduit à la pratique des devoirs que la Religion impose.

C'est pour cela que l'Eglise intervient, au moment où s'ouvre une nouvelle école ; Elle veut, en la bénissant, attirer sur elle la lumière et la force d'En-Haut, afin que les maîtresses y accomplissent fidèlement leur sublime et délicate mission....

Puis se tournant vers une trentaine de petites filles, qui sont déjà venues prendre leur place à l'école, M. le Curé leur dit :

Vous êtes, mes chères enfants, les premières élèves de l'école Sainte-Anne. C'est donc vous qui, pour une part, allez établir sa réputation. Si vous êtes laborieuses, si vos maîtresses trouvent en vous des enfants dociles, si vos âmes deviennent encore plus belles à leur contact, si vos parents et le bon Dieu sont contents de vous, d'autres compagnes, attirées par les progrès que vous ferez de toutes manières, viendront nombreuses vous rejoindre. Je compte donc sur vous. Soyez bien sûres que les soins de vos maîtresses ne vous manqueront pas. Elles vivront pour vous, n'ayant d'autre préoccupation que de faire de vous des enfants accomplis.

M. le Curé demande à ces enfants de bien prier pour les bienfaitrices de leur école. Ces bienfaitrices se sont recrutées dans toutes les classes de la société. Avec les personnes du grand monde, de simples ouvrières, de modestes domestiques se sont faites zélatrices de l'Œuvre des écoles et ont déjà rempli bien des listes de souscriptions.

Courage donc, dit M. le curé, en terminant, c'est pour des âmes que vous tendez la main. Sachez que vous contribuez à conserver la foi dans notre pays et à préparer des élus pour le ciel. En vous remerciant au nom de Jésus, laissez-moi vous rappeler sa douce parole, qui est en même temps une espérance : « Ce que vous aurez fait pour le plus petit de mes frères, je le considère comme fait à moi-même. »

La bénédiction du Saint-Sacrement, donnée dans la chapelle du patronage, a couronné cette belle cérémonie. X...

Cet intéressant compte-rendu, dû à une obligeance dont nous sommes bien reconnaissant, procurera à nos lecteurs une double joie. Car, en leur montrant que les écoles chrétiennes se multiplient, chez nous, il leur apprendra que la santé de M. le chanoine Roull, Curé-archiprêtre de Saint-Louis, continue à s'améliorer. Puisse-t-elle, au plus tôt, se rétablir tout-à-fait, conformément au vœu de ses amis et pour le plus grand bien de sa paroisse !

L. R.

CARANTEC. — Bénédiction des cloches. — On nous écrit :

« Notre église, que nous aimons tant, se complète petit à petit. Ses deux cloches, vieilles de 220 ans, n'étaient plus en rapport avec l'importance du clocher. Elles viennent d'être remplacées par trois cloches neuves, dont les sons harmonieux et l'accord parfait ne laissent rien à désirer à l'oreille la plus musicale. Elles sont l'œuvre de M. Drouot, fondeur, à Douai (Nord). »

Leur baptême a eu lieu, le mardi de Pâques. Mgr l'Evêque de Quimper, appelé dans une autre paroisse pour une cérémonie semblable, avait délégué pour le remplacer un de ses grands vicaires, M. l'abbé Corrigan, ancien recteur de Carantec. Beaucoup de prêtres étaient venus. On remarquait parmi eux : M. l'abbé Quidelleur, chanoine, qui officiait ; M. l'abbé Carion, chanoine honoraire, curé de Landivisiau ; M. l'abbé Eveno, chanoine de Saint-Brieuc, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques de Lézerazien ; M. l'abbé Le Roux, principal du Collège de Saint-Pol, etc.

Un chevalet élevé, garni de blanc et enguirlandé de fleurs, avait été dressé dans le transept. Parées de superbes dentelles, de rubans et de bouquets, les trois cloches y étaient suspendues. Près d'elles, des sièges avaient été réservés pour les parrains et les marraines, qui étaient : M. F. de Kergrist, ancien maire, et Mme la comtesse de Parscau du Plessix ; M. le vicomte A. de Kermenguy, maire, et Mme la vicomtesse J^h de Kergrist ; M. G. Tanguy, trésorier de la Fabrique, et Mme veuve Le Duc, mère de M. J. Le Duc, adjoint.

Après la bénédiction, la grand'messe a été chantée solennellement. A l'évangile, M. le Curé de Landivisiau est monté en chaire. Dans ce langage fleuri et poétique, qui lui est habituel, il a fait comprendre à la population, qui l'écoutait avec une religieuse attention, combien est grand le rôle des cloches ; et quelle part

elles ont aux cérémonies que l'Eglise consacre au baptême, au mariage, aux funérailles des défunts, à tous les autres événements de la vie chrétienne.

Pendant la messe, MM. F. de Kergrist et A. de Kermenguy ont distribué des dragées à la population, qui emplissait l'église, comme aux fêtes les plus solennelles.

A midi, M. le Recteur a réuni à sa table, avec le clergé, les parrains, les marraines et quelques notabilités. Au dessert, M. F. de Kergrist a souhaité la bienvenue aux nouvelles cloches et leur a adressé ce double souhait : de durer trois siècles ; de voir toujours les paroissiens de Carantec répondre fidèlement à leur appel. « Puissent, a-t-il dit, les générations qui vont nous suivre, continuer à obéir docilement à la voix de leurs cloches ! La cloche est l'organe qui manifeste à l'extérieur les prières et les solennités de l'Eglise. Sa voix est intimement associée à tous les événements de notre vie religieuse. Elle prie avec nous ; elle se réjouit avec nous ; elle pleure avec nous. »

Le matin, quand blanchit l'aurore,
Le soir, quand le soleil pâlit,
Comme à midi, sa voix sonore
Dans les airs au loin retentit.
Elle convie à la prière ;
Toujours au-dessus de la terre
Elle dit d'élever les cœurs ;
Et toujours elle nous envoie
De joyeux sons dans notre joie
Et des soupirs dans nos douleurs.

Quand un petit frère des anges
A d'heureux parents est donné,
Et qu'enveloppé dans ses langes,
Au baptême il est présenté,
Pour l'Eglise c'est grande fête ;
Cet enfant est une conquête
Qu'elle doit guider vers les cieux.
A l'hymne sacré qu'elle entonne,
La cloche unit sa voix et sonne
Ses carillons les plus joyeux.

Au dernier jour, quand notre vie
S'éteint sur un lit de douleurs,
Le tintement de l'agonie
Vient se confondre avec les pleurs.
Et, quand aux peines de la terre,
A tout ce qui est éphémère
Notre pauvre âme a dit adieu,
Le glas, de sa voix solennelle
Fait savoir à tous que pour elle
Règne l'éternité de Dieu ! »

En terminant, M. de Kergrist a porté la santé de M. le grand vicaire. Puisque nous devons, à notre grand regret, être privés de la présence de Monseigneur, il ne pouvait du moins se faire remplacer par quelqu'un dont la présence nous fût plus agréable.

Pendant ce temps, on travaillait activement dans le clocher. Secondé par quelques vieux marins de Carantec, M. Pluvignage,

représentant de M. Drouot, se hâta de monter les cloches à leur place, préparée à l'avance. Aux Vêpres, elles purent nous faire entendre leur premier appel. Le soir, à l'*Angelus*, elles sonnaient à toute volée, envoyant aux familles de la paroisse, heureuses d'y prêter l'oreille, leur joyeux et harmonieux carillon de bienvenue. »

OUessant-Molène. — Émouvantes cérémonies. — Nous avons dit un mot des médailles décernées par le Gouvernement anglais à de nombreux marins et à quelques prêtres de notre pays, pour des actes de dévouement, accomplis lors du naufrage du *Drummond-Castle*.

La remise de ces récompenses, faite par un ministre plénipotentiaire qui remplaçait l'ambassadeur d'Angleterre, a donné lieu à des cérémonies bien émouvantes. Nous regrettons de ne pouvoir en donner le récit détaillé, d'autant plus que ces scènes ont dû leur caractère spécial de grandeur au sentiment religieux et chrétien, dont l'expression semble généralement bannie hélas ! de nos fêtes officielles. Elle se retrouve spontanément devant certains spectacles et souvenirs attendrissants.

En arrivant sur le théâtre de la catastrophe, raconte le correspondant d'un journal peu suspect, l'amiral Barrera, préfet maritime de Brest, s'avance sur la passerelle, avec son état-major, le ministre et les officiers anglais... L'amiral se découvre ; chacun en fait autant.

« Mes amis, dit-il, s'adressant à l'équipage de l'*Epervier*, l'an dernier, au mois de Juin, un grand bateau anglais, revenant d'un long voyage, prêt de rentrer dans sa patrie, s'est perdu ici. Les marins de toutes les nations sont frères. Pour les honorer, nous allons les saluer et dire une prière. »

« — La prière ! » commande l'officier de quart.

Les hommes se découvrent, la garde présente les armes, un simple timonier dit le *Pater* et l'*Ave* ; trois coups de canon viennent saluer les âmes des trepassés enfouis dans le gouffre insondable, et le navire reprend sa marche plus vive.

« — Ah ! Monsieur, me dit un de mes confrères anglais, il n'y a que dans la marine française qu'on pouvait avoir une telle grandeur d'âme. »

Partout, à Ouessant, à Molène, au Conquet, à Ploudalmézeau, devant la tombe des naufragés, les prêtres ont récité le *De profundis*, en présence des membres de la mission anglaise, respectueux et recueillis.

A Molène, M. Le Jeune, recteur de l'île, qui a pris la part que l'on sait au sauvetage des survivants et à la sépulture des victimes, a prononcé un discours, dont nous tenons à donner au moins un court passage :

Inoubliable spectacle, que celui dont nous fûmes témoins ! Trente-trois cadavres furent successivement recueillis, et vingt-neuf furent ensevelis dans notre cimetière. Mais dites, Excellence, dites à vos compa-

tristes, aux parents des victimes, qu'on a eu pour les hommes les plus grands égards, pour les femmes des soins respectueusement délicats. Pour le pauvre petit bébé d'un an une femme a eu les tendresses d'une mère. Leur convoi à tous a été suivi par une foule recueillie, par de rudes marins, qui ne pouvaient eux-mêmes retenir leurs larmes. Si leur tombe est sur une terre étrangère, les malheureux reposent, du moins, jusqu'au jour de la Résurrection, à l'ombre d'une église, sous les bras de la Croix, notre commune espérance, et pour eux, je crois pouvoir l'assurer, les prières ne tariront jamais.

L'excellent recteur nous en voudra peut-être ; mais l'indiscrétion a été commise par un de nos confrères. A la suite du récit de la cérémonie au cimetière et à l'église, l'*Etoile de la Mer* ajoute :

« Une surprise bien délicate est réservée à M. l'abbé Le Jeune : tout le cortège officiel se rend à l'humble presbytère. Cette attention aura été bien sensible à ce brave prêtre, qui a donné tant de preuves de son dévouement, non seulement pour le naufrage du *Drummond-Castle*, mais encore lors de l'épidémie de choléra qui sévit dans l'île, en 1893.

« On se rappelle qu'alors M. Le Jeune dut se faire fossoyeur et charpentier, pour arriver à inhumer convenablement ses paroissiens, qui mouraient comme mouches. Puis, les planches venant à manquer, il enleva la toiture de l'école chrétienne en construction, pour en faire des cercueils. »

Pèlerinage à Jérusalem. — Mgr l'Evêque a adressé la lettre suivante au directeur du pèlerinage de pénitence.

EVÊCHÉ DE QUIMPER

« Quimper, 29 Avril 1897.

« Mon Très Révérend Père,

« J'associe mes vœux à ceux des Evêques de France, pour votre pèlerinage de Jérusalem. Je bénis de tout cœur cette grande œuvre de religion et de patriotisme. Vous savez que quand il s'agit d'œuvre de foi et de patriotisme, nos Bretons ne sont jamais les derniers ; aussi, cette année, comme les précédentes, vous compterez de nos prêtres et de nos fidèles parmi les pieux pèlerins du pèlerinage de pénitence.

« Recevez mes salutations et l'expression de mes sentiments les meilleurs.

« + HENRI, Evêque. »

A notre connaissance, parmi les pèlerins qui s'embarqueront le mardi, 11 Mai, à Marseille, il y a trois prêtres du diocèse : MM. Kerbaol, vicaire à Douarnenez, Marc, vicaire à Clohars-Carnoët, Le Treut, vicaire à Riec, et M. Bossenec, sous-diacre, de Douarnenez.

Que Dieu accorde bon voyage et heureux retour aux pieux voyageurs !

RENNES. — La *Semaine religieuse* de Rennes a publié cette note, dans son dernier numéro :

« Son Eminence a été profondément touchée des témoignages d'affection et de dévouement qui lui sont parvenus, à l'occasion du Cardinalat.

« Les Chapitres de Quimper, Arras, Le Mans et Laval ont envoyé leurs respectueuses félicitations. D'innombrables lettres et télégrammes sont venus exprimer à notre vénéré Archevêque d'unanimes sentiments d'allégresse. Les vœux si touchants de ses prêtres et des Communautés religieuses du diocèse lui ont surtout été bien sensibles.

« Ne pouvant répondre à chacun en particulier, Monseigneur le Cardinal remercie, par l'entremise de la *Semaine religieuse*, les prêtres des divers doyennés et les communautés religieuses qui lui ont adressé leurs souhaits et leur envoie sa paternelle bénédiction. »

Documents pour servir à l'histoire du Clergé et des Communautés religieuses, dans le Finistère, pendant la Révolution, par M. l'abbé PEYRON, Chanoine, Chancelier-Archiviste de l'Evêché de Quimper, Vice-Président de la Société archéologique du Finistère.

Deuxième partie (de Juillet 1791 à 1799).

Nous aurions peut-être mauvaise grâce à louer, ici, ce livre, qui se compose uniquement d'articles parus d'abord dans la *Semaine religieuse* de Quimper. Nos lecteurs ont pu apprécier le haut intérêt de ces « documents », cités textuellement d'après les pièces authentiques conservées aux Archives et, en même temps, fondus de façon à permettre une vue d'ensemble sur la situation religieuse du pays, pendant la période révolutionnaire : ils voudront posséder dans leur bibliothèque, réunis en volumes, ces précieux éléments d'une future Histoire du diocèse.

Nous les engageons à se hâter ; car le volume que nous annonçons, comme son aîné et les autres opuscules de M. Peyron, n'a été tiré qu'à 100 exemplaires. (En vente à la Librairie J. SALAUN, rue Kéréon, Quimper.)

A la suite de ce simple avis, qui n'a rien d'une réclame, — on ne nous la pardonnerait pas, — nous tenons à remercier encore M. le chanoine Peyron de sa précieuse collaboration à notre modeste *Semaine*, et nous exprimons, au nom des lecteurs comme au nôtre, l'espoir qu'il commencera bientôt la publication d'un troisième volume de « documents », qui comprendront le rétablissement du culte, dans le Finistère, après la Révolution.

L. R.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Canonisations. — La cérémonie de la Canonisation des Bienheureux Ant. Zaccaria, fondateur des Clercs réguliers de

S. Paul, et Pierre Fourier, curé de Mattaincourt (diocèse de Saint-Dié), est fixée au 27 Mai, fête de l'Ascension.

Les préparatifs de la solennité, à laquelle Léon XIII veut donner la plus grande pompe possible, sont commencés à Saint-Pierre.

Etant donnée la situation faite au chef de l'Eglise depuis 1870, il va sans dire que l'on ne pourra, ce jour-là, pénétrer dans la Basilique vaticane, que sur la présentation d'une carte spéciale d'invitation, les portes devant rester rigoureusement fermées au public.

C'est aussi en vue de la prochaine Canonisation, que S. Em. le Cardinal Parocchi, Vicaire général de Sa Sainteté, a publié une invitation spéciale aux fidèles de Rome, les exhortant à multiplier leurs prières, pour qu'il plaise à Dieu de conduire à bonne fin cet acte si important de la Canonisation, qui est du domaine doctrinal du Pontife romain. A cet effet, le Saint-Sacrement sera exposé dans les Basiliques de Rome, et des indulgences spéciales seront accordées à tous ceux qui s'y rendront pour prier aux intentions du Pape. Enfin, l'invitation du Cardinal-vicaire annonce que les façades des églises de Rome seront illuminées, comme celle de la Basilique vaticane, le soir de la fête de l'Ascension.

Le lundi de la semaine sainte, par délégation de la S. Congrégation des Rites, et comme c'est ordonné pour toute Canonisation, Mgr l'Evêque de Saint-Dié a fait à Mattaincourt, en présence des dignitaires ecclésiastiques et de M. le docteur Liégeois, la reconnaissance des reliques du B. P. Fourier, fondateur de la Congrégation de Notre-Dame. Les reliques ont été trouvées toutes en parfait état de conservation. Plusieurs fragments ont été mis à part, pour être exposés à Rome, le jour de la Canonisation.

Plusieurs prélats français assisteront aux solennités du jour de l'Ascension, entre autres LL. EE. les Cardinaux Langénieux et Perraud, incessamment attendus à Rome.

PARIS. — S. Em. le Cardinal Richard, archevêque de Paris, a dû prolonger de quelques jours son séjour à Rome. Il sera de retour dans son diocèse, pour célébrer, à Notre-Dame, dimanche 9 Mai, la fête en l'honneur de Jeanne d'Arc, qui sera célébrée, comme les années précédentes, avec grande solennité. Le discours de circonstance sera prononcé par Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier.

A Orléans, les fêtes commémoratives de la délivrance de la ville par la « Pucelle », seront présidées par Son Em. Mgr Clari, Nonce apostolique.

Jeanne d'Arc. — Comme nous le disions, la Commission parlementaire chargée d'étudier l'opportunité de créer une fête nationale en l'honneur de Jeanne d'Arc, a émis un avis favorable.

Voici les conclusions du rapport déposé sur les bureaux de la Chambre :

« Considérant que le grand mouvement d'opinion qui s'est produit dans le pays, et qui se manifeste avec une suite remarquable depuis plusieurs années, est bien l'expression du sentiment national ;

« Que, d'ailleurs, l'initiative de la fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme, donnant satisfaction au vœu du pays, appartient à la Chambre des députés, ainsi que le témoigne la proposition de loi, présentée le 30 Juin 1894, par M. Fabre, avec l'adhésion de 229 députés de toutes nuances (en grande majorité républicains) ; que cette même proposition reprise au Sénat, par son auteur, et signée de 128 membres de la haute Assemblée (en grande majorité républicains), a été votée par 143 voix contre 93 (toujours en majorité républicaine) ;

« Que la Chambre des députés a été régulièrement saisie du texte adopté par le Sénat et dont la teneur suit :

« Article premier. — La République française célèbre annuellement la fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

« Art. 2. — Cette fête aura lieu le deuxième dimanche de Mai, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans.

« Art. 3. — Il sera élevé en l'honneur de Jeanne d'Arc, sur la place de Rouen, où elle a été brûlée vive, un monument avec cette inscription : « A Jeanne d'Arc, la France reconnaissante. »

« Votre Commission a l'honneur de recommander très respectueusement à votre sollicitude la ratification de cette loi, suprême hommage de la patrie, à la plus pure, à la plus noble, à la plus glorieuse, à la plus héroïque, à la plus dévouée enfant de notre race, et qui paya par son martyre le salut de la nation, préparé et assuré autant par son génie politique que par ses victoires. »

L'égalité devant la loi. — C'est pour nous, plus que jamais, le moment de le rappeler : la distinction, trop souvent faite entre les élèves des écoles congréganistes et ceux des écoles laïques, pour la répartition des subventions par les municipalités, appelle nos revendications : il faut les reproduire avec l'inébranlable résolution que nous remplissons, dans l'intérêt des pères de famille et au point de vue de nos libertés, un véritable devoir.

Parmi les considérations à mettre en avant, en voici quelques-unes, présentées par le vaillant Archevêque d'Aix. La lettre par laquelle il répond à un rapport, sur l'œuvre des écoles libres de son diocèse, apportera d'excellents arguments à une thèse qui a fait supprimer le traitement de Monseigneur l'Evêque de Viviers. Elle soutiendra les amis et défenseurs de l'enseignement chrétien dans la campagne, que la *Société Générale d'éducation et d'Enseignement* les invite à mener courageusement, persévéramment, pour Dieu et pour la liberté.

« Nous ne recevons pas un centime de l'Etat, qui dépense,

chaque année, 180 millions pour l'instruction primaire ; cependant, nous avons versé notre part dans cet énorme budget. De quel droit sommes-nous exclus et traités comme des étrangers ? On nous connaît quand il faut payer ; on nous méconnaît, quand nous avons le droit de recevoir et qu'on a le devoir d'être juste envers nous ?

« On nous répond que c'est la loi : non, ce n'est pas la loi. La loi, pour être *la loi*, doit être juste : c'est la condition première et essentielle de son existence ; c'est un principe admis par tous les philosophes, par tous les théologiens, par tous les législateurs qui ne sont pas de la race de Néron : la loi qui n'est pas juste, c'est l'iniquité légale, la plus terrible de toutes, et dont l'application devient forcément la persécution. On ne persécute pas seulement, en conduisant injustement devant les tribunaux, en prison, à la mort : cette persécution est la moins redoutable ; on persécute, en violant un droit, parce qu'on est le plus fort, et que la victime ne peut se défendre.

« Or, nous avons droit aux bénéfices du budget, puisque c'est à cette condition que nous en supportons les charges, avec tous nos compatriotes ; ceci est aussi évident que le soleil en plein midi, et ne se discute pas.

« Nous devons réclamer nos droits, sans jamais nous lasser, à temps et à contre temps, avec opportunité et inopportunité, ainsi que parle saint Paul.

« Nous faisons ici plus et mieux qu'une revendication de simple justice, nous faisons acte de salut public. Une société qui est injuste dans le gouvernement qu'elle s'est donné, marche vers la ruine ; c'est une maxime de gouvernement social, que la *justice seule élève* et conserve les nations. Il faut le dire et le répéter à tous les vents du ciel et de la terre, dans tous nos journaux, dans toutes nos revues, dans nos congrès, dans nos assemblées. Ces réclamations ne peuvent déplaire qu'aux malhonnêtes gens, et à ceux pour qui l'iniquité est une exploitation et un commerce ; une vérité défendue est une vérité pratiquement victorieuse.

« Nous payons deux fois, et pour nos propres écoles, et pour celles qui n'ont pas nos préférences. Messieurs qui nous gouvernez, n'importe à quel degré, n'importe à quel titre, vous êtes nos serviteurs, nous ne déposons pas notre argent dans vos mains, pour que vous en usiez à votre guise, vous devez l'employer au profit de tous et de chacun, dans la mesure de nos droits et dans l'intérêt commun, que vous ne pouvez procurer qu'en étant absolument justes ; si vous ne l'êtes pas, vous êtes de mauvais et infidèles serviteurs. »

Cette argumentation irréfutable, en faveur de l'égalité de traitement des écoliers de l'enseignement public et de l'enseignement libre, n'aura peut-être pas partout une efficacité immédiate. Comment voulez-vous que les municipalités, asservies sous le joug maçonnique, donnent satisfaction à d'aussi justes représentations ! Insistons quand même. L'essentiel est de maintenir la défense

des droits du père de famille, de nos libertés religieuses. Ce faisant, à défaut de la victoire aujourd'hui, nous aurons travaillé pour la France chrétienne et libre de demain.

(Correspondance hebdomadaire.)

Le fisc condamné. — Nous lisons dans *La Croix de Limoges* :

Quatre religieuses de Saint-Alexis ayant acheté une maison à Saint-Junien (Haute-Vienne), le fisc s'est empressé de leur signifier une contrainte d'avoir à payer, depuis le 16 Avril 1895, la taxe d'abonnement.

Elles ont formé opposition devant le tribunal de Rochechouart contre les prétentions de cette administration rétrograde, qui se croit encore à la législation d'avant 1789, où les vœux monastiques entraînaient l'incapacité pour le religieux d'être personnellement propriétaire.

Le tribunal de Rochechouart a donné raison aux bonnes Sœurs et condamné le fisc aux dépens.

Lutte ou union. — Et c'est du droit de Dieu qu'est fait le droit de l'homme. (Vers de Victor Hugo.)

Après l'avoir cité, la *Politique* nouvelle ajoute : « Pourquoi ne pas chercher ce qui peut nous rapprocher les uns des autres, au lieu de chercher toujours ce qui doit nous séparer ? »

« C'est la conciliation et non la lutte que l'Etat doit poursuivre dans toutes les questions d'école et d'enseignement. »

BIBLIOGRAPHIE

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.

Sommaire du n° du 15 Avril :

Femme de Bureau, le Roman de l'Employée principale : Charles DE ROUVRE. — *En Macédoine* : Baron A. D'AVRIL. — *Le T. H. Frère Joseph*, son action personnelle dans l'Œuvre de l'Education, III : PAGELLE DE FOLLENAY. — *Un romancier*, René Bazin : Jean LIONNET. — *Maman Bourgeray*, VII : Georges MOUSSOIR. — *Le Salon des Champs-Élysées* : Louis FLANDRIN. — *Poésies. Fin d'hiver. Vieille image* : A. BARTHE. — *La Guérison de la Tuberculose*, une nouvelle Tuberculine de Koch : F. PÉCHOUTRE. — *Chronique dramatique*, la Semaine sainte au théâtre : Emile DE SAINT-AUBAN. — *Livres et Idées*, autour du Spiritisme : Louis DIMIER.

Nouvelles scientifiques et littéraires. — *Bibliographie.* — *Revue des Revues.*

Le charbon médoinal du Dr Belloc, soit en Poudre, soit en Pastilles, fait disparaître en peu de jours les renvois, les aigreurs, les pituites et les migraines qui accompagnent si souvent les mauvaises digestions.

Poudre, le flacon 2 francs. — Pastilles, la boîte 1 fr. 50 ; toutes pharmacies. — Fab. Maison L. Frère, 19, rue Jacob, Paris.

Renseignements particuliers.

On nous demande encore :

Dans quel cas particulièrement faut-il employer le Quinium Labarraque ?

Le vin de quinium de A. Labarraque, membre de l'Académie de médecine de Paris, est un médicament énergique et doux qui convient à toutes les personnes affaiblies, aux adolescents fatigués par une croissance trop rapide, aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer, aux dames qui relèvent de couches et aux nourrices, aux vieillards épuisés par l'âge, aux diabétiques, aux convalescents des fièvres typhoïdes, des pneumonies, etc.

Nota. — Etant données sa richesse en principes actifs et la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL de MENTHE de **Ricqlès** Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les ÉPIDÉMIES. — Exiger le nom de RICQLÈS.

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de CIERGES et BOUGIES DE CIRE, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Samuel PIRIOU, rue du Chapeau-Rouge, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.

Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

Secours officieux à toutes les Paroisses et Communautés.

Ecrire à M. l'abbé SÉVÉNIER, 8, rue Pierre Corneille, Lyon.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Frenals argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christoffe au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINNEC

QUIMPER, 11, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale).

Chapeaux castor de Lyon ; Barrettes ; Rabats ; Faux-Cols en caoutchouc et en toile ; Ceintures ; Bas de laine et de coton noirs.

ARTICLES de VOYAGE : Malles ; Valises ; Sacs à main en tous genres ; Sacoques, etc.

RÉPARATIONS DE CHAPEAUX

AUX GRANDS MAGASINS
MAISON DE CONFIANCE
ÉLY-LABASTIRE

53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38

BREST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS
ET CROIX DE PROCESSION

ORFÈVRERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOÎTES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES, ORIFLAMMES
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

RÉPARATION de VASES SACRÉS
DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons
religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

J. LE BIHAN, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir
tant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, succes-
seurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les *Ornements d'Eglises,*
les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues,
Chemins de Croix, etc., etc.

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

DOMAINE DU CLUB, PORTETS (Gironde)
A. PEYCHÈS

VINS ROUGES			VINS BLANCS		
	la barrique.			la barrique.	
Saint-Georges,	1893. 150 f.		Graves,	1892. 150 f.	
St-Laurent (Médoc),	1892. 225		Cérons (vin de Messe),	200	
Clos du Club,	1892. 300		Barsao,	1891. 300	
Listrac,	1891. 400		Sauternes,	1891. 500	
Margaux,	1891. 500		Fine Champagne, de 4 à 10 f. le litre.		

Prix-Courant Général envoyé franco sur demande.

J.-B. TANGUY, Représentant à LAMBÉZELLEC (Finistère).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	6 fr. par an	40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — I. Chronique du diocèse : Mission recommandée; Canonisation des Bienheureux Zaccaria et P. Fourier; Pèlerinage de Lourdes; Nominations dans le clergé; La visite pastorale (suite); Avis; Œuvre de Jeanne d'Arc; Victimes de la cha-



rité; Brest, Saint-Louis; Cause de Béatification de la Révérende Mère Javouhey.

II. *Les Enfants-Nantais* (suite).

III. *Bonnes pensées.*

IV. *Bibliographie.*

V. *Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 16 Mai. — 4^e Dimanche après Pâques. S. Jean Nepomucène, Martyr. Double. Rouge. Mémoire du Dimanche, à la messe.

Les Vêpres (couleur blanche), à partir du Capitule du suivant, avec mémoires de S. Jean Nepomucène et du Dimanche.

Lundi, 17. — S. Pascal Baylon, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 18. — S. Venant, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 19. — S. Yves, Confesseur non pontife (au *Propre diocésain*). Double. Blanc.

Jendredi, 20. — S. Bernardin de Sienne, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 21. — S. Pierre Célestin, Pape. Double. Blanc.

Samedi, 22. — S. Ubalde, Evêque (du 16 Mai). Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Nic..... 16, 17 et 18 Mai.
Landéda..... 19, 20, 21 et 22 Mai.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mission recommandée : SCRIGNAC, du 6 au 20 Juin.

Comme ses collègues de l'épiscopat, Mgr l'Evêque de Quimper a reçu, de Rome, une invitation aux fêtes de la Canonisation des Bienheureux Zaccaria et P. Fourier, le 27 Mai. Retenue par la visite pastorale et devant d'ailleurs accomplir, dans un avenir peu éloigné, son voyage *ad limina*, Sa Grandeur n'a pu accepter. Elle invite ses diocésains à s'unir d'intention aux solennités du jour de l'Ascension, qui intéressent l'Eglise universelle et spécialement la France. Tous voudront bien prier, avec leur Evêque, aux intentions du Souverain Pontife, qui se prépare à donner à notre pays un glorieux protecteur de plus.

Pèlerinage de Lourdes. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon à Notre-Dame de Lourdes aura lieu, cette année, du 29 Août au 4 Septembre. Cette date a été définitivement fixée, après bien des pourparlers avec les Compagnies de Chemins de fer. Les pèlerins seront de retour, assez tôt pour se rendre aux fêtes de Saint-Pol-de-Léon.

Nous prions nos vénérables confrères de vouloir bien annoncer, dès maintenant, le pèlerinage à leurs paroissiens, afin que chacun puisse prendre ses dispositions. Puisse la Très Sainte-Vierge revoir, cette année encore, à la Grotte bénie, un grand nombre de ses fidèles Bretons !
(Note du Comité.)

Nominations dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

M. Orvoën, recteur de Locudy, curé de Concarneau (cette nomination a été agréée par décret présidentiel du 7 Mai) ;

M. Plassart, jeune prêtre, de Berrien, vicaire à Plouvorn.

La Visite pastorale (suite). — Mercredi, 28 Avril. — Les enfants de Ploudiry et de Loc-Eguiner, au nombre de 250 environ, étaient réunis, à 8 h. 1/2, pour la Confirmation, à l'issue de laquelle Monseigneur a visité avec intérêt le porche de l'église et l'ossuaire, monuments de la Renaissance, assez remarquables. La paroisse possède également deux banquiers anciennes, qui ont été parfaitement restaurées par des mains pieuses et habiles.

A 2 heures de l'après-midi, Sa Grandeur partait pour La Roche. Le cortège comprenait de nombreuses voitures et... une bicyclette,

véhicule moderne auquel nous reconnaissons toutes sortes d'avantages, mais qui manque parfois de stabilité, surtout au milieu des foules et dans les encombrements, comme l'a éprouvé — sans aucun mal sérieux, Dieu merci, — notre sympathique cycliste de La Roche.

Déjà l'on aperçoit l'élégante flèche, qui se profile sur le ciel bleu ; on entend la belle sonnerie qui salue l'arrivée du premier pasteur du diocèse. Il faudrait un temps plus considérable pour examiner le magnifique portail aux fines sculptures, le curieux jubé en chêne ouvragé, comme également l'ancien ossuaire Renaissance, devenu aujourd'hui chapelle de catéchisme. Quant aux imposantes ruines de l'antique château des seigneurs de Rohan, Monseigneur, à son grand regret, s'est contenté de les admirer à distance, en quittant La Roche pour se rendre au monastère silencieux et recueilli des Calvairiennes de Landerneau, heureuses d'accueillir l'Evêque et son vicaire général qui fut, pendant plusieurs années, leur aumônier.

Jedi, 29. — A 9 heures, Monseigneur quitte le Calvaire et, précédé d'une nombreuse députation de paroissiens à cheval ou en voiture, se dirige vers Dirinon, dont le clocher, dominant tout le pays, s'aperçoit à l'horizon. L'église, avec son portail du XVIII^e siècle, surtout la chapelle et le tombeau de sainte Nonne, n'est pas indifférente ; ajoutons qu'elle était parfaitement ornée pour la circonstance. Après avoir administré le sacrement de Confirmation à 200 enfants environ, Monseigneur admira une belle croix de procession, du XVI^e siècle, et des ornements sacrés qui datent de 200 ans, et dont la fine soie et les riches broderies n'ont, pour ainsi dire, rien perdu de leur éclat.

A 2 heures de l'après-midi, départ pour Pencran, où 70 enfants attendaient la Confirmation. Ici encore, l'église offre à l'archéologue et au simple amateur bien des détails remarquables : au dehors, un Calvaire fort curieux, près d'un beau portail du XV^e siècle ; et, à l'intérieur, du côté de l'Evangile, un groupe de Notre-Dame de Pitié : parmi les neuf personnages, sculptés sur bois, l'un représente, dit-on, la duchesse Anne, portant le costume du pays, au XVI^e siècle.

Vendredi, 30 Avril. — Le départ eut lieu du Calvaire, à la même heure que la veille. Loperhet avait envoyé au-devant de Monseigneur tout un escadron de cavalerie. On sent déjà que cette paroisse est menée militairement ; elle n'en marche que mieux. La Confirmation est donnée à plus de 100 enfants, dans une modeste construction en bois qui sert de chapelle provisoire. La nouvelle église, due à l'initiative du Recteur et à la générosité des paroissiens, est déjà avancée et s'annonce comme devant être très belle.

A 2 heures, Sa Grandeur partait pour Irvillac, qui avait envoyé la traditionnelle escorte d'honneur. La réception se fit à l'église,

qui ne manque pas de cachet. Malheureusement la pluie, qui commençait à tomber, empêcha, après la cérémonie, les 160 enfants confirmés de reconduire processionnellement l'Evêque jusqu'au presbytère, distant de plus de 500 mètres. Espérons que, d'ici la prochaine visite épiscopale, une habitation plus commode et surtout plus rapprochée de l'église, aura remplacé le vieux et maussade presbytère actuel.

D'Irvillac Monseigneur se rendit à Logonna-Daoulas, dont les habitants étaient venus nombreux à sa rencontre, en chars-à-banc ou à cheval. Les enfants durent attendre dans l'église, la pluie ayant empêché la procession de se former.

Le Samedi, 1^{er} Mai, comme pour ouvrir dignement ce mois, qui, quoi qu'en disent les poètes, n'est pas souvent, chez nous, le plus beau de l'année, le soleil se lève radieux et nous permet d'admirer un pays ravissant. Logonna possède un beau presbytère, de construction récente ; quant à l'église, elle n'a pas de cachet architectural, en revanche elle est bien ornée. Sa Grandeur, après avoir assisté à la messe de première Communion, donne la Confirmation à 150 enfants, bien recueillis et qui se présentent avec le plus grand ordre.

A 2 heures, on part pour Daoulas, petite ville pittoresque, jadis centre assez important. On y admire un beau cloître, reste de l'antique monastère et surtout l'église, précieux et complet échantillon de l'architecture romane du x^e siècle, bien restaurée par l'ancien curé, M. le chanoine Robic, rafraîchie et embellie par M. le Curé actuel. On remarque le curieux clocher, du xvi^e ou xvii^e siècle, séparé de l'église.

Après avoir donné la Confirmation aux enfants de Daoulas et de l'Hôpital-Camfrout réunis, et pris quelques moments de repos au presbytère, Sa Grandeur partit, vers 4 heures, pour Plougastel-Daoulas. Monseigneur y était venu — comme la *Semaine religieuse* l'a raconté — au mois de Février de cette année, pour bénir lui-même les mariages qui, selon la coutume locale, se célèbrent la plupart le même jour. Justement fiers et reconnaissants de cette marque d'intérêt, les « Plougastels » très nombreux attendaient l'Evêque, à la limite de leur paroisse : au milieu des voitures de toutes formes, on remarquait une vingtaine de cavaliers en culotte blanche et veste bleu-clair, formant un groupe qui tranchait sur le reste du tableau, un peu banal, à force de se répéter.

A l'entrée du bourg, l'escorte s'arrête et l'évêque est conduit triomphalement à l'église par les confirmands en procession, suivis de la foule énorme des parents.

L'église, de construction récente, est belle et vaste ; mais si elle était à bâtir aujourd'hui, on la ferait, croyons-nous, dans des proportions plus monumentales ; et les ressources ne manqueraient pas, car les chrétiens de Plougastel savent reconnaître les bienfaits de Dieu à leur égard ; leur générosité pour toutes les œuvres et surtout pour leur église paroissiale, est intarissable.

Dimanche, 2 Mai. — La cérémonie de Confirmation, à laquelle 720 enfants prennent part, était fixée à 7 heures 1/2. A l'entrée de l'église, le coup d'œil est charmant : toutes les places sont occupées ; au milieu de la foule des parents et des fidèles, le groupe compact des enfants... Les petites filles, en blanc, portent le costume, pas élégant, il faut le dire, et qui les avantage peu, mais si pittoresque du pays ; les petits garçons en gilet vert et pardessus violet ou, *vice versa*, en gilet violet et pardessus vert-pomme.....

Tout se passe dans le plus grand ordre, sous la direction des prêtres, aidés par les Religieuses et les Frères qui dirigent les écoles.

A 10 heures, eut lieu la grand'messe, à laquelle Monseigneur assista. Inutile de dire que l'église était littéralement comble.

Dans l'après-midi, Sa Grandeur, passant à travers les rangs pressés des fidèles, toujours avides de l'approcher et de recevoir sa bénédiction, visita les écoles, et l'hospice, tenu par les religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve ; puis, à la fin de cette journée si bien remplie de fatigues et aussi de consolations, rentra au Calvaire, toujours hospitalier. (A suivre.)

Monseigneur l'Evêque de Quimper a reçu la lettre suivante, qu'il nous demande de publier comme avis.

« Saint-Paul, Brésil, le 25 Mars 1897.

Pax Christi.

« MONSEIGNEUR,

« M. le Vicomte et M^{me} la Vicomtesse de Legge auraient l'intention de porter à leur ferme, à Saint-Paul, des colons de la Bretagne, et conformément à leurs sentiments religieux, ils voudraient aussi les faire accompagner d'un bon prêtre breton. A cet effet, ils m'ont prié de vouloir m'intéresser auprès de Votre Grandeur pour qu'Elle facilite la venue de ce prêtre.

« Monseigneur, je vous prie donc de vouloir bien les contenter, et je vous en saurai gré.

« Agréez, Monseigneur, mes sentiments de respect et de vénération pour Votre personne.

« Votre confrère et serviteur dévoué en J.-C.

« JOACHIM,

« Evêque de Saint-Paul (Brésil) ».

Pour donner satisfaction au vœu transmis par le vénérable évêque de Saint-Paul, Monseigneur l'Evêque de Quimper autoriserait un prêtre de son diocèse à accepter cette œuvre de dévouement.

Œuvre de Jeanne d'Arc. — La *Semaine religieuse* a déjà parlé, et même assez longuement dans son numéro du 19 Décembre dernier, de l'Œuvre de Jeanne d'Arc, ou la Prière pour l'armée, établie à Domremy (Vosges).

Pour réaliser les désirs de la pieuse héroïne, Mgr Sonnois, quand il était évêque de Saint-Dié, résolut d'élever, au lieu où Jeanne a prié elle-même pour la France, une Basilique, où, chaque jour, des prêtres offriraient le saint Sacrifice pour les soldats vivants et ceux qui sont morts. On sait avec quelle ardeur le R. P. J. Létendard, Eudiste, s'est dévoué à cette œuvre éminemment patriotique et chrétienne. Pour la faire connaître et apprécier, dans notre pays, il a sollicité et obtenu de Mgr l'Evêque de Quimper l'autorisation de donner, pendant le mois de Mai, des conférences dans les principales églises du diocèse.

Voici l'ordre de ces conférences :

Roscoff, 9 Mai (à la messe).	Brest, Saint-Martin, 21 Mai.
Saint-Pol-de-Léon, 9 Mai (soir).	Douarnenez, 22 Mai.
Saint-Thégonnec, 14 Mai.	Pont-Croix, 23 Mai.
Lannilis, 15 Mai.	Pont-l'Abbé, 24 Mai.
Lesneven, 16 Mai.	Concarneau, 25 Mai.
St-Pierre-Quilbignon, 18 Mai.	Quimperlé, 27 Mai.
Brest, Saint-Sauveur, 19 Mai.	Châteaulin, 28 Mai.
— Carmes, 20 Mai.	Cathédrale de Quimper, 30 Mai.

N. B. — Ceux qui ne pourraient assister aux Conférences sont priés d'adresser leurs souscriptions au R. P. Létendard, Supérieur des Missionnaires de Jeanne d'Arc, à Domrémy, par Coussey (Vosges), Les noms des souscripteurs seront conservés dans la Basilique ; une image de Jeanne d'Arc est envoyée comme accusé de réception.

Victimes de la charité. — Une catastrophe épouvantable, inouïe, vient de plonger dans le deuil de nombreuses familles, en consternant la France entière. Le Bazar de la Charité, qui se tenait, chaque année, à Paris, et duquel tant d'œuvres catholiques attendaient les ressources qui les font vivre, a été détruit par un incendie, le mardi 4 Mai, au moment où les visitantes et les acheteuses y étaient réunies en foule et les comptoirs en pleine activité. Cent vingt personnes, appartenant spécialement aux plus hautes classes de la société, parmi elles une princesse de sang royal, sœur de S. M. l'Impératrice d'Autriche, M^{me} la duchesse d'Alençon, ont trouvé une mort horrible.

Nos lecteurs connaissent les détails terrifiants de cet affreux malheur, la propagation vertigineuse de l'incendie, l'affolement... et les scènes déchirantes de la reconnaissance des victimes, dont il ne restait que d'informes débris... Tous ont ressenti, pour leur part, ce frisson de douloureuse pitié, qui a secoué la France entière.

Que Dieu console la douleur des survivants, après avoir déjà, sans doute, fait miséricorde aux douces victimes !

VICTIMES ! c'est le mot qui explique les plus grands problèmes de ce monde, où le désordre appelle l'expiation ; et l'expiation se fait, moins par le châtement des coupables que par le sacrifice des

victimes innocentes (1). C'est là le fond même de la Religion de Jésus qui, étant la Sainteté par essence, s'est fait victime pour les péchés du monde.

Sans doute, parmi ces femmes, plusieurs, en coopérant à une œuvre de bienfaisance, avaient quelques vues mondaines ; mais on peut dire avec un éloquent écrivain, qui n'est pas tendre, qui est même trop souvent injuste pour les « classes dirigeantes », M. E. Drumont : « Le côté frivole qu'avaient parfois ces fêtes un peu trop bruyantes disparaît dans l'épouvantable dénouement. La flamme meurtrière a effacé le mot *Bazar*, qui n'était peut-être pas heureux, pour ne laisser apercevoir que le mot *Charité*, le mot divin qui rachète tout et qui fait tout pardonner. »

Samedi dernier, un service religieux pour les « Victimes de la charité » a été célébré en l'église de Notre-Dame, de Paris. M. le Président de la République y assistait, avec la plupart des Ministres, les membres du Corps diplomatique, ayant à leur tête Mgr le Nonce ; puis toutes les notabilités de l'Armée, de la Magistrature, du Parlement... La cérémonie était présidée par le Cardinal-Archevêque, Mgr Richard, qui avait hâté son départ de Rome ; Son Eminence était entourée de plusieurs Prélats.

Le R. P. Ollivier, l'éloquent prédicateur de Notre-Dame, a prononcé une allocution dont la doctrine pour nous est indiscutable, mais dont la forme a paru à plusieurs trop dure, en la circonstance. Nous tenons en donner les principaux passages.

Après avoir montré rapidement la mort, toujours, mais ici particulièrement « terrifiante », sans ménagement d'aucune sorte, l'orateur place tout de suite son auditoire en face du redoutable problème que pose la terrible catastrophe.

... A quel dessein se rattache l'horreur d'un pareil deuil ? Sommes-nous donc entre les mains d'une puissance aveugle, qui frappe sans avoir conscience de ses coups, et qu'il est aussi vain d'interroger que de maudire ?

O Dieu de la France catholique, Dieu que nous appelons notre Père, à la tendresse duquel nous croyons autant qu'à sa justice, vous n'êtes point capable de ces fureurs, et vous ne nous détendez pas de lever le voile qui couvre nos épreuves. Votre main nous frappe dans un dessein qu'il nous est permis de comprendre, afin de nous y associer librement et de donner à nos pleurs le prix dont se paye notre rentrée dans la miséricorde.

Sans doute, ô Maître souverain des hommes et des sociétés, vous avez voulu donner une leçon terrible à l'orgueil de ce siècle, où l'homme parle sans cesse de son triomphe contre vous. Vous avez retourné contre lui les conquêtes de sa science, si vaine quand elle n'est pas associée à la vôtre ; et, de la flamme qu'il prétend avoir arrachée de vos mains,

(1) J. de Maistre, racontant une circonstance de l'immolation de Louis XVI, s'écrie : « Quelle acception ! Et que n'aurait-elle pas mérité ! » Et il ajoute : « On pourrait, sur ce point, invoquer l'expérience à l'appui de la théorie et de la tradition ; car les changements les plus heureux qui s'opèrent parmi les nations sont presque toujours achetés par de sanglantes catastrophes, dont l'innocence est la victime. » (Eclaircissements sur les sacrifices.)

comme le Prométhée antique, vous avez fait l'instrument de vos représailles. Ce qui donnait l'illusion de la vie a produit l'horrible réalité de la mort.

Mais Dieu ne se plaît pas aux vengeances stériles, et c'est pour sauver qu'il flagelle — alliant ainsi les exigences de sa gloire et celles de ses miséricordes, plus pressantes encore, puisqu'il est avant tout l'éternel amour.

Hélas ! de nos temps mêmes, la France a mérité ce châtiement par un nouvel abandon de ses traditions. Au lieu de marcher à la tête de la civilisation chrétienne, elle a consenti à suivre en servante ou en esclave, des doctrines aussi étrangères à son génie qu'à son baptême ; elle s'est pliée à des mœurs, où rien ne se reconnaissait de sa fière et généreuse nature, et son nom est devenu synonyme de folie et d'ingratitude envers Dieu. C'était le faire, hélas ! synonyme de malheur, puisque Dieu, ne voulant pas l'abandonner, devait la soumettre à l'expiation.

Il y a vingt-six ans à peine, et les témoins de votre vengeance n'ont pas eu le temps d'oublier, vous avez frappé la France à la tête, en lui demandant pour victimes d'expiation et de propitiation, les hommes de tout rang et de tout âge, et vous avez couché sur les champs de bataille d'une double guerre, soldats et prêtres, financiers et lettrés, artisans et magistrats, marins et laboureurs. Certes, c'étaient là de grandes et nobles victimes, dont le sacrifice avait sur votre justice et votre miséricorde le plus impérieux de tous les droits, celui du libre consentement ou même de la joyeuse acceptation : car toutes allèrent à la mort comme il sied à des fils de cette vieille France, où l'épée fait toujours souvenir de la Croix.

Aussi, quand sous les voûtes de cette Basilique, habituées à vibrer de nos cris de douleur ou d'enthousiasme, nous déposons les restes sanglants de tous ces morts vénérables, autour du cercueil où dormait l'Archevêque martyr, nous avons bien le droit d'espérer que votre justice était satisfaite, que votre miséricorde nous rouvrirait les portes de l'avenir !

Et pourtant, l'expiation n'était pas suffisante, et les plus pures victimes manquaient à l'holocauste ! Sans doute, elles avaient cruellement souffert dans leur âme, ces fières et douces femmes, dont les pères, les fils, les époux, les frères avaient versé leur sang pour la patrie : d'autant plus souffert, qu'elles avaient caché leurs larmes, à l'heure de la séparation, pour ne pas amollir les courages, et qu'elles avaient dû, plus tard, refouler dans leur cœur le chagrin des pertes irréparables, pour assurer à la génération nouvelle la confiance dans les nouvelles destinées de la France. Mais il semble que Dieu leur eût fait tort en ne leur demandant que des larmes, des prières, des leçons et des exemples. Chez nous, de temps immémorial, les femmes ont des cœurs virils, et dans le sacrifice, leur part est aussi belle que celle de leurs fils ou de leurs époux. Aussi leur fallait-il mettre dans la coupe un peu de leur propre sang.

Si vous doutez de cet appel, veuillez rapprocher les deux feuillets de ce funèbre dyptique, où nous avons inscrit les victimes de ces deux catastrophes. Ce sont les mêmes noms, au moins pour ceux qu'une illustration particulière arrache à l'oubli fatal, où tombent nos meilleurs souvenirs : Orléans, Luynes, Dampierre, Grancey, Laflotte, Munier, Carayon-Latour, et tant d'autres qui désormais appartiendront doublement à l'histoire de nos malheurs et de notre relèvement.

..... L'ange exterminateur a passé. Couronnes aux lys de France, cornettes aux blanches ailes, fleurs et rubans des juvéniles parures, crépes austères qui couvraient les cheveux blanchis, humbles coiffes des

servantes, il a tout égalisé de son piétinement, dans la boue sanglante où l'œil cherche vainement quelque trace de toute cette noblesse et de toute cette beauté ! Oh ! ne détournons pas la tête, et saluons plutôt le rayonnement qui monte de cette fournaise, aurore troublée peut-être, mais prête à s'épurer d'un jour plein de consolation et de gloire

Mourir n'était rien ! Mais qui pourrait sans frémir penser à ce qu'elles eussent éprouvé, si elles avaient pu d'avance compter les déchirements qui naîtraient de leur absence, en tant de vies dont elles étaient la force et le charme ? Vous avez adouci les bords de la coupe mortelle, et la foudre ne leur a pas permis de trembler devant l'éclair !

C'est l'heure de la récompense pour elles et de la consolation pour nous. Ce qu'elles vous demandaient, vous le savez, ô Seigneur, et nous le savons aussi, nous qui souffrons de l'angoisse où nous retiennent les divisions qui nous déchirent, depuis que votre esprit a cessé de nous inspirer et de nous régir. Impuissants, nous les hommes, avec notre prétendue sagesse et notre apparente abnégation, à rapprocher les éléments disjoints de la famille française, — aveuglément obstinés dans nos préjugés et nos haines, — nous avons renoncé à refaire l'union, qui prépare à nouveau l'unité.

Ce que nous désespérons de faire, le sacrifice de ces humbles victimes de la charité l'a déjà commencé, et l'unanimité qui nous rapproche autour de leur tombe en est une garantie. Nous en viendrons à comprendre que nous sommes tous de même nature et devons être d'un même cœur. La justice qui nous frappe en les frappant les a prises en toutes les conditions, la fille des rois et la fille du peuple, pour leur demander une égale part de la rançon, et leur mettre dans l'âme la volonté du même renoncement.

Qui oserait encore, en présence de leurs restes, parler d'antagonisme entre les classes de la société française, sans mériter le mépris et la malédiction de tous les honnêtes gens ? Où donc la mort les a-t-elle trouvées réunies ? A quelles infirmités et à quelles misères voulait porter remède et consolation la charité de ces patriciennes, de ces ouvrières et de ces servantes, empressées à la même œuvre, dans la même joie et la même fierté ?

Pendant que d'abominables excitations travaillent à creuser un abîme entre les petits et les grands, entre les riches et les pauvres, les douces et pures âmes jetaient à pleines mains dans la tranchée les ingéniosités et les ressources de la fraternité chrétienne. Elles payaient du même sourire l'or du financier et l'obole de l'artisan, réunis dans leur aumône, au profit des œuvres de toute nature qui servent la cause des malheureux. Elles savaient de quels dédains affûtés, de quelles insinuations malveillantes on a coutume, depuis longtemps chez nous, de récompenser leur zèle : mais elles étaient de trop bonne race et de trop grand cœur pour s'y arrêter un instant. A quoi bon se préoccuper des insulteurs, quand on travaille pour Dieu et pour la patrie !

O chères et nobles victimes..., n'oubliez pas ceux qui vous pleurent ici-bas : mères, filles, épouses, sœurs, amies, souvenez-vous des fils, des époux, des frères, des amis plongés dans le deuil par votre absence et soyez-leur présentes par la consolation dont vous avez maintenant la jouissance. Soyez-leur présentes surtout par l'influence de vos âmes sur les leurs, et remplissez-les de votre foi, de votre charité, de votre abnégation, afin qu'ils soient dignes de l'honneur que Dieu leur a fait de vous appartenir.

comme le Prométhée antique, vous avez fait l'instrument de vos représailles. Ce qui donnait l'illusion de la vie a produit l'horrible réalité de la mort.

Mais Dieu ne se plaît pas aux vengeances stériles, et c'est pour sauver qu'il flagelle — alliant ainsi les exigences de sa gloire et celles de ses miséricordes, plus pressantes encore, puisqu'il est avant tout l'éternel amour.

Hélas ! de nos temps mêmes, la France a mérité ce châtimement par un nouvel abandon de ses traditions. Au lieu de marcher à la tête de la civilisation chrétienne, elle a consenti à suivre en servante ou en esclave, des doctrines aussi étrangères à son génie qu'à son baptême ; elle s'est pliée à des mœurs, où rien ne se reconnaissait de sa fière et généreuse nature, et son nom est devenu synonyme de folie et d'ingratitude envers Dieu. C'était le faire, hélas ! synonyme de malheur, puisque Dieu, ne voulant pas l'abandonner, devait la soumettre à l'expiation.

Il y a vingt-six ans à peine, et les témoins de votre vengeance n'ont pas eu le temps d'oublier, vous avez frappé la France à la tête, en lui demandant pour victimes d'expiation et de propitiation, les hommes de tout rang et de tout âge, et vous avez couché sur les champs de bataille d'une double guerre, soldats et prêtres, financiers et lettrés, artisans et magistrats, marins et laboureurs. Certes, c'étaient là de grandes et nobles victimes, dont le sacrifice avait sur votre justice et votre miséricorde le plus impérieux de tous les droits, celui du libre consentement ou même de la joyeuse acceptation : car toutes allèrent à la mort comme il sied à des fils de cette vieille France, où l'épée fait toujours souvenir de la Croix.

Aussi, quand sous les voûtes de cette Basilique, habituées à vibrer de nos cris de douleur ou d'enthousiasme, nous déposons les restes sanglants de tous ces morts vénérables, autour du cercueil où dormait l'Archevêque martyr, nous avons bien le droit d'espérer que votre justice était satisfaite, que votre miséricorde nous rouvrait les portes de l'avenir !

Et pourtant, l'expiation n'était pas suffisante, et les plus pures victimes manquaient à l'holocauste ! Sans doute, elles avaient cruellement souffert dans leur âme, ces fières et douces femmes, dont les pères, les fils, les époux, les frères avaient versé leur sang pour la patrie ; d'autant plus souffert, qu'elles avaient caché leurs larmes, à l'heure de la séparation, pour ne pas amollir les courages, et qu'elles avaient dû, plus tard, refouler dans leur cœur le chagrin des pertes irréparables, pour assurer à la génération nouvelle la confiance dans les nouvelles destinées de la France. Mais il semble que Dieu leur eût fait tort en ne leur demandant que des larmes, des prières, des leçons et des exemples. Chez nous, de temps immémorial, les femmes ont des cœurs virils, et dans le sacrifice, leur part est aussi belle que celle de leurs fils ou de leurs époux. Aussi leur fallait-il mettre dans la coupe un peu de leur propre sang.

Si vous doutez de cet appel, veuillez rapprocher les deux feuillets de ce funèbre dyptique, où nous avons inscrit les victimes de ces deux catastrophes. Ce sont les mêmes noms, au moins pour ceux qu'une illustration particulière arrache à l'oubli fatal, où tombent nos meilleurs souvenirs : Orléans, Luynes, Dampierre, Grancey, Laflite, Munier, Carayon-Latour, et tant d'autres qui désormais appartiendront doublement à l'histoire de nos malheurs et de notre relèvement.

..... L'ange exterminateur a passé. Couronnes aux lys de France, cornettes aux blanches ailes, fleurs et rubans des juvéniles parures, crêpes austères qui couvraient les cheveux blanchis, humbles coiffes des

servantes, il a tout égalisé de son piétinement, dans la boue sanglante où l'œil cherche vainement quelque trace de toute cette noblesse et de toute cette beauté ! Oh ! ne détournons pas la tête, et saluons plutôt le rayonnement qui monte de cette fournaise, aurore troublée peut-être, mais prête à s'épurer d'un jour plein de consolation et de gloire

Mourir n'était rien ! Mais qui pourrait sans frémir penser à ce qu'elles eussent éprouvé, si elles avaient pu d'avance compter les déchirements qui naîtraient de leur absence, en tant de vies dont elles étaient la force et le charme ? Vous avez adouci les bords de la coupe mortelle, et la foudre ne leur a pas permis de trembler devant l'éclair !

C'est l'heure de la récompense pour elles et de la consolation pour nous. Ce qu'elles vous demandaient, vous le savez, ô Seigneur, et nous le savons aussi, nous qui souffrons de l'angoisse où nous retiennent les divisions qui nous déchirent, depuis que votre esprit a cessé de nous inspirer et de nous régir. Impuissants, nous les hommes, avec notre prétendue sagesse et notre apparente abnégation, à rapprocher les éléments disjoints de la famille française, — aveuglément obstinés dans nos préjugés et nos haines, — nous avons renoncé à refaire l'union, qui prépare à nouveau l'unité.

Ce que nous désespérons de faire, le sacrifice de ces humbles victimes de la charité l'a déjà commencé, et l'unanimité qui nous rapproche autour de leur tombe en est une garantie. Nous en viendrons à comprendre que nous sommes tous de même nature et devons être d'un même cœur. La justice qui nous frappe en les frappant les a prises en toutes les conditions, la fille des rois et la fille du peuple, pour leur demander une égale part de la rançon, et leur mettre dans l'âme la volonté du même renoncement.

Qui oserait encore, en présence de leurs restes, parler d'antagonisme entre les classes de la société française, sans mériter le mépris et la malédiction de tous les honnêtes gens ? Où donc la mort les a-t-elle trouvées réunies ? A quelles infirmités et à quelles misères voulait porter remède et consolation la charité de ces patriciennes, de ces ouvrières et de ces servantes, empressées à la même œuvre, dans la même joie et la même fierté ?

Pendant que d'abominables excitations travaillent à creuser un abîme entre les petits et les grands, entre les riches et les pauvres, les douces et pures âmes jetaient à pleines mains dans la tranchée les ingéniosités et les ressources de la fraternité chrétienne. Elles payaient du même sourire l'or du financier et l'obole de l'artisan, réunis dans leur aumône, au profit des œuvres de toute nature qui servent la cause des malheureux. Elles savaient de quels dédains affûtés, de quelles insinuations malveillantes on a coutume, depuis longtemps chez nous, de récompenser leur zèle : mais elles étaient de trop bonne race et de trop grand cœur pour s'y arrêter un instant. A quoi bon se préoccuper des insulteurs, quand on travaille pour Dieu et pour la patrie !

O chères et nobles victimes..., n'oubliez pas ceux qui vous pleurent ici-bas : mères, filles, épouses, sœurs, amies, souvenez-vous des fils, des époux, des frères, des amis plongés dans le deuil par votre absence et soyez-leur présentes par la consolation dont vous avez maintenant la jouissance. Soyez-leur présentes surtout par l'influence de vos âmes sur les leurs, et remplissez-les de votre foi, de votre charité, de votre abnégation, afin qu'ils soient dignes de l'honneur que Dieu leur a fait de vous appartenir.

Mais aussi, ô martyres, n'oubliez pas la patrie et forcez le Christ, roi des Francs, à rassembler dans la paix de son règne tous ceux qu'on a essayé d'en séparer, afin qu'il n'y ait plus à jamais qu'une France, invincible à tous ses ennemis, par l'unité dans la foi qui fut la vôtre et dans les vertus dont vous nous laissez le souvenir !

Le jour même, Son Eminence le Cardinal Richard a écrit à M. le Président de la République une lettre de remerciement, dans laquelle il dit :

« La cérémonie de Notre-Dame, j'en ai la confiance, marquera une date, celle de l'union de tous dans le dévouement à la Patrie. C'est le vœu le plus cher de Léon XIII, sur les lèvres duquel je viens de retrouver l'expression de son inaltérable attachement à la France. Les âmes saintes que nous pleurons travailleront avec nous à cette œuvre commune. Le malheur, Monsieur le Président, a réuni toutes les âmes françaises, aucun dissentiment ne les séparera plus. »

Le vœu exprimé par le vénérable Prélat se trouve dans le cœur de tous les catholiques.

Puisse-t-il se réaliser !

De tous les pays, sont venus des télégrammes de condoléances. Le Souverain-Pontife a chargé S. Exc. le Nonce d'exprimer au Président de la République sa douloureuse émotion. « Le Saint-Père, écrit-on de Rome, est toujours profondément affligé et ne cesse de parler de la catastrophe. »

Les journaux ont publié cette dépêche, adressée, de Rome, à l'Univers :

Rome, 7 Mai, 3 h. soir.

Les familles si cruellement frappées par la terrible catastrophe qui vient de se produire à Paris, apprendront avec consolation que le Pape, prenant part à leur deuil, a célébré la sainte Messe pour les victimes.

CAPTIER.

BREST. — Saint-Louis. — Mercredi dernier, à 9 heures, une messe a été dite, en l'église de Saint-Louis, de Brest, pour le repos de l'âme de Mgr le duc d'Aumale, président de la Société de Secours aux blessés militaires (Croix-Rouge française) ; de Mme Léon Gosselin, de la comtesse de Mimerel, femme et fille du Secrétaire général de la Croix-Rouge, et de toutes les victimes de la catastrophe du 4 Mai, à Paris.

A la cérémonie assistaient, avec M. l'amiral O'Neil, président de la Société de la Croix-Rouge de Brest, M. l'amiral Barrera, président d'honneur, les Membres du Comité et de la Société ; Mme Barrera avec l'élite de la société brestoise, très nombreuse et très recueillie.

Pendant la messe, célébrée par M. le Curé-archiprêtre, la maîtrise a chanté le *Dies iræ*, les motets *Pie Jesu* et *O salutaris*, puis le *De profundis*.

M. le chanoine Roull, à cause de son état de santé, a fait lire par un de ses vicaires, l'émouvant discours que nous nous félicitons de pouvoir reproduire à peu près intégralement.

Dieu est notre Père, et c'est sous ce nom qu'il nous est doux de l'invoquer. . . . Aussi, le premier mouvement de notre esprit est-il un mouvement de pénible surprise, le premier cri de notre âme un cri de plainte, quand l'épreuve s'abat sur nous ou sur les êtres qui nous sont chers. . . . C'est surtout dans les catastrophes comme celle qui nous agite encore d'une poignante émotion, que notre foi en la bonté et en la Providence de Dieu semble, un instant, ébranlée. En face de l'incendie qui a dévoré tant et de si pures victimes, nous sentons la plainte monter à nos lèvres et nous disons à Dieu, peut-être avec quelque amertume : « Mon Dieu, pourquoi les avez-vous abandonnées, ces femmes, ces jeunes filles, qui vous servaient généreusement ? Elles aimaient les pauvres, les malheureux, et vous nous avez dit que vous considérez comme fait à vous-même, ce que nous faisons au plus petit de nos frères, ajoutant que vous nous donneriez la récompense. . . »

« O mon Dieu, pourquoi, au milieu d'une fête, où vos servantes rivalisaient de zèle en faveur de ceux qui souffrent ici-bas, où leur cœur était tout entier à la joie du bien accompli, avez-vous permis au feu de changer une salle, consacrée à la charité, en un hideux brasier ! Était-ce la la récompense promise ! . . . »

Que le trouble où nous jette la fin si lamentable des victimes du 4 Mai, ne nous révolte pas contre Dieu ! Pleurons-les, mes frères : leur perte est immense, car elle intéresse les œuvres de bienfaisance, qui vont être privées de leur concours si actif et si généreux. Mélons nos larmes aux larmes de ceux qui ont vu se briser si brusquement des liens, qu'un amour saint et pur avait formés, mais continuons à adorer la bonté de la Providence de Dieu, souvent cachée à nos yeux, mais qui n'en existe pas moins dans le grand mystère de la souffrance. . . .

Les larmes et le sang que Notre-Seigneur a versés au jardin de Gethsémani et sur le Calvaire, nous ont valu la rédemption et le ciel. Toujours il se dégage de la souffrance, quand elle est unie à celle du divin Maître, des faveurs célestes. . . . Souffrir, c'est d'abord expier, c'est ensuite nous assurer les faveurs qui nous serviront à rester fidèles à Dieu, et à mourir avec l'espérance du bonheur infini. Et si la souffrance que Dieu nous envoie dépasse la mesure de nos fautes, ne nous plaignons pas : outre que notre récompense sera plus belle, nous partagerons avec les autres le mérite de notre croix.

Nobles victimes du Bazar de la Charité ! je ne sais si la vie vous avait été amère jusqu'à votre dernière heure. Il est probable, qu'au milieu de ses sourires et de ses caresses, elle vous avait apporté des tristesses et des déceptions. Quoi qu'il en soit, les dernières minutes qu'elle vous a laissées vous ont permis de purifier vos âmes, de les rendre dignes du ciel et, parceque vous avez quitté la terre, au milieu d'atroces douleurs, j'espère que vous avez ainsi conquis, avec votre couronne, une puissance plus grande sur le cœur de Dieu. Cette puissance, vous l'exercerez en faveur de vos familles désolées. Apportez-leur vous-mêmes la consolation chrétienne, la seule qui calme les cœurs, car elle est pleine d'espérance du revoir. Pensez aussi à ceux qui, au péril de leur vie, ont empêché le désastre de devenir encore plus épouvantable : ouvriers, artisans, soldats, religieux, hommes du monde. Tous ont fait acte d'héroïsme et de charité. . . . N'oubliez pas auprès de Dieu la France qui fut votre patrie terrestre. La paix, l'union, la concorde, ces mots sont sur toutes les lèvres ; qu'ils soient l'expression d'un profond et sincère désir. Oui, demandez à Dieu de nous unir, nous enfants de la France, dans une commune pensée, dans un commun amour, afin que, sacrifiant, au besoin, nos préférences personnelles, nos préjugés, nos rancunes, en un mot, tout ce qui nous divise, nous n'ayons plus en vue que le bonheur et la gloire de la Patrie. O âmes sanctifiées par la souffrance, apportez-nous la paix, la paix dans la liberté. C'est le dernier mot de ce discours, c'est le dernier vœu que nous formons, au pied de cet autel, où nous sommes réunis pour assister au sacrifice renouvelé du Calvaire, sacrifice douloureux, mais en même temps pacificateur.

L'initiative de la pieuse cérémonie qui nous rassemble a été prise par le Comité brestois de la Croix-Rouge française. Je remplis un devoir en le remerciant en mon nom et au vôtre, mes frères, et en saluant avec respect la noble et chevaleresque figure de Mgr le duc d'Aumale, président de la Société, mort, il y a quelques jours à peine. Métons dans nos prières son souvenir au souvenir des touchantes victimes du 4 Mai, et apprenons, à son exemple, à aimer et à servir la France !

La foule s'est retirée émue par ces touchantes paroles.

Cause de Béatification de la Révérende Mère Javouhey. — Aux nombreuses causes de béatification que l'on poursuit en ce moment en France, et que nous avons déjà mentionnées, nous sommes heureux d'ajouter celle de la Révérende Mère Javouhey, fondatrice des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

Née en 1799, à Jallanges, petit village de la Bourgogne, d'humbles laboureurs, et morte à Paris, en 1854, elle a doté l'église d'une nouvelle Congrégation apostolique, dont les développements merveilleux portent manifestement le cachet des œuvres divines. Au nombre de 900 à la mort de leur fondatrice, ces religieuses sont, en ce moment, près de 4.000.

Cette sainte femme, dit son biographe, a été une des premières fondatrices qui ont mis au service de l'apostolat catholique des légions de vierges consacrées à Dieu. Aucune de ses imitatrices ne l'a surpassée, ni peut-être égalée dans la générosité du sacrifice, l'éclat et la variété des œuvres, la force et l'originalité de l'esprit et, pour tout dire, la sainteté.

Vivante, elle frappait d'admiration les indifférents et les sceptiques comme les fidèles ; elle se conciliait la confiance et l'estime des rois et des ministres, comme des enfants du peuple et des pauvres sauvages ; Louis-Philippe et Châteaubriand l'appelaient « un grand homme », et tous ceux qui l'approchaient la proclamaient une grande sainte ; morte, elle se survit dans une Congrégation nombreuse et fervente, qui a hérité de son zèle et de son dévouement. Sa mémoire est en vénération dans les cinq parties du monde, où s'étend son action bienfaisante, et elle recevra bientôt, nous le souhaitons de tout notre cœur et nous avons lieu de l'espérer, les premiers hommages de l'Eglise.

C'est pour répondre aux vœux de ses nombreux admirateurs, qu'un tribunal a été institué pour instruire le procès de Béatification et de Canonisation de la Révérende Mère Javouhey.

Sur l'instance du R. P. Gerrier, consultant général de la Congrégation du Saint-Esprit, postulateur de la Cause, l'érection canonique de ce tribunal a eu lieu, à l'archevêché de Paris, le jeudi 11 Mars, sous la présidence de S. Em. le cardinal Richard. Voici les noms des membres qui le composent. Président : Mgr de Courmont, évêque de Badona ; assesseurs : M. l'abbé Pineau, docteur en théologie et en droit canonique, aumônier des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, et M. l'abbé Paul du Faure de Saint-Martial,

licencié en théologie ; promoteur : le R. P. Jean-Marie Truffaut, des Eudistes ; notaire, M. l'abbé Sibassié, aumônier du Val-de-Grâce.

Peut-être, parmi les personnes sous les yeux desquelles tomberont ces lignes s'en trouvera-t-il encore quelques-unes qui auraient connu la célèbre Mère Javouhey et qui lui rendraient volontiers témoignage. Inutile de dire avec quel empressement on déférerait à leur désir.

(Univers.)

Cette cause de Béatification, qui intéresse toute l'Eglise, a pour notre pays un intérêt spécial.

Nous comptons parmi les filles de la Révérende Mère Anne-Marie Javouhey nombre de compatriotes. Le Noviciat de Gourin, fondé, il y a quelque trente ans, pour les diocèses de Bretagne, a déjà fourni plus d'un millier de sujets à cette Congrégation apostolique, qui apporte un concours si précieux, aux quatre coins du monde, à l'œuvre de l'évangélisation et de la civilisation chrétienne.

Tous les ans, notre diocèse, où, grâce à Dieu, la foi est encore pleine de sève, contribue dans une mesure très large au recrutement de cet Institut de Religieuses missionnaires. Au 19 Mars dernier, vingt-quatre jeunes personnes prenaient le saint habit religieux dans la chapelle de la Communauté de Gourin : sur ce nombre, treize appartenaient au Finistère.

Aussi croyons-nous que, dans nos diocèses bretons et dans le nôtre en particulier, l'on sera heureux de voir commencer les premières informations pour l'introduction de cette Cause de Béatification, et que l'on y priera avec ferveur pour son heureuse issue.

X.

Les Enfants-Nantais

(SUITE)

Le lieu où était la demeure des nobles adolescents n'est pas connu avec certitude, mais la tradition dit cependant « qu'elle s'élevait entre deux voies romaines, partant l'une et l'autre de l'emplacement de la place Saint-Pierre, où se dressait la borne milliaire. La première de ces voies contournait le coteau, situé à gauche de l'Erdre. La seconde suivait l'ancien grand chemin de Paris ; c'était le chemin d'Angers. Derrière la maison, de grands bois reliaient l'Erdre à la rivière du Seil. Près de l'église paroissiale, on montre encore une maison qui porte le nom de « Maison des Enfants-Nantais ». C'est une tradition constante et se conservant dans le peuple, que là même se trouvait l'habitation du gouverneur et de ses enfants. Une tradition venue de si loin, et se perpétuant au milieu des vicissitudes de toute nature, ne laisse pas que d'être une autorité respectable... Il existe un autre édifice, auquel on donne la même dénomination qui lui viendrait, selon

les uns, de ce qu'elle a été bâtie près du lieu de l'interrogatoire et du jugement des martyrs. D'autres soutiennent qu'elle était la maison de ville de la famille. La maison du coteau de Saint-Donatien aurait été une villa » (1).

Il est difficile de se représenter la cité des Nannètes, telle qu'elle était à l'époque où y arrivait Rictius Varus ; mais pour beaucoup de nos lecteurs, il ne serait pas inutile de savoir quel aspect présente aujourd'hui la ville où sont honorées les victimes de son fanatisme et de sa cruauté. Dans nos villes de Basse-Bretagne, il est rare que l'horizon ne soit pas borné par des collines boisées ; si leurs contours n'apparaissent que dans le lointain, elles revêtent une teinte bleuâtre ; c'est presque invariablement le fond de nos tableaux ; dans tout vaste paysage, les clochers sont nombreux, les uns se dressant sur des collines, les autres émergeant du fond des vallées. Tout autre est le coup d'œil que présente la grande ville, étendant ses quais et ses rues sur les bords de la Loire. Le large fleuve est splendide sous les rayons du soleil, quand reflétant le ciel, il devient bleu comme une mer paisible, ou rouge comme l'Océan sous le déclin du jour ; il n'est pas moins beau sous les brumes légères du matin, quand la cité s'éveille et que cent cloches sonnent l'Angelus. Sur la surface unie des eaux, circulent et se croisent des embarcations de toutes sortes ; c'est une intensité de vie qui n'exclut point le calme. Au-dessus des immenses maisons, chargées de sculptures, apparaissent les tours massives de la Cathédrale et la flèche élancée de Saint-Nicolas ; mais Nantes attend le jour où, sur la Basilique de ses martyrs, deux aiguilles non moins légères s'élèveront vers le ciel, dominant tous les clochers des si nombreuses églises et des innombrables chapelles. Aux bords de la Loire et près des rivières que nous nommons tout à l'heure, mais surtout dans l'îlot qui surgit au milieu du fleuve, se dressent de grands arbres vigoureux, dont la verdure éclatante donne à la vieille ville un air de fraîcheur et de jeunesse ; les campagnes si fertiles qui forment le cadre de ce magnifique tableau nous étonnent, par le peu d'élévation de leurs coteaux, nous qui venons du pays des collines. Enfin, au milieu de la cité, peut-être trop moderne dans l'ensemble de ses édifices, apparaît le château ducal qui lui est resté comme souvenir de sa grandeur au Moyen-Age ; la demeure qui fut celle de nos souverains semble aujourd'hui pleurer ses splendeurs d'autrefois, et cependant qui oserait dire qu'elle n'est pas toujours belle, même à côté de la Cathédrale, bien plus belle encore ?

(A suivre.)

(1) M. l'abbé F. Jarnoux.

Bonnes pensées.

— Il n'y a que les esprits faibles qui croient tout expliquer et tout comprendre.

— Non, la mort ne peut rien contre des liens si purs, formés de la main de Dieu. Il n'y a même pas interruption dans le com-

Jules Simon.

merce et l'intimité des âmes ; il y a seulement passage du visible dans l'invisible ; et c'est ce qui fait tant souffrir notre pauvre nature.

H. PERREYVE.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 5 Mai 1897.

I. *Mulier amicta sole*. Essai exégétique, par le P. R.-M. DE LA BROISE, S. J. — II. L'Observatoire français de Madagascar, par le P. E. COLIN, S. J. — III. Démon et démoniaques, par le P. LEROY, S. J. — IV. Montalembert (deuxième article), par le P. E. CORNUT, S. J. — V. La Nouvelle Constitution Apostolique sur l'Index, par le P. G. DESJARDINS, S. J. — VI. L'Infanticide en Chine, d'après un document officiel, par le P. S. ADIGARD, S. J. — VII. Revues : Questions d'histoire, par le P. H. CHÉROT, S. J. — VIII. Livres : Philosophie : Elie Blanc ; J. Gardair ; Paul Janet. — Ch. Makée ; H. Welschinger ; Th. d'Héricault ; J.-B.-J. Ayroles, S. J. ; M. Antar ; L. Viansson-Ponté ; P. Rœcher ; P. Combes ; S. Couvreur, S. J. ; P. E. Zi, S. J. ; C. Stryienski ; Mermeix ; L. Levraut ; E. Rod. — IX. Événements de la quinzaine.

Goudron Guyot véritable, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique ; affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES
ALCOOL de MENTHE **Ricqlès** Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les ÉPIDÉMIES. — Exiger le nom de RICQLÈS.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINNEC

QUIMPER, 11, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale).

Chapeaux castor de Lyon ; Barrettes ; Rabats ; Faux-Cols en caoutchouc et en toile ; Ceintures ; Bas de laine et de coton noirs. ARTICLES de VOYAGE : Malles ; Valises ; Sacs à main en tous genres ; Sacoques, etc.

RÉPARATIONS DE CHAPEAUX

CHAPEAUX FEUTRE ET MÉRINOS, POUR L'ÉTÉ

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable chronomètre, à partir du prix minime de **30 francs**, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUIBOURG**, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre OMÉGA.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en nickel, en acier, en argent et en or, et régle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la Médaille d'Or, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des Couverts Christofle. La gravure ou un écriu est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

**GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE**

Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Français argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.
ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste franco en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

ORNEMENTS — ORFÈVREURIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, **PÊCHE FRÈRES** 45, rue Kéréon,
QUIMPER QUIMPER

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION

ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	6 fr. par an	40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS		

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPANS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — I. Le Courage chrétien.

II. Chronique du diocèse : Missions recommandées ; Offices extraordinaires ; Tréméven ; Tableau de la Visite pastorale pendant la semaine ; Nominations dans le clergé ; La Visite pastorale (suite) ; Les fêtes de Clermont ;



Retraite bretonne de femmes ; La France du travail à Rome.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; Rennes.

IV. Variétés : Le mouvement breton dans le pays de Galles.

V. Bibliographie.
VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 23 Mai. — 5^e Dimanche après Pâques. Office du jour ; semi-double. Blanc. A la Messe, mémoire des saints Martyrs Donatien et Rogatien.

Vêpres du suivant (au Supplément), avec mémoires du Dimanche et des saints Martyrs Nantais.

Lundi, 24. — Rogations. — Notre-Dame Auxiliatrice. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 25. — Rogations. — S. Grégoire VII, Pape. Double. Blanc.
Mercredi, 26. — Rogations. — S. Philippe de Néri, Confesseur. Double. Blanc.

Jendredi, 27. — ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Vendredi, 28. — S. Augustin de Cantorbéry Evêque. Double. Blanc.

Samedi, 29. — S. Athanase, Evêque, Docteur (du 2 Mai). Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

La Forêt..... 23 et 24 Mai.
Henvic..... 25, 26 et 27 Mai.
Plouhinec..... 28, 29, 30 et 31 Mai.

Le Courage chrétien.

Mgr Luçon, évêque de Belley, vient d'adresser à ses diocésains, sur le *Courage chrétien*, une Lettre pastorale dont nous voulons citer cette belle page :

Le vrai courage, c'est l'énergie de l'âme pour le bien ; c'est la force au service de la vérité et du droit, du devoir et de la vertu. Toujours maître de lui-même, il ne cesse jamais d'avoir pour guide la raison et pour mesure la justice. Il est prudent, sage, réfléchi ; car il est trop désireux du triomphe de la bonne cause, pour l'exposer témérairement. Il est constant : fruit des profondes et puissantes convictions par lesquelles l'intelligence enchaîne la volonté, il ne change point, suivant le souffle de la faveur ou les caprices de l'opinion. Il est persévérant, et ne se laisse arrêter ou déconcerter ni par les difficultés, ni par les épreuves ou les revers. Il est fidèle, et ne trahit jamais la cause dont il connaît la justice, et les revers qu'elle peut subir ne font que l'y attacher davantage. Il est actif et vigilant, il ne se laisse pas endormir dans l'illusion d'une fausse sécurité ; loin de fermer les yeux sur le danger, il l'épie, et ne craint pas de se voir dans l'obligation de sortir de son repos et de donner des preuves de son dévouement. Il est généreux : en latin il s'appelle la magnanimité, parce qu'il suppose dans l'âme des sentiments élevés, l'amour spontané de tout ce qui est bien, de tout ce qui est beau, de tout ce qui est grand, et le dévouement à ces saintes causes, l'élevant au-dessus de toute crainte et le rendant supérieur à la séduction comme à la menace, le dispose à tout tenter pour elles et à tout souffrir. Enfin, le courage chrétien s'éclaire au flambeau de la foi, et s'allume au foyer de la charité. C'est la foi qui lui inspire ses viriles résolutions ; c'est l'amour de Dieu et du prochain qui alimente ses saintes ardeurs ; c'est aux espérances éternelles qu'il demande ses stimulants les plus énergiques, d'elles qu'il attend l'infailible et seule digne récompense de ses efforts et de ses sacrifices.

Tel est le courage chrétien : une noble disposition de l'âme à faire son devoir, tel que la foi et la raison le lui montrent, tel que la conscience le lui dicte ; à le remplir pour Dieu ; à l'accomplir malgré tous les obstacles, à travers toutes les épreuves ; sans ostentation comme sans faiblesse, sans témérité comme sans hésitation, avec calme et persévérance, sans autre passion que la passion sacrée de la justice, de la vérité et de l'honneur chrétien.

Salut à toi, belle et noble vertu des grandes âmes !

Salut, sur les champs de bataille où, sous ta forme la plus éclatante, tu mérites la reconnaissance de la patrie et l'admiration du monde !

Salut à toi sur le siège de la justice, où le magistrat intègre prononce les arrêts du droit selon sa conscience, sans écouter ni les séductions de l'or, ni les menaces de la vengeance !

Salut à toi dans l'ardente mêlée des luttes politiques ou dans les labeurs des affaires publiques, en la grande âme de cet homme droit, dévoué au bien de son pays, que ni les clameurs de la foule, ni les regards irrités du tyran, ni les gémissements de l'intérêt personnel ne font dévier du droit sentier du devoir et de l'honneur !

Salut à toi sur les plages inhospitalières des pays sauvages, dans les hôpitaux et dans les bagnes où, sous l'humble costume du Missionnaire ou de la Sœur de Charité, tu te dévoues, jusqu'à la mort, au soulagement de la souffrance, au salut des âmes, à la propagation de l'Évangile et de la civilisation !

Mais salut à toi aussi, dans l'obscurité du foyer domestique, où tu accomplis tant de merveilles inaperçues ou oubliées ; dans le cœur de cette mère tendre et inquiète qui veille sur le berceau de ses enfants ; de cet humble travailleur qui arrose la terre de ses sueurs pour gagner par le travail de chaque jour le pain de chaque jour, sans espoir d'aucune de ces distinctions qui honorent devant les hommes, sans recevoir jamais le moindre sourire de la fortune.

Salut à toi, dans le désert et dans le cloître, où tu jettis dans la balance divine tes immolations silencieuses, pour faire le contre-poids de nos iniquités, et où tu confonds par ta générosité la lâcheté de ceux qui n'ont pas même le courage du strict devoir !

Salut à toi dans la conscience calme, sereine, modeste de l'homme de cœur, du chrétien fidèle qui, au milieu de la défection générale, garde inviolables sa foi catholique, ses pratiques religieuses et l'héritage des vertus de ses ancêtres !

Quis est hic, et laudabimus eum ? Où est-il, cet homme de courage, ce chrétien sans peur et sans reproche, et nous lui enverrons l'hommage de notre admiration et de nos applaudissements ?

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Missions recommandées : SCRIGNAC, du 6 au 20 Juin.
MOTREFF, du 6 au 20 Juin.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DES URSULINES. — ŒUVRE DE NOTRE-DAME-DE-SALUT. — Le Comité de l'Œuvre N.-D.-de-Salut invite les fidèles à assister à la messe qui sera dite, à la chapelle des Ursulines, *lundi 24 Mai*, à 7 heures, pour le repos de l'âme des victimes du Bazar de la Charité, spécialement pour les bienfaitrices et membres de l'Œuvre, qui ont péri dans la catastrophe.

Tréméven. — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Le Flo'h, ancien recteur de Tréméven, sera chanté, dans cette paroisse, *lundi prochain, 24 Mai*, à 10 heures.

**Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation
pendant la semaine.**

Mai.	Matin.	Soir.
Lundi, 24 . . .	Plouzané.	Loc-Maria.
Mardi, 25 . . .	Plougonvelin	Le Conquet. Trébabu.
Mercredi, 26 .	Ploumoguier. Lambert.	Plouarzel. Lampaul- Plouarzel.
Jeudi, 27. . .	Saint-Renan.	Lanrivoaré. Tréouergat.
Vendredi, 28.	Brélès. Lanildut. . . .	Porspoder.
Samedi, 29 .	Landunvez	Plourin.

Monseigneur sera accompagné, pour la dernière partie de sa tournée pastorale, de M. Fléiter, Vicaire général.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

- M. Le Porz, recteur de Pleuven, recteur de Loctudy ;
- M. Le Bihan, vicaire à Plouider, recteur de Pleuven ;
- M. Huet, vicaire à Lambézellec, chapelain de Sainte-Anne-du-Portzic, en Saint-Pierre-Quilbignon.

La Visite pastorale (suite). — Le *Lundi, 3 Mai*, fête de l'Invention de la sainte Croix, avait lieu, à la communauté du Calvaire, une profession religieuse ; Monseigneur voulut bien présider la cérémonie, au cours de laquelle il prononça une touchante allocution sur ces paroles du Pontifical : *(Jesus) quem vidi, quem amavi, in quem credidi, quem dilexi.*

Vers 9 h. 1/2, une longue file de voitures, traversant leur ville, attirait l'attention des habitants de Landerneau : c'était le cortège que Plouédern envoyait au-devant de l'Evêque. L'église de cette paroisse, assez élégante et bien ornée, possède un remarquable portail du XVII^e siècle. Monseigneur donna la Confirmation aux enfants de Plouédern et de Lanneufret réunis, au nombre de 150 environ.

A 2 heures, Sa Grandeur partait pour Trémaouézan. Dans un précédent voyage, Elle avait admiré le beau portique, qui rappelle celui de Landerneau, avec une galerie extérieure donnant sur l'ancienne « Chambre du trésor ». L'église offre encore quelques détails intéressants ; elle est surtout très propre et bien tenue, ainsi que le presbytère, de construction récente.

Monseigneur y fit une courte visite et, vers 8 h. 1/2, toujours précédé d'une nombreuse escorte, partit pour Ploudaniel, dont le clocher s'aperçoit au loin ; dans ses proportions un peu maigres, c'est bien une « flèche » lancée vers le ciel. L'église, belle et vaste, a été construite, il y a quarante ans environ, par M. Brénéol, dont il nous plaît de rappeler, ici, le souvenir : c'était un silencieux, mais un bâtisseur intrépide, à qui la paroisse doit également son joli presbytère et une chapelle de catéchisme.

Mardi, 4 Mai. — Les fidèles, très nombreux, la veille, pour recevoir la première bénédiction de l'Evêque, étaient revenus, plus nombreux encore, assister à la Confirmation, à laquelle furent présentés 250 enfants. Après la cérémonie, Monseigneur visita l'école libre, tenue par les Sœurs du Saint-Esprit, où sont élevées, on peut dire, toutes les petites filles de la paroisse : car l'école « publique » compte à peine dix élèves.

A l'heure habituelle, — 2 heures, — départ pour Trégarantec, où une jolie église neuve a remplacé l'ancienne, brûlée il y a quelques années. Inutile de dire que l'excellente population était accourue en masse, comme aux plus grandes fêtes. Il en était de même à Saint-Méen, où Sa Grandeur se rendit ensuite. Toute la paroisse était à l'église, qui n'a rien de monumental, mais est, en revanche, parfaitement ornée. Après les cérémonies ordinaires de la réception et de la Confirmation, puis une visite à l'école libre — due à la générosité d'un grand artiste, qui est aussi un grand chrétien, — Monseigneur partait, vers 5 heures, pour Lesneven.

A l'entrée de la ville, la procession attendait et conduisit l'Evêque jusqu'à l'église, qui hélas ! trop exigüe, même dans les circonstances ordinaires, ne put, à plus forte raison, recevoir en ce jour, toute la foule des fidèles.... A Lesneven, on a conservé les anciennes — les bonnes — traditions : Monseigneur fut heureux de recevoir, avec les autorités fabriciennes, les membres du Conseil municipal qui avaient tenu à affirmer leurs sentiments, en venant lui présenter leurs hommages respectueux.

Le 5 Avril, à 7 heures 1/2, Sa Grandeur, désireuse de donner une marque particulière d'intérêt au Collège, où la piété est en honneur comme les fortes études classiques sont de tradition, y célébra la messe de première Communion : délicieuse et touchante cérémonie, dont le souvenir, après 18 ans, est encore cher à celui qui rédige ces lignes. Les chants ainsi que les morceaux de musique instrumentale ont été parfaitement exécutés, sous l'habile direction d'un maître que nous avons appris, depuis longtemps, à apprécier. Avant d'administrer aux 80 élèves présentés le sacrement qui nous rends parfaits chrétiens, l'Evêque leur adressa une belle allocution, bien propre à les affermir dans les bonnes résolutions que leur avait suggérées le prédicateur de la retraite, le R. P. Bourdoulous.

A 10 heures, eut lieu, à l'église paroissiale, la Confirmation de 200 enfants qui, pour la plupart, sont instruits dans des établissements religieux. Car, outre son important collège et la maison bien connue des Dames de la Retraite, Lesneven possède, depuis quelques années, une florissante école libre, tenue par les Frères de la Doctrine chrétienne, de Ploërmel : enfin les Sœurs de la Sagesse y dirigent l'hospice et un ouvroir. Monseigneur se serait fait une joie de visiter longuement chacune de ces communautés ; mais le temps manquait. Il fallait partir pour Le Folgoët, où les enfants de Kernouës, de Lanarvily et de Loc-Brévalaire, réunis à

ceux de la paroisse, attendaient la Confirmation. L'affluence des fidèles était considérable : aussi la procession fut fort belle...

Nous ne parlerons pas des souvenirs récents du Couronnement de Notre-Dame du Folguët, qui a donné un nouvel élan à ce pèlerinage célèbre. Disons seulement que l'église monumentale s'est, dernièrement, embellie de nouvelles stalles du chœur, rappelant celles de Saint-Pol-de-Léon.

Après une visite à l'Alumnat des Frères, si bien placé à l'ombre de la basilique, et un court repos au presbytère, aujourd'hui établi, on le sait, dans les bâtiments, bien restaurés, de ce que le peuple continue à appeler le « Château de la duchesse Anne », et qui ne fut vraisemblablement qu'une hôtellerie pour les pèlerins, Monseigneur partit, vers 4 heures, pour rentrer, le soir, au Calvaire de Landerneau.

Judi, 6 Mai. — L'église paroissiale de Saint-Houardon était décorée avec goût. Nous ne parlerons pas de l'édifice, ni des belles peintures du chœur, œuvre d'un artiste célèbre, originaire du pays, M. Yan' Dargent. Au moment où elle furent inaugurées, la *Semaine religieuse* leur consacra un article détaillé.... A 8 heures, Monseigneur faisait son entrée, précédé de la procession, qui s'était formée au presbytère. Après une chaude allocution de M. le chanoine Téphany, Curé-Doyen de Pont-Croix, ancien vicaire de Landerneau, comme il aime à le rappeler, 650 enfants se présentèrent, dans le plus grand ordre, à la Confirmation. A l'issue de la cérémonie, l'Evêque fut reconduit processionnellement au presbytère, au milieu d'une foule qui couvrait la place et les abords de l'église. Comme toujours, Sa Grandeur s'arrêtait pour tracer un signe de croix sur le front des petits enfants que lui tendaient, de tous côtés, les mères, ravies de cette paternelle bonté.

L'après-midi fut particulièrement bien remplie, comme le fera voir la simple énumération des établissements visités. D'abord l'ouvroir de la Providence, puis l'école libre dirigée par les Sœurs du Saint-Esprit. Cette maison, qui compte, aujourd'hui, plus de 400 élèves, est due en grande partie, ainsi que le beau et si utile patronage de jeunes gens, à un prêtre, enfant de Landerneau.

A 3 heures 1/2, Sa Grandeur arrivait au pensionnat des Frères, de La Mennais, établissement très prospère, comptant plus de 300 élèves, dont un grand nombre reçurent la Confirmation : Monseigneur, ayant appris qu'un enfant, indisposé, n'avait pu y prendre part, eut la bonté de l'administrer, à l'infirmerie.

La cérémonie terminée à la chapelle, un élève lut un compliment, auquel l'Evêque répondit de la manière la plus heureuse, encourageant les élèves à rester toujours fidèles aux enseignements de leurs maîtres zélés.... Au départ comme à l'arrivée, la musique de l'établissement fit merveille, en jouant des airs bretons.

Sa Grandeur ne pouvait oublier l'Hôpital, où Elle donna la Confirmation à une petite infirme, et passa ensuite dans les salles,

adressant quelques bonnes paroles aux malades, comme aux vieillards et aux orphelins, groupés dans la cour. Tous conserveront de la visite épiscopale un agréable souvenir, auquel ne sera pas peut-être étranger la généreuse offrande laissée par le prélat pour améliorer, par un petit extra, l'ordinaire de la maison.

Vendredi, 7 Mai. — Dès le matin, une nombreuse députation, composée des principaux notables de La Forêt-Landerneau, attendait Monseigneur, pour l'escorter jusqu'à leur paroisse. La brume, qui dégénéra bientôt en pluie fine et serrée, ne permettait pas d'admirer, comme elles le méritent, les deux rives de l'Elorn, si riantes, surtout à cette époque de l'année.

Dans l'église, une des élégantes constructions dues au talent de M. Le Guerranic, les enfants de La Forêt et de Saint-Divy reçurent la Confirmation ; malheureusement la pluie, qui continuait, attrista la fête en obligeant de supprimer toute cérémonie au dehors, comme elle empêcha la visite à l'école mixte, tenue par les Sœurs blanches.

A 2 heures, départ du cortège épiscopal pour Le Relecq. Cette paroisse, de création relativement récente, était si avide de voir son Evêque, qu'elle vint en masse au-devant de lui, malgré le mauvais temps. La Confirmation y fut donnée, dans une église provisoire en planches, bien ornée du reste, assez vaste aussi, mais insuffisante, en la circonstance, à recevoir la moitié des personnes accourues pour accompagner leurs enfants et recevoir la bénédiction épiscopale.

Après la cérémonie religieuse, Monseigneur tint, malgré la pluie persistante, à visiter les travaux de la nouvelle église, déjà très avancés. Cette église, de style roman, s'annonce comme devant être fort belle et elle est conçue dans des proportions assez vastes, pour répondre à tous les besoins de la paroisse. *(A suivre.)*

Les fêtes de Clermont. — Comme nous l'avons annoncé, Mgr l'Evêque de Quimper, accompagné de M. Fléiter, Vicaire général, a quitté sa ville épiscopale, le vendredi 14 Mai, pour se rendre aux fêtes solennelles, célébrées annuellement à Clermont, en l'honneur de Notre-Dame-du-Port, patronne du diocèse. « La Bretagne, célèbre par ses sanctuaires et ses pardons, avait envoyé un de ses évêques apporter à la Vierge d'Auvergne l'hommage des Bretons.... Arrivé, le samedi, à 5 h. du soir, Mgr Valteau, de haute taille et de belle prestance, attirait vers lui les regards de la foule » (1).

Dimanche, notre Evêque chanta la messe pontificale, à l'issue de laquelle eut lieu la procession traditionnelle. Derrière la statue de Notre-Dame-du-Port, venaient les Evêques, dans l'ordre sui-

(1) *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, rédigé par M. A. Dumont, ancien directeur du *Courrier du Finistère*. N. R.

vant : Mgr Touchet, évêque d'Orléans, Mgr Dubourg, évêque de Moulins, Mgr Vallean, Mgr Bourgade, vicaire apostolique de l'Arizona (Etats-Unis), Mgr Lelong, évêque de Nevers, Mgr Belmont, évêque de Clermont, et Mgr Bonnet, évêque de Viviers, qui présidait les fêtes.

Après les Vêpres, à la Cathédrale, Mgr Touchet a prononcé un beau discours, dans lequel il insista spécialement sur le péril le plus redoutable, à l'heure actuelle, l'athéisme.

Mgr l'Evêque de Quimper a quitté Clermont, mardi matin ; il sera de retour dans son diocèse, à la fin de la semaine.

Retraite bretonne de femmes, donnée à Lesneven, du 1^{er} au 8 Mai 1897. — 59 Paroisses ; 174 retraitantes. — Plouguerneau, 17 ; Ploudiry, 15 ; Guipavas, 8 ; Lesneven, 7 ; Kernouës, 6 ; Bodilis, 6 ; Plabennec, 6 ; Milizac, 6 ; Plougourvest, 5 ; Kernilis, 5 ; Plouider, 4 ; Plougoult, 4 ; Plouvien, 4 ; Bourg-Blanc, 4 ; Le Folgoët, 4 ; Plouzévédé, 3 ; Plouzané, 3 ; Plouvorn, 3 ; Plouarzel, 3 ; Gonesnou, 3 ; Plounévez-Lochrist, 3 ; Saint-Méen, 3 ; Tréfléz, 3 ; Tréglonou, 2 ; Saint-Servais, 2 ; Brélès, 2 ; Trégartec, 2 ; Saint-Pol-de-Léon, 2 ; La Forêt, 2 ; Landivisiau, 2 ; Loc-Eguiner, 2 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 2 ; Ploudalmézeau, 2 ; Ploudaniel, 2 ; Lanrivouaré, 2 ; Saint-Sauveur, 1 ; Guimiliau, 1 ; Lanilis, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Loc-Maria-Plouzané, 1 ; Commana 1 ; Lanneufret, 1 ; Morlaix, 1 ; Taulé, 1 ; Le Conquet, 1 ; Goulven, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Le Tréhou, 1 ; Cléder, 1 ; Le Drennec, 1 ; Le Relecq, 1 ; Plouneour-Trez, 1 ; Plouguin, 1 ; Guipronvel, 1 ; Brest, 1 ; La Feuillée, 1 ; Plouescat, 1 ; Ploumognier, 1 ; Guiclan, 1 ; Plouné-venter, 1.

La France du travail à Rome. — La *Semaine religieuse* a déjà annoncé que, pour répondre au désir du Saint-Père, les pèlerinages ouvriers à Rome, interrompus depuis 1891, allaient être repris, cette année, sous la présidence d'honneur de S. E. le Cardinal Langénieux et le haut patronage de NN. SS. les Archevêques et Evêques de France.

Nous complétons, aujourd'hui, les renseignements utiles. Tout d'abord, en rappelant que le nombre des trains est limité à trois, avec un minimum de 300 et un maximum de 600 voyageurs, nous attirons l'attention de nos lecteurs sur cette limitation, qui pourra exclure des demandes tardives.

Le premier train partira de Paris, le lundi 2 Août, à 2 h. 25 du soir, pour arriver à Rome, le mercredi 4, à 9 h. 17 du matin ; le 2^{me} train partira le mardi, le 3^{me} le mercredi, de Paris ou de Marseille, de façon à arriver à Rome, le jeudi et le vendredi 5 et 6 Août. Les pèlerins séjourneront 5 jours à Rome ; les trains les ramèneront à Paris ou Marseille, les 11, 12 et 13 Août.

Il y a deux catégories de logements :

La 1^{re} catégorie, dite de la *commission romaine* pour les hom-

mes seuls, logements où l'on est couché et nourri en commun, d'une manière fort convenable. Deux grands repas par jour. On est par groupes : ecclésiastiques, patrons, propriétaires, ouvriers, cultivateurs de la même contrée, vivent ensemble, dans cette fraternité chrétienne qui a été si parfaite aux pèlerinages précédents.

La 2^{me} catégorie loge à l'hôtel.

PRIX DES PLACES (aller et retour), DE PARIS.

1^{re} catégorie (commission romaine), 3^e cl. 120 fr. ; 2^e cl. 151 fr.
2^{me} catégorie (hôtels), 3^e cl. 185 fr. ; 2^e cl. 216 fr.

Ces prix comprennent : le billet de chemin de fer, aller et retour, du point de départ du train (8 au lieu de 10 par compartiment) ; la nourriture en route : à l'aller, à partir de la frontière italienne, au retour jusque Paris ou Marseille exclusivement ; logement et nourriture, à Rome, durant cinq jours complets.

On espère obtenir aux pèlerins 50 % de réduction, pour rejoindre Paris, Marseille ou Lyon.

Comme on le voit, ce pèlerinage est à la portée des bourses les plus modestes et, quand on pensera aux bénédictions que Dieu ne manquera pas de répandre sur la France, en retour des hommages rendus à son Vicaire sur la terre, on n'hésitera pas à faire quelque sacrifice pour y prendre part.

Cet appel s'adresse surtout aux populations *ouvrières, agricoles ou industrielles* ; mais il s'adresse aussi aux prêtres qui ont leurs places marquées à ce pèlerinage à Rome. Toutefois, ils n'y seront admis qu'à la condition de grouper autour d'eux quatre laïques. Cette condition, qu'on veuille bien le croire, n'est pas difficile à remplir, pourvu qu'on y mette un peu de bonne volonté. L'expérience l'a victorieusement démontré, ceux qui se découragent avant d'essayer, sont les seuls à trouver la chose impossible. Il serait à souhaiter que l'agriculture fût largement représentée.

S'adresser à M. François Champion, au Val-des-Bois (Marne), ou à l'un des correspondants diocésains dont les noms suivent, et qui se chargent de donner tous les renseignements désirables.

Quimper, M. G. Mauduit, 24, rue des Reguaires ; Brest, M. Desgrées du Loû, 1, rue de la Rampe ; M. Joncour, vicaire à Saint-Louis ; Lesneven, M. Soubigou, notaire ; Saint-Pol-de-Léon, M. Jules Paul ; M. l'abbé Derrien, vicaire.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Souverain-Pontife vient de publier une Encyclique — « *Divinum* », — datée du 9 Mai. L'approche de la fête de la Pentecôte est l'occasion de la nouvelle Encyclique.

Après une large exposition doctrinale du dogme de la Trinité, Léon XIII parle du rôle spécial du Saint-Esprit, qu'il montre agis-

sant dans l'Eglise et dans l'âme de chaque chrétien, puis il conclut à la nécessité de recourir à cet Esprit divin, et il recommande aux prêtres de s'employer à faire connaître et aimer davantage le Saint-Esprit, contre lequel pèchent tant d'hommes par ignorance ou par malice.

Et, pour augmenter la dévotion des fidèles, comme pour obtenir de Dieu une plus grande diffusion de l'Esprit-Saint dans l'Eglise, aux fins spécialement de son Pontificat, et en particulier à l'intention des chrétientés séparées, S. S. Léon XIII ordonne, pour cette année et à perpétuité, qu'une neuvaine solennelle de prières aura lieu, dans toutes les églises paroissiales et dans les autres sanctuaires et chapelles, à la volonté des Ordinaires, avec indulgences pour ceux qui rempliront les conditions indiquées.

On annonce la mort du cardinal di Rende, ancien Nonce à Paris, décédé au monastère du Mont-Cassin, où il avait l'habitude d'aller, chaque année, faire sa retraite.

Mgr di Rende, qui avait fait ses études au Petit-Séminaire d'Orléans, n'avait pas encore accompli sa 50^{me} année. La mort de cet éminent prélat, très au courant des affaires de France, est une grande perte et a grandement affligé le Saint-Père.

PARIS. — Dès la première nouvelle de la douloureuse catastrophe de la rue Jean-Goujon, S. Em. le Cardinal-archevêque de Paris s'était préoccupé de la pensée d'assurer aux œuvres représentées au Bazar de la Charité leurs ressources annuelles.

Il se proposait d'ordonner une quête dans toutes les églises du diocèse et d'ouvrir une souscription à l'archevêché lorsque, à peine arrivé à Paris, il a été informé que la charité catholique, sous le voile de l'anonyme, avait prévenu ses désirs et mis à la disposition du comité un don magnifique de 937,438 fr.

Le Cardinal-archevêque, très désireux d'acquiescer le terrain de la rue Jean-Goujon, en vue d'y établir une œuvre de prière et de charité, et de répondre ainsi aux vœux qui lui sont exprimés de toutes parts, ouvre une souscription à cet effet. Une personne en souvenir de sa mère, avait déjà offert un million. D'un autre côté, le journal *Le Figaro* a recueilli une somme égale pour les œuvres soutenues par le Bazar de la Charité, nouvelle preuve que, en France, quel que soit le nombre des charges imposées à la générosité catholique, celle-ci sait faire des miracles pour répondre aux sublimes inspirations nées des plus terribles épreuves.

RENNES. — Entrée solennelle de Monseigneur le Cardinal Archevêque. — La cérémonie de l'Entrée solennelle de Son Eminence dans sa ville archiépiscopale est fixée au dimanche 23 Mai, 5^e après Pâques. Elle commencera, à 9 heures 1/2 du matin, par une procession solennelle qui partira de l'Archevêché.

La veille, à l'*Angelus* du soir, toutes les cloches des églises et chapelles annonceront la fête du lendemain. Cette sonnerie sera répétée, à l'*Angelus* du dimanche matin, à l'heure et sur le passage de la procession.

Son Eminence autorise MM. les Curés de la ville de Rennes à avancer l'heure de la Grand'Messe et à prendre telles autres dispositions qu'ils jugeront convenables.

(Semaine religieuse de Rennes.)

VARIÉTÉS

Le mouvement breton dans le pays de Galles. — Nous croyons qu'on lira avec intérêt, et non sans quelque profit, l'article publié sous ce titre par l'excellente *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc.

Voici quelques extraits traduits du *Cymru's plant*, petite revue populaire à un sou en gallois, éditée à la librairie Hughes et fils, de Wrexham.

« Les enfants du pêcheur ». « Vous savez que c'est une variété de Gallois qui est parlée, en Armorique, par un peuple issu du même sang que nous. »

« Voici un des chants d'Armorique, « Les enfants du pêcheur, de Milin, » traduit en vers gallois par le médecin Emyr Owen Pryce de Bangor. Vous voyez le texte breton au verso de la page ; mais quel en est le sens ? »

Suit un long commentaire explicatif du texte breton, qui doit permettre au lecteur gallois, même peu au courant de la langue bretonne, de comprendre ce texte, en s'aidant de la traduction de M. Emyr Owen Pryce. Je cite quelques lignes de ce commentaire qui intéresseront certainement nos lecteurs bretons :

« Le titre de la pièce est « bugale ar pesketer », « bugelliaid y pysgotwr ». — « Hon tad 'zo war ar mor », « Ein tad sydd ar y mor » tel est le début. — « He vag a zo bihan hag ar mor a zo braz », « Ei vad a sydd bychan, hag yr mor sydd bras » telle est la troisième ligne... Vous vous rappelez la prière du pêcheur breton « Seigneur protège-nous, car la mer est grande et mon bateau est petit »... « Gwall amzer » est pour amzer « gwallus, drwg » ; « Breur » correspond à « Brawd » ; « breurig » est le diminutif ; nous disons de même « oenig » pour un petit agneau. « Guylan », « mam », « mor », « nos », « correg », « (c'hoar) « tad » etc., se disent de la même façon, en Armorique et en Galles.

La poésie de Milin qui fait l'objet de l'article du *Kymru's Plant* est très peu connue en Bretagne, bien qu'elle compte parmi les meilleures productions de notre littérature populaire. On ne la trouve plus dans le commerce. Le recueil « Eun teskad guirionezion », à la suite duquel elle a été imprimée, est épuisé depuis longtemps.

Dès lors, comment se fait-il qu'elle soit connue et appréciée des Gallois, au point qu'ils la publient dans leurs journaux populaires ? Par suite de quelles péripéties, cette pièce, qui est très rare en Bretagne, est-elle entre les mains des celtisants de Bangor et de Wrexham ?

Il est probable qu'ils l'ont trouvée dans les manuscrits de l'auteur, devenus leur propriété.

Nos lecteurs savent que M. Milin, ancien maire de l'île de Batz, avait consacré sa longue et laborieuse carrière à des publications populaires en breton. La plus connue de ces publications, le *Farnez ar Geiz*, remarquable recueil de sentences morales, est aujourd'hui entre toutes les mains (1).

Longtemps rédacteur en chef du *Feiz ha Breiz*, le seul journal vraiment breton qui ait été jamais publié en Bretagne, M. Milin avait amassé des matériaux d'une valeur inappréciable pour la propagande et l'action populaire.

Après sa mort, le « Comité de Préservation du breton » voulut l'acquisition de ses manuscrits, il était trop tard. Ils furent dispersés et la difficulté des communications, les Gallois ayant enlevé presque tout ce qu'il y avait à prendre.

Beaucoup de nos compatriotes laissent après eux, comme M. Milin, des travaux manuscrits qui peuvent offrir, dans certains cas, un grand intérêt pour la bonne presse : telles sont les collections de proverbes, contes, maximes, les recueils de chants, et surtout les notes et l'ouvrage sur notre dialecte de Tréguier, pour lequel il n'existe aucun dictionnaire.

Les personnes entre les mains de qui tomberaient ces pièces, rendraient service à tous, en les communiquant au « Comité de Préservation du breton », qui pourra en tirer parti pour l'action populaire chrétienne.

Elles seront accueillies avec reconnaissance. Ajoutons qu'elles n'ont pas de valeur commerciale. Les textes en moyen breton (c'est-à-dire antérieurs à la réforme du Père Monnier 1850), ont seuls quelque intérêt pour les philologues et, par suite, peuvent avoir une certaine valeur. De plus, lorsque des manuscrits modernes, intéressants pour l'action populaire, entrent dans le commerce, ils ont toutes les chances de tomber entre les mains de nos adversaires, qui sont à l'affût de tout ce qui peut aider leur propagande, comme le montre l'exemple de la bibliothèque de Milin. Grâce aux subventions de la Société biblique, ils n'ont pas, comme nous, à compter avec la question d'argent.

Voici maintenant quelques passages d'un article du même journal, intitulé *Les Bretons d'Armorique* (Y. Llydawinad) :

(1) Le Comité de Préservation du breton se met à la disposition des lecteurs pour leur procurer, à prix coûtant, cet ouvrage, ainsi que les œuvres de Lancelotti, épuisées en librairie. S'adresser à M. Lemaire, Boulevard National, Saint-Brieuc.

(Note de la Semaine de Saint-Brieuc.)

« Quand nous parlons des Bretons, nous ignorons souvent où ils se trouvent. Cependant, nous sommes leurs frères, et ils nous ressemblent de tous points, par la langue, la musique, la physionomie, la façon de penser.

« ...Il faut cependant qu'ils se répètent plusieurs fois, avant qu'un Gallois les comprenne : là où nous mettons « th », ils emploient « s », ainsi dans « gwenis » pour « gwenith ».

« ...Mais, par ailleurs, ils nous ressemblent, comme si nous vivions parmi eux. Leurs goûts, leur langue, leurs jeux sont les mêmes que les nôtres ; comme nous, ils savent conserver fidèlement leur Religion et leurs vieilles traditions. C'est un plaisir que de voyager dans leur pays, à travers les rues de Morlaix ou de Quimper, sur les bords de la mer à Roscoff et à Gavrinis, le long des fameux alignements de Carnac, et surtout sur le rivage nord de Saint-Brieuc à Lannion... Malheureusement ils sont papistes et n'ont pas, comme nous, l'école du dimanche.

Par école du dimanche, les Gallois entendent des écoles où la langue celtique est enseignée.

Sans doute, ils font une large part à la langue anglaise pour l'instruction ; mais, chez eux, l'éducation se donne exclusivement en gallois. Les écoles galloises, où se donne cette éducation, sont appelées *écoles du dimanche*, parce qu'elles se sont greffées sur des sortes de cours populaires d'explication de l'Écriture sainte, qui se font le dimanche.

Cette éducation, donnée dans la langue du peuple, à l'aide des ressources inappréciables de l'imagination et de la pensée celtique, a fortement contribué à donner aux Gallois cette puissance de vie intellectuelle, morale et religieuse, qui étonne les étrangers. Voici, à ce sujet, un extrait des « Lettres celtiques » du professeur autrichien, Hugo Schuchardt :

« Ce qui, dans le pays de Galles, frappe l'étranger au premier coup d'œil et ce qui le frappe le plus, c'est l'extraordinaire religiosité de ses habitants. Il n'est pas sur toute la surface de la terre une contrée plus pieuse, et le cardinal Manning lui-même s'est tout récemment exprimé élogieusement sur ce sujet à Aberystwyth, bien qu'un catholique trouve en Galles peu d'occasion de se réjouir... En somme, l'influence de la religion sur la moralité se fait sentir au pays de Galles, comme nulle part ailleurs. »

Il est frappant de constater que, chez nous, la proscription de la langue celtique a précisément pour effet de bouleverser la vie morale et religieuse des populations bretonnes. Comme la *Semaine religieuse* le disait, avec raison, dans un récent article, on détruit ainsi le respect et l'autorité des parents, la vie de famille, l'esprit de tradition, les pratiques chrétiennes du foyer.

En plus de la formation morale et religieuse, les Gallois reçoivent, dans leurs écoles du dimanche, les éléments de ce qu'on pourrait appeler l'éducation artistique.

De même que les Bretons, nous pourrions ajouter de même que tous les peuples de langue celtique, les Gallois sont merveilleusement doués pour la poésie et la musique ; ils ont à un haut degré ce sens littéraire et poétique qui, dans le reste de l'Angleterre, manque totalement aux gens du peuple, de même qu'il fait complètement défaut autour des populations de langue bretonne, à leurs voisins immédiats, les Gallois.

Les Gallois se montrent justement fiers de cette supériorité ; ils cultivent avec raison ce don naturel dans leurs écoles, au lieu de l'étouffer systématiquement comme on le fait dans les nôtres.

« Aussi, comme le dit Schuchardt, on chercherait vainement ailleurs ce qu'on pourrait comparer à ces ouvriers qui, pleins de passion pour les choses de l'esprit, écrivent leur langue avec correction et pureté, et, presque sans maîtres, deviennent des chanteurs et des poètes. »

Ces explications aideront à comprendre le mépris que ressentent les gallois pour nos écoles de Bretagne, mépris qui rejaillit sur le « papisme », c'est-à-dire sur les catholiques.

Ce contraste pénible entre la situation de la langue celtique dans leur pays protestant et celle qui lui est faite en Bretagne, pays catholique, sera un des obstacles que rencontrera la Société de Saint-Téléau, dans l'évangélisation du pays de Galles. Nous croyons que, pour réussir, cette société devra, en quelque sorte, préparer les voies, en nous aidant à relever en Bretagne la langue et le génie celtiques.

La première étape de ce relèvement sera l'enseignement du breton dans les écoles libres : écoles primaires, collèges et séminaires.

Si l'on veut sérieusement recruter, chez nous, des prédicateurs pour le pays de Galles, l'enseignement du celtique dans les séminaires s'impose même comme une condition *sine qua non*. Autrement nos prêtres bretons, trop peu familiarisés avec ce genre d'études, ne pourront jamais, malgré tout leur zèle, répondre au vœu de Sa Sainteté Léon XIII.

F. VALLÉE,

Secrétaire du comité de préservation
de la langue bretonne.

Nous nous faisons également un devoir et un plaisir — avec nos excuses de le faire si tardivement — de signaler une brochure de 46 pages qui vient de paraître à la Librairie Lafolye, à Vannes : *La langue bretonne considérée au point de vue religieux, pédagogique, social et national*. L'auteur, M. l'abbé Buléon, professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Anne-d'Auray, a eu la bonne pensée de publier les deux conférences qui furent écoutées avec tant d'intérêt, au Congrès de Landerneau, au mois d'Août 1896.

Bonne pensée.

Une cervelle sans jugement est une voiture mal suspendue, et qui verse en route.

BIBLIOGRAPHIE

JEUNESSE & VIE CHRÉTIENNE, par le R. P. LAMBERT, missionnaire apostolique. Un volume in-12 de XIX-300 pages. Prix : 2 fr.

Ce charmant petit ouvrage est présenté au public par deux excellents parrains : M. l'abbé Paguelle de Follenay, l'historien du cardinal Guibert, et M. le marquis de Ségur, frère du saint aveugle que nous vénérons tous.

Ces deux grands amis de la jeunesse, ces deux maîtres dans la direction des jeunes gens s'accordent à faire l'éloge de notre livre.

Nous y trouvons, en effet, comme eux : une grande sûreté de doctrine ; un grand esprit pratique ; une foule de bons conseils.

Sous la forme exquise de causeries très intéressantes, j'y remarque surtout une sage et savante progression. La foi, la piété, le travail, la lutte, le sacrifice, le progrès continu, l'édification, qui est un apostolat indirect, l'apostolat, qui est une édification voulue et cherchée, tels sont les degrés qui d'un sérieux désir de vie chrétienne, conduisent le jeune homme courageux à cet heureux état où il se sent inébranlable dans ses convictions, solide dans sa vertu et utile au salut de ses frères.

VICTOR LECOFFRE, Éditeur, Paris. — Librairie J. SALAÜN, Quimper.

Le *Charbon de Belloc* a été recommandé par l'Académie de médecine contre les maux d'estomac et la constipation.

Toutes pharmacies, 2 francs le flacon de poudre ; 1 fr. 50 la boîte de pastilles.

Demandes et réponses. — Indiquer un tonique réellement efficace ? La réponse a été faite dans un ouvrage de médecine, par un illustre praticien : « Nous avons vu, par suite de l'usage continué pendant quelque temps (un mois ou deux) du *vin de quinium* de A. Labarraque, des effets vraiment merveilleux se produire et des organisations détériorées reprendre le dessus et subir pour ainsi dire une régénération.

« Aussi n'hésitons-nous pas à dire que le *Quinium Labarraque* est, selon nous, le plus énergique des toniques connus. » (*Annuaire de médecine et de chirurgie.*)

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL

de

MENTHE

de

contre les ÉPIDÉMIES.

Ricqlès Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain

— Exiger le nom de RICQLÈS.

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINNEC

QUIMPER, 11, RUE KÉREON (près la Cathédrale).

Chapeaux castor de Lyon ; Barrettes ; Rabats ; Faux-Cols en caoutchouc et en toile ; Ceintures ; Bas de laine et de coton noirs. ARTICLES de VOYAGE : Malles ; Valises ; Sacs à main en tous genres ; Sacoques, etc.

RÉPARATIONS DE CHAPEAUX
CHAPEAUX FEUTRE ET MÉRINOS, POUR L'ÉTÉ

Dès lors, comment se fait-il qu'elle soit connue et appréciée des Gallois, au point qu'ils la publient dans leurs journaux populaires ? Par suite de quelles péripéties, cette pièce, qui est très rare en Bretagne, est-elle entre les mains des celtisants de Bangor et de Wrexham ?

Il est probable qu'ils l'ont trouvée dans les manuscrits de l'auteur, devenus leur propriété.

Nos lecteurs savent que M. Milin, ancien maire de l'île de Batz, avait consacré sa longue et laborieuse carrière à des publications populaires en breton. La plus connue de ces publications, le *Furnez ar Geiz*, remarquable recueil de sentences morales, est aujourd'hui entre toutes les mains (1).

Longtemps rédacteur en chef du *Feiz ha Breiz*, le seul journal vraiment breton qui ait été jamais publié en Bretagne, M. Milin avait amassé des matériaux d'une valeur inappréciable pour la propagande et l'action populaire.

Lorsque, après sa mort, le « Comité de Préservation du breton » voulut faire l'acquisition de ses manuscrits, il était trop tard. Malgré l'éloignement et la difficulté des communications, les Gallois avaient pris les devants et avaient enlevé presque tout ce qu'il y avait à prendre.

Beaucoup de nos compatriotes laissent après eux, comme M. Milin, des travaux manuscrits qui peuvent offrir, dans certains cas, un grand intérêt pour la bonne presse : telles sont les collections de guerz, contes, proverbes, les recueils de cantiques, et surtout les notes de lexicologie sur notre dialecte de Tréguier, pour lequel il n'existe encore aucun dictionnaire.

Les personnes entre les mains de qui tomberaient ces pièces, rendraient service à tous, en les communiquant au « Comité de Préservation du breton », qui pourra en tirer parti pour l'action populaire chrétienne.

Elles seront accueillies avec reconnaissance. Ajoutons qu'elles n'ont pas de valeur commerciale. Les textes en moyen breton (c'est-à-dire antérieur à la réforme du Père Maunoir 1639), ont seuls quelque intérêt pour les philologues et, par suite, peuvent avoir une certaine valeur. De plus, lorsque des manuscrits modernes, intéressants pour l'action populaire, entrent dans le commerce, ils ont toutes les chances de tomber entre les mains de nos adversaires, qui sont à l'affût de tout ce qui peut aider leur propagande, comme le montre l'exemple de la bibliothèque de Milin. Grâce aux subventions de la Société biblique, ils n'ont pas, comme nous, à compter avec la question d'argent.

Voici maintenant quelques passages d'un article du même journal, intitulé *Les Bretons d'Armorique* (Y. Llydawiaid) :

(1) Le Comité de Préservation du breton », se met à la disposition des lecteurs pour leur procurer, à prix réduit, cet ouvrage, ainsi que les œuvres de Luzel, épuisées en librairie. S'adresser à M. Lemièrre, Boulevard National, Saint-Brieuc.

(Note de la *Semaine* de Saint-Brieuc.)

« Quand nous parlons des Bretons, nous ignorons souvent où ils se trouvent. Cependant, nous sommes leurs frères, et ils nous ressemblent de tous points, par la langue, la musique, la physionomie, la façon de penser.

« ... Il faut cependant qu'ils se répètent plusieurs fois, avant qu'un Gallois les comprenne : là où nous mettons « th », ils emploient « s », ainsi dans « gwenis » pour « gwenith ».

« ... Mais, par ailleurs, ils nous ressemblent, comme si nous vivions parmi eux. Leurs goûts, leur langue, leurs jeux sont les mêmes que les nôtres ; comme nous, ils savent conserver fidèlement leur Religion et leurs vieilles traditions. C'est un plaisir que de voyager dans leur pays, à travers les rues de Morlaix ou de Quimper, sur les bords de la mer à Roscoff et à Gavrinis, le long des fameux alignements de Carnac, et surtout sur le rivage nord de Saint-Brieuc à Lannion... *Malheureusement ils sont papistes et n'ont pas, comme nous, l'école du dimanche.* »

Par école du dimanche, les Gallois entendent des écoles où la langue celtique est enseignée.

Sans doute, ils font une large part à la langue anglaise pour l'instruction ; mais, chez eux, *l'éducation se donne exclusivement en gallois*. Les écoles galloises, où se donne cette éducation, sont appelées *écoles du dimanche*, parce qu'elles se sont greffées sur des sortes de cours populaires d'explication de l'Écriture sainte, qui se font le dimanche.

Cette éducation, donnée dans la langue du peuple, à l'aide des ressources inappréciables de l'imagination et de la pensée celtique, a fortement contribué à donner aux Gallois cette puissance de vie intellectuelle, morale et religieuse, qui étonne les étrangers. Voici, à ce sujet, un extrait des « Lettres celtiques » du professeur autrichien, Hugo Schuchardt :

« Ce qui, dans le pays de Galles, frappe l'étranger au premier coup d'œil et ce qui le frappe le plus, c'est *l'extraordinaire religiosité* de ses habitants. Il n'est pas sur toute la surface de la terre une contrée plus pieuse, et le cardinal Manning lui-même s'est tout récemment exprimé élogieusement sur ce sujet à Aberystwyth, bien qu'un catholique trouve en Galles peu d'occasion de se réjouir... En somme, l'influence de la religion sur la moralité se fait sentir au pays de Galles, comme nulle part ailleurs. »

Il est frappant de constater que, chez nous, la proscription de la langue celtique a précisément pour effet de *bouleverser la vie morale et religieuse des populations bretonnes*. Comme la *Semaine religieuse* le disait, avec raison, dans un récent article, on détruit ainsi le *respect et l'autorité des parents*, la *vie de famille*, l'*esprit de tradition*, les *pratiques chrétiennes du foyer*.

En plus de la formation morale et religieuse, les Gallois reçoivent, dans leurs écoles du dimanche, les éléments de ce qu'on pourrait appeler l'éducation artistique.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPANS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Apostolat de la Prière.

II. *Chronique du diocèse :* Missions recommandées ; Offices extraordinaires ; Tableau de la Visite pastorale pendant la semaine ; Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque, portant publication de l'Encyclique de N. S. P. le Pape Léon XIII à l'occasion des



solennités de la Pentecôte ; Note concernant les Retraites ecclésiastiques ; Nomination dans le clergé ; Nécrologie ; La Visite pastorale (suite) ; Saint-Brieuc ; Sainte-Anne d'Auray.

III. *Nouvelles du monde catholique :* Protestation contre un blasphème, etc.

IV. *Bibliographie.*

V. *Annonces et avis.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 30 Mai. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. Office du jour ; semi-double. Blanc. A la Messe, mémoires de l'Ascension et de s. Félix, Martyr.

Vêpres du suivant, avec mémoires : du Dimanche, de l'Octave et de s^{te} Pétronille, Vierge.

Lundi, 31. — S^{te} Angèle de Mérici, Vierge. Double. Blanc.

Mardi, 1^{er} Juin. — S. Ronan, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 2. — S. Grégoire de Nazianze, Evêque, Docteur (du 9 Mai). Double. Blanc.

Jeudi, 3. — Octave de l'Ascension. Double. Blanc.

Vendredi, 4. — S. François Caracciolo, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 5. — Vigile de la Pentecôte (sans jeûne ni abstinence). Office du jour ; semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plouhinec..... 28, 29, 30 et 31 Mai.
Lopérec..... 1^{er}, 2, 3 et 4 Juin.
Kerfeunteun..... 5, 6, 7 et 8 Juin.

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Samuel **PIRIOU**, rue du Chapeau-Rouge, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.

Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

J. LE BIHAN, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les *Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX DE BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Français argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christoffe au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

MÉTHODE D'HARMONIUM, facile et raisonnée, pour accompagner tout Cantique à première vue, par Mgr CHABOT, Prélat de Sa Sainteté, Curé de Pithiviers (Loiret). — Se trouve chez l'AUTEUR. — Prix net et franco : 3 fr.

Cet ouvrage se répand de plus en plus dans les Paroisses, Communautés, Pensionnats, Maîtrises, etc. Il donne, en six leçons, la manière d'accompagner les Cantiques, d'après les règles les plus élémentaires de l'harmonie.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Apostolat de la Prière

LIQUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Juin 1897, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LA SOUMISSION FILIALE AU VICAIRE DE JÉSUS-CHRIST.

Le Souverain Pontife est le Vicaire de JÉSUS-CHRIST et le successeur de saint Pierre, auquel le Sauveur disait : « Pais mes agneaux, pais mes brebis. » — « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. »

Il a donc autorité pour enseigner et conduire les fidèles et les pasteurs eux-mêmes. Par conséquent, nous lui devons une soumission entière et sans réserve.

D'abord, la *soumission de l'intelligence*. Tous les siècles ont cru et le Concile du Vatican a défini que le Pape était infaillible, lorsque, exerçant l'office de Pasteur et de Docteur de tous les chrétiens, il définit, en vertu de sa suprême autorité apostolique, qu'une doctrine concernant la foi ou les mœurs doit être tenue par toute l'Eglise. Refuser de croire à cette parole solennelle, c'est être hérétique et se séparer de l'Eglise.

Quand le Souverain Pontife ne veut pas se servir de toute son autorité doctrinale, ses enseignements ne sont pas infaillibles ; cependant il serait souverainement téméraire de préférer son propre sens à celui du Docteur suprême de l'Eglise, du Vicaire de JÉSUS-CHRIST, auquel le Saint-Esprit a promis son assistance spéciale.

Nous lui devons encore la *soumission de la volonté*. Même dans les matières où il n'exerce point son infaillibilité, le Pape a le droit de commander et les fidèles ont le devoir d'obéir. Les gouvernements humains exigent bien cette obéissance absolue, quoiqu'ils n'aient aucune prétention à l'infaillibilité.

Quant au point de savoir si, dans tel ou tel cas, le Pape a voulu enseigner comme Docteur infaillible, commander sous peine de péché ou donner simplement une direction, c'est une question qui doit être résolue d'après les documents pontificaux, par les hommes compétents, c'est-à-dire par les théologiens et les canonistes, et nullement par les simples particuliers.

Enfin, cette soumission doit être non point une soumission d'esclaves ou de sujets quelconques, mais une *soumission filiale*. Le Pape est le Père des chrétiens ; or, les fils ne cherchent pas à discuter les ordres de leur Père, ils obéissent avec joie à ses moindres désirs, sachant qu'ils sont aimés de lui et faisant tout pour lui prouver leur amour.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que les catholiques se soumettent filialement au Vicaire de JÉSUS-CHRIST, Docteur, Chef et Père de toute l'Eglise.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Missions recommandées : MELGVEN, du 30 Mai au 12 Juin.
MOTREFF, du 6 au 20 Juin.
SCRIGNAC, du 6 au 20 Juin. — Président, pour la 1^{re} semaine, M. Madec, chanoine h^{re}, Curé de Pont-l'Abbé.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Le Dimanche, 30 Mai, à 7 h. 3/4 du soir, Conférence sur Jeanne d'Arc, par le R. P. Létendard, Directeur de l'Œuvre de Dremery. — Quête.

Lundi, 31 Mai. — Clôture du Mois de Marie, pour les paroisses de Quimper, en l'église de Notre-Dame de Loc-Maria.

La procession de Saint-Corentin sortira de la Cathédrale, à 7 heures 3/4. A la suite de la bannière paroissiale, marcheront : 1^{re} la Congrégation des Demoiselles, avec bannière et statue ; 2^{re} la Congrégation des Dames, avec sa bannière ; 3^{re} les différentes Confréries de la ville, Tiers-Ordre de Saint-François, Mères chrétiennes, membres de l'Adoration Réparatrice. Les hommes devront former groupe autour du Clergé et prendre place dans le chœur de l'église de Loc-Maria.

Pendant le parcours, outre les litanies de la Sainte-Vierge, on chantera différents cantiques.

Les groupes chargés du chant se tiendront au milieu de la procession.

L'église de Loc-Maria restera fermée jusqu'à l'arrivée des processions.

La cérémonie consistera : 1^{re} à saluer Notre-Dame par un cantique, à l'arrivée ; 2^{re} allocution par M. Le Coz, recteur de Plonéour-Lanvern ; 3^{re} Salut solennel du Très Saint-Sacrement, pendant lequel on fera une quête ; 4^{re} dernier cantique à la Reine du Ciel.

On invite tous les habitants à prendre part à cette pieuse manifestation.

Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation pendant la semaine.

Mai.	Matin.	Soir.
Dimanche, 30.	Ploudalmézeau	Lampaul-Ploudalmézeau. Saint-Pabu.
Lundi, 31.	Lannilis	Landéda.
Juin.		
Mardi, 1 ^{er} .	Plouguerneau	Kernilis.
Mercredi, 2.	Guissény. Saint-Frégant.	Kerlouan.
Jedi, 3.	Plonéour-Trez. Goulvén.	Plouider.
Vendredi, 4.	Quimper.	

Lettre pastorale. — Pour permettre d'annoncer, en temps utile, la neuvaine préparatoire aux fêtes de la Pentecôte, prescrite par le Souverain Pontife, dans l'Encyclique *Divinum*, Monseigneur l'Evêque de Quimper vient d'adresser à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers la Lettre pastorale qui suit.

Le texte complet de l'Encyclique, que l'on imprime en ce moment, sera envoyé sous peu de jours.

LETTRE PASTORALE

PAR LAQUELLE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

PORTE PUBLICATION

DE LA LETTRE ENCYCLIQUE DE N. S. P. LE PAPE LÉON XIII

RECOMMANDANT AUX CATHOLIQUES DES PRIÈRES SPÉCIALES

Pendant les Solennités de la Pentecôte.

*HENRI-VICTOR-FÉLIX VALLEAU, par la grâce de Dieu et du
Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,*Au Clergé et aux fidèles de Notre Diocèse, salut et bénédiction
en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos TRÈS CHERS FRÈRES,

Ce sont de nouvelles faveurs que Nous vous annonçons, de la part du paternel Pontife Léon XIII. Désirant, à l'occasion de la fête de la Pentecôte, réchauffer dans nos cœurs notre amour pour le Saint-Esprit, il montre l'action de cette glorieuse Personne de la Sainte Trinité, dans la fondation de l'Eglise et sa conservation à travers les siècles. Il profite de cette solennité, pour donner aux fidèles un exposé doctrinal, aussi lumineux que complet, sur le Saint-Esprit. Cet enseignement théologique vient bien à son heure, dans un temps où des hommes, qui croient avoir le monopole de la raison, traitent si singulièrement les questions qu'ils ignorent, et tirent des enseignements moraux de l'Eglise des conclusions si erronées.

Afin d'encourager les fidèles, Notre saint Pontife accorde, à perpétuité, pour les fêtes de la Pentecôte, de précieuses faveurs spirituelles, de nombreuses indulgences, applicables aux âmes du Purgatoire.

« Nous décrétons, dit-il, dans son Encyclique, et Nous ordonnons que, dans tout le monde catholique, cette année et toutes celles qui suivront, une neuvaine soit faite avant la Pentecôte, dans toutes les églises paroissiales et, si l'Ordinaire le juge utile, dans les autres églises et sanctuaires. A tous ceux qui auront pris part à cette neuvaine et prié à Nos intentions, Nous accordons en Dieu une indulgence de sept ans et de sept quarantaines, pour chaque jour, puis une indulgence plénière, pour l'un de ces jours, la fête même de la Pentecôte, ou l'un des jours de l'Octave, à tous ceux qui, s'étant confessés et ayant fait la sainte communion, prieront pieusement à Nos intentions.

« Nous voulons faire participer également à ces avantages ceux qui, pour un motif légitime, seront empêchés de prendre part à ces prières publiques, ou ceux dans l'église desquels elles ne pourront être faites, d'après le jugement de l'Ordi-

naire, pourvu toutefois qu'ils fassent une neuvaine, en leur particulier, et remplissent les autres conditions prescrites.

« En outre, il Nous plaît d'attribuer, à perpétuité, du trésor de l'Eglise, à ceux qui, en public ou en particulier, réciteront chaque jour, suivant leur piété, des prières au Saint-Esprit, de l'Octave de la Pentecôte à la fête de la Sainte-Trinité, et qui satisferont aux autres conditions, la faculté de gagner les deux indulgences. Nous accordons, en outre, que toutes ces indulgences pourront être attribuées par suffrage aux âmes du Purgatoire. »

Nous engageons les pieux fidèles, afin de profiter de ces faveurs, à réciter, pendant les neuf jours qui précèdent et les huit jours qui suivent la fête de la Pentecôte, le *Veni Creator* ou le *Veni Sancte*, ou quelque autre prière adressée au Saint-Esprit, en leur particulier ou dans un office public.

MM. les Curés, Recteurs ou Aumôniers pourront donner, aux réunions qu'ils jugeront convenable de faire à cette occasion, une plus grande solennité, en y ajoutant la bénédiction du Saint-Sacrement.

La présente lettre devra être lue, le jour de l'Ascension, dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

Donné à Quimper, le 22 Mai 1897, jour de la fête de saint Ubalde.

† HENRI-VICTOR,

Evêque de Quimper et de Léon.

Par Mandement de Monseigneur :
QUÉINNEC, ch. hon.,
Secrétaire.

Note concernant les Retraites ecclésiastiques. — Cette année, les Retraites ecclésiastiques seront prêchées par le R. P. Lémus, de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, Supérieur des Chapelains de la Basilique de Montmartre.

La première Retraite s'ouvrira, le 2 Août, au soir. Les prêtres ordonnés en 1891-92-93 y sont convoqués, et devront être rendus, le Dimanche soir, 1^{er} Août, au Grand-Séminaire, pour subir, le lendemain, leur examen.

La seconde Retraite aura lieu, du 16 au 21 Août. Les prêtres ordonnés en 1894-95-96 devront la suivre, et arriver, le Dimanche soir, 15 Août, au Grand-Séminaire, pour l'examen du lendemain.

L'examen des prêtres, ordonnés avant le 1^{er} Janvier 1887, susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes, se fera, le Mardi 28 Septembre.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, M. Jaouen (Paul), ancien vicaire d'Edern, est nommé vicaire de Pont-Aven, en remplacement de M. Le Menn, démissionnaire pour cause de santé.

Nécrologie. — I. Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. l'abbé Thébaud (Félix), clerc minoré, décédé dans sa

famille, à Brest, le 22 Mai. Un mal qui ne pardonne pas l'avait contraint d'interrompre ses études; mais sa pensée était toujours au Séminaire, où il aspirait à rentrer, pour se préparer, disait-il, aux missions. Il n'a pas pu réaliser son désir; il est mort, à 21 ans, édifiant tous ceux qui l'approchaient, par sa douce piété et son angélique résignation. Dieu, qui tient compte des intentions, lui a déjà, nous l'espérons, accordé sa récompense.

II. LANDERNEAU. — Nous apprenons, avec regret, la mort de M^{me} Bazin, directrice de l'orphelinat de la Providence, à Landerneau. Femme d'œuvres et de charité, elle a passé sa vie au soulagement des malheureux, pour lesquels elle a dépensé, sans compter, et sa fortune et sa peine. Tous les jours, on voyait à sa porte un grand nombre de malheureux, auxquels elle faisait une large aumône.

Elle faisait partie de toutes les œuvres de bienfaisance de la ville.
(*Etoile de la Mer.*)

III. MORLAIX. — Toute la ville est en deuil de la mort inopinée de la R^{de} Mère Legrand, Supérieure des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Née en 1827, à Sarreguemines (Lorraine), fille d'un vaillant général, M^{me} Legrand entra, en 1856, dans l'Institut des Filles de la Charité, où ses vertus solides autant qu'aimables furent vite appréciées... Au moment de la guerre, elle était aux ambulances du camp de Châlons. C'est de là qu'elle vint à Morlaix, où, depuis, elle a prodigué à l'œuvre du Bureau de bienfaisance son intelligence, son dévouement, comme elle y a dépensé le reste de son patrimoine....

Les habitants de Morlaix se sont montrés reconnaissants. Une foule immense, où se confondaient toutes les classes de la société, a suivi ses funérailles auxquelles assistait tout le clergé de la ville... A l'église de Saint-Melaine, Mgr Dulong de Rosnay, « cédant à de pressantes sollicitations, dans une de ces chaleureuses improvisations dont il a le secret, a payé à la sainte religieuse la dette de l'Eglise et des pauvres » (1).

Au cimetière deux discours ont été prononcés, l'un par M. Ed. Puyo, Ordonnateur du Bureau de bienfaisance, et l'autre par M. Le Bolloc'h, maire de Morlaix. Nous sommes heureux de reproduire la dernière partie de l'allocution si chrétienne de l'honorable magistrat :

« Pauvres et chères orphelines, vous surtout, qui étiez privées de tout ce qu'il y a de plus cher au monde, vous savez quelle seconde mère Dieu vous a fait rencontrer, sur le chemin de la vie. Avec quelle bonté et quelle tendresse elle vous a recueillis ! C'était pour vous l'ange tutélaire, que vous pleurez toutes aujourd'hui.

« Mais les sublimes exemples laissés par Madame Legrand porteront leurs fruits. Ses compagnes sont là, qui perpétueront la vie si chrétienne qu'elle a entreprise et s'inspireront de son glorieux souvenir.

(1) *La Résistance*, n° du 22 Mai.

« Vénérée supérieure !

« Vous trouvez, aujourd'hui, la récompense de tout le bien que vous avez fait aux pauvres de notre ville et vous allez recueillir la véritable couronne, la seule que vous ayez ambitionnée, celle des élus. »

La Visite pastorale (suite). — Le *Vendredi, 7 Mai*, à 4 heures, Monseigneur quittait Le Relecq pour Guipavas, où, le temps empêchant la procession de sortir, les cérémonies habituelles de la réception durent se faire à l'église. Cet édifice, malgré ses dimensions considérables, n'a rien de monumental; mais l'ornementation ne laissait rien à désirer et, ce qui vaut mieux encore, il était rempli de pieux fidèles.

Samedi, 8 Mai. — Le matin, plus de 500 enfants furent présentés à la Confirmation, puis l'Evêque visita d'abord l'école libre, dirigée par les Sœurs de la Sagesse, qui donnent à plus de 300 petites filles, avec l'instruction que comporte leur âge, une éducation sérieusement chrétienne; ensuite, ce fut le tour de l'établissement des Frères des Ecoles chrétiennes, qui compte aussi plus de 300 élèves.

A 2 h. 1/2, départ, avec le cortège habituel, toujours nombreux, pour Saint-Marc, dont on aperçoit bientôt le joli clocher et l'élégante église... On éprouve comme une déception, en remarquant qu'elle est bâtie en ciment. Ce fut un essai, le seul tenté en ce genre, croyons-nous; pour regretter que l'exemple soit resté sans imitateurs, nous attendrons que le ciment moulé ait fait ses preuves de solidité et de durée — à n'envisager que ce point de vue —, comme notre superbe kersanton ou nos granits plus communs.... Ajoutons que, à Saint-Marc, l'intérieur de l'église est parfaitement orné et décoré de peintures, qui relèvent bien l'édifice... Environ 250 enfants reçurent le sacrement de Confirmation; mais bien plus considérable était le nombre des petits, que les mères portaient sur leurs bras et présentaient à la bénédiction de l'Evêque; et celui-ci, pour satisfaire la piété de ces chrétiennes, mit plus de 30 minutes dans le trajet de l'église au presbytère.

Après une visite à l'école libre, tenue par les Sœurs de l'Immaculée Conception, bien prospère comme toutes nos écoles congréganistes, Monseigneur donna un coup d'œil, en passant, à l'école chrétienne de garçons, qui se construit actuellement, et partit, vers 4 h. 1/2 pour Gouesnou, dont les principaux habitants étaient venus au-devant de lui, les uns à cheval, les autres en voiture. La foule des fidèles conduisit processionnellement l'Evêque à l'église, monument de la Renaissance, le plus beau de la région; le chevet et le portail sont surtout remarquables. L'église est parfaitement ornée et témoigne de la foi des habitants.

Dimanche, 9 Mai. — La cérémonie de la Confirmation, à laquelle 120 enfants prirent part, eut lieu le matin; puis, à l'heure habituelle, la grand'messe paroissiale, chantée par M. Corriveau,

Vicaire général. L'assistance était très nombreuse, malgré la coïncidence de la visite pastorale et d'une élection législative pour la 2^e circonscription de Brest, dont Gouesnou fait partie. Nombreux aussi, comme partout, les petits enfants présentés, sur le parcours de l'église au presbytère, à la bénédiction de l'Evêque.

Vers 2 heures, Sa Grandeur quittait Gouesnou, précédée d'une belle escorte d'honneur, envoyée au-devant d'Elle par Kersaint-Plabennec. Inutile de dire quel accueil fut fait au premier pasteur du diocèse, dans cette excellente paroisse, une des premières, sans contredit, pour l'esprit de piété et le dévouement aux bonnes œuvres. Puissent les enfants qui reçurent, en ce jour, le caractère de parfaits chrétiens, demeurer toujours dignes de leurs aînés !.....

Les bons habitants de Kersaint-Plabennec cèdent, comme à regret, la place à leurs voisins de Plabennec, venus très nombreux recevoir Monseigneur, aux limites de leur paroisse. L'église, où ils le conduisirent, est une massive construction de la fin du XVII^e siècle, sans caractère architectural ; en revanche, les peintures et autres décorations intérieures témoignent, de la part des fidèles comme du pasteur, un grand « zèle pour la Maison de Dieu ». Ajoutons que Plabennec possède deux écoles libres, également florissantes : l'une, pour les garçons, dirigée par un prêtre qui se dévoue à cette œuvre éminemment utile ; l'autre, pour les petites filles, confiée aux Religieuses de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen.

Lundi, 10 Mai. — La Confirmation fut administrée, le matin, au milieu d'une grande affluence de parents, aux enfants de Plabennec et du Drennec réunis, au nombre de 320. A l'issue de la cérémonie, Monseigneur profita d'un moment libre, pour aller faire visite à M. l'abbé Uguen, que l'état de sa santé a obligé récemment de quitter la paroisse de Tréglonou, où il faisait le bien, pour se retirer dans sa famille.

En quittant Plabennec, l'escorte épiscopale s'engage dans un chemin, assez maussade, resserré entre deux talus élevés. L'horizon s'élargit, quand on arrive au Bourg-Blanc, dont l'église se dresse sur une colline, dominant la route de Brest. Du cimetière, la vue s'étend sur des coteaux boisés qui encadrent de vertes prairies, au milieu desquelles, sur un monticule, s'élevait jadis le château féodal du seigneur du Bourg-Blanc, appelé « Castel-Gleb », à cause, sans doute, des marais qui lui servaient de remparts. Il n'en reste, aujourd'hui, aucun vestige ; mais le temps a respecté le souvenir, plus lointain encore, de saint Ulfol, dont la chapelle se trouve à quelque distance, à l'endroit même où, selon la légende, vécut le pieux ermite, oncle et précepteur de saint Hervé, le barde aveugle du pays de Léon.....

Monseigneur, qui s'intéresse vivement à ces traditions, ne put aller visiter la chapelle de Saint-Ulfol et son tombeau, sous lequel, au jour de la fête, les pèlerins passent en rampant..... Après avoir

donné la Confirmation aux enfants réunis de Bourg-Blanc et de Coat-Méal, et béni les petits, que les mères empressées lui présentaient en foule, Sa Grandeur partit pour Plouvien.

La route que l'on suit rappelle de nombreux souvenirs. On passe d'abord devant ce qui reste du château de Coëtivy, berceau de Mgr de Coëtivy, dont le portrait se trouve dans la Salle synodale de l'Evêché de Quimper et la statue agenouillée se voit au Folgoët. On sait qu'il mourut cardinal, archevêque d'Avignon..... Plus loin, on aperçoit la chapelle de saint Jaoua, — ou Joévin — qui fut ermite, à Plouvien, avant de devenir recteur de Brasparts, puis Evêque de Léon.

Plouvien possède une autre chapelle, qui fut autrefois un pèlerinage célèbre, et qui est encore, aujourd'hui, très fréquentée, le 24 Juin : celle de Saint-Jean *Balanan*, ancien prieuré des Templiers, dépendant de la Commanderie de La Feuillée. N'est-ce pas le moment de rappeler que, dans l'église paroissiale, se voit la statue de saint Tarec, pieusement apportée, il y a quelques années, de la chapelle qui lui était dédiée et qui est tombée en ruines.

Comme toutes les paroisses, Plouvien avait tenu à honneur d'envoyer au-devant de l'Evêque une nombreuse escorte. Or, à l'entrée du bourg, un des chevaux, effrayé soit par les vêtements blancs des petites filles qui défilaient en procession, soit par les bannières et oriflammes qui claquaient au vent, se cabra et occasionna un embarras de voitures. Une légère panique s'en suivit : les petites filles se sauvaient, escaladaient les talus, non sans quelques accrocs aux toilettes blanches ; mais l'ordre fut vite rétabli et la réception se fit, à l'église, comme à l'ordinaire... Le bruit ne courut pas moins, — jusqu'aux journaux de Paris, dit-on — qu'il y avait eu de graves contusions, des membres brisés, des enfants écrasés.....

Mardi, 11 Mai. — Heureusement, le lendemain, parmi les 220 confirmands, se trouvaient, sans exception, tous les blessés et même les tués de la veille... Cependant Monseigneur, impressionné par la pensée de l'accident qui aurait pu se produire, exprima le désir qu'il n'y eût pas d'escorte de Plouvien à Tréglonou, bourg très pittoresque, assis au penchant d'un coteau qui domine l'Aber-Benoit. L'église est petite, sans caractère architectural, mais fort propre et parfaitement ornée pour la circonstance. La Confirmation y fut administrée à 60 enfants environ, qui conduisirent ensuite l'Evêque jusqu'au joli presbytère.

Plouguin avait envoyé une nombreuse escorte de voitures et, cette fois, malgré les sinuosités de la route, il n'y eut aucun accident. A l'arrivée, réception solennelle, à l'église, qui est belle, toute fraîche encore de sa construction remontant à quelque trente ans, et très bien décorée. Dans le cimetière, se voit une chapelle, — sans aucun cachet —, dédiée à saint Pirric, qui est resté l'objet de la dévotion populaire, aux lieux où il mena, dit-on, la vie érémitique. On l'invoque pour les enfants rachitiques.

Mercredi, 12 Mai. — Après avoir confirmé, dans la matinée, environ 110 enfants, Monseigneur partit pour Guipronvel et s'arrêta, en passant, à Coat-Méal, dont l'église, dédiée à Notre-Dame-de-Pitié, est très ancienne, dans quelques-unes de ses parties : le portique date du ^{xiv}^e siècle et les statues des Apôtres, qui l'ornent, doivent remonter au ^{xiii}^e. L'église actuelle a été restaurée et agrandie, dans la mesure des ressources qu'offrait la paroisse.

A Guipronvel, l'église, toute propre, n'a aucun cachet spécial. Monseigneur y donna la Confirmation aux enfants de la paroisse, auxquels étaient réunis ceux de Tréouergat, et partait, vers 5 heures, pour Milizac, précédé d'une belle escorte... A l'entrée du bourg, la procession attendait et conduisit le prélat jusqu'à l'église — propre et fort bien décorée, mais sans style caractérisé, — où se firent les prières ordinaires de la réception.

Jeudi, 13 Mai. — A 7 h. 1/2, Sa Grandeur célébra la messe de Première Communion devant des enfants dont Elle ne put ne pas remarquer le recueillement exceptionnel : on eût dit des anges, descendus du ciel pour assister au Saint Sacrifice. Ensuite, 180 d'entre eux reçurent, avec la même piété, le sacrement de Confirmation. Après la cérémonie à l'église, Monseigneur bénit les élèves des Sœurs, groupées dans la cour de l'école.

A la limite de Guilers, l'Evêque était attendu par de nombreux fidèles de cette paroisse : on remarquait surtout une belle cavalcade, qui rappelait le Haut-Léon ou la Cornouaille. L'entrain était magnifique ; mais, soit faute de docilité de la part des montures, soit manque d'habileté de la part des cavaliers, quelques-uns de ceux-ci perdirent l'équilibre, à certains moments. Néanmoins l'escadron au grand complet arriva, sans accident sérieux, au joli bourg, plein d'animation. On sent, ici déjà, le voisinage d'une grande ville, aux costumes plus mêlés, aux toilettes plus variées, et aussi à la façon plus dégagée dont les enfants se mettent en procession.

L'église de Guilers, trop exiguë pour la population, était surtout insuffisante, en ce jour, à cause de l'affluence des habitants de Bohars accompagnant leurs enfants, convoqués à Guilers pour la Confirmation.

Après la cérémonie, Monseigneur ne put faire qu'une très courte visite au presbytère ; car Sa Grandeur devait prendre, à 5 heures, le train de Quimper, non pour se reposer des fatigues de cette première partie de la visite pastorale, mais, comme la *Semaine religieuse* l'a annoncé, pour se rendre aux fêtes de Notre-Dame-du-Port, à Clermont.

SAINT-BRIEUC. — Pèlerinage de N.-D. d'Espérance, le lundi 31 Mai 1897.

Messe pontificale par le T. R. P. Dom Bernard, abbé de N.-D. Thymadeuc. Le soir, procession générale aux flambeaux, à 8 h. 1/2.

La C^e de l'Ouest accorde des billets d'aller et retour avec réduction de

40 %, valables pour tous les trains de service, du 28 Mai au 4 Juin, dans les gares de son parcours.

SAINT-ANNE-D'AURAY. — Fêtes de la Pentecôte, sous la présidence de M^r Bècel, évêque de Vannes, les 5, 6 et 7 Juin 1897.

Samedi, 5 Juin : 5 h., vêpres pontificales, sermon, procession solennelle et salut du T. S. Sacrement ; 8 h., chapelet et chants, dans le cloître, au pied de la Croix de Jérusalem.

Dimanche, 6 Juin : à 4 h., 1^{re} messe ; à 9 h., grand'messe ; à 2 h., vêpres.

Les C^{es} d'Orléans et de l'Ouest accordent des billets aller et retour pour Sainte-Anne, avec réduction de 30 % et valables pour 3 jours.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Protestation contre un blasphème. — A la séance de rentrée, le Président de la Chambre des députés, M. Brisson, a cru devoir profiter de l'épouvantable catastrophe qui met en deuil tant de familles françaises, pour faire acte de sectaire, en dénaturant la doctrine chrétienne (1) et en proférant contre la Providence les propos les plus blasphématoires.

La majorité a applaudi à outrance et voté l'affichage, dans toutes les communes, de ces odieuses paroles, sans que hélas ! une voix se soit fait entendre, pour protester contre l'outrage public, fait à notre foi !

M. le comte de Mun, absent au moment de l'allocution impie, a adressé à M. Brisson la lettre suivante, qui a soulagé les consciences catholiques :

* Monsieur le Président,

* Je n'étais pas présent à l'ouverture de la séance de mardi et je n'ai pas entendu votre allocution.

* Si j'avais été là, j'aurais certainement protesté contre vos paroles, en combattant la proposition d'affichage de votre discours. J'espérais le faire, aujourd'hui, à l'occasion du procès-verbal de la dernière séance ; mais vous m'avez fait observer qu'aucun usage parlementaire ne pouvait vous autoriser à me donner la parole, dans ces conditions. Il m'est impossible, cependant, de ne pas faire entendre publiquement la déclaration que j'aurais voulu porter à la tribune.

Le président de la Chambre me paraît, en effet, outrepasser son droit, en opposant à la thèse formulée hors de cette assemblée, et du fauteuil où sa parole est soustraite à toute discussion, une réponse directe qui est elle-même une thèse doctrinale, présentée dans une forme blessante pour la foi catholique.

Un tel langage ne pouvait, à mes yeux, être tenu au nom de la Chambre. L'affichage de votre discours, Monsieur le Président, en aggra-

(1) Depuis que Jésus-Christ, la sainteté substantielle, est mort pour les péchés du monde, l'Eglise établit un système de compensation entre les innocents qui pleurent sans avoir péché, qui demandent pardon sans avoir offensé, et les coupables qui devraient le faire et ne le font pas. (C^{te} de Ségur.)

vant cette manifestation, en fait une offense contre les sentiments chrétiens d'une grande partie de la nation. Elle appelle une ferme protestation.

La catastrophe du 4 Mai était un malheur assez grand, pour n'éveiller dans les âmes que de douloureuses pensées et des méditations dont la conscience de chacun peut seule dicter l'inspiration. Les familles qu'elle a cruellement frappées ne trouvent leur consolation que dans la foi qui les soutient, et si la compassion publique leur est de quelque soulagement, c'est à la condition qu'elle ne s'exprime pas dans une sorte d'injure à leurs croyances, qui n'en serait pour elles qu'une douleur de plus.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux.

A. DE MUN.

Nous apprenons que plusieurs comités (Association catholique de la Jeunesse française, Cercles catholiques, etc.), ont pris l'initiative de faire afficher, partout, la belle lettre de M. le Comte de Mun, à côté de la prose haineuse de M. Brisson, placardée aux frais des contribuables.

La pensée est excellente et nous y applaudissons de tout cœur ; mais nous demandons surtout aux âmes chrétiennes de prier, pour que Dieu daigne épargner à la France le châtement dû aux blasphèmes aux quels ont voulu l'associer ses représentants officiels... du moment.

Aux ennemis de Dieu, à ceux qui blasphèment et s'indignent, parce qu'ils se sentent incapables de comprendre les desseins mystérieux du ciel et les abnégations héroïques du sacrifice chrétien, il convient de rappeler le mot de Jean-Jacques Rousseau, donnant aux athées de tous les âges et de tous les rangs, cette magistrale leçon :

« Tenez votre âme en état de ne pas craindre qu'il y ait un Dieu, et vous n'en douterez jamais. »

TULLE. — L'Evêque acquitté. On écrit de Tulle, 21 Mai :

L'affaire de la procession du jour des morts, à Tulle, vient de se terminer par l'acquiescement sans dépens de Mgr Denéchau, évêque de Tulle, prononcé par le juge de paix de Brive.

On sait que le jugement du tribunal de simple police de Tulle, condamnant l'Evêque à cinq francs d'amende, avait été annulé pour vice de forme.

Les écoles libres. — Mgr Bétel, évêque de Vannes, vient d'adresser aux habitants de sa ville épiscopale, une lettre pastorale pour solliciter leur générosité en faveur des écoles libres de Vannes.

« Ces écoles renferment la grande majorité des enfants des deux sexes ; ce qui prouve que les parents ont bien compris l'importance des leçons que leurs enfants y reçoivent. »

Mgr Bétel rappelle, à cette occasion, le devoir des parents qui est de « payer autant que possible les mois d'école de leurs enfants, comme de leur assurer la nourriture et le vêtement. »

Ces devoirs ne sont pas seulement ceux des catholiques de Vannes, mais de la France catholique tout entière. Et c'est pourquoi nous avons cru nécessaire et bon de nous faire, ici, l'écho de la parole apostolique du vaillant évêque.

Un nouveau calendrier. — *Le Salut*, de Saint-Malo, signale l'*Annuaire de l'enseignement primaire du département de la Manche*, qui vient de paraître pour la première fois, ayant pour auteur responsable M. Deries, inspecteur d'Académie à Saint-Lô, et qui contient un calendrier nouveau.

On y trouve exactement les jours de la semaine, avec leur quantième et le jour de lune, mais c'est tout.

N'y cherchez pas la Toussaint, au 1^{er} Novembre, ni les Morts, au 2 du même mois. Ces fêtes-là sont et doivent rester inconnues à un instituteur laïque. De même, le 25 Décembre est marqué samedi, mais il n'est pas question de Noël ; c'est fête religieuse.

Idem pour l'Ascension et l'Assomption, que leur titre de fêtes légales ne sauve pas.

Une seule exception est faite pour Pâques, probablement à cause du congé universitaire, donné à l'occasion de cette fête.

Tous les autres noms de fêtes et de Saints sont impitoyablement supprimés.

Voilà le calendrier à l'usage des écoles sans Dieu.

BIBLIOGRAPHIE

Le Bienheureux Bernardin de Feltre, par M. E. FLORNOY.
Un joli volume in-12. Prix : 2 fr.

La *Vie du Bienheureux Bernardin de Feltre*, de M. Eugène Flornoy, nous révèle un apôtre des classes populaires, aujourd'hui un peu oublié, et qui exerça cependant, en Italie, au xv^e siècle, une influence prépondérante. Bernardin de Feltre, Franciscain, fut un orateur célèbre, un réformateur des mœurs, le fondateur d'œuvres multiples ; il s'est distingué surtout dans la lutte contre les Juifs et par l'institution des Monts-de-Piété. C'était un économiste. — un saint *social*, — oserons-nous dire. A la vue très nette de l'initiateur, il joignait un sens pratique qui lui a permis de donner une direction, de proposer un programme d'action, applicables même à notre temps. Qu'il s'efforce de rétablir l'ordre social chrétien, de réfréner l'audace des Juifs ou de multiplier les établissements de crédit populaire, Bernardin de Feltre semble enseigner et agir, autant pour le xix^e siècle que pour le xv^e siècle italien.

Le livre de M. Flornoy offre un intérêt historique et d'actualité : il est très documenté, varié d'aspects, écrit dans un style vigoureux et précis : on le lira avec plaisir littéraire, on le consultera utilement.

« **LES SAINTS** » **Saint Augustin de Cantorbéry et ses compagnons**, par le R. P. BROU, S. J. Un joli volume in-12. Prix : 2 fr.

On connaît le célèbre passage du *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet : « L'histoire de l'Eglise n'a rien de plus beau que l'entrée du saint moine Augustin dans le royaume de Kent avec quarante de ses compagnons. »

C'est ce bel épisode que raconte le R. P. Brou, de la Compagnie de Jésus, dans sa *Vie de Saint Augustin d'Angleterre*. Ce volume, écrit par un homme qui a séjourné plusieurs années à Cantorbéry, est plein de détails très dignes

d'un haut intérêt. Il se recommande particulièrement par une couleur locale fidèle et intense. Il continue dignement la jolie collection inaugurée par la librairie Lecoffre. Il vient aussi bien à point, au moment du millénaire de la conversion de l'Angleterre au Christianisme.

VICTOR LECOFFRE, Éditeur, Paris. — Librairie J. SALAUN, Quimper.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE LA PENTECÔTE, 6-7 JUIN 1897. — A l'occasion de la Fête de la Pentecôte, la Compagnie d'Orléans étendra la durée de validité de ses Billets *Aller et Retour* de la manière suivante :

1° Les Billets *Aller et Retour*, à prix réduits, qui seront délivrés, aux conditions du Tarif spécial G. V. n° 2 du Vendredi 4 Juin au Mercredi 9 Juin inclus, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Jeudi 10 Juin ;

2° Les Billets dits de *Bains de Mer* qui, aux termes du § 1^{er} du Tarif spécial G. V. n° 6, ne sont délivrés que les Vendredi, Samedi et Dimanche de chaque semaine, seront délivrés du Vendredi 4 Juin inclus au Dimanche 13 Juin inclus, savoir :

1° Pour les stations balnéaires de **Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon** : Au départ des gares de **Redon, Ploërmel, Pontivy et Lorient**, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces divers points ; 2° Pour les stations balnéaires de **Concarneau, Pont-l'Abbé (Langoz, Locudy) et Douarnenez** : Au départ des gares de **Lorient** et de **Landerneau**, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces points.

Ces billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Mardi 15 Juin.

Goudron Guyot véritable, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

58 ANNEES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL de MENTHE Ricqlès Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préserve et soigne souverainement contre les **ÉPIDÉMIES**. — Exiger le nom de **RICQLÈS**.

Le Sel de Vichy véritable.

Nous avons fait des progrès dans la science de l'hygiène et il n'est plus guère personne aujourd'hui pour confondre le sel de Vichy du commerce ou vulgaire bicarbonate de soude avec le vrai sel naturel extrait à Vichy de l'eau des célèbres sources de l'Etat, que l'on trouve partout sous le nom de **Sel de Vichy**, par paquets de 10 centimes pour un litre d'eau. On obtient ainsi, pour un prix minime, une excellente eau artificielle, contenant tous les sels des Célestins, de l'Hôpital et de la Grande Grille, et qui sans valoir l'eau naturelle de ces sources est bien supérieure aux autres imitations. Ayez donc toujours sur vous dans votre poche, un ou deux paquets portant la marque **Sel Vichy-Etat** imprimée en bleu dans un cartouche rond. On peut recevoir gratis et franco deux paquets de **Sel Vichy-Etat** sur demande ou carte postale à M. Adam, 31, boulevard des Italiens, à Paris.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX DE BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Français argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable chronomètre, à partir du prix minime de **30 francs**, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUIBOURG**, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre **OMÉGA**.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en nickel, en acier, en argent et en or, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la Médaille d'Or, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des Couverts Christofle. La gravure ou un écriu est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste franco en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M^{me} V^{ve} LE JAMTEL**,
Rue-Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon,
QUIMPER**PÊCHE FRÈRES**45, rue Kéréon,
QUIMPER*Aux prix les plus modérés :*

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
 BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
 NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
 ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
 DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
 DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, seul représentant, est à la disposition de MM. les
 Ecclésiastiques avec une grande collection complète de dessins pour présenter
 à domicile.

A JEANNE D'ARC

FLEURS ARTIFICIELLES & PLANTES STÉRILISÉES

POUR ÉGLISES ET APPARTEMENTS

144, rue du BAC, Paris, au fond de la Cour.

Envoi franco catalogues illustrés.

Les commandes au-dessus de 25 francs sont expédiées franco de port pour la France continentale.

L'UNION ECCLÉSIASTIQUES 72, Rue de Rennes, Paris,
 VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES en face de Saint-Sulpice
 Costumes Episcopaux et pr employés d'Eglise, Etoffes au mètre, Bas, Chapeaux, etc.

HYGIÈNE DE LA TÊTELa Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF***Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison de Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus,
parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête
 Enlève les Pellicules
 Empêche les Cheveux
 de tomber et
 les fait repousser

COMPAGNIE LIEBIGVÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable
 pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces,
 légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur, de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LA LIGNE D'ANNONCE

10 CENTIMES

6 fr. par an

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les com-
 munications à M. le chanoine ROSPANS,
 Directeur de la *Semaine religieuse*,
 rue Le Normand, 16, Quimper, pour
 le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser di-
 rectement les abonnements, annonces,
 etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur
 de l'Évêché, à Quimper, rue des
 Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAÜN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Lettre
 encyclique de Sa Sainteté
 Léon XIII (à suivre).

II. Chronique du dio-
 cèse : Missions recomman-
 dées ; Offices extraordi-
 naires ; Quimper ; Nécrologie ;
 La Visite pastorale (suite) ;
 Noces d'or sacerdotales ;
 L'Œuvre de Jeanne d'Arc ;



Notre-Dame de Locmaria ;
 Les fleurs et couronnes aux
 enterrements ; Grand Par-
 don de N.-D. de Rumengol.

III. Nouvelles du monde
 catholique : Rome ; Cler-
 mont-Ferrand ; Un aveu.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis di-
vers.**OFFICES DE LA SEMAINE**

Dimanche, 6 Juin. — FÊTE DE LA
 PENTECÔTE. Double de 1^{re} classe,
 avec Octave privilégiée. Rouge.

Lundi, 7. — Lundi de la Pentecôte.
 Double de 1^{re} classe. Rouge.

Mardi, 8. — Mardi de la Pentecôte.
 Double de 1^{re} classe. Rouge.

Mercredi, 9. — Quatre-Temps : Jeûne.
 — Office de l'Octave ; semi-double.
 Rouge.

Jeudi, 10. — Office de l'Octave ;
 semi-double. Rouge.

Vendredi, 11. — Quatre-Temps :
 Jeûne. — Office de l'Octave ; semi-
 double. Rouge.

Samedi, 12. — Quatre-Temps : Jeûne.
 — Office de l'Octave ; semi-double.
 Rouge.

(Fin du Temps pascal.)

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Kerfeunteun..... 5, 6, 7 et 8 Juin.

Arzano..... 9, 10, 11, 12 et 13 Juin.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

SA SAINTETÉ LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Aux Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires
en grâce et communion avec le Siège Apostolique.

La mission divine que Jésus-Christ a reçue de son Père et dont il s'est très saintement acquitté en vue du genre humain, a pour fin dernière la béatitude des hommes au sein de la gloire éternelle; mais elle a pour fin prochaine, dans cette vie, la possession et l'entretien, par les hommes, de la grâce divine, destinée à s'épanouir en vie éternelle dans le ciel. C'est pourquoi le Rédempteur lui-même ne cesse d'inviter, avec une extrême bienveillance, les hommes de toute langue et de toute nation à se réunir dans le sein de son Eglise. *Venez à moi, tous; je suis la vie; je suis le bon pasteur.* Toutefois, ce Rédempteur, selon ses desseins profonds, n'a pas voulu terminer et achever par lui-même cette mission, dans tous les endroits de la terre; mais, après avoir reçu l'œuvre de son Père, il l'a transmise au Saint-Esprit, pour que celui-ci la couronnât.

Il est agréable de rappeler les paroles que le Christ, sur le point de quitter la terre, prononçait au milieu de ses disciples: « Il est bon pour vous que je m'en aille; si, en effet, je ne m'en vais pas, le Paraclet ne viendra pas vers vous; si, au contraire, je m'en vais, je l'enverrai vers vous. » (JOANN., XVI, 7.) En disant cela, le Christ a donné la meilleure raison possible de son départ et de son retour vers son Père, à savoir les avantages qui devaient résulter pour ses disciples de la descente de l'Esprit-Saint. Il a montré, en même temps, que cet Esprit-Saint était envoyé par Lui comme par son Père, qu'Il procédait de Lui comme du Père, et qu'Il terminerait, comme invocateur, consolateur, précepteur, l'ouvrage accompli par le Fils, dans sa vie mortelle. C'est, en effet, à la multiple vertu de cet Esprit, qui, lors de la création du monde, « orna les cieux » (JOB, XXVI, 13), et « remplit la sphère du monde » (Sap., I, 7), que la conclusion de l'œuvre rédemptrice était providentiellement réservée.

Nous sommes continuellement efforcé, avec le secours du Christ, conservateur des hommes, prince des pasteurs et gardien de nos âmes, d'imiter les exemples qu'Il nous a donnés. Nous sommes religieusement attaché à la fonction qu'Il a confiée aux Apôtres, et particulièrement à Pierre, « dont la dignité, même dans un héritier indigne, ne défailloit pas. » (S. LEO M.) Pénétré de ce dessein, Nous avons voulu que tous Nos tra-

vauts entrepris et poursuivis par Nous durant Notre pontificat, déjà si long, conspirassent à deux fins principales: en premier lieu, la restauration de la vie chrétienne dans la société civile et domestique, tant chez les princes que chez les peuples, parce que, chez tous les hommes, il n'y a pas de véritable vie qui ne découle du Christ; en second lieu, la réconciliation de tous ceux qui, par la foi ou par l'obédience, se trouvent séparés de l'Eglise; puisque très certainement l'intention du Christ est de les réunir tous dans un seul bercail sous un seul Pasteur.

Aujourd'hui, que Nous voyons s'approcher le terme de Notre vie, Nous éprouvons, plus vivement que jamais, le désir de recommander à l'Esprit-Saint, qui est Amour vivifiant, l'œuvre de Notre Apostolat, telle que Nous l'avons conduite jusqu'ici, afin que cet Esprit la rende féconde et en fasse mûrir les fruits. Nous avons résolu, pour que ces fruits soient meilleurs et plus abondants, de vous adresser la parole, aux environs des fêtes de la Pentecôte, en vous parlant de la présence et de la vertu merveilleuse de l'Esprit-Saint, et en vous rappelant combien, soit dans l'Eglise en général, soit dans chaque âme, Il agit et exerce d'heureuses influences, grâce à l'admirable abondance de ses dons supérieurs. De là vient — chose que Nous désirons avec ardeur — que la foi en le mystère de l'auguste Trinité s'entretienne et se ranime dans les esprits, et que surtout la piété augmente et s'embrace à l'égard de l'Esprit divin, à qui tout homme doit principalement rendre grâce, toutes les fois qu'il obtient de suivre les voies de la vérité et de la justice. Car, comme l'a dit saint Basile, « qui niera que les dons faits à l'homme par Dieu et par Notre Sauveur Jésus-Christ selon la bonté de Dieu, produisent leurs fruits par la grâce de l'Esprit? » (*De Spiritu Sancto*, XVI, 39.)

Avant de traiter Notre sujet, il Nous plaît et il sera utile de dire quelques mots de la Très Sainte Trinité. Ce mystère, en effet, est appelé par les docteurs sacrés la « substance du nouveau Testament », c'est-à-dire le plus grand de tous les mystères, la source et le fondement de tous les autres. C'est pour le connaître et le contempler que les anges ont été créés dans le ciel et les hommes sur la terre. Ce mystère était voilé dans l'ancien Testament, et c'est pour le manifester plus clairement, que Dieu lui-même est descendu vers les hommes. « Personne n'a jamais vu Dieu: Le Fils unique de Dieu, qui est dans le sein du Père, l'a révélé lui-même. » (JOAN., I, 18.) Quiconque donc parle ou écrit de la Trinité, doit avoir devant les yeux le conseil prudent du docteur angélique: « Lorsque nous parlons de la Trinité, il faut être prudent et sage, parce que, comme le dit saint Augustin, il n'y a pas de matière où une erreur soit plus dangereuse, il n'y en a pas où les investigations soient plus laborieuses, ni où les vérités trouvées soient plus fructueuses. » (*Summ. th.* 1^{re} q. XXXI, a. II. — *De Trin.*, I, III.) Le danger est que, dans la foi

ou dans le culte, on ne confonde entre elles les Personnes divines et qu'on n'introduise la variété dans leur unique nature ; car, « la foi catholique est celle-ci : que nous vénérions un seul Dieu dans la Trinité et la Trinité dans l'unité. » C'est pourquoi Innocent XII, Notre prédécesseur, refusa d'autoriser certaines cérémonies qu'on demandait la permission d'instituer en l'honneur spécial du Père. Si l'on célèbre, en certaines fêtes, les mystères particuliers du Verbe Incarné, toutefois le Verbe n'est célébré par aucune fête spéciale, en raison seulement de sa nature divine ; et la fête de la Pentecôte elle-même n'a pas été fondée, dès les premiers temps, pour honorer l'Esprit-Saint tout seul, en lui-même, mais pour rappeler sa descente, c'est-à-dire sa mission, d'origine extérieure à Lui. Tout cela a été décidé sagement, afin que personne, en vue de distinguer entre elles les personnes divines, ne fût entraîné à leur prêter plusieurs natures divines. En outre, l'Eglise, pour maintenir ses enfants dans l'intégrité de la foi, a institué la fête de la Très Sainte Trinité, que Jean XXII ordonna plus tard de célébrer partout. Elle permit de dédier à la Trinité des autels et des temples, et ce n'est pas sans une certaine volonté céleste qu'elle approuva régulièrement un Ordre religieux, fondé pour la délivrance des captifs, ordre entièrement dévoué à la Trinité, dont il porte le nom.

Beaucoup de choses confirment ce qui précède. En effet, le culte voué aux habitants des cieux, aux anges, à la Vierge mère de Dieu, au Christ, retombe finalement sur la Trinité elle-même. Dans les prières adressées à l'une des trois Personnes, mention est faite des autres. Dans les supplications où une seule est invoquée expressément, on introduit une invocation commune à toutes les trois. A tous les psaumes et à toutes les hymnes s'ajoute une louange en l'honneur du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Les bénédictions, les cérémonies rituelles, les sacrements sont accompagnés ou suivis d'une prière à la Sainte Trinité. Et ces pratiques étaient depuis longtemps contenues en germe dans la parole de l'Apôtre : « Car tout est de Lui, par Lui et en Lui ; gloire à Lui dans les siècles », signifiant, d'une part, la trinité des personnes, affirmant, d'autre part, l'unité de nature. Et c'est parce que cette nature est la même pour chaque Personne, que l'on doit à chacune, comme à un seul et même Dieu, la gloire éternelle due à la majesté de Dieu. Saint Augustin, citant ce témoignage, ajoute : « Il ne faut pas prendre dans un sens vague ces mots de l'Apôtre : *De lui-même, par lui-même et en lui-même* ; il dit *de lui-même*, à cause du Père, *par lui-même*, à cause du Fils, *en lui-même*, à cause du Saint-Esprit. » (*De Trin.*, VI, x ; I, VI.)

L'Eglise, d'une manière très heureuse, a pris l'habitude d'attribuer au Père les œuvres où éclate la puissance, au Fils, celles où éclate la sagesse, au Saint-Esprit, celles où éclate l'amour. Non que toutes les perfections et que toutes les œuvres extérieures ne soient communes aux personnes divines ; en effet,

« les œuvres de la Trinité sont indivisibles, comme l'essence de la Trinité est indivisible » (*S. AUG., De Trin.* I, IV-V), parce que, de même que les trois Personnes divines « sont inséparables, de même elles agissent inséparablement » (*S. AUG., ib.*) ; — mais parce que, en vertu d'une certaine comparaison et, pour ainsi dire, d'une certaine affinité qui se remarque entre les œuvres elles-mêmes et les propriétés des Personnes, les premières peuvent être appliquées, où, comme l'on dit, *appropriées* à telle Personne plutôt qu'à telle autre. « De même que, pour la représentation des Personnes divines, nous usons de similitudes d'impressions et d'images fournies par les créatures, de même nous répar-tissons leurs attributs essentiels ; et cette manifestation des Personnes par leurs attributs essentiels s'appelle *appropriation*. » (*S. TH., 1^a, q, XXXIX, a. 7.*)

De cette manière, le Père, qui est « le principe de toute divinité », est, en même temps, la cause effective de l'ensemble des êtres, de l'incarnation du Verbe et de la sanctification des âmes. « *De Lui*, sont toutes choses. » *De Lui*, à cause du Père. Le Fils, de son côté, *Verbe, reflet de Dieu*, est en même temps la cause exemplaire d'où tous les êtres tirent leur forme, leur beauté, leur ordre et leur harmonie ; il est pour nous la voie, la vérité et la vie, le réconciliateur de l'homme avec Dieu. « *Par lui* sont toutes choses. » *Par lui*, à cause du Fils. Quant au Saint-Esprit, il est la cause finale de tous les êtres, parce que, de même que la volonté et généralement toute chose se repose dans l'accomplissement de sa fin, de même l'Esprit-Saint, qui est la bonté divine et l'amour mutuel du Père et du Fils, opérant les actes mystérieux qui accomplissent le salut éternel de l'homme, les termine et les achève par une sorte d'impulsion forte et douce. « *En lui* sont toutes choses. » *En lui*, à cause du Saint-Esprit.

C'est donc en respectant le culte inviolable que la Religion doit à la bienheureuse Trinité tout entière et qu'il importe de faire pénétrer de plus en plus profondément dans le peuple chrétien, que Nous Nous appliquons, dans ce discours, à exposer la vertu de l'Esprit-Saint.

(A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Missions recommandées : MELGVEN, du 30 Mai au 12 Juin.

MOTREFF, du 6 au 20 Juin.

SCRIGNAC, du 6 au 20 Juin. — Président, pour la 1^{re} semaine, M. Madec, chanoine h^{rs}, Curé de Pont-l'Abbé ; pour la 2^e, M. Godec, Curé d'Elliant.

SAINTE-SÈVE : du 6 au 20 Juin.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Les Dames de Charité de Saint-Vincent-de-Paul et celles de l'Œuvre des Campagnes vous invitent

à assister à la messe qu'elles feront dire, à la Cathédrale, *Samedi, 3 Juin*, à 8 heures, chapelle de la Victoire, pour les victimes de la catastrophe du Bazar de la Charité.

**

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Le Dimanche de la Pentecôte, 6 Juin*, réunion de la Congrégation des Dames et solennité de leur seconde fête. A 7 heures 1/2, sainte messe, suivie d'une instruction et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

QUIMPER. — Itinéraire de la Procession du Très Saint-Sacrement, le dimanche, 20 Juin :

Place Saint-Corentin, rue Royale, rue du Sallé, rue des Boucheries, rue Saint-François, pont de la Préfecture, Champ-de-Bataille (reposoir); rue Sainte-Thérèse, rue Sainte-Catherine, rue de l'Evêché, rentrée à la Cathédrale.

Les lecteurs de la *Semaine religieuse* apprendront avec une vraie satisfaction que les R^{as} Pères de l'Immaculée-Conception de Rennes se sont rendus acquéreurs d'un beau et vaste terrain, à Quimper, pour y fonder un collège de plein exercice.

Nous croyons savoir que la voie d'accès sera ouverte, aujourd'hui même. Les travaux seront — on nous le fait espérer — menés assez rapidement, pour permettre l'ouverture des classes élémentaires, au mois d'Octobre 1898.

Nécrologie. — I. Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Roualec, ancien Recteur de Sibiril, décédé à l'âge de 63 ans. Né à l'Île-de-Batz, en 1834, ordonné prêtre en 1858, M. Roualec fut successivement vicaire à Telgruc, à Saint-Jean-du-Doigt, au Conquet et à Bannalec; puis Recteur de Gouesnac'h, de La Martyre et de Sibiril. Il y a quelques mois, l'état de sa santé le contraignit de quitter cette paroisse, pour se retirer à la Maison de repos, à Saint-Pol, où il édifiait ses confrères par sa parfaite régularité. Pendant un séjour qu'il faisait dans sa famille, il est tombé malade et il a succombé, le 25 Mai dernier.

II. Le Séminaire diocésain vient encore de perdre un de ses élèves, M. Berthoulous (Goulven), clerc tonsuré, mort au presbytère de Plouguerneau, à l'âge de 24 ans, dans les sentiments les plus édifiants de piété et de résignation.

**

III. Nous recommandons également aux prières M^{me} Masiée, Religieuse de la Retraite, décédée à l'âge de 60 ans, dont 33 de vie religieuse. Depuis 20 ans environ, Supérieure de la Communauté de Lesneven, elle était appréciée de tous comme femme de bon conseil, religieuse modèle, dévouée à l'Œuvre des retraites, si florissantes à Lesneven. Aussi sa mort est un deuil, non seulement pour la ville, mais pour toute la région.

R. I. P.

La Visite pastorale (suite). — *Lundi, 24 Mai.* — A peine de retour de son long et fatigant pèlerinage à Clermont, Monseigneur a repris le cours de sa Visite pastorale; retenu par diverses affaires d'administration diocésaine, il n'a quitté Quimper que le lundi matin, pour arriver à Brest, à 9 h. 50, et partir immédiatement pour Plouzané. A la limite de cette paroisse, une nombreuse députation, ayant à sa tête le maire, M. Larreur, Conseiller général du canton de Saint-Renan, attendait l'Evêque et le conduisit, par un temps superbe — mais au milieu de nuages de poussière — jusqu'au presbytère, d'où la procession se rendit à l'église. Aussitôt, eut lieu la cérémonie de Confirmation, à laquelle 198 enfants furent présentés.

L'après-midi, Sa Grandeur visita avec intérêt les deux écoles libres (tenues, l'une par les Frères des Ecoles chrétiennes, l'autre par les Religieuses de l'Immaculée-Conception, de Saint-Méen), où sont instruits à peu près tous les enfants de la paroisse.

A Loc-Maria, la réception se fit, comme à Plouzané, et l'église était également bien ornée. Après avoir confirmé 142 enfants, dont 27 appartenant à la petite paroisse de Lambert, Monseigneur fit une visite à l'école libre des filles, tenue par les Sœurs du Saint-Esprit, et partit ensuite pour Plougonvelin, accompagné d'une superbe escorte de cavaliers. Le paysage est magnifique: on passe par la belle grève de *Trez-Hir*, en vue de l'entrée du Goulet, au-delà duquel on aperçoit les pittoresques rochers de Camaret.

A l'entrée du bourg, la procession attendait, pour conduire l'Evêque à l'église, qui est bien tenue. On y remarque quelques souvenirs de l'ancienne abbaye de Saint-Mathieu: des sculptures curieuses et des reliquaires, que Monseigneur examina avec la compétence d'un vrai connaisseur.

Mardi, 25 Mai. — A la messe, dite par l'Evêque, M. le Vicaire général distribua la sainte Communion; puis la Confirmation fut administrée à 140 enfants.

Jusqu'à présent, Plougonvelin n'a pas d'école congréganiste; une maison de Sœurs est en construction. Monseigneur, dont une des préoccupations est l'enseignement chrétien dans son diocèse, a tenu à se rendre compte par lui-même de l'état des travaux, qui avancement rapidement.

En quittant Plougonvelin, le cortège épiscopal passe par Saint-Mathieu « Pen-ar-bed ». On regrette de n'avoir qu'un moment pour jeter un rapide coup d'œil sur les ruines de l'antique monastère, si imposantes par elles-mêmes et plus encore par l'immense horizon de mer qui leur sert de cadre; mais le temps presse.

Au Conquet, toute la population est sur pied et, après avoir reçu une première bénédiction de l'Evêque, l'accompagne à l'église, gracieusement décorée, où 213 enfants — dont 20 de Trébabu — reçoivent le sacrement de Confirmation.

Le Conquet possède, nul ne l'ignore, les restes du Vénérable

serviteur de Dieu Michel Le Nobletz. On sait quel intérêt Monseigneur porte au succès de la Cause de Béatification, récemment introduite, du saint et célèbre missionnaire, à qui son diocèse doit tant ; aussi, il lui fut doux de prier sur son tombeau et dans la chambre où il mourut, transformée, aujourd'hui, en oratoire.

Cependant, un nombreux cortège, envoyé par Ploumoguier, attendait, à la sortie du Conquet. Par une attention dont on ne saurait leur savoir trop gré, ces braves gens avaient soin de s'échelonner le long de la route, en groupes espacés de distance en distance, pour éviter les nuages de poussière que soulèveraient tant de voitures et de chevaux réunis... Monseigneur fut conduit processionnellement à l'église où, après les cérémonies ordinaires de la réception, il admira une belle croix de procession, datant de la fin du xvi^e siècle, qui peut prendre place et rang après les croix de Laz, de Pleyber-Christ, etc. Il remarqua également deux magnifiques bannières du xviii^e siècle, parfaitement restaurées au Carmel de Brest.

Mercredi, 26. — L'Evêque dit la messe de Communion et donna ensuite la Confirmation à 153 enfants. Malheureusement, la pluie empêcha la procession qui se fait, d'ordinaire, à la fin de la cérémonie.

Après une visite à l'école libre, tenue par les Religieuses du Saint-Esprit, et où viennent, on peut le dire, toutes les petites filles de la paroisse, Monseigneur, précédé d'une belle escorte, partit pour Plouarzel. Le nombre des confirmands y était relativement considérable : 210 de la paroisse et 90 de Lampaul-Plouarzel ; l'affluence des parents et des fidèles était en proportion. En raison du temps qui pressait — Saint-Renan est à 40 kilomètres — Sa Grandeur eut le regret de ne pouvoir visiter l'école libre des filles, qui compte de très nombreuses élèves.

La réception qui eut lieu, à l'entrée de la petite ville de Saint-Renan, fut très belle. Les fidèles suivirent l'Evêque jusqu'à l'église, à peine assez vaste pour contenir la foule. L'église de Saint-Renan, reconstruite en partie, se fait surtout remarquer par son bel abside de style roman ; elle possède un beau mobilier et surtout un ostensor très riche — don particulier —, orné de perles et de brillants.

Jeudi, 26 Mai. — Monseigneur dit la Messe de Communion, à l'issue de laquelle il administra la Confirmation aux enfants de Saint-Renan. La pluie tombait à torrents, et il n'y eut pas de procession à la suite de la cérémonie.

La Grand'Messe de l'Ascension fut chantée, à l'heure habituelle, en présence de l'Evêque, assistant en chape ; puis, le temps s'étant éclairci, la procession se fit, plus belle qu'elle n'eût été, le matin, à cause des fidèles plus nombreux, venus pour la solennité du jour.

L'après-midi, Sa Grandeur visita les écoles et l'hospice, dirigés

par des Congréganistes, avant de se remettre en route, hélas ! sous la pluie qui avait recommencé de plus belle. Cependant, à Lanrivour, la procession put se faire, à l'arrivée. Comme à Saint-Renan, l'affluence était très considérable, à cause de la coïncidence de la visite pastorale et de la grande fête de l'Ascension.

.... On sait que le cimetière de Lanrivour a son histoire ou sa légende des 7,777 martyrs. L'état des lieux, l'enclos muré et pavé, où l'on ne doit entrer qu'en se déchaussant, indiquent bien un fondement à la tradition.

A Brélès, ainsi qu'à Lanrivour, Monseigneur trouva, on peut dire, tous les paroissiens réunis. Les petits enfants avaient été envoyés nombreux, comme partout, pour recevoir la bénédiction spéciale que l'Evêque aime à leur donner, en leur traçant une croix sur le front. Ajoutons que, à Brélès, à cause de la fête, ils étaient légion, tous vêtus de leurs plus beaux et plus gracieux atours.

(A suivre.)

QUIMPER. — Noces d'or sacerdotales. — Le jour de l'Ascension, la messe solennelle a été chantée, au Grand-Séminaire, par le doyen des prêtres de Quimper, M. l'abbé Mauduit, qui a voulu célébrer, au berceau de sa vie cléricale, le 50^e anniversaire de son ordination.

Le vénérable jubilaire est l'auteur de la Vie, si édifiante, d'*Un saint et savant Breton*, le R. P. Le Gall, ce religieux, dont M^{sr} Val-leau a pu dire : « C'est une gloire pour un diocèse d'avoir produit un homme semblable. »

Après de longues et laborieuses années, consacrées à l'éducation de la jeunesse et au ministère paroissial, M. Mauduit, à bout de forces, s'était retiré dans la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon. Et voilà que nous avons le plaisir de le voir revenu, près de nous, avec une santé bien meilleure, Dieu merci, qu'on ne l'a, d'ordinaire, à son âge. Cher et vénéré confrère, que Dieu vous conserve, de longues années encore, à l'affection de votre estimable famille, et pour l'édification de tous ! *Ad multos annos !*

L'Œuvre de Jeanne d'Arc. — LE R. P. LÉTENDARD, A QUIMPER. — Nous avons annoncé la série des Conférences que devait donner le R. P. Létendard, en faveur de l'Œuvre dont il est le directeur et l'infatigable apôtre. Nous donnons, aujourd'hui, un rapide compte-rendu de la fête, à Quimper, en y ajoutant quelques détails qui nous sont parvenus sur les solennités, célébrées dans les autres paroisses, et qui laisseront leur souvenir dans le diocèse tout entier.

Dimanche, 30 Mai, à la Cathédrale de Saint-Corentin, pendant les offices ordinaires, les regards de tous se portaient forcément sur la belle décoration du chœur et du maître-autel. Le pavé du sanctuaire était recouvert de ses magnifiques tapis rouges ; sur ce fond très riche, et sur les colonnes également rouges du baldaquin,

se détachaient de grands et beaux massifs de fleurs blanches, formant au maître-autel le plus gracieux encadrement ; sur le retable, mêlés à une riche orfèvrerie, se voyaient d'autres fleurs blanches et de beaux palmiers. Sur les colonnes, des étendards blancs semés des hermines de Bretagne, et portant, au centre, les armoiries de notre Evêque. Au fond du chœur, deux grands blasons aux armes de Bretagne et de la ville de Quimper, servant comme de supports à des faisceaux de drapeaux tricolores, encadrant eux-mêmes une oriflamme blanche et rouge ; tous comprennent que ces couleurs rappellent la grande Libératrice, qui fut vierge et qui fut martyre. La fenêtre du fond du chœur est complètement dissimulée par un grand tableau, où figure en proportions colossales, Jeanne d'Arc devant l'autel de Reims, d'après le célèbre tableau de M. Ingres. Au-dessous et au-dessus du tableau, une réduction approximative de l'étendard de la Pucelle s'élève, au milieu des drapeaux du pays, et des oriflammes.

Le soir, à 7 h. 3/4, quand le R. P. Létendard monte en chaire, il a sous les yeux un splendide auditoire, dont il se sent maître, dès le premier instant. On sait quelle mission a entreprise ce vaillant apôtre de Jeanne d'Arc. Quand il parle de son héroïne, il le fait bien plus sur le ton d'un prédicateur simple et populaire qu'avec les élans des grands orateurs de profession. Nous savons que cette manière de dire a donné complète satisfaction à ceux qui l'ont entendu, dans la soirée de dimanche. Son panégyrique de Jeanne est presque exclusivement un récit ; avec raison, il laisse à ses auditeurs le soin de tirer les déductions nécessaires ; à peine quelques mots, pour protester contre les hommes qui prétendent au patriotisme, et qui visent uniquement à entraver la liberté de ceux dont ils ne partagent ni les opinions politiques, ni les croyances religieuses. Ce n'était pas sortir de son sujet, que de flétrir l'indigne Français qui essaya de souiller la pure mémoire de la Pucelle. Pour tous ceux qui ont au cœur quelque amour du pays, c'est un soulagement, que d'entendre traiter comme il le mérite l'abominable Voltaire, détracteur de la France, détracteur du peuple et adulateur de Frédéric II. Mais il est aussi très doux d'entendre affirmer que notre XIX^e siècle a une supériorité et un mérite que fut loin d'avoir le siècle précédent : Jeanne d'Arc, à peu près oubliée naguère, est aujourd'hui universellement aimée, vénérée, acclamée.

Le discours du R. P. Létendard se termine par le récit d'un touchant épisode. Au moment même où allait s'accomplir, si non l'alliance officielle, du moins l'étroite union entre la France et la Russie (mais non sans de grandes difficultés diplomatiques), un hôte illustre arrivait à Domrémy. C'était le grand duc Constantin, oncle de l'Empereur. On en était, alors, aux débuts de la construction d'un édifice qui, à l'origine, n'avait dû être qu'une modeste chapelle. Le prince s'étonna de ce que la France eût fait jusqu'alors si peu de chose, pour glorifier celle qui est sa gloire la plus pure. Il ajoutait que si la Russie avait eu une Jeanne d'Arc, elle aurait

épuisé tous les moyens, pour lui témoigner son admiration et sa reconnaissance. Mais quand le P. Létendard lui parla de ce qui se fondait, alors, au berceau de la Libératrice : une œuvre de prières incessantes pour tous les défenseurs de la France et pour tous les soldats et les marins morts au service du pays, le noble visiteur laissa voir une émotion profonde ; il loua cette pieuse pensée et pressa cordialement la main du religieux qui, l'ayant conçue, travaille à la réaliser.

Avant de descendre de chaire, le Révérend Père invita ceux qui en auraient le loisir à venir assister, le lendemain, à une messe, qui se dirait, à 8 heures, pour les soldats et les marins de la ville de Quimper.

Nous ne ferons qu'indiquer le programme musical, remarquablement interprété. Avant le sermon : cantate à l'oriflamme de Jeanne d'Arc, chantée par le chœur des séminaristes. Au Salut : deux morceaux exécutés avec accompagnement d'orgue par la société artistique et littéraire *Le Fifre* ; chant au Saint-Sacrement, par le chœur des séminaristes, *Ave maris Stella*, chanté au grand orgue, par M. C. Séchez, *Tantum ergo* en plain-chant.

L'illumination du fond du chœur a été de très bon effet.

Le lundi, à 8 heures, une assistance assez considérable s'est réunie aux abords de la chapelle de Notre-Dame de la Victoire, où le R. P. Létendard a célébré la messe annoncée ; puis il a exposé le but et le fonctionnement des œuvres confiées à son zèle : l'*Œuvre des Tombes*, qui assure à nos soldats et à nos marins une sépulture honorable et des prières ; à cette œuvre se rattache le souvenir de Mgr Lamarche qui, après le Père Joseph, en fut l'instigateur ; l'œuvre par excellence de Domrémy : la prière pour nos soldats et marins vivants ; enfin l'association des jeunes filles de France pour obtenir de Dieu la canonisation de Jeanne d'Arc, c'est-à-dire en réalité, les miracles que l'Eglise réclame, comme preuve de la sainteté de notre héroïne. Léon XIII désire très vivement la glorification de la Pucelle et c'est lui qui demande que l'on prie, pour obtenir ces prodiges indispensables ; c'est lui qui demande que l'on s'adresse à son intercession, pour obtenir la guérison des malades désespérés.

Et maintenant, il me reste à dire ce que j'indiquais en commençant. Par son sermon de dimanche le R. P. Létendard a terminé son apostolat spécial dans le diocèse de Quimper. Il ne pouvait le clore à une date mieux choisie, le 30 Mai étant l'anniversaire de la mort plus glorieuse encore que cruelle de notre Libératrice. Nulle part, il n'a trouvé un accueil aussi sympathique qu'en Bretagne ; nulle part le clergé ne l'a autant aidé et encouragé ; nulle part, les fidèles ne se sont montrés plus généreux et les foules aussi enthousiastes ; enfin, nulle part les fêtes n'ont eu un caractère aussi entraînant et aussi populaire. Les villes ont généralement plus de ressources, pour ces circonstances, et cependant les campagnes ont voulu rivaliser avec les cités. A Saint-Thégonnec, toutes les maisons étaient pavoisées et illuminées. A Lesneven, la

musique donnait une belle retraite aux flambeaux et parcourait des rues dont la décoration était très belle. Une séance de projections lumineuses obtenait un grand succès. Il en fut de même à Saint-Pierre-Quilbignon, où 800 personnes purent trouver place dans la salle du Cercle catholique, et bien nombreux cependant furent ceux qui voulurent mais ne purent y pénétrer. Fêtes splendides dans les différentes paroisses de Brest.

La Cornouaille ne l'a point cédé au Léon ; Châteaulin, Pont-l'Abbé, Pont-Croix ont semblé rivaliser. A Quimperlé, une très belle cantate, dont la discrétion nous empêche de nommer l'auteur, a été brillamment exécutée ; mais surtout ce qu'il faut signaler tout d'abord, c'est que dans toutes ces localités et ailleurs, la convenance des prières pour l'armée et pour la glorification de la Pucelle a été comprise et a trouvé d'innombrables adhérents. A Quimper, en particulier, beaucoup de mères sont venues recommander leurs fils soldats.

Notre-Dame de Loc-Maria. — Comme les années précédentes, la clôture du Mois de Marie, pour les paroisses de Quimper, s'est faite au vénéré sanctuaire de Loc-Maria, le 31 Mai.

On a cru remarquer que les assistants, les hommes surtout, étaient moins nombreux que d'habitude. Plusieurs, sans doute, ont été arrêtés par la pluie, qui était tombée, dans la soirée, et qui menaçait encore, au début de la cérémonie. Puis, le temps s'est remis au beau et la procession, présidée par M. le chanoine Quidelleur, s'est déroulée, pieuse et recueillie, le long des « Allées », au chant des Litanies, du *Magnificat* et des cantiques, tandis que, dans le groupe entourant le clergé, on récitait le chapelet.

A l'église, M. Le Coz, recteur de Plonéour-Lanvern, a traduit les sentiments de tous, dans une courte allocution, qui a été surtout une ardente allocution à Notre-Dame de Loc-Maria, en faveur de la ville dont elle est la patronne, depuis tant de siècles, et spécialement en faveur des enfants auxquels il prêche, en ce moment, la retraite de première Communion.....

Du haut de son trône orné de fleurs et étincelant de lumières, la Vierge semblait sourire à ses serviteurs, en les engageant, par un regard plein de promesses, à revenir assidûment et en toute confiance au sanctuaire béni, où tant de générations ont prié et ont été exaucées.

Après le chant des cantiques : *Nous voulons Dieu* et les *Adieux à Marie*, la cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Les fleurs et couronnes aux enterrements. — Les personnes pieuses qui s'occupent de substituer aux couronnes funèbres des intentions de messes, prières pour les défunts et œuvres de charité en leur nom, ont reçu de Mgr l'Evêque de Quimper, l'approbation suivante, que nous sommes heureux de reproduire :

« C'est une pensée vraiment grande et chrétienne qui inspire le désir de voir remplacer par des prières les couronnes, trop stérile et passager témoignage d'estime pour les défunts. Je souhaite que cette pensée se répande grandement autour de vous, et je la bénis. »

Quimper, 14 Mai 1897.

† HENRI, Ev.

Grand Pardon de N.-D. de Rumengol, les 11, 12 et 13 Juin. — *Le Vendredi 11*, ouverture du Pardon. Premières vêpres à 5 heures ; bénédiction du T. Saint-Sacrement. A 8 heures, prières, récitation du chapelet, confessions.

Le Samedi 12. 1^{re} messe à 4 heures. Messes d'heure en heure jusqu'à 10 heures. A 10 heures, Messe solennelle suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement. A 3 heures, Vêpres solennelles. A 6 heures, grande Procession « des miracles. » A 8 heures, prières, chapelet, confessions.

Le Dimanche 13. La première messe, à 3 heures, à la Chapelle du couronnement. Les autres messes à l'église, d'heure en heure, jusqu'à la grand'messe. — A 10 h. 1/2, Messe solennelle, à la Chapelle du Couronnement. — A 2 h. 1/2, Vêpres, suivies de la procession et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Nous pensons que les pèlerins peuvent compter, comme l'année dernière, sur l'arrêt de tous les trains, *l'express excepté*, à la halte de Rumengol, le jour du Pardon, dimanche, et même le samedi pour les trains de l'après-midi.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — La cérémonie de la Canonisation des Bienheureux Zaccaria et Pierre Fourier a eu lieu, le jour de l'Ascension, devant une foule immense, dans la Basilique de Saint-Pierre, splendidement ornée et illuminée. Le Saint-Père, porté sur la *sedes gestatoria*, est arrivé à 9 heures, précédé du plus imposant cortège, dans lequel on comptait 230 Evêques et 30 Cardinaux. Il a fallu une rigoureuse consigne, pour empêcher les acclamations et les applaudissements.

La France était représentée par son ambassadeur, M. Pouhelle, accompagné de sa famille et de tout le personnel de l'ambassade, par les Cardinaux Langénieux et Perraud, les Archevêques d'Albi et de Toulouse, les Evêques de Marseille, de Saint-Claude, de Séez et de Cahors, les élèves du Séminaire français.

Mgr Foucault, Evêque de Saint-Dié, dans le diocèse duquel se trouve l'église de Mattaincourt, paroisse de saint Pierre Fourier, se trouvait à la tête de 1,200 Lorrains, de Nancy et des Vosges, dans une tribune près de l'autel de la Confession. Etaient également présents plusieurs parents du Bienheureux, M. le chanoine

Marchal, curé de Mattaincourt, des religieuses de Notre-Dame.....

Après la triple « instance », faite par le Cardinal Aloysi Mazella, le Pape a prononcé la sentence de Canonisation, par laquelle il « inscrit au catalogue des Saints, les Bienheureux Antoine-Marie Zaccaria et Pierre Fourier, Confesseurs ; statuant que leur mémoire devra être célébrée, tous les ans, avec une pieuse dévotion dans l'Eglise universelle, savoir, celle d'Antoine-Marie, le 5 Juillet, et celle de Pierre, le 9 Décembre. » Puis, d'une voix claire et forte, il entonne le *Te Deum*.

A ce moment, les trompettes d'argent cachées dans la coupole, entonnent leur fanfare, et le carillon des 400 églises de Rome, annonce au monde la joyeuse nouvelle.

La cérémonie a duré près de cinq heures. Il est merveilleux de voir Léon XIII, âgé de 87 ans, soutenir une pareille fatigue. On a bien fait courir le bruit d'une indisposition de l'auguste vieillard ; mais, dès le lendemain, il disait la messe ; le 31 Mai, il l'a célébrée, devant une assistance de 2,000 personnes, dans la Loge des Béatifications.

Bien plus, les pèlerins Lorrains devant partir, la veille, à 10 heures du soir, le Pape a voulu les recevoir, à 7 heures. Mgr Foucault présentait les pèlerins, et le Pape donnait à chacun sa main à baiser, et avait pour tous en particulier un mot aimable.

L'audience a duré une heure. Avant l'audience, le Pape avait passé une heure dans les jardins du Vatican, avec LL. EE. Langénieux et Perraud, qu'il avait invitées à venir passer l'après-midi dans son pavillon.

CLERMONT-FERRAND. — On annonce la suppression des traitements de M. Raynaud, Curé de Notre-Dame-du-Port et de M. Noëllet, Curé des Minimes, paroisses de Clermont, pour avoir approuvé publiquement une lettre de Mgr Belmont aux Supérieurs des Congrégations, relativement au droit d'accroissement, lettre que nous avons reproduite et que nos lecteurs n'ont pas oubliée.

Après avoir flétri, comme il convient, dans son journal, cette mesure arbitraire, M. Amb. Dumont, rédacteur en chef de l'*Avenir du Puy-de-Dôme*, ajoute :

« Mais ce n'est pas le Gouvernement qui doit être principalement mis en cause dans cette affaire. Cette odieuse mesure est l'œuvre de la coterie radicale clermontoise. C'est une vengeance. C'est une vengeance dirigée surtout contre M. le Curé de N.-D. du Port. On n'a pas oublié la polémique si maladroitement entreprise par le *Moniteur*, il y a un an, contre le clergé du Port. On se souvient des vigoureuses ripostes de M. l'abbé Raynaud. Le journal radical fut démasqué. En lisant la note que nous reproduisons plus haut, tous ses lecteurs de Clermont ont fait hier la même réflexion : « C'est une vengeance du *Moniteur*. »

Notre confrère peut bien avoir raison. La chose s'est vue déjà ailleurs.

Un aveu. — Vers le milieu du second Empire, M. Thiers rencontrant Berryer à la fin d'un Carême, l'aborda en lui lançant cette phrase banale : « Ah ! vous voilà ! et d'où venez-vous ainsi ? » Berryer sourit. — « Vous voulez le savoir, dit-il, eh bien, je viens de me confesser. » M. Thiers fit un soubresaut, et reculant d'un pas, très étonné, un peu ému, il regarda bien en face son interlocuteur : « Vous en êtes là ?... » fit-il. « J'en suis là, répondit gravement Berryer, et croyez-moi, c'est là qu'il faut en venir. » — « Vous êtes bien heureux ! » répliqua M. Thiers, momentanément remué.

Bonne pensée.

— Soyons hommes avec les hommes, et toujours enfants devant Dieu.
Joubert.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 20 Mai 1897.

I. Un Monument de la Foi du second siècle. L'épithaphe d'Abercius, par le P. L. DE G., S. J. — II. Une Prochaine Canonisation. Le Bienheureux Pierre Fourier (troisième article), par le P. H. CHÉROT, S. J. — III. Savants et Mystificateurs. Le Roi des Faussaires, par le P. F. PRAT, S. J. — IV. La Genèse des Exercices spirituels de saint Ignace de Loyola, par le P. H. WATRIGANT, S. J. — V. Formation mécanique du système du monde (premier article), par le P. DE JOANNIS, S. J. — VI. *Sursum Corda !* (Poésie), par le P. V. DELAPORTE, S. J. — VII. Le Cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, par le P. G. DESJARDINS, S. J. — VIII. Revues : Questions de Cérébrologie, par le Dr SURBLED. — IX. Livres : A. Van Gestel, S. J. ; Dr Brück ; L. Audiat ; Th. Rogers ; A. Tilloy ; F. J. ; E. Pouvillon ; R. P. Dehon ; P. Vieille, S. J. — X. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.

Sommaire du n° du 15 Mai :

Préface de deux recueils de Lettres et d'un journal : YVES LE QUÉDEC. — *L'Ancêtre des socialistes français : Baron J. ANGOT DES ROTOURS.* — *La Vie d'un explorateur : CHARLES BUET.* — *De Saint-Petersbourg à Samarkande : R. DE SOUESMES.* — *Le Métropolitain : PAUL SOUDAY.* — *La Question du Baccalauréat au Congrès des professeurs : J. BAILLET.* — *Le Salon du Champ de Mars : LOUIS FLANDRIN.* — *Lettres à ma cousine, L'ŒUVRE DU FEU : GABRIEL AUBRAY.* — *Les Idées et les Faits, LES RÉVÉLATIONS DE LA CONSCIENCE MODERNE : GEORGES FONSEGRIVE.*

Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues.

LES JEUNES GENS, par M. l'abbé Henry Bolo, vicaire général de Laval — *Haton, éditeur.* — Un volume in-12, 327 pages, 2 fr. 50.

« Où trouver la doctrine adaptée à l'état d'âme des jeunes gens qui subissent la loi de notre société si perverse et compliquée ?

La réponse est en ce mot du Sauveur :

« Tout écrivain qui connaît l'Évangile, tirera de ce trésor l'antique et le nouveau. »

Ces mots de la préface indiquent assez toute la doctrine renfermée dans ces pages écrites dans le style vigoureux et personnel de l'abbé Bolo, qui fait preuve ici d'une puissance de logique et d'une richesse d'observation que

nous admirons. C'est du *vécu*, du *mordant* et surtout de l'*inattendu*. Les jeunes gens, car c'est pour eux seulement que le livre est écrit, et ceux qui ont des jeunes gens à diriger et à conseiller lui assureront un succès égal à celui des précédents volumes.

Contre les maux d'estomac et la constipation, les médecins conseillent l'usage de la *poudre* ou des *pastilles de charbon du Dr Belloc*, approuvées par l'Académie de médecine de Paris. Le bien-être se fait sentir des les premières doses.

Poudre, le flacon 2 fr. Pastilles, la boîte 1 fr. 50.

Le vin de Quinium Labarraque est un médicament de composition déterminée, riche en principes toniques et fébrifuges, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter. C'est le vin de quinquina à son maximum de puissance et de concentration.

De nombreuses expériences ont été faites sur l'emploi du Quinium comme tonique et fébrifuge, et les résultats ont été des plus concluants.

« Le Quinium Labarraque est d'une efficacité réelle pour la guérison des fièvres intermittentes rebelles et comme reconstituant des forces. C'est un excellent remède. »

(Formulaire de thérapeutique.)

Nota. — En raison de sa richesse en principes actifs, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que les produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Samuel **PIRIOU**, rue du **Chapeau-Rouge**, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.

Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

A LOUER DE SUITE à Quimper (Finistère), une Jolie petite **Maison**, composée : Au rez-de-chaussée, de cuisine, salle à manger, salon, véranda entièrement vitrée ;

Au 1^{er} étage, de trois chambres et un cabinet de toilette ;

Au 2nd étage (côté des jardins), une chambre.

Cette maison, admirablement située et entourée de jardins, a vue sur le mont Frugy.

Le tout loué en garni, y compris linge, argenterie et vaisselle.

S'adresser au bureau de la Semaine religieuse, à Quimper.

J. LE BIHAN, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir tant de la *Maison Rouxel-Ledain*, de Rennes (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les *Ornements d'Eglises*, les *Bronzes*, l'*Orfèvrerie*, la *Chasublerie*, *Dais*, *Bannières*, *Statues*, *Chemins de Croix*, etc., etc.

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LA LIGNE D'ANNONCE

10 CENTIMES

6 fr. par an

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — I. Lettre encyclique de Sa Sainteté Léon XIII, sur le Saint-Esprit (suite).

II. *Chronique du diocèse :* Missions recommandées ; Quimper ; Brest ; Nomination dans le Clergé ; Primelin ; La Visite pastorale (suite et fin) ; Lesne-



ven ; La R^{de} Mère Masiée ; A propos d'une prétendue méprise.

III. *Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Saint-Brieuc.

IV. *Bibliographie.*

V. *Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 13 Juin. — 1^{er} Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ. Double de 2^e classe. Blanc. Mémoires de s. Antoine de Padoue et du Dim. Aux Vêpres, mémoires du suivant, de s. Antoine et du Dimanche.
Lundi, 14. — S. Basile le Grand, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Mardi, 15. — Barnabé, Apôtre (du 11 Juin, double-majeur. Rouge.

Mercredi, 16. — S. Jean-François Régis, Confesseur (au Supplément). Double. Blanc.

Judi, 17. — FÊTE DU TRÈS SAINT-SACREMENT (Fête-Dieu). Double de 1^{re} classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Vendredi, 18. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Samedi, 19. — S^{te} Julienne de Falconieri, Vierge. Double. Blanc.

Ordre de l'adoration perpétuelle pendant la semaine

Arzano 9, 10, 11, 12 et 13 Juin.
Ile-de-Sein 14 et 15 Juin.
Plouvien 16, 17, 18, 19 et 20 Juin.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

SA SAINTETÉ LÉON XIII

SUR LE SAINT-ESPRIT

(Suite.)

Il faut tout d'abord envisager le Christ, fondateur de l'Eglise et Rédempteur du genre humain. Certes, dans les œuvres extérieures de Dieu, ce mystère du Verbe incarné éclate plus que tout le reste. Là se révèle si lumineusement la splendeur des perfections divines, que rien de plus grand ne peut même être imaginé et que rien ne pouvait être plus salutaire à l'humanité. Cette œuvre si grande, bien qu'elle appartienne à toute la Trinité, est toutefois attribuée au Saint-Esprit, comme lui étant propre; de sorte que les Evangiles, parlant de la Vierge, disent: « Il se trouva qu'elle avait conçu du Saint-Esprit, » et « Ce qui est né d'elle est du Saint-Esprit » (MATTH., I, 18, 20). Et cette œuvre est attribuée, à bon droit, à Celui qui est l'amour du Père et du Fils. En effet, ce « grand témoignage d'amour » (I Tim., III, 16) provient de la grande affection de Dieu pour les hommes, comme nous en avertit saint Jean: « Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui a donné son fils unique » (III, 16). Ajoutons que, par là, la nature humaine a été élevée, au point d'être unie personnellement au Verbe, — dignité qui ne lui était accordée aucunement par suite de ses mérites, mais uniquement par un effet de la grâce, c'est-à-dire comme par un bienfait spontané de l'Esprit-Saint.

Saint Augustin commente ainsi la chose: « La manière dont le Christ s'est incarné par la vertu de l'Esprit-Saint insinue en nous la grâce de Dieu, de façon que l'homme, sans aucun mérite de sa part, dès l'instant où l'être humain commence d'exister, s'est trouvé uni au Verbe de Dieu dans une si grande unité de personne, que le Fils de Dieu devint le même être que le Fils de l'homme, et le Fils de l'homme le même être que le Fils de Dieu. » (*Enchir.* XXXX, S. TH., 3^e 9, XXXII, a. 1.) Or, par la vertu de l'Esprit, s'est opérée, non seulement la conception du Christ, mais aussi la sanctification de son âme, qui est appelée *onction* dans les livres saints (*Act.*, x, 38), et c'est ainsi que le Christ « n'agissait jamais que sous l'influence de l'Esprit » (S. BASIL., *De Sp. S.*, XVI), et principalement quand il s'offrait en sacrifice: « Il s'est offert à Dieu, victime immaculée, par l'Esprit ». (*Hebr.*, ix, 14.)

Si l'on remarque ces choses, rien d'étonnant que tous les dons du Saint-Esprit aient afflué dans l'âme du Christ. En Lui, en effet, a résidé une abondance toute particulière de grâce, la plus grande et la plus efficace qu'il puisse y avoir. En lui se trou-

vaient tous les trésors de la sagesse et de la science, les grâces gratuites, les vertus, et, en un mot, tous les dons annoncés d'abord par les prophéties d'Isaïe (IV, 1; XI, 2, 3) et signifiés ensuite par cette merveilleuse colombe du Jourdain, lorsque le Christ sanctifia ce fleuve par son baptême, en vue de créer un nouveau sacrement.

C'est à ce fait que se rapportent ces autres paroles de saint Augustin: « Il est absurde de dire que le Christ, déjà âgé de trente ans, reçut le Saint-Esprit. Il vint au baptême avec l'Esprit-Saint, de même qu'il y vint sans péché. Alors donc — c'est-à-dire dans le baptême — il daigna représenter par son corps l'Eglise même, dans laquelle tous les fidèles baptisés reçoivent le Saint-Esprit. » (*De Trin.*, XV, xxvi.) C'est pourquoi l'apparition visible du Saint-Esprit au-dessus du Christ et sa vertu intime dans l'âme du Christ représentent la double mission de ce même Esprit: celle qui se manifeste visiblement dans l'Eglise, et celle qui s'exerce secrètement par son insinuation dans les âmes justes.

L'Eglise, déjà conçue, et qui était née, pour ainsi dire, des flancs du nouvel Adam dormant sur la Croix, se manifesta pour la première fois aux hommes, d'une manière éclatante, le jour fameux de la Pentecôte. C'est ce jour-là, que le Saint-Esprit commença à dévoiler ses bienfaits dans le corps mystique du Christ, par cette admirable effusion que le prophète Joël avait vue longtemps à l'avance: car le Paraclet « siège au-dessus des Apôtres, afin que, sous forme de langues de feu, de nouvelles couronnes spirituelles soient placées sur leurs têtes. » (*Cyr. Hierosol. Catech.*, 17.)

Alors les Apôtres « descendirent de la montagne, comme l'écrivit Chrysostome, non point portant des tables de pierre dans leurs mains, à la manière de Moïse, mais portant l'Esprit dans leur âme, et répandant comme un trésor et un fleuve de vérités et de grâces. » (*In Matth. hom.*, I; *II Cor.* III, 3.) C'est à cela que se rapportait très opportunément cette dernière parole du Christ à ses Apôtres, alors qu'il leur promettait de leur envoyer l'Esprit-Saint qui devait leur donner le complément de la doctrine et, en quelque sorte, mettre le sceau à son enseignement: « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez les porter en ce moment. Lorsque sera venu cet Esprit de vérité, Il vous enseignera toute vérité. » (*JOAN.*, XVI, 12-13.)

En effet, Celui qui est l'Esprit de vérité, en tant qu'il procède en même temps du Père, qui est la Vérité éternelle, et du Fils, qui est la Vérité substantielle, tire de l'un et de l'autre, en une seule essence, tout l'ensemble de la vérité: cette vérité, il la donne à l'Eglise, veillant, par son appui sans cesse présent, à ce qu'elle ne soit jamais exposée à aucune erreur et à ce qu'elle puisse, de jour en jour, nourrir plus généreusement les germes de la doctrine divine et les faire fructifier pour le salut du peuple.

Et puisque ce salut du peuple, qui est la mission de l'Eglise, demande absolument qu'elle poursuive jusqu'à la fin des temps sa tâche, l'Esprit-Saint doit donner à l'Eglise, pour l'accroître et la conserver, une vie et une force éternelle : « Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet pour qu'il demeure avec vous toujours l'Esprit de vérité. » (JOAN., XIV, 16-17.) C'est par Lui que sont constitués les évêques, dont le ministère engendre non seulement des fils, mais encore des pères, à savoir les prêtres, pour gouverner l'Eglise et la nourrir de ce même sang du Christ par lequel elle a été rachetée. « L'Esprit-Saint a établi les évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu, que Jésus-Christ a acquise par son sang. » (Act., xx, 28.)

Or, les uns et les autres, les évêques et les prêtres, par une grâce insigne du Saint-Esprit, ont le pouvoir d'effacer les péchés selon cette parole du Christ aux Apôtres : « Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » (JOAN., xx, 22-23.) La divinité de l'Eglise n'est démontrée par aucune preuve plus clairement que par l'éclat et la gloire dont elle est revêtue et qu'elle doit à l'Esprit-Saint. Qu'il Nous suffise d'affirmer que, si le Christ est la tête de l'Eglise, l'Esprit-Saint en est l'âme : « Ce qu'est l'âme dans notre corps, l'Esprit-Saint l'est dans le corps du Christ, qui est l'Eglise. » (S. AUG., *Serm. I, CLXXXVII.*)

Puisqu'il en est ainsi, on ne saurait demander une autre manifestation plus vaste et plus féconde de l'Esprit divin : celle que nous voyons, en effet, maintenant dans l'Eglise, est la plus grande qu'on puisse voir, et elle durera jusqu'à ce que l'Eglise, ayant achevé sa course ici-bas, jouisse dans le ciel de la joie du triomphe.

Comment et à quel degré l'Esprit-Saint agit dans les âmes, c'est là une chose non moins admirable, quoiqu'elle soit un peu plus difficile à comprendre, par cela même que nos yeux ne la peuvent pas saisir. Cette effusion du Saint-Esprit est si abondante, que le Christ lui-même, de la grâce de qui elle découle, l'a comparée à un fleuve très abondant, comme on le voit dans saint Jean : « Celui qui croit en moi, dit l'Ecriture, verra des fleuves d'eau vive couler de son corps. » Le même évangéliste a expliqué ce témoignage : « Il dit cela de l'Esprit-Saint, que devaient recevoir ceux qui croyaient en lui. » (VII, 38-39.)

Il est d'autre part certain que l'Esprit-Saint a été donné par la grâce aux hommes justes qui vécurent avant le Christ ; comme nous l'avons appris en ce qui concerne les prophètes, Zacharie, Jean-Baptiste, Siméon et Anne. En effet, dans la Pentecôte, « l'Esprit-Saint n'est pas venu pour commencer à habiter l'âme des saints, mais pour la pénétrer davantage, la comblant de ses dons, mais ne commençant pas à les lui accorder. Il ne faisait pas une œuvre nouvelle ; il étendait celle qu'il avait commencée. » (S. Leo M., *Hom. III De Pentec.*)

Mais, si ces hommes sont comptés parmi les fils de Dieu, cependant ils étaient par leur condition semblables à des esclaves, car le fils « ne diffère en rien de l'esclave, tant qu'il est dans la main des tuteurs et des maîtres. » (Gal., iv, 1-2.) Outre qu'il n'y avait pas en eux de justice, si ce n'est celle qui provenait des mérites du Christ qui allait venir, l'Esprit-Saint, après la venue du Christ, fut communiqué d'une façon bien plus abondante, à tel point que la somme convenue l'emporta en valeur sur les arrhes, et que la vérité dépassa de nouveau la figure. C'est pourquoi saint Jean a affirmé : « L'Esprit-Saint n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'avait pas été glorifié. » (VII, 39.)

Aussitôt donc que le Christ, montant au ciel, eut pris possession de la gloire de son royaume, qu'il avait si chèrement achetée, Il répandit généreusement les richesses de l'Esprit-Saint et fit part de ses dons aux hommes (Eph., iv, 8). Car « ce don, cet envoi du Saint-Esprit, après la glorification du Christ, devait être tel qu'il n'y en avait jamais eu auparavant ; ce n'est pas qu'il n'y en ait eu aucun auparavant, mais il n'y en avait pas eu de tel. » Certes, la nature humaine est nécessairement la servante de Dieu. « La créature est esclave, nous sommes les serviteurs de Dieu selon la nature. » (S^t CYR. ALEX., *Thesaurus I, v, 6.*) Bien plus, à cause de la faute commune, notre nature est tombée dans un tel abîme de péché et de honte, que nous étions en outre les ennemis de Dieu : « Nous étions par notre nature des fils de colère. » (Eph., ii, 3.)

Nulle puissance n'était capable de nous délivrer d'une telle ruine et de nous sauver de la perte éternelle. Cette tâche, Dieu, créateur de la nature humaine, et souverainement miséricordieux, l'a accomplie par son Fils unique, grâce auquel l'homme a été rétabli dans la dignité d'où il était déchu, avec une plus grande abondance de dons. Personne ne peut dire quelle a été cette œuvre de la grâce divine dans l'âme des hommes, qui, à cause de cette régénération, sont fréquemment appelés, dans les Saintes Lettres et chez les Pères de l'Eglise, des créatures revivifiées, nouvelles, participant à la nature divine, les fils de Dieu, créés par Lui.

Ces dons si riches sont avec raison regardés comme propres au Saint-Esprit. C'est lui, en effet, « l'Esprit de l'Adoption des Fils, dans lequel nous crions : Père ! Père ! » C'est lui qui pénètre les cœurs de la suavité de l'amour paternel : « Ce même Esprit rend témoignage à notre esprit que nous sommes les fils de Dieu. » (Rom., VIII, 15-16.)

Pour l'expliquer, rien ne convient mieux que la similitude constatée par l'Ange de l'école entre les deux œuvres de l'Esprit-Saint ; par Lui, « le Christ a été conçu dans la sainteté pour être le Fils naturel de Dieu, et les autres sont sanctifiés, afin qu'ils soient les fils adoptifs de Dieu. » (S. TH., III P. q. xxxii, a. 1.) Ainsi, l'amour, l'Amour incréé, produit une régénération spiri-

tuelle bien supérieure à ce qui pourrait se faire dans la nature.

Les prémices de cette régénération et de cette rénovation sont données à l'homme par le baptême : dans ce sacrement, l'âme se dépouille de l'esprit impur, pour la première fois l'Esprit-Saint la pénètre et la rend semblable à lui : « Ce qui est né de l'Esprit est Esprit. » (JEAN, III, 7.) Le même Esprit se donne par la Confirmation, d'une façon plus féconde, pour assurer la constance et la vigueur de la vie chrétienne ; c'est à lui que les martyrs et les vierges durent leur triomphe sur les séductions du mal. L'Esprit-Saint, disons-Nous, se donne lui-même : « L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné. » (Rom., v, 5.) Non seulement, en effet, Il nous apporte les grâces divines, mais Il en est l'auteur, et Il est Lui-même le don suprême ; procédant du mutuel amour du Père et du Fils, Il est appelé, à juste titre, *altissimi donum Dei*.

Pour mieux mettre en lumière la nature et la force de ce don, il convient de rappeler les enseignements donnés par les saints Docteurs d'après les Lettres sacrées, à savoir que Dieu est présent en toutes choses, *per potentiam*, en tant que tout est soumis à sa puissance ; *per præsentiam*, en tant que tout est à découvert devant ses yeux ; *per essentiam*, en tant qu'il est pour tous les êtres la cause de leur existence. » (S. THOM., I, q. VIII, 3.)

Mais Dieu n'est pas seulement dans l'homme comme dans les êtres inanimés ; de plus, il est connu et aimé par cette créature ; notre nature elle-même nous fait aimer, désirer, rechercher le bien. En outre, Dieu, par la grâce, réside dans notre âme comme dans un temple, d'une façon intime et spéciale. De là résultent ces liens d'amour par lesquels l'âme est unie très intimement à Dieu, plus qu'un ami ne peut l'être à son meilleur ami, et jouit de lui d'une manière absolue et pleine de suavité.

Cette admirable union, que l'on appelle *inhabitatio* — différant seulement par la condition ou par l'état de celle par laquelle Dieu rend heureux les habitants du ciel — est en réalité produite par la présence de toute la Trinité : « Nous viendrons chez lui et nous ferons chez lui notre demeure. » (JOAN., XIV, 23.) Cependant elle est regardée comme le propre de l'Esprit-Saint. En effet, des traces de la puissance et de la sagesse divine se manifestent même chez un homme corrompu ; mais personne, s'il n'est juste, ne participe à l'amour qui est le signe de l'Esprit-Saint. Et ce qui se rapporte à ceci, c'est que le même Esprit est appelé Saint, parce qu'étant le premier et le suprême Amour, il dirige les âmes vers la sainteté, qui consiste justement dans l'amour envers Dieu.

Aussi l'Apôtre, lorsqu'il appelle les justes le temple de Dieu, ne les nomme pas expressément le temple du Père et du Fils, mais du Saint-Esprit. « Ne savez-vous pas que vos membres sont les temples du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu ? » (I Cor., VI, 19.) L'abondance des grâces célestes, résultant de la présence du Saint-Esprit dans les âmes

pieuses, se manifeste de beaucoup de manières. Telle est, en effet, la doctrine de saint Thomas d'Aquin : « Puisque l'Esprit-Saint procède comme amour, il procède en qualité de premier don ; c'est pourquoi saint Augustin dit que, par le don qui est l'Esprit-Saint, beaucoup de dons particuliers sont apportés aux membres du Christ. » Parmi ces dons, se trouvent ces secrets avertissements, ces mystérieuses invitations qui, par un mouvement de l'Esprit-Saint, sont donnés aux âmes et aux esprits, et sans lesquels on ne peut ni s'engager dans la voie de la vertu, ni y progresser, ni parvenir à l'heureux terme du salut éternel.

Puisque ces paroles et ces instigations se manifestent secrètement aux âmes, elles sont, à juste titre, comparées quelquefois dans les Saints Livres au souffle de la brise, et le Docteur angélique les assimile avec raison aux mouvements du cœur, dont toute la puissance réside dans le principe qui l'anime. « Le cœur obéit à une force cachée, et c'est pourquoi on lui compare l'Esprit-Saint qui, d'une façon invisible, vivifie et unit l'Eglise. »

(A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Missions recommandées : MOTREFF, du 6 au 20 Juin.

SAINTÉ-SÈVE, du 6 au 20 Juin.

SCRIGNAC, du 6 au 20 Juin. — Président, pour la 2^e semaine, M. Godec, Curé d'Elliant.

QUIMPER. — *Paroisse de Saint-Mathieu*. — Itinéraire de la Procession du Très Saint-Sacrement, le Dimanche 27 Juin :

Place Saint-Mathieu, Rue du Chapeau-Rouge, Place Terre-auduc, Rue du Quai, Quai de l'Odéon (Reposoir) ; Rue du Palais, Place de la Tour-d'Auvergne, Rue Saint-Mathieu, rentrée à l'église.

BREST. — Aujourd'hui, jeudi 10 Juin, Monseigneur l'Evêque préside le service funèbre célébré, en l'église de Saint-Louis, aux intentions des membres de la Société de la « Croix-Rouge », pour le repos des âmes des soldats et marins décédés dans le courant de l'année.

Le discours de circonstance doit être prononcé par M. Morelle, Vicaire général de Saint-Brieuc.

Nomination dans le clergé. — Sur la proposition de M. Le Préfet du Finistère, en date du 8 Juin 1897, Monseigneur l'Evêque de Quimper a nommé comme aumônier de l'asile départemental de Saint-Athanase, M. Antoine Favé, vicaire à Ergué-Gabéric.

M. Chevert, qui occupait avec tant de dévouement, depuis 25 ans déjà, ce poste particulièrement délicat, entre, sur sa demande, à la maison de retraite, à Saint-Pol-de-Léon.

PRIMELIN. — Grand Pardon de Saint-Tujean, les 19, 20 et 21 Juin. — Indulgence plénière à gagner, durant les trois jours, aux conditions ordinaires.

La Visite pastorale (*suite et fin*). — Vendredi, 28 Mai. — Après la Messe, Monseigneur confirma 92 enfants de Brêles et fut ensuite reconduit processionnellement au presbytère, où il reçut les membres du Conseil municipal, ainsi que les Frères de l'Instruction chrétienne (de Ploërmel) et les Sœurs du Saint-Esprit, qui dirigent les deux écoles libres. Sa Grandeur s'excusa de ne pouvoir, faute de temps, visiter ces établissements, mais fut heureuse d'apprendre qu'ils sont fréquentés par tous les enfants — ou à peu près — de la paroisse.

A 9 heures, départ pour Lanildut, sous une pluie battante : aussi, la réception se fit à l'entrée de l'église. Celle-ci est bien ornée, mais trop exigüe ; un agrandissement est d'autant plus désirable que, pendant la belle saison surtout, le charmant site de Lanildut y attire des étrangers, de plus en plus nombreux.

Pour se rendre à Porspoder, on suit une route des plus pittoresques, par Laber, le long du rivage bordé de rochers, avec vue sur la grande mer et l'île d'Ouessant, qu'on aperçoit dans la brume. A Porspoder, M. le Recteur étant indisposé, la réception fut faite par M. Masson, ancien recteur d'Audierne, dont la santé est bien meilleure. Ce nous est une joie de l'annoncer et nos confrères seront heureux de l'apprendre ; puisse-t-il, ainsi que le bon M. Croguennec, achever promptement de se rétablir !

Les confirmands, à Porspoder, étaient 180 ; plus nombreux étaient les petits enfants présentés à la bénédiction épiscopale... Après une visite à l'école libre, très florissante, tenue par les Sœurs de l'Immaculée-Conception, de Saint-Méen, Monseigneur partit pour Landunvez où, malgré le temps menaçant, la procession put se faire, à l'arrivée. L'église, toute récente, une charmante construction dans le style du XIII^e siècle, est bien tenue et parfaitement ornée pour la circonstance.

Samedi, 29. — Après la Messe, dite par Monseigneur, à 7 h. 1/2, 162 enfants reçurent la Confirmation ; mais la pluie empêcha la procession finale.

Plourin possède une magnifique église dont la construction remonte à quelques années seulement : on se rappelle encore le récit des belles cérémonies de sa consécration... Grâce à la générosité des paroissiens, qui « aiment vraiment la beauté de la maison de Dieu », l'ameublement et l'ornementation intérieure, qui

cadrent bien avec l'ensemble de l'édifice, se complètent rapidement : 81 enfants y reçurent le sacrement de Confirmation.

Ploudalmézeau fit au premier Pasteur du diocèse une splendide réception. Les fidèles, très nombreux, ayant à leur tête M. le Maire et ses conseillers qui marchaient derrière le dais, conduisirent l'Evêque à l'église, belle et vaste construction moderne, parfaitement décorée : on y remarque deux peintures murales de Yan' Dargent. Depuis peu, on a modifié la disposition des stalles du chœur et du maître-autel ; ce changement produit un excellent effet pour le coup d'œil, en permettant aux fidèles de mieux suivre les cérémonies du culte.

Dimanche, 30. — Après avoir célébré, le matin, la messe de Communion, Monseigneur assista à la messe dite à 10 heures, et administra ensuite la Confirmation à 300 enfants, qui le reconduisirent processionnellement au presbytère. Inutile d'ajouter que les fidèles étaient plus nombreux que la veille et aussi respectueusement empressés à recevoir la bénédiction du prélat.

Les visites aux écoles et au Patronage de jeunes gens ont laissé à Sa Grandeur un souvenir particulièrement doux.... L'école des garçons est tenue, comme on sait, par les Frères de La Salle ; le patronage, récemment fondé, a pour président un jeune homme qui, employé dans un bureau à Brest, revient, tous les samedis, à Ploudalmézeau pour exercer, pendant la journée du dimanche, son apostolat. Aussi, c'est de tout cœur que Monseigneur, répondant à un compliment plein de délicatesse et de sentiments élevés, lui adressa ses encouragements les plus paternels, et félicita M. le Curé d'avoir établi cette œuvre nouvelle, qui complète l'école des Frères et assure, de la façon la plus efficace, l'avenir spirituel de la paroisse.

A l'école libre des filles, dirigée par les Sœurs de la Sagesse, l'Evêque trouva encore une belle et intéressante réunion d'enfants ; il écouta avec beaucoup d'intérêt un charmant dialogue, bien approprié à la circonstance, récité par quelques uns des plus petits, et y répondit de la manière la plus heureuse. Faut de temps, Sa Grandeur ne put se rendre à l'hospice, mais promit au vénérable M. Guillard, maire de la commune, qui l'accompagnait dans ses visites, de donner satisfaction aux Religieuses et aux vieillards, dans une très prochaine occasion...

Vers 2 heures, départ pour Lampaul, où la réception fut troublée par la pluie. Dans l'église, intéressante construction du XVI^e et du XVII^e siècle, 63 enfants de la paroisse et 121 de Saint-Pabu, attendaient la Confirmation. Après la cérémonie, Monseigneur, par une délicate attention, tint à faire visite à la vénérable Sœur supérieure de l'école, qui, âgée de 80 ans, vient d'être éprouvée par la mort de son neveu, M. Nicolas, Curé de Concarneau...

L'arrivée à Lannilis, était annoncée pour 5 heures environ. A la limite de la paroisse, en tête du pont de Trégionou, le Maire,

M. le comte de Kerdrel, souhaita la bienvenue à l'Evêque et lui présenta son conseil municipal. A l'entrée de la petite ville, une nombreuse procession attendait et, musique en tête, conduisit le prélat à la belle église, admirablement ornée ; l'illumination du maître-autel spécialement, au dire de tous les témoins, produisait un effet vraiment splendide.

Lundi, 31. — Parmi les 310 confirmands présentés, on remarquait un vieillard décoré : il devait avoir un compagnon du même âge, qui s'est trouvé malade et que Monseigneur voulut bien administrer à domicile. Ensuite, il visita avec intérêt l'école des Frères, fondée il y a quelques années. Au risque d'être accusé de forcer la note et d'épuiser les formules laudatives en faveur de Lannilis, nous devons dire que l'établissement est fort beau et ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'installation : il serait oiseux d'ajouter que les élèves y sont nombreux. Nombreuses également sont les petites filles qui reçoivent l'instruction, chez les Sœurs du Saint-Esprit, auxquelles l'Evêque fit visite ; l'école étant communale, Sa Grandeur ne pouvait accorder un congé et se contenta de demander, comme il le fait, en pareil cas, une prolongation de récréation pour les enfants...

A Landéda, où Monseigneur passa, dans l'après-midi, la procession était belle et l'église bien ornée. M. le Recteur, malade depuis longtemps, eut la consolation de venir présenter les enfants de sa paroisse qui, au nombre de 181, reçurent le sacrement de Confirmation.

En arrivant, vers 5 heures, au pont suspendu qui fait la séparation de Lannilis et de Plouguerneau, Sa Grandeur fut reçue par M. le Maire de cette commune à la tête d'une nombreuse députation. Près de la route que suit l'escorte, on aperçoit une chapelle, dont la cloche salue le passage de l'Evêque. Cette chapelle a une histoire : c'est là que Mgr de Pompignan, recteur de Plouguerneau avant la Révolution, réunit les principaux de la paroisse et leur fit jurer qu'ils n'accepteraient, pour aucun acte religieux, le ministère des prêtres intrus. Le serment fut gardé et les sacrements ne cessèrent pas d'être administrés par des prêtres fidèles, cachés dans des maisons sûres. La foi et les pratiques chrétiennes, si admirablement conservées, à Plouguerneau, ne sont-elles pas la récompense de cette inviolable constance, chez les compatriotes du Vénérable Michel Le Nobletz ? Car c'est ici qu'est né le grand missionnaire ; tout y est encore plein de son souvenir, et on lui est très dévoué...

Ce fut une grande joie pour Monseigneur, en voyant venir à sa rencontre, à l'entrée du bourg, l'excellent curé de la paroisse, M. le chanoine Favé, à peu près complètement remis de son terrible accident. Les fidèles, plus nombreux que partout ailleurs, suivaient la procession, en tête de laquelle marchaient les tambours et clairons de l'école des Frères, et remplirent la vaste église, tous avides de voir leur Evêque et de recevoir sa bénédiction.

Mardi, 1^{er} Juin. — Sa Grandeur donna la Confirmation à 503 enfants (c'est le chiffre le plus élevé, pour cette partie de la tournée pastorale), et visita ensuite les écoles libres, toutes deux très florissantes, tenues par les Sœurs du Saint-Esprit et les Frères de la Salle.

Dans l'après-midi, Monseigneur passa par la charmante paroisse de Kernilis, où il remarqua l'attitude respectueuse et recueillie des parents, comme l'excellente tenue des 69 enfants présentés à la Confirmation.

A la limite de Guissény, M. le Maire et ses adjoints, en écharpes, suivis du Conseil municipal, attendaient l'Evêque pour lui présenter leurs hommages. Le long du chemin, foule sympathique et nombreuse, surtout au bourg, qui avait un air de fête : à l'entrée du cimetière, s'élevait un arc de triomphe de verdure, et l'église était particulièrement bien ornée. — Monseigneur fait la remarque que là où il y a des Religieuses, tout est marqué au coin de la propreté et du bon goût. — A la sortie, très nombreux les petits enfants envoyés par leurs mères recevoir la bénédiction épiscopale.

Mercredi, 2 Juin. — Le matin, après la messe, eut lieu la Confirmation, administrée à 169 enfants de Guissény et à 63 de Saint-Frégant....

Dès 2 heures de l'après-midi, une nombreuse députation, envoyée par Kerlouan, ayant à sa tête M. le Maire et ses adjoints, ceints de leurs écharpes, était rendue à l'entrée du bourg de Guissény et conduisit l'Evêque jusqu'à l'église, dont la paroisse est fière, à juste titre. Belle et vaste construction, remontant à une trentaine d'années, elle était parfaitement ornée, comme celle de Guissény, et comme le sera, tout-à-l'heure, celle de Plounéour. On ne peut s'empêcher d'en faire la remarque : ces trois paroisses, centre du pays que, par habitude, on continue à appeler la « Paganie », ont rivalisé, en cette circonstance, pour la décoration de leurs églises. Nous nous garderons de décerner le prix..... De plus, Kerlouan et Plounéour possèdent de magnifiques sacristies, spacieuses et commodas, aux boiseries irréprochables, exécutées par M. Toularc'hoat, de Landerneau, dont Monseigneur a eu occasion de louer, ailleurs encore, les travaux.

Après avoir confirmé 246 enfants — dont un, malade, à domicile — Monseigneur bénit les petites filles de l'école communale groupées, à la porte du presbytère, avec leurs maîtresses, Religieuses de la Sagesse, et partit pour Plounéour-Trez, dont on apercevait la tour et l'église, richement pavisées. On sait que l'église, fort belle, est toute neuve : ajoutons que, grâce au savoir-faire du distingué Recteur de la paroisse et à la générosité des habitants et de pieux bienfaiteurs, elle est déjà presque complètement meublée, avec le meilleur goût.

Jeudi, 3 Juin. — Aussitôt après la messe, dite à 7 h., et la Confirmation administrée à 280 enfants, l'Evêque prit la direc-

tion de Goulven, où il s'arrêta un moment pour voir l'église et ses curieuses peintures, et admirer la belle tour Renaissance. Les enfants de la paroisse, au nombre de 65, étaient réunis aux 290 de Plouider, où Sa Grandeur arriva vers 10 heures.....

Après la cérémonie religieuse et la présentation du Maire et de ses conseillers, au presbytère, Monseigneur, précédé des enfants en procession et suivi de toute la population, se rendit à l'endroit où s'élève la nouvelle maison qui doit recevoir les Sœurs de la Sagesse, récemment renvoyées de l'école communale. Sa Grandeur bénit la première pierre, après avoir adressé aux assistants des félicitations, bien méritées : car cette fondation est bien l'œuvre des braves chrétiens de Plouider qui, après avoir donné leur aumône, chacun selon ses moyens, donnent maintenant leur temps, font les charrois, avec une bonne volonté qui ne se dément pas... En attendant le prochain achèvement de la nouvelle école, les Sœurs font la classe, dans un local provisoire, où toutes les petites filles les ont suivies.

La touchante cérémonie de la bénédiction à peine finie, l'Evêque partit pour Lesneven, où il était attendu, au Pensionnat des Dames de la Retraite, en deuil, on le sait, de leur excellente Supérieure. Cette circonstance avait fait supprimer les chants et dialogues préparés pour la fête. En termes touchants, une des enfants a remercié Monseigneur d'être venu apporter, à elle et à ses 38 compagnes les dons du Saint-Esprit, et à leurs bonnes maîtresses de précieuses consolations dans leur douleur.....

Cette réunion tout intime termina la Visite pastorale, pendant laquelle Monseigneur, malgré sa fatigue, parfois visible, n'a manqué aucune réception, à l'église, ni supprimé ou abrégé aucune cérémonie, au dehors, quand le temps le permettait.

Rentrée à Quimper, le jeudi soir, Sa Grandeur donna, le lendemain, la Confirmation à Saint-Corentin et à Saint-Mathieu. Elle voulut bien le faire, le matin, dans les deux paroisses, afin de laisser l'après-midi libre pour la traditionnelle procession de la Sainte-Enfance, charmante fête, bien chère aux petits enfants et aussi à leurs mères.

LESNEVEN. — La R^{de} Mère Masiée. — Comme la *Semaine religieuse* l'a annoncé, dans son dernier numéro, la Congrégation des Religieuses de la Retraite du Sacré-Cœur de Jésus vient d'éprouver une perte bien douloureuse, en la personne de la Révérende Mère Masiée, Supérieure de la communauté de Lesneven. Née à Quimper, d'une famille chrétienne et honorable, Aline Masiée se fit remarquer, de bonne heure, par sa vive intelligence et la générosité de son cœur. Déjà, en grandissant, elle se faisait apôtre dans le monde, au milieu de ses compagnes, préluant ainsi au rôle qu'elle devait si bien remplir, plus tard, comme Dame de Retraite. Se sentant attirée à faire à Dieu une complète immolation d'elle-même dans la vie religieuse, elle frappa au Noviciat de la Retraite de Quimper, et y entra, le 18 Décembre 1864. Les supé-

rieures ayant remarqué en Mère Masiée des aptitudes spéciales, l'appelèrent, en 1875, à remplir la charge de Maîtresse générale, au Pensionnat de Lesneven ; puis, deux ans après, en 1877, à peine âgée de 40 ans, elle fut nommée supérieure de cette maison. Là, un vaste champ s'ouvrait à son ardente activité.

La Maison de Retraite de Lesneven, comme on le sait, a une importance particulière : elle est le foyer des retraites fermées, dans le Léon. Ces retraites ont lieu, tous les ans, à des époques déterminées et font un bien immense, dans le pays. Elles sont présidées, depuis 1877, par M. le chanoine Favé, dont le zèle ne s'est jamais démenti, et qui reste toujours sur la brèche, malgré le terrible accident dont il a été victime, l'année dernière.

Pendant les vingt années de l'exercice de sa charge, la Mère Supérieure seconda admirablement le zèle des ecclésiastiques qui viennent travailler, dans ces retraites, au salut des âmes : elle donna tout son cœur et toutes ses forces à l'œuvre que le divin Maître lui avait confiée. Son dévouement sans bornes fut béni par les fruits les plus consolants. Tous ceux qui ont pris part à ces belles retraites de Lesneven, ou qui, les ayant prêchées, ont vu les bénédictions célestes remplir les âmes, comprendront ce que de si sublimes manifestations de foi et de piété mettaient de joie spirituelle au cœur de la Révérende Mère Masiée et de ses collaboratrices.

Outre les retraites ordinaires, l'année 1890 inaugura la retraite pour Messieurs les Zélateurs des Œuvres catholiques, et 1891, les retraites des jeunes conscrits ; à peu près dans le même temps, furent établies les retraites spéciales pour les Tertiaires. La Révérende Mère Masiée, à qui incombait la direction de ce mouvement inusité, s'y prêta avec un dévouement infatigable : elle était partout à la fois, et pensait à tout, excepté à elle-même.

Dix ans avant sa mort, alors que ses forces physiques commençaient à trahir son courage, pour récompenser sa fidèle servante, le divin Maître voulut confier à son cœur maternel une nouvelle partie de son troupeau de prédilection. Il inspira au vénéré Pasteur de Lesneven, M. Kervennic, la pensée de l'établissement d'une école gratuite paroissiale pour les petites filles. Ayant puisé dans le cœur de Jésus un amour tout particulier pour les enfants, la Révérende Mère Masiée accepta avec empressement le soin de cette œuvre moralisatrice et chrétienne. Trois nouvelles classes furent bâties, dans une des cours de la communauté, et, depuis 1887, trois religieuses se dévouent, sans relâche, à cette œuvre si importante, qui fait un bien considérable à la population Lesnevienne.....

Dimanche, 30 Mai, ces enfants, reconnaissantes, ouvraient, nombreuses, le cortège funèbre qui conduisait à sa dernière demeure cette véritable épouse de Jésus-Christ. Une foule considérable les suivait, dans laquelle on remarquait les pauvres qu'elle avait si souvent secourus : tous avaient tenu à donner à la Révérende et regrettée Mère, ce dernier témoignage de leur respec-

tueuse vénération, et aux Religieuses désolées ce gage de sympathie pour leur douleur filiale.

MELGVEN. — Pendant ces jours qui, chaque année, nous rappellent la prière persévérante et unanime des Apôtres, des disciples et des saintes femmes réunis autour de Marie, Mère de Jésus, les habitants de cette paroisse ont été sous l'impulsion de la grâce, et s'ils demandaient, comme au Cénacle, le don promis, l'Esprit consolateur, nous pouvons dire que, durant cette première semaine de Mission (présidée par M. Godec, Curé d'Elliant), leur prière a été exaucée. Celui qui change la face de la terre a éclairé la Foi, embrasé la charité des âmes déjà croyantes, mais il a aussi renouvelé la vie chrétienne chez beaucoup de ceux qui, depuis longtemps, peut-être, en avaient perdu le secret.

Dans l'office des saints Apôtres, un psaume nous les montre s'en allant « semer dans les larmes et revenant pleins d'allégresse, en portant dans leurs bras les gerbes de la récolte. » C'est bien souvent l'histoire de ceux qui succèdent aux Apôtres dans la culture des âmes, mais ce n'est pas l'histoire du Recteur de Melgven ; car les âmes qui lui ont été confiées lui ont témoigné, dès la première heure, leur confiance absolue. Aussi, l'annonce de la Mission avait-elle été chaleureusement accueillie ; depuis des mois, l'espérance de cette période de grâces était la pensée dominante, d'ailleurs soigneusement entretenue ; au lendemain du jour où paraîtront ces pages, on pourra dire, encore mieux qu'aujourd'hui, comment auront été tenues les espérances et réalisés les desirs.

Je me propose moins, en effet, de parler de la Mission elle-même (je n'y ai point assisté), que d'une fête qui a marqué le saint jour de la Pentecôte. Souvent le dimanche qui sépare deux semaines de Mission est un jour de calme ; les prêtres qui ont prêché, confessé, etc., sont partis ; ceux qui doivent leur succéder n'arriveront que le soir ; mais nous, nous sommes ici en fête ; cependant, ce n'est point l'érection ou la bénédiction d'une croix commémorative ; cette joie sera donnée deux fois aux habitants de Melgven, mais ils la trouveront, à d'autres jours.

Il est 3 heures ; les Vêpres solennelles de la grande fête viennent d'être chantées. La procession contourne l'église, sort du bourg et s'engage dans une route, que bordent de grands arbres ; ce ne sont pas les plantations régulières d'une avenue de château ; c'est le plus charmant désordre dans une puissante végétation : entre les chênes émondés, élancés comme des géants, apparaissent les châtaigniers et les ormeaux, dont les grandes branches s'avancent au-dessus de nos têtes, mais sans former une voûte impénétrable, car le ciel bleu nous apparaît dans toute sa pureté, et le soleil serait même bien inclément, si une légère brise venant de la mer ne tempérât la chaleur de ce beau jour. Entre les deux murailles de verdure qui nous enserrant, marche devant nous une foule compacte de jeunes filles et de femmes ; nous n'y voyons qu'une masse blanche exclusivement formée par les coiffures aux ailes

relevées, tant admirées dans ces cantons. De cette blancheur, s'élève, sur un trône élégant et gracieux, l'image bien plus gracieuse encore de la Vierge, portant le sceptre et la couronne, et soutenant entre ses bras son Enfant divin. Bien plus loin, se voient le velours autrefois rouge des vieilles bannières aux images effacées, les bannières plus modernes aux couleurs éclatantes, et les belles broderies de Flandre de la bannière des *Enfants de Marie*, enfin l'immense croix brillante, au pied d'ébène tout cerclé d'argent.

Après avoir descendu une pente peu sensible, nous sommes dans un bas-fond ; mais voici que, devant nous, le terrain s'élève, et nous nous avançons jusqu'au sommet du coteau, par une large allée sablée, aboutissant à un hémicycle où est dressé, depuis quelques jours, le monument que nous venons inaugurer. Un autel très simple, mais ayant du style, forme corps avec un massif de maçonnerie supportant une très courte colonne, dont le beau chapiteau sert de piédestal. Ce piédestal supporte une grande statue de la Très Sainte Vierge, en tout semblable à celle qui est portée en procession (sauf pour ce qui concerne la dimension et le décor) ; la couleur de la sainte image diffère peu du granit de l'autel.

C'est un tableau charmant que celui de la foule immense et si profondément recueillie, autour du trône qu'elle vient d'ériger à la sainte Mère de Dieu. Les porteurs de croix, de bannières et de statues se sont rangés tout autour, comme pour constituer une garde d'honneur ; formant le fond du tableau, quelques sapins se dessinent en traits noirs sur le ciel bleu, d'autres arbres à la verdure pleine de fraîcheur, encadrent de chaque côté toute cette paroisse qui chante et qui prie.

M. Quéinnec, chanoine honoraire, Secrétaire de l'Evêché, dans une courte allocution, dit aux habitants de Melgven, connus dans le diocèse pour leur dévotion à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, quelle signification doit avoir pour eux l'érection de cette nouvelle statue, à une faible distance de leur église, à proximité de leurs hommages et de leur vénération. Les belles prières du *Pontifical*, pour la bénédiction des statues de la Très Sainte Vierge sont chantées ; les aspersions rituelles sont réitérées, puis au parfum pénétrant dont la campagne est toute imprégnée se joint un autre arôme, c'est celui de l'encens dont la fumée s'élève vers la sainte image de la Vierge Mère et de son Fils béni.

La statue érigée à Melgven est en fonte et peut par conséquent défier les injures du temps. Elle sort des ateliers de M. Cachal-Froc. L'autel, dessiné par M. Abgrall, chanoine honoraire, a été exécuté dans les chantiers de M. Jean-Louis Le Naour, à Quimper.

A propos d'une prétendue méprise. — Un grand nombre de feuilles religieuses ont publié, il y a quelque temps, une lettre, dans laquelle le général de Charette, racontant à un ami, la dernière audience que lui accorda Léon XIII, rapporte que, à

propos de la dévotion au Sacré-Cœur, le Pape lui dit : « Avez-vous remarqué que j'ai introduit dans les prières après la messe une invocation au Cœur de Jésus ? »

Quelques uns ont cru relever dans ces lignes une « méprise assez forte », vu qu'il n'y a « dans les prières après la messe aucune invocation au Sacré-Cœur, ce qui serait d'ailleurs assez peu liturgique ».

La « méprise » n'est pas à mettre au compte du brave général, ni des *Semaines religieuses* qui ont reproduit sa lettre.

En effet, il existe, en Italie spécialement, une ancienne pratique qui consiste à réciter une série d'invocations — protestations contre les blasphèmes de l'impiété — : « *Béni soit Dieu, Béni soit son saint nom*, etc. », aux quelles plusieurs papes ont attaché des indulgences. Par bref pontifical du 2 Février 1897, Léon XIII a confirmé les faveurs accordées à ces prières par ses prédécesseurs, en doublant l'indulgence partielle d'un an, quand la récitation est faite en commun par le prêtre et les fidèles, après la messe ou la bénédiction du Très Saint-Sacrement : seulement à la formule en usage jusqu'ici Léon XIII a ajouté, *propria manu*, une invocation au Sacré-Cœur. (V. le texte du Décret, *Sem. religieuse*, n° du 19 Mars, 1897, p. 182.)

C'est à cette invocation ajoutée par lui, que Léon XIII faisait allusion en recevant, quelque temps après, en audience le général de Charette.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — Chapelle commémorative. — 800 mètres du terrain où a eu lieu la catastrophe du Bazar de la Charité viennent d'être acquis pour la construction d'une chapelle. C'est la réalisation du vœu exprimé par les familles des victimes et par la population parisienne tout entière.

L'acquisition a été faite par le Comité d'initiative, qui s'est formé, dans ce but, sous le patronage du cardinal Richard.

SAINT-BRIEUC. — Consécration du diocèse au Sacré-Cœur. — Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, adresse à ses diocésains une lettre pastorale où il ordonne le renouvellement de la consécration de son diocèse au Sacré-Cœur. Cette cérémonie aura lieu, le 25 Juin. Le Saint-Sacrement sera exposé, toute la journée, dans tous les sanctuaires publics du diocèse. Une statue du Sacré-Cœur sera érigée à la Cathédrale.

Le pieux évêque exprime le désir qu'une statue ou une image du Sacré-Cœur soit exposée dans chaque demeure.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	6 fr. par an	40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS		

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Lettre encyclique de Sa Sainteté Léon XIII, sur le Saint-Esprit (fin).

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Services anniversaires ; Nominations dans le clergé ; Brest ; Melven ;



Nécrologie ; Le nouveau reliquaire de Saint-Pol-de-Léon.

III. Nouvelles du monde catholique : Œuvres de mer ; Saint-Brieuc ; Saint Pierre Fourier.

IV. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 20 Juin. — 2^e Dimanche après la Pentecôte (dans l'Octave du Saint-Sacrement). Office du jour ; semi-double. Blanc. Mémoire de s. Silvere, Pape, Martyr. Vêpres du suivant ; mémoires du Dimanche et de l'Octave. *Au Chœur, Solennité de la Fête du Très Saint-Sacrement ; mémoire du Dimanche.*

Lundi, 21. — S. Louis de Gonzague, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 22. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Mercredi, 23. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 24. — NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE. Double de 1^{re} classe, avec Octave. Blanc.

Vendredi, 25. — FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Samedi, 26. — S. Jean et S. Paul, Martyrs. Double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plouvien..... 16, 17, 18, 19 et 20 Juin.
Trémaouézan..... 21 et 22 Juin.
Plounéour-Ménez..... 23, 24, 25, 26, 27 et 28 Juin.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

SA SAINTETÉ LÉON XIII

SUR LE SAINT-ESPRIT

(Suite et fin.)

Telle est aussi l'œuvre des sept dons, que l'on appelle plus particulièrement les dons du Saint-Esprit envers l'homme juste, vivant de la vie de la grâce et agissant suivant les vertus qui correspondent à chacune de ses facultés. Grâce aux dons dont Nous parlons, l'esprit se fortifie et devient apte à obéir plus facilement et plus promptement aux paroles et aux impulsions de l'Esprit-Saint ; aussi ces dons sont-ils si efficaces, qu'ils conduisent l'homme au plus haut degré de la sainteté, et si excellents, qu'ils subsisteront dans le royaume des cieux, quoique plus parfaits. Par leur secours, l'âme est invitée et conduite à désirer et à conquérir les béatitudes évangéliques qui, de même que des fleurs qui éclosent au printemps, sont les marques et les messagères de l'éternelle félicité.

Ils sont enfin bénis, les fruits que l'apôtre énumère et qu'apporte l'Esprit-Saint aux hommes justes, même dans cette vie périssable ; ils sont pleins de douceur et de joie, et ils doivent nécessairement être tels, puisqu'ils proviennent de l'Esprit « qui est dans la Trinité la suavité du Père et du Fils et qui remplit de dons généreux et féconds toutes les créatures ». (S. AUG., *de Trin.*, I, VI, 9.)

Aussi le divin Esprit procédant, dans la lumière et la sainteté éternelle, du Père et du Verbe et qui est à la fois l'amour et le don, après avoir montré dans l'ancien Testament comme une image voilée de lui-même, s'est manifesté avec plénitude dans le Christ et dans son corps mystique, qui est l'Eglise. Il a, d'une façon si salutaire, transformé par sa présence et sa grâce les hommes plongés dans la corruption et le vice, que, n'étant déjà plus terrestres tout en restant sur la terre, ils aient des notions et des désirs allant bien au delà de ce monde, et deviennent comme des habitants du ciel.

Puisque tous ces dons sont si grands et puisqu'ils montrent abondamment l'immense bonté de l'Esprit-Saint envers nous, ils nous engagent, d'autre part, à lui témoigner le plus possible de soumission et de piété. Les chrétiens parviendront d'ailleurs parfaitement à ce but, s'ils s'appliquent avec un zèle sans cesse croissant à connaître, à aimer et à prier ce même Esprit : puisse-t-elle les y animer, cette exhortation qui découle de Notre cœur paternel !

Peut-être, aujourd'hui encore, y a-t-il des chrétiens qui, inter-

rogés comme ceux auxquels jadis l'apôtre Paul demandait s'ils avaient reçu le Saint-Esprit, répondraient comme eux : « Mais nous n'avons pas même entendu dire qu'il y ait un Esprit-Saint. » (Act., XIX, 2.) S'il n'en est pas ainsi, du moins beaucoup ne connaissent pas cet Esprit, ils font souvent appel à son nom dans l'accomplissement des actes religieux, mais leur foi est enveloppée de ténèbres.

Aussi, tous les orateurs de la chaire sacrée et tous ceux auxquels est confiée la direction des âmes devront-ils se souvenir qu'il leur appartient de distribuer, avec plus de zèle et avec fruit, au peuple les enseignements relatifs à l'Esprit-Saint, de telle sorte cependant que soient écartées les controverses pénibles et subtiles et que soient évitées les vaines entreprises de ceux qui s'efforcent imprudemment de scruter tous les mystères divins.

Il importe plutôt de rappeler et d'exposer largement les nombreux et grands bienfaits qui, de cette source divine, ont découlé et découlent encore sans cesse sur nous, de telle sorte que l'erreur et l'ignorance relatives à de telles grâces, erreur et ignorance qui sont indignes des fils de la lumière, soient entièrement dissipées. Si Nous Nous montrons si pressant sur ce point, ce n'est pas seulement parce qu'il s'agit d'un mystère qui nous conduit directement à la vie éternelle, et par conséquent auquel nous devons fermement croire, mais encore parce que, plus le bien est connu clairement et complètement, plus il est aimé.

En effet, Nous l'avons déjà indiqué, il y a un autre devoir à remplir envers l'Esprit-Saint, le devoir de l'aimer parce qu'il est Dieu : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces. » (*Deut.*, VI, 5.) Il doit aussi être aimé, parce qu'Il est l'amour substantiel, éternel, le premier amour ; or, rien n'est plus aimable que l'amour ; Il doit être aimé d'autant plus qu'Il nous a comblés des plus grands bienfaits, qui témoignent de sa munificence et qui appellent notre gratitude.

Cet amour offre un double fruit, bien appréciable certes. Il nous animera à connaître de mieux en mieux l'Esprit-Saint : « Celui qui aime, en effet, comme dit le Docteur angélique, ne se contente pas d'un aperçu superficiel de l'objet aimé, mais il s'efforce de rechercher tout ce qui touche l'intime de celui-ci et il pénètre tellement dans son être, que de l'Esprit-Saint, qui est l'amour de Dieu, on dit qu'il scrute même les profondeurs de Dieu. » (*Summa th.*, 1^a 2^{ae}, q. XXVIII, a. 2.) Il nous gratifiera donc des dons célestes, d'autant plus abondamment que nous lui témoignerons plus de gratitude ; car si la froideur de celui qui reçoit resserre la main de celui qui donne, par contre, l'amour et la reconnaissance élargissent cette main.

Il faut cependant bien prendre garde que cet amour ne consiste pas dans une aride connaissance et dans une déférence purement extérieure, mais qu'il soit prompt à agir, qu'il évite surtout le péché, d'autant plus coupable qu'il vise spécialement

le Saint-Esprit. Tous tant que nous sommes, en effet, nous dépendons de la bonté divine, qui est attribuée principalement au Saint-Esprit; celui qui pêche offense cet Esprit bienfaiteur; abusant de Ses dons et de Sa bonté, il devient chaque jour plus audacieux.

Ajoutez à cela que cet Esprit étant l'Esprit de vérité, si quelqu'un pêche par faiblesse ou par ignorance, il aura peut-être une excuse aux yeux de Dieu, mais celui qui par malice s'oppose à la vérité ou se détourne d'elle, pêche très gravement contre le Saint-Esprit. Or, ce vice a pris, de notre temps, des développements tels, qu'elle semble arrivée, cette époque perverse prédite par saint Paul, où les hommes, aveuglés par le très juste jugement de Dieu, regarderont ce qui est faux comme la vérité, et croiront, comme s'il était le maître du vrai, au *prince de ce monde*, qui est menteur et le père du mensonge: « Dieu leur enverra des artisans d'erreur, afin qu'ils croient au mensonge (II *Thess.*, II, 10). Dans des temps prochains, certains s'éloigneront de la foi, s'attachant à l'esprit d'erreur et aux doctrines des démons. » (I *Tim.*, IV, 1.)

Mais, puisque l'Esprit-Saint, comme Nous l'avons dit plus haut, habite en nous ainsi que dans son temple, il y a lieu de rappeler ce conseil de l'Apôtre: « Ne contristez pas le Saint-Esprit de Dieu, duquel vous êtes marqués. » (*Eph.*, IV, 30.) Et pour cela, il ne suffit pas de fuir le mal; le chrétien doit, en outre, briller de l'éclat de toutes les vertus, afin de plaire à un hôte si puissant et si bienfaisant; parmi ces vertus viennent en premier lieu la pureté et la sainteté, qui sont les caractères convenant à un temple.

C'est pourquoi le même Apôtre a dit: « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous? Or, si quelqu'un viole le temple de Dieu, Dieu le perdra; le temple de Dieu est saint, en effet, et c'est ce que vous êtes. » (I *Cor.*, III, 16-17.) Menaces terribles, certes, mais bien justes.

Enfin, il faut prier et supplier l'Esprit-Saint, car il n'est personne qui n'ait le plus grand besoin de son aide. Chacun, en effet, est dépourvu de sagesse, de forces, accablé d'épreuves, porté au mal; chacun, par conséquent, doit chercher un refuge près de Celui qui est la source éternelle de la lumière, de la force, de la consolation, de la sainteté.

Et ce bien indispensable aux hommes, qui est la rémission des péchés, c'est à Lui surtout qu'il faut le demander: « Le propre du Saint-Esprit, c'est qu'il est le don du Père et du Fils, la rémission des péchés se fait par l'Esprit-Saint comme par don de Dieu. » (*Summ. th.*, 3^a, q. III, 8 ad 3^m.) Cet Esprit est l'objet d'une assertion plus explicite dans le Rituel: « Il est la rémission des péchés. » (*Fer. III post. Pent.*)

De quelle manière il faut Le prier, l'Eglise nous l'enseigne très clairement. Elle le supplie et l'adjure par les noms les plus

doux: « Venez, père des pauvres, venez, distributeur des grâces, venez, lumière des cœurs, consolateur excellent, doux hôte de l'âme, notre doux refuge. » Elle le conjure de laver, de purifier, de baigner nos esprits et nos cœurs, de donner à ceux qui ont confiance en lui, le mérite de *leurs vertus*, une *heureuse mort* et la *joie éternelle*. Et l'on ne peut douter qu'il entendra ces prières, Celui dont il a été décrit: « L'Esprit lui-même supplie pour nous avec des gémissements inénarrables. » (*Rom.*, VIII, 26.)

Enfin, il faut lui demander assidûment et avec confiance de nous éclairer de plus en plus vivement, et de nous brûler pour ainsi dire des feux de son amour, afin qu'appuyés sur la foi et sur la charité, nous marchions avec ardeur vers les récompenses éternelles; car Il est le gage de notre héritage. (*Eph.*, I, 14.)

Vous connaissez maintenant, Vénérables Frères, les avis et les exhortations qu'il Nous a plu de publier pour promouvoir le culte de l'Esprit-Saint. Nous n'en doutons pas, ces conseils, avec le secours de votre zèle, porteront des fruits excellents parmi le peuple chrétien. Pour parvenir à ce but, Nous ne négligerons de Notre côté aucun effort, et Nous Nous proposons de nourrir et de faire progresser cette piété, par tous les moyens qui Nous paraîtront favorables.

Cependant, puisqu'il y a deux ans, par Notre lettre *Provida matris*, Nous avons recommandé pour la Pentecôte des prières propres à hâter l'accomplissement de l'unité chrétienne, il Nous plaît de prendre à ce sujet quelques décisions plus étendues.

Nous décrétons donc et Nous ordonnons que, dans tout le monde catholique, cette année et toutes celles qui suivront, une neuvaine soit faite avant la Pentecôte dans toutes les églises paroissiales et, si l'Ordinaire le juge utile, dans les autres églises et sanctuaires. A tous ceux qui auront pris part à cette neuvaine et prié à Nos intentions, Nous accordons en Dieu une indulgence de sept ans et de sept quarantaines pour chaque jour, puis une indulgence plénière, pour l'un de ces jours, la fête même de la Pentecôte, ou l'un des jours de l'octave, à tous ceux qui, s'étant confessés et ayant fait la sainte communion, prieront pieusement à Nos intentions.

Nous voulons faire participer, également à ces avantages ceux qui, pour un motif légitime, seront empêchés de prendre part à ces prières publiques, ou ceux dans l'église desquels elles ne pourront être faites, d'après le jugement de l'Ordinaire, pourvu toutefois qu'ils fassent une neuvaine en leur particulier et remplissent les autres conditions prescrites.

En outre, il Nous plaît d'attribuer à perpétuité, du trésor de l'Eglise, à ceux qui, en public ou en particulier, réciteront chaque jour, suivant leur piété, des prières au Saint-Esprit, de l'Octave de la Pentecôte, à la fête de la Sainte-Trinité, et qui satisferont aux autres conditions, la faculté de gagner les deux indulgences. Nous accordons, en outre, que toutes ces indulgences pourront être attribuées par suffrage aux âmes du Purgatoire.

Maintenant, Notre esprit se reporte aux vœux que Nous émettions au début. Nous demandons et demanderons encore leur réalisation à l'Esprit-Saint, en d'ardentes prières. Associez-vous, Nos Vénérables Frères, à ces supplications, et que toutes les nations catholiques joignent leur voix à la Nôtre, en employant l'intercession de la très puissante et bienheureuse Vierge. Vous savez quels liens intimes et admirables l'unissent au Saint-Esprit, dont elle est appelée l'épouse immaculée. Sa prière a été très efficace pour le mystère de l'Incarnation et pour la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.

Qu'Elle fortifie Nos communes prières de son bienveillant suffrage, afin que, pour ceux qui peinent dans le monde entier, soient accomplis par l'Esprit-Saint les prodiges qui ont été célébrés dans la prophétie de David : « Vous enverrez votre Esprit-Saint et tout sera créé, et Vous renouvellerez la face de la terre. » (Ps. ciii, 30.)

Comme gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre bienveillance, recevez, Vénérables Frères, pour vous, pour votre clergé et pour votre peuple, la bénédiction apostolique que Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 9 Mai 1897, la vingtième année de Notre Pontificat.

LEON XIII, PAPE.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-COSENTIN. — *Dimanche prochain*, Solennité du Très Saint-Sacrement, la dernière messe basse se dit à 8 h. 1/2.

A 9 h. grand'messe, à l'issue de laquelle a lieu la procession, qui suivra l'itinéraire précédemment indiqué : Place Saint-Corentin, Rue Royale, Rue du Sallé, Rue des Boucheries, Rue Saint-François, Champ-de-Bataille, Rue Sainte-Thérèse, Rue Sainte-Catherine, Rue de l'Evêché.

On fait appel, d'une manière toute spéciale, aux hommes qui voudraient escorter le Saint-Sacrement. Des places leur seront réservées, *au haut de la nef*.

Pendant la semaine, le Saint-Sacrement reste exposé, tous les jours, depuis la première messe jusqu'aux Vêpres, qui se chantent à 4 heures, et sont suivies de la bénédiction.

Tous les jours de l'Octave, grand'messe, à 9 heures.

— NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — Pendant l'Octave du Saint-Sacrement, Bénédiction solennelle, tous les soirs, à 8 heures.

Services anniversaires. — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Hameury,

mort Curé de Crozon, sera célébré, dans cette paroisse, le *Mercredi, 30 Juin*.

Un autre service sera chanté, à la même intention, à Lanmeur, le *Mardi, 13 Juillet*.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Quéménéur, vicaire à Pouldreuzic, vicaire à Hanvec, en remplacement de M. Gallion, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Migadel, ancien vicaire de Crozon, vicaire à Pouldreuzic.

BREST. — Comme la *Semaine religieuse* l'a annoncé, la Société de la « Croix-Rouge » a fait célébrer, jeudi 10 Juin, en l'église de Saint-Louis, un service solennel pour le repos de l'âme des soldats et marins morts au service de la Patrie.

On sait que cette Société a pour but de secourir les blessés des armées de terre et de mer ; mais elle ne veut pas oublier les morts. Chaque année, le Comité brestois fait dire une messe à leur intention. Cette année, il a voulu donner une plus grande solennité à la cérémonie, en invitant Mgr l'Evêque de Quimper à la présider. Sa Grandeur, oubliant les fatigues de la tournée pastorale, a répondu avec empressement à cet appel, désireuse de donner à la marine et à l'armée un nouveau témoignage de sympathie.

L'église paroissiale de Saint-Louis était richement décorée : aux piliers de la nef et aux angles du transept, se dressaient des faisceaux de drapeaux français, tandis que des arcades tombaient, en longs plis, les drapeaux de nations étrangères, sans doute pour montrer que la Société de la « Croix-Rouge » accorde ses soins et sa sollicitude à tout soldat blessé, à quelque nation qu'il appartienne. Des tentures funèbres décoraient l'autel et le chœur, et un immense catafalque s'élevait au milieu du transept, surmonté de drapeaux français crêpés de deuil, ce qui donnait à la cérémonie sa véritable signification.

L'appel adressé par le Comité a été entendu ; car, bien avant l'heure, l'église est comble. Du côté de l'Evangile, se voient, au premier rang, Mme Barréra, présidente du Comité des dames de la « Croix-Rouge », M. l'amiral O'Neil, président du Comité des hommes ; à leur suite, viennent les membres des deux comités, les sociétaires, et les délégations des diverses sociétés de bienfaisance. Du côté de l'Epître, se trouve M. le vice-amiral Barréra, Préfet maritime, entouré des officiers supérieurs de la Marine et de l'armée de terre, puis les autorités civiles, les membres du Tribunal et du Barreau, etc.... Dans le reste de la nef et des bas-côtés, se pressait une foule nombreuse et recueillie.

A 10 heures, Mgr Valteau fait son entrée au chœur, accompagné de M. le chanoine Roull, Curé-archiprêtre de Saint-Louis, de MM. Peyron et Quidelleur, chanoines titulaires, de MM. les Curés des Carmes, Landerneau, Guipavas, Lambézellec, de quatre aumô-

niers de la Marine, et d'un grand nombre de prêtres. Sa Grandeur chanta la messe, assisté de MM. Billant, curé de Saint-Martin et Bizien, recteur de Saint-Pierre. Pendant la messe, dont les chants ont été parfaitement exécutés par la maîtrise, la musique des équipages de la flotte, si appréciée à juste titre, s'y fit entendre à diverses reprises.

Après la messe, M. l'abbé Morelle, Vicaire général de Saint-Brieuc, dont on connaît le beau talent, prononça un discours. Nous regrettons de ne pouvoir en donner qu'un aperçu très incomplet et surtout bien pâle... Après un hommage délicat aux instigateurs de la cérémonie et aux hauts personnages qui y prennent part, il montre d'abord que le sentiment religieux est la source la plus féconde du courage patriotique et rappelle la touchante parenté du prêtre et du soldat, tous deux voués au sacrifice.... C'est aussi la Religion, continue l'orateur, qui a inspiré la création de la Société de la « Croix-Rouge », œuvre qui permet aux femmes d'exercer, après la bataille, leur rôle de dévouement et de charité.... Non contentes de panser les blessures du corps, les pieuses sociétaires ont souci de l'âme des soldats, leur procurent les secours religieux qui adoucissent leurs derniers moments, et prient pour eux après leur mort. Enfin, elles s'appliquent à donner aux familles des victimes de la guerre, la seule consolation vraie, celle qu'apporte l'espérance chrétienne.

Dans une émouvante péroraison, M. Morelle demande à Dieu d'accorder le repos éternel à tous les braves, tombés pour la Patrie....

Après l'absoute, donnée par Mgr l'Evêque, les assistants se sont retirés lentement, visiblement impressionnés par les souvenirs et les pensées que venait d'évoquer l'éloquent prédicateur, en expliquant le sens de la cérémonie liturgique.

MELGVEN. — La Mission de Melgven, commencée le Dimanche, 30 Mai, s'est terminée, le samedi 12 Juin.

La première semaine, les exercices étaient présidés par M. Godec, Curé d'Elliant ; la seconde, par M. le chanoine Coat, Curé-archiprêtre de Saint-Corentin.

On peut le redire, en toute vérité, pendant quinze jours, les paroissiens de Melgven ont été sous l'action de la grâce, et aussi sous le charme de la parole tout évangélique des missionnaires.

Toute Mission, vraiment digne de ce nom, doit être une retraite, pendant laquelle une paroisse se recueille, oubliant quelque temps les choses de la terre, pour ne songer qu'à celles du ciel ; c'est ce que les habitants de Melgven ont paru comprendre. Dès la première heure, ils sont venus, décidés à bien faire, à mettre à profit la grande grâce qui leur était offerte ; et cela, il faut le dire encore à leur plus grand éloge, sans se laisser arrêter par les travaux assez urgents, en cette saison.

Les enfants de 7 à 14 ans ont d'abord donné l'exemple. L'empressement avec lequel les bonnes mères de famille ont conduit

leurs enfants à l'église paroissiale, durant les trois jours qui leur étaient consacrés, était déjà un gage rassurant pour la suite : plus de 400 enfants ont suivi les exercices de cette retraite et goûté avec bonheur l'explication des tableaux, qui leur était donnée par M. Guyodo, vicaire à Trégunc.

Sans nul doute, de retour chez eux, le soir, ces chers enfants devaient, comme autant de petits « envoyés », raconter à leurs parents les belles choses qu'ils avaient vues et entendues. Plus de deux cents ont fait la sainte communion, le dimanche matin. A 8 heures 1/2, ils furent encore les premiers à saluer la statue de la Vierge, érigée la veille, sur le penchant d'une colline, à 400 mètres du bourg. Ceux dont le divin Maître aimait à s'entourer pardessus tout, les petits enfants, devaient être les premiers conduits près de l'image de sa divine Mère, N.-D. de la Mission.

Le soir de ce même jour, après les Vêpres, a eu lieu la bénédiction solennelle d'une croix, exécutée dans les chantiers de M. Le Naour, à Quimper, et érigée près de l'école communale des garçons. La bénédiction de cette première croix a été faite par M. le Curé d'Elliant, après une touchante allocution sur la beauté et l'excellence du signe de notre Rédemption. Puis l'on s'est rendu à l'église paroissiale, pour l'ouverture de la Mission. L'auditoire était déjà nombreux, malgré le temps, qui semblait, dès le début, devoir être assez peu favorable. Heureusement, ce n'était qu'une fausse alerte.

Le lendemain matin, lundi, tous ceux qui devaient prendre part aux saints exercices de la première semaine de la Mission, avaient répondu à l'appel, au nombre de plus de 800 et, les huit jours écoulés, ils ne sauront exprimer qu'un regret, celui de les voir si promptement passés. Mais il faut céder la place à d'autres qui attendent avec impatience.

Le dimanche de la Pentecôte, après la bénédiction solennelle de la statue de « Notre-Dame de la Mission », par M. le chanoine Thomas, M. le Curé de la Cathédrale de Saint-Corentin, a fait le sermon d'ouverture pour la seconde série des retraitants. Pendant cette semaine, l'auditoire fut encore plus nombreux : pour contenir les 1,200 chrétiens, avides d'entendre à leur tour la parole de Dieu, l'église était littéralement trop étroite. Cependant, rien de plus recueilli, l'on pourrait dire de plus édifiant, que l'attitude de ceux même qui, ne pouvant pénétrer dans l'intérieur du temple, étaient réduits à se tenir debout sur le seuil des portes, et cela une heure durant.

Le samedi, jour de la clôture, 1,200 fidèles ont fait la sainte Communion, qu'ils ont renouvelée, le lendemain, pour la plupart. Enfin, le dimanche 13 Juin, les paroissiens de Melgven se sont retrouvés, plus nombreux que jamais, près de leur belle chapelle de la Trinité, pour témoigner leur reconnaissance aux adorables Personnes divines, dont on célébrait, en ce jour, la solennité. Là encore, ils ont assisté à la bénédiction d'une croix, érigée près de la chapelle, et sortant des mêmes ateliers que celle dont il est déjà parlé.

Après la reconnaissance à Dieu, ils n'oublieront pas celle qu'ils doivent aux missionnaires qui ont si bien su parler à leur âme. Puissent-ils longtemps conserver le souvenir de ces beaux jours, et garder à jamais les sentiments chrétiens qu'ils ont si bien exprimés, pendant la grande Mission de 1897 !

Nécrologie. — M. EUGÈNE PÉNEL. — Nous avons le vif regret d'annoncer la mort d'un vaillant journaliste catholique, M. Eugène Pénel, rédacteur en chef de la *Résistance*, *Croix de Morlaix*. Soudainement frappé, aux bureaux de son journal, le jeudi 10 Juin, il reçut, le lendemain, les derniers sacrements des mains de M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Mathieu et s'éteignit doucement, dimanche dernier. Il était âgé de 64 ans.

Ancien professeur de Rhétorique au collège de Marq, près Lille, M. Pénel était venu, en 1870, se fixer dans notre pays, où il mit au service de la bonne cause son beau talent d'écrivain. D'abord collaborateur de l'*Impartial*, à Quimper, il dirigeait depuis 12 ans la *Résistance*, de Morlaix, avec un succès toujours croissant.

En recommandant aux prières de nos lecteurs l'âme du regretté M. Pénel, nous présentons à sa famille nos sincères et respectueuses condoléances.

Le nouveau reliquaire de Saint-Pol-de-Léon. — Comme l'annonçait la *Semaine religieuse*, dans son numéro du 30 Avril dernier, les grandes fêtes que l'on se prépare à célébrer à Saint-Pol-de-Léon ont pour objet la translation des reliques précieuses que possède la Cathédrale de cette ville, ou si l'on aime mieux, leur transfert dans un reliquaire monumental, digne de ce riche trésor. Il convient, dès maintenant, de donner une description de ce nouveau reliquaire, afin que les fidèles et les dévots de saint Pol puissent en avoir une idée, et aussi afin que soit satisfaite la légitime curiosité des habitants de la bonne et vieille cité, qu'on a continué à appeler la *ville sainte*.

Le programme et le dessin de cette châsse ont été composés par l'architecte qui signe cette notice ; et l'exécution en a été confiée à M. Armand-Calliat, de Lyon, le premier orfèvre de France, et, on peut le dire, le premier d'Europe et du monde entier. Il est l'auteur des plus beaux chefs-d'œuvre d'orfèvrerie qui aient été produits dans la dernière moitié de ce siècle, et qui s'appellent : les ostensoirs de Lourdes, de la Salette, de N.-D. de la Garde, de Sainte-Anne d'Auray, le reliquaire de Saint-Mors, de Carpentras, le reliquaire de Sainte-Roseline, le maître-autel de Notre-Dame, à Bourg-en-Bresse, etc. C'est dire que l'on était assuré d'avoir une œuvre savante, artistique.

La châsse, en bronze doré, mesure 1 mètre de longueur, 0 m. 65 de largeur et 0 m. 77 de hauteur, et pèse le poids respectable de 120 kilogrammes, 240 livres. Elle a la forme traditionnelle des châsses du Moyen-Age, c'est-à-dire qu'elle affecte la

figure d'une église, avec nef et bas-côtés, mais cela dans le caractère et les lignes qui conviennent à un travail en métal. La façade principale est composée de trois arcades, séparées par des colonnes à bases et chapiteaux xiii^e siècle, qui portent un fronton encadrant une ouverture en trèfle, dans laquelle sera exposé le *chef* vénéré de saint Pol, comme l'indique l'inscription émaillée qui l'entoure : *Caput Sancti Pauli Episcopi Leonensis*. Dans l'arcade du milieu, sera l'os du bras du même saint : *E Brachio Ejusdem*.

Toute œuvre doit avoir sa physionomie, sa caractéristique à part, indiquée par son affectation spéciale, par le personnage ou le saint auquel elle est consacrée. Ici, les miracles mêmes de saint Pol fournissaient une partie de cette ornementation symbolique. Notre saint a dompté deux dragons, celui de l'île de Batz et celui du pays du Faou. Donc, sur les rampants du fronton, on a posé deux dragons ailés, à l'allure fière et terrible, au dessin vigoureux et archaïque ; autour de leur cou est enlacée l'extrémité de l'étole, dont le milieu vient s'enrouler sur la crosse ou bâton pastoral, qui forme l'antéfixe de cette façade.

De plus, comme la ville de Saint-Pol a toujours conservé, en breton, son ancienne dénomination de château, *Castel-Paol*, il était bon de rappeler cette idée en donnant à notre petit monument une tournure féodale, et c'est ce qui a été fait en transformant les corniches en une double ceinture de créneaux et de machicoulis, coupée au droit de colonnettes latérales par des tourelles crénelées. Sur chacun des côtés, ces colonnettes délimitent trois arcatures, dans lesquelles on enfermera l'*omoplate* et la *vertèbre* de saint Hervé, ainsi que l'*os du fémur* de saint Laurent.

Les toits des bas-côtés et de la nef simulent des tuiles et des écailles d'une extrême finesse, et le tout est couronné d'une crête feuillagée, analogue à celle de nos vieux édifices. Ajoutons que les divers membres de cette construction en bronze, colonnettes, corniches, toitures, sont dorés dans des teintes variées et très harmonieuses : or rosé dans les colonnes, or jaune dans les grandes surfaces, or verdâtre et violet dans les écailles des toits, sans compter que sur l'ensemble on a jeté les notes les plus fraîches et les plus voyantes d'une foule d'ornements émaillés, qui luttent de finesse avec les ciselures des chapiteaux et les encadrements moulurés des arcades.

Cette châsse monumentale, après avoir été, avec les reliques qu'elle enfermera, portée triomphalement en procession, pendant les deux jours solennels de fête, sera exposée sous un riche baldaquin, surmontant un autel qui s'exécute en ce moment, et qui sera doré avant l'autel des reliques dans la cathédrale de Saint-Pol. A ses côtés, seront suspendues deux lampes, et à ses pieds sera posé un brûle-cierges, pour que les signes extérieurs de la vénération et de la piété accompagnent toujours la dévotion du cœur et contribuent à la soutenir et à l'exciter.

En terminant, il resterait un vœu à formuler : la cathédrale de Saint-Pol ne possède plus les reliques précieuses de saint Goulven

qu'elle avait obtenue en 1668. Or, des restes notables de ce saint évêque, qui fut le second successeur de saint Pol, existent encore dans la cathédrale de Rennes.

D'après un témoignage respectable, la presque totalité des ossements de saint Joévin ou Jaoua, subsisteraient dans son tombeau en sa chapelle de Plouvien. Ne serait-ce pas une joie et une bonne fortune pour la cathédrale de Léon si, à l'occasion du triomphe des reliques de son glorieux patron, une partie des restes de son saint neveu et de son successeur venaient prendre place dans son beau reliquaire et lui former cortège avec saint Hervé, l'aveugle, et le diacre saint Laurent ?

J.-M. ABGRALL, Chan. hon.

Nous avons reçu, mercredi soir, trop tard pour le présent numéro, un compte-rendu du Pardon de Rumengol.

Nous le publierons, la semaine prochaine.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Œuvres de mer. — Le *Saint-Paul*, navire-hôpital des Œuvres de mer, qui avait été jeté à la côte dans un coup de vent, dans la baie de Reikiawick (Islande), a été renfloué le 17 Mai par les habiles et laborieuses manœuvres du croiseur français *la Manche*, commandé par M. Auvert, capitaine de frégate.

Le *Saint-Paul* va revenir en France pour être réparé. Ce navire est donc loin d'être totalement perdu, comme on l'avait annoncé.

SAINT-BRIEUC. — Nouvelles laïcisations. — La persécution continue. Les écoles congréganistes de Rospez et de Merdrignac ont été laïcisées. C'est un nouvel attentat à la foi bretonne ; nous les constatons un à un avec douleur, en attendant le jour où la France, révoltée de la tyrannie qu'elle subit, chassera du pouvoir les persécuteurs et rendra aux catholiques le moyen de restituer au peuple la liberté. De plus en plus apparaît nettement la nécessité de préparer de bonnes élections. Le beau succès de M. Derrien, un catholique, à Lannion, est de bon augure ; mais il n'est qu'un commencement. Les protestations des catholiques resteront inefficaces, tant que les électeurs nommeront des candidats sectaires. Les plaintes les plus vives passent, mais les élus demeurent. Toutes ces laïcisations sont des coups de cloches qui nous rappellent nos devoirs de citoyens : nos sacrifices pécuniaires les plus généreux resteront sans fruit, si nous négligeons la conquête du pouvoir.

(Semaine religieuse de Saint-Brieuc.)

Saint Pierre Fourier. — Faute d'espace, nous n'avons pas parlé jusqu'ici, comme nous l'aurions désiré, du nouveau saint français, canonisé le 27 Mai dernier.

Nous voulons au moins lui consacrer une courte notice.

Pierre Fourier naquit à Mirecourt, au diocèse de Toul (actuellement réuni au diocèse de Nancy), le 15 Novembre 1565.

D'origine très modeste, cet enfant du peuple donna, dès ses premières années, des marques de vocation exceptionnelles ; il fut préparé au sacerdoce, et ses maîtres reconnurent bientôt en lui l'intelligence supérieure qui devait en faire un des personnages les plus distingués de son temps. Il suivit les cours du collège et de l'Université de Pont-à-Mousson, et après de fortes études littéraires et philosophiques, il fut ordonné prêtre le 28 Février 1587 ; mais, à l'exemple de saint Ignace et de la plupart des saints prêtres de son temps, ne se croyant pas digne de monter aussitôt au saint autel, il ne célébra sa première messe que le 24 Juin de la même année. Durant six années consécutives, il se livra à l'étude des sciences théologiques, et telle fut son application à l'étude de saint Thomas d'Aquin, son auteur préféré, qu'un contemporain a pu assurer que si la *Somme* du grand docteur s'était perdue, Pierre Fourier eût été capable de la reconstituer de mémoire, article par article.

En 1597, le 27 Mai, il prit possession de la cure de Mattaincourt. Cette paroisse des Vosges, désolée alors par l'hérésie calviniste, était appelée la *Petite Genève*. Pierre Fourier s'appliqua à extirper l'erreur et à ramener ses paroissiens à la pratique de la foi catholique. Il les instruisit d'abord. Son église étant déserte, il allait de maison en maison, rassemblant, aux heures propices, les personnes de trois ou quatre ménages, afin de leur apprendre, dans un enseignement familial, les choses les plus nécessaires au salut.

Cette prédication à domicile fut complétée par les catéchismes et conférences dialoguées, que les enfants étaient chargés de faire à l'église, où la paroisse tout entière, attirée par cette ingénieuse industrie, fut bientôt groupée. Le confessionnal acheva l'œuvre de Dieu, grâce à la sainteté et à la connaissance extraordinaire des âmes, dont était doué le serviteur de Dieu.

Pierre Fourier affermit les résultats de ses prédications par ses propres exemples. Il excellait dans toutes les vertus sacerdotales, et plus particulièrement dans la pratique de la mortification. Il meurtrissait son corps à coups de discipline, consacrant seulement trois heures par nuit au sommeil et sur un simple banc de deux pieds de large. Pendant plus de quarante ans, il ne fit qu'un seul repas par jour, vers le soir : quelques légumes, des fruits et un peu de pain.

Pierre Fourier aimait à dire que la tempérance est le meilleur banquier, la pourvoyeuse de la charité ; aussi, put-il joindre largement les œuvres à sa mortification et à sa parole. Sa générosité était inépuisable, mais non pas aveugle, et l'on peut voir dans la création de la *bourse de Saint-Evre*, qu'il fonda à Mattaincourt, dans le genre des *caisses rurales*, qu'il est si urgent de fonder à notre époque, combien son esprit était ouvert sur les vrais besoins

du peuple des campagnes et sur les moyens propres à y remédier. Non moins préoccupé des besoins intellectuels de sa paroisse et de la contrée, il eut la pensée de fonder un ordre de religieux chargés, de l'enseignement des enfants, pensée qui devait être réalisée presque en même temps, en Italie, par saint Joseph de Calazanz et, un siècle plus tard, en France, par le Bienheureux de la Salle. Pour l'éducation des filles, Pierre Fourier fonda la Congrégation enseignante des religieuses de Notre-Dame, et son dessein était de former avant tout des chrétiennes instruites et des « ménagères économiques, sachant tenir un compte et gagner honnêtement leur vie. »

On le voit, Pierre Fourier a été un initiateur, il y a de cela trois cents ans, et de nos jours encore, quelques-unes de ses idées, son action, ses œuvres paraîtraient très nouvelles et dignes d'imitation. Pierre Fourier mourut en odeur de sainteté, le 9 Décembre 1640. On l'a appelé le saint François de Sales de la Lorraine, sa maxime était : *nemini nocere, prodesse omnibus* : ne nuire à personne, être utile à tous.

Maux d'Estomac. Digestions difficiles Aigreurs. Renvois. Crampes d'Estomac	Ces affections sont rapidement guéries par l'emploi du
	CHARBON DE BELLOC
	en POUDRE ou en PASTILLES
	Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris
	Délayer chaque cuillerée de poudre dans un demi-verre d'eau et avaler.
	Poudre, 2 fr. Pastilles, 1 fr. 50
	Maison L. FRÈRE (A. Champigny & C ^{ie} frs) 49, r. Jacob, Paris

58 ANNEES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES
 ALCOOL de MENTHE **Ricqlès** Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les ÉPIDÉMIES. — Exiger le nom de RICQLÈS.

DOMAINE DU CLUB, PORTETS (Gironde)
 A. PEYCHÈS

VINS ROUGES			VINS BLANCS		
	1893.	la barrique.		1892.	la barrique.
Saint-Georges,	1893.	150 f.	Graves,	1892.	150 f.
St-Laurent (Médoc),	1892.	225	Cérons (vin de Messe),		200
Clos du Club,	1892.	300	Barsao,	1891.	300
Listrac,	1891.	400	Sauternes,	1891.	500
Margaux,	1891.	500	Fine Champagne, de 4 à 10 f. le litre.		

Prix-Courant Général envoyé franco sur demande.

J.-B. TANGUY, Représentant à LAMBÉZELLE (Finistère).

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à M. **Samuel PIRIOU**, rue du **Chapeau-Rouge**, **Quimper**, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.

Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

J. LE BIHAN, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la **Maison Rouxel-Ledain**, de **Rennes** (Bérin frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les **Ornements d'Eglises**, les **Bronzes**, l'**Orfèvrerie**, la **Chasublerie**, **Dais**, **Bannières**, **Statues**, **Chemins de Croix**, etc., etc.

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE
 Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
 Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Français argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.
 ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

VITRAUX D'ART, Églises, Châteaux, Appartements.
GRAVURE sur Verre et Glaces. Maison fondée en 1860.
L. CASADESUS, 66, 72 et 74, Rue Rochechouart, Paris.

FILTRE CHAMBERLAND **H. BRULÉ & C^{ie}**
 seuls constructeurs
 31-33, RUE BOINOD, PARIS
 Seule Médaille d'Or, Exposition Universelle 1889
 Remise spéciale sur nos prix au clergé **SYSTÈME PASTEUR**

Noces d'or de Notre-Dame de la Salette.

En cette année du cinquantenaire de l'Apparition, le *Pèlerinage des Vacances* à la Montagne de la Salette aura lieu du 25 Août au 3 Septembre. Stations à Ars, à Notre-Dame de Fourvière, à la Grotte de Lourdes de Saint-Joseph-de-Rivière, à la Grande-Chartreuse, à Paray-le-Monial.

Pour l'organisation matérielle de ce pèlerinage, l'Œuvre de Sainte-Philomène s'adresse à l'Agence des Voyages économiques. Cette combinaison offre bien des avantages. Être exempt de tout souci en ce qui concerne les voitures, le logement, les repas... Être attendu partout, n'avoir qu'à se présenter pour recevoir l'accueil le plus prévenant, voilà qui enlève mille préoccupations ennuyeuses et qui permet de prier, de méditer, d'admirer tout à son aise. Et certes il y a de quoi ! Ceux-là seuls qui ont accompli le pèlerinage de la Salette peuvent redire les beautés naturelles de son site et le pieux intérêt qu'il offre à l'âme chrétienne.

Chacune des stations du *Pèlerinage des Vacances* produit également dans les âmes des impressions inoubliables.

Prix comprenant tous les billets de chemin de fer, les transports en voitures, les repas et le logement :

1 ^{re} classe.....	188 fr.
2 ^{me} classe.....	163 fr.
3 ^{me} classe.....	145 fr.

Le prix des billets, comprenant tous les frais du pèlerinage, doit être adressé en un mandat sur la poste, à M. Louis PETIT, prêtre de la Congrégation des F.F. de Saint-Vincent-de-Paul, directeur de l'Œuvre de Sainte-Philomène, 3, rue de Dantzig, Paris-Vaugirard.

Dès maintenant on peut demander, à l'adresse ci-dessus, le *Programme-Horaire*.

PHOTO Détective perfect. 9 X 12 gainé à 6 plaques avec notice, 50 fr. payable 10 fr. par mois dont 15 fr. en souscrivant. SILVESTRE, 48, rue Richer, PARIS.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{re} V^{re} LE JAMTEL, Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêté par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPÔT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	6 fr. par an	40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE — I. Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Service anniversaire ; Ordination ; Procession du Saint Sacrement à Quimper ; Brest ; Retraites bretonnes ; Scrignac ; Rumengol ; Landeleau ; La France du Travail à Rome ; Pèleri-



nage de Notre-Dame de Bon-Secours à Guingamp ; Demande d'emploi.

III. Nouvelles du monde catholique : Nevers ; Affligeant contraste ; Vannes ; Traitements supprimés ; Angleterre.

IV. Les Enfants-Nantais (suite).

V. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 27 Juin. — 3^e Dimanche après la Pentecôte. S. Irénée, Evêque, Martyr (au Supplément). Double. Rouge. Mémoires du Dimanche et de l'Octave de S. Jean. Aux Vêpres, mémoires du suivant, du Dimanche et de l'Octave. Solennité de la Fête du Sacré-Cœur ; mémoires de S. Irénée et du Dimanche.
Lundi, 28. — S. Léon, Pape. Semi-double. Blanc.
Mardi, 29. — S. PIERRE ET S. PAUL,

APOTRES. Double de 1^{re} classe, avec Octave. Rouge.
Mercredi, 30. — Commémoration de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Rouge.
Judi, 1^{er} Juillet. — Octave de S. Jean-Baptiste. Double. Blanc.
Vendredi, 2. — VISITATION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE. Double de 2^e classe. Blanc.
Samedi, 3. — Jeûne. Office de l'Octave de S. Pierre et de S. Paul ; semi-double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plouneour-Ménez.....	23, 24, 25, 26, 27 et 28 Juin.
Laneuffret, Tréguennec.....	29 et 30 Juin.
Plonévez-Porzay.....	1, 2, 3, 4, 5 et 6 Juillet.

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Juillet 1897, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LA PROPAGATION DE LA FOI.

Après sa résurrection, le Sauveur réunit ses apôtres et leur dit : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, instruisez toutes les nations et baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. »

Cet ordre du Sauveur, l'Eglise l'a fidèlement exécuté. Au lendemain de l'Ascension, les disciples du divin crucifié se partagent le monde, et ils s'en vont prêchant Jésus et sa croix. Toutes les plages de la terre ont porté la trace de leurs pas et toutes les nations ont entendu leur parole. Ni la crainte des hommes, ni celle des éléments n'a pu arrêter ces intrépides propagateurs de la céleste doctrine ; la plupart des églises des premiers siècles furent fondées sur le sang de leurs apôtres, et cette voix du sang avait encore plus d'éloquence persuasive que les discours et que les miracles eux-mêmes.

Quand l'Evangile eut été annoncé aux nations de l'ancien empire romain, ce fut le tour des barbares. Les Augustin, les Boniface et tant d'autres pénétrèrent dans les forêts de la Grande-Bretagne et de la Germanie. Peu à peu des peuples nouveaux sont découverts par les conquérants, et à la suite des soldats arrivent les moines pour panser les blessures des corps et des âmes.

Lorsque la route des Indes est tracée par les Portugais, François Xavier s'élance pour conquérir les immenses royaumes de l'Extrême-Orient, puis c'est l'Amérique qui offre aux missionnaires ses innombrables peuplades.

Notre époque n'a rien à envier, sur ce point, aux âges précédents.

De hardis explorateurs se sont frayé un passage à travers les déserts les plus inaccessibles, mais les prêtres de l'Evangile les suivent de près, quand ils ne les devancent pas. Le dix-neuvième siècle, malgré ses fautes, aura cependant la gloire de l'apostolat, et il méritera plus tard le beau nom de siècle des missions.

Qu'on ne s'étonne point de ce besoin d'expansion et de prosélytisme : c'est la parole du divin Maître qui porte ses fruits. Nous savons que nous avons la vérité et nous ne désirons qu'une chose, la faire connaître aux autres hommes, créés comme nous à l'image de Dieu et destinés au même ciel.

C'est pour soutenir les apôtres qu'a germé dans le cœur d'une grande chrétienne la belle Œuvre de la « Propagation de Foi » ; nous la soutenons de toutes nos forces, de nos prières et de nos aumônes. Nous réaliserons ainsi un des désirs les plus chers du Cœur de Jésus.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Missions recommandées : LANHOUARNEAU, du 27 Juin au 11 Juillet.
KERLOUAN, du 27 Juin au 11 Juillet. —
Président, pour la 1^{re} semaine, M. le Chanoine Morgant, Curé de Guipavas.

Offices extraordinaires.

Quimper. — ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche prochain*, la procession du T. S. Sacrement sortira de l'église, après les Vêpres, qui seront chantées à 3 heures, et suivra le parcours déjà indiqué : la rue du Chapeau-Rouge, la place Terre-au-Duc, la rue du Quai, le Quai, la rue du Palais, le bas de la place la Tour-d'Auvergne et la rue Saint-Mathieu.

— CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi, 28 Juin*, fête annuelle de l'Association des Mères chrétiennes. A 7 h. 1/2, sainte Messe ; à 4 h., instruction par M. le Chanoine Rospars ; Salut solennel du T. S. Sacrement.

Service anniversaire. — Le service anniversaire de M. Y. Tanneau, mort recteur de Querrien, sera chanté, dans cette paroisse, *le Jeudi, 1^{er} Juillet*, à 10 heures.

Ordination. — *Mardi prochain*, fête S. Pierre et S. Paul, Mgr l'Evêque de Quimper conférera les saints ordres à plusieurs séminaristes de Saint-Jacques de Lézérazien.

A cause du nombre des ordinands et de l'affluence probable des fidèles, la cérémonie aura lieu dans l'église paroissiale la plus voisine, à Lampaul-Guimiliau.

QUIMPER. — Procession du Saint-Sacrement. — *Dimanche*, malgré le temps assez incertain, la procession de la Fête-Dieu s'est faite, dans la paroisse Saint-Corentin, avec l'éclat accoutumé ; elle a fourni, une fois de plus, aux habitants de Quimper l'occasion d'affirmer leur foi et leur dévotion envers Jésus-Hostie.

Précédé d'un nombreux clergé, Monseigneur l'Evêque portait le Saint-Sacrement. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que la foule qui suivait était plus considérable que d'habitude ; mais, à coup sûr, les curieux étaient moins nombreux et, parmi eux, plusieurs, recueillis, s'agenouillaient devant le Dieu de l'Eucharistie. Tous les autres, on peut le dire, avaient une tenue correcte, même respectueuse. . . . Sur le parcours, les maisons, sans exception, étaient tendues, ornées de fleurs, d'oriflammes ; quelques unes décorées de riches draperies, avec inscriptions ou devises se rapportant à la solennité. On remarque plusieurs maisons de la rue Royale, surtout celle qui fait l'angle de la rue du Sallé, comme celle qui, à l'autre extrémité, y fait face, dans la rue des Boucheries. Ici, dans un bosquet de verdure qui dissimule

l'entrée d'une cour, une grande statue du Sacré-Cœur ; là, des images de la Sainte Vierge ou de saint Joseph ; aux fenêtres des plus modestes logements, des statuettes entourées de bouquets rustiques, ... et ce ne sont pas, sans doute, les moins agréables à Notre-Seigneur qui, en passant, bénit avec prédilection ces humbles demeures.

Le reposoir, élevé sur le Champ-de-Bataille, était simple, mais du meilleur goût : une grande croix rayonnante dominant l'autel et la plate-forme, à laquelle on accédait par une double rampe garnie de verdure et de fleurs, disposées avec art.

Après la bénédiction donnée à la foule immense qui remplissait la place, débordant dans les allées ou échelonnée sur les flancs du Mont-Frugy, on chanta le *Te Deum*, et la procession rentra à la Cathédrale, en suivant les rues Sainte-Catherine, Sainte-Thérèse et de l'Evêché, également bien ornées.

Partout, chacun a fait de son mieux ; nous sommes heureux de le constater, en regrettant de pas connaître, pour le féliciter, l'artiste qui, pendant la grand'messe, a exécuté un solo de saxophone, accompagné par le grand orgue. Nous devons aussi une mention aux chantres — maîtrise et chœur de séminaristes. — et surtout à la musique du Pensionnat Sainte-Marie qui, par ses morceaux enlevés avec beaucoup d'entrain, a tant contribué à l'éclat de la fête.

BREST. — Moins heureux que les fidèles des autres paroisses du diocèse, seuls les catholiques de Brest sont privés de la joie d'escorter Notre-Seigneur à travers les rues de leur ville. L'arrêté municipal interdisant les processions, jadis porté par un Maire protestant, qui finit de façon peu honorable, est toujours en vigueur ; il a même été rendu plus rigoureux encore. En effet, en vertu d'une décision notifiée à MM. les Curés des paroisses de Brest, en date du 15 Juin 1897,

..... Considérant que, malgré les prescriptions du précédent arrêté, qui visaient manifestement toute cérémonie extérieure du culte, à l'occasion des Fêtes-Dieu ou autres, les curés de plusieurs paroisses de la ville, dans un but avoué de protestation contre l'arrêté municipal, ont fait établir, l'année dernière, pour la Fête-Dieu, des reposoirs dans le porche ou à l'extérieur de leur église ; qu'ils s'y sont rendus processionnellement avec leur clergé, en habits sacerdotaux et y ont donné la bénédiction à la foule, préalablement invitée par eux à se réunir sur la place de l'Eglise.

Toutes processions ou manifestations extérieures du culte sont formellement interdites, soit sur la voie publique, soit au seuil ou à l'extérieur des églises, chapelles, établissements religieux ou autres, dans toute l'étendue de la ville de Brest.

Les processions ont donc eu lieu à l'intérieur. Dans toutes les paroisses, nous écrit-on, l'affluence des fidèles était considérable.

A Saint-Louis, la grand'messe a été chantée par M. Fléiter,

Vicaire général. Au prône, un des vicaires de la paroisse a donné lecture, au nom de M. le chanoine Roull, Curé-archiprêtre, de la déclaration suivante, qui a produit une grande impression :

Mes chers paroissiens,

Je vous ai fait annoncer, dimanche dernier, que la bénédiction du Très Saint-Sacrement serait donnée, cette année encore, du haut du perron de notre église. Un nouvel arrêté municipal interdit expressément cette partie de la cérémonie. Cet arrêté est-il légal ? Est-il conforme à la jurisprudence en cours ? Plusieurs ne le croient pas. Mais comme je veux à tout prix éviter les conflits, je m'y conformerai, en repoussant toutefois le reproche qui m'a été adressé d'avoir organisé, l'an passé, une manifestation sur le perron de Saint-Louis, dans le but avoué de contrevenir à l'arrêté municipal de 1882. Ceux qui ont formulé cette accusation ont entre les mains la preuve du contraire.

C'est aussi pour moi un devoir de défendre le Comité qui a pris l'initiative de la pétition du 8 Juin du reproche d'avoir recueilli des signatures par toutes sortes de moyens. Ce Comité était composé de femmes dont la délicatesse est au-dessus de tout soupçon. Leurs noms sont connus et vénérés partout, plus particulièrement dans les quartiers ouvriers dont elles sont la providence.

Je regrette que l'autorité municipale n'ait pas jugé à propos de rapporter l'arrêté de 1882, pris à une époque où les esprits étaient très agités. Elle aurait, en le rapportant, donné satisfaction à la population presque entière et mérité sa reconnaissance. Sans doute, quelques plaintes se seraient élevées ; mais faut-il priver les neuf dixièmes des habitants d'une ville d'un spectacle qui les réjouit et les élève, sous prétexte qu'une infime minorité s'en offense et s'en irrite ?

La procession de la Fête-Dieu est un hommage rendu à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous avons, il y aura bientôt un an, fait au chef de l'Etat, sans tenir compte de protestations isolées, une solennelle et enthousiaste réception, et nous avons bien fait. Partout sur son passage, nous lui avons témoigné notre respect et nous l'avons salué comme le plus haut représentant de la France. Pourquoi nous empêcher de manifester à Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans les rues de notre ville, nos sentiments de foi et d'amour ? N'est-il pas notre maître ? Ne lui devons-nous pas d'être les enfants de Dieu et de posséder le magnifique trésor des espérances du Ciel ? Nous serions si heureux de chanter en son honneur, comme autrefois les Juifs dans les rues de Jérusalem, l'hosanna du triomphe et de la reconnaissance !

Et quand arrive la fête de la première communion, quelle joie pour vos chers enfants de former une belle procession, de porter au dehors leurs bannières et leurs statues et de faire entendre, dans les mêmes rues où vous les avez chantés vous-mêmes, ces pieux cantiques où ils expriment naïvement leur bonheur ! J'ai pitié d'eux, quand je les vois maintenant, pendant la procession, organisée à l'intérieur de l'église, s'écraser pour trouver passage à travers les rangs pressés de leurs familles.

Un peu d'air et de liberté, voilà ce que je sollicite pour eux ; et je suis sûr qu'il n'y a pas à Brest un seul père de famille qui, au jour de la première communion de son enfant, ne partage mes sentiments et ne forme les mêmes vœux que moi.

Ne nous décourageons pas, mes frères. C'est souvent au moment où l'on croit tout perdu que la victoire est proche. Nous triompherons certainement des obstacles que rencontre notre si légitime désir.

Persévérons dans la prière. Dieu est le maître des cœurs et il les incline comme il veut. Nous mettrons en lui notre confiance et nous continuerons à lui demander de changer les dispositions de ceux qui ont reçu de lui l'autorité, avec la charge d'administrer notre ville. Déjà quelques-uns d'entre eux sont gagnés à notre cause qui est, après tout, la cause de la vraie liberté. Qu'ils me permettent de les remercier au nom de ma paroisse !

Pour moi, me reposant sur Dieu et me rendant bien compte du besoin de pacification et de concorde qui travaille les esprits, j'entrevois, dans un avenir assez rapproché, le jour où les vieilles traditions brestoises seront reprises et où la population contempera, de nouveau, dans nos rues le défilé de nos processions religieuses. Ainsi soit-il.

Après la messe, a eu lieu la procession, présidée par M. Fléiter. C'est à grande peine qu'elle put se déployer dans l'église, absolument comble ; aussi on a dû se borner à deux stations, aux autels, richement décorés pour la circonstance, de la Sainte Vierge et des Saints Anges.....

Espérons avec M. le Curé-archiprêtre que le jour viendra où la voie publique sera, de nouveau, ouverte aux manifestations de notre foi. Pour cela les catholiques n'ont qu'à vouloir.

LESNEVEN. — Retraite bretonne d'hommes, du 12 au 19 Juin 1897. — 31 Paroisses ; 63 Retraitants. — Guipavas, 7 ; Guissény, 6 ; Plabennec, 5 ; Bourg-Blanc, 5 ; Plouguerneau, 4 ; Plouider, 4 ; Ploumoguier, 3 ; Kernouës, 2 ; Saint-Servais, 2 ; Plouescat, 2 ; Plouguin, 2 ; Lesneven, 2 ; Saint-Divy, 1 ; Porspoder, 1 ; La Roche, 1 ; Loc-Maria-Plouzané, 1 ; Lanrivoaré, 1 ; Plouvorn, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Plougourvest, 1 ; Plouzévédé, 1 ; Kernilis, 1 ; Bohars, 1 ; Guiclan, 1 ; Commana, 1 ; Plounéour-Trez, 1 ; Le Relecq, 1 ; Ploudiry, 1 ; Guilers, 1 ; Saint-Pierre Quilbignon, 1 ; Plougar, 1.

QUIMPER. — Retraite de femmes, du 12 au 19 Juin 1897. — 31 Paroisses ; 80 Retraitantes. — Douarnenez, 9 ; Tourc'h, 7 ; Dinéault, 5 ; Ergué-Armel, 5 ; Ile de Sein, 5 ; Plonévez-Porzay, 5 ; Quimper, 5 ; Beuzec-Cap-Sizun, 4 ; Plogonnec, 4 ; Cléden-Cap-sizun, 3 ; Elliant, 3 ; Kerfeunteun, 2 ; Landudec, 2 ; Plonéis, 2 ; Plouhinec, 2 ; Roudoualec, 2 ; Audierne, 1 ; Briec, 1 ; Ederne, 1 ; Gouesnac'h, 1 ; Goulien, 1 ; Guilers, 1 ; La Forest-Fouesnant, 1 ; Leuhan, 1 ; Loc-Tudy, 1 ; Pleuven, 1 ; Pleyben, 1 ; Plogoff, 1 ; Plonéour-Lanvern, 1 ; Pont-l'Abbé, 1 ; Saint-Divy, 1.

QUIMPERLÉ. — Retraite bretonne de femmes, du 12 au 19 Juin. — 11 paroisses ; 46 retraitantes. — Moëlan, 12 ; Querrien, 7 ; Guiscriff (diocèse de Vannes), 7 ; Riec, 4 ; Clohars-Carnoët, 4 ; Nizon, 3 ; Mellac, 3 ; Quimperlé, 2 ; Leuhan, 2 ; Le Trévoux, 1 ; Tréméven, 1.

SCRIGNAC. — On nous écrit de cette paroisse, le 22 Juin :

« Monsieur le Rédacteur,

« Il est d'usage, m'a-t-on dit, après une Mission donnée dans une paroisse du diocèse, de vous écrire, pour que vous le redissiez dans votre journal, que la Mission a parfaitement réussi, qu'il y a eu des retours à Dieu, que les communions ont été nombreuses et que les missionnaires se sont surpassés, etc..., avec beaucoup d'autres compliments.....

« Ici, la Mission a produit tous ces effets-là. Pour le prouver, on pourrait même produire des lettres d'attestation ; mais je me contente de vous donner le chiffre des communions, pour les samedis et dimanches des deux semaines de Mission : 2,700 environ.

« On peut facilement compter les personnes qui ne se sont pas approchées : il n'y en a pas 15, sur plus de 3,300 habitants.

« Merci aux missionnaires ! On se souviendra de leurs paroles ! Merci à nos prêtres, Recteur et vicaires !

« Veuillez Dieu les récompenser tous du bien qu'ils nous ont fait !

UN HABITANT DE SCRIGNAC. »

RUMENGOL. — Le grand « Pardon ». — Le nombre des pèlerins à N.-D. de Rumengol a été, comme toujours, très considérable : il en est venu un peu de tous les coins du diocèse. On a remarqué cependant que, le vendredi soir et le samedi matin, il y a eu moins de monde que d'habitude. En revanche, le samedi soir et le dimanche toute la journée, l'affluence a été très grande ; les prêtres, que l'on avait appelés pour la circonstance à Rumengol, pouvaient à peine suffire pour entendre tous les fidèles qui se pressaient aux abords des confessionnaux. Dimanche, depuis 3 heures du matin, jusqu'à la grand'messe et même au-delà, l'on n'a cessé, pour ainsi dire, de distribuer la sainte Communion.

La messe, samedi, a été chantée, à l'église, par M. le chanoine Fleury, Curé-doyen de Landerneau. Après l'Evangile, M. Tanguy, recteur de Logonna-Daoulas, est monté en chaire ; en quelques mots bien sentis, que l'auditoire a paru goûter vivement, il a parlé des gloires de la madone de Rumengol, engageant tous les pèlerins à recourir à sa puissante intercession, et à demander à cette bonne mère, que la foi de nos pères a nommée à juste titre la Vierge de « Tout-Remède », la guérison de tous leurs maux, spirituels et corporels.

Le lendemain, dimanche, la grand'messe a été célébrée dans le champ où fut couronnée N.-D. de Rumengol. L'officiant était M. le chanoine Quéinnec, Secrétaire général de l'Evêché. Assistaient à la cérémonie : M. le chanoine Téphany, Doyen du Chapitre, M. le chanoine Fleury, un bon nombre de recteurs et de vicaires des environs, ceux-là même que l'on avait appelés pour confesser les pèlerins. Après l'Evangile, M. le chanoine Fleury a pris la parole, du haut de la plate-forme de l'autel du Couronne-

ment... « *Refugium peccatorum, ora pro nobis* : O vous, que nous aimons à appeler le « Refuge des pécheurs », venez à notre secours ; venez nous fortifier dans la lutte que nous livrons ici-bas à Satan, au monde et à nous-mêmes ; donnez-nous de triompher sur ces trois grands ennemis de notre âme... » Tel est, à peu près, le thème qu'a développé M. le Curé de Landerneau. Prononcé d'une voix claire et nette, son sermon, bien pratique, n'a pas manqué de faire une profonde impression sur l'auditoire...

Les autres cérémonies du « Pardon », les Vêpres solennelles, la procession, ont été ce qu'elles sont, chaque année : c'est-à-dire qu'on les voudrait plus pieuses et plus recueillies ; c'est le moment où les curieux affluent... Cependant, dans l'église, devant la sainte image couronnée de N.-D. de Rumengol, les pèlerins se succèdent sans interruption, priant avec ferveur ou remerciant avec effusion celle que l'on a jamais invoquée en vain... N'est-ce pas l'occasion, plus que jamais, de crier à notre patronne :

Itoun Varia Rumengol,
Mirit ouzomp ne z'imp da goll.....

X...

LANDELEAU. — Une nouvelle laïcisation. — On nous écrit :

« Nous sommes ici, à Landeleau, sous le coup de la plus pénible émotion : nos Sœurs ont reçu, hier, 21 Juin, notification officielle de la laïcisation de leur école, à partir du 1^{er} Janvier prochain.

Dès que la nouvelle a été annoncée aux enfants, celles-ci ont aussitôt pris leurs livres et cahiers, et se sont précipitées dans la cour, en sanglotant et en criant : « Il nous faut nos mères ! » Elles croyaient, les pauvres petites, qu'il fallait partir à l'instant.

Toute la population est consternée ; elle s'attendait si peu au départ des Sœurs !

Voilà donc encore une laïcisation, faite contre le vœu des habitants !..... »

Nous en reparlerons.

La France du travail à Rome. — A deux reprises, nous avons parlé des pèlerinages ouvriers, repris, à partir de cette année, sur le désir formellement exprimé par Sa Sainteté Léon XIII. Nous avons fait connaître les conditions du voyage et le prix des places.

Quelques semaines seulement nous restent, avant le départ (2, 3, 4 Août). N'ayant qu'un seul train pour chaque région, on risque en attendant, d'arriver trop tard. Qu'on se hâte donc ! Et qu'on se rappelle le but élevé de ce pèlerinage : tout ce qui rapproche la France de la papauté est une œuvre patriotique au premier chef.

Les pèlerins de notre région, sur présentation du billet de train spécial, sont assurés d'une réduction de 50 0/0 pour gagner Paris.

Les pèlerins n'auront aucun ennui et moyennant un supplément de 14 fr., ils pourront, à Rome, faire les visites en voiture.

Le Saint-Père a offert la messe et l'audience à Saint-Pierre ; on espère qu'elle aura lieu, le samedi 7 Août.

Le dimanche 8 Août, aura lieu la communion générale à Saint-Pierre, suivie de l'ostension solennelle des reliques insignes. On fait ensuite vénérer aux pèlerins les précieuses et nombreuses reliques conservées dans une chapelle de la Basilique.

Le Comité exprime le vœu que les « ouvriers de la terre » soient représentés d'une façon importante.

GUINGAMP. — Pardon et Pèlerinage de N.-D. de Bon-Secours. — En cette année de grâce 1897, la fête patronale de Guingamp aura lieu le Samedi 3 Juillet.

Elle sera présidée par Mgr Dubourg, évêque de Moulins, que les Bretons entendront avec bonheur leur parler dans la langue de nos aïeux.

Indulgence plénière pour tous les fidèles qui, *vraiment pénitents, confessés et communies, visiteront le sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours et y prieront aux intentions du Souverain Pontife*, le jour de la fête et pendant toute l'octave.

Demande d'emploi. — Un homme pouvant fournir les meilleures références, possédant une très belle voix ; désire trouver une place de sacristain-chantre.

S'adresser à M^{me} la Secrétaire du Secrétariat du Peuple, 5, rue de Paris, Morlaix.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

NEVERS. — Un curé emprisonné pour « délit » de procession. — M. Bailly, chanoine honoraire, Curé-doyen de Donzy (Nièvre), condamné à deux jours de prison, pour avoir enfreint l'arrêté du Maire interdisant les processions, après avoir subi sa peine, est rentré, il y a quelques jours, dans sa paroisse.

« C'est une joie pour les consciences chrétiennes, dit la *Semaine religieuse* de Nevers, de savoir que M. le doyen de Donzy a été entouré, dans ces circonstances, de nombreuses sympathies et des plus grands témoignages d'admiration. C'est aussi de pareilles occasions que la presse catholique se sert pour faire bien entendre au peuple, la façon dont se pratiquent la justice et la liberté à l'égard d'une religion qui est celle de la majorité des Français. »

La feuille diocésaine reproduit ensuite la lettre écrite au vénérable prisonnier par Mgr l'Evêque de Nevers.

Nevers, 18 Juin 1897.

Mon cher Doyen,

Je vous dois et je m'empresse de vous envoyer à votre sortie de prison un témoignage de paternelle sympathie.

Je vous ai suivi de cœur et de prière dans votre captivité ; mais, à vrai dire, je n'ai pas pu vous plaindre, vous étiez « le prisonnier du Christ » *vinctus Christi* ; et sans doute Notre-Seigneur vous a fait largement goûter la joie dont surabondait l'âme du grand apôtre, au milieu de ses tribulations.

Vous revenez dans votre paroisse, non pas amoindri, mais plutôt grandi par cette épreuve. Votre ministère n'aura pas à en souffrir : il en profitera au contraire. Vos bons paroissiens, au service desquels vous vous dépensez depuis bientôt trente ans, continueront à vous venir en aide, aussi longtemps que durera l'inique suppression de traitement dont vous êtes victime depuis un an déjà : ils auront à cœur de vous dédommager, par un redoublement de respect, d'affection et d'obéissance, de ce que vous avez souffert : car ils se rendent bien compte que c'est pour eux ; parce que vous avez revendiqué en leur faveur cette liberté des processions que leur assure le Concordat, et dont ils se voient si injustement dépossédés.

Dieu d'ailleurs saura, comme toujours, tirer le bien du mal.

Cette leçon profitera aux habitants de Donzy et à d'autres encore, je l'espère. Beaucoup d'honnêtes gens ouvriront enfin les yeux : ils comprendront quelles responsabilités s'attachent à leur droit d'électeur et quel devoir de conscience c'est pour eux de ne pas s'abstenir de voter et surtout de ne donner leurs suffrages qu'à des hommes respectueux des droits et des libertés de l'Eglise.

Croyez, mon cher doyen, etc.

† ETIENNE,
évêque de Nevers.

Tous les catholiques applaudiront à cet acte de Mgr de Nevers.

Affligeant contraste. — Pendant que, dans beaucoup de villes, les processions publiques sont arbitrairement prosrites, comme par une outrageante dérision, dimanche dernier, à Paris, la circulation a été presque complètement interrompue, dans tout le quartier Montmartre, durant plusieurs heures, par la « Vachalcade », burlesque cortège qui n'était qu'un prétexte à d'immenses exhibitions, et qui défilait avec le concours officiel de la police !

VANNES. — La persécution fiscale. — « On se rappelle, écrit l'*Armor*, que les Religieuses de Kermaria ont fait opposition contre le jugement du Tribunal de Pontivy dans l'affaire qui leur était intentée par l'Enregistrement pour le refus de se soumettre à l'abominable loi d'accroissement.

« L'affaire viendra devant la Cour de Rennes, le 28 Juillet prochain.

« Les Religieuses de Kermaria seront défendues par M^r Glotin, le sympathique et savant avocat qui a déjà plaidé la cause des Ursulines du Faouët, à Pontivy. »

La cause des Religieuses de Kermaria ne saurait être en meilleures mains.

Traitements supprimés. — Notre ami, M. le chanoine Arnaud, curé de Brignoles, vient d'être privé de son traitement, dit *La Croix du Var*.

Le motif ? Il a fait donner une mission par les Pères Rédemptoristes.

M. le curé d'Andelot (Cantal) vient d'être privé de son traitement, dit *La Croix cantalienne*.

Le motif ? A fait de la propagande pour les écoles libres !.....

M. le chanoine Nicoud Léonard, curé-archiprêtre de Saint-Etienne de Saint-Geoirs et M. l'abbé Roux, vicaire de cette paroisse, viennent d'être privés de traitement, dit *La Croix du Dauphiné*.

Le motif ?

Ils n'ont pas empêché (sic) une manifestation cléricale de se produire !.....

Nos respectueux hommages aux victimes de la secte.

(*La Croix*).

* * *

A propos de la suppression de traitement du curé de Brignoles (Var), qui produit grand émoi dans la région, voici ce que dit *La République du Var* :

« Nous n'avons pas à défendre le curé ; il se défendra, sans doute. Si nous parlons de cette décision ministérielle, c'est parce qu'elle n'est pas libérale, qu'elle est basée sur des rapports de police faux et qu'elle porte préjudice à la République.

Nous ne voyons dans cette mesure qu'une injustice qui, loin de consolider la République, vient paralyser les efforts des républicains qui luttent encore, pour conserver les lambeaux de la liberté.

Nous sommes d'autant plus indépendants dans cette question, que nous n'allons pas à l'église et que nous n'avons assisté à aucun sermon. Nous donnons notre avis comme républicain, ne réclamant que la justice et la liberté. »

ANGLETERRE. — L'Angleterre vient de célébrer par des fêtes magnifiques le Jubilé de diamant de la Reine Victoria, c'est-à-dire le 60^e anniversaire de son couronnement (21 Juin 1837-1897).

Ces fêtes ont eu un caractère profondément religieux et tous les habitants s'y sont associés, dans leurs temples ou dans leurs églises. Le cardinal Vaughan en a profité pour faire connaître aux catholiques anglais les progrès, aussi rapides qu'ils sont remarquables, du catholicisme en Angleterre pendant le règne de la reine Victoria.

Le cardinal loue la liberté religieuse dont ses compatriotes catholiques jouissent en Angleterre et affirme que « ses fidèles ne recherchent pas des privilèges, mais des droits égaux. »

Le Souverain Pontife a fait présenter ses félicitations à Sa Majesté la reine Victoria par un envoyé extraordinaire, Mgr Sambucetti, qui était accompagné de Mgr Granito de Belmonte, conseiller de la Nonciature, à Paris.

La mission pontificale a reçu l'hospitalité chez M. le duc de Norfolk.

Les Enfants-Nantais

(SUITE)

Dans l'impossibilité de tracer un tableau plus ou moins fidèle de la cité païenne des Nannètes au moment où y vivaient nos deux adolescents, nous avons dit ce qu'est aujourd'hui la ville sur laquelle plane leur souvenir tant aimé. Et maintenant, enfin, considérons-les eux-mêmes, tels que les dépeignent les *Actes* de leur martyre, et la tradition.

Ils sont armoricains par l'origine, gallo-romains par l'éducation, ils sont du rang le plus élevé ; nous avons déjà dit tout cela ; il nous reste à ajouter que leur culture intellectuelle est à la hauteur de leur rang dans la société ; nous n'avons pour en juger que le ton de leurs réponses à leur juge, mais cela suffit. Quel était au juste leur âge ? Nous savons seulement qu'ils étaient dans toute la fleur de la jeunesse ; on ajoute que leur visage reflétait l'élévation de leur intelligence, la noblesse et la bonté de leur vaillant cœur. Il en est souvent ainsi pour les Saints, et même les récits très abrégés que nous appelons *les légendes du bréviaire* nous le signalent fréquemment au cours du cycle liturgique. Nous-même, nous avons eu à le dire déjà, pour plusieurs de nos Saints de Bretagne : saint Corentin, saint Guénolé, saint Guénaël ; nous pourrions le dire de saint Guillaume, évêque de Saint-Brieuc, et de plusieurs autres encore ; nous ne nous étonnons donc pas de voir, à la première page de l'histoire des Enfants-Nantais, cette application de la parole que disait David, en apprenant la mort de son ami Jonathas et du roi Saül : « *Amabiles et decori in vita sua !* Aimables et beaux ! ils le furent pendant leur vie ! »

Là où cette amabilité nous apparaît de la manière la plus frappante, et surtout la plus touchante, c'est dans leur amitié fraternelle. On peut dire que, portée à ce degré, l'affection n'existe guère qu'entre des frères jumeaux. Ils ne l'étaient pas cependant. Celui auquel nous donnons la priorité, que nous nommons toujours avant l'autre, était le plus jeune des deux frères, mais il fut l'aîné dans la foi chrétienne.

Donatien l'avait-il embrassée depuis longtemps, lorsque Rictius Varus fit son entrée en Armorique, ou bien était-il sorti récemment de la fontaine baptismale, était-il encore comme embaumé du *chrême du salut* ? était-il de ceux dont la liturgie nous fait dire, en ce joyeux temps de Pâques : *Isti sunt agni novelli, modo venerunt ad fontes, repleti sunt claritate, alleluia ?* (1) Nous l'ignorons ; mais ce que nous savons bien, c'est que le don de la foi, le sacrement de la régénération et celui de la confirmation, qu'ils fussent des grâces relativement anciennes ou des bienfaits tout

récents, avaient fait du jeune chrétien un vaillant et un apôtre, avant que d'en faire un martyr.

Les *Actes* de nos Saints ne nomment pas celui qui gouvernait le petit troupeau des chrétiens de Nantes, à l'époque qui nous occupe ; ils le désignent simplement par la qualification générale de *sacerdos*. Ce mot, dans l'usage actuel, sert uniquement à qualifier un prêtre ; mais dans le langage des premiers siècles, il s'applique aussi, et même plus spécialement, à l'évêque.

Dès lors qu'une divergence était possible sur le sens de ce mot, il est évident qu'elle s'est produite. Ceux qui ont voulu voir dans un simple prêtre le représentant de l'autorité de l'Eglise auprès de saint Donatien et des autres chrétiens nantais, ne se représentaient un évêque qu'entouré d'un cortège plus ou moins nombreux de prêtres et de diacres ; or, celui qui présidait ici spirituellement était seul, du moins au moment de la persécution ; obéissant au conseil du Maître, il dut quitter la ville ; les *Actes*, en constatant la retraite de ce ministre de l'Evangile, montrent une situation bien déterminée : dès lors qu'il s'est retiré, il n'y a plus personne pour conférer le baptême à saint Rogatien, donc il était seul, donc il ne pouvait être évêque, ce qui serait en contradiction avec son état d'isolement.

Nous voyons bien toujours nos évêques entourés et aidés par des prêtres en grand nombre ; toutefois, comme il nous est arrivé de lire les annales de la Propagation de la Foi, nous savons qu'en pays de missions, un évêque, tout en ayant quelques prêtres sous ses ordres, est bien loin de résider toujours auprès d'eux ; chacun a son champ spécial dans la vigne du Seigneur, et le chef spirituel de toute une chrétienté peut se trouver bien seul dans une ville ou une bourgade de son vicariat apostolique, surtout quand sévit la persécution. Donc, l'isolement du prélat de l'Eglise nantaise ne prouverait rien contre son caractère épiscopal, et nous en concluons qu'il le possédait en effet.

Mais si c'était réellement un évêque, quel pouvait être son nom ?

La tradition nantaise dit que cet évêque fut saint Similien. Si Albert Le Grand est du même avis, c'est précisément parce qu'il se fait toujours le tenant et le défenseur des croyances populaires, quand rien de sérieux ne vient les contredire. M. de Kerdanet, dans ses annotations aux *Vies des Saints de Bretagne*, par Albert Le Grand, ne veut pas entendre ici parler de saint Similien, et dit que « s'il avait été absolument nécessaire de personnifier le mot de *sacerdos* des *actes*, Albert aurait dû faire choix de saint Clair, plutôt que de saint Similien, vu que saint Clair a toujours été considéré dans l'Eglise comme le docteur des Nantais, de même que saint Paul l'a été des nations ».

Tout le monde sait que les notes de M. de Kerdanet sont généralement d'une grande utilité pour les lecteurs d'Albert Le Grand ; mais cette fois, elles nous présentent une argumentation bien étrange ; c'est comme si, au récit d'une conversion opérée par Dom Michel Le Nobletz ou le Père Maunoir, on nous répondait :

(1) Ceux-ci sont les petits agneaux nouveau-nés, ils sont venus aux sources vives, et s'en sont retournés tout brillants de clarté.

« Mais non ! saint Corentin a toujours été considéré comme ayant complété la conversion de la Cornouailles. »

Si, au contraire, on adopte cette opinion que saint Similien est évêque de Nantes vers la fin du III^{me} siècle, nous arrivons à constater comment se lient et s'harmonisent ces traditions, dont la première prétend que saint Clair remonte aux temps apostoliques, et nous persistons à croire que si rien ne prouve d'une manière certaine la vérité de cette assertion, il serait encore bien plus impossible d'en prouver la fausseté.

Pour conclure, nous admettons qu'après Dieu c'est l'évêque saint Similien qui a communiqué à saint Donatien le don de la Foi, lui qui l'a instruit et qui l'a baptisé, lui qui a commencé l'instruction chrétienne de saint Rogatien, lui enfin qui, rentré dans sa ville, lorsque le calme eut succédé à la tempête, honora les restes de ces fils tant aimés, en mêlant à la joie pour leur triomphe les larmes que lui arrachait une telle séparation. (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 20 Juin 1897.

I. Un Jubilé royal (1837-1897), par le P. H. PRÉLOT. — II. Le Dogme de l'expiation, par le P. F. TOURNEBIZE. — III. Le Duc d'Aumale (deuxième article), par le P. H. CHÉROT. — IV. Les Fonctions de l'État dans la Société civile, par le P. G. SORTAIS. — V. Juifs et Romains, par le P. R.-M. DE LA BROISE. — VI. Le Bulletin paroissial, par le P. H. WATRIGANT. — VII. Livres : G. Gatt ; P. Caulet ; R. P. Pierling ; S. J. ; P. H. Tamizey de Larroque ; B. Baillaud ; L. Raffy ; E. Mouton ; Vicomte Combes de Lestrade ; T. R. P. Ollivier, O. P. ; Aylicson ; J. de la Brète. — VIII. Événements de la quinzaine. — IX. Table du Tome 71.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du n° du 13 Juin :

Mariage de raison (première partie, Pierre CLÉSIO. — L'Afrique du Nord : LA TUNISIE EN 1897, Paul THIRION. — La Banque de France et le Trésor, Eugène FLORNOY. — De Saint-Petersbourg à Samarkande (fin), R. DE SOUHESMES. — La Réforme du Baccalauréat, AU POINT DE VUE DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE, A. SCALLA. — Un Apôtre de la Beauté : JOHN RUSKIN, Paul RENAUDIN. — Lettres à ma cousine : PARADOXE SUR LA BONTÉ, Gabriel AUBRAY. — Livres et Idées : LES JEUNES CATHOLIQUES ET LA DÉMOCRATIE, G. F. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Bibliographie. — Revue des Revues.

Anémie. — Chlorose.

Pâles Couleurs.

Maladies

des Femmes.

Véritables PILULES de VALLET

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris

DOSE : 1 à 5 Pilules avant chaque repas.

Les VÉRITABLES PILULES VALLET sont BLANCHES et sur chacune d'elles est imprimée en noir la signature VALLET.

Flacon, 3 fr. — Demi-flacon, 1 fr. 50.

M^{re} L. FRÈRE (A. CHAMPIGNY et C^{ie}) 19, r. Jacob, PARIS

58 ANNEES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES
ALCOOL de MENTHE de Ricqlès
Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les ÉPIDÉMIES. — Exiger le nom de RICQLÈS.

ORNEMENTS — ORFÈVREURIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, QUIMPER PÊCHE FRÈRES 45, rue Kéréon, QUIMPER

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon E. PIRIOU rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE
Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.
Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christoffe au prix du tarif.
ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{me} V^{ve} LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

L'UNION
VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES 72, Rue de Rennes, Paris,
en face de Saint-Sulpice
Costumes Episcopaux et pr employés d'Eglise, Etoffes au mètre, Bas, Chapeaux, etc.

PHOTO

Détective perfect. 9 X 12 gainé à 6 plaques avec notice, 50 fr. payable 10 fr. par mois dont 15 fr. en souscrivant. SILVESTRE, 48, rue Richer, PARIS.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

COMPAGNIE LIEBIG

VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*

Cet extrait se conserve indéfiniment.

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DEPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164. BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux
de tomber et
les fait repousser

CORRESPONDANCE

La lettre que nous reproduisons ci-après nous paraît de nature à rendre service à ceux de nos lecteurs qui se trouveraient dans le même cas que le signataire :

« Paris, 15 Mars 1897.

Très fatigué et atteint d'un commencement d'anémie causée par les exigences de mon ministère, j'ai eu l'heureuse idée de prendre régulièrement des gouttes concentrées de véritable Fer Bravais et depuis un mois que je suis ce traitement, j'ai retrouvé une partie de mes forces et une nouvelle santé !

Ogny, curé de Vernouillet (Seine-et-Oise) ».

Le véritable Fer Bravais est également très utile aux personnes faibles, anémiques, épuisées par l'âge ou les maladies, aux jeunes filles manquant d'air ou d'exercices ou dont la croissance s'est opérée trop rapidement. On le trouve dans toutes les pharmacies au prix de 5 francs le flacon et 3 fr. 50 le demi flacon. Dépôt général, Pharmacie Centrale du Nord, la plus vaste du monde entier, 132, rue Lafayette, à Paris.

Envoi franco catalogue illustré de 220 pages.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

12^e ANNÉE.

Vendredi 2 Juillet 1897.

N^o 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LA LIGNE D'ANNONCE

10 CENTIMES

6 fr. par an

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPANS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. *Chronique du diocèse :* Missions recommandées ; Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes ; Service anniversaire ; Cause du Vénérable Michel Le Nobletz ; Nominations dans le clergé ; Quimper ; Lambézellec ; Les Congrégations religieuses et le fisc.



II. *Saint-Pol-de-Léon :* Translation prochaine des reliques de saint Pol.

III. *Nouvelles du monde catholique :* Congrès eucharistique international de Paray-le-Monial ; Nevers ; Le port du saint Viatique ; Le Mans ; L'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ.

IV. *Annonces et avis.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 4 Juillet. — 4^e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Très Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double de 2^e classe. Rouge. Mémoire du Dimanche, à la Messe.

Aux Vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.

Au chœur, solennité de S. Pierre et S. Paul, Apôtres ; mémoires du Très Précieux Sang et du Dimanche.

Lundi, 5. — S. Cyrille et S. Méthode, Evêques. Double. Blanc.

Mardi, 6. — Octave de s. Pierre et s. Paul. Double. Rouge.

Mercredi, 7. — S. Pulchérie, Vierge (au *Propre diocésain*). Double. Blanc.

Jeudi, 8. — S^{te} Elisabeth, reine de Portugal, Veuve. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 9. — S. Goulven, Evêque (au *Propre diocésain*). Double. Blanc.

Samedi, 10. — Les Sept Frères et leurs compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plonévez-Porzay 1, 2, 3, 4, 5 et 6 Juillet.
Melgven 7, 8, 9, 10 et 11 Juillet.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Missions recommandées : LANHOUARNEAU, du 27 Juin au 11 Juillet.
KERLOUAN, du 27 Juin au 11 Juillet. —
Président, pour la 2^{me} semaine, M. Godec, curé d'Elliant.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 4 Juillet*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, sainte Messe, suivie d'une instruction et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

KERFEUNTEUN. — *Dimanche, 4 Juillet*, grand Pardon de la chapelle de la Mère de Dieu.

La veille, 1^{re} Vêpres, à 5 heures.

Dimanche, 4^e Messe, à 6 heures ; 2^{me} Messe, à 7 heures ; 3^{me} Messe, à 8 heures. — Messe solennelle, à 10 heures.

Vêpres, à 3 heures, suivies de la procession et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Pendant l'Octave, deux messes seront dites à la chapelle, chaque matin, la première, à 6 heures, la seconde, à 7 heures 1/2.

Le jour du Pardon et pendant l'Octave, les pèlerins peuvent gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

Pèlerinage de Lourdes. — AVIS DU COMITÉ. — Nos abonnés trouveront, encartée dans le présent numéro de la *Semaine religieuse*, une circulaire indiquant la date définitive et les conditions du prochain pèlerinage diocésain à Lourdes.

M. le Président du Comité prie nos confrères de vouloir bien porter, le plus tôt possible, cette circulaire à la connaissance de leurs paroissiens, et recommande de tenir bien compte des indications données.

Service anniversaire. — On nous prie d'annoncer que le service anniversaire de M. Kervella, mort vicaire à Plounévez-Lochrist, sera chanté, dans cette paroisse, *le jeudi 15 Juillet prochain*, à 10 heures.

Cause du Vénérable Michel Le Nobletz. — Nous avons eu, il y a deux mois environ, la joie d'annoncer « l'introduction de la Cause » du Vénérable Michel Le Nobletz. La question intéresse à un trop haut point notre diocèse, pour que nous hésitions à reproduire *in extenso* le texte du Décret, dont nous n'avons donné que la conclusion.

Ceux qui entendent la langue latine liront avec un vif intérêt le lumineux résumé, fait par la S. Congrégation des Rites, de la vie du Serviteur de Dieu, depuis sa naissance à Plouguerneau

(1577), son éducation à Ploudaniel, à Bordeaux et à Agen, puis ses travaux apostoliques dans l'œuvre des Missions, jusqu'à sa sainte mort, au Conquet, en 1652. Ce sera pour tous une nouvelle preuve du soin minutieux que la Cour Romaine apporte à l'étude de ces questions délicates.

Puissent les prières des prêtres et des fidèles hâter le moment où nous aurons à enregistrer le Décret de Béatification, et où nous pourrons rendre un culte public à notre grand missionnaire !

DECRETUM



CORISOPITEN.

BEATIFICATIONIS ET CANONIZATIONIS

VEN. SERVI DEI

MICHAELIS LE NOBLETZ

SACERDOTIS ET MISSIONARI

Ex praestantibus doctrina ac religione viris qui Christi Ecclesiam illustrarunt atque, veluti clypeus, ab hostium telis atque incursibus defenderunt, in conspectu omnium adstat Michael Le Nobletz sacerdos et missionarius cuius apostolicum studium et christiana sapientia haereticam pravitatem et Calvinianam lue ab Aremorica propulsavit, illamque in veritate et iustitia coram Deo ambulare satagit.

Apud castrum Keraudern in paroecia Plouguerneau et dioecesi Leonensi, minoris Britanniae, die 29 septembris 1577, e parentibus avita fide et generis nobilitate conspicuis in lucem editus et baptizatus Dei Famulus, praesidio ac nomine Principis militiae coelestis roboratus fuit. A piissima nutrice, veluti altera matre, catholice institutus, vix septennis ab avunculo, eoque defuncto a patre sacerdotibus dicendi initiis imbuendus traditur, atque aetate decem annorum ad oppidum Ploudaniel missus ut humanioribus litteris vacaret ; deinceps undeviginti annos natus Burdigali studia prosecutus est. Interea praesentissimam Deiparae opem pluries expertus, coelestibus etiam divini amoris deliciis identidem fruebatur. Ad meliora charismata vocatus, atque Aginum profectus, in Collegio Patrum Societatis Iesu in virtutibus

et disciplinis progressus est. Dum apud quosdam coniuges honestos habitabat, de ignominioso lapsu arguitur Dei Famulus; sed ipse vitae integer scelerisque purus ad Purissimam Deiparam Virginem confugiens, eam patronam ac vindicem habuit; atque ipsa adprecante, tres laureas virginitatis, doctrinae et despicientiae mundi Michael tunc impetrasse fertur.

Inter sodales marianos cooptatus, propriae perfectioni et aliorum saluti sedulam dedit operam qua plures Christo adhaeserunt, et ex his nobilis vir militaribus studiis intentus Petrus Quintinus Trecoriensis qui dein Dominiciana Familia se adscripsit. Burdigalam rediens superioribus sacrisque disciplinis diligenter peractis, adolescens divinae vocationi quam precibus et macerationibus promeruerat, obtemperavit. Namque a patre tentatus et ex discrimine victor evadens, paternam domum reliquit. Illico, ipsius patris permissu, Parisios adiit, ubi hortante Patre Cotton viro sapientia et virtute claro, ecclesiasticos ordines atque ipsum sacerdotium rite suscepit.

Ad sacras missiones se comparavit in solitario recessu, prope mare ad Tréménach, integrum annum studio, orationi ac poenitentiae operibus impendens; atque in oppido Plouguerneau, sacrum ministerium inauguravit. Missionarius in Montem-relaxum abiit, insulas Uxantem, Molenez et Batz invisit, atque in ora maritima S. Matthaei sede missionum constituta, ubique plures Deo adjuvante, a licentiori vita retraxit atque ad christianam disciplinam perduxit. Postea Michael Corisopitum advenit et patrocínio Sancti Corentini primi Episcopi Corisopitensis nixus, ipsa civitate et finitimis pagis villisque exultis, ad missionem occidentalis orae Cornu-galliae perrexit. Quinque et viginti annos in urbe Douarnenez commoratus est, missiones iugiter agens, in quibus Famulo Dei adiutor fuit praedictus Pater Quintinus sacerdos professor Ordinis Praedicatorum, qui anno 1629 piissime obiit. Ea civitate relicta, omnibus collacrymantibus, Conquesti usque ad vitae exitum elaboravit, comitem curae ac laboris sibi adsciscens Ven. Patrem Maunoir S. J. olim suum discipulum, deinceps haeredem et successorem in missionibus instituentis ad regulas ac spiritum Beati Patris Ignatii, prouti ipse Michael, Deo adspirante, pluries populo praenuntiaverat.

Tandem Dei Famulus virtutibus meritisque decorus, lethali morbo affectus atque Ecclesiae subsidiis munitus, accepta ab ipso Ven. P. Maunoir extrema sacramentali absolutione, die quinta maii anno salutis millesimo sexcentesimo quinquagesimo secundo, aetatis suae quinto et septuagesimo, in pace Christi cuius passionis evangelicam historiam tunc audiens et recolens ipse recreabatur, sancte quievit. Sacrum corpus mirifico fragrans odore, prouti fama refert, in sacellum S. Christophori ecclesiae ritu delatum fuit. Funere persoluto, adstan-

tibus ex omni ordine fidelibus qui rosaria, numismata, lintea ad Michaelis exuvias admota secum asportabant, idem sacrum corpus ad Lochristum conditum et anno 1701 in honorificentiore tumulum translatum, anno demum 1858 in novo Conquesti templo rite et decore compositum fuit.

Interim fama sanctimoniae quam Michael vivens adeptus fuerat, post obitum clara, diffusa et usque ad haec tempora nunquam interrupta, maiora accepit incrementa ex quo sermo de causa Beatificationis introducenda evulgatus fuit. Hinc adornato Processu Ordinario in Ecclesiastica Curia Corisopitensi super eiusmodi fama Servi Dei, eoque in Actis Sacrae Rituum Congregationis exhibito, ad instantiam R^m P. Vincentii Ligiez ex Ordine Praedicatorum, huiusce Causae Postulatoris, Sanctissimus Dominus Noster Leo Papa XIII, decretis 26 ianuarii et 10 martii 1894 editis, benigne indulgit, ut dubium de signanda Commissione introductionis causae proponi et discuti possit in conventu Sacrae ipsius Congregationis Ordinario absque interventu et voto consultorum, etiam ante lapsum decennii a supradicta Processus Ordinarii exhibitione.

Quum vero ex alio decreto super revisione scriptorum Servi Dei, dato die 12 februarii 1896, nihil obstaret quominus ad ulteriora procedi posset; instante praedicto Causae Postulatore, attentisque postulatoriis litteris nonnullorum Emorum ac Rmorum S. R. E. Cardinalium, necnon plurium Sacrorum Antistitum aliorumque virorum sive ecclesiastica sive civili dignitate praestantium, infrascriptus Cardinalis Sacrae Rituum Congregationi Praefectus et huiusce Causae Relator, in Coetu Sacrae ipsius Congregationis Ordinario, subsignata die, ad Vaticanas Aedes coadunato, sequens dubium discutiendum proposuit: « *An signanda sit Commissio introductionis causae in casu et ad effectum de quo agitur?* » Et sacra ipsa Congregatio, post relationem eiusdem infrascripti Cardinalis Ponentis, audito etiam voce et scripto R. P. D. Gustavo Persiani Sanctae Fidei Promotoris munere fungente, omnibusque maturo examine perpensis, rescribendum censuit: *Affirmative, seu signandam esse Commissionem si Sanctissimo placuerit.* Die 6 aprilis 1897.

Quibus omnibus Sanctissimo Domino Nostro Leoni Papae XIII per ipsum infrascriptum Cardinalem relatis, Sanctitas Sua sententiam Sacrae Rituum Congregationis ratam habens, propria manu signare dignata est Commissionem introductionis Causae Venerabilis Servi Dei Michaelis Le Nobletz, sacerdotis et missionarii, die nona iisdem mense et anno.

CAIETANUS CARD. ALOISI-MASELLA,
S. R. C. Praefectus.

L. † S.

DIOMEDES PANICI, S. R. C. Secretarius.

Lundi dernier, à l'issue de l'office canonial, a été chanté le service annuel pour le repos de l'âme de notre dernier évêque défunt, Mgr Lamarche.

Mgr Valteau y assistait et a donné l'absoute.

L'après-midi, Sa Grandeur, accompagnée de M. le chanoine Quéinnec, Secrétaire général, est partie pour Lampaul-Guimiliau où avait lieu, le lendemain, l'ordination des séminaristes de Lézérazien.

Mardi prochain, 6 Juillet, Monseigneur doit consacrer la nouvelle église de Saint-Ségat.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Rolland, recteur du Cloître-Plourin, recteur de Landéda, en remplacement de M. Guyader, démissionnaire pour cause de santé ;
M. Jézéquel, vicaire à Lannilis, recteur du Cloître-Plourin.

QUIMPER. — La procession du Saint-Sacrement, à Saint-Mathieu. — Dimanche dernier, c'était le tour de la paroisse de Saint-Mathieu de célébrer la magnifique et si touchante solennité de la Fête-Dieu. Le temps a favorisé la procession. Quelques nuages, voilant le soleil, et une brise légère tempéraient la chaleur sénégalienne des jours précédents. Aussi, toute la population était sur pied, et ceux qui n'avaient pas pris place dans les rangs de la procession formaient une double haie profonde sur tout son passage.

On a remarqué l'attitude recueillie de la foule et les décorations des maisons, dont quelques-unes surtout attiraient l'attention par leurs riches tentures, et étaient ornées vraiment avec un goût parfait. Ce qui a été dit de la paroisse de Saint-Corentin, la semaine dernière, devrait être répété au sujet de la paroisse de Saint-Mathieu, dont les pieux fidèles ont à cœur de rivaliser de zèle, dans les honneurs rendus au T. Saint-Sacrement, avec leurs frères de l'église cathédrale. Peut-être même, s'il s'agissait de décerner la palme, se trouverait-on assez embarrassé.....

Le reposoir, dressé contre une maison du Quai, présentait l'aspect d'un immense bouquet de fleurs, encadré de verdure. On se demandait où l'on avait pu se procurer une telle quantité de géraniums. Evidemment, la plupart des jardins de Quimper avaient dû être dévalisés dans ce but, ou du moins, largement mis à contribution. Il a fait honneur à l'homme aimable et si dévoué, qui est en même temps un véritable artiste, et qui, comme tous les ans, en a été l'architecte.

Sur tout le parcours, la Société l'Union Musicale a fait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire. Un nombreux groupe d'hommes, marchant derrière le dais, faisait escorte à Notre-Seigneur.

SAINTE-SÈVE. — Nous avons reçu indirectement des nouvelles de la Mission donnée du 6 au 20 Juin, à Sainte-Sève. Les paroissiens en ont suivi bien assidûment tous les exercices, depuis le premier jour, et les missionnaires ont été charmés de leur attention comme de leur recueillement.

Ce témoignage a grandement consolé le bon recteur qui, retenu par la maladie, n'a pu paraître que quelques moments à l'église. Aujourd'hui, sa santé se rétablit et ses paroissiens auront à cœur de le dédommager, en demeurant fidèles aux bonnes résolutions, prises durant ces jours de grâces qu'il leur a ménagés.

LAMBÉZELLEC. — Succès scolaires. — Nous sommes heureux d'apprendre et d'annoncer le nouveau succès remporté par les dévouées Religieuses du Saint-Esprit qui dirigent l'école libre de Lambézellec.

Les deux élèves présentées aux derniers examens du brevet élémentaire ont été reçues.

Les Congrégations religieuses et le fisc. — Le Jeudi 24 Juin, le tribunal civil de Quimper a rendu deux jugements, au sujet des poursuites intentées par l'administration de l'Enregistrement ; l'une contre la Congrégation des Dames de la Retraite, l'autre contre la Supérieure des sœurs de l'Adoration perpétuelle (Providence), dont les maisons-mères sont à Quimper.

I. — La Congrégation des Dames de la Retraite est condamnée :
1° au paiement de la somme de 2.914 fr. 34, montant en principal et 1/2 droit en sus de la taxe d'accroissement afférente à la période écoulée du 16 Mars 1892, date de la plus ancienne créance du trésor, jusqu'au 31 Décembre 1894, calculée conformément à l'art. 8 de la loi du 16 Avril 1895, d'après les déclarations déposées pour le paiement de la taxe sur le revenu ;

2° Au paiement de la taxe en principal et 1/2 droit en sus, exigible sur la déclaration à fournir en exécution des prescriptions de l'art. 4 de la loi précitée ;

Ces déclarations et paiement devront être faits dans la huitaine de la signification du présent, et, à défaut de déclaration et de paiement dans le délai imparti, condamne, dès à présent, la dite Congrégation au paiement de la somme de 2.089 fr. 95, montant de la taxe de 0 fr. 30 0/0 et de la demi taxe à titre de pénalité, calculées d'après les déclarations qui ont servi de base pour la même période du 1^{er} Janvier 1895 au 31 Décembre 1896, à la liquidation et au paiement de l'impôt sur le revenu ; au total à 5.004 fr. 29.

Par dépens.

II. — Le tribunal condamne la Congrégation de l'Adoration perpétuelle :

1° Au paiement de la somme de 3.233 fr., principal et 1/2 droit en sus de la taxe d'accroissement afférente à la période écoulée du 10 Janvier 1892, etc. ;

2° Au paiement de la taxe d'accroissement en principal et 1/2 droit, etc...

Même clause de déclaration et de paiement, sinon condamne la dite Congrégation à payer 2.175 fr. 44, montant de la taxe de 0 f. 30 0/0 et de la demi taxe à titre de pénalité, etc... Au total 5.408 fr. 44.

Par dépens.

Ces deux jugements ont été rendus par défaut.

Nous nous abstenons de tout commentaire : nos lecteurs savent ce qu'il faut penser, au point de vue de l'équité et de l'égalité devant l'impôt, de ces lois d'exception qui tendent — pour nous servir d'une comparaison topique et souvent employée — à faire payer aux Congrégations religieuses seules 0 fr. 35 un timbre-poste, vendu 0 fr. 15 aux autres citoyens.

Cependant, il faut le dire, on ressent une impression particulièrement pénible, en voyant des religieuses comme celles de l'Adoration perpétuelle condamnées à verser au fisc 5,408 fr. !..... C'est le pain de plus de 25 orphelines pendant une année. Car on sait combien sont modiques les ressources de cette Congrégation, bien connue et justement appréciée à Quimper, où elle a pris naissance. En effet, la loi restreint les heures de travail des enfants, et la communauté vit surtout des privations des religieuses et des aumônes des personnes charitables..... En priant pour leurs bienfaiteurs, les orphelines de « la Providence » n'oublent pas M. Félix Faure, Président de la République, qui, l'an dernier, lors de son voyage en Bretagne, fit remettre à la maison de Brest un don généreux.

Qu'elles prient également, avec leurs pieuses « mères », pour leurs ennemis — hélas ! ceux-ci savent ce qu'ils font ! — qui, comme certains journalistes récemment, osent parler des « millions » acquis par les « soi-disant Congrégations charitables », en « exploitant » l'enfance !..... Cela s'imprime en France, pays du bon sens, en Bretagne, jadis terre de la loyauté et de la bonne foi !.....

SAINT-POL-DE-LÉON

Translation prochaine des reliques de saint Pol.

— A la fin du mois d'Avril, nous avons annoncé cette grande fête, et vers le milieu du mois de Juin, M. l'abbé Abgrall a donné, dans la *Semaine*, une description très détaillée du chef-d'œuvre d'orfèvrerie qui va bientôt recevoir, entre autres trésors, le *chef* de l'apôtre du Léon. Un programme des fêtes a déjà été dressé, mais par sa teneur même, on voit qu'il n'est pas définitivement arrêté ; il y a cependant des points sur lesquels l'entente est complète.

Tout d'abord, la paroisse de Saint-Pol sera préparée à ces solennités par les exercices d'un *triduum*. Il conviendra qu'avant l'ouverture même de ces exercices, la Cathédrale ait revêtu sa parure

de fête. Outre les fleurs, les plantes et le brillant luminaire qui sont l'accessoire obligé de toute grande manifestation religieuse, il faut, ici, une décoration appropriée à la circonstance, et c'est pour quoi apparaitront, sur les faisceaux de colonnettes du chœur, douze grands blasons surmontés de couronnes héraldiques ou de mitres épiscopales. C'est 1° le grand sceau de Fleury, ou Saint-Benoit-sur-Loire, l'illustre abbaye qui abrita, pendant six siècles, la plus grande partie des reliques de saint Pol-Aurélien ; ce sceau représente saint Benoît assis sur un *faldistorium*, tenant d'une main sa crosse abbatiale, de l'autre présentant sa règle monastique ; c'est 2° le grand sceau du Chapitre de la Cathédrale de Léon : d'azur à l'Agneau d'argent portant la croix de Résurrection ; 3° armes de Bretagne ; 4° de la ville de Saint-Pol, d'or au lion morné de sable, tenant une crosse de gueules de ses pattes de devant ; 5° armoiries de Mgr Valleau ; 6° de Mgr Pierre-Vincent Dombidau de Crouseilhès qui, le 22 Juillet 1809, reconnut comme ayant échappé aux profanations révolutionnaires, le *chef*, le bras et le doigt de saint Pol, la vertèbre de saint Hervé, le fémur de saint Laurent, et le tube de cristal renfermant une épine de la sainte Couronne qui ceignit le front du Sauveur (1) ; 7° de l'évêque François de Visdelou, qui reçut, en 1668, une relique de saint Goulven et en fit faire la translation solennelle dans sa Cathédrale ; (cette relique est aujourd'hui perdue ; la Cathédrale de Rennes possédant une très grande partie des reliques de saint Goulven, il serait vivement à désirer qu'elle voulut bien en céder un fragment pour la nouvelle chässe) ; 8° de l'évêque J.-L. Gouyon de Vaudurand qui reçut et reconnut la relique de saint Hervé, en 1751 ; 9° armes de l'illustre famille de Kergournadec'h, dont le fondateur, le chevalier Nuz, accompagna seul saint Pol marchant contre le serpent de l'île de Batz. Nos lecteurs savent que le Saint jeta son étoile au cou du monstre et que le jeune chevalier mena celui-ci, comme un chien docile, jusqu'au gouffre où le dragon s'élança. La descendance de Nuz resta toujours populaire en Léon, et chaque année, à l'anniversaire de la consécration de l'église de Saint-Pol, le chef de la famille avait le droit singulier de s'asseoir sur le siège des évêques de Léon. D'après un dicton populaire « avant qu'il y eut monsieur ou seigneur en aucune maison, il y avait un chevalier à Kergournadec'h » ;

« *Araoc ma voa aotrou e nebleac'h
E zoa eur Marc'hec e Kergournadec'h.* »

10° armes des ducs de Rohan, qui étaient de droit chanoines de Léon ; 11° armes de M. le comte Budes de Guébriant, maire de Saint-Pol et généreux bienfaiteur de la Cathédrale. (Le dernier blason reste réservé.)

Six grandes oriflammes, portant des inscriptions qui résument l'histoire de saint Pol, seront placées, les quatre premières, dans

(1) L'épine de la sainte Couronne ne sera point placée dans la nouvelle chässe de saint Pol ; elle sera enfermée dans un reliquaire spécial. Nous aurons occasion de revenir sur cette relique si précieuse.

l'arc triomphal, c'est-à-dire aux quatre colonnes formant les points d'intersection du chœur, de la nef et du transept ; les deux dernières, à l'entrée de la nef.

I.

*Au déclin
du V^e siècle,
S. Pol-Aurélien
naquit
d'une famille sainte,
dans l'Ile des Saints,
et quand il était encore
tout enfant,
il fut confié
comme disciple
à un Saint.*

III.

*Bientôt entouré
d'émules de ses vertus,
puis honoré
du Sacerdoce,
il était déjà
le Conseiller
des Rois Bretons,
quand il reçut
d'un Ange
l'ordre de passer
en Armorique.*

V.

*Le corps de S. Pol
transporté
de l'Ile de Batz,
fut enseveli
dans le Chœur
de cette Cathédrale.
Au temps
des incursions normandes,
l'Evêque Mabbon
le confia
à l'Abbaye de Fleury.*

Au-dessous des sceaux de l'Abbaye de Fleury et du Chapitre de Léon, deux banderoles porteront des invocations aux deux patrons du diocèse, saint Pol-Aurélien et saint Corentin. Sous les dix autres écussons, des oriflammes porteront les noms de saints, dont la vie ou l'histoire posthume offre avec la Cathédrale de Léon des rapports spéciaux, par exemple, saint Martin de Tours, qui fut le pre-

II.

*Au monastère
de S. Hiltut,
il eut pour compagnons
S. David,
S. Gildas,
S. Samson,
S. Magloire.
A seize ans
il les quitta,
pour vivre seul
avec Dieu.*

IV.

*Ayant visité les îles
et la terre de Léon,
S. Pol-Aurélien
entra dans cette Ville
et la bénit,
puis, Vainqueur du serpent,
ami du comte Withur,
il établit ici
son Siège Episcopal
et voulut avoir ici
son Tombeau.*

VI.

*Le Chef, le Bras, le Doigt
de S. Pol-Aurélien
conservés en cette église,
soustraits
aux profanations,
furent reconnus,
le 6 Juillet 1809,
par P. V. Dombidau,
Evêque de Quimper,
Restaurateur
de tant de ruines !*

mier patron de l'église consacrée par saint Pol, saint Mathieu, dont les reliques y résidèrent pendant plusieurs siècles, saint Laurent, le grand martyr, dont la relique toujours conservée, porte les traces du supplice ; les autres noms sont ceux de saints qui appartiennent au Léon par leur naissance ou leur origine, ou par les fonctions qu'ils y ont exercées, ou par le séjour prolongé qu'ils y ont fait. Il se trouve ainsi que, dans cette nomenclature, figurent quelques saints plus honorés en Cornouailles, en particulier saint Conogan, second évêque de Quimper, né à Beuzit, auprès de Landerneau, et saint Guénolé qui, suivant une opinion admissible, serait né au château de *Les-Guen*, en Plouguin.

Voici les noms qu'on lira sur les oriflammes du chœur : 1^o saint Hiltut, saint Guévroc, 2^o saint Martin, saint Armel, 3^o saint Mathieu, saint Salomon, 4^o saint Laurent, saint Sané, 5^o saint Joévin, saint Sezni, 6^o saint Goulven, saint Edern, 7^o saint Ténénan, saint Ké, 8^o saint Gouesnou, saint Majan, 9^o saint Houardon, saint Ternoc, 10^o saint Hervé, saint Rivoaré.

Les oriflammes de la nef portent les noms qui suivent : 1^o saint Renan, saint Vougay, 2^o saint Conogan, saint Rioc, 3^o saint Tanguy, sainte Haude, 4^o saint Derrien, saint Nèventer, 5^o saints Martyrs de Lanrivoaré, 6^o saint Félix de Rhuys, saint Eguiner, 7^o sainte Azénor, saint Budoc, 8^o saint Fragan, sainte Guenn, 9^o saint Guénolé, sainte Clervie, 10^o saint Jacut, saint Guéthénoc.

Toutes ces oriflammes sont de couleur blanche, avec bordures bleues ou rouges, comme les initiales des noms des saints ; dans les parties que n'occupe pas le texte, les hermines de Bretagne sont semées à profusion.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Congrès eucharistique international de Paray-le-Monial. — S. Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun, adresse au clergé de son diocèse une lettre circulaire pour lui annoncer qu'à la demande de Mgr l'Evêque de Liège, c'est à Paray-le-Monial que se tiendra, cette année, du 20 au 24 Septembre, le dixième Congrès eucharistique international.

La présidence de ces congrès est attachée au siège épiscopal de Liège en souvenir de la bienheureuse Julienne, religieuse hospitalière au Mont-Cornillon, dans le voisinage de cette ville. C'est à elle, dans les premières années du treizième siècle, que Notre-Seigneur révéla sa volonté de voir instituer dans l'Eglise une fête solennelle en l'honneur du Très Saint-Sacrement. L'archidiacre de Liège, était alors Jacques Pantaléon, né à Troyes en Champagne. Il devint Pape en 1261, sous le nom d'Urbain IV. Ce fut lui qui, par une bulle publiée en 1261, établit la fête qui se célèbre, le jeudi après l'octave de la Pentecôte, et a reçu de la piété populaire le nom significatif de « Fête-Dieu ». A la demande du Pape

Urbain IV, toute la liturgie de cette fête pour le bréviaire, la messe et les processions du Saint-Sacrement fut composée par saint Thomas d'Aquin. Elle n'a pas cessé d'être en vigueur dans toute l'Eglise catholique.

Le but de ces réunions, présidées par des évêques et composées de prêtres et de laïcs convoqués par les évêques, est d'honorer par de continuelles et solennelles prières, pendant la durée du congrès, l'adorable Eucharistie ; on cherche ensuite par quels moyens des fidèles pourraient être portés à rendre à Notre-Seigneur, présent au Très Saint-Sacrement, des hommages plus nombreux, plus intelligents, et aussi plus utiles à tout le peuple chrétien.

Le cardinal fait observer que, « sauf les congrès réunis à Liège en 1881, à Fribourg en 1883, à Anvers en 1890, à Jérusalem en 1893, tous les autres ont tenu leurs assises en France. Or, si c'est sur notre pauvre pays que se sont davantage acharnés les complots antireligieux de la franc-maçonnerie, armée de tout l'appareil des lois et forte des encouragements les plus officiels, c'est également du sein de notre peuple que se sont élevées les protestations les plus énergiques, les initiatives les plus loyales, les remontrances pieuses, pouvant servir de réparation aux blasphèmes, outrages et profanations dirigés contre la sainte Eucharistie, et capables, comme le dit saint Paul, de faire surabonder le bien là où le péché avait abondé. »

S. Em. le cardinal Perraud ayant fait connaître à S. S. Léon XIII que le Congrès eucharistique se tiendrait, cette année, à Paray-le-Monial, a reçu du Souverain Pontife, cette lettre :

LÉON XIII, PAPE,

A Notre cher Fils, Adolphe-Louis-Albert Perraud, Cardinal-prêtre de la Sainte Eglise romaine, du titre de Saint-Pierre-aux-Liens, évêque d'Autun, Châlon et Mâcon.

Notre cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

Après la ville de Jérusalem, on ne pouvait choisir un lieu qui convînt mieux pour y tenir un Congrès eucharistique que la cité de Paray-le-Monial, placée sous votre juridiction. C'est là, en effet, que le Christ qui, dans l'institution de l'auguste Sacrement, avait, pour ainsi dire, répandu à flots les richesses de son amour, a fait jaillir ces mêmes richesses d'une source nouvelle pour les répandre avec une plus grande profusion, lorsqu'il a révélé le culte de son divin Cœur et que, de là, principalement par la coopération de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, il a étendu ce culte à l'Eglise universelle.

Il Nous a donc été très agréable de recevoir les lettres par lesquelles vous Nous avez annoncé la réunion du futur Congrès. Nous savons trop avec quelle abondance il plaît au Dieu Sauveur de prodiguer aux hommes les très riches trésors de sa bonté, dans ce sanctuaire de Paray, pour avoir le moindre doute sur la réunion projetée. A cela s'ajoutent, pour fortifier Notre espérance, Notre cher Fils, l'autorité et le zèle que vous déploierez dans la direction des travaux du Congrès.

Afin de ne pas priver du témoignage de Notre bienveillance les âmes qui en seront consolées et y trouveront un encouragement à leur très

bon vouloir, Nous accordons dans toute l'effusion de Notre charité, la Bénédiction apostolique à vous d'abord, puis à tous ceux qui prendront part au Congrès.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 29 Mars de l'année 1897, la vingtième de Notre Pontificat
LEON XIII, PAPE.

NEVERS. — A la suite de l'arrestation de M. l'abbé Bailly, Curé de Donzy (Nièvre), condamné à deux jours de prison pour « délit de procession », Mgr l'Evêque de Nevers lui écrivit une lettre que publia la *Semaine religieuse* du diocèse, et que nous avons reproduite.

En raison de cette lettre, Mgr Lelong est « déferé comme d'abus » au Conseil d'Etat. Il sera, sans doute, condamné comme l'a été, il y a quelques jours, Mgr l'Evêque de Clermont pour sa courageuse lettre aux Congrégations religieuses....

L'*Univers* disait naguère qu'on devrait porter ces condamnations à la boutonnière comme une décoration.

Le port du saint Viatique. — Mgr Tortel, Archiprêtre de Toulon, était poursuivi devant la justice de paix pour port du saint Viatique. Il s'était, affirmait-on, rendu coupable du crime de procession.

L'affaire est venue à l'audience, il y a quelques jours, et Mgr Tortel a été renvoyé des fins de la plainte. — Il a été démontré qu'il n'y avait pas eu procession, que quelques personnes seulement, groupées sans ordre, avaient accompagné le saint Viatique.

Quand donc comprendra-t-on combien sont ridicules toutes ces vexations ?

LE MANS. — La reine Adélaïde, veuve de dom Miguel, roi de Portugal, a prononcé ses vœux, au couvent des Bénédictines de Solesmes, où elle vient de terminer son année de noviciat. La nouvelle bénédictine est née, le 3 Avril 1831, en Franconie ; elle épousa, en 1851, le roi dom Miguel I^{er}, dont elle eut sept enfants, le duc de Bragance, la princesse Alphonse de Bourbon, l'archiduchesse Charles-Louise d'Autriche, la duchesse Charles-Théodore de Bavière, la comtesse de Bardi et la duchesse de Parme.

L'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ. — Les admirateurs de l'*Imitation* ont souvent regretté que le nom de l'auteur de ce bel ouvrage ne fût pas connu.

Cette importante question, vainement agitée au XVII^e siècle, entre les *Kempistes* et les *Gersenistes*, semble résolue dans une thèse latine soutenue par M. Bénard, devant la Faculté des lettres de Paris.

Les conclusions fortement établies peuvent se réduire aux suivantes :

1° L'imitation est du xiii^e siècle, et sa date approximative est 1240 ;

2° Elle est l'œuvre d'un religieux et faite pour des religieux ;

3° Elle n'a qu'un auteur, comme le montre l'unité de plan, de doctrine et de style ;

4° Cet auteur n'est pas A. Kempis qui a été seulement un habile transcrit, et dont le style a des caractères très différents de celui de l'Imitation ;

5° Enfin l'auteur de l'Imitation est bien Gersen, supérieur des Bénédictins, à Vercell (Haute-Italie) (1).

(Semaine du Fidèle, du Mans.)

(1) La similitude des noms a fait mal à propos attribuer l'Imitation à Gerson, postérieur de plus d'un siècle aux premières transcriptions de l'ouvrage. Cette opinion n'est d'ailleurs d'accord ni avec la vie agitée du célèbre chancelier, ni avec son style, ni avec ses doctrines.

Deux tableaux bretons. — A la récente exposition artistique de Rennes, l'attention du public se portait sur la superbe reproduction, obtenue au moyen de l'héliogravure, de deux tableaux des peintres rennais, Chaillou et Contencin : *Breton au pardon* et *Bretonne en prière*. Ces reproductions, de 0^m,36 sur 0^m,26, éditées par la maison Caillière, dont l'éloge n'est plus à faire, sont des œuvres d'art, remarquables de tout point.

Nous l'avons souvent vu, dans nos « pardons », ce Breton, au visage énergique, son chapeau sous le bras, son cierge et son chapelet en main ; et aussi cette aieule, dont le visage émacié fait songer à la fois au passé douloureux qui y a gravé tant de rides, et à l'avenir consolateur qu'elle espère.

Prix de chacune des gravures : 2 fr., à la Librairie Salaün, Quimper.

Maux d'Estomac.
Digestions difficiles
Aigreurs.
Renvois.
Crampes d'Estomac

Ces affections sont rapidement guéries par l'emploi du

CHARBON DE BELLOC

en POUDRE ou en PASTILLES

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris

Délayer chaque cuillerée de poudre dans un demi-verre d'eau et avaler.

Poudre, 2 fr. Pastilles, 1 fr. 50

Maison L. FRÈRE (A. Champigny & C^{ie} s^{rs}) 19, r. Jacob, Paris

PHOTO

Détective perfect. 9 X 12 gainé à 6 plaques avec notice, 50 fr. payable 10 fr. par mois dont 15 fr. en souscrivant. SILVESTRE, 48, rue Richer, PARIS.

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux
de tomber et
les fait repousser.

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES** **DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Samuel **PIRIOU**, rue du **Chapeau-Rouge, Quimper**, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.

Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES
ALCOOL
de **Ricqlès**
MENTHE
de
contre les **ÉPIDÉMIES**. — Exiger le nom de **RICQLÈS**.
Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE
Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Français argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable **chronomètre**, à partir du prix minimum de **30 francs**, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUIBOURG**, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre **OMÉGA**.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en **nickel**, en **acier**, en **argent** et en **or**, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la **Médaille d'Or**, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des Couverts Christofle. La gravure ou un écriu est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

J. LE BIHAN, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir tant de la **Maison Rouxel-Ledain**, de Rennes (BÉLIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les **Ornements d'Eglises**, les **Bronzes**, l'**Orfèvrerie**, la **Chasublerie**, **Dais**, **Bannières**, **Statues**, **Chemins de Croix**, etc., etc.

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

DOMAINE DU CLUB, PORTETS (Gironde)
A. PEYCHÈS

VINS ROUGES	la barrique.	VINS BLANCS	la barrique.
Saint-Georges, 1893.	150 f.	Graves, 1892.	150 f.
St-Laurent (Médoc), 1892.	225	Cérons (vin de Messe),	200
Clos du Club, 1892.	300	Barsac, 1891.	300
Listrao, 1891.	400	Sauternes, 1891.	500
Margaux, 1891.	500	Fine Champagne, de 4 à 10 f. la litre.	

*Prix-Courant Général envoyé franco sur demande.***J.-B. TANGUY**, Représentant à LAMBÉZELLE (Finistère).**ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES****MICHEL QUÉINNEC**

QUIMPER, 11, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale).

Chapeaux castor de Lyon ; Chapeaux feutre et mérinos, pour l'été ; Barrettes ; Rabats ; Faux-Cols en caoutchouc et en toile ; Ceintures ; Bas de laine et de coton noirs.

ARTICLES de VOYAGE : Malles ; Valises ; Sacs à main en tous genres ; Sacoques, etc.**RÉPARATIONS DE CHAPEAUX****FONDERIE DE CLOCHES****A. HAVARD**

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M^{me} V^e LE JAMTEL**,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).**FILTRE CHAMBERLAND SYSTEME PASTEUR****E. BRULÉ & C^e**, 31-33, rue Boindot, PARIS. Remise spéciale sur nos prix au clergé.L'Administrateur-Gérant : **AR. DE KERANGAL**.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	6 fr. par an	40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS		

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.**Administration** : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAÜN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Notre-Dame du Mont-Carmel ; Indulgences de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel.II. *Chronique du diocèse* : Consécration de la chapelle du Grand-Séminaire ; Nécrologie ; Saint-Ségal ; La France du travail à Rome ; *Saint Pol-Aurélien et ses premiers*successeurs ; C^{te} fermière du Mont-Dore (Puy-de-Dôme).

III. Congrégations romaines.

IV. *Nouvelles du monde catholique* : Les processions ; L'enseignement des catastrophes ; Rennes ; Nevers ; Maire et Evêque ; Angleterre, etc.

V. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE**Dimanche, 11 Juillet.** — 5^e Dimanche après la Pentecôte ; Office du jour ; semi-double. Vert. Mémoires de s. Thurien, Evêque (au *Propre diocésain*), et de s. Pie I, Pape, Martyr.Vêpres du suivant, avec mémoires : 1^{er} du Dimanche, 2^e de s. Thurien, 3^e de s. Nabor et s. Félix, Martyrs.
Lundi, 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.**Mardi, 13.** — S. Anaclet, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.**Mercredi, 14.** — S. Bonaventure, Evêque, Docteur. Double. Blanc.**Jeudi, 15.** — S. Henri, Empereur, Confesseur. Semi-double. Blanc.**Vendredi, 16.** — Notre-Dame du Mont-Carmel. Double-majeur. Blanc.**Samedi, 17.** — S. Alexis, Confesseur. Semi-Double. Blanc.**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**Melgven..... 7, 8, 9, 10 et 11 Juillet.
Guissény..... 12, 13, 14, 15, 16 et 17 Juillet.

Notre-Dame du Mont-Carmel. — LE SCAPULAIRE ET LES PROMESSES DE LA TRÈS SAINTE-VIERGE. — C'est à saint Simon Stock, supérieur général de l'Ordre du Carmel, qu'est dû l'établissement de la pieuse Confrérie du Scapulaire. On connaît l'auspérité de sa vie, sa haute piété, son zèle pour les âmes. Une grande peine affligeait son cœur de missionnaire, c'était de voir qu'en ce monde on fût si peu touché des maux de l'autre vie. « Il ne pouvait penser, dit un de ses enfants spirituels, ni au supplice éternel des réprouvés dans l'enfer, ni aux tourments des âmes du Purgatoire, sans être ému de la plus vive compassion. Aussi souhaitait-il quelque faveur singulière de la Sainte-Vierge, pour préserver les hommes de ce double malheur. Sans cesse il avait recours à Marie pour obtenir ce qu'il désirait. Après six ans de vœux, de soupirs, de larmes, de jeûnes et de veilles, Simon Stock eut enfin la consolation d'être exaucé. » (Le Père Grassi.)

Un jour, c'était le 16 Juillet 1251, la Vierge lui apparut tenant un Scapulaire, et lui dit : « *Voici pour vous et pour les vôtres, mon cher fils, ce signe de protection que vous me demandez, il sera un gage de paix et d'éternelle alliance, un signe de salut, une sauvegarde dans les périls de l'âme et du corps. Il distinguera ma Confrérie, et celui qui mourra revêtu de cet habit sera préservé des feux éternels (in quo quis moriens, æternum non patietur incendium).* »

Le Saint-Siège, comme on le pense bien, fut appelé à se prononcer sur la réalité d'une si prodigieuse promesse. L'affaire fut examinée avec cette prudence et cette sagesse qui caractérisent les actes de la Cour de Rome, et de cet examen sortit une glorieuse approbation pour la Confrérie du Scapulaire du Carmel.

On l'aura peut-être remarqué, les vœux du zélé général des Carmes n'avaient été exaucés qu'à moitié. Sans doute, la promesse d'arracher à l'enfer quiconque mourrait après avoir porté pieusement le Scapulaire, était précieuse ; mais la pensée du Purgatoire poursuivait le Saint. Toutefois, ce ne fut pas à lui, mais au Pape Jean XXII que fut faite la promesse relative à la délivrance du lieu d'expiation. La Mère de Dieu, selon ce que raconte le Pape lui-même, lui apparut environnée de lumière et lui dit : *Jean, vicaire de mon Fils, j'attends de vous une pleine confirmation du saint Ordre des Carmes qui m'est si dévoué... Si parmi les confrères qui quitteront cette vie, il s'en trouve qui doivent, à cause de leurs péchés, passer par le Purgatoire, je descendrai, comme une bonne mère, au milieu d'eux, le samedi qui suivra leur mort ; je les délivrerai et les ramènerai dans le séjour des bienheureux.* »

Bientôt après, Jean XXII publia cette nouvelle promesse de Marie dans une bulle célèbre appelée *l'Indulgence Sabbatine*. Vingt-deux Papes, parmi lesquels le savant Benoît IV, après avoir reconnu, comme un fait certain, la vision de saint Simon Stock, ont également pris la défense de la révélation faite au Pape Jean XXII.

Quel est le sens de la double promesse de la Sainte-Vierge ? Cette divine Mère promet, *en premier lieu*, de sauver des peines de l'enfer ceux qui mourront pieusement, revêtus du scapulaire. Cela veut-il dire qu'en quelque état que meure un confrère du Scapulaire, il ne laissera pas d'être sauvé, quand même il mourrait dans l'état de péché mortel, pourvu seulement qu'il meure avec le scapulaire ? Cette interprétation serait absurde. Il est dans le style de l'Écriture d'attribuer souvent le salut à une chose qui, en effet, y conduit ; mais toutefois d'autre part, la bulle de Jean XXII, où se trouve la promesse, ne dit pas qu'il suffit de porter le saint scapulaire pour éviter l'enfer, sans pratiquer aucune bonne œuvre : elle dit tout le contraire. Le sens de cette promesse est donc que la Sainte-Vierge obtiendra aux confrères mourants la grâce de n'être pas surpris par la mort en état de péché mortel, fallût-il, en bien des occasions, par une protection miraculeuse, écarter de funestes accidents, ou prolonger la vie aux malades, et leur ménager un moment favorable de conversion et de salut. Voilà le sens naturel et le seul légitime de la première promesse de Marie. Pour en obtenir l'accomplissement, il faut joindre aux devoirs des confrères les devoirs, plus essentiels encore, du Chrétien : éviter le péché et ne pas s'exposer à être surpris par la mort dans l'état de péché mortel ; à ces marques, on reconnaît un vrai serviteur de Marie.

La Sainte-Vierge promet, *en second lieu*, qu'elle viendra délivrer du Purgatoire les confrères du Scapulaire, le samedi après leur mort. Il n'y a rien là qui répugne. Les parents dans leurs familles, les rois dans leurs États, se réservent bien certains jours, pour accorder leur faveurs ; l'Eglise elle-même fixe bien certains jours pour accorder l'indulgence plénière, c'est-à-dire la remise des peines temporelles dues à nos péchés : pourquoi la Sainte-Vierge n'aurait-elle pas pu faire choix du samedi, pour délivrer ses pieux serviteurs des flammes du Purgatoire ?

Maintenant, pour avoir part aux privilèges du scapulaire, que faut-il faire ? 1° Recevoir le scapulaire béni des mains d'un prêtre, muni des pouvoirs nécessaires pour le donner ; 2° être inscrit comme confrère du Scapulaire dans le registre d'une confrérie du Carmel, érigée canoniquement ; 3° porter le scapulaire au cou nuit et jour, en santé et en maladie, à la vie et à la mort.

Voilà les seules obligations pour avoir part au *premier* privilège du Scapulaire, c'est-à-dire à la grâce d'une bonne mort ou de la préservation de l'enfer.

Pour jouir du *second* privilège, c'est-à-dire de la prompte délivrance du Purgatoire, il faut non seulement s'acquitter des obligations générales ci-dessus, mais 1° observer la chasteté propre à l'état de chacun ; 2° *pour ceux qui savent lire* : réciter tous les jours l'office canonial de l'Eglise ou le petit office de la Sainte-Vierge.

Pour ceux qui ne savent pas lire : suppléer au petit office, 1° en ne manquant aucun des jeûnes prescrits par l'Eglise ; 2° en fai-

sant maigre le mercredi de chaque semaine, outre le vendredi et le samedi, excepté le jour de Noël, s'il tombe un de ces jours.

L'obligation du Petit office ou de l'abstinence peut être commuée, selon le besoin, en d'autres œuvres pies. Le prêtre qui fait cette commutation doit en avoir reçu le pouvoir avec la faculté d'admettre dans la Confrérie du Carmel ; elle doit être faite au tribunal de la pénitence.

Indulgences de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. — En vertu d'un décret de Sa Sainteté Léon XIII, en date du 16 Mai 1892, une indulgence plénière *toties quoties* (à l'instar de la Portioncule) est accordée à perpétuité à tous les fidèles qui, ayant rempli les conditions ordinaires, visiteront une église du Carmel et y prieront aux intentions du Souverain Pontife. — Cette indulgence est applicable aux défunts et pourra se gagner à chaque visite faite à la chapelle des Carmélites, depuis les premières de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, soit, cette année, depuis le jeudi 15 Juillet, jusqu'au soir du Vendredi 16, jour de la solennité.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Consécration de la chapelle du Grand-Séminaire.
— La lettre suivante a été adressée individuellement à chacun des prêtres du diocèse.

Grand-Séminaire de Quimper, le 21 Juin 1897.

Monsieur et cher Confrère,

Au nom de Monseigneur l'Evêque, le Supérieur et les Directeurs du Grand-Séminaire de Quimper vous prient d'assister, le mardi 13 Juillet prochain, à la Consécration de la nouvelle chapelle.

Ce sera une joie pour Sa Grandeur de consacrer cette chapelle, en présence de son Clergé, qui a si généreusement contribué à en doter le Séminaire.

La cérémonie commencera à 8 heures 1/2.

A. GADON.

Supérieur du Grand-Séminaire.

AVIS. — A cause du grand nombre de prêtres que cette circonstance attirera à Quimper, l'église cathédrale et la sacristie seront ouvertes, mardi prochain 13 Juillet, de façon à permettre de commencer les messes, *dès 4 heures*.

Vendredi prochain, 16 Juillet, solennité de Notre-Dame du Mont-Carmel et fête patronale de la communauté, Mgr l'Evêque

consacrera la nouvelle chapelle des religieuses Carmélites, à Morlaix.

Nécrologie. — LA R^{de} MÈRE RABILLÉ. — La Congrégation des Religieuses du Sacré-Cœur vient de faire une perte bien sensible dans la personne de Madame Rabillé, Supérieure de la Maison de Conflans, décédée le 2 Juillet, à l'âge de 59 ans.

Madame Rabillé a passé à Quimper la plus grande partie de sa vie religieuse, comme Maitresse générale du Pensionnat, puis comme Supérieure. Dans ces différents emplois, elle s'était fait apprécier et aimer par son tact parfait, sa bonté toujours affable et sa simplicité pleine de distinction. Tous ceux qui l'ont connue auront certainement à cœur de prier pour le repos de son âme.

R. I. P.

SAINT-SÉGAL. — Consécration de l'église. — Le lundi 5 ^{juillet} soir, à 6 heures, sept prêtres sont réunis, dans la vieille église presque en ruines, pour réciter l'office des saints martyrs. J'ai vu plusieurs consécérations d'églises ; je n'avais encore jamais participé à la célébration de ce rite, si plein d'émouvants souvenirs. Ici, les martyrs s'appellent Pierre, Tiburce et Columbius.

Quelques fidèles sont avec nous, prenant part aux hommages que nous rendons aux héros de la Foi, qui vont devenir, avec saint Séverin et saint Ségat, les protecteurs de cette paroisse.

Quand la nuit est venue, des fusées et des pièces d'artifices de différentes sortes montent en sifflant ou en détonnant, et c'est grande joie dans le monde enfantin qui est là, fort nombreux, et qui n'a jamais vu semblable merveille, bien que nous soyons au pays où se fabrique la poudre. La nouvelle église, qui m'avait paru charmante à mon arrivée, est maintenant plus belle encore, dans la vive lueur des feux de toute nuance. On aurait voulu, le lendemain matin, la voir éclairée par un beau soleil, mais, un peu avant que la fête ne commence, il tombe une petite pluie fine, pas bien gênante, il est vrai, mais ne suffisant que trop à atténuer la note joyeuse.

L'église de Saint-Ségat est d'architecture romane ; elle ne l'est pas seulement dans les motifs d'ornementation, elle l'est dans ses proportions, dans sa physionomie générale. L'enduit tyrolien dont sont revêtues toutes les parties des murs qui ne sont pas en pierre de taille, lui donne un cachet très monumental ; sur cet enduit est simulé un appareil régulier.

Si nous pénétrons dans l'édifice, nous ne sommes pas moins satisfaits : le fond du chœur et les fenêtres ou triplets du transept, me plaisent particulièrement, et je crois que c'est l'impression générale. Pourquoi faut-il que les immenses constructions en planches qui supportent la tribune, et dont l'une renferme l'escalier, viennent enlever à cette construction, par ailleurs si heureusement conçue, l'harmonie qu'on lui aurait souhaitée ?

Pour accomplir les rites de la Consécration, Monseigneur est assisté de M. Corrigou, Vicaire général, et de M. Toulemont, chanoine ; quarante autres prêtres sont présents. M. Cevaër, recteur de Combrit, dirige la *schola* ; on sait combien il est précieux pour remplir cet office, avec lequel il est aussi familiarisé que l'est M. Bulot avec le cérémonial. Nous n'avons pas à décrire ce qu'est la consécration d'une église, mais nous aurions été heureux de dire ce qu'était la foule si recueillie, si évidemment joyeuse, surtout au moment où elle chantait avec enthousiasme le très beau cantique composé pour la circonstance. M. Nicolas, recteur de Plomodiern, se fit l'interprète des sentiments de tout ce peuple, dans l'allocution qu'il leur adressa. Puis la messe fut chantée par M. Thomas, chanoine honoraire, aumônier du Lycée de Quimper.

A la fin du banquet, M. Miorcec, recteur de la paroisse, remercia, dans les termes les plus délicats, Monseigneur et son Vicaire général, les prêtres présents, l'architecte, M. Gassis, et l'entrepreneur, M. Mazé, dont le talent et le travail consciencieux ont abouti à un si heureux résultat, les ouvriers qui n'ont donné que de bons exemples et n'ont connu d'autres grèves que celles des dimanches et des fêtes ; M. Tirilly, maire de Saint-Ségat, le conseil de fabrique et le conseil municipal, dont l'union et le concours bienveillant lui ont rendu la tâche bien facile ; M. Rozec, son ancien vicaire et M. Jaffrès, le vicaire d'aujourd'hui, qui ont voulu seconder ses efforts et y ont si bien réussi ; enfin, tous les paroissiens, car s'ils sont heureux, ils le doivent à eux-mêmes, leur générosité à tous ayant été admirable.

En répondant à M. le Recteur, Monseigneur félicite cette paroisse, où les autorités sont si unies, où la paix est si complète ; mais il constate que cette union et cette paix sont surtout l'œuvre du Recteur, puis Sa Grandeur unit ses félicitations à celles de M. l'abbé Miorcec pour tous ceux qui les ont si bien méritées.

Disons ici le nom de la généreuse chrétienne qui a été la première bienfaitrice de l'église de Saint-Ségat : Marie-Anne Riou, (Madame veuve Cüeff) non contente de donner le terrain nécessaire, y ajouta 6,000 francs.

Après elle, nous devons signaler les familles Vigouroux, Cevaër, Guillerm, Miossec-Salaün, et nous terminerons, en disant que la première collecte faite dans la paroisse, donna le chiffre de 13,600 francs.

La France du travail à Rome. — Nous sommes heureux d'apprendre que notre diocèse sera représenté au prochain pèlerinage ouvrier à Rome. Neuf pèlerins sont déjà inscrits ; d'autres, nous dit-on, sont encore hésitants. Nous croyons devoir les avertir de se hâter ; car leurs demandes pourraient arriver trop tard. — Les pèlerins recevront de l'Agence Lubin, vers le 25 ou 26 Juillet, leurs billets de place « Paris-Rome ». Sur la présentation de ces billets, ils obtiendront la réduction annoncée, pour rejoindre le train de pèlerinage. S'ils le désirent, ils pourront

partir, dès le samedi 31 Juillet, pour Paris, bien que le train spécial ne quitte cette ville que le 2 Août, dans l'après-midi.

Une dernière circulaire, donnant toutes les indications utiles, sera publiée, dans quelques jours.

S'adresser, pour les inscriptions et les renseignements, au correspondant diocésain, M. G. Mauduit, rue des Reguaires, Quimper.

« Saint Pol Aurélien et ses premiers successeurs ».

— C'est sous ce titre que je commençais, dans la *Semaine religieuse*, une publication dont le premier numéro est du 16 Juin 1888, le dernier du 22 Août 1890. Très peu de temps après, l'ouvrage parut en volume.

L'histoire de « la vie et du culte de saint Corentin » avait été tirée à mille exemplaires ; l'édition est épuisée. L'histoire de saint Pol fut tirée à 750 exemplaires, et une grande partie de l'édition n'a point jusqu'ici trouvé d'acquéreur. Cependant, mon second ouvrage est plus étudié, plus travaillé que le premier ; et j'ai bien le droit de le dire, car il n'y a point de mérite de ma part ; le principal document que j'avais entre les mains, la *Vie de saint Pol*, par Wormonoc, est d'un puissant intérêt. Pourquoi donc cet insuccès très réel, après la réussite complète d'un premier ouvrage ?

Je n'ignore pas que certaines susceptibilités furent éveillées, parce que j'avais constaté simplement qu'en Léon, et en particulier dans la ville de Saint-Pol, le culte du saint patron n'avait pas l'importance qu'il avait dû y avoir. On considéra cette affirmation comme une attaque d'un Cornouaillais au Léon. C'était simplement puéril. La Cornouailles ne s'était nullement fâchée quand j'avais constaté que le culte de son saint Corentin se réduisait aussi à fort peu de chose jusqu'en 1880.

Outre la petite bouderie résultant de cette accusation, il y avait encore un autre grief : un personnage, regardé comme homme de savoir, déclara, à qui voulait l'entendre, que « l'histoire de saint Pol et de ses premiers successeurs » allait à l'encontre des commentaires de dom Plaine. La vérité c'est que mon ouvrage est basé uniquement sur la *Vie de saint Pol*, par Wormonoc, publiée par dom Plaine ; le savant bénédictin a fait précéder le texte latin de Wormonoc, d'une étude explicative et chronologique, que j'ai citée en entier en acceptant toutes les conclusions. Le personnage dont je parle a raconté qu'il m'avait remis des lettres documentées, pour me rappeler au respect de la vérité et de dom Plaine. La vérité est que je n'ai jamais reçu de lui une lettre dans ce sens... ou dans tout autre sens. Je n'ai pas eu occasion de connaître son écriture. Mais il est arrivé à ses fins, et l'on ne s'est pas mis en peine d'acquiescer un ouvrage déprécié par un homme qu'on voulait croire compétent.

Il est assez étrange que les exemplaires vendus un à un, l'ont été surtout dans une librairie qui ne se fait pas une spécialité de

la vente des publications religieuses ; ce ne sont pas les prêtres et les catholiques marquants de notre pays qui ont recherché la *Vie de saint Pol*, ce sont les voyageurs, les touristes et les hommes qui s'occupent d'archéologie ou d'histoire locale.

On a prétendu, et l'on prétend toujours, qu'aujourd'hui les tendances sont précisément à ces études d'histoire locale ; il est vrai qu'il y a des gens pour travailler et pour écrire ; il y en a peu pour lire ce que les premiers publient.

Je dois dire que, depuis l'annonce des fêtes de saint Pol, l'histoire de sa vie a été beaucoup plus demandée, et un peu au hasard, car plusieurs de ceux qui ont voulu se la procurer ne savaient pas, avec certitude, où aller la chercher. C'est pour cela que j'ai cru devoir rappeler l'attention sur cet ouvrage et dire à ceux qui désireraient l'acquérir qu'on le trouvera

Au Grand-Séminaire,

le jour de la consécration de la chapelle,
et pendant les deux retraites ecclésiastiques.

Au Grand-Séminaire, l'ouvrage se vend au profit de la chapelle (prix, 3 f. 50).

On le trouvera aussi chez MM. Salaün, Le Gall et Le Bras, libraires à Quimper.

Nos lecteurs me permettront de terminer par une question : comment se fait-il qu'aujourd'hui les anglicans s'occupent, plus que les catholiques, des Saints qui ont apporté la foi à leur pays ? On sait avec quel entrain, quel enthousiasme, les protestants ont vu arriver le centenaire du débarquement de saint Augustin de Cantorbéry, en Angleterre ; on sait qu'ils lui ont élevé un monument remarquable et une statue colossale à l'endroit même où il mit le pied sur le sol de la Grande Bretagne ; et ce n'est pas un fait isolé. Quand parut la *Vie de saint Pol*, un des premiers exemplaires qui me fut demandé, le fut par le directeur du *British-Museum* (bibliothèque nationale anglaise) ; il est vrai que notre bibliothèque nationale de France me le demanda aussi.

Dans son numéro du 17 Juin, l'*Étoile de la Mer* empruntait au journal anglais l'*Exeter Flying Post* les lignes suivantes : « Le Maire d'Ouessant remercie nos compatriotes d'avoir permis à la population de l'île d'élever « le beau clocher de son église paroissiale qui, comme chacun sait, est dédiée à saint Pol-Aurélien, « lequel vint, au sixième siècle, de la Grande-Bretagne pour convertir leurs ancêtres à la foi chrétienne. »

« Or, il est particulièrement intéressant de noter que ce saint Pol-Aurélien est saint Pol, évêque de Léon, prince gallois ou breton, qui, l'an 573, passa en Bretagne-Armorique et convertit les ancêtres du maire d'Ouessant. Et il est encore plus intéressant pour nous, comme nous sommes certains qu'il doit l'être, pour Son Honneur, de constater quel lien étroit il y a entre nous Esoniens, Devonien et Bretons, et les braves et compatissants Celles du Morbihan, du Finistère, des îles situées sur la côte Est de ce dernier département, et de toute la loyale province de Bre-

tagne. Comparez leur langue avec celle de la Cambria ! Ils sont nos cousins. Ils ont une église de saint Pol. Nous avons notre église dédiée au même saint royal, comme aussi une église voisine consacrée à saint David, breton également. »

Après cette citation, je n'ai qu'un mot à dire ; apprenons à connaître nos Saints, comme les connaissent nos frères séparés ; c'est indispensable pour que notre dévotion soit bonne et profitable, autrement nous tomberons ou dans la tendance presque générale de n'accepter que les dévotions à la mode, ou dans le réalisme de ceux qui honorent seulement les Saints comme protecteurs des animaux et guérisseurs de telle ou telle maladie ; même sous ces deux rapports, leur intervention est utile ; mais ils sont cependant autre chose que des vétérinaires et des médecins.

A. THOMAS, Chan. hon.

Compagnie Fermière du Mont-Dore (Puy-de-Dôme). — Ouvert du 1^{er} Juin au 30 Septembre. Réduction de 25 % sur les tarifs, du 20 Août au 30 Septembre.

Nous croyons rendre service à MM. les Ecclésiastiques et aux familles chrétiennes de notre diocèse, en leur recommandant tout spécialement l'*Hôtel du Vatican* (7 francs par jour). Son propriétaire, M. Ducros, n'est pas seulement un hôte aimable, rempli des plus délicates attentions pour les malades, il est aussi un fervent chrétien qui, au moment de la laïcisation des Frères du Mont-Dore, n'a pas hésité à loger les expulsés dans son magnifique Café de Paris, en attendant la construction d'une école libre. C'est à ce double titre qu'il mérite la confiance et les encouragements des catholiques.

(Semaine religieuse de Rennes.)

Congrégations romaines. — I. UN DÉCRET DU SAINT-OFFICE. — On sait que le texte de saint Jean (Ep. 1, chap. V, vers. 7), relatif au témoignage céleste, a donné lieu à de grandes controverses entre les exégètes. Les uns étaient pour, les autres contre son authenticité ; la question, libre jusqu'ici, vient d'être décidée dans un sens très précis par le Saint-Office en faveur de l'authenticité. Voici le texte de cet important décret, approuvé par le Souverain Pontife :

Feria IV, die 13 Jan. 1897.

« In Congregatione generali S. R. et U. Inquisitionis habitata coram Emis ac RR. DD. Cardinalibus, contra hæreticam pravitatem, generalibus Inquisitoribus proposito dubio : Utrum tuto negari, aut saltem in dubium revocari possit esse authenticum textum S. Joannis, in Epistola prima, cap. V, vers. 7, quod sic se habet : « Quoniam tres sunt, qui testimonium dant in cœlo : « Pater, Verbum, et Spiritus Sanctus : et hi tres unum sunt ? »

Omnibus diligentissimo examine perpensis, præhabitoque DD. Consultorum voto, iidem Emi cardinales respondendum mandarunt : *Negative.* »

Feriâ vero VI, die 15 ejusdem mensis et anni, in solitâ audientiâ r. p. d. Adessori S. O. impertita, factâ de suprascriptis accuratâ relatione SSmo D. N. Leoni PP. XIII, Sanctitas Sua, resolutionem Eorum Patrum approbavit et confirmavit.

J. Can Mancini, S. R. et U. I. Not.

II. ÉRECTION DE CHEMIN DE CROIX. — Lorsque les tableaux d'un Chemin de Croix tombent de vétusté, lorsque surtout la moitié des croix ont été brisées ou perdues, et qu'il est devenu nécessaire de remplacer ces tableaux et ces croix, on avait toujours cru indispensable de recourir à une nouvelle érection canonique.

La Sacrée Congrégation des Indulgences, consultée par le P. Raphaël d'Aurillac, Procureur général de l'Ordre des Mineurs Franciscains, a donné, le 11 Janvier 1896, une décision contraire. Il suffit désormais d'une bénédiction donnée par un prêtre légitimement délégué, pourvu qu'on puisse présumer que le consentement des Supérieurs intéressés persévère.

Pour l'utilité d'un certain nombre de lecteurs, et aussi afin que tous comprennent mieux l'avantage accordé par ce récent décret, nous rappelons les formalités requises pour l'érection canonique d'un Chemin de Croix. Il faut, si l'Ordinaire lui-même ne communique pas la faculté de l'ériger, montrer à l'Ordinaire le pouvoir qu'on a obtenu du Siège apostolique ou du Général des Franciscains. Il faut, en second lieu, demander et obtenir par écrit l'autorisation de l'Evêque ou de l'Ordinaire du lieu où le Chemin de la Croix doit être érigé. On doit encore obtenir le consentement du curé et des supérieurs ecclésiastiques de l'église, du couvent, de l'hôpital ou du lieu sacré où doivent être érigées les stations. Ces trois choses, la faculté d'ériger le Chemin de Croix, la permission de l'Ordinaire, le consentement du curé chargé du culte dans la chapelle, dans le lieu sacré où l'érection doit se faire, doivent être consignées par écrit, *sous peine de nullité*.

L'érection une fois accomplie, un procès-verbal doit être fait au plus tôt et déposé dans les archives de la paroisse. Si l'autorisation d'ériger le Chemin de la Croix a été demandée à l'Evêque, il faut, en outre, que la demande et la concession soient déposées à la Chancellerie de l'Evêché. Voilà, en peu de mots, les formalités exigées pour l'érection valide d'un Chemin de Croix.

A l'avenir, ces formalités ne devront plus être reprises, lorsqu'on remplacera les croix anciennes par des nouvelles. La bénédiction suffira, mais celle-ci devra toujours être donnée par un prêtre légitimement désigné.

Voici la partie principale du texte de ce décret :

- *Utrum in casu quo, ob crucium vetustatem vel ob aliam justam causam, renovari debeant stationes viæ crucis in eadem ecclesia, sive oratorio, in quo rite eum omnibus documentis a sancta Sede præscriptis erectæ reperiébantur, præfata omnis et singula documenta denovo sive ore tenus sive in scriptis postu-*

- *landa sint ; vel sufficiat tantummodo novarum stationum benedictio a sacerdote legitime ad id deputato ?*
- *Sacra Congregatio Indulgentiis sacrisque Reliquiis præposita relato dubio respondit, die 11 januarii 1896 :*
- *Dummodo præsumi possit perseverare consensum eorum ad quos pertinet, negative quoad primam partem ; quoad secundam, sufficere tantummodo novarum stationum benedictionem.*

Quel est le prêtre légitimement choisi pour bénir les nouvelles croix ? Quelle est cette bénédiction requise ? Le prêtre légitimement délégué est le religieux franciscain, muni de ce pouvoir *jure ordinario*, ou bien le prêtre désigné par le général des Franciscains ou par l'Evêque qui a reçu, par indult, la faculté de déléguer des prêtres pour *bénir* et ériger le Chemin de Croix.

La bénédiction des croix est celle qui est indiquée dans l'Appendice du Rituel sous ce titre : *Méthode pour l'érection du Chemin de la Croix*. On l'emploie quand on veut donner une certaine solennité à la cérémonie. Une simple bénédiction faite par un signe de croix en disant : *In nomine Patris*, etc., serait strictement suffisante. Le point essentiel à observer, *c'est que la faculté de bénir soit donnée par l'autorité compétente*.

Toutefois, si l'on transportait un Chemin de Croix d'un lieu dans un autre, une bénédiction ne suffirait pas, il faudrait une nouvelle érection. Un décret adressé au diocèse de Langres, le 30 Janvier 1839, l'a ainsi décidé :

• *Utrum quando prædictæ imagines de loco primo amoveantur, et in alio reponuntur, eo ipso cessent indulgentiæ ?*

Resp. Affirmative, si sermo sit de crucibus. (Lingonen. ad 3. Decr. authent. n. 270.)

Les Indulgences cessant par la translation définitive des croix d'un lieu dans un autre, une nouvelle érection canonique s'impose. C'est du reste ce que déclare la Sacrée Congrégation elle-même.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Les processions. — Le refus d'accorder aux catholiques la liberté à laquelle ils ont droit et de protéger, au besoin, l'exercice de cette liberté a provoqué des incidents d'une certaine gravité, notamment à Versailles.

Le dimanche, 27 Juin, M. Groux, curé de Saint-Louis, avait organisé une procession jusqu'au parvis de son église, comme cela se fait, à Paris, à la Madeleine et à Saint-Sulpice. Le cortège ne sortant pas dans la rue, la police n'avait pas à intervenir ; c'est ce que M. le Curé répondit au Commissaire qui le sommait d'interrompre la cérémonie.

Alors les agents, sur l'ordre de leur chef, se sont attaqués aux fidèles, massés sur la place Saint-Louis pour recevoir la bénédiction du T. Saint-Sacrement. Plusieurs élèves du Petit-Séminaire

notamment ont été blessés, dont un assez grièvement d'un coup de couteau..., d'autres ont été arrêtés, avec quelques uns de leurs professeurs, et relâchés seulement quatre heures après.

L'émotion a été grande à Versailles et aussi l'étonnement ; car le matin même, on avait laissé, dans d'autres réunions, toute liberté pour prêcher la division et la haine.

Procès-verbal a été dressé contre les seuls « manifestants » catholiques. On annonce que M. le Curé de Saint-Louis est cité devant le tribunal de simple police, Vendredi 9 Juillet ; l'affaire des autres manifestants sera appelée, le lendemain. Quelques journaux anti-religieux ont osé exprimer tout haut l'espoir de trouver, à Versailles, des juges complaisants, et ils ont rappelé la sentence rendue contre « les prêtres Bretons ».... si bien réformée, depuis, par la Cour de Paris.....

Pendant que des scènes de brutalité inouïe se passaient à Versailles, où l'on assommait des catholiques, sans même qu'ils eussent commis ce « délit de procession » inventé par les sectaires, les journaux annoncent que la procession du Très Saint-Sacrement s'est déroulée librement, à Constantinople, la capitale de la Turquie.

Il y a là une anomalie qui ne peut que frapper les hommes intelligents et qui humilie les vrais libéraux. Voici que nous lisons dans le *Temps*, journal opportuniste et protestant :

Étrange contradiction de notre tempérament ! Nous réclamons théoriquement et à grand bruit la liberté la plus grande et nous ne savons point pratiquer la tolérance qui, seule, rendrait possible l'exercice de la liberté.

Des manifestations dans la rue, nous en voyons de toute espèce : manifestations socialistes et communardes, manifestations esthétiques et foraines, promenades de gymnastes et monômes..... Dans ce débordement sur la chaussée et sur les trottoirs de tant de manifestants et de manifestations, il est bien clair que *l'interdiction seule maintenue à l'égard des manifestations catholiques devait apparaître comme un contraste singulier.*

Ce qui surtout se montre, dans la justification qu'on en tente, c'est l'hypocrisie des motifs invoqués. La procession de la Fête-Dieu n'est pas plus périodique aujourd'hui que la vachalcade, et il n'y aurait, peut-être pas, au point de vue moral, plus d'inconvénients ni de scandale à la voir se dérouler autour de Notre-Dame.

Et puis, *est-ce que la vachalcade n'interrompt pas la circulation aussi bien et même plus qu'une théorie catholique ?*.....

La vérité, c'est que chacun, lorsque la passion ne le fanatise point, supporte avec assez de bonne humeur un retard de quelques minutes ou la nécessité de faire un détour, par déférence pour le plaisir et la liberté de ses voisins. La vie collective est faite de ces petits sacrifices consentis et dont l'existence sociale fait une loi. C'est un échange de bons procédés réciproques. *Hodie mihi, cras tibi.*

Le *Temps* demande un peu plus de tolérance et reconnaît que l'égalité s'en trouverait bien.

Nous aurions l'égalité dans la jouissance, qui est ici de la simple

justice, et nous apprendrions un peu la tolérance, c'est-à-dire le respect de la liberté d'autrui. La vachalcade ne paraîtrait pas jouir à Paris d'un monopole exorbitant, et peut-être qu'à Versailles, un prêtre n'encourrait pas un procès-verbal pour s'être montré sous le porche de son église, et avoir béni les fidèles agenouillés autour de lui.

L'enseignement des catastrophes. — Les accidents et les malheurs se multiplient, depuis quelques semaines ; presque chaque jour, les journaux enregistrent de nouvelles catastrophes : incendies, cyclones, trombes, inondations, etc... Autant d'avertissements par les quels Dieu montre à tous qu'il est et demeure le Maître. Ces coups répétés ne sont-ils pas une réponse aux blasphèmes et aux insolents délis adressés à sa Providence ?...

Que les catholiques prient pour écarter des fléaux, peut-être plus terribles encore ! Que chacun se redise la parole de Notre-Seigneur : « Soyez toujours prêts, car le Maître viendra à l'heure où vous y penserez le moins ! »

RENNES. — On annonce, de Rennes, la mort de M. le chanoine Demory, Secrétaire général de l'Archevêché, décédé à l'âge de 52 ans. C'est une grande douleur pour Son Em. le Cardinal Labouré, qui perd un ami des plus chers.

M. Demory appartenait par son origine au diocèse d'Arras ; il fut d'abord, dans cette ville, professeur au Petit-Séminaire, dont le Supérieur était alors M. Labouré, auquel il voua dès ce moment, une affection aussi persévérante que respectueuse. Quand Mgr Labouré fut nommé Evêque du Mans, M. Demory devint son Secrétaire ; il le suivit, sans hésiter, à Rennes, où il vient de terminer sa trop courte carrière.

NEVERS. — On lit dans *La Semaine* de Nevers :

« Mgr l'Evêque a été officiellement informé, qu'en raison de sa lettre à M. le Curé de Donzy, il était déferé comme d'abus au Conseil d'Etat, par M. le Ministre des Cultes.

« Si M. Darlan prétend interdire aux évêques de revendiquer la liberté des processions, de se réclamer du Concordat, de défendre leurs prêtres, dont ils sont les premiers protecteurs, quelle singulière idée se fait-il de l'épiscopat français ?

« Nous voulons espérer que le Conseil d'Etat, ramenant l'incident à ses justes proportions, saura faire justice des susceptibilités excessives de M. Darlan.

« Mais, quoi qu'il arrive, le clergé et les fidèles du diocèse de Nevers resteront unis d'esprit et de cœur avec leur évêque vénéré et aimé, dont ils sont fiers.

« Cette nouvelle épreuve infligée au Père de leurs âmes ne fera que raviver l'affection et le dévouement effectifs, qu'en toute occasion ils seront heureux de lui témoigner. »

Maire et Evêque. — M. de la Guillonnière, conseiller général de Maine-et-Loire et maire de Saint-Martin-de-la-Place, près Saumur, recevait, dernièrement, Mgr Baron, évêque d'Angers, en tournée pastorale.

Il harangua Sa Grandeur devant la foule qui stationnait sur la place publique :

« Monseigneur, je suis heureux d'incliner sous votre bénédiction mon écharpe et de vous dire officiellement combien grande doit être la reconnaissance du pouvoir civil vis-à-vis des ministres de Dieu et des princes de l'Eglise, qui ont fait, quatorze siècles durant, notre pays prospère et chrétien. »

ANGLETERRE. — Tous les journaux ont raconté les grandes fêtes du Jubilé de la Reine. A ce propos, l'on a fait cette réflexion :

Si d'aventure il fallait, en France, célébrer un grand fait ou un glorieux anniversaire, on commencerait par dire : « Surtout, pas de religion ! »

La protestante Angleterre agit d'une autre façon. Le 22 Juin, elle a commencé une série de fêtes grandioses, pour célébrer le soixantième anniversaire du jour où la reine Victoria monta sur le trône.

Eh bien ! on a débuté par des manifestations religieuses, dans toutes les églises catholiques, dans tous les temples ; et cela, non seulement à Londres et dans toutes la Grande-Bretagne, mais dans toutes les colonies, et dans toutes les villes où l'Angleterre possède une église ou une chapelle.

Evêque missionnaire. — Depuis longtemps, Mgr Grandin, de la Congrégation des Oblats, Evêque de Saint-Albert (Amérique du Nord), épuisé de fatigue par un ministère extraordinaire de quarante-six ans, dont trente-huit comme évêque, accablé d'infirmités et de maladies continuelles qui l'empêchent de visiter et diriger son cher diocèse, a demandé, avec instance, un coadjuteur.

Après une longue attente, le vénérable évêque vient d'être exaucé ; le Souverain Pontife lui donne comme auxiliaire et successeur, un de ses missionnaires, le R. P. Legal, de Nantes.

Le nouvel évêque a été sacré, le 17 Juin dernier, Fête du Très Saint-Sacrement.

Charité. — Il était une fois... un troupeau de moutons souvent attaqué par les loups, mais défendu par de bons chiens. A coups de voix, à coups de dents, les chiens faisaient leur office et écartaient l'ennemi. Le troupeau leur en avait, certes, de la reconnaissance. Mais, un jour, quelques braves moutons furent pris d'un scrupule.

« Sans doute, nos chiens sont très dévoués et nous défendent vaillamment. Mais ils crient bien fort ; et ne sont-ils pas un peu trop durs pour ces pauvres loups ? Qui sait si la douceur, les

bons procédés, quelques concessions habilement faites, n'attendraient pas ces cœurs, moins féroces peut-être qu'ils ne semblent ? Ce n'est point en leur montrant les dents qu'on les convertira. Et pour tout dire enfin, ne manque-t-on pas de charité en nous défendant ainsi ? »

Les moutons sont bonnes bêtes, mais n'eurent jamais beaucoup de jugement. L'opinion des scrupuleux prévalut dans le troupeau. Poliment on pria ces chiens peu charitables d'aller aboyer ailleurs... et peu de temps après, par une nuit sans lune, les loups firent tranquillement un beau carnage. Un seul mouton put échapper : c'est lui qui m'a conté l'histoire.

Mon histoire est un conte, mais qui peut nous fournir une utile leçon.

Saint Jean-Baptiste appelait les pharisiens « Race de vipères ». Jésus-Christ les traitait « d'hypocrites, de sépulchres blanchis, de génération perverse et adultère. » Saint Paul disait des schismatiques de Crète qu'ils étaient « des menteurs et de mauvaises bêtes. » Ces énergiques apostrophes scandaliseraient certainement nos timides contemporains et pourtant nous ne saurions choisir de meilleurs maîtres.
(Semaine religieuse de Cambrai.)

BIBLIOGRAPHIE

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du n° du 1^{er} Juillet :

Le Sens catholique et son importance sociale. — *La Philosophie d'Alfred de Vigny.* — A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE CE POÈTE, MAURICE BRESSÉJAC. — *Mariage de raison* (Deuxième partie), PIERRE CLÉSIO. — *Après l'école.* — POUR LES JEUNES FILLES, MAX TURMANN. — *L'Entente franco-russe*, CHARLES DUPUIS. — *Les Salons de Londres*, ANDRÉ PÉRATÉ. — *Tactique socialiste.* — LA CONQUÊTE DU PAYRAN, LÉON DE SEILHAC. — *Les Idées et les faits.* — LE SENS ET LA PORTÉE DES DIRECTIONS PONTIFICALES, A L'OCCASION D'UNE NOTE DE *L'Osservatore romano*, GEORGE FONSEGRIVE. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Bibliographie.* — *Revue des Revues.*

Anémie. — Chlorose.

Pâles Couleurs.

Maladies

des Femmes.

Véritables PILULES de VALLET

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris

DOSE : 1 à 5 Pilules avant chaque repas.

Les VÉRITABLES PILULES VALLET sont BLANCHES et sur chacune d'elles est imprimée en noir la signature VALLET.

Flacon, 3 fr. — Demi-flacon, 1 fr. 50.

M^{re} L. FRÈRE (A. CHAMPIGNY et C^{ie}) 19, r. Jacob, PARIS

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL

de

MENTHE

de

contre les ÉPIDÉMIES. — Exiger le nom de RICQLÈS.

Ricqlès

Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain

AUX GRANDS MAGASINS
MAISON DE CONFIANCE

ÉLY-LABASTIRE

53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38

BREST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS
ET CROIX DE PROCESSION

ORFÈVREURIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOÎTES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES, ORIFLAMMES
TAPIS D'ACTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

RÉPARATION de VASES SACRÉS
DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons
religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINNEC

QUIMPER, 11, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale).

Chapeaux castor de Lyon ; Chapeaux feutre et mérinos, pour l'été ;
Barrettes ; Rabats ; Faux-Cols en caoutchouc et en toile ; Cein-
tures ; Bas de laine et de coton noirs.

ARTICLES de VOYAGE : Malles ; Valises ; Saos à main en
tous genres ; Sacoques, etc.

RÉPARATIONS DE CHAPEAUX

COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
SE MEFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable
pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces,
légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les com-
munications à M. le chanoine ROSPARS,
Directeur de la *Semaine religieuse*,
rue Le Normand, 16, Quimper, pour
le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser di-
rectement les abonnements, annonces,
etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur
de l'Évêché, à Quimper, rue des
Bougeries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

**SOMMAIRE. — I. Chro-
nique du diocèse :** Mgr
Belmont à Quimper ; Nomi-
nation dans le Clergé ;
Beuzec-Conq ; Nécrologie ;
Consécration de la cha-
pelle du Grand-Séminaire ;
Réception de la saint Hen-
ri ; Les Congrégations reli-
gieuses et le fisc ; Leu-



han : Grand Pardon de
Notre-Dame de Lourdes
aux Montagnes-Noires ;
Rennes ; Jubilé de l'Ap-
parition de Notre-Dame
de la Salette.

II. Bibliographie.

III. Annonces et avis
divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

**Dimanche, 18 Juillet. — 6^e Diman-
che après la Pentecôte. S. Camille
de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.
Mémoires du Dimanche et des Saints
Martyrs Symphore et ses sept fils.
Vêpres, à partir de l'apitule du sui-
vant, avec mémoires de s. Camille
et du Dimanche.
**Lundi, 19. — S. Vincent de Paul,
Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 20. — S. Jérôme Emilien,
Confesseur. Double. Blanc.****

**Mercredi, 21. — S. Ténénan, Evêque
(au Propre diocésain), Double.
Blanc.**

**Jeudi, 22. — S^{te} Marie Madeleine.
Double-majeur. Blanc.**

**Vendredi, 23. — S. Apollinaire, Evê-
que, Martyr. Double. Rouge.**

**Samedi, 24. — Vigile de s. Jacques,
Apôtre. Simple. Violet. — Ou office
votif de l'Immaculée Conception.
Semi-double. Blanc.**

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Thois..... 18, 19 et 20 Juillet.
Saint-Marc..... 21, 22 et 23 Juillet.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mgr Belmont à Quimper. — A la fin de la semaine dernière, Mgr Belmont, évêque de Clermont, est venu à Quimper. Arrivée, samedi soir, Sa Grandeur a visité avec beaucoup d'intérêt notre belle Cathédrale, dont Mgr l'Evêque a été heureux de lui faire les honneurs.

Mgr Belmont est parti, dimanche dans l'après-midi, pour Sainte-Anne-d'Auray et Vannes.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, M. Talabardon, vicaire à N.-D. du Mont-Carmel, à Brest, est nommé aumônier-suppléant du Lycée de Brest.

BEUZEC-CONQ. — Service anniversaire. — On nous prie d'annoncer que le service anniversaire de M. Berthou, mort recteur de Beuzec-Conq, sera célébré, dans cette paroisse, Lundi prochain 19 Juillet, à 10 heures.

Nécrologie. — I. M. LE MAOUT, *Curé de Fouesnant.* — Nous avons la douleur d'annoncer la mort d'un prêtre distingué de notre diocèse, M. Le Maout, Curé-doyen de Fouesnant, décédé le 12 Juillet, à l'âge de 51 ans.

Le mercredi 7 Juillet, après un court voyage pour voir des amis, il rentrait dans sa paroisse, lorsque, à Quimper, il fut frappé d'apoplexie. Transporté dans un hôtel, où les meilleurs soins lui ont été prodigués, il n'a pas recouvré la parole; mais par signes, par ses efforts pour s'exprimer, il montrait qu'il avait toute sa connaissance. C'est ainsi qu'il a été confessé et administré; qu'il a pu faire le sacrifice de sa vie et offrir à Dieu les souffrances de son agonie douloureuse, qui s'est prolongée cinq jours.

Pendant ce temps, le malade qui n'avait pas la consolation de se trouver dans sa paroisse, a été entouré de ses parents et de ses confrères; il a reçu la visite de Mgr l'Evêque qui, dès la première nouvelle, tint à lui porter sa bénédiction..... Il s'est éteint, lundi, vers 4 heures de l'après-midi.

Le lendemain, à 5 heures du soir, un service a été célébré à la Cathédrale de Saint-Corentin, devant une assistance très nombreuse de prêtres; puis le corps fut transporté à Fouesnant, d'où, après la cérémonie religieuse, il a été conduit à Névez, pour y être inhumé.

M. Jean-Marie Le Maout, né à Névez en 1846, fut ordonné prêtre en 1870. D'abord vicaire à Saint-Mathieu, de Quimper, il fut bientôt appelé au Petit-Séminaire de Pont-Croix, où il professa

avec distinction. Il était professeur de Rhétorique, lorsque, en 1886, il fut nommé recteur de Guimiliau, d'où il fut nommé Curé de Fouesnant, il y a quatre ans. Sa santé déjà ébranlée ne lui a pas permis de réaliser ce qu'il projetait pour le bien de sa paroisse. Mais Dieu, sans doute, lui aura tenu compte de son intention.

II. Nous recommandons également aux prières de nos lecteurs M. l'abbé Hippolyte Le Bourhis, de Landerneau, clerc minore, pieusement décédé dans sa famille, le 7 Juillet, dans sa 22^e année.
R. I. P.

Consécration de la Chapelle du Grand-Séminaire.

Au-dessus de la porte de l'ancienne chapelle, se lit la date de 1663; sans être archéologue, on sait fort bien qu'en cette seconde moitié du XVII^e siècle, l'architecture ne produisait plus que des œuvres sans caractère, et que les dimensions, seules, différenciaient une église de toute construction vulgaire. La chapelle des Calvairiennes était bien digne de son époque, et, de plus, elle participait à la simplicité outrée, exigée par le célèbre Père Joseph de Tremblay, pour toutes les églises de ses frères les Capucins, ou de ses filles les Bénédictines du Calvaire. Tout ce qu'il y avait d'un peu intéressant dans la chapelle du monastère de Quimper était le lambris, assez ouvragé, et le bel enfeu abritant la sépulture du seigneur du Louet de Coatjunval, père de René du Louet, qui fut un des plus dignes évêques de Cornouailles.

Quand, plusieurs années après le Concordat, le Séminaire de Quimper fut définitivement établi dans l'ancien monastère des Calvairiennes, l'église fut quelque peu modifiée, en raison de sa nouvelle destination. La chapelle latérale, en face de l'enfeu, fut démolie, les ouvertures qui faisaient correspondre le chœur des religieuses avec le bâtiment principal furent bouchées et disparurent derrière deux immenses niches, abritant les statues de saint Charles Borromée et de saint Vincent de Paul. Dans la chapelle du Collège, naguère transformée en club révolutionnaire, le retable monumental du maître-autel avait été détruit, les colonnes de marbre gisaient au fond d'un bas-côté; on les utilisa dans la chapelle du nouveau séminaire, et elles soutinrent le fronton si lourd que nous avons tous vu. Depuis le retour au bon goût architectural, le clergé du diocèse était unanime à désirer une nouvelle chapelle pour le Séminaire; mais surtout, depuis que le nombre des séminaristes a si considérablement augmenté, ce qui n'était qu'une convenance était devenu une impérieuse nécessité. Aussi, dès que M. Gadon eut été nommé Supérieur (1893), il s'attacha à cette idée et mit à la réaliser tout son zèle et toute son énergie; Monseigneur l'encouragea, et le clergé montra, par une générosité dépassant même toutes les prévisions, avec quelle sympathie il agréait ce projet.

M. Abgrall fut chargé par M. Gadon de faire un *plan par terre*, établissant la disposition du futur édifice, et c'est sur ce document que M. Rapine, nommé depuis peu de temps architecte diocésain, eut à baser son projet définitif. Les plans de l'éminent architecte satisfirent, dès le premier abord, le Supérieur et les Directeurs, et aussi les prêtres nombreux, de passage au Séminaire. Les travaux commencèrent, le 20 Juin 1894 ; la bénédiction de la première pierre se fit avec une grande solennité, le 20 Juillet suivant ; le 24 Juillet 1896, la construction était achevée et, dans la nouvelle chapelle, Monseigneur donnait la tonsure aux jeunes séminaristes qui terminaient leur première année ; le dimanche 26, jour de la fête de sainte Anne, M. le Supérieur avait la joie de la bénir et d'y voir célébrer la messe solennelle par un jeune prêtre, ordonné la veille. Ce même jour, nous voyions s'asseoir à la table hospitalière du Séminaire les patrons et les ouvriers qui avaient travaillé à l'érection de l'édifice ; ce fut une réunion bien cordiale.

A cette date, la chapelle n'était pas complète, mais elle possédait ses quinze vitraux en rosaces reproduisant les Mystères du Rosaire ; elle avait ses stalles et ses bancs. Elle y a ajouté, depuis, ses douze autels latéraux avec leur orfèvrerie, ses deux remarquables verrières du transept (que j'ai eu occasion de décrire dans la *Semaine*, après la fête patronale du 21 Novembre), le très élégant et très artistique buffet de l'orgue d'accompagnement, l'admirable statue de la Vierge Immaculée, placée dans l'immense niche, si bien peinte par M. Plateau, enfin les grilles du chœur et de la nef, dont la peinture noir et or fait bien valoir l'excellent style. On avait compté sur une ornementation plus complète, pour le 13 Juillet de cette année : aux verrières de saint Corentin et saint Pol-Aurélien, de saint Vincent-Ferrier et la bienheureuse Françoise d'Amboise, devaient déjà faire suite celles de saint Briec et saint Tugdual, saint Primel et saint Tudy. Plus tard, viendront s'y joindre saint Samson et saint Malo, saint Patern et saint Clair, saint Amand et saint Budoc, saint Guénaël et saint Maurice, saint Donatien et saint Rogatien, saint Hiltut et saint Joévin, saint Ronan et saint Cadoc, saint Mëlar et saint Tromeur.

Comme le peintre verrier, les statuaires n'ont pas non plus tenu leur promesse. La statue de saint Tarcisius mourant est encore dans l'atelier d'un sculpteur de Carrare (c'est une reproduction un peu réduite de l'admirable chef-d'œuvre de Falguière) ; les statues du Sacré-Cœur, de saint Pierre, de saint Paul, de saint Thomas d'Aquin, de saint Yves, s'achèvent à Paris ; seules les statues de la Vierge et de saint Joseph sont en place.

A mesure que les ressources le permettront, on verra s'y ajouter les statues de saint Michel et saint Gabriel, saint Jean le Précurseur et saint Jean l'Apôtre bien-aimé, sainte Anne et saint Joachim, saint Etienne et saint Laurent, saint Corentin et saint Guénolé, saint Pol-Aurélien et saint Hervé, saint Grégoire le Grand et saint Augustin, saint Alphonse de Liguori et saint François

de Sales, saint Charles Borromée et saint Vincent de Paul, sainte Catherine (1) et sainte Cécile.

De toutes ces statues, une seule (celle de saint Yves) a été jusqu'ici l'objet d'un don spécial.

L'exécution des statues a été confiée à M. Cachal-Froc, et celle des vitraux à M. Georges Claudius-Lavergne.

J'ai déjà nommé l'architecte de la chapelle ; résidant à Paris, il a été remplacé à Quimper par M. Guérin, pour la conduite et l'inspection des travaux. L'entrepreneur du bâtiment a été M. Joseph Louët, et, pour savoir combien consciencieusement il a mené son œuvre, on n'a qu'à la considérer. Les principaux travaux de sculpture, et en particulier les autels, mélange de granit, de kersanton et de pierre de Laber, ont été faits par les habiles ouvriers de M. J.-L. Le Naour ; enfin, la menuiserie, tant pour la chapelle que pour la sacristie, est due à M. Henri Trévidic, et lui fait grand honneur.

Je n'apprendrai rien à personne (du moins à personne du diocèse de Quimper), en disant qu'aujourd'hui notre Séminaire possède une chapelle remarquablement belle en elle-même, très bien appropriée à sa destination, et communiquant de la manière la plus commode avec le dehors, ou avec les grandes salles communes de l'établissement. Le style est celui du XIII^e siècle, et rarement, dans les constructions modernes de ce genre, les chapiteaux, les frises, ont été aussi heureusement conçus, et traités avec un soin semblable.

Si c'est une joie pour une paroisse que de célébrer la dédicace d'une belle église, fruit d'innombrables sacrifices et témoignage d'une forte charité, c'est une joie pour tout un diocèse que de s'unir, même de loin, par la pensée, à la consécration de ce sanctuaire où, pendant des siècles, des grâces quotidiennes et de toute sorte viendront préparer à la grâce finale du sacerdoce, les jeunes gens appelés et prédestinés au ministère des âmes. Il convenait que tout ici parlât à leurs cœurs, et nous croyons que ce but est atteint, ou du moins qu'il le sera, quand l'œuvre sera achevée.

Mais, dès maintenant, voici qu'un premier et bien éloquent enseignement leur est offert ; il n'y a que quelques jours, je disais comment, à Saint-Ségat, nous étions réunis au nombre de sept prêtres autour des reliques des martyrs. Aujourd'hui, une vaste salle peut à peine contenir ceux qui, prêtres ou lévites, sont réunis pour préluder à la grande *fonction* de demain.

Nous n'avons pas à le dissimuler : il y a quelque analogie entre la consécration d'un autel et des funérailles, et il convient même qu'il en soit ainsi. Un autel est un tombeau ; c'est toujours sur les

(1) Quelques-uns de nos lecteurs laïques s'étonneront peut-être de voir cette jeune vierge martyre spécialement honorée dans un Séminaire. C'est qu'ils ignorent que sainte Catherine est patronne des étudiants en philosophie.

ossements des Saints, et presque exclusivement sur les restes des Martyrs, que s'accomplit le sacrifice eucharistique ; une consécration d'autel est donc l'acte solennel par lequel une sépulture glorieuse est donnée aux témoins de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il en est ainsi depuis les catacombes, où l'autel papal était établi sur la tombe de celui ou de celle dont la mémoire était plus particulièrement bénie. Or, puisque demain ces restes si précieux vont être vraiment ensevelis, nous venons célébrer près d'eux les *matines*, c'est-à-dire la veillée de leurs funérailles triomphales, et nous rappelons la veillée bien différente près de leurs restes, ou calcinés ou pantelants, quand on les eut transportés, par les longs corridors de la Rome souterraine, à l'endroit où ils allaient être déposés, dans la paix, sous les pâles clartés de la lampe symbolique, et avec la fiole de sang, témoignage irrécusable de leurs combats et de leur victoire.

Mais, nous l'avons, ces considérations sont plutôt d'ordre général, car l'un de nos trois martyrs n'a point reposé dans les catacombes ; c'est le grand Protomartyr, c'est le premier diacre, élu par le Saint-Esprit et par les saints Apôtres, c'est celui qui, mourant, voyait les cieux ouverts et Jésus debout pour le recevoir, c'est celui dont le sang répandu et la prière ont donné à l'Eglise le Grand Apôtre Paul. A ces ossements que nous vénérons, les premiers honneurs ont été rendus par des hommes héroïques de l'Eglise de Jérusalem : *Sepelierunt Stephanum viri timorati et fecerunt planctum magnum super eum*.

Le second martyr est celui dont le culte s'associe si étroitement au culte du premier ; c'est saint Laurent, archidiacre de Rome, comme Etienne l'était de l'église de Jérusalem ; saint Laurent, dont le culte est si répandu en Bretagne, et dont l'église, située au delà du Mont-Frugy attirait, chaque année, à Quimper, plus de 20,000 pèlerins. Saint Laurent, lui, vient bien des catacombes, mais la fiole de sang n'eut pas à y marquer son tombeau ; qu'était-il besoin, d'ailleurs, de ce témoignage du martyr, pour celui dont le supplice et la gloire sont célébrés par le monde entier ?

A côté des restes de deux saints qui, avec les saints Apôtres, occupent les premiers rangs dans l'armée des martyrs, en voici un troisième ; ce n'est point, comme eux, un héros immolé dans toute la force et l'éclat de la virilité ; c'est un enfant. Il n'était pas l'archidiacre d'une illustre église ; il remplissait les modestes fonctions d'acolyte. Sa gloire n'est pas de tous les temps et n'est pas célébrée par toute la terre : le doux martyr de l'Eucharistie, l'angélique ministre qui, portant les saints mystères aux confesseurs de la Foi, mourut pour ne pas livrer aux infidèles son dépôt sacré, saint Tarcisius, était naguère un saint presque inconnu ; et cependant, un des plus grands parmi les Papes des premiers siècles, saint Damase, avait voulu rendre illustre la mémoire de l'enfant martyr ; lui-même composa l'inscription qu'il fit graver sur sa tombe, dans la catacombe de Saint-Callixte :

*• Tarcisium sanctum Christi sacramenta gerentem
Cum malesana manus peteret vulgare profanis,
Ipse animam potius voluit dimittere cæsus
Prodere quam canibus rabidis cælestia membra. •*

Mais même la dévotion touchante du pieux pontife, ami de saint Jérôme, n'avait pu arracher Tarcisius à l'oubli ; ses reliques, transférées des catacombes à l'église de Saint-Sylvestre *in campo*, y étaient à peu près ignorées, jusqu'au jour où le cardinal Wiseman écrivit *Fabiola* et fit ainsi connaître à d'innombrables catholiques ce qu'ils ne savaient plus : l'histoire glorieuse de nos origines chrétiennes.

Après saint Etienne et saint Laurent, quel est donc le martyr qui pouvait, aussi bien que saint Tarcisius, apprendre aux aspirants au sacerdoce comment on se sacrifie au Dieu qui s'est fait victime ? et c'est pourquoi, rappelant la présence de la relique, la statue dont j'ai déjà parlé viendra, dans quelques jours, prendre sa place sous l'autel, dans une cavité rappelant celle qu'aux catacombes on appelait l'*arcosolium* des martyrs (1).

Mardi. — Le soleil est de la fête. Jamais il ne s'est levé plus beau, et les prêtres nombreux qui ne sont partis que ce matin, ont pu l'admirer dans toute la sérénité d'un ciel pur. A 8 h. 1/2, il brille de tout son éclat, faisant scintiller l'or des ornements pontificaux, pendant que deux cent dix prêtres (dont trente-cinq portent les insignes de chanoines), et deux cents séminaristes sont prosternés devant l'édifice qui va être consacré. Parmi eux, nous signalerons le R. P. Supérieur de Saint-Joseph, de Quimper, et le R. P. Dom Félix Le Louet, représentant la communauté de Kerbénéat.

Les rites ordinaires s'accomplissent sans rien de bien particulier, si ce n'est que, ici, sans sacrifier trop à la lenteur, on tient un peu plus à la dignité. M. Cevaër, M. Henry, vicaire à Saint-Corentin, et M. Cogneau, dirigent le chant ; depuis bien des jours, tout a été prévu et préparé par M. Bargilliat. Pas une hésitation, pas une note discordante ! Il n'y a pas plus d'hésitation dans l'accomplissement des cérémonies que dans l'exécution des chants liturgiques. Il est charmant, le cadre dans lequel s'accomplissent toutes les fonctions à l'extérieur ; les laïques invités sont groupés sous les immenses tilleuls qui précèdent le petit cimetière ; les prêtres et les séminaristes prient et chantent sous l'ombrage des châtaigniers de la grande avenue ou sous les rhododendrons qui forment ceinture autour de la statue de Notre-Dame. Voici que la procession se forme, pour aller prendre les reliques des Saints Martyrs. Quatre prêtres en chasubles rouges (ce sont des directeurs du Séminaire) les portent sur un brancard gracieusement orné.

(1) Saint Etienne et saint Laurent auront aussi leur image (comme on a pu le voir), mais dans la chapelle qui leur sera consacrée comme aux patrons des diacres.

Au moment où, entre les lumières et les nuages de l'encens, les restes de saint Etienne, de saint Laurent et de saint Tarcisius font leur entrée dans l'église, au chant des antiennes triomphales, la lumière tombe à flots de la niche où apparaît l'image pure, gracieuse, idéale, de la Vierge Immaculée. Les onctions, les encensements, les prières se succèdent ; les chants liturgiques se succèdent aussi. Ceux qui voudraient encore redire (pour ne pas en perdre l'habitude,) les théories bien connues sur l'ancienne manière d'interpréter le chant, gagneront peut-être désormais à garder le silence sur ce sujet délicat. Si le chant du Séminaire est si beau, c'est précisément parce qu'il est le vrai chant, plus encore qu'en raison du zèle dépensé par le maître et par les disciples.

Disons, dès maintenant, que le chant musical n'a pas été inférieur au plain-chant. Le *Hæc est domus Domini* de l'Offertoire, le *O sacrum Convivium* de l'Elévation, et la cantate chantée après la messe, nous ont donné d'admirer des voix d'une grande beauté et d'une parfaite culture. En sortant de la chapelle, un vénérable prêtre, qui n'a plus l'âge des enthousiasmes juvéniles, me disait : « J'aurais voulu que ces chants-là ne finissent jamais. » Oh ! charmante légende de l'*Oiseau bleu* ! tu n'es pas seulement du moyen-âge !

Mais ce n'était point fête seulement pour les oreilles plus ou moins musicales ; c'était fête aussi, et grande fête pour les yeux. Ce n'était point seulement l'image de la Vierge et le ciel sur lequel elle se détache qui recevaient la lumière tombant si doucement d'en haut ; c'était aussi l'autel, d'abord dans sa nudité, pendant que s'accomplissaient les rites de la consécration, puis quand à l'or brillant du tabernacle fut venue se joindre la richesse de la croix et des chandeliers, et la décoration si gracieuse de fleurs naturelles merveilleusement disposées.

Puissent-ils persévérer dans le bon goût, ceux qui ont ainsi inauguré l'ornementation de la nouvelle chapelle, et puissent-ils trouver des continuateurs !

On avait en quelques craintes pour l'effet que produirait le maître-autel. Elles ont fait place à une satisfaction complète, qui deviendra de l'admiration, quand l'œuvre sera achevée.

La grand'messe est chantée par M. Ollivier, ancien Supérieur, assisté de MM. Mingant et Livinec, anciens directeurs au Grand-Séminaire. Les assistants de Monseigneur sont M. Dieulangard, Supérieur du Grand-Séminaire de Vannes, et M. Eveno, Supérieur du Grand-Séminaire de Saint-Jacques, à Lézérazien.

La présence de ces Messieurs nous a porté une joie réelle, parce qu'elle est la preuve d'une union que nous savons apprécier ; nous regrettons que des circonstances impérieuses aient empêché MM. les Supérieurs de Saint-Brieuc et de Nantes d'accepter l'invitation qu'ils avaient également reçue.

A la fin du dîner, M. le Supérieur remercie tout d'abord Mon-

seigneur, en rappelant que, si depuis vingt ans, la construction d'une nouvelle chapelle au Séminaire était l'objet des désirs de tous, si l'on n'attendait plus que l'heure de la Providence, Monseigneur lui-même avait marqué cette heure, et cela dès sa première visite. Le souhait du nouvel Evêque fut un encouragement, M. Rapine, avec sa foi de chrétien, conçut le projet aujourd'hui exécuté ; l'architecte qu'il s'adjoignit l'aida consciencieusement, et d'excellents entrepreneurs, en particulier M. Le Louet, eurent aussi leur part de mérite. M. le Supérieur, en remerciant très cordialement, très chaleureusement, le clergé diocésain de sa générosité, témoigne aussi de sa gratitude à ses excellents collaborateurs et en particulier à M. Bargilliat, dont le goût si sûr l'a dirigé bien souvent. Enfin, il rappelle comment, au jour de la bénédiction de la première pierre, Monseigneur a prié pour que tout accident grave fût écarté ; cette prière a été exaucée.....

Dans sa réponse, Monseigneur relève chacun de ces points, donnant son adhésion à tout ce qu'a dit M. le Supérieur, rappelant la sage administration des anciens supérieurs et des anciens économes, ici présents, qui ont beaucoup facilité l'entreprise, remerciant le clergé et louant hautement la générosité dont il a fait preuve ici, dont il fait preuve toujours. Puis, se complaisant, une fois de plus, dans la beauté de la chapelle, consacrée ce matin, il exprime un sentiment intime, en écartant, pour un instant, le texte *O quam metuendus est locus iste*, afin de ne voir, dans ce lieu béni, que l'autel du sacrifice, le tabernacle de l'Eucharistie, c'est-à-dire tout ce qui fera le charme de la vie pour les aspirants au sacerdoce, le cénacle d'où ils partiront pour aller travailler à la sanctification des âmes.

Voilà ce qui s'est passé, voilà ce qui s'est dit, en ce jour. Il me semble, cependant, qu'il y a encore à ajouter une parole ; car la *Semaine religieuse* doit être un organe véritablement diocésain. Or, je crois être l'interprète des sentiments très connus de tout le clergé, des prêtres comme des séminaristes, en joignant l'expression de notre gratitude à la haute approbation donnée par notre Evêque. En jetant un coup d'œil sur le Grand-Séminaire, nous sommes étonnés de voir toutes les heureuses modifications matérielles qui s'y sont multipliées, depuis qu'il a été confié à la direction de M. Gadon ; et ces travaux ne sont-ils même pas de nature à nous en faire prévoir de nouveaux ? Rien que la construction de la chapelle serait assez pour marquer l'action bienfaisante de l'Evêque et du Supérieur qui ont eu cette idée, et qui en ont mené l'exécution à bonne fin.

L'un des principaux bienfaiteurs du premier séminaire de Quimper (1) fut, à coup sûr, l'évêque François-Hyacinthe de Plœuc, à qui on dut, en particulier, une vaste chapelle ; l'épigraphiste chargé de faire l'épithaphe de ce vénérable prélat, dit de lui :

(1) Aujourd'hui hôpital civil et militaire.

« *Seminarium... insigni basilica decoravit* ». Ce mot sera plus vrai pour M. le Supérieur, au XIX^e siècle, que pour Mgr de Plœuc, au siècle précédent.

S'il est heureux, aujourd'hui, de voir réalisé son désir le plus cher, le clergé l'est aussi, non seulement pour la gloire du Bon Dieu, pour le bien des séminaristes, mais encore pour la joie que l'entente universelle a ainsi apportée à un prêtre aimé et vénéré ; et si c'est un ami d'enfance qui écrit ceci, il a néanmoins conscience de n'avoir pas obéi à une affection partielle, puisqu'il n'est aucun prêtre (il le croit fermement) qui ne soit disposé à le souscrire.

Réception de la saint Henri. — Mercredi, à 11 heures, MM. les chanoines et les prêtres de la ville épiscopale, parmi lesquels le R. P. Supérieur de Saint-Joseph avec plusieurs de ses religieux, se sont réunis, à l'Evêché, pour présenter leurs vœux à Monseigneur, à l'occasion de la fête de saint Henri, son patron. M. Téphany, doyen du Chapitre, à qui revient l'honneur d'exprimer, en ces circonstances, les sentiments de respect et de filial attachement du clergé pour le chef vénéré du diocèse, l'a fait, comme toujours, avec autant de délicatesse que d'à-propos.

Ainsi que l'a dit Monseigneur, « ce qui vient du cœur va droit au cœur », et c'est cordialement que Sa Grandeur a remercié M. le Doyen des bonnes paroles qu'il venait de Lui adresser, au nom de tous ses confrères. Que tous reçoivent l'expression de sa reconnaissance, d'abord pour les prières qui lui ont été promises, et pour les souhaits, dont Elle connaît la sincérité. De son côté, Elle s'attache de plus en plus à ce diocèse, parce qu'on y trouve, avec l'énergie de la foi, la généreuse ardeur qui triomphe des obstacles au bien.

Monseigneur se reportant alors à la cérémonie touchante de la veille, redit le bonheur qu'il a éprouvé, en consacrant la magnifiquement chapelle du Séminaire.... D'autres églises se construisent encore, témoignant du zèle des prêtres et de la pieuse libéralité des fidèles. La même générosité se montre dans la fondation des écoles libres, qui s'élèvent, pour remplacer celles qui sont laïcisées. C'est pour l'Evêque une douce joie de féliciter ses diocésains, et il les remercie encore de l'ardeur qu'ils déploient à procurer la gloire de Dieu, dans le présent, et à assurer, en maintenant l'éducation chrétienne de l'enfance, l'avenir religieux du diocèse....

Puissent cette parole autorisée et ces précieux encouragements trouver de l'écho dans tous les cœurs, et susciter de nouvelles initiatives pour l'œuvre qui, à notre époque, prime toutes les autres !

Les Congrégations religieuses et le fisc. — PONT-L'ABBÉ. — Nous avons déjà parlé, à plusieurs reprises, des poursuites et contraintes intentées, dans notre diocèse, notamment à

la Communauté des Religieuses Augustines-Hospitalières de Pont-l'Abbé. On se rappelle peut-être que, par un jugement du 29 Juillet 1896, le tribunal de Quimper déclara « nulle et de nul effet » la saisie-arrêt décernée contre la Communauté, « attendu que les revenus et biens de cette Congrégation ne pouvaient être saisis qu'en vertu d'une autorisation administrative préalable, conformément aux lois sur les établissements de bienfaisance,.... formalité qui n'avait pas été remplie. »

Sur la demande de l'Administration de l'Enregistrement, en date du 28 Août, M. le Préfet du Finistère, par un arrêté du 30 du même mois, accorda l'autorisation exigée. On remarqua, à l'époque, que la réponse favorable de M. le Préfet ne s'était pas fait attendre. Il paraît que la question eût, de fait, mérité un plus long examen....

L'éminent avocat de la Congrégation des Hospitalières, M^r Glotin, du barreau de Nantes, invoqua l'incompétence du Préfet, et le tribunal de Quimper, le 8 Juillet dernier, a déclaré « qu'il ne saurait exister, aujourd'hui, aucun doute et que, dans l'état actuel de la procédure, un décret du Président de la République est nécessaire pour autoriser une vente forcée de biens mobiliers appartenant à un établissement de bienfaisance ; »

Par ces motifs,

Le tribunal déboute, mais en la forme seulement, l'Administration de l'Enregistrement de toutes ses fins et conclusions ;

Dit que cette Administration devait produire une autorisation administrative délivrée sous la forme d'un décret du Président de la République, avant de pratiquer sa saisie-arrêt ;

Constate, en tout cas, que cette Administration n'a même pas produit avant le présent jugement, une autorisation en la forme sus-indiquée, permettant au Tribunal de valider la saisie-arrêt litigieuse ;

Donne main-levée de la dite saisie-arrêt.

Condamne l'Administration de l'Enregistrement aux dépens de l'instance. »

LEUHAN. — Grand pardon de N.-D. de Lourdes aux Montagnes-Noires. — 3^{me} Dimanche de Juillet.

SAMEDI, 17. — Le matin, messes à 5 h., 6 h., 8 h., 9 h. — Le soir, à 7 h. 1/2, départ de la procession paroissiale du bourg, à la chapelle. — Vêpres.

A 9 heures, procession aux flambeaux, présidée par M. Rossi, chanoine honoraire, de Quimper ; sermon à la Croix du champ, par M. Laviec, vicaire à Plounéour-Ménez ; Prières du soir ; Bénédiction du T. Saint Sacrement.

Des confesseurs seront à la disposition des fidèles, toute la journée et toute la nuit.

DIMANCHE, 18 JUILLET. — Messes basses à 2 h., 5 h., 7 h.,

8 h. A 10 h., grand'messe, célébrée par M. Rossi ; sermon par M. Salaün, curé d'Ouessant.

L'après-midi, à 2 h. 1/2, chapelet pour les malades ; — à 3 h., Vêpres solennelles ; Procession ; Bénédiction du T. Saint Sacrement. — Confessions.

LUNDI, 19. — Messes basses, à 5 h., 6 h., 9 h. ; Bénédiction du Saint Sacrement ; bénédiction des croix, chapelets, médailles, scapulaires ; réception dans les Confréries.

N. B. — Pendant ces trois jours, en visitant la chapelle de N.-D. de Lourdes et en y priant aux intentions du Souverain Pontife, on peut gagner des indulgences plénières, applicables aux âmes du Purgatoire. (Indult du 12 Juin 1893.) Le maître-autel est privilégié. (Indult du 12 Juin 1893.)

RENNES. — Institution Saint-Vincent de Paul. — L'Institution Saint-Vincent de Paul, à Rennes, vient de remporter, au concours de Saint-Cyr, un succès bien rare dans les annales des Ecoles préparatoires. Sur 22 élèves qui se sont présentés à ces longs et difficiles examens, 18 ont été sous-admissibles. Nous sera-t-il cependant permis de dire que, si nous sommes, avec tout le diocèse, heureux et fiers d'un pareil résultat, nous n'en sommes pas surpris, connaissant d'une part la compétence et le dévouement des professeurs, et, d'autre part, le travail assidu des élèves. Ajoutons que nous aimons à voir dans ce succès une récompense des sentiments de foi et de piété qui animent ces chers jeunes gens. (Semaine religieuse de Rennes.)

Jubilé de l'Apparition de Notre-Dame de la Salette. — Cinquante ans se sont écoulés, depuis que l'auguste Vierge Marie est venue sur la montagne de la Salette, donner au monde les plus solennels avertissements. Afin que la gravité de son message n'échappât à personne, cette miséricordieuse Mère accompagnait chacune de ses paroles de larmes abondantes, et faisait entendre des menaces que de nombreux et lamentables événements n'ont que trop vérifiées, depuis le 19 Septembre 1846.

Hélas ! combien peu d'âmes ont écouté ces avertissements, ont recueilli ces larmes, et se sont rendues à ces menaces !... Et aujourd'hui que le monde social semble descendre encore dans de plus profonds abîmes, les hommes ouvriront-ils enfin les yeux aux lueurs des éclairs que la colère de Dieu fait déjà sillonner dans le sombre horizon d'un prochain avenir ?...

Le Jubilé de la Salette, publié sur la sainte Montagne, le 19 Septembre dernier, par Mgr l'Evêque de Grenoble, va être solennellement célébré, au Pèlerinage, pendant toute la belle saison, jusqu'à la fin de Septembre prochain. Mgr l'Evêque de Grenoble vient d'adresser une nouvelle lettre à ses diocésains, annonçant l'ouverture des fêtes, le 16 Juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Des caravanes nombreuses s'annoncent de tous les coins de la

France et de l'étranger. Elles seront reçues par Mgr Fava lui-même, qui séjournera au Pèlerinage, à cette fin.

Nous avons cru devoir faire précéder de ces renseignements l'annonce du *Pèlerinage breton annuel*, dont le programme suit (1).

Pèlerinage breton à la Salette, pour le 50^e anniversaire de l'Apparition, avec visite à Saint-Martin, la Sainte-Face (Tours), Fourvière, La Grande-Chartreuse, Ars, Paray et N.-D. du Laus. — Départ de Rennes, le lundi 30 Août à 10 h. 50 du matin ; retour, le vendredi 10 septembre, à 3 heures du soir.

PRIX DES PLACES (aller et retour) : 1^{re} classe, 145 fr. ; 2^{me} classe, 105 fr. ; 3^{me} classe, 75 fr.

Cette somme comprend le prix des chemins de fer et de toutes les voitures, y compris les pourboires aux cochers. Quant au trajet de Corps à la Salette (7 kil.), les personnes qui ne désirent pas le faire à pied, doivent se faire inscrire en demandant leur billet de pèlerinage. Prix pour chaque trajet : pour un mulet 3 fr. 50 ; pour une place en voiture 4 fr. On ne paye qu'à la Salette.

La Compagnie de l'Ouest accorde des billets d'aller et retour à 40 0/0 de réduction, valables pendant 14 jours, pour joindre Rennes ou les gares entre Rennes et le Mans.

Ce pèlerinage a été combiné de manière que, sans grande fatigue, on passera au moins une matinée à chaque sanctuaire visité, et un jour franc sur la Sainte-Montagne.

Envoyer sa demande, avec le prix, à M. Perdrigeon, 7, place du Palais, à Rennes. Indiquer exactement sa gare de départ, pour obtenir, le billet d'aller et retour de cette gare à Rennes ou à une autre gare entre Rennes et le Mans.

(1) Nous signalons, en même temps, une émouvante brochure de 48 pages, adressée « aux prêtres et au peuple » : *Ars et La Salette, Voilà le salut de la France*, par M. l'abbé Petit, des Frères de S. Vincent de Paul, Directeur de l'Œuvre de Sainte-Philomène. (Maison de Saint-Vincent de Paul, 3, rue Dantzig, Paris.)

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 5 Juillet 1897.

I. La Philosophie et la Théologie dans leurs relations, d'après M. Paul Janet, par le P. L. ROURE. — II. Un Jubilé royal, 1837-1897 (fin), par le P. H. PRÉLOT. — III. L'Évangile et la Critique, par le P. F. PRAT. — IV. Dans le monde mathématique (premier article), par le P. A. POULAIN. — V. La Prosodie et les Quarante, par le P. V. DELAPORTE. — VI. Bulletin d'histoire ecclésiastique du moyen âge, par le P. J. DOIZÉ. — VII. Revue des Livres : A. Houdard ; E. Duhoit ; D^r Ferran ; D^r E. Toussaint ; E. Galois ; P. Deschamps. — VIII. Événements de la quinzaine.

Le Journal d'un Archevêque, publié par Ernest DELLOYE (B. de Marcq). 1 vol. in-18 Jésus, 3 fr. 50. — Victor RETAUX, rue Bonaparte, 82, à Paris. — Librairie J. Salaün, Quimper.

Ceci est une œuvre utile, et qui non seulement sera goûtée, mais fera

peut-être sensation dans le monde catholique. Yves Le Querdec avait écrit le *Journal d'un Evêque*. Suivant une inspiration analogue, bien qu'avec des tendances un peu différentes, M. Ernest Delloye, qui, sous le pseudonyme B. de Marq, a si vaillamment dirigé pendant vingt-cinq ans l'*Emancipateur* de Cambrai, publie le *Journal d'un Archevêque* après l'avoir donné en feuilleton dans la *Vérité*. Dans un style clair et facile, et en même temps plein de noblesse et d'élévation, l'auteur nous présente, dans son archevêque de Montauriol, un prélat digne des jours les plus glorieux de l'Eglise de France. Il anticipe sur l'avenir, pour concilier les discrétions nécessaires et les hardieses permises, et, grâce à une fiction qui joint le charme du roman à l'attrait saisissant des choses vécues, il aborde, avec autant de fermeté que de tact, tous les problèmes que soulève de nos jours la controverse religieuse, et propose, sans les imposer, les solutions qu'il souhaite pour l'orientation de l'action catholique.

Maux d'Estomac.
Digestions difficiles

Aigreurs.

Renvois.

Crampes d'Estomac

Ces affections sont rapidement guéries par l'emploi du

CHARBON DE BELLOC

en POUDRE ou en PASTILLES

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris

Délayer chaque cuillerée de poudre dans un demi-verre d'eau et avaler.

Poudre, 2 fr. Pastilles, 1 fr. 50

Maison L. FRERE (A. Champigny & Co^{rs}) 49, r. Jacob, Paris

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL
de
MENTHE
de

Ricqlès

Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain

contre les ÉPIDÉMIES. — Exiger le nom de RICQLÈS.

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Samuel PIRIOU, rue du Chapeau-Rouge, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.

Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

J. LE BIHAN, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir tant de la *Maison Rouxel-Ledain*, de Rennes (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les *Ornements d'Eglises*, les *Bronzes*, l'*Orfèvrerie*, la *Chasublerie*, *Dais*, *Bannières*, *Statues*, *Chemins de Croix*, etc., etc.

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

FILTRE CHAMBERLAND H. BRULÉ & Co
seuls constructeurs
31-33, RUE BOINOD, PARIS
Seule Médaille d'Or, Exposit^{on} Univer^{selle} 1889
Remise spéciale sur nos prix au clergé
SYSTÈME PASTEUR

Union Catholique de Vignerons

de la Côte-du-Rhône. — Fondateur : M. l'abbé BARRE
à SAINT-CHARLES, par Jonquières (Gard)

Monsieur et Vénéré Confrère,

L'Union Catholique, qui fait chaque année de bonnes œuvres pour des sommes importantes, a pour but de mettre le clergé et les familles chrétiennes en rapport avec des vignerons dignes de toute confiance, en leur épargnant des frais de commission souvent très considérables. Le vin de Messe, en particulier est l'objet de tous mes soins, et mes vénérés confrères peuvent s'en servir « tuld consciencia. » Pour les vins d'Espagne, nous fournissons toujours un certificat de M. le Curé de Villafranca.

L'abbé GAVARD, Prêtre Secrétaire.

TARIF

VINS ROUGES de la COTE du RHONE

	Prix de la pièce de 220 litres.	Prix de la 1/2 pièce de 110 lit.
Coteaux de Marguerites, récolte 1896 (*)	75 f.	43 f.
— de Jonquières, — ...	85 »	47 »
— de Ledenon, — ...	110 »	60 »
— de St-Charles, — ...	110 »	60 »
— Clos St-Charles, extra vieux..	140 »	75 »
Châteauneuf du Pape, extra vieux.....	180 »	95 »

VINS BLANCS de MESSE

Coteaux St-Charles (vin sec).....	110 »	60 »
— Picardan —	120 »	65 »
Vin blanc sec de Villafranca, vieux....	130 »	70 »
Vin blanc doux Muscat, vieux	200 »	105 »

VINS de DESSERT et SPIRITUEUX (livrés à partir de 20 litres)

Grenache vieux doré.....	le litre 1 fr. »
— — rosé	— 1 10
Muscat doré extra.....	— 2 »
Eau-de-Vie de vin vieille, 50 degrés....	— 2 »
— de marc vieille, —	— 2 »

Toutes les Marchandises sont vendues fûts perdus et rendues franco de tous frais jusqu'à la Gare désignée par les acheteurs.

Adresser les commandes à M. le Directeur de l'UNION CATHOLIQUE, à ST-CHARLES, par JONQUIÈRES (Gard), ou à M. l'abbé GAVARD.

(*) Le prix des vins vieux est majoré de 5 fr. par pièce et par année.

PHOTO

Détective perfect. 9 X 12 gainé à 6 plaques avec notice, 50 fr. payable 10 fr. par mois dont 15 fr. en souscrivant. SILVESTRE, 48, rue Richer, PARIS.

L'Eau de Vichy, en voyage.

En excursion, en voyage, aux bains de mer, il est souvent fort difficile de se procurer de l'eau de Vichy; nous voulons parler des célèbres sources de l'Etat, savoir : *Vichy Célestins, Vichy Grande-Grille, Vichy Hôpital*. On peut remédier à cet inconvénient en employant les *Comprimés de Vichy aux Sels Vichy-Etat*, qui permettent de préparer instantanément, avec n'importe quelle eau potable, une excellente eau alcaline gazeuse, qui, sans valoir les eaux naturelles, n'en est pas moins très précieuse. On peut se rendre compte de la valeur du produit, en écrivant à M. G. Prunier, 6, rue de la Tacherie, à Paris, qui envoie sur demande un échantillon, gratis et franco. Les *Comprimés* ne coûtent que 2 fr. le flacon de cent comprimés, et tous les pharmaciens en vendent; on n'a qu'à demander un flacon de *Comprimés de Vichy-Etat*.

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES**MICHEL QUÉINNEC**

QUIMPER, 11, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale).

Chapeaux castor de Lyon; Chapeaux feutre et mérinos, pour l'été; Barrettes; Rabats; Faux-Cols en caoutchouc et en toile; Ceintures; Bas de laine et de coton noirs.

ARTICLES de VOYAGE: Malles; Valises; Sacs à main en tous genres; Sacoques, etc.

RÉPARATIONS DE CHAPEAUX**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{me} V^{ve} LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D^r ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON: 3 FR.; FRANCO, COLIS POSTAL: 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL: Maison du D^r ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest: Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie; à Quimper: Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant: AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction: Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration: Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. *Chronique du diocèse:* Lettre pastorale de Monseigneur l'Évêque de Quimper et de Léon à l'occasion de la Translation des Reliques de Saint Pol-Aurélien, patron du Léon; Visite épiscopale à Molene-Quessant; Grand-Séminaire; Nécrologie; Plouzevé; Morlaix; Leu-



han; Retraite bretonne de femmes à Lesneven; Fêtes de Saint-Anne d'Auray; Congrès catholique de Frébourg.

II. La question de la langue bretonne.

III. *Nouvelles du monde catholique:* Rome; Paris; Saint-Brieuc; Lourdes.

IV. *Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 23 Juillet. — 7^e Dimanche après la Pentecôte. S. Jacques, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge. Mémoires du Dimanche (et de S. Christophe, à Laudes et aux messes basses).

Vêpres du suivant, avec mémoire de S. Jacques.

Lundi, 26. — S^{te} ANNE, Mère de la Très Sainte-Vierge. Double de 1^{re} classe avec Octave (Office au *Propre diocésain*).

Mardi, 27. — S. Samson, Evêque de Dol (au *Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

Mercredi, 28. — S. Nazaire et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 29. — S^{te} Marthe, Vierge. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 30. — S. Guillaume, Evêque de Saint-Brieuc (au *Propre diocésain*). Double. Blanc.

Samedi, 31. — S. Ignace de Loyola, Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Scrignac..... 24, 25, 26, 27 et 28 Juillet.
Primelin..... 29, 30 et 31 Juillet.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

LETTRE PASTORALE

DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

A L'OCCASION DE LA

TRANSLATION DES RELIQUES DE S. POL-AURÉLIEN

PATRON DU LÉON

HENRI-VICTOR-FÉLIX VALLEAU, par la grâce de Dieu et du
Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut et bénédiction
en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous vous annonçons un grand triomphe pour votre foi. La chrétienne ville de Saint-Pol a résolu de rendre de nouveaux honneurs à son glorieux Patron. Elle se propose de transférer solennellement ses restes précieux, dans un reliquaire digne par sa richesse et sa beauté artistique du trésor qu'elle possède. Dans ces jours, le nom de Pol-Aurélien prendra un nouveau lustre. Et l'on verra que c'est bien pour votre salut et pour la gloire de Dieu, que la divine Providence a tiré ce grand apôtre des rivages éloignés de l'Île des Saints, pour l'envoyer au milieu de vous. En cette solennelle circonstance, il sera juste de lui appliquer ces paroles que l'Esprit-Saint applique à Joseph : « *Ossa ipsius visitata sunt et post mortem prophetaverunt*. Ses os ont été visités et ils ont rendu des oracles. » (ECCL., XLIX, 18.) N'est-il pas vrai, N. T. C. F., que le temps où ces voix d'outre-tombe se font entendre avec plus de force est celui où la lutte est vive pour la foi et la vertu ? C'est alors, en effet, que Dieu permet que ces grands et fidèles serviteurs se montrent aux yeux des hommes dans l'éclat de leur vie, et que le souvenir de leurs travaux et de leurs combats se réveille au milieu des chrétiens anxieux, pour encourager ceux qui luttent et qui souffrent. N'est-ce pas dans cette pensée d'encouragement, que le grand Apôtre des nations adressait ces paroles aux Hébreux qu'il avait convertis : « Souvenez-vous des anciens jours, alors qu'illuminés des lumières de la foi, vous avez su résister aux troubles des événements. *Rememoramini pristinos dies, in quibus illuminati, magnum certamen sustinistis passionum*. » (HEBR., X, 32.)

Si les premiers chrétiens avaient besoin, pour s'exciter aux luttes qu'ils avaient à soutenir, de se rappeler les victoires passées, combien le même secours ne nous est-il pas néces-

saire ! Ils avaient, pour maintenir leur vertu et exciter leur foi, cette ardeur, ce feu sacré, qui est le partage des sociétés nouvelles ; ils avaient les premiers rayonnements de la croix, et la bouche à peine fermée du Christ, qui semblait encore prolonger ses échos. Mais nous, N. T. C. F., il faut bien le reconnaître, nous n'avons reçu de nos pères qu'une sève religieuse appauvrie par les siècles. C'est donc bien à nous qu'il faut adresser les paroles de l'Apôtre : « *Rememoramini pristinos dies*. Souvenez-vous des anciens jours. »

Mais quels sont ces anciens jours ? Ce sont ceux où le sang des martyrs servait de ciment à l'Eglise nouvelle ; ce sont ceux particulièrement où, dans nos contrées, la foi fut établie sur des bases solides et vivifiée par cette légion de Saints Missionnaires, sortis du pays, ou envoyés par la Providence des côtes lointaines de la Grande-Bretagne. Tels sont les jours que les générations présentes doivent avoir sous les yeux, pour se former aux luttes généreuses de la vertu et de la foi.

C'est là, N. T. C. F., le dessein de la divine Providence, dans la translation des reliques précieuses de saint Pol-Aurélien, l'un des premiers et des plus grands apôtres de la Bretagne.

Dans le culte que l'Eglise rend aux restes des grands serviteurs de Dieu, elle veut, sans doute, honorer les ossements de ces hommes qui furent pendant leur vie le temple de l'Esprit divin ; mais elle veut surtout ranimer la foi des peuples au souvenir de la fermeté de la leur. C'est ainsi que, dès que l'Eglise eut sa place au milieu du monde, et que Constantin l'eut invitée à sortir des Catacombes, on se hâta de recueillir pieusement les reliques des Saints. Les Pontifes d'alors conviaient les fidèles à ces translations solennelles, afin que le souvenir des combats de ceux qui les avaient précédés les empêchât de s'amollir dans les douceurs de la paix.

Durant les premiers jours de ce siècle, après une tourmente semblable à celles qui accompagnèrent la fondation de l'Eglise, les Evêques de France se hâtèrent de rechercher les reliques dispersées des Saints et d'en faire, comme au temps de Constantin, de solennelles translations. Qui ne se souvient encore des fêtes inoubliables, au milieu desquelles les restes de saint Corentin furent rendus à la vieille Cathédrale qui porte son nom ? Quelle foule joyeuse, quel clergé nombreux acclamaient le Saint qui venait reprendre sa place de protecteur de la cité ! Et comme les vieux Evêques, qui reposent dans leur sépulcre de granit, et les nombreuses générations qui avaient déposé à ses pieds le tribut de leurs hommages, durent tressaillir dans leur tombe, en entendant les acclamations des chrétiens, leurs descendants.

C'est une semblable fête que va célébrer Saint-Pol, la vieille et poétique capitale du Léon. Quelle joie lui a ménagée son si

digne et si vénéré pasteur, en l'invitant à donner à son séculaire protecteur, à son bien-aimé patron, une demeure plus belle, un tabernacle plus digne de la grandeur de son culte !

Sans doute, la vieille cité n'a plus son Evêché, où se sont succédé tant de saints Evêques, depuis saint Pol jusqu'à ce généreux athlète de la foi, Monseigneur de la Marche, mort loin de sa Bretagne chérie, de ses bien-aimés fils du Léon, et dont l'Angleterre nous a rendu les restes vénérés. Sans doute, les chants sacrés du chœur de ses chanoines ne se font plus entendre, et les pompes des cérémonies pontificales ne s'y déploient que rarement aujourd'hui ; mais elle possède encore sa vieille Cathédrale gothique, à laquelle les soins amoureux de son zélé pasteur ont su rendre toute sa splendeur. Elle est là, debout, comme aux anciens jours, belle et gracieuse, avec ses faisceaux de colonnes élancées, ses voûtes hardies, ses nombreux autels, ses tombeaux de marbre, ses stalles élégantes, et les foules sans nombre qui se pressent dans son enceinte, avec la même ardeur et surtout avec la même confiance qu'autrefois.

Non ! elle n'a pas tout perdu, la vieille cité que saint Pol gouverna si longtemps ; car elle possède encore ses vieilles maisons gothiques, qui lui conservent sa physionomie aristocratique. Témoins vénérables d'un autre âge, tout couverts d'armoiries de granit, où sont inscrits les services rendus à l'Eglise et à la Patrie, par ces vieilles familles bretonnes, dont les descendants n'ont rien perdu de leur foi et de leur patriotisme.

Toujours elle montre aux visiteurs ses couvents, ses collèges et ses hospices, asiles de la charité chrétienne.

Mais par dessus tout, et dominant la cité de sa fière hauteur et de son incomparable élégance, son beau clocher de Notre-Dame du Créisker, que le soleil pénètre de ses rayons et qui, à certaines heures, semble porté dans les airs par des géants invisibles.

Sois fière, vieille cité, car un seul des merveilles qui te décoraient ferait la gloire d'une autre ville ; mais sois fière surtout du précieux trésor de reliques que tu honores aujourd'hui ! C'est par lui que s'est conservée ta foi, et que tu as mérité le titre de *ville sainte*, que le poète breton t'a si justement donné.

C'est le dimanche, 5 Septembre de la présente année, que doit avoir lieu cette solennelle translation. Nous savons que cette époque est attendue avec une grande impatience par les habitants de la ville de Saint-Pol, ainsi que par tous les chrétiens de la Bretagne, admirateurs du grand Evêque. Ces fêtes seront présidées par S. Em. le Cardinal Archevêque de Rennes, notre Métropolitain. Plusieurs de Nos vénérés collègues de l'Episcopat ont bien voulu accepter d'en faire partie.

Désirant que le Clergé soit nombreux et qu'une grande foule de fidèles rende hommage aux restes sacrés du Patron du Léon, Nous vous invitons, N. T. C. F., prêtres et fidèles, à Nous accompagner en grand nombre.

Afin de préparer ce grand événement, un triduum de prières et de prédications aura lieu dans Notre Cathédrale de Saint-Pol.

Pour favoriser la dévotion des fidèles et pour les porter à accourir avec plus d'empressement et en plus grand nombre à ces fêtes, le Souverain Pontife, sur Notre demande, accorde une indulgence plénière, à tous ceux qui, pendant les huit premiers jours de Septembre, visiteront la Cathédrale de Saint-Pol, y prieront à ses intentions et s'approcheront des Sacraments. Cette indulgence pourra être appliquée aux défunts.

Profitez de ces grâces, N. T. C. F., pour vous sanctifier ; tournez les yeux vers les exemples de fidélité à la foi catholique que vous ont donnés ceux qui vous ont précédés. Souvenez-vous des anciens jours : « *Rememoramini pristinos dies.* »

Pour vous, chrétiens habitants de la ville de Saint-Pol, qui devez prendre la part principale dans les fêtes qui se préparent, soyez bénis d'avoir su, pendant tant de siècles, conserver précieusement ce trésor inestimable, et de l'avoir entouré de tant de vénération. Vous n'oublierez pas que voir un événement passager dans ces honneurs nouveaux rendus à votre Patron, ne serait pas répondre suffisamment aux desseins de Dieu. Plus que jamais, vous aimerez à venir prier devant les restes bénis de votre Apôtre ; plus que jamais, vous le considérerez comme le père et le protecteur de votre cité ; plus que jamais, vous resterez attachés à cette foi catholique qu'il est venu prêcher au milieu de vous.

Et sera lue, Notre présente lettre, dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse, le dimanche qui suivra sa réception.

Fait à Quimper, le 2 Juillet 1897, fête de la Visitation de la Très Sainte Vierge.

Par Mandement de Monseigneur :

QUÉINNEC, CHAN. HON.,
Secrétaire.

† HENRI-VICTOR,

Evêque de Quimper et de Léon.

Visite épiscopale à Molène-Ouessant. — Mardi dernier, 20 Juillet, Monseigneur l'Evêque a donné la Confirmation aux enfants des îles d'Ouessant et de Molène.

Sa Grandeur, accompagnée de M. Bourlé, chanoine titulaire, et de M. Pédel, pro-secrétaire de l'Evêché, est partie de Brest, à 6 heures du matin, pour arriver à Molène vers 9 heures. La cérémonie de la Confirmation a eu lieu aussitôt ; puis, après avoir

visité l'école libre des Sœurs et pris quelques moments pour déjeuner, Monseigneur est reparti à 11 heures.

Après une traversée assez pénible dans le Fromveur, le bateau jetait l'ancre, à 1 heure, dans le port d'Ouessant, où l'Evêque a été reçu — comme à Molène — par toutes les autorités religieuses, civiles et maritimes.

On sait combien Monseigneur aime la population si chrétienne de ces îles, qui lui rappellent son pays natal. Aussi, il a vivement regretté de ne pouvoir y prolonger, cette fois, son séjour. Il a dû se contenter d'adresser quelques paroles aux enfants et aux parents, réunis dans l'église pour la Confirmation ; mais le temps pressait et, malgré toute la diligence possible, le vapeur n'arrivait à Brest qu'à 9 heures.

Monseigneur est rentré à Quimper, mercredi matin.

Grand-Séminaire. — L'ordination générale, qui a lieu d'ordinaire le 25 Juillet, est renvoyée, cette année, à cause des offices paroissiaux, au lendemain, *Lundi, 26*, fête de sainte Anne.

La cérémonie aura lieu à la Cathédrale et commencera à 7 heures. Il y a, pour la prêtrise, 20 ordinands, dont un appartenant à la Compagnie de Jésus ; 18 pour le diaconat, 34 pour le sous-diaconat et 58 pour les ordres mineurs. La première tonsure sera donnée, la veille au soir, dimanche, à 5 h. 1/4, dans la chapelle du Séminaire.

Nous recommandons instamment aux prières les ordinands qui suivent, en ce moment, la retraite préparatoire, prêchée par M. le Chanoine Duparc, Curé de Lorient.

Nécrologie. — I. M. LE GRAND, *Curé du Huelgoat*. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Le Grand, Curé-doyen du Huelgoat, décédé le 19 Juillet, à l'âge de 59 ans.

Né à Bannalec, le 12 Juin 1838, M. Le Grand fut ordonné prêtre, à Noël 1862. Successivement vicaire à Cléden-Cap-Sizun, à Guengat, à Saint-Evarzec ; puis recteur de Peumerit et de Rumengol, il était curé du Huelgoat, depuis le 19 Juin 1889.

Partout M. Le Grand a fait le bien, modestement et sans bruit. A Rumengol, tout en se dévouant sans réserve au bien spirituel de la paroisse et des pèlerins, il a beaucoup travaillé à l'embellissement du sanctuaire si vénéré. C'est ce qu'il a fait également au Huelgoat, où l'on se rappelle surtout la Mission qu'il a fait donner et dont le fruit dure encore.

Ses paroissiens qui l'estimaient pour sa régularité et son zèle si discret, l'aimaient pour sa douceur... En gardant pieusement son souvenir, ils demeureront fidèles à ses enseignements.

Le service d'octave pour M. Le Grand, sera chanté, à Huelgoat, mercredi prochain, 28 Juillet, à 10 heures.

II. PLOERMEL. — Mort du R. F. Cyprien, Supérieur général des Frères de La Mennais. — Les Frères de

l'Instruction chrétienne viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de leur Supérieur général, le R. F. Cyprien.

Frappé, dans la soirée du 26 Juin, d'une congestion cérébrale, le vénéré religieux éprouva une sensible amélioration, qui laissait espérer encore la conservation de cette existence précieuse. L'état s'est aggravé, au bout de quelques jours et, le mercredi 14 Juillet dernier, l'Institut de Ploërmel perdait son Père.

Né à Maure (diocèse de Rennes), le 7 Août 1816, Pierre Chevreau entra, en 1830, dans le nouvel Institut, fondé depuis quelques années, par l'abbé Jean-Marie de La Mennais. Ayant prononcé ses premiers vœux, en 1833, le Frère Cyprien enseigna successivement à Quintin, à Paimpol et à Pordic. C'est dans cette paroisse surtout qu'il a laissé les plus vivants souvenirs, non seulement comme instituteur zélé, mais encore comme habile architecte : car c'est à lui qu'on doit les plans de l'église paroissiale actuelle. Il ne faut pas oublier que l'on n'était alors qu'aux débuts de la renaissance de l'architecture chrétienne, en notre siècle.

Rappelé par M. de La Mennais à Ploërmel, en 1853, il y devint maître des novices et bâtit la chapelle de la Maison-mère.... Le vénérable fondateur, qui se connaissait en hommes, désigna le Frère Cyprien parmi les cinq religieux qui devaient prendre le gouvernement de l'Institut, après sa mort. Celle-ci survint le 26 Décembre 1860 et, un mois après, le R. F. Cyprien fut élu Supérieur général. Pendant les 37 ans qu'il a gouverné sa Congrégation, il l'a vue prendre les plus beaux développements et recevoir l'approbation définitive du Souverain Pontife Léon XIII, en Mars 1891.

On sait qu'il a lutté avec une invincible ténacité contre les lois fiscales qui mettent hors la loi les Congrégations religieuses, et ses protestations publiques, qui lui seront un titre devant Dieu, ont été approuvées à l'unanimité par son Chapitre général.

A la suite des menaces sous lesquelles on disait que son Institut allait peut-être sombrer, il a eu la consolation de voir la ferveur s'accroître, ses noviciats se remplir et le nombre de ses religieux grandir, comme cela ne s'était jamais produit.

Les brillantes qualités d'esprit du R. F. Cyprien, les dons plus rares encore de son cœur, la dignité de sa vie religieuse, lui avaient gagné la respectueuse estime de tous et la vénération de ses frères, qui le regardaient comme un saint et le pleurent comme un père...

La lettre qui fait part de la mort nous dit que le vénéré Supérieur général a été béni, dans le cours de sa maladie, par S. S. le Pape Léon XIII, par S. E. le Cardinal Vanutelli, protecteur de l'Institut, par LL. EE. les Cardinaux de Paris et de Rennes, et par NN. SS. les Evêques de Vannes, de Saint-Brieuc, de Quimper et de Nantes.

Les obsèques ont eu lieu, dans la chapelle de la Communauté, à Ploërmel, samedi dernier, 17 Juillet, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Vannes.

Puissent les témoignages innombrables de sympathie qu'ils ont reçus, alléger la douleur des Frères de l'Instruction chrétienne et les encourager à continuer le bien qu'ils font parmi nous !

L'Institut de Ploërmel compte actuellement, dans notre diocèse de Quimper, un alumnat et vingt écoles, dont plusieurs sont des établissements considérables et de premier ordre.

Plouzévéde. — Service anniversaire. — On nous demande d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Berthou, mort recteur de Beuzec-Conq, sera chanté à *Plouzévéde*, sa paroisse natale, mardi prochain, 27 Juillet, à 10 heures.

Morlaix. — Consécration de la chapelle du Carmel. — Nous nous voyons obligé de remettre au prochain numéro le compte-rendu de cette belle cérémonie.

Leuhan. — Pardon de Notre-Dame de Lourdes. — Il y a un an, un pieux pèlerin écrivait, au sujet de ce « Pardon », que « Lourdes des Montagnes Noires n'avait pas dit son dernier mot. » Il avait raison et je n'en veux d'autre preuve que la fête de dimanche qui, malgré la déception occasionnée par l'absence du célébrant et de l'un des prédicateurs, retenus au dernier moment, a été vraiment belle et édifiante.

La veille au soir, vers 8 heures, la procession quittait l'église paroissiale, au chant des cantiques qui s'est continué pendant le parcours, de 1,200 mètres environ. Les abords de la chapelle étaient brillamment illuminés de lanternes multicolores, qui produisaient un effet des plus pittoresques ; mais tous les yeux se dirigeaient bientôt vers la chapelle où, au milieu des fleurs et des lumières, apparaissaient l'autel et la grotte, avec la blanche statue de la Vierge Immaculée. Cette décoration, toujours remarquée et d'année en année plus réussie, est l'œuvre de mains pieuses, que Notre-Dame de Lourdes se chargera de récompenser.

La chapelle, nécessairement trop exiguë, en pareille circonstance, est vite remplie par la foule des fidèles qui, à l'issue des vêpres solennelles, se remettent en marche pour la procession aux flambeaux : gracieuse et touchante cérémonie, qui nous reporte vraiment à Lourdes des Pyrénées, au soir d'un nombreux pèlerinage..... Au cours de cette procession, M. Laviec, vicaire à Plounéour-Ménez, d'une voix forte et qui se fait facilement entendre de tous, adresse aux assistants une allocution vibrante, bien appropriée à la circonstance ; puis, après avoir salué le rustique calvaire qui borde la route, on rentre à la chapelle pour recevoir la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Malgré leur fatigue, la plupart de ces chrétiens ne pensent pas à prendre de repos ; pendant que les uns prient devant la Vierge de l'Oratoire, les autres, en grand nombre, assiégent les confes-

sionnaires et, à la première messe, dite à 2 heures par le zélé recteur de la paroisse, plus de 300 pèlerins s'approchent avec piété de la sainte Table.

Les communions ont été nombreuses également aux autres messes basses qui se sont succédé et, dans l'intervalle, la prière a continué ininterrompue jusqu'à la messe solennelle, chantée par M. Le Sann, vicaire à la Cathédrale de Quimper. A l'Evangile, M. Le Gall, recteur de Langolen, dans un discours plein d'onction et de doctrine, a rappelé les grandeurs de Marie et ses titres à notre confiance.....

Les cérémonies de l'après-midi — récitation du rosaire pour la guérison des malades et la conversion des pécheurs, chant des vêpres, procession solennelle — ont été suivies avec la même piété et par une foule toujours grossissante, où les hommes étaient aussi nombreux que les femmes. Après la bénédiction du T. Saint-Sacrement et une dernière prière à la Vierge Immaculée, les fidèles se sont dispersés, emportant un doux souvenir de cette journée bénie.

Puisse la fête de Notre-Dame de Lourdes des Montagnes-Noires rester toujours ce qu'elle a été jusqu'ici, une de ces fêtes où l'on prie, où l'on s'amende de ses péchés, où Dieu est honoré ; un véritable « Pardon » dans le vrai sens du mot ! Paroisse de Leuhan, si heureuse de posséder un sanctuaire rappelant celui des rochers de Massabielle, conserve à ton « Pardon » ce caractère de piété qui a tant ému et réjoui les cœurs de tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister !

UN PÈLERIN.

Retraite bretonne de femmes donnée à Lesneven, du 3 au 10 Juillet 1897. — 42 paroisses ; 92 retraitantes. — Guipavas, 13 ; Plouguerneau, 9 ; Lesneven, 4 ; Plougastel, 4 ; Landivisiau, 3 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 3 ; Saint-Derrien, 3 ; Guiclan, 2 ; Saint-Marc, 2 ; Morlaix, 2 ; Landéda, 2 ; Saint-Méen, 2 ; Plouédern, 2 ; Bodilis, 2 ; Hôpital-Camfrout, 2 ; Plabennec, 2 ; Saint-Divy, 2 ; Plouescat, 2 ; Taulé, 2 ; Le Drennec, 2 ; Saint-Renan, 2 ; Ouessant, 2 ; Guipronvel, 2 ; La Roche, 2 ; Plounéventer, 2 ; Tréflaouenan, 1 ; Guimiliau, 1 ; Plomodivern, 1 ; Brest, 1 ; Carantec, 1 ; Guissény, 1 ; Loc-Brévalaire, 1 ; Plouzané, 1 ; Ile-de-Batz, 1 ; Plougourvest, 1 ; Ploudiry, 1 ; Plouguin, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Saint-Frégant, 1 ; Plounévez, 1 ; Ploumoguier, 1 ; Ploudaniel, 1.

Fêtes de Sainte-Anne d'Auray, 25 et 26 Juillet 1897, sous la présidence de Mgr Bédal, évêque de Vannes. — Voulant remercier leur auguste Patronne de la protection visible qu'Elle avait accordée à la Bretagne, pendant la guerre si désastreuse de 1870-1871, tous les Bretons s'étaient donné rendez-vous, en 1872, à Sainte-Anne d'Auray.

En 1897, au 25^{me} anniversaire de la consécration de la Province à Sainte-Anne, les Bretons voudront se replacer sous la protection de la Mère de Marie.

Depuis le mois de Mai, les pèlerins sont déjà venus en foule ; ils seront plus nombreux que jamais, aux fêtes des 25 et 26 Juillet, et jusqu'à la clôture du grand Pardon, c'est-à-dire jusqu'à la fin de Septembre, leur affluence ne diminuera pas.

PROGRAMME. — 25 Juillet. — 8 h. 1/2, pèlerinage de Rennes, procession, grand'messe et sermon. A 10 heures, pèlerinage de Belz, procession et grand'messe. A 3 heures, Vêpres, procession, sermon par M. le chanoine Rossi ; Bénédiction. A 8 h. 1/2, chapelet et chants dans le cloître, au pied de la Croix de Jérusalem.

26 Juillet. — A 4 heures, première messe. A 9 heures, grand'messe. A 2 heures, Vêpres et procession.

Les C^{ies} de Chemin de fer délivrent aux pèlerins de Sainte-Anne, pendant toute la durée du pèlerinage, des billets aller et retour valables pour 3 jours (pour 4 jours au delà de 100 kilom.) et comportant une réduction de 30 % en 3^{me} classe.

Congrès catholique de Fribourg. — Nous recevons la lettre suivante, que nous nous faisons un plaisir de publier :

Quimper, 19 Juillet 1897.

Monsieur le Directeur,

En Avril dernier, nous avons recouru à la cordiale hospitalité de la *Semaine religieuse* pour appeler l'attention sur la réunion du IV^e Congrès scientifique international des catholiques, qui se tiendra à Fribourg, en Suisse, du 16 au 20 Août prochain : veuillez nous continuer le même bienveillant accueil et insérer, dans vos colonnes, un dernier appel au sujet de cette Assemblée.

D'après nos informations, plus de deux mille adhérents sont déjà inscrits ; mais on peut compter sur un appoint fort considérable de retardataires, qui augmentera ce chiffre d'un fort tiers : 270 mémoires sont présentés aux différentes sections. Jamais ce chiffre de travaux n'avait été atteint jusqu'ici ; aussi, les membres du Conseil d'organisation, gens fort pratiques, appuient avec insistance « sur les frais d'autant « plus considérables qui s'imposent pour la publication du compte-« rendu », afin de provoquer « une participation aussi large que possible « de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la science dans le monde « catholique. » On nous fait savoir, de plus, que le « Haut Gouverne-« ment Cantonal et la ville de Fribourg », se préoccupent de préparer aux congressistes une hospitalité toute royale. Le Congrès sera une heureuse occasion de prendre part au III^e centenaire du Bienheureux Pierre Canisius et de faire un pèlerinage à son tombeau.

On sollicite et on presse les adhésions : la souscription, qui est de 40 francs, donne droit à cette splendide publication du compte-rendu et des mémoires, en 11 fascicules in-8°, qui représentent la collection d'une année de nos grandes Revues françaises. On est invité à s'inscrire sans retard, de manière à pouvoir bénéficier des réductions de tarifs sur les lignes de chemins de fer et s'assurer la pension et le logement, à Fribourg, dans des conditions spéciales de bon marché et de confort. A cet effet, on peut s'adresser directement au siège du Congrès, à M. le Professeur Docteur Kirsch, Secrétaire général, 23, Grand rue, à Fribourg ; ou à Quimper, au Correspondant soussigné.

Dans ces belles assemblées de catholiques convaincus et ayant à cœur l'honneur de l'Eglise, il y a autre chose que des « parlottes » et des pré-

textes à excursionner. Les Congrès scientifiques constituent un inventaire scrupuleux de notre outillage de combat, une revue de nos forces et de nos ressources stratégiques, une étude à fond des modifications à apporter à notre armement pour le mettre à la hauteur des exigences modernes sur le terrain scientifique. Il n'est pas indifférent, pour le progrès même de la science, que des savants chrétiens, venus de divers pays, se rencontrent, par intervalles, pour mettre en commun les connaissances acquises, vérifier et constater le fruit de leurs recherches personnelles, échanger leurs vues sur les problèmes agités de nos jours : de plus, comme le disait l'illustre Mgr Freppel : « Par là se créent des relations « qui survivent à la tenue du Congrès et il résulte de ces rapproche-« ments une force de cohésion plus grande pour la défense de la vérité. » Espérons qu'à Fribourg on fera bonne besogne, et que le beau diocèse de Quimper y tiendra une place honorable par une adhésion effective de nombreux souscripteurs.

Agréez, Monsieur le Directeur, etc.

A. FAVÉ,

Aumônier de l'Asile départemental,
Correspondant diocésain du Congrès de 1897.

La question de la langue bretonne. — « L'Association Bretonne » travaille avec beaucoup de zèle à l'œuvre de la défense de notre vieille langue. Au Congrès de Rennes, comme au congrès de Saint-Brieuc, l'année dernière, elle a consacré à la question du breton, plusieurs séances.

Parmi les diverses communications qui ont été faites, mentionnons le compte-rendu des travaux du « Comité de préservation du breton » lu en séance privée, le rapport général du même comité, lu en séance publique, et surtout le remarquable discours de M. Loth, le savant doyen de la faculté des lettres de Rennes.

Toutes ces communications constatent que des efforts se font, de tous côtés, en faveur de la langue bretonne.

Honneur tout d'abord aux frères de Ploërmel, toujours à la tête du progrès ! Ils ont eu le mérite de la première initiative, en organisant l'étude du breton dans leurs écoles du Morbihan, sous les auspices de Sa Grandeur, Mgr Bétel.

Dans le Finistère, il n'a pas encore été pris de mesures officielles comme dans le Morbihan. Mais de nombreuses initiatives privées ont devancé et préparé le mouvement d'ensemble qui ne manquera pas de se produire. Au Congrès de Saint-Brieuc, l'année dernière, l'Association récompensait d'excellentes rédactions bretonnes, présentées par le C. Frère Boromée, directeur de l'école de Brélès. Cette année, elle vient de décerner une série de médailles aux écoles de Châteaulin et de Landivisian, qui appliquent avec succès la méthode des thèmes et versions, préconisée, en Provence, par le frère Savinien ; elle a également récompensé et félicité Mme la Supérieure de l'école de Plougastel-Daoulas pour l'heureux emploi qu'elle a su faire de la langue bretonne dans l'éducation des jeunes filles.

Nos lecteurs s'étonneront peut-être de ne voir aucune des écoles de notre diocèse figurer sur la liste des récompenses. Cela tient

aux retards d'une organisation nécessairement un peu laborieuse au début. Mais déjà, grâce à la ferme et habile direction de M. le chanoine Allo, inspecteur de l'enseignement libre, des exercices de lecture en breton se font, régulièrement, dans toutes nos écoles. Cet enseignement ne tardera pas à porter des fruits et tout nous fait espérer, pour l'année prochaine, une ample moisson de récompenses.

A notre époque, l'action populaire s'impose comme une nécessité et un devoir : Les dirigeants ne sauraient donc, en Bretagne, rester étrangers à la langue du pays.

C'est ce qu'ont parfaitement compris les directeurs de l'école Saint-Charles, lorsqu'ils ont fondé dans cet établissement un cours de breton. Cette heureuse initiative vient de mériter à Saint-Charles les récompenses et les encouragements de l'Association Bretonne. Tous nos lecteurs applaudiront à ce brillant succès.

Le Congrès de Rennes n'aura pas seulement contribué à mettre en lumière les progrès de l'enseignement du breton, il aura valu à cet enseignement de hautes et précieuses sympathies.

M. Loth a prononcé un très éloquent discours sur la question du breton. Il a montré qu'il était nécessaire d'enseigner le breton, surtout à l'école primaire. Pour organiser cet enseignement, il a fait appel au zèle du clergé, de qui dépend l'avenir de notre langue.

Un autre celtisant éminent, notre compatriote M. E. Ernault, ancien professeur à Saint-Charles et actuellement professeur à la faculté de Poitiers, a l'intention de publier une série d'ouvrages destinés à l'enseignement de la langue bretonne. M. le chanoine de la Villerabel vient d'annoncer aux lecteurs de la *Semaine religieuse*, l'apparition du premier de ces volumes : une grammaire élémentaire. L'éditeur a bien voulu nous donner communication du manuscrit. Cet ouvrage est, de tous points, un chef-d'œuvre. Nous en reparlerons à nos lecteurs.

En résumé, le congrès de Rennes aura marqué un progrès définitif pour la question du breton.

Nous voilà désormais sortis de la période des essais, des tâtonnements et des luttes, puisque, de tous côtés, des écoles entrent dans le mouvement, tracent la voie et donnent l'exemple, puisque toutes les sympathies nous sont acquises, puisqu'enfin nous trouvons des auxiliaires comme MM. Loth et Ernault. On peut dire que la voie est maintenant ouverte et que nous y entrons. Puissent Dieu et nos Saints nous y conduire !

Evel-ze beet gret !

(*Croix des Côtes-du-Nord*, 13 Juin 1897.)

Notre confrère a raison de le dire : dans le diocèse de Quimper, il n'a pas encore été pris de mesure officielle pour favoriser l'étude du breton et nous avons déjà exprimé le regret que les motions faites à ce sujet au Congrès de Landerneau, n'aient pas eu de résultats pratiques. Cependant nous savons que, au Grand-Séminaire, il s'est formé, depuis quelque temps, une « Académie »,

dont les membres se réunissent, aux jours de congé, pour étudier ensemble et discuter les questions relatives à l'orthographe et à la syntaxe. Cette initiative fait honneur aux séminaristes qui en ont eu la pensée ; plus tard, ils se perfectionneront, à l'école de leurs aînés, dont plusieurs connaissent à fond notre vieille langue.....

Alors, ils ne s'en tiendront pas, espérons-le, à la théorie. Nous ne pouvons leur promettre d'insérer leurs écrits, la *Semaine religieuse* ne publiant qu'incidemment du breton ; mais nous nous permettons d'indiquer un autre moyen de s'essayer et de se faire apprécier par de nombreux lecteurs. Les Annales bretonnes de la Propagation de la Foi (*Lizeri Breuriez ar Feiz*) s'impriment à 5,200 exemplaires, et le Directeur diocésain de l'Œuvre serait heureux de se mettre en relation avec les confrères qui voudraient bien collaborer à la traduction des lettres des Missionnaires. Il s'engagerait même à respecter, autant que possible, l'orthographe de chacun, ce qui permettrait de juger entre les différentes écoles et faciliterait peut-être l'entente sur la question..... qui divise le plus les celtisants.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Les chaleurs extraordinaires que l'on subit, à Rome, depuis le commencement de Juillet, ont obligé le Saint-Père de quitter le casino du jardin, où il s'était installé depuis quelques jours, et de rentrer au palais du Vatican. Il ne retournera au Casino, que lorsque la température aura baissé, c'est-à-dire pas avant le mois de Septembre. Malgré cela, sa santé est bonne ; c'est ce qu'ont pu constater 40 à 50 personnes qui ont assisté à sa messe, ces jours derniers.

— On sait que les nombreux évêques présents à Rome pour les canonisations des BB. Fourier et Zaccaria signèrent une adresse de remerciements au Souverain Pontife.

Le Pape vient de répondre par une lettre à S. Em. le Cardinal Oreglia, doyen du Sacré-Collège.

Léon XIII exprime sa satisfaction de l'union des évêques et du peuple chrétien. Il constate que l'amour pour le Saint-Siège s'accroît, dans la mesure où il est combattu.

Pour ce qui regarde l'union des Églises, Léon XIII a jeté la semence ; avec l'aide de Dieu, cette semence portera ses fruits. Il termine par cette énergique revendication des droits du Saint-Siège :

« Au milieu de si vastes entreprises et des autres travaux de Notre charge apostolique, on voit, chaque jour avec plus d'évidence, la nécessité de rétablir le siège apostolique dans la situation créée par la divine Providence. Notre espoir repose surtout en Dieu, vengeur de son Eglise. En attendant, tant que demeureront

les obstacles et les difficultés qui Nous accablent, Nous continuerons sans hésiter à protester de la violence faite au Souverain Pontife, et à réclamer les droits sacrés qui sont la principale sauvegarde de Notre liberté. »

PARIS. — Couronnement de la Vierge de la Médaille miraculeuse. — Le Souverain Pontife a consacré l'une des gloires du diocèse de Paris, lorsqu'il a accordé de célébrer par une fête liturgique spéciale la manifestation de la Médaille miraculeuse et l'apparition de la Très Sainte-Vierge dans l'un des sanctuaires de cette grande capitale, la chapelle des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, rue du Bac, 140.

Des grâces sans nombre n'ont cessé d'être obtenues par le moyen de la Médaille miraculeuse : c'est pourquoi M. le Supérieur général de la double famille de Saint-Vincent de Paul, les missionnaires lazaristes et les Filles de la Charité, a sollicité la faveur du couronnement par le Souverain Pontife de la Vierge de la Médaille miraculeuse. Le Saint-Père a accueilli avec faveur cette demande et a délégué S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, pour accomplir en son nom cette solennelle cérémonie. Elle aura lieu, le 26 de ce mois, dans la chapelle de l'Apparition, chez les Sœurs de Charité, rue du Bac, 140.

Le Saint-Père accorde, à cette occasion, une indulgence plénière à ceux qui, ayant rempli les conditions ordinaires, visiteront la chapelle de l'Apparition, le jour du couronnement ou l'un des sept jours suivants, à leur choix.

SAINT-BRIEUC. — L'abbaye de Lehon. — Nous avons parlé, il y a quelques années, de la restauration de l'église et de l'abbaye de Saint-Magloire de Lehon, près Dinan. L'œuvre vient d'être achevée, grâce à la persévérante ténacité du recteur, M. Fouéré-Macé, et au concours généreux des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, qui dirigent à Lehon un asile d'aliénés. L'église devenue paroissiale a été consacrée, le jeudi 8 Juillet, par Mgr Dubourg, évêque de Moulins et ancien vicaire général de Saint-Brieuc.

NN. SS. Fallières, évêque de Saint-Brieuc, Belmont, évêque de Clermont, et le Révérendissime Père Abbé de la Trappe de Thymadeuc assistaient à la cérémonie. Après le banquet offert aux prélats, au clergé et aux divers bienfaiteurs, M. Fouéré-Macé a résumé l'histoire de l'antique abbaye et rappelé les différentes phases des travaux de restauration, qui ont duré plus de 10 ans...

Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc, répondant à l'attente et aux vœux de tous, a nommé le savant recteur de Lehon chanoine honoraire de sa Cathédrale.

LOURDES. — Projet pour le prochain pèlerinage national. — Cette année marque le 25^e anniversaire des grands pèlerinages de Lourdes. A cette occasion, l'Association de Notre-

Dame de Salut voudrait susciter un grand mouvement de prières et d'action de grâces, pour le prochain pèlerinage national, qui part de Paris le 17 Août et qui séjournera à Lourdes, du 20 jusqu'au 24.

On voudrait former, le dimanche 22 Août, une procession, unique peut-être dans l'histoire de l'Eglise, à la quelle prendraient part les personnes guéries, conduites par leurs curés, par leurs parents ou amis. Cette couronne splendide d'âmes reconnaissantes et ce concert de ferventes prières ne sauraient manquer d'obtenir, pour ceux qui y participeront à quelque titre, de nouvelles grâces et d'abondantes bénédictions.

Les personnes qui iraient ainsi à Lourdes en action de grâces sont priées d'aviser de leur intention M. le Secrétaire des Pèlerinages, 8, rue François 1^{er}, Paris, qui enverra les renseignements utiles.

Anémie. — Chlorose.

Pales Couleurs.

Maladies

des Femmes.

Véritables PILULES de VALLET

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris

DOSE : 1 à 5 Pilules avant chaque repas.

Les VÉRITABLES PILULES VALLET sont BLANCHES et sur chacune d'elles est imprimée en noir la signature VALLET.

Flacon, 2 fr. — Demi-flacon, 1 fr. 50.

M^{re} L. FRÈRE (A. CHAMPIGNY et C^{ie}) 19, r. Jacob, PARIS

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL

de

MENTHE

de

contre les

Ricqlès

Produit hygiénique incomparable Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les ÉPIDÉMIES. — Exiger le nom de RICQLÈS.

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon,

QUIMPER

PÊCHE FRÈRES

45, rue Kéréon,

QUIMPER

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.

NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION

ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL

DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINNEC

QUIMPER, 11, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale).

Chapeaux castor de Lyon ; Chapeaux feutre et mérinos, pour l'été ; Barrettes ; Rabats ; Faux-Cols en caoutchouc et en toile ; Ceintures ; Bas de laine et de coton noirs.

ARTICLES de VOYAGE : Malles ; Valises ; Sacs à main en tous genres ; Sacoques, etc.

RÉPARATIONS DE CHAPEAUX

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPERGRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

COMPAGNIE LIEBIGVÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIGL'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable
pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces,
légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

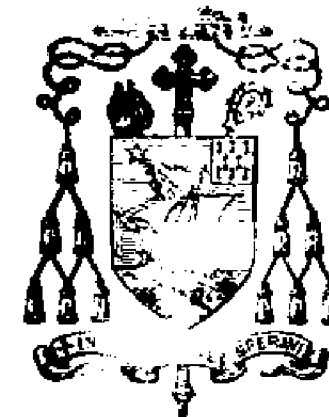
Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Apostolat de la prière.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Indulgence de la Portioncule ; Que font les prêtres en retraite ; Ordination du 26 Juillet 1897 ; Distribution de Prix ; Plo-



néour-Lanvern ; Morlaix : Consécration de la chapelle du Carmel.

III. Nouvelles du monde catholique. : Les Processions devant les tribunaux ; Le Bienheureux de la Salle.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 1^{er} Août. — 8^e Dimanche après la Pentecôte. S. Pierre aux liens. Double-majeur. Blanc. Mémoires : 1^{er} de s. Paul, 2^e du Dimanche, 3^e de l'Octave (s^{te} Anne) et 4^e des Saints Martyrs Machabées.Aux Vêpres, mémoires : 1^{er} de s. Paul, 2^e du suivant, 3^e du Dimanche et 4^e de s. Etienne, Pape, Martyr.Lundi, 2. — Octave de s^{te} Anne. Double. Blanc.

Mardi, 3. — Découverte du corps de s. Etienne, premier Martyr. Semidouble. Rouge.

Mercredi, 4. — S. Dominique, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 5. — Dédicace de Notre-Dame des Neiges. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 6. — Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 7. — S. Cajétan (ou Gaëtan), Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Landrévarzec 1^{er}, 2 et 3 Août.

N.-D. de l'Assomption de Quimperlé.. 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 Août.

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Août 1897, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : L'APOSTOLAT DU BON EXEMPLE.

Un des compagnons de saint François Xavier prêchait un jour en public dans une ville du Japon. Un païen furieux s'approche de lui et lui crache au visage. L'apôtre, sans rien perdre de sa sérénité, essuie avec calme sa figure souillée et continue son discours. Aussitôt un de ses auditeurs court à lui en lui disant : « Ton discours était beau, mais il ne touchait pas mon âme ; ton action a été plus éloquente : je serai ton disciple. »

Les paroles sont utiles à l'apôtre, mais la voix des œuvres lui est plus nécessaire encore. Il est aisé de parler de la vertu ; il est plus difficile de la pratiquer. Or, les hommes n'admirent que ce qui est grand et difficile, et ils n'imitent que ce qu'ils admirent.

Tous les chrétiens ne peuvent être apôtres par la parole. L'éloquence est un don que Dieu n'accorde pas à tous ; les ignorants et les petits ne se sentent point faits d'ailleurs pour instruire les autres. L'apostolat leur est-il donc interdit pour cela ? Non, ils ont comme arme de conquête l'apostolat de la prière d'abord, mais aussi l'apostolat du bon exemple.

Oh ! si tous les chrétiens comprenaient la puissance qu'ils peuvent acquérir sur les âmes par l'exemple, comme ils s'adonneraient à la pratique des vertus chrétiennes, d'abord pour eux-mêmes, et puis pour leurs frères !

Une famille vraiment chrétienne, chrétienne non seulement par l'observance de quelques pratiques, mais par l'accomplissement généreux de tous les préceptes, fait rayonner parfois sur un village entier une influence salutaire.

Par contre, le scandale de quelques personnes qui se disent ou se croient catholiques suffit trop souvent pour arracher la foi de certaines âmes.

Le péché de ceux qui rougissent de JÉSUS-CHRIST est bien triste ; mais le péché de ceux qui forcent JÉSUS-CHRIST à rougir de ses fidèles, le péché de ceux qui portent haut le drapeau catholique et qui font rejaillir sur lui la boue de leurs vices, est peut-être plus affligeant.

L'apostolat du bon exemple est très-puissant ; la contagion du mauvais exemple, surtout lorsqu'il est donné par ceux qui devraient servir de modèle à leurs inférieurs, est presque irrésistible.

Nous engageons donc tous nos Associés à se poser pendant ce mois ces deux questions :

1° Ai-je été apôtre, en donnant le bon exemple ? 2° N'ai-je pas peut-être contribué à la propagation du mal, en donnant des exemples peu conformes à ma foi de catholique ?

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 1^{er} Août*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

**

— CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi 2 Août*, réunion des Mères chrétiennes. Sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Indulgence de la Portioncule. — Lundi prochain, 2 Août, fête de Notre-Dame des Anges et du Tiers-Ordre de Saint François, a lieu le *grand Pardon d'Assise*, ou l'*Indulgence de la Portioncule*. Cette précieuse faveur est accordée à plusieurs églises ou chapelles du diocèse ; à Quimper, elle est attachée, comme on sait, à la Cathédrale de Saint-Corentin.

Quelques indications à ce sujet, que nous avons déjà traité, ne seront pas inutiles.

L'Indulgence de la Portioncule a ceci de particulier, qu'on peut la gagner, pour les défunts ou pour soi-même, *toties quoties*, c'est-à-dire *autant de fois* qu'on visite l'église où elle est attachée. Ce privilège a été confirmé plusieurs fois par le S. Siège, et notamment par un décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences, en date du 22 février 1847.

Pour gagner l'Indulgence de la Portioncule, trois conditions sont absolument nécessaires :

1° *Confession*. La confession hebdomadaire suffit pour ceux qui ont la louable coutume de se confesser une fois par semaine.

Un Indult spécial au diocèse de Quimper et à plusieurs autres diocèses accorde le même privilège à la confession faite habituellement chaque quinzaine.

Mais tous les fidèles qui n'ont pas l'habitude de se confesser chaque semaine ou chaque quinzaine, alors même qu'ils se seraient confessés depuis peu, doivent le faire de nouveau, au moins la veille ou le jour de la fête. Une concession récente de Léon XIII (14 Juillet 1894) permet de faire cette confession dès l'avant-veille de la fête, c'est-à-dire le 31 Juillet.

2° *Communión*. Il n'est pas nécessaire, pas plus que la confession, qu'elle soit faite dans l'église qui jouit de l'Indulgence, et peut être faite le 1^{er} ou le 2 août.

3° *Visites*. On peut les commencer la veille, 1^{er} Août, à l'heure des premières Vêpres (2 h.) et les continuer jusqu'au coucher du soleil, 2 Août.

Une vraie visite est nécessaire, c'est-à-dire qu'il faut *sortir réellement* de l'Eglise et *y rentrer*, dans l'intention de répéter la visite et les prières aux intentions du Souverain Pontife.

Ces prières ne sont pas déterminées. D'après tous les auteurs, cinq *Pater* et cinq *Ave* suffisent. On peut réciter une prière équivalente, n'importe laquelle.

Que font les Prêtres en Retraite ? — Au moment où vont s'ouvrir nos retraites ecclésiastiques, il n'est pas hors de propos de répondre, en quelques mots, à cette question que plusieurs se posent. Car le monde est curieux de savoir pourquoi, chaque année, tant de prêtres se réunissent à la fois dans un séminaire.

Les prêtres en retraite méditent la parole de Dieu, prient, examinent leur conscience, et travaillent à perfectionner leur vie.

A cinq heures du matin, au son de la cloche, ils sont debout, sortent de leur cellule et se rendent en silence à la chapelle. Trois ou quatre fois par jour, l'un d'eux monte en chaire, demande à l'Evêque sa bénédiction, puis explique l'Evangile à ses frères. On l'écoute avec un profond respect. Il s'agit beaucoup moins d'instruire ces théologiens que de leur rappeler à eux-mêmes les grandes vérités qu'ils prêchent aux autres. Aussi l'orateur ne craint-il pas de traiter les sujets les plus terribles : la mort, le jugement de Dieu, l'enfer et ses feux éternels. Car si le grand apôtre saint Paul craignait d'être réprouvé lui-même, après avoir fondé tant d'églises, il n'y a point d'homme sur la terre qui ne doive opérer son salut avec tremblement.

Comme il est touchant de voir ces vieillards, blanchis dans les travaux du saint ministère, suspendus aux lèvres de l'homme apostolique ! Lorsqu'il a cessé de parler, longtemps ils demeurent absorbés dans la méditation des sérieuses vérités qu'ils ont entendues.

Ils sont là, tous confondus, jeunes et vieux, chanoines, curés, vicaires, venus des extrémités du diocèse. A certains moments, vous les verriez, par groupes, s'agenouiller devant les quatorze stations du Chemin de la Croix, pour expier les fautes de leur fragilité et pour implorer la miséricorde de Jésus-Christ sur la triste indifférence de leurs paroissiens. L'Evêque préside à tout, ne manque pas une seule conférence ; il s'est fait séminariste avec le clergé qui l'entoure.

Mais, une des choses qui frappent le plus, c'est le silence qui règne en ces lieux. Plusieurs centaines de prêtres sont là réunis, et l'on n'entend que le bruit des pas, qui glissent le long des corridors. Tous ces amis, qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps, se rencontrent, se croisent, sans se parler, en dehors de la récréation qui suit le repas. Ils sont plongés dans les graves pensées qu'a exposées le prédicateur ou qu'ils ont eux-mêmes lues dans l'Evangile.

A la fin, quand ils ont bien secoué la poussière du monde et ravivé la flamme de l'amour divin dans leurs cœurs, ils vont deux à deux s'agenouiller devant l'Evêque, et, la main posée sur un

cierge allumé, ils répètent avec joie la parole heureuse qu'ils prononcèrent, dans leur jeunesse, en revêtant la soutane : « Le Seigneur est la part de mon héritage » *Dominus pars hæreditatis meæ*, puis ils chantent le *Te Deum*.

Après ces jours de paix, fortifiés dans la résolution de servir Dieu et de sauver leur âme, ils retournent prêcher, pardonner les péchés, consoler les malheureux, et souffrir les injures qui attendent tous ceux qui travaillent au salut des hommes.

Or, ils y travailleront d'autant plus efficacement qu'ils se seront eux-mêmes sanctifiés. Il est donc de l'intérêt comme du devoir des fidèles de prier pour leurs prêtres en retraite.

Ordination du 26 Juillet 1897.

PRÊTRES

- MM. Pennec, Mathurin, de Pluguffan.
Hénaff, Cyprien-F^r-M^{re}, de Pleyber-Christ.
Moisan, Jean-M^{re}-F^r-X^{er}, de la Compagnie de Jésus.
Calvez, François-Marie, de Coat-Méal.
Corre, Eucher-M^{re}, de Kernouës.
Andro, Charles-Jean-G^m-M^{re}, de Douarnenez.
Berthou, Alexandre-Yves-M^{re}, de Carhaix.
Bleunven, Jean-Marie, de Lanarvily.
Cabon, Gabriel-Jean-M^{re}, de Pouldergat.
Castrec, François-Marie, de Poullan.
Cornou, François-Lucien-M^{re}, de Plouhinec.
Guirriec, Henri-Marie, de Plouguerneau.
Laviec, Nicolas-Marie, de Saint-Melaine de Morlaix.
Le Moign, François-Marie, de Plouzané.
Lozac'h, Frédéric, de Pleyber-Christ.
Pelliet, Joseph, de Crozon.
Perrot, Jean-Marie, de Lanmeur.
Perrot, Pierre-Marie, de Taulé.
Tanguy, Jean-Marie, de Pleyber-Christ.
Yvinec, Corentin, de Collorec.

DIACRES

- MM. Bodeur, Yves-Marie, de Plougasnou.
Conseil, Joseph-Marie, de Cléder.
Cozic, Jean-Yves, de Scrignac.
Gouzien, Henri, de Pont-l'Abbé.
Le Berre, Jean-Louis-M^{re}, de Lanmeur.
Piédoye, Charles, de Quimper.
Pirion, Alexis, de Lambézellec.
Sellin, François-Guillaume, de Riec.
Barazer, Lucien-Marie, de Landerneau.
Bellec, Maximilien-Jⁿ-M^{re}, de Taulé.
Caugant, Joseph-Germain-M^{re}, de Pont-Croix.

MM. Guével, Ursin-Marie, de Plabennec.
 L'Haridon, Jean-Louis, de Plonévez-du-Faou.
 Mazé, Guillaume-Marie, de Lambézellec.
 Moreau, Jean-François, de Poullan.
 Nicolas, Christophe, de Ploudaniel.
 Tréguer, Yves-Marie, de Plouvorn.
 Vigouroux, Claude, de Plougastel-Daoulas.

SOUS-DIACRES

MM. Bossénec, Louis-Joseph, de Ploaré.
 Pérennès, Henri-Michel, de Tréboul.
 Arhan, Jean-Marie, de Cléden-Cap-Sizun.
 Blanchard, François-Marie, de Quimperlé.
 Cabioc'h, Eugène-Louis, de Commana.
 Cognec, Eugène-Lucien, de Quimperlé.
 Cosquer, François-Marie, de Botsorhel.
 David, Jean-Marie, de Saint-Corentin-Quimper.
 Déniel, Casimir-Marie, du Bourg-Blanc.
 Donnard, Pascal-Yves, de Pont-Croix.
 Fléiter, Joseph-Louis, de Pont-l'Abbé.
 Floc'h, Jean-Louis-M^{re}, de Lampaul-Guimiliau.
 Gargadennec, Yves-François, de Pont-Croix.
 Gaudiche, Emmanuel-Charles, de Saint-Louis-Brest.
 Goavec, Clément-Marie, de Saint-Martin-Brest.
 Goavec, Joseph, de Notre-Dame-des-Carmes-Brest.
 Inizan, Yves-Pierre-M^{re}, de Locmélard.
 Jestin, Jacques, de Guipavas.
 Kermaidic, Jean-Marie, de Plouarzel.
 Kerouanton, Ursin-François, du Drennec.
 Kervellec, François, de Saint-Pol-de-Léon.
 Le Beux, Yves-François, de Trégunc.
 Le Cléac'h, Louis-Marie, de Loctudy.
 Le Pape, Jacques-Marie, de Loctudy.
 Le Pemp, Jean-Louis, de Penmarc'h.
 Le Séac'h, Germain-Yves-M^{re}, de Lennon.
 Le Stang, Jean-Joseph, de Plouider.
 L'Her, Charles-Marie, de Lannilis.
 Moal, Joseph-Marie, de Saint-Pol-de-Léon.
 Monot, Jean-Louis-M^{re}, de Gouesnou.
 Morvan, Laurent-Marie, de Laz.
 Quéré, Yves, de Lambézellec.
 Sioc'hen, Guillaume-François-M^{re}, de Plouvorn.
 Sparfel, Guillaume, de Plonévez-Lochrist.

Le même jour, Monseigneur a conféré les ordres mineurs à 56 tonsurés.

La veille, dans la chapelle du Séminaire, il avait donné la tonsure à 43 séminaristes qui viennent de terminer leur cours de Philosophie.

Distributions de Prix. — Aujourd'hui, jeudi 29 Août, Mgr l'Evêque préside la distribution des prix au collège de Saint-Pol-de-Léon.

Le même jour, a lieu la distribution au Petit-Séminaire de Pont-Croix, sous la présidence de M. Fléiter, Vicaire général.

Au collège de Lesneven, la cérémonie aura lieu samedi 31, et sera présidée par M. Cozic, Curé-doyen.

PLONÉOUR-LANVERN. — On nous écrit :

« La paroisse de Plonéour-Lanvern était en grande fête, dimanche dernier, 25 Juillet. Le Père Compès, prêtre de la Congrégation du Saint-Esprit, ordonné à Rome, était venu chanter sa première grand-messe dans sa paroisse natale.

« Notre compatriote, après des études fort brillantes chez les Pères du Saint-Esprit, dui faire ses trois années de service militaire, à Brest, où il a été très aimé et très estimé de ses chefs et de ses camarades. La Congrégation, qui avait déjà apprécié la vivacité de son intelligence, l'envoya ensuite à Rome, pour y faire ses études théologiques. Là, il a suivi, pendant quatre années, les cours du Collège Romain.

« L'année dernière, après avoir subi avec succès l'examen du doctorat en philosophie, il remportait le premier prix au concours de théologie du célèbre collège, et, cette année, il a été reçu docteur en théologie *cum plausu*.

« Si les vocations ecclésiastiques ont été rares, en ces derniers temps, dans la paroisse de Plonéour-Lanvern, les sujets que Dieu y a déjà choisis ont du moins été distingués par leur intelligence et par leur piété. Parmi ceux qui ont disparu, nous aimons à rappeler la mémoire de M. Ronarc'h, missionnaire du Saint-Cœur de Marie, mort à Plonéour en odeur de sainteté, épuisé par ses fatigues apostoliques ; et celle de M. Kersalé, le saint original, mort récemment à la Salette de Morlaix.

« M. le chanoine Toulemont, prêtre lui aussi de cette paroisse, était venu présider cette fête de famille, et nous a dit, avec charme et avec autorité, ce qu'est le prêtre en lui-même et par rapport aux fidèles.

« Tous ici nous garderons le plus doux souvenir de cette belle et touchante cérémonie, et nous aimons à penser que Dieu ne peut manquer de bénir la famille et la paroisse qui donnent à l'église un brillant et courageux missionnaire, en y suscitant de nouvelles vocations ecclésiastiques. »

MORLAIX. — Consécration de la chapelle du Carmel. — Le diocèse de Quimper et de Léon aurait vraiment à garder le souvenir de ce mois de Juillet 1897, où trois églises furent consacrées, dans l'espace de dix jours. Un des motifs pour lesquels nous avons à juste titre appelé le *Moyen-Age* du nom de *siècles de foi*, c'est que, en ce temps, les églises semblaient germer

sur le sol. Or, comme le disait Monseigneur, il n'y a pas encore bien longtemps, notre époque voit se renouveler ce prodige ; de nouvelles églises apparaissent de toutes parts, attestant la Foi qui vit toujours, la générosité qui ne s'épuise pas, et l'art chrétien qui inspire nos architectes.

Comment redire, une fois de plus, ce qu'est une consécration d'église, et cela sans ennuyer le lecteur ? Car, en raison des circonstances, celui qui doit parler aujourd'hui de la chapelle des Carmélites est le même qui a dû décrire ce qui s'est passé à Saint-Ségal et au Grand-Séminaire. — La réponse est facile : si ces trois édifices ont été élevés dans le but commun de procurer la gloire de Dieu et la sanctification des âmes, cette fin n'y sera atteinte que par des moyens différents.

Dans la première, en effet, je vois une fontaine baptismale, où de nouveaux chrétiens naîtront à la vie surnaturelle ; des confessionnaux, où les âmes renaitront bien souvent à cette même vie perdue par le péché ; une chaire, d'où les clartés de l'enseignement catholique viendront illuminer les intelligences ; une balustrade, qui n'est pas seulement ici la table de communion, mais l'appui de ceux qui viendront s'y agenouiller, pour échanger leurs serments et appeler la bénédiction de Dieu sur leur union indissoluble.

Dans la seconde église, ce sont de nombreux autels, sur chacun desquels, à certains jours, devra se renouveler, plusieurs fois, le divin sacrifice ; c'est le chœur, constituant presque tout l'édifice, et où les louanges de Dieu seront chantées, de telle sorte que le diocèse entier n'aspirera qu'à en reproduire les échos ; ce sera, dans l'avenir, la multiplicité des saintes images, rappelant aux jeunes clercs les saints dont ils doivent être les imitateurs et les continuateurs.

Dans la troisième église, c'est l'immense grille, hérissée de pointes, qui sépare du monde les filles privilégiées de Notre-Dame du Carmel ; l'étroite ouverture, par laquelle le prêtre leur distribue la sainte communion ; la petite fenêtre, par où le regard des malades peut contempler le tabernacle et l'autel du sacrifice ; c'est tout un ensemble qui parle de détachement, d'austérité ; mais si la chapelle qui vient de disparaître ne tenait que ce langage, celle-ci dit, en outre, l'amour séraphique des filles de sainte Thérèse.

Je n'essaierai point de la décrire ; je dirai seulement quelle en est l'ornementation : au-dessus du maître-autel, est une immense verrière formée de cinq baies ; celle du milieu domine les autres, et celles de l'extrémité sont, au contraire, moins élevées. Dans ces cinq ouvertures, apparaissent les images en pied de Notre-Dame du Carmel portant l'Enfant-Jésus ; sainte Thérèse ; sainte Marie-Magdeleine de Pazzi, couronnée d'épines, ayant dans la main droite l'anneau de son mariage mystique, et dans la main gauche une banderole, où on lit la parole qui la ravissait en extase : *Et Verbum caro factum est* ; la bienheureuse Marie de l'Incarnation, qui introduisit en France les Carmélites réformées de sainte

Thérèse, et, enfin, notre bienheureuse duchesse Françoise d'Amboise, qui établit les premières Carmélites en Bretagne. Elle est ici représentée dans son costume de duchesse, mais tenant en main son voile noir de religieuse. Au-dessous des personnages, figurent les blasons du Carmel, de S. S. Léon XIII, de Mgr Val-leau, de Bretagne, de la famille de Penguern.

Sous cette belle verrière, nouvelle œuvre remarquable de M. Georges Claudius Lavergne, est le maître-autel, d'une pierre qui tient le milieu entre notre granit blanc et le kersanton ; les colonnes sont en marbre fleur de pêcher, avec bases et chapiteaux en bronze doré de très grand style. La porte du tabernacle, également en bronze doré, est semblable à celle du magnifique tabernacle tant admiré au Grand-Séminaire (1).

Aux extrémités du maître-autel, sont deux grands piédestaux faits de la même pierre, et portant les statues de Notre-Dame du Mont-Carmel et de saint Joseph. L'aspect naturellement froid de la pierre est tempéré par le coloris de belles peintures sur cuivre, couvrant les surfaces planes.

En face de la grille des Religieuses, apparaît, dans une petite niche en bois sculpté, l'Enfant Jésus de Prague. Chez les Religieuses Carmélites, cette image vénérée est l'objet d'un culte de famille, non seulement parce que c'est chez les filles de sainte Thérèse que s'est surtout développée la dévotion à l'enfance du Sauveur, mais aussi parce que la statue originale, dont les copies sont si populaires aujourd'hui, est vénérée à Prague, précisément dans l'église du Carmel.

Au-dessus de cette image toute gracieuse, trois baies ont reçu leurs verrières : au milieu, le Sauveur prêtre et roi, portant les grands symboles de son amour : la croix et la couronne d'épines, le calice et l'hostie. A ses côtés, saint Joseph et saint Jean de la Croix, le protecteur, et le père. Dans les autres baies latérales et dans la fenêtre qui surmonte la porte d'entrée, il n'y a que du verre blanc ; mais les saints et les saintes du Carmel sont innombrables, et quoique l'architecte ait très heureusement prodigué les baies ajourées de ces galeries, qui donnent à cette chapelle un cachet de grande distinction, beaucoup de ces bienheureux n'y pourront trouver place.

Au haut de la nef, deux enfeus de grande dimension ont été pratiqués ; dans l'un, est le confessionnal, dans l'autre, un charmant autel dédié au Sacré-Cœur, près duquel s'élèvent les statues des deux réformateurs du Carmel : sainte Thérèse et saint Jean de la Croix.....

* * *

La cérémonie de la consécration commence, comme toujours, par la récitation des psaumes de la Pénitence, devant les reliques

(1) Au Carmel de Morlaix, elle est entièrement dorée ; au Séminaire, les parties en relief se détachent sur un fond vieil argent, d'un effet bien plus beau. M. Poussielgue est l'artiste (si connu chez nous) qui a fourni toute l'orfèvrerie du Carmel et la plus grande partie de celle du Séminaire.

des martyrs. Ce que ce rite offre ici de particulier, c'est qu'il se célèbre dans le chœur des Religieuses. Nous pénétrons donc dans les bâtiments claustraux, simples, mais d'un aspect vraiment monastique; nous ne pouvons d'ailleurs y donner qu'un rapide regard; cela nous suffit pour constater que la nouvelle chapelle n'est pas seulement gracieuse en elle-même, mais que l'architecte a su établir l'harmonie entre toutes les parties de son œuvre.

En tête de la procession, la croix est portée, comme toujours, mais c'est une simple croix de bois. Cinquante prêtres suivent, parmi lesquels douze chanoines; puis vient Mgr Dulong de Rosnay, portant la *manteletta* violette, et, enfin, l'Evêque consécrateur, assisté de deux chanoines, anciens aumôniers du Carmel: M. Le Roy, recteur de Saint-Mathieu de Quimper, et M. Le Goff, recteur de Saint-Martin de Morlaix.

Quand nous avons pris place autour des saintes reliques, le clergé occupant des sièges mobiles, au milieu du chœur, et les carmélites étant rangées dans les stalles adossées aux murs, le spectacle est bien fait pour frapper vivement, surtout ceux qui ne sont guère habitués à voir les carmélites, d'un aspect si austère dans leur robe et leur scapulaire de bure, leur grand manteau blanc, et le voile rabattu qui dissimule, ici, tous les visages.

C'est encore ici, et dans le même ordre, que nous venons prendre les saintes reliques, pour les transporter à leur glorieuse destination; mais alors ce ne sont plus les psaumes de la Pénitence, ce sont les chants de triomphe, auxquels vient se mêler le son des deux cloches du monastère, et nous passons près des deux Sœurs en voile blanc qui les sonnent à toute volée, sur le passage des Saints Martyrs.

M. Quéinnec dirige les cérémonies, avec la parfaite connaissance et l'expérience qu'il possède, et en conciliant parfaitement l'exécution rapide et la parfaite dignité. Les trois prêtres qui ont tant travaillé (et si bien réussi), à Morlaix, pour la bonne exécution du chant liturgique: MM. Arsène Penndu, Albert Cloastre et Le Page, dirigent la schola. A la grand'messe et aux vêpres, les enfants de chœur, formés par eux, font entendre des voix très agréables et bien cultivées, et nous donnent lieu de remarquer (pourquoi ne point le dire?) leur tenue charmante, faite pour plaire et pour édifier.

Le célébrant est M. Le Duc, Curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix; il est assisté par M. Jézéquel, recteur de Ploujean, et M. Thépaut, recteur de Saint-Melaine.

A l'Evangile, celui qui entreprend de dire ce que c'est qu'une église en général, une chapelle de Carmélites en particulier, c'est celui-là même dont le talent d'architecte s'est, ici, tant exercé depuis quelques années, et a produit cette œuvre dont l'ensemble nous a paru si parfait.

M. Abgrall célèbre donc, tout d'abord, avec une admiration convaincue, deux grands dons faits par Dieu à notre patrie bretonne: le granit et le chêne, puis l'intelligence et la volonté de

l'homme, qui façonnent ces instruments dociles et mettent chaque chose en sa place, élèvent et couronnent l'édifice, érigent l'autel, déversent ou ménagent la lumière par les émaux éclatants des vitraux; puis, quand l'œuvre est achevée, la livrent enfin à sa destination, qui est de retentir des louanges divines. Car ce n'est pas tout de bâtir la ruche, l'abeille a encore autre chose à faire; et alors, l'orateur architecte choisit un texte charmant, pour dire ce que la Carmélite a maintenant à faire ici: c'est d'être semblable à la glorieuse vierge Cécile: *Cæcilia famula tua quasi apis tibi argumentosa deservit*. D'ailleurs, comment ne le feraient-elles pas, ces pieuses filles qui n'ont érigé ce temple au Seigneur, qu'au prix de tant de privations, de tant de sacrifices! Et Dieu a béni leur bonne volonté: les bienfaiteurs sont venus; c'est justice de proclamer leur générosité; mais le grand bienfaiteur ici, c'est celui-là même qui a ouvert les cœurs et les bourses, c'est l'Enfant Jésus de Prague, au-dessus duquel nous pouvons lire les paroles de saint Bernard:

Jesu Rex admirabilis
Et triumphator nobilis;
Dulcedo ineffabilis,
Totus desiderabilis.

A la fin du diner qui a réuni l'Evêque, le Prélat et les prêtres amis du Carmel, M. l'Aumônier des Religieuses Carmélites adresse à tous ses remerciements. J'éprouve un vif regret à ne pas reproduire ici intégralement tout ce qu'il a dit dans le langage le plus délicat, le plus élevé, et surtout le mieux fait pour montrer qu'une seule chose l'a guidé dans la construction du monastère et de son église: l'intérêt de la communauté qui connaît son dévouement absolu. Je dirai au moins sa première parole; elle fera soupçonner le charme de ce qui a suivi:

« MONSEIGNEUR,

« L'ouvrier qui monta sur les tours de votre cathédrale pour en poser le couronnement, une fois son œuvre finie, se découvrit gravement et s'écria de toutes ses forces: « *Gloar da Zoue*: Gloire à Dieu! » Aujourd'hui aussi, gloire à Dieu tout d'abord, mais aussi reconnaissance profonde à Monseigneur qui a été la voix et le bras de Dieu dans tout ce qui s'est fait depuis trois ans au Carmel; en face des contradictions et des difficultés de différentes sortes, l'Evêque, après avoir écouté tout ce que conseillait la prudence, a dit à ses Filles: « Abandonnez-vous à la Providence sans la tenter, toutefois, par des hardiesses inconsidérées. »

En s'adressant à M. Abgrall, M. Le Roy sait qu'il parle à un ami, et c'est de la manière la plus cordiale qu'il remercie l'architecte dont les œuvres remarquables sont déjà si nombreuses; c'est ensuite au tour de M. Guyomard, le consciencieux et habile entrepreneur, de voir rendre témoignage à son réel mérite; c'est au talent si remarquable de M. Georges Claudius Lavergne d'être loué comme il convient; c'est aux généreux bienfaiteurs d'être remerciés, c'est aux amis du Carmel, en particulier à Mgr Dulong

de Rosnay et à M. Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix, d'entendre exprimer une gratitude profonde ; puis Monseigneur répond, et dans ses paroles nous n'en prendrons qu'une : après avoir rappelé, qu'en effet, son premier conseil fut relatif à la prudence, Sa Grandeur ajoute, qu'Elle a encouragé, il est vrai, l'œuvre si heureusement couronnée, mais cette œuvre même c'est surtout, après Dieu, à M. l'aumônier du Carmel qu'elle doit son existence.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Les processions devant les tribunaux. — On se rappelle la superbe manifestation des habitants de Poitiers, pour la Fête-Dieu, en 1896.

M. Oudin fut poursuivi et condamné pour provocation à l'attroupement, par le tribunal de Poitiers ; la Cour d'appel confirma le jugement qui fut cassé par la Cour de cassation et l'affaire revenait mardi devant la Cour de Bordeaux ; celle-ci a prononcé l'acquiescement.

Ce jugement a une grande importance ; c'est la meilleure réponse au Maire de Poitiers, qui, traître à ses promesses et à ses électeurs, multiplie les arrêtés odieux et ridicules pour empêcher les processions.

Il aurait dû, semble-t-il, faire réfléchir M. le Juge de paix de Versailles qui, le 23 Juillet dernier, a condamné à 2 francs d'amende, chacun, M. Groux, Curé-archiprêtre et M. Dutillet, vicaire général. On se rappelle les faits : la procession s'est déroulée dans l'intérieur de l'église Saint-Louis ; mais un reposoir avait été dressé sur le perron, d'où la bénédiction fut donnée à la foule, massée sur la place de la Cathédrale. C'est ce qui constitue, dans l'espèce, le *délit de procession*.

Quant aux catholiques poursuivis, comme nous l'avons dit, pour ne pas s'être laissé assommer, sans protestation, par la police versaillaise, le tribunal correctionnel a condamné, il y a déjà 15 jours, M. Caron, Supérieur du Petit-Séminaire à 50 francs d'amende ; M. l'abbé Deshayes, économe, à 15 jours de prison et 200 francs d'amende, etc.

Tous les élèves ont adressé une pétition à Mgr Goux, pour le supplier de les laisser renoncer à leurs livres de prix, afin d'en abandonner la valeur pour les frais des procès. Monseigneur a été très fier de ces sentiment élevés et leur a accordé, de grand cœur, l'autorisation sollicitée. « Mais, ajoute le vénérable Supérieur, qu'on ne dise pas que c'est pour nous aider à payer les amendes. Ces amendes, ni M. l'abbé Deshayes, ni moi, ne les payerons.

« Comme nous ne possédons rien, pas même un mobilier, ils se verront obligés à des contraintes par corps. La prison est notre rêve, tellement elle serait une gloire pour nous, une ignominie pour eux.

« Pourquoi la prison, dans de telles conditions, nous ferait-elle peur ? Nos ancêtres dans le sacerdoce, les apôtres les plus immédiats du Christ, y ont passé avant nous. Ce sont des traces assez glorieuses pour que nous puissions les suivre avec quelque fierté d'âme. »

Le Bienheureux de la Salle. — Le mardi, 20 Juillet, chez l'Éme et Rme Cardinal Parocchi, ponent de la Cause de canonisation du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, s'est tenue la congrégation anté-préparatoire pour l'examen de trois miracles, qu'on affirme avoir été opérés de Dieu par l'intercession du Bienheureux, et qui ont été proposés pour sa canonisation.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 20 Juillet 1897.

I. De l'Apologétique « traditionnelle » et de l'Apologétique « moderne », par le P. X.-M. LE BACHELET. — II. Morale et Chimie, par le P. H. MARTIN. — III. La Genèse des Exercices de Saint-Ignace (deuxième article), par le P. H. WATRIGANT. — IV. Dans le Monde mathématique (deuxième article), par le P. A. POULAIN. — V. Un Sanatorium, par le P. F. G. — VI. Mysticisme, par le P. L. ROURE. — VII. Les Classes ouvrières en Angleterre, par le P. J. FORBES. — VIII. « Les Libertins en France au XVII^e siècle », par le P. H. CHÉROT. — IX. Malherbe, par le P. L. CHERVOILLOR. — X. Revue des Livres : P. Villard ; P. Ant. de Roanne ; E. Duac ; Ch. Perraud ; Passion ; G. Kœnigs ; W.-Fr. Meyer ; Fontené ; Maleissye ; P. Dorr ; F. Hémon ; F. J. ; Carpuat ; M. Rabut ; Comtesse Olga ; M. Stéphane ; F. de Nocé ; Vicomtesse de Pitray ; M. de Harcoet ; F. Bournand ; Cosseron de Ville-noisy ; Conrad de Buisseret ; J. d'Ars ; P. Baur ; T. d'Ulmès ; E. Rouleaux du Houx ; Th. Botrel ; Ch. Le Roy-Villars ; M. Lépine ; E. Coz ; J. de Montheas ; Geline. — XI. Événements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du n° du 15 Juillet :

La Russie et le Saint-Siège. — A propos d'une publication récente, Baron A. d'AVRIL. — *Mariage de raison* (Troisième partie), Pierre CLELIO. — *La Critique et les Écrivains*, Camille VERGNOL. — *Kneipp et sa méthode.* — Essai d'analyse physiologique, J. LEFÈVRE. — *Sursis d'appel.* — Autobiographie de Claude Masson, Dick MAY. — *Enquête sur la Renaissance littéraire en Italie.* — Traduit de l'italien par D. Battesti, Ugo OJETTI. — POÉSIE : *Canilènes*, Dauphin MEUNIER. — *Les Femmes victimes dans l'histoire de la littérature*, Abbé DELFOUR. — *Livres et Idées.* — A propos de snobs, Louis DIMIER. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Bibliographie. Revue des Revues.*

Le Père Hecker, fondateur des Paulistes américains, 1819-1888, par le P. ELLIOTT, de la même Compagnie, traduit de l'anglais. — *Introduction de Mgr Ireland et Préface de l'abbé Félix Klein.* (Un vol. in-12 de 484 pages. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Victor LECOFFRE, 90, rue Bonaparte, Paris. — Nouvelle édition. — (Librairie J. SALAUN, Quimper.)

Il y a un mois, M. l'abbé Félix Klein nous présentait, dans le Père Hecker, fondateur des Paulistes américains, l'une des plus originales personnalités de ce siècle. La vie de ce héros, hier encore inconnu, fut une révélation. Le voilà devenu aussi célèbre chez nous qu'il l'était en Amérique et en Angle-

terre. En moins d'un mois, les deux premières éditions de ce volume ont été enlevées ; une troisième, avec portrait, est sous presse.

Rarement, livre eut le don d'émouvoir le monde religieux et la presse, comme cette vie du Père Hecker. Tous les journaux catholiques, à quelque nuance qu'ils appartiennent, lui ont consacré de longs articles. Cette unanimité de la presse religieuse de France, n'est-elle pas la plus sûre garantie de ce que valent et cet incomparable religieux et le livre qui le découvre à nous ?.....

« Très au-dessus des vaines querelles d'école » (*Débats*, du 19 Juillet), le P. Hecker nous montre donc à tous, par sa doctrine si profonde et par la dramatique histoire de sa vie, comment les principes immuables de la piété chrétienne se peuvent harmoniser avec les nouvelles conditions du monde et avec l'état présent de l'esprit humain.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

A l'occasion du Pardon de Rumengol, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans prendra les dispositions suivantes : 1^{re} *Arrêt des trains au passage à niveau de Rumengol.* — Le 15 Août, jour de la fête, les trains réguliers de voyageurs partant de Landerneau à 9 h. 13 matin, de Quimper à 6 h. 35 matin et 9 h. 58 matin, ainsi que celui partant de Landerneau à 2 h. 10 soir, s'arrêteront au passage à niveau n° 543 de Rumengol, situé entre Quimerc'h et Hanvec.

La veille, 14 Août, les pèlerins se rendant à Rumengol devront (même s'ils sont pourvus de billets spéciaux à destination de Rumengol) descendre à l'une des stations voisines, c'est-à-dire : à Quimerc'h, s'ils arrivent du côté de Quimper, et à Hanvec, s'ils viennent du côté de Landerneau.

2^o *Billets d'aller et retour.* — Il sera délivré le 14 et le 15 Août, par les gares et stations de la région, des billets d'aller et retour à destination de Rumengol. Ces billets seront valables jusqu'au 18 Août inclus.

Maux d'Estomac.
Digestions difficiles
Aigreurs.
Renvois.
Crampes d'Estomac

Ces affections sont rapidement guéries par l'emploi du

CHARBON DE BELLOC

en POUDRE ou en PASTILLES

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris

Délayer chaque cuillerée de poudre dans un demi-verre d'eau et avaler.

Poudre, 2 fr. Pastilles, 1 fr. 50

Maison L. FRÈRE (A. Champigny & Co^{rs}) 49, r. Jacob, Paris

58 ANNEES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL

de

MENTHE

de

contre les ÉPIDÉMIES.

Ricqlès

Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain

— Exiger le nom de RICQLÈS.

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Samuel **PIRIOU**, rue du **Chapeau-Rouge**, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.

Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

SPÉCIALITÉ de Vêtements, Barrettes, Ceintures et Articles pour MM. les Ecclésiastiques.
M^{lle} Eugénie **NÉDELEC**, succ^{ss} de M^{lle} **LÉON**, **QUIMPER**,
6, Quai du Stéir.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.

Couvarts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

DOMAINE DU CLUB, PORTETS (Gironde)

A. PEYCHÈS

VINS ROUGES	la barrique.	VINS BLANCS	la barrique.
Saint-Georges, 1893.	150 f.	Graves, 1892.	150 f.
St-Laurent (Médoc), 1892.	225	Cérons (vin de Messe),	200
Clos du Club, 1892.	300	Barsac, 1891.	300
Listrac, 1891.	400	Sauternes, 1891.	500
Margaux, 1891.	500	Fine Champagne, de 4 à 10 f. le litre.	

Prix-Courant Général envoyé franco sur demande.

J.-B. TANGUY, Représentant à **LAMBÉZELLE** (Finistère).

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable chronomètre, à partir du prix minimum de **30 francs**, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUIBOURG**, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre OMÉGA.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en nickel, en acier, en argent et en or, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la Médaille d'Or, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des Couverts Christofle. La gravure ou un écarton est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

J. LE BIHAN, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉGIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les *Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

PHOTO

Défective perfect. 9 X 12 gainé à 6 plaques avec notice, 50 fr. payable 10 fr. par mois dont 15 fr. en souscrivant. SILVESTRE, 48, rue Richer, PARIS.

FILTRE CHAMBERLAND SYSTEME PASTEUR

H. BRULÉ & Co, 31-33, rue Boinod, PARIS. Remise spéciale sur nos prix au clergé.

MANUFACTURE D'ORGUES-HARMONIUMS GENTIS & CAPURON,

12 et 14, Cours Reverseaux à Saintes (Charente-Inférieure). — Maison vendant 30 0/0 meilleur marché qu'à Paris, instruments très puissants à double table d'harmonie, médaille de vermeil exposition de Saintes. — Instruments garantis 10 ans, harmoniums 4 jeux 1/2, transpositeur chêne massif, depuis 400 francs: Grand choix d'instruments d'occasion à de bonnes conditions, d'Alexandre, Debain, etc., etc. Facilités de paiement, 36 mois de crédit, — escompte au comptant. Nombreuses lettres de félicitations, qui nous sont adressées par nos clients, mentionnent l'éloge que mérite notre fabrication, que nous enverrons à tout acheteur d'harmoniums.

Demander le catalogue.

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DEPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{me} V^{ve} LE JAMTEL,

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LA LIGNE D'ANNONCE

10 CENTIMES

6 fr. par an

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SUMMAIRE. — I. Les vacances : conseils aux mères chrétiennes.

II. Chronique du diocèse : Retraite ecclésiastique ; Nominations dans le Clergé ; Petit-Séminaire de Pont-Croix ; Enseignement ecclésiastique et religieux ; Audierne ; Le



R. P. Berthelon ; La France du travail à Rome ; Vannes.

III. Nouvelles du monde catholique : Vannes ; Tours ; Droits des catholiques ; Rouen ; Exemple à suivre ; Vrais et faux amis.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 8 Août. — 9^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. Mémoire de s. Cyriaque et ses compagnons, Martyrs.

Vêpres du Dimanche, avec Mémoires 1^{er} du suivant, 2^e de s. Cyriaque et ses compagnons, 3^e de s. Romain, Martyr.

Lundi, 9. — S. Germain, Evêque d'Auxerre (au propre diocésain). Semi-double. Rouge.

Mardi, 10. — S. LAURENT, DIACRE, Martyr. Double de 2^e classe, avec Octave. Rouge.

Mercredi, 11. — S. Alphonse-Marie de Liguori, Evêque, Docteur (du 2 Août). Double. Blanc.

Jeudi, 12. — S^{te} Claire, Vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 13. — Office de l'Octave de s. Laurent ; semi-double. Rouge.

Samedi, 14. — Vigile de l'Assomption ; Jeûne. — Office de l'Octave de s. Laurent ; semi-double. Rouge.

Ordre de l'Ad.

N.-D. de l'Assomp.
Retraite de Quimp

au perpétuelle pendant la semaine

à Quimperlé. 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 Août.
..... 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 Août.

Les Vacances

CONSEILS AUX MÈRES CHRÉTIENNES

Mères chrétiennes, vos enfants viennent d'entrer en vacances.

La vie réglée, diligente et disciplinée de l'école chrétienne ou du couvent est remplacée par une ère joyeuse de repos, de liberté et de plaisir.

Ne l'oubliez pas, pour votre bonheur et celui de vos enfants, ô mères chrétiennes, cette brusque transition n'est pas sans dangers.

C'est à vous qu'il appartient d'atténuer la gravité de ces périls, en apportant au repos de sages correctifs, aux plaisirs un juste tempérament, et à la liberté une mesure raisonnable.

Votre responsabilité est grande : ils ne seront plus là pour vous aider, ces maîtres et ces maîtresses dévoués à qui vous aviez délégué votre autorité ; et vous reprenez, seules, la direction des enfants que le bon Dieu vous a donnés, avec l'obligation de les élever plutôt pour l'héritage du ciel que pour celui de la terre.

Par la correction de la tenue, la sagesse des discours, le respect sacré de ce trésor précieux et fragile qui s'appelle l'innocence ou la candeur, faites revivre au foyer les bonnes leçons et les saints exemples que vos enfants recevaient à l'école, au couvent.

Veillez aussi, ô mères chrétiennes, avec un soin jaloux, sur les relations de vos enfants, sur les amis dont ils s'entourent, sur les livres qu'ils ont entre les mains.

L'exemple du mal est contagieux.

Tel qui se serait conservé sage et bon, dans un milieu sain, se laissera vite entraîner au mal, s'il subit l'influence d'amis méchants ou peu réservés, s'il fréquente les spectacles et les réunions, d'où la sainte retenue et la chaste modestie des fils de Dieu sont trop souvent bannies.

Gardez vos enfants à la maison, en rendant la vie de famille aimable, très aimable.

Par la parole et par l'exemple, recommandez-leur, avant toute chose, la prière, l'assistance à la sainte messe, la fréquentation des sacrements, chacune des pratiques pieuses, dont ils ont appris, à l'école chrétienne ou au couvent, à connaître la salutaire influence. Que vos enfants n'oublient point le bon Dieu, pendant les vacances : ce sera leur sauvegarde.

Exigez enfin, avec toute l'énergie et la douceur dont vous serez capables, que les devoirs de l'obéissance et du respect filial soient scrupuleusement observés. Les enfants, par malheur, ont aujourd'hui une grande tendance à s'affranchir de ces liens ; ne soyez pas leurs complices, ô mères chrétiennes !

X.....

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Retraite ecclésiastique. — La première retraite ecclésiastique se continue, en ce moment, présidée par Mgr l'Evêque assisté de M. Fléiter, Vicaire général ; 216 prêtres y prennent part.

Le prédicateur, le R. P. Lémus, Oblat de Marie Immaculée, n'est pas un inconnu parmi nous ; plusieurs se rappellent de l'avoir déjà entendu à Quimper, pendant une station de Carême, il y a quelques années ; tous savent qu'il est le Supérieur des chapelains de Montmartre, le zélé directeur de l'Œuvre du Vœu National. Nous aurons occasion de revenir encore sur ce sujet ; mais nous devons dire que le R. P. Lémus a répondu, dès le début, à l'attente de tous, en se montrant véritablement apôtre, homme de Dieu, plein de tendresse pour ses confrères dans le sacerdoce, plein d'expérience aussi, pour les éclairer et les fortifier.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Le Houerff, vicaire à Plonévez-Porzay, vicaire à Notre-Dame du Mont-Carmel, à Brest ;

M. David, vicaire à Penmarc'h, vicaire à Lambézellec ;

M. Caradec, vicaire à Tréboul, vicaire à St-Mathieu, à Morlaix ;

M. Bideau, vicaire à Plounéour-Ménez, vicaire à Plouider ;

M. Guillou, vicaire à Châteauneuf, vicaire à Porspoder ;

M. Salaün, vicaire de St-Jean-du-Doigt, vicaire à Ploucoulm ;

M. Picard, vicaire de Pont-Croix, vicaire à Plounéour-Ménez ;

M. Salaün, vicaire de Port-Launay, vicaire à Châteauneuf ;

M. Fraval, vicaire de Poullan, vicaire à Irvillac, en remplacement de M. Castel, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Ollivier, vicaire à Landéda, vicaire de Poullan (le poste de vicaire auxiliaire à Landéda est supprimé) ;

M. Pennec, jeune prêtre de Pluguffan, vicaire à Plabennec ;

M. Castrec, jeune prêtre de Poullan, vicaire à Lannilis ;

M. Calvez, jeune prêtre de Coat-Méal, vicaire à Ergué-Gabéric ;

M. Perrot, jeune prêtre de Lanmeur, vicaire à Plonévez-Porzay ;

M. Guirriec, jeune prêtre de Plouguerneau, vicaire à Penmarc'h ;

M. Tanguy, jeune prêtre de Pleyber-Christ, vicaire à Tréboul ;

M. Pelliet, jeune prêtre de Crozon, vicaire à Pont-Croix ;

M. Laviec, jeune prêtre de Saint-Melaine Morlaix, vicaire de Port-Launay ;

M. Bleunven, jeune prêtre de Lanarvily, vicaire de Saint-Jean-du-Doigt.

Petit-Séminaire de Pont-Croix. — La distribution solennelle des prix aux élèves du Petit-Séminaire, présidée par M. Fléiter, Vicaire général, a eu lieu, comme nous l'avons

annoncé, Jeudi 29 Juillet. Cette fête de famille avait, comme chaque année, attiré une grande affluence de parents d'élèves et d'ecclésiastiques; ceux-ci étaient même peut-être plus nombreux que d'ordinaire.

Selon l'usage, c'est le matin à la messe, que M. le Vicaire général prononça le discours de circonstance.

La distribution fut précédée de la représentation d'une comédie-vaudeville, de Labiche, *Le voyage en Chine*, que des élèves de Rhétorique ont fort bien rendue, malgré les difficultés réelles des chœurs et des chants; aussi l'assistance n'a pas ménagé les applaudissements aux acteurs.

Nous relevons dans le Palmarès les noms des élèves qui, dans chaque classe, ont été le plus souvent couronnés.

HUITIÈME. — René Bourhis, de Trégourez; Louis Riou, de Quimperlé; Jean-Marie Toullec, de Combrit.

SEPTIÈME. — Emmanuel Derrien, de Quimper; Emmanuel Herrou, de Pleyben.

SIXIÈME. — *Section A*: Augustin Le Roux, de Lannilis; Jean Kerloc'h, de Tréogat.

Section B: Jacques Thomas, de Plomodiern; Louis Guilly, de Saint-Ségal; Jean Branquéc, de Gouézec.

CINQUIÈME. — *Section A*: Joseph Furet, de Saint-Sauveur de Brest; Corentin Goarin, de Fouesnant; François Monfort, de Plougar.

Section B: René Louboutin, de Plonévez-Porzay; Désiré Potin, de Plourin-Ploudalmézeau.

QUATRIÈME. — *Section A*: Pierre Philippon, de Moëlan; Joseph Le Delliou, de Clohars-Carnoët; Aimé Le Rest, de Lambézellec.

Section B: Hervé Auffret, de Brest; Alain Guyader, de Plomelin.

TROISIÈME. — *Section A*: André Marzin, de Landudec; Prosper Colin, de Plabennec; Henri Cabillic, de Plouhinec; François Riou, de Quimper.

Section B: Isidore Drézen, de Treffogat; Joseph Cuillandre, de l'Île-Molène; Jean Boédéc, de Plomeur.

CLASSE DE SECONDE. — *Section A*: Yves Saccadas, de Gouézec; Jean Garrec, de Plonévez-Porzay.

Section B: Joseph Le Gall, de Guilligomarc'h; François-Marie Le Roux, de Plouzané; Jules Corneec, de Dinéault; François Madec, de Saint-Sauveur de Brest.

RHÉTORIQUE. — Germain Cozien, de Pleyben; François Madec, de Plouneour-Ménez; François Costiou, de Loc-Maria-Plouzané; Yves Kérébel, de Plouarzel.

PRIX D'HONNEUR (*Discours français*): Jean-Marie Le Bris, de Plonévez-Porzay.

La rentrée des classes est fixée au mardi, 5 Octobre.

Enseignement ecclésiastique et religieux. — Les récents examens du baccalauréat ont montré, une fois de plus, combien les études littéraires sont fortes dans nos collèges ecclésiastiques. Pour la classe de Philosophie, Lesneven a eu 10 élèves définitivement reçus et 13 admissibles, pour la Rhétorique. Nous n'avons pas le chiffre exact des admissions pour Saint-Pol-de-Léon; nous croyons savoir qu'il est à peu près le même que celui de Lesneven. On a remarqué que les deux collèges ont fourni plus de la moitié des admissibles pour la 1^{re} partie, dans le département du Finistère.

Nous sommes heureux de mentionner également les nouveaux succès obtenus par nos écoles supérieures congréganistes, pour les divers concours et examens, notamment pour l'admission aux emplois d'élèves ou apprentis-mécaniciens de la marine. Sur 104 jeunes gens reçus, pour toute la France, 32 ont été préparés dans des établissements religieux; et des 27 admis de notre département, 18 sortent des écoles des Frères, soit: 2 élèves des Frères de Landerneau, 2 de Brest, 6 de Lambézellec et 8 du Pensionnat Sainte-Marie, de Quimper.

AUDIERNE. — Bénédiction de la mer. — Nous avons reçu, trop tard pour notre dernier numéro, l'intéressante communication qui suit:

Le dimanche 25 Juillet, avait lieu, à Audierne, la bénédiction solennelle de la mer, présidée par M. Quidelleur, chanoine titulaire. L'éclat de la fête était relevé encore par le concours de la musique de Quimperlé, sous la direction de M. l'abbé Havas: infatigables comme leur chef, les musiciens se sont fait entendre, non seulement pendant les offices, mais encore dans l'interval, aux applaudissements enthousiastes de la population.....

« A l'issue des vêpres, la procession s'est formée et, suivant la direction de la côte, s'est rendue à l'estrade élevée sur un monticule qui domine l'entrée du port. C'est de là que M. Le Gall, recteur d'Ergué-Armel, adressa la parole à la foule. Le spectacle qu'il avait devant lui a inspiré de la façon la plus heureuse l'orateur, dont la voix sympathique empruntait des accents plus émus à sa qualité d'enfant d'Audierne. Prenant pour texte ces paroles, que le murmure des vagues semblait redire: *Mirabilis in altis Dominus*, il a montré à ses auditeurs la puissance et la bonté de Dieu, leur rappelant ensuite leurs devoirs envers Lui. « Travailleurs de la mer, comme les autres, si vous voulez que votre labeur soit béni de Celui à qui obéissent les vents et les flots, gardez-Lui toujours la place d'honneur, à votre bord comme dans vos cœurs... » Et, après des développements pleins de poésie mêlés de conseils tout pratiques, le digne prêtre termine par une pathétique péroraison, en appelant « de tout son cœur » les bénédictions divines sur ses compatriotes, les marins d'Audierne, et sur leurs familles.

« Après ce discours, la procession se dédouble: pendant que la

masse des fidèles demeure groupée autour des bannières et statues, et que, du haut de l'estrade, la musique exécute divers morceaux avec son entrain habituel, le célébrant et le clergé prennent place dans le bateau de sauvetage, que commande le brave Autret, la poitrine couverte de médailles d'or et d'argent, témoignages de son intrépide dévouement. Enlevée par douze vigoureux rameurs, la barque escortée par une cinquantaine de bateaux pavoisés, prend la direction du large, au chant du cantique de *Notre-Dame des Flots*. La bénédiction de la mer se fait, en face du môle, devant la fameuse « Barre », qui fait trembler (avec tant de raison hélas !) nos pauvres marins.....

« Au retour, le coup d'œil est vraiment ravissant : pendant que la procession se déroule, en ordre, le long du quai, le bateau de sauvetage suit, avec la croix d'or à l'avant, et tous à l'unisson, sur terre et sur mer, font retentir les échos du rivage de l'hymne *Ave, Maris stella*.

« En débarquant, M. le chanoine Quidelleur bénit les bateaux qui tous, sans exception, avaient hissé leurs pavillons ; puis, à la suite du clergé, la foule revient à l'église, où la bénédiction du Très Saint-Sacrement a clôturé cette belle fête, dont les Audier-nois conserveront le souvenir. »

X.....

Le R. Père Berthelon. — Nos lecteurs apprendront avec le plus grand plaisir que la « Vie du R. P. Berthelon, Oblat de Marie Immaculée », va paraître incessamment. Elle a été écrite par un Père de la même Congrégation, qui a beaucoup aimé et intimement connu le P. Berthelon. C'est dire avec quel soin il a retracé la vie et les vertus de celui qui fut son frère en religion, son compatriote et son ami.

Tous voudront avoir sur leur table de travail, à côté de leur prie-Dieu, ce charmant volume qu'ils aimeront à lire et à méditer avec le plus grand profit pour leur âme. Le P. Berthelon était de la trempe de ceux que l'on peut offrir en modèle aux autres. Quand il mourut, voilà quinze mois, la même parole venait sur les lèvres de tous : « C'était un saint ! » Mais qui ne le sait ? rien n'est plus attrayant que la vie des saints, rien ne porte plus à Dieu que le récit de leurs vertus.

Nous avons parcouru avec émotion le volume que nous annonçons aujourd'hui, et, nous n'en doutons pas, les nombreux amis et condisciples du Père Berthelon, les élèves qu'il a formés à la piété, les prêtres et les fidèles qui ont eu le bonheur d'entendre si souvent, dans notre diocèse, sa parole apostolique, seront édifiés et charmés par la lecture de ces pages écrites, on peut le dire, avec amour, dans un style clair, facile et distingué.

Nous devons de sincères remerciements à la pieuse et dévouée Congrégation des Oblats de Marie, de nous avoir conservé le souvenir du saint Religieux, qui fut et restera l'honneur de notre diocèse de Quimper et de Léon.

C.....

SAINT-POL-DE-LÉON. — Translation des Reliques de Saint-Pol-Aurélien. — **HORAIRE DES FÊTES.** — **SAMEDI 4 SEPTEMBRE :** A 3 h. du soir, Bénédiction du Reliquaire, Premières Vêpres, Sermon ; à 7 h. 1/2, Procession aux flambeaux.

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE : *Matin :* A 9 h. 1/2, Messe Pontificale, Panégyrique de saint Pol. — *Soir :* A 3 heures, Vêpres, Procession. — *Dans la soirée :* Grandes illuminations.

LUNDI 6 SEPTEMBRE : *Matin :* A 10 h., Messe solennelle sur la Grand'Place, Panégyrique de saint Pol. — *Soir :* A 2 h. 1/2, Vêpres, Grande Procession des paroisses. — *Dans la soirée :* Feu d'artifice, au Champ de la Rive.

MARDI 7 SEPTEMBRE, un Grand Service sera chanté, à 10 heures, pour le repos de l'âme de tous les Prêtres défunts de Saint-Pol.

La France du travail à Rome. — Le pèlerinage français, dont nous avons parlé à diverses reprises, a quitté Paris, mardi dernier. Notre diocèse y est représenté par quatorze pèlerins, dont cinq (trois prêtres et deux laïques) de Quimper. Ceux-ci, avant leur départ, ont tenu à présenter leurs devoirs à Mgr l'Evêque, qui les a accueillis avec la plus paternelle bonté, heureux de les bénir et de bénir avec eux tous les pieux voyageurs, spécialement ses diocésains.

A l'heure où paraissent ces lignes, le pèlerinage français est sur le point d'arriver à Rome. Déjà, depuis plusieurs jours, tous les préparatifs pour sa réception sont terminés, grâce à l'activité des bonnes Sœurs de charité, qui s'occupent spécialement de nos pèlerins.

On en installera une partie au lazaret de Sainte-Marthe, derrière le Vatican, et la vaste salle sous la portique de Charlemagne a été transformée en dortoir. Les pèlerins prendront leurs repas, dans une grande salle située à l'intérieur du Vatican, et on a mis à leur disposition aussi l'ancien manège, où ils passeront l'après-midi jusque vers 4 heures, afin d'éviter la chaleur trop grande. Il ne leur sera donc pas permis de circuler dans la ville, jusqu'à une certaine heure du soir.

Déjà M. Harmel est arrivé avec sa famille, afin de recevoir lui-même les pèlerins, qui prendront part aux fêtes solennelles qui seront célébrées à l'*Ara Caeli*, pour le centenaire de saint Louis d'Anjou, archevêque de Toulouse.

On télégraphie de Rome que la température s'est rafraîchie. On annonce, d'autre part, que le Saint-Père jouit d'une excellente santé. La réception du pèlerinage français promet donc d'être belle et imposante.

VANNES. — La fête de Sainte-Anne d'Auray. — Nous ne voulons pas redire ce que nous avons dit tant de fois : la solennité de la fête, la splendeur de la procession qui se déroule, de la basilique à la Scala-Sancta, aux accents de l'excellente fanfare du

petit séminaire et au chant des cantiques traditionnels, l'illumination du soir et les prières si pieusement récitées, dans le cloître, autour de la croix de Jérusalem. Nos lecteurs connaissent tout ce que nous pourrions raconter, car la piété bretonne ne se lasse pas de venir aux pieds de notre Mère, dont nous connaissons la puissance et l'amour.

Dès le samedi, les pèlerins étaient nombreux ; le dimanche 25 Juillet, ils formaient une foule, remplissant le champ de l'Épine, la basilique et le village.

Comme toujours, Mgr l'Évêque de Vannes, qui est le plus infatigable des pèlerins de Sainte-Anne d'Auray, présidait la fête.

Après les vêpres pontificales, M. Rossi, chanoine de Quimper, prononça une belle allocution, dont nous ne pouvons, à notre grand regret, qu'indiquer les pensées principales.

Sancta Anna, ora pro nobis. Sainte Anne, priez pour nous.

Qui êtes-vous ? Des pèlerins, venus de tous les coins de la Bretagne pour prier. Vos esprits et vos cœurs participent aux trois sentiments qui se retrouvent chez tous ceux qui prient sainte Anne : une suprême admiration, un amour intense, une confiance sans bornes en sa bonté.

Je n'ignore pas sa vie obscure ; la sainte Écriture ne prononce pas son nom une seule fois, mais elle est la mère de Marie, l'aïeule de Jésus ! Cela ne dit-il pas assez toutes les vertus qui ont orné cette vie toute faite d'obscurité — nul n'a su son existence si cachée —, de souffrances — rejetée par les prêtres, elle est si longtemps sans être bénie de Dieu dans son union ! de gloire — gloire d'avoir, dans sa vieillesse, été mère d'une telle enfant, et, depuis, gloire dans le monde entier, mais surtout en Bretagne, où elle est chez elle.

Quel est le nom que nos mères nous ont appris à bégayer tout de suite après les noms sacrés de Jésus et de Marie ? Sainte Anne ! Nous avons sur le sol breton, partout, quantité de chapelles dédiées à notre patronne ; mais la vraie, la plus belle, la plus sainte, la mère de toutes les autres, c'est Sainte-Anne d'Auray. C'est ici qu'on nous a demandés au ciel, c'est ici qu'on nous a portés, c'est ici qu'on vient solliciter des succès, des conclusions d'unions, c'est ici qu'on vient rendre grâces des succès obtenus, des unions ratifiées et bénies ; et à cette heure-ci, je sais des jeunes gens qui, malgré la chaleur, marchent sur ces routes que nous avons battues nous-mêmes autrefois pour les mêmes motifs, ils viennent, comme nous, remercier ! Aussi, parcourez les maisons des riches, entrez sous le toit des pauvres, partout vous trouverez l'image de sainte Anne d'Auray ; tous y sont venus, on ne se croirait pas sur la route du ciel, si l'on n'y venait pas, au moins une fois.

C'est notre mère à tous : mort ou vivant, dit-on,
A Sainte-Anne, une fois, doit aller tout Breton.

L'orateur expose ensuite, avec une véritable éloquence, les motifs que nous avons de nous confier en sainte Anne. Elle est bonne

et elle est puissante. Allons à elle, unis, énergiques, décidés à travailler ensemble pour la cause de Dieu.

Il rappelle, en un passage vibrant d'enthousiasme, comment naguère 200 élèves du petit-séminaire de Sainte-Anne, trainèrent facilement les blocs de pierre destinés au monument de la fontaine, alors qu'un chariot s'était brisé sous leur poids, et que plusieurs chevaux étaient impuissants à les mouvoir. L'union fait les vainqueurs.

Et il termine par ces émouvantes paroles :

« Vous allez retourner chez vous : dites encore une fois à sainte Anne notre admiration et notre amour : confiez-lui vos inquiétudes de soldats décidés à reprendre leur place, à se défendre et à lutter pour tout ce qui est bien, pur et saint. Ne redoutez point les coups de l'ennemi : sainte Anne vous garde ! J'ai lu dans l'histoire de Sainte Anne ce trait charmant : il y avait, dans le champ du Bocenno, un endroit que les bœufs ne voulaient jamais passer ni travailler, et on disait dans le pays : Sainte Anne est là ; ceci appartient à sainte Anne : c'était le lieu où s'élevait autrefois la première chapelle dédiée à la patronne de la Bretagne. — A quelque heure de votre vie que vous soyez, quelles que soient les ruines de vos cœurs, les tristesses et les défaillances de vos énergies, ne craignez rien, l'ennemi mauvais, lourd et écrasant, ne posera jamais un pied décidément vainqueur sur vous, car vous ne vous appartenez plus, vous êtes à sainte Anne, vous êtes son bien, sa joie, ses enfants. Elle vous défendra, plus et mieux encore qu'elle ne protégeait le coin du Bocenno ! Comptez sur elle ; elle vous aime comme une aïeule aime ses petits-enfants, pleine de condescendance, et ne sachant qu'intervenir, pardonner et oublier.

« Aussi votre dernière prière sera celle-ci : Sainte Anne, priez pour nous. Au moment suprême, elle vous prendra dans ses bras pour vous porter au tribunal, d'où vous sortirez la tête haute, le cœur réjoui, pour entrer dans les joies éternelles. »

Le lendemain, la fête se continua au milieu d'un grand concours de pèlerins.

Le 25, le diocèse de Rennes était représenté, dans la basilique, par un grand nombre de fidèles enfants de sainte Anne. Ils accomplirent leur pèlerinage avec cette piété édifiante à laquelle ils nous ont habitués depuis longtemps. Nous retenons un mot de la belle allocution que leur adressa M. le chanoine Henry, secrétaire général de l'archevêché : On nous accuse d'être entêtés et arriérés : soyons toujours entêtés et arriérés, comme l'étaient nos pères, c'est-à-dire fermes dans notre foi et fidèles à nos chrétiennes traditions.

Cette pensée, à laquelle nous applaudissons de tout cœur, peut être le *memento* des belles fêtes auxquelles nous venons d'assister.

M. N.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

VANNES. — Persécution fiscale. — Nous lisons dans l'*Arvor* du Morbihan :

« La Cour d'appel de Rennes a rendu son arrêt dans l'affaire des Filles de Jésus de Kermaria et des Ursulines du Faouët, qui avaient fait opposition à des saisies immobilières pratiquées à leur préjudice, pour paiement de la taxe d'accroissement, et a confirmé le jugement du Tribunal de Pontivy qui les avait déboutées de leur demande en nullité.

« Nous allons donc assister, dans quelques jours, au triste spectacle de la mise en vente par le fisc, d'une grande partie des dépendances de la Maison-Mère des Filles de Jésus de Kermaria et de la communauté des Ursulines du Faouët.

« Nous reviendrons très prochainement sur ce grave sujet. »

TOURS. — A l'occasion du xv^e centenaire de la mort de saint Martin, Mgr l'Archevêque de Tours adresse une lettre à tous les évêques de France.

Dans ce document, Sa Grandeur les informe qu'Elle a formé le dessein de solliciter du Souverain Pontife qu'il daigne proclamer saint Martin patron de la nation française.

Droits des catholiques. — I. VERSAILLES. — Après avoir rapporté la condamnation prononcée contre M. Groux, archiprêtre, et M. Dutilliet, vicaire général, dont nous avons parlé, la *Semaine religieuse* de Versailles ajoute ces réflexions.

« M. l'abbé Groux et M. l'abbé Dutilliet ont interjeté appel de ce jugement : ils ont bien fait. Il s'agit, en effet, de savoir si la liberté accordée aux catholiques ira toujours en se restreignant davantage, pour tomber à un *minimum* inacceptable ?

« Les esprits les moins prévenus ne manqueront pas de trouver étrange cette casuistique judiciaire, à l'aide de laquelle on cherche à nous disputer ce lambeau de droit qui nous reste encore dans l'exercice de notre culte : est-elle assez byzantine, cette question de bornes, de chaines, de grilles, soulevée dans les considérants qui précèdent la sentence ?

« On commence par confisquer le perron ; on se demande si bientôt on ne pénétrera pas dans les nefs, pour en laïciser telle et telle partie. La tentative qui vient de se produire à la Cathédrale de Tréguier semble singulièrement autoriser ces alarmes. »

II. SAINT-BRIEUC. — L'allusion qui termine l'entrefilet de la *Semaine* de Versailles montre que « l'affaire » de Tréguier fait du bruit, ailleurs qu'en Bretagne. Nous en donnons un résumé succinct.

Le cloître de Tréguier, attenant à la Cathédrale, a toujours été considéré comme partie intégrante de l'église, à laquelle le Concordat l'a restitué. Le clergé en a eu toujours la libre disposition pour les besoins et même pour diverses cérémonies du culte.

Il y a quelque temps, le Conseil de Fabrique, usant de son droit, refusa la gratuité des bancs ou chaises de l'église aux enfants de l'école neutre. Ce fut le prétexte invoqué par l'administration. Autorisé par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, incompétent en la matière, M. Guillerm, Maire de Tréguier, s'empara du cloître qu'il fit isoler de la Cathédrale, réservant à la municipalité « le droit de le faire visiter moyennant une rétribution », dont le montant servirait à « solder le prix des places, à l'église, des élèves des écoles communales. »

Au dire de tous, le but vrai était bien différent. Tréguier, on le sait, est le lieu de naissance du triste Renan. La secte a résolu d'élever, dans cette ville, une statue au blasphémateur, et afin que l'injure soit plus sanglante, elle veut la dresser dans le cloître de la Cathédrale.

Quoi qu'il en soit, la « violation de la propriété incontestée de la Fabrique jeta dans l'émoi la petite ville de Tréguier.

« La majorité ingrate d'un peuple vivant des nombreuses maisons religieuses qui couvrent la ville est bien punie d'avoir donné ses voix à de pareils représentants.

« Ces remords tardifs auraient été impuissants à vaincre l'audace sectaire de la Municipalité, si le Conseil de Fabrique, formé des véritables et dignes représentants des traditions de la vieille cité épiscopale, n'avait montré une rare énergie.

« A la violence, il répondit par la force mise au service du droit. Après une délibération, qui sera son plus beau titre de gloire, il brisa toutes les entraves et reprit possession du Cloître » (1).

La porte, munie de forts verrous et d'une serrure de sûreté à l'intérieur de l'édifice, la met à l'abri d'une nouvelle violation, à moins d'un crochetage en règle.

« Espérons, dit en terminant l'excellente *Semaine religieuse*, que cette violation momentanée du cloître de Tréguier ne sera qu'un épisode isolé de la lutte entreprise, à Paris, contre la foi bretonne. En attendant, il importe de la flétrir. Nulle voix ne le pouvait mieux entreprendre que celle du premier Pasteur de ce diocèse, de l'héritier de la longue et glorieuse lignée des Evêques de Tréguier. Dans une lettre à M. l'Archiprêtre, il relève avec modération, mais aussi avec fermeté le caractère « sacrilège » de cet acte.

Saint-Brieuc, le 22 Juillet 1897.

CHER MONSIEUR L'ARCHIPRÊTRE,

Je compatis du plus profond de mon cœur à la vive douleur que vous avez éprouvée, le 19 Juillet, lorsque le cloître vénérable et sacré de notre vieille cathédrale de Tréguier a été violé.

(1) *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc, n° du 30 Juillet.

Ce fut un acte sacrilège ; car le cloître est consacré, comme la cathédrale elle-même, au culte divin.

Ce fut un acte illégal ; car le Concordat ayant stipulé que « toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales non aliénées, nécessaires au Culte, seraient mises à la disposition des Evêques » ;

La loi du 18 Germinal an X (8 Avril 1802) ayant décrété que les édifices anciennement destinés au culte catholique actuellement dans les mains de la nation, à raison d'un édifice par cure et succursale seraient mis à la disposition des Evêques par arrêté du Préfet du département :

Un arrêté préfectoral ayant compris l'ancienne cathédrale dans la catégorie des édifices sus-désignés : la fabrique ayant pris possession de la cathédrale avec le cloître, qui en fait partie intégrante, et en ayant eu la jouissance paisible et incontestée, depuis la publication et exécution du Concordat, jusqu'à ce jour ; on n'a pu, sans violer la loi, entreprendre de dépouiller l'Evêque de Saint-Brieuc et la fabrique de Tréguier d'un droit de jouissance fondé sur le pacte concordataire, sur la loi française et couvert par une prescription de près de cent ans.

En présence d'une agression inqualifiable, la fabrique n'a point hésité à reprendre son bien.

Je l'en félicite et l'exhorte à soutenir énergiquement la lutte, si, ce qu'à Dieu ne plaise, les inspirateurs de cette déplorable campagne cherchaient à la rouvrir.

Agréez, cher Monsieur l'Archiprêtre, l'assurance de mon affectueuse vénération.

Signé : + PIERRE-MARIE,
Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

Cette lettre, lue du haut de la chaire, à la cathédrale de Tréguier, le dimanche 25 Juillet, a causé une profonde émotion dans l'assistance.

ROUEN. — Défendons-nous ! — Dans son audience du 1^{er} Juillet, le tribunal, a jugé deux affaires de diffamation.

Dans la première, étaient cités M. Morel, gérant, et M. Dautresme père, propriétaire du *Petit Rouennais*.

Le demandeur, M. l'abbé Dehorter, vicaire à Bourbourg (Nord), concluait à une condamnation de 1,000 francs de dommages-intérêts contre les défendeurs, pour diffamation commise envers lui dans le numéro du *Petit Rouennais* du 15 février.

Cet article était la reproduction d'un article de journaux du Nord.

Le tribunal a condamné le gérant à 100 francs d'amende, 200 francs de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans le *Petit Rouennais*, le *Journal de Rouen* et le *Patriote de Normandie*.

M. Dautresme a été déclaré civilement responsable.

Exemple à suivre. — La *Semaine religieuse* de Périgueux publie une lettre très digne, adressée au journal *L'Avenir*, par quatre Supérieures de Congrégations religieuses. (Ursulines, Visitation, Sainte-Marthe et Sainte-Claire.)

Ce journal avait prétendu « qu'on ne réclamait aux Ursulines,

comme aux autres Congrégations, que des impôts payés par tous les autres citoyens, et dont jusqu'ici les congréganistes étaient affranchis. Ces impôts sont le droit de mutation et le droit de succession. »

« Pour répondre à cette allégation inexacte, disent les vénérables Supérieures, nous vous rappelons le texte de la loi de *mainmorte* du 20 Février 1849, dont voici l'article premier :

Il sera établi, à partir du 1^{er} Janvier 1849, sur les biens immeubles passibles de la contribution foncière, appartenant aux départements, communes..., congrégations religieuses et tous établissements publics légalement autorisés, une taxe annuelle *représentative des droits de transmission entre vifs et par décès*.

« D'après le texte, il est clair que l'impôt de *mainmorte* remplace, pour nous, les droits que toute personne paie à l'occasion « des transmissions entre vifs et par décès. »

« L'impôt d'accroissement ou d'abonnement fait donc *double emploi avec celui de mainmorte* ; il est, par cela même, injuste et exceptionnel, et il viole le principe supérieur de l'égalité de tous les citoyens devant la loi et devant l'impôt.

« Protester par tous les moyens légaux contre cette injustice, est pour nous un devoir sacré. Vous avez donc tort, Monsieur le Rédacteur, de nous signaler comme des révoltées, et c'est contre cette accusation que nous protestons, dans le journal même où elle a été formulée. »

Il est à regretter, selon nous, que l'on n'oblige pas plus souvent les journaux antireligieux à insérer de semblables rectifications.

Cela ne convertira pas vraisemblablement les journalistes, qui sont de mauvaise foi, mais pourrait ouvrir les yeux à quelques lecteurs.

Vrais et faux amis.

— On connaît les bonnes sources aux jours de sécheresse, et les bons amis dans la détresse. (Proverbe russe.)

— Amitié qui a pu se rompre, n'a jamais été bien sincère. (P. allemand.)

BIBLIOGRAPHIE

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du n^o du 1^{er} Août :

Un Méchant coup de plume. — Souvenirs de Sicile, MASSON-FORESTIER. — L'Evangile et le Théâtre de Dumas fils, Gabriel AUDIAT. — L'Organisation des chemins de fer en France, II, Georges GUILLAUMOT. — Mariage de raison (Quatrième partie), Pierre CLÉSIO. — Le côté social de la Question d'Orient, Charles LOISEAU. — POÉSIE : l'Aumônier, Charles AUDIC. — Impressions d'Art. — Exposition de céramique, Paul GAULTIER. — Les Idées et les Faits. — Individualisme et caractère, George FONSEGRIVE. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Bibliographie. — Revue des Revues.

UN AMI DU PEUPLE, le rôle social du Prêtre, d'après la Vie de saint Pierre Fourier. Discours prononcé aux fêtes de sa canonisation, par le R. P. COUBÉ, S. J. — Une brochure de 60 pages, en vente dans les Librairies catholiques, au prix de 0 fr. 25. (Desclée, éditeur, Lille.)

« En élevant sur les autels un prêtre qui a beaucoup aimé le peuple et que le peuple a beaucoup aimé, l'Eglise nous donne une leçon admirablement appropriée aux besoins de notre temps : elle canonise cette charité sacerdotale, aujourd'hui plus que jamais nécessaire pour faire pénétrer la vérité religieuse dans les cœurs. » C'est ce que le R. P. Coubé, bien connu et apprécié chez nous, a éloquemment montré dans le discours que nous annonçons, et qu'on lira avec autant d'intérêt que d'édification.

LIVRE D'OR des martyrs de la charité, par le R. P. F. CHARMETANT. — HOMMAGE AUX VICTIMES DE LA CATASTROPHE DU 4 MAI 1897, *vendu au profit de la souscription pour les victimes des massacres d'Arménie.* (Bureau des Œuvres d'Orient, 20, rue du Regard, Paris.) Ce livre, édité avec luxe, orné de nombreuses gravures, portraits, etc., renferme d'abord la liste complète des victimes du *Bazar de la Charité*, raconte les diverses phases de la catastrophe et reproduit les articles les plus remarquables de nos journaux sur ce douloureux événement.

L'auteur de ce *Livre d'Or*, le R. P. F. Charmetant a voulu associer ces martyrs de la charité à une œuvre dont il est l'infatigable apôtre. Le produit de la vente du volume que nous annonçons sera exclusivement consacré à secourir ces autres victimes, non de la charité, mais de la foi, et qui survivent douloureusement aux 300,000 chrétiens d'Arménie, que vient d'immoler le fanatisme musulman.

Anémie. — Chlorose.

Pâles Couleurs.

Maladies

des Femmes.

Véritables PILULES de VALLET

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris

DOSE : 1 à 5 Pilules avant chaque repas.

Les VÉRITABLES PILULES VALLET sont BLANCHES et sur chacune d'elles est imprimée en noir la signature VALLET.

Flacon, 3 fr. — Demi-flacon, 1 fr. 50.

M^{re} L. FRÈRE (A. GRANFIGNY et C^{ie}) 19, r. Jacob, PARIS

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL

de

MENTHE

de

contre les ÉPIDÉMIES. — Eriger le nom de **RICQLÈS**.

Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain

PHOTO

Défective perfect. 9 X 12 gainé à 6 plaques avec notice, 50 fr. payable 10 fr. par mois dont 15 fr. en souscrivant. SILVESTRE, 48, rue Richer, PARIS.

SPÉCIALITÉ de Vêtements, Barrettes, Ceintures et Articles pour MM. les Ecclésiastiques.
M^{lle} Eugénie NÉDÉLEC, successeur de M^{lle} LÉON, QUIMPER, 6, Quai du Stéir.

AUX GRANDS MAGASINS
MAISON DE CONFIANCE

ÉLY - LABASTIRE

53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38

BREEST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS
ET CROIX DE PROCESSION

ORFÈVREURIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOÎTES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES, ORIFLAMMES

TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

RÉPARATION de VASES SACRÉS
DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

Prix très modérés.

Montres de précision, Pendules, Réveils,
Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Français argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christoffe au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINNEC

QUIMPER, 11, RUE KÉREON (près la Cathédrale).

Chapeaux castor de Lyon ; Chapeaux feutre et mérinos, pour l'été ; Barrettes ; Rabats ; Faux-Cols en caoutchouc et en toile ; Ceintures ; Bas de laine et de coton noirs.

ARTICLES de VOYAGE : Malles ; Valises ; Sacs à main en tous genres ; Sacoques, etc.

RÉPARATIONS DE CHAPEAUX

ORNEMENTS — ORFÈVRE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, **PÊCHE FRÈRES** 45, rue Kéréon,
QUIMPER QUIMPER

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.

NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION

ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL

DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, seul-représentant, est à la disposition de MM. les
Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter
à domicile.**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD.

à
Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{me} V^{ve} LE JAMTEL,

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Employé très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus,
parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

12^e ANNÉE.

Vendredi 13 Août 1897.

N^o 33.**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — I. L'Assomption de la Très Sainte-Vierge.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Approbation épiscopale ; Saint-Pol-de-Léon : Translation des Re-



liques de s. Pol-Aurélien. III. Institut catholique de Paris.

IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; La Confirmation avant la première Communion ; Le pèlerinage français.

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 15 Août. — 10^e Dimanche après la Pentecôte. ASSOMPTION DE LA B^e VIERGE MARIE. Double de 1^{re} classe, avec Octave. Blanc. Mémoire du Dimanche.

Aux Vêpres, Mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 16. — S. Roch, Confesseur (au Supplément). Double. Blanc.

Mardi, 17. — Octave de s. Laurent, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 18. — S. Hyacinthe, Confesseur (du 16 Août). Double. Blanc.

Jeudi, 19. — Office de l'octave de l'Assomption ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 20. — S. Bernard, Abbé et Docteur. Double. Blanc.

Samedi, 21. — S^{te} Jeanne-Françoise de Chantal, Veuve. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Retraite de Quimper..... 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 Août.
Carmélites de Brest..... 20, 21, 22, 23, 24, 25 Août.

L'ASSOMPTION de la TRÈS SAINTE-VIERGE.

Dans la fête de l'Assomption, l'Eglise, dit Benoît XIV, entend célébrer la translation glorieuse, en corps et en âme, de la Sainte-Vierge au céleste séjour. L'Assomption de Marie correspond à l'Ascension de son divin Fils, avec cette différence que Jésus-Christ est monté au ciel par sa propre puissance, tandis que la Sainte-Vierge y a été transportée en corps et en âme, en vertu d'un privilège spécial. C'est pour marquer cette différence que nous nous servons du terme d'Ascension, en parlant de Notre-Seigneur, et du terme d'Assomption, en parlant de Marie.

L'Assomption de la Sainte-Vierge est la plus grande de toutes les fêtes que l'Eglise célèbre en son honneur. C'est la consommation de tous les mystères de son admirable vie. C'est là où commence sa véritable gloire ; c'est en ce jour que sont couronnées toutes les vertus que nous révérans successivement, dans ses autres fêtes. Notre devoir, en ce jour, est de louer Dieu, et de le remercier de toutes les grâces dont il l'a comblée, principalement de cette prééminence de gloire dont il l'a favorisée. Unissons donc nos hommages et nos transports à ceux des esprits célestes.

La voix de l'Eglise, l'exemple des saints et d'autres motifs également puissants, doivent nous inspirer une tendre dévotion pour la Sainte-Vierge. Sainte Thérèse, inconsolable d'avoir perdu sa mère, se prosterna devant une image de la Sainte-Vierge, la conjurant avec larmes de la prendre sous sa protection spéciale, et de lui servir de mère et de tutrice. Nous devons aussi mettre en Elle notre confiance, recourir à sa puissante médiation, et la choisir pour notre avocate auprès de son Fils. Renouvelons-nous chaque jour dans ces sentiments, et faisons-les principalement éclater à toutes les fêtes de la Sainte-Vierge. Adressons-nous encore à Elle dans nos tentations, et dans tous nos besoins spirituels et corporels.

Dans l'état de misère où nous sommes, que pouvons-nous faire de mieux, que de fortifier nos prières par l'intercession d'une si puissante avocate ? Disons-lui avec saint Bernard : « Bienheureux trésor de grâce, Mère de la vie, Mère du salut, puissions-nous avoir accès, par vous, auprès de votre Fils ! Puisse celui qui s'est donné à nous par vous, nous recevoir aussi par vous ! Puisse votre pureté et votre innocence excuser devant lui les souillures de notre corruption ! Puisse votre humilité, si agréable à Dieu, nous obtenir le pardon de notre vanité ! Puisse votre abondante charité couvrir la multitude de nos péchés, et votre glorieuse fécondité suppléer à notre indigence et à notre stérilité ! O vous, qui êtes notre Reine, notre médiatrice, notre avocate, réconciliez-nous, recommandez-nous, présentez-nous à votre Fils. Nous vous en conjurons par la grâce dont vous avez été honorée, par

« la miséricorde que vous avez manifestée au monde ; faites que
« Celui qui, par vous, s'est revêtu de notre faiblesse, nous rende,
« par vous, participants de son bonheur et de sa gloire. »

Souvenons-nous toutefois que, pour obtenir la protection de la Sainte-Vierge, il ne suffit pas de prononcer des formules de prières, mais qu'il faut que le cœur soit d'accord avec la bouche, et qu'il soit animé d'un désir sincère de servir Dieu. On n'est véritablement dévot à la Mère, que quand on s'efforce d'imiter ses vertus et que l'on est fidèle à observer la loi de son Fils. Elle est le refuge des pécheurs, mais des pécheurs repentants, ou qui veulent se repentir, et non de ceux qui veulent persévérer dans le péché.

XXX.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 15 Août*, fête de l'Assomption de la Très Sainte-Vierge. Les messes sont aux heures ordinaires. — A la grand'Messe et aux Vêpres, quête pour les Séminaires.

Les Vêpres se chantent à 2 h. 1/2. A l'issue des Vêpres, sermon par M. Le Guern, professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix ; ensuite, Procession du Vœu de Louis XIII au sanctuaire de N.-D. de Loc-Maria.

Au retour, Bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

**

— NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — *Dimanche, 15 Août*, Fête patronale. — A 6 h. 1/2, Messe basse. A 10 h., grand'Messe ; sermon par M. le chanoine Rossi.

A 2 h., Vêpres, suivies de la Procession et de la Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Nous croyons devoir rappeler, à cette occasion, les indulgences accordées à perpétuité à l'église de Loc-Maria, par indult de S. S. Pie IX, en date du 16 Novembre 1857.

INDULGENCE PLÉNIÈRE : 1° Le jour de la fête de l'Immaculée-Conception (8 Décembre), ou l'un des sept jours qui suivent.

2° Le jour de la fête de l'Assomption, ou l'un des jours de l'Octave.

3° Le 4^{me} dimanche du mois de Mai.

CONDITIONS : 1° S'être confessé, 2° communier, 3° visiter l'église de Loc-Maria, 4° y prier aux intentions du Souverain Pontife.

N.-B. — La communion peut se faire ailleurs qu'à Loc-Maria.

INDULGENCE PARTIELLE de 100 jours pour toute visite à l'église de Loc-Maria, quelque jour que ce soit.

Ces indulgences sont applicables aux défunts.

Pèlerinage de Lourdes. — (*Note du Comité.*) — Nous rappelons que le registre des inscriptions sera fermé, le 23 Août, à 10 heures du soir. Il est donc plus que temps de se faire inscrire. MM. les ecclésiastiques pourront profiter de la retraite, qui s'ouvre le 16 Août, pour prendre les billets et en solder le prix.

En ce qui concerne les malades, il serait bon de se rendre bien compte des recommandations faites par le Directeur du pèlerinage, dans la circulaire du 2 Juillet dernier.

Malgré notre désir et notre bonne volonté, il est matériellement impossible de satisfaire à toutes les demandes de faveurs, qui nous parviennent en si grand nombre.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Bodénès, vicaire à Ploujean, vicaire à Saint-Melaine, en remplacement de M. Le Page, qui entre chez les Pères Bénédictins ;
M. Hénaff, jeune prêtre, de Pleyber-Christ, vicaire à Ploujean.

Nécrologie. — I. M. GOACHET, Recteur de Guimiliau. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Goachet, recteur de Guimiliau, décédé le 7 Août, à l'âge de 46 ans.

Né à Gouesnou, en 1851, M. Goachet (Yves-Marie) fut ordonné prêtre en 1875. D'abord vicaire à Lanriec, puis à Saint-Martin, de Brest, il était, depuis quatre ans seulement, recteur de Guimiliau, où sa perte est vivement ressentie. En effet, comme l'écrivait Monseigneur un témoin de ses derniers moments, « dès l'annonce de sa maladie, des prières ferventes et continuelles ont été adressées au ciel pour sa guérison.... Pour lui, préparé à la pensée de la mort par une hydropisie, que la médecine se déclarait impuissante à combattre, il ne se faisait aucune illusion sur son état. Dès le premier accident qui l'avait cloué au lit, il demanda les derniers sacrements, qu'il reçut avec les sentiments d'une foi et d'une piété admirables.

« Un mieux momentané étant survenu, il en profita pour réclamer la bénédiction apostolique à laquelle il avait droit et recevoir, une fois encore, Notre-Seigneur, à qui il faisait si volontiers le sacrifice de sa vie... »

L'enterrement de M. Goachet a eu lieu, lundi dernier, à Gouesnou, sa paroisse natale.

II. Nous recommandons également aux prières, M. Nézet, prêtre habitué à Brasparts, décédé le 6 Août, à l'âge de 68 ans.

III. Un douloureux accident est venu impressionner péniblement la population de Pont-l'Abbé, mettant en deuil la communauté des Frères et la Congrégation de Saint-Gabriel, à laquelle appartenait la victime. Jeudi, 6 Août, pendant qu'il se baignait en compagnie de deux de ses confrères, le cher Frère Christophe s'est malheureusement noyé. Il était âgé de 34 ans.

R. I. P.

Approbation épiscopale. — La Révérende Mère Supérieure des Ursulines de Quimper vient de faire imprimer, à Tours, un *MANUEL DE PIÉTÉ à l'usage des jeunes filles*. Mgr l'Evêque de Quimper, auquel le volume avait été préalablement soumis, a donné son approbation en ces termes :

Quimper, le 18 Juillet 1897.

« Ma Révérende Mère,

« Le nouveau Manuel que vous faites éditer est un vrai trésor. Il aidera vos jeunes élèves à suivre avec fruit les enseignements que vous leur donnez ; il deviendra, j'en suis convaincu, un précieux auxiliaire pour celles qui sont rentrées dans le monde. Elles n'auront qu'à en parcourir les pages, pour y trouver de judicieux conseils pour les événements que la Divine Providence prépare à leur vie.

« Je vous salue, ma Révérende Mère, et je vous bénis bien paternellement. » + HENRI, évêque de Quimper et de Léon.

SAINT-POL-DE-LÉON

Translation des Reliques de saint Pol-Aurélien. — Ceux qui voient seulement, dans la grande fête annoncée, la réalisation de leurs ardents désirs et de leur pieuse curiosité se disent que le temps est encore bien long ; ceux qui sont mêlés à l'organisation de la solennité des 4, 5 et 6 Septembre voudraient multiplier les heures, afin d'être mieux assurés que tout sera préparé dignement. En attendant, le vénérable Archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon est la preuve vivante de la puissance du Saint qu'il veut faire honorer, et il reçoit en santé tout ce qu'il offre en dévotion ou qu'il dépense en zèle.

Nous apprenons, d'autre part, que la population de la *Ville Sainte* veut rendre incomparable le triomphe de son saint Patron. Ce zèle louable n'exclut pas cependant certains scrupules : plusieurs, par exemple, se demandent s'ils ne s'exposent pas à excéder, en décorant leurs maisons de tentures, aux jours de la Translation. La même hésitation s'est produite à Quimper, en 1895, pour la grande procession du Bras de saint Corentin (1).

Il faut écarter ce scrupule : une translation solennelle de Reliques doit s'accomplir conformément aux règles de la liturgie. Ces règles sont fort larges, mais d'une parfaite clarté. En ce qui concerne la décoration des rues et des maisons, elles ne prescrivent qu'une chose : c'est de tout faire le mieux possible. Or, étant donnés les usages de notre pays, ce *mieux possible* comporte nécessairement l'usage des tentures, que rien n'oblige à réserver exclusivement pour la fête du Saint-Sacrement. Je dirai, néanmoins, qu'il serait convenable de ne les employer que sur le passage de la procession, tant le dimanche que le lundi, tandis que les autres décorations : oriflammes, draperies des fenêtres et des balcons, guirlandes, massifs de fleurs et de plantes vertes, seraient à prodiguer devant toutes les maisons chrétiennes, même là où les saintes Reliques n'auront point à passer.

J'ai parlé plus haut de l'usage du pays : en effet, la coutume de

(1) Elle ne s'était pas produite en 1886.

faire disparaître sous des draperies blanches le rez-de-chaussée des maisons est loin d'être universel. Il existe sur bien des points de la France ; mais, même en Bretagne, il n'est pas adopté partout : en Italie, on tend des tapisseries représentant souvent des sujets païens, et quelquefois des sujets fort étranges ; en Espagne, les tentures ne descendent pas verticalement le long des murs, mais vont horizontalement d'un côté à l'autre d'une rue, constituant ainsi non seulement une décoration originale, mais un abri contre le soleil brûlant.

L'Eglise connaît tous ces usages et laisse à chaque contrée toute latitude pour garder les siens propres. Conservons donc le nôtre, et que la ville de Saint-Pol fasse ce qu'a fait la ville de Quimper, en 1886 et 1895, ce que fait, chaque année, la ville de Vannes pour l'anniversaire de la Translation de saint Vincent Ferrier. Cela ne trompera personne ; nous savons tous que les honneurs rendus aux Saints et à leurs reliques montent jusqu'à Dieu. Si, d'ailleurs, il y avait un semblant de raison pour montrer de la réserve dans le culte des Bienheureux, la même raison n'existe pas pour l'Epine empruntée à la sainte Couronne du Sauveur, et qui, après un oubli presque complet, pendant un siècle, va enfin être de nouveau proposée à la vénération.

Nous ne nous étonnons pas du scrupule et des hésitations signalés plus haut ; nous croyons qu'un mot suffira pour y mettre fin, ce mot venant d'un prêtre qui, pour le dire, s'est basé uniquement sur la règle du Rituel romain.

Ce qui me reste à ajouter ne repose pas sur une semblable autorité.

En 1886, quand il fallut organiser la translation du Bras de saint Corentin, le Curé de la Cathédrale de Quimper était M. de Penfentenyo ; il voulait donner à cette pieuse manifestation toute la splendeur possible ; il désira que ce ne fût pas seulement la fête de sa paroisse ou même de la ville ou du canton, mais bien la fête de tout le diocèse ; mais il ne se demanda pas un seul instant si la fête durerait un jour ou si elle aurait son lendemain, conformément au proverbe. Ceux qu'il associa à l'organisation firent comme lui ; les deux jours furent regardés comme un minimum, et il fut sérieusement question de donner son jour spécial à chacune des paroisses rurales du canton ; la semaine y aurait passé..... Le motif qui empêcha de réaliser ce projet fut la nécessité de commencer une Mission, le soir du lundi 13 Décembre, qui ne se conciliait pas avec la venue de processions et la célébration de grand'messes quotidiennes. Le matin de ce même jour, on vit donc arriver les processions d'Ergué-Armel, Ergué-Gabéric, Kerfeunteun, Plomelin, Pluguffan et Penhars. Elles avaient fait le trajet, sous un vrai déluge ; les bannières avaient eu à lutter contre un vent furieux, les magnifiques costumes cornouaillais, mis au jour pour la circonstance, étaient ternis par la pluie, salis par la

boue ; bien plus trempés encore et bien plus salis étaient les innombrables pèlerins, venus à pied de Concarneau, de Douarnenez, de Pont-l'Abbé, et devant qui les portes de la Cathédrale restèrent impitoyablement fermées, jusqu'à ce que fussent entrées les interminables processions des six paroisses convoquées. Ce jour-là, on vit l'immense église remplie, comme elle ne l'a probablement jamais été depuis plusieurs siècles, et il y avait des petits *glazics* en bonnet à *clipen*, jusque sur les degrés de l'autel et du trône épiscopal. Pour venir au chœur, l'Evêque, Mgr Nouvel, voyant l'impossibilité de percer la foule, dut faire le tour extérieur de la Cathédrale et passer par la sacristie.

Que serait-il arrivé, s'il n'y avait pas eu la convocation des paroisses, le lundi ? C'est qu'au lieu d'une admirable fête, le dimanche, nous aurions eu une abominable cohue ; pour ceux qui ont vu ces choses, cette conclusion est indiscutable ; aussi, quand tout fut fini, M. de Penfentenyo se félicita vivement d'avoir tout arrangé de cette manière, et regretta seulement de n'avoir pas ajouté un troisième jour pour les paroisses qui, sans faire partie du canton de Quimper, ont avec la ville des relations fréquentes, comme tout le canton de Fouesnant, une partie du canton de Briec, de Rospenden, de Douarnenez.

Si Saint-Pol n'avait eu qu'un jour de fête, l'encombrement eût été encore beaucoup plus grand qu'il ne l'eût été à Quimper, en pareille hypothèse, la ville étant beaucoup plus petite, la saison plus favorable, et l'attrait, pour la curiosité, beaucoup plus grand : à Quimper, en effet, il n'y eut pas un seul Evêque étranger ; ici, l'on attend un Cardinal, un autre Archevêque, quatre Evêques et deux ou trois autres prélats.

D'autre part, si tout le Léon devait être présent à Saint-Pol, le dimanche, les habitants, ayant tous quelques parents ou amis à recevoir, auraient été retenus par les devoirs de l'hospitalité et empêchés de s'associer à la joie universelle ; or, il convient qu'ils soient les premiers favorisés ; c'est dans l'ordre et dans la justice.

Autre inconvénient : des quantités de prêtres, placés très loin de Saint-Pol, seront dans l'impossibilité d'y venir le dimanche ; maintenant, beaucoup d'entre eux pourront y arriver le dimanche soir ou le lundi matin ; dans les paroisses même rapprochées, là où l'un des deux ou trois prêtres aurait pu accompagner quelques pèlerins, ceux qui auront gardé la paroisse, un des deux jours, ne seront pas privés de toutes les solennités.

Quelques-uns ont dit : « Va pour deux jours de fête, mais alors pourquoi pas le samedi ? C'est plus conforme à nos usages, car beaucoup de pardons commencent le vendredi soir, par exemple Rumengol, Le Folgoat, Notre-Dame des Portes, etc. »

Il n'y a pas à tenir compte des usages, dans une fête exceptionnelle et qui ne doit pas se renouveler. J'ai beau chercher, je ne vois pas la facilité que le choix du samedi, à la place du lundi, aurait pu apporter aux pèlerins ; mais je constate que l'un des triduum prêchés à la Cathédrale de Saint-Pol (l'un en français,

l'autre en breton) aurait par là même été écourté ; j'y vois, surtout, que beaucoup de prêtres, principalement ceux qui exercent leur ministère dans les villes, ayant à entendre des confessions dans la soirée du samedi, seront libres de quitter leurs paroisses respectives dès qu'ils auront célébré la messe du dimanche ; or, cette considération-là a bien aussi son importance.....

C'est ce que tous ont compris, en s'empressant d'adhérer au programme dressé par les organisateurs de la fête et approuvé par l'Autorité. A la suite de tant de princes de l'Eglise qui viennent honorer le Patron du Léon ; pour entendre Mgr l'Evêque de Moulins prêcher aux Bretons, dans la langue que saint Pol parlait à leurs ancêtres, les fidèles accourront très nombreux, et peut-être innombrables.

Nous savons, d'ailleurs, qu'en dehors du doyenné de Saint-Pol, plusieurs paroisses (et les plus importantes) de tous les cantons voisins, se sont annoncées comme devant venir processionnellement, le lundi ; elles ont reçu les réponses les plus encourageantes. Nous croyons que d'autres imiteront leur exemple ; nous sommes autorisé à dire que toutes recevront le même accueil empressé.

Dès aujourd'hui, on peut affirmer, que Saint-Pol-de-Léon sera témoin, pendant deux jours, d'une magnifique manifestation de foi, comme le diocèse n'en a pas vu depuis Le Folgoët, en 1888, et Notre-Dame des Portes, en 1895.

L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS (1)

Au moment où les cours de nos petits séminaires et collèges touchent à leur terme, il n'est pas inutile de rappeler que l'enseignement supérieur chrétien est le complément nécessaire de l'enseignement secondaire. Maîtres et parents ont une tendance à l'oublier. Pas un élève de nos collèges chrétiens ne devrait prendre d'autre direction que celle de nos Instituts catholiques. Ils ne sont pas assez connus. L'Institut catholique de Paris, auquel notre diocèse de Quimper est lié, constitue, en particulier, une université de premier ordre.

I. BUT ET IMPORTANCE DE L'ŒUVRE

L'Institut catholique est un établissement libre d'enseignement supérieur, créé en conformité de la loi du 12 Juillet 1875, modifiée par celle du 20 Février 1880. Il est gouverné par une association de 32 archevêques et évêques, sous la présidence du Cardinal Archevêque de Paris.

Son but est multiple :

(1) Nous empruntons en grande partie les renseignements et considérations qui suivent à l'excellente *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc. N. R.

1° Grouper dans l'Institut un corps professoral, composé d'hommes de science et de foi et, par leur enseignement, continuer au profit des étudiants l'œuvre d'instruction et d'éducation catholiques commencée dans les collèges libres ; préparer à la société française une génération de jeunes gens, tout à la fois savants et chrétiens, capables de faire face à tous les devoirs de la vie privée et de la vie publique.

2° Former pour les établissements libres d'enseignement secondaire des professeurs, initiés aux meilleures méthodes scientifiques.

3° Créer et entretenir un foyer scientifique chrétien, afin de préparer une élite de savants, qui puissent défendre nos croyances sur tous les terrains où se placent les adversaires de notre foi.

Considérée sous ce double aspect : le bien qu'elle fait à la jeunesse, les services qu'elle rend à la religion et à la société, l'œuvre du haut enseignement catholique ne le cède en importance à aucun autre, pas même à celle des écoles populaires. Moins étendue, elle exerce une influence plus décisive, non seulement parce qu'elle s'adresse aux classes les plus influentes de la société, mais parce qu'elle porte son effort dans le domaine des principes, là où s'élaborent les doctrines et d'où partent les grands courants d'opinion.

II. SON ORGANISATION

L'Institut catholique compte deux Facultés (Théologie et Droit) et deux Ecoles supérieures (Lettres et Sciences).

1° *La Faculté de Théologie* n'a pas d'existence légale ; mais elle a une existence canonique, ayant été canoniquement érigée par le Saint-Siège (Bref du 12 Décembre 1889). Ce privilège avait été vainement sollicité pour la Sorbonne et pour les autres Facultés de Théologie appartenant à l'Université de France. Depuis que celles-ci ont cessé d'exister, la Théologie n'est plus représentée dans l'instruction publique que par les Facultés protestantes. La Théologie catholique n'a donc plus d'autre asile que nos Facultés libres. Celle de Paris est la plus considérable et la plus largement constituée.

Dans chaque section (Théologie, Droit canonique et Philosophie scolastique), la Faculté délivre les trois grades de bachelier (auditeur), licencié (lecteur), docteur (maître).

La plupart des élèves ecclésiastiques qui fréquentent ses cours, ont déjà fait toute leur théologie au séminaire ; ce qu'ils viennent chercher à la Faculté, c'est une initiation aux méthodes scientifiques et à la recherche personnelle. Toutefois, les cours sont organisés de manière qu'un étudiant puisse y faire sa théologie tout entière.

2° *La Faculté de droit* jouit de toutes les prérogatives des Facultés de l'Etat, sauf celle d'examiner ses sujets pour les grades. Les inscriptions prises sur ses registres ont la même valeur que celles qu'on prend sur les registres d'une Faculté officielle. Le diplôme, délivré après examen passé devant les professeurs de l'Etat, ne fait nulle mention de l'établissement où le jeune homme a étudié.

Aucune Faculté en France, excepté celle de l'Etat à Paris, ne compte un aussi grand nombre de professeurs ; aucune, excepté celles de Paris et de Toulouse, ne compte un plus grand nombre d'étudiants. Notre Faculté, par la richesse de son enseignement, vient donc au second rang pour la France entière, dépassant même les Facultés de l'Etat de province ; par le nombre d'étudiants, elle se place au troisième rang, *ex-æquo* avec les Facultés de Bordeaux et de Lyon.

Les résultats des examens répondent à la valeur de l'organisation et soutiennent la comparaison avec ceux qu'obtiennent les premières Facultés de France.

3° *L'enseignement littéraire et scientifique* n'a plus, pour le moment du moins, la forme de Faculté, mais celle d'une simple Ecole. Il en résulte que les étudiants qui suivent ses cours sont obligés de prendre leurs inscriptions aux Facultés de l'Etat, et sont portés, dans les statistiques officielles, au compte de l'Etat, bien qu'ils soient très réellement nôtres.

L'enseignement littéraire comprend une préparation très largement organisée aux différentes licences (grammaire et lettres, histoire, philosophie, langues vivantes). Cours, conférences, explications d'auteurs, surtout corrections soignées de *tous les devoirs*, voilà ce qui fait la valeur de cette préparation, et, en ce qui concerne la correction des devoirs, un objet d'envie pour les étudiants de l'Etat.

L'enseignement scientifique comprend une préparation également théorique et pratique à la licence ès-sciences mathématiques et à la licence ès-sciences physiques. La partie expérimentale est très soignée. Les laboratoires sont en rapport avec les exigences les plus récentes de la recherche scientifique, même en vue du doctorat.

4° *L'enseignement médical* n'est pas encore représenté dans notre Institut par une école de médecine. Mais, d'une part, nous groupons plus de 200 étudiants de cet ordre dans deux conférences qui leur offrent, avec des facilités et des encouragements pour la persévérance chrétienne, des ressources très appréciées pour la préparation aux concours de l'externat et de l'internat des hôpitaux ; d'autre part, dans le magnifique établissement ouvert par la charité aux malades pauvres sous le nom d'*Hôpital Saint-Joseph*, des laboratoires ont été créés et un enseignement clinique inauguré avec un grand succès. Cette institution naissante recevra bientôt d'importants développements, qui seront un acheminement vers la création d'une école. Dès à présent, l'influence de l'Institut catholique commence donc à se faire sentir dans l'ordre des études médicales elles-mêmes.

5° Nous aurons achevé de décrire l'organisation de l'Institut catholique de Paris, en mentionnant les secours moraux, les moyens de préservation du mal et d'entraînement au bien qu'il met à la disposition de ses élèves.

Ce sont d'abord les œuvres et les institutions qui ont pour

objet le développement de la piété ; notamment l'adoration mensuelle du Saint-Sacrement, la retraite annuelle, la communion pascalle. Puis, à quelques pas de l'Institut catholique, la Conférence Olivaint, le Cercle catholique des étudiants, l'Œuvre de Notre-Dame des Etudiants, la Conférence Saint-Paul, offrent aux jeunes gens des ressources de toutes sortes : messes, instructions, confréries de la Sainte-Vierge, bibliothèques choisies, conférences littéraires, scientifiques, juridiques, en un mot tout ce qui peut favoriser l'étude, initier à la vertu, charmer et sanctifier le loisir. L'Association des anciens élèves entretient des liens d'amitié qui se sont formés sur les bancs de l'amphithéâtre. Tous ou presque tous les étudiants se rencontrent dans les conférences de Saint-Vincent de Paul, les patronages, les cercles d'ouvriers, les œuvres de catéchisme et de première communion. Enfin, ne se contentant plus, comme précédemment, d'indiquer aux familles et aux jeunes gens les pensions, hôtels et maisons du quartier dans lesquels les étudiants peuvent habiter en toute sécurité, l'administration de l'Université a fondé deux maisons de famille qui reçoivent, sous la paternelle surveillance de M. le Vice-Recteur, ceux auxquels leur ardeur pour le travail fait souhaiter une vie plus retirée et ceux pour qui leurs parents redoutent le brusque passage de la discipline du collège à la pleine liberté de la vie d'étudiant.

III. SES RÉSULTATS

Depuis sa fondation, l'Institut catholique a fait recevoir 469 licenciés ès-lettres, 177 licenciés ès-sciences, 26 agrégés, 21 docteurs, dont la plupart sont devenus professeurs dans les collèges libres et les petits séminaires. Il a mérité ainsi le nom qui lui a été donné d'Ecole normale supérieure de l'enseignement libre. Il faut ajouter à ce total 791 licenciés en droit et 79 docteurs ; 399 bacheliers, 87 licenciés, 16 docteurs en théologie ; 310 bacheliers, 98 licenciés, 5 docteurs en Droit canonique ; 120 bacheliers en philosophie, soit près de 2,500 grades, conquis en 21 ans.

IV. SES BESOINS

Il faut à cette œuvre de haute portée sociale une clientèle.

Sa clientèle actuelle est déjà considérable ; elle atteint 717 étudiants, dont environ 73 en Théologie, 434 en Droit, 169 en Lettres, 41 en Sciences. Sous ce rapport, elle arrive au 3° ou 4° rang parmi tous les centres d'enseignement supérieur existant en France. C'est beaucoup, c'est trop peu. Le rendement naturel des collèges catholiques devrait lui donner au moins le double, si les familles chrétiennes étaient mieux informées des services que rend l'Institut, des dangers que court la foi des jeunes gens dans la fréquentation des facultés officielles, toujours pénétrés de l'esprit de la science athée.

Etrange illogisme ! Les mêmes personnes qui, pour rien au monde, ne voudraient confier leurs enfants aux lycées, consentent à les faire inscrire, quand ils ont dix-huit ans, à des écoles supé-

rieures qui comptent, sans doute, des professeurs chrétiens, mais qui en comptent aussi beaucoup d'autres, et qui, naguère encore, par l'organe de leurs représentants attitrés, décernaient à M. Renan de trop significatifs hommages. D'autres, se préoccupant surtout des carrières à ouvrir à leur fils, ne réfléchissent pas que la plupart des professions auxquelles conduisent les études des Facultés, sont des professions libérales, soustraites aux influences politiques, et que, si l'accès de certaines fonctions publiques est difficile aux étudiants catholiques, c'est plus encore à cause des attaches permanentes de famille et de parti qu'à cause de l'attache passagère aux Facultés libres, laquelle, nous le répétons, ne laisse aucune trace sur les diplômes obtenus. C'est donc l'ignorance ou le défaut de réflexion qui éloigne de l'Institut Catholique une bonne partie de sa clientèle naturelle.

Il appartient à nos collèges et à nos petits séminaires de recruter des étudiants pour l'enseignement supérieur chrétien.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — L'Encyclique « *Militantis Ecclesiae* ». — A l'occasion du 3^me centenaire du Bienheureux Pierre Canisius, Léon XIII vient d'adresser une Encyclique aux Evêques d'Autriche, d'Allemagne et de Suisse.

Le Saint-Père y fait l'éloge de la Compagnie de Jésus, qui fut le principal rempart du catholicisme, à l'époque de la Réforme; il rappelle les merveilleux travaux du B. P. Canisius, pour « exciter les fidèles, à employer, pour le bien de la Religion, les mêmes méthodes d'apostolat que ce successeur de saint Boniface. Notre époque présente, en effet, beaucoup d'analogies avec les temps si troublés, où Canisius eut à combattre l'esprit de nouveauté et la licence des mœurs. Il est parvenu à vaincre ces deux fléaux, surtout par les écoles et les livres; c'est cet exemple que nous voulons proposer à tous les chrétiens militants. »

Le Saint-Père insiste spécialement sur la nécessité de l'éducation chrétienne de la jeunesse. « Aussi les évêques doivent-ils veiller à l'intégrité de la foi dans toutes les écoles : primaires, secondaires et supérieures. » Il condamne, une fois de plus, les écoles mixtes et, à plus forte raison, les écoles neutres. « En effet, rien n'est plus dangereux que de séparer la science de la Religion : celle-ci doit présider à tous les actes de la vie publique et privée, à plus forte raison, ne doit-on pas l'écarter des enfants, qui sont sans expérience, et exposés à tous les attrails de la corruption. »

« Il ne suffit pas d'enseigner la Religion aux enfants, à certaines heures. Il faut que toute l'éducation respire la piété chrétienne. Si elle fait défaut, la science sera souvent nuisible. »

« Pour cela, l'union est nécessaire. Il faut donc éviter toutes les discussions inopportunes et s'unir dans l'action. »

La Confirmation avant la première Communion. — Le Souverain Pontife vient d'envoyer une lettre *autographe* de félicitations à Mgr Robert, évêque de Marseille, qui, depuis 1885, a décidé d'admettre les enfants à la Confirmation avant la première Communion.

Le Pape loue vivement ce retour à la pratique de l'Eglise et demande que, désormais, dans ce diocèse, cet ordre soit perpétuellement observé dans l'administration de ces deux sacrements.

Le pèlerinage français. — Les différents groupes de pèlerins français sont arrivés à Rome le 5 et le 6 Août; ils ont été comblés d'attentions et de faveurs de toutes sortes, dont nous espérons parler plus longuement.

La réception solennelle, en la Basilique de Saint-Pierre, a eu lieu, Samedi, 7 Août; elle a duré de 10 heures à midi 20 minutes. Le Saint-Père, qui était accompagné de huit cardinaux, a été salué par des acclamations enthousiastes. Après un discours du Cardinal Ferrata et une adresse de M. Harmel, le Pape a fait lire sa réponse par Mgr Merry del Val. Le texte même de ce discours ne nous est pas encore connu; voici le résumé télégraphique qu'en donnent les journaux :

« Au milieu des nombreuses tribulations auxquelles le chef de l'Eglise est exposé, dans les temps actuels, c'est pour lui une vive satisfaction et une consolation que de se voir entouré de tant de Français et surtout d'ouvriers auxquels il témoigne un intérêt particulier soit comme Français, soit comme ouvriers; car, au milieu de tant d'erreurs individuelles, la France s'est toujours gardée d'attaque contre la Religion et la papauté. »

« Le Pape a loué ensuite les ouvriers pour leur attachement à la Religion et au Saint-Siège et les a exhortés à persévérer dans ces sentiments, tandis que d'autres cherchent une solution aux maux présents, en pervertissant tous les principes de la Religion et de la société. »

« Le Pape a recommandé aux ouvriers d'instruire chrétiennement leurs familles, d'obéir aux conseils du clergé et de l'épiscopat, de rester unis entre eux et de respecter leurs maîtres..... »

« Ce que désire par-dessus tout Léon XIII, c'est l'union, l'union parfaite des cœurs entre chrétiens et honnêtes gens, également soucieux de bien faire. »

« Le Pape termine en donnant de grand cœur sa bénédiction apostolique non seulement à l'assistance, mais à tous les membres de leurs familles. »

..... Nos pèlerins ont quitté Rome, mardi 10 Août. Quand paraîtra la *Semaine religieuse*, ils seront bien près de nous revenir.

Espérons que quelqu'un d'entre eux voudra bien communiquer à nos lecteurs ses impressions personnelles.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE L'ASSOMPTION, 15 AOÛT 1897

A l'occasion de la *Fête de l'Assomption*, la Compagnie d'Orléans a décidé que les billets dits de *Bains de mer* qui, aux termes du § 1^{er} du Tarif spécial G. V. n° 6, ne sont délivrés que les Vendredi, Samedi et Dimanche de chaque semaine, seront délivrés du Mercredi 11 Août inclus au Jeudi 19 Août inclus, savoir :

1^{re} Pour les stations balnéaires de *Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon* : Au départ des gares de *Redon, Ploërmel, Pontivy et Lorient*, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces divers points ;

2^{re} Pour les stations balnéaires de *Concarneau, Pont-l'Abbé* (Langoz, Locudy) et *Douarnenez* : Au départ des gares de *Lorient* et de *Landerneau*, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces points.

Ces billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Lundi 23 Août.

AVIS. — Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent au chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même la perte des colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gommées et des liasses de fiches, au prix de 0 fr. 05 le carnet de 10 étiquettes ou la liasse de 10 fiches.

Maux d'Estomac. Digestions difficiles. Aigreurs. Renvois. Crampes d'Estomac.	Ces affections sont rapidement guéries par l'emploi du CHARBON DE BELLOC en POUDRE ou en PASTILLES Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris Délayer chaque cuillerée de poudre dans un demi-verre d'eau et avaler. Poudre, 2 fr. Pastilles, 1 fr. 50 Maison L. FRÈRE (A. Champigny & Co) 19, r. Jacob, Paris
--	--

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINNEC

QUIMPER, 11, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale).

Chapeaux castor de Lyon ; Chapeaux feutre et mérinos, pour l'été ; Barrettes ; Rabats ; Faux-Cols en caoutchouc et en toile ; Ceintures ; Bas de laine et de coton noirs.

ARTICLES de VOYAGE : Malles ; Valises ; Sacs à main en tous genres ; Sacoques, etc.

RÉPARATIONS DE CHAPEAUX

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL de MENTHE **Ricqlès** Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les ÉPIDÉMIES. — Exiger le nom de RICQLÈS.

SPÉCIALITÉ de Vêtements, Barrettes, Ceintures et Articles pour MM. les Ecclésiastiques. M^{lle} Eugénie NÉDÉLEC, succ^{ss} de M^{lle} LÉON, QUIMPER, 6, Quai du Stéir.

J. LE BIHAN, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), pour les *Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — rue Kéréon, 3
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Tabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformation multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le *Remontoir « A la Montre de Genève »*, comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à ancre, balancier compensé, spiral Bréguet, etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à M. **Samuel PIRIOU**, rue du **Chapeau-Rouge**, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.
Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable **chronomètre**, à partir du prix minime de **30 francs**, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUIBOURG**, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre **OMÉGA**.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en nickel, en acier, en argent et en or, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la Médaille d'Or, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des Couverts Christoffe. La gravure ou un écriu est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste franco en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
SE MEfier DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	6 fr. par an	40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS		

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, Quimper, rue des Boucheries, 16.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUS, rue Keréon.

SOMMAIRE — I. Discours du Souverain Pontife aux membres du Pèlerinage ouvrier français, dans la Basilique de Saint-Pierre, le 7 Août 1897.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nominations dans le clergé ; Œuvres catholiques ; Pèlerinage de Lourdes ; Lambézellec : Pardon



de Sainte-Anne ; Château-neuf-du-Faou ; Saint-Pol-de-Léon : Translation des Reliques de saint Pol-Aurélien ; Prêtres millionnaires ; Saint-Brieuc ; Confrérie de N.-D. de la Merci ; Les Universités catholiques ; etc.

III. Variétés : La Bretagne à Paris.

IV. Bibliographie.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 22 Août. — 11^e Dimanche après la Pentecôte. S. JOACHIM, Père de la Très Sainte-Vierge. Double de 2^e classe. Blanc. Mémoires du jour de l'Octave de l'Assomption et du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires 1^{er} du suivant, 2^e du jour de l'Octave, 3^e du Dimanche.

Lundi, 23. — S. Philippe Béniti, Confesseur. Double Blanc.

Mardi, 24. — S. BARTHÉLEMY, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge.

Mercredi, 25. — S. Louis, Roi de France, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 26. — Office votif du Très Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 27. — S. Joseph de Calanz, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 28. — S. Augustin, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Carmélites de Brest..... 20, 21, 22, 23, 24, 25 Août.
Carmélites de Morlaix..... 26, 27, 28, 29, 30 et 31 Août.

DISCOURS DU SOUVERAIN PONTIFE

aux membres du pèlerinage ouvrier français, dans la Basilique de Saint-Pierre, le 7 Août 1897.

Très Chers Fils,

Au milieu des difficultés et des épreuves de Notre ministère apostolique, le Seigneur, toujours bon et secourable, Nous ménage de touchantes consolations qui soutiennent et fortifient Notre vieillesse, et ouvrent Notre cœur à la douce espérance d'un avenir heureux pour l'Eglise et pour la société. Il Nous est donné, aujourd'hui, d'éprouver une indicible joie, en Nous voyant environné par vous, enfants de la France, qui avez laissé votre patrie et qui, sous la conduite d'hommes pieux et à vous tout dévoués, êtes venus, pleins de foi et d'amour, dans la Ville éternelle, afin d'offrir vos hommages au Vicaire de Jésus-Christ et recevoir sa bénédiction.

C'est avec une vive tendresse que Nous vous accueillons, vous, les représentants de la classe ouvrière, si digne de Notre intérêt et de Notre paternelle sollicitude ; vous, les fils de cette généreuse France à laquelle, vous le savez, Nous portons une constante et spéciale affection, parce que, malgré les erreurs et les aberrations individuelles, elle n'a jamais cessé et ne cesse de manifester son admirable charité et son énergie pour la noble cause de la Religion et de la civilisation.

Nous trouvons opportun, aujourd'hui, de rappeler à vos souvenirs les principes d'équité et de justice qui seuls peuvent donner la solution de la question sociale.

Non seulement vous les connaissez, mais, grâce à Dieu, vous les avez mis en pratique, trouvant en eux une solide et constante garantie d'harmonie et de paix dans les relations quotidiennes entre vous et vos patrons. Ce qui est une grande consolation pour Nous, parce que si, d'une part, Nous avons eu constamment pour objectif, pendant Notre pontificat, d'assurer à la Religion le respect qui lui est dû, en défendant de tout Notre pouvoir ses droits sacrés et en la plaçant au-dessus des contingences et des intérêts secondaires des partis, comme un phare lumineux qui doit éclairer la voie de l'humanité, d'autre part, Nos efforts ne furent pas moins constants et énergiques pour éloigner les graves périls et les terribles conflits qui menacent la société, et pour fortifier partout le règne de la justice et, par son moyen, l'ordre, le bien-être et la tranquillité des peuples.

C'est pourquoi Nous vous adressons de tout cœur, à vous, ouvriers catholiques de France, Nos félicitations et Nos encouragements. A vous, Nous n'avons qu'à dire : Soyez fermes dans vos bons propos ; continuez, toujours dociles à la direction de vos pasteurs respectifs, à aimer et à pratiquer la Religion, source in-

tarissable de consolation et de courage dans les luttes et les tribulations de la vie ; enfin, évitez avec soin le contact d'hommes dangereux qui convoitent la solution si difficile du problème social dans la destruction des lois inviolables sur lesquelles reposent la propriété, la famille et l'humanité tout entière. De tels hommes ne feront que fomenter des luttes incessantes, accumuler des ruines et rendre plus dure et plus pénible la condition des ouvriers.

Il Nous est doux d'exprimer Notre satisfaction à cette belle et nombreuse réunion de prêtres français, que Nous contemplons ici autour de Nous, unis au pèlerinage ouvrier. Leur présence Nous est agréable, parce que Nous savons qu'ils se dévouent et par la parole et par les œuvres à promouvoir le bien moral et matériel des ouvriers, en dissipant les équivoques, en inculquant la concorde et en faisant pénétrer dans leurs classes les règles de la vie chrétienne, qui sont le moyen le plus puissant pour résoudre le problème qui les préoccupe.

Nous avons la douce confiance que, sous la sage direction de l'Épiscopat, ils continueront cette belle et noble mission, en se montrant de plus en plus charitables et empressés pour les plus pauvres, les plus faibles et les plus souffrants, qui sont la portion la plus aimée de Notre-Seigneur et de l'Eglise, héritière de sa divine charité.

Et maintenant, en retournant dans votre beau pays et dans vos chères familles, répandez autour de vous la bonne semence et montrez à tous, par l'esprit de discipline et de réserve, par la bonne et saine éducation de vos enfants, par une conduite irréprochable, que vous êtes des ouvriers vraiment chrétiens, de dignes fils de l'Eglise catholique et de la France. Nous vous accompagnerons de Nos vœux et de Nos prières, afin que le Seigneur vous assiste, vous protège et vous console dans tout le cours de votre vie. — Et comme gage de cette protection du Ciel et de Notre paternelle bienveillance, Nous accordons de tout cœur, à vous, à vos épouses, à vos enfants, à vos familles, comme aussi à vos patrons et à tous ceux qui sont ici présents, prêtres et laïques, la bénédiction apostolique.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — EGLISE SAINT-MATHIEU. — *Mardi 24 Août*, Messe, à 8 heures, pour l'Eglise et pour la France. Quête pour les écoles.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

M. Keraudren, recteur de Pluguffan, recteur de Guimilian ;

M. Le Berre, aumônier du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper, recteur de Pluguffan ;

M. Le Borgne, aumônier du Noviciat des Frères, à Quimper, aumônier du Pensionnat Sainte-Marie ;

M. Balanant, vicaire à Audierne, aumônier du Noviciat des Frères ;

M. Gallou, professeur à Notre-Dame du Bon-Secours, à Brest, vicaire à Audierne ;

M. Le Pape, vicaire à Lannilis, vicaire auxiliaire à Rumengol ;

M. Carré, vicaire à Plougar, vicaire à Lannilis ;

M. Lozac'h, jeune prêtre de Pleyber-Christ, vicaire à Plougar.

Œuvres catholiques. — Pendant ces jours, les trains du Pèlerinage national, plus nombreux que jamais, se succèdent à Lourdes ; les prières se font sans interruption, à la Grotte, non seulement pour les centaines de malades venus implorer leur guérison, mais surtout pour l'Eglise et la France, pour l'union entre les catholiques. Nos lecteurs ne manqueront pas de s'y unir d'intention.

En ce moment, a lieu également le 4^e Congrès scientifique international catholique, à Fribourg. Deux prêtres de notre diocèse y prennent part, Aussi nous espérons parler, plus tard, des questions qui auront été traitées intéressant spécialement notre pays.

Pèlerinage de Lourdes. — Nous rappelons que le registre des inscriptions sera clos, *lundi soir, 23 Août*. Les cartes indiquant les numéros de leurs compartiments seront expédiées aux pèlerins, dans le courant de la semaine qui suit.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, les heures de départ des trains et les arrêts aux principales gares.

Les pèlerinages seront très nombreux à Lourdes, pendant la première semaine de Septembre. Quimper s'y trouvera avec Nantes, Rouen, Poitiers, Millau, Cambrai, etc. On nous prie d'indiquer à nos pèlerins la Villa de l'*Ave maris stella*, récemment construite tout près de la Grotte (entrée près du Pont du Boulevard et route de Pau). Chambres de 1 à 3 francs ; repas à 1 fr. 50, 2 fr. et 2 fr. 50.

LAMBÉZELLEC. — Pardon de Sainte-Anne. — On nous écrit :

« Depuis longtemps et de l'avis de tous, la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours de Kerinou était insuffisante pour une population qui ne compte pas moins de cinq mille habitants. M. le chanoine Milin, notre excellent curé, toujours si occupé du bien spirituel de ses paroissiens, résolut de l'agrandir, afin de nous faciliter, dans la mesure du possible, l'accomplissement de

nos devoirs religieux. Aujourd'hui, son œuvre est heureusement terminée. Le chœur a été reculé de plusieurs mètres, un bras de croix, très spacieux, est venu s'ajouter à l'ancien édifice, qui peut désormais contenir de 6 à 700 fidèles. Au fond du chœur, dans une niche parfaitement décorée, on admire une superbe statue de Sainte-Anne, la nouvelle patronne de la chapelle. Elle est d'un très grand effet et d'un modèle absolument unique dans notre pays. Une autre statue, en kersanton, due au ciseau d'un véritable artiste, M. Pouliquen, élève de Yann Larc'hantec, le sculpteur bien connu, a été placée au frontispice de la chapelle. Elle est la reproduction exacte de la statue de sainte Anne d'Auray. De son trône d'honneur, elle domine la rue de Brest et invite les passants au respect et à la prière.

Par une attention délicate, M. le Curé avait choisi le jour même de la fête de sainte Anne, pour l'inauguration de la chapelle et la bénédiction des nouvelles statues.

La veille au soir, arrivait à Brest par le train de 6 heures, M. le Chanoine Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques de Lézèrazien, porteur d'une relique de sainte Anne (un fragment de son bras), obtenue par lui, sur la prière de M. le Curé, de Monseigneur l'Evêque de Vannes, auquel nous nous faisons un devoir d'adresser ici l'expression de notre très sincère reconnaissance. M. Milin attendait, à la gare, la précieuse relique qui a été aussitôt placée dans un magnifique cœur d'or, entouré d'un cercle de brillants. La population de Kerinou, avertie, formait une double haie sur le passage de la voiture ; les fidèles, à genoux, faisaient entendre les cris de : « Vive sainte Anne ! Vive la patronne des Bretons ! »

Devant l'église paroissiale, tout un peuple est massé. Le clergé en surplis est là, nombreux, sous le péristyle. L'église est comble. La procession se met en marche, le beau carillon sonne, la musique du Patronage attaque le cantique si populaire : « *Sainte Anne, o bonne Mère*, » accompagné de mille voix enthousiastes. L'émotion est visible et les larmes coulent avec abondance..... Le culte de Sainte-Anne est vraiment vivace dans notre pays de Bretagne !

La relique est déposée sur l'autel de la Sainte Vierge et M. le chanoine Eveno monte en chaire. D'une voix forte et vibrante, avec une éloquence entraînant, il nous dit son bonheur d'avoir été choisi pour nous porter cette relique, et le bonheur que nous devons sentir nous-mêmes de la posséder désormais au milieu de nous. « Vous êtes maintenant, s'écrie-t-il, les enfants privilégiés de Sainte Anne. Ayez confiance en elle ; priez-la et elle aussi veillera sur vous tous, et d'une façon spéciale sur vos soldats et sur vos marins..... D'ailleurs, elle vous a déjà donné un témoignage public de sa protection. Ces jours derniers, un ouvrier chargé de la décoration de la chapelle est tombé d'une hauteur de cinq à six mètres. Il en a été quitte pour la peur. Que les impies ne voient dans ce fait que l'effet du hasard, nous n'en sommes pas

étonnés ; mais alors nous prierons l'un d'eux d'en recommencer l'expérience !..... »

Le sermon fini, M. le Curé annonce que l'on peut se présenter au baisement de la relique. Puis on donne la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. Tout est fini, pour ce soir, et chacun se retire, heureux, pensant à la fête du lendemain, qui s'annonce plus belle encore que celle de la veille.

De bonne heure, en effet, la chapelle de Kerinou est envahie par une foule pieuse. Les messes se succèdent, les communions sont très nombreuses à chacune d'elles. A la messe de 6 heures, M. l'abbé Bossénec, vicaire de la paroisse, dans un langage parfait, nous rappelle l'amour de Sainte Anne pour ses Bretons et la fidélité séculaire des Bretons à Sainte Anne.

Pendant ce temps, à l'église paroissiale, plusieurs prêtres célèbrent le saint Sacrifice, et les fidèles se pressent à la Table sainte. A 9 heures, la procession s'organise : la statue en kersanton est portée par un groupe d'hommes de bonne volonté, bourgeois, cultivateurs, ouvriers, marins, qui tiennent à honneur de se rem placer pour fêter leur mère à tous. La relique, suspendue dans le cœur en or, au cou d'une statue ancienne de Sainte-Anne, est portée par les dames de Kerinou et de la Croix-Rouge. Les enfants de Marie, au complet, suivent en chantant leurs plus pieux cantiques. Vient ensuite la musique du Patronage, sous la direction du bon abbé Guenver ; enfin, le clergé et M. le chanoine Eveno, qui préside la cérémonie. Une foule compacte suit, ayant à sa tête M. Simon, ancien maire, l'homme de bien par excellence et le chrétien de vieille roche. A côté de lui, M. Kerjean, plusieurs notables, que nous ne pouvons citer tous.

A Kerinou, on bénit la nouvelle statue en kersanton et, aussitôt, on la monte dans sa niche. L'intérieur de la chapelle est orné de festons et de drapeaux aux couleurs variées. Le maître-autel resplendit de mille lumières.

Après la bénédiction de la statue du chœur, la grand'messe commence. Elle est chantée par M. le chanoine Eveno, ayant pour assistants M. l'abbé Goret, prêtre de la paroisse, et un jeune missionnaire de Haïti. Les regards sont attirés par le maître des cérémonies, un abbé d'un beau noir, originaire de Haïti même, venu en France pour faire ses études théologiques et se préparer à évangéliser plus tard ses compatriotes. A la communion, l'infatigable Supérieur de Saint-Jacques prend de nouveau la parole. « Les grandes maladies de notre époque, dit-il, ce sont les maladies de l'esprit et les maladies du cœur. L'homme fuit la vérité et recherche les plaisirs, maladies funestes qui nous mènent à la ruine. Faibles, nous ne saurions résister à l'entraînement général ; mais la Providence, qui a donné saint Michel à la France comme protecteur, a donné aux Bretons sainte Anne, la mère de sa mère, et si Marie est toute-puissante sur le Cœur de Jésus, sainte Anne est toute-puissante sur le Cœur de Marie. Prions-la donc de venir

à notre secours. Avec elle, nous guérirons les plaies de nos esprits, les plaies de notre cœur, et nous arriverons à la paix qui a été promise aux âmes de bonne volonté ; paix dans l'esprit, paix dans le cœur, paix dans la famille, paix dans la société, paix dans la nation, avant-goût de la paix éternelle dans le ciel. »

Ce discours, dont nous ne pouvons donner qu'une faible analyse, a été écouté avec le plus religieux respect ; on buvait absolument chacune de ces paroles, qui nous pénétraient profondément et qui provoquaient en nous le désir de devenir meilleurs...

Le soir, à 3 heures, on chanta les vêpres solennelles. Malheureusement le temps, devenu pluvieux, ne nous permit pas de revenir en procession à l'église paroissiale ; mais tous étaient contents et tous avaient sur les lèvres ces paroles que nous avons entendues à différentes reprises : « Quelles belles fêtes, quelles douces joies nous a procurées notre bon Curé ! Vraiment, si nous n'allons pas tous au Ciel, ce ne sera pas de sa faute ! »

Sainte Anne, patronne de la Bretagne, veillez sur Lambézellec !
XXX.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Pardon de N.-D. des Portes.
— Samedi 28 Août : Messes à 6 h., 7 h. et 10 h.

— Le soir, à 5 h., Procession partant de l'église paroissiale pour la chapelle. Chant des Vêpres. — A 8 h. 1/2, Procession aux flambeaux.

N. B. — La chapelle et l'église paroissiale resteront ouvertes toute la nuit, et les prêtres seront à la disposition des fidèles pour les confessions.

Dimanche 29 Août : Les Messes commenceront à 2 h. et se succéderont d'heure en heure jusqu'à 8 h. inclusivement.

A 10 h. 1/2, Grand'messe.

Le soir, à 3 h., Vêpres. Retour de la procession à l'église paroissiale et bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

Lundi 30 Août : à 6 h., Messe pour les bienfaiteurs de la chapelle.

SAINT-POL-DE-LÉON. — Translation des Reliques de saint Pol-Aurélien. — Vous souvenez-vous de ces premiers vers d'un *lai* du XIII^e siècle, cités dans notre *Semaine religieuse*, il y a déjà plusieurs années ?

Jadis, à Saint-Paul de Lion
— Ce nos racontent li Breton, —
Soloient granz genz assembler
Por la feste au saint honorer....

Ce que l'on n'a point vu depuis des siècles va donc se renouveler, mais avec de notables différences. Le vieux poète nous renseigne sur le caractère des fêtes d'autan : c'étaient surtout des réunions de brillants chevaliers et de belles dames, de joyeux trouvères et de tous les musiciens

* . . . qui savoient de note,
En vièle, en harpe et en rote. »

Sans doute, il y aura bientôt à Saint-Pol de très nobles gentils-hommes et de très nobles dames, et nous ne nous félicitons pas seulement de leur présence, mais du concours qu'ils ont donné à l'organisation de nos fêtes ; sans doute, il y aura encore des musiciens, et bien plus, probablement, qu'on n'en trouvait au moyen-âge ; mais la harpe des vieux Celtes sera remplacée en leurs mains par les cuivres aux formes moins élégantes, aux sons plus retentissants. Quant à la vièle et à la rote, renoncez à tout espoir de les entendre.

Ce que nous verrons, ce sera une grande fête populaire, une fête universelle, ce que nous entendrons, surtout, ce sera le chant de l'Eglise ; le chant grégorien pour les hymnes, le chant si gracieusement rythmé du moyen-âge, pour les belles séquences empruntées aux vieux missels. Mais il y a un chant dont je veux dire ici la raison d'être : à chacune des deux processions qui ont surtout lieu en l'honneur de saint Pol, se feront deux stations, l'une au Crësker, l'autre à un reposoir ; la première de ces stations aura lieu en l'honneur de saint Hervé, la seconde en l'honneur de saint Laurent, dont les reliques, comme on le sait, sont réunies à celles de saint Pol ; mais nous ne pouvons nous présenter chez Notre-Dame du Crësker, sans saluer la patronne de l'admirable église. Nous avons choisi, pour lui rendre cet hommage, quelques strophes empruntées au *Mariale* de saint Anselme, et nous pensons que, du haut du ciel, le grand docteur de l'Eglise d'Angleterre sera heureux de faire entendre sa voix sur le sol de Léon, lui qui a déjà sanctifié cette terre ; car dans les premiers jours d'Octobre 1097, comme il se rendait à Rome, il débarqua à l'île d'Ouessant. N'était-il donc pas juste de dire avec lui, sous le merveilleux clocher à jour :

Contemplare
Et mirare
Ejus celsitudinem !

Pour que la fête des 4, 5 et 6 Septembre ait, non seulement le caractère populaire dont nous parlions tout à l'heure, mais le caractère d'une vraie fête diocésaine, ne serait-il pas bon qu'on y contribuât, même de points éloignés de la ville de Saint-Pol ? Des processions complètes ne peuvent évidemment venir que de distances relativement restreintes, mais les plus belles bannières et les plus belles croix anciennes du pays figureraient avantageusement dans une pareille circonstance, comme cela s'est fait au Folgoët. Il faudrait seulement : 1° s'assurer, dans les paroisses, le concours de quelques hommes de bonne volonté pour les porter ; 2° avertir, à l'avance, le M. Curé-archiprêtre de Saint-Pol, pour que la place de chaque croix et de chaque bannière soit déterminée à l'avance, et marquée.

Pour compléter ce que nous avons dit antérieurement de la

décoration de la Cathédrale, il nous reste à signaler quelles seront les armoiries figurant dans la nef, et à quel titre elles y seront.

Du côté de l'Evangile, sont des écussons aux armes des prélats qui assisteront à la fête (1) :

- 1° Mgr Ardin, archevêque de Sens ;
- 2° Mgr Dubourg, évêque de Moulins ;
- 3° Mgr Potron, évêque de Jéricho ;
- 4° Le RR. P. Dom Bernard II, abbé de Thymadeuc ;
- 5° Mgr Dulong de Rosnay, prélat de la maison de Sa Sainteté ;
- 6° Sceau du Chapitre de l'insigne Cathédrale de Saint-Corentin, de Quimper.

Du côté de l'Eptre :

- 1° Le bienheureux Yves Mahyeuc, évêque de Rennes, qui, le 1^{er} Juillet 1503, donna à l'église paroissiale de Goulven un os du bras de son saint patron ;
- 2° François de la Vieuxville, évêque de Rennes, qui, en 1668, donna à la Cathédrale de Léon une relique de saint Goulven (aujourd'hui perdue) ;
- 3° Pierre Maclerc de la Muzanchère, évêque de Nantes, qui, le 17 Décembre 1750, donna à la Cathédrale de Léon la relique de saint Hervé ;
- 4° Rolland de Neufville, évêque de Léon, de 1562 à 1613, et qui préserva son diocèse de l'invasion du protestantisme ;
- 5° Mgr de La Marche, dernier évêque de Léon ;
- 6° Mgr de Poulpiquet de Brescanvel, évêque de Quimper, et qui, étant chanoine de Léon avant la tourmente révolutionnaire, porta plusieurs fois en procession la sainte Epine et les autres reliques de la Cathédrale, comme il en a lui-même témoigné, en attestant leur authenticité devant Mgr Dombidau de Crouseilhès.

Prêtres millionnaires ! — Un grand nombre de journaux « bien informés » racontent, avec le plus grand sérieux, l'histoire suivante : une jeune fille, de Brest, vient d'hériter de *trois millions* laissés par un sien oncle, ancien supérieur du Grand-Séminaire de Quimper. Pour une cause facile à deviner, on omet de donner le nom du prêtre millionnaire. Car, inutile de le dire, ce n'est là qu'un gigantesque canard, lancé par un mystificateur en veine d'imagination, ... à moins que ce ne soit dans un autre but. Il est de fait que cela sert de thème à des protestations indignées contre les richesses du clergé, « qui ne parle, lui, que de renoncement et de pauvreté. »

Chez nous, personne n'a pris au sérieux l'histoire des millions du « Supérieur » ; mais on se rabat sur la fortune « scandaleuse » laissée par M. Pruvost, vicaire général de Cambrai, ce qui n'a pas empêché Mgr Monnier, auxiliaire de l'Archevêque, « de dire, aux

(1) Sauf le Cardinal-archevêque métropolitain et l'évêque diocésain, dont les armes sont dans le chœur.

funérailles, à Hazebrouck, que le défunt avait vécu et est mort pauvre. » La vérité est que M. Pruvost appartenait à une famille très riche, qu'il a fait des dons considérables aux œuvres catholiques, que notamment « plus de 100 prêtres lui doivent leur instruction secondaire..... »

Ces faits ont été établis par un *Communiqué* officiel de l'archevêché, adressé aux journaux premiers auteurs du bruit calomnieux. « Ni l'un ni l'autre de ces journaux, dit la *Semaine religieuse de Cambrai*, n'a eu la loyauté de publier la rectification »..... et, sur l'autorité de ces témoins « de bonne foi », les lecteurs crédules continueront à s'indigner contre la richesse du clergé !

SAINT-BRIEUC. — Profession religieuse. — Le Jeudi, 12 Août, Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc a présidé une cérémonie de profession, dans la chapelle de la Maison principale des Filles du Saint-Esprit. Parmi les 32 nouvelles religieuses, 9 appartiennent, par leur naissance, au diocèse de Saint-Brieuc, 3 au diocèse de Vannes, 2 à celui de Rennes, 2 à celui de Nantes. Les 16 autres sont originaires de notre diocèse ; voici leurs noms :

Sœur Marie-Séraphine Madec, de Saint-Thégonnec ; Sœur Joseph-de-Saint-Jean Le Saint, de Saint-Frégant ; Sœur Thérèse-des-Anges Sourin, de Fouesnant ; Sœur Aimée-de-Sainte-Thérèse Le Goff, de Pouldergat ; Sœur Saint-Isidore Kersalé, d'Argol ; Sœur Saint-Jean-de-Latran Kersalé, d'Argol ; Sœur Saint-Césaire Thomas, de Plomodiern ; Sœur Corentin-Joseph Le Moal, de Lennon ; Sœur Eulalie-Joseph Le Berre, de Lennon ; Sœur Saint-Barthélemy Moënner, d'Elliant ; Sœur Michel-le-Nobletz Bossennec, de Douarnenez ; Sœur Sainte-Dorothée Flécher, de Riec ; Sœur Sainte-Julie Le Roy, de Plourin ; Sœur Marie-Raphaël Kerisit, de Goulien ; Sœur Saint-Julien Pengam, de Ploudaniel ; Sœur Antoine-du-Sacré-Cœur Fanjour, de Ploudaniel.

Confrérie de Notre-Dame de la Merci. — **BRANCHE BRETONNE.** — La *Semaine religieuse* a déjà parlé (n° du 30 Octobre et du 6 Novembre 1896) de la Confrérie de Notre-Dame de la Merci, instituée en Angleterre, dans le but de procurer le retour de cette nation à la foi catholique, et approuvée par S. S. Léon XIII, le 18 Mai 1889 (1). Une Branche spéciale, placée sous le nom et le patronage de saint Téléau, fut érigée pour la conversion du pays de Galles.

L'établissement de la **BRANCHE BRETONNE** a pour but particulier de susciter, en Basse-Bretagne, un mouvement d'apostolat en faveur du pays de Galles, dont les habitants, autrefois si catholiques, mais aujourd'hui esclaves de l'erreur, sont, par l'origine et par la langue, les proches parents des Armoricaïns. — C'est

(1) La pieuse association a également reçu l'approbation de trois Cardinaux et de nombreux prélats, parmi lesquels tous les évêques de Bretagne.

aussi fournir à ces derniers l'occasion de payer leur dette de reconnaissance à la Grande-Bretagne, dont les Apôtres leur apportèrent jadis le don de la foi chrétienne.

L'œuvre a son centre dans le monastère des RR. PP. Bénédictins de *Kerbénéat*, par *Landivisiau* (Finistère) : le T. R. P. Prieur de cette communauté en est le Directeur. Il nomme les directeurs locaux, qui sont ordinairement les curés ou recteurs des paroisses, les aumôniers des communautés et des établissements où la Confrérie est établie, — ou d'autres personnes ecclésiastiques ou laïques désignées par eux.

Les membres de l'Association peuvent gagner de nombreuses indulgences, toutes applicables aux âmes du purgatoire ; les conditions sont des plus faciles à remplir.

En écrivant à l'adresse indiquée plus haut, on recevra tous les renseignements relatifs à l'œuvre, billets d'admission, etc.

Les Universités catholiques. — A l'appui de l'article publié dans notre dernier numéro, nous lisons dans la *Revue du Clergé français* :

« Depuis quinze ans, le clergé de France a singulièrement monté dans l'estime de ceux qui dirigent l'opinion scientifique. On n'ose plus traiter ce qu'il avance par le dédain. Ce résultat est dû pour une large part à nos Universités. En ce qui regarde la formation même des élèves, les résultats obtenus sont bien de nature aussi à nous encourager, nous et nos amis.

« Prenons par exemple l'Institut catholique de Paris. Sans parler de la faculté de théologie, le droit a fourni jusqu'à présent 771 licenciés et 75 docteurs ; les lettres, 456 licenciés, 25 agrégés et 20 docteurs ; les sciences, 170 licenciés, 1 agrégé, 2 docteurs. Voilà un tableau consolant !

« Admettez, ce qui est vraisemblable, que nos collègues d'Angers, de Lille, de Lyon et de Toulouse aient enregistré des succès proportionnellement égaux, et calculez ce que nos Universités ont fait pour les études du clergé et des catholiques de France, combien elles ont travaillé à élever le niveau de notre enseignement secondaire et à augmenter son crédit, que de services enfin elles ont rendus à la cause de l'Eglise et à la Religion.

« La population scolaire de l'Institut catholique de Paris présente un progrès lent, mais continu. En 1885, le nombre des étudiants de tous les ordres s'élevait à 284 ; en 1891, à 410 ; il est aujourd'hui de 719.

« Pour se dispenser de soutenir nos facultés de leur argent ou de leur clientèle, quelques-uns des nôtres ne pourront plus abriter, à leurs propres yeux, la lâcheté de leur désertion sous le prétexte commode qu'elles ne sont pas destinées à vivre. »

Nos religieuses à l'étranger. — En France, le Gouvernement s'efforce de rendre impossible le séjour des religieuses

dans leur patrie : l'étranger les réclame. On demandait, au Pérou, la Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres ; M. Piérola, Président de la République, a pris lui-même l'initiative de cet établissement. Dans une lettre adressée au directeur de la Société de bienfaisance de Lima, il dit :

« Une institution très moderne, connue sous le nom de « Petites Sœurs des Pauvres », s'est consacrée au service des vieillards des deux sexes, et avec elle est venue se manifester, avec une belle et une nouvelle révélation, la fécondité admirable de la civilisation chrétienne. Nous ne la possédons pas parmi nous, malgré le vif intérêt que soulève ici le soulagement des souffrances humaines...

« Ma femme, qui poursuit depuis longtemps l'implantation de cet institut, a obtenu, non sans quelques efforts, que les membres nécessaires puissent venir à Lima. Elle possède déjà un don particulier, un terrain spacieux, et elle se confie dans la proverbiale charité péruvienne, pour trouver, comme cela s'est réalisé en d'autres endroits, les moyens nécessaires à la construction d'un édifice et de ses dépendances indispensables ; elle ne doute pas de trouver un appui efficace auprès de vous et de vos dignes collègues. »

En réponse à la lettre présidentielle, la Société de bienfaisance a décidé de faire venir de France six Petites Sœurs des Pauvres.

VARIÉTÉS

La Bretagne à Paris. — On sait que Paris renferme près de 120,000 habitants originaires des cinq départements de la Bretagne. Par malheur, ce mouvement d'émigration qui attire vers la grande ville, où ils espèrent, trop souvent à tort, hélas ! trouver des moyens d'existence plus faciles, tant de braves gens, ne fait que s'accroître dans une proportion désolante, et quelquefois nous citait, entre autres, une simple paroisse de moins de 2,500 habitants, Guiliers (Morbihan), qui serait représentée à Paris par plus de cinq cents personnes....

Il y a, dans cet abandon des campagnes pour la ville, pour Paris surtout, un danger particulièrement grave quand il s'agit des Bretons, race d'un tempérament à coup sûr vigoureux et tourné au bien, mais qui se trouve isolée et perdue, dans cette foule parisienne où la lutte pour la vie prime tout.

Mal préparés pour la plupart, par leur vie antérieure, à affronter les périls matériels et moraux des établissements industriels qui seuls leur sont ouverts, ces pauvres gens consomment leurs forces dans des travaux dont les autres ne veulent pas, et presque toujours insuffisants à soutenir leur vie et celle de leurs familles. C'est l'étiolation, la souffrance, l'isolement dans tout ce qu'il a de plus cruel, et parfois, il faut bien l'avouer, la perte de la foi qui console et qui sauve.

Des hommes de cœur se sont réunis qui, pour atténuer, dans la

plus large mesure possible, les terribles effets résultant de cet ensemble de causes, ont fondé une Société destinée à venir en aide aux Bretons de Paris. Autour et sous la présidence d'un homme au grand cœur, qui porte l'un des plus beaux noms de Bretagne et de France, M. le comte de Châteaubriand, ils ont, sous le titre heureux de *La Bretagne*, établi des œuvres multiples appelées à rendre d'incomparables services : évangélisation des quartiers spécialement habités par les Bretons, secrétariat du peuple, placement de domestiques, visites de religieuses bretonnes aux malades, etc., etc.

Le patronage d'honneur a été accepté par le vénéré cardinal Richard, un Breton auquel rien de ce qui intéresse ses compatriotes ne reste étranger ; la Société compte, parmi les membres de son Comité, plusieurs de MM. les curés de Paris ; MM. de Kerdrel et de Lamarzelle, sénateurs ; le duc de Rohan, de Lanjuinais, de La Noue, Le Gonidec de Traissan, de Pontbriand, députés ; le R. P. Rivalain, les abbés Fonssagrives, Thoz et Cadic ; Mgr de Kernaëret ; MM. le marquis de Gouvello, les docteurs Le Bec et Coriton, etc., etc.

Diverses réunions organisées pour procurer à la Société les ressources dont elle a besoin pour accomplir tout le bien qu'elle a en vue, ont eu lieu au cours de 1896 ; elles se renouvelleront, et le rapport présenté, le 10 Juin courant, au banquet annuel de la Société, par M. Pierre Laurent, en faisant connaître quelques-uns des résultats déjà obtenus, permet d'espérer que cette œuvre sera de plus en plus féconde.

La Société s'efforce de se faire connaître dans les moindres paroisses bretonnes, afin qu'on se renseigne auprès d'elle, avant de se confier aux agences d'émigration qui, après avoir promis monts et merveilles à ceux qu'ils veulent arracher au sol breton, les jettent au gouffre de la grande ville, pour n'y rencontrer trop souvent que l'abandon, la misère, et peut-être pis. Que les bons curés et recteurs de Bretagne, consultés par celles de leurs ouailles que pourrait séduire un mirage décevant, s'adressent donc au Comité de *La Bretagne*, 99, rue de Vaugirard ; des hommes dévoués leur diront ce qu'on peut espérer, ce qu'il faut craindre, la voie à suivre pour préserver leurs chers émigrants des redoutables dangers qui les attendent dans Paris.

Et que les Bretons de Bretagne n'oublient pas leurs frères malheureux de Paris, ceux-là que *La Bretagne* a pris à tâche de secourir, de consoler, de relever, de sauver. Elle sait que son effort trouvera là-bas, au pays aimé, un large écho, et qu'une fois de plus, le proverbe armoricain trouvera, grâce à la charité bretonne, son application : « *Tyér plouz ha kalounou aour, maisons de chaume et cœurs d'or* ; » soutenue par cette pensée, elle poursuivra de plus en plus activement son œuvre de préservation et de salut.

(Un Breton de Paris, F. H.)

Bonne pensée.

— Reconnaître les « faits accomplis », c'est un mot inepte. Il n'y a pas de faits accomplis ; il n'y a que le droit. Les faits ne s'accomplissent jamais. Leur inachèvement perpétuel est l'en cas laissé au droit. Le droit est insubmersible. Des vagues d'événements passent dessus, il repart.

VICTOR HUGO.

BIBLIOGRAPHIE**ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS****Sommaire de la livraison du 5 Août 1897.**

I. Les dernières années de la S. Vierge, par le P. A.-M. DE LA BROISE. — II. La réponse des Archevêques anglicans à la lettre de Léon XIII sur les Ordinations anglicanes, par le P. F. TOURNERIZE. — III. Dans le Monde mathématique (fin), par le P. A. POULAIN. — IV. Les Sermons de Newman, par le P. H. BRÉMOND. — V. De l'Apologetique « traditionnelle » et de l'Apologetique « moderne » (deuxième article), par le P. X.-M. LE BACHELET. — VI. Les Origines de la Boussole marine, par le P. T. PÉPIN. — VII. Encore les Protestants de Madagascar, par le P. J. BRUCKER. — VIII. Bulletin d'Archéologie biblique, par le P. A. DURAND. — IX. Revue des Livres : Romans : R. Bazin ; Vicomte de Voglé ; L. de Tinseau ; Champol ; E. de la Queyssie ; G. Bayard ; H. Druon ; L. Thouvenel ; V. Bérard ; Imbert de Saint-Amand ; J. Grand-Carteret. — X. Evénements de la Quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du n° du 16 Août :

Santé et Sainteté, A. FERRAND, de l'Académie de Médecine. — Mariage de raison (dernière partie), PIERRE CLÉSIO. — Le Côté social de la Question d'Orient, II, CHARLES LOISEAU. — Les Exercices physiques et les cures d'air dans les Alpes françaises, FRANÇOIS DESCOSTES. — Enquête sur la Renaissance littéraire en Italie. (Traduit de l'italien par D. Battisti), UGO OJETTI. POESIE : Le Toast du Poète, A. FERRAND. — Le Rôle de la Science dans l'industrie allemande, BERNARD BRUNHES. — Critique musicale. A propos de la psychologie dans l'opéra français, ARTHUR COQUARD. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Bibliographie. — Revue des Revues.

SE PRIVER pour ÉCONOMISER

Se priver pour économiser est déjà bien ; mais économiser sans se priver vaut encore mieux.

L'extrait de viande Liebig justement, on ne saurait trop le répéter, permet aux ménagères de confectionner une chair succulente, tout en leur faisant réaliser une certaine économie. Pour ne parler que de l'élément primordial de notre cuisine française, les mères de famille savent ce que coûte, chez le boucher, la viande de bœuf dont on fait le familial pot-au-feu.

Se passer en partie de viande de bœuf et obtenir pourtant un potage supérieur à celui que fournit le meilleur pot-au-feu du monde, c'est là l'important problème culinaire que résout l'emploi du Liebig ; sans compter que, grâce à ce précieux produit, les cui-

sinères n'ont plus la préoccupation d'accommoder le bouilli pour le rendre à peine mangeable. Se servir du Liebig, c'est faire meilleure chair et réaliser en même temps une économie de temps et presque d'argent.

Anémie. — Chlorose.**Pâles Couleurs.****Maladies****des Femmes.****Véritables PILULES de VALLET**

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris

DOSE : 1 à 5 Pilules avant chaque repas.

Les VÉRITABLES PILULES VALLET sont BLANCHES et sur chacune d'elles est imprimée en noir la signature VALLET.

Flacon, 3 fr. — Demi-flacon, 1 fr. 50.

M^{re} L. FRÈRE (A. CHAMPIGNY et C^{ie}) 19, r. Jacob, PARIS**58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES****ALCOOL****de MENTHE****de****contre les ÉPIDÉMIES.****Ricqlès**

Produit hygiénique incomparable Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain

Exiger le nom de RICQLÈS.

PHOTO

Défective perfect. 9 X 12 gainé à 6 plaques avec notice, 50 fr. payable 10 fr. par mois dont 15 fr. en souscrivant. SILVESTRE, 48, rue Richer, PARIS.

FONDERIE DE CLOCHES**A. HAVARD**

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{re} V^{re} LE JAMTEL,

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE**La Chute des Cheveux**

est immédiatement arrêté par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

DU

D'ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

Dépôt GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Union Catholique de Vignerons

de la Côte-du-Rhône. — Fondateur : M. l'abbé BARRE
à SAINT-CHARLES, par Jonquières (Gard)

Monsieur et Vénéré Confrère,

L'Union Catholique, qui fait chaque année de bonnes œuvres pour des sommes importantes, a pour but de mettre le clergé et les familles chrétiennes en rapport avec des vignerons dignes de toute confiance, en leur épargnant des frais de commission souvent très considérables. Le vin de Messe, en particulier est l'objet de tous mes soins, et mes vénérés confrères peuvent s'en servir « *tutâ conscientia* ». Pour les vins d'Espagne, nous fournissons toujours un certificat de M. le Curé de Villafranca.

L'abbé GAVARD, Prêtre Secrétaire.

TARIF

VINS ROUGES de la COTE du RHONE		Prix de la pièce de 220 litres.	Prix de la 1/2 pièce de 110 lit.
Coteaux de Marguerites, récolte 1896 (*)		75 f.	43 f.
— de Jonquières,		85 »	47 »
— de Ledenon,		110 »	60 »
— de St-Charles,		110 »	60 »
— Clos St-Charles, extra vieux...		140 »	75 »
Châteauneuf du Pape, extra vieux.....		180 »	95 »
VINS BLANCS de MESSE			
Coteaux St-Charles (vin sec).....		110 »	60 »
— Picardan		120 »	65 »
Vin blanc sec de Villafranca, vieux....		130 »	70 »
Vin blanc doux Muscat, vieux.....		200 »	105 »

VINS de DESSERT et SPIRITUEUX (livrés à partir de 20 litres)		
Grenache vieux doré.....	le litre	1 fr. »
— — rosé.....		1 10
Muscat doré extra.....		2 »
Eau-de-Vie de vin vieille, 50 degrés....		2 »
— de marc vieille,		2 »

Toutes les Marchandises sont vendues fûts perdus et rendues
franco de tous frais jusqu'à la Gare désignée par les acheteurs.
Adresser les commandes à M. le Directeur de l'UNION CATHOLIQUE,
à St-CHARLES, par JONQUIÈRES (Gard), ou à M. l'abbé GAVARD.

(*) Le prix des vins vieux est majoré de 5 fr. par pièce et par année.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Apostolat de la Prière.

II. *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Communication de l'Évêché ; Pèlerinage de Lourdes ; Retraites ecclésiastiques ; Plouvien : Les reliques de saint Jaoua ou Joëvin, évêque, neveu, disciple et auxiliaire de saint Pol Aurélien ; Quimperlé :



Pèlerinage annuel de la Ville à la chapelle de Saint-Roch, en Moëlan ; Saint-Pol-de-Léon : Programme des fêtes de la Translation des Reliques de saint Pol.

III. *Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Soissons ; Le Mans ; Grenoble ; Heureux musulmans !

IV. *Bonnes pensées.*
V. *Annonces et avis.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 29 Août. — 12^e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Cœur Très Pur de la Sainte Vierge (au *Supplément*). Double-majeur. Blanc. Mémoires du Dimanche et de s^{te} Sabine, martyre.
Aux Vêpres, mémoires du suivant, du Dimanche et des saints Martyrs Félix et Adauctus.
Lundi, 30. — S^{te} Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.
Mardi, 31. — S. Raymond Nonnat,

Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 1^{er} Septembre. — Décollation de s. Jean-Baptiste (du 29 Août). Double-majeur. Rouge.
Judi, 2. — S. Etienne, Roi de Hongrie, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 3. — S. Fiacre, Confesseur (au *Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.
Samedi, 4. — Office votif de l'Immaculée Conception. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Carmélites de Morlaix..... 26, 27, 28, 29, 30 et 31 Août.
Augustines de Pont-l'Abbé..... 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Septembre 1897, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LES RETRAITES SACERDOTALES.

Plus le rôle que doit remplir une âme est élevé, plus elle a besoin de grâces pour s'en acquitter dignement. Le plus sublime ministère qui soit au monde est bien celui du prêtre, chargé d'administrer les sacrements, de pardonner les péchés et de consacrer le Corps du Seigneur. S'il veut remplir sa mission de pasteur et de père des âmes, le prêtre doit s'efforcer de modeler sa vie sur celle de Jésus-Christ, le prêtre par excellence, et par conséquent de faire preuve de vertus plus qu'ordinaires.

Afin d'entretenir en eux-mêmes cette vie surnaturelle, les ministres de l'autel ont le secours de la messe quotidienne et de la prière liturgique. Les prêtres zélés pour leur perfection ne manquent pas d'y ajouter encore la pratique de la méditation et de l'examen particulier.

Mais, outre ces moyens de sanctification, l'usage universel des bons prêtres est de consacrer, tous les ans, quelques jours à la retraite.

Bien plus, depuis quelques années, dans plusieurs diocèses de France s'est introduite la pieuse coutume de la retraite mensuelle.

Un jour chaque mois, dans plusieurs diocèses de France, les prêtres d'une ville, d'un canton, se réunissent au Grand Séminaire, dans une maison religieuse, ou chez le Curé-doyen. Là, ils entendent un prédicateur qui leur donne deux méditations et une conférence ; on résout quelques cas de conscience ; on se communique les diverses industries apostoliques, pour s'encourager à mieux faire ; on vit, pendant un jour, de la douce et consolante vie de communauté. Puis, chacun rentre dans son presbytère isolé, le cœur dilaté, mieux disposé à sanctifier sa solitude par la prière et le zèle des âmes.

Que nos Associés veuillent bien prier avec toute la ferveur possible pour l'extension de ces Œuvres sacerdotales, si utiles au bien de l'Eglise. Prions notamment pour l'admirable clergé de France et de Belgique, dont le zèle actif et infatigable fait l'admiration des fidèles et excite la rage des persécuteurs de la Religion.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que l'Esprit-Saint comble de ses grâces les vénérables ministres de l'autel.

Résolution apostolique : Prier pour le clergé et l'aider dans ses pieuses entreprises.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi 30 Août*, Réunion des Mères chrétiennes. Sainte Messe, Instruction, Bénédiction du T. S. Sacrement.

Communication de l'Évêché. — MM. les Curés et Recteurs qui n'auraient pas encore adressé à l'Évêché les comptes et budgets de leurs fabriques sont priés de les envoyer, *sans délai*, au Secrétariat.

Pèlerinage de Lourdes. — Seize cent cinquante pèlerins de notre diocèse, répartis en trois trains, partiront, dimanche prochain, pour Lourdes.

Nous rappelons que Monseigneur l'Evêque autorise à réciter publiquement les prières de l'*Itinéraire, In viam pacis* et à donner la bénédiction du Très Saint-Sacrement, dimanche 29 Août, pour attirer la bénédiction du ciel sur le pèlerinage. Il est dans les intentions de Sa Grandeur que ces prières soient faites, même dans les paroisses qui ne fournissent pas de pèlerins. C'est un moyen de s'associer à ceux qui vont porter aux pieds de la Vierge Immaculée les hommages et les vœux du diocèse tout entier.

Le comité de direction désire que les croix et les bannières soient nombreuses ; on recommande instamment aux ecclésiastiques d'apporter leur habit de chœur.

Les pèlerins des trains de Landerneau devront veiller à ne pas se tromper, en prenant un train autre que celui marqué sur leur *carte d'inscription*.

Les insignes et Manuels de cantiques ne seront distribués que lorsque les trains seront au complet.

La direction du chant est confiée à M. Morvan, recteur de Melgven.

Les cartes d'inscription, adressées aux pèlerins, indiquent les heures de départ et les arrêts aux principales stations. Tous nos lecteurs aimeront à connaître ces heures.

STATIONS	TRAINS de LANDERNEAU		TRAIN de QUIMPER
	PREMIER	DEUXIÈME	
Landerneau, — 29 Août.....	8h.50 soir	10h. » soir	» »
Dirinon	9 10	10 20	» »
Daoulas	9 23	10 32	» »
Hanvec.....	9 39	10 49	» »
Quimerc'h.....	9 55	11 5	» »
Le Drénit.....	10 6	11 16	» »
Châteaulin.....	10 21	11 31	» »
Quéménéven.....	10 42	11 52	» »
Quimper	11 14	30 Août. Minuit 25	29 Août. 8h.55 soir
Rosporden.....	11 48	12 59mat.	9 33
Bannalec	30 Août. Minuit 4	1 15	10 2
Quimperlé.....	12 26mat.	1 37	10 24
Lorient.....	» »	» »	11 41
Auray.....	» »	» »	30 Août. Minuit 33
Vannes.....	» »	» »	12 57mat.
Redon.....	» »	» »	2 11
Nantes.....	6 3	7 20	4 11
— arrivée.....	6 51	7 40	4 35
Bordeaux.....	7 48 soir	8 8 soir	3 42 soir
— départ.....	8 30	8 50	3 52
Lourdes, — 31 Août.....	4 5mat.	4 25mat.	11 50 soir

* *

Le pèlerinage national a été, cette année, un événement exceptionnel, vraiment « le triomphe du surnaturel devant le monde entier. » La procession des « miraculés » venus en action de grâce de leur guérison, — ils étaient 325 — s'est faite sous une pluie battante, ce qui a fait ressortir mieux encore la foi héroïque des pèlerins.

Le rédacteur d'un journal mondain, témoin de ces manifestations, raconte que, sous le déluge, il était tenté de mettre son chapeau, mais il n'osa. « Quand tant de gens, de toute condition et de tout âge, ont une telle foi, ils ont droit au respect. »

Il ajoute, plus loin : « A côté de moi, un officier de la Légion d'honneur s'essuie les yeux. Il voit que je le regarde et me dit : « Savez-vous pourquoi je pleure, Monsieur ? J'ai le malheur d'être un impie et je voudrais croire comme ces gens-là ! »

De nombreuses guérisons, plusieurs très remarquables, ont été constatées. Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, a parlé à deux reprises, demandant aussi des prières « pour la guérison de notre patrie aimée, le triomphe sur les lois sectaires, et le miracle principal de l'union de tous les catholiques, par le sacrifice des opinions personnelles et des susceptibilités. »

C'est ce que demanderont, à leur tour, la semaine prochaine, nos pèlerins, avec la même foi vive et confiante. En cette année de son Jubilé, Notre-Dame de Lourdes tient certainement en réserve pour ses fidèles Bretons des grâces de choix.

Retraites ecclésiastiques. — La dernière retraite ecclésiastique, à laquelle 203 prêtres ont pris part, s'est terminée samedi dernier.

Comme pour la première, Mgr l'Evêque (assisté, cette fois, de M. Corrigou, Vicaire général) en a présidé les exercices, dans l'intervalle desquels il se mettait, avec la plus grande bonté, à la disposition de tous ceux qui venaient frapper à sa porte. Chaque jour, à la réunion de 11 heures, Sa Grandeur, dans une causerie intime, entretenait ses prêtres de leurs devoirs et des œuvres diverses qui intéressent les paroisses ou le diocèse tout entier, leur donnant, avec une autorité toute paternelle, les conseils d'une sage expérience.

Le prédicateur, le R. P. Lémus, Oblat, Supérieur de Montmartre, s'est montré, de nouveau, ce que nous avons déjà dit : l'apôtre, tout plein de l'esprit de Notre-Seigneur. Sa parole abondante, distinguée et surtout pleine de doctrine, a été au cœur de tous. Lui-même se sentait bien en communauté d'idées avec ses auditeurs et les a remerciés de l'édification qu'ils lui avaient procurée, durant ces jours, trop vite écoulés.

De leur côté, les prêtres du diocèse de Quimper — comme le lui a dit au nom de tous, et en si bons termes, Mgr l'Evêque, à l'issue de la réunion du vendredi soir — garderont un précieux souvenir de ces deux retraites, en s'efforçant de mériter toujours les éloges de l'éloquent prédicateur. Ils seront heureux d'entendre encore la voix sympathique du R. P. Lémus. En attendant, qu'il veuille bien porter leurs vœux et prier pour eux, au sanctuaire de Montmartre, où il va reprendre son laborieux ministère.

Plouvien. — Les reliques de saint Jaoua ou Joévin, Evêque, neveu, disciple et auxiliaire de saint Pol-Aurélien. — Albert le Grand, dans sa Vie de saint Jaoua, au 2 Mars, dit que prélat fut inhumé dans le territoire de Plouvien et que, sur son tombeau, on bâtit une belle église en son nom. « Depuis, ajoute-t-il, ses saintes reliques furent levées et transportées en la Cathédrale de Léon, lequel diocèse il gouverna un an et quarante jours. » De ces reliques, transférées à Saint-Pol, il ne reste plus rien ; mais la tradition de la paroisse de Plouvien disait qu'il existait encore, dans la sépulture du Saint, quelques-uns de ses ossements. Une note de M. l'abbé Le Guen, originaire de la paroisse, ancien aumônier de la Retraite de Lesneven, dit que, en 1856, le tombeau ayant été ouvert pour réparation, ou plutôt pour déplacement et repose du monument qui le surmonte, on put y constater la présence de quelques ossements bien conservés. (Voir le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, année 1888, page 143, lignes 7 et 8, et aussi les manuscrits de M. Le Guen, article Plouvien, aux archives de M. le chanoine Peyron, archiviste de l'Evêché.)

Cette assertion est conforme aux renseignements qu'ont pu

donner plusieurs paroissiens, qui les tiennent de leurs parents ou ont été eux-mêmes témoins oculaires de ce fait.

S'appuyant sur ces données, en vue de la fête prochaine de la translation des reliques de saint Pol-Aurélien, M. le chanoine Messenger, Curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, dans le but d'enrichir davantage le trésor des reliques de son église cathédrale, a prié Monseigneur l'Evêque de Quimper de vouloir bien lui procurer une portion des restes vénérables de saint Jaoua.

Monseigneur l'Evêque, déférant à ce louable désir, a daigné confier à M. l'abbé Abgrall, chanoine honoraire, aumônier de l'hôpital de Quimper, le soin d'aller faire l'ouverture du tombeau du Saint et d'y rechercher ses restes précieux. Muni de ces pouvoirs et de cette délégation, M. Abgrall s'est rendu à Plouvien et, le mardi, 17 Août 1897, à 3 heures de l'après-midi, il a procédé à l'ouverture du tombeau de saint Jaoua, en sa chapelle sise à 500 mètres environ de l'église paroissiale, en présence de M. l'abbé René Léal, recteur de la paroisse, et de sept paroissiens : sacristain, maçons, couvreurs et charpentiers, requis pour ce travail.

On a commencé par enlever les différentes pièces du monument gothique, en kersanton qui surmonte le tombeau, puis une plate-forme en épaisses dalles de granit, sous lesquelles on a découvert une longue et large pierre légèrement cintrée, semblant former couvercle. Ce couvercle ayant été soulevé et retourné, on a reconnu qu'il était creusé en dessous. Il recouvrait un sarcophage ou auge de pierre de faible profondeur, dont la description sera donnée plus loin et dans laquelle s'était infiltrée une grande quantité de terre fine. Avant de pousser plus loin toute autre recherche, M. l'abbé Abgrall a demandé que l'on fit une prière, pour sanctifier cette œuvre et pour vénérer le Saint en présence de son tombeau ; tous les assistants se sont mis à genoux, et M. le Recteur a récité un *Pater*, un *Ave* et un *Gloria Patri*.

Immédiatement après, M. Abgrall a pu retirer du milieu de ces terres fines un fragment d'os considérable qui est une tête de fémur, et successivement il a trouvé trois autres fragments qui semblent appartenir au même membre. Les ossements ont dû avoir été laissés dans le tombeau, à l'époque de la translation des reliques à Saint-Pol, soit par vénération pour laisser quelques restes au culte des fidèles, soit qu'ils aient échappé aux recherches, ce qui est moins probable. Leur présence dans le sarcophage ne peut pas être attribuée à une infiltration fortuite, car le couvercle fermait assez hermétiquement, et elle ne doit pas non plus être le résultat d'une substitution ou d'une supercherie, qui serait encore plus difficile à expliquer.

Il semble donc qu'on puisse incliner à conclure que ce sont réellement les restes authentiques du saint Patron.

Avant de refermer la sépulture et de remettre le couvercle sur le sarcophage, on a distrait un des fragments d'ossement, qu'on a enfermé dans un cylindre en verre, avec un court procès-verbal rédigé sur place et signé par les assistants. Le tout a été déposé

dans le milieu du sarcophage, pour qu'il y demeure encore un objet sacré auquel s'adresse la vénération du peuple ; puis le grand couvercle a été remis en place et le monument en kersanton réédilié en son premier état.

Les trois autres fragments ont été soigneusement et respectueusement recueillis, enveloppés dans un linge blanc et scellés, pour être soumis à l'examen et au jugement de l'autorité épiscopale avec un procès-verbal très détaillé, rendant compte de toutes ces opérations.

Monseigneur l'Evêque a pris connaissance de ce mémoire et, dans la journée du lundi, 23 Août, Sa Grandeur a prononcé, en concluant à l'authenticité de ces vénérables restes et en chargeant M. le chanoine Peyron de dresser les pièces canoniques pour les livrer à la vénération des fidèles.

Une portion des reliques de saint Jaoua aura donc part au triomphe qui sera rendu, dimanche en huit, aux restes de son oncle et maître, saint Pol, en compagnie des reliques de saint Laurent et de saint Hervé, avec la précieuse et vénérée Sainte-Epine.

De plus, un autre fragment est destiné à l'église de Plouvien, qui y a bien droit, sans compter que l'église de Braspartis qui a eu saint Jaoua pour pasteur, pourrait bien réclamer une part de ce trésor.

Le sarcophage ou cercueil de pierre, qui renfermait ces restes vénérés, a une longueur totale de 2 m. 10 à l'extérieur, sur 0 m. 80 de largeur. La partie creusée pour recevoir le corps, a 1 m. 85 de longueur, et est plus large aux épaules qu'aux pieds ; elle mesure 0 m. 53 aux épaules, et 0 m. 40 à l'autre extrémité. Une logette ou cellule, large seulement de 0 m. 30, et longue de 0 m. 20, est creusée à la place de la tête. La profondeur de ce cercueil est très faible : 0 m. 10 seulement ; mais pour que le corps pût y être placé sans être écrasé par le couvercle, celui-ci a été creusé pareillement de 0 m. 15 au buste et de 0 m. 10 aux pieds, ce qui donne un espace total de 0 m. 25 et 0 m. 20.

Ce sarcophage, par ses dimensions, sa forme et sa logette, a beaucoup de rapport avec celui qui se trouve contre le mur nord, à l'extérieur de la chapelle de Lochrist, en Plounévez, avec celui de Mahalon, et un autre que l'on voit dans le cimetière de Plougonven, près de l'ossuaire, enfin, avec le sarcophage connu à Landeleau, sous le nom de « lit de saint Théleau ».

J.-M. ABGRALL, ch. h.

QUIMPERLÉ. — Pèlerinage annuel de la Ville à la chapelle de Saint-Roch, en Moëlan. — A une très petite distance du bourg de Moëlan, s'élève une chapelle spacieuse, spécimen assez intéressant de l'art du XV^e siècle ; elle renferme beaucoup de statues, dont plusieurs sont fort curieuses ; elle est entourée de grands arbres et elle a son calvaire, sa fontaine et

son lavoïr. On l'appelle la chapelle de Saint-Philibert, et, en effet, le célèbre abbé de Jumièges y est honoré de temps immémorial, dans une chapelle du transept ; mais le patron est bien ici saint Roch, comme l'indique sa statue, placée du côté de l'Evangile, près du maître-autel.

Le saint français très illustre, que tous les fidèles invoquent spécialement en temps d'épidémie, est désormais moins honoré ici que ne l'est saint Philibert ; néanmoins, chaque année, le dimanche après le 15 Août, il est visité par une députation considérable de la ville de Quimperlé ; cela se fait en exécution d'un vœu, et ce pèlerinage ne laisse pas que d'avoir un caractère très touchant.

Le registre des délibérations de la paroisse de Moëlan renferme la copie d'un acte de la Mairie de Quimperlé, en date du 25 Juillet 1807.

Il y est dit que, ce jour-là, M. Henri, curé (il n'y avait alors qu'une paroisse à Quimperlé), se présenta devant le Maire et le conseil municipal et représenta que, depuis une époque équivalant à son arrivée à Sainte-Croix, une maladie épidémique exerçait de cruels ravages et avait enlevé, en un an, 392 habitants. Appelé dans presque toutes les maisons pour y remplir les fonctions de son ministère, il entendait partout réclamer qu'on renouvelât le vœu formé depuis plusieurs siècles (1) et dont l'exécution n'avait été interrompue que depuis la Révolution. D'après ce vœu, formulé lors d'une peste qui avait ravagé la ville et toute la contrée, les habitants de la cité devaient se réunir dans l'église de Notre-Dame (alors église municipale), le dimanche après l'Assomption, à quatre heures du matin ; la messe dite, on partait pour la chapelle de Saint-Roch ; chaque ménage devait être représenté au moins par une personne ; le parcours de la procession est d'environ deux lieues.

En adressant sa demande verbale au maire et au conseil municipal de 1807, M. Henri, curé, était accompagné d'une nombreuse députation de notables de la ville ; les signatures de vingt-et-un d'entre eux sont enregistrées à la suite de l'acte ; le maire, M. Mancel, et les adjoints, MM. Birquellé et Sauvé, avec tout le Conseil, donnèrent complète satisfaction à la demande du Curé.

Ce que la pièce authentique ne dit point, c'est que la ville d'Hennebont avait formulé le même vœu que Quimperlé, lors de la peste du milieu du XVII^e siècle, mais qu'elle s'en fit relever par l'autorité ecclésiastique, moyennant une donation à la chapelle de Saint-Roch.

Une particularité touchante nous est connue par le texte de la délibération ; aux jours de la Terreur, quand toute procession publique était devenue impossible, les individus venaient fort nombreux à la chapelle ; on peut donc dire que les habitants de

(1) Je reproduis les expressions de M. Henri, mais en réalité l'ancien vœu n'avait guère qu'un siècle et demi de date.

Quimperlé n'ont jamais cessé de remplir l'engagement contracté par leurs pieux ancêtres.

Dimanche dernier, ils ont encore accompli cet acte de dévotion.

Vers 7 heures, je les ai vus arriver en foule compacte au bourg de Moëlan ; partis de grand matin, ils avaient fourni une course pénible, et il y avait parmi eux des personnes âgées et des enfants assez jeunes ; les adolescents étaient nombreux. M. Le Bras, aumônier de l'Hospice, présidait la procession ; il était accompagné de quelques prêtres et de séminaristes. Au moment où les deux cortèges se rejoignent, le spectacle est charmant ; les Quimperlois, pour faire une marche aussi longue, ne portent que ce qui est indispensable : une croix et une bannière à l'effigie de saint Roch ; mais à Moëlan, apparaissent des bannières nombreuses, dont trois sont splendides, elles saluent, suivant notre vieux rite, les bannières du pèlerinage, puis la marche continue jusqu'à la chapelle, dont la procession fait le tour. La messe est célébrée par M. Moullec, recteur de la paroisse, qui montre ainsi avec quelle sympathie il accueille les représentants si nombreux des paroisses de Quimperlé. Après l'Evangile, M. Le Bras, dans un langage remarquable par la clarté et la précision, établit le double caractère du vœu accompli avec une fidélité si persévérante : la réparation et la reconnaissance.

Aussitôt la messe dite, la foule se disperse ; le clergé et les Frères des Ecoles chrétiennes sont presque seuls à rester à Moëlan. A la grand'messe de 10 heures comme aux vêpres, et à la procession de l'après-midi, je ne vois guère que les habitants de la paroisse, et aussi, cependant, quelques pèlerins du Morbihan.

SAINT-POL-DE-LÉON

TRANSLATION des RELIQUES de SAINT POL, 4, 5 et 6 Septembre.

Programme des Fêtes.

SAMEDI 4 SEPTEMBRE. — A 3 heures, bénédiction du Reliquaire et de la nouvelle statue. Vêpres solennelles. Sermon breton par M. Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix ; Bénédiction.

A 8 heures, sermon français par M. le Chanoine Outhenin-Chalandre, directeur général de l'Œuvre de l'Adoption, à Paris. Procession aux flambeaux autour de la ville. Grande illumination de l'intérieur de la Cathédrale. Bénédiction du Saint-Sacrement.

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE. — Messes et communions, à partir de 4 heures. Les Evêques célébreront la messe au chœur.

A 9 heures 1/2, grand'messe pontificale, avec panégyrique de saint Pol, en breton, par Mgr Dubourg, Evêque de Moulins.

A 3 heures, Vêpres solennelles. Procession des Reliques, par les rues suivantes : rue des Minimes, rue Verdérel, station à l'église

du Kreisker ; Grand'Rue, rue Rozière, aux Os, au Lin, rue Batz, rue Colombier et Grand'Place.

Au reposoir de la Grand'Place, panégyrique de saint Pol, en français, par M. le chanoine Brettes, de la Métropole de Paris. Chant des acclamations et bénédiction des Evêques.

Dans la soirée, illuminations générales de la ville.

LUNDI 6 SEPTEMBRE. — Messes et communions, comme la veille, à partir de 4 heures.

De 8 heures à 9 heures 1/2, réception des processions des paroisses qui voudront bien venir vénérer les Reliques de l'Apôtre du Léon. Un grand nombre de paroisses (1) se sont déjà annoncées ; des places particulières seront réservées à chacune d'elles.

A 10 heures, messe solennelle, au reposoir de la Grand'Place, autour duquel seront groupées les paroisses, avec leurs croix et bannières. Panégyrique de saint Pol, en breton, par le P. Corentin, de l'Ordre de Saint Benoit.

A 3 heures, Vêpres et grande procession des paroisses suivant ce parcours : rue des Minimes, rue Verdérel, route de Morlaix, station au reposoir de Kernévès, route de Saint-Roch, boulevard de la Gare, rue Cadiou, station à l'église du Kreisker, Grand'Rue et Grand'Place.

Chant des acclamations et bénédiction des Evêques, comme la veille.

A 9 heures, grands feux d'artifices, au Champ de la Rive, en face de la haute mer, organisés par la Municipalité, et composés par M. Ruggieri.

Les habitants sont invités à tendre et à décorer leurs maisons sur le parcours des deux processions.

Dès ce moment, Son Em. le Cardinal de Rennes ; Mgr Ardin, archevêque de Sens ; Mgr Potron, évêque de Jéricho ; Mgr Dubourg, évêque de Moulins ; le Révérendissime Abbé de la Trappe de Thy-madeuc ; Mgr Dulong de Rosnay, prélat romain, ont bien voulu accepter l'invitation que leur a faite le vénéré Pasteur du diocèse.

Le Souverain Pontife, par un Bref en date du 17 Juin dernier, a daigné ouvrir les trésors de l'Eglise et accorder une indulgence plénière aux conditions ordinaires, à tous les fidèles qui visiteront la Cathédrale de Saint-Pol, du 1^{er} au 8 Septembre inclusivement.

Différents objets de dévotion, souvenirs des fêtes de la Translation des Reliques, médailles, insignes, images, gravures, album, statuettes, etc., se trouveront dans les différents magasins de la ville.

De nouveaux cantiques bretons et français, ainsi qu'une magnifique cantate, illustrée par Yan' Dargent, ont été composés en l'honneur de saint Pol.

Puissions-nous rendre au glorieux Patron du Léon, le culte et l'amour de nos vieux pères !

(1) Vingt-quatre paroisses se sont annoncées, à ce moment, et l'on nous assure que plusieurs autres doivent le faire avant la fin de la semaine.

Au lendemain des fêtes, le 7 *Septembre*, à 10 heures, sur la demande des 54 prêtres, natifs de Saint-Pol, sera célébré un service solennel, pour tous les prêtres défunts de Saint-Pol.

NOTA. — La Compagnie de l'Ouest organisera, pendant les trois jours, des trains supplémentaires partant de Morlaix le matin, et y rentrant le soir après les cérémonies. Elle accordera aussi des billets d'aller et retour, valables du 3 au 7 inclusivement, avec des réductions de 40 0/0.

Le dimanche 5 et le lundi 6, des trains correspondants seront organisés à Morlaix, pour rentrer dans la nuit à Brest, à Saint-Brieuc et dans toutes les localités intermédiaires, sur les deux lignes.

AVIS SPÉCIAUX A MM. LES ECCLÉSIASTIQUES. — I. MM. les ecclésiastiques qui assisteront aux fêtes de la Translation sont instamment priés de se munir :

De l'habit de chœur,

Du livre des *Offices de l'Eglise*.

Ceux qui doivent célébrer la sainte messe à la Cathédrale ou dans une des chapelles de la ville, feraient bien d'être pourvus d'un amict et d'un purificatoire : car nous craignons qu'il ne puisse en être fourni sur place à tous les prêtres étrangers, quelque bonne volonté que nous y mettions.

II. M. l'abbé Le Roux, Principal, nous prie de faire savoir qu'il met les lits du Collège et du Pensionnat Keroulas à la disposition des confrères qui voudraient accepter son hospitalité. Il les prie de vouloir bien considérer la présente note comme une réponse aux lettres qui lui ont été adressées, à ce sujet.

La *Semaine religieuse*, dans son prochain numéro, donnera, s'il y a lieu, les autres avis et renseignements utiles pour l'organisation et le bon ordre des cérémonies. Nos grandes solennités de Saint-Pol s'annoncent comme devant constituer un incomparable triomphe : prions pour qu'elles soient favorisées par le soleil du Bon Dieu.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Dimanche 22 Août, fête de son patron, saint Joachim, le Pape a reçu, à midi, dans sa bibliothèque privée, 16 cardinaux, de nombreux évêques et les représentants des associations catholiques.

Pendant une heure, il tint conversation avec une verve extraordinaire, s'informant des œuvres et des manifestations catholiques dans les divers pays ; il a manifesté son amour particulier pour les œuvres eucharistiques, ajoutant que, peut-être, après l'Encyclique sur le Rosaire, qu'il prépare actuellement, il en écrirait une sur la dévotion au Saint-Sacrement.

« Quelqu'un, écrit le correspondant de *La Croix*, ayant parlé

son lavoïr. On l'appelle la chapelle de Saint-Philibert, et, en effet, le célèbre abbé de Jumièges y est honoré de temps immémorial, dans une chapelle du transept; mais le patron est bien ici saint Roch, comme l'indique sa statue, placée du côté de l'Evangile, près du maître-autel.

Le saint français très illustre, que tous les fidèles invoquent spécialement en temps d'épidémie, est désormais moins honoré ici que ne l'est saint Philibert; néanmoins, chaque année, le dimanche après le 15 Août, il est visité par une députation considérable de la ville de Quimperlé; cela se fait en exécution d'un vœu, et ce pèlerinage ne laisse pas que d'avoir un caractère très touchant.

Le registre des délibérations de la paroisse de Moëlan renferme la copie d'un acte de la Mairie de Quimperlé, en date du 25 Juillet 1807.

Il y est dit que, ce jour-là, M. Henri, curé (il n'y avait alors qu'une paroisse à Quimperlé), se présenta devant le Maire et le conseil municipal et représenta que, depuis une époque équivalant à son arrivée à Sainte-Croix, une maladie épidémique exerçait de cruels ravages et avait enlevé, en un an, 392 habitants. Appelé dans presque toutes les maisons pour y remplir les fonctions de son ministère, il entendait partout réclamer qu'on renouvelât le vœu formé depuis plusieurs siècles (1) et dont l'exécution n'avait été interrompue que depuis la Révolution. D'après ce vœu, formulé lors d'une peste qui avait ravagé la ville et toute la contrée, les habitants de la cité devaient se réunir dans l'église de Notre-Dame (alors église municipale), le dimanche après l'Assomption, à quatre heures du matin; la messe dite, on partait pour la chapelle de Saint-Roch; chaque ménage devait être représenté au moins par une personne; le parcours de la procession est d'environ deux lieues.

En adressant sa demande verbale au maire et au conseil municipal de 1807, M. Henri, curé, était accompagné d'une nombreuse députation de notables de la ville; les signatures de vingt-et-un d'entre eux sont enregistrées à la suite de l'acte; le maire, M. Mancel, et les adjoints, MM. Birquellé et Sauvé, avec tout le Conseil, donnèrent complète satisfaction à la demande du Curé.

Ce que la pièce authentique ne dit point, c'est que la ville d'Hennebont avait formulé le même vœu que Quimperlé, lors de la peste du milieu du XVII^e siècle, mais qu'elle s'en fit relever par l'autorité ecclésiastique, moyennant une donation à la chapelle de Saint-Roch.

Une particularité touchante nous est connue par le texte de la délibération; aux jours de la *Terreur*, quand toute procession publique était devenue impossible, les individus venaient fort nombreux à la chapelle; on peut donc dire que les habitants de

(1) Je reproduis les expressions de M. Henri, mais en réalité l'ancien vœu n'avait guère qu'un siècle et demi de date.

Quimperlé n'ont jamais cessé de remplir l'engagement contracté par leurs pieux ancêtres.

Dimanche dernier, ils ont encore accompli cet acte de dévotion.

Vers 7 heures, je les ai vus arriver en foule compacte au bourg de Moëlan; partis de grand matin, ils avaient fourni une course pénible, et il y avait parmi eux des personnes âgées et des enfants assez jeunes; les adolescents étaient nombreux. M. Le Bras, aumônier de l'Hospice, présidait la procession; il était accompagné de quelques prêtres et de séminaristes. Au moment où les deux cortèges se rejoignent, le spectacle est charmant; les Quimperlois, pour faire une marche aussi longue, ne portent que ce qui est indispensable: une croix et une bannière à l'effigie de saint Roch; mais à Moëlan, apparaissent des bannières nombreuses, dont trois sont splendides, elles saluent, suivant notre vieux rite, les bannières du pèlerinage, puis la marche continue jusqu'à la chapelle, dont la procession fait le tour. La messe est célébrée par M. Moullec, recteur de la paroisse, qui montre ainsi avec quelle sympathie il accueille les représentants si nombreux des paroisses de Quimperlé. Après l'Evangile, M. Le Bras, dans un langage remarquable par la clarté et la précision, établit le double caractère du vœu accompli avec une fidélité si persévérante: la réparation et la reconnaissance.

Aussitôt la messe dite, la foule se disperse; le clergé et les Frères des Ecoles chrétiennes sont presque seuls à rester à Moëlan. A la grand'messe de 10 heures comme aux vêpres, et à la procession de l'après-midi, je ne vois guère que les habitants de la paroisse, et aussi, cependant, quelques pèlerins du Morbihan.

SAINT-POL-DE-LÉON

TRANSLATION des RELIQUES de SAINT POL, 4, 5 et 6 Septembre.

Programme des Fêtes.

SAMEDI 4 SEPTEMBRE. — A 3 heures, bénédiction du Reliquaire et de la nouvelle statue. Vêpres solennelles. Sermon breton par M. Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix; Bénédiction.

A 8 heures, sermon français par M. le Chanoine Outhenin-Chalandre, directeur général de l'Œuvre de l'Adoption, à Paris. Procession aux flambeaux autour de la ville. Grande illumination de l'intérieur de la Cathédrale. Bénédiction du Saint-Sacrement.

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE. — Messes et communions, à partir de 4 heures. Les Evêques célébreront la messe au chœur.

A 9 heures 1/2, grand'messe pontificale, avec panégyrique de saint Pol, en breton, par Mgr Dubourg, Evêque de Moulins.

A 3 heures, Vêpres solennelles. Procession des Reliques, par les rues suivantes: rue des Minimes, rue Verdérel, station à l'église

d'un mouvement qui se manifestait en France, même parmi les évêques, contre la communion fréquente, Léon XIII montra qu'il ne s'en préoccupait pas ; car, dit-il, la France s'opposera à ce mouvement. »

Le Souverain Pontife paraissait en excellente santé ; sa parole vive, sa mémoire sûre et son animation ont vivement frappé les assistants.

Soissons. — Mort de l'Évêque. — Les journaux annoncent un nouveau deuil pour l'Eglise de France. Mgr Duval, évêque de Soissons et Laon, a succombé, le 23 Août, à la maladie dont il souffrait depuis plusieurs mois.

Né en 1824, au Havre, dont il devint Curé-archiprêtre, en 1873, Mgr Duval avait été nommé au siège épiscopal de Soissons, en 1889 et sacré, dans la Cathédrale de Rouen, le 24 Février 1890.

Il était très aimé dans son diocèse, où sa mort cause les plus vifs regrets.

R. I. P.

LE MANS. — La démission de Monseigneur l'Evêque. — Sous ce titre, nous lisons dans la *Semaine du fidèle*, du Mans :

« Une grave et douloureuse nouvelle, trop tôt publiée par la presse, vient de plonger dans le deuil notre diocèse. Mgr Gilbert a remis à M. le Ministre des Cultes, qui l'a acceptée, sa démission, agréée préalablement par le Souverain Pontife.

« Cette détermination, motivée par l'état de santé du pieux prélat, a été accueillie dans tout le diocèse et au delà par un sentiment unanime de douloureux regrets.

« Mgr Gilbert n'était que depuis trois ans notre évêque, mais dès le début de son épiscopat, il avait conquis la respectueuse affection de son clergé et de ses diocésains par ses hautes vertus et son exquise aménité.

« Il nous semblait que saint Martial ne nous l'eût pas seulement montré : *magis ostensus quam datus*. Et nous serions tentés de redire au Père qui s'éloigne, comme jadis ses disciples disaient à saint Martin : *Cur nos, Pater, relinquis ?* O Père pourquoi nous laisser ?

« La Lettre d'adieu que Monseigneur adresse à son clergé et à ses diocésains répond à cette parole de regrets et on nous dit, en même temps, la peine profonde qui remplit le cœur de notre évêque à la pensée de la séparation. Toutefois l'heure du sacrifice n'a pas encore sonné. Monseigneur conserve, jusqu'à son remplacement effectif, le gouvernement du diocèse et aucune modification n'est introduite dans l'expédition des affaires ; mais, cette heure pénible une fois venue, les liens qui unissaient le clergé et les fidèles à leur évêque ne seront pas rompus, ils deviendront par le sacrifice même et plus doux et plus forts. Le cœur ne connaît pas de distance ! Nos vœux et nos prières suivront dans sa retraite

notre évêque regretté, et ses meilleures bénédictions seront toujours pour ses diocésains du Mans. »

Mgr se retire dans sa famille, à Limoges.

GRENOBLE. — On sait que, au cours de son récent voyage dans le Midi, M. Félix Faure, Président de la République, a cru devoir décorer de la Légion d'honneur M. Chion-Ducollet, maire de La Mure, personnage grotesque, connu surtout depuis qu'il a fait verbaliser contre des jeunes filles, coupables d'avoir traversé les rues, en robes blanches, un jour de procession... interdite par lui !

Le *Messenger de Valence* annonce que Mgr l'Evêque de Grenoble vient de nommer chanoine honoraire M. le Curé de La Mure. « Il était difficile, ajoute le journal, de faire une réponse plus digne et aussi spirituelle à la décoration de M. Chion-Ducollet..... », laquelle, du reste, a soulevé un universel éclat de rire.

Heureux musulmans ! — Il paraît que le fameux et hypocrite principe de la neutralité scolaire en matière religieuse n'est pas un article d'exportation.

Nous en trouvons une preuve nouvelle dans une circulaire de M. le Gouverneur du Sénégal.

« Vingt-deux écoles, dit cette circulaire, ont été ouvertes, depuis 1892..., c'est à peine si, dans les chefs-lieux, on rencontre un certain nombre d'élèves. »

A quoi faut-il attribuer cet état de choses ?

A la laïcisation à outrance, répond M. le Gouverneur.

Et il prescrit ce remède :

« Pour donner aux familles et à toute la population la *preuve éclatante* que l'enseignement donné par nos soins *ne comporte aucune tendance contraire aux croyances qui leur sont chères*, un lettré arabe, et de préférence un *marabout*, choisi parmi les plus aimés du pays et de l'esprit duquel nous serons sûrs, donnera aux enfants, dans le local de l'école, des leçons d'arabe *et de Coran*, qui alternent avec les leçons de français données par l'instituteur. »

Les musulmans sénégalais seront donc mieux traités que les chrétiens de France.

M. le Gouverneur n'hésite pas à violer la loi pour leur assurer le respect des « croyances qui leur sont chères ».

A nos prêtres, l'accès de nos écoles est interdit ; aux marabouts, les écoles sénégalaises seront ouvertes.

Défense d'enseigner le Catéchisme ; permission d'enseigner le Coran.

(*Semaine de Reims.*)

Bonnes pensées.

— Combien sacrifient l'honneur, chose de nécessité, à la gloire, chose de luxe.

Il y a un frère et une sœur que Dieu créa inséparables : la Vérité et l'Inconvénient. Et je ne crois pas qu'à cause du frère, il soit bon d'étrangler la sœur.

LAMENNAIS.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 20 Août 1897.

I. De Pont-à-Mousson à Gray par Mattaincourt. Lettres d'un pèlerin, par le P. H. CHÉROT. — II. De l'apologétique « traditionnelle » et de l'apologétique « moderne ». La méthode d'immanence, par le P. X-M. LE BACHELET. — III. Les Origines de la Boussole marine, (2^e article), par le P. T. PEPIN. — IV. La Réponse des Archevêques anglicans à la lettre de Léon XIII sur les Ordinations anglicanes (Fin), par le P. F. TOURNEBIZE. — V. Lettre de N. S. P. le Pape Léon XIII à Mgr l'évêque de Marseille sur l'admission des enfants à la confirmation avant la 1^{re} communion. — VI. A propos d'un Congrès d'œuvres sociales, par le P. L. ROURE. — VII. Mission du Zambèse, par le P. J. TORREND. — VIII. Revues : QUESTIONS D'HISTOIRE, par le P. H. C. — IX. Revue des Livres : R. P. Ollivier ; E. Blanc ; G. Goyau ; Ch. Benoist ; H. Lambrechts ; E. Seillière ; Le Bourgeois ; P. Allard ; D. U. Berlière ; Congrès de Niort ; A. Witz ; H. Ebert ; H. Henriot ; Ch. Barbier et F. Assenmacher.

ET LA JEUNESSE ? par le R. P. JONQUET, O. M. I., Chapelain du Sacré-Cœur. — Sous ce titre, vient de paraître une brochure d'une saisissante actualité.

La jeunesse ! Y a-t-il une question qui couve dans ses flancs de plus terribles orages, et d'où dépend plus visiblement l'avenir des sociétés ?

Les sujets traités par l'auteur indiquent assez l'opportunité de cette nouvelle publication :

Etat lamentable de la Jeunesse. — Les causes. — Que faire ? — Comment faire ?

La brochure se vend au profit du Cercle de Montmartre Prix : 0 fr. 75, au Siège de l'Œuvre : 21, rue du Mont-Cenis, ou chez l'auteur : 31, rue de la Barre, Paris-Montmartre.

Maux d'Estomac. Digestions difficiles Aigreurs. Renvois. Crampes d'Estomac	Ces affections sont rapidement guéries par l'emploi du CHARBON DE BELLOC en POUDRE ou en PASTILLES Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris Délayer chaque cuillerée de poudre dans un demi-verre d'eau et avaler. Poudre, 2 fr. Pastilles, 1 fr. 50 Maison L. FRÈRE (A. Champigny & C^{ie} g^{rs}) 49, r. Jacob, Paris
--	---

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL de MENTHE **Ricqlès** Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les ÉPIDÉMIES. — Exiger le nom de RICQLÈS.

Nous engageons tout particulièrement nos lecteurs à consulter, à notre dernière page, l'annonce concernant les Grands Magasins de Nouveautés « A LA FERMIÈRE, » 5 et 7, Faubourg Saint-Antoine, Paris.

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Samuel **PIRIOU**, rue du Chapenu-Rouge, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.

Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable chronomètre, à partir du prix minimum de 30 francs, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUIBOURG**, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre OMÉGA.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en nickel, en acier, en argent et en or, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la Médaille d'Or, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des Couverts Christofle. La gravure ou un écarton est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINNEC

QUIMPER, 11, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale).

Chapeaux castor de Lyon ; Chapeaux feutre et mérinos, pour l'été ; Barrettes ; Rabats ; Faux-Cols en caoutchouc et en toile ; Ceintures ; Bas de laine et de coton noirs.

ARTICLES de VOYAGE : Malles ; Valises ; Sacs à main en tous genres ; Sacoques, etc.

RÉPARATIONS DE CHAPEAUX

COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
SE MEFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

A LA FERMIÈRE

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

de la Place de la Bastille

PARIS—5 et 7, Faubourg St-Antoine, 5 et 7—PARIS

BRISSET Frères & C^{ie}, Fournisseurs de l'Administration des Chemins de fer P. L. M., de l'Hôtel-Dieu, de l'Hospice des Quinze-Vingts, de la Maison des Frères St-Jean-de-Dieu, de l'Ecole d'Alfort, de nombreuses Pensions, Hôtels, Hôpitaux, Communautés, Crèches, Ouvroirs, Sociétés de Bienfaisance, etc., etc.

AGRANDISSEMENTS CONSIDÉRABLES

A partir du LUNDI 6 SEPTEMBRE

• INAUGURATION des NOUVEAUX MAGASINS

Grande Mise en Vente extraordinaire de
TOILES, BLANC, RIDEAUX, LINGE d'EGLISES, LINGERIE, BONNETERIE
et **ARTICLES POUR ŒUVRES DE BIENFAISANCE**

Nous engageons plus que jamais notre honorable clientèle à profiter sans retard des bonnes occasions de notre grande mise en vente, ci-dessous quelques prix :

AUBES guipure, hauteur 1 ^m , largeur 3 ^m 30, manches comprises, 4.90 et 3 90	MOUCHOIRS coton, couleurs, unis ou carreaux, toutes nuances, bonne qualité, taille 0.55..... La douzaine 2 40
AUBES toile, haut. 1 mètre, larg. 3 ^m 30, manches comprises..... Prix 10 50	SHIRTING et coton écru, bonne qualité. Le mètre » 25
ROCHETS guipure, contour 3 mètres, hauteur 0.50..... Prix 2 45	RIDEAUX guipure blanche ou crème, bonne qualité..... Le mètre » 20
LINON batiste coton, pour aubes et rochets, d'un très beau blanc, apprêt église, largeur 0.80..... Le mètre » 85	COUTIL pur fil, belles rayures, toutes nuances, pour matelas et sommiers, largeur 1 ^m 40. Le mètre 1 15
TOILE batiste, pur fil, pour linge d'église et nappes d'autel, larg. 0.80, 1.45 Largeur 0.70..... 1 25	COTONNADE quadrillée ou rayée, g ^e teint, larg. 1.00, 0.90, larg. 0.85/1.00 » 60
TOILE blanche, pur fil, p ^{re} laines, couches ou linge de toilette, larg. 0.70. Le mètre » 49	MERINOS noir, très bonne qualité, largeur 1 mètre..... Le mètre 1 25
TOILE crème, pur fil, genre lourd (usuable), pour draps de ferme ou domestiques, largeur 1 mètre..... Le mètre » 75	FLANELLE pure laine, décatie, irrétrécissable, lisse ou croisée, largeur 0.80..... Le mètre 1 15
DRAPS de pension, cretonne écru, bonne qualité, long. 2 ^m 75x1 ^m 60. Le drap 1 95	DRAP mélangé, tissus épais, tout ce qui se fait de plus solide p ^{re} robe, 1 ^m 1 ^m . Le m. 1 25
DRAPS de ménage, pur fil, crème, garantie à l'usage, long. 3 ^m , la z. 3 ^m , le dr. 4 90	TARTANELLE peruvienne, bonne qualité, des fins variés, larg. 0.95/1.00 0.75. Le mètre » 45
DRAPS de maîtres, avec jours, bonne toile blanche, pur fil, sans couture, longueur 3 ^m , largeur 2 mètres..... Le drap 5 50	BON PILOU coton moletonné g ^e teint, des variétés, larg. 1 ^m . Le m. » 50
GRANDS DRAPS de maîtres jours riches, bonne toile blanche, pur fil, sans couture, long. 3 ^m 30, larg. 2 ^m 40. Le drap 8 90	FINETTE imprimée, bon tissu, croisé, mou, des variétés, larg. 0.75/0.80. Le m. » 45
SERVICES damassés, blanc, pur fil, pour 12 couverts, dim. : service 70x90, table 40x140..... Le service 15 »	GILETS de flanelle, pure laine, p ^{re} hommes, demi-manches 2 ^m 45 sans manch. 1 45
NAPPES damassées, écru, pur fil, bonne qualité, dim. : 1 ^m 30x1 ^m 3. La nappe..... 1 10	JERSEYS noirs, bon tissu moletonné, très belle qualité, 1 ^m taille, p ^{re} dames. 3 50
SERVIETTES de table, bonne toile crème, pur fil, dimension 60x35 centimètres..... La douzaine 5 90	CHEMISES oxford, couleur grand teint, pour hommes..... La chemise 1 75
SERVIETTES au mètre, en bon damassé écru, pur fil, largeur 70 c. Le mètre..... » 68	CHAUSSETTES laine tricotée, pour hommes..... La paire » 45
SERVIETTES pur fil, ouvré écru, lingeaux linge, tissées à la main..... La serviette » 18	BAS laine noire, entièrement finis, grand teint..... La paire 1 ^m 95 et 1 45
SERVIETTES de toilette, nid d'abeilles, écru, grande taille, la serv. » 25	COUVERTURES mi-laine grise, long. 1 ^m 65, larg. 1 ^m 10. La couverture 1 75
MOUCHOIRS blancs pur fil Cholet, très bonne qual., 50 ^e c. La douz. 3 50	MATELAS varech, bonne qualité, 1.80x70. Le matelas..... 6 90
	FOYERS moquette bouclée, long. 1 ^m 20, largeur 0.50..... Prix 2 25
	LITS COMPLETS, très bien confectionnés, pour 2 personnes 62 ^e ; pour 1 personne 39 fr.

Comptoir Spécial de Chaussures très solides pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

A TRÈS BAS PRIX

Envoi FRANCO Catalogues, échantillons et tout achat à partir de 20 francs, à l'exception des Articles literie et meubles expédiés petite vitesse, emballage et port aux frais du destinataire

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LA LIGNE D'ANNONCE

10 CENTIMES

6 fr. par an

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Liturgie : I. Des reliques anciennes ; II. Objets indulgenciés ; III. *Benedictio mulieris post partum*.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Election législative ; Le Te Deum, à l'église du Vœu national ; Quimper ; Pèlerinage de Lourdes ; Lesneven ; Rentrée des



classes ; Poullan ; Notre-Dame du Folgoët ; Ergué-Gabéric ; Grand Pardon de N.-D. de Kerdévot ; Saint-Pol-de-Léon : Translation des Reliques de saint Pol-Aurélien.

III. *Nouvelles du monde catholique* : Saint-Dié ; Dijon ; Saint-Brieuc.

IV. *Annonces et avis divers*.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 5 Septembre. — 13^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. A la Messe, mémoire de S. Laurent Justinien, Evêque.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire de S. Laurent Justinien et les Suffrages communs.

Lundi, 6. — Office de la férie ; simple. Vert. — Ou Office votif des Saints Anges, semi-double. Blanc.

Mardi, 7. — Office de la férie. — Ou

Office votif des Saints Apôtres ; semi-double. Rouge.

Mercredi, 8. — Nativité de la Très Sainte Vierge Marie. Double de 2^e classe, avec Octave. Blanc.

Jeudi, 9. — Office de l'Octave de la Nativité ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 11. — Office de l'Octave de la Nativité de la Sainte-Vierge ; semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Augustines de Pont-l'Abbé..... 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Loperhet..... 9, 10 et 11 Septembre.

Liturgie. — I. DES RELIQUES ANCIENNES. — A une question posée par un évêque d'Espagne, la S. Congrégation chargée des Indulgences et des Saintes Reliques a jugé devoir répondre, le 20 Janvier 1896 :

Les Reliques anciennes doivent être conservées avec le culte dont elles ont joui jusqu'ici, à moins que dans un cas particulier il n'existe des preuves certaines de leur fausseté.

Reliquias antiquas conservandas esse in ea veneratione in qua hactenus fuerunt, nisi in casu particulari certa adsint argumenta eas falsas vel suppositas esse.

A. Card. STEINHUBER, *Præfectus*.

Cette question intéresse tout spécialement les diocèses de France. En effet, la même Révolution y a détruit, à la fin du siècle dernier, beaucoup de châsses où étaient renfermées, sous le sceau des évêques, de précieuses Reliques. Bien des *authentiques* ont disparu ; cependant, il n'existe aucun doute sur l'authenticité même des Reliques. Il serait bien à désirer qu'elles pussent être de nouveau présentées à la vénération des fidèles, — soit au jour de la fête des Saintes Reliques, — soit au jour de la fête du Saint, — soit enfin lorsqu'il se fait des prières extraordinaires pour obtenir de Dieu quelque grande grâce.

Le saint Concile de Trente a confié aux évêques le soin de reconnaître et d'approuver les Reliques des Saints. Dans toutes les paroisses où sont conservées des Reliques, que l'on n'expose plus, parce que, au moment de la Révolution, leurs *authentiques* ont été détruites, MM. les Curés feront acte de religion en demandant à leur Evêque de faire la reconnaissance de ces Reliques et de les authentifier. L'authentique qu'il délivre, à cet effet, porte ses armes, son sceau et sa signature. La signature doit être de sa propre main et non faite avec une griffe ; celle du vicaire général n'est pas valable. Ainsi l'a déclaré la S. Congrégation des Indulgences et Saintes Reliques.

II. OBJETS INDULGENCIÉS. — D. Peut-on faire indulgencier des objets de piété, croix, médailles, chapelets, etc., et les céder ensuite au prix coûtant, sans que les indulgences soient perdues ?

R. — Cette question est très pratique, et nous sommes heureux d'avoir l'occasion de la résoudre pour mettre les fidèles en garde contre des abus dont leur ignorance les expose à être victimes.

Des décisions rendues par la S. Congrégation des Indulgences, il résulte :

1° Qu'un objet quelconque de piété ne peut pas devenir objet de commerce et être vendu, sans perdre de ce chef, les indulgences qui y étaient attachées. (*Décrets divers, et plus spécialement celui du 26 Juillet 1887, approuvé par S. S. Léon XIII.*)

2° Que les indulgences sont perdues, même lorsque l'objet est cédé au prix coûtant, sans idée de commerce et sans bénéfice pour celui qui le cède. (*S. C. des Indul., 31 Janvier 1837 et 26 Juillet 1887.*)

3° Enfin, ne reçût-on qu'une faible aumône en échange des objets transmis à une autre personne, ces objets cesseraient encore d'être indulgenciés. (*S. C. des Indul., 2 Octobre 1840 et 26 Juillet 1887.*)

La volonté formelle de l'Eglise est donc que la transmission des objets indulgenciés se fasse gratuitement et que celui qui en dispose ne reçoive absolument rien en échange. Cette législation, qui peut paraître sévère, a pour but d'exclure, quand il s'agit d'indulgences, toute idée de trafic.

III. BENEDICTIO MULIERIS POST PARTUM. — Une réponse de la Sacrée Congrégation des Rites, récemment publiée, détermine, ainsi qu'il suit, les droits du curé sur la cérémonie des relevailles :

« S. R. C. decernit benedictionem mulieris post partum fieri debere a paracho, si ipse expetitus fuerit ; posse autem fieri, a quocumque sacerdote, si expetitus ipse pariter fuerit, in quacumque Ecclesiâ vel oratorio publico, certiore facto superiore Ecclesiæ. »

Cette bénédiction est donc moins strictement curiale qu'on ne l'enseigne communément.

D'autre part, à une consultation du diocèse de Vicence, la même Congrégation a répondu, le 19 Mars 1896 (réponse confirmée par Sa Sainteté, le 8 Juin suivant), qu'on ne doit pas refuser la bénédiction *post partum* à une femme dont l'enfant est mort sans baptême.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 5 Septembre*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Élection législative. — Dimanche dernier, les électeurs de la 3^{me} circonscription de Brest ont répondu d'une manière significative à l'invalidation qui avait frappé le député de leur choix, M. l'abbé Gayraud, en le renommant avec une majorité presque double de la première.

Dans cette lutte, que nous avons toujours déplorée, nous n'avons jamais entendu prendre parti, nous renfermant dans notre rôle d'organe diocésain, purement religieux. C'est à ce titre que nous demandons, aujourd'hui, à tous les catholiques d'oublier leurs dissentiments momentanés et d'écouter la voix de Sa Sainteté Léon XIII qui les appelle à la paix et à l'union, pour la défense des libertés religieuses et des grands intérêts du pays.

Le « Te Deum », à l'église du Vœu national. —

Dans le courant de la semaine dernière, s'est produit un événement mémorable, qui fait vibrer à l'unisson les cœurs de tous les Français, sans distinction de partis. Les catholiques, qui ne le cèdent à personne en patriotisme, ont applaudi aux honneurs rendus par un puissant monarque et un grand peuple à M. Félix Faure, Président de la République, parce que c'est la Patrie française qu'on acclamait en sa personne ; ils sont heureux de l'alliance, officiellement proclamée, entre la France et la Russie.

C'est de tout cœur qu'ils s'associent aux sentiments exprimés par Son Em. le Cardinal Richard prescrivant, à cette occasion, un *Te Deum* solennel en l'église du Sacré-Cœur. Nous nous faisons un devoir de reproduire la lettre écrite par le vénérable Archevêque de Paris au R. P. Lémus, Supérieur de Montmartre.

Monsieur le Supérieur,

Lors de la visite des marins russes, en 1893, on m'exprima de toutes parts le désir que la prière fût jointe aux manifestations de la fraternelle sympathie avec laquelle ils étaient accueillis dans la capitale de la France. Je fus heureux de répondre à ce désir, en faisant chanter un *Te Deum*, dans l'église du Vœu national, à Montmartre.

Les mêmes vœux me sont exprimés, aujourd'hui, à l'occasion de l'heureux retour de M. le Président de la République. La pensée de joindre la prière aux manifestations de la joie publique est conforme à nos vieilles traditions nationales.

En conséquence, j'ai décidé que, mardi prochain, à 3 heures, un *Te Deum* serait chanté dans l'église du Vœu national, comme en 1893, à la visite des marins russes.

Nous demanderons à Dieu que l'union qui vient de s'affermir entre la Russie et la France soit un gage de paix et de sécurité pour l'Europe. Nos vœux s'étendront plus loin encore : nous demanderons à Dieu que cette alliance prépare l'union de toutes les nations, dans la vérité et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, suivant le vœu de notre grand Pape Léon XIII, dans sa Lettre apostolique aux princes et aux peuples de l'univers.

Veuillez agréer, Monsieur le Supérieur, l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† FRANÇOIS, Cardinal RICHARD,
Archevêque de Paris.

Le *Te Deum*, prescrit par Son Eminence le Cardinal-archevêque, a été chanté, mardi à 3 heures. La cérémonie, à laquelle assistait une foule immense, était présidée par Son Excellence le Nonce apostolique.

QUIMPER. — Mardi, pendant que toute la France fêtait le retour du Président de la République, venant de conclure une alliance assurant la paix entre les nations — autant, du moins, que des hommes peuvent l'assurer — des ouvriers posaient le couronnement de la flèche de Saint-Mathieu et, joyeux, s'empresaient, eux aussi, de pavoiser leur échafaudage aérien de nombreux dra-

peaux français et russes, qui semblaient vouloir unir leurs couleurs, sous une forte brise de l'ouest.

Aujourd'hui, mercredi, la croix, symbole divin de la paix éternelle, couronne le gracieux monument, qui témoigne de la foi vive et généreuse des fidèles de Saint-Mathieu.

Ah ! puissent-ils, unis à leurs frères de Saint-Corentin, à l'ombre de ce clocher qui rappellera une alliance bien chère, marcher toujours, la main dans la main, pour la défense des droits de Dieu et de l'Eglise, et ne jamais connaître les discordes qui ont jeté la tristesse dans le cœur de tous les catholiques !.....

X...

Pèlerinage de Lourdes. — Nous recevons la dépêche qui suit, datée de Lourdes, le 1^{er} Septembre, 9 h. 50 du matin.

« Heureux voyage ; tout va bien. Les pèlerins du Finistère sont ravis. En ce moment, affluence extraordinaire de pèlerinages : Poitiers (4 trains), Nantes (4 trains), Cambrai (6 trains), Millau, Rouen (2 trains), Besançon et Dijon (2 trains), Alsace-Lorraine (2 trains), Belley, etc.

« Grand enthousiasme : nous prions pour le diocèse.

« J.-C. COAT. »

Nos pèlerins quittent, on le sait, Lourdes, aujourd'hui vendredi. Voici les heures de départ et d'arrivée des différents trains :

STATIONS	TRAINS de LANDERNEAU		TRAIN de QUIMPER
	PREMIER	DEUXIÈME	
Lourdes, — 3 Sept.	départ.. 9h. » mat.	7h. » mat.	2h. » soir
Bordeaux.....	4 37 soir	2 30 soir	8 25
— départ..	5 11	3 55	8 35
	4 Sept.	4 Sept.	4 Sept.
Nantes.....	arrivée. 4h. 46 mat.	4h. 16 mat.	7 4 mat.
— départ..	5 5	4 30	7 35
Redon.....	» »	» »	10 20
Vannes.....	» »	» »	11 54
Auray.....	» »	» »	1 » soir
Lorient.....	» »	» »	2 9
Quimperlé.....	11 31	9 47	2 38
Bannalec.....	11 54	10 8	3 2
Rosporden.....	12 11 mat.	10 24	3 22
Quimper.....	1 45 soir	10 53	3 51
Quéménéven.....	2 43	11 47	» »
Châteaulin.....	3 10	12 6 soir	» »
Le Drénil.....	3 50	12 22	» »
Quimerc'h.....	4 1	12 33	» »
Hanvec.....	4 17	12 50	» »
Daoulas.....	4 31	1 11	» »
Dirinon.....	4 44	1 24	» »
Landerneau.....	arrivée. 5 4 soir	1 41 soir	» »

Au moment où nos pèlerins se trouvent à Lourdes, et en atten-

dant qu'ils nous rapportent les douces impressions qu'ils y ont ressenties, on lira avec intérêt la lettre suivante, qu'un témoin du pèlerinage national a bien voulu nous adresser et qui nous est parvenue, trop tard pour être insérée dans notre dernier numéro :

Lourdes, ce 24 Août.

Qui n'a pas vu les merveilleuses fêtes du Jubilé du pèlerinage national, à Lourdes, pourra difficilement s'en faire une idée. En présence même de telles splendeurs, on se sent impuissant à rendre ses impressions, tantôt douces et suaves, tantôt grandioses et empoignantes. Les Pères de l'Assomption avaient eu la belle pensée d'appeler les miraculés qui, depuis vingt-cinq ans, avaient reçu les spéciales faveurs de Marie Immaculée, et plus de 300 avaient pu venir « rendre grâces à la Vierge toute belle et toute bonne », comme l'a appelée Monseigneur de Cabrières dans l'homélie qu'il fit, à la messe pontificale du dimanche.... Ceux qui ont entendu l'illustre évêque de Montpellier connaissent son habileté à se servir des circonstances pour charmer et édifier ses auditeurs, comme aussi pour les grandir, en les soulevant dans de grandes envolées.

La caractéristique du pèlerinage de 1897 sera cette procession des miraculés qui, tenant tous une humble oriflamme, allèrent de l'église du Rosaire à la Grotte sainte, pour y entendre de magnifiques cris d'actions de grâce et proclamations, lus en chaire, en leur nom, par Monseigneur de Cabrières. En ce moment-là, les gorges s'étreignaient sous une émotion puissante, les cheveux se dressaient sur la tête, et le cœur se dilatait sous une impulsion surhumaine. Et que vous dire de la procession du Saint-Sacrement, faite le lundi, dans l'après-midi ? Jésus-Hostie, précédé d'une foule immense et, en particulier, de nombreux prêtres revêtus de chasubles ou de chapes, venait de rentrer dans son tabernacle, quand, sur l'esplanade du Rosaire, où se trouvaient bien massées 30,000 personnes, le R. Père Picard nous donna la bénédiction papale... Puis, ô moment inoubliable ! il dit textuellement ces paroles : « Main-
« tenant, chers malades, nous avons assez parlé et prié, c'est à vous de
« parler, non en criant et en priant, mais en agissant avec foi, espérance,
« amour. Allons ! de la confiance ! levez-vous au nom de Jésus et de sa
« Mère ! » Alors vous auriez vu se renouveler les scènes du temps de l'Homme-Dieu : 19 malades, m'a-t-on dit, se levèrent de leurs couches, comme galvanisés par l'enthousiasme délirant des foules croyantes, et en tout cas, touchés de grâces surnaturelles. Et les applaudissements d'éclater, et les chants de s'élever vers le ciel. Non, non, ce n'était plus la terre !

A la nuit, embrasement, par l'électricité, de la Vierge du Couronnement, du dôme et du portail du Rosaire, de la flèche si gracieuse de la Basilique. Après la procession aux flambeaux, dont le défilé dura plus d'une heure, des groupes de Provençaux, en leur langue si imagée, les pèlerins de Beauvais, de Franche-Comté, de l'Aveyron et d'autres contrées chantèrent, chacun d'un côté, des cantiques aussi ravissants les uns que les autres. A 11 heures, nous écoutions encore, sans ressentir la fatigue. Voulez-vous me permettre de vous transcrire ici un couplet et le refrain d'un cantique des diocésains de Rodez ? Vous jugerez vous-même du charme exquis qui en ressort.

O Lourdes, sois bénie !
Tu seras mon espoir ;
A toi mon cœur, ma vie,
Mon joyeux : au revoir !

Refrain :

Oh ! laissez-moi redire
La consolation
Que donne le sourire
De l'Apparition.

Cela dit sur un air des plus harmonieux. A la fin, tous nous répétions le refrain avec les Aveyronnais, tant ce chant nous allait au cœur. Inutile, n'est-ce pas ? car vous le savez, de vous dire combien le diocèse de Quimper a eu large part dans la prière de votre humble serviteur !...

LESNEVEN. — Retraite. — Nous rappelons que la retraite des Tiers-Ordres sera prêchée, à Lesneven, du 11 au 18 Septembre, en priant nos confrères de faire connaître le plus possible cette œuvre éminemment utile.

Rentrée des classes. — On nous prie d'annoncer que les Religieuses Ursulines de Quimper ouvriront leurs classes externes, le 6 septembre, et leur pensionnat, le 27 du même mois.

POULLAN. — Noces d'or et première messe. — La première messe d'un jeune prêtre, les noces d'or d'une profession religieuse ne sont pas, dans un pays catholique comme le nôtre, faits si rares ; mais lorsque les deux solennités se trouvent réunies et qu'il s'agit de la maîtresse d'école et d'un de ses élèves, alors on comprend pourquoi la gracieuse église de Poullan avait revêtu, dimanche dernier, une parure d'oriflammes, de verdure et de fleurs ; pourquoi des arcs de triomphe se dressaient à l'extérieur, et l'affluence des fidèles trahissait les apprêts d'une fête d'un cachet tout spécial.

Malgré le mauvais temps, qui vint contrarier un peu les débuts de la solennité, un cortège d'environ soixante-dix religieuses du Saint-Esprit conduisit à l'église la vénérable jubilaire, la Sœur Saint-Maurice, supérieure de l'école communale de Poullan, tandis que, en même temps, s'avancait processionnellement vers l'autel le nouveau prêtre, M. l'abbé Castrec, récemment nommé vicaire à Lannilis.

Bien des yeux se mouillèrent, lorsque, à l'Evangile, un enfant de la paroisse, M. Kerivel, recteur de Quimerc'h, salua les deux héros de cette solennité, la bonne supérieure et son élève, l'une se préparant à chanter le *Te Deum* de cinquante années passées au service de Dieu, et le second venant offrir au Souverain Maître les prémices de son sacerdoce, en suppliant l'Esprit-Saint de féconder son ministère.

« Vous représentez, leur a-t-il dit, comme le résumé de la vie chrétienne, dont vous occupez chacun une extrémité. Celle couronnée de roses blanches, qui ceint de nouveau votre front, est pour vous le souvenir bien doux d'un demi-siècle d'abnégation, de sacrifices, d'amour pour Dieu et de dévouement pour le pro-

« chain. Elle sera pour le nouveau ministre du Seigneur comme un enseignement de conserver au cœur, en face de l'avenir, cette espérance de la récompense promise à ceux qui auront combattu le bon combat..... » Et le prédicateur termine en exprimant le vœu « de voir la paroisse de Poullan, fidèle, comme par le passé, à s'estimer fière de ses nombreuses vocations religieuses et sacerdotales..... »

La messe solennelle se continua, au milieu des chants d'allégresse de toute cette population, qu'on sentait si heureuse de fêter leur bonne supérieure : tous se rappelaient que, depuis 29 ans, elle a vécu de leur vie, encouragé leurs premiers pas vers Dieu, et s'est associée à leurs peines comme à leurs joies.

Mais, lorsqu'ils virent, au moment de la communion, l'ancien compagnon de leurs jeux et de leurs études, s'avancer vers leur ancienne bonne maîtresse, tenant dans ses mains le Dieu auquel elle allait renouveler ses promesses religieuses, oh ! à ce moment inoubliable, de leurs cœurs s'éleva un cri de reconnaissance qui ne tarda pas à se manifester par le chant du *Te Deum*, digne couronnement de cette double fête, peut-être sans précédent, mais que certainement la législation actuelle des écoles rend impossible pour l'avenir.

Après la cérémonie religieuse, la vénérable jubilaire reçut, à sa communauté, les félicitations de ses compagnes et de ses élèves, toutes heureuses de pouvoir chanter, dans la cantate bretonne composée par le nouveau vicaire de Poullan, l'histoire de leur bonne Mère et les sentiments de leurs cœurs.

Ad multos annos !

J. B.

NOTRE-DAME DU FOLGOET. — Grand Pardon, le Mardi 7 et le Mercredi 8 Septembre. — MARDI. — Le matin, à 10 heures, grand'messe, à l'église paroissiale ; le soir, à 4 heures, vêpres au Champ du Couronnement ; procession des miracles ; à 8 heures, procession aux flambeaux. Heure sainte.

L'église restera ouverte toute la nuit. Les prêtres se tiendront à la disposition des fidèles, dès le mardi matin, pour entendre les confessions.

MERCREDI. — Les messes commenceront, à 2 heures, et se succéderont d'heure en heure, jusqu'à 8 heures inclusivement ; à 9 heures, arrivée des processions ; à 10 heures, grand'messe au Champ du Couronnement ; sermon.

A 2 heures, les processions se rendront de l'église au Champ du Couronnement pour les vêpres, qui seront chantées à 2 h. 1/2. A l'issue des vêpres, bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement ; chant du cantique ; défilé des processions devant la Statue couronnée.

N. B. — En dehors des trains réguliers, l'administration des Chemins de fer départementaux a bien voulu accorder des trains supplémentaires correspondant avec ceux de Brest, Morlaix et Quimper.

ERGUÉ-GABÉRIC. — Dimanche, 12 Septembre, aura lieu le grand Pardon de Kerdévot, paroisse d'Ergué-Gabéric.

Dans la chapelle, gracieux édifice aux colonnes fuselées et élégantes, construit dans le bon style du xv^e siècle, le touriste trouve à admirer un splendide rétable, chef-d'œuvre de l'art flamand, et le chrétien un sanctuaire, où l'auguste Mère de Dieu fait sentir sa puissance par on ne sait quoi de saint qui donne un cachet particulier à ce lieu, si bien nommé « Kerdévot ».

Au tympan de la maîtresse-vitre, en voie de restauration, on voit les armes de Bretagne, les fiers écussons des familles de Tréanna, Guengat, Liziart, Kersulgar, Lanros, Missirien. C'est le souvenir d'un passé de foi et de vaillance, qu'il appartient à l'érudit de déchiffrer ; d'un passé de paix et de concorde dans une même dévotion, que la grande Révolution même a respectée, et que les générations continuent à maintenir et à rajeunir.

A Kerdévot, celui qui souffre est consolé, celui qui a besoin de conseil est éclairé, celui qui est faible est fortifié ; tout le monde le sait au pays breton, et cela nous console amplement des déceptions de l'érudit dans ses recherches sur les origines historiques de la chapelle de Kerdévot, en Ergué-Gabéric.

C'est cette assurance intime et profonde que professe hautement le peuple de Cornouaille, et voilà pourquoi le grand Pardon de Kerdévot est une belle et solennelle manifestation de la foi de nos pères.

A. F.

Voici le programme de la fête :

GRAND PARDON DE N.-D. DE KERDEVOT, le Samedi, 11 et le Dimanche, 12 Septembre.

Le Samedi, à 4 heures du soir, vêpres solennelles, suivies de la procession. Bénédiction du T. Saint Sacrement. Avant et après vêpres, les confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins, jusqu'à 6 heures.

Le Dimanche, 13 Septembre, dès 4 heures du matin, les messes se succéderont sans interruption jusqu'à la grand'messe.

A 10 heures, procession « des miracles », suivie de la grand'messe. Sermon.

A 2 heures, vêpres solennelles ; procession et bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée — aux conditions ordinaires — par les pèlerins de Kerdévot :

1^o Les jours de pardons, c'est-à-dire le dimanche de *Quasimodo* et le 2^{me} dimanche de Septembre ;

2^o Tous les vendredis de Carême. Ces jours-là, le clergé paroissial se tient, à la chapelle, pour confesser les pèlerins et distribuer la sainte communion.

SAINT-POL-DE-LÉON. — Translation des Reliques de saint Pol-Aurélien. — Pendant que tout un peuple se prépare à célébrer, avec le premier évêque du Léon, son imitateur et son neveu saint Joévin, le doux chanteur aveugle saint Hervé, et

saint Laurent, l'incomparable martyr, il y a, dit-on, des gens qui s'étonnent de tant d'hommages, rendus à leurs ossements desséchés. Ce ne sont pas leurs remarques dédaigneuses qui peuvent troubler notre foi ; ils n'inventent rien de bien nouveau, et jusque dans les bas-fonds de la société romaine, à l'époque des persécutions, on avait autant d'esprit que nos plaisantins d'aujourd'hui ; laissons-les donc prodiguer en pure perte leurs ricanements, mais renouvelons-nous dans l'esprit de l'Eglise, et souvenons-nous des motifs pour lesquels elle vénère les reliques de ses Saints. Nous rappelions, récemment, le principal honneur qu'elle leur fait, en les insérant dans la pierre de tout autel sur lequel s'offrira le divin sacrifice ; mais cet honneur, tout en surpassant les autres, risque d'être oublié des fidèles, sauf dans les rares circonstances où ils assistent à la consécration d'une église ; or, on peut bien ne pas être témoin de ce magnifique spectacle, même une fois en sa vie, et c'est pourquoi s'est établi l'usage de l'exposition des Reliques, et le rite grandiose de leur translation solennelle. Nous demandons à nos lecteurs de remettre sous leurs yeux une page qu'ils ont pu lire, en 1886, lors de la translation du Bras de saint Corentin :

« Lorsque le Christianisme commença à être connu des païens autrement que par les calomnies des philosophes, ou des prêtres des idoles, ou d'un pouvoir hostile, une des pratiques qui étonnèrent le plus les adorateurs des dieux de Rome fut la manifestation du respect pour les restes des martyrs, des confesseurs et des vierges. Ils constataient que les chrétiens prodiguaient plus d'encens et de parfums pour les sépultures, que la religion officielle n'en consacrait au culte de ses innombrables divinités ; ils se moquaient de ceux qui ne faisaient aucun cas des chefs-d'œuvre de l'art antique enlevés par Rome à la Grèce, mais se prosternaient devant les ossements des suppliciés.

« Le temps n'était pas loin où l'étonnement devait grandir encore. Huit jours après avoir reçu le saint baptême, l'empereur Constantin vint au lieu consacré par la sépulture du Prince des Apôtres ; là, il déposa le diadème, se prosterna le visage contre terre, répandit un torrent de larmes, puis, s'étant relevé, il prit le hoyau et la pioche, creusa le sol et en tira douze corbeilles de terre, en l'honneur des douze apôtres. C'est ainsi que commença la construction de la basilique qui allait renfermer les reliques de saint Pierre.

« Saint Jean-Chrysostome, parlant de la conduite que tint alors le premier empereur chrétien, lui donne ces magnifiques louanges :
 « Celui qui est revêtu de la pourpre s'est transporté auprès de
 « deux tombeaux pour les couvrir de ses baisers ; déposant tout
 « fastueux appareil, il prend l'attitude d'un suppliant, il prie les
 « Saints de lui venir en aide auprès de Dieu : celui qui porte le
 « diadème réclame par ses prières le patronage d'un pêcheur et
 « d'un ouvrier qui fabriquait des tentes, et, pour tout dire, ces
 « deux protecteurs étaient morts depuis longtemps. Osez-vous

« avancer, je vous le demande, qu'il est mort lui aussi, le Maître de
 « ces deux hommes, quand ses serviteurs, même au sein du tré-
 « pas, sont les protecteurs des maîtres du monde ? »

« Le grand docteur donne là toute la raison du culte des reliques : nous honorons les restes des Saints, parce que notre Maître ressuscité nous dit que les corps de ses élus sont faits pour la résurrection. Chacun de nous pourrait dire avec l'évêque-poète sortant des catacombes et saluant les restes des martyrs :

« J'ai sondé d'un regard cette poussière bénie,
 Et j'ai compris
 Que leur âme a laissé comme un souffle de vie
 Dans ces débris ;
 Que dans ce sable humain qui, dans nos mains mortelles,
 Pèse si peu,
 Germent pour le grand jour les formes immortelles
 De presque un Dieu » (1).

« Le culte des saintes reliques n'est donc pas un accessoire au milieu des pratiques chrétiennes, mais c'est bien une chose essentielle. Aussi le saint Concile de Trente a-t-il formulé cette déclaration : « Les corps sacrés des saints martyrs et des autres bien-
 « heureux qui vivent avec le Christ, qui ont été les membres
 « vivants de Jésus-Christ et les temples du Saint-Esprit, qui seront
 « par lui ressuscités et glorifiés pour l'éternelle vie, doivent être
 « vénérés par les fidèles : par le moyen de ces reliques, les
 « hommes reçoivent de nombreux bienfaits, tellement que l'Eglise
 « condamne maintenant, comme elle a déjà autrefois condamné (2),
 « ceux qui affirment qu'aux reliques des Saints il n'est dû ni
 « vénération, ni honneur. »

« Voilà la foi de l'Eglise ; elle n'a jamais varié ; toutefois, comme à certaines époques, l'esprit catholique se manifeste d'une manière plus complète et plus belle, on voit refleurir certaines dévotions qui, pour un temps, avaient été négligées par les fidèles et même par le clergé. Le culte des saintes reliques reprend aujourd'hui sa place d'autrefois ; c'est une preuve que le vrai esprit de l'Eglise, l'esprit de Dieu revit parmi nous. L'époque est donc favorable pour recommander aux fidèles de profiter de ce grand moyen de grâces. »

Quelques-uns pourront se demander si la coutume de vénérer les reliques n'a point disparu, au moment où, la paix étant rendue à l'Eglise, les fidèles n'eurent plus les mêmes motifs de fréquenter les Catacombes. Nous leur répondrons que les cendres des martyrs ne furent jamais plus honorées qu'à cette époque ; pour le prouver, nous ne saurions mieux faire que de résumer ici les leçons du Bréviaire romain, au jour de l'Invention des Reliques de saint Etienne.

Le pharisien droit et humble qui avait été le maître de saint

(1) Mgr Gerbet, évêque de Perpignan. — *Le Chant des Catacombes*.

(2) Au deuxième Concile de Nicée.

Paul et qui, ayant embrassé la doctrine évangélique, avait une immense autorité parmi les fidèles venus du judaïsme, saint Gamaliel, apparaît à Lucien, prêtre de Jérusalem, et lui révèle où reposent ses restes, ceux de son fils, saint Abibon, de saint Nicodème et du grand Protomartyr. Lucien va trouver l'Evêque, lui raconte sa vision. L'Evêque Jean, avant d'ouvrir les tombeaux, convoque tout l'épiscopat et tous les prêtres de la contrée, et c'est en présence de cette vénérable assemblée et d'une immense multitude, que les restes des Saints, exhalant un parfum délicieux, apparaissent à ses regards ; aussitôt, des guérisons innombrables s'accomplissent, et c'est dans une pompe triomphale que les reliques sacrées sont apportées dans l'église du mont Sion.

Bientôt, c'est auprès des parcelles détachées de ces corps vénérables, que s'accomplissent de nouveaux prodiges. Saint Augustin raconte, au Livre XXII, ch. 8, « de la Cité de Dieu », comment l'Evêque Project, ayant transféré dans sa ville épiscopale les reliques de saint Etienne, une femme aveugle présenta des fleurs pour les lui faire toucher ; puis, les ayant reprises, elle les mit sur ses yeux, et aussitôt elle recouvra la vue. Près d'Hippone, l'Evêque Lucille, souffrant d'une cruelle infirmité regardée comme incurable, se sentit subitement guéri, en portant également une relique de saint Etienne.

Or, l'ancienne séquence de saint Pol parle aussi des prodiges opérés par les reliques de notre Saint. Ayons confiance et prions !

Une demoiselle, âgée de 20 ans, ayant son brevet élémentaire et pouvant offrir les meilleures références, demande place d'institutrice dans une famille chrétienne.

S'adresser au Directeur de la *Semaine religieuse*.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

SAINT-DIÉ. — *Bénédiction des cloches de Domremy.* — Jeudi, 26 Août, a eu lieu, à Domremy, la bénédiction de quatre cloches de la Basilique adossée au légendaire Bois Chenu.

Quatre évêques étaient présents : NN. SS. Foucault, de Saint-Dié ; Turinaz, de Nancy ; Larue, de Langres ; Theuret, de Monaco ; le R. P. Létendard, l'âme de l'œuvre de Jeanne d'Arc, représentait Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai. Le monument élevé à la gloire de la Pucelle se poursuit. Son clocher, de style roman, couvert de dorures, a été élevé cette année. La crypte a reçu les fresques consacrées à nos armées, dues à M. Montchablon.

Au dessert, Mgr Foucault a prononcé un toast émuvant. Il a pris texte du voyage présidentiel en Russie, rappelant la visite des grands ducs, la cloche de Châtellerault offerte par le czar, et, dans un mouvement d'une patriotique éloquence il a « adjuré les

cloches de sonner la paix, la paix qui fait la prospérité ; il les a adjurées de sonner aussi la gloire de la France civilisatrice et chrétienne, de sonner pour les arts, pour les sciences, pour le commerce, pour notre flotte, pour toutes les nobles choses. Alors on chantera le *Te Deum* et les cloches sonneront pour la paix et la gloire tout à la fois. »

DIJON. — On lit dans la *Semaine* de Dijon :

« Plusieurs personnes ayant désiré savoir ce qu'il fallait penser de la « voyante » de Boulleret, au diocèse de Bourges, nous sommes autorisés à déclarer que l'autorité ecclésiastique compétente désapprouve toutes les brochures et publications faites en faveur de cette personne.

« Nous invitons nos diocésains à s'abstenir de toute communication avec elle, et à ne pas soutenir de leurs aumônes l'œuvre qu'elle a établie.

« D'ailleurs, nous croyons devoir rappeler la règle 13^e sur l'interdiction des livres, dans la nouvelle constitution de l'*Index* :

« Les livres ou les écrits qui racontent de nouvelles apparitions, révélations, visions, prophéties, de nouveaux miracles, ou qui suggèrent de nouvelles dévotions, même sous le prétexte qu'elles sont privées, *sont proscrits s'ils sont publiés sans l'autorisation des supérieurs ecclésiastiques.* »

Il est bon d'ajouter que les nouvelles formules de prières et invocations, cantiques, etc., avant d'être publiés, doivent être soumis à la même approbation et revêtus de l'*Imprimatur* de l'Evêché.

SAINT-BRIEUC. — *Laïcisations.* — Quatorze laïcisations ! Voilà le bilan de la journée d'hier. Quatorze paroisses blessées (1) dans leurs sentiments les plus chers, dans leurs convictions les plus ardentes et dans leur liberté la plus élémentaire. Toutes les Congrégations sont atteintes : le Saint-Esprit, Broons, Créhen, Ruillé. Tout cela se fait au nom de la liberté, avec un arbitraire et une brutalité qui ne sont égaux que par le cynisme et l'hypocrisie. Aucune raison n'obligeait à laïciser la plupart de ces écoles. On a attendu, pour faire cette hécatombe, l'avant-veille de la rentrée, afin d'empêcher les écoles libres d'ouvrir à temps et de recueillir l'immense majorité des élèves. On ne saurait avouer plus clairement l'impopularité de cette mesure.

Bien coupables ou bien aveugles, ceux qui se font les soutiens déclarés ou les complices hypocrites de cette odieuse persécution.

Le devoir des vrais catholiques est tout tracé. Plus la haine des sectaires se montre furieuse, plus leur zèle doit être ardent. De grands sacrifices leur seront demandés. Ils ne seront pas au-dessous

(1) Ces paroisses sont celles de : Saint-Donan, Merdrignac, Pleumeur-Bodou, Laurenan, Ploufragan, Saint-Vran, Plérin, Saint-René, Tramain, Saint-Jouan-de-l'Isle, Carnoët, Pléneuf, Plésidy, Senven-Léhart.

de leur foi ni de leur dévouement. Les nouvelles qui nous arrivent de partout sont rassurantes. De tous les points du diocèse, il nous revient que l'œuvre des écoles libres s'organise paroissialement sous l'impulsion de nos zélés recteurs. Ces jours-ci, un vénérable chanoine versait à l'œuvre 1,000 francs en échange d'un titre de fondateur. Bon nombre de prêtres, de religieuses et de chrétiens généreux se sont inscrits comme associés-fondateurs pour la somme de 100 francs. Partout les écoles libres remplaceront les écoles neutres, avec plus d'indépendance et de liberté dans l'enseignement religieux : ce sera la réponse victorieuse de la foi à l'impiété sectaire.

(Semaine religieuse.)

Vrais et faux amis.

- Cadran solaire et faux amis, servent *tant que le soleil luit.*
(Proverbe français.)
- Bonne femme, bon ami, bon melon, il n'en est pas à foison.
(Id.)

Anémie. — Chlorose.

Pâles Couleurs.

Maladies

des Femmes.

Véritables PILULES de VALLET

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris

DOSE : 1 à 5 Pilules avant chaque repas.

Les VÉRITABLES PILULES VALLET sont **BLANCHES** et sur chacune d'elles est imprimée en noir la signature VALLET.

Flacon, 3 fr. — Demi-flacon, 1 fr. 50.

M^{re} L. FRÈRE (J. CHAMPIGNY et C^{ie}) 19, r. Jacob, PARIS

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINNEC

QUIMPER, 11, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale).

Chapeaux castor de Lyon ; Barrettes ; Rabats ; Faux-Cols en caoutchouc et en toile ; Ceintures ; Bas de laine et de coton noirs.

ARTICLES de VOYAGE et d'ENTRÉE SCOLAIRE : Malles ; Valises ; Sacs à main en tous genres ; Sacoques, etc.

RÉPARATIONS DE CHAPEAUX

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL

de

MENTHE

de

contre les ÉPIDÉMIES. — Exiger le nom de RICQLÈS.

Ricqlès

Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, S^r** — rue Kéréon, 3
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVREURIE
BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformation multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir : **A la Montre de Genève**, comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à ancre, balancier compensé, spiral Bréguet, etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.

AUX GRANDS MAGASINS

MAISON DE CONFIANCE

ÉLY - LABASTIRE

53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38

BREST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS
ET CROIX DE PROCESSION

ORFÈVREURIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOÎTES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES, ORIFLAMMES
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

RÉPARATION de VASES SACRÉS
DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

SPÉCIALITÉ de Vêtements, Barrettes, Ceintures et Articles pour MM. les Ecclésiastiques.
M^{lle} Eugénie NÉDÉLEC, succ^{ss} de M^{lle} LÉON, QUIMPER, 6, Quai du Stéir.

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE
45, rue Kéréon, **PÊCHE FRÈRES** 45, rue Kéréon,
QUIMPER QUIMPER

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDELABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.

LE PLUS GRAND SUCCÈS DU JOUR EST LA
LOTION D'ARTÉSIA qui ARRÊTE INSTANTANÉMENT LA CHUTE DES CHEVEUX.
RAOUL, coiffeur, postiches, breveté, 47, avenue de l'Opéra, seul dépositaire pour Paris. Agence générale, 78, rue Cassies, PAU (Basses-Pyrénées).

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{rs} V^{rs} LE JANTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Employ très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.
Dépôt GÉNÉRAL : Maison de Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	6 fr. par an	40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS		

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Chronique du diocèse : Mgr Ardin à Quimper ; Pèlerinage de Lourdes ; Gouézec ; Le Conquet ; La question de la langue bretonne.

II. Bibliographie.

III. Annonces et avis divers.



SUPPLÉMENT : Translation de la Sainte Epine de la Couronne de N.-S. J.-C., des précieuses Reliques de saint Pol-Aurélien, de saint Laurent, de saint Hervé et de saint Joévin, à Saint-Pol-de-Léon, les 4, 5 et 6 Septembre 1897.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 12 Septembre. — 14^e Dimanche après la Pentecôte. — Fête du Saint Nom de Marie. Double-Majeur. Blanc. — Mémoire du Dimanche, à la Messe.
Vêpres de la Sainte Vierge, avec mémoire du Dimanche.
Lundi, 13. — Office de l'Octave de la Nativité de la Sainte Vierge ; semi-double. Blanc.
Mardi, 14. — Exaltation de la Sainte Croix. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 15. — Quatre-Temps. Jeûne. Octave de la Nativité de la Sainte Vierge. Double. Blanc.
Jeudi, 16. — S. Corneille, Pape, et S. Cyprien, Evêque, Martyrs. Semi-Double. Rouge.
Vendredi, 17. — Quatre-Temps. Jeûne. Les Stigmates de S. François d'Assise. Double. Blanc.
Samedi, 18. — Quatre-Temps. Jeûne. S. Joseph de Cupertino, Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Rivoal.....	12, 13 et 14 Septembre.
Saint-Eutrope.....	15, 16 et 17 Septembre.
Beuzec-Cap-Sizun.....	18, 19, 20 et 21 Septembre.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nos lecteurs trouveront, encartée dans le présent numéro de la *Semaine religieuse*, la relation complète des belles solennités de Saint-Pol-de-Léon. Nous avons cru bien faire, en la tirant à part et avec pagination distincte.

Elle est due, en majeure partie, à la plume de M. le chanoine Thomas. Il appartenait à l'historien de saint Pol-Aurélien, de rendre compte de ces fêtes qu'il a organisées avec tant de zèle. Qu'il veuille bien recevoir ici les remerciements les plus sincères de tous ceux à qui il a apporté, en cette circonstance, le concours de sa science et de son goût délicat.

L. R.

QUIMPER. — En revenant de Saint-Pol-de-Léon, Mgr Ardin, Archevêque de Sens, a accompagné à Quimper son ancien diocésain, Mgr Vallean. Inutile de dire combien Sa Grandeur a été heureuse de recevoir et de posséder, pendant deux jours, le Prélat à qui tant de liens l'unissent, surtout depuis le jour où il reçut de ses mains l'onction épiscopale.

Pèlerinage de Quimper. — Sous ce titre nous lisons dans le *Journal de Lourdes* :

« M. l'abbé Coat, Archiprêtre de Saint-Corentin, nous arrivait, mardi dernier, à la tête d'une belle phalange de 1,700 pèlerins.

« Ces vaillants Bretons ont offert joyeusement à la Vierge les fatigues des deux nuits sans sommeil de leur voyage.

« Gracieux aux yeux des hommes, ils l'étaient bien plus encore assurément, à ceux de Dieu et de la Vierge Immaculée, par leur foi et leur vertu. Nous disons ailleurs la splendeur de leur procession.

« Fidèles à l'exhortation de leur directeur, ils se sont montrés vrais pèlerins, chrétiens de vieille roche. Persuadés que Marie n'a qu'un rôle au ciel et sur la terre, celui de prendre des âmes et de les donner à son Fils, ils ont été assidus, chaque jour, à la table sainte et ont prié la Vierge Immaculée de les présenter à Jésus.

« Leurs prières et leurs chants ont laissé, ici, un vrai parfum d'édification. »

Nous sommes heureux de reproduire cette appréciation de l'organe officiel des Pères de la Grotte, en attendant le compte-rendu habituel du pèlerinage, qui paraîtra sans tarder.

Les prêtres et toutes les personnes qui auraient été l'objet ou qui auraient connaissance de quelque faveur spéciale obtenue par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes, sont priés d'en envoyer, le plus tôt possible, la relation à M. le Curé-archiprêtre de Saint-Corentin, Quimper. Pour les cas de guérison, il serait utile d'obtenir un certificat de médecin.

GOUÉZEC. — La paroisse de Gouézec vient d'être dotée d'une école chrétienne de filles, grâce au zèle et à l'activité de son recteur, secondé par la générosité des habitants, qui tous ont contribué à l'œuvre, dans la mesure de leurs moyens.

La bénédiction de la maison et des deux classes — qui sont confiées aux excellentes religieuses du Saint-Esprit — a eu lieu, le dimanche 29 Août, avec la solennité accoutumée en ces occasions ; elle était faite par M. Corrigan, Vicaire général, délégué de Mgr l'Evêque, toujours heureux d'encourager par ces marques de sympathie l'enseignement chrétien, « l'œuvre qui (il aime à le redire), à notre époque, prime toutes les autres. » On remarquait, à la cérémonie, M^{me} la Supérieure générale des Filles du Saint-Esprit, entourée de plusieurs de ses religieuses.

Les paroissiens étaient accourus en foule, heureux d'offrir à Notre-Seigneur, qui en prenait possession, cette école due à leurs pieuses libéralités et à leurs généreux sacrifices. Ils venaient aussi poussés par le désir d'entendre leur compatriote, le R. P. Bourdoulous, Jésuite, de la résidence de Quimper, qui paraissait pour la première fois dans la chaire de sa paroisse natale. La circonstance ne pouvait être plus favorable, et elle a inspiré de la façon la plus heureuse le prédicateur. Dans un breton aussi pur qu'élégant, le R. Père a fait ressortir avec force l'importance, la nécessité de l'éducation chrétienne, et a vivement félicité ses compatriotes de l'avoir si bien compris ; ils assurent l'avenir religieux de la paroisse, et c'est le plus précieux héritage qu'ils puissent léguer à leurs enfants.

LE CONQUET. — On sait que notre grand missionnaire, Dom Michel Le Nobletz, est mort au Conquet, où reposent ses cendres. Pour remercier Dieu d'avoir permis que son serviteur soit déclaré vénérable ; pour obtenir qu'il nous soit au plus tôt permis de l'invoquer publiquement, M. le Recteur du Conquet a voulu, en cette année qui rappellera l'introduction de la Cause de Béatification, donner une plus grande solennité à la fête patronale de la paroisse, qui a lieu, le dimanche 19 Septembre prochain.

Voici le programme, que nous sommes heureux de publier :

Samedi, 18 Septembre. — A 5 h., premières Vêpres ; instruction bretonne par M. le chanoine Coat, Curé-archiprêtre de la Cathédrale ; Bénédiction du Saint-Sacrement ; feu de joie ; feu d'artifice.

Le Dimanche. — A partir de 5 h., messes basses d'heure en heure, à l'église paroissiale et à l'oratoire de Dom Michel. Pendant tout ce temps, récitation publique du chapelet, à l'église, en souvenir de la grande dévotion de Dom Michel envers la Sainte-Vierge, et des faveurs signalées qu'il en a obtenues.

A 10 h., Grand'messe en musique ; sermon français par Mgr Dulong de Rosnay, Prélat de la maison du Pape. (Les ecclésiastiques prendront leur habit de chœur, à l'établissement des Frères, d'où l'on se rendra processionnellement à l'église.)

A 4 h., Vêpres solennelles ; ensuite, procession à laquelle prendront part toutes les paroisses du canton, celles de Douarnez, Plouguerneau, Ouessant, Molène, Ile-de-Sein, Ile-de-Batz. Cette procession suivra la route de Portez, l'avenue Sainte-Barbe, pour arriver à la « Croix de Dom Michel », autour de laquelle le Vénérable réunissait les enfants de la localité pour les catéchiser. Là, station, et sermon breton par M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix. Bénédiction des bateaux. La procession se rendra ensuite à l'oratoire de Dom Michel, où les assistants devront entrer en récitant quelques prières, *mais sans s'arrêter*. Au retour, Bénédiction du Saint-Sacrement. Ensuite, on donnera les reliques de la vraie Croix à baiser aux fidèles. Le soir, illumination générale.

La fête sera précédée d'un triduum, avec indulgences.

N. B. — Les directeurs des processions devront les faire défiler dans l'église paroissiale d'abord, en commençant par le côté Nord, puis les diriger vers l'école chrétienne « Dom Michel », où une place sera désignée pour les statues, les croix et bannières.

A la montée qui précède Le Conquet, des inscriptions désigneront des champs où l'on pourra remiser les voitures.

La question de la langue bretonne. — Étude du breton dans les écoles. — Nos lecteurs n'ont pas oublié le remarquable article de la *Croix des Côtes-du-Nord* sur ce sujet, que nous avons reproduit dans le numéro du 23 Juillet dernier. Un des membres les plus dévoués et les plus actifs du « Comité de préservation du breton », a bien voulu nous adresser les renseignements suivants qui intéressent spécialement notre diocèse.

« Depuis que cet article a été publié, l'institution Notre-Dame de Guingamp est entrée dans la voie tracée par le collège Saint-Charles. Le breton est maintenant enseigné, à Guingamp, par M. l'abbé Le Clère, licencié ès-lettres, ancien élève de M. Loth. Nous croyons que Tréguier et Plouguernevel se disposent à suivre ce bon exemple.

« La petite grammaire de M. Ernault va paraître, sans tarder. Au lieu de nous éterniser dans de stériles discussions sur l'orthographe, nous avons cru plus sage de suivre la direction de cet éminent celtisant bien connu, notre compatriote. Les ouvrages élémentaires que M. Ernault va publier feront une grande part au breton de Léon.

« Le comité de préservation du breton a reçu, ce mois-ci, une centaine de compositions en breton, fournies par les écoles du Finistère, 3 écoles de garçons dirigées par les Frères de Ploërmel, et une école de filles tenue par les Sœurs du Saint-Esprit. Ces travaux, très remarquables comme ensemble, ont obtenu un certain nombre de prix décernés par l'Association bretonne. »

Les compositions envoyées par l'école des Frères de Châteaulin ont été soumises au savant doyen de la Faculté des Lettres de

Rennes, M. Loth, qui en a fait le rapport suivant, adressé à M. Audren de Kerdrel, sénateur du Morbihan, Président de l'Association bretonne :

« Rennes, le 29 Mai 1897.

« Monsieur le Président,

« On m'a soumis des thèmes bretons d'une école de Frères de Châteaulin (traduction du français en breton). Les sujets sont bien choisis, ils roulent tous sur l'agriculture, et nos petits paysans peuvent sans grand effort trouver dans la langue maternelle l'équivalent des mots français.

« Les traducteurs savent bien leur langue. Dans la transcription, il y a, naturellement, des hésitations et des défaillances. Quelques-uns sont trop influencés par le français et écrivent des lettres parasites, non prononcées en français, mais qui le seraient en breton et dénatureraient le mot. Plusieurs confondent *ch* français avec *c'h* breton : *n im blic'h* au lieu de *n im blich* (*en em blich* ou *blij*) ; *legumac'h* pour *legumachou*, etc.

Il faudrait aussi leur apprendre à énoncer les mots français qui ont des équivalents bretons : *ar feneantis* doit céder la place à *an diegi*, la paresse. Pourquoi employer *sourcenn*, source, lorsqu'on a d'excellents mots comme *mammen* et d'autres ? *Ar c'hranch* ne vaut pas le vieux composé *ar c'hardi*. Que dire de *gerbou*, gerbes ?

Les fautes réelles de mutations initiales (je ne parle pas de celles qui sont données comme des lois par certaines grammaires trop affirmatives) ne sont pas importantes.

En somme, la tentative a été sérieuse, et me paraît avoir réussi.

Une réflexion à propos des thèmes : le thème est un bon exercice, mais il aurait un défaut grave, s'il était uniquement employé ; il amènerait les élèves à calquer leurs tournures sur le français et contrarierait le génie de la langue. Il faut y joindre des versions de livres correctement écrits par des Bretonnants de naissance ; et surtout de petites compositions roulant sur des sujets à la portée des élèves : fêtes, pardons, travaux des champs, descriptions, etc.

L'école de Châteaulin me paraît avoir bien mérité de la cause bretonne, et il ne serait que juste de lui attribuer une récompense.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes remerciements pour la confiance que vous m'avez témoignée, et croire à tout mon dévouement.

J. LOTH.

On ne saurait trop encourager ces essais. De tels exercices, très utiles au point de vue de l'enseignement et de l'instruction, tendent à faire aimer aux enfants notre langue, notre pays et ses traditions, — en première sa foi religieuse. —

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du N° du 1^{er} Septembre.

Les Moujiks (Nouvelle traduction du russe avec l'autorisation de l'auteur. TCHERKHOV. — Les Principes de la Géographie moderne. JEAN BRUNHES. — L'Évangile et le Théâtre de Dumas fils, II. GABRIEL AUDIAT. — Au-delà des Pyrénées. HENRI JOLY. — Le Crédit agricole. — Allocution d'ouverture au congrès des caisses rurales. LOUIS DURAND, Président de l'Union des Caisses rurales. — Enquête sur la Renaissance en Italie (Traduit de l'italien par D. Battesti). UGO GIETTI. — Les Idées et les Faits. La supériorité des Anglo-Saxons. PAUL THIRION. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Bibliographie. — Revue des Revues.

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 4 Septembre 1897.

I. Fêtes chrétiennes pour l'an 1900. Réflexions et projets, par le P. R. M. DE LA BROISE. — II. Les Origines de la Boussole marine (fin), par le P. T. PÉPIN. — III. Une Œuvre inédite de BOSSUET, par le P. J.-M. BAINVEL. — IV. De Pont-à-Mousson à Gray par Mallaincourt. Lettres d'un pèlerin (fin), par le P. H. CHÉROT. — V. L'Évangile et la Critique, par le P. FERD. PRAT. — VI. L'Œuvre de Popincourt, par le P. J. MOISANT. — VII. A propos de quelques livres sur les questions sociales, par le P. P. FRISTOT. — VIII. Livres : P. Bouchage ; P. Apollinaire ; P. Brou ; A. Piolet et J. Bernard : Comte Mural ; Comte de Rochefort ; E. Poire ; Pierre Leroy-Beaulieu : Alfred Bourguet ; André Bellessort ; Comtesse de Beaurepaire.

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Samuel **PIRIOU**, rue du **Chapeau-Rouge**, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.

Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

Ancienne Maison **PIRIOU**3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — rue Kéréon, 3
QUIMPERHORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformation multiples, breveté s. o. d. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à ancre, balancier compensé, spiral Bréguet, etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable chronomètre, à partir du prix minime de **30 francs**, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUILBOURG**, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre **OMÉGA**.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en nickel, en acier, en argent et en or, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la Médaille d'Or, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des Couverts Christofle. La gravure ou un écrin est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL de **Ricqlès** MENTHE de
Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les ÉPIDÉMIES. — Exiger le nom de **RICQLÈS**.

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINNEC

QUIMPER, 11, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale).

Chapeaux castor de Lyon ; Barrettes ; Rabats ; Faux-Cols en caoutchouc et en toile ; Ceintures ; Bas de laine et de coton noirs.

ARTICLES de VOYAGE et d'ENTRÉE SCOLAIRE : Malles ; Valises ; Sacs à main en tous genres ; Sacoques, etc.

RÉPARATIONS DE CHAPEAUX

SPÉCIALITÉ de Vêtements, Barrettes, Ceintures et Articles pour MM. les Ecclésiastiques.
M^{lle} Eugénie **NÉDÉLEC**, succ^{ss} de M^{lle} **LÉON**, QUIMPER, 6, Quai du Stéir.

DOMAINE DU CLUB, PORTETS (Gironde)

A. PEYCHÈS

VINS ROUGES	la barrique.	VINS BLANCS	la barrique.
Saint-Georges,	1893. 150 f.	Graves,	1892. 150 f.
St-Laurent (Médoc),	1892. 225	Cérons (vin de Messe),	200
Clos du Club,	1892. 300	Barsac,	1891. 300
Listrac,	1891. 400	Sauternes,	1891. 500
Margaux,	1891. 500	Fine Champagne, de 4 à 10 f. le litre.	

Prix-Courant Général envoyé franco sur demande.

J.-B. **TANGUY**, Représentant à LAMBÉZELLE (Finistère).

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste franco en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes*, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{me} V^{ve} LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux
de tomber et
les fait repousser

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison de Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

FILTRE CHAMBERLAND

H. BRULÉ & C^e
seuls constructeurs
31-33, RUE BOINOD, PARIS

Seule Médaille d'Or, Exposition Unive 1889
Remise spéciale sur nos prix au clergé

SYSTÈME PASTEUR

COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable
pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces,
légumes et toutes sortes de mets.
Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

TRANSLATION SOLENNELLE DE LA SAINTE ÉPINE DE LA COURONNE DE N.-S. J.-C.

DES PRÉCIEUSES RELIQUES DE SAINT POL-AURÉLIEN

DE SAINT LAURENT

DE SAINT HERVÉ ET DE SAINT JOÉVIN



SAINT-POL-DE-LÉON

LES 4, 5 ET 6 SEPTEMBRE 1897

✠ ✠

TRANSLATION SOLENNELLE

DE LA SAINTE ÉPINE DE LA COURONNE DE N.-S. J.-C.

DES PRÉCIEUSES RELIQUES DE SAINT POL-AURÉLIEN

DE SAINT LAURENT, DE SAINT HERVÉ ET DE SAINT JOÉVIN

A SAINT-POL-DE-LÉON

LES 4, 5 ET 6 SEPTEMBRE 1897

Vendredi 27 Août. — La vieille cité, toujours si calme, semble s'éveiller : près de l'église du Créïsker, des ouvriers vont et viennent : des poutres s'élèvent, puis, sur cette charpente, des planches viennent s'appliquer ; on voit bien qu'il s'agit d'un arc de triomphe ; mais bientôt des explications nous disent ce que sera ce monument d'un jour ; il doit rappeler la porte Saint-Guillaume, celle par où les Evêques-comtes de Léon faisaient leur entrée solennelle dans leur ville épiscopale ; c'est ici qu'ils promettaient, sur la foi du serment, de respecter toujours les droits et les franchises de la cité ; après quoi ils entraient, et allaient prendre possession de leur siège. Disons, tout de suite, que cette porte, une fois terminée, paraît une magnifique construction féodale, formée de beaux blocs de granit et présentant tous les caractères des entrées de villes fortes au Moyen-Age : les créneaux et les machicoulis, la herse avec les chaînes, la poterne étroite, et, au-dessus de la porte même, les armes de la cité, avec la devise : *Non offendo sed defendo*. Ce sont les armes anciennes : un sanglier portant une tour, allusion (probablement) à la laie et aux marcassins que saint Pol trouva dans le castel ruiné qui a donné son nom breton à la ville. Au-dessus de la poterne, sont les armes de notre Evêque.

C'est ici que la municipalité recevra les prélats, à leur entrée dans la ville.

Au matin du vendredi, la Cathédrale commence à se revêtir de sa parure de fête. A la galerie supérieure, dix-huit blasons, surmontés de mitres ou de couronnes héraldiques, rappellent les Evêques et autres grands personnages, la cité, le pays, l'abbaye, le chapitre, qui ont joué un rôle dans l'histoire de saint Pol et de ses reliques, ou des reliques de saint Goulven et de saint Hervé ; huit autres blasons portent les armes du Cardinal, des prélats et du chapitre diocésain d'aujourd'hui, qui vont s'associer à nos fêtes.

A la galerie inférieure, vingt étendards portent la longue nomenclature des Saints de Léon, aux noms desquels s'adjoignent ceux de saint Mathieu, de saint Laurent et de saint Martin, dont on n'ignore pas que la présence est ici justifiée.

Le samedi, vers le soir, toute cette décoration est placée ; les tentures et les baldaquins (de velours rouge pour le Cardinal, et de soie blanche pour l'Evêque diocésain) abritent les trônes. Ainsi parée, la Cathédrale a vraiment un air de fête ; mais avec son architecture si riche, elle est plus belle dans sa simplicité habituelle, je n'hésite pas un instant à le reconnaître, tout en croyant que cette parure s'imposait.

Le dimanche, 29, commence le premier triduum, dont toutes les instructions doivent être données en breton, sauf le sermon du soir. Dès le premier jour, l'affluence des fidèles est immense. La préparation spirituelle pour les fêtes a, pour les âmes si chrétiennes à Saint-Pol-de-Léon, une importance bien plus grande encore que les dispositions matérielles en vue de la fête prochaine. Il faut dire que la chose leur est rendue facile par les prédicateurs et les nombreux et zélés confesseurs qui se sont mis à leur disposition. Ne les nommant pas tous, je n'en nommerai aucun; leurs services ordinaires sont assez appréciés, dans le diocèse, pour que leur éloge ne soit plus à faire. Mais le R. Père Bruno, gardien de la communauté des capucins de Versailles, chargé de donner, le soir, l'instruction française, était, jusqu'ici, un inconnu dans notre diocèse; or, voici que, en huit jours, il a acquis droit de cité parmi nous, et j'ai la certitude d'être dans la vérité, en affirmant qu'il laissera un sympathique et impérissable souvenir à ceux qui l'ont approché, pendant cette trop courte période. Mais j'oublie que j'ai à parler, ici, moins d'un confrère aimable que d'un prédicateur à la parole puissante. Tout d'abord, son extérieur prévient en sa faveur; ce n'est pas seulement sa noble bure franciscaine et sa longue barbe noire qui attirent l'attention, dans une chaire où l'habit monastique a rarement paru, en ce siècle; la franchise de son regard et la bonté de sa physionomie parlent bien plus éloquemment encore, et, cependant, cet homme dont toutes les tendances doivent aller vers la mansuétude, est bien trop sérieux missionnaire pour négliger ce qu'il y a d'essentiel dans le rôle qui lui incombe, aujourd'hui. Aussi aborde-t-il les grandes vérités : la mort, le

jugement, l'enfer ; les soirs suivants, il parlera de la foi, de la nécessité d'affirmer la croyance intérieure énergiquement, en foulant aux pieds le respect humain. Tout cela est dit d'une manière vibrante, incisive, avec des allusions fréquentes à la vie de saint Pol, allusions toujours heureusement choisies, surtout quand, à la fin d'un beau sermon sur la mort, le Père Bruno disant que, pour les âmes saintes, la mort est un gain et la vraie vie la possession du Christ, raconte comment saint Pol, ayant déjà connaissance de sa mort prochaine, rencontre dans un bois son disciple et son ami saint Tanguy, s'entretient avec lui de ce beau ciel où tous deux seront bientôt réunis, et, tout à coup, aperçoit une multitude d'anges qui, les entourant tous deux, leur fait entrevoir déjà les splendeurs du paradis.

**

Le mercredi 1^{er} Septembre, a lieu la clôture du premier triduum. Rien de comparable à la paix qui règne dans l'immense assemblée ; à 7 heures 1/4, les *actes* avant la communion ont été formulés ; le double défilé commence silencieusement, le long du chœur ; les hommes se présentent à l'entrée du sanctuaire, du côté de l'Evangile, les femmes du côté de l'Epître ; deux prêtres distribuent en même temps la sainte Eucharistie ; quand l'un des deux éprouve trop de lassitude, un autre lui succède. Il est 8 heures 1/2, au moment où la communion se termine....

Le second triduum commence, le soir de ce même jour ; on avait dit que cette période serait différente de la première, parce que nous n'avions plus à compter que sur les fidèles empêchés jusqu'alors, et sur quelques retardataires ; mais il fallut bien se rendre à l'évidence ; l'affluence était au moins égale à celle des jours précédents, et, le samedi, on consacrait quatre mille hosties. Disons que si le principal appoint était la population même de Saint-Pol, beaucoup de pieuses personnes étaient venues des paroisses limitrophes ; comme le mercredi, les communions d'hommes ont été presque aussi nombreuses que les communions de femmes.

Le vendredi, profitant d'un moment de loisir, j'étais allé visiter la villo, où les décorations commençaient à paraître. Des mâts se dressent partout ; partant de la gare, ils forment une double avenue, dont l'une aboutit à la Cathédrale, l'autre au château de M. le comte de Guébriant, maire de Saint-Pol. Entre elles, se dresse l'arc de triomphe de l'agriculture, ingénieusement formé d'instruments de labourage et de produits de la culture maraîchère, et, pour ma part, je trouve très touchant cet hommage à saint Pol. Je passe devant le château de Guer-Névez ; mais le reposoir, que je verrai si beau dans trois jours, est encore à l'état de squelette. Un peu plus loin, je vois, sur le bord de la route, une pauvre petite cabane où

demeurent deux femmes âgées ; on m'a dit, depuis, qu'elles ne sont point unies par la parenté, mais qu'elles se sont associées pour bâtir de leurs propres mains ces chétives murailles ; en ce moment, l'une d'elles est presque au sommet d'une échelle, et elle badigeonne sa maisonnette de son mieux, au moyen d'un pinceau qu'on lui a prêté (pinceau presque chauve) et de lait de chaux, dont une âme charitable l'a gratifiée.

Vous avez reçu de bien beaux, de bien touchants hommages, en ces jours, ô saint Pol ! le château, la cité ont revêtu pour vous d'inoubliables splendeurs...., et ce qui restera surtout, dans mes souvenirs, c'est le spectacle, de cette brave Léonarde debout sur son échelle, d'une main maniant le pinceau, de l'autre tenant son seau de badigeon.

Au matin de ce même jour, a été terminé le travail d'inclusion et de scellement des reliques dans les reliquaires ; la *Semaine religieuse* donnera ultérieurement le procès-verbal établissant comment cette très importante formalité a été remplie par MM. P. Peyron et J.-M. Abgrall. Les reliques des saints confesseurs sont incluses dans des boîtes revêtues de soie blanche à l'intérieur ; celle qui contient la relique de saint Laurent est garnie de velours rouge.

Ce soir du vendredi, nous voyons arriver Mgr Potron, l'évêque de Jéricho ; il est accompagné de son neveu, le R. P. Boudro, préfet du collège que dirigent les RR. PP. Jésuites, dans la rue de Vaugirard, à Paris.

Samedi, 4 Septembre. — C'est ce bon Evêque franciscain qui va commencer la fête, par la bénédiction de la châsse de saint Pol et du reliquaire de la sainte Epine. Je n'avais jamais lu, je l'avoue, les formules du *Pontifical* pour cette cérémonie ; comme tout ce que fait la Sainte Eglise, elle présente de magnifiques pensées, faisant allusion d'abord à l'Arche d'alliance, dont Dieu donna lui-même le modèle à Moïse, et au sein béni de la Vierge, qui fut le premier tabernacle du Verbe incarné ; puis, s'occupant, comme toujours, du bien des fidèles, elle appelle, « par l'intercession des Saints, la protection divine contre le démon et ses anges rebelles, contre la foudre et les tempêtes, contre la grêle et les autres fléaux, contre les contagions et les épidémies sur les animaux et sur les hommes, contre les incursions des voleurs, des peuples ennemis, des animaux malfaisants, des serpents et des reptiles de toutes sortes, et aussi contre les inventions perverses des méchants. » Enfin, l'Eglise réclame « la protection de la main toute-puissante, pour répandre tous les biens », là où sera cette nouvelle Arche d'alliance et le trésor de reliques qu'elle doit renfermer, mais, surtout, pour réunir aux Saints du ciel les fidèles qui auront honoré leurs restes sur la terre.

Je n'ai pas à parler, ici, de la nouvelle châsse, ou pour être

plus exact, je n'ai pas à la décrire, la *Semaine religieuse* l'a déjà fait ; je dirai seulement que, si elle a été critiquée lorsqu'on la voyait dans le salon du presbytère, elle a été favorablement appréciée, aussitôt son transfert à la sacristie, et admirée, dès qu'elle a été placée à la Cathédrale. Au moment où j'écris ces lignes, elle est déjà sous le baldaquin qui doit l'abriter, elle y apparaît splendide, dans son véritable cadre. La nouvelle statue et le nouvel autel de saint Pol plaisent à tous, et, dès le jour où ont été enlevées les cloisons de planches qui les cachaient, la dévotion des fidèles s'y est manifestée, par le nombre de ceux qui sont venus prier, des bougies et des cierges qui n'ont cessé de brûler.

Après la bénédiction du nouveau reliquaire, M. Le Duc, Curé-Archiprêtre de Morlaix, monte en chaire et, pendant une demi-heure, dans un langage plein de poésie, développe, en l'appliquant de la façon la plus heureuse aux Reliques de saint Pol, ce texte de la sainte Ecriture : *Nimis honorati sunt amici tui, Deus...* « Pourquoi ce mouvement dans la ville, d'ordinaire si calme ? Des prêtres sans nombre sont accourus à la suite de prélats, de princes de l'Eglise ; les rues sont décorées, comme la vieille Cathédrale, que rajeunit sa parure de fête..... Tout cela pour recevoir qui ? un prince, un conquérant ?..... Pour voir porter autour de la ville les Reliques de saint Pol, avec celles de quelques autres Saints..... »

« Superstitions », diront les prétendus esprits forts. Superstitions donc aussi, ces magnifiques édifices qui abritent les tombeaux des Saints ; superstitions, les statues élevées aux grands hommes, les images de vos parents que vous conservez pieusement dans vos demeures ! Non ; pour les hommes bien nés, c'est une joie de voir honorer ceux qui leur sont chers et Dieu aussi veut que ses amis soient honorés : « *Nimis honorati sunt amici tui, Deus.* »

« L'honneur est dû aux Reliques des Saints, qui ont été ici-bas les membres de Jésus-Christ, arches vivantes qui ont renfermé, non un peu de manne et les Tables de la Loi, mais ont été nourris si souvent du pain de vie, de la chair du Fils de Dieu auteur de la Loi. Temples de mortification et de pénitence, leurs restes doivent être recueillis avec plus de soin que les pierres de l'ancien temple de Jérusalem..... »

« De plus, à ces Reliques Dieu lui-même veut rendre un honneur spécial, au jugement dernier ; Il les rassemblera, les réunira et leur donnera un éclat divin..... Où serez-vous, libres penseurs et libertins, qui « estimez leur vie une folie » ? Vous irez porter en enfer vos corps, empuantis par le péché !

« Sur la terre, il est juste d'honorer ces Reliques qui sont, comme le mot le dit, ce qui nous reste de nos pères dans la foi, de nos modèles dans le chemin de la vertu, et qui forment les plus précieux trésors pour une paroisse, une ville, un diocèse..... Vous possédez une partie du corps de votre glorieux

Patron, et ce que nous voyons ici montre combien vous y tenez. Tenez surtout à la foi que saint Pol vous a prêchée, qu'il a gardée jusqu'ici au milieu de vous..... »

« Jadis, dans le désert, pour punir les murmures de son peuple, Dieu envoya des serpents ; en même temps, il donna à Moïse le remède, le serpent d'airain, dont la vue guérissait les blessures et en préservait à l'avenir. Ces serpents venimeux « ont laissé des petits ». Pour vous en préserver, levez les yeux vers votre saint Patron : son beau reliquaire vous le rappellera plus vivement encore à l'avenir. Parmi vous, « réveillés, chaque matin, par la cloche de saint Pol, qui avez grandi à l'ombre du Kréisker, fils des chrétiens d'autrefois, y aura-t-il des félons ? Non ; car votre foi confiante en sa protection vous obtiendra de saint Pol de suivre le chemin qu'il vous a tracé et vous ouvrira le ciel, où il vous attend. »

Le soir, à 5 heures, deux haies se forment de chaque côté de la porte Saint-Guillaume, la porte improvisée déjà décrite. Le train venant de Morlaix arrive avec un retard d'une demi-heure, ce qui n'est pas étonnant ; pareil fait s'est produit au train de 2 heures, qui a déjà amené de très nombreux pèlerins.

Voici que les cloches sonnent à toute volée, et, presque aussitôt, apparaît une file de paysans, au pantalon blanc et à la ceinture bleue ; ils sont montés sur des chevaux de toute beauté ; puis, dans les équipages de M. le comte de Guébriant, maire de Saint-Pol-de-Léon, équipages princiers, menés par tout son personnel en grande livrée, arrivent les prélats attendus :

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Rennes, notre Métropolitain ;

Sa Grandeur Mgr Vallean, notre Evêque ;

Sa Grandeur Mgr Ardin, Archevêque de Sens ;

Sa Grandeur Mgr Dubourg, Evêque de Moulins, l'orateur breton de demain ;

Le Révérendissime Père Bernard, Abbé de Thymadeuc, de l'ordre de Cîteaux ;

Mgr Dulong de Rosnay, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, chanoine honoraire de Quimper et de Laval.

Son Eminence est accompagnée de M. l'abbé de Durfort de Lorges, appelé aux fêtes de Saint-Pol à un double titre ; car il est le frère de M^{me} la comtesse de Guébriant et fut, au Mans, secrétaire de Mgr Labouré.

M. l'abbé Barillon, Secrétaire général de l'Archevêché de Sens, accompagne Mgr Ardin.

M. Kersimon, en sa qualité de chanoine de Moulins, se présente à côté de son ami Mgr Dubourg.

Enfin, le R. Père Abbé a amené un de ses Moines, le R. Père Mironnet, originaire de Roscoff.

Dès qu'ils sont descendus de voiture, il est donné aux Prélats de voir tout le Conseil municipal, M. le comte de Mun, l'illustre député de la circonscription, présenter leurs hommages et d'entendre l'honorable Maire leur tenir ce très beau et très noble langage :

EMINENCE,

La tradition nous rapporte que, à l'ombre du Crësker, presque à cet endroit même, se dressait, aux siècles derniers, la porte principale de Saint-Pol-de-Léon, et que, à certains jours solennels, nos pères, en foule respectueuse, s'empressaient là pour acclamer la première entrée des Evêques de Léon, en leur ville épiscopale.

Eminence, la porte antique n'existait plus qu'à l'état de vestiges, précieusement conservés ; cependant, à raison des souvenirs qu'elle rappelle et pour recevoir de si augustes hôtes, la voici, reconstituée sur leur passage, par le zèle des habitants. Et, tout à l'entour, voici la foule respectueuse et empressée, comme jadis ; voici le conseil et les autorités de la ville, accourus pour saluer l'heureuse venue du Cardinal-Archevêque métropolitain de Bretagne, en cette terre de Léon.

Aussi bien, Eminence, le vieux clocher à jour qui nous domine, séculaire témoin de notre histoire, porte témoignage que, au cours de siècles si différents de mœurs et de caractère, si secoués d'orages et de tourmentes, la foi de cette cité n'a pas été plus ébranlée que n'est entamé le rude granit de ses assises. *Ni zo bepred Bretoned, tud kaled.*

Certes, voici des Bretons, hommes fermes en leur foi et leurs traditions, et Votre Eminence sait aussi quel démenti complet ils donnent à ceux qui croient cette fidélité religieuse incompatible avec l'esprit d'initiative et de progrès. Leur agriculture industrielle étonne le voyageur ; elle fournit de primeurs nos grandes villes et jusqu'aux marchés étrangers. Leur élevage, célèbre dans les concours, pourvoit jusqu'à des provinces lointaines. Leurs monuments se classent au rang des œuvres de l'art le plus pur. Leurs fils sont les hardis marins, élite bien connue des équipages de nos flottes... ou ces soldats de devoir qui, simplement et sans défaillance, marchent au feu « pour Dieu et pour la Patrie ».

Voilà ces bretons du Léon, religieux, intelligents, au cœur droit, au nom desquels je m'honore de porter ici la parole. En leur nom, merci donc à Votre Eminence d'avoir daigné répondre à nos vœux les plus chers, en venant présider les fêtes de notre illustre patron.

En leur nom, merci au Pasteur vénéré de ce diocèse qui, si bien, a montré que s'il est à Quimper le successeur des Corentin et des Conogan, il est, en Léon, le successeur de Pol.

En leur nom, merci aux éminents Archevêque, Evêques et Prélats qui, malgré fatigues et distances, daignent venir prendre la tête de nos cortèges, en ce vieux coin de terre bretonne.

Eminence, Messieurs, le maire de Saint-Pol-de-Léon vous souhaite respectueusement la bienvenue.

Son Eminence le Cardinal Labouré remercie M. le Maire de « ces paroles sympathiques et courtoises, empreintes de sentiments religieux et de patriotisme, aux quelles les assistants viennent d'applaudir avec tant d'entrain ; à son pro-

chain voyage à Rome, il sera heureux de rendre témoignage de la foi du pays du Léon, inébranlable comme le granit »..... Puis, avec sa fine bonhomie, il ajoute :

« Il me plairait de vous suivre sur cet autre terrain, l'agriculture. Elle est également florissante, dans mon diocèse de Rennes ; on y cultive aussi, sur les côtes, des primeurs qui sont expédiés sous le nom... de « légumes de Roscoff. »

« Merci encore. Heureuses les cités qui ont à leur tête des magistrats tels que vous ; elles s'honorent, en honorant le mérite. »

Quelques instants après, les hôtes vénérés de la ville de Saint-Pol sont sous le porche de la Cathédrale, et, avec une visible sympathie, ils contemplent le très digne Archiprêtre qui, depuis dix-huit ans, accomplit l'œuvre de Dieu dans cette paroisse, et travaille à l'embellissement de cette admirable église. Il est un peu courbé par l'âge, mais, surtout depuis quelque temps, les forces d'autrefois sont revenues se mettre au service de son énergie ; il salue ainsi les illustres visiteurs de sa Cathédrale bien aimée :

EMINENCE, MESSEIGNEURS, MESSIEURS,

Daignez permettre au doyen des Curés du diocèse de Quimper et Léon de venir, à son tour, vous souhaiter la bienvenue. Il ne vous apporte pas grande éloquence : il n'en est pas capable, mais il vous apporte son vieux cœur tout entier, avec tous les sentiments de profond respect, de filiale affection, de vive reconnaissance pour vos augustes personnes. Ce qui m'a enhardi à adresser la parole à Votre Eminence, en cette solennelle circonstance, c'est la toute personnelle affection que nos métropolitains ont toujours témoignée à cette partie de leur province ecclésiastique. L'un de vos illustres prédécesseurs, honoré comme vous de la pourpre romaine, se plaisait à nous dire : « *Me eo tad koz ar Vretounet* ». Ce qui signifie en notre belle langue bretonne : « C'est moi le grand-père des Bretons », et le bon Cardinal Brossais Saint-Marc ajoutait : « Quand le Père vient à manquer dans une famille, c'est au grand-père à veiller sur les intérêts de ses petits-enfants, c'est à lui qu'il appartient de les consoler ». Et de fait, nos cœurs étaient bien affligés ; nous venions de perdre notre vénéré et bien-aimé Père, Monseigneur Sergent. Cette parole fut comme un baume, qui adoucit notre douleur. Merci, Eminence, de nous avoir conservé ces traditions qui sont héréditaires dans le cœur des archevêques qui ont occupé les uns après les autres le siège de notre métropole. Que le grand saint Pol bénisse le Pasteur et ses enfants !

Quelle joie, quel bonheur aujourd'hui pour nous de posséder, non seulement notre grand-père, mais notre père bien-aimé aussi, Monseigneur Vallean. C'est Sa Grandeur qui a pris l'initiative de cette belle fête ; c'est Elle qui l'a organisée ; à Elle donc tout l'honneur, toute la gloire, tout le mérite. C'est Elle qui a convoqué dans notre petite cité, pour vénérer les Reliques d'un des plus illustres apôtres de la Bretagne, cette belle couronne de princes de l'Eglise, Archevêques, Evêques, Prélats, cette belle réunion de chanoines que nous sommes heureux et fiers de posséder, dont la présence ne contribue pas peu à rehausser le

lustre et l'éclat de cette belle cérémonie et dont plusieurs n'ont pas reculé devant les fatigues d'un long voyage. Parmi eux, je salue l'éminent architecte qui, à ses œuvres si nombreuses et si appréciées, vient d'ajouter l'admirable reliquaire de saint Pol; je remercie ceux qui, par leurs travaux et leurs écrits, par la composition et la préparation des chants liturgiques, ont contribué aux solennités d'aujourd'hui.

Merci à vous, mes bien-aimés confrères, d'être venus si nombreux et si empressés, sur l'appel de notre Evêque, pour honorer les Reliques du grand saint qui évangélisa nos pères. Merci aussi à Messieurs les vicaires de Saint-Pol, qui ont si puissamment aidé dans les préparatifs de la fête. Merci à tous ceux qui ont voulu s'occuper de l'ornementation des autels, des reposoirs et de leurs maisons. Merci au bien-aimé Principal du collège, qui a bien voulu mettre avec tant de grâce à notre disposition tout son établissement. Sans son concours bienveillant, la fête eût été presque impossible.

Comment oublier, dans cette circonstance, la famille de Guébriant? comment oublier notre digne magistrat qui, avec le conseil de fabrique, le conseil municipal, n'a rien négligé pour donner à la fête toute la splendeur qu'elle mérite?

Hommage et merci à M. le comte de Mun, le prince des orateurs catholiques, qui est partout le défenseur des droits de l'Eglise, le soutien de tous ceux qui souffrent.

Eminence, j'ai commencé par vous et je finis par vous. Grâce à vos prières et à la puissante intercession de saint Pol-Aurélien, les traditions de foi et de piété se maintiendront plus vivaces que jamais dans notre province. Et Saint-Pol en particulier, notre paroisse bien-aimée, méritera de porter à l'avenir, comme dans le passé, le beau nom de *Ville sainte*.

Vive son Eminence le Cardinal de Rennes! Vive Monseigneur Val-leau! Vivent Leurs Grandeurs, Archevêques, Evêques! Vivent les vénérés Prélats! Vivent tous ceux qui ont honoré ou qui viendront honorer, pendant les fêtes, les Reliques du grand saint Pol-Aurélien!

Le Cardinal répond, à ces souhaits de bienvenue, « que le bon Archiprêtre s'est trompé, en se défendant d'avoir de l'éloquence; il a celle du cœur, la meilleure, la seule vraie, qui n'exclut nullement chez lui l'art de bien dire. En acceptant volontiers le titre de *grand-père des Bretons*, l'éminent Archevêque de Rennes est plus heureux que ne le fut Mgr Brossais-Saint-Marc en le requérant; car le premier Archevêque de Rennes le proclama, quand nous étions dans le deuil, et Mgr Labouré vient à ses *petits-enfants*, quand ceux-ci sont vraiment dans le bonheur. »

Monseigneur de Quimper, en un mot gracieux, renvoie au bon Curé de Saint-Pol tout le mérite de ces fêtes, dont il a pris l'initiative et qu'il a préparées, et le cortège entre dans la Cathédrale.

* *

Le soir, s'ouvre la série des panégyriques de saint Pol-Aurélien; c'est M. Outhenin-Chalandre, chanoine de Quimper et de plusieurs autres diocèses, qui a eu mission de rompre le

silence presque complet, trop longtemps gardé sur la vie admirable du premier Evêque de Léon. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire intégralement la plus grande partie de son éloquent discours.

Dominus custodit ossa eorum.
Le Seigneur garde leurs ossements. (Ps. 63.)

Ces paroles qui tombaient de la bouche du Prophète, il y a plus de trente siècles, descendent d'elles-mêmes de ma mémoire à mes lèvres, au seuil de ces solennités qui font battre le cœur de cette catholique paroisse et mettent déjà en mouvement la moitié des fidèles de ce vaste diocèse. C'est ainsi, mes frères, que la sainte Ecriture se vérifie tous les jours; ainsi que l'Eglise demeure toujours la même; ainsi que la foi se perpétue à travers les âges, avec le culte des saints, de leurs images et de leurs reliques, dans la même manifestation de respect, de piété et de confiance.

Ces Reliques de saint Pol, ces restes de saint Joévin, son parent, son disciple et son auxiliaire, cette Epine sacrée, tirée, après tant de siècles, de leur oubli et de leur poussière par les soins d'un pasteur pieux et les offrandes de généreux fidèles; ces châsses saintes portées sur les épaules des prêtres, qui ne croiront pas déchoir en se disputant ce précieux fardeau; cet imposant cortège, parcourant les rues pavoisées de la ville en fête, au milieu des flots d'harmonie et de chants d'allégresse; ces cinq pontifes menant cette pompe triomphale, et, au milieu d'eux un prince de l'Eglise, le métropolitain de la province venant ajouter à toutes ces splendeurs la popularité de son nom et l'éclat de sa pourpre, tout parle ici plus haut que ma parole et nous avertit que de grands et glorieux souvenirs vont planer, pendant ces trois jours, sur cette cité, je pourrais dire sur tout le diocèse.

Un nom résume et rappelle toutes ces gloires: c'est le nom de saint Pol, le fondateur de cette église et le patron de cette paroisse. Jamais saint ne reçut une mission plus auguste, plus complète, plus efficace. Du haut de son siège abbatial comme du fond de sa tombe, sa mission demeure la même. C'est par lui, au VI^e siècle, que Dieu voulut annoncer et affermir la foi chrétienne au milieu de vos ancêtres. Saint Pol vit plus de 100 ans, pour la glorifier et pour la répandre, sous la mitre comme sous la bure, dans le cloître comme dans le monde, tantôt par la parole, tantôt par l'exemple, souvent par le miracle. Depuis treize siècles, ses reliques vivent encore, pour perpétuer cette prédication et en multiplier les bienfaits. Est-ce que les ossements de saint Pol ne continuent pas à répandre, et dans les monastères et dans les villes, le parfum de ces vertus évangéliques dont il embaumait autrefois ces régions bénies?

L'apostolat des saints commence plutôt qu'il ne finit, au moment où s'achève leur carrière terrestre, puisque, dans le langage de l'Eglise, leur naissance date de leur entrée, par une mort sainte, dans la félicité et dans la gloire. C'est alors seulement qu'ils deviennent immortels et puissants.

Vous avez gardé avec respect le corps de saint Pol, en témoignage de votre foi. Saint Pol gardera avec amour vos âmes et vos foyers, en témoignage de sa reconnaissance.

L'orateur développe cette pensée que les reliques des saints méritent notre vénération et notre confiance, parce que

leurs corps ont été les compagnons de leurs âmes, ont partagé leurs luttres et parfois préparé leurs victoires.

En venant ensuite aux reliques de saint Pol, voici comment il en parle :

L'histoire des reliques de saint Pol est presque aussi merveilleuse que celle de sa vie. Enfant à l'école de saint Ilitut, jeune homme dans la solitude d'un monastère, prêtre à la cour du roi Marc, plus tard errant sur les flots, à la recherche du peuple, au salut duquel il doit consacrer sa vie, abbé des monastères d'Ouessant et de l'île de Batz, hôte du roi des Francs, Childebert, évêque pendant plus d'un demi-siècle, sa vie s'était écoulée, non dans le cycle uniforme des fonctions épiscopales de notre époque, mais au milieu des événements les plus tragiques et des péripéties les plus étranges qui puissent se rencontrer dans une existence humaine. La tombe ne devait pas assurer à sa dépouille le repos que la mort semblait lui promettre.

Saint Pol venait à peine d'exhaler son dernier souffle, au milieu des prières et des sanglots de ses fils bien-aimés, lorsqu'une grave contestation s'éleva entre les moines du monastère de l'île de Batz, au milieu desquels s'étaient écoulées ses dernières années, et les fidèles de la ville dont il avait été l'Evêque. Dieu trancha par un miracle ce pieux et touchant débat. Le corps de saint Pol arriva, on ne sait comment, aux portes de la ville ; les habitants le reçurent en triomphe et l'ensevelirent avec honneur. Sa tombe demeurait, depuis plusieurs siècles, le rendez-vous paisible d'innombrables pèlerins qui venaient demander à l'illustre thaumaturge, tantôt pour le corps, tantôt pour l'âme, des grâces qu'il se plaisait le plus souvent à leur accorder en réponse à leurs prières. Mais voici que les Danois envahissent l'Armorique ; ils incendient les églises, profanent les reliques, sèment sur leur passage l'épouvante et ne laissent après eux que la dévastation et la ruine.....

Que va devenir, au milieu de ce désastre, le corps de votre premier Evêque ? Ne craignez rien. Les paroles de mon texte nous rassurent : *Custodit Dominus ossa eorum*. Un des successeurs de saint Pol emporte les restes précieux de celui dont il avait recueilli l'héritage, et parvient à les soustraire aux outrages qui les menacent. Au fond d'une vallée ombreuse et fleurie des bords de la Loire, s'élevait un monastère, habité par les fils de saint Benoît. C'est là que les restes de votre père bien-aimé sont déposés et vont, sans doute, trouver dans la paix, une sépulture définitive..... Connaissez-vous la légende de saint Laurent et de saint Etienne ? On raconte que, lorsque le corps du premier martyr fut introduit dans la tombe du premier diacre, dans la Basilique de Saint-Laurent-hors-les-murs, celui-ci s'écartera, comme pour faire place au nouveau venu, doublement son frère par le diaconat et par le martyre. Il me semble aussi voir le patriarche des moines d'Occident, se redressant au fond de son tombeau, pour recevoir la dépouille de saint Pol, qui pendant sa longue carrière avait donné aux ordres monastiques, dont il avait pratiqué les règles au début et au déclin de sa vie, tant de témoignages d'admiration et d'estime. Ah ! si, en ce moment, nous ne voyons pas les ossements de saint Pol tressaillir au fond de ce reliquaire, en présence des restes de saint Joévin qui fut son disciple, son neveu et son auxiliaire, c'est par respect pour la sainte Epine, qui couronna la tête du divin Maître, et devant laquelle les saints comme les hommes ne peuvent que s'abîmer dans le silence de l'adoration et de l'extase.

La pieuse vigilance des moines du monastère de Saint-Benoît-sur-

Loire ne réussit pas à préserver les restes de saint Pol, dont ils avaient été pendant plusieurs siècles les heureux gardiens. Ils furent la proie des Calvinistes, qui mirent au pillage ces riches et riantes contrées, préjudicant ainsi au respect de la liberté, dont ils se montrent encore aujourd'hui si jaloux pour eux-mêmes et si parcimonieux pour les autres.

Comment se fait-il que nous possédions encore le cher et précieux trésor du chef, du bras et du doigt de saint Pol ? C'est là un mystère dont personne jusqu'à ce jour n'a pu percer le voile ; mais qu'il nous suffise de savoir que l'authenticité de ces restes sacrés a été, plusieurs fois, reconnue par les pontifes vénérés qui se sont succédé sur les sièges de saint Corentin et de saint Pol. C'est pour votre cœur, Monseigneur de Quimper, une joie très douce et ce sera pour votre épiscopat une gloire très pure, que d'avoir rendu aux reliques de votre premier prédécesseur sur le siège de Léon la place d'honneur qu'elles méritaient d'occuper, dans cette Cathédrale, si heureusement rajeunie par le zèle intelligent de son cher et très digne Archevêque.

Dormez donc, restes vénérés, dormez en paix sous la garde de ce peuple fidèle. Qu'aucune révolution nouvelle ne vienne troubler votre repos ; qu'aucune main sacrilège ne se lève pour briser ces sceaux qui vous retiennent à la terre. Ne nous quittez plus, qu'à l'heure où l'ange du Seigneur viendra les rompre lui-même, pour vous réunir à l'âme que vous avez si noblement servie et dont vous partagerez éternellement la gloire et la félicité.

* * *

Il y a des grâces qui conviennent à tous les temps, à tous les lieux et à toutes les âmes. Il y en a d'autres, plus spécialement réclamées par les événements et par les circonstances. Voulez-vous me permettre de demander à saint Pol, en votre nom et au mien, deux faveurs qui, en France et surtout en Bretagne, nous seront particulièrement précieuses : la conservation des croyances séculaires qui ont fait notre gloire, et l'union des esprits, des volontés et des cœurs, qui seront notre force.

Il y a soixante ans, le P. Lacordaire disait, du haut de la chaire de Notre-Dame, et le P. de Ravignan a répété après lui « que l'incrédulité était passée de mode et qu'il n'y avait plus à combattre que l'indifférence pratique ». J'en demande bien pardon à leur mémoire, mais ces deux orateurs illustres se sont trompés. Voici le monstre qui relève la tête et menace, si nous n'y prenons garde, de nous étouffer dans ses sauvages embrassements. Il a pris un nom nouveau : l'athéisme ; il a une devise : *ni Dieu, ni maître* ; un but : déchristianiser la France. Il a son langage, son dictionnaire, ses journaux, ses revues, ses apôtres et hélas ! ses adeptes. Astronome, il escalade le ciel, pour aller effacer au front des étoiles le nom de celui qui les a créées. Géologue, il descend dans les entrailles de la terre jusqu'aux couches les plus profondes, pour contester les affirmations de la Bible, dont l'illustre Cuvier a cependant reconnu l'exactitude. Naturaliste, il prétend que du germe le plus infime jusqu'à l'âme la plus parfaite, c'est toujours la même vie, ébauchée dans la plante, perfectionnée dans l'animal, complétée dans l'homme. Philosophe, il revendique les droits de la raison devant laquelle doit s'incliner la foi, et ne veut pas qu'on puisse admettre des vérités que l'intelligence est impuissante à comprendre. Economiste, il excuse les révolutions sanglantes qui ont déshonoré certains peuples, ne voulant voir en elles que l'évolution naturelle de sociétés qui se transforment..... Voilà le monstre

dont il faut que saint Pol nous délivre, parce qu'il est plus redoutable pour les âmes, que ne l'était autrefois pour les corps le dragon fameux de l'île de Batz. Au risque de paraître plus naïf qu'il ne conviendrait à notre âge, nous croyons à l'existence de cet animal monstrueux, auquel font allusion tous les historiens de saint Pol. Les annales de la sainteté sont pleines d'histoires de ce genre. Les solitudes d'Égypte n'étaient pas plus à l'abri des excursions de ces redoutables visiteurs que l'Italie, les Gaules et l'Armorique. La Tarasque de sainte Marthe, comme le serpent d'Auxerre, dont Mgr l'Archevêque de Sens pourrait nous donner des nouvelles, ne peuvent sans ignorance ou sans parti pris être relégués dans le domaine des fictions et des légendes. Que saint Pol, qui a délivré les pères des déprédations du trop célèbre dragon, défende les fils des ravages que le monstre de l'impiété menace de faire dans notre catholique Bretagne !

La seconde faveur que nous demanderons à saint Pol, c'est l'union des volontés et des cœurs dans la soumission sincère et filiale à la première autorité du monde, le Pape. C'est avec des larmes qu'il faudrait peindre les partis qui nous divisent, les passions qui nous animent, les luttes inutiles où la Patrie s'épuise en tournant contre elle-même les dons merveilleux dont il a plu à la Providence de l'enrichir. « Le courage, a dit un poète, fait les vainqueurs ; l'union fait les invincibles. » Il ne suffit pas de vouloir toujours et toujours la même chose, mais il faut encore vouloir ensemble ; l'union des volontés est la force secrète du mal. Ceux qui souhaitent et poursuivent son triomphe font, pour arriver à leur but, des sacrifices inouïs d'amour-propre, d'intérêt et d'influence. Mais quand il s'agit de servir Dieu, de propager et de défendre sa loi sainte, nous ne connaissons plus de signe de ralliement et nous devenons incapables du plus léger sacrifice. La vanité avec ses prétentions, l'amour-propre avec ses blessures, la rancune avec ses souvenirs, paralysent tous les efforts et arrêtent toutes les initiatives. On aime mieux assister au triomphe du mal, que de le voir vaincu et enchaîné par un sublime et courageux effort, si ce n'est pas nous qui l'avons inspiré et accompli. Pendant ce temps-là, les ennemis de notre foi nous regardent et se demandent si l'heure n'est pas venue de livrer la dernière bataille et de monter à l'assaut de la société et de l'Eglise....

Lorsque saint Pol groupa autour de ce château, qui devait être plus tard votre cité, *Castel-Pol*, ces éléments divers qui lurent vos ancêtres, il se trouva en présence, d'abord des habitants de la contrée, puis ensuite d'un peuple qui s'était soustrait à la domination des druides et enfin d'un certain nombre de vagues chrétiens qui avaient franchi le détroit, pour s'établir sur nos rivages. Rien de plus dissemblable et de plus disparate, au point de vue des mœurs, des aspirations et des croyances que les membres de cette Eglise, et voyez cependant comme ils se rapprochent, se fondent, se pénètrent sous l'autorité tantôt paternelle, tantôt sévère de leur Evêque, renouvelant le spectacle, si touchant et si souvent cité, des premiers siècles de l'Eglise.

O Pol, saint et glorieux héros de ces fêtes splendides, passez au cou de ces pontifes, qui comme vous aiment leurs peuples et dépensent à leur service tout ce que Dieu a mis dans leur âme de cœur, d'intelligence et d'énergie, cette étoile miraculeuse qui vous servit, autrefois, à terrasser le monstre qui désolait ces contrées, aujourd'hui si riantes dans ces flots d'azur qui les baignent et dans lesquels se jouent, comme dans un cristal pur, les formes variées de la lumière. Qu'à votre exemple et avec

vos secours ils enchaînent ce monstre de l'impiété, qui menace de dévorer les âmes confiées à leur paternelle sollicitude ! Veillez sur eux et prolongez leurs jours, bien au delà de ceux de votre longue et féconde carrière.

Veillez aussi sur ces prêtres qui forment, en ce moment, autour de vos dépouilles sacrées une glorieuse couronne. Voici le pasteur de cette paroisse qui montre, depuis tant d'années, qu'on peut servir un peuple par la souffrance et par la prière, quand c'est un saint qui prie et quand c'est un père qui souffre. Voici les prêtres que je me permettrai d'appeler vos clients : les uns appartiennent à cette cité par leur naissance et les liens sacrés de leur famille ; les autres ont exercé, sous vos auspices, avec autant d'honneur que de succès, le divin ministère. D'autres, enfin, et nous sommes de ceux-là, ont puisé, avec la science profane la science sacrée, ce divin aromate qui empêche la science profane de se corrompre, à l'ombre de ce clocher célèbre, qui semble indiquer de loin le lieu à jamais béni où reposent vos précieuses dépouilles. Veillez sur eux et sur nous tous, en attendant que nous nous retrouvions avec vous au pied du trône de Dieu, pour chanter éternellement, ensemble, le cantique de la reconnaissance et de l'amour.

Quand, après ce sermon, la procession aux flambeaux, présidée par M. le chanoine Gadon, Supérieur du Grand-Séminaire, se déroule par les rues de la ville, nous sommes contrariés pour le moment, et inquiets pour le lendemain : il tombe une petite pluie fine, et le vent éteint nos cierges ; aussi, notre marche à travers les rues déjà toutes décorées, ne présente guère un caractère triomphal.

Dimanche, 5 Septembre. — La grande journée commence ; déjà, la veille, à certains moments, la circulation dans les rues se faisait lentement et difficilement, mais maintenant la foule est encore bien plus compacte. De grand matin, des messes se disent à tous les autels de la Cathédrale, et il y a sans cesse à chacun d'eux, un, ou deux, ou trois prêtres attendant leur tour ; ils s'y préparent en répondant la messe à leurs confrères, car les nombreux séminaristes présents n'y sauraient suffire. A trois autels, on distribue la communion très souvent, et chaque fois très longtemps ; même encore après la grand'messe, il y aura de nouveaux venus, dont il faudra satisfaire la piété ; il en sera de même, le lendemain, et plusieurs ne pourront communier qu'après midi ; mais j'anticipe....

A 9 heures 1/2, à l'entrée du chœur, splendide sur son estrade de pourpre, au milieu de ses riches candélabres dorés, de ses belles plantes vertes, parmi lesquelles dominent les palmiers, s'élève le reliquaire, avec ses différentes teintes d'or harmonieusement nuancées, ses émaux si artistiques, surtout sur les ailes des dragons enchaînés par l'étole s'enroulant autour de la crosse de saint Pol. Aux colonnes qui se dressent autour de la chässe vénérée, aux quatre coins de l'arc triom-

phal, sont suspendues les longues banderoles, portant l'abrégé de la vie du Saint. A la place d'honneur, se tient, près du grand orateur catholique, M. le comte de Guébriant, maire de Saint-Pol, avec tout le Conseil municipal et le Conseil de fabrique (1).

Voici qu'à la suite d'un nombreux clergé, où apparaissent quelques costumes monastiques, s'avance un grand cortège de chanoines; puis c'est Mgr Dulong, en *manteletta* violette; entre leurs chanoines assistants, c'est le Révérendissime abbé de Thymadenc, revêtu de la robe et du grand manteau blanc de l'ordre de Cîteaux; certes, sa physionomie reflète bien l'austérité du trappiste, mais encore plus la bonté; c'est Mgr Dubourg, entre M. Kersimon, qui est presque autant de Moulins que de Quimper, et M. Marchive, qui est presque autant de Quimper que de La Rochelle; c'est Mgr Potron, qui est de toutes nos fêtes et de tous nos deuils, le bon Evêque breton, voir même léonard; c'est Mgr Ardin, celui que Mgr Valteau appellera tout à l'heure son ami et son père, parce qu'il a reçu de lui la consécration épiscopale; à son tour, c'est notre Evêque à nous, celui qui détient en même temps la glorieuse succession de saint Corentin et de saint Pol Aurélien; enfin, c'est dans la pourpre des princes de l'Eglise, le *Tad koz ar Vretonnet*, notre Cardinal-Archevêque.

Quand ils ont pris place entre leurs assistants, sur les trônes ou les fauteuils qui leur ont été préparés, la vue du sanctuaire est d'une étonnante beauté; la pourpre du Cardinal contraste avec la mozette et la soutane violette de trois Evêques, et celles-ci, avec la manteletta grise de l'Evêque franciscain, avec la bure blanche du fils de saint Bernard. Devant le R. P. Abbé, un clerc porte une crosse de bois et une mitre blanche; devant les Evêques, d'autres clercs portent la mitre et la crosse d'or; devant le métropolitain, paraît la croix, qui est son insigne dans sa province. La messe commence, célébrée par Mgr l'Archevêque de Sens, ayant pour prêtre assistant M. Fléiter, pour diacre M. Peyron, et pour sous-diacre M. Quidelleur. Le *Kyrie*, le *Gloria*, l'Offertoire, (un *Ave Maria*) sont chantés, avec accompagnement d'instruments à cordes, par la société chorale de Morlaix.

Si le sanctuaire est beau, le chœur l'est beaucoup moins, les prêtres et les séminaristes sont si nombreux, que cela nuit au coup d'œil; il y a de l'encombrement, et le lendemain il y en aura bien davantage.

Après l'Evangile, Mgr Dubourg monte en chaire: dans l'auditoire immense qui contemple l'orateur, portant la mitre et tenant la crosse, il y a, on le sent bien, une émotion pro-

(1) Je n'ai point à parler ici de ces Messieurs des deux Conseils; les catholiques ne peuvent qu'adhérer aux paroles, si élogieuses et si vraies, que leur ont adressées l'Archevêque de leur province et l'Evêque de leur diocèse.

fonde, mais elle se manifeste bien plus encore, dès que les premières paroles ont été prononcées, et cet enthousiasme contenu se maintiendra, ou plutôt, grandira toujours, jusqu'au dernier mot.

Nous aurions été heureux de reproduire *in extenso*, dans cette belle langue bretonne, que Sa Grandeur parle avec tant de pureté, son admirable panégyrique. Nous devons nous contenter d'un pâle résumé, auquel nous avons du moins essayé de garder quelque chose du ton et de la physionomie du discours qui a ravi tous ceux qui l'ont entendu.

Defunctus adhuc loquitur. « La solennité de ce jour nous montre: au ciel, un saint environné de gloire et, sur la terre, un Cardinal, « le Cardinal de la Bretagne, » quatre évêques, des prêtres en foule, des fidèles innombrables, réunis sur un signe du premier Pasteur du diocèse, « dans cette vaste église, aujourd'hui trop étroite » (*ker frank, ha ker enk hirio*)... Après un tableau poétique des processions qui vont se dérouler dans les rues enguirlandées, des illuminations que reflétera le « miroir de l'Océan » (*melezour skeduz*), il indique le motif de la fête présente, « figure de celles du ciel. » La Providence a envoyé ici un curé plein de zèle; voyant que celui qui avait semé chez vous l'Evangile (*hadet ama an Aviel*), était moins connu, elle chargea ce prêtre d'être son agent, son « Messager », elle lui donna, sur « le seuil de la mort, la force nécessaire »; et aujourd'hui, grâce « au concours des autorités de la ville », l'œuvre est achevée. Que pour cela le curé ne dise pas son *Nunc dimittis*! il y a encore du bien à faire !....

Pour prendre la parole, en cette solennité, qui doit montrer comment les Bretons savent honorer leurs saints, on a voulu un évêque; il vient, lui, le seul membre de l'épiscopat parlant la vieille langue de l'Armorique, exposer la vie de saint Pol avec les enseignements qui en découlent (*da zisplega buez ho patron, en eur denna anezhi kenteliou*).

« Né dans la Grande-Bretagne, jadis nommée l'île des Saints », aujourd'hui hélas! (Bretons, redoutez par-dessus tout un tel malheur!) tombée dans l'apostasie, Pol appartenait à une famille qui comptait douze enfants. Heureuses les « maisons » nombreuses, et qui s'honorent de donner des prêtres à l'Eglise ou des religieuses au cloître !...

Ses parents, qui comprenaient les droits de Dieu sur leurs enfants (*ar vugale oc'h euz bet digant Doue a zo da Zoue araok beza deoc'h*), veillèrent avec soin sur sa première éducation, puis le confièrent à saint Hiltut; car l'Eglise fut toujours au premier rang pour favoriser l'instruction (*ar gelen-nadurez vad*)... Chrétiens, sachez à qui vous confiez vos enfants et choisissez pour eux une école d'où Dieu n'est

pas banni (*eur skol eleac'h e klevont an hano santel a Zoue*).

Près de saint Hiltut, il trouva quatre compagnons pieux, qui furent S. Gildas, S. Samson, S. David et S. Magloire : — si les véritables amis sont des trésors, c'est une peste que les mauvais amis, dont les pires sont les livres et les journaux impies...

La légende des oiseaux pillards, qui venaient (*a zeue a strolladou*) enlever le grain, et un gracieux souvenir donné à saint François d'Assise servent à l'orateur pour montrer la force et la nécessité de la prière....

Après plusieurs années passées dans la solitude puis dans les travaux de l'apostolat, Pol, sur l'ordre d'en haut (*mil bennoz da Zoue ! ne helle ober d'hor bro prezant kaeroc'h*), passe en Armorique, après avoir dit adieu à sa sœur religieuse : désormais il est Breton (*Leonard korf hag ene, betek ar maro*).

Grâces aux prodiges qui se multiplient sous ses pas, il convertit Onessant, puis il débarque enfin à Occismor, qui va devenir la ville de Pol (*Kastel-Paol*) et qui restera jusqu'à nous la « ville sainte » (*Kastel, santel*).

Légende de la cloche « hir-glaz » et heureuse application à nos cloches, si douces à entendre, voix de Dieu, associées à nos joies et à nos deuils... *Netra dousoc'h d'ar galon, pa zon euz a lein an tour ; ha peb kristen a dle lavaret : « me gar, gant va zour dantelezet, iliz ha kleier va farrez !... »*

L'histoire du fameux dragon, enchaîné (*nasket, kabestet*) par S. Pol ; le même prodige attribué à d'autres saints bretons, montre que le maître du pays était le dragon infernal (*an aerouant*). Lui arracher les âmes (*ho diframma euz he skilfou*), telle fut l'œuvre que saint Pol accomplit, dans cette contrée où l'arbre qu'il a planté continue à fleurir et à porter fruits, après 1400 ans....

Il meurt au monastère de l'île de Batz, saintement (*evel-se, 't-le mervel an oll Vretouned*) et est enterré dans la Cathédrale (*an iliz-veur*) qu'il a élevée. Ses reliques (dont nous racontons ailleurs l'histoire), aujourd'hui déposées dans un reliquaire digne de saint Pol et digne du Léon, feront encore des prodiges, si notre foi est grande. Demandons donc avec confiance les faveurs temporelles, mais surtout jurons de demeurer unis à nos prêtres, à nos évêques, au Pape qui, lui aussi, s'appelle Léon (*Leon eo he hano, evel m'eo hini ar vroman*). Arrière les profanateurs du Dimanche ! nous voulons rester les enfants de saint Pol, fidèles à nos traditions, à notre costume, à notre langue nationale, inébranlables dans la foi, comme nos chênes et nos rochers. La renier serait une félonie. *Potiùe mori quam fœdari ! — Beza treitour da Zoue ; plega hor penn kaled dindan treid Satan, biken ! »*

A l'issue de la messe, sur l'ordre de Monseigneur l'Evêque, un *Te Deum* fut chanté, pour remercier Dieu de l'heureuse conclusion de l'alliance franco-russe.

A la fin du banquet, auquel prenaient part NN. SS. les Evêques et Prélats, les principales autorités de Saint-Pol, M. le comte de Mun, de l'Académie française, député de la circonscription, et plus de deux cents ecclésiastiques, Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon se lève le premier et prononce le toast suivant, qui est accueilli par d'unanimes applaudissements.

EMINENCE RÉVÉRENDISSIME,

Lorsqu'un prince de l'Eglise, accompagné d'un Archevêque, d'Evêques, et de dignitaires ecclésiastiques, préside une fête, rien ne manque à son éclat, surtout lorsqu'elle a été préparée par une municipalité sympathique, qu'un long cortège de prêtres la suit, qu'une foule immense et recueillie l'escorte, et que le soleil du bon Dieu jette à flots ses rayons les plus gais.

Vous avez vu nos peuples, Eminence, empressés autour de votre personne. Croyez qu'en vous entourant ainsi, la curiosité n'est pas leur seul mobile. Ils ont surtout le désir de manifester leur religieuse vénération pour un des conseillers de notre glorieux Léon XIII. Ils aiment à saluer en vous l'éclat de la pourpre romaine ; mais ce qui les attire aussi, c'est votre affabilité et votre paternelle bienveillance. Ils sentent que, malgré la haute dignité dont vous êtes revêtu, vous êtes de l'école de celui qui disait : « Laissez venir à moi les petits. »

Que nous avons de reconnaissance pour tous ceux qui, par leur présence, donnent un si grand éclat à cette fête !....

Pour vous, Monseigneur l'Archevêque de Sens, que nous aimons à saluer notre père, puisque votre main nous a sacré Pontife ; chaque jour vous augmentez notre dette, et nous n'oublierons jamais les jours fortunés que nous avons passés sous votre direction paternelle.

Vénéré Monseigneur de Jéricho, nous ne vous remercierons pas, car vous aimez tant la Bretagne, que c'est pour vous un immense bonheur que de vous y voir appeler.

Nous ne pouvons, Monseigneur de Moulins, vous dire toute notre reconnaissance et celle de cette immense population. Vous l'avez vue haletante, attachée à vos lèvres ; c'est que, depuis les jours de Mgr Graveran, aucun évêque ne lui avait adressé la parole dans sa langue maternelle. C'est une consécration nouvelle de la vieille langue des Celtes ; votre discours restera l'un de ces souvenirs précieux que les pères transmettront à leurs enfants.

Pieux abbé de Thymadeuc, qui, pour nous honorer de votre présence, avez laissé votre chère solitude, vous direz à vos saints religieux, qu'il y a encore dans le monde des populations chrétiennes, qui savent glorifier Dieu et ses grands serviteurs.

Et vous, Mgr Duiong, dont le zèle et le talent ont été si justement distingués par le Souverain Pontife, combien n'avez-vous pas concouru à la conservation de la foi dans cette contrée, par vos prédications si pleines de cœur !

Eminence, je ne saurais vous dire combien il m'est agréable de féliciter en votre présence le vénérable Curé qui a su maintenir ce peuple chrétien et préparer cette fête. C'est un de ces prêtres des anciens temps, à la foi de granit et au cœur d'or. Puisse Dieu le conserver longtemps à ces peuples qui saluent en lui un père bien aimé !

Vous avez, Monsieur le Maire et Messieurs du Conseil municipal et du Conseil de fabrique, été des premiers à vous réjouir des fêtes qui se

préparaient et à leur prêter votre concours. Tous ici nous vous en remercions. Vous avez ressuscité le vieux Saint-Pol ; comme autrefois sous la vieille porte de ville, nous avons reçu vos souhaits d'entrée et vos compliments délicats. Comme autrefois, nous avons vu la foule répondant à votre invitation, se presser sympathiquement autour de nous.

Du reste, Monsieur le Maire, nul ne conserve avec plus de soin que vous, les traditions d'honneur et de religion que vous ont transmis vos ancêtres. Les Budes de Guébriant ont toujours été parmi les plus vaillants chevaliers de l'Eglise et de la France. Ils entouraient saint Louis, à Damiette et à Tunis ; ils portaient la bannière de Duguesclin, à Navarrette ; ils commandaient en chef les armées de France et savaient mourir pour la patrie, comme Jean de Budes, à Rosbecque, et le maréchal de Guébriant, à Rothweil. Ardents défenseurs de l'Eglise, beaucoup d'entre eux furent chevaliers de Malte, et l'un, Sylvestre d'Uzel, était gonfalonnier de l'Eglise romaine. Vous êtes resté fidèle à ces nobles traditions ; car Nous savons que vous êtes, ainsi que votre noble père, l'honneur de la ville de Saint-Pol et la providence de la contrée.

Je croirais manquer à mon devoir, si dans une assemblée comme celle-ci, je ne saluais pas la présence de M. le comte de Mun, le défenseur attitré de la cause de la Religion, celui qui sait avec tant d'éloquence et une si vigoureuse fierté clouer au pilori les ennemis de notre Mère, la sainte Eglise. (*Applaudissements prolongés.*)

Applaudissez, Messieurs ; ne craignez pas. Vous ne l'applaudirez jamais assez ! (*Nouveaux applaudissements.*)

Eminence, Messeigneurs et Messieurs,

Lorsque saint Pol vint dans cette contrée, il la trouva couverte de forêts habitées par des populations à demi sauvages ; la ville entourée de murs de terre et de bois, devait présenter un aspect étrange. Qu'il serait étonné, s'il voyait aujourd'hui cette terre si riche et si verte : sa vieille île de Batz, toujours soumise aux tempêtes, avec son bourg perché comme un alicon sur le sommet d'un roc ; cette jolie ville de Roscoff, où il débarqua sans doute, paresseusement assise sur un sable doré, et cachée dans un fouillis d'arbres verts, d'où émerge son haut clocher aux formes capricieuses. Mais que dirait-il surtout, lorsque sous les rayons du soleil du soir, apparaîtrait à ses yeux, sa gracieuse ville épiscopale, avec ses élégants monuments de granit ! Qu'il serait heureux de constater le développement et l'efflorescence de la foi qu'il y était venu prêcher !

Eminence et Messieurs, soyons l'œil de saint Pol et saluons, avec son souvenir, les merveilles de goût et de foi que nous avons sous les yeux.

A vous Eminence et à Messeigneurs, notre reconnaissance ; à la ville de Saint-Pol et à sa municipalité, joie et prospérité ; au glorieux saint Pol-Aurélien, hommage de respect et de confiance !

M. le comte de Mun se lève pour répondre aux paroles de notre Evêque. Nous ne disons rien de son discours, puisque nous avons la bonne fortune de le reproduire intégralement. Ceux qui ne l'ont pas entendu comprendront, en le lisant, que la voix de l'éminent orateur ait été, à diverses reprises, couverte par les vivats.

EMINENCE, MESSEIGNEURS,

Malgré le caractère exclusivement religieux des belles fêtes qui valent à la ville de Saint-Pol l'honneur de votre présence, et dont rien ne doit troubler la pieuse et sereine harmonie, vous pardonnerez, j'en suis sûr, à celui dont une affectueuse confiance a fait, dans l'assemblée de la nation, le représentant de cette contrée, de vous adresser, à son tour, quelques paroles de reconnaissance et de respect.

Je m'y sens encouragé par le langage trop flatteur dont vient de m'honorer Mgr l'Evêque de Quimper, et dont je le remercie avec émotion ; car il est, pour moi, avec les applaudissements qui l'ont accueilli, la plus belle récompense du peu que j'ai pu faire pour l'Eglise et pour la France.

Aussi bien, ce n'est pas l'homme politique qui parle ici, c'est le chrétien, étroitement uni à la joie de tout un peuple, transporté par la gloire rajeunie de son saint et illustre Patron ; ou, pour mieux dire, ici comme ailleurs, l'homme politique et le chrétien se confondent dans l'expression d'un même sentiment, en vous offrant, par l'hommage qu'ils vous rendent, un témoignage nouveau de foi, d'amour et de soumission envers l'Eglise catholique, dont vous êtes les augustes représentants.

Je vous salue donc, Messeigneurs ; je salue en vous l'Eglise de France et l'Eglise de Bretagne, au nom de cette population que vous avez vue, tout à l'heure, prosternée sous vos bénédictions, remplissant de sa foule et de ses chants l'antique Basilique, que vous verrez, ce soir et demain, accourant, à flots pressés, de toutes les paroisses voisines, groupées avec leurs pasteurs derrière la croix fièrement arborée, et leurs bannières triomphalement portées, comme, dans les armées d'autrefois, le drapeau commun et les étendards particuliers de chacun des corps de troupe ; au nom de cette population qui précèdera vos pas à travers la ville et la campagne, redisant sans trêve la louange quatorze fois séculaire de l'apôtre du Léon, devant les reposoirs où les emblèmes du travail de la mer et du travail des champs forment au Dieu, maître de la terre et des flots, une couronne symbolique.

Celui qu'unit à saint Pol-Aurélien la longue tradition des âges chrétiens et la chaîne ininterrompue de la succession apostolique, familier des respects empressés qu'il trouve, ici, à chacun de ses pas, s'efface aujourd'hui, volontairement, dans une hospitalité dont l'éclat, venu du cœur de ses diocésains, ne saurait être égalé par celui d'aucune pompe officielle ; et c'est répondre à ses vœux que de tourner, sans cesser de songer à lui, nos regards et nos hommages vers ceux qui sont venus, à son appel, par leurs bénédictions et leur parole, accroître la splendeur, l'enthousiasme et le fruit de ces grandes journées :

Vers vous, Eminence, qui représentez ici, non seulement toute l'Eglise de Bretagne, mais, sous la pourpre qui charge vos épaules, le grand Pontife, dont le nom laissera dans l'histoire du monde, de l'Eglise et de la France, une trace ineffaçable ; vers vous, Monseigneur, qui accourez ici, en ce jour de triomphe pour l'Eglise de Quimper et de Léon, afin d'apporter à son évêque l'inoubliable et cher souvenir de l'Eglise de La Rochelle ; vers vous, aussi, qui, pressé par l'irrésistible attrait des Bretons pour la terre natale, avez voulu que le peuple léonard entendit, dans la langue antique des aïeux, louer son Patron et stimuler sa ferveur ; vers vous, enfin, Monseigneur, et mon très Révérend Père, qui, sous le titre d'un évêché lointain ou sous la mitre abbatiale, montrez ici le vénérable et glorieux habit de ces vieux ordres monastiques, dont l'histoire est liée à celle même de l'Eglise et de la Patrie française.

La Patrie française ! inséparable pour tous ceux qui vous reçoivent ici, de la Patrie bretonne, dont, au jour des grandes épreuves nationales, les enfants lui ont à l'envi, prêtres et gentilshommes, bourgeois et paysans, apporté le témoignage du sang, comme hier et tout à l'heure encore, ils sentaient tressaillir leurs âmes au bruit des joies récentes où s'adoucissait l'amertume de son deuil !

La Patrie française ! qui n'est jamais absente de nos fêtes religieuses, et dont aujourd'hui l'image se dresse, à nos yeux, toute resplendissante de l'indestructible auréole que lui mirent au front, dès son berceau, les artisans de la civilisation chrétienne.

Ce soir et demain, on portera dans les rues de la cité sainte l'étole sacrée dont saint Pol entoura, pour le dompter, le cou du dragon qui dévastait l'île de Batz, lorsqu'il osa, par amour pour son peuple, braver sa colère, accompagné de ce chevalier de Cléder qui, parce qu'il ne fuyait pas, laissa, parmi les habitants de cette contrée, le souvenir encore attesté par le nom de sa demeure, de son courage intrépide. C'est la frappante image de la victoire remportée par le christianisme naissant, sur le paganisme tout puissant, et des bienfaits répandus sur la terre gauloise, comme sur le vieux sol de l'Armorique, par l'action sociale de l'Eglise, manifestée par l'intime union des évêques et des fidèles.

Comme à ce déclin du ^v^e siècle, où l'arianisme vainqueur et le paganisme encore debout se disputaient l'empire, la société moderne, après quatorze siècles écoulés, ébranlée par les assauts de l'impiété et menacée par le retour d'une barbarie nouvelle, n'aura bientôt plus d'autre recours que cette action bienfaisante et pacifique. Et c'est pourquoi les fêtes auxquelles nous assistons ici portent, en elles, des leçons qui vont bien au-delà du cadre où elles se déroulent, à cette extrémité de la terre bretonne. Car elles offrent à notre âge, lassé du doute et tourmenté du secret besoin de foi, l'exemple fortifiant d'un peuple demeuré ferme en ses croyances, sans rien perdre de sa valeur dans les combats, ni de sa courageuse activité dans les œuvres de la paix : et plus d'un, sans doute, parmi les spectateurs curieusement pressés, durant ces deux jours, au passage des longues processions, contemplant ces hommes, fiers et robustes, qui font trêve un moment à leur rude labeur pour porter, avec orgueil, au chant des cantiques, les croix et les reliquaires ; plus d'un, saisi par la grave poésie de ce spectacle inattendu, saluera, comme la réserve de la patrie, ce défilé de chrétiens, et se demandera s'ils ne gardent pas, dans la simplicité de leurs âmes, le secret qui fait la grandeur et la force des nations.

Aussi faut-il remercier, comme d'un service rendu à la patrie elle-même, ceux dont la pieuse initiative et le dévouement persévérant nous ont offert le salutaire enseignement de ces grandes manifestations de la foi bretonne, et vous me permettrez, Messieurs, de céder en terminant à ce besoin de mon cœur.

Car je n'aurais rempli mon devoir qu'à moitié si, avec vous, je ne saluais d'un hommage reconnaissant, le vénérable pasteur, dont l'âme, comme celle du héros de Bossuet, « toujours maîtresse du corps qu'elle anime », garde à ses paroissiens et pour leur bonheur, de longues promesses de dévouement ; avec lui, tout ce clergé qui s'est fait l'interprète fidèle et zélé de la pensée qu'il avait conçue ; avec lui, aussi, ces magistrats élus de la cité qui, secondés par un concours unanime, ont ordonné ces fêtes avec autant d'art que de prévoyante intelligence, et dont le premier vous a fait entendre, hier, en vous recevant au seuil de la vieille porte, relevée pour un jour, un langage où la noblesse du cœur, la

pureté de la foi et l'amour du sol natal s'ornaient, pour nous ravir, de la plus délicate éloquence.

Je lève mon verre à la santé de Nosseigneurs les Evêques, de Monsieur l'Archiprêtre, et de Monsieur le Maire de Saint-Pol.

Mgr l'Archevêque de Rennes se lève, alors, et parle à peu près en ces termes : (1)

Il faut un certain courage pour prendre la parole après celles que vous venez d'entendre ; mais il est de mon devoir de remercier, au nom des Evêques ici présents, d'abord cette population, qui croit et prie, de l'édification que nous donne une telle fête....

Le bon et cher curé de Saint-Pol, faut-il le remercier ? Il est aujourd'hui dans l'antichambre du paradis, *semper moriens, semper vivens*.... Inutile, Monseigneur de Quimper, de songer encore à sa succession....

Merci au premier Pasteur, au guide vénéré de ce beau diocèse ; je le félicite d'être aidé, dans le ministère des âmes, par des « ministres à l'extérieur » tels que je vois ici, et je suis heureux de saluer l'alliance intime du magistrat municipal et du curé... Je crois que cette union, si je ne les séparais en ce moment, deviendrait facilement plus intime encore.

Je salue avec bonheur le député de la circonscription, l'orateur incomparable, M. le comte de Mun, défenseur de toutes les saintes causes. Nous savons avec quelle vaillance il porta autrefois l'épée : sa parole vaut une épée, elle fait jaillir des éclairs, qui donnent le frisson aux adversaires et l'enthousiasme aux amis....

Avant toutes les autres, avec le respect dû à sa personne, je porte la santé du Pape, dont la figure auguste domine cette fête. A lui ont été confiées les clefs du royaume contre lequel l'erreur ne prévaudra pas.... Votre Kréisker, symbole de votre foi inébranlable et inébranlée, est solide, avec ses fines dentelles. Cependant, enlevez la croix qui le surmonte, il serait vite démoli. C'est la croix qui a les promesses éternelles. Saint Pol l'a plantée dans votre pays ; soyez-y fidèles toujours, pour demeurer les hommes d'autrefois....

A la santé de Monseigneur de Quimper, des Evêques et Prélats, des prêtres, de tous les assistants, unis dans une commune vénération pour le Pape et d'amour pour la France. En pensant au Pape, nous pensons à l'Eglise et à la France, sa fille aînée ; car si la France n'était pas chrétienne, elle ne serait plus la France, *Nobilissima Gallorum gens*, comme l'appelle Léon XIII. (Longs applaudissements.)

Aux Vêpres solennelles, c'est Mgr l'Archevêque de Sens qui pontifie au trône, comme il l'a fait à la Messe. Pendant cet office, la procession se forme et se met en marche. Le temps est couvert, le ciel est triste, et les décorations des rues et des maisons, qui auraient offert, sous le soleil, un aspect si joyeux, perdent de leur beauté, cependant c'est encore splendide ; de loin en loin, nous rencontrerons de grands cartouches, où des inscriptions, tantôt françaises, tantôt bretonnes, rappelant

(1) Son Eminence voudra bien nous pardonner, si nous avons si mal reconstitué le texte de son allocution. Les applaudissements qui l'ont accueillie ont prouvé qu'elle avait été aux cœurs.
N. R.

des faits de la vie de saint Pol, ou de l'histoire de ses reliques ou bien encore marquant les titres qu'il a à la confiance de son peuple; enfin, quelques-unes célèbrent la gloire de saint Laurent et de la sainte Couronne d'épines.

En tête de l'interminable cortège qui va se dérouler, voici nos sept cavaliers, portant fièrement leurs gonfalons historiés; la peinture en a été exécutée avec un réel talent; et je me trompe beaucoup, si elles ne sont pas l'œuvre d'une religieuse Ursuline, dont nous aurons bientôt à signaler des œuvres plus importantes; ici, nous trouvons l'étole, la cloche et le dragon de saint Pol; l'évangéliste du comte Withur; le loup de saint Hervé; le gril de saint Laurent; la sainte Couronne d'épines.

Derrière la petite cavalcade, marchent d'abord les enfants de la Providence et de nombreuses jeunes filles en robe blanche et voile blanc, ou bien encore en grande cornette, comme au temps de la reine Anne; le groupe qui porte l'Enfant Jésus, est tout ce qu'on peut voir de plus gracieux; d'autres enfants leur succèdent, entourant les congréganistes qui portent la statue de leur association; elles tiennent en mains de beaux lys, pour faire cortège à Celle dont elles reflètent l'innocence.

Une corbeille d'épis de blé, mêlés à des bluets, des coquelicots et des paquerettes, rappelle, dit le programme, le miracle des oiseaux.

Puis, ce sont les mères chrétiennes, graves et recueillies, portant la statue de sainte Anne et leur bannière (bénite, la veille), représentant la Mère de Dieu et, au revers, sainte Monique.

Saint-Pol est une des rares villes qui ont conservé leurs congrégations d'hommes; la statue de Notre-Dame, leur patronne, est portée, suivant le vieil usage, non par quatre des congréganistes, mais par deux seulement; le premier a sur la poitrine la médaille de Madagascar; pendant ces fêtes, d'ailleurs, on coudoie, à chaque instant, des soldats de tout uniforme et des matelots, dont plusieurs portent aussi le témoignage des services rendus au pays. (A la clôture de chaque triduum, j'ai vu communier des militaires et des marins.)

C'est maintenant le défilé des œuvres ouvrières: patronage et cercles; donc, les adolescents d'abord, puis leurs frères aînés ou leurs pères, membres du cercle Saint-Isidore, pour l'agriculture, ou du cercle de Notre-Dame du Kréisker, pour les ouvriers de la ville.

Regardez bien, maintenant; ils sont charmants, nos huit petits matelots, tous de Pemoul, le port des pêcheurs de Saint-Pol, et ils sont bien fiers aussi de porter leur beau navire de Notre-Dame du Bon-Secours, petite image des puissants vaisseaux sur lesquels ils feront bonne figure, un jour, comme matelots de la marine française. Ils ont passé, on les regarde encore.

Derrière eux viennent la bannière de saint Roch, le reli-

quaire qui contient, dans un bras d'argent en partie doré, le bras de saint Hervé; ce bras d'argent est une œuvre d'orfèvrerie remarquable, mais trop peu en vue, dans sa boîte vitrée. Il serait bien à désirer que les reliques de saint Goulven fussent enchâssées d'une manière aussi digne; c'est également un bras qui les renferme, mais il est de bois assez grossièrement peint. Après ces deux reliquaires, séparés par la belle bannière de Notre-Dame-des-Portes, vient la grande bannière blanche de Notre-Dame du Folgoët, œuvre précieuse par sa richesse et par le patient travail qu'elle a exigé.

A Saint-Pol, on le sait, le patriotisme local est ardent, et voici son symbole: les armes de la ville, surmontée de la couronne murale, sont fièrement portées.

Saluez la bannière de notre sanctuaire le plus vénéré, et contemplez bien cette merveille d'art et de richesse, qui est la bannière de Notre-Dame de Rumengol; on ne saurait trop admirer cette Assomption, se dessinant sur un magnifique fond d'or.

Tout à l'heure, nous avons vu passer les matelots de l'avenir; maintenant voilà de vrais marins; sur leur vareuse, en tricot bleu foncé, on lit *Blue-Rock*. Le petit clocher qu'ils portent sur un brancard est un vrai clocher; il abrite la clochette de saint Pol, *An hir-glaz*; à chaque pas des porteurs, elle fait entendre son tintement sonore; n'oubliez pas que c'est un marin-pêcheur, gardien des viviers de Withur, qui trouva cette cloche dans le saumon monstrueux, et dites que nos marins sont bien ici à leur place.

Au fond du chœur de la Cathédrale, vous avez pu voir deux oriflammes qui rappellent la fraternité des deux anciens diocèses réunis en un seul; elles portent des invocations à saint Pol et à saint Corentin, et voici, à la procession, la bannière de la Cathédrale de Quimper, présentant aussi l'image de ces deux patrons très aimés. Elle est belle, cette bannière; avouons, pourtant, qu'on ne la considère pas particulièrement; car voici que tous les regards sont attirés par une immense gerbe de fleurs, accostée de deux bouquets aux proportions moindres; trois jardiniers, dont un homme fait et deux jeunes gens, élèvent ce beau et pacifique trophée devant la statue de saint Pol.

Elle a été bénite, la veille, en même temps que la statue qui surmonte l'autel, et dont elle est, d'ailleurs, l'exacte réduction, sauf que le dragon enroule ici sa queue aux pieds du Saint, tandis que, à l'église, il la déroule indéfiniment sur le faite du baldaquin.

Les musiciens de Saint-Pol, auxquels se sont adjoints des exécutants de bonne volonté, prêtres, séminaristes, élèves de nos collèges ecclésiastiques, vont faire alterner le son des instruments avec les chants liturgiques, ou bien encore soutiendront, par leur accompagnement, le chant des cantiques

populaires; nous les avons déjà entendus avec un vif plaisir, à l'entrée des prélats, et nous les entendrons encore.

Après la croix paroissiale, œuvre d'orfèvrerie très simple, mais non sans beauté, et relevée surtout par les fleurs de lys qui en forment les extrémités, commence le long défilé du clergé; le dimanche, le nombre des prêtres et des clercs est évalué à deux cents, ou même deux cent cinquante; le lendemain, il y en aura trois cent cinquante ou quatre cents. Entre les rangs, l'étole de saint Pol, entourée d'un bel encadrement de pourpre et d'or, est portée sur un chevalet. Les porteurs sont d'abord quatre curés-doyens, puis quatre recteurs, revêtus de l'étole sur l'habit de chœur.

Les huit prêtres qui portent le grand reliquaire de saint Pol, saint Laurent, saint Hervé et saint Joévin, sont en chasubles blanches; ils remplissent leur glorieuse fonction, à la sortie et à l'entrée de la Cathédrale, comme à l'entrée et à la sortie du Kréisker; en dehors de ces moments, ils cèdent leurs places aux fidèles, gentilshommes, membres du Conseil de fabrique, bourgeois, ouvriers, paysans, et ils se contentent de faire cortège aux saintes reliques, qu'escortent aussi quatre séminaristes portant des lanternes, et deux autres balançant l'encensoir. Ainsi promenée en triomphe, la châsse de saint Paul attire tous les regards par sa beauté, et fait penser à l'Arche d'alliance, portée par les prêtres de Jéhovah.

Peu après, apparaît également, entre des lanternes élégantes, le reliquaire de la sainte Epine, porté par Mgr Dulong de Rosnay, en chape et voile huméral rouge, assisté d'un diacre en dalmatique et d'un sous-diacre en tunique, également rouges, vieux ornements en brocard, que le vénérable Curé-archiprêtre a fait heureusement restaurer et remis en usage.

Le Révérendissime Père Abbé, les Evêques et le Cardinal suivent, en bénissant. Puis, c'est M. le Maire, M. le comte de Mun, le Conseil de fabrique et le Conseil municipal, au grand complet; enfin, trois cavaliers, maintenant dans l'ordre la foule compacte.

Dans la chapelle du Kréisker, le maître-autel a été décoré avec un goût exquis. La châsse de saint Pol est posée, pendant la station, sur une estrade préparée tout exprès; la sainte Epine est placée sur l'autel. Pendant que le clergé se range dans les bas-côtés et devant le sanctuaire, les prêtres et les séminaristes de la schola chantent le *Contemplare et mirare* de saint Anselme, puis ils font entendre l'antienne, dont le chant a été si heureusement composé par M. l'abbé Georges Le Borgne, en l'honneur de saint Hervé; après le verset et l'oraison, ils chantent d'abord la cantate, puis le beau responsoire du moyen-âge *Solem justitiæ*, en l'honneur de la Sainte Vierge, Reine du Ciel.

Entrés par une porte latérale, nous sortons par la porte principale, et nous nous trouvons en face du couvent des reli-

gieuses Ursulines, dont les fenêtres ont reçu une splendide ornementation: ce sont des étendards, d'un tissu très léger; ils portent les images, très caractéristiques, de saint Pol, saint Laurent, saint Hervé, saint Joévin, et d'un ange portant la sainte Couronne d'épines.

Après la station, retour à la Cathédrale, ou, plutôt, au magnifique reposoir adossé à son porche latéral, et formant lui-même un très gracieux portique original, décoré d'une longue bande blanche semée d'hermines, et de draperies pourpre et or; sous les couleurs de Bretagne, se détachent les armes des prélats. Ici encore, les deux reliquaires sont déposés, et M. Brettes, chanoine de la métropole de Paris, bien connu chez nous, depuis le centenaire de Notre-Dame du Mur, prend la parole, devant une foule immense, massée sur la place et dans la rue qui descend jusqu'au Kréisker. Aux fenêtres, il y a une multitude d'auditeurs; entre deux toits, j'aperçois un groupe compact, sur une plate-forme.

Ce n'est pas le lieu ni le moment des thèses ou des sermons didactiques; ce que la foule attend, ce sont des paroles en accord avec ses sentiments, qui la soulèvent encore dans la foi et l'enthousiasme. Pour cela, M. le chanoine Brettes possède toutes les qualités: belle prestance, ardente conviction et une voix puissante, qui arrive facilement aux derniers rangs de la foule. « O Bretagne, s'écrie-t-il, tu es donc toujours de plus en plus magnifique dans les manifestations de ta foi! » Pour la deuxième fois il en est témoin: c'était, il y a deux ans, à Morlaix, à la fête de Notre-Dame-du-Mur; la fête de saint Pol est plus grandiose encore.... Et l'histoire du glorieux Patron qu'on vénère ces jours l'amène à parler du pays qui nous donna des apôtres et « où l'on envoyait alors les hommes appelés à l'épiscopat, pour recevoir, par ce séjour, comme la consécration de l'île des Saints », l'Angleterre, hélas aujourd'hui tombée dans l'hérésie! Cependant elle croit encore au Christ, elle prie; mais elle n'a plus l'Eglise! En vertu de la fraternité qui unit la grande et la petite Bretagne, il appartient aux Bretons, en priant et en préparant des prédicateurs, de rendre l'Angleterre à l'Eglise....

Saint Pol, venu apôtre de l'Angleterre, revint de France, évêque. Or la France a perdu pour ainsi dire officiellement la foi, en proclamant les droits de l'homme contre les droits de Dieu... « Bretons, dont la foi est si vive, venez nous donner de votre surabondance; soyez l'arrière-garde de la France chrétienne! Que le dragon dévorant de la Révolution soit vaincu par la foi bretonne! Pour cela, demeurez fidèles à votre glorieux patron et, au souvenir de ses enseignements, jurez sur ses restes vénérés de mourir plutôt que de vous salir! *Potius mori quam fœdari!* »

Aussitôt le sermon fini, le Cardinal, les Evêques, le Père Abbé, donnent simultanément leur bénédiction à la foule

prosternée, puis ils se retirent. La pluie, qui, depuis quelque temps, menaçait, tombe alors assez forte, et, par là même, le chant des acclamations est supprimé, forcément.

Les reliques de saint Pol reprennent place sur leur estrade, les cantiques sont chantés, avec encore plus d'entrain dans l'église que pendant la marche de la procession. On sent que la dévotion au patron du Léon a pris maintenant racine dans tous les cœurs.

Quand la nuit est venue, toutes les fenêtres s'illuminent; quelques-unes sont éclairées avec un luxe réel; d'autres manifestent, avec la pauvreté, une admirable bonne volonté, et quelquefois une naïveté qui n'est pas sans charme; mais le vent, soufflant en tempête, éteint les bougies, fait bondir les lanternes vénitiennes, qui prennent feu et tombent à l'état de débris: heureusement, il n'a rien pu contre les lumières abritées derrière les tableaux transparents de la communauté des Ursulines; trois d'entre eux sont des reproductions agrandies des tableaux déjà vus à la procession; il s'y joint un portrait de Léon XIII, dont la physionomie est d'une étonnante vigueur.

Le jardin public, ancien jardin de l'Evêché, est une promenade charmante; ce soir, il est transformé en jardin féerique. Aux arbres et aux arbustes sont suspendues d'innombrables lanternes du plus beau rouge, heureusement disposées, sans aucune symétrie, comme des fleurs gigantesques et lumineuses qui se sont épanouies là où elles l'ont voulu. C'est une vraie fête pour les yeux, et quand les feux de bengale viennent encore ajouter leur éclat, il est impossible de rien voir de plus beau. La foule circule encore dans les rues en fête, quand à la petite pluie fine succède la tempête et bientôt le déluge.

Lundi 6 Septembre. — Je ne puis pas dire que le soleil se lève; il ne s'est point décidé à paraître, en cette journée, sans doute pour ne pas voir toutes les ruines de la nuit; ce ne sont qu'oriflammes, banderoles et guirlandes déteintes, débris de papier, de tissus légers, et de fleurs flétries. Tout cela pend tristement ou même traîne dans la boue. A 10 heures, les prélats arrivent à la Cathédrale; il faut tout le respect de la foule, pour que place leur soit faite. Dès que Son Éminence et Leurs Grandeurs ont pris place dans le sanctuaire, le chant de la cantate commence, sous la direction de celui qui en a composé la musique, M. Bargilliat, chanoine honoraire. (M. l'abbé Louis Le Roux, Principal du collège de Saint-Pol, en a écrit les paroles). L'exécution en est excellente et fait hautement valoir musique et poésie. La messe, célébrée par Mgr Vallean, est également chantée en perfection, par un chœur où les séminaristes forment, ce jour-là, la majorité;

toutefois, comme dans ce bon pays tout le monde chante aux offices, après chaque phrase de plain-chant, on entend comme un écho des syllabes finales; ce n'est pas désagréable.

Comme je l'ai déjà dit, le clergé est beaucoup plus nombreux aujourd'hui qu'hier; beaucoup de prêtres étrangers au diocèse sont dans le chœur, d'autres se sont placés dans la nef; il s'y trouve des représentants de tous les diocèses de Bretagne. Je ne compte pas, parmi les étrangers, le R. Père Léandre, prieur du monastère de Kerbénéat, non plus que M. Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques et chanoine honoraire de Saint-Brieuc; le même camail est porté par Messieurs les Curés de Lannion et de Guingamp; M. Gœury, aumônier militaire dans cette dernière ville, porte le camail de Saint-Flour.

C'est un religieux bénédictin, Dom Corentin (Le Guen), du monastère de Kerbénéat, qui avait été appelé à célébrer en ce jour le glorieux saint Pol.

Venant après tant d'autres orateurs, le R. P. Corentin avait une tâche bien ardue. Il a, néanmoins, vivement intéressé son immense auditoire: en cette langue bretonne qu'il parle avec autant d'élégance que de pureté, il a exposé la signification des fêtes célébrées, en ces jours, la raison de la présence de chaque prélat, comme également le motif pour lequel un enfant de saint Benoît a été appelé à y prendre la parole. Les reliques de saint Pol, comme il le rappelle, ont reposé longtemps près de celles du grand fondateur des Bénédictins; et quand ceux-ci ont repris possession de la terre de Bretagne, leur maison de Kerbénéat, en Plounéventer, a été fondée près de la fontaine qui portait encore le nom de saint Pol (*feunteun Baol*) et qui, suivant la tradition, avait jailli sous les pieds de son cheval....

Chaque détail des fêtes, même le feu d'artifice projeté pour les clôturer, fournit au bon Père un développement plein d'intérêt et d'édification, dont les pèlerins garderont fidèle souvenir et tireront certainement profit.

Après la messe, le repas a lieu, comme la veille, dans les réfectoires et dans une classe du collège.

Au dessert, Mgr l'Evêque, dont le cœur déborde de bonheur devant ces splendides manifestations de la foi de ses diocésains, a voulu remercier encore tous ceux qui ont pris part à ces fêtes et contribué à leur incomparable éclat.

Sa Grandeur Mgr Ardin a pris ensuite la parole, pour dire quel souvenir impérissable d'édification il emporte de ces solennités, et félicite Mgr Vallean....

Quoi qu'on en ait dit, il n'y a pas eu, ce jour-là, de toasts prononcés, mais seulement quelques paroles du cœur, adressées par les deux prélats aux prêtres présents, simple causerie tout intime, et que nous n'avons pas même songé à résumer.

On quitte la maison hospitalière que M. le Principal a si

aimablement mise à la disposition du clergé et des religieux ; la pluie tombe toujours. Dans la matinée, plusieurs des processions annoncées sont arrivées sous des averses. Pauvre bannière de Plougoulm, si belle et tant arrosée, bannières de Saint-Thégonnec, subissant le même sort ! Passe encore, pour les croix merveilleuses, si nombreuses au pays de Léon ; elles viennent de Plouénan, Sibiril, Carantec, Plouigneau, Saint-Thégonnec, et d'ailleurs encore ; les croix modernes de Landivisiau et de Châteauneuf, dans un tout autre genre, ont bien aussi leur mérite.

C'est dans l'après-midi, un peu avant les Vêpres, que j'ai vu arriver la procession de Guiclan ; on aurait dit que ces hommes et ces femmes ne sentaient pas la pluie, tant leurs chants étaient enthousiastes. Une voix de jeune homme dominait tout, voix aussi belle que puissante.

Au moment où les Vêpres vont commencer, la foule, serrée dans la Cathédrale, est sous l'action d'une préoccupation, qui trouble le recueillement et le silence : on veut la procession. Monseigneur accède à ce désir, et M. Gadon, vicaire, monte en chaire pour dire que, étant Bretons, nous n'avons pas peur du temps, et que la procession sortira. Elle sort, en effet ; d'abord, la pluie paraît avoir honte, mais ce n'est qu'une apparence. Nos cavaliers nous précèdent, comme la veille, puis ce sont les défilés de chaque paroisse, groupée sous ses croix et ses bannières : ce sont : Santec, Sibiril, Plougoulm, Plouénan, Mespaul, Taulé, Henvic, Carantec, Guiclan, Saint-Thégonnec, Landivisiau, Saint-Derrien, Plougourvest, Cléder, Plouzévédé, Plouescat, Châteauneuf, Saint-Martin de Morlaix, Lanhouarneau, Goulven, Lampaul-Guimiliau, Lampaul-Ploudalmézeau, Tréglonou, l'Ile-de-Batz, Ouessant.

Roscoff, qui devait aussi venir en procession, a envoyé du moins d'innombrables pèlerins. Quant aux pieux voyageurs d'Ouessant, venus par bateau à vapeur, au nombre de plus de cent cinquante, ils marchent si vaillamment, qu'on ne se doute pas des souffrances que leur a causées le mal de mer. Le costume étrange des femmes de l'Ile d'Ouessant pique beaucoup la curiosité ; mais ce qu'on regarde avec une admiration toute spéciale, c'est le costume élégant et noble des femmes et des jeunes filles de l'Ile-de-Batz.

Mgr Potron et Mgr Valteau, revêtus de leurs ornements pontificaux et portant leurs insignes, terminent le cortège, suivis encore, sous la pluie et dans la boue, par les comtes de Mun et de Guébriant, et tout le Conseil. Il est facile de voir que les deux Evêques sont profondément émus, en voyant se manifester, à chaque pas, la foi de tout un peuple ; aussi, leurs bénédictions se répandent-elles, à chaque pas, plus spécialement, sans doute, chaque fois que la justice l'exige ; c'est ainsi qu'ils semblent favoriser les braves marins, debout sur le pont d'un brick improvisé et pavoisé d'une façon superbe.

On fait station en l'honneur de saint Laurent, au splendide reposoir, érigé par M. le comte de Guébriant devant l'avenue de son château, et formé d'un baldaquin et d'immenses tentures en velours rouge, plus remarquables encore par le bon goût que par la magnificence. L'autel qui aurait dû, hélas ! recevoir le reliquaire, figure un dolmen en miniature, au-dessus duquel est un tableau représentant saint Pol ; le baldaquin couronne le tout.

Notre marche continue, et nous arrivons à l'arc de triomphe de l'agriculture, près duquel se tiennent des chevaux magnifiques, fièrement montés par les propriétaires, à qui ils ont valu des prix dans les concours.

En arrivant à la Cathédrale, nous trouvons, rangés près du parvis, les cavaliers porteurs de gonfalons.

Le triomphe de saint Pol et des autres Saints honorés avec lui est maintenant terminé. Ceux qui en ont été les heureux témoins ne l'oublieront jamais. Le soir même, M. le chanoine Brettes me disait : « Pour ce peuple, je regrette la déconvenue que lui a imposée le mauvais temps ; mais, pour moi, je suis plus touché de cette manifestation de la foi bretonne dans l'eau et dans la boue, que je ne l'aurais été de toutes les splendeurs annoncées. »

Comme, en Bretagne, il n'y a point de fêtes auxquelles nous puissions ne pas associer nos chers défunts, le mardi, à 10 heures, un service solennel était célébré pour les prêtres nés à Saint-Pol ou y ayant exercé leur saint ministère. Mgr Potron assistait au trône, et, après l'évangile, M. Morgant, chanoine honoraire, Curé de Guipavas, adressa une allocution aux cent prêtres présents et à l'assistance.

Maintenant, le reliquaire de saint Pol a pris sa place définitive, et nulle part on ne saurait mieux apprécier sa splendeur.

A son retour dans sa ville épiscopale, Mgr l'Evêque a adressé à M. le chanoine Messenger, Curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, la lettre suivante :

« Quimper, le 8 Septembre 1897. »

« CHER ET VÉNÉRÉ ARCHIPRÊTRE,

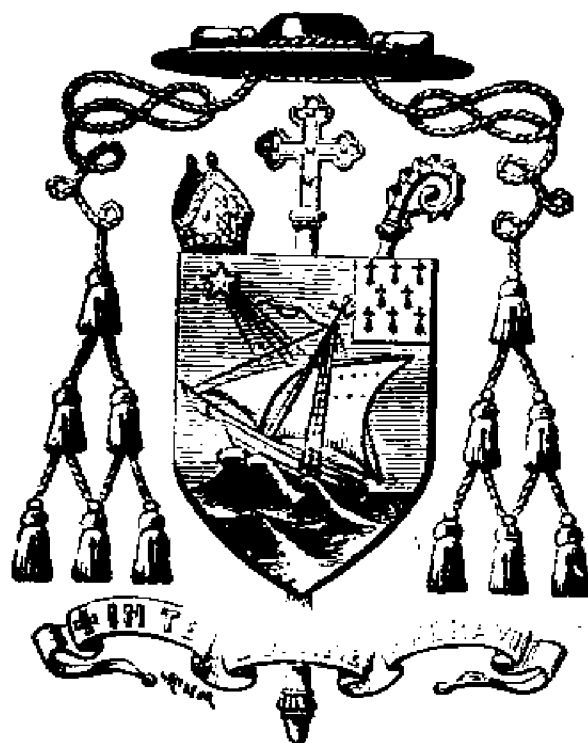
« La divine Providence a béni vos désirs : votre glorieux patron saint Pol a été l'objet d'un triomphe incomparable. Votre charmante ville a donné aux peuples, accourus à son appel, un spectacle qui les a remplis d'admiration. Tous les habitants, sans exception, ont préparé ce triomphe par leurs

travaux. Le riche comme le pauvre ont voulu manifester leur foi, par l'ornementation des maisons et des rues. Honneur donc à tous ! au clergé et aux magistrats, à l'architecte habile qui a ressuscité le vieux Saint-Pol ! Honneur aux marins et aux agriculteurs, dont les trophées ont été un des attraits de la fête ! Honneur aux musiciens qui ont préparé et exécuté des chants merveilleux. Un souffle admirable de foi chrétienne s'est étendu sur votre cité, durant ces trois journées. Il est la suite du zèle pastoral, cher Archiprêtre, que vous avez déployé pendant les longues années de votre ministère.

« Au nom de Son Eminence, le Cardinal de Rennes, au nom de Mgr l'Archevêque de Sens, au nom de mes vénérés collègues, les Evêques de Jéricho et de Moulins, au nom du Père Abbé de Thymadeuc et de Mgr Dulong de Rosnay, au nom des nombreux ecclésiastiques et des innombrables fidèles qui se sont pressés dans vos rues et votre Cathédrale, Nous exprimons nos sentiments d'admiration au clergé de votre paroisse, aux magistrats et aux habitants de votre cité, pour les exemples de foi qu'ils nous ont montrés pendant ces jours, et pour la vieille hospitalité bretonne, dont ils ont fait preuve à l'égard de leurs hôtes.

« Recevez, cher et vénéré Archiprêtre, avec mes paternelles bénédictions, mes salutations dévouées.

« † HENRI, Evêque de Quimper et de Léon. »



LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

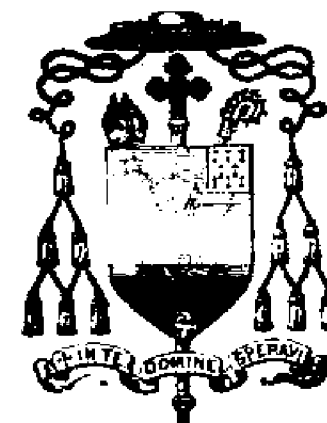
Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMERO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE — I. Les Ecoles chrétiennes.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Consécration d'églises ; Le Folgoët ; Ergué-Gaberic ; Saint-Marc ; Plougonvelin ; Saint-Pol-de-Léon ; Lille ; Question des Ecoles ; Œuvre des Cercles catholiques d'Ou-



vriers : Congrès de Lorient.

III. Nouvelles du monde catholique : Paris ; Lille ; Moulins ; Autrefois et aujourd'hui ; Après le Baccalauréat ; Le mari qu'il faut.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 19 Septembre. — 15^e Dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Double-majeur. Blanc. A la Messe, mémoires de s. Janvier et ses compagnons, Martyrs, et du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires 1^{er} du suivant, 2^e de s. Janvier, 3^e du Dimanche.

Lundi, 20. — S. Eustache et ses compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Mardi, 21. — S. MATHIEU, APÔTRE

et EVANGÉLISTE. Double de 2^e classe. Rouge.

Mercredi, 22. — S. Thomas de Villeneuve, Evêque. Double. Blanc.

Jeudi, 23. — S. Lin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 24. — Notre-Dame de la Merci. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 25. — Office votif de l'Immaculée-Conception ; semi-double. Blanc.

Ordre de l'adoration perpétuelle pendant la semaine

Beuzec-Cap-Sizun..... 18, 19, 20 et 21 Septembre.
Kerlouan..... 22, 23, 24, 25, 26 et 27 Septembre.

Les Écoles chrétiennes.

I.

Vous devez choisir pour vos enfants l'école libre. Seule l'absence d'écoles semblables pourrait vous exempter de cette obligation. Il faudrait alors combler, par un redoublement de soins, les lacunes de l'enseignement public : il faudrait en outre le surveiller de près et, sans hésiter, arracher vos enfants à des maîtres convaincus d'avoir mis leur foi en péril.

Mais puisque l'école chrétienne est nécessaire et que souvent elle fait défaut, voici apparaître un nouveau devoir : il faut créer, il faut *entretenir* les écoles libres. Avec quelles ressources ? Vous le savez bien, avec les ressources que fournit le sacrifice au service de la charité. — Mais la dépense est énorme ; mais cet impôt volontaire est écrasant quand il vient s'ajouter aux charges communes qui pèsent sur tous les citoyens, aux charges spéciales que le zèle et la bienfaisance nous imposent. — Je le sais. Le budget des écoles chrétiennes est un budget de guerre, et c'est le propre d'un tel budget d'être lourd ; cependant, l'impôt qui l'alimente est celui qu'on paye le plus volontiers. Quand la patrie est menacée, on ne songe plus à son bien-être, on donne tout ce qu'on a, on se donne soi-même pour la défendre ; et l'on se console en pensant que la paix reviendra et ramènera la sécurité.

Nous sommes en temps de guerre. Nous ne faisons pas la guerre, nous la subissons. Donnons, sans marchander, le denier de guerre, le denier des écoles chrétiennes ; et consolons-nous, en nous disant que cette lutte ne durera pas toujours. Nous avons connu d'autres lois que celles qui nous réduisent à ces dures extrémités. Nous sera-t-il défendu d'en préparer de nouvelles ? On nous opprime par la neutralité scolaire : l'accepter serait nous en rendre complices ; y croire serait nous en faire les dupes ; la subir avec une résignation inerte, serait nous condamner au rôle de victimes. Nous ne voulons être ni complices de l'iniquité, ni dupes du mensonge. Quant au rôle de victimes, il peut être enviable, quand on sacrifie son droit à son devoir ; il devient honteux, quand c'est le devoir qu'on sacrifie. A l'œuvre donc, par la charité d'abord, pour empêcher que l'école chrétienne manque à l'enfant du pauvre, qui a le droit à l'éducation chrétienne ; à l'œuvre encore, par l'action pacifique et légale, pour faire valoir nos justes revendications et rendre à la France croyante la liberté d'élever ses fils dans la foi qui a fait sa grandeur !

Mgr d'Hulst (*Mélanges Oratoires*).

« Donnez-nous avant tout des écoles chrétiennes ! » C'est par ce cri que Mgr Catteau a clos les travaux du Congrès des œuvres, tenu sous sa présidence à La Roche-sur-Yon.

Comme les évêques des premiers siècles, le vaillant prélat se déclare tout disposé à vendre les vases sacrés, les richesses artistiques de nos temples, afin d'assurer l'existence des écoles libres. « Périssent la dernière de nos cathédrales plutôt que l'âme d'un de nos petits enfants ! » Tel était le cri des évêques d'Allemagne réunis en congrès, tel est celui de tous les hommes qui comprennent les besoins de notre temps....

L'avenir appartient à qui s'occupera de l'enfant. Les ennemis de l'Eglise le savent bien ; aussi, les voyons-nous multiplier leurs efforts pour corrompre ces innocentes âmes ; ils viennent d'en donner une nouvelle preuve, au Congrès de la Ligue de l'Enseignement, tenu récemment à Reims. Ayons pour le bien la même ardeur qu'ils mettent au service du mal, et la victoire nous est assurée. (A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — *Dimanche, 19 Septembre*, jour du 51^e anniversaire de l'apparition de la Très Sainte-Vierge à la Salette, les messes de 9 heures, à Saint-Corentin et à Saint-Mathieu, seront dites à l'intention d'attirer les bénédictions de Dieu sur l'Œuvre de la sanctification du Dimanche et du Repos dominical.

Consécration d'églises. — I. QUIMPER. — Mardi prochain, 21 Septembre, fête du saint Patron de la paroisse, Monseigneur l'Evêque consacrera la nouvelle église de Saint-Mathieu, à Quimper. La cérémonie commencera à 8 heures.

Le soir, à 7 heures 3/4, il y aura sermon par M. le chanoine Fléiter, Vicaire général ; puis Bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

II. COLLOREC. — La consécration de l'église de Collorec aura lieu, le surlendemain, jeudi, 23 Septembre.

LE FOLGOET. — Est-ce que les fêtes de Saint-Pol n'auraient pas satisfait, et au delà, toute la piété des habitants du Léon ? — Voilà ce que je me demandais, mais pas bien longtemps ; car, en partant de la « ville sainte », non sans regret, je l'avoue, je rencontrais bien vite des voyageurs qui s'en allaient au grand Pardon du 8 Septembre, au Folgoët. La Nativité de Notre-Dame allait donc être célébrée, avec autant de ferveur que si ses dévots habitués n'avaient pas déjà reçu les grâces des sacrements et les faveurs attachées à un grand pèlerinage.

Dès le mardi soir, le bourg est en fête ; toutes les maisons sont décorées, les illuminations préparées, et, quand la nuit est venue,

voilà que le beau et puissant carillon se fait entendre, et un long défilé s'en va se déroulant entre la somptueuse église et le *Champ du Couronnement*. Je suis à côté du célébrant, M. J. Téphany, doyen du Chapitre de Quimper ; pendant que la fin du cortège attend le moment où il pourra se mettre en marche, j'ai tout le temps de contempler le cadre admirable, dans lequel apparaît la fête de ce beau soir. L'immense façade, avec ses deux tours et sa flèche élevée, domine tout ; elle reçoit en plein les rayons de la lune, et à son tour nous montre la transparence d'un curieux vitrail, éclairé par la lumière extérieure ; c'est ainsi que, au-dessus du grand portail, l'Evêque Alain de la Rue et le Cardinal de Coëtivy, le bon duc Jean V et la bonne duchesse Anne, regardent curieusement le défilé qui commence. Au-dessus de leurs images en grisailles, brillent des lumières aux teintes vives, lanternes et verres de couleur éparpillés aux ouvertures des clochers. A l'entrée de la communauté des Frères de l'Instruction chrétienne, apparaît une grande croix entre les initiales des deux mots *Ave Maria*, la prière du « Fou du Bois », les deux mots qui ne résonnent nulle part ailleurs aussi bien qu'ici, si ce n'est à Lorette et à Lourdes.

Mais voici que, à notre tour, nous marchons, d'abord par un chemin très droit ; puis notre procession fait des tours et des détours multipliés, et comme dans cette nuit sereine et paisible nos cierges restent bien allumés, c'est comme un immense serpent de feu qui se déroule ; si ce n'était si gracieux, je dirais que le serpent de saint Pol n'était qu'une petite couleuvre à côté de celui-ci.

Nous rentrons à l'église, et ce n'est pas sans peine que nous traversons la foule, pour arriver au chœur. M. Cuillandre, recteur du Folgoët, est en chaire et va présider les admirables exercices de l'heure sainte. Le Très Saint-Sacrement est sur l'autel. Le prêtre nous invite à raviver notre foi, et la présence de la foule croyante, visiblement croyante, vient au secours de sa parole ; il entonne le *Credo*, et le *Credo* monte du cœur à nos lèvres ; il parle de repentir et d'expiation, et le *Purce Domine* est trois fois répété ; il parle de demande à ces pèlerins, qui tous ont à réclamer de la bonté divine, et alors sur le ton que seul le prêtre emploie publiquement d'ordinaire, tous font entendre le chant du *Pater noster* ; il fait un acte d'adoration, et notre vieil *Adoromp oll* traduit le sentiment universel. L'heure est passée. Nous demandons à la divine bonté de nous en donner encore et souvent de semblables.

Quand nous sortons de l'église, la lune brille, toujours aussi belle, et tous augurent d'un beau soleil pour le lendemain. Je dis « tous », mais par là j'entends ceux qui sont sortis ; car beaucoup vont passer la nuit devant le Saint-Sacrement, ne le quittant que pour le temps de la confession.

Le lendemain, c'est comme le lundi à Saint-Pol ; mais c'est aussi la même persévérance, la même piété ; les communions sont innombrables, en dépit de tous les obstacles.

Ce n'est pas petite affaire que de pénétrer dans l'église ; mais il

est encore bien plus difficile d'arriver jusqu'au chœur ; le clergé est très nombreux, bien que les prêtres n'aient pu venir à la tête des processions des paroisses voisines. La grand'messe est ce qu'elle est à nos plus beaux pardons : l'encombrement nuit à la beauté et à l'ordre des cérémonies, mais la vue de la foule recueillie, les chants exécutés par la masse des assistants suppléent, et au delà, à cet inconvénient.

M. Billant, Curé de Saint-Martin de Brest, prêche à la grand-messe ; la profonde et sympathique attention de l'auditoire m'a paru suffire pour faire l'éloge de l'orateur.

Après midi, le ciel est un peu plus clément et les Vêpres peuvent se chanter, sur l'estrade couverte, où nous aurions dû avoir la messe solennelle. Nous nous y rendons en procession, et au moment même où nous sortons de l'église, nous voyons d'autres processions qui, au chant des litanies et des cantiques, arrivent à Notre-Dame du Folgoët ; d'autres les ont précédées. Cette seconde partie de la fête a donc sa beauté ; toutefois la vieille collégiale aura vu seulement cette année un nombre de visiteurs égalant à peine la moitié de celui qu'on y rencontre, chaque année, en ce jour de la Nativité de Notre-Dame.

ERGUE-GABÉRIC. — Grand Pardon de Notre-Dame de Kerdévot. — Bien avant 4 heures du matin, les pèlerins, pieux et recueillis, se dirigent vers la belle et gracieuse chapelle de Kerdévot, encadrée de ses grands arbres, parmi lesquels on remarque surtout un chêne splendide, qui supporte noblement les outrages des ans et salue encore les arrière-petits-fils des pèlerins d'autrefois. Le soleil, qui est aujourd'hui de la fête, éclaire le plus charmant site qu'on puisse rêver, dans ce coin de terre bretonne.

Les pieuses caravanes se succèdent dans la chapelle, à chaque messe, et les confessionnaux sont assiégés. A 10 heures, on organise ce bien touchant défilé que l'on appelle la « procession des miracles ». Il ne se produit pas, chaque année, de prodiges éclatants, comme celui que fit Notre-Dame de Kerdévot, lorsqu'elle rendit l'ouïe et la parole, vers 1846, à une fillette de douze ans amenée par son père, de la paroisse d'Edern ; prodige constaté et vérifié par une enquête. Mais cette procession est bien le témoignage d'interventions évidentes de la Sainte-Vierge, en ce sanctuaire, et de son assistance, de jour en jour, plus éclatante.

Les cierges et *ex-voto* étaient plus nombreux : en savoir le nombre exact, serait posséder les éléments d'une statistique toute à la gloire de la Mère de Dieu ; car chaque cierge représente une grâce obtenue, et les plus petits, denier de la veuve de l'Evangile, attesteraient peut-être les faveurs les plus grandes.

La grand'messe est chantée par M. le chanoine Pouliquen, recteur de Plomelin. A l'évangile, M. l'abbé Le Gall, recteur d'Ergué-Armel, prononce un excellent sermon. Après avoir, dans son exorde, avec un tact et une émotion qu'il a su faire partager, évo-

qué le souvenir de M. Gourmelen, bon et fidèle serviteur de Notre-Dame de Kerdévol, jusqu'au dernier soupir, — ajoutant que son successeur apporte au service de la bonne Mère, le même affectueux dévouement pour son culte et sa gloire, — l'orateur expose les grandeurs de la Sainte-Vierge, avec une précision théologique et une poésie de termes, vraiment remarquables.

Le pardon se continue selon le cours ordinaire du programme : on est édifié par la piété des pèlerins, par la bonne tenue des promeneurs, plus nombreux que de coutume. Cette année, le caractère intime de la fête n'était pas troublé par les parades des forains : pas de pythonisses, pas d'hercules, rien de la foire de Neuilly..... Pas même les *ra* et les *fla* du tambour attiré des fêtes paroissiales, retenu qu'il était aux environs de Tours, par la construction d'une voie ferrée, à laquelle il collabore à titre de terrassier.....

Hélas ! le courant devient torrent ! Que Notre-Dame de Kerdévol protège nos campagnes contre ce fléau et contre toute cause qui ravive cette plaie de l'émigration rurale !

A. F.

SAINT-MARC. — Saint-Marc a, désormais, peu de chose à envier aux grandes paroisses, ses voisines : elle avait déjà une école libre de filles et elle vient d'être dotée d'une école chrétienne de garçons, qui est dirigée par les Frères du Bienheureux de la Salle. La bénédiction en a été faite, dimanche dernier, 12 Septembre, par Mgr l'Evêque, arrivé le matin, accompagné de M. Marchive, chanoine honoraire de La Rochelle et de Quimper.

Après la grand'messe, la procession, dans laquelle on remarquait, parmi de nombreux prêtres, MM. les chanoines Roull, Curé-archiprêtre de Brest, Troussel, Curé de Recouvrance, Milin, Curé de Lambézellec, Le Roux, Supérieur de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, M. Billant, Curé de Saint-Martin (qui a donné le sermon de circonstance), etc., s'est rendue à la nouvelle école. C'est une construction simple, mais bien comprise, vaste, largement aérée, dans un site charmant.

A l'entrée on lisait, sur une banderole, l'inscription : *Laissez venir à moi les petits enfants*. Ces paroles ont servi de thème à l'allocution de Monseigneur, qui a montré la sollicitude de l'Eglise pour la protection des petits et l'instruction des enfants..... Il aurait pu ajouter que c'est aussi la constante préoccupation de l'Evêque, qui encourage partout la construction des écoles chrétiennes dans son diocèse, qui est heureux de venir, par sa présence, relever l'éclat de leur inauguration et applaudir à leur rapide accroissement.

C'est ce que Sa Grandeur a pu constater, à Saint-Marc, en visitant, l'après-midi, l'école des Sœurs de l'Immaculée-Conception, déjà florissante, où les Dames bienfaitrices avaient, à cette occasion, organisé une tombola de charité et un charmant concert.

Quant à l'école des Frères, bénite le matin, elle comptait dès l'ouverture plus de 100 élèves et le nombre va, chaque jour, en augmentant : preuve que sa création répond au désir des familles,

qui ne peuvent trop remercier ceux qui l'ont établie : d'abord le bon et vénéré recteur de la paroisse, M. Daniélou ; son digne vicaire, M. Gargadennec, qui a été l'âme de l'entreprise, et tous les habitants qui y ont largement contribué. Parmi eux il n'est que juste de citer M. Kervennic, membre du Conseil de fabrique, qui a fourni gratuitement le moellon, et tous les braves cultivateurs qui, malgré les travaux de la saison, n'ont jamais manqué d'assurer les charrois.

PLUGONVELIN. — Bénédiction de l'école chrétienne.

— On nous écrit :

« La nouvelle école libre de filles, que doivent diriger les bonnes Religieuses du Saint-Esprit, vient d'être terminée. A Plugonvelin, la population a témoigné, d'une manière bien éloquente, sa volonté d'avoir pour ses enfants des institutrices chrétiennes. A peine la souscription était-elle ouverte pour bâtir l'école, que les généreuses offrandes affluaient ; telles familles de cultivateurs donnaient 1,500 et 2,000 francs, pour cette maison où les petites filles de la paroisse vont recevoir l'instruction, sous les regards du Crucifix. La maison est vaste, belle et bien disposée ; du premier étage, la vue s'étend sur un pays boisé et sur la mer.

« Dimanche dernier, après les Vêpres solennelles, auxquelles assistait Mgr Potron, évêque de Jéricho, M. Grall, chanoine honoraire, Curé de Ploudalmézeau, félicitait la bonne paroisse de Plugonvelin de l'œuvre qu'elle vient d'achever heureusement ; puis, Monseigneur revêtait les ornements pontificaux, bénissait la statue du Sacré-Cœur et les crucifix destinés aux classes et au dortoir, après quoi les enfants de la nouvelle école, portant presque toutes des oriflammes, se mettaient en marche et la procession, au chant des cantiques, se rendait aux bâtiments scolaires, très voisins de l'église. Le bon Prélat a dit, avec une émotion visible, les belles prières du *Rituel* ; au retour, le *Te Deum* était sur toutes les lèvres, mais aussi dans tous les cœurs, surtout dans celui de l'excellent Recteur d'une paroisse vraiment chrétienne. »

SAINT-POL-DE-LÉON. — Un épisode des fêtes. — Mgr Dubourg, évêque de Moulins, le seul prélat de France parlant la langue bretonne, revenait à la Cathédrale, le dimanche après Vêpres, quand, sur la place du parvis, il vit des hommes et des femmes au costume primitif, de coupe absolument sévère. « De quel pays venez-vous, mes enfants ? » leur dit-il, avec une familiarité de compatriote. — « D'Ouessant, Monseigneur, » et en un instant le bon évêque fut entouré d'*iliens* comme on dit chez nous, et de tout cœur leur donna sa bénédiction.

Au nombre de 140, hommes et femmes, après une traversée tout-à-fait pénible sur le vapeur *Le Cotentin*, ils avaient abordé à Roscoff. Là, le curé d'Ouessant, M. Salaün, accompagné de M. le chanoine Morvan, recteur de la paroisse, les avait reçus à l'église, et processionnellement ils avaient gagné Saint-Pol-de-Léon.

Il est superflu d'insister sur la part qu'ils ont prise aux fêtes, sur leur piété communicative, sur la curiosité qu'ils excitaient. Ils étaient un peu fondus dans la masse des pèlerins. C'est au retour qu'ils se retrouvèrent eux-mêmes. Tout le long de la route, a raconté un témoin oculaire, ils chantèrent des cantiques ou récitèrent des chapelets. A l'entrée de Roscoff, une surprise les attendait. Mgr Dulong de Rosnay, M. le chanoine Le Roux, ancien curé d'Ouessant et supérieur de la Maison Saint-Joseph, M. Morvan, M. le Curé d'Ouessant vinrent, avec croix et bannière, recevoir ces vaillants pèlerins. A l'église, ils entonnent le *Magnificat*, reçoivent la bénédiction du Saint-Sacrement, et comme la population de Roscoff s'est aussi unie à eux, Mgr Dulong se laisse emporter par l'émotion qui l'étreint. En paroles ardentes, il rappelle aux Ouessantins que c'est dans leur île que saint Pol-de-Léon a abordé. « Si un ange, disait Ozanam, descendait sur la terre de Bretagne, c'est sur le Kréisker qu'il mettrait le pied. C'est sur votre île, comme sur une terre privilégiée, que l'apôtre du Léon a posé le pied. Vous avez gardé vivace cette foi qu'il vous a prêchée, et si jamais elle disparaissait du continent, chez vous on la retrouverait dans toute sa pureté... »

La bénédiction, donnée par le vénérable prélat, termina cette touchante fête. En procession, on se rendit jusqu'à la chapelle « de Marie-Stuart », et ce fut alors un spectacle touchant de voir les Roscovites combler de prévenances les pèlerins, leur rendre mille services. *Qu'il est bon et doux de voir l'union régner entre des frères !*

Quand *Le Cotentin* leva l'ancre, deux cris partirent spontanément des cœurs : « Vivent les Ouessantais ! Merci aux Roscovites ! »

Ainsi, sans doute, se faisaient les antiques pèlerinages dont, sous ce rapport encore, les fêtes de Saint-Pol nous auront donné une idée.....

X...

LILLE. — Association celtique des étudiants de l'Université catholique. — Sous ce titre, *La Dépêche*, de Lille, a publié un article qu'on a bien voulu nous communiquer et dont, à notre grand regret, nous ne pouvons reproduire que les principaux passages. Ils suffiront à faire connaître l'œuvre dont il est question.

Le dimanche, 22 Août, l'Association celtique des étudiants de l'Université catholique de Lille se réunissait, pour la troisième fois, en Bretagne. Cette année encore, Sainte-Anne d'Auray a été choisie, à la fois comme lieu de réunion et de pèlerinage ;... les étudiants, qu'accompagne encore M. le professeur Guermonprez, viennent se grouper au centre de la chapelle et le saint sacrifice de la messe est célébré, au milieu des cantiques à sainte Anne... Les jeunes étudiants ont appris à connaître ceux qui les ont précédés à l'Université catholique, et qui les attendent, en Bretagne, pour travailler ensemble dans la Foi et la Charité...

Les projets de M. l'abbé Houssin, tendant à fonder un bulletin mensuel de l'Association et un prêt d'honneur pour les étudiants bretons

sont discutés et approuvés. M. Houal propose une cotisation annuelle de ceux qui ont terminé leurs études, dans le but de subvenir à ces nouvelles dépenses, et cette heureuse idée trouve des partisans chez tous les anciens.

Au banquet, des toasts ont été portés par M. Louis Guillois, président, MM. Houal et Le Guent ; puis, M. le professeur Guermonprez rappelle la gloire des anciens, la consolidation de l'Association, par les jeunes. Il adresse l'expression du souvenir et des regrets unanimes à la mémoire de l'ami récemment perdu. M. le docteur Delécluse (1) n'avait cessé, au milieu des soucis de sa carrière et des souffrances de ses dernières années, de porter un intérêt très vif à l'Association dont il avait été l'un des premiers présidents. Les étudiants bretons de Lille se sont réunis dans la chapelle de l'Université, pour prier à sa mémoire et entendre l'éloge prononcé par M. le Vice-Recteur.

M. Guermonprez redit la double mission de la jeunesse catholique, groupée autour du drapeau d'hermine : défendre la Foi à l'aide de l'enseignement reçu à l'Université catholique de Lille, qui prend chaque année, une importance nouvelle dans toutes ses branches ; développer la Charité par l'heureuse influence exercée sur le peuple et par les relations faciles avec les ouvriers.

L. L.

Question des écoles. — LA LIBERTÉ DE CHOISIR, OFFICIELLEMENT PROCLAMÉE. — Nous parlons, plus haut, de la question capitale des écoles chrétiennes. Ce qui empêche plusieurs pères de famille, surtout les fonctionnaires, d'y envoyer leurs enfants, c'est la crainte des supérieurs hiérarchiques.

Il est bon de rappeler ou de faire savoir à tous que la loi laisse à chacun la liberté de choisir l'école qui lui convient davantage.

A l'occasion de la discussion sur l'élection de M. l'abbé Gayraud (2), M. Méline, Président du Conseil des Ministres, fit courageusement la déclaration que voici :

« M. Rabier ne s'est pas contenté de parler de cette élection... »

« Il nous a demandé compte, par exemple, des raisons qui faisaient qu'un certain nombre de fonctionnaires envoyaient leurs enfants dans les établissements d'enseignement religieux, ignorant sans doute que nous avons une loi qui permet à tout le monde d'user de cette faculté d'envoyer ses enfants dans les écoles qu'il lui plaît de choisir. »

« Vous avez mis en cause, — et j'en ai rougi pour vous ; car de pareilles choses ne sont véritablement pas dignes de la tribune, — vous avez mis en cause le Ministre de la Marine, parce qu'il a son fils dans un établissement religieux. »

« Ah ! Messieurs, si j'avais le même goût que vous pour les personnalités, si je voulais apporter, moi aussi, à la tribune des exemples, je vous plongerais dans un singulier embarras !... Je pourrais citer bien des enfants de républicains radicaux, que leurs familles ne craignent pas d'envoyer dans des pensions religieuses... Et pour ne parler que cette école de Saint-Brieuc, dans laquelle

(1) Mort à Douarnenez.

(2) Le 6 Juillet 1897.

vous faites un grief au Ministre de la Marine d'avoir envoyé un de ses enfants, je pourrais vous citer un des enfants d'une famille parlementaire républicaine et radicale, qu'on n'a pas dédaigné d'y envoyer. »

Au coup droit porté contre les radicaux qui agissent comme l'amiral Besnard, quelques enragés, — le F. : Chenavaz, le F. : Boissy-d'Anglas (*Frères-Unis ins.*) vocifèrent, en demandant les noms. M. Méline répond : « Oh ! je ne nommerai personne ; je ne veux pas vous suivre sur ce terrain. Je n'irai pas, imitant l'exemple donné par l'honorable M. Rabier, traduire à votre barre une femme, parce qu'elle a quêté dans une église et qu'elle a le malheur d'être la fille du Ministre de la guerre. Car, si cette jeune femme a quêté, elle a quêté pour une œuvre militaire, en sorte que, DANS VOTRE ESPRIT SECTAIRE, ON N'A PLUS LE DROIT D'ÊTRE CATHOLIQUE NI DE QUÊTER POUR L'ARMÉE. »

Ou bien les paroles de M. le Président du Conseil des Ministres sont non avenues et sa déclaration de vraie neutralité doit rester lettre morte, ou bien les pères de famille sont libres de choisir pour leurs enfants l'école qui leur plaît ; C'EST LA LOI.

Par suite, si quelqu'un leur demande compte de l'éducation de leurs enfants, il se mêle de ce qui ne le regarde pas ; et s'il exerce en cette manière quelque pression, IL VIOLE LA LOI.

Enfin, un prêtre qui parle en faveur de l'école chrétienne, n'attaque aucunement « les institutions du Gouvernement », ne commet ni « délit », ni « illégalité » : en faisant son devoir, « il exerce un droit ».

ŒUVRE DES CERCLES CATHOLIQUES D'OUVRIERS

CONGRÈS DE LORIENT (19-22 Octobre 1897)

Salle du Cercle Catholique d'ouvriers (rue Docteur Villers, Nouvelle-Ville)

Sous la présidence de Monsieur DE LA GUILLONNIÈRE

HORAIRE ET PROGRAMME du Congrès de Lorient

EXERCICES RELIGIEUX A L'ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LOUIS

I. *Mardi 19 Octobre*, à 8 heures du soir : Ouverture du Congrès. Allocution par M. le Curé de Saint-Louis.

II. *Mercredi, Jeudi, Vendredi (20, 21, 22 Octobre)*, à 8 heures : Messe et Instruction ; à 5 heures 1/2 du soir : Sermon par le R. P. du Lac ; Salut.

III. *Samedi 23 Octobre*, Clôture du Congrès ; à 8 heures, Messe ; Allocution par M. le Curé de Saint-Louis.

SÉANCES DU CONGRÈS DANS LA SALLE DU CERCLE

Mercredi 20 Octobre. — 9 heures 1/4 : Cercles catholiques d'ouvriers, Patronages. Œuvres paroissiales militaires. — 2 heures 1/4 : Petite Industrie et Commerce local. Caisse de secours mutuels.

Caisse de famille. Economat domestique. — 8 heures du soir : Conférence sur le Syndicat de l'Aiguille, par le R. P. du Lac.

Jeudi 21 Octobre. — 9 heures 1/4 : Langue bretonne dans les écoles libres. Education professionnelle dans les écoles rurales. Désertion de la campagne. — 2 heures 1/4 : Question maritime. — 4 heures 1/4 : Réunion spéciale de Dames, présidée par le R. P. du Lac. — 8 heures du soir : Repos dominical.

Vendredi 22 Octobre. — 9 heures 1/4 : Alcoolisme. Association de la jeunesse catholique. — 2 heures 1/4 : Situation des classes agricoles. — 8 heures 1/2 du soir : Séance de clôture.

AVIS DIVERS. — Pour toutes communications (demandes de renseignements, acceptation de rédaction de rapport, etc.), prière de s'adresser à M. l'abbé Verhiet, aumônier du Cercle catholique d'ouvriers, au presbytère de Saint-Louis, ou à M. La Guerre, secrétaire diocésain de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, à Lorient, rue de la Comédie, 19.

Les Dames pourront assister à toutes les séances du Congrès.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — Le nouveau conférencier de Notre-Dame. — S. Em. le cardinal Richard vient d'appeler à la chaire de Notre-Dame de Paris, pour y donner les Conférences de Carême, le R. P. Etourneau, dominicain, en remplacement du R. P. Ollivier. Le P. Etourneau est né le 19 Juillet 1833.

Entré de fort bonne heure au noviciat de Flavigny, il y a fait, en 1876, sa profession religieuse.

« La voix, d'un volume énorme, dit le *Gaulois*, remplit, sans apparente fatigue, les vaisseaux les plus étendus. Elle a des inflexions profondes, très harmonieuses.

« Dans les passages familiers, il croise souvent les bras. Son geste est, par ailleurs, sobre et non dépourvu d'élégance. Mais les avantages physique du P. Etourneau sont peu de chose, en comparaison de la solidité, de la hardiesse, de la limpidité de son enseignement. »

Le P. Etourneau a prêché, avec beaucoup de succès, dans les principales églises de Paris et de la province.

Les conférences d'hommes qu'il a données successivement à Saint-Ambroise et à Saint-Honoré d'Eylau ont été particulièrement remarquées.

LILLE. — La 24^e Assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais se tiendra, à Lille, du 16 au 21 Novembre prochain.

Le programme de cette année diffère quelque peu de celui des années précédentes : l'Assemblée générale est divisée en un certain nombre de *Congrès particuliers*, ayant, en quelque sorte, leur

autonomie particulière. Les questions pourront ainsi être plus approfondies.

On a conservé, cependant, la division générale en trois grandes sections : 1° Œuvres de foi et de prières ; 2° Enseignement, presse et art chrétien ; 3° Œuvres sociales et charitables.

Les séances du soir, grâce à l'importance des sujets qu'on y traitera, et à l'autorité des orateurs qui prendront la parole, présenteront un intérêt particulier.

MOULINS. — Comme la plupart de ses collègues dans l'épiscopat, Mgr Dubourg, évêque de Moulins, a prescrit un *Te Deum* d'actions de grâces pour l'heureuse conclusion de l'alliance franco-russe. Sa Grandeur termine ainsi la lettre qu'Elle a adressée, à ce sujet, au clergé de son diocèse :

« J'aurai le regret de ne pouvoir assister dans ma Cathédrale à cette prière solennelle, gage de notre vive et profonde gratitude. Mais de Saint-Pol-de-Léon où je prononcerai, en ce moment, le panégyrique d'un des plus illustres de nos vieux saints bretons, j'unirai mes supplications à celles de mes chers Diocésains. Puisse cette paix extérieure, désormais assurée, amener aussi, selon le souhait de notre grand Pape et selon le vœu récemment émis à Lourdes par l'éminent évêque de Montpellier, la paix intérieure, et rétablir la concorde, l'harmonie et l'union entre les vrais catholiques de la patrie Française !... »

La *Semaine religieuse* de Moulins nous apprend que Mgr Dubourg, revenant des fêtes de Saint-Pol-de-Léon, après une rapide visite à sa vénérée mère, s'est arrêté à Issoudun, où il a assisté aux fêtes du pèlerinage de Notre-Dame du Sacré-Cœur, mercredi, 8 Septembre. Il est rentré à l'Evêché dans la journée du lendemain.

Autrefois et aujourd'hui. — Le *Gaulois* exhume un vieux document datant du 20 Juillet 1802. A cette époque, le Concordat venait d'être conclu, on en comprenait donc parfaitement la signification.

Le sous-préfet de l'arrondissement communal de Valognes écrit au maire de Gourbesville :

« Monsieur le Succursaire (curé desservant) de Gourbesville vient de me remettre, Monsieur, une réclamation contre l'arrêté que vous avez pris le 14 mai dernier, pour lui faire défense de faire la procession dans le cimetière, les jours de fête et les dimanches autres que ceux que vous avez vous-même désignés.

« Cet arrêté excède les bornes de votre pouvoir ; la religion catholique étant la seule qui ait un temple dans votre commune, vous ne pouvez, aux termes de l'article 45 de la loi du 26 messidor an IX, vous opposer à ce que les cérémonies religieuses s'exercent hors l'enceinte des églises, toutes les fois qu'elles sont indiquées par le rituel ou consacrées par l'usage.

« En vertu de l'article ci-dessus cité, Monsieur le Desservant

de Gourbesville réclame la liberté de faire, dimanche prochain, jour de la fête de la paroisse, la procession dans le cimetière. Vous ne pouvez pas vous y opposer...

« Il se plaint enfin, Monsieur, de la manière peu civile avec laquelle vous vous permettez de correspondre avec lui, au point de lui enjoindre de se rendre à la mairie pour y rendre compte de sa conduite.

« Permettez-moi de vous faire observer que le succursaire d'une commune doit être traité avec les égards dus à son caractère et à la place qu'il occupe, et que, lorsque vous avez des renseignements à lui demander, vous devez le prier de vous les donner par écrit, et ne jamais lui enjoindre de comparaître devant vous.

« Si vous voulez, Monsieur, que le peuple respecte la religion, il ne faut pas vous-même chercher à humilier ses ministres.

« Je vous salue.

L. MAIGNEN. »

En 1802, dans les régions gouvernementales, on comprenait les choses autrement qu'aujourd'hui.

Après le Baccalauréat. — Au moment où les parents des futurs étudiants en droit, en médecine, en lettres et en sciences se préoccupent de la bonne organisation de la nouvelle vie qui va commencer pour leurs enfants, nous croyons leur rendre un véritable service, en appelant leur attention sur le Cercle catholique des Etudiants, 17, rue du Luxembourg, à Paris.

Le Cercle est établi principalement pour les étudiants inscrits aux Facultés de l'Etat et à l'Institut catholique et pour les jeunes gens qui viennent à Paris suivre les cours des Ecoles supérieures : (Ecoles Polytechnique, Centrale, Normale, des Beaux-Arts, Institut agronomique, etc., etc.). Ils y trouvent des ressources pour leurs études et pour leurs délassements, en même temps que les moyens de contracter de bonnes relations et d'assurer ainsi la conservation de leurs principes religieux.

Une bibliothèque, des salons de travail, de lecture, de conversation, de billard, d'escrime, d'hydrothérapie, un atelier de peinture et de sculpture sont ouverts, dès le matin jusqu'à 11 heures du soir.

Des conférences absolument gratuites de religion, de droit, de médecine, de littérature, de science et de philosophie ont lieu, chaque semaine. Des leçons de sculpture, de peinture, de danse, d'équitation, d'escrime, de musique et de chant sont données, à des prix exceptionnels, aux membres du Cercle qui désirent en prendre. Tous ont droit à des réductions avantageuses, chez un grand nombre de fournisseurs attirés.

Les membres du Cercle peuvent assister aux soirées du Dimanche, aux concerts et aux conférences littéraires et scientifiques qui sont donnés dans les salons du Cercle.

La cotisation très minime est donc amplement compensée par

les avantages que les membres du Cercle trouvent dans cette association. Nos lecteurs ont été souvent au courant des œuvres dont les étudiants du Cercle du Luxembourg s'occupent : conférences de Saint-Vincent de Paul, secrétariats populaires, patronages, œuvre de la Mie de Pain, Ecoles du soir, etc., etc.

Une œuvre du Dimanche pour les lycéens internes complète cette belle institution, où l'on a songé à tout : aux besoins du cœur, par la prière et les œuvres de charité ; à la culture de l'esprit, par le travail ; au repos et à la détente de l'organisme, par les jeux, les distractions, même les exercices du corps.

L'Aumônier qui demeure au Cercle même, 18, rue du Luxembourg, se tient à la disposition des parents pour le choix du logement, de la pension, etc., etc.

Le mari qu'il faut — *La mère*, une mondaine : « Mon ami, vois notre chère enfant. La voilà avec ses vingt ans bientôt. Elle nous est arrivée de pension, possédant tous ses brevets. Depuis, elle s'est perfectionnée dans la musique et les beaux-arts. Elle a parfaitement appris à monter à cheval, elle sait conduire une voiture et va très bien à bicyclette. Elle aime les sommets les plus élevés des montagnes. Tu te rappelles le succès qu'elle a eu au dernier bal. Que faire maintenant, Adolphe ?

— *Le père*, un faible, qui a subi toutes les volontés de sa femme : — « Eh bien, ma chère, il nous reste maintenant à lui chercher un mari qui sache tenir un ménage, bien faire la cuisine, raccommorder le linge et soigner les enfants. »

BIBLIOGRAPHIE

LE ROSAIRE A LILLE, EN 1896. — A la veille du mois d'Octobre, nous recommandons tout particulièrement aux prêtres et aux associés du Rosaire la brochure intitulée : *Le Rosaire à Lille, en 1896*.

Elle renferme quatre discours sur le Rosaire, prononcés, l'année dernière, à l'occasion de l'inauguration de l'église des Frères Prêcheurs, par les orateurs les plus éloquents de l'ordre de saint Dominique. Il suffit de citer les noms : R. P. Ollivier : L'histoire du Rosaire. — R. P. Feuillette : La force du Rosaire. — R. P. Monsabré : Le nom du Rosaire. — R. P. Gaffre : La morale du Rosaire.

A noter, en outre, l'analyse d'une conférence sur l'Eglise militante, par le R. P. Didon.

En vente : au couvent des Dominicains, 45, rue Notre-Dame, à Lille (Nord), (s'adresser au R. P. Lefèvre), ou dans les librairies catholiques. Prix : 1,25 ; franco par la poste, 1,50.

L'OUVERTURE DE LA CHASSE

L'ouverture de la chasse occasionne en France un mouvement considérable d'argent par l'animation qu'elle amène dans toutes les régions. Une difficulté éprouvée par nombre de chasseurs, c'est la possibilité de se procurer de la véritable eau de Vichy. En effet, dans certaines petites localités on ne peut obtenir une seule bouteille de Vichy-Célestins, Vichy-Grande Grille ou Vichy-Hôpital, dans ce cas on peut y remédier dans une cer-

taine mesure, en ayant soin d'emporter sur soi un flacon de **Comprimés de Vichy-Etat**, à base de **Sel Vichy-Etat**. Ces comprimés permettent de préparer instantanément une excellente eau alcaline gazeuse. Il suffit de 3 à 5 comprimés pour un verre d'eau et le flacon de 100 comprimés ne coûte que deux francs. On peut d'ailleurs se rendre compte du produit, puisque sur simple demande par carte postale adressée à M. Prunier, 6, rue de la Tacherie, à Paris, nos lecteurs recevront gratis et franco un échantillon.

58 ANNÉES de SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL

de

MENTHE

de

contre les

Ricqlès

Produit hygiénique incomparable. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain

contre les ÉPIDÉMIES. — Exiger le nom de RICQLÈS.

SPÉCIALITÉ de Vêtements, Barrettes, Ceintures et Articles pour MM. les Ecclésiastiques. M^{lle} Eugénie NÉDÉLEC, succ^{ss} de M^{lle} LÉON, QUIMPER, 6, Quai du Steir.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — rue Kéréon, 3
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Tabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformation multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à ancre, balancier compensé, spiral Bréguet, etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINNEC

QUIMPER, 11, RUE KÉREON (près la Cathédrale).

Chapeaux castor de Lyon ; Barrettes ; Rabats ; Faux-Cols en caoutchouc et en toile ; Ceintures ; Bas de laine et de coton noirs.

ARTICLES de VOYAGE et d'ENTRÉE SCOLAIRE : Malles ; Valises ; Sacs à main en tous genres ; Sacoques, etc.

RÉPARATIONS DE CHAPEAUX

ORNEMENTS — ORFÈVRE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, **PÊCHE FRÈRES** 45, rue Kéréon,
QUIMPER QUIMPER

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.

NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION

ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL

DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, seul représentant, est à la disposition de MM. les
Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter
à domicile.**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{me} V^{ve} LE JANTREL,

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêté par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison de Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus,
parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AB. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — I. La grande indulgence de la Fête du Rosaire ; Index.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Missions recommandées ; Communication de l'Évêché ; Briec ; Nécrologie ; Saint-Pol-de-Léon ; Nominations dans le clergé ; Retraites pour les militaires (conscrits et soldats



libérés), en 1897 ; Lesneven ; Les fêtes du Conquet ; Consécration de l'église Saint-Mathieu de Quimper.

III. La question de la langue bretonne ; Grammaire bretonne de M. Ernault.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 26 Septembre. — 16^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. Mémoire de s. Cyprien et s^{te} Justine, martyrs, à la Messe.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant.

Lundi, 27. — S. Cosme et s. Damien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 28. — S. Wenceslas, Martyr. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 29. — S. MICHEL, ARCHANGE. Double de 2^e classe. Blanc.

Jeudi, 30. — S. Jérôme, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 1^{er} Octobre. — S. Remi, Evêque. Double-majeur (pour toute la France. Décret de la S. C. des Rites, du 11 Décembre 1896.) Blanc.

Samedi, 2. — Fête des Saints Anges Gardiens. Double-majeur. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Kerlouan.....	22, 23, 24, 25, 26 et 27 Septembre.
Loctudy.....	28, 29 et 30 Septembre.
Plomodiern.....	1 ^{er} , 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 Octobre.

La grande indulgence de la Fête du Rosaire.

NATURE DE CETTE INDULGENCE. — Elle est en tout semblable à celle de la Portioncule (2 Août) ; c'est ce qui lui a fait donner le nom de Portioncule dominicaine.

Toutes les personnes qui visitent, le premier dimanche d'Octobre, une église où se trouve érigée la Confrérie du Rosaire, gagnent autant d'indulgences plénières qu'elles font de visites.

On peut la gagner, la veille, à partir des premières vêpres jusqu'au coucher du soleil de la fête.

AUTHENTICITÉ. — Cette indulgence est parfaitement authentique. Elle a été accordée par saint Pie V, le 5 Mars 1572 (*Salvatoris*), cinq mois après l'éclatante victoire remportée par l'Eglise sur ses ennemis, grâce à l'intervention miraculeuse de N.-D. du Rosaire.

Cette indulgence a été confirmée par Clément VIII, Innocent XI, Grégoire XIII, etc., et en dernier lieu par Pie IX (Septembre 1862).

ÉTENDUE. — 1° Cette indulgence plénière peut se gagner autant de fois que l'on visite l'église de la Confrérie, au jour indiqué.

2° Elle s'étend à tous les fidèles, même à ceux qui ne font pas partie de la Confrérie.

CONDITIONS. — 1° *Confession.* D'après un décret récent, on peut se confesser, en vue de l'indulgence, dès le jeudi avant la fête.

2° *Communion.* Celle-ci peut-être faite le samedi ou le dimanche.

3° Visite de la chapelle du Rosaire. Si la statue de N.-D. du Rosaire est exposée dans l'église, il suffit de prier devant la statue. Il faut que les visites soient réellement distinctes ; il suffit pour cela de sortir de l'église, ne fût-ce qu'un instant.

Il faut réciter, à chaque visite, cinq *Pater* et cinq *Ave*, ou des prières équivalentes. Cette indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.

Nous ne pouvons assez engager les fidèles à profiter de cette faveur et à gagner un certain nombre de ces indulgences plénières. C'est un moyen bien facile de hâter la délivrance des âmes détreuées par la justice de Dieu dans les flammes de l'expiation.

Index. — Par décret du 10 Septembre 1897, la S. Congrégation de l'Index a condamné les ouvrages suivants :

Gaetano Negri. Rumori mondani. Milano, 1891. — *Segni dei tempi.* Profili e Bozzetti letterari. Milano, 1897. — *Meditazioni vagabonde.* Saggi critici. Milano, 1897.

Histoire de France à l'usage des écoles primaires et des classes élémentaires des lycées et collèges, par MM. F.-A. Aulard, professeur à la Faculté des lettres de Paris, et A. Debidour, doyen de la Faculté des lettres de Nancy, Paris, 1895.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — PAROISSE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche, 26 Septembre,* fête patronale. — La Grand'Messe sera chantée, à 10 heures, par M. Pellerin, recteur de Beuzec-Cap-Sizun. — A 2 h. 1/2, Vêpres suivies du sermon par M. Le Gall, aumônier de la Retraite, à Quimper. Bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

— *Mercredi, 29 Septembre,* la Messe de 8 heures, à Saint-Mathieu, sera dite pour l'Eglise et pour la France.

— CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi, 27 Septembre,* réunion des Mères chrétiennes, à 7 heures 1/2. Sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Missions recommandées : Du 3 au 17 Octobre : PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN. — Président, la 1^{re} semaine, M. le chanoine Madec, curé de Pont-l'Abbé.

SAINT-SEGAL. — Président, la 1^{re} semaine, M. Billant, curé de Saint-Martin, de Brest.

Communication de l'Évêché. — La nouvelle Encyclique du Souverain Pontife sur le Rosaire, avec la Lettre épiscopale qui la communique au diocèse (texte français et traduction bretonne), sera expédiée dans les premiers jours de la semaine prochaine, de manière que la lecture en soit faite, le jour de la solennité du Saint Rosaire.

Nous invitons MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, à rappeler, *dès dimanche prochain,* aux fidèles les prescriptions épiscopales des années précédentes, relatives à la pratique du Mois du Rosaire, avec les indulgences et les conditions requises pour les gagner, telles qu'elles sont reproduites ci-après :

I. Le Dimanche 3 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

II. Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines du chapelet, avec les litanies de la Sainte-Vierge, et la prière à saint Joseph, ordonnée par le Souverain Pontife.

III. On pourra exposer le Saint-Sacrement, pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction.

IV. Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

V. Nous engageons les Communautés religieuses à multiplier leurs communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

VI. Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par le Souverain Pontife à la pratique du mois du Rosaire :

1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, *singulis vicibus,*

— c'est-à-dire chaque fois — à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint-Rosaire ;

2° Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ;

3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte-Vierge et saint Joseph aux intentions désignées.

BRIEC. — Dimanche prochain, 26 Septembre, aura lieu la bénédiction de la nouvelle école des Frères, à Briec.

La cérémonie sera présidée par Monseigneur l'Evêque.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Le Bot, recteur de Clédén-Cap-Sizun, décédé le 15 Septembre, après une longue et douloureuse maladie.

Né à Dirinon, en 1844, M. Le Bot fut ordonné prêtre en 1867. D'abord vicaire à Guilligomarc'h, puis à Clohars-Carnoët, il fut ensuite aumônier des Bretons, à Nantes, de 1878 à 1884. Il rentra dans le diocèse, à cette époque, comme recteur de Tréméven d'où il fut, en 1891, transféré à Clédén-Cap-Sizun.

Comme il en avait témoigné le désir, M. Le Bot a été enterré au Juch, à côté de son oncle, M. Gourvez, ancien recteur de cette paroisse.

R. I. P.

SAINT-POL-DE-LÉON. — M. DENIS DERRIEN. — Nous empruntons les lignes suivantes à *La Résistance, Croix de Morlaix*, en nous associant aux sentiments de regrets et de condoléances exprimés par notre excellent confrère :

« Dimanche, 12 Septembre, à Saint-Pol, une foule nombreuse, précédée d'une quarantaine de prêtres, a conduit à sa dernière demeure M. Denis Derrien, décédé l'avant-veille.

« M. Derrien était le chef d'un de ces ateliers renommés de sculpteurs sur bois qui existent à Saint-Pol-de-Léon, de temps immémorial, et qui, depuis que l'ancienne architecture a repris faveur, ont transformé, en l'appropriant au style des édifices, l'ameublement de la plupart de nos églises.

« Mêlé très-activement à toutes les œuvres de piété, de charité, et de régénération sociale de sa paroisse, M. Derrien laisse après lui le souvenir d'une vie pleine de mérites et de bons exemples.

« Au moment où l'approche des grandes fêtes de Saint-Pol semblait devoir ménager une dernière joie à son âme de patriote et de chrétien fervent et résigné, il a vu venir la mort. Il était âgé de 82 ans.

« Nous prions sa famille, et en particulier Messieurs les abbés Derrien, ses fils, d'agréer nos respectueuses condoléances. »

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Celton, recteur de Locunolé, recteur de La Martyre ;

M. Floc'h, recteur de La Martyre, recteur de Locunolé ;

M. Malgorn, Paul, professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix, recteur de Clédén-Cap-Sizun.

Retraites pour les militaires (conscrits et soldats libérés), en 1897. — L'époque du départ de la nouvelle classe approche ; les anciens soldats rentrent dans leurs foyers, après avoir terminé leur service militaire. Il est donc temps de songer à procurer à ces jeunes gens, comme les années précédentes, quelques jours de recueillement dans la prière et dans la méditation sérieuse des grandes vérités de notre sainte Religion. « *L'homme ne vit pas seulement de pain* » ; la parole de Dieu lui est aussi une nourriture nécessaire, pour conserver sa vie morale et chrétienne.

Or, la Religion est officiellement exclue de la caserne. Le conscrit doit donc faire ample provision de cette nourriture spirituelle, avant son départ. Jusque là, peut-être, un père et une mère aux convictions religieuses profondes guidaient ses pas, et l'aidaient de leurs sages conseils. Désormais, abandonné à lui-même, le jeune soldat se voit obligé de se diriger, de se conduire, au milieu des difficultés qui se dressent devant lui. Son inexpérience réclame la science de l'application des principes chrétiens à ce nouveau genre de vie, et aussi la connaissance des moyens pratiques pour alimenter et conserver sa foi. Le conscrit breton, non initié par la retraite à cette vie de la caserne, est souvent complètement désorienté et déconcerté, dès son arrivée, par des tracasseries qui l'étonnent, par des obstacles qu'il ne peut prévoir. A nos conscrits bretons surtout, craintifs et timides, il faut une préparation sérieuse, qui les pénètre de plus en plus du sentiment de leurs devoirs et de la conscience de leurs droits. Cette préparation sérieuse à la vie de la caserne, c'est la « Retraite des soldats ». Pendant ces courtes journées, passées dans la prière et des entretiens réconfortants, l'âme du conscrit, agitée par les inquiétudes et l'idée de la séparation prochaine, reprend possession d'elle-même, se résigne plus volontiers à l'accomplissement du devoir, se fortifie par la grâce divine, et devient robuste, parfois invincible.

Depuis l'établissement de ces retraites fermées, un plus grand nombre de soldats retournent dans leurs foyers, conservés, fermes dans leurs convictions chrétiennes. A la retraite, des instructions appropriées à l'état militaire les ont éclairés et rassurés ; on leur a appris la tactique à suivre pour demeurer fidèles à leurs devoirs religieux, pour triompher de l'esclavage du respect humain et des mauvaises passions, ainsi que des pièges semés sous leurs pas. « *Veillez et priez* », nous a dit le divin Maître, plaçant la vigilance, la prévoyance avant la prière. Si l'on n'est pas sur ses gardes, si l'on a pas prévu le péril, on s'y expose et, trop souvent, l'on y succombe.

La retraite, qui instruit et arme les partants pour le combat, repose, restaure et raffermi les jeunes gens qui rentrent après un an, trois ans de service militaire. Après les fatigues, et peut-être les blessures de leur vie accidentée, ils aiment à se purifier dans les eaux salutaires de la Pénitence. Les blessures se ferment, la santé revient. La foi, peut-être endormie, se réveille plus éclairée, plus forte. L'âme du soldat libéré est mieux disposée à recevoir les lumières et les grâces que procure la retraite. Une fois raffermi par ces saints exercices, l'ancien serviteur de la Patrie reprend, soumis et respectueux, sa place d'autrefois au foyer domestique, et son poste de chrétien irréprochable et déclaré dans la paroisse.

Ils ont compris les précieux avantages des retraites données aux conscrits et aux soldats libérés, ces pères et mères, ces prêtres et ces laïques charitables qui leur apportent, dans notre diocèse de Quimper, un concours si empressé et si généreux, par les sacrifices qu'ils s'imposent, par le zèle qu'ils déploient, et par les larges aumônes qu'ils répandent. Ainsi, ils conservent à l'Eglise des enfants fidèles, et procurent à la Patrie des défenseurs et des serviteurs dévoués.

Deux retraites de soldats se donneront, comme les années précédentes, à Lesneven et à Quimper. La première de ces retraites s'ouvrira, le *mardi 12 Octobre prochain*, et la seconde, le *mardi 19 Octobre*. L'ouverture aura lieu à 4 heures du soir. On prie instamment les retraitants de se rendre à cette heure précise.

A la première retraite de Lesneven, qui commencera le 12 Octobre, sont convoqués les conscrits et les soldats libérés des cantons suivants : Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec et Lesneven.

La seconde retraite de Lesneven, 19 Octobre, doit comprendre ceux des cantons de : Landerneau, Sizun, Landivisiau, Saint-Thégonnec, Morlaix, Taulé, Saint-Pol-de-Léon, Plouescat, Plouzévé, Lanmeur et Plouigneau.

Sont ainsi répartis les cantons dont les jeunes gens sont convoqués aux retraites de Quimper :

A la 1^{re} retraite. — Le 12 Octobre : Fouesnant, Concarneau, Elliant, Briec, Carhaix, Pleyben, Châteaulin, Châteauneuf, Crozon, Le Faou et Huelgoat.

A la 2^{me} retraite. — Le 19 Octobre : Quimper, Douarnenez, Pont-Croix, Plogastel-Saint-Germain et Pont-l'Abbé.

Les jeunes gens qui se trouveraient empêchés pour une des retraites sont admis à l'autre.

A Quimperlé, il y aura une seule retraite pour les cantons de l'arrondissement. Elle commencera, le 19 Octobre.

LESNEVEN. — Retraite des Tiers-Ordres, du 11 au 17 Septembre. — Paroisses 58 ; nombre des retraitants : 252. — Plogastel-Daoulas, 28 ; Landivisiau, 14 ; Plouguerneau, 12 ; Plabennec, 12 ; Lesneven, 10 ; Guiclan, 9 ; Saint-Renan, 9 ; Bodilis,

8 ; Plouvorn, 7 ; Brest, 7 ; Pleyber-Christ, 6 ; Roscoff, 6 ; Plonévez, 6 ; Plougar, 6 ; Landerneau, 5 ; Ile-d'Ouessant, 5 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 5 ; Saint-Sauveur de Brest, 5 ; Goulven, 5 ; Plounévez-Lochrist, 4 ; Commana, 4 ; Crozon, 4 ; Plouneventer, 4 ; Landéda, 4 ; Plouarzel, 4 ; Plouhinec, 3 ; Lambézellec, 3 ; Saint-Sauveur, 3 ; Plounéour-Trez, 3 ; Saint-Marc, 3 ; Plouédern, 3 ; Plouider, 3 ; Tréfléz, 3 ; Ploudaniel, 3 ; Ploumoguier, 3 ; Kersaint-Plabennec, 2 ; Plouézoc'h, 2 ; Tréglonou, 2 ; Lampaul-Guimiliau, 2 ; Lannilis, 2 ; Plougourvest, 2 ; Plougonvelin, 2 ; Saint-Pol-de-Léon, 2 ; Bourg-Blanc, 2 ; Port-Launay, 2 ; Guipavas, 1 ; Trémaouézan, 1 ; Lampaul-Plouarzel, 1 ; Lanarvily, 1 ; Kernouës, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Plounéour-Ménez, 1 ; Daoulas, 1 ; Milizac, 1 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 1 ; Saint-Thonan, 1 ; Sibiril, 1.

LES FÊTES DU CONQUET

Samedi. — Quelqu'un qui serait venu à Saint-Pol, il y a quinze jours, et au Conquet, aujourd'hui, samedi 18 Septembre, pourrait se demander si en Bretagne, en Léon du moins, on ne bâtit que des maisons enguirlandées et pavoisées. La charmante petite ville, si bien posée au-dessus des falaises, s'est, en effet, parée de toutes les couleurs joyeuses ; au milieu de festons de verdure ou de gracieuses étoffes, apparaît, en maint endroit, l'écusson aux armes de la famille des Le Nobletz de Kerodern, ou des inscriptions portant, en lettres dorées, « vive Dom Michel ! » ou bien encore (car tout le monde ici est marin) des ancres, et enfin, des multitudes de drapeaux français, auxquels sont unis quelques drapeaux russes. Tout cela flotte gaiement au soleil, c'est une vraie fête pour les yeux, mais aussi, comme tous savent le motif pour lequel s'est ainsi parée la petite cité, c'est une fête, une joyeuse fête pour les cœurs ; car ici, la pensée de Dom Michel est toujours présente, et il s'agit de célébrer un grand événement ! Sa Sainteté Léon XIII, en déclarant que, après les procédures effectuées par l'autorité diocésaine de Quimper, la cause de béatification du Serviteur de Dieu doit maintenant venir devant un tribunal apostolique siégeant à Rome, a par là même décerné à notre grand missionnaire le titre de *Vénérable*.

Disons, dès maintenant, que les fidèles, tout aussi bien que les membres du clergé, comprennent parfaitement que la déclaration de vénérabilité n'est nullement l'équivalent d'une béatification, et que pas un acte n'a porté le caractère d'un culte public.

Il est 5 heures quand les Vêpres commencent ; ce sont les premières Vêpres de l'Exaltation de la Sainte Croix ; l'église du Conquet est sous le patronage du Sauveur crucifié, et la célébration de la fête d'actions de grâces a été unie à celle du « Pardon » annuel. M. Toulemont, chanoine titulaire, chante ces Vêpres solennelles ; puis, M. Billant, Curé de Saint-Martin de Brest,

raconte, bien en détail, et de la manière la plus intéressante, la vie si pleine de faits de Dom Michel Le Nobletz. M. Billant a été pris à l'improviste, mais comment voulez-vous qu'un ancien vicaire de Douarnenez ne connaisse pas à fond l'histoire de celui qui a tant aimé les Douarnenistes et que les Douarnenistes aiment toujours tant !

La nuit est venue ; tout le clergé, et il est déjà nombreux, se réunit sur la falaise. Le ciel n'est pas sans nuages, la lune ne brille point, mais d'innombrables étoiles scintillent ; les phares de la côte et les phares des îles se renvoient leur lumière blanche ou rouge, tournante ou fixe, permanente ou à intermittences, et voilà que, au milieu de toutes ces clartés, une flamme s'élève ; c'est le feu de joie, que le Célébrant vient d'allumer, et d'autres feux s'élancent dans le ciel, fusées légères de toute couleur, disant à tout le voisinage, à Molène, à Ouessant, qu'au Conquet on acclame, en cet instant, celui qui raviva chez nous, il y a deux siècles, la lumière trop diminuée de la foi, l'ardeur trop éteinte de la charité.

C'est en procession, que le clergé est allé allumer le feu de joie ; c'est en procession qu'il revient à l'église, où il trouve M. le Maire et son Adjoint en écharpes, le Conseil municipal et les Autorités, réunis, afin d'assister au *Te Deum* chanté en actions de grâces, pour la proclamation de l'alliance entre la France et la Russie. En cette belle soirée, se sont donc trouvées associées les joies de la piété chrétienne, des souvenirs locaux les plus chers, et de l'amour pour la Patrie française.

Dimanche. — Je n'ai point vu ce qui précède. L'heure de la grand'messe était déjà proche, quand j'arrivai au Conquet. Devant nous, plusieurs processions se suivent, chantant les litanies de la Très Sainte-Vierge. La foule est très considérable, et la circulation ne se fait point sans lenteur. En entrant dans la ville, nous voyons toutes les décorations gracieuses dont je parlais tout à l'heure ; il est peu de maisons qui n'en soient revêtues. Toutes les cloches sonnent joyeusement dans le haut clocher, qui porte à son sommet le drapeau national, et ses quatre clochetons n'ont rien à lui envier sur ce point.

Nous apprenons que les Douarnenistes viennent d'arriver, et que les cloches sonnent précisément pour recevoir leur procession. Ils sont venus deux cents, en bateau à vapeur ; mais si le temps avait permis aux bateaux de pêche de faire la traversée, ils eussent été deux mille et plus encore. Parmi ceux qui sont venus, se rencontrent toutes les classes de la société.

Un peu avant 10 heures, le clergé a pris l'habit de chœur, dans les classes de l'école chrétienne des Frères, qui porte le nom d'école *Dom Michel*. Après quarante prêtres en surplis, viennent les professeurs du Séminaire et les Curés-Doyens en mozette, M. l'abbé Gayraud, missionnaire apostolique, député de la circonscription, enfin les chanoines, portant leurs insignes. Parmi eux,

se trouvent quatre chanoines titulaires de Quimper : M. Toulemon, qui a été recteur du Conquet et juge dans le procès diocésain de Dom Michel, M. Peyron, qui a été notaire dans le même procès, M. Coat, qui a passé bien des années à Douarnenez, comme vicaire, et M. Bourlé, qui y a été curé ; ces vénérables prêtres sont donc sous la protection toute spéciale du Vénérable Serviteur de Dieu. Dix chanoines honoraires les accompagnent. Parmi eux, nous signalerons M. Janvier, Curé de Saint-Renan, c'est-à-dire du doyenné où se trouve le Conquet, et M. Roull, Curé-Archiprêtre de Saint-Louis de Brest, dont nous saluons avec joie le retour à la santé. Parmi les prêtres, nous comptons le R. P. Ory, S. J., vice-postulateur dans la cause du V. P. Maunoir, si étroitement unie à la cause du V. Dom Michel, et toujours prêt à donner à notre tribunal le secours de sa science et de son expérience dans les causes de béatification, science d'autant plus précieuse qu'elle a à son service une obligeance sans bornes ; avec le vice-postulateur du P. Maunoir, il faut bien signaler le postulateur de Dom Michel, M. l'abbé Herlé Kerisit, professeur au Grand-Séminaire ; il est parfaitement inutile de dire qu'il est plein de zèle pour la cause à lui confiée, car il est de Douarnenez. Le Curé de sa paroisse natale, M. Auffret, est là aussi avec son vicaire, M. Kerbaol, dirigeant les émigrés d'un jour. Voici encore un prêtre, qui a dépensé toute son ardeur lors du premier procès de Dom Michel : c'est M. Mengant, recteur de Locmaria-Plouzané, qui remplit alors les fonctions de promoteur fiscal. C'est enfin, le R. P. Jégou, Supérieur de N.-D. de Langonnet. Sa présence au Conquet rappelle que l'introduction de la Cause de Dom Michel est tout d'abord due à la pieuse, intelligente et ardente initiative d'un prêtre de sa Congrégation et de sa communauté, le très regretté Père Le Jeune. Nous ne pouvons nommer ce fervent religieux sans rappeler avec son souvenir celui de M. Linguinou. Ces deux prêtres ont eu d'autres mérites ; mais nous croyons que leur zèle pour la glorification de Michel Le Nobletz sur la terre aura puissamment contribué à la beauté de leur récompense dans le ciel. Enfin, dans les rangs de la procession, voici M. Salaün, curé d'Ouessant, M. Le Jeune, recteur de Molène, M. Billant, recteur de l'île de Sein, trois îles particulièrement chères au Vénérable.

M. Peyron, chanoine, Archiviste de l'Evêché, chante la messe. Au *Kyrie*, au *Gloria*, au *Sanctus*, à l'*Agnus Dei*, la fanfare du Patronage de Saint-Pierre-Quilbignon alterne avec le chant des fidèles. J'ai entendu avec un réel plaisir leur plain-chant bien harmonisé, et bien exécuté par leurs différents instruments ; quant à la musique proprement dite, soit aux différentes processions, soit pendant le banquet, elle a été un des grands attrails de la fête.

A l'Evangile, M. Coat, chanoine curé de Saint-Corentin, fait un admirable panégyrique de Dom Michel. L'orateur attendu était Monseigneur Dulong de Rosnay. Quand M. le Recteur du Conquet eut appris que l'éloquent prélat se trouvait dans l'impossibilité de tenir sa promesse, il pria M. l'Archiprêtre de la Cathédrale de

donner, en français, le dimanche, le sermon qu'il devait donner en breton, le samedi. Nous avons déjà dit comment M. le Curé de Saint-Martin de Brest combla heureusement une lacune qui avait failli exister, ce jour-là.

M. Coat ne raconte pas toute la vie de Dom Michel, comme l'a fait M. Billant; il s'attache à certains caractères, à quelques phases d'une spéciale importance pour les déductions qui peuvent en être tirées. Comme il parle à ses chers marins de Douarnenez, aux marins du Conquet, ses comparaisons sont presque toutes empruntées aux dangers de leur rude métier, aux magnificences et aux fureurs de cet Océan, qu'ils sillonnent tous les jours.

A l'Offertoire, je remarque le talent de l'organiste; j'ai appris, depuis, que l'orgue était tenu par M. Launay, de Brest.

Impossible de dire ce qu'était l'attitude de la foule, pendant la grand'messe et le sermon; la piété grave des Léonards s'harmonisait très bien avec la vivacité enthousiaste des Douarnenistes, facile à deviner, même dans ce cadre paisible de l'église élégamment décorée.

Au banquet, qui réunit environ quatre-vingts ecclésiastiques et les catholiques les plus notables de la contrée, des îles et de Douarnenez, M. Lamour, recteur du Conquet, dit avec une ardente conviction le regret qu'il éprouve de l'absence de Monseigneur Vallean, Evêque de Quimper, regret quelque peu tempéré par la présence de tant de dignitaires ecclésiastiques, parmi lesquels il salue tout particulièrement M. Guillauma, son professeur d'il y a quarante ans. Enfin, ses remerciements s'adressent aux Frères de l'école chrétienne du Conquet, chez qui nous recevons l'hospitalité la plus gracieuse, mais qui, surtout, sont ses collaborateurs les plus dévoués pour le bien à opérer dans la paroisse où il travaille à l'œuvre de Dieu.

En se levant pour répondre à ce toast, M. Toulemont a des paroles qui rappellent celles de M. le Comte de Mun, à Saint-Pol-de-Léon. Le grand orateur catholique s'excusait de faire entendre sa voix dans cette incomparable fête, puis il exposait ses titres. M. Toulemont, lui aussi, déclare qu'il parle parce qu'il est, ici: le plus ancien chanoine, ancien recteur du Conquet, ancien curé-doyen de Saint-Renan. Il aurait pu encore ajouter que ses fonctions dans le tribunal ecclésiastique, chargé de la Cause du Serviteur de Dieu, lui conféraient encore un droit; mais dans un langage très digne, très distingué, il remercie l'excellent Recteur du Conquet de tout ce qu'il a fait pour préparer cette belle fête, et à ces remerciements personnels, il ajoute ceux de la paroisse, du canton, et de tout le Léon. Cette solennité est l'annonce d'une autre bien plus belle, et vivement désirée; pour lui, ses cheveux blancs ne lui permettent point d'espérer qu'il verra le jour de la béatification de Dom Michel, mais il aspire à cette joie pour ceux qui sont plus jeunes. (Nous, nous sommes plus optimistes; nous désirons que le vénérable Chanoine ait ce bonheur, et, en dépit des cheveux blancs, nous espérons qu'il l'aura.)

Les jeunes musiciens de Saint-Pierre nous jouent avec entrain des airs bretons, plus habitués aux binious qu'aux instruments de cuivre; en dépit du patriotisme armoricain, j'avoue que les ai entendus avec plus de plaisir, ici, que quand ils me sont arrivés redits par le binou et la bombarbe.

A 3 heures, M. Bourlé préside les Vêpres solennelles, puis la grande procession se forme. Ce sont les paroisses du canton; il y a là la belle croix et les deux belles bannières de Ploumoguier, bien inférieures, cependant, aux merveilleuses bannières de Plouguerneau, la paroisse natale de Dom Michel, d'où les pèlerins sont arrivés bien nombreux. De l'île d'Ouessant, ils sont venus encore plus nombreux qu'à Saint-Pol; on en compte deux cents. Voici la belle bannière du Conquet; elle est moderne, mais de genre ancien. Je ne parle pas des bannières et des statues de confréries; c'est ce qu'on voit partout; mais voici qu'une charmante barque, toute blanche et pavoisée de la manière la plus gracieuse, apparait, portée par six marins vêtus de blanc, avec col et ceinture bleus. Pourquoi faut-il que deux d'entre eux soient beaucoup plus pavoisés que leurs bateaux? de la tête aux pieds ils sont chamarrés de rubans de toutes les couleurs.

L'immense cortège se range autour de la célèbre croix, au pied de laquelle Dom Michel aimait à catéchiser les enfants. M. Le Duc, Curé-Archiprêtre de Morlaix (c'est son titre ordinaire, mais aujourd'hui, il n'est plus le Curé de Morlaix, il est l'ancien Curé de Douarnenez), monte au pied de la croix, se place de manière à ce que le vent n'empêche pas sa voix de se faire entendre, et il commence son panégyrique de Dom Michel. M. Le Duc est trop connu chez nous, pour qu'il y ait quelque chose à apprendre sur sa puissance comme orateur. Je ne citerai qu'un trait: parlant du départ du Vénérable de la ville qu'il avait tant aimée et qu'il devait quitter après vingt-cinq ans de séjour, il ajoute: « On a osé dire que les Douarnenistes l'avaient chassé, eux les enfants de prédilection de Dom Michel! Ah! les Douarnenistes ne chassent pas leurs prêtres; tandis qu'ils les possèdent, ils s'attachent à eux de toute leur affection; quand il leur faut les quitter, c'est au milieu des larmes; quand leurs prêtres meurent, ils leur font des triomphes. » Au moment où ces paroles étaient dites, des quantités de Douarnenistes, hommes et femmes, l'écoutaient, et les larmes qui coulèrent alors en proclamaient l'éloquente vérité. Ils étaient au premier rang, précisément parce qu'ils avaient voulu se grouper autour de leur pasteur d'autrefois et de leur pasteur d'aujourd'hui, mais aussi parce que, avec beaucoup d'autres belles qualités, ils ont celle de savoir toujours se mettre aux bons endroits, comme je l'ai maintes fois constaté, surtout au pardon de Sainte-Anne-la-Palue.

Il était sage de ne pas attendre la fin du discours pour que la procession se mit en marche; mais il n'en est pas moins fâcheux que le départ ait eu lieu, presque au début du sermon; car, nos braves gens ne comprennent pas qu'on puisse marcher en pro-

cession sans chanter, et ils s'exécutèrent bruyamment, si bien que, dans l'immense foule qui entourait la croix, seuls les plus rapprochés entendirent le troisième panégyrique de Dom Michel.

Le défilé s'avance par les rues ornées, passe par la maison du Vénérable, aujourd'hui transformée en chapelle; la décoration en est des plus gracieuses; bientôt, nous nous arrêtons devant le port; toutes les barques y sont pavoisées, la mer est calme et brille fort au soleil; les bateaux à vapeur, qui vont emporter les pèlerins d'Ouessant et de Molène, sont là tout près. Le célébrant avec ses assistants descend jusqu'au petit port et bénit les embarcations, puis le cortège reprend sa marche, au chant des cantiques et des litanies; car nous ne prions que Dieu, la Vierge et sainte Anne, le nom de Dom Michel n'est même pas prononcé.

La fête se termine, à l'église, par la bénédiction de la Vraie Croix, et, quelques instants après, tous les chemins sont noirs de monde, les voitures rivalisent de vitesse. Le Conquet rentre dans une paix relative; à 7 heures 1/2, a lieu la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. Le célébrant est le bon P. Ory. Quand la foule sort du lieu saint, la ville est tout illuminée, ou, du moins, bien rares sont les fenêtres où ne brillent pas quelques bougies, symbole de la joie universelle.

Consécration de l'église Saint-Mathieu de Quimper.

Après avoir récemment parlé de la consécration de trois églises, nous aurions peu de choses à dire de la très belle cérémonie du mardi 21 Septembre, si ce n'est que quatre-vingt-dix prêtres et les séminaristes de la paroisse y assistaient, et que la Messe solennelle a été chantée par M. Coat, Archiprêtre de la Cathédrale, invité, moins à titre de compatriote et d'ami personnel de M. le Recteur de Saint-Mathieu, qu'en raison de l'union qui existe entre les paroisses de la ville de Quimper, et qui a été ainsi affirmée une fois de plus.

Au moment où allait disparaître la vieille église de Saint-Mathieu, M. Peyron, chanoine et archiviste de l'Evêché, publia, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, une notice historique très détaillée (1^{re} et 2^e livraisons de 1893), et M. Abgrall, chanoine honoraire, donna, peu après, une description du monument (7^e livraison de la même année). Il y aura lieu, croyons-nous, de publier ultérieurement, dans la *Semaine*, ce qui fut dit à cette époque; mais, aujourd'hui, je voudrais dire surtout, en abrégé, ce qu'était l'église qui a disparu, ce qu'est l'église qui la remplace. Les articles de MM. Peyron et Abgrall s'adressaient spécialement aux érudits; celui-ci s'adresse à tout le monde.

La vieille église Saint-Mathieu était un peu restreinte; on le constatait bien aux jours de fêtes solennelles: à Noël, à Pâques, au second dimanche de la Fête-Dieu, et aussi quand les stations de

Carême avaient un grand succès, ce qui n'est pas rare dans cette paroisse; mais l'exiguïté était cependant son moindre défaut. Ce qu'il fallait surtout lui reprocher, c'était son aspect triste et maussade, pour parler franchement, sa laideur trop réelle. D'après M. Pol de Courcy, elle avait été construite entre 1498 et 1515. Elle succédait à une église antérieure, car la paroisse de Saint-Mathieu est fort ancienne. Dans son état primitif, l'église du xvr^e siècle devait offrir un aspect bien autrement agréable que celui de ses dernières années. Son lambris en bois reposait sur des poinçons, des poutres et des sablières chargés de sculptures originales; mais, dans la première moitié de ce siècle, tous ces ouvrages intéressants disparurent; la solidité des murs fut, par là même compromise; mais le plafond, en plâtre et en lattes, qui leur succéda, avait l'avantage de la vulgarité à la mode, cela devait bien suffire à contenter les plus difficiles. En même temps, le beau granit des colonnes et des murs disparaissait sous le badigeon; nul n'ignore que le badigeon blanc est déjà fort laid; mais, ici, il ne l'était point suffisamment, on lui préféra donc un badigeon gris foncé qui, après quelques années, offrit la teinte du noir de fumée.

Le principal ornement de l'église était un vitrail qui, d'après M. de Courcy, aurait été placé, l'année même qui suivit le commencement de la construction, c'est-à-dire en 1499; mais la fenêtre avait été bouchée à sa base et dans toute sa largeur, jusqu'à une hauteur de 1 m. 60; la baie du milieu, détruite, avait été remplacée par un *arbre de Jessé* qui, outre le tort de ne pas être à sa place, avait celui d'être d'une laideur remarquable, tant comme dessin que comme coloris. Enfin, les quelques objets de mobilier qui, depuis plusieurs années, essayaient de donner quelque beauté à cette pauvre église, ne réussissaient qu'à faire paraître davantage la laideur et la pauvreté du monument.

En 1845, M. Bigot préluait à la construction des flèches de Saint-Corentin, par l'érection de la tour et de la flèche de Saint-Mathieu. C'était le moment du retour à l'art du Moyen-Age, et, pour une période d'essais et de tâtonnements forcés, la nouvelle œuvre pouvait paraître intéressante, mais elle produisait un peu l'effet d'une pièce neuve sur un vieil habit.

Lorsque M. de Penfentenyo devint recteur de Saint-Mathieu, il éprouva des velléités, peut-être un désir sérieux de reconstruire son église, il demanda même à M. Le Guerrannic un plan, qui fut dressé dans le style du xiii^e siècle; ce plan avait le tort, très grave, me semble-t-il, d'exclure la conservation de la tour et du vitrail principal, ceci soit dit sans rien enlever au mérite de cette œuvre.

Pendant les longues années qu'il passa, comme vicaire, à Saint-Corentin, M. l'abbé Le Roy avait pu voir combien la paroisse Saint-Mathieu désirait la reconstruction de son église; mais il n'ignorait pas combien grandes seraient les difficultés, surtout la difficulté financière, dans une ville où les grandes fortunes sont fort rares; d'ailleurs, ce n'est pas toujours où se trouve le plus d'argent que se rencontrent la piété d'accord avec la générosité.

En 1886, M. Le Roy devenait recteur de Saint-Mathieu. Déjà, vers cette époque, on disait que la vénérable Madame Bonnemaison avait manifesté, en plusieurs circonstances, l'intention d'aider largement à la reconstruction de l'église de sa paroisse. C'est en 1892, qu'elle réalisa ce projet ; elle offrait cinquante mille francs ; avec une pareille somme on pouvait commencer. M. le Recteur se mit aussitôt à l'œuvre, et l'empressement qu'il y mit n'eut d'égal que celui de ses paroissiens. Partout l'accueil qu'il reçut fut celui d'une sympathie profonde, d'un grand respect ; les cœurs s'ouvraient et les bourses aussi ; la Municipalité de Quimper fit tout ce qui était possible pour concourir à l'entreprise, soit par le vote d'un secours important, soit par la bonne volonté qu'elle apporta dans l'aplanissement de quelques difficultés ; le Conseil général du département eut une attitude toute semblable et demanda, en outre, le concours de l'Etat. La démolition de la vieille église commença le 21 Janvier 1893 ; en même temps, une chapelle provisoire s'ouvrait pour le service paroissial ; elle a subsisté trois ans. Dans le courant de Décembre 1896, la nouvelle église servait au culte pour une messe de mariage ; le jour de la fête solennelle de saint Corentin, elle était définitivement livrée aux paroissiens.

L'architecte de la nouvelle église Saint-Mathieu est M. Gustave Bigot, le fils de celui qui fit la tour et le clocher dont j'ai déjà parlé. Il ne pouvait songer à détruire l'œuvre de son père ; ce n'eût pas seulement été un manquement au respect filial, mais il y aurait eu dans cette destruction un certain vandalisme. Dans la reconstruction qu'il en a faite, l'architecte a prouvé que l'œuvre de 1845 avait sa valeur artistique ; reconstruite avec quelques embellissements dans l'ornementation, avec l'exhaussement de la nef, et par là même avec plus d'harmonie dans les proportions, cette partie de la nouvelle église attire spécialement l'attention de tous les visiteurs. Je n'oublie pas cependant qu'elle a été critiquée dans un article de journal, et cela bien avant d'être achevée ; cet article, très élogieux par ailleurs, pour la nouvelle église, reprochait à la tour et à la porte d'entrée d'être trop richement ornementées par rapport à tout le reste ; nous croyons ce reproche d'autant moins fondé que, dans nos innombrables églises du xv^e siècle, tant en Léon qu'en Cornouailles, les tours sont invariablement plus ornées que les murs latéraux.

Je viens de désigner le xv^e siècle, comme étant celui dont le caractère a été choisi pour la reconstruction de Saint-Mathieu ; un autre motif, qui exigeait ce choix, était la conservation du vitrail principal, qu'on ne pouvait songer à aliéner. Ce genre n'est pas, en général, et n'était pas, à Quimper surtout, sans présenter des difficultés réelles ; il convient moins au goût de notre époque, très porté vers le style roman ou vers le gothique primitif ; même il arrive que, quand nos architectes se résignent à l'adopter, ils le modifient, en lui donnant une ornementation qui lui est presque étrangère. M. Gustave Bigot l'a adopté franchement, et nous lui en savons gré ; écartant toute superfétation,

il n'a pas craint de faire des colonnes et des colonnettes sans chapiteaux ; la beauté du nouvel édifice est tout entière dans ses lignes et dans ses harmonieuses proportions. Le chœur se termine par une abside à pans coupés ; la première arcade est occupée par les stalles, la seconde établit une communication entre la sacristie, le sanctuaire et deux chapelles formant le fond des bas-côtés.

Les nefs latérales s'appuient (le long du chœur et de la nef) à un second bas-côté très étroit où, entre les colonnes, fort rapprochées du mur, les confessionnaux, les tambours des portes de côté, le catafalque, les bancs des enfants des écoles trouvent à s'abriter sans empiéter sur le passage. Un transept, très large, mais peu profond, est percé de belles fenêtres. Au fond du chœur, les ouvertures sont aussi de très grandes dimensions. Partout ailleurs, les fenêtres, à trois baies sous les voûtes, à deux baies dans les bas-côtés, ne sont que de moyenne grandeur.

Entre les fenêtres de la partie haute et la colonnade, court une galerie ajourée et vitrée, présentant trois ouvertures à chaque arcade. L'ensemble de l'édifice est inondé de lumière, il est même trop clair actuellement, et l'effet des vitraux sera excellent.

A l'extérieur, les contreforts, se terminant en clochetons ou en pyramides, sont rejoints par des arcs-boutants ; tout cela a grand air et justifie l'appellation de « petite cathédrale ». Même à quelques pas de notre Saint-Corentin, Saint-Mathieu paraît donc une belle église. J'oubliais de signaler les deux jolies chapelles placées au bas de l'édifice, et dont l'une renferme les fonts baptismaux.

J'ai nommé plusieurs fois l'architecte ; M. Gustave Bigot a été bien secondé par M. Hardy, entrepreneur, qui a construit beaucoup d'églises dans le pays nantais, et qui a bien réussi, quand, pour la première fois, il s'est attaqué au granit. Les travaux particulièrement délicats de la reconstruction et de l'ornementation du clocher ont été confiés à M. J.-L. Le Naour, dont on ne compte plus les œuvres achevées.

C'est un Nantais, comme M. Hardy, qui a exécuté le maître-autel, en marbre, avec son bas-relief très artistique, représentant la Cène, la table de communion, les fonts baptismaux et les bénitiers, en marbre, les petits autels, mélange de marbre et de pierre blanche, et les six statues, également en pierre blanche, de saint Mathieu et saint François de Sales, saint Joseph et saint Vincent de Paul, sainte Anne et sainte Marguerite. L'auteur de ces belles œuvres s'appelle M. Vallet.

M. Arthur Autrou a exécuté la chaire et les trois bas-reliefs en chêne qui la décorent : le sermon sur la montagne, la prédication de saint Jean-Baptiste, saint Paul devant l'Aréopage.

Un artiste nous reste à nommer : M. Florence, avec ses associés, MM. Bigot et Heinrich, a restauré et complété la verrière très remarquable de l'ancienne église Saint-Mathieu, en empruntant, pour la baie du milieu, celle d'un vitrail tout semblable qui existait à Tourc'h, et pour les deux premières scènes, dans la série du bas, deux panneaux du vitrail principal de l'église d'Ergué-Armel ;

M. Ducrest de Villeneuve a bien voulu fournir, pour une partie très importante du vitrail (le tympan tout rempli de blasons), le secours de sa science héraldique, et il n'a point reculé devant les plus patientes recherches, d'ailleurs couronnées d'un plein succès. A la verrière ancienne, représentant les scènes de la Passion du Sauveur et sa Résurrection, sont venues se joindre deux verrières nouvelles, imitant le genre ancien. Au côté de l'Evangile, c'est la vie de Notre-Seigneur jusqu'à la Passion ; au côté de l'Épître, ce sont les apparitions du divin Ressuscité, son Ascension et la Pentecôte.

Trois autres verrières, dans les bas-côtés, viennent de même provenance et représentent saint Georges, saint Martin et saint Charles Borromée ; les vitraux de sainte Anne, saint Joseph, saint Jean, apôtre, saint Yves et saint Louis ont été exécutés par M. Le Pêtre, de Rouen.

Nous croyons avoir tout dit sur l'aspect que présente actuellement l'église Saint-Mathieu ; on n'a plus guère à désirer que deux autels avec leurs statues, et deux grandes verrières pour le transept, des grandes orgues, et des vitraux partout ; mais telle qu'elle se présente à nos regards, elle est vraiment belle, la plus belle sans contredit, de toutes celles qu'a construites M. Gustave Bigot.

Pendant qu'elle s'élevait, la vénérable Madame Bonnemaison allait recevoir la récompense de ses bonnes œuvres, mais non sans avoir ajouté à sa première donation, un legs très important, qui a permis de donner au mobilier l'importance et la beauté qu'il offre déjà.

M. le Recteur de Saint-Mathieu m'en voudrait peut-être de n'avoir pas dit un mot de sa sacristie ; là encore, l'architecte a été heureusement inspiré ; mais je m'en voudrais à moi-même d'avoir gardé le silence sur la belle menuiserie qu'a exécutée ici M. Henri Trévidic.

Et maintenant, que j'espère n'avoir plus laissé de lacune, il me reste à dire que, à 11 heures 1/2, la messe de la Dédicace étant terminée, Monseigneur et tout le Clergé qui a pris part à la fête, M. Thomas, vicaire général honoraire de Paris, M. Marchive, chanoine de La Rochelle, M. Porquier, maire de Quimper, Messieurs les membres du Conseil de fabrique de Saint-Mathieu, les entrepreneurs qui ont dirigé les travaux (et que je ne nomme pas, parce que j'oublierais probablement quelques noms) se dirigent vers la salle Jeanne d'Arc. La splendide salle du Cercle militaire est décorée avec un goût tel, qu'on devine bien quelle est la famille d'artistes qui s'est chargée de cette ornementation ; quelques panneaux peints d'une manière exquise ont un petit air de famille avec les peintures du théâtre.

Les drapeaux de la France sont arborés de tout côté et disposés de la façon la plus gracieuse. On dirait que cet entourage charmant dispose toute l'assistance à l'effusion, car les conversations s'établissent et la gaieté est partout ; mais le silence se fait complet, quand M. le Recteur de Saint-Mathieu se lève.

M. le chanoine Le Roy remercie Monseigneur d'être venu aujourd'hui consacrer cette église, dont il bénissait la première pierre, il y a trois ans.

Elle est « l'œuvre de tous les habitants de Saint-Mathieu ; mais un hommage spécial de reconnaissance est dû à la mémoire de celle qui en a été la bienfaitrice insigne, la vénérable Madame Bonnemaison : que, du ciel, d'où elle assiste à notre fête, elle voie que nous ne l'oublions pas !... Merci à la Municipalité de Quimper, au Maire, M. Porquier, et à son prédécesseur, M. le Sénateur Astor, de leur bienveillant concours... ; merci à ceux dont la haute influence a obtenu du Département et de l'Etat de larges subsides ; merci à tous ceux qui ont contribué à l'œuvre... »

L'absence, si regrettée, de l'éminent architecte, M. Bigot, prive M. le Recteur « du bonheur de lui dire tout le bien qu'il pense de son talent et de son art » ; pour l'exécution de son plan, il a été « admirablement secondé par les entrepreneurs : M. Hardy, de Nantes, et M. Le Naour, chevalier de Saint-Grégoire, le bâtisseur de clochers, avec son équipe d'ouvriers d'élite »...

M. Le Roy n'a garde d'oublier les artistes à qui est dû le mobilier... Récemment, un Evêque, en voyant la nouvelle chaire à prêcher et la tribune des orgues, demandait si elles venaient de Belgique, pays des belles sculptures, paraît-il. Le prélat étranger fut étonné d'apprendre qu'elles venaient de Quimper-Corentin et de Landerneau... Après un éloge bien senti du talent de M. Vallet, de Nantes, pour son magnifique maître-autel, des peintres-verriers de Tours et de Rouen, à tous, patrons et ouvriers, M. le Recteur dit cordialement : merci.

Qu'ils soient remerciés de leur appui et de leurs encouragements, les vicaires actuels et les anciens vicaires de la paroisse ! Que dire aux membres du Conseil de fabrique, surtout à celui dont le dévouement si éclairé ne s'est pas démenti un instant ? S'il y a aujourd'hui quelque honneur pour le Recteur de Saint-Mathieu, il tient à le partager avec M. le Trésorier, en lui redisant un respectueux et affectueux merci...

« Mais, c'est pour un but plus élevé que nous avons travaillé, et je le résume en ces mots : A la plus grande gloire de Dieu et au salut des âmes, dans la nouvelle église de Saint-Mathieu ! »

Mgr l'Evêque prend alors la parole et fait remarquer que M. le Recteur « a rendu justice au talent des uns et à la générosité des autres : il n'a oublié que celui dont le tact et l'activité ont groupé toutes les bonnes volontés. » Ce qui était défendu à la modestie de M. le chanoine Le Roy, l'Evêque « le dit hautement, assuré que tous s'associeront à ses paroles. L'œuvre, dont le pasteur de la paroisse a été l'âme, est vraiment belle ; elle servira, comme on l'a dit, à élever les âmes vers l'idéal auquel elles aspirent, vers la lumière et la vérité, c'est-à-dire vers Dieu ! »

Sa Grandeur s'associe aux éloges si délicats donnés à l'architecte et rappelle, fort à propos, M. Bigot, père, qui a élevé les flèches de Saint-Corentin. « Le père et le fils ont doté Quimper de

deux monuments d'une égale harmonie et d'une égale perfection ; Elle remercie « M. le Maire et MM. les Membres du Conseil municipal, qui ont montré ce que peuvent la paix et l'union pour le bien des habitants et l'embellissement de la ville »... Monseigneur termine en adressant ses félicitations et ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'œuvre dont nous voyons, aujourd'hui, l'heureux couronnement. »

M. A. Porquier, Maire de Quimper, se lève à son tour. « Il tient à joindre sa voix à celle du premier Pasteur du diocèse, pour rendre hommage au savoir-faire et au dévouement des membres du Conseil de Fabrique de Saint-Mathieu, et surtout au zèle de M. le Recteur, qui a conçu le projet et l'a mené à bonne fin, malgré les réelles difficultés. Le Maire de Quimper les remercie de grand cœur d'avoir ajouté un nouveau fleuron à la couronne artistique de notre ville et boit : à Monseigneur, à M. le chanoine Le Roy, à tous ceux qui ont collaboré à son œuvre, particulièrement à M. l'architecte Bigot. »

Rien n'a manqué à cette fête, si ce n'est la présence bien désirée de M. Bigot, l'habile architecte, et de M. Vallet, l'éminent sculpteur. Qu'ils veuillent bien accepter nos plus sincères félicitations pour leurs œuvres.

Le soir, à 7 heures 3/4, la nouvelle église est remplie d'une foule qu'on aurait aimé y voir le matin ; mais nous comprenons les nécessités qui s'imposent à une population ouvrière. Du haut de chacune des arcades de la nef et du chœur descend une grande corbeille de verdure et de fleurs ; le fond du sanctuaire est transformé en jardin des plus gracieux, encadrant l'autel, mais sans en dissimuler le moindre accessoire ; il est splendide lui-même cet autel que nous avons vu tant dépouillé, le matin. On se demande comment, en un temps si restreint, cette belle décoration est venue faire place à la nudité la plus complète.

M. Fléiter, vicaire général, dans un langage d'une haute distinction, dit le sens de toutes les fonctions liturgiques qui se sont accomplies, ici même, dans la cérémonie du matin ; puis, passant en revue tout ce qui orne l'église Saint-Mathieu, il dit ce que représente l'autel et la chaire, ce que disent les bas-reliefs et les vitraux, ce que dit chacune des statues qui peuplent l'édifice.

La société *Le Fife*, avec quelques artistes de bonne volonté, a pris place à la tribune ; l'effet des instruments est splendide dans cette église d'un excellent acoustique, et l'habileté des exécutants est bien favorablement appréciée.

Au Salut, M. l'abbé Cogneau, dont le magnifique talent est apprécié de tous, fait entendre le chant de l'*Ave verum*, et, après la bénédiction, les musiciens exécutent une brillante sortie.

La question de la langue bretonne. — M. l'abbé Buléon, qui travaille avec autant de science que de zèle à remettre en honneur l'étude de la langue bretonne dans les écoles, vient

de publier, à cet effet, une *petite Histoire Sainte*, qui devient rapidement populaire dans le diocèse de Vannes.

Nous ne parlerons pas de l'ouvrage en lui-même ; mais du compte-rendu très remarquable qu'en a donné, dans la *Semaine religieuse de Vannes*, un confrère de l'auteur, M. Eug. Le Garrec, professeur de Rhétorique au Petit-Séminaire de Sainte-Anne-d'Auray, nous détachons le passage suivant, relatif à l'orthographe. Ce qu'il dit du vannetais s'applique également à nos dialectes finistériens.....

« Faut-il enfin dire un mot de l'orthographe ? — Oui. Et j'en parlerai d'autant plus librement et volontiers, que je n'apporte dans cette discussion, du reste absolument secondaire ici, ni système préconçu, ni prévention, ni passion.

« Il y a plus de vingt ans que l'on demandait pour le breton vannetais la constitution d'une académie et l'unité de l'orthographe ; il y a plus de vingt ans, on a constaté l'impossibilité de s'entendre sur une question qui exige, chez ceux qui veulent y prendre part, une connaissance approfondie de la langue, étudiée au double point de vue théorique et pratique. Pour mettre fin à des divergences de plus en plus tranchées, de plus en plus nombreuses, pour terminer enfin des discussions qui risquaient, au grand détriment de l'honneur précieux de notre dialecte et sans aucun profit pour l'union des esprits, plus précieuse encore, de demeurer interminables, il a été arrêté qu'on n'accorderait le visa de l'Evêché qu'à ceux des livres bretons qui adopteraient le système orthographique déterminé par une commission de membres, très compétents, choisis dans le clergé. Tous ceux qui ont le courage de subordonner, en vue du bien général, leurs idées personnelles à d'autres idées qui, du reste, peuvent être aussi bien sinon mieux fondées, se sont félicités de cette décision.

« Toutefois, ni les auteurs de cette mesure, ni ceux qui ont la sagesse de s'y soumettre, ne croiront que c'est là l'orthographe définitive. Une langue est un organisme animé qui, dans toutes les formes où sa vitalité se manifeste, est soumis à une évolution perpétuelle. L'orthographe de la langue française ne cesse de se modifier, sous la double influence de la science, qui devient de plus en plus exacte, et de l'usage, qui demeure le souverain maître du langage, en dépit du dictionnaire de l'Académie, qui a eu pourtant le mérite de conserver une orthographe qu'il a fallu suivre pendant un certain temps. Un dialecte dont la marche continue n'est arrêtée par aucune digue de ce genre, ne saurait être fixé dans des formes invariables. Aussi, nous sommes de ceux qui, tout en proclamant la nécessité d'une règle dont la légitimité n'échappe à personne, croient qu'il faudra tenir compte, dans une mesure que les personnes autorisées auront à déterminer, des découvertes faites dans le domaine de la linguistique bretonne par des savants tels que les Loth, les Ernault, les Jégouzo, les Bayon, les Buléon.... et des modifications introduites par l'usage, *quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi*.

En retour, les écrivains qui suivent cette orthographe ont le droit de bénéficier de l'immunité que le système accorde à tous ceux qui l'adoptent. « Vous avez tort d'écrire ainsi, dira l'un, j'aurais préféré telle forme ! » Un autre, qui se croit aussi compétent, dira : « J'aimerais mieux telle autre forme. » Autant d'avis que de juges, autant de juges que de lecteurs. L'auteur de l'Histoire Sainte pourrait leur répondre « J'avais, comme vous, des opinions personnelles et des préférences raisonnées ; mais l'union et l'unité ne pouvaient se faire que par des concessions mutuelles. Pour sauvegarder des intérêts plus grands, il m'a fallu moi-même sacrifier bien souvent ma manière de voir. Accordez-moi, car cela est juste, le bénéfice de mon désintéressement. Pourquoi ne vous imposeriez-vous pas, dans les ouvrages — toujours plus utiles que des discussions — que vous donnerez au public, des sacrifices analogues à ceux que j'ai consentis le premier ? »

Mais, plutôt, je lui conseillerais de ne répondre que par le silence. Dans l'espèce, n'est-ce pas se placer à un point de vue absolument secondaire ? Quand on sent la nécessité de s'unir et de bien diriger ses efforts pour défendre et ranimer la foi de nos populations contre tant de forces dissolvantes, quand on devrait s'encourager par une sainte émulation à mettre à la portée des enfants des écoles chrétiennes, sous des formes qui n'avaient pas encore été tentées, une doctrine indispensable dont ils garderont leur vie entière le souvenir salutaire, quand tous les hommes religieux et instruits ont le devoir de répandre et de faire réussir autour d'eux toutes ces causes d'influence heureuse, paraîtra-t-il opportun de choisir, comme terrain de petites discussions de grammaire, le travail d'un écrivain, qui, en y consacrant toutes les heures libres que lui laissait un labeur fatigant, avait songé à des intérêts plus chers que ceux du G dur ou de l'N nasalisé ? (1)

Grammaire bretonne de M. Ernault. — La *Petite Grammaire bretonne*, de M. Ernault, vient de paraître à la librairie Prud'homme, Saint-Brieuc. (1 fr. ; 1 fr. 20 franco).

(1) « Les discussions sur l'orthographe sont-elles donc nuisibles ? Bien au contraire ! elles sont excellentes en soi, et tous ceux qui s'intéressent à la langue bretonne se réjouissent du mouvement, de plus en plus suivi, qui a porté beaucoup d'esprits excellents du côté de cette étude et de celles qui lui sont annexes. Mais ces discussions, croyons-nous, ne peuvent être utiles et par conséquent désirables qu'à deux conditions : 1° que les critiques, qui ne portent que sur une question de grammaire, soient dirigées de façon à n'avoir pas pour conséquence, même contre l'intention de ceux qui s'y livrent, de faire déprécier des ouvrages dont l'objet est étranger à la linguistique et à l'orthographe, et par ailleurs très recommandables ; — 2° que ces critiques se produisent dans le plein jour de la discussion, et autant que possible, pour se garder des émotions trop vives, dans les organes de publicité spécialement créés dans ce but, et qui se feront un devoir d'insérer tous les articles qui paraîtront avoir quelque valeur. »

(Note de la SEMAINE de Vannes.)

Cette petite grammaire sera suivie prochainement d'une grammaire complète.

M. Ernault est actuellement un des maîtres de la philologie celtique. Ses ouvrages font autorité, non seulement en France, mais en Angleterre, en Allemagne et dans tout le monde savant. Malgré leur forme élémentaire, les nouvelles grammaires sont donc inspirées par la science la plus profonde et la critique la plus sûre.

Tout en facilitant l'étude du breton, elles mettront fin aux querelles sur l'orthographe. Basée sur une connaissance approfondie des lois et du développement de notre langue, l'orthographe de M. Ernault devra se substituer à tous les systèmes où la fantaisie a plus de part que la critique.

Nous recommandons chaleureusement ce petit livre à tous nos amis : d'abord aux maîtres et maîtresses congréganistes.

On se préoccupe avec raison de faire au breton une part dans l'instruction, et surtout dans l'éducation de nos écoles libres. La grammaire de M. Ernault va pouvoir rendre de grands services pour la préparation du personnel enseignant.

Combien parmi nous, hélas ! ne savent pas la langue de leur pays ! A ceux-là, la grammaire de M. Ernault rendra le plus grand service ; elle leur permettra de combler une grave lacune de leur instruction, en acquérant la science du breton, que le père Maunoir regardait, avec raison, comme une grande grâce du ciel. En effet, que de bonnes œuvres permet de faire, en Bretagne, la connaissance du breton ! Que de maladresses elle évite ! Et comme elle simplifie et repose, à notre époque de civilisation troublée, de pensée frivole, compliquée ou corrompue !

(*Croix des Côtes-du-Nord*, du 19 Septembre.)

Ajoutons que cette « petite » grammaire renferme des notions sur la versification bretonne et que la préface donne une idée nette et précise de l'état de la langue celtique, tant dans la Bretagne armoricaine que dans les Iles Britanniques.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 20 Septembre 1897.

I. La Bible d'Éthiopie, par le P. L. MÉCHINEAU, S. J. — II. L'Eclairage à l'Acétylène, par le P. Ed. CAPILLE, S. J. — III. La Supériorité des Anglo-Saxons, par le P. J. BURNICHON, S. J. — IV. Un Congrès et un Centenaire à Fribourg, en Suisse, par le P. J. BRUCKER, S. J. — V. A propos de quelques Livres sur les Questions sociales (2^{me} art.), par le P. P. FRISTOT, S. J. — VI. Le Père Hecker, par le P. A. de la BARRE, S. J. — VII. Livres : Théologie : I. Ottiger, S. J. ; G. Wilmers, S. J. ; G. Lahousse, S. J. ; L. Delplace, S. J. ; P. Gondrand ; C. de Perrodil ; P. Thirion, S. J. ; G. Dumont ; F. Loppé ; A. Minet ; C. Bessonnet-Favre ; C^{me} de Flavigny ; L. Couture ; E. de Ménorval ; L. Audiat ; C^{me} d'Armaillé ; L. Lecestre ; R. P. H. Durand ; P. Batiffol. — Revue des poètes : M. Russel, S. J. ; R. Hanquez ;

P. de Bouchaud ; F. Walbrecq ; Caritas ; L.-M. Dubois ; d'Arras, S. J. ; Martha ; B. Galeron de Calonne. — G. Arnaud ; Devès. — VIII. Evénements de la Quinzaine. — IX. Table du tome 72.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du N° du 16 Septembre.

Les Moujiks (Nouvelle traduite du russe), II. TCHERKHOV. — Les Humanités modernes. R. P. A. CHAUVIN, de l'Oratoire. — L'Evangile et le Théâtre de Dumas fils, III. GABRIEL AUDIAT. — Ce qu'un aveugle voit en voyage. MAURICE DE LA SIZERANNE. — Une journée de courses au I^{er} siècle. D'après un roman anglais. A. ROCOFFORT. — Les Principes de la Géographie moderne, II. JEAN BRUNER, professeur à l'Université de Fribourg. — POÉSIE : Aux jeunes gens. GASTON DAVID. — Les Idées et les Faits. La Conférence de Lambeth. ABBÉ J. TRÉVAL. — Le Congrès scientifique de Fribourg. COMTE DOMET DE VORGES. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Bibliographie. — Revue des Revues.

SPÉCIALITÉ de Vêtements, Barrettes, Ceintures et Articles pour MM. les Ecclésiastiques. M^{lle} Eugénie NÉDÉLEC, successeur de M^{lle} LÉON, QUIMPER, 6, Quai du Stéir.

Les Comprimés de Vichy.

Dans un précédent numéro, nous annonçons que, sur simple carte postale adressée à M. Prunier, 6, rue de la Tacherie, on recevrait gratis et franco un échantillon de Comprimés de Vichy aux Sels Vichy-Etat, extrait des eaux si universellement connues de Vichy-Célestins, Vichy-Grande-Grille et Vichy-Hôpital, et permettant, en voyage ou à la chasse, lorsqu'il n'est pas possible de se procurer de la véritable Eau de Vichy, de préparer instantanément une excellente eau alcaline gazeuse très économique, puisque le flacon de 100 comprimés ne coûte que deux francs. M. Prunier prévient nos lecteurs que l'affluence des demandes d'échantillon ne lui permet pas de répondre immédiatement, mais dans deux ou trois jours toutes les personnes qui en ont fait la demande recevront gratis et franco leur échantillon de Comprimés de Vichy.

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINNEC

QUIMPER, 11, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale).

Chapeaux castor de Lyon ; Barrettes ; Rabats ; Faux-Colis en caoutchouc et en toile ; Ceintures ; Bas de laine et de coton noirs. ARTICLES de VOYAGE et d'ENTRÉE SCOLAIRE : Malles ; Valises ; Sacs à main en tous genres ; Sacoques, etc.

RÉPARATIONS DE CHAPEAUX

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 28 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste franco en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à M. **SAMUEL PIRIOU**, rue du Chapeau-Rouge, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.

Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable chronomètre, à partir du prix minimum de **30 francs**, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUIBOURG**, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre OMÉGA.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en nickel, en acier, en argent et en or, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la Médaille d'Or, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des Couverts Christofle. La gravure ou un écriin est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — rue Kéréon, 3
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformation multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à ancre, balancier compensé, spiral Bréguet, etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{me} V^{ve} LE JAMTEL,

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

FILTRE CHAMBERLAND SYSTEME PASTEUR

H. BRULÉ & C^e, 31-33, rue Boinod, PARIS. Remise spéciale sur nos prix au clergé.

DOMAINE DU CLUB, PORTETS (Gironde)

A. PEYCHÈS

VINS ROUGES	la barrique.	VINS BLANCS	la barrique.
Saint-Georges, 1893.	150 f.	Graves, 1892.	150 f.
St-Laurent (Médoc), 1892.	225	Cérons (vin de Messe),	200
Clos du Club, 1892.	300	Barsao, 1891.	300
Listrao, 1891.	400	Sauternes, 1891.	500
Margaux, 1891.	500	Fine Champagne, de 4 à 10 f. la litre.	

Prix-Courant Général envoyé franco sur demande.

J.-B. TANGUY, Représentant à LAMBÉZELLE (Finistère).

Suprême Pernot

le meilleur des desserts fins.

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêté par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux
de tomber et
les fait repousser

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
SE MEfier DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable
pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces,
légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — I. Avis aux abonnés.

II. Apostolat de la Prière.

III. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Missions recommandées ; Lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon ; Lettre encyclique de Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII sur le Rosaire de Marie ;



Nomination dans le clergé ; Retraites pour les militaires ; Bénédiction d'écoles libres.

IV. 16^e Pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon à Notre-Dame de Lourdes, 29 Août-4 Septembre 1897.

V. Bonnes pensées.

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 3 Octobre. — 17^e Dimanche après la Pentecôte. SOLENNITÉ DU SAINT ROSAIRE DE LA TRÈS SAINTE-VIERGE. Double de 2^e classe. Blanc. Mémoires du Dimanche et de S. Méloire, Martyr (au Propre diocésain).

Aux Vêpres, Mémoires du suivant, du Dimanche et de S. Méloire.

Lundi, 4. — S. François d'Assise, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 5. — S. Maurice, Abbé (au Propre diocésain). Semi-double. Blanc.

Mercredi, 6. — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 7. — Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 8. — S^{te} Brigitte, Veuve. Double. Blanc.

Samedi, 9. — S. Denis et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plomodiern..... 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 Octobre.
Saint-Thégonnec..... 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 Octobre.

AVIS aux Abonnés. — Les souscripteurs dont l'abonnement expire le 1^{er} Octobre 1897 et qui sont dans l'intention de continuer à recevoir la Semaine sont priés de faire parvenir à l'Administration les 6 francs du renouvellement, à moins qu'ils ne préfèrent le recouvrement par la poste, avec majoration de 50 centimes pour les frais. Ces recouvrements se feront à partir du 15 Octobre.

Cet avis intéresse également les retardataires des mois précédents.

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Octobre 1897, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : L'INSTRUCTION RELIGIEUSE DANS LES COLLÈGES CATHOLIQUES.

C'est un spectacle bien affligeant de voir les jeunes gens qui ont été élevés dans les collèges neutres ou hostiles à la Religion, arriver au terme de leurs études avec des connaissances sur tous les sujets, sauf sur celui qui touche leur âme de plus près.

Plusieurs d'entre eux, les plus intelligents et les plus réfléchis, s'aperçoivent parfois de cette lacune, et s'ils n'ont pas assez de courage ou de vertu ou de loisirs, pour chercher la lumière, ils souffrent de l'aveuglement dans lequel on les a plongés.

Les élèves de nos collèges catholiques auraient souvent besoin de voir de près l'état de ces âmes, si cruellement traitées, pour apprécier davantage le bienfait de l'instruction chrétienne, qui leur est prodiguée.

Comme les enfants trop riches, qui ne savent point ce que c'est que d'avoir faim, ils ne connaissent pas le prix du pain que l'Eglise leur distribue. Qu'ils étudient ce catéchisme sacré, non point comme une leçon ordinaire, mais comme la parole de Dieu elle-même, et aussi comme la source de leur bonheur dans cette vie, non moins que dans l'autre. Quand ils auront grandi, qu'ils s'attachent avec amour à l'étude des questions religieuses. Ils ne seront jamais trop bien armés pour la lutte qui les attend, au sortir du collège.

Il est évident que, sur les bancs de l'école, les élèves n'auront point le temps d'approfondir toutes les controverses ; mais qu'ils apprennent du moins où il faudra, plus tard, chercher les solutions de leurs doutes ; qu'ils s'affectionnent à ces problèmes de la Religion, qui sont les plus intéressants et les plus importants de tous.

L'Eglise a besoin de chrétiens pratiquants et courageux, mais elle n'a pas moins besoin de fidèles instruits, qui lui fassent honneur par une foi intelligente et éclairée.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi*, à 7 h. 1/2 du soir, ouverture du mois du Rosaire : exposition du T. Saint-Sacrement, chapelet, prière à Saint-Joseph, chant des litanies de la Sainte-Vierge, bénédiction.

Les mêmes exercices ont lieu, tous les jours du mois, à la même heure, excepté dimanche prochain, 3 Octobre, où ils se feront à l'issue des vêpres.

Samedi, 2 Octobre, Fête des Saints Anges, fête patronale de la Confrérie de la Doctrine chrétienne. — A 9 h. 1/2, Messe du Saint-Esprit, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

On convoque à cette cérémonie les associés, les enfants de toutes les écoles et leurs parents.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE : *Dimanche*, 3 Octobre, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

— CHAPELLE DES URSULINES : *Lundi*, 4 Octobre, réunion des Mères chrétiennes. A 7 heures 1/2, sainte messe ; instruction, bénédiction du T. S. Sacrement.

Missions recommandées : Du 3 au 17 Octobre : PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN. — Président, la 1^{re} semaine, M. le chanoine Madec, curé de Pont-l'Abbé.

SAINT-SEGAL. — Président, la 1^{re} semaine, M. Billant, curé de Saint-Martin, de Brest.

LETTRE PASTORALE

DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

Portant à la connaissance du Clergé et des Fidèles de son Diocèse

L'ENCYCLIQUE DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE LÉON XIII

SUR LE SAINT ROSAIRE

HENRI-VICTOR-FÉLIX VALLEAU, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,

Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous nous empressons de porter à votre connaissance la nouvelle invitation que le Souverain Pontife vient de faire à l'univers catholique de se livrer à la prière. La récitation du Rosaire est la dévotion qu'il recommande, chaque année, pendant le mois qui va commencer.

Ne vous étonnez ni du choix de la prière, ni de la persistance qu'il met à nous en conseiller la pratique. Voilà bientôt huit cents ans que le Saint Rosaire a été institué et répandu parmi les fidèles, et nul ne saurait compter les merveilles qu'il a opérées, autant sur les âmes que sur les événements. Que de chrétiens sauvés, que de pécheurs convertis, que de victoires remportées, que de nations relevées, que d'ennemis vaincus par la puissance du Saint Rosaire ! Et si, aujourd'hui, malgré la malveillance dont nous sommes l'objet, nous constatons l'aurore de temps meilleurs pour la Foi, Nous n'hésitons pas à en attribuer la plus grande part, à la persistance du Père commun des Fidèles à conseiller la récitation du Rosaire. Du reste, elle répond si bien aux nécessités du moment, que, lorsque chaque année ramène le mois d'Octobre, tous les fidèles aiment à répondre à cet appel avec un admirable empressement.

Par sa composition même, cette prière nous invite à méditer sur les maux et les tristesses de notre époque. Si elle est pratiquée avec foi, comme doit l'être toute œuvre religieuse, elle est de nature à fortifier notre âme et à encourager notre cœur à subir les luttes, qui sont le partage de tout homme juste sur la terre. Saint Augustin a dit, avec vérité : *« Celui qui sait bien prier, sait bien vivre. »*

Qu'ils sont faibles, N. T. C. F., ceux qui ne prient pas, car ils ne peuvent s'appuyer sur rien de solide. La force du bras cède aux années, l'entraînement de la gloire comme du plaisir s'évanouit comme un rêve, la fortune échappée, la science, malgré sa grandeur, est trop incomplète et trop chancelante pour former un point d'appui solide, et, quand il faut lutter contre les douleurs de l'âge et les désillusions, si l'on ne sait pas s'agenouiller et prier, il ne reste pas assez de force pour les dernières épreuves qui précèdent la mort.

Mais Nous Nous adressons à un peuple qui sait chercher son secours dans la prière. Comme les années précédentes, N. T. C. F., vous aimerez à réciter votre Rosaire, vous méditerez sur ses mystères, sûrs d'y trouver de précieux enseignements.

Un grand Evêque disait à son peuple : *« Trois maux semblent se développer au milieu de nous et devenir des fléaux, capables d'atteindre jusqu'aux racines de la vertu, c'est : le dégoût de la vie modeste, l'horreur de la souffrance et l'oubli des biens éternels. »* Nous n'avons pas l'intention de développer ces trois pensées, malgré les enseignements qu'on pourrait en tirer, mais Nous désirons vous faire connaître comment la pratique des mystères du Saint Rosaire peut devenir un remède à ces maux.

Depuis bien des années, on fuit la vie modeste ; les champs sont abandonnés, la situation paternelle est méprisée, on court vers tout ce qui brille, croyant trouver bien-être et aisance, ou du moins plus d'éclat et de plaisir. Hélas ! bien vite on s'aperçoit que le soleil, la verdure et la liberté d'autrefois font défaut, et que la sueur versée sur le sillon est encore moins pénible que celle qui

découle du front, en se livrant à un travail souvent insuffisant pour répondre aux aspirations nouvelles.

Contre ce mal, demandez un remède au Rosaire de Marie. Les mystères joyeux, en effet, se placent devant les yeux comme de merveilleux tableaux. Qu'on se représente l'humble et douce Vierge, si active dans sa pauvre demeure, cet humble ouvrier Joseph, si attentif au travail qui doit donner le pain de chaque jour. Quels spectacles de modestie, de soumission, de bienveillance, de calme de l'âme et de tranquillité du cœur se placent sous les yeux ! Cette vue ne peut manquer de faire une impression profonde. Bien loin, en présence de ces touchants exemples, de trouver méprisables les devoirs de la vie quotidienne, on en sentira l'estime grandir ; bien loin de rêver une position étrangère à la première éducation, on s'attachera de plus en plus à celle que la Divine Providence a donnée.

Un autre mal, non moins funeste, qui se développe chaque jour et tend à porter un coup fatal à l'énergie humaine, c'est la crainte de la souffrance et la répulsion pour tout ce qui est contrainte. Un désir si ardent de confortable, une recherche si âpre du bien-être, de tout ce qui brille et flatte ne peut se produire, sans un affaissement des caractères et sans l'anéantissement de l'esprit de sacrifice, qui est l'honneur de notre nature. Pour combattre ce fléau et fortifier son âme, nul remède n'est plus efficace que la méditation des mystères douloureux du Rosaire. Est-il possible de se représenter les souffrances du Christ, de méditer sur sa passion et sur sa croix, sans ressentir moins d'horreur pour la douleur ! La vie, la passion et la mort du grand Sacrifié pour l'humanité à la Justice divine, pourraient-elles passer, sans y laisser de traces, à travers nos méditations ! Ce fut la grande école des Saints, qui furent avant tout des hommes mortifiés. Et l'étude de ces incomparables souffrances fut d'un tel effet sur leur caractère, que certains d'entre eux s'écriaient : *« Ou souffrir, ou mourir ! »*

Enfin, la méditation des mystères glorieux, dernière partie du Rosaire, ne saurait nous laisser indifférents aux espérances éternelles. A la vue de cette gloire éternelle, de ces couronnes qui ceignent le front du Christ et de sa Mère, en voyant les merveilles de l'Ascension, de l'Assomption et du Couronnement, ne semble-t-il pas que les cieux s'ouvrent pour développer l'éclat de leurs concerts et des fêtes éternelles. Si la vue des plaisirs et des fêtes du monde attache à la terre, comment la méditation qui met sous les yeux les incomparables fêtes réservées aux élus n'élèverait-elle pas notre âme jusqu'aux hauteurs de la vie qui ne finira jamais !

Telle sera, N. T. C. F., l'effet de la récitation et de la méditation du Saint Rosaire. Aussi, suivant l'invitation pressante du Père de la grande famille chrétienne, pratiquez cette dévotion avec piété et fidélité ; vous attirerez sur vous les bénédictions divines, et vous participerez au relèvement de la France par la prière.

Faites-vous inscrire sur les listes du Saint Rosaire, soyez des associés de cette association précieuse. C'est une union de prières, et, comme le dit la nouvelle Encyclique : « Les prières sont surtout puissantes, lorsqu'elles se font publiquement et en accord, par un grand nombre de fidèles. »

Et sera Notre présente Lettre pastorale lue, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, ainsi que l'Encyclique du Souverain-Pontife, le Dimanche qui en suivra la réception.

Fait à Quimper, le 28 Septembre 1897.

Par Mandement de Monseigneur :
QUEINNEC, CH. HON.,
Secrétaire.

† HENRI-VICTOR,
Evêque de Quimper et de Léon.

(Le dispositif a été publié dans notre précédent numéro.)

LETTE ENCYCLIQUE

DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII SUR LE ROSAIRE DE MARIE

Combien il importe aux intérêts publics ou privés, que le culte de la Très auguste Vierge Marie soit entretenu assidûment, et étendu avec un zèle croissant de jour en jour, c'est là ce que comprendra facilement tout homme qui réfléchira au degré éminent de dignité et de gloire où Dieu a placé Marie. De toute éternité, Il L'a choisie pour qu'Elle devint la Mère du Verbe qui devait se revêtir de la chair humaine. Aussi L'a-t-Il tellement distinguée parmi tout ce qu'il y avait de plus beau dans les trois ordres de la nature, de la grâce et de la gloire, que l'Eglise à juste titre attribue à cette Vierge les paroles suivantes : « Je suis sortie de la bouche du Très Haut la première avant toute créature. » (Eccl., xxiv, 5.) Puis, lorsque eut commencé le cours des siècles, lorsque les auteurs du genre humain furent tombés dans le péché, et lorsque toute leur postérité fut marquée de la même tache, Marie fut constituée le gage du rétablissement de la paix et du salut.

Le Fils unique de Dieu combla Sa très sainte Mère d'éclatantes marques d'honneur. Au cours de Sa vie cachée, Il prit la Vierge comme auxiliaire dans les deux premiers miracles qu'Il accomplit : un miracle de la grâce, par lequel l'enfant d'Elisabeth tressaillit dans son sein, quand Marie la salua ; — et un miracle de la nature, par lequel Jésus changea l'eau en vin aux noces de Cana. Puis lorsqu'à la fin de sa vie publique, le Christ établit le Nouveau Testament qui devait être signé de Son sang divin, il confia la Sainte Vierge à l'Apôtre bien-aimé par ces paroles très douces : « Voici ta mère. » (JEAN, XIX, 27.)

Nous donc qui, quoique indigne, représentons ici-bas le Fils de Dieu, Nous ne cesserons jamais de célébrer les louanges d'une telle Mère, tant que la lumière brillera pour Nous. Sentant bien que cette période ne sera pas longue, à cause de Notre âge avancé, Nous ne pouvons Nous empêcher de redire à tous Nos frères en Jésus-Christ et à chacun d'entre eux ces dernières paroles que Lui-même, attaché à la Croix, nous laissait comme son testament : « Voici votre mère. »

Nous estimerons que Nos vœux sont comblés, si Nos exhortations ont pour résultat que tout fidèle n'ait rien de plus à cœur, rien de plus cher que le culte de Marie, et s'il est permis à chaque chrétien de s'attribuer les paroles de Jean, qui a écrit de lui-même : « Le disciple La reçut dans sa maison. » (JEAN, XIX, 27.)

A l'approche du mois d'Octobre, Vénérables Frères, Nous n'avons pas voulu, cette année encore, manquer de vous écrire ; Nous vous exhortons de nouveau, avec toute l'ardeur possible, à ce que chacun de vous s'applique à mériter, par la récitation du Rosaire, des grâces pour lui-même et pour l'Eglise militante. Ce genre de prière semble avoir, par la Providence de Dieu, pris vers la fin de ce siècle une extension merveilleuse, afin que la piété languissante des fidèles en fût ranimée ; c'est ce dont témoignent surtout les temples et les sanctuaires remarquables et célèbres consacrés au culte de la Mère de Dieu.

Nous avons offert des fleurs à cette divine Mère, au mois de Mai, et maintenant, Nous voudrions qu'Octobre, le mois des fruits, fût employé par tous à L'honorer avec une piété et une affection très particulières. Il convient, en effet, que ces deux saisons soient consacrées à Celle qui a dit d'Elle-même : « Mes fleurs sont les fruits d'honneur et de vertu. » (Eccl., xxiv, 23.)

Les liens communs, à la formation desquels les hommes sont naturellement portés, n'ont jamais été peut-être plus étroits qu'à notre époque, ni recherchés avec une ardeur si vive et si générale. Personne n'aurait lieu de s'en plaindre, si ce penchant naturel, très noble en lui-même, n'était souvent détourné de son but et dirigé vers le mal. On voit, en effet, se réunir en groupes de genres divers, des hommes impies, qui joignent leurs efforts « contre le Seigneur et contre son Christ. » (Ps. II, 2.) Toutefois, on peut constater — et cela Nous est très agréable — que, parmi les catholiques, on apprécie plus qu'autrefois les associations pieuses, qu'elles sont plus nombreuses dans l'Eglise, que les liens de la charité, comme une demeure commune, unissent et fondent pour ainsi dire tous les fidèles, à tel point qu'ils peuvent vraiment être appelés et qu'ils semblent être en réalité des frères.

Au contraire, si l'on supprime la charité du Christ, personne ne peut se glorifier de ce nom, ni de cette union. C'est ce que jadis Tertullien exposait vigoureusement en ces termes : « Nous sommes vos frères par droit de nature, parce que nous n'avons qu'une mère, quoique vous soyez à peine des hommes, parce

que vous êtes de mauvais frères. Mais combien à plus juste titre ils sont appelés frères et regardés comme tels, ceux qui reconnaissent un seul Dieu, qui ont bu un seul esprit de sainteté, qui du sein unique de la même ignorance ont passé à l'unique lumière de la vérité. »

C'est sous des formes multiples que les catholiques ont coutume de constituer les sociétés très salutaires dont Nous parlons. Il y a les cercles, les caisses rurales, les réunions tenues les jours de fête pour reposer les esprits, les patronages pour la jeunesse, les confréries, et beaucoup d'autres associations formées dans des buts excellents. Assurément toutes ces institutions — bien que par leur titre, leur forme et leur fin particulière et prochaine, elles semblent de création récente — sont, en réalité, très anciennes. Il est certain, en effet, que l'on retrouve, à l'origine même du Christianisme, des associations de cette sorte. Mais, dans la suite, elles furent confirmées par des lois, distinguées par des insignes, gratifiées de privilèges, vouées au culte dans les temples, consacrées aux soins des âmes ou des corps ; elles reçurent des noms divers, suivant les époques. Leur nombre s'accrut tellement, dans le cours des siècles, qu'en Italie, surtout, il n'y a nulle région, nulle ville et presque aucune paroisse qui ne compte plusieurs ou au moins quelque société de ce genre.

Nous n'hésitons pas à attribuer, parmi ces groupements, la place d'honneur à la confrérie dite du Très-Saint-Rosaire. En effet, si l'on considère son origine, elle brille entre toutes les institutions du même genre par son ancienneté, puisqu'elle a eu pour fondateur Dominique lui-même. Si l'on tient compte des privilèges, elle en a obtenu d'aussi nombreux qu'il est possible, grâce à la munificence de Nos prédécesseurs.

La forme, et pour dire ainsi l'âme de cette institution, c'est le Rosaire de Marie, dont Nous avons longuement exposé ailleurs la vertu. Mais la puissance et l'efficacité de ce même Rosaire, en tant qu'il constitue une obligation imposée aux membres de la Confrérie à laquelle il a donné son nom, sont surtout considérables. Nul n'ignore, en effet, combien il est nécessaire pour tous les hommes de prier, non que les décisions divines puissent être modifiées, mais afin que, comme l'a dit S. Grégoire, « les hommes en demandant méritent de recevoir ce qu'avant les siècles le Dieu tout-puissant a résolu de leur donner ». (*Dialog.*, I, 8.)

S. Augustin, d'autre part, a dit : « Celui qui sait bien prier sait bien vivre. » (*In Ps. cxviii.*) Mais les prières sont surtout puissantes pour obtenir le secours céleste lorsqu'elles sont faites publiquement, avec constance et accord, par un grand nombre de fidèles, de telle sorte que ceux qui prient forment comme un seul chœur. C'est ce que montrent très clairement ces paroles des Actes des Apôtres, où il est dit que les disciples du Christ, attendant l'Esprit-Saint promis, « persévéraient unanimement dans la prière ». (*Act.*, I, 14.) Ceux qui emploieront cette manière

de prier, ne pourront jamais manquer d'obtenir des fruits. Or, c'est ce qui se produit pour les associés du Saint-Rosaire. En effet, de même que les prêtres, par la récitation de l'Office divin, supplient Dieu d'une façon publique, constante et très efficace ; ainsi, elle est publique d'une certaine manière, et incessante, et commune, la prière que font les associés en récitant le Rosaire, ou le *Psautier de la Vierge*, comme l'ont appelé plusieurs Pontifes romains. (*A suivre.*)

Nomination dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Perrot, Pierre-Marie, jeune prêtre de Taulé, a été nommé vicaire d'Esquibien, en remplacement de M. Gourvil, démissionnaire pour cause de santé.

Retraites pour les militaires. — AVIS. — Nous rappelons les retraites pour les conscrits et soldats libérés, à Lesneven et à Quimper, le 12 et le 19 Octobre ; à Quimperlé, le 19 Octobre. Mgr l'Evêque s'intéresse vivement au succès de ces retraites, et nous prions avec instance nos confrères de les annoncer, à plusieurs reprises, du haut de la chaire, sans préjudice des démarches personnelles près des jeunes gens et de leurs familles...

On serait reconnaissant aux prêtres de prendre les noms des retraits de leurs paroisses et d'en adresser la liste, quelques jours à l'avance, à MM. les Aumôniers des trois maisons de Retraite.

Les retraits sont priés d'apporter des livres de cantiques et quelques autres livres de piété. Il est bon de leur faire savoir que ceux qui se présenteraient en un état peu convenable ou qui, dans le cours de la retraite, donneraient lieu à une plainte sérieuse, seraient refusés ou exclus.

Bénédiction d'écoles libres. — I. BRIEC. — C'est pour nous une joie d'annoncer la création de nouvelles écoles chrétiennes ; car chacune est une nouvelle preuve du zèle des pasteurs et de la générosité des fidèles, disposés à tous les sacrifices pour assurer, par l'éducation de l'enfance, l'avenir religieux du pays. Nous sommes doublement heureux, lorsque les écoles fondées comblent une plus grande lacune, répondent à des besoins plus étendus, ont une importance régionale. Telle est la nouvelle école de Briec, confiée aux Frères de l'Instruction chrétienne, de Ploërmel. Elle a été solennellement bénite, dimanche dernier, par Mgr l'Evêque qui, malgré la fatigue de deux consécérations d'églises, à deux jours d'intervalle, a tenu à donner aux fondateurs de l'école et à la paroisse de Briec cette marque particulière de bienveillance.

A la grand'messe, chantée par M. Gadon, supérieur du Grand-Séminaire, M. Rospars, chanoine honoraire, expliqua brièvement le sens de la cérémonie qui allait s'accomplir. La messe terminée,

l'Évêque bénit la statue de saint Pierre, patron de la paroisse, qui sera aussi le patron de la nouvelle école, et les crucifix destinés aux classes, puis, au chant du *Veni, Creator* et du cantique *Oll da Zoue*, la procession se dirigea vers le nouvel établissement, dont on admire les vastes proportions, comme on peut en apprécier ensuite l'heureuse distribution intérieure.

Avant de réciter les prières liturgiques, Monseigneur adresse à la foule, massée dans la cour, une belle et touchante allocution, exprimant d'abord son bonheur de voir « se multiplier ces bénédictions d'écoles, qu'il tient, autant que possible, à présider lui-même. Il ne l'a pas pu pour l'inauguration de l'école ouverte, cette semaine, à Landrévarzec ; il se félicite de pouvoir, du moins, féliciter aujourd'hui celui qui l'a construite et qui est, ici encore, le bienfaiteur insigne..... »

« Notre-Seigneur a témoigné souvent sa prédilection pour les petits : ainsi fait l'Eglise, en donnant aux enfants le premier lait de l'instruction, qui les prépare à devenir des hommes..... Chrétiens baptisés, ils ne peuvent oublier Celui qui les a rachetés, et voilà pourquoi l'Eglise donne, dans ses écoles chrétiennes, la première place au Christ ; la croix du divin Sacrifié leur donne de nobles leçons, leur enseignera l'esprit de sacrifice qui les rendra fidèles à leurs devoirs de fils, de citoyens et de Français, en même temps qu'il leur apprendra à vaincre leurs passions, à triompher d'eux-mêmes. Pour appuyer ces enseignements, ils auront des maîtres pleins de zèle et de dévouement, les bons Frères, qui n'ont qu'une ambition : former l'esprit et le cœur de leurs élèves à la science et à la vertu.

« Puisse, avec la grâce de Dieu et la protection de saint Pierre, notre bénédiction porter des fruits et rendre toujours prospère cette école, dont la paroisse est fière, à juste titre !.... »

La cérémonie de la bénédiction achevée, Sa Grandeur présida le dîner, servi dans une salle du pensionnat ; une vingtaine de prêtres, parmi lesquels M. Fléiter, vicaire général, et M. Marchive, chanoine de la Rochelle et de Quimper, y assistaient, ainsi que M. le Maire de Briec, le Conseiller général du canton, un Frère assistant de l'Institut de Ploërmel, le Frère Visiteur de la province et les principaux bienfaiteurs de la nouvelle école.

Au dessert, M. le marquis de Plœuc, avec « une émotion qu'il ne cherche pas à dissimuler », exprime les sentiments qu'il éprouve, en cette journée, dont « le souvenir réconfortant » lui sera toujours précieux. Heureux d'avoir pu contribuer à l'œuvre aujourd'hui terminée, il en renvoie le premier mérite au « chef » qui en conçut le projet et surveilla l'exécution, M. le Curé de Briec, admirablement secondé par ses paroissiens, dont les principaux, ici présents, peuvent revendiquer leur part dans le succès ; puis il ajoute : « Nous voyons devant nous la preuve de la vérité de l'adage : l'union fait la force ; ne l'oublions pas ! Pour moi, vous me trouverez disposé toujours à combattre à vos côtés pour Dieu et pour la Patrie, et je bois à l'union de tous les catholiques et de tous les Français ! »

Mgr l'Evêque applaudit à ce « langage d'un Breton véritable, dévoué à son pays... On accuse volontiers les hommes de notre temps d'égoïsme ; Dieu merci, il en est qui ne pensent pas seulement à eux-mêmes »..... Et Sa Grandeur renouvelle ses remerciements pour ce que la généreuse famille de Plœuc a fait, ici et à Landrévarzec ; Elle s'unit aux éloges si mérités donnés au Curé et à la population de Briec, visiblement heureuse aujourd'hui. Le spectacle de cette joie et la pensée du bien qui va s'accomplir sont pour tous un encouragement ; sans doute, le bien a toujours été le prix de la lutte et triomphera ; néanmoins il est bon d'avoir parfois de ces fêtes qui « réconfortent ».

M. Poulhazan, Curé de la paroisse, prend la parole à son tour. Il rend hommage aux sentiments profondément chrétiens des habitants de Briec, si heureux de posséder, depuis 1870, une école libre de filles : ils désiraient, depuis longtemps, procurer le même bienfait aux garçons ; M. Quéménéur eut la pensée d'un établissement de Frères, mais y renonça faute de ressources suffisantes. Le même obstacle arrêtait M. Poulhazan, quand un don généreux lui permit de reprendre le projet, irréalisable sans cela..... « Pendant les jours néfastes de la Commune de 1871, « votre père, Monsieur le Marquis, sauva la fortune de la France « en préservant la Banque ; laissez-moi vous remercier d'avoir si « largement contribué à conserver la foi dans ce canton de Briec, « auquel vous attachent les traditions de votre famille !.... » M. le Curé remercie avec cordialité M. le Maire de son appui bienveillant, tous les habitants de leur concours empressé et « surtout ses vicaires qui l'ont si efficacement secondé..... Merci aux Frères qui ont accepté la direction de la nouvelle école, merci à tous et gloire à Dieu !..... »

L'après-midi, après les vêpres, le chant du *Te Deum* et la bénédiction du T. S.-Sacrement terminèrent cette fête, qui restera une date mémorable pour la paroisse de Briec.

II. LANDRÉVARZEC. — Landrévarzec, dont il est question dans les lignes qui précèdent, vient d'être également doté d'une école de Frères par la munificence de M. le Marquis de Plœuc, avec le concours dévoué des habitants. La bénédiction de cette école, qui compte déjà de nombreux élèves, a été faite, le mardi, 21 Septembre, par M. Souben, le zélé recteur de la paroisse.

III. LE GUILVINEC. — On nous écrit :

« Dimanche dernier, la paroisse de Guilvinec était en fête : au nom de Mgr l'Evêque, M. le Curé de la Cathédrale bénissait solennellement les nouvelles classes de l'école chrétienne, dirigées par les excellentes Filles du Saint-Esprit. Au prône de la grand'messe, qui fut chantée par M. Quidelleur, chanoine, M. Péron, recteur de Kerfeunteun, dans une solide et charmante allocution, montre aux nombreux fidèles qui remplissaient l'église, les bienfaits de l'édu-

cation chrétienne. « Grâces en soient rendues à Dieu, a-t-il dit, car c'est de Lui que viennent tous les biens, tous les dons parfaits. Mais, après Dieu, paroissiens du Guilvinec, vous devez votre école au zèle, au dévouement sans bornes de votre bon Pasteur. C'est lui qui s'est ingénié de mille façons pour trouver les ressources nécessaires à la construction de ce vaste et magnifique établissement. Il est déjà récompensé de ses labeurs, car il voit dès aujourd'hui, avec une immense joie, 400 de ses enfants se presser dans les classes et dans la Salle d'Asile, à l'ombre de la Croix de Jésus. »

« Ces paroles trouvèrent un écho dans le cœur des paroissiens de Guilvinec et des nombreux amis de M. de Coataudon, accourus à son appel, car nous aimons à le reconnaître et à le proclamer bien haut, elles étaient l'expression exacte de la vérité. Oui, il a fallu au Recteur de Guilvinec beaucoup de patience, d'énergie et de savoir-faire, pour mener à bonne fin toutes les œuvres entreprises par lui, dans cette paroisse qu'il a fondée. »

16^e Pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon

A NOTRE-DAME DE LOURDES

29 AOUT - 4 SEPTEMBRE 1897

Gloire à Marie Immaculée !

Il y a 39 ans, la Vierge de Lourdes, dans une de ses apparitions à Bernadette, disait à l'heureuse voyante : « Je veux que l'on vienne, ici, en procession ; » et, depuis 39 ans, des foules innombrables viennent s'agenouiller devant les Grottes de Massabielle, pour demander à Marie ses faveurs et ses bénédictions.

Vous n'avez pas, bonne Mère, à vous plaindre de vos Bretons : ils ont répondu, pour la 16^e fois, cette année, à votre appel aimé et ont encore entrepris, avec une sainte joie, ce long et fatigant pèlerinage de 300 lieues, pour venir vous saluer en ce coin privilégié de notre chère patrie. Ce n'est pas que vous ayez multiplié en leur faveur les miracles qui guérissent les corps ; et nous aurions lieu d'être jaloux des autres pèlerinages, plus favorisés sous ce rapport ; mais qu'avons-nous besoin pour croire et vous aimer des manifestations extérieures de votre puissance !.... Distribuez-les sans mesure à ceux dont la foi est vacillante, afin qu'ils croient et qu'ils vous aiment davantage : vos faveurs spirituelles suffisent aux Bretons, et celles-là, nous les emportons de Lourdes, abondantes et précieuses. Oh ! oui, nous conserverons toujours dans nos cœurs le souvenir des saintes et douces émotions que nous avons ressenties devant la Grotte bénie des apparitions, et

nous ferons fructifier dans nos âmes, les grâces sans nombre que nous avons recueillies, pendant trois jours, dans ces lieux consacrés par votre présence.

Malgré les belles fêtes de saint Pol-Aurélien qui ont retenu toute cette partie du Léon, si empressée à se rendre à Lourdes, nous allions là-bas, au nombre de 1650 environ, répartis entre les deux trains de Landerneau et le train de Quimper. Le départ a lieu, le dimanche soir, 29 Août. L'embarquement se fait rapidement et sans encombre, grâce à l'excellente organisation de Messieurs les Directeurs et, nous aimons à le reconnaître, au zèle si attentif et si délicat de MM. Morvan, recteur de Melgven, et Henry, vicaire de Saint-Corentin, à Quimper. M. l'Archiprêtre est admirablement secondé par le bon et toujours affable M. Salaün, chanoine, qui se prodigue et se multiplie pour faire trouver à chacun la place désignée. Nous ne saurions trop louer son zèle et son activité et nous lui adressons ici tous nos remerciements.

Il est 9 heures, le train s'ébranle et disparaît dans la nuit, au milieu des souhaits de bon voyage d'une foule de parents et d'amis, au milieu des acclamations et des invocations trois fois répétées à la Vierge Immaculée : *Regina, sine labe originali concepta, ora pro nobis !* Les premiers moments sont consacrés par chaque pèlerin à une installation aussi confortable que possible, à l'arrangement des bagages, besogne assez délicate et pas toujours facile, chaque wagon de 50 pèlerins comprenant une moyenne de 150 colis ou paniers à provisions. Puis, un calme relatif succède à ce charmant brouhaha des premières heures : la connaissance se fait entre pèlerins, la conversation s'engage : il est si naturel et si bon de fraterniser, quand on a au cœur la même foi et la même charité, le même but et les mêmes aspirations ; aussi, partout règne la plus parfaite harmonie et chacun fait échange de bons procédés avec ses compagnons de voyage.

Pendant ce temps, la vapeur nous emporte ; nous prenons des pèlerins à Rosporden, à Bannalec, à Quimperlé, où la musique de l'infatigable et dévoué M. Havas, dont le concours nous est toujours si utile, vient réveiller ceux qui ont cru pouvoir se laisser envahir par une première et douce somnolence. Nous recueillons nos derniers pèlerins à Lorient, où l'on nous annonce un long arrêt d'une heure, que nous aurions mieux apprécié à Bordeaux, par exemple.

En quittant Lorient, le silence se fait peu à peu ; c'est maintenant le calme de la nuit qui nous invite au sommeil, mais auquel on saura résister quelques minutes encore ; car personne ne veut prendre son repos, avant d'avoir salué par une prière ou un cantique la bonne sainte Anne, la grand'mère des Bretons et la mère de Notre-Dame de Lourdes.

Nous ne nous arrêterons pas à narrer les mille petits incidents inséparables d'un si long voyage ; aussi bien, ce n'est pas le moment et nous avons hâte d'arriver à Lourdes. Donc, plus rapi-

des que le noir coursier qui nous entraîne avec une vitesse de 50 kilomètres, nous accorderons à nos chers pèlerins des arrêts encore moins longs que ceux concédés par l'administration des Chemins de fer, toujours gracieuse, d'ailleurs, et nous nous contenterons de saluer, à notre réveil, la bonne ville de Nantes que nous retrouverons à Lourdes, d'admirer en passant les bords charmants de la Sèvre et la pittoresque ville de Clisson et de jeter un coup d'œil distrait sur les interminables plaines des Charentes, dont les riches et gras pâturages nous laissent assez indifférents. Vers midi, nous arrivons à Saintes. Combien nous eussions souhaité qu'un plus long arrêt nous eût permis d'aller réciter une prière, dans la cathédrale de Saint-Pierre, pour notre évêque vénéré, qui en fut le pasteur ! Nous repartons bientôt et nous contemplons, à loisir, les sites enchanteurs du Bordelais. Ses riants coteaux, plantés de vignes, charment et reposent la vue et nous préparent à ce long et monotone défilé des Landes, dont les pins semblent danser autour de nous, pendant de longues heures, une sarabande fantastique.

Mais nous touchons au terme de notre voyage : nous voici à Tarbes, et Tarbes, c'est déjà Lourdes, que l'on devine dans le lointain et d'où nous arrive le parfum délicieux des prières, qui montent de ce sanctuaire béni vers l'Eternel. Il est 11 heures 55. « Lourdes ! Lourdes ! » le mot magique est prononcé. Aussitôt toutes les portières sont ouvertes, toutes les têtes se découvrent et de cent poitrines sort un enthousiaste *Vivat* à N.-D. de Lourdes, vivat que se renvoient tous les échos d'alentour, qui résonne longuement dans les vallons comme un tonnerre lointain pour se perdre enfin dans la vallée du Gave et se confondre avec le bruit de ses eaux.

Le débarquement commence : tout se fait à la hâte, mais avec ordre. Chacun se retire pour prendre un repos nécessaire et bien mérité. Cependant les plus intrépides, malgré la lassitude et l'heure avancée, se rendent à la Grotte pour adresser à la Madone leur premier salut et leurs premières supplications.....

† †

MARDI. — *Première journée.* — 25 trains vont suivre, presque sans interruption, les trains de Quimper, qui ont la bonne fortune, cette année, d'arriver presque les premiers : aussi nos Bretons ont trouvé facilement un gîte. Le matin, dès 10 heures, une foule de pèlerins, qu'on peut évaluer à 20,000, se presseront dans les rues de Lourdes, à la Grotte, à la Basilique, au Rosaire, etc. Les diocésains de Quimper, Poitiers, Rouen, Nantes, Cambrai, etc., sont venus nombreux. Les rues sont noires de monde, les églises sont pleines, la circulation est pénible, mais aucun désordre, aucun tumulte, tous ces pèlerins s'entendent et se comprennent admirablement, et cette charité, ces égards mutuels ne sont pas un des spectacles les moins édifiants dont on est témoin à Lourdes.

La première réunion des pèlerins bretons a lieu, à 9 heures 1/2, à la Grotte, où M. le Directeur du Pèlerinage va célébrer le Saint Sacrifice de la Messe. Tous nos bretons qui, le matin, ont eu le bonheur de faire la sainte communion, sont là, chantant leurs cantiques si aimés à Lourdes. C'est en breton, dans cette belle langue de nos ancêtres, que nos pèlerins tiennent à adresser à la bonne Vierge leur premier salut, et qu'ils entonnent de leur voix mâle et rude, que soutient la musique de M. Havas, ce cantique si entraînant, *Rouanez Arvor*. Nous nous sentons électrisés, le cœur rempli d'une douce émotion qui ne fera plus que croître.

A l'issue de la Messe, M. l'Archiprêtre de Saint-Corentin monte en chaire. Au nom des pèlerins bretons, il salue avec une émotion visible, la Vierge de la Grotte. Ses paroles simples et touchantes font couler de bien douces larmes et chacun, au fond du cœur, promet, avec lui, de toujours rester fidèles à Jésus et à Marie, de les bien aimer ici-bas afin de les aimer toujours au Ciel. Voici, d'ailleurs, en quels termes s'exprime, à ce sujet, le *Journal de Lourdes*, et comment il raconte les impressions des autres pèlerins, à la vue des enfants de la Bretagne :

Déjà il faut de la peine pour s'approcher de la Grotte. Nous y voici pourtant : Quimper est là qui adresse son premier salut à la Vierge des apparitions. M. l'abbé Coat, archiprêtre de Saint-Corentin, se fait l'interprète des sentiments de ses chers pèlerins. Il parle cette belle langue bretonne, si chère aux enfants du pays d'Arvor. Il doit avoir été bien touchant, car les mâles figures des Bretons et les visages candides des Bretonnes se mouillent par-ci par-là de larmes furtives. L'orateur demande à la Vierge Immaculée de vouloir bien, dès ce moment, sourire à ses pèlerins. Sans doute, elle l'aura fait, Elle la Mère toute bonne, alors que tout le monde ici était heureux de contempler ces chrétiens, vraiment dignes des meilleurs temps, par la fermeté de leur foi et la pureté de leur vie.

Une petite prière à la blanche madone pour les fils de l'Arvor, et nous voici en route de nouveau, tandis que résonnent les accents, désormais bien connus, du cantique breton : *Nous venons encor du pays d'Arvor, où le sol est dur, où le cœur est fort.*

Chemin faisant, quelle variété de costumes, de coiffes surtout, se présente à nos yeux. Voici un bon vieux à l'habit de drap bleu, au veston de même couleur, aux culottes courtes. Sur sa chevelure, qui retombe sur les épaules, un chapeau dont les longs rubans de velours noir, descendent bien bas. Plus loin, voyez ces blanches coiffes pittoresques, de toutes formes, en dentelle très fine, parfois agrémentées d'un original et gracieux enchevêtrement de rubans également en dentelles, affectant souvent la forme d'un 8 appliqué horizontalement derrière la tête. En voilà d'autres qui se terminent par de riches dentelles aussi, semblables à de blancs fanions. Autour du cou, de très larges collerettes empesées, tuyautées, ondulées. Les robes et les costumes, vous le voyez, sont noirs, bordés de larges parements de velours de même couleur. Pour les Bretonnes de Pont-l'Abbé, le corsage est orné de très larges broderies de soie jaune et de doubles manches ; les vêtements sont plus courts et la coiffe est minuscule. On dirait presque des paysannes de la Forêt-Noire.

Tout brillants de santé et de vigueur, un groupe de jeunes Bretons va passer devant nous. Qu'ils sont charmants dans leur joli costume de

drap bleu clair ! Leurs vestes bien fermées laissent briller de gros et nombreux boutons de cuivre. Par dessus cet habit, une espèce de gilet ouvert permet de voir, autour du cou, comme un collier de broderie de soie rouge, jaune et bleue qu'on dirait faite de fils d'or, tandis qu'à droite et à gauche, de haut en bas, ce vêtement est bordé de velours noir.

Là-bas, voyez-vous, on se montre ces Bretonnes aux petites coiffes blanches arrondies ou pointues, portant des châles vert-marin, noirs, gris-bleu, vert-olive et bruns. Plus loin encore, des Bretons aux vestes violettes attirent tous les regards.

Ne croirait-on pas être en présence des fantaisies d'un immense kaléidoscope. C'est là le côté purement humain ; c'est le côté curieux. Nous voyons là un spectacle vraiment gracieux et pittoresque. Ah ! que ne pouvons-nous, comme les anges de Dieu, comme la Vierge Immaculée, voir ces âmes si pures, si belles, des enfants de la Bretagne. Cependant, que ne nous disent pas déjà ces visages candides et frais, miroirs de leurs âmes !

Cependant, il faut céder la place à un autre pèlerinage, et nous quittons, à regret, la Grotte aimée, dont les abords sont encombrés ; car c'est là que l'on prie avec le plus de ferveur ; c'est là que s'écoulent les heures les plus délicieuses.

A 4 heures, se fait la procession traditionnelle de l'église paroissiale à la Grotte : bannières déployées, nous traversons les rues de la ville. Partout, sur le parcours, se presse une foule sympathique, toujours désireuse de voir les costumes pittoresques et variés de notre Bretagne, mais surtout d'entendre nos cantiques bretons et d'admirer notre foi ; partout règne un ordre admirable, une attitude pieuse et recueillie et, de tous côtés, se font entendre des prières ardentes, des chants vibrants de foi et d'amour : *Nous voulons Dieu, Laudate Mariam*, et surtout : *Nous venons encor du pays d'Arvor*, cantique que nous empruntent tous les pèlerinages et que l'on ne cessera plus d'entendre, pendant trois jours.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer encore ici le *Journal de Lourdes* :

La procession de Quimper débouche à l'entrée de la rampe du Rosaire. Mais impossible de passer, Cambrai passe encore. Pour ne pas rester stationnaire, Quimper, s'engage dans l'allée de l'Esplanade, et contourne lentement le rond-point où se dresse, si majestueuse, la statue de la Vierge couronnée. Nous admirons le gonfalon rouge qui porte la date de tous les pèlerinages de Quimper, les belles bannières de saint Corentin et de saint Pol-Aurélien, patrons du diocèse, celles de Brest, de Lambézellec, si gracieuses, et la splendide bannière de sainte Anne, toute en broderie, genre antique. Avec quelle foi, ils chantent ces Bretons :

Nous voulons Dieu, c'est notre Père,
Nous voulons Dieu, c'est notre Roi !

Aux cantiques français succèdent les cantiques bretons. On croirait être en présence de processions des élus, peints par Fra Angelico ; lui seul saurait bien nous faire revoir les physionomies de ces saintes au cœur pur, dont les yeux dilatés ont l'air de contempler de près Celle qui apparut à Lourdes.

Que c'est beau ! et quelle foi ! « jamais je n'ai rien vu de semblable, nous dit un Vicaire général américain que nous rencontrons. Je ne puis me lasser de regarder ce spectacle ! » — « Avez-vous remarqué, M. le Grand Vicaire, comme le nombre des hommes est grand dans ces pèlerinages ? » — « Oui, oui, dit-il, ah ! si je n'avais pas vu Lourdes, j'aurais emporté une triste idée de la France. Ici mes sentiments ont changé. Je vois qu'il y a encore beaucoup de foi dans votre pays ! »

A la Grotte, M. Grall, chanoine, curé de Ploudalmézeau, qui a présidé la procession, donne la Bénédiction du Très Saint-Sacrement, après quoi, les Bretons se dispersent, se donnent rendez-vous pour le soir.

A 7 heures 1/2, a lieu la procession aux flambeaux à laquelle prennent part tous les pèlerinages présents à Lourdes. Elle s'organise rapidement, à la Grotte, d'où elle défile bientôt en une double ligne scintillante de feu, suivant les courbes des rampes monumentales, pour se répandre dans les allées de l'Esplanade, pendant que tous chantent avec un entrain admirable. Les *Ave Maria* alternent avec *Patronez dous ar Folgoat*, ou : *Nous venons encor...* C'est un pêle-mêle saisissant, une confusion de chants et de prières, qui peut laisser à désirer, au point de vue de l'art, mais qui donne une impression inouïe. Et du côté de la Grotte, coule toujours un fleuve ininterrompu de vives étincelles, pendant que les premiers flots embrasés dépassent la statue de la Vierge couronnée, arrivent à la Croix des Bretons qu'ils contournent, pour redescendre vers la place du Rosaire, qui est bientôt tout inondée de lumière. Ce sont des cercles de feu qui se croisent, s'entrelacent en se rapprochant peu à peu de l'église : c'est bientôt une véritable mer embrasée, aux flots éblouissants toujours en mouvement, spectacle vraiment féerique qui ne saurait se décrire ; il faut le voir.

Quand toute cette foule se trouve massée devant le Rosaire, les évêques debout, entourés des bannières, on entonne le *Credo*, chanté par 20.000 voix, soutenues par les musiques de Quimper et de Nantes. Aussi loin que le chant peut s'entendre, on se découvre, on s'agenouille, dans la nuit. Cette affirmation de notre foi, sortant, fière et solennelle, du cœur de tous ces chrétiens, est quelque chose d'imposant, de vraiment sublime.

A ce peuple croyant, Mgr Pelgé, évêque de Poitiers, adresse une courte allocution. Prenant pour sujet le *Credo*, que l'on vient de chanter avec une conviction si ardente, il nous adjure de « servir toujours inviolable la foi dans nos cœurs, et de ne pas nous laisser entraîner par le souffle d'impiété qui se fait partout sentir... » Les évêques donnent leur bénédiction à l'immense foule agenouillée, et la fanfare Quimperloise entonne, avec une nouvelle ardeur, le cantique : « *Nous voulons Dieu* », qui termine cette première journée.

† †

MERCREDI. — Deuxième journée. — Le soleil se lève radieux dans un ciel d'une incomparable pureté, et ce beau ciel du Midi,

drap bleu clair ! Leurs vestes bien fermées laissent briller de gros et nombreux boutons de cuivre. Par dessus cet habit, une espèce de gilet ouvert permet de voir, autour du cou, comme un collier de broderie de soie rouge, jaune et bleue qu'on dirait faite de fils d'or, tandis qu'à droite et à gauche, de haut en bas, ce vêtement est bordé de velours noir.

Là-bas, voyez-vous, on se montre ces Bretonnes aux petites coiffes blanches arrondies ou pointues, portant des châles vert-marin, noirs, gris-bleu, vert-olive et bruns. Plus loin encore, des Bretons aux vestes violettes attirent tous les regards.

Ne croirait-on pas être en présence des fantaisies d'un immense kaléidoscope. C'est là le côté purement humain ; c'est le côté curieux. Nous voyons là un spectacle vraiment gracieux et pittoresque. Ah ! que ne pouvons-nous, comme les anges de Dieu, comme la Vierge Immaculée, voir ces âmes si pures, si belles, des enfants de la Bretagne. Cependant, que ne nous disent pas déjà ces visages candides et frais, miroirs de leurs âmes !

Cependant, il faut céder la place à un autre pèlerinage, et nous quittons, à regret, la Grotte aimée, dont les abords sont encombrés ; car c'est là que l'on prie avec le plus de ferveur ; c'est là que s'écoulent les heures les plus délicieuses.

A 4 heures, se fait la procession traditionnelle de l'église paroissiale à la Grotte : bannières déployées, nous traversons les rues de la ville. Partout, sur le parcours, se presse une foule sympathique, toujours désireuse de voir les costumes pittoresques et variés de notre Bretagne, mais surtout d'entendre nos cantiques bretons et d'admirer notre foi ; partout règne un ordre admirable, une attitude pieuse et recueillie et, de tous côtés, se font entendre des prières ardentes, des chants vibrants de foi et d'amour : *Nous voulons Dieu, Laudate Mariam*, et surtout : *Nous venons encor du pays d'Arvor*, cantique que nous empruntent tous les pèlerinages et que l'on ne cessera plus d'entendre, pendant trois jours.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer encore ici le *Journal de Lourdes* :

La procession de Quimper débouche à l'entrée de la rampe du Rosaire. Mais impossible de passer, Cambrai passe encore. Pour ne pas rester stationnaire, Quimper, s'engage dans l'allée de l'Esplanade, et contourne lentement le rond-point où se dresse, si majestueuse, la statue de la Vierge couronnée. Nous admirons le gonfalon rouge qui porte la date de tous les pèlerinages de Quimper, les belles bannières de saint Corentin et de saint Pol-Aurélien, patrons du diocèse, celles de Brest, de Lambézellec, si gracieuses, et la splendide bannière de sainte Anne, toute en broderie, genre antique. Avec quelle foi, ils chantent ces Bretons :

Nous voulons Dieu, c'est notre Père,
Nous voulons Dieu, c'est notre Roi !

Aux cantiques français succèdent les cantiques bretons. On croirait être en présence de processions des élus, peints par Fra Angelico ; lui seul saurait bien nous faire revoir les physionomies de ces saintes au cœur pur, dont les yeux dilatés ont l'air de contempler de près Celle qui apparut à Lourdes.

Que c'est beau ! et quelle foi ! « jamais je n'ai rien vu de semblable, nous dit un Vicaire général américain que nous rencontrons. Je ne puis me lasser de regarder ce spectacle ! » — « Avez-vous remarqué, M. le Grand Vicaire, comme le nombre des hommes est grand dans ces pèlerinages ? » — « Oui, oui, dit-il, ah ! si je n'avais pas vu Lourdes, j'aurais emporté une triste idée de la France. Ici mes sentiments ont changé. Je vois qu'il y a encore beaucoup de foi dans votre pays ! »

A la Grotte, M. Grall, chanoine, curé de Ploudalmézeau, qui a présidé la procession, donne la Bénédiction du Très Saint-Sacrement, après quoi, les Bretons se dispersent, se donnent rendez-vous pour le soir.

A 7 heures 1/2, a lieu la procession aux flambeaux à laquelle prennent part tous les pèlerinages présents à Lourdes. Elle s'organise rapidement, à la Grotte, d'où elle défile bientôt en une double ligne scintillante de feu, suivant les courbes des rampes monumentales, pour se répandre dans les allées de l'Esplanade, pendant que tous chantent avec un entrain admirable. Les *Ave Maria* alternent avec *Patronez dous ar Folgoat*, ou : *Nous venons encor...* C'est un pêle-mêle saisissant, une confusion de chants et de prières, qui peut laisser à désirer, au point de vue de l'art, mais qui donne une impression inouïe. Et du côté de la Grotte, coule toujours un fleuve ininterrompu de vives étincelles, pendant que les premiers flots embrasés dépassent la statue de la Vierge couronnée, arrivent à la Croix des Bretons qu'ils contournent, pour redescendre vers la place du Rosaire, qui est bientôt tout inondée de lumière. Ce sont des cercles de feu qui se croisent, s'entrelacent en se rapprochant peu à peu de l'église : c'est bientôt une véritable mer embrasée, aux flots éblouissants toujours en mouvement, spectacle vraiment féerique qui ne saurait se décrire ; il faut le voir.

Quand toute cette foule se trouve massée devant le Rosaire, les évêques debout, entourés des bannières, on entonne le *Credo*, chanté par 20.000 voix, soutenues par les musiques de Quimper et de Nantes. Aussi loin que le chant peut s'entendre, on se découvre, on s'agenouille, dans la nuit. Cette affirmation de notre foi, sortant, fière et solennelle, du cœur de tous ces chrétiens, est quelque chose d'imposant, de vraiment sublime.

A ce peuple croyant, Mgr Pelgé, évêque de Poitiers, adresse une courte allocution. Prenant pour sujet le *Credo*, que l'on vient de chanter avec une conviction si ardente, il nous adjure de « servir toujours inviolable la foi dans nos cœurs, et de ne pas nous laisser entraîner par le souffle d'impiété qui se fait partout sentir... » Les évêques donnent leur bénédiction à l'immense foule agenouillée, et la fanfare Quimperloise entonne, avec une nouvelle ardeur, le cantique : « *Nous voulons Dieu* », qui termine cette première journée.

† †

MERCREDI. — Deuxième journée. — Le soleil se lève radieux dans un ciel d'une incomparable pureté, et ce beau ciel du Midi,

chaud et lumineux, brillera tout le jour, éclairant d'un reflet argenté les eaux rapides du Gave et faisant étinceler les neiges des montagnes.

A 6 heures, la messe de communion est dite par M. Morgant, chanoine honoraire, curé de Guipavas, et la messe d'actions de grâces, qui suit immédiatement, par M. le Curé de la Cathédrale. Pendant cette heure sainte, deux prêtres ne cessent de donner la communion ; car tous nos pèlerins ont le bonheur de recevoir, dans leur cœur purifié, le Corps sacré du Fils de la Vierge Marie, *Verum corpus natum de Mariâ Virgine*. Quel ravissant spectacle pour les anges qui entourent l'autel et adorent le Dieu trois fois saint, caché sous les voiles eucharistiques !

Le deuxième exercice commun de cette journée est la grand-messe, à la Basilique, à 10 heures 1/2. Elle est chantée par M. Salaün, chanoine : l'église est comble ; la chaleur accablante ; on l'accepte par amour pour Marie qui nous rendra en bénédictions toutes ces fatigues chrétiennement supportées. Après l'Evangile, M. Thépaut, recteur de Saint-Melaine de Morlaix, monte en chaire. Il célèbre les gloires de Marie et nous dit son amour, en cette belle langue bretonne, qu'il connaît et manie si bien, avec cette éloquence du cœur qui laisse son auditoire sous l'impression de sa parole ardente et si profondément sympathique... Le Saint Sacrifice est achevé, et la foule, pieusement recueillie, s'écoule lentement, au chant de nos cantiques : *Vierge de Massabielle* et *Sainte Religion*, religieusement exécutés et avec un ensemble ravissant.

A 4 heures, avait été fixée la procession du Très Saint-Sacrement, toujours si impatiemment attendue ; car on compte bien que Notre-Seigneur et sa Mère vont manifester leur puissance et prodiguer les guérisons en faveur de ces pauvres malades qui sont là, couchés, implorant assistance. Elle est présidée par Mgr Pelgé, évêque de Poitiers, qui porte l'ostensoir, et par Mgr Rouard, évêque de Nantes. Le cortège qui va suivre le Saint-Sacrement se forme, devant les piscines. En tête, les musiques de Nantes et de Quimper accompagnent de l'harmonie de leurs instruments les voix vibrantes des pèlerins. Trente bannières flottent au souffle du vent, portant le nom des divers pèlerinages, Quimper, Nantes, Rouen, Millau, Poitiers, Montmorillon, Parthenay, Cambrai et beaucoup d'autres. Les pèlerins défilent, implorant la divine Mère avec une ardeur qu'anime visiblement la foi la plus sincère ; puis, entouré par la foule des prêtres, au milieu des vapeurs parfumées de l'encens, le Très Saint-Sacrement porté par l'Evêque de Poitiers, sous les dorures du dais qu'escortent deux mille hommes, émus et recueillis. Le cortège, après le parcours habituel, le long de l'Esplanade, s'est arrêté en face du Rosaire, au milieu d'une double haie de malades. A ce moment, le spectacle est grandiose, inoubliable. Les portes dorées de l'église du Rosaire sont tapissées par les nombreuses bannières qui mêlent leurs couleurs variées, tandis que, au-dessus, la Sainte-Vierge trône dans sa blancheur éclatante. A ses pieds, tendant vers elle leurs mains suppliantes,

sont des centaines de malades, entourés d'une véritable mer humaine, d'où montent, en une immense clameur, les plus belles et les plus touchantes invocations : *Salut des infirmes, guérissez nos malades ! — Jésus, Fils de David, ayez pitié de nous ! — Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir !...* Et tout autour, échelonnés sur les marches, des milliers d'hommes, parmi lesquels on reconnaît nos vaillants Bretons, dont les voix puissantes montent vers le ciel, semblant vouloir faire violence au Cœur de Dieu.

Mais la clochette a tinté, le silence le plus absolu a succédé à ce cantique immense ; tous les genoux fléchissent, tous les fronts se prosternent, pas une tête ne se dresse au milieu de ce peuple agenouillé : seul, le Gave murmure encore, semblant, lui aussi, adresser une prière à la Vierge et à son divin Fils. L'Evêque lève sur la foule l'ostensoir de vermeil. Il semble qu'un souffle surnaturel passe dans tous ces cœurs ; les pauvres malades, dans un élan suprême de confiance essaient de s'élancer vers Dieu qui s'abaisse jusqu'à eux ; leurs pauvres corps se soulèvent, leurs mains sont tendues vers l'Hostie Sainte qu'ils regardent amoureux-ement, en murmurant la plus ardente des prières. Ah ! comment oublier l'émotion qui vous saisit, à ce moment véritablement unique, de saintes et puissantes émotions ! Oui, je comprends que l'on espère et que l'on croie, quand on assiste à un pareil spectacle. Mais vous, Seigneur Jésus, pouvez-vous résister à tant de larmes, à des supplications si touchantes ? Sur les routes de Jérusalem, de Jéricho et de Naïm, les foules entravaient votre marche et vous forçaient de bénir, de guérir et de ressusciter. N'en est-il pas ainsi, à Lourdes ? Et la foi de ces malades n'est-elle pas aussi vive et aussi robuste ? Seigneur, guérissez-les, Vous le pouvez !...

Le soir, nouvelle procession aux flambeaux, grandiose comme la veille. Elle est présidée par Mgr l'Evêque de Nantes. Après le chant du *Credo*, Sa Grandeur invite les milliers de pèlerins qu'il a sous les yeux à célébrer avec lui « l'éternel triomphe de Marie sur le cœur de Dieu qui ne sait lui rien refuser et sur le cœur de l'homme, qu'il change et qu'il guérit ». Après la bénédiction épiscopale, la foule se disperse ; mais les chants ne sont pas finis ; des groupes se forment et se réunissent devant la Grotte, le Rosaire, la Vierge couronnée, et, bien avant dans la nuit, les cantiques bretons, normands, nantais rediront aux échos l'amour des pèlerins pour la Vierge Immaculée.

† †

JEUDI. — *Troisième journée.* — Le temps s'écoule rapidement dans la cité des miracles. Encore 24 heures, et les jours bénis du pèlerinage ne seront plus.... qu'un doux souvenir. Employons saintement ces dernières heures et rendons-les fécondes....

A 6 heures du matin, messe des Bretons au Rosaire et communion générale des pèlerins, qui ont été vraiment édifiants, pendant ces trois jours, par leur empressement à s'approcher de la Table

sainte. A 9 heures, nous nous réunissons aux piscines. Nos chers malades sont conduits à la source bienfaisante par nos vaillants brancardiers dont l'éloge n'est plus à faire. Qu'ils sont admirables de dévouement, tous ces hommes qui, sans respect humain comme sans forfanterie, accomplissent là, simplement, le plus saint de tous les devoirs : la charité ! Et s'il est difficile de retenir ses larmes, en voyant réunies toutes ces misères humaines, on ne peut également se défendre d'une grande émotion, en voyant ces pieux jeunes gens, infirmiers volontaires, déployer, pour les secourir, tant d'ardeur et tant d'abnégation. Boiteux, aveugles, paralytiques attendent, dans la prière, le moment de ce bain bienfaisant qui sera peut-être la guérison. Cette heure aux piscines est pleine d'émotions. Les prêtres, à genoux, les bras en croix, récitent le Rosaire ; tout autour, jusqu'au Gave, la foule anxieuse répondant aux *Ave, Maria*. Le pieux curé de Ploudalmézeau suggère les invocations, à voix haute, que tous nos Bretons redisent avec ferveur. Oh ! qu'en ce moment, nos prières montent sincères et pressantes vers Notre-Dame ! Comme elles trouvent, pendant cette heure sainte, des accents émouvants pour toucher la Mère des Miséricordes et la forcer à répandre sur nos infirmes ses bénédictions et ses grâces ! Et pourtant, cette année encore, la bonne Mère ne nous rendra pas témoins d'un de ces miracles éclatants qui enlèvent les foules. Plusieurs améliorations, très sérieuses, sont cependant signalées, particulièrement celle du jeune Joseph Raoul, de Saint-Yvi, âgé de 12 ans, devenu sourd-muet à l'âge de 10 mois, et qui a paru, au sortir de la piscine, percevoir quelques sons et prononcer quelques paroles. « C'est le commencement de la guérison », disait-on à l'heureuse mère. Et, en effet, pendant le trajet du retour, nous avons le bonheur de l'entendre répéter, après nous, quelques mots comme : Jésus, Marie..., *Mamm !*

L'après-midi, à 2 heures 1/2, a lieu le Chemin de Croix, au Calvaire de la montagne. Rien de pittoresque, mais rien de pénible comme cette ascension, en masse, vers la grande Croix qui surgit du milieu des roches grises. La parole évangélique, pleine d'onction et d'amour, de l'orateur, M. Labasque, recteur de Clohars-Carnoët, fait oublier à la foule la rude montée du Calvaire.

Au retour, la procession se rend à l'église du Rosaire, où doit se donner la Bénédiction du Très Saint-Sacrement. M. le Directeur prend la parole et, avec une émotion qu'il communique à ses nombreux auditeurs, il fait à la Vierge Marie les adieux des Bretons. Il remercie chaleureusement tous ses chers pèlerins de leur bonne volonté, de leur zèle, de leur charité, des bons exemples qu'ils n'ont cessé de donner. Puis, appliquant à la Sainte-Vierge ces paroles de la Sainte Ecriture *qui elucidant me, vitam æternam habebunt*, il adjure les Bretons, non seulement à rester fidèles au culte de Marie, qui est la gloire et la joie de leur vieux pays, mais encore à travailler avec une nouvelle ardeur à le propager, à le répandre partout. « Aimez, s'écrie-t-il, aimez à parler de la Vierge, à célébrer son amour, sa bonté, ses privilèges incomparables et

ses sublimes vertus, à chanter ses louanges en tous lieux. La vie éternelle sera votre douce récompense, *vitam æternam habebunt*.

Le soir, la procession aux flambeaux promet d'être brillante ; déjà la Basilique est splendidement illuminée par des milliers de feux électriques, rouges, bleus et blancs, qui en dessinent les arêtes et les belles rosaces, quand un de ces orages, si fréquents dans les Pyrénées, éclate soudain. Le ciel s'illumine d'éclairs, le tonnerre gronde avec des roulements qui se répercutent dans la montagne, et bientôt tombe une pluie torrentielle qui produit une débandade générale. Les cierges s'éteignent ; seule, la voix de quelques vaillants se mêle à celle de l'orage, et c'est avec un enthousiasme à peine refroidi par ce déluge qu'ils regagnent leur hôtel, en chantant avec un entrain superbe :

* Nous venons encor
* Du pays d'Arvor *...

† †

(VENDREDI. — *Départ*. — Il faut donc quitter ce doux séjour, où l'on se sent plus près du Ciel ! C'est un bien triste jour que celui du départ : le temps mêle sa tristesse à la nôtre et pleure avec nous.

Le matin, à 5 heures, messe du départ à l'église du Rosaire, et tout est fini. Désormais, le passage nous est interdit, nous n'avons plus accès ni au Rosaire, ni à la Basilique, ni aux piscines. « Quimper ne passe plus ! » nous crie-t-on. Alors, chacun de s'empresser aux abords de la Grotte, pour dire un dernier adieu à notre Mère bien-aimée. Nous vous quittons déjà, ô bonne Mère ; il fait si bon cependant, sous vos regards maternels, près de votre Grotte bénie ! On y goûte un bonheur si vrai et si pur ! Oh ! oui, Lourdes, si tu n'es pas le Ciel, tu nous en fais goûter les charmes !... Mais il faut partir. Adieu, ou plutôt au revoir, Mère chérie, nous ne vous oublierons pas, nous emporterons votre souvenir là-bas ; nous publierons les merveilles de votre puissance et de votre miséricorde, nous dirons votre amour aux chers absents que nous allons revoir et, chaque année, vos fidèles Bretons reviendront vous saluer, meilleurs et plus nombreux... Bien des yeux laissent couler des larmes ; mais pourquoi sitôt partir ? Mon Dieu ! que c'est donc triste de quitter Lourdes !

A 2 heures, le dernier train de Quimper se mettait en marche. Le retour ayant lieu par Pau, nous pouvons jeter un dernier regard d'adieu sur la Grotte miraculeuse. A la vue de la blanche image qui se détache, éclatante, sur le fond noir de la Grotte, un même cri part de tous les compartiments : « *Vive Notre-Dame de Lourdes !* » Les pèlerins d'Alsace-Lorraine, en prière à la Grotte, répondent à notre *vivat*. Mais déjà le train nous a emportés, nous laissant une profonde impression de tristesse, qui ne s'effacera qu'à mesure que nous approcherons de notre chère Bretagne ; car nous y retrouverons, avec les êtres chéris qui nous attendent, les

sanctuaires aimés du Folgoat et de Rumengol, où la Vierge que nous avons tant invoquée, durant ces jours du ciel, nous continuera ses faveurs et ses bénédictions.

VIVE NOTRE-DAME DE LOURDES !

J. F., pèlerin.

† †

Nous n'avons rien à ajouter à ce simple et charmant récit d'un de nos plus jeunes pèlerins. Nous voulons seulement le remercier bien sincèrement. Nous croyons aussi être agréable à tous, en faisant connaître comment les Révérends Pères de la Grotte ont su apprécier, dans leur journal, le pèlerinage breton. Voici ce qu'ils écrivaient, à la date du 5 Septembre : « M. l'Archiprêtre de Saint-Corentin nous arrivait, mardi dernier, à la tête d'une belle phalange de 1,700 pèlerins. Ces vaillants Bretons ont offert joyeusement à la Vierge, les fatigues des deux nuits sans sommeil de leur voyage.

« Gracieux aux yeux des hommes, ils l'étaient bien plus encore assurément à ceux de Dieu et de la Vierge Immaculée, par leur foi et leur vertu. Fidèles à l'exhortation de leur directeur, ils se sont montrés vrais pèlerins, chrétiens de la vieille roche. Persuadés que Marie n'a qu'un rôle au Ciel et sur la terre, celui de prendre des âmes et de les donner à son Fils, ils ont été assidus, chaque jour, à la Table sainte et ont prié la Vierge Immaculée de les présenter à Jésus.

« Leurs prières et leurs chants ont laissé, ici, un vrai parfum d'édification. »

Les nouvelles que nous recevons du jeune sourd-muet de Saint-Yvi sont des meilleures ; la guérison s'accroît de jour en jour.

† †

Le *Journal de Lourdes*, suivant en cela les instructions de M. le docteur Boissarie, aime à célébrer l'anniversaire des guérisons miraculeuses survenues à Lourdes, en mettant, sous les yeux de ses lecteurs, de nouvelles constatations de la persistance de ces guérisons. Nous aurions aimé faire de même pour les nombreuses faveurs obtenues par nos malades, l'an dernier, par exemple. Mais hélas ! nous ne pouvons guère « constater » qu'une chose : l'absence à peu près complète de renseignements. Nous avons cependant, aujourd'hui, la bonne fortune de pouvoir mettre, sous les yeux de nos lecteurs, l'intéressant récit par lequel nous voulons terminer ce compte-rendu, en priant le cher confrère qui nous l'a communiqué, d'agréer nos plus sincères remerciements.

La guérison de la femme de Plouguin, guérie à Lourdes, l'an dernier, s'étant maintenue, la reconnaissance nous fait un devoir de revenir sur ce fait, qui est tout à la gloire de la Sainte-Vierge, et de nature à augmenter la confiance que l'on doit avoir en sa puissance et en sa bonté.

Marie-Yvonne Pors, 37 ans, cultivatrice à Plouguin, a joui d'une excellente santé, jusqu'à l'âge de 18 ans. A cette époque, elle fut prise d'un refroidissement qui amena des troubles divers dans son organisme.

1^o Troubles de la nutrition. Incapable de digérer la plupart des aliments, la malade ne tarda pas à éprouver pour eux un dégoût prononcé. Le régime spécial auquel elle fut soumise, n'empêcha pas l'amaigrissement et la faiblesse de faire de tels progrès, qu'il lui fut matériellement impossible de se livrer aux travaux des champs.

2^o Troubles de la sensibilité. Des névralgies faciales vives et tenaces obligèrent M. le docteur Morvan à lui arracher plusieurs dents sans lui procurer grand soulagement. Pendant une quinzaine de jours, elle fut complètement aphone, ne pouvant parler qu'à voix basse.

Ajoutez à cela, des crises nerveuses très fréquentes, ordinairement violentes et de longue durée, qui terrassaient la malade. La crise la faisait tomber sans connaissance, les muscles du tronc et de la tête se raidissaient, l'écume venait franger ses lèvres et, pendant quelques instants, elle paraissait épileptique. Elle ne recouvrait ses sens qu'après plusieurs heures ; encore avait-elle le corps tout brisé de fatigue. Cet état s'est maintenu pendant 18 ans.

La malade avait eu recours à plusieurs médecins, entre autres au docteur Morvan, dont le nom faisait autorité, mais aucun des médecins consultés n'avait pu diminuer ni la fréquence, ni la violence des crises.

Dans sa foi vive, la malade recourut à Notre-Dame de Lourdes. Partie le 13, avec le pèlerinage, elle put aller, le 15, à la piscine, et, en sortant, se déclara guérie. Comme elle ne s'était munie d'aucun certificat, on ne put procéder à aucune constatation. Mais depuis, et il y a de cela un an, Marie-Yvonne prend la nourriture commune ; elle va aux champs avec ses frères et sœurs, travaillant avec eux du matin au soir, sans que jamais le moindre malaise soit venu l'inquiéter.

Grâces en soient rendues à Notre-Dame de Lourdes !

Le sceau de la confession. — Vers la fin de l'année 1894, un prêtre catholique, M. Lutz, fut condamné par le tribunal de Baltimore (États-Unis) à dix ans de travaux forcés, sous l'inculpation d'avoir abusé de son ministère pour voler à un banquier gravement malade une importante somme d'argent. Les journaux antireligieux firent grand tapage autour de cette affaire. A l'audience, M. Lutz déclara haut et ferme qu'il était innocent du méfait dont on l'accusait ; pour le surplus, il refusa d'expliquer comment et pourquoi l'argent qui avait disparu de chez le banquier se trouvait en sa possession. Aujourd'hui, les journaux américains nous apprennent qu'après avoir repris l'instruction de cette affaire sensationnelle, le tribunal vient d'acquitter ce digne prêtre, qui avait déjà passé plus de deux ans en prison.

Le président, au milieu des applaudissements de l'auditoire, a déclaré qu'il regrettait profondément cette erreur judiciaire. Voici ce qui a amené la revision de ce procès. Dans les papiers du financier, on a découvert une note, expliquant clairement que le défunt avait chargé M. Lutz, qui l'assistait à ses derniers moments, de restituer à une personne désignée et à laquelle le banquier avait

causé un préjudice grave, la somme d'argent qu'on avait trouvée en la possession du prêtre. Mais cette restitution tombait sous le secret de la confession, et, dans ces conditions, le ministre du Seigneur ne voulut rien révéler. Il avait accompli héroïquement son devoir.

Bonnes pensées.

— Le plaisir de mourir sans peine vaut bien la peine de vivre sans plaisir.

— Dieu a son heure; les obstacles sont un signe que notre œuvre n'est point encore mûre, et que peut-être elle doit rester encore en quarantaine.

SPECIALITÉ de Vêtements, Barrettes, Ceintures et Articles pour MM. les Ecclésiastiques.
M^{lle} Eugénie NÉDÉLEC, succ^{ss} de M^{lle} LÉON, QUIMPER, 6, Quai du Stéir.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

ORNEMENTS — ORFÈVRE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, **PÊCHE FRÈRES** 45, rue Kéréon,
QUIMPER QUIMPER

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

12^e ANNÉE.

Vendredi 8 Octobre 1897.

N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LA LIGNE D'ANNONCE

10 CENTIMES

6 fr. par an

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Lettre encyclique de Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII sur le Rosaire de Marie (fin); L'union entre catholiques.

II. Chronique du diocèse: Missions recommandées; Retraites des soldats; Grand-Séminaire; Nécrologie; Nominations dans le clergé; Saint-Pol-de-Léon: Procès-verbal



constatant la déposition, dans une nouvelle chaise, des saintes Reliques honorées dans la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon; Lesneven.

III. Nouvelles du monde catholique: Rome; Paris; Lourdes; Satanique; Le XIII^e centenaire de la conversion de l'Angleterre.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 10 Octobre. — 18^e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Maternité divine de la Très Sainte-Vierge. Double-majeur. Blanc. Mémoires du Dimanche et de s. François de Borgia, Confesseur.

Vêpres de la Très Sainte-Vierge, avec mémoires du Dimanche et s. François de Borgia.

Lundi, 11. — De la Férie. Vert. — ou Office votif des Saints Anges; semi-double. Blanc.

Mardi, 12. — De la Férie. Vert. — ou Office votif des Saints Apôtres; semi-double. Rouge.

Mercredi, 13. — S. Edouard, Roi d'Angleterre, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Judi, 14. — S. Callixte I, Pape, Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 15. — S^{te} Thérèse, Vierge. Double. Blanc.

Samedi, 16. — S. Conogan, Evêque (au Propre diocésain). Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Thégonnec..... 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 Octobre.
Guipronvel..... 13 et 14 Octobre.
Brasparts..... 15, 16, 17, 18 et 19 Octobre.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII
SUR LE ROSAIRE DE MARIE

(Fin.)

De ce que les prières publiques, comme Nous l'avons dit, sont préférables aux prières privées et ont une puissance d'impétration plus grande, il est résulté que la Confrérie du Saint Rosaire a été nommée par les écrivains ecclésiastiques « la milice suppliant rassemblée par le Père Dominique sous les étendards de la divine Mère », de cette Mère que les saintes Lettres et l'histoire de l'Eglise saluent comme Celle qui a vaincu le démon et triomphé de toutes les erreurs. En effet, le Rosaire de Marie unit les fidèles qui pratiquent cette dévotion par un lien commun, semblable à celui qui existe entre des frères ou entre des soldats logés sous la même tente. Ainsi se trouve constituée une armée bien ordonnée et très puissante pour résister aux ennemis de l'intérieur ou du dehors.

Les membres de cette pieuse association peuvent donc, à juste titre, s'appliquer ces paroles de saint Cyprien : « Nous avons une prière publique et commune, et quand nous prions, ce n'est pas pour un seul, mais pour tout le peuple, parce que nous sommes tout le peuple réuni. » (*De orat. Domin.*)

D'ailleurs, les Annales de l'Eglise prouvent l'efficacité de semblables prières, en nous rappelant la défaite des troupes turques près des îles Echinades, et les victoires très brillantes remportées, au siècle dernier, sur le même peuple, à Temesvar, en Hongrie, et à Corfou. Grégoire XIII voulut perpétuer le souvenir du premier de ces triomphes, et il institua une fête en l'honneur de Marie victorieuse. Dans la suite, Notre Prédécesseur Clément XI plaça cette solennité sous le titre du Rosaire et décréta qu'elle serait célébrée, chaque année, dans toute l'Eglise.

Du fait même que cette milice priante est « recrutée sous l'étendard de la divine Marie », un nouveau mérite et un nouvel honneur rejaillissent sur Elle. C'est à cela que tend principalement, dans la récitation du Rosaire, la répétition fréquente de la Salutation angélique après l'Oraison dominicale. On pourrait croire, au premier abord, que cette répétition est incompatible, en quelque sorte, avec l'honneur dû à la divinité, et qu'elle risquerait d'accréditer la croyance que nous devons placer dans le patronage de Marie une confiance plus grande qu'en la divine puissance. Mais l'effet réel est si différent que rien, au contraire, ne peut plus facilement toucher Dieu et nous le rendre plus propice.

En effet, la foi catholique nous enseigne que nous devons

adresser nos prières, non seulement à Dieu, mais encore aux bienheureux et aux habitants du ciel (*Conc. Trid.*, Sess. xxv), bien que le mode de supplication doive différer, puisque c'est la source de tous les biens que nous invoquons en Dieu, et des intercesseurs que nous considérons dans ses saints. « La prière, dit saint Thomas, peut revêtir deux caractères. Ou bien l'on demande à quelqu'un ce qu'il peut donner lui-même ; ou bien on le supplie d'obtenir pour nous quelque chose d'autrui. C'est vers Dieu seul que s'élèvent les prières de la première catégorie, car toutes nos prières doivent être subordonnées à l'obtention de la grâce et de la gloire, que donne Dieu seul, selon qu'il est dit au psaume LXXXIII, verset douzième : « Le Seigneur donnera la grâce et la gloire. » Mais nous adressons les prières de l'autre espèce aux saints, aux anges et aux hommes, non point pour que Dieu connaisse par eux nos demandes, mais afin que, par les mérites des intermédiaires, nos prières puissent être exaucées. C'est pourquoi il est dit dans l'Apocalypse, chapitre VIII, verset quatrième, que « la fumée de l'encens s'élève des prières des saints et de la main des anges devant Dieu. » (S. TH., 2^a 2^æ, q. LXXXIII, a, iv.)

Or, parmi tous les habitants du séjour des élus, qui donc oserait rivaliser de mérite avec l'auguste Mère de Dieu ? Qui donc voit plus clairement, dans le Verbe éternel, les angoisses qui nous pressent, les besoins dont nous sommes assiégés ? A qui a-t-il été donné un pouvoir plus efficace pour toucher la Divinité ? Qui pourrait l'égaliser pour les effusions de la tendresse maternelle ? C'est précisément la raison pour laquelle, si nous ne prions pas les bienheureux habitants des cieux comme nous prions Dieu, — « car nous demandons à la sainte Trinité d'avoir pitié de nous, et à tous les saints, quels qu'ils soient, de prier pour nous (*Ib.*) », — toutefois notre manière d'implorer la Vierge a quelque chose de commun avec le culte de Dieu, au point que l'Eglise supplie la Vierge par les mots mêmes dont elle se sert pour supplier Dieu : « Ayez pitié des pécheurs. » Les membres de la Confrérie du saint Rosaire font donc une œuvre excellente en enguirlandant comme des roses, pour ainsi dire, les prières à Marie. Si haute, en effet, est la grandeur de Marie, si puissante la faveur dont Elle jouit auprès de Dieu, que ne pas recourir à Elle dans ses besoins, c'est vouloir, sans ailes, s'élever dans les airs.

L'Association dont Nous parlons a une autre qualité, que Nous ne devons point passer sous silence. Toutes les fois que, par la récitation du Rosaire de Marie, nous méditons les mystères de notre salut, nous imitons aussi parfaitement que possible l'office très saint confié jadis à la céleste milice des anges. Ce sont eux, qui, successivement et en leur temps, ont révélé ces mystères, qui y ont joué un grand rôle, qui y ont ajouté leur pieuse présence, dans une attitude tantôt joyeuse, tantôt affligée, tantôt triomphante. C'est Gabriel qui est envoyé vers la Vierge pour annoncer l'incarnation du Verbe éternel. Ce sont des anges

qui, dans la grotte de Bethléem, célèbrent la naissance du Sauveur. C'est un ange qui avertit Joseph de prendre la fuite, et de se retirer en Egypte avec l'Enfant. Au jardin des Oliviers, lorsque Jésus, accablé de douleur, voit s'exhaler de Son corps une sueur de sang, c'est un ange qui, respectueusement, Le console. Lorsque, triomphant de la mort, Il est sorti du sépulcre, ce sont des anges qui l'annoncent aux saintes femmes. Des anges révèlent que Jésus est monté au ciel et proclament qu'Il en revient, environné des milices angéliques, auxquelles Il joindra les âmes élues, pour les emmener vers les chœurs célestes, au-dessus desquels a été exaltée la sainte Mère de Dieu.

C'est donc aux personnes qui, associées, récitent la pieuse prière du Rosaire que conviennent le mieux ces paroles que l'Apôtre saint Paul adressait aux nouveaux disciples du Christ : « Vous êtes montés sur la montagne de Sion ; vous êtes entrés dans la cité du Dieu vivant, dans la Jérusalem céleste, et beaucoup de milliers d'anges sont autour de vous. » (Héb., XII, 22.) Quoi, en effet, de plus divin, quoi de plus suave que de contempler, que de prier en compagnie des anges ? Quelle espérance, quelle confiance on peut concevoir de jouir dans le ciel de la bienheureuse société des anges, lorsque sur la terre, on les a déjà aidés, pour ainsi dire, à accomplir leur fonction !

C'est pour ces causes que les Pontifes romains ont toujours comblé des plus magnifiques éloges, une association ainsi dévouée à Marie. Innocent VIII l'appelle « la très dévote confrérie » (*Splendor paternæ gloriæ*, die 26 Febr. 1491) ; Pie V attribue à son efficacité les résultats suivants : « Les fidèles du Christ se trouvent soudain changés en d'autres hommes ; les ténèbres de l'hérésie se dissipent et la lumière de la foi catholique se révèle » (*Consueverunt RR. PP.* die 17 Sept. 1569) ; Sixte-Quint, observant combien cette institution a été utile à la Religion, avoue sa propre ferveur pour le Rosaire. Beaucoup d'autres Pontifes, enfin, ou ont enrichi cette dévotion des plus abondantes et des plus honorables indulgences, ou l'ont prise sous leur protection particulière, soit en lui donnant son nom, soit en lui accordant divers témoignages de leur bienveillance.

Excité par l'exemple de Nos prédécesseurs, Nous aussi, Vénérables Frères, Nous vous exhortons et vous encourageons avec ardeur, comme Nous l'avons déjà fait souvent, à entourer spécialement de vos soins cette milice sacrée, de façon à ce que, grâce à vos efforts, elle voie de jour en jour, accourir sous ses drapeaux, des effectifs plus nombreux. Que, par votre concours et par celui de ceux à qui, dans le clergé qui vous est soumis, est principalement confié le soin des âmes, la masse du peuple arrive à connaître et à apprécier véritablement les vertus de cette association et son utilité pour le salut éternel des hommes. Nous le demandons avec d'autant plus d'insistance que, tout dernièrement encore, on a vu refleurir une des formes revêtues par la piété envers la très sainte Mère de Dieu au moyen du

Rosaire, à savoir le « Rosaire perpétuel ». Nous bénissons de bon cœur cette institution et Nous souhaitons grandement que vous consacriez, à la répandre, votre zèle et votre activité.

Nous concevons l'espoir très vif que les louanges et les prières du Rosaire seront très puissantes si, sortant des lèvres et du cœur d'une grande multitude, elles ne se taisent jamais, et si jour et nuit, alternativement, dans les diverses régions du globe, le concert continu des voix qui prient s'harmonise avec la méditation des choses divines. Cette continuité de supplications et de louanges a été désignée, il y a de nombreux siècles, par ces paroles divines adressées à Judith, dans un cantique d'Ozias : « Tu es bénie par le Dieu Très Haut par-dessus toutes les femmes qui sont sur la terre..., car Il a aujourd'hui tellement glorifié ton nom, que ta louange ne s'arrêtera plus sur les lèvres des hommes. » Et tout le peuple d'Israël acclamait ces paroles en s'écriant : « Que cela soit ! que cela soit ! »

En attendant, comme gage des bienfaits célestes, et comme témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, Vénérables Frères, à vous, à votre clergé, à tout le peuple confié à votre foi et à votre vigilance, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 12 Septembre 1897, la vingtième année de Notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

L'union entre catholiques. — *Sint unum* ! C'est ce que Notre-Seigneur, au moment de terminer sa vie mortelle, demandait pour ses disciples ; c'est « la marque à laquelle on devra, dit-il, les reconnaître.... » En constatant avec quel pieux empressement les évêques ont communiqué à leurs diocésains la nouvelle Encyclique sur le Rosaire *Augustissimæ Virginis*, on remarque que la plupart profitent de l'occasion pour rappeler l'union nécessaire entre les catholiques.

Entendons d'abord la parole si autorisée de S. E. le Cardinal Richard, Archevêque de Paris :

On rencontre encore, hélas ! des hommes qui voudraient effacer le nom du Christ Jésus de nos institutions sociales, de nos familles, de notre pays tout entier. Et cependant, si nous ne nous faisons pas illusion, l'apaisement tend plutôt à se faire dans les esprits et dans les cœurs. Pourquoi vouloir entretenir la lutte contre le christianisme ? Pourquoi ne pas reconnaître les bienfaits de la foi dans notre pays ? l'admirable dévouement de nos Sœurs de Charité ? l'heureuse influence exercée sur l'âme de l'enfant par l'enseignement du catéchisme et les habitudes de la vie chrétienne ?

Dans une nation catholique, nous devons nous souvenir que Dieu tient dans ses mains le cœur des peuples et des chefs du pouvoir. C'est dire que la prière doit devenir plus fervente, plus universelle. La France est à la veille du jour où elle sera de nouveau appelée à réfléchir sur ses

destinées et à choisir ses représentants. Sous le regard de Dieu, nous aurons l'intelligence plus parfaite de l'obligation qui nous incombe à tous, de prendre une part consciencieuse à l'accomplissement de notre devoir social. Etrangers aux luttes et aux compétitions de partis, nous aspirons à quelque chose de supérieur aux questions de l'ordre politique ; nous voulons l'union des cœurs dans la foi chrétienne. C'est ce programme que traçait d'une main si sûre notre vénérable prédécesseur quand, au jour de la pose de la première pierre de l'église du Sacré-Cœur, il disait : « Ce que nous demandons à ce Cœur adorable, c'est la conversion de la France, non la conversion à telles ou telles opinions, mais sa conversion ou plutôt son retour à la foi chrétienne, aux espérances éternelles, à l'amour de Dieu qui embrasse et comprend aussi l'amour des hommes. Ainsi la pacification sociale est au terme de l'œuvre, dont nous poursuivons la réalisation. »

* * *

Le pieux Cardinal Coullié, archevêque de Lyon, dans son Mandement sur le Rosaire, s'exprime ainsi :

Bien assuré d'être ici, parce que Nous avons la volonté de Nous y tenir partout, en parfaite conformité d'intentions et de vues avec notre bien-aimé Pontife, Nous recommandons instamment à tous Nos fils le zèle de l'union.

Ne semble-t-il pas que l'union devrait se produire naturellement entre ceux qui font la même prière ? D'autres s'unissent, momentanément du moins, autour d'un intérêt ; mais notre lien est notre dogme : lien perpétuel, puisque le dogme est immuable.

L'union, que Nous Nous sentons pressé de recommander à Nos chers diocésains, sera obtenue là où elle est le plus nécessaire, dans le monde si méritant de l'apostolat par la parole et la plume.

Dans la grande milice du bien, Nos Très Chers Frères, il y a, comme dans l'armée nationale elle-même, place pour toutes les armes. Nous demandons seulement que ces armes diverses ne se tournent pas les unes contre les autres, et Nous vous rappelons, à ce propos, la parole évangélique qui ne passe pas : « Toute maison divisée contre elle-même périra. »

Le besoin d'union est si grand, le sentiment de ce besoin si profond dans les âmes les meilleures, les plus catholiques, que très récemment l'un de nos diocésains Nous demandait la permission de faire dire, à cette intention, une messe quotidienne dans notre chère Basilique de Fourvières.

En acquiesçant à ce désir d'une inspiration si chrétienne, Nous vous proposons, Nos Très Chers Frères, l'union entre tous les membres de la famille catholique comme la grâce spéciale à obtenir par l'intercession de Notre-Dame du Très Saint-Rosaire.

* * *

En terminant, nous citerons un court extrait du discours prononcé, à la séance plénière du Congrès Eucharistique de Paray-le-Monial, par le T. R. P. Picard, Supérieur général des religieux de l'Assomption. Après tout le bruit fait, en ces derniers jours, autour de son nom, son langage est significatif.

Invité par S. Em. le Cardinal Perraud, président du Congrès, à prendre la parole, le T. R. P. Picard fait des vœux pour « l'union des cœurs et des esprits dans la vérité », puis ajoute :

« Je parle union partout où je vais et, en la prêchant, je remplis la mission que le Pape m'a donnée en me disant : « Prêchez partout l'union. C'est l'union qui sauvera la France. Je tremble, me disait en propres termes le Saint-Père, je tremble pour la France, parce que les catholiques ne s'unissent pas. Allez leur dire de s'unir ! Allez leur dire que, s'ils veulent calmer les angoisses de leur Père, il faut qu'ils s'unissent ; que le Pape aime la France et qu'il veut la sauver ; qu'ils suppriment et oublient ce qui divise : qu'ils s'unissent dans le même but. »

Ainsi soit-il ! conclut immédiatement et à très haute voix, S. Em. le Cardinal Perraud. On applaudit chaleureusement.

M. de Pélerin propose de fonder une messe mensuelle dans le plus grand nombre de sanctuaires possible pour obtenir l'union des Eglises, l'Union des catholiques.....

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Missions recommandées : Du 3 au 17 Octobre : PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN. — Président, la 2^e semaine, M. le chanoine Iliou, curé de Plougastel-Daoulas.

SAINT-SEGAL. — Président, la 2^e semaine, M. Nicolas, recteur de Plomodern.

Retraites des soldats. — Du 12 au 16 Octobre : QUIMPER. Directeur : M. Godec, curé d'Elliant ;

LESNEVEN. Directeur : M. Le Bail, curé de Plouzévédé.

Grand-Séminaire. — La rentrée au Grand-Séminaire s'est faite, mardi 5 Octobre, plus nombreuse que jamais, puisqu'on atteint, cette année, le chiffre de 300. Il eût même été dépassé, si l'on y avait compris 7 diacres, qui ont terminé leurs quatre années, et qui viendront se préparer à l'ordination de Noël, lorsque l'encombrement sera moindre, c'est-à-dire, au départ pour la caserne des séminaristes soldats.

Ceux-ci sont au nombre de 30, dont 6 de première année (Philosophie). Nous recommandons aux prières des âmes pieuses la vocation des 300 séminaristes de notre diocèse, qui suivent, en ce moment, la retraite prêchée par le R. P. Moisan, de la Compagnie de Jésus.

Nécrologie. — Nous apprenons, avec regret, la mort de M. Kerandel (Yves), ancien recteur de Kernilis, prêtre habitué à Ploudaniel, décédé le 2 Octobre, dans sa 50^e année.

Né à Lannilis, en 1847, M. Kerandel fut vicaire de Kersaint-Plabennec, avant de devenir recteur de Kernilis. Sa faible santé l'empêcha d'occuper une situation plus élevée, pour laquelle le désignaient ses belles et aimables qualités.

Nous recommandons également aux prières M. Alfred Laurié, clerc minoré, décédé le 2 Octobre, à Paris, où il était en traitement depuis trois mois. « Modèle des séminaristes, écrit un de ses directeurs, par sa piété aimable et sa régularité, il promettait au diocèse un prêtre unissant aux qualités de l'intelligence une volonté énergique au service d'un zèle ardent... » Dieu l'a rappelé, le jugeant, sans doute, mûr pour le ciel.

Son enterrement, auquel assistait M. Gadon, Supérieur du Grand-Séminaire, a eu lieu, mercredi, à Saint-Louis de Brest.

R. I. P.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Louboutin, vicaire à Briec, recteur de Goulven, en remplacement de M. La Coz, démissionnaire ;

M. Le Gall, vicaire à Pleyber-Christ, vicaire à Briec ;

M. Moal, vicaire à Plouézoc'h, vicaire à Pleyber-Christ ;

M. Corre, jeune prêtre, de Kernouës, vicaire à Plouézoc'h ;

M. Tournellec, vicaire à Saint-Vougay, vicaire à Plonévez-Porzay, en remplacement de M. Hénaff, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Cabon, jeune prêtre, de Ploaré, vicaire à Saint-Vougay ;

M. Joncqueur, ancien vicaire de Laz, vicaire à Irvillac, en remplacement de M. Fraval, malade.

M. Cornou, jeune prêtre, de Plouhinec, est chargé, à titre provisoire, du cours de sciences physiques et naturelles au Petit-Séminaire de Pont-Croix, comme suppléant de M. Madec, professeur, qui prend un congé temporaire ;

M. Pilven, diacre, est nommé professeur d'histoire.

SAINT-POL-DE-LÉON

Procès-verbal constatant la déposition, dans une nouvelle châsse, des saintes Reliques honorées dans la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon. — Croyant qu'il est utile de montrer aux fidèles de quel respect l'Eglise entoure les restes des Saints, à quelles précautions elle recourt pour maintenir et garantir tout ce qui établit leur authenticité, nous donnons, aujourd'hui, le texte de la pièce officielle qui suit, et dont trois exemplaires ont été dressés et signés pour être conservés : 1° près du reliquaire même, 2° aux archives de l'Evêché, 3° au registre des délibérations du Conseil de Fabrique de la Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon.

« A la gloire de la Très Sainte Trinité,
A la louange de notre divin Sauveur et Rédempteur,
qui pour nous voulut être couronné d'épines,
A l'honneur de ses Saints au ciel et sur la terre,

Nous, HENRI-FÉLIX-VICTOR VALLEAU, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,

« Prenant en considération les instances de M. Jean-Marie Messenger, le très aimé et vénéré Curé-Archiprêtre de notre Eglise Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, et Chanoine honoraire de notre insigne Cathédrale de Quimper ;

« Ayant égard Nous-même à l'état de vétusté et de pauvreté des deux châsses qui contenaient, dans l'église de Saint-Pol, tout un trésor de reliques, avons été heureux d'approuver l'exécution d'un reliquaire monumental.

« Le plan en a été dressé par M. J.-M. Abgrall, chanoine honoraire, qui a donné à son œuvre la forme d'une église dont les créneaux, rappelant l'architecture féodale, sont une allusion au nom de *Castel-Paol*.

« M. Armand Caillat, orfèvre à Lyon, a appliqué à cette œuvre d'art le beau talent qui lui a valu une si grande célébrité.

« En conséquence, reconnaissant comme authentiques :

une Epine de la sainte Couronne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Chef de saint Pol-Aurélien, premier évêque et patron de Léon, patron secondaire de tout notre diocèse,

l'Os radius du bras du même Saint, la partie inférieure du Fémur de saint Laurent, diacre martyr, portant les traces très visibles du feu,

l'Omoplate gauche et une Vertèbre du cou de saint Hervé,

« Nous déclarons recevable l'attestation par laquelle Monseigneur Pierre-Vincent Dombideau de Crouseilhès, notre prédécesseur de pieuse mémoire, les a reconnus, le 6 Juillet 1809, d'après le témoignage à lui rendu par MM. de Poulpiquet et de Tromelin, alors ses vicaires généraux, et avant la Révolution chanoines de la Cathédrale de Léon.

« Désirant voir augmenter la dévotion des fidèles envers des gages si précieux, Nous avons inclus et scellé du sceau de Nos armes :

« Le petit tube de cristal contenant la sainte Epine, dans un double tube en verre porté sur un pied, et surmonté d'une tourelle en métal doré ;

« Le Chef de saint Pol, dans une boîte carrée à sa base et affectant au sommet la forme d'un fronton ;

« Le Radius du même saint, dans une boîte carrée ;

« Le Fémur de saint Laurent, dans une boîte semblable ;

« Enfin, dans une boîte également semblable, et vitrée comme les précédentes, l'Omoplate et la Vertèbre de saint Hervé, que l'Evêque Jean-Louis Gouyon de Vaudurand et le Chapitre de Léon obtinrent de l'Evêque Pierre Mauclerc de la Muzanchère et du Chapitre de Nantes, le 24 Mars 1751, comme en font foi les lettres authentiques que Nous possédons encore, ainsi que le procès-verbal dressé à cette occasion par Antoine Villeneuve, maître chirurgien à Saint-Pol-de-Léon.

« De plus, ayant donné mission à M. Abgrall d'ouvrir le tom-

beau de saint Joévin, neveu de saint Pol et second évêque de Léon, tombeau situé dans la chapelle dédiée au même Saint, en la paroisse de Plouvien, Nous avons reçu du dit Chanoine architecte un rapport par lequel Nous avons appris avec joie la nouvelle de l'invention de trois ossements notables de saint Joévin, le 17 Août dernier.

• Adoptant les conclusions du rapport, Nous reconnaissons et déclarons ces Reliques authentiques, et Nous en avons inséré l'une dans la même boîte carrée, dorée et vitrée qui contient les deux reliques de saint Hervé. Nous avons fermé tous les reliquaires précités au moyen de fils de soie rouge, et c'est sur cire rouge que Nous avons imprimé Notre sceau.

• Les quatre reliquaires précités, ayant la forme de boîtes, ont été placés dans le reliquaire monumental, et le reliquaire de la sainte Epine a été mis à part.

• Toutes ces dispositions étant prises :

• En présence et avec le concours de

• Son Eminence le Cardinal Guillaume-Marie-Joseph Labouré, Archevêque de Rennes, notre Métropolitain ;

• Sa Grandeur, Monseigneur Etienne Ardin, Archevêque de Sens ;

• Sa Grandeur, Mgr Etienne Polron, O. S. F., Evêque de Jéricho ;

• Sa Grandeur, Monseigneur Auguste-René Dubourg, Evêque de Moulins ;

• Révérendissime Père en Dieu, Dom Bernard II, Abbé de Thymadeuc, de l'ordre de Cîteaux ;

• Monseigneur Joseph Dulong de Rosnay, Prélat de Sa Sainteté et Chanoine de Notre Cathédrale ainsi que de la Cathédrale de Laval ;

• M. Jean-Marie Messenger, Curé-Archiprêtre de cette église cathédrale de Saint-Pol-de-Léon et Chanoine honoraire de Quimper ;

• M. le Comte Budes de Guébriant, Maire de Saint-Pol ;

• M. Louis de Kervénoaël, Président ; M. Pochard, Trésorier ; et M. Raoul de Kerdrel, Secrétaire du Conseil de Fabrique ;

• Nous avons célébré la translation solennelle

de la sainte Epine de la Couronne de Notre-Seigneur Jésus-Christ

et des précieuses Reliques de saint Pol-Aurélien, de saint Laurent, de saint Joévin et de saint Hervé.

• C'est pourquoi, bénissant la ville de Saint-Pol, qui a donné à son Patron, à ses autres protecteurs et à Notre-Seigneur un tel triomphe, remerciant Notre Clergé et les pèlerins de tout Notre diocèse de s'y être associés, Nous voulons que les saintes Reliques honorées en ces jours soient pieusement vénérées dans l'avenir, en cette église cathédrale.

• Donné à Saint-Pol-de-Léon, sous le seing de Son Eminence, Notre Archevêque Métropolitain, de Leurs Grandeurs Monseigneur l'Archevêque de Sens, Nos Seigneurs les Evêques de Jéricho et de

Moulins, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire de Notre Evêché,

• L'an du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le 5 Septembre.

• † J. CARDINAL LABOURÉ, *Archev. de Rennes.*

† HENRI, *Ev. de Quimper et de Léon.*

† ETIENNE, *Archev. de Sens.*

† Fr^e ETIENNE-MARIE, *Ev. de Jéricho.*

† AUGUSTE, *Ev. de Moulins.*

† Fr^e BERNARD, *Abbé de N.-D. de Thymadeuc.*

J. DULONG DE ROSNAY, *Prélat.*

• EM. FLEITER, *Vic. gén.*

F. CORRIGOU, *Vic. Gén.*

A. GADON, *Sup. du G. Scm.*

J.-M. QUÉINNEC, *Chan. hon., Sec. gén. Ev.*

P. PEYRON, *Chan., Architecte de l'Evêché.*

A. DE MUN, *député du Finistère.*

J.-M. ABGRALL, *Chan. hon., Architecte, Aumônier de l'Hôpital de Quimper.*

• J.-M. MESSENGER, *Curé-Archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon.*

A. DE GUEBRIANT, *Conseiller gén. et Maire de Saint-Pol.*

L. DE KERVÉNOAEL, *Président.*

POCHARD, *Trésorier.*

R. AUDRÉN DE KERDREL, *Secrétaire.*

A. THOMAS, *Chan. hon., Aumônier du Lycée de Quimper.*

LESNEVEN. — Retraite pour les femmes, du 25 Septembre au 2 Octobre. — 69 paroisses ; 334 retraitantes. — Plougastel, 45 ; Guipavas, 31 ; Ploudaniel, 17 ; Bodilis, 12 ; Lesneven, 11 ; Plougar, 11 ; Plabennec, 11 ; Bourg-Blanc, 11 ; Plouguerneau, 10 ; Plouescat, 8 ; Milizac, 8 ; Lambézellec, 7 ; Saint-Servais, 7 ; Plounev-Lochrist, 7 ; Plouédern, 6 ; Brélez, 6 ; Le Drennec, 6 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 6 ; Ile-d'Ouessant, 5 ; Hanvec, 5 ; La Forêt-Landerneau, 5 ; Saint-Frégant, 5 ; Lannilis, 4 ; Saint-Derrien, 4 ; Plouider, 4 ; Landivisiau, 4 ; Plouneventer, 4 ; Lanarvily, 4 ; Bohars, 4 ; Plouguin, 3 ; Saint-Méen, 3 ; Saint-Marc, 3 ; Kernilis, 3 ; Gouesnou, 2 ; Brest, 2 ; Brest-Reouvrance, 2 ; Landunvez, 2 ; Saint-Vougay, 2 ; Landéda, 2 ; Plouzévédé, 2 ; Morlaix, 2 ; Landerneau, 2 ; Kernouës, 2 ; Goulven, 2 ; Plourin-Ploudalmézeau, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Plounéour-Ménez, 2 ; Loc-Brévalaire, 2 ; Guiclan, 2 ; Argol, 2 ; La Roche, 2 ; Tréglonou, 1 ; Dirinon, 1 ; Ploudalmézeau, 1 ; Ile-de-Sein, 1 ; Mespaul, 1 ; Guissény, 1 ; Trélez, 1 ; Cléder, 1 ; Taulé, 1 ; Porspoder, 1 ; Plouarzel, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Le Tréhou, 1 ; Plouénan, 1 ; Plonévez-du-Faou, 1 ; Saint-Divy, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Tréllévénec, 1.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Dans sa séance du 10 Avril dernier, la Congrégation des Evêques et Réguliers s'était prononcée pour l'union des diverses branches de l'Ordre de saint François. Le Pape, qui avait favorablement accueilli cette décision, vient de la confirmer par une

Constitution apostolique, datée du 4 Octobre, fête du Patriarche d'Assise.

Après avoir démontré la nécessité de l'union, Léon XIII réunit en un seul Ordre les Observantins, les Réformés, les Alcantarins et les Récollets, c'est-à-dire tous les Ordres franciscains, sauf les Capucins et les Conventuels.

Cet ordre aura l'ancien nom *Ordo Fratrum Minorum*, un seul Ministre général, un seul Procureur général, la même règle, la même administration, le même habit.

Le Pape abroge toutes les règles et privilèges antérieurs.

Suivent d'autres dispositions de détail.

PARIS. — **Mort du T. R. P. Soullier.** — La Congrégation des Oblats de Marie Immaculée vient de perdre son Supérieur général, le T. R. P. Soullier, décédé à la Maison principale de la rue de Saint-Pétersbourg, le 3 Octobre, dimanche du Rosaire, à l'âge de 72 ans. Depuis le 24 Septembre, fête de Notre-Dame de la Merci, le vénéré malade avait reçu les derniers sacrements, en pleine possession de lui-même ; un télégramme lui avait apporté la bénédiction du Souverain Pontife.

Le R. P. Soullier était originaire du diocèse de Tulle ; entré au noviciat des Oblats, à 22 ans, il prêcha à travers toute la France avec une distinction partout remarquée. Il fut successivement Supérieur, à Nancy, à Autun et à Angers. Nommé Assistant en 1867, il gouvernait, depuis le mois de Mai 1893, sa Congrégation dont il fut le 3^e supérieur général.

R. I. P.

LOURDES. — La fête du Rosaire a toujours un grand éclat à la Grotte. Cette année, on a spécialement prié pour l'union des catholiques en France.

Le magnifique autel du Rosaire a été inauguré par Mgr l'Evêque de Monaco ; le sermon donné par le R. P. Martin, jésuite.

Mgr l'Evêque de Southwark a présidé les Vêpres solennelles.

Satanique. — Sous ce titre, nous lisons dans *La Croix*, résumant les renseignements publiés par la plupart des journaux :

« Après l'intervention de Léo Taxil dans la lutte contre la Maçonnerie, on se demandait si les catholiques n'avaient pas exagéré le satanisme de la secte, si l'Eglise n'avait pas excédé, en lançant des anathèmes si absolus contre les francs-maçons.

« Le dernier Convent apporte un secours à l'Eglise et aux honnêtes gens. En effet, le discours de clôture de M. Hubbard, qui devient une déclaration officielle, a établi nettement que la Maçonnerie a pour but direct la destruction de l'Eglise et l'anéantissement du règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« On peut être franc-maçon, dit-il, dans tous les partis, pourvu

qu'on lève l'étendard contre l'Eglise ; voici la conclusion de l'Evangile maçonnique débité par Hubbard :

Nous n'avons pas besoin, pour remporter cette victoire, de nous inféoder à aucun système, à aucun groupement politique, à aucune classe ou catégorie sociale. Chacun de nous, comme citoyen, peut avoir son guidon préféré ; mais il y a un drapeau commun qui nous abrite tous, radicaux, progressistes, socialistes, sous les mêmes plis. Ce drapeau n'est directement opposé qu'à la bannière papiste. Il servira de ralliement, à l'heure du scrutin suprême, à tous ceux qui servent la philosophie humanitaire. Ce n'est pas un signe passager de ralliement ; il survivra toujours à toutes les étiquettes transitoires de la politique parlementaire et électorale.

« La Franc-Maçonnerie avoue, d'ailleurs, qu'elle est constituée pour arriver au pouvoir politique, et cela émeut les journaux de la propriété et de la finance ; mais elle ne veut dominer, en politique, que pour écraser le Christ-Sauveur et détruire ses bienfaits ; c'est là l'important, et c'est en quoi l'œuvre est satanique. »

Voilà l'ennemi contre lequel tous les catholiques doivent s'unir, comme le demandait d'une façon si pressante Léon XIII, dans une récente audience accordée à Mgr Goutte-Soulard, Archevêque d'Aix.

Le XIII^e centenaire de la Conversion de l'Angleterre. — Comme nous célébrions, l'année dernière, le XIV^e centenaire du baptême de Clovis, les catholiques anglais viennent de célébrer le XIII^e centenaire de l'arrivée, chez eux, du moine saint Augustin, envoyé de Rome par saint Grégoire le Grand, pour prêcher le christianisme dans leur île. Augustin fut l'apôtre de la Grande-Bretagne, qui se convertit promptement tout entière, après avoir entendu ses enseignements.

Il devint archevêque de Cantorbéry et primat d'Angleterre ; depuis lors, ce pays fut appelé « l'île des Saints ». On dirait qu'après une interruption de trois siècles, causée par la réforme d'Henri VIII, Dieu veut rendre à l'Angleterre le droit de reprendre son nom antique.

Appelé par l'éminent Cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, S. E. le Cardinal Perraud est allé porter aux catholiques anglais l'encouragement de son éloquente parole. Sa place était marquée à ces fêtes ; car l'évêque d'Autun donna asile au moine Augustin, lors de son passage par les Gaules. En souvenir de cette généreuse hospitalité, les évêques d'Autun ont été décorés du pallium par saint Grégoire.

Ce qu'on ignore généralement, c'est que ces fêtes ont et doivent avoir justement en France leur écho.

En effet, l'église d'Arles, qui s'honore d'avoir été le berceau de la foi dans les Gaules, s'honore également de la filiation qui fait des évêques d'Arles la tige de l'épiscopat en Angleterre.

Quand saint Grégoire, informé du succès de la prédication

d'Augustin, résolu de lui conférer le caractère épiscopal, au lieu de lui épargner la fatigue d'un long voyage et de l'adresser, pour son sacre, à l'un des évêques du Nord de la Gaule, il l'envoya à son vicaire dans ce pays, saint Virgile, archevêque d'Arles.

C'est pour commémorer cet illustre anniversaire que M. l'Archiprêtre de la cathédrale d'Arles, avec le consentement de Mgr l'Archevêque d'Aix (qui porte aussi le titre d'archevêque d'Arles), prépare un *Triduum*, pour les 10, 11 et 12 Octobre. Le Cardinal Vaughan a déclaré qu'il considérait comme un devoir de sa charge d'assister, en personne, à cette cérémonie, où l'accompagneront plusieurs de ses collègues anglais. On y attend, en outre, plusieurs évêques français, ainsi que des députations de l'ordre de Saint-Benoît, auquel appartenait saint Augustin. On espère décider S. E. le cardinal Perraud à compléter sa tâche et à venir prendre part aux fêtes d'Arles, aux côtés de son éminent collègue d'Angleterre.

Les trois journées du *Triduum* seront consacrées successivement à saint Augustin, à saint Virgile, évêque d'Arles, qui le sacra, à saint Grégoire le Grand, qui l'investit de sa mission. Le panégyrique des trois saints sera prêché, le premier par un évêque anglais, les deux autres par Mgr l'Evêque de Nîmes et Mgr l'Evêque de Montpellier.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire abrégée de l'Ordre de Cîteaux, par un Moine de Thymadeuc. — Nouvelle édition, 1 vol. in-12 de 162 p., en vente à N.-D. de Thymadeuc, par Bréhan-Loudéac (Morbihan), 1 fr. 50 ; franco, 2 fr.

« Donner à nos chers novices quelque notion de la famille religieuse à laquelle ils doivent appartenir, telle est la pensée qui a inspiré ce modeste travail. » Ainsi s'exprime l'auteur dans son Avant-propos. Bien volontiers, nous ajouterons avec le vénéré Evêque de Vannes, Mgr Bétel, et le RR^{me} Abbé général des Cisterciens réformés, D. Wyart : « D'autres que les novices et les religieux profès liront avec plaisir et profit ce livre », qui leur apprendra succinctement l'histoire de cet ordre célèbre, dont il est de mode de parler, mais dont on ne possède pas une notion suffisante.

Depuis 1892, l'ordre des Cisterciens réformés de Notre-Dame de la Trappe, a pris un nouvel essor. Dans un chapitre, ouvert le 1^{er} Octobre au Séminaire Français, 55 religieux, dont 33 Abbés, décrétèrent la fusion des diverses Congrégations de la Trappe et la nomination d'un Général.

Léon XIII encourageait vivement cette fusion.

Le Révérendissime Père Abbé de la Trappe de Sept-Fonds, Dom Sébastien Wyart, fut élu Général. Il « avait joué un rôle des plus actifs dans toutes les négociations ».

Les actes du chapitre reçurent une sanction définitive par un

décret du 8 Décembre 1892. Six définiteurs de nationalités diverses résidèrent près du Supérieur Général, pour traiter en détail des observances et des règlements. Les nouvelles constitutions furent approuvées par un décret du 25 Août 1894.

L'Avis d'un Pharmacien Chimiste sur le Sel Vichy-Etat.

Un pharmacien de première classe, chimiste distingué, consulté sur la différence qui existe entre le bicarbonate de soude du commerce et le véritable Sel Vichy-Etat répondit que c'était à tort que l'on confondait les deux produits, le bicarbonate de soude est un produit commercial, tandis que le Sel Vichy-Etat, que ce savant avait vu lui-même préparer à Vichy dans l'usine modèle de la Compagnie Fermière du domaine de l'Etat, renferme tous les principes contenus dans les eaux, c'est-à-dire pas moins de douze principes différents, c'est, ajoutait-il, ce qui explique que bien des personnes qui pendant des mois ont fait usage sans succès du bicarbonate de soude, sont toutes surprises après une semaine de traitement par le Sel Vichy-Etat, de constater une amélioration rapide. Cet avis était précieux à retenir, surtout en raison du prix modique du Sel Vichy-Etat qui ne coûte dans toutes les pharmacies, que dix centimes le paquet pour un litre d'eau. On peut sur simple demande adressée à la Maison Adam, 31, Boulevard des Italiens à Paris, recevoir gratis et franco deux paquets. Chaque paquet porte les mots Vichy-Etat.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{me} V^{te} LE JANTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste franco en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPÔT GÉNÉRAL : Maison de Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux
de tomber
les fait repousser.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes*, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

ORGUES D'ALEXANDRE
TROIS ANS DE CRÉDIT
ORGUES-HARMONIUMS DE 100 A 8,000 Fr.
Catalogue illustré sur demande. 81, rue Lafayette, PARIS.

**Suprême
Pernot**

le meilleur des desserts fins.

FILTRE CHAMBERLAND H. BRULÉ & C^o
seuls constructeurs
31-33, RUE BOISSOD, PARIS
Seule Médaille d'Or, Exposition Universelle 1889
Remise spéciale sur nos prix au clergé

COMPAGNIE LIEBIG
VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
SE MEFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG
L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.
Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	6 fr. par an	40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Avis à MM. les Curés et Recteurs.
II. Chronique du diocèse: Offices extraordinaires; Œuvres recommandées; Nécrologie; Nomination; Athéisme officiel; Gouesnac'h; Bénédiction d'écoles libres; Gouesnou; Carhaix; Ploërmel; Bonne nouvelle pour nos lecteurs; Avis.



III. Nouvelles du monde catholique: Rome; Paris; Catholicisme et Protestantisme dans les Indes; « Diaconesses ».

IV. Fin de l'Eglise constitutionnelle dans le Finistère: Audrein (1798-1800) (à suivre).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 17 Octobre. — 19^e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Pureté de la Très Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc. A la Messe, mémoires de la B^{te} Marguerite-Marie Alacoque, Vierge, et du Dimanche.

Vêpres du suivant, avec mémoires de la Sainte Vierge et de la B^{te} Marguerite-Marie seulement.

Lundi, 18. — S. LUC, EVANGÉLISTE. Double de 2^e classe. Rouge.

Mardi, 19. — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 20. — S. Jean de Kenty, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 21. — S^{te} Ursule et ses Compagnes, Vierges, Martyres. Double. Rouge.

Vendredi, 22. — S^{te} Edwige, Veuve (du 17 Octobre). Semi-double. Blanc.

Samedi, 23. — Fête du Très Saint Rédempteur. Double-majeur. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Brasparts.....	15, 16, 17, 18 et 19 Octobre.
Plounévez-Lochrist.....	20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 Octobre.

AVIS. — Nous prions Messieurs les Curés et Recteurs qui auraient des modifications à apporter aux registres des paroisses ou à l'envoi des Ordos, de vouloir bien en aviser, au plus tôt, l'Imprimerie de l'Evêché.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Samedi, 16 Octobre, à 8 heures, messe pour l'Église et pour la France.

— CHAPELLE DES URSULINES. — Le Jeudi, 21 Octobre, fête patronale de sainte Ursule, une messe sera chantée, à 9 heures 1/2, dans la chapelle de la communauté, pour les élèves de l'établissement et pour leurs familles.

Le Saint-Sacrement sera exposé, toute la journée.

Le soir, à 4 heures, sermon, bénédiction du T. S. Sacrement.

Œuvres recommandées : Retraites des Soldats, du 19 au 23 Octobre : QUIMPER, Directeur M. Godec, curé d'Elliant.

LESNEVEN, Directeur M. Le Bail, curé de Plouzévédé.

QUIMPERLE, Directeur M. le chanoine Péron, curé-archiprêtre.

Nécrologie. — M. L'ABBÉ MANCEAUX. — Vendredi, 8 Octobre, 40 prêtres environ et de nombreux fidèles assistaient, en l'église de Saint-Mathieu, aux obsèques de M. Joseph Manceaux, décédé chez sa mère, à Quimper, dans sa 32^{me} année.

Très délicat de santé, M. Manceaux n'a pu exercer aucun ministère actif, pour lequel il avait cependant toutes les autres qualités : zèle ardent, volonté énergique et vive intelligence. Dans l'isolement auquel le condamnait son état, il s'occupait d'études, surtout des questions actuelles, qu'il connaissait à fond ; mais sa grande ressource et sa consolation était la prière, la pensée de Dieu. Comprenant que son rôle était de souffrir et l'acceptant avec une admirable résignation, avec gaieté même, il ne se plaignit jamais. S'oubliant lui-même, il pensait aux autres, surtout aux pauvres, auxquels il donnait largement, à la nouvelle église de la paroisse, où un vitrail, qui porte son nom, rappellera sa pieuse libéralité.

Depuis près d'un an, il était privé du bonheur de célébrer, même à de rares intervalles, la sainte messe. Il s'est éteint doucement, gardant sa connaissance jusqu'à la fin. Comme il faisait la remarque que ses yeux se voilaient, l'ami qui le veillait lui dit que « bientôt viendrait le jour. » — « Non, répondit le malade, pas pour moi. Je vais voir, je l'espère, la lumière du bon Dieu : *lumen æternæ gloriæ*... » Ce fut sa dernière parole.

En mourant, il n'eut qu'un regret : de laisser son excellente mère, inconsolable de sa perte, mais résignée, elle aussi, et sou-

tenue, dans cette dernière épreuve, par ses sentiments de foi et le souvenir de son pieux fils, qui l'attend « dans la lumière du bon Dieu ».

Nous recommandons également aux prières M. Fraval, vicaire d'Irvillac, décédé à l'âge de 35 ans.

M. Fraval, dont nous annonçons la maladie, dans notre dernier numéro, était vicaire d'Irvillac depuis quelques semaines seulement : il était précédemment vicaire à Poullan.

Le 29 Septembre, il a été frappé d'une hémorragie cérébrale, au presbytère de Quimerc'h, où il est mort, le 7 Octobre.

Il a été enterré, le 9 Octobre, à Riec, sa paroisse natale.

Nomination. — M. l'abbé Berthou (Alexandre), jeune prêtre, de Carhaix, a été nommé professeur au collège de Saint-Pol-de-Léon.

Athéisme officiel. — Tous nos lecteurs ont entendu parler du nouveau phare, construit sur un des points les plus dangereux de nos côtes, à Penmarc'h : il s'appellera le phare d'Eckmühl, en souvenir du père de la généreuse donatrice, qui en a pris l'initiative. Le travail, superbe de toutes façons, est terminé et, dimanche prochain 17 Octobre, l'inauguration doit en être faite.

Nous regrettons profondément que dans le programme, assez étendu, des fêtes, on n'ait pas trouvé place pour un acte religieux. Sans rechercher à qui en incombe la responsabilité, il est de notre devoir de protester contre cette déclaration d'athéisme officiel qui, en violant les droits inaliénables de Dieu, blesse nos cultivateurs et nos marins dans leurs croyances bien connues. Tous ne font-ils pas bénir leurs bateaux, comme leurs maisons ?...

Dans son récent voyage en Russie, M. Félix Faure, Président de la République, faisait très officiellement acte de religion, déclarant que l'abstention, devant un peuple aussi croyant, lui semblerait une inconvenance. Ne pourrait-on pas avoir quelques égards aussi pour les sentiments religieux de la majorité des Français et de la généralité, on peut le dire, des Bretons ?

GOUESNAC'H. — Une première messe. — C'est une joie, pour les habitants d'une paroisse chrétienne, de voir monter à l'autel, pour la première fois, un prêtre né parmi eux. Pour quelques uns ce spectacle se renouvelle assez fréquemment : à Gouesnac'h (1), la chose ne s'était pas vue, depuis plus de 100 ans, jusqu'au dimanche, 3 Octobre dernier.

Ce jour-là, la messe a été chantée, au milieu d'une grande

(1) Chose à peine croyable, le canton de Fouesnant, si favorisé du ciel sous d'autres rapports, n'avait donné qu'un seul prêtre depuis la Révolution. Ajoutons que, à notre connaissance, il a fourni d'excellents sujets aux Frères des Ecoles chrétiennes et à différentes Congrégations, notamment aux Religieuses du Saint-Esprit. N. d. l. R.

affluence de fidèles, par un jeune prêtre originaire de la paroisse, le R. P. Mahé. Il a fait ses études secondaires à l'Ecole apostolique de Poitiers, puis, après avoir accompli son service militaire à Quimper, il est entré au séminaire des Missions étrangères, et il va partir incessamment pour Malacca (Asie méridionale).

C'est donc une visite d'arrivée et, en même temps, peut-être d'adieu, qu'il est venu faire à son pays natal. Du moins, son souvenir y restera et suscitera, il faut l'espérer, après ces prémices données à l'œuvre, belle entre toutes, de l'apostolat, d'autres vocations sacerdotales.

Bénédiction d'écoles libres. — Bien que le fléau n'ait pas sévi, chez nous, aussi cruellement que chez nos voisins des Côtes-du-Nord, où « rien ne fera oublier au peuple chrétien les 41 laïcisations dont l'Eglise de Saint-Brieuc est victime, depuis la pacification promise par le Ministère qui nous gouverne (1) », nous avons été cruellement atteints aussi par la laïcisation. La meilleure preuve que ces applications de la néfaste loi scolaire ont été faites contre le vœu et la volonté des habitants, c'est la fondation des écoles libres, élevées à mesure, au prix des plus lourds sacrifices, pour conserver les Religieuses, dont on apprécie partout les services dévoués.

Nous avons encore la joie d'annoncer trois bénédiction d'écoles, qui ont eu lieu, dimanche 10 Octobre.

I. SAINT-NIC. — A Saint-Nic, la cérémonie coïncidait avec la solennité du saint Patron de la paroisse, saint Nicaise, évêque de Rouen. M. le chanoine Coat, Curé-archiprêtre de Quimper, qui présidait, s'inspira de cette coïncidence et montra, dans sa belle allocution, « l'Eglise continuant dans le monde la mission des Apôtres et le rôle des premiers Evêques, qui sont venus enseigner le Catéchisme aux peuples.... Loin d'être l'ennemie des lumières, comme se plaisent à le dire quelques détracteurs de mauvaise foi, l'Eglise s'applique toujours à répandre l'instruction.... Mais, comme le disait le R. P. Monsabré, aux enfants des chrétiens il faut des écoles chrétiennes, puisque l'école ne doit être que le prolongement de la maison paternelle... »

A l'issue de l'office, M. l'Archiprêtre bénit solennellement la nouvelle école, bâtie dans un site magnifique, en face de la baie de Douarnenez. Les habitants de Saint-Nic ont lieu d'en être fiers, car elle fait honneur à leur générosité ; mais ils savent que le mérite de la fondation revient principalement au Recteur, aussi zélé que modeste, et à l'excellente Supérieure des Sœurs du Saint-Esprit. Tous deux ont acquis un nouveau titre à la reconnaissance de la paroisse, où ils font le bien depuis 23 ans. Puissent-ils le continuer longtemps encore !

(1) *Semaine religieuse* du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier, N° du vendredi, 8 Octobre 1897.

II. PLONÉVEZ-DU-FAOU. — C'est pour la deuxième fois que les habitants de cette paroisse, répondant à l'appel de leurs prêtres, construisent un local pour l'école chrétienne. En effet, la maison destinée aux Sœurs du Saint-Esprit, que M. Mingant avait appelées à Plonévez, fût bâtie, en 1859, au moyen d'aumônes recueillies par M. Lostanlen, recteur, et malheureusement portée comme propriété communale. Pouvait-on penser qu'un jour viendrait où les Religieuses seraient renvoyées d'une demeure construite pour elles ?

C'est ce qui est arrivé, au mois d'Avril dernier.

Quand l'ordre de laïcisation fut connu, les habitants témoignèrent la plus vive sympathie aux Sœurs, se disputant l'honneur de remiser une partie de leur mobilier, pendant qu'une bonne dame était heureuse de les recueillir chez elle. La famille du Cleuziou, toujours généreuse pour le bien, fit don d'un magnifique terrain : des membres de la municipalité se firent gloire d'aller, en compagnie d'un des prêtres de la paroisse, tendre la main de porte en porte, pour une nouvelle école... Commencées le 12 Mai, les constructions étaient achevées au 15 Septembre et ont été bénites, dimanche dernier, par M. le chanoine Rossi, dont on connaît le dévouement infatigable à l'œuvre des écoles chrétiennes.

La fête, à laquelle assistaient 30 prêtres environ et la population en masse, a été fort belle. M. Péron, curé de Châteauneuf, donna un excellent sermon sur les devoirs des parents ; puis, M. Rossi, avant de prononcer les paroles de la bénédiction liturgique, dit quelques mots, en français, pour exprimer les sentiments qui se trouvaient au cœur de tous les assistants : gloire à Dieu et reconnaissance à ceux qui ont contribué à assurer aux enfants de Plonévez le plus grand des bienfaits !

Dès le premier jour, les Sœurs ont eu 100 élèves environ ; l'école laïcisée en compte 15 à peine.

GOUESNOU. — On nous écrit de cette paroisse :

« Le 24 Août dernier, l'Administration laïcisait l'école des filles, dirigée par les Sœurs de la Sagesse ; mais la population chrétienne de Gouesnou a montré combien elle tenait aux religieuses, si dévouées aux enfants et aux malades et, dimanche dernier, 10 Octobre, nous assistions à une de ces fêtes qu'on n'oublie jamais, la bénédiction de l'école libre.

« Parmi les 22 prêtres présents à la cérémonie, on remarquait M. le chanoine Milin, Curé de Lambézellec, MM. Daniellou, recteur de Saint-Marc, Tournois, aumônier, Saliou, recteur de Plouzané, Mével, recteur de Bohars, Kerboul, professeur au collège de Lesneven, etc. La messe a été chantée par M. le chanoine Péron, Curé-archiprêtre de Quimperlé, ancien recteur de Gouesnou, heureux de prendre part à la joie de ses paroissiens d'autrefois, qui, eux aussi, le revoient toujours avec bonheur.

« Après l'Evangile, M. Morgant, chanoine honoraire, Curé de

Guipavas, commenta ces paroles du livre de l'Exode : « *Accipe puerum et nutri eum ; ego dabo tibi mercedem tuam* », exposant avec autant de force que d'élégance les devoirs des parents chrétiens à l'égard de leurs enfants. « Si vous devez, dit-il, avoir soin de leur corps, à plus forte raison, faut-il donner à l'âme, qui est l'image de Dieu, une nourriture saine. En construisant une école chrétienne, vous avez compris votre devoir ; sachez l'accomplir toujours, au prix même de quelques sacrifices. . . . La récompense sera si belle ! . . . »

« La bénédiction, faite par M. l'Archiprêtre de Quimperlé, eut lieu à l'issue de la grand'messe, avec la solennité accoutumée. Les brancards portant les crucifix, destinés aux classes, étaient décorés avec le meilleur goût ; les chants, comme le bon ordre de la procession n'ont rien laissé à désirer. Ajoutons que, à côté de l'attitude pieuse et recueillie de la population, on a remarqué la tenue parfaitement respectueuse de la foule des étrangers, très nombreux, ce jour-là, à Gouesnou. . . . »

« Dès le lendemain, les deux classes de l'école libre recevaient 80 élèves. Dans quelques jours, surtout quand les délais pour l'ouverture de l'école maternelle seront expirés, ce nombre sera certainement doublé.

« ...Que Dieu soit loué ! et qu'il récompense la généreuse famille donatrice du terrain, avec tous les bienfaiteurs de l'école chrétienne de Gouesnou !
X... »

CARHAIX. — Un prêtre en justice de paix. — Le 27 Juin dernier, 2^e dimanche de la Fête-Dieu, pendant que la procession de Carhaix stationnait devant le reposoir, Place de la Mairie, quelques promeneurs traversèrent les rangs ininterrompus, assez compacts d'un côté, et — preuve qu'aucune affaire urgente ne les appelait — s'arrêtèrent en face, à l'entrée de la rue du Pavé. M. Rolland, 1^{er} vicaire, chargé du bon ordre et de la police, pria ces Messieurs de faire place aux fidèles qui s'agenouillaient pour la Bénédiction, la rue étant assez étroite, à cet endroit. Comme on affectait de ne pas comprendre son invitation, le prêtre, pour indiquer le chemin libre aux promeneurs, toucha, mais sans brutalité ni violence, le bras de M. Charlaux, instituteur-adjoint à l'école communale.

C'est pour ce fait que M. Rolland — après quatre mois d'instruction et d'enquêtes — comparaissait, le mercredi 6 Octobre, devant M. le Juge de paix de Carhaix. Malgré une solide argumentation de M^r de Chamaillard, Sénateur, prouvant que M. le Vicaire, en remplissant sa fonction n'avait pas excédé son droit, celui-ci a été condamné à 2 fr. 50 d'amende, à 100 fr. de dommages-intérêts et aux frais.

Nous ne discuterons pas ce jugement, dont on a aussitôt interjeté appel ; mais nous devons signaler la manière dont certains « correspondants » ou « envoyés spéciaux » de la presse régionale

ont présenté l'affaire. M. Rolland est assez connu, pour que les épithètes, aussi injustes qu'ineptes, « de fougueux prêtre de combat », de « tyran de clocher », ne l'atteignent pas ; de même, « l'escorte de prêtres » qui l'accompagnaient n'avait pour but « d'intimider » qui que ce soit. Mais leur présence et l'attitude de la majorité des assistants montraient que M. le premier Vicaire de Carhaix jouit de l'affectueuse sympathie de ses confrères et de la respectueuse estime des paroissiens, comme il n'a rien perdu de la confiance de ses supérieurs.

Pourrait-on rendre le même témoignage de ses accusateurs, et assurer que leur prestige n'a pas été amoindri par cette façon de pratiquer la « neutralité », qu'ils ont mission d'enseigner ?

PLOËRMEL. — Vêture et profession, à la Maison-Mère des Frères de la Mennais. — Le 8 Septembre dernier, devant un nombreux clergé, qui donnait par sa présence un plus grand éclat à la fête, 84 postulants ont reçu l'habit religieux et 25 novices ont prononcé leurs vœux, après une chaude allocution du R. P. Ragot, Jésuite, prédicateur de la retraite. « Sous l'impression de cette vibrante parole, les jeunes Novices gravirent les degrés du sanctuaire pour contracter leurs pieux engagements. Et l'on vit alors un Frère-soldat, revêtu du costume militaire, s'agenouiller près de ses jeunes frères et prononcer les trois vœux pour cinq ans. A cet édifiant spectacle, plus d'un cœur fut ému, et plus d'une prière reconnaissante monta vers Dieu. . . . »

« Ce même jour, 10 Postulants revêtaient, à Hennebont, les livrées du Christ, et 21 Novices y prononçaient leurs premiers vœux. Le soir, avant le Salut, avait lieu, à Hennebont comme à Ploërmel, la consécration au Sacré-Cœur et à la Sainte-Vierge, et, du haut du ciel, la Vierge Marie souriait sans doute aux chers jeunes gens que, sur leur prière et sur la nôtre, elle gardera. »

Dans la liste des nouveaux Frères, nous relevons les noms de plusieurs jeunes gens du diocèse de Quimper :

TANTER, Pierre, de Ploaré, *F. Adelin-Joseph*.
KERHOAS, Emile, de Saint-Ségal, *F. Arsisius*.
LEGUILLOU, Hervé, de Locronan, *F. Canisius-Marie*.
GORAGUER, Jean, de Beuzec, *F. Hervéus*.
CONAN, Jean-Louis, de Landudec, *F. Joachim-Louis*.
CLÉVAREC, Yves-René, de Saint-Thois, *F. Jonathas*.
DERRIEN, Jean, de Plouvorn, *F. Laurentin-Marie*.
LANGONNÉ, Yves, de Kersaint-Plabennec, *F. Libarius*.
DERRIEN, Sébastien, de Plouvorn, *F. Maudan*.
GUELLEC, Jean, de Mahalon, *F. Victoric-Marie*.
MADEC, Yves, de Loc-Eguiner-Ploudiry, *F. Vincent-d'Aquila*.

Bonne nouvelle pour nos lecteurs. — Nous reprenons, à partir d'aujourd'hui, la publication des Documents sur la Période révolutionnaire dans notre diocèse. Nous n'avons pas

besoin de faire remarquer l'intérêt exceptionnel de la Notice biographique qui ouvre la nouvelle Série, et nous ne pouvons que remercier encore, en notre nom et au nom de nos lecteurs, M. le chanoine Peyron de vouloir bien donner à la *Semaine religieuse* la primeur de ses savantes études.

L. R.

AVIS. — Un rochet de chanoine, monté sur filet, portant les initiales J. M., a disparu de la sacristie de Saint-Pol, lors des grandes fêtes de la translation des Reliques.

Le confrère qui l'aurait emporté par mégarde est instamment prié d'en aviser M. le Curé de Saint-Pol-de-Léon.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Canonisation de la Bienheureuse Marguerite-Marie. — Le *Pèlerin de Paray-le-Monial* nous apporte une bonne nouvelle, qui vient à propos, au moment de la fête de la Bienheureuse :

« Nos lecteurs, dit-il, n'ont pas oublié que le miracle opéré, le 17 Octobre 1896, à Pompéi, a été soumis récemment à l'examen de la Sacrée Congrégation des Rites.

« Nous croyons savoir que le résultat est entièrement favorable et qu'il ne manque plus qu'un prodige semblable pour que l'Eglise décerne à notre Bienheureuse la couronne des saints. Sur une initiative, partie de Rome, on va offrir une neuvaine et de ferventes prières jusqu'au 17 Octobre prochain, afin d'obtenir cette faveur tant désirée.

« Nous pouvons donner l'assurance à tous les amis du Sacré-Cœur qu'ils entreront dans les plus chères intentions du Saint-Père, en prenant cette cause à cœur, et nous avons la confiance qu'ils le feront avec joie. »

PARIS. — Congrès national catholique de 1897. — Le Congrès national catholique se tiendra, à Paris, du 30 Novembre au 5 Décembre prochain.

Etendre de plus en plus l'influence de notre sainte Religion, en favorisant le développement des œuvres catholiques, qui sont l'honneur et l'une des forces de la France, contribuer au salut de notre patrie, en amenant, « par tous les moyens honnêtes et légaux », et en particulier par l'établissement d'organisations électorales catholiques permanentes, la réforme des lois antireligieuses, qui ont pour objet de déchristianiser la France, tel est le but, telle est l'idée générale du Congrès.

Il sera divisé en trois sections : la section des *œuvres religieuses et charitables*, la section des *œuvres d'intérêt social*, la section de la *défense des intérêts catholiques*.

Dans les deux premières sections, après avoir passé en revue un nombre considérable d'œuvres qui nous sont chères, on étudiera attentivement les services qu'elles rendent et les progrès qu'elles peuvent réaliser.

Dans la troisième section, on traitera de l'œuvre essentielle entre toutes, de l'œuvre sans le succès et le concours de laquelle les autres ne sauraient subsister longtemps, l'œuvre de la *défense des intérêts catholiques*.

Le Comité organisateur a lieu d'espérer qu'avec l'aide de Dieu, de ce Congrès réuni uniquement en vue de l'intérêt de sa gloire divine, du relèvement religieux et moral de notre bien-aimée patrie, et qui sera dirigé dans un esprit de paix, d'union, de concorde et de soumission envers l'Eglise et son auguste Chef, il résultera quelque bien.

Toutes les communications ou demandes de renseignements doivent être adressées au Secrétaire général, 3, rue du Canivet, Paris.

Catholicisme et Protestantisme dans les Indes.

— Quoique l'Inde appartienne aux Anglais, le développement du protestantisme n'y est pas en rapport avec celui du catholicisme. Avec leurs Bibles, leurs livres sterling (12 millions de francs de subsides annuels), les trente-deux sociétés protestantes, qui travaillent à la conversion de l'Inde, n'ont converti que 292,000 individus. Ainsi, efforts énormes, résultats pitoyables en qualité et en quantité, voilà le bilan des missions protestantes aux Indes. Avec des moyens bien plus restreints, malgré les persécutions, un schisme long et déplorable, le catholicisme a fait des progrès beaucoup plus appréciables.

L'Inde comptait 475,000 catholiques en 1800, elle en comptait 1,700,000 en 1890. Ainsi, en quatre-vingt-dix ans, la population catholique a presque quadruplé. Depuis dix ans seulement, le catholicisme est libre de toute entrave aux Indes, et déjà le Souverain Pontife a demandé la création de séminaires qui permettront de former un clergé indigène : bientôt l'Eglise indienne pourra se suffire ; l'Angleterre, loin de gêner son développement, le favorise, car elle le juge favorable à sa domination.

Sous ce titre : « Diaconesses », on peut lire dans un des derniers numéros du *Cévenol*, journal des Eglises réformées du Vivarais et du Velay, le curieux entrefilet suivant :

« MM. les pasteurs B. Couve, G. Appia, E. Lods et W. Monod, viennent d'adresser aux unions chrétiennes de jeunes filles une circulaire, en vue de provoquer des vocations de diaconesses. Belle pensée, que celle qui a inspiré cet appel. Nous souffrons, en effet, du manque de diaconesses. Il est profondément humiliant pour le protestantisme de se trouver dans la nécessité de recourir à des Sœurs catholiques pour soigner ses malades. Que notre Dieu lui-même suscite des vocations ! »

La note est courte, dit la *Semaine religieuse* de Viviers, mais combien suggestive ! En quelques lignes, c'est l'aveu sans retour, la constatation officielle de la stérilité et de l'impuissance du protestantisme sur le terrain de la charité active, personnelle, qui se dévoue, qui se donne, qui est la vraie, et, à coup sûr, la plus belle. Tandis, en effet, que le catholicisme couvre la France entière et une partie du monde de ses institutions de Filles de la Charité de tous les costumes et de tous les noms, réalisant ce don de soi aux autres, généreux, souriant, persévérant, poussé souvent jusqu'à l'héroïsme, le protestantisme, lui, après divers essais sur le même terrain, n'a abouti qu'à un avortement complet ou à des résultats dérisoires.

On connaît le mot de cet incrédule qui, pressé de tendances religieuses, ne voulait pas aller jusqu'au catholicisme. « Faites-vous protestant, alors, lui dit quelqu'un. — Je me ferai protestant, répondit-il en secouant la tête, lorsque le protestantisme aura créé une Sœur de Charité. »

FIN DE L'ÉGLISE CONSTITUTIONNELLE DANS LE FINISTÈRE

AUDREIN (1798-1800)

Yves-Marie Audrein naquit à Goarec, près Plouguernevel, au diocèse de Quimper, en Octobre 1741. A 22 ans, il était nommé professeur au Collège de Quimper, où il enseigna : la cinquième, de 1762 à 1768, la quatrième, de 1768 à 1772, la troisième, de 1772 à 1773, la seconde, de 1773 à 1775 (1). De 1775 à 1778, Audrein ne figure pas sur la liste des professeurs du Collège ; ce ne fut cependant qu'en 1778, que l'abbé Denis Bérardier quitta Quimper, pour devenir grand-maître du Collège Louis le Grand, à Paris. M. Le Vot nous apprend qu'Audrein suivit alors Bérardier, « et fut employé au Collège Louis le Grand, comme préfet des études, jusqu'à ce qu'il passât à celui des Grassius, dont il était vice-gérant » (2) au moment de la Révolution.

Le Masle, ayant été sacré Evêque du Morbihan, le 8 Mai 1791, choisit Audrein comme premier vicaire épiscopal. Celui-ci (3) « se hâta de se rendre à Vannes, où il prononça, le 14 Juin, au club des *Amis de la Constitution*, un discours, véritable pamphlet politique, dans lequel il est parlé de tout excepté de la religion ». Son patriotisme le fit élire député à l'Assemblée législative, où, le 3 Novembre 1791, il parla contre les prêtres insermentés. Député à la Convention, il vota la mort du Roi avec sursis. Dans le panégyrique que publiè-

(1) Fierville, *Histoire du Collège de Quimper*.

(2) *Biographie bretonne*.

(3) Le Vot.

rent *Les Annales de la Religion* (1) sur le citoyen Audrein, à l'occasion de son assassinat, on fait allusion à ce vote régicide, mais de manière à laisser croire que l'Evêque de Quimper ne s'en rendit pas coupable. « Ceux qui ont osé l'accuser d'avoir voté la mort du Roi, ont oublié qu'il s'honorait du titre de défenseur de la maison de Bourbon ; qu'il sollicita et obtint la liberté du prince de Conti, de la duchesse de Bourbon et même de la duchesse d'Orléans ; qu'il fut nommé garant et otage des deux premiers, lorsqu'ils sortirent de prison, et que leur reconnaissance lui avait assuré un traitement honorable, même un logement dans l'hôtel du prince, lorsque la journée du 18 Fructidor vint encore couvrir de deuil la France entière, et décida l'expatriation des Bourbons. »

Au concile que tinrent à Paris, à la fin de l'année 1797, quelques Evêques et plusieurs prêtres constitutionnels, on s'occupa de pourvoir à plusieurs sièges épiscopaux vacants, et l'on décida que le choix des Evêques se ferait encore par l'élection, à laquelle devraient concourir les prêtres et les fidèles des différentes paroisses. Pour l'Evêché du Finistère, vacant depuis la mort d'Expilly, on proposa au choix des électeurs le citoyen Audrein, et l'élection eut lieu, le second dimanche après Pâques, 22 Avril 1798 (2).

L'extrait suivant des *Annales de la Religion*, rédigées, comme on le sait, par des prêtres dévoués au schisme, va nous apprendre comment se passèrent ces élections, à Brest ; on pourra facilement conclure avec combien peu d'empressement on dut y procéder, dans les autres villes du Département.

« *Quimper* (3). Le citoyen Audrein, membre de la 1^{re} Législative et de la Convention, connu par les talents et le zèle avec lesquels il n'a cessé de défendre la religion dans ces assemblées, vient d'être nommé Evêque de cette ville. A Recouvrance, où il y a quatre prêtres, le vicaire d'office a publié la nomination du futur Evêque, et a exhorté le peuple à y concourir. Les marins qui composent cette paroisse, la plus populeuse, la plus pauvre et la plus républicaine de Brest, ont concouru avec le plus grand empressement à l'élection de leur nouvel Evêque ; mais l'autre paroisse, qui est celle de Saint-Louis, composée de tout ce qu'il y a de riche, n'a pas voulu y prendre part ; ce n'est pas le peuple qui s'est refusé à la nomination (les riches, sans doute, qui montrent évidemment qu'ils n'ont jamais eu que l'écorce de la religion, n'y auraient pas concouru), mais le Curé seul, encore terrifié parce que, du temps du système révolutionnaire, il a été pendant treize mois en détention au château de Brest, par ordre

(1) Tome XII, page 130.

(2) Nous connaissons cette date par l'acte de décès d'Audrein.

(3) *Annales de la Religion*, tome VII, f^{rs} 40 et 49.

de Laignelet, n'a pas voulu prendre connaissance de cette nomination, ni permettre de convoquer à cet effet les fidèles, qui en ont beaucoup murmuré. Nous l'avons souffert (ce sont les vicaires de Saint-Louis qui écrivent cette note), pour ne pas causer un plus grand mal par un éclat dangereux. Six de nous, sur neuf prêtres que nous sommes à Saint-Louis, avons joint nos suffrages pour la nomination du premier pasteur, au procès-verbal de l'Archiprêtre. »

Le sacre d'Audrein eut lieu à Quimper, dans la cathédrale. Dom Piolin, dans son intéressante histoire de *L'Eglise du Mans durant la Révolution* (1), nous dit que le sacre d'Audrein eut lieu à Paris; son erreur est fort excusable, car les *Annales de la Religion*, donnant, au tome XI, page 160, « le tableau de tous les Evêques élus et consacrés depuis 1791, » marquent que c'est à Paris, le 22 Juillet 1798, qu'Audrein fut sacré; mais c'est une erreur évidente. Et les mêmes *Annales*, tome VII, page 188, publient la correspondance suivante, datée de Quimper :

« Enfin, l'Eglise du Finistère n'a plus à gémir de sa viduité; le huitième dimanche après la Pentecôte (22 Juillet 1798), le citoyen Audrein a été sacré notre Evêque, en présence d'un clergé nombreux. La vaste enceinte de notre basilique suffisait à peine pour contenir la foule immense des fidèles, dont les offrandes ont abondamment pourvu aux premiers besoins de leur pasteur. Le citoyen Le Coz, notre révérendissime métropolitain, avant de commencer la cérémonie sainte, a cru devoir exposer au peuple les grandes et redoutables obligations de l'épiscopat.

« A vêpres, notre Evêque, puissant en paroles comme en œuvres, a prêché, avec ce zèle qui le caractérise et que la France connaît.

« Le citoyen Jacob, Evêque des Côtes-du-Nord, et le citoyen Masle, Evêque du Morbihan, ont été parmi nous l'odeur de Jésus-Christ; ils ne nous ont point fait entendre leur voix, mais ils ont tonné (*sic*) par leur exemple, et nous avons trouvé en eux des Evêques dignes des premiers siècles de l'Eglise.

« Beaucoup de fidèles, qui s'étaient séparés de nous, ont assisté à la cérémonie du sacre et aux instructions; nous n'avons pas été moins édifiés de leur piété que réjouis de leur retour; tous les jours, nous avons la consolation de voir quelques-uns revenir à l'unité.

« Nous devons à la Municipalité de notre commune un tribut d'éloge et de reconnaissance, pour le zèle qu'elle a mis à maintenir le bon ordre et à faire respecter les lois sur la liberté des cultes.

« L.-M. SÉRANDOUR, vic., J. LE GAT, vic.,
J. LE COZ, vic. ép.

(1) Tome IV, page 15.

« Les Evêques réunis à Quimper, pour le sacre du citoyen Audrein, ont nommé à l'Evêché d'Angers. »

Le lendemain de son sacre, le 23 Juillet 1798, Audrein s'empressait de publier la lettre qu'il venait d'écrire au Souverain Pontife; car, pour ne pas rendre leur schisme par trop évident, aux yeux des moins éclairés, les Evêques constitutionnels tenaient à persuader qu'ils demeuraient dans la communion du chef de l'Eglise.

« Très Saint Père,

« Les ministres et les citoyens catholiques du diocèse du Finistère viennent de me choisir pour succéder, en qualité de premier pasteur, au vertueux Expilly, immolé par la tyrannie.

« C'est avec un empressement religieux, que je saisis le premier instant qui suit mon sacre, pour témoigner à votre Sainteté les sentiments de respect et de vénération qui m'attachent au chef visible de l'Eglise.

« Ces sentiments seront invariablement les miens, parce qu'ils sont fondés sur les saints canons, et qu'ils ne dépendent ni des temps, ni des événements. Recevez-en, Très Saint Père, l'assurance bien sincère, et comptez-moi au nombre de vos frères les plus humbles et les plus déterminés à vivre et à mourir dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

« A Quimper, le 23 Juillet, répondant au 4 Thermidor 6^e année de la République française.

« J.-M. AUDREIN, Evêque du Finistère. »

Quelques jours après, le 30 Juillet, Audrein adressait sa première lettre pastorale, dont voici le début, dans lequel l'intrus cherche vainement à justifier la légitimité de sa mission.

« Lettre pastorale d'Yves-Marie Audrein, Evêque du Finistère, à ses coopérateurs dans le saint ministère et à tous les fidèles de ce diocèse.

« Oui, mes très chers frères, c'est le Seigneur Dieu lui-même, c'est sa bonne providence qui nous envoie vers vous. Par un de ces profonds jugements que nous ne pouvons pénétrer, ils ne sont plus ces temps où, trop souvent, l'intrigue envoyait les pontifes, où aucun suffrage du peuple n'appelait le zèle du pasteur, et ne préparait à la confiance par une estime anticipée... Enfin, l'Eglise de Jésus-Christ, trop longtemps subjuguée parmi nous, vient de recouvrer son indépendance primitive, tout bras de chair a disparu. Désormais, notre seule Grandeur ce sera celle de Père en Dieu et d'Evêque de vos âmes. Mais notre puissance n'en sera que plus grande, car nous aurons toute celle de la vertu!... Tout

paraîtra auguste dans notre ministère, parce que tout aura été divin dans notre vocation !

« Catholiques du Finistère, c'est dans cet ordre des événements humains, que vous avez jeté les yeux sur un compatriote qui, depuis vingt-quatre ans (1) n'habitait plus parmi vous, et ce qu'il y a de plus flatteur encore pour nous, c'est que l'initiative vous en a été donnée par ceux-là même qui, tous, à tant de titres, méritaient de fixer votre choix... Ils ont voulu qu'on les oubliât, pour ne songer qu'à leur ancien maître... » (2).

(A suivre.)

(1) Ce fut donc en 1775, et non en 1778, qu'Audrein quitta le Collège de Quimper.

(2) Le citoyen Audrein a professé quatorze ans les humanités au Collège de Quimper (de 1762 à 1775).

BIBLIOGRAPHIE

LES PAILLETES D'OR. — Publication honorée d'un Bref de Sa Sainteté. — Dixième série. — Recueil des années 1895-96-97. — Un joli volume in-18 de 160 pages. Prix broché : 60 centimes ; couverture illustrée, papier fort : 70 centimes. Chez Aubanel Frères, éditeurs, Avignon.

Sous leur apparence modeste, les *Paillettes d'Or* dont les éditeurs MM. Aubanel Frères, publient une nouvelle série, sont une mine de leçons à méditer, de bons exemples à mettre en pratique.

Le nouveau recueil que vient de publier la Maison Aubanel Frères n'est pas inférieur à ses aînés.

Petites nouvelles attrayantes, réflexions de la plus haute portée, pieuses envolées vers le Créateur, forment un ensemble attrayant qui retiennent le lecteur et l'amènent à la fin de l'ouvrage ravi de l'avoir parcouru et désolé de le trouver si court.

A la même librairie :

LE PETIT LIVRE DES SŒURS CONVERSES, par l'Auteur du *Livre des Professes* et des *Paillettes d'Or*. Ouvrage approuvé par S. G. Mgr Sueur, archevêque d'Avignon. — Un joli volume in-18 de 160 pages. Prix broché : 60 centimes.

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 5 Octobre 1897.

I. Un Écrit inédit de Joseph de Maistre, par le P. D. de M., S. J. — II. La Grâce, participation créée de la Nature incréée, par le P. J.-B. TERRIEN, S. J. — III. Les Druses, par le P. F. TOURNEBIZE, S. J. — IV. L'Éclairage à l'Acétylène (deuxième article), par le P. E. CAPELLE, S. J. — V. Une nouvelle Théorie sur les origines de la Pénitence sacramentelle, par le P. J. BRUCKER, S. J. — VI. Histoire et description des Manuscrits et des Éditions originales des Ouvrages de Bossuet, par le P. R.-M. de la Broise, S. J. — VII. Livres : Questions sociales : C. Andler ; A. Mèlin ; Th. Funck-Brentano ; H. Verly ; F. Domela-Nieuwenhuis ; E. Rigolage ; C. Léger ; G. Bovier-Lapierre. — A. Desplagnes ; A. Gombert ; abbé H. Bolo ; A. de Santi, S. J. ; P. Fesch ; R. P. J.-J. Berthier, O. P. ; Dr F. Schneider ; abbé P. Tronchère ; J. Fontaine, S. J. ; H. Ouvré ; Comtesse L. de Courville ; E. Hello ; A. Hatzfeld ; E. Hornoy ; abbé F. Allemand ; R. P. M.-J. de Bollène, O. M. ; R. P. V. de Houlers, O. M. C. ; chanoine Philippet ; abbé Regnaud. — VIII. Événements de la Quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir. : M. George Fonsegrive.

Sommaire du N° du 1^{er} Octobre.

I. *La Socialiste*. Idylle, par PAUL DUBOST. — II. *L'Organisation des Chemins de fer en France*, III, par GEORGES GUILLAUMOT, Auditeur au Conseil d'Etat. — III. *Les Humanités modernes*, II, par le R. P. A. CHAUVIN, de l'Oratoire. — IV. *Une journée de courses au 1^{er} siècle*. D'après un roman anglais, II, par A. ROCOFFORT. — V. *Les Patronages laïques non confessionnels*. Le mouvement d'après l'école, par MAX TURMANN. — VI. *Le Congrès des Sciences religieuses de Stockholm*, par JACQUES DE COUSSANGES. — VII. *Les Idées et les Faits*. Le rôle de la jeunesse catholique à l'intérieur et à l'extérieur du catholicisme, par GEORGE FONSEGRIVE. — VIII. *Nouvelles scientifiques et littéraires*. — Bibliographie. Revue des Revues.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

HIVER 1897-1898

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE pour les Stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne. (Tarif spécial V. G., n° 106.) — Des Billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 %, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour : Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, Place Valhubert, Paris.

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Samuel PIRIOU, rue du Chapeau-Rouge, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.

Dépôt de tous les articles de la Maison Guillon.

Œuvre de l'Abbé SEVENIER, 32, rue Pierre Corneille, LYON, intermédiaire officieux pour toutes les fournitures du culte. — Demandez la CIRCULAIRE-PROGRAMME. — Exploités constamment par la juiverie, nous ne savons ni nous unir, ni nous défendre.

Huile d'Olive nouvelle. — 5 k. 11 fr. ; 10 k. 19 fr. 1^{re} gare destinataire. S'ad. à Millot aîné, Salon, B. D. R. Demander catalogues et prix huiles, savons, pour plus forte quantité. On accepterait des représentants.

CALFEUTRAGE des appartements, serres, etc. **BOURRELETS** invisibles fixés sans clous. Plinthes fixes et plinthes mobiles à coulisses.

N° DE DAVE, 26, Quai du Louvre, Paris, envoie franco prospectus.

L'UNION VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
72, Rue de Rennes, 72, Paris.
UN LOT de **DOUILLETES** ouatées et non ouatées.

SPÉCIALITÉ de Vêtements, Barrettes, Ceintures et Articles pour MM. les Ecclésiastiques.
M^{me} Eugénie NÉDELEC, successeur de M^{me} LÉON, QUIMPER, 6, Quai du Stéir.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable chronomètre, à partir du prix minime de 30 francs, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUIBOURG**, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre **OMÉGA**.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en nickel, en acier, en argent et en or, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la Médaille d'Or, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des Couverts Christofle. La gravure ou un écriin est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, **PÊCHE FRÈRES** 45, rue Kéréon, QUIMPER

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDELABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.

NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION

ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL

DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LA LIGNE D'ANNONCE

10 CENTIMES

6 fr. par an

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Les Ecoles chrétiennes, 11.

II. Chronique du diocèse : Mgr Valloeu à La Rochelle et à Saintes ; Les quêteurs et les quêteuses étrangers ; Nominations dans le Clergé ; Rectification ; Nos Missionnaires ; Trégarantec ; Guipavas ; Plouider ; Œuvre de l'Adoption ; Les Frères de



Ploërmel ; L'Œuvre Saint-Yves, à Rennes ; Avis.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Pour la conversion de l'Angleterre ; Martinique.

IV. Fin de l'Eglise constitutionnelle dans le Finistère : Audrein (1798-1800) (à suivre).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 24 Octobre. — 20^e Dimanche après la Pentecôte. S. Raphaël, Archange (au Supplément). Double-majeur. Blanc. Mémoire du Dimanche, à la Messe.

Vêpres de S. Raphaël, avec mémoires : 1^o du suivant ; 2^o du Dimanche ; 3^o des saints Martyrs Chrysanthé et Darie.

Lundi, 25. — S. Gouesnon, Evêque (au Propre diocésain). Semi-double. Blanc.

Mardi, 26. — S. Alor, Evêque (au Propre diocésain). Double. Blanc.

Mercredi, 27. — S. Magloire, Evêque (au Propre diocésain). Semi-double. Blanc.

Jeudi, 28. — S. SIMON et S. JUDE, APOTRES. Double de 2^e classe. Rouge.

Vendredi, 29. — Office de la Férie. Vert. — Ou Office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.

Samedi, 30. — Jeûne. — Vigile de la Fête de Tous les Saints. Office du Jour. Violet. — Ou Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plounévez-Lochrist..... 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 Octobre.
Saint-Pierre-Quilbignc..... 27, 28, 29, 30 et 31 Octobre.

Les Écoles chrétiennes.

II.

Les catholiques — nous sommes heureux de le redire —, comprenant l'importance capitale de l'éducation chrétienne, multiplient les écoles libres, au prix de sacrifices aussi généreux que méritoires. Nos adversaires, de leur côté, développent à nouveau les sophismes connus, pour endormir la conscience des parents, et rééditent leurs attaques contre les prêtres qui les recommandent et qui, en faisant leur devoir strict, usent d'un droit solennellement reconnu, du haut de la tribune française, par le chef du Gouvernement, M. Méline (Séance du 6 Juillet 1897; v. *Semaine religieuse*, du 17 Sept., p. 593).

Pour encourager les uns en confondant la mauvaise foi des autres, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire, ici, ce que le Docteur infailible, S. S. Léon XIII, écrivait, le 1^{er} Août 1897, l'Encyclique « *MILITANTIS ECCLESIE* », dont nous avons donné, alors, un simple résumé.

..... Par-dessus tout, Nous vous exhortons vivement; Vénérables Frères, vous priant de veiller attentivement à maintenir les écoles dans l'intégrité de la foi, ou même, si besoin est, à y restaurer cette foi et à prodiguer ces soins, tant aux écoles fondées par les générations précédentes, qu'à celles qui ont été établies plus récemment, et non seulement aux écoles enfantines, mais encore à celles qu'on appelle secondaires ou académiques. Quant aux autres catholiques de votre pays, ils doivent faire en sorte, au prix des plus grands efforts, que dans l'enseignement de la jeunesse, les droits des parents, comme ceux de l'Eglise, soient restaurés et défendus.

Voici, dans cette matière, les principales règles à observer. En premier lieu, les catholiques ne doivent pas, surtout pour les enfants, adopter des écoles mixtes (1), mais avoir des écoles particulières, et ils doivent choisir des maîtres très bons et très éprouvés. C'est une éducation très périlleuse, que celle où la Religion est altérée ou nulle; or, Nous voyons que, dans les écoles appelées mixtes, l'un de ces cas se produit souvent. Et il ne faut pas qu'on puisse se laisser aller facilement à la persuasion que l'instruction et la piété peuvent se trouver séparées impunément. S'il est vrai qu'aucune partie de la vie, soit privée, soit publique, ne peut être exempte du devoir de Religion, il n'est pas d'âge où ce devoir doive être moins écarté que ce premier âge où la sagesse fait défaut, où l'esprit est ardent et où le cœur se trouve exposé à tant d'attrayantes causes de corruption. Organiser l'enseignement, de manière à lui enlever tout point de contact avec la Religion, c'est corrompre dans l'âme les germes mêmes du beau et de l'honnête, c'est préparer, non point des défenseurs de la patrie, mais une peste et un fléau pour le genre humain. Quelle considération, — Dieu supprimé, — pourrait donc retenir les jeunes gens dans le devoir ou les y rappeler, lorsqu'ils se sont écartés du droit sentier de la vertu et descendent vers les abîmes du vice?

(1) Dans la pensée du Saint-Père, ces mots désignent ce que l'on appelle, chez nous, l'école neutre. N. R.

En second lieu, il faut non seulement que la Religion soit enseignée aux enfants, à certaines heures, mais que tout le reste de l'enseignement exhale comme une odeur de piété chrétienne. Si cela n'est pas, si cet arôme sacré ne pénètre pas et ne ranime pas l'esprit des maîtres et des élèves, l'instruction, quelle qu'elle soit, ne produira que peu de fruits et aura souvent, au contraire, des inconvénients fort graves. Presque toute science, en effet, porte avec elle ses périls, et des jeunes gens ne sauraient y échapper, si des freins divins ne retenaient leur intelligence et leur cœur. Il faut donc prendre garde, avec un très grand soin, que la pratique de la justice et de la piété, choses essentielles, ne soit reléguée au second rang; que la jeunesse, frappée seulement par les choses qui tombent sous les yeux, ne laisse s'affaiblir en elle les ressorts de la vertu; que, tandis que leurs maîtres épluchent laborieusement devant eux le mot-à-mot de quelque science ennuyeuse, les jeunes gens ne conçoivent aucun souci de cette véritable sagesse dont « le commencement est la crainte du Seigneur » et aux préceptes de laquelle ils doivent conformer tous les instants de leur vie. Que la transmission des multiples connaissances humaines demeure donc jointe à la culture de l'âme. Que tout ordre d'enseignement, quel qu'il soit en définitive, soit pénétré et dominé par la Religion et que celle-ci, par sa majesté et sa douceur, l'emporte tellement, qu'elle laisse dans l'âme des jeunes gens, pour ainsi dire, de bienfaisants aiguillons.

D'autre part, puisque l'intention de l'Eglise a toujours été que tous les genres d'études servissent principalement à la formation religieuse de la jeunesse, il est nécessaire, non seulement que cette branche d'enseignement ait sa place et que cette place soit la principale, mais encore que nul ne puisse exercer des fonctions aussi graves, sans y avoir été jugé apte par le jugement de l'Eglise et confirmé dans cet emploi par l'autorité religieuse.

Puissent vos efforts ne jamais se heurter à l'obstacle qui rend vaines les meilleures intentions et inutiles tous les travaux: à savoir la dissension dans les avis et le manque de concorde dans l'action. Que pourront les forces divisées des gens de bien contre l'assaut de leurs ennemis coalisés? A quoi servira le mérite des individus, s'il n'y a pas de ligne de conduite commune? C'est pourquoi Nous vous exhortons vivement à écarter toute controverse importune, toute contention de partis, choses qui peuvent facilement diviser les âmes, de sorte que tous les fidèles n'aient qu'une seule voix pour défendre l'Eglise, que tous concentrent leurs forces pour les diriger vers un seul but, en y apportant la même bonne volonté, « soucieux de garder l'unité de l'esprit dans le lien de la paix. »

Ce sont surtout ceux à qui la Providence de Dieu a dévolu la belle mission d'enseigner la jeunesse qui pourront vous prêter leur noble concours, lequel, par la nature de leur œuvre, vous est naturellement acquis. S'ils se rappellent que la science, — comme disaient les anciens, — mérite plutôt, lorsqu'elle est séparée de la justice, le nom d'« habileté » que celui de sagesse, ou mieux, s'ils méditent la parole de l'Ecriture: « Ils sont vains... tous les hommes chez qui n'est pas la science de Dieu », ils apprendront à se servir des armes de la science, non point tant pour leur utilité personnelle que dans l'intérêt général. Ils pourront attendre de leur travail et de leurs efforts les mêmes fruits qu'obtint, jadis, Pierre Canisius dans ses collèges et dans ses établissements d'éducation, c'est-à-dire des jeunes gens dociles, de bonnes mœurs, ornés de vertus, détestant les exemples des hommes impies, trouvant un égal attrait à la science et à la vertu. Lorsque la piété aura jeté dans leurs âmes de profondes

racines, il n'y aura presque plus à craindre que ces âmes ne soient envahies par l'erreur ou détournées de la vertu. C'est sur eux que l'Eglise, c'est sur eux que la société civile fonderont leurs meilleures espérances de voir s'élever des citoyens honnêtes, dont la sagesse, la prudence et la science contribueront au salut de l'ordre social et à la tranquillité de la vie domestique.

LEON XIII, PAPE.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mgr l'Évêque a quitté Quimper, lundi, pour aller passer quelques jours dans sa famille et chez des amis, à La Rochelle et à Saintes.

Sa Grandeur sera de retour dans sa ville épiscopale, pour les fêtes de la Toussaint.

Nous avons des raisons graves pour mettre de nouveau nos confrères, les communautés et toutes les personnes pieuses en garde contre des étrangers qui, n'ayant souvent d'ecclésiastique que l'habit, viennent demander un emploi, solliciter un secours personnel ou des aumônes en faveur d'œuvres charitables.

Nous rappelons que les quêteurs et les quêteuses étrangers au diocèse, *quel que soit leur habit*, doivent être munis d'une autorisation écrite de l'Évêché ; les ecclésiastiques doivent présenter des lettres testimoniales ou un *celebret*, qui après trois jours doit être soumis au visa de l'ordinaire, sans quoi ils ne peuvent être admis à célébrer la messe. Sous aucun prétexte, on n'est autorisé à leur remettre des honoraires. Enfin, il ne faudrait pas hésiter à signaler à qui de droit ces personnages aux allures équivoques, à plus forte raison les faits dont on aurait connaissance.

On préviendrait ainsi bien des abus et des confusions regrettables qui, en certains cas, deviennent des scandales. Il ne faut pas ignorer que, s'il existe quelques renégats, il y a d'autres misérables qui cherchent, sous un travestissement, à compromettre l'habit ecclésiastique, afin d'alimenter la chronique scandaleuse des journaux irréligieux.

Les catholiques doivent avoir l'œil ouvert et s'entendre pour déjouer ces plans abominables, dignes du démon qui les suggère.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Évêque, ont été nommés :

M. Andro, jeune prêtre de Douarnenez, vicaire à Lothey ;
M. Briant, vicaire à Lothey, vicaire à Gouézec, en remplacement de M. Le Fur, qui devient aumônier au Brésil.

Nous avons déjà parlé (n° du 4 Mai 1897) du projet d'un gentilhomme de notre pays d'établir, dans ses grandes propriétés du

Brésil, une colonie de Bretons. Soucieux avant tout d'assurer les intérêts spirituels de ceux qui le suivraient dans ce pays lointain, M. le vicomte de Legge désirait les faire accompagner d'un prêtre parlant leur langue et, par l'intermédiaire du vénérable évêque de Saint-Paul, transmettait une demande en ce sens à Monseigneur de Quimper, qui voulut bien donner toute autorisation.

M. Le Fur, vicaire à Gouézec, paroisse natale de M. le vicomte de Legge, a accepté la mission de dévouement qu'on lui proposait et il va partir incessamment pour Saint-Paul du Brésil. Nos vœux le suivront comme nos prières et celles de nos lecteurs, auxquels nous recommandons son œuvre si intéressante.

Rectification. — En parlant, dans notre dernier numéro, de la première messe du R. P. Mahé, à Gouesnac'h, nous disions que jusqu'à lui le canton de Fouesnant n'avait donné qu'un seul prêtre, depuis la Révolution. Nous nous trompions et nous nous empressons de corriger notre erreur, en remerciant le très honorable correspondant qui nous fournit l'occasion de rétablir la vérité.

Outre M. Tristan, né à Pleuven, mort sans avoir occupé un poste officiel dans le diocèse, Fouesnant a fourni un prêtre distingué, le R. P. de Ponpique, jésuite, mort à Paris, en 1870. Né en 1823, il fut ordonné à Paris, puis nommé, le 25 Juin 1847, vicaire à Saint-Louis de Brest ; il devint, en 1852, aumônier du Collège de Quimper, et entra au Noviciat de la Compagnie de Jésus, en 1854.

Nos missionnaires. — Nous voyons dans les *Petites Annales* de la Congrégation des Pères Oblats, que le R. P. Conan, du diocèse de Quimper, a reçu son obédience pour le Vicariat d'Atlabaskaw-Makensie (Amérique du Nord).

TRÉGARANTEC. — On nous écrit :

« Je vous adresse un compte-rendu succinct de la Mission qui s'est donnée, à Trégarantec, du lundi 27 Septembre au vendredi 8 Octobre. Il y a eu 270 communions pour la première série, et 410 pour la seconde.

« Les RR. PP. Félix et Siméon, bénédictins de Kerbénéat, ont prêché les sermons sur les grandes vérités. Le R. P. Félix donnait en plus les conférences sur les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ; les conférences sur les commandements ont été faites par le R. P. Siméon, la première semaine, et, la seconde, par M. Salou, recteur de Kerlaz.

« M. Le Guédès, recteur de Pleyber-Christ et M. Abjean-Uguen, vicaire à Plouvien, ont expliqué les tableaux, avec leur talent partout apprécié. L'examen de conscience, après la messe de règle, était fait par M. Salou, vicaire à Saint-Martin et M. Uguen, vicaire à Lambézellec. Enfin M. Marrec, vicaire à Saint-Marc et M. Uguen ont dirigé le chant des cantiques.

« Les paroissiens de Trégarantec ont passé les jours de la

Mission dans le recueillement et la prière, désireux de correspondre à la grâce et d'entendre la parole de Dieu qui leur était annoncée avec zèle et clarté. Le souvenir de cette retraite restera gravé dans leur mémoire et ils garderont une éternelle reconnaissance aux prêtres qui les ont aidés à la faire. »

GUIPavas. — Il y a quelques jours, on célébrait la cinquantaine d'un fidèle serviteur de l'église de Guipavas. Il avait réuni autour de lui ses cinq enfants et huit petits-enfants. A la messe et aux vêpres l'orgue a déployé toutes ses ressources pour saluer le héros de la fête.

Il y a cinquante ans que cet excellent homme est au service de la maison de Dieu, qu'il en ouvre les portes, le matin, aux premiers adorateurs et qu'il sonne la cloche, le soir, pour l'*Angelus*. Belle mission, qui attache plus que toute autre à la paroisse et qui élève l'âme. Bien souvent le pieux bedeau, vaquant à ses occupations, s'est trouvé seul, dans le recueillement silencieux de l'église, en face de Dieu ; que de fois ceux qui entrent ne l'y trouvent-ils pas à genoux, son chapelet à la main !

Ce digne père a été béni dans ses enfants : il a donné à l'Eglise une religieuse et deux prêtres, dont un religieux distingué.

(*Etoile de la Mer.*)

Plouider. — Bénédiction de l'école chrétienne. — On nous écrit :

« Dimanche dernier, 17 Octobre, on célébrait, à Plouider, une fête bien belle et bien touchante : c'était la bénédiction de l'école libre des Sœurs. Un clergé nombreux rehaussait l'éclat de la cérémonie. M. Favé, chanoine honoraire, curé de Plouguerneau, a chanté la messe ; M. Cozic, curé de Lesneven, a béni la nouvelle école. La foule des paroissiens de Plouider était fortement accrue par les fidèles accourus de toutes les paroisses environnantes.

« A l'issue des Vêpres, M. le Curé de Lesneven a montré, dans un langage simple et chaleureux, combien noble est la conduite de ces parents catholiques qui se résignent à tous les sacrifices, pour assurer à leurs enfants l'instruction religieuse qu'ils ont commencé à leur donner eux-mêmes. Honneur aux familles de Plouider ! Toutes ont donné sans hésiter.

« Aussi, tous sont là pour jouir de la récompense. Voyez-les porter fièrement en procession les crucifix et les statues qui vont occuper les premières places dans la nouvelle maison. Puis, parents et enfants se massent devant l'école ; les enfants, entourés de leurs maîtresses, considèrent avec la plus grande attention et le plus grand respect les grandes choses qu'elles savent être faites pour elles. Les parents contemplent leur œuvre, non sans un certain orgueil. Il n'est donné qu'aux paroisses chrétiennes d'offrir de tels spectacles. Seul l'œil d'un pasteur peut nous découvrir tout ce qu'il y a de foi sincère dans une pareille manifestation.

M. le Recteur de Plouider n'a pu laisser partir ses paroissiens, sans leur témoigner la joie profonde qu'il ressentait, sans prier Dieu de les conserver toujours aussi bons chrétiens. X.

Œuvre de l'Adoption. — *L'Ange de la famille*, Annales de « l'Œuvre de l'Adoption », dans son dernier numéro, annonce que M. le chanoine Outhenin-Chalandre vient de donner sa démission de Directeur. Notre sympathique et honoré compatriote cède à un sentiment de délicatesse fort honorable, mais que nous croyons, grâces à Dieu, peu fondé : il craint de n'être plus assez jeune ni assez actif pour assurer « la prospérité d'une œuvre à laquelle, depuis près de quinze ans, il s'était donné corps et âme. »

Déjà « l'année dernière, dit-il en prenant congé des Associés, nous vous faisons pressentir notre retraite.... A toutes les ouvertures que nous avons eues de notre devoir de faire au Conseil, nous avons rencontré de si vives et de si flatteuses résistances, que nous avons dû, bien à regret, ajourner à plusieurs reprises l'exécution de nos desseins. Enfin, sur de nouvelles instances, motivées par l'état de notre santé, le Conseil a bien voulu accepter notre démission et agréer, sur notre présentation, comme Directeur général de l'Œuvre de l'Adoption, Mgr Rozier, protonotaire apostolique et chanoine de Gap. Les félicitations qui nous arrivent de toutes parts, nous prouvent que nous ne pouvions faire un meilleur choix.... Aussi bien, nous n'avons rien à apprendre aux nombreux auditoires qu'il a su grouper autour de sa chaire, dans les plus grandes villes de France et dans les principales paroisses de Paris, comme Sainte-Clotilde, Saint-Sulpice, Notre-Dame de Lorette, Notre-Dame des Champs, etc.... Il plaidera donc avec autant de charme que de succès, partout où sa parole se fera entendre, la cause touchante et sacrée des orphelins. »

Après avoir remercié, « avec effusion, ses chers Associés de leur concours si cordial et des encouragements dont ils ont été si prodigues à son égard », M. le chanoine Chalandre les prie de « reporter, en les accentuant encore s'il est possible, ces sentiments sur son cher et digne successeur », puis il ajoute :

« Nous avons accepté avec reconnaissance le titre de Directeur général honoraire, que le Conseil de l'Œuvre de l'Adoption a eu l'amabilité de nous offrir. Nous continuerons ainsi à faire partie de la famille que forment tous ceux qui, à un titre quelconque, travaillent à la prospérité d'une Œuvre dont le temps a consacré l'utilité et dont Dieu bénit visiblement les services. »

Les Frères de Ploërmel. — Les élections pour la nomination d'un nouveau Supérieur général des Frères de Ploërmel, en remplacement du R. F. Cyprien, décédé, auront lieu, à Ploërmel, le 25 de ce mois.

Le chapitre sera composé de quarante membres, parmi lesquels figureront tous les très chers Frères assistants.

Parmi les membres composant le chapitre, figurent aussi un certain nombre de Frères résidant aux colonies.

Ceux-ci sont déjà, à peu près tous, arrivés à la Maison-Mère.

Avant de procéder à l'élection, aura lieu une retraite générale, qui durera trois jours.

C'est donc, en réalité, seulement le 28 courant, qu'il sera procédé à l'élection du nouveau Supérieur général.

Les Frères recommandent leur Congrégation d'une façon toute spéciale, pendant ces jours, aux prières des âmes pieuses.

L'Œuvre Saint-Yves, à Rennes. — Tous les ans, à la sortie des collèges, un grand nombre de jeunes gens viennent à Rennes continuer leurs études.

A cette époque de sa vie, bien des dangers nouveaux attendent le jeune homme, et de la manière dont il emploiera ses premières années de liberté dépendent à la fois son avenir et l'honneur de sa famille.

Dès lors, s'ils sont chrétiens, les parents ne se contentent pas d'organiser les études de leurs fils. Ils cherchent avant tout, pour ces jeunes gens, un milieu qui sauvegarde plus facilement leur éducation morale et religieuse, parmi les écueils de la vie d'étudiant.

Nous croyons leur rendre à tous un véritable service, en leur désignant une Association prospère, où ils trouveront, avec toutes les distractions honnêtes et d'excellentes relations d'amitié, des moyens sérieux d'étude.

Fondée en dehors de toute pensée politique, dans un esprit large et exclusivement catholique, par M. le docteur Petit, présidée actuellement par M. Brager de la Villemoisan, l'Œuvre Saint-Yves est ouverte également aux étudiants des Facultés de l'Etat et aux élèves de la nouvelle école d'Agriculture.

Ils peuvent, à des jours fixés, venir se récréer ou travailler au milieu de camarades sûrs et dévoués, dans des salles parfaitement éclairées et chauffées. Des conférences fortement organisées, de droit, de médecine, de littérature, groupent chaque semaine les étudiants sous la direction de camarades plus âgés. Les jeunes gens se trouvent ainsi guidés, encouragés, soutenus dans leurs études, en même temps qu'ils se sentent dans une réunion chrétienne, où les meilleurs exemples sont continuellement sous leurs yeux.

Les étudiants de Saint-Yves forment aussi entre eux une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul qui entretient 30 familles à Rennes. Tous les membres de l'Œuvre en font partie de droit, et ils regardent comme un honneur non moins qu'un devoir, d'être fidèles à visiter leurs pauvres et à leur porter des secours. Le mercredi soir, une réunion générale, à laquelle assiste toujours M. l'Aumônier, se tient, 6, rue de la Monnaie.

L'aumônier de l'Œuvre, M. l'abbé Henry, secrétaire général de l'Archevêché, se tient à la disposition des parents pour leur fournir tous les renseignements qu'ils désireront connaître.

M. Le Couturier, 6, de La Fayette, veut bien se charger de donner toutes les indications qui concernent le logement et la pension des étudiants.

AVIS. — Un rochet de chanoine, monté sur filet, portant les initiales J. M., a disparu de la sacristie de Saint-Pol, lors des grandes fêtes de la translation des Reliques.

Le confrère qui l'aurait emporté par mégarde est instamment prié d'en aviser M. le Curé de Saint-Pol-de-Léon.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Saint-Père, dont la santé est excellente, a repris ses audiences. Le 14 Octobre, il a célébré la messe, dans la Chapelle Sixtine, en présence des pèlerins irlandais et de nombreux étrangers, parmi lesquels beaucoup de Français. Après la seconde messe, les chefs du pèlerinage ont été admis au baise-main.

Le Pape a été salué par de vives acclamations. L'après-midi, il a reçu les pèlerins, dans la Salle Clémentine.

Plusieurs journaux parlent du futur Consistoire, et fixent une date; mais elle n'est probablement pas si proche. Le Saint-Père vient de nommer plusieurs évêques par Bref et Sa Sainteté ne suivrait pas cette méthode un peu inusitée, si le Consistoire devait avoir lieu très prochainement.

Pour la conversion de l'Angleterre. — Les fêtes, dont nous avons donné succinctement le programme, célébrées à Arles, à l'occasion du 13^e centenaire de la consécration épiscopale de saint Augustin, apôtre de l'Angleterre, par saint Virgile, ont eu un grand éclat. Le discours du cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, a été applaudi, dans l'église.

En quittant Arles pour retourner en Angleterre, le vénérable primat, successeur de saint Augustin, s'est arrêté à Paris, où il a présidé, dimanche dernier 17 Octobre, avec S. E. le cardinal Richard, une touchante cérémonie. C'était l'établissement, en l'église de Saint-Sulpice, d'une Archiconfrérie de prières et de bonnes œuvres pour la conversion de l'Angleterre.

Cette pieuse association, instituée par Bref apostolique du 23 Août, publié par une Lettre pastorale de l'archevêque de Paris en date du 9 Octobre, est placée sous le patronage de Notre-Dame-de-Compassion; elle aura pour centre l'église de Saint-Sulpice. C'est en souvenir du zèle dont le vénéré M. Olier fut animé pour l'œuvre de la conversion de l'Angleterre, que Léon XIII a voulu confier à sa Congrégation la direction de la nouvelle Archiconfrérie.

Les fils de M. Olier et les prêtres formés par eux sauront pro-

pager cette pacifique croisade et recruter de nombreux adhérents. Tous les catholiques qui ont à cœur l'extension du règne de Dieu s'intéresseront à la pieuse entreprise, d'où il est permis d'attendre, avec la grâce divine, le rétablissement de l'antique union.

MARTINIQUE. — La démission de Mgr Carméné. — Mgr Carméné, le vénérable évêque de la Martinique, dans une lettre touchante, datée de Loudéac, le 29 Septembre, notifie à ses diocésains sa démission, désormais irrévocable.

Mgr Carméné explique comment, depuis quatre ans, contrarié dans son administration, il offrit une première fois sa démission au Souverain-Pontife, en 1895. Sur la demande du Pape, il retourna à son poste, contre la « défense absolue » de M. Guieysse, alors ministre des colonies. Il fut privé de son traitement pour avoir agi non en fonctionnaire mais en évêque, et mis dans l'impossibilité d'assurer le service des paroisses, ses candidats aux cures importantes étant systématiquement écartés.

Pour ne pas compromettre les intérêts dont il avait la charge, Mgr Carméné s'adressa de nouveau au Pape, qui accepta sa démission, mais en lui imposant de la tenir secrète pendant quelques mois. En la faisant connaître à ses diocésains, Mgr Carméné leur adresse ses dernières recommandations, et les exhorte à demeurer fidèles au culte qu'ils ont voué à la Très Sainte Vierge.

Né à Treby (Côtes-du-Nord), le 6 Février 1829, nommé évêque de la Martinique par décret du 24 Août 1875, Mgr Carméné qui était précédemment vicaire général de la Réunion, prenait possession de son siège le 3 Avril 1876.

FIN DE L'ÉGLISE CONSTITUTIONNELLE DANS LE FINISTÈRE

AUDREIN (1798-1800)

(Suite.)

Audrein se mit à parcourir les principales villes de son diocèse, pour voir comment il y serait accueilli, et peut-être aussi pour exciter le zèle des fidèles à lui venir en aide; toujours est-il que, le 9 Janvier 1799, six mois après son sacre, il publiait une *seconde lettre pastorale*, pour rendre compte de ses visites et remercier les âmes généreuses qui ont bien voulu l'assister; c'est ainsi qu'il remercie la fabrique de Saint-Louis de Brest, qui a manifesté l'intention de lui assurer une part au casuel. Voici, du reste, un extrait de ce mandement, où perce l'intention d'encourager les quelques sympathies qu'il a rencontrées, pour en conquérir d'autres.

« *Deuxième lettre pastorale de l'Évêque du Finistère, sur les moyens de perpétuer le sacerdoce pour les catholiques.*

« Yves-Marie Audrein, par la miséricorde divine et dans la

communio du Saint-Siège Apostolique, Evêque du Finistère...

« Malgré tout ce qu'avaient jeté dans certains esprits d'éloignement pour les choses saintes, l'empire de la tyrannie et le désordre des passions, quel touchant spectacle ne nous a pas offert la piété des fidèles, dans le cours des trois visites consécutives, c'est-à-dire des deux tiers et plus du vaste diocèse du Finistère! Quel tendre intérêt n'avons-nous pas éprouvé, partout, de la part de ce bon peuple des campagnes! En nous voyant entrer dans leurs villages, ils croyaient voir arriver au milieu d'eux le bonheur... Notre cœur oublierait-il jamais cette scène! Les bons paysans de tout un village, avec leurs enfants, tous à genoux et formant deux haies de lumières, éclairant, au milieu de la nuit, le passage de leur Evêque, et le comblant de bénédictions... Quel tribut de sensibilité ne devons-nous pas à la ville de Brest, par exemple? Pourrions-nous les taire ces paroles d'un négociant, si connu pour son amour fraternel? « Les amis de la Royauté ne sont pas les vôtres, citoyen Evêque; pour nous, nous vous chérissons, parce que votre zèle parmi nous tourne au profit de nos familles et de la République; comptez que les négociants de Brest ne vous laisseront manquer de rien. » Les administrateurs temporels de la paroisse, sans doute parce qu'ils présumaient bien des dispositions de leurs concitoyens, ne nous ont-ils pas fait offre de nous tenir présent pour le casuel? Landerneau ne nous a-t-il pas donné des preuves réitérées d'attachement sincère et de vif intérêt? Dans Morlaix, n'avons-nous pas trouvé des hommes dévoués à la religion et à la patrie? Châteaulin, Pont-Croix, Audierne, Douar-nenez n'ont-ils pas droit à nos témoignages de gratitude? Dans les endroits même où le patriotisme n'a pas encore fait ses progrès, des individus n'ont-ils pas paru pleins d'estime et d'égards pour leur Evêque? Quimper, lieu de notre séjour ordinaire, ne s'est-il pas empressé, dès notre arrivée même, de venir à notre secours? De bons citoyens ne nous ont-ils pas dit: « Laissez-nous arranger un appartement convenable, vous paierez quand vous pourrez, » et ils effectuent leur offre? »

Nous constaterons, tout-à-l'heure, comment la pauvreté du citoyen Audrein ne lui permit pas, en fait, de payer son loyer, ce qui démontre que la générosité des Quimpérois ne fut pas sans limite à son égard; mais signalons encore le programme que se trace l'Evêque, dans ce mandement, pour les soins de sa sollicitude pastorale.

« Comme les mœurs des villes considérables influent ordinairement beaucoup sur celles des campagnes, nous avons partagé nos soins, pour le Carême prochain (1799), entre Quimper, Brest, Landerneau et Morlaix; tous les jours, après notre messe, nous ferons une courte instruction sur l'Evangile; tous les soirs, nous ferons la prière, suivie d'une instruc-

tion plus considérable... Les succès qu'ont eus nos exercices pendant l'Avent (1798), à la cathédrale, nous font espérer que le ciel bénira ceux du Carême. »

Cette même année, Audrein publia une ordonnance pour le rétablissement des conférences ecclésiastiques ; nous n'avons pas le texte de cette ordonnance, mais voici comment la résumait les *Annales de la Religion*, tome IX, page 257.

« Le citoyen Audrein, évêque de Quimper, vient d'adresser à ses coopérateurs un petit imprimé, dont nous allons faire connaître les principales dispositions :

« 1^o Les citoyens archiprêtres veilleront, chacun dans son arrondissement, à ce que les conférences soient faites comme par le passé ;

« 2^o Les présidents des conférences, lesquels seront nommés par l'Evêque, enverront, tous les trois mois, le résultat raisonné des dites conférences à leurs archiprêtres respectifs ;

« 3^o Les archiprêtres feront un résumé général des divers résultats, pour être remis à l'Evêque... »

Les mêmes *Annales de la Religion* (1) signalent, au commencement de l'année 1800, un mémoire adressé aux consuls, par Audrein, dans lequel il prouve :

« Qu'il ne peut y avoir de mœurs sans la religion ; que les lois subversives du culte catholique, en France, sont essentiellement frappées de nullité, et qu'il faut se hâter de le rétablir, ou renoncer, pour toujours, à une régénération solide. On reconnaît dans cet ouvrage (ajoute le rédacteur des *Annales*), le talent et le zèle de l'abbé Audrein, ex-député à l'Assemblée législative et à la Convention nationale. »

Nous n'entrerons pas dans de grands détails sur le synode que tint Audrein dans la cathédrale de Quimper (2), le 15 Juillet 1800 ; mais nous donnerons la liste des prêtres qui y prirent part. Les *Annales de la Religion* (3) y comptent 61 curés présents ; c'est une petite exagération, pour pallier le nombre relativement restreint des recteurs constitutionnels, dans le Finistère, même à cette dernière période de la Révolution : comme on pourra s'en convaincre, par la nomenclature suivante, il n'y eut que 60 personnes, y compris l'Evêque, à assister au synode. Si de ce nombre on retire l'Evêque et un diacre, il reste 58 prêtres dont 5 membres du presbytère résidant à Quimper, 29 curés en titre, 3 anciens curés, 16 vicaires en titre et 5 simples prêtres. Dès lors, le nombre de 61 curés assistant au synode doit se réduire de moitié, ce qui est vraiment peu pour un diocèse comprenant plus de 300 paroisses. Mais, peut-on objecter, tous les curés constitutionnels ne pou-

vaient se rendre au synode. Cela est vrai ; aussi, furent-ils invités à s'excuser de leur absence, et donner ainsi une marque d'adhésion aux actes du synode ; or, cette liste des absents est fort courte, et on n'y voit figurer que 11 curés, 4 vicaires et 1 prêtre. Voici, du reste, ces deux listes, telles qu'elles furent publiées à la suite des actes du synode :

« Jean-Louis Guino, ancien curé d'Elliant, archidiacono, membre du presbytère et vicaire de la cathédrale ;
Jean Le Coz, promoteur, membre du presbytère ;
Louis Sérandour, membre du presbytère ;
Jean Le Gac, membre du presbytère ;
Jean Lagadec, curé de Plomelin, membre du presbytère ;
Bertho, curé de Saint-Michel de Quimperlé, membre du presbytère ;
J.-P. Le Corre, curé de Plougouvelin, membre du presbytère ;
Louis Le Poyet, ancien professeur, membre du presbytère ;
Pillet, curé de Landerneau, archiprêtre.
H. Savina, curé de Crozon, archiprêtre ;
J.-F. Le Gall, ancien curé de Lambézellec, archiprêtre ;
F.-F. Lézec, vicaire d'office de Lesneven ;
F.-M. Mocaër, curé de Ploudiry ;
F. Pangam, curé d'Irvillac ;
L.-M. Thomas, ancien curé de Landunvez ;
J.-J. Le Maître, curé de Riec ;
J.-M. Bolloré, curé de Beuzec-Conq ;
Joseph Touboulie, curé de Plouénan ;
Favennec, curé du Faou ;
J.-C. Guillermou, curé de Plobannalec ;
J. Lagadec, curé de Penhars ;
C.-H. Caradec, curé de Plougastel-Daoulas ;
F.-M. Eroissant, curé de Roscanvel ; (Puisant)
P. Le Roux, curé de Sizun ;
Corentin Gloaguen, curé de Plogastel-Saint-Germain ;
François Ouroual, curé de Plouvorn ;
J.-M. Bazile, curé de Plouguin ;
F.-M. Palud, curé de Guengat ;
Le Houarner, curé de Locronan ;
Le Merer, curé de Bannalec ;
R.-H. Prigent, curé de Lanrivoaré ;
Rolland Le Coroller, curé de Landudec ;
Loëdon, curé de Beuzec-Cap-Caval ;
Lannoï, curé de Guipavas ;
Le Queinnec, curé de Kerfennteun ;
J.-L. Combrun, 1^{er} vicaire de Saint-Louis-Brest ;
R.-J. Thomas, vicaire d'office de Plonéis ;
P. Diquélou, vicaire de Tréméoc ;
Pizivin, vicaire d'office de Saint-Sauveur-Brest.
Julien Auffret, vicaire à Douarnenez ;

(1) Tome X, p. 330.

(2) Voir M. l'abbé Trévaux, et M. l'abbé Téphany, *Histoire de la Persécution*.

(3) Tome XI, p. 494.

Bizien, prêtre à Kerlaz ;
 M. Le Gall, vicaire de La Forêt-Fouesnant ;
 Jean Trividic, vicaire à Goulien ;
 Clet Le Gall, ancien curé, prêtre à Clédén-Cap-Sizun ;
 C.-J.-M. Le Bras, vicaire d'office de Clédén-Cap-Sizun ;
 Dagorn, vicaire d'Audierne ;
 J.-Prigent Thépaut, vicaire à Locmélard-Sizun ;
 Pochard, vicaire d'office de Lambézellec ;
 G.-A. Le Coq, vicaire à Plonévez-Porzay ;
 A.-M. Le Page, vicaire d'office à Hanvec ;
 J.-F.-P. Porlodec, vicaire d'office à Plomodiern ;
 Marchadour, curé de Châteaulin ;
 Quillivic, prêtre à Pont-Croix ;
 Le Cam, prêtre à Pluguffan ;
 Ollivier, vicaire à Fouesnant ;
 J. L'Helgonalc'h, prêtre desservant de Kernével ;
 Léaustic, prêtre de Plougonvelin ;
 Mougeat, diacre.

« Les suivants ont rendu au Révérendissime Evêque, raison de leur absence :

Le Magne, curé de Plouégat-Moysan ;
 Jacq, prêtre de Lambézellec ;
 C. Bourbé, curé de Douarnenez, archiprêtre ;
 O. Le Pape, curé de Goulien ;
 Le Maître, curé de Plonévez-Porzay, doyen des curés du diocèse ;
 Cloastrou, vicaire à Botsorhel ;
 Grascœur, curé d'Esquibien ;
 Gloaguen, curé de Clédén-Cap-Sizun ;
 Pellé, vicaire de Clédén-Cap-Sizun ;
 Derrien, curé de Morlaix, archiprêtre ;
 Le Gall, curé de Lanmeur ;
 Lucas, curé de Ploujean ;
 Corfdir, vicaire de Ploujean ;
 Morvan, curé de Plouézoc'h ;
 Dufrou, curé de Saint-Thégonnec. » (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

ALMANACH DES FAMILLES CHRÉTIENNES pour l'année 1898, 22^{me} année, 88 pages in 4°, avec de nombreuses illustrations et 8 images hors texte, ainsi qu'un superbe chromo : « *Mater admirabilis* ». EINSIEDELN (Suisse), établissements BENZIGER et Co. S. A. — En vente chez tous les Libraires catholiques, prix 0 fr. 50.

MM. Benziger, les éditeurs de l'excellent « *Almanach des Familles chrétiennes* », nous offrent cette année une nouvelle édition de leur charmant petit livre, mieux réussie encore, s'il est possible, que les précédentes.

Rien n'a été négligé, ni dans le choix et la variété des récits et articles qui composent la partie littéraire, ni dans le soin de la partie artistique.

Chez les mêmes auteurs :

ALMANACH DES ENFANTS DE LA PREMIÈRE COMMUNION, 5^{me} année, 1898, 160 pages in 8°, avec une superbe chromolithographie : « *L'Enfant Jésus au Tabernacle* », et 8 images hors texte. Prix 0 fr. 50.

Tous ceux qui ont lu la collection des 4 années parues se plaisent à lui rendre ce témoignage qu'il n'existe pas de recueil d'histoires aussi variées, aussi touchantes, ni plus aptes à développer dans le cœur du premier communiant les sentiments d'une foi ardente et d'une exquise piété.

Cette cinquième année, à notre avis, surpasse encore, sous ce rapport, les années précédentes.

DIALOGUES PHILOSOPHICO - THÉOLOGIQUES SUR LA PROVIDENCE, par l'abbé F. GOMBAULT, Docteur en Philosophie, prêtre du diocèse de Blois.

M. l'abbé Gombault offre à tous les lecteurs de la *Semaine religieuse*, au prix exceptionnel de 1 fr., la thèse théologique qui a été honorée du prix Hugues, en 1895, à l'Institut catholique de Paris.

Le prix normal, en librairie, est de 3 fr.

Cette thèse traite des difficultés et des mystères du salut, et des objections rationalistes.

En dépôt chez M. SALAUN, Libraire, à Quimper.

Nota. — Le concours Hugues a lieu tous les ans. Or, à ce dernier concours de 1897, M. l'abbé Gombault a encore été primé pour une thèse sur le *Miracle*, dont il prépare l'impression.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du N° du 16 Octobre.

L'Américanisme. — Ce qu'il est et ce qu'il n'est pas, D. J. O'CONNELL, Prêlat de la Maison du Pape. — *Le Socialiste*, II, Paul DUBOST. — *Le Docteur Frédault*, D^r Edouard DUFRESNE. — *L'Evangile et le Théâtre de Dumas*, fils, IV, Gabriel AUDIAT. — *Où en est la Question des rayons Röntgen ?* Bernard BRUNHES. — *Les Idées et les Faits.* — Le prêtre et le peuple, Yves LE QUERDEC. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Bibliographie.* — *Revue des Revues.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE LA TOUSSAINT, 1^{er} Novembre 1897

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour.

A l'occasion de la *Fête de la Toussaint*, les billets *Aller et Retour*, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V., n° 2, du Samedi 30 Octobre inclus, au Mercredi 3 Novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers Trains du Jeudi 4 Novembre.

Les billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par le dit tarif lorsqu'elle expirera après le 4 Novembre.

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à M. **Samuel PIRIOU**, rue du **Chapeau-Rouge**, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.

Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

SPÉCIALITÉ de Vêtements, Barrettes, Ceintures et Articles pour MM. les Ecclésiastiques.
M^{re} Eugénie NÉDELEC, successeur de M^{re} LÉON, QUIMPER,
6, Quai du Stêir.

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable chronomètre, à partir du prix minimum de 30 francs, peuvent s'adresser à la Maison de confiance GUIBOURG, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre OMÉGA.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en nickel, en acier, en argent et en or, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la Médaille d'Or, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des Couverts Christofle. La gravure ou un écri est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

Huile d'Olive nouvelle. — 5 k. 11 fr. ; 10 k. 19 fr. f^e gare destinataire. S'ad. à Millot aîné, Salon, B. D. R. Demander catalogues et prix huiles, savons, pour plus forte quantité. On accepterait des représentants.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste franco en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces, légumies et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	6 fr. par an	40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la Semaine religieuse, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE — I. Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Retraites des soldats ; Un dernier mot ; Nos religieux ; Société générale d'éducation et d'enseignement.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome : Le



Saint-Siège et la politique française ; L'église Saint-Joachim ; Paris ; Rennes ; Pour la conversion de l'Angleterre ; Un faux prêtre.

IV. Corbeille d'aveux.

V. Fin de l'Eglise constitutionnelle dans le Finistère : Audrein (1798-1800) (à suivre).

VI. Bibliographie.

VII. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 31 Octobre. — 21^e Dimanche après la Pentecôte. Office du Dimanche ; semi-double. Vert. Vêpres solennelles de la Toussaint, sans aucun mémoire.

Lundi, 1^{er} Novembre. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1^{re} classe, avec Octave. Blanc.

Mardi, 2. — Commémoration de tous les Fidèles Trépassés : Fête des Morts. Double. Noir.

Mercredi, 3. — S. Guinal ou Guénaël, Abbé (Au Propre diocésain). Semi-double. Blanc.

Judi, 4. — S. Charles Borromée, Evêque. Double. Blanc.

Vendredi, 5. — La Bienheureuse Françoise d'Amboise, Duchesse de Bretagne, Veuve (Au Propre diocésain). Double. Blanc.

Samedi, 6. — S. Hiltut, Abbé (Au Propre diocésain). Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Pierre-Quilbignon..... 27, 28, 29, 30 et 31 Octobre.
Plabennec 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 6, 7 Novembre.

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Novembre 1897, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : **LES AGONISANTS DE CHAQUE JOUR.**

Chaque jour, nous apprenons la mort de quelque parent, de quelque ami, de quelque connaissance ; chaque jour, nous entendons sonner des glas funèbres et nous voyons passer dans les rues de la ville les tristes cortèges des funérailles.

Les hommes s'attristent en recevant ces nouvelles ; les indifférents eux-mêmes se découvrent devant le cercueil de leurs semblables ; quelques personnes pieuses songent à ajouter à ces marques de sympathie un témoignage plus efficace de charité, en priant pour l'âme des défunts.

Mais il y aurait encore mieux à faire. Ce serait de prier pour nos frères, avant qu'ils soient jugés, de prier pour eux, à l'heure terrible où se décide leur sort ; prier pour les agonisants est encore plus charitable que prier pour les trépassés.

Combien d'agonisants ont besoin, à la dernière heure, d'un secours puissant, afin de vaincre les dernières craintes d'une conscience désespérée, de demander pardon, de restituer le bien mal acquis ! Combien ont besoin que la maladie leur laisse un quart d'heure de lucidité, pour se réconcilier avec Dieu !

C'est cette grâce suprême, dont le bienfaisant effet doit durer toute l'éternité, qu'il faut demander à Dieu, pour les millions d'agonisants qui, chaque jour, sur toutes les plages du monde, dans le rôle de la fin, attendent la dernière heure.

Un saint religieux a eu la touchante idée de faire prier le Cœur agonisant de Jésus en faveur de ces malheureux. Enrôlons-nous dans cette ligue de prières. Quand notre dernier moment sera venu, le Cœur du bon Maître, toujours si miséricordieux, se souviendra de ceux qui auront ainsi exercé la miséricorde et peuplé son ciel d'élus.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — SAINT-CORENTIN. — *Lundi*, fête de Tous les Saints, messe pontificale, à 10 heures.

A 2 h. 1/2, Vêpres ; sermon par M. Kerisit, professeur au Grand-Séminaire. Clôture du mois du Rosaire ; Bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Après la Bénédiction, Vêpres des Morts ; quête pour les Trépassés. Le soir, à 7 h. 1/2, sermon breton par M. Le Sann, recteur de Penhars. Vêpres des Morts ; quête.

Mardi, Fête des Morts. — Il n'y a pas de messe de 9 h. — A 10 h., grand'messe, suivie de la Procession.

EGLISE SAINT-MATHIEU. — *Fête de la Toussaint.* — La grand'messe, à 10 heures. — Les Vêpres, à 2 h. 1/2, suivies de la bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement, du sermon et des Vêpres des Morts. — Le soir, à 7 h. 1/2, sermon breton par M. Balanant, aumônier du Noviciat des Frères et chant du *Libera*.

Mardi, l'office des Morts, à 8 h. 1/2 ; après l'office, procession au cimetière.

Tous les jours de l'Octave des Morts, service et messe pour les âmes du Purgatoire, à 7 h. 1/4.

Durant le mois de Novembre, tous les vendredis, à 7 h. 1/2 du soir, exercice, en commun, du Chemin de la Croix, à l'intention des fidèles trépassés.

Nécrologie. — M. J.-P. LE ROY. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Le Roy, aumônier du Lycée de Brest, décédé, le 22 Octobre, dans sa 70^e année.

Pendant 49 ans qu'il a été chargé du service religieux de cet important établissement, il s'était fait apprécier et estimer de tous, autant par sa rigoureuse assiduité au devoir que par les brillantes qualités de son esprit. Depuis quelques mois, sa mauvaise santé l'avait contraint de demander un auxiliaire.

M. Le Roy (Jean-Pierre), né à Pleyben, le 18 Juillet 1828, fut ordonné prêtre en 1854. Vicaire à Pont-l'Abbé, puis à Saint-Melaine de Morlaix (1857-1868), il passa quelques mois au noviciat des Pères du Saint-Esprit. Nommé ensuite professeur à l'Institution Saint-Joseph, à Bénodet (1869), il devint, en 1872, aumônier des Frères à Quimper, où il a laissé les meilleurs souvenirs.

Il était aumônier du Lycée de Brest, depuis le 28 Octobre 1878.

R. I. P.

Par la mort de M. Le Roy, M. Talabardon, aumônier-adjoint, devient aumônier titulaire du Lycée de Brest.

Retraites des soldats. — 1^{re} Retraite (du 12 au 16 Octobre 1897). — LESNEVEN. — 50 paroisses ; 347 retraitants. — Lanilis, 23 ; Ploudaniel, 22 ; Plouguerneau, 19 ; Plabennec, 17 ; Guissény, 17 ; Ploudalmézeau, 15 ; Plouider, 14 ; Landéda, 14 ; Plouguin, 12 ; Plouvien, 11 ; Coatmeal, 11 ; Bourg-Blanc, 10 ; Milizac, 10 ; Plougastel, 9 ; Landunvez, 8 ; Brêlès, 8 ; Ploumouguier, 8 ; Guilers, 8 ; Lambézellec, 7 ; Gouesnou, 7 ; Plouzané, 7 ; Saint-Renan, 6 ; Saint-Pabu, 5 ; Plourin, 5 ; Kernouës, 5 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 5 ; Kersaint-Plabennec, 5 ; Kernilis, 5 ; Le Folgoët, 5 ; Plouarzel, 4 ; Plougonvelin, 4 ; Lesneven, 4 ; Saint-Frégant, 4 ; Le Drennec, 3 ; Plounéour-Trez, 3 ; Lanarvily, 3 ; Loc-Maria-Plouzané, 3 ; Loc-Brévalaire, 3 ; Saint-Méen, 3 ; Morlaix, 2 ; Guipavas, 2 ; Bohars, 2 ; Lanildut, 2 ; Porspoder, 1 ; Kerlouan, 1 ; Trébabu, 1 ; Tréouer-gat, 1 ; Goulven, 1 ; Brest, 1 ; Botsorhel, 1.

— QUIMPER. — 26 paroisses ; 137 retraits. — Elliant, 20 ; Briec, 13 ; Saint-Evarzec, 10 ; Landrévarzec, 10 ; Melgven, 10 ; Saint-Yvi, 8 ; Coray, 6 ; Fouesnant, 6 ; Langolen, 6 ; Dinéault, 5 ; Pleyben, 5 ; Trégunc, 5 ; Quéménéven, 4 ; Tourc'h, 4 ; Ederne, 3 ; Plomodiern, 3 ; Plonévez-Porzay, 3 ; Saint-Coulitz, 3 ; Châteaulin, 2 ; Gouesnac'h, 2 ; Lennon, 2 ; Scaër, 2 ; Kerlaz, 1 ; Le Cloître, 1 ; Spézel, 1 ; Trégourez, 1.

2^{me} Retraite (du 19 au 23 Octobre). — LESNEVEN. — 47 paroisses ; 280 retraits. — Guipavas, 20 ; Plouneventer, 20 ; Saint-Pol-de-Léon, 15 ; Landerneau, 13 ; Ploudiry, 12 ; Guiclan, 11 ; Saint-Servais, 11 ; Plougar, 10 ; Plonescat, 10 ; Saint-Derrien, 9 ; Bodilis, 9 ; Plouvorn, 8 ; Plouédern, 8 ; Plounevez-Lochrist, 8 ; Saint-Sauveur, 8 ; Plouénan, 8 ; La Roche, 7 ; Landivisiau, 7 ; Plouzévédé, 6 ; Trémaouézan, 6 ; Roscoff, 6 ; Cléder, 6 ; Saint-Divy, 5 ; Pénérhan, 4 ; Saint-Thonan, 4 ; Plongoulm, 4 ; Taulé, 4 ; Morlaix, 3 ; Lanneufret, 3 ; Lanhouarneau, 3 ; Sibiril, 3 ; Tréfléz, 3 ; Loc-Eguiner, 3 ; Commana, 3 ; La Forêt-Landerneau, 2 ; Le Relecq, 2 ; Le Folgoët, 2 ; Locmélard, 2 ; Tréflaouézan, 2 ; La Feuillée, 2 ; Trézilidé, 2 ; Santec, 1 ; Plondaniel, 1 ; Plouneour-Trez, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Plougourvest, 1 ; Lesneven, 1.

— QUIMPER. — 22 paroisses ; 154 retraits. — Kerfeunteun, 25 ; Plogonnec, 21 ; Ergué-Gabéric, 14 ; Plomelin, 12 ; Poullan, 12 ; Beuzec-Cap-Sizun, 11 ; Goulien, 11 ; Ergué-Armel, 7 ; Pluguffan, 6 ; Penhars, 6 ; Plouneour-Lanvern, 5 ; Pouldergat, 5 ; Le Juch, 3 ; Ploaré, 3 ; Quimper, 3 ; Plobannalec, 3 ; Esquibien, 2 ; Beuzec-Conq, 1 ; Crozon, 1 ; Guengat, 1 ; Landrévarzec, 1 ; Tourc'h, 1.

Nous n'avons pas encore la liste des paroisses qui ont envoyé à la retraite de Quimperlé des conscrits ou soldats libérés. Nous savons que ceux-ci étaient au nombre de 127. Tous ces chiffres réunis donnent, au total, 1,045 retraits.

Un des prêtres zélés qui se dévouent à cette œuvre éminemment utile nous écrit :

« Nous n'avons jamais encore atteint ce résultat, et c'est avec bonheur que nous constatons que les parents et les jeunes gens comprennent mieux, chaque année, la nécessité et l'importance de ces retraites.

« Non seulement les chiffres augmentent, mais nous voyons que les jeunes soldats, animés de sentiments chrétiens, veulent se préparer très sérieusement à la vie militaire. Leur amour de l'ordre et de la discipline rendra la tâche facile aux officiers qui doivent les instruire et les former.

« Merci à tous ceux qui ont contribué aux succès de ces retraites ! »

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, les noms et adresses des aumôniers ou autres prêtres chargés de l'Œuvre militaire, dans les diverses villes et garnisons où sont appelés nos jeunes soldats.

Un dernier mot. — Une nouvelle réclamation nous est adressée relativement aux prêtres fournis par le canton de Fouesnant. Nous l'accueillons avec plaisir ; on remarquera néanmoins qu'elle infirme en partie seulement ce que nous avons dit. Notre condisciple et excellent ami, M. Rogel, aumônier de la Marine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, est bien fouesnantais par sa naissance (1845), mais non par sa famille. Son frère, le sympathique Curé du Faou, chanoine honoraire de Tinos, est né à Douarnenez : il a passé une partie de sa jeunesse à Fouesnant, et c'est à la chapelle de Sainte-Anne qu'il chanta sa première messe, le 26 Juillet 1858, lendemain de son ordination.

Et maintenant que l'incident est définitivement clos, nous souhaitons que le canton de Fouesnant donne, dans l'avenir, beaucoup de prêtres distingués, comme ceux dont il vient d'être parlé ; mais, pour que sa réhabilitation au point de vue des vocations sacerdotales soit complète, il est à souhaiter que les sujets soient fournis par des familles originaires du pays et y demeurant d'une façon fixe et permanente.

Nos religieux. — On veut bien nous communiquer une lettre, écrite de Madagascar par un officier de l'armée d'occupation ; nous en détachons ces quelques lignes, qui montrent avec quel zèle et quel succès les Frères des Ecoles chrétiennes travaillent à étendre, en ce pays, l'influence française :

« Vous avez dû, sans doute, apprendre le succès de l'école des Frères, à Tananarive. L'Alliance française avait organisé un concours de français entre toutes les écoles de Tananarive, en offrant quatre prix, dont deux destinés aux deux premiers élèves des écoles du Gouvernement, un au premier élève des écoles de la Mission catholique, et un au premier élève des écoles protestantes. Le général Gallieni avait ajouté un cinquième prix, consistant en un service en argent, à décerner au premier élève du concours. Comme c'était à prévoir, c'est un élève des Frères qui a remporté la victoire ; la composition du vainqueur, qui consistait en une rédaction ayant pour titre « Tananarive et ses embellissements », a eu l'honneur de l'insertion au Journal officiel de Madagascar. »

Société générale d'éducation et d'enseignement (1).

— Nous avons reçu la lettre suivante que nous recommandons à l'attention bienveillante de nos lecteurs, en leur rappelant que la « Société générale d'Éducation et d'Enseignement » vient en aide à de nombreuses écoles de notre diocèse.

« Paris, le 15 Octobre 1897.

« CHER MONSIEUR,

« Nous venons, comme les années précédentes, faire appel à votre générosité pour la Société générale d'Éducation, dont la mission et les besoins vont toujours croissant.

(1) 35, rue de Grenelle, Paris.

« Le vide et le danger de l'école sans Dieu se font vivement sentir, même à nos adversaires. Ils essaient vainement d'arrêter les progrès effrayants de la criminalité de l'enfance, et ils sont obligés d'avouer que l'école laïque a sa part de responsabilité dans ce fléau.

« Pourtant rien n'arrête les ennemis de l'Eglise dans leur travail de destruction et de laïcisation. Ils y attachent leur gloire et sont unanimes à proclamer l'inviolabilité de leurs lois scolaires.

« Ils ont beau dire qu'ils combattent le socialisme. L'éducation impie donnée par l'Etat aux enfants du peuple, c'est le socialisme sous sa forme la plus perfide et la plus audacieuse ; et, après avoir détruit l'hérédité des croyances, il ne faudra pas s'étonner s'il attaque ensuite l'hérédité des biens matériels.

« A mesure que l'enseignement public devient plus mauvais, le devoir, pour les catholiques de créer des écoles libres est plus urgent et plus impérieux. Il y en a des milliers à créer, et, parmi celles qui existent, des centaines qui crient famine et qui tendent vers vous leurs mains suppliantes. Est-il une œuvre plus nécessaire et plus touchante ?

« En 1896, nos recettes ont dépassé 100,000 fr. Cette année, nous n'avons pas encore atteint la moitié de cette somme, et nous comptons sur les derniers mois et sur votre générosité croissante, pour ne pas rester au-dessous de ce chiffre si modeste, comparé aux besoins des écoles chrétiennes !

« Depuis le 1^{er} Janvier, nous avons secouru plus de 400 de ces écoles, leur donnant au jour le jour tout ce que nous recevions. Il y en a autant qui attendent avec anxiété que nous puissions leur venir en aide. Pendant que des générations impies retournent à la barbarie, hâtons-nous de former une élite de chrétiens, capables de sauver notre pays.

« Recevez, cher Monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

« Les Vice-Présidents,

KELLER,

Edm. CORNELLY, ch. h. de Paris. »

Le Président,

Ch. CHESNELONG.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Saint-Siège et la politique française.
— *L'Osservatore Romano* a publié, le 21 Octobre, la note suivante :

« Depuis plusieurs semaines, certains journaux ont donné des informations relatives aux ingérences directes que le Saint-Siège exercerait, en France, au sujet des futures élections législatives.

« L'attitude du Saint-Siège envers la France apparaît clairement des lettres et des actes du Pape. On y relève que le Pape, dans sa sollicitude apostolique pour la France, a tracé aux catho-

liques de cette illustre nation quelques règles ou directions, consistant principalement à les faire placer tous sur le terrain constitutionnel et à y trouver, au moyen d'une union complète et d'une harmonie dans les desseins, une plus facile réalisation du bien religieux et social.

« Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si le Saint-Siège tire profit de toute occasion qui lui est offerte, pour renouveler l'opportunité de ces directions. Cela veut dire : placer les intérêts de la Religion et du bien général au-dessus des intérêts secondaires et particuliers des différents partis, et non exercer des ingérences indues dans les choses politiques. »

L'église Saint-Joachim. — Nos lecteurs n'ont pas oublié qu'un prêtre français, directeur de l'Œuvre de « l'Union réparatrice des nations catholiques », M. l'abbé Brugidou, avait entrepris de bâtir, en l'honneur de saint Joachim, une église dans l'un des nouveaux quartiers de Rome, les *Prati*, derrière le Vatican ; elle devait être offerte au Pape, à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

Le promoteur de l'œuvre n'ayant pu la mener à bonne fin et se trouvant grevé de lourdes dettes, le Pape a prié un délégué apostolique d'achever l'église, en se chargeant des paiements.

M. l'abbé Brugidou ne l'a pas entendu de la sorte. Il a assigné le représentant de l'autorité pontificale devant le tribunal civil. Celui-ci, au mépris des droits du Saint-Siège, a, par un premier jugement, déclaré l'abbé Brugidou propriétaire de l'église, assignant un délai de 15 jours, au bout desquels il pourrait en prendre possession par la force.

Cependant, sur l'appel formé par l'avocat du Vatican, le tribunal a décidé de suspendre l'exécution de la sentence et de renvoyer l'affaire au 13 Novembre.

Voilà la situation du Pape, à Rome !

PARIS. — Tous les journaux ont parlé d'un autre scandale, celui de M. l'abbé Charbonnel. Ce prêtre, bien qu'il appartint au diocèse de Saint-Flour, pour donner sans doute plus de retentissement à son apostasie, a adressé au Cardinal-Archevêque de Paris une lettre où il déclare renier son sacerdoce, et quitter l'Eglise catholique.

Il avait été, plusieurs fois, averti par ses supérieurs, pour la témérité de sa doctrine, et désavoué notamment pour son projet d'un Congrès des religions, en 1900... Est-ce la foi, l'obéissance, qui pesaient à son orgueil ? Est-ce l'ambition déçue, ou autre chose, comme on l'a dit ?... On le saura plus tard. En tout cas, l'abbé Charbonnel, en augmentant le nombre des renégats, n'affaiblit pas l'Eglise ; il est de ceux qui inspirent la pitié, et pour lesquels la charité n'a qu'une ressource : la prière.

RENNES. — Succès de l'Institution Saint-Vincent, au concours de Saint-Cyr. — Nous avons déjà fait connaître le très beau succès de l'Institution Saint-Vincent, de Rennes, à la suite des épreuves écrites pour le concours de Saint-Cyr. Nous sommes heureux d'annoncer, aujourd'hui, que le résultat définitif n'est pas moins remarquable. Sur 22 élèves présentés par ce Collège, onze viennent d'être complètement reçus, alors que, pour la France entière, la proportion est de 550 admis sur 1,853 concurrents. Comme on le voit, c'est un succès éclatant, et nous ne saurions trop en féliciter ces jeunes gens, qui, nous l'espérons, dans l'armée comme à Saint-Vincent, sauront faire honneur à leurs convictions religieuses. Nous nous en réjouissons aussi pour les familles chrétiennes de l'Ouest, qui sont assurées de trouver dans ce collège, pour leurs fils, les plus grandes chances de succès, avec de précieuses garanties de préservation religieuse et morale.

Pour la conversion de l'Angleterre. — Nous avons parlé de la Confrérie de Notre-Dame de la Compassion, que S. E. le Cardinal Vaughan, archevêque de Westminster et S. E. le Cardinal Richard, archevêque de Paris, viennent d'ériger solennellement à Saint-Sulpice, par une délégation du Souverain Pontife.

Il est bon que les chrétiens comprennent l'importance de cette croisade pacifique de la prière, afin qu'ils y prennent part. Elle tend — peut-il y avoir un but plus élevé, plus propre à glorifier Dieu et à sauver les âmes ? — au rétablissement de l'unité religieuse dans le monde.

Il n'en faut pas douter, et déjà le génie de Joseph de Maistre l'avait compris, au commencement de ce siècle : dans ce mouvement de retour à la vérité et à l'unité, providentiellement le signal doit partir de l'Angleterre. « Que les Anglais, dit-il, réfléchissent profondément sur ce point, car le grand mouvement doit partir de chez eux ; s'ils ne se hâtent pas de saisir la palme immortelle qui leur est offerte, un autre peuple la leur ravira. »

Ailleurs, le grand écrivain répète la même pensée, nous dirions volontiers la même prophétie : « Tout semble démontrer que les Anglais sont destinés à donner le branle au grand mouvement religieux qui se prépare, et qui sera une époque sacrée dans les fastes du genre humain. » (*Du Pape, Conclusions III et IV.*)

Volontiers nous nous écrivions avec lui : « Ah ! si jamais la même foi parlait seulement anglais et français ! » (*Ibid.* — Livre IV, ch. III.)

Oui, alors l'unité religieuse de l'Europe et du monde serait faite.

Eclairé par sa foi, éclairé par son zèle de pasteur, le génie de Léon XIII a vu de quel poids pèserait dans le monde l'union dans la foi de nos deux grands peuples, et il met la France et le monde à genoux, pour que bientôt cette union se fasse.

Tel est le sens de la magnifique cérémonie à Saint-Sulpice : la

même foi y parlait tout ensemble français et anglais. C'est à nous de prier pour qu'une œuvre si heureusement commencée s'achève, et bientôt.

Un faux prêtre. — Le fait suivant, raconté par la *Semaine religieuse* de Rodez, n'est pas sans actualité dans d'autres diocèses que ceux du Midi de la France.

Dernièrement se présentait dans un presbytère, non loin de Saint-Cyprien (Aveyron), un individu paraissant âgé d'une soixantaine d'années et demandant l'aumône.

Il se disait prêtre et donnait à entendre que, à la suite d'un conflit avec son évêque, il avait dû quitter son diocèse (celui de Saint-Claude, Jura), et qu'il était petit à petit tombé dans le plus complet dénûment. A l'appui de son dire, il exhibait des lettres de prêtrise parfaitement régulières, avec son ordination comme sous-diacre, diacre, prêtre.

Le curé auquel l'étranger demandait l'aumône crut, un moment, à sa sincérité. Cependant, il remarqua bientôt que le personnage paraissait âgé d'environ soixante ans, alors que le prêtre auquel s'appliquaient les titres exhibés n'aurait pas dû avoir plus de quarante-cinq ou quarante-huit ans.

Le curé, voulant éclaircir ses doutes, invita l'étranger à réciter les paroles de la messe qui sont prononcées à la Consécration. L'étranger se récusa, disant que des paroles si saintes ne pouvaient être dites ainsi entre deux portes, avec les insignes de la mendicité sur les épaules.

« Eh bien, lui dit-on alors, récitez-nous donc le *Confiteor*. »

Le faux prêtre essaya, mais il s'embrouilla tout de suite, et, ne pouvant plus s'en tirer, il fit demi-tour et s'esquiva prestement en insultant le curé auquel, l'instant d'avant, il demandait l'aumône avec tant d'humilité et d'apparent repentir pour ses fautes passées.

Le hasard fit que les gendarmes de la brigade voisine étant en tournée arrivèrent, peu d'instant après, dans le village où ce fait venait de se passer.

Mis au courant, les gendarmes se mirent aussitôt à la recherche de l'audacieux malfaiteur et ne tardèrent pas à l'arrêter.

Conduit à la prison de Rodez, il a laissé entendre que, depuis longtemps déjà, il se livrait à son fructueux métier et qu'il avait formé, avec quelques compères, une petite société de prétendus prêtres tombés dans la misère, qui exploitent les presbytères dans tout le Midi de la France.

Plusieurs abonnés nous consultent au sujet d'une circulaire qui leur est adressée, pour recommander l'*Œuvre de l'Exposition internationale religieuse de 1900*. Il s'agirait de construire un palais immense, surmonté d'un dôme de 180 mètres de hauteur avec terrasses, jardins suspendus, panoramas divers représentant les principaux événements du Christianisme, etc.

Ce projet, au dire des auteurs de la circulaire, se réclame des

plus hauts patronages, et en particulier de celui de Mgr l'Archevêque de Paris.

Informations prises à bonne source, nous sommes autorisés à dire que Son Eminence a déclaré décliner toute responsabilité et demeure absolument étrangère à l'Œuvre de l'Exposition internationale religieuse de 1900, et aux combinaisons financières proposées pour en réaliser l'exécution. (Semaine de Paris.)

Corbeille d'aveux.

Pères et mères, instituteurs et institutrices, députés, sénateurs, ministres, écoutez bien :

« Il faudrait traîner devant les tribunaux les parents qui envoient leurs fils aux écoles sur la porte desquelles on écrit : « Ici on n'enseigne pas la religion. »

Qui a dit cela ?... Un affreux calotin, au moins ?... Non, c'est le grand homme qu'on a mis au Panthéon, à la place de Dieu, il y a dix ans :
Victor Hugo.

« On ne peut se dispenser de signaler l'augmentation du nombre absolu des mineurs criminels de seize ans : pour les garçons de 4,937 en 1886, à 5,781 en 1887, à 6,342 en 1888, et 6,743 en 1889 ; pour les fillettes, de 659 en 1886, 951 en 1887, à 1,009 en 1888, à 1,097 en 1889, soit en quatre années pour les deux sexes réunis, un accroissement de 2,244 ou des deux cinquièmes.

« Comme le nombre des prévenus mineurs de seize ans, le nombre des récidivistes continue sa marche ascendante. Il était en 1886 de 92,825, en 1888 de 95,871, et en 1889 de 98,159.

« Ce qui monte aussi, c'est le degré d'instruction des criminels. Près des trois quarts des accusés ou 74 0/0 savaient lire et écrire, et 18,4 0/0 avaient reçu une instruction supérieure. »

Qui a dit cela ?... Un ennemi du gouvernement, un vil calomniateur ? Non, c'est le
JOURNAL OFFICIEL.

FIN DE L'ÉGLISE CONSTITUTIONNELLE DANS LE FINISTÈRE

AUDREIN (1798-1800)

(Suite.)

Nous remarquerons seulement, parmi les actes de ce synode, la création d'un neuvième archiprêtre, l'archiprêtre de Lesneven, au profit du citoyen Lézec, vicaire d'office de cette ville. Les huit autres archiprêtres correspondaient aux huit autres districts de Brest, Carhaix, Châteaulin, Lander-

neau, Morlaix, Pont-Croix, Quimper et Quimperlé ; mais ce n'était pas toujours le curé du chef-lieu qui était archiprêtre : Le Gorgeu, curé de Clohars-Carnoët, était archiprêtre de Quimperlé ; Savina, curé de Crozon, était archiprêtre de Châteaulin, etc... Du reste, toute cette organisation du schisme, dans le Finistère, devait être fort éphémère, car à la fin même de cette année 1800, la mort du chef allait faciliter la réorganisation du culte catholique dans notre pays, en enlevant au premier consul l'occasion de forcer la main au pape, pour faire reconnaître Audrein comme évêque légitime de Quimper. La nomination de Le Coz à l'archevêché de Besançon ne rend cette supposition que trop vraisemblable.

Les *Annales de la Religion* (1) nous donnent des extraits de deux lettres du citoyen Audrein, annonçant ses projets pour l'Avent de 1800 et le Carême de 1801.

Il écrivait, le 10 Thermidor an VIII (le 29 Juillet 1800) :

« Nous prêcherons l'Avent à Morlaix, puis le Carême à Brest, le tout pour tirer les consciences de l'état révolutionnaire et les préparer à profiter solidement du jubilé ; puis, enfin, après Pâques, j'irai vous embrasser. (Cette lettre était, selon toute vraisemblance, adressée à Le Coz, métropolitain du Nord-Ouest.) Vous allez dire : « Le terrible homme ! » Mon ami, plus j'en fais, mieux je me trouve, j'en prépare mieux ma mort. »

Le 2 Novembre 1800, à la veille d'entreprendre son voyage pour Morlaix, qui eut une issue si fatale, Audrein écrit au même ami :

« Vous ne croyez donc pas à l'âme chaleureuse de l'abbé Audrein ? Quel reproche j'aurais à vous faire, si nous sommes destinés à nous revoir. Nuit et jour je travaille une prédication pacifique pour Morlaix, où 60 ou 80 réfractaires, favorisés par un sous-préfet, subjuguent et vexent un vieux curé (M. Derrien), que j'ai dans cette ville. On croit que ma présence et mon zèle pourront rassurer la paroisse, je vous l'avoue et n'ose l'espérer ; cependant, comme mes intentions sont pures, j'irai, au nom de Dieu, que je veux servir jusqu'au moment de ma mort. »

Le ton de ces deux lettres dénote, dans l'auteur, une certaine appréhension du triste sort qui lui était réservé à brève échéance. Nous allons essayer de retracer, avec le plus de fidélité possible, ce tragique événement, en nous appuyant presque uniquement sur les dépositions des témoins et des accusés cités à l'occasion de cet assassinat. Toutes ces pièces sont conservées aux Archives départementales.

« C'était le 19 Novembre 1800, vers 9 heures du soir ; le temps était couvert et la nuit fort obscure ; un vieillard, enve-

(1) Tome XII, f° 129 et suiv.

loppé dans un large manteau, sort de sa maison, située sur le pont Sainte-Catherine, à Quimper; il traverse la place Saint-Corentin, pour se rendre à la diligence, qui allait à Brest. En passant, il entend ces mots : « Bonsoir, Audrein, nous ne te reverrons plus ! »

Tel est le début dramatique du récit de la mort d'Audrein qu'on peut lire dans une notice qui lui a été récemment consacrée; mais nous croyons pouvoir dire que l'exactitude historique n'y a pas été traitée aussi scrupuleusement que la partie littéraire, car Audrein n'était pas précisément un vieillard, il n'avait pas encore 60 ans; il ne portait pas de manteau, mais une redingote; enfin, il ne sortit pas de sa maison située sur le pont Sainte-Catherine, car il habitait à l'entrée de la rue du Frou, dans la maison du citoyen Mougéat, dont l'emplacement a servi à la construction des nouvelles sacristies de Saint-Corentin; après cela, il nous est permis de douter un peu de l'authenticité du propos tenu sur le passage d'Audrein : « Bonsoir, nous ne te reverrons plus ! » Car les informations minutieuses de la justice sur toutes les circonstances de l'assassinat n'en parlent pas, et cependant on y relate un certain nombre de propos, tenus avant l'événement, et dont quelques-uns, parvenus à l'oreille d'Audrein, devaient lui laisser quelque appréhension sur l'heureuse issue de son voyage.

C'est ainsi que la citoyenne Perrine-Modeste Desprès (1), demeurant à Mescloaguen, âgée de 48 ans, dépose que, il y a environ deux mois, la citoyenne Prigent, revendeuse, femme d'un menuisier demeurant à Mescloaguen, lui dit, chez elle : « Je viens de la place Mescloaguen, où j'ai entendu la Martin, revendeuse, qui était ivre, dire qu'elle venait d'un bon déjeuner, où était le citoyen Kerstrat et autres. J'ai bu toutes sortes de vin. Ah, ce b.-là, avec sa mitre et sa crosse, nous ne l'aurons pas longtemps. » La déposante déclare qu'ensuite la Prigent lui ajouta : « Allez prévenir le citoyen Audrein, qu'on ourdit une trame meurtrière contre lui. » Elle répliqua : « Allez-y vous-même. » Elle y fut, mais ne parla qu'au citoyen Mougéat. »

Catherine Le Saux, femme Prigent, appelée pour contrôler cette assertion « dépose qu'il y a cinq décades environ, la citoyenne Martin vient la joindre sur la place de la République; elle était ivre et lui dit : « Je viens, avec mon petit-fils, de faire un bon déjeuner avec des gens comme il faut, pas avec des gredins comme votre évêque louche.... » Elle fut chez Audrein, et lui dit ce qu'elle avait entendu, la veille, de la Martin. « Eh bien, mon enfant, il faut se soumettre à la volonté de Dieu; il n'est personne qui n'ait quelques ennemis, mais le bon Dieu est plus fort que le démon; je vous

« remercie, mon enfant, de l'intérêt que vous prenez à moi. » Je connais la Martin, elle est venue me proposer des chemises à acheter. »

Marie-Jeanne Lallouelle (1), servante de feu Audrein, « sans reproche, si ce n'est que ce dernier lui doit 150 fr. pour deux ans de gages, dépose qu'elle ne sait rien de relatif à la mort du citoyen Audrein, auquel quelqu'un voulait du mal, puisque, le jour de la dernière fête publique (le jour que la statue (?) fut placée sur le Champ-de-Mars) (2), environ 10 heures du soir, on jeta de la rue dans son appartement une grosse pierre qui y est encore, et qui rompit un grand carreau. »

Marie-Victoire Kerlen (3), 62 ans, demeurant rue du Frou, confirme les mêmes faits et déclare que la surveillance de la mort de l'Evêque (17 Novembre), vers 4 heures du soir, « elle entendit des éclats de rire immodérés dans l'escalier du citoyen Audrein, par des jeunes citoyens, qui étaient entrés dans sa maison par une porte de l'église, à côté de celle de la sacristie. Le citoyen Audrein, qui était dans sa chambre, cria à ceux qui étaient dans la cuisine au-dessous, où était la déposante : « Dites donc à ces gens-là que la loi défend d'insulter aucun culte. » Lors, la déposante se rendit à la porte de cette cuisine, et vit passer à ses côtés un jeune homme bien costumé, cheveux coupés à la mode, et riant à force, qu'elle n'a pas reconnu, parce qu'elle ne vit que son dos, que Marie-Jacquette Audrein (nièce de l'Evêque), plus agile qu'elle, vit trois ou quatre qui ne sont pas des ouvriers, mais n'en connaît aucun. »

On connut plus tard les auteurs de cette espièglerie, qui, de fait, n'avait aucun rapport avec l'assassinat d'Audrein. Voici comment la raconte le principal coupable, dans son interrogatoire du 15 Frimaire an IX (6 Décembre 1800) :

« François-Pierre Vincent, né à Beaumont-sur-Sarthe, receveur du département à Huelgoat, puis à Donarnenez, depuis le 1^{er} Messidor an VIII, avoue que, le 26 Brumaire (17 Novembre), lui et Poullou (du Huelgoat), rencontrèrent sur la rue le citoyen Trédern, qu'il avait vu à Huelgoat chez Poullou; que, curieux de voir l'église, il leur proposa d'y aller. Tous trois y furent; il examina les autels, sans nuire, il fit avec les deux autres le tour de l'église, et se trouvant à la porte de la sacristie, endroit obscur, il y entra le premier une fois; voyant un détour, il rétrograda du plein-pied où il avait été; en riant beaucoup de ce qu'il avait entendu une voix de femme qui disait : « Ne faites pas de bruit ! » Il ajouta que tous trois entrèrent dans ce vestibule deux fois, que lui dit à ses compagnons : « Nous rions trop fort, voilà deux femmes

(1) Information du 5 Frimaire an IX (26 Novembre 1800).

(2) Déposition de la citoyenne Kerlen.

(3) Déposition du 5 Frimaire (26 Novembre).

(1) Archives départ. Déposition du 7 Frimaire an IX (28 Décembre 1800).

« dans l'église que nous scandalisons, » et qu'ils se retirèrent; qu'il n'a pas entendu le citoyen Trédern tenir des propos injurieux contre le citoyen Audrein, et que, pour lui, il ne l'a jamais vu ».

Les poursuites s'arrêtèrent de ce côté, et nous n'avons rapporté ce fait que pour mieux déterminer la demeure de l'évêque Audrein.
(A suivre.)

Un baume pour les blessures. — « Vous n'êtes jamais de mauvaise humeur, disait-on à une femme qu'on savait être fortement éprouvée. Est-ce que vous ne sentez ni les injustices des hommes, ni les taquineries des choses ?

« — Je les sens comme vous, dit-elle, mais elles ne me blessent pas.

« — Vous avez un baume spécial ?

« — Oui ; contre la contrariété des personnes, j'ai la charité ; contre celle des choses, j'ai la piété, et sur chaque blessure qui saigne, je prononce ce mot : Dieu le veut ! »

BIBLIOGRAPHIE

Le Bienheureux JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, gloire et modèle du clergé, par l'abbé CELLIER, curé d'Ectot-les-Baons, par Motteville, près Yvetot (Seine-Inférieure), avocat de Saint-Pierre. — In-8° de 416 pages.

On lit dans *La Voix de Notre-Dame de Chartres*, supplément du 24 Octobre 1896 :

« M. l'abbé Cellier, dont nous avons déjà annoncé un ouvrage important : *Pour et contre les Juifs*, a consacré la fin de sa carrière à glorifier le Bienheureux de la Salle. En redisant si bien l'esprit et les vertus de l'ex-chanoine de Reims, il a donné à son livre pour devise : *Narrabo nomen tuum fratribus meis*. C'est l'écho de la parole de Léon XIII, qui, au lendemain de la Béatification, a dit : « C'est l'esprit du Bienheureux qu'il nous faut dans ces temps difficiles. » Il croit que le culte de ce noble et saint prêtre est appelé à se répandre comme celui de saint Vincent de Paul, et il veut y contribuer.

« Nous espérons, en effet, que ses documents et ses aperçus, parfaitement présentés, exerceront une heureuse influence sur les âmes sacerdotales. Si les Frères des Ecoles chrétiennes ont sollicité la béatification de leur Fondateur, il appartient à ses frères dans le sacerdoce de hâter l'heure de la canonisation par l'imitation de ses vertus et la prédication de son culte et de sa puissante intercession dans le ciel.

« Les séminaristes liront avec un profit tout particulier les pages où sont mis en relief les grandeurs et les devoirs du sacerdoce. »

S'adresser à l'auteur, qui fera des conditions exceptionnelles de bon marché.

René HATON, libraire-éditeur, 33, rue Bonaparte, Paris.

Lettres choisies de saint François de Sales : AUX AFFLIGÉS, *Condoléances et Consolations*, avec une introduction, par M. l'abbé Henry BOLO. — Un volume in-16 cavalier. — 2 fr. 50 ; *franco*, 3 fr.

Quiconque est en proie à la maladie ou voit les siens gémir sur un lit de souffrance, quiconque est éprouvé, trouvera, sous ce titre spécial, la lettre bonne, pieuse, reconfortante, que l'aimable saint lui eût écrite, s'il fût demeuré ici-bas, continuant sa miséricordieuse mission.

Ouvrage recommandé pour le mois de Novembre.

VIENT DE PARAÎTRE :

Les Douleurs de la Vie : la Mort, le Purgatoire : Espérance et Consolation, par Mgr POSTEL, chanoine et vicaire-général d'Alger. — Troisième édition. Un fort volume in-12. — 3 fr. 50 ; *franco*, 4 fr.

Ce volume de Mgr Postel, dont la troisième édition vient de paraître, mérite la grande faveur avec laquelle il a été accueilli à son apparition. Les trois sujets principaux qui en forment la matière sont traités avec des développements tout nouveaux, des exemples nombreux et saisissants, et toujours, ainsi que le marque le titre, au point de vue de la consolation et de l'espérance.

S'adresser à la Librairie J. SALAUN, Quimper.

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 20 Octobre 1897.

I. La Supériorité des Anglo-Saxons (deuxième article), par le P. J. BURMICHON, S. J. — II. L'Orientation de la Prière et des Édifices religieux, par le P. A. DURAND, S. J. — III. Le Centenaire de Saint Augustin de Canterbury, par le P. M.-L. J., S. J. — La Genèse des Exercices de saint Ignace de Loyola (dernier article), par le P. H. WATRIGANT, S. J. — V. La Bible d'Éthiopie (suite), par le P. L. MÉCHINEAU, S. J. — VI. Léon Gautier, par le P. J. DOIZÉ, S. J. — VII. La Vérité sur Carrier, par le P. A. HOARD, S. J. — VIII. Livres : Philosophie : Th. Ribot ; P. Regnaud. — Abbé J. Poirine ; abbé Clément ; U. Benigni ; J.-E. Bulloz ; L. Cloquet ; Dr L. Caminade ; PP. F.-L. Comire et J. Tustes, S. J. ; G. Lenôtre ; abbé A. Crosnier ; A. Morin ; Alix Aglicson ; E. Bellon ; Vicomte O. de Poté ; Dom J.-B. Vuillemin ; R. P. Coube, S. J. ; Ed. de Bazelaire ; M. Dieulafoy ; A. Narjoux ; J. Prébère. — IX. Événements de la Quinzaine.

ORNEMENTS — ORFÈVRE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, **PÊCHE FRÈRES** 45, rue Kéréon,
QUIMPER QUIMPER

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDELABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — rue Kéréon, 3
QUIMPERHORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à ancre, balancier compensé, spiral Bréguet, etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.

CALFEUTRAGE des appartements, serres, etc. **BOURRELETS** invisibles fixés sans clous. Plinthes fixes et plinthes mobiles à coulisses.
M^{re} DE DAVE, 26, Quai du Louvre, Paris, envoie franco prospectus.

L'UNION VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
72, Rue de Rennes, 72, PARIS
Solde de **SOUTANES** faites en morte-saison.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{re} V^{re} LE JANTREL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF
DU

Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS PORTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, Librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — I. Le Mois des Trépassés.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Mgr Valteau à Saintes ; Bohars ; Œuvres militaires ; Retraite des soldats ; Retraite de femmes ; Confrérie de N.-D. de la Merci, pour la conversion de l'Angleterre ;



Livres bretons à propager ; Vannes ; Ploërmel ; Saint-Brieuc ; Bibliographie : *Vie de saint Brieuc*.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; XVII^e Pèlerinage populaire de pénitence à Jérusalem ; Bonnes pensées.

IV. Bibliographie.
V. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 7 Novembre. — 22^{me} Dimanche après la Pentecôte. Fête des saintes Reliques. Double-majeur. Rouge. Mémoires : 1^o du Dimanche, 2^o de l'Octave de la Toussaint et 3^o de s. Trémeur, Martyr (au Propre diocésain).

Aux Vêpres, mémoires : du suivant, du Dimanche et des quatre Couronnés, Martyr.

Lundi, 8. — Octave de Tous les Saints. Double. Blanc.

Mardi, 9. — Dédicace de la Basilique du T. S. Sauveur — ou de Latran. — Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 10. — S. André Avellin, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 11. — S. Martin de Tours, Evêque. Double. Blanc.

Vendredi, 12. — S. Martin, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi, 13. — S. Stanislas de Kostka, Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'oraison perpétuelle pendant la semaine

Plabennec	1 ^{er} , 2, 3, 4, 5, 6, 7 Novembre.
Botzorhel	8, 9, 10, 11 Novembre.
Berrien	12, 13, 14, 15 Novembre.

Le Mois des Trépassés.

Novembre est le mois des âmes du Purgatoire. L'Eglise, en l'instituant, s'est proposé un double but : nous intéresser aux défunts et, en même temps, nous avertir de notre mort prochaine.

Au milieu des préoccupations du monde, des affaires et des plaisirs, on oublie vite ceux qui ont disparu, alors même qu'on les a sincèrement aimés.

On habite la maison qu'ils ont bâtie, on s'assied à leur place, on porte leur nom ; au pied de leur couche funèbre, on a promis, en pleurant, de garder éternellement leur souvenir et de prier pour eux. Mais bientôt l'oubli a commencé.

Heureusement, l'Eglise n'oublie pas : elle est mère, et la plus aimante des mères. En ces jours surtout, elle adresse à tous ses enfants d'ici-bas les plus touchantes supplications, en faveur de leurs frères qui ont passé, et dont l'âme est retenue dans le lieu de la souffrance et de l'expiation. Elle évoque, pour ainsi dire, ses chers défunts et leur met à la bouche de plaintifs accents. Ecoutez : c'est la voix d'un ami, d'un père, d'une mère, d'un frère ou d'une sœur, d'un fils ou d'une fille, qui répète en soupirant :

« Ayez pitié de moi, vous du moins qui m'avez aimé ! »

« Nous ne pensons pas assez à nos chers trépassés, dit saint François de Sales, et la preuve que nous n'y pensons pas assez, c'est que nous n'en parlons pas ; nous nous détournons même de cet entretien, comme d'une conversation funeste. On dirait que la mémoire de nos défunts périt pour nous, avec le son des cloches. »

« La dévotion envers les morts, dit le P. Félix, n'est pas seulement l'expression d'un dogme, c'est un charme de la vie, une consolation du cœur... Croire à l'efficacité de la prière et des bonnes œuvres pour le soulagement de ceux que l'on a perdus, croire, quand on les pleure, que ces larmes versées sur eux peuvent leur être secourables, croire enfin que, même dans ce monde invisible qu'ils habitent, notre amour peut encore les visiter par ses bienfaits, quelle douce, quelle aimable croyance ! Ce mélange de la Religion et de la douleur, de la prière et de l'amour, a je ne sais quoi d'exquis et d'attendrissant tout ensemble. »

« Quand ma mère, dit saint Augustin, fut sur le point de mourir, elle ne demanda pas de quelle étoffe précieuse on couvrirait son corps, ni de quel parfum il serait embaumé, ni sous quelle pierre, simple ou ornée, il serait déposé. Elle ne me demanda qu'une seule chose, c'est que son souvenir fût fréquemment porté à votre autel, ô mon Dieu. »

Le très saint sacrifice de la Messe est le moyen par excellence de secourir nos défunts. Peut-il, en effet, se trouver un moyen plus puissant, pour apaiser les flammes du Purgatoire, que l'effusion de ce sang divin dont l'oblation sur le Calvaire effaçait les péchés du monde ?.....

Dans le temps où le bienheureux Henri Suso étudiait à Cologne, il convint avec un de ses frères en religion que celui des deux qui survivrait à l'autre célébrerait plusieurs messes pour lui, dès qu'il aurait appris sa mort. Quelques années après, l'ami du bienheureux mourut. Celui-ci ne fut pas libre de dire immédiatement les messes promises, mais il pria pour son ami et se livra pour lui à de rigoureuses mortifications. Mais voici qu'un jour le défunt lui apparaît, et lui demande pourquoi il n'a pas célébré les messes promises. Henri s'excuse et lui parle des prières qu'il a récitées, des mortifications qu'il s'est imposées. Et le mort répond : « Ta prière, quoique agréable à Dieu, n'est pas assez puissante pour me délivrer des tourments. » Et il ajoute : « C'est du sang, du sang qu'il nous faut. Le sang de Jésus-Christ, consacré pendant la messe et offert pour nous : voilà ce qui peut nous arracher à nos supplices. Si tu avais offert les messes promises, déjà je serais délivré de la prison du feu. » Henri s'empressa d'accomplir sa promesse, et, de nouveau, le défunt lui apparut et lui annonça qu'il était délivré, lui promettant de prier pour lui dans le ciel.

Hélas ! trop souvent, même dans les familles chrétiennes, on remplace l'offrande du Saint-Sacrifice par les couronnes, les fleurs et les démonstrations de toute espèce. La vanité des survivants y trouve son compte ; mais les défunts, s'ils pouvaient se faire entendre, demanderaient autre chose.

Revenons aux traditions de la foi : ce sera le meilleur témoignage d'affection que nous pourrons donner à nos pauvres prisonniers d'outre-tombe. Peu leur importe les honneurs prodigués à leur cadavre, qui bientôt ne sera que pourriture ; mais ils disent et répètent sans cesse : « Je souffre, et vous pouvez me soulager ; si vous m'aimez encore, priez et faites prier pour moi. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Dimanche, 7 Novembre, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, sainte Messe, Instruction et Bénédiction du Très Saint Sacrement.

— CHAPELLE DES URSULINES. — Lundi, 8 Novembre, à 8 heures du matin, réunion des Mères chrétiennes, sainte Messe, Instruction, Bénédiction du T. S. Sacrement.

Mgr Vallean à Saintes. — Nous lisons dans le dernier numéro du *Bulletin religieux* du diocèse de La Rochelle et Saintes :

« Lundi matin, 25 Octobre, Mgr Vallean, évêque de Quimper et Léon, de passage à Saintes, a dit la messe à 8 heures, à l'église cathédrale de Saint-Pierre.

« Après la messe, Sa Grandeur a reçu à la sacristie toutes les personnes heureuses de lui présenter leurs respectueux hommages. »

Sa Grandeur est rentrée à Quimper, vendredi, 29 Octobre. Elle a officié pontificalement, dans sa Cathédrale, le jour de la Toussaint, et présidé, le lendemain, l'office et la procession des Trépassés.

Mercredi, à 9 heures, a eu lieu, à la Cathédrale de Saint-Corentin, le service annuel pour les Evêques et les Chanoines décédés. Monseigneur y assistait et a donné l'absoute.

BOHARS. — Consécration au S. Cœur de Jésus. —
On nous écrit, en date du 2 Novembre :

« Nous venons de terminer ici le Triduum qui se donne, chaque année, dans la paroisse de Bohars, à l'occasion des fêtes de la Toussaint, et qui se termine ordinairement pour tous par une confession et, au moins, une ou deux communions. Cette année, le Triduum a eu un éclat particulier, et s'est clôturé par un acte qui fait honneur à la population si chrétienne de Bohars, aussi bien qu'à sa municipalité. Après les Vêpres solennelles de la Toussaint, M. le Maire, entouré de tout son conseil, agenouillé sur un prie-Dieu, placé au milieu du chœur pour la circonstance, a lu, d'une voix vibrante et émue, l'Acte de consécration de sa commune au Sacré-Cœur de Jésus.

« Avant cette lecture, le prédicateur du Triduum, le R. P. Félix Le Louët, Bénédictin, que l'on appelle à juste titre l'apôtre de la dévotion au Sacré-Cœur dans notre diocèse, avait rappelé en quelques mots la demande expresse de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie, au sujet de cette consécration officielle de la France à son Cœur divin ; ce qui s'était déjà fait, surtout depuis la guerre de 1870 (le général de Sonis, à la Basilique de Montmartre ; consécration de 150 de nos députés à Paray-le-Monial, en Juin 1873, etc.). Il ajouta que la cérémonie, qui allait se faire à Bohars, consolait le Cœur de Jésus et serait pour tous les habitants une source de grâces. »

« Il fallait voir la figure de ces braves gens pendant la lecture de l'Acte de consécration, en présence du Très Saint Sacrement, par le premier magistrat de la commune : c'était vraiment émouvant, et les plus insensibles étaient émus. »

Il y a trois semaines, le jour de la clôture de la Mission, dont nous avons parlé, la municipalité de Trégarantec, ayant à sa tête le maire, M. A. de Kerdanet, a affirmé officiellement sa foi, de la même manière ; et, se rappelant la promesse de Notre-Seigneur de « bénir les demeures où son image serait exposée », a décidé qu'un tableau du Sacré-Cœur serait placé dans la salle des délibérations du Conseil.

Il est à souhaiter et nous espérons que ces exemples seront suivis ailleurs : aucune cérémonie ne peut mieux terminer les

missions, retraites, adorations, qui se donnent dans les paroisses. Aussi nos confrères nous sauront gré de leur indiquer une formule, en breton, de l'Acte de consécration. Ils la trouveront dans le *Kannad* (petit Messenger du Sacré-Cœur en langue bretonne), numéro de Novembre 1897, p. 127.

Œuvres militaires. — Nous donnons aujourd'hui, comme nous l'avons promis, la liste des prêtres chargés de l'œuvre militaire, dans les différentes garnisons qui doivent recevoir les conscrits du Finistère et auxquels nos confrères peuvent adresser, en toute confiance, leurs paroissiens ou protégés. Il n'est pas besoin de longues lettres : une simple carte, un mot avec l'adresse de l'aumônier, suffit.

Angers : M. Chaplain, chanoine, 12, rue Kellermann.

Belle-Isle : M. Audo, aumônier.

Bordeaux : M. Boyer, chanoine, 11, rue Mazarine.

Brest : M. Le Bihan, aumônier, 11, rue de l'Harteloire.

Chartres : M. Hervé, aumônier de l'Œuvre militaire.

Domfront : M. Manger, curé de Saint-Front.

Le Mans : M. Grandin, aumônier, 3, rue Maupertuis.

Lorient : M. Morcrette, aumônier des Œuvres militaires.

Mamers : M. le Curé.

Mayenne : M. Lhuissier, vicaire à Notre-Dame de Mayenne.

Morlaix : M. Le Bihan, vicaire à Saint-Melaine.

Nantes : Mgr de Couëtus, 15, rue Royale ; M. Mainguy, 7, rue Félix ; M. Robin, vicaire à Saint-Clément.

Nogent-le-Rotrou : M. Bouscary, vicaire à Notre-Dame.

Oran : M. Poupart, aumônier de l'Hôpital ; M. l'abbé Bellamy, Supérieur des Salésiens.

Paris : M. l'abbé Fortier, 12, Avenue d'Orléans ; M. l'abbé Binz, 8, rue Frédéric Bastiat ; M. Asseray, Passage Landrieu, 9 bis. — ou, d'une manière générale, M. le Directeur de l'Œuvre militaire.

Pontivy : M. l'abbé Jouanno, aumônier de l'Hôpital.

Quimper : M. l'abbé Le Du, vicaire à Saint-Mathieu.

Rueil (Seine-et-Oise) : M. Gourlin, vicaire, 16, rue Laurain.

Saint-Denis (Banlieue de Paris) : M. Ilaney, curé.

Saint-Germain (Seine-et-Oise) : M. le Vicaire, Directeur de l'Œuvre militaire.

Saint-Nazaire : M. Feildel, aumônier de l'Hôpital.

Saint-Servan : M. l'abbé Ramel, vicaire.

Troyes : M. l'abbé Pitsch, vicaire à Saint-Martin.

Vannes : M. l'abbé Guimar, aumônier militaire, à Saint-Patern.

Versailles : M. Guesset, 4, Impasse des Gendarmes ; M. Bergois, aumônier de l'Hôpital militaire.

Retraite des soldats (19-23 Octobre.) — QUIMPERLÉ. —
19 paroisses ; 127 retraitants. — Querrien, 33 ; Mellac, 11 ;

Rédéné, 9 ; Nizon, 9 ; Clohars-Carnoët, 9 ; Saint-Thurien, 8 ;
Le Trévoux, 7 ; Locunolé, 6 ; Tréméven, 5 ; Quimperlé, 4 ; Riec, 4 ;
Névez, 4 ; Scaër, 4 ; Guiscriff (diocèse de Vannes), 3 ; Arzano, 3 ;
Guilligomarc'h, 3 ; Moëlan, 2 ; Kernével, 1 ; Bannalec, 1.

Retraite de femmes (9-16 Octobre). — 11 paroisses ;
32 retraitantes. — Querrien, 10 ; Moëlan, 5 ; Saint-Thurien, 4 ;
Guidel (diocèse de Vannes), 3 ; Rédéné, 3 ; Clohars-Carnoët, 2 ;
Scaër, 1 ; Kernével, 1 ; Névez, 1 ; Trévoux, 1 ; Riec, 1.

CONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE LA MERCI

POUR LA CONVERSION DE L'ANGLETERRE

*Branche bretonne unie à la Branche Galloise, dite de Saint-Téléau, établie
au Monastère bénédictin de Kerbenéat, pour la Conversion du pays de
Galles.*

Bien que nous ayons déjà parlé de cette pieuse association (30 Octobre et 6 Novembre 1896, 20 Août de cette année), nous croyons devoir revenir encore sur ce sujet. Beaucoup de nos lecteurs se sont édifiés récemment des récits qu'on fait, les grands journaux religieux, des admirables fêtes célébrées, en Angleterre, à Arles et à Autun, pour célébrer le centenaire de l'arrivée de saint Augustin, en Grande-Bretagne, et de sa consécration épiscopale. On gardera longtemps le souvenir des admirables discours de Leurs Eminences, le cardinal Perraud, évêque d'Autun, le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, rappelant tous les titres de la France catholique à la reconnaissance de l'Angleterre, et aussi la gratitude qui est due, par la France d'aujourd'hui, à la nation hospitalière qui, avec son gouvernement, accueillait, il y a un siècle, nos évêques et nos prêtres émigrés.

Les fêtes dont nous venons de parler ont eu leur couronnement à Saint-Sulpice de Paris, où le cardinal Richard et le cardinal Vaughan ont présidé en grande solennité à l'érection canonique de l'Archiconfrérie de *Notre-Dame de Compassion*, pour le retour des Anglicans à la foi et à l'obéissance catholique.

Evidemment, quelques-uns se demanderont : pourquoi deux confréries dans le même but, toutes deux sous le vocable de Notre-Dame, mais en invoquant la Mère de Dieu sous deux titres différents ? — La réponse est facile : l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Compassion est établie, en France, pour les Français qui ont compris l'appel du Souverain Pontife Léon XIII en faveur de nos frères séparés d'Angleterre.

La Confrérie de Notre-Dame de la Merci a été établie en Angleterre, et elle a surtout pour membres, les catholiques de Grande-Bretagne et d'Irlande, qui ont à cœur le retour de leurs compatriotes dissidents.

Sur cette Confrérie a été greffée une branche galloise, qui demande à Dieu, plus spécialement, la conversion des hérétiques

de la principauté de Galles, puis voici que cette branche en produit elle-même une nouvelle : la branche bretonne.

Nous avons déjà dit, depuis longtemps, quelles raisons de convenance doivent nous porter à aimer le pays d'où nous est venue la Foi ; les pèlerins de Saint-Pol-de-Léon n'ont pas oublié avec quels accents M. le chanoine Brettes nous a rappelé ce devoir trop oublié chez nous, mais ce sont nos premiers Pasteurs eux-mêmes, les chefs de notre Eglise armoricaine, qui encouragent et bénissent les prières de leurs fidèles pour nos frères Gallois ; nous donnons ici les lettres qui en font foi, et qui sont adressées au R. P. Prieur de Kerbenéat ou à quelques-uns de ses religieux ; nous n'avons pas à revenir sur les encouragements donnés à la même œuvre par notre Evêque.

Voici ce qu'écrivait, au nom de S. E. le Cardinal Labouré, un de ses Vicaires généraux :

ARCHEVÊCHÉ DE RENNES

Rennes, le 7 Juillet 1897.

Dol & Saint-Malo.

— MON CHER PÈRE,

Son Eminence me charge de vous dire qu'Elle donne volontiers son approbation aux statuts de la Confrérie de N.-D. de la Merci, que vous aviez soumise à son examen.

EVÊCHE

Vannes, le 21 Juin 1897.

DE VANNES

— MON RÉVÉREND PÈRE,

De tout mon cœur, je vous envoie la bénédiction que vous me demandez pour l'œuvre que vous venez d'établir dans votre monastère en faveur des Gallois hérétiques. Prions pour eux avec ferveur et confiance. Ayez aussi la charité, mon Révérend Père, de prier pour votre respectueux et tout dévoué serviteur.

† JEAN-MARIE, Ev. de Vannes.

EVÊCHE

Saint-Brieuc, le 26 Juin 1897.

DE SAINT-BRIEUC

ET TRÉGUIER

— MON RÉVÉREND PÈRE,

Monseigneur me charge de répondre à votre lettre du 17 Juin, et de vous informer qu'il approuve et bénit de tout cœur votre généreuse et apostolique entreprise.

H. GADIOU, Chan., Secr.

EVÊCHE

Nantes, le 27 Juin 1897.

DE NANTES

— MON RÉVÉREND PÈRE,

Monseigneur Rouard approuve et bénit de tout cœur l'œuvre de la Branche bretonne de la confrérie de N.-D. de la Merci. Le but excellent de cette œuvre, non moins que le zèle des ouvriers évangéliques qui l'ont entreprise, sont un sûr garant des fruits qu'elle portera pour la sanctification des âmes. J. DE LA BARBIE, Secrét. particul.

Après ces documents, nous n'avons à ajouter qu'un mot : si vous vous intéressez vivement au retour des Anglicans à la vérité intégrale, et spécialement à la conversion de nos frères Gallois, vous avez donc deux associations approuvées par l'Eglise. Rien n'empêche que vous fassiez partie de l'une et de l'autre, et même les prières et les pieuses pratiques étant ainsi doublées, vos mérites augmenteront, les indulgences se multiplieront ; mais si vous voulez choisir, nous vous conseillons de préférence le groupement qui est propre à la Bretagne et qui, sous le patronage de nos apôtres originaires du pays de Galles : saint Téléau, saint David, saint Cadoc, saint Pol, saint Gildas, saint Samson, obtiendra, nous l'espérons, que parmi nous surgissent aussi des héritiers de leur zèle, qui rendent à leur patrie la foi qu'ils ont portée à la nôtre.

La Confrérie comprend trois classes d'associés :

1° Les prêtres qui s'engagent à dire au moins une messe par an aux intentions de l'OEuvre ;

2° Les personnes qui veulent bien verser une aumône de 1 f. 20 par an pour aider à l'établissement d'une mission bretonne dans le pays de Galles, et à dire les invocations quotidiennes ;

3° Les personnes qui s'engagent seulement à réciter ces invocations.

Prières quotidiennes :

Jésus, accordez de nouveau la Foi au pays de Galles !

Jésus, ayez pitié de ce pays !

Ave Maria (1 fois).

N.-D. de la Merci, priez pour nous !

Saint David, saint Téléau, saint Pol-Aurélien, saint Cadoc, saint Gildas, saint Samson, priez pour nous !

Saints et Saintes des deux Breagnes, priez pour nous !

Bienheureux Martyrs Gallois, priez pour nous !

Pour l'inscription et pour tous renseignements, s'adresser au monastère de Kerbénéat, par Landivisiau.

Livres bretons à propager. — Aucune dévotion n'a été enrichie d'indulgences comme le Chemin de Croix. Pour en faciliter la pratique à nos Bretons, un prêtre aussi apprécié dans le diocèse comme écrivain que comme missionnaire, M. Nicolas, recteur de Plomodiern, vient de publier une petite brochure, intitulée *Hent-ar-Groaz*, en vente chez M. Le Gall, libraire à Quimper, au prix de 0 fr. 15 l'unité, et 1 fr. 50 la douzaine.

A la même librairie, se vend le *Levrig-dorn Abostolaj ar Bedenn*, à 0 fr. 25 l'unité. Les deux brochures sont vendues au profit de la chapelle Saint-Corentin, qui se construit, on le sait, à l'endroit où le premier Evêque de Quimper fit son ermitage, dans la paroisse de Plomodiern.

VANNES. — La *Semaine religieuse* du diocèse de Vannes a publié, dans son numéro du 30 Octobre, la note suivante :

« Depuis une quinzaine de jours, Monseigneur est atteint d'une maladie qui, grâce à Dieu, n'inspire pas d'inquiétudes. Néanmoins, nous connaissons assez la respectueuse affection que, depuis trente-et-un ans, notre diocèse a vouée à notre premier pasteur, pour demander au clergé, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de prier avec ferveur afin d'obtenir le prompt rétablissement d'une santé qui nous est si précieuse.

La respectueuse sympathie dont Mgr Bétel jouit dans notre diocèse comme nos sentiments personnels nous font un devoir de demander à nos lecteurs de s'associer aux prières que font les diocésains de Vannes pour leur vénéré Evêque.

PLOERMEL. — **Le nouveau Supérieur général des Frères.** — Le Chapitre général des Frères de La Mennais, réuni à la Maison-Mère de l'Institut, a élu, le 29 Octobre dernier, comme Supérieur en remplacement du regretté Frère Cyprien, le Frère Abel, assistant.

Bien connu pour sa propagande très active en faveur de l'enseignement agricole, le nouveau Supérieur général est un partisan déterminé de la résistance des Congrégations religieuses aux lois fiscales actuelles. Il est né à Plessé (Loire-Inférieure), en 1846.

Dans la soirée du même jour, le Chapitre a procédé à l'élection des Assistants. Ont été élus : les Frères Yriez-Marie, Anatolien, Stéphane, Lucien-Joseph, Anastasius et Alexis-Marie.

Ad multos annos !

SAINT-BRIEUC. — **Translation des restes de Messire Thépault du Rumelin, chanoine, fondateur du Séminaire de Tréguier.** — Une cérémonie d'un caractère tout particulier avait réuni, le mardi 26 Octobre, les anciens élèves, les amis et le personnel du Petit-Séminaire. De l'humble caveau où ils reposaient depuis plus de deux cents ans, le chef et les ossements du fondateur ont été solennellement transportés dans l'élégante, vaste et déjà riche chapelle qui vient d'être édifiée avec une magnificence inattendue. Une messe de *Requiem* a été célébrée, à 9 heures, par M. le vicaire général Le Provost, archidiacre de Tréguier. Monseigneur assistait au trône, accompagné de M. Le Goff, vicaire général honoraire, archiprêtre de Tréguier, et de M. Duchêne, chanoine honoraire, Supérieur du Petit-Séminaire. Dans le chœur, avaient pris place plus de 70 prêtres. . . .

M. Daniel, archiprêtre de Dinan, a lu pendant 65 minutes la plus belle page d'histoire qui ait été écrite sur la fondation du Séminaire de Tréguier. Ce discours, fort apprécié de tous les auditeurs, sera sans doute publié in-extenso. Nous n'avons à en donner ici qu'une analyse succincte. M. l'Archiprêtre a pris pour texte ces paroles de l'Ecclésiaste : « *Suscitabo mihi sacerdotem fidelem qui juxta cor meum et animam meam faciet* » et il les a très heureu-

sement appliquées aux trois personnages suscités par Dieu pour l'établissement du Séminaire trégorrois : Saint Vincent de Paul, Mgr Balthazar Grangier et M. Thépault du Rumelin.

Dans quel état lamentable était le peuple chrétien et le clergé français au xvi^e siècle, l'histoire n'a pas cru devoir le taire. Le protestantisme d'une part, l'ignorance et l'inconduite d'autre part, avaient pour ainsi dire découronné la France de son beau titre de fille aînée de l'Eglise. La Bretagne elle-même, cette vieille terre d'Armor, épuisée par les guerres de la Ligue, fut peut-être encore moins fidèle à Dieu et à l'Eglise. Il est vrai que le Christ veillait sur son Epouse et sur notre nation, et faisait surgir une légion de saints et de saintes : M. de Bérulle, le P. de Condren, M. Olier, Michel Le Nobletz, le P. Maunoir, le P. Eudes, sainte Jeanne de Chantal, M^{me} Le Gras et mille autres, dont les noms sont sans cesse bénis. Entre tous brille d'un éclat exceptionnel saint Vincent de Paul, dont le zèle ardent sut faire face à tous les besoins : pour évangéliser le peuple des campagnes, il institua la Congrégation des prêtres de la Mission ; pour la réforme du clergé, il fonda les retraites d'ordination et le Séminaire de Saint-Lazare. Tréguier devait, l'un des premiers, bénéficier de ces bienfaits.

En 1646, Mgr Balthazar Grangier montait sur le siège épiscopal de Tréguier. Parisien d'origine, il avait sans doute connu M. Vincent et suivi sa direction. Aussi voulut-il appeler dans son évêché « Messieurs de Saint-Lazare » pour prêcher des missions. Ceux-ci s'établirent, à l'angle de la route de Plouguivel, aujourd'hui rue Saint-François.

Leur parole apostolique eut un grand succès, à Morlaix et à Guingamp. L'évêque lui-même aidait les missionnaires, et l'histoire raconte qu'il confessa, dans une certaine paroisse, jusqu'à 15 heures par jour. Ainsi, vers la même époque, Denis de la Barde, évêque de Saint-Brieuc, exerça le saint ministère à Trévé, près Loudéac.

Balthazar Grangier, fondateur des Augustines et des Filles de la Croix de Tréguier, des Ursulines de Guingamp et de Lannion, n'avait pas de plus grand désir que d'établir un séminaire (ainsi qu'il en écrivit à M. Vincent), dès qu'il en aurait le moyen. Ce moyen lui fut donné, en 1654.

Un ancien recteur de Pleumeur-Bodou et de Plougasnou, chanoine de l'église cathédrale de Tréguier, M. Thépault du Rumelin, fut l'instrument choisi par Dieu pour seconder les desseins de l'évêque de Tréguier. Par acte notarié en date du 16 Mars 1654, il légua à Mgr Grangier tous ses domaines et la somme de 7.710 livres pour l'établissement d'un séminaire, dont la direction serait confiée aux prêtres de la Mission. Au mois de Mai suivant, le contrat fut signé par le prélat et, tôt après, accepté par M. Vincent. Une lettre inédite du « Père des Pauvres », retrouvée aux archives départementales de Saint-Brieuc, nous fait connaître qu'il fit venir de Saint-Méen à Tréguier quelques-uns de ses disciples, pour l'œuvre du séminaire. Une chapelle s'éleva bientôt pour la

plus grande gloire de la Très Sainte Trinité, de Jésus, divin prêtre et de la Vierge Immaculée ; elle eut pour titulaire saint Joseph, à qui M. Thépault avait voué un culte particulier. Ainsi le vénéré chanoine mettait en pratique la devise de sa famille : *Dieu sur le tout*. Ah ! cette devise, elle a été, pendant deux siècles, le programme du Séminaire de Tréguier, d'où sont sortis des milliers de prêtres et d'apôtres, et même des évêques. N'est-ce pas elle encore qui, de nos jours, guide le cœur et la main des dignes successeurs de Balthazar Grangier et de Thépault de Rumelin, dans l'œuvre grandiose de la construction de la chapelle et du Petit-Séminaire ? Les jeunes âmes qui viennent à Tréguier se préparer à la sublime dignité du sacerdoce, la porteront gravée dans leurs cœurs ; comme leurs aînés, ils placeront *Dieu sur le tout*.

Après la lecture de cet intéressant historique et la cérémonie de l'absoute, Monseigneur et son clergé ont accompagné les restes de M. Thépault et de sa généreuse sœur jusqu'à la chapelle Saint-Joseph, à l'entrée de laquelle ils reposeront désormais.

(Semaine religieuse de Saint-Brieuc.)

BIBLIOGRAPHIE

Vie de saint Brieuc, par M. l'abbé DU BOIS DE LA VILLERABEL, chanoine honoraire, Secrétaire général de l'Evêché de Saint-Brieuc et Tréguier, Docteur en théologie et en droit canonique. — 1 beau volume in-8° illustré, avec encadrements rouges. — Saint-Brieuc, imprimerie René PAUD'HOMME, 3 fr., franco, 3 fr. 65.

Faire revivre au milieu d'un peuple le culte de ses vieux patrons, est-il une œuvre plus conforme à la tradition chrétienne et bretonne ? Dans nos campagnes, nos paysans bretons conservent une dévotion forte et naïve aux saints, aux sanctuaires, aux pèlerinages qui, de temps immémorial, ont reçu les témoignages de vénération et de respect de leurs pères. Pourquoi faut-il que souvent il en aille autrement dans nos villes, et que les sentiments pieux qui sommeillent au fond du cœur de tout bon breton, aient parfois besoin d'être remués par un souffle puissant et énergique !

Depuis de longues années, les briochins avaient oublié le chemin du sanctuaire de saint Brieuc, le premier évêque et le fondateur de la cité. Une des gloires de l'épiscopat de Sa Grandeur Monseigneur Fallières sera de les y avoir ramenés. Les solennités magnifiques qui marquent aujourd'hui le retour annuel de la fête du Saint, disent assez combien la pensée de leur Evêque fut accueillie avec joie par les habitants de Saint-Brieuc. Le sanctuaire fut restauré et de nombreux pèlerins vinrent, comme au temps jadis, s'y agenouiller pendant l'octave de la fête.

Restait à compléter cette œuvre par une *vie populaire* de saint Brieuc.

« M. l'abbé de la Villerabel était bien l'écrivain qu'il fallait pour le sujet. Prêtre, ayant par tradition le goût des recherches, distingué par ses succès dans ses études, d'une intelligence claire, d'une piété solide, à même de dérober à ses occupations quelques heures de loisirs, il était fait pour écrire la vie de saint Brieuc. »

L'ouvrage vient de paraître, « édité avec un goût parfait par M. René Prud'homme. Il est orné d'un beau dessin de M. Busnel, représentant saint Briec domptant les loups, et de six autres gravures, dont cinq reproduisent les sujets des cinq verrières de la chapelle de Notre-Dame de la Fontaine (1), restaurée par les soins pieux de Monseigneur Fallières, et la sixième nous montre l'édicule du x^v siècle qui couvre la célèbre Fontaine Orel. »

Les 250 pages du livre paraissent courtes au lecteur charmé, instruit et édifié : aussi ne tenterons-nous pas d'en faire une incomplète analyse, préférant « renvoyer nos lecteurs au travail de M. le chanoine de la Villerabel, qui a mérité cet éloge de son évêque : « *Il manquait une biographie de saint Briec. Je vous ai prié de l'écrire, vous l'avez fait, très bien fait, et je vous en remercie.* » Je me garderai d'ajouter à cette appréciation du livre publié par M. l'abbé de la Villerabel ; je dirai seulement : le relire est le premier désir qu'on éprouve en le quittant » (2).

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Nous avons dit un mot déjà de la question de l'église Saint-Joachim des *Prati di Castello*, à Rome. L'œuvre était belle et louable ; il est fâcheux que le promoteur de l'entreprise, M. l'abbé Brugidou, ait si mal répondu à la confiance des catholiques.

Pour tenir nos lecteurs au courant de cette pénible affaire, nous reproduisons simplement ces lignes de l'*Osservatore Romano*, N. 224, de lundi 25 et mardi 26 Octobre, qu'on veut bien nous communiquer :

« M. l'abbé Brugidou continue dans ses autodéfenses extrajudiciaires, par le moyen d'articles et d'entrevues dans l'un ou l'autre journal libéral. Avant-hier, la *Tribuna* de Rome, maintenant c'est la *Stampa* de Turin, qui nous parvient avec une nouvelle entrevue ; et celle-ci, ainsi que la première, est un ignoble tissu d'inexactitudes et de mensonges.

« Nous pourrions le suivre pas à pas, rectifiant les unes et confutant les autres. Mais, dans la confiance que la vérité et la justice aient enfin à prévaloir, nous préférons nous retrancher, pour le moment, dans un prudent silence. Que nos lecteurs s'en tiennent pour avertis. Qu'ils prennent patience, et qu'ils soient assurés qu'une pleine lumière sera faite sur toute cette affaire. »

XVII^m Pèlerinage populaire de pénitence à Jérusalem, Bethléem, Jéricho, Port-Said, Le Caire et Malte, à bord de la nef de Notre-Dame-de-Salut. — Départ de Marseille, le vendredi 17 Décembre 1897, retour à Marseille, samedi 15 Janvier 1898.

(1) Ces verrières sont l'œuvre de la maison Vermonet, de Reims.

(2) Extraits du compte-rendu de M. le comte Harscouët dans l'*Indépendance bretonne*.

Prix des places, transports, logement et nourriture : 1^{re} classe, 850 fr. ; 2^{me} classe, 670 fr. ; 3^{me} classe, 500 fr. Les frais des excursions supplémentaires et facultatives sont à ajouter aux prix ci-dessus.

En raison du peu de temps que nous avons avant le départ, prière de demander le programme complet au Secrétaire du Pèlerinage, 8, rue François I^{er}, Paris, et de s'inscrire de suite.

Bonnes pensées.

— Quand la pauvreté s'empare d'un homme, elle lui enseigne toutes les industries possibles. (PLAUTE.)

— « La meilleure manière d'économiser le temps, écrivait Ozanam, c'est d'en perdre tous les matins une demi-heure à la messe. Que de causes de dissipation ne retranche pas, en effet, pour le reste de la journée, cette demi-heure consciencieusement perdue ! »

La Rochejaquelein, traduisant la même pensée dans son langage militaire disait : « Quand j'ai perdu ma messe le matin, je suis toujours un peu canaille le reste de la journée. »

BIBLIOGRAPHIE

Récentes publications de la Librairie religieuse H. OUDIN, Paris et Poitiers.

I. **Mon dernier livre**, par ZÉNAÏDE FLEURIOT. Un vol. in-12 orné d'un portrait : prix, 2 fr.

Cette œuvre, que Zénaïde Fleuriot réservait à ses lecteurs, comme un testament, paraît en même temps que sa vie et la complète admirablement. En effet, c'est son cœur qu'elle livre dans ces pages ardentes et saintes, c'est toute sa vie intérieure qu'elle expose ; mais le cadre est changé, l'action fictive ; à travers ces draperies littéraires, l'ami, le lecteur, le critique, la reconnaissent forcément : ce livre est trop vécu pour n'avoir pas été vécu par l'auteur ; c'est son âme qui monte par ces chemins douloureux, ce sont ses larmes, ses grâces qu'elle nous communique, ses affections chrétiennes dont elle nous fait goûter la fortifiante douceur.

Mon dernier livre est le chef-d'œuvre de Zénaïde Fleuriot, c'est une révélation et un bienfait.

II. — Éphèse ou Jérusalem ?

Deux villes se disputent l'honneur d'avoir reçu le dernier soupir et de posséder le tombeau de la Sainte-Vierge : Jérusalem et Ephèse.

Depuis 1891, la lumière semble se faire en faveur d'Ephèse. Nous avons déjà parlé des découvertes faites sur les indications précises fournies par les Révélations de Catherine Emmerich (1). Sans vouloir prendre parti dans cette grave question, nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur signalant une intéressante brochure, plus complète, qui vient de paraître sur ce sujet (2).

(1) *Panaghia Capouli, ou maison de la Sainte Vierge*, 1 vol. in-8°, illustré de gravures et de plans, 1 fr.

(2) *Éphèse ou Jérusalem ? Le tombeau de la Sainte Vierge*, 1 vol. in-8°, prix, 2 fr. 50.

S'adresser à la Librairie J. SALAUN, Quimper.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r: M. George Fonsegrive.

Sommaire du N° du 1^{er} Novembre.

L'Histoire à la campagne. Paysans et petits nobles sous l'Ancien Régime. PAUL ALLARD. — *La Socialiste*, III. PAUL DUBOST. — *La Polémique anti-chrétienne au XIX^e siècle.* A propos d'une nouvelle *Vie de Jésus*, par Albert Réville. A. HATZFELD. — *Les Précurseurs de l'unité balkanique.* CHARLES LOISEAU. — *Mentana et l'Osteria del Grillo.* COMTE ALPHONSE DE CALONNE. — POÉSIE : *Les Flots de pain.* ÉMILE HINZELIN. — *Les Idées et les Faits.* A nos lecteurs. Causerie amicale sur la Revue. GEORGE FONSEGRIVE. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Bibliographie.* — *Revue des Revues.*

TOUX Irritations de la Gorge — du Larynx — des Bronches	Sont immédiatement calmées par la PÂTE REGNAULD ou le SIROP REGNAULD 75 ANS DE SUCCÈS Prendre un bonbon de pâte ou une cuiller à café de sirop lorsqu'on a envie de tousser. Boute de Pâte, 1 fr. 50; 1/2 bouteille, 75 c.; Sirop, 2 fr. 50 Toutes Pharmacies et M^{me} L. FRÈRE (A. CHAMPIGNY & C^{ie}) 79, rue Jacob, PARIS
--	---

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Samuel PIRIOU, rue du Chapeau-Rouge, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.

Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable *chronomètre*, à partir du prix minime de **30 francs**, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUIBOURG**, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre **OMÉGA**.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en nickel, en acier, en argent et en or, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la Médaille d'Or, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des Couverts Christofle. La gravure ou un écriin est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

VINS DE BORDEAUX

HENRI BOUTIN, propriétaire

Fournisseur du Clergé et des Communautés, VILLENAVE D'ORNON (Gironde).

Echantillons et Prix franco.

AUX GRANDS MAGASINS

MAISON DE CONFIANCE

ÉLY - LABASTIRE

53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38

BREEST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHAUBLERIE, LINGERIE
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS
ET CROIX DE PROCESSION
ORFÈVREURIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOÎTES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES ORIFLAMMES
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

REPARATION de VASES SACRÉS
DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{me} V^e LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

Œuvre de l'Abbé SÉVENIER, 32, rue Pierre Corneille, LYON, intermédiaire officieux pour toutes les fournitures du culte. — Demandez la CIRCULAIRE-PROGRAMME. — Exploités constamment par la juiverie, nous ne savons ni nous unir, ni nous défendre.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — rue Kéréon, 3
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres. Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à ancre, balancier compensé, spiral Bréguet, etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.

CALFEUTRAGE des appartements, serres, etc. **BOURRELETS** invisibles fixés sans clous. Plinthes fixes et plinthes mobiles à coulisses.
M^{re} DE DAVE, 26, Quai du Louvre, Paris, envoie franco prospectus.

ORGUES D'ALEXANDRE
TROIS ANS DE CRÉDIT
ORGUES-HARMONIUMS DE 100 A 8,000 Fr.
Catalogue illustré sur demande. 81, rue Lafayette, PARIS.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF
DU
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.
Dépôt Général : Maison de Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

FILTRE CHAMBERLAND H. BRULÉ & C^{ie}
seuls constructeurs
31-33, RUE BOINOD, PARIS
Seule Médaille d'Or, Exposit. Univ. 1889
Remise spéciale sur nos prix au clergé
SYSTÈME PASTEUR

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	6 fr. par an	40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMERO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Chronique du diocèse : Mort de M^{re} l'Évêque de Vannes ; Le centenaire de saint Martin ; Nomination d'un chanoine ; Nominations dans le clergé ; Quimper ; Lambézellec ; Morlaix ; L'union chez les catholiques.

II. Nouvelles du monde



catholique : Paris ; Autun ; Tulle ; Heureuse inconséquence et fâcheuse illusion ; Contraste curieux ; Bonne pensée.

III. Fin de l'Eglise constitutionnelle dans le Finistère : Audrein (1798-1800) (à suivre).

IV. Bibliographie.
V. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 14 Novembre. — 23^{me} Dédicace de toutes les Églises de France. Double de 1^{re} classe, avec Octave. Blanc. Mémoire du Dimanche à la messe.
Aux Vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.
Lundi, 15. — S^{te} Gertrude, Vierge. Double. P^{re} inc.
Mardi, 16. — S. Melaine, Evêque (au

Propre diocésain). Semi-double. Blanc.
Mercredi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 18. — Dédicace de la Basilique des saints Apôtres Pierre et Paul. Double-majeur. Blanc.
Vendredi, 19. — S^{te} Elisabeth de Hongrie, Veuve. Double. Blanc.
Samedi, 20. — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Berrien.....	12, 13, 14, 15 Novembre.
Le Faou.....	16, 17, 18, 19, 20 Novembre.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mort de Mgr l'Evêque de Vannes. — En annonçant, dans notre dernier numéro, la maladie de Mgr Bétel, nous étions loin de prévoir, surtout à si bref délai, le triste dénouement.

Mgr l'Evêque de Quimper, apprenant que l'état de son vénérable collègue avait subitement empiré, s'était rendu à Vannes, samedi matin, avec M. le chanoine Téphany, doyen du Chapitre ; ils ne purent que prier devant la dépouille mortelle de Mgr Bétel, qui venait de rendre son âme à Dieu.

« Sa mort, dit le journal *l'Arvor*, dont nous tenons à reproduire l'article ému, est un véritable deuil pour le diocèse de Vannes, qu'il aimait ardemment et où il était si aimé. Clergé, communautés religieuses, fidèles, pleureront leur père, dont ils connaissaient le grand cœur.

« Depuis trente et un ans, il s'est dévoué pour nous, infatigable dans son zèle, consolant les malheureux, aimant les pauvres, se multipliant pour aller partout porter, avec ses paroles, ses encouragements et ses bénédictions.

« On racontera, sans doute, cette belle vie épiscopale, qui a été la réalisation de sa devise : *« Caritas cum fide, foi et charité. »* Nous ne pouvons, aujourd'hui, qu'adresser un suprême hommage au bon pasteur qui ne sera jamais oublié.

« Malade depuis trois semaines, il a lutté avec énergie contre le mal qui devait nous le ravir. Jusqu'à jeudi matin, notre inquiétude n'était pas sans espérance. MM. les vicaires généraux écrivirent, pour demander des prières ferventes, une lettre qui n'aura précédé que d'un jour la nouvelle du douloureux dénouement.

« Jeudi matin, bien que le péril ne parût pas imminent, Monseigneur dicta lui-même une dépêche au Souverain Pontife pour demander la bénédiction papale, qu'il reçut avec une joie très vive. Il voulut aussi recevoir, avec la solennité prescrite par le Cérémonial des évêques, les derniers secours de la religion.

« Cette émouvante cérémonie eut lieu dans l'après-midi, à 3 heures. Le temps nous manque pour la décrire. Le calme, l'énergie, l'humilité, la foi de l'évêque en face de la mort ont profondément édifié tous ceux qui y assistaient. Dans les paroles qu'il prononça, d'une voix encore ferme, le vénérable malade mit toute la piété de son âme et toute la bonté de son cœur. On pleurait en l'écoutant ; mais dans cette douleur de la séparation prochaine, il y avait comme une joie surnaturelle et d'invincibles espérances.

« Cette scène inoubliable sera une des plus belles pages de la vie de notre évêque, si pleine de grandes œuvres accomplies vaillamment pour la gloire de Dieu et des saints.

« Il est mort, dominant jusqu'au bout la douleur et gardant la lucidité de son intelligence, qui, comme son cœur, se tournait tout entière vers Dieu.

« Une telle mort était le couronnement naturel d'une telle vie.

« Né à Beignon (Morbihan), le 1^{er} Août 1823, Mgr Jean-Marie Bétel fut sacré dans l'église de Notre-Dame des Victoires, le 25 Juillet 1866. Depuis lors, il se donna tout entier à nous et ne voulut jamais nous quitter.

« Il nous reste après sa mort, avec le souvenir de ses vertus et de ses nobles exemples, qui est pour nous une force et une consolation. » **MAX NICOL.**

Ce n'est pas seulement Vannes, c'est l'Eglise de France tout entière, c'est la Bretagne spécialement, que cette mort met en deuil. Le diocèse de Quimper, où Mgr Bétel était particulièrement connu et aimé, où il est venu si souvent pour partager nos joies et prendre part à nos douleurs, lui doit un tribut particulier d'hommages, de regrets et de prières.

Notre Evêque, accompagné de M. Corrigan, Vicaire général, assistait aux funérailles, célébrées mercredi. M. Téphany, doyen, et M. Peyron, chanoine titulaire, représentant le vénérable Chapitre de Saint-Corentin ; M. Gadon, Supérieur du Séminaire, M. le chanoine Rossi, et d'autres prêtres encore, y ont pris part, exprimant ainsi, en leur nom et au nom de tout le diocèse, nos sentiments de vénération pour le regretté prélat et de douloureuse sympathie pour nos confrères de Vannes, si cruellement éprouvés.

Le centenaire de saint Martin. — De grandes fêtes auront lieu, on le sait, dimanche prochain, à Tours et à l'abbaye de Ligugé, pour le 15^e centenaire de saint Martin. Elles s'annoncent comme devant être très brillantes et par le concours des 21 Evêques annoncés et par l'affluence des populations.

Toute la France catholique doit s'y unir, comme elle s'est unie, l'an dernier, à la célébration du 14^e centenaire du baptême de Clovis. Mgr l'Evêque de Quimper aurait été heureux d'assister à cette belle manifestation de la foi française ; mais deux paroisses importantes de son diocèse ont pour titulaire le glorieux saint Martin et désirent, naturellement, donner un éclat particulier, cette année, à la fête de leur Patron. Sa Grandeur a donc accepté de chanter la messe pontificale, dimanche prochain, à Saint-Martin de Brest, où un Triduum préparatoire est prêché, pendant ces trois jours, par Mgr Dulong de Rosnay, prélat de la maison de Sa Sainteté.

L'après-midi, Monseigneur bénira solennellement la première pierre du patronage de jeunes gens, œuvre en fondation actuellement dans la paroisse.

A Saint-Martin de Morlaix, la grand'messe sera célébrée par

M. le chanoine Fléiter, Vicaire général ; le panégyrique du saint Patron sera prêché par M. le chanoine de Montigny, missionnaire apostolique, de Bordeaux.

Aux Vêpres, panégyrique breton de saint Martin, par M. Le Duc, Curé-archiprêtre, puis procession solennelle, à laquelle seront portés le nouveau reliquaire et l'antique bannière, entièrement restaurée. Au retour de la procession, salut solennel du T. S. Sacrement avec illumination de la statue de saint Martin et du nouveau tableau, dû au talent bien connu de M. Ed. Puyo.

Nomination d'un chanoine. — Nous sommes heureux d'annoncer que, à l'occasion des fêtes dont nous venons de parler, Monseigneur a nommé M. Billant, curé de Saint-Martin de Brest, chanoine honoraire de sa Cathédrale, et nous présentons au nouveau dignitaire nos sincères et cordiales félicitations. L. R.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Le Gall, vicaire à Guissény, vicaire à Saint-Thégonnec ;

M. Ollivier, vicaire à Saint-Thégonnec, vicaire à Guissény ;

M. Hémon, vicaire à Brasparts, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, en remplacement de M. Biannic, qui est entré au noviciat des Missions étrangères ;

M. Kervella, vicaire à Ergué-Armel, aumônier des Bretons à Angers.

On sait que les Bretons sont nombreux, non seulement à Trélazé mais à Angers même, dans la paroisse de la Madeleine. Le prêtre chargé du service religieux de cette colonie d'émigrés, qui appartenait au diocèse de Saint-Brieuc, a été rappelé par son Evêque. Sur la demande de l'administration diocésaine d'Angers, Monseigneur de Quimper vient de nommer à ce poste de confiance et de dévouement, M. Kervella.

QUIMPER. — M. V. GUÉPIN. — Lundi dernier, un nombreux cortège, où se trouvaient confondus les représentants de toutes les classes de la société, assistaient, en la Cathédrale de Saint-Corentin, au service funèbre d'un des hommes les plus justement estimés de notre ville, M. Victor-Olivier-Marie Guépin, décédé le 6 Novembre, à l'âge de 63 ans.

Il ne nous appartient pas de louer ici les qualités de l'homme du monde ; mais nous devons un souvenir et un hommage au chrétien sans peur et sans reproche, dévoué aux œuvres de charité et d'apostolat. Membre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, depuis sa jeunesse, M. Guépin fut élu, à la mort de M. A. de Goës-briand, président de la Conférence de Quimper. En Mars 1894, malgré les instances de ses confrères, il se démit de cette charge, pour redevenir simple membre, continuant à faire preuve, pour

l'œuvre, d'un zèle et d'un dévouement qui ne se sont jamais démentis.

Pendant 31 ans, M. Guépin a été trésorier de la Société de Saint-Joseph (secours mutuels), et cette fonction, il l'a remplie jusqu'à sa mort. Les ouvriers lui ont témoigné leur reconnaissance, en assistant nombreux à ses obsèques et en recommandant, pour le repos de son âme, une messe, qui sera célébrée, dimanche prochain, à 8 h. 1/2, à l'autel de Saint-Joseph, à la Cathédrale.

Nous offrons nos respectueuses condoléances à M^{me} Guépin et à son fils, ainsi qu'au Révérendissime abbé de Silos, Dom Guépin, frère du regretté défunt. R. I. P.

LAMBÉZELLEC. — La R^{de} Mère Marie-Hyacinthe, Supérieure des Filles de la Croix. — Le 2 Novembre, au couvent des Sœurs de la Croix, de Lambézellec, s'éteignait doucement dans la paix du Seigneur, une belle et sainte existence.

La Révérende Mère Marie-Hyacinthe, qui laisse un si grand vide dans la Congrégation, dont elle fut, pendant près de 60 ans, le soutien et le guide, était vraiment une âme d'élite.

Il ne m'appartient pas de parler des vertus de la religieuse, ni des grandes qualités dont elle fit preuve, dans le gouvernement intérieur des diverses maisons qui lui furent confiées. Dans sa famille religieuse, je le sais, on recueillera avec un soin pieux les leçons, empreintes d'un si grand esprit de foi et d'un si ferme bon sens, tombées des lèvres de cette mère vénérée ; on rivalisera d'ardeur à imiter son amour de la sainte Règle, son attrait pour le silence et le recueillement, sa générosité qui ne se démentit pas un seul jour, durant une vie si longue et traversée par tant d'épreuves ; on aimera aussi à se rappeler sa bonté si grande, son inaltérable bienveillance, à laquelle s'allia toujours une tranquille et sereine énergie, et qui fut comme le trait caractéristique de cette sainte religieuse.

A ces vertus, d'une nature tout intime, la mère Marie-Hyacinthe joignit, à un rare degré, l'esprit d'apostolat. Comme toutes les âmes vraiment éprises de l'amour de Dieu, elle ressentit, toute sa vie, un irrésistible besoin de se donner, de se dépenser sans mesure pour le salut des âmes. Rappeler brièvement les œuvres que son grand zèle lui a fait entreprendre, et que sa forte volonté a menées à bonne fin, tel est le but de ces quelques lignes.

La mère Marie-Hyacinthe était née à Plounez (Côtes-du-Nord), en 1816. Elle appartenait à une de ces familles bénies, profondément attachées aux traditions de foi et de vertu de leurs ancêtres, aussi bien qu'à leurs mœurs simples et austères, qui font les cœurs sains, les âmes viriles et généreuses. Des huit enfants, qui formaient la couronne de ce foyer, trois furent appelés à l'honneur de se consacrer au service de Dieu ; et l'un de ses frères, favorisé comme elle de la vocation de l'apostolat, mourut missionnaire, sur cette même terre de la Louisiane, que, pendant tant d'années, elle féconda de ses labeurs.

Entrée au noviciat des Filles de la Croix, le 13 Juillet 1838, elle y fit profession, deux ans plus tard. Quelques années après, ses grandes qualités la désignèrent au choix de ses compagnes, et elle devint Supérieure de la communauté.

Mais une pensée entre toutes préoccupait, depuis longtemps, la jeune Supérieure. Elle se sentait appelée à l'apostolat. Il fallait à sa nature ardente un champ plus vaste. Les missions lointaines l'attiraient fortement, lorsque, en 1855, un évêque de la Louisiane vint frapper à la porte du couvent de Tréguier. C'était Mgr Martin, évêque de Natchitoches, venu en France chercher des collaboratrices pour l'œuvre d'évangélisation qui lui avait été confiée.

Dans l'appel de l'évêque missionnaire, la Sœur Marie-Hyacinthe reconnut la voix de Dieu et, malgré sa vive affection pour ses sœurs, brisant tous les liens qui l'attachaient à son pays et à cette maison, berceau de sa vie religieuse, elle n'hésita pas à partir pour cette lointaine mission, qui devait rapporter tant de gloire à Dieu, et à la vaillante missionnaire des souffrances et des épreuves de tous genres et sans nombre.

Elle quitta Tréguier, le 19 Octobre 1855, avec neuf Sœurs de chœur, s'embarqua au Havre, le 24 du même mois, et arriva aux Avoyelles, le 26 Novembre de la même année.

Les débuts de l'apostolat furent bénis de Dieu. Au bout de quelques années, la Mère Marie-Hyacinthe avait fondé plusieurs écoles, qui toutes regorgeaient d'enfants.

Mais l'heure de l'épreuve ne tarda pas à sonner pour elle. La guerre de Sécession, si désastreuse pour les Etats du Sud, arrêta les heureux débuts de nos missionnaires ; leurs élèves furent dispersées, et la source des vocations tarie ; l'épreuve fut complète.

Que de traits intéressants nous aurions à raconter ici, si nous ne craignons d'être trop long ! Un jour, ce sont les soldats ennemis, qui font main basse sur toutes les provisions de la communauté, et la Sœur Marie-Hyacinthe se voit contrainte d'aller mendier, pour ainsi dire, de village en village, pour ne point laisser périr de faim le personnel de la maison. Une autre fois, elle traverse une rivière ; la barque chavire ; la Sœur ne gagne la rive qu'à grand-peine, et là, pour comble de malheur, elle s'aperçoit qu'elle a laissé au fond de la rivière une bourse, contenant la somme d'argent destinée à l'acquisition d'une nouvelle maison.

La tourmente passée, il fallut songer à réparer les désastres. C'est alors que fut décidée la fondation d'un noviciat en Bretagne. Cette mission importante fut de nouveau confiée à la Sœur Marie-Hyacinthe, qui reprit la mer, en 1866.

L'œuvre fut on ne peut plus pénible. Pendant quatre mois, la pauvre Sœur essaya vainement de s'établir dans quelque ville. Ne trouvant bon accueil nulle part, elle fut obligée de se réfugier dans les ruines d'une abbaye de Bénédictins, située dans la paroisse de Plounéour-Ménez, et nommée Le Relecq.

Ce lieu n'était pas favorable au recrutement des vocations ; aussi les Sœurs n'y restèrent-elles que sept ans.

En 1873, le noviciat fut transféré aux portes de la ville de Brest, en la paroisse de Lambézellec. Les ressources étaient modiques, les difficultés nombreuses, et l'on peut croire que la Sœur Marie-Hyacinthe aurait échoué dans son entreprise, si la Providence ne lui avait ménagé le concours d'un de ces hommes d'action, dont la volonté soutenue par l'esprit de foi triomphe de tous les obstacles. Grâce au puissant concours de M. Lazou, curé de Lambézellec, un vaste établissement était bientôt terminé.

Depuis ce jour, l'œuvre n'a cessé d'être bénie de Dieu. Déjà un bon nombre de Religieuses, sorties de cette maison, ont traversé l'Océan pour aller dans le Nouveau-Monde, avec la sainte intrépidité de véritables missionnaires, instruire les jeunes filles et les former aux vertus chrétiennes.

La Mission, fondée en Louisiane, par la Mère Marie-Hyacinthe, compte actuellement plusieurs maisons très prospères, avec un noviciat pour les Américaines.

Mais le Nouveau-Monde n'a pas été seul à recueillir les fruits du zèle apostolique de cette bonne Mère. En Septembre 1891, secondée cette fois par son vénéré Supérieur, elle fonda la maison de Saint-Renan, sous le vocable de Notre-Dame de Liesse ; et en 1894, elle établit à Quimper la maison des Dames pensionnaires ; œuvre qui, bien que différente des autres, répond pourtant aussi à l'un des buts de l'Institut des Filles de la Croix.

Certes, ce sont là de grandes œuvres, et qui réclamaient chez celle qui en conçut la pensée et la réalisa, au prix de tant de souffrances et d'épreuves, de remarquables qualités d'intelligence et de caractère. Mais ces qualités, est-il besoin de le dire, la Mère Marie-Hyacinthe les recouvrait du voile d'une profonde humilité. Ceux qui ne la voyaient qu'en passant ne pouvaient guère les deviner, tant elle était simple et modeste. Seuls, ceux qui la virent à l'œuvre purent apprécier les grandes qualités de cœur, d'intelligence et de volonté, dont Dieu avait enrichi sa servante.

Et maintenant, elle dort son dernier sommeil, dans l'enclos de sa chère communauté de Lambézellec, au milieu de ses filles, qu'elle a tant aimées, et qu'elle continuera de guider et de stimuler par le souvenir des vertus, dont elle fut, toute sa vie, un parfait modèle.

MORLAIX. — Une cérémonie patriotique. — Le 24 Octobre dernier, la Société des Vétérans des Armées de terre et de mer célébrait sa fête annuelle, où la pensée de Dieu tenait, comme il convient, la première place.

A l'issue de la messe, célébrée à l'église de Saint-Matthieu par M. le Curé-Archiprêtre, en présence des autorités civiles et militaires, de nombreux ecclésiastiques et de la « Société des Vétérans » au complet, Mgr Dulong de Rosnay prit la parole. Gentilhomme et soldat de race — on le sent — ancien aumônier mili-

taire, le sympathique prélat trouve toujours, pour parler des choses de l'armée, des accents d'une particulière éloquence dans leur émotion communicative. Nous regrettons de ne pouvoir donner que la dernière partie de son beau discours.

Après avoir essayé de pénétrer « cette mystérieuse loi du monde, la guerre », et montré « la grandeur du soldat, dans sa vie de lutte et d'immolation », il prouve « que la Religion est la source la plus sûre des vertus guerrières. »

Le jour où il n'y aurait plus de croyants, il n'y aurait plus de soldats ; parce qu'aucune vision divine ne se pencherait plus sur l'homme, pour lui donner la force surhumaine et la certitude ou la foi qu'en offrant son sang au pays, il trouvera là-haut la compensation et la récompense, promises au devoir vaillamment rempli.

On a eu mille fois raison de le dire : nul n'a le droit de demander à l'homme le sacrifice de la vie, que l'immortalité en main. Et Voltaire lui-même affirmait, dans une lettre, qu'une armée prête à mourir pour Dieu est une armée invincible.

Qu'ai-je besoin, du reste, d'insister plus longtemps ? Votre présence ici, votre religieuse attitude, cette imposante manifestation, n'est-ce pas l'expression la plus éloquente des vérités que je proclame ?

Au sortir de cette église, saisi d'une émotion indicible, l'âme remuée par les accents de cette musique vraiment militaire, le cœur chauffé par la parole de Dieu, je le demande, est-il un seul chrétien, jeune ou vétéran, qui ne soit disposé à courir au clairon, à se retourner, les larmes aux yeux, du côté de la brèche faite à la France, et à dire, sans forfanterie comme sans la moindre hésitation : Je suis prêt, me voici, *adsum* !

Ah ! Messieurs, devant le Dieu des armées, on ne trouve pas seulement l'énergie pour les devoirs difficiles. On puise encore et surtout cette vertu si nécessaire, si divine, qui peut-être nous a trop manqué. Je veux dire, l'espérance.

Le Français ne sait pas être vaincu. Favori de la victoire, il se fie trop à elle, et trop sûr de ses caresses, il ne calcule pas assez la possibilité de ses trahisons. Toujours est-il que la défaite pour lui est plus terrible, parce qu'elle est le découragement.

Qu'il se souvienne donc qu'il est chrétien ! Aux jours les plus sombres, quand le malheur, les déceptions amères, et ce qu'il y a de plus redoutable pour les honnêtes gens, la désunion et les graves malentendus, quand l'épreuve est à son comble, le chrétien, lui, fixe le Ciel, il a en Dieu et en l'avenir de la patrie une foi inébranlable.

Il croit que Dieu est fidèle aux missions qu'il a confiées. Il voit toujours cette vieille et jeune France montant sa garde dans le monde, comme soldat de Dieu, soldat de la justice, et soldat de la liberté. Les nations continuent de se le dire à l'oreille. Lorsqu'une mauvaise action va se commettre, un crime contre l'humanité, une violation du droit, ou l'écrasement d'un faible, tous les yeux se tournent obstinément de son côté. Et si elle ne vient pas de suite, on s'étonne, on cherche à quoi elle songe et ce qu'elle fait.

Espérons donc !....

Rappelons-nous le cri qu'un de nos plus grands princes poussait, au lendemain du désastre d'Azincourt, le cri chrétien et français : Espérance !

Je veux le redire, Messieurs, en votre nom et avec toute la chaude émotion qui me vient de vous :

Espérance ! Vive France !

Après ce discours, M. l'abbé Le Saout, aumônier de la Marine, en retraite, ancien aumônier militaire en 1870-71, chevalier de la Légion d'honneur, a donné l'absoute.

L'union chez les catholiques.

Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc, vient d'adresser à ses diocésains une Lettre pastorale sur les *Devoirs de l'Apostolat chrétien*, dont nous détachons ce passage :

On disait des premiers chrétiens qu'ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme : *Cor unum et anima una*.

Peut-on se diviser, lorsqu'on a la même foi et qu'on ne voit de salut pour sa patrie que dans le retour aux antiques croyances et aux saintes libertés des enfants de Dieu ?

Les camps sont assez tranchés, pour qu'il n'y ait plus de doute possible ; d'un côté Jésus-Christ et de l'autre Bélial ; Jésus-Christ avec son Eglise, Satan avec la sienne, l'Eglise maçonnique dont il est le chef et qui lui obéit servilement.

Il est vrai qu'entre ces deux camps flotte une multitude encore indécise ; mais le temps des indécisions va passer, et c'est pour cela que le Pontife suprême a fait appel non seulement aux catholiques, mais encore à tous les Français honnêtes et sensés, les conjurant de repousser loin d'eux tout germe de dissensions politiques, afin de consacrer uniquement leurs forces à la pacification de leur patrie.

Oui, certes, ô Très Saint Père, de cette pacification tous comprennent le prix, tous la veulent ; mais telle est chez quelques-uns la haine de la Religion, qu'ils sont absolument irréconciliables, et qu'ils aimeraient mieux la ruine de la France, que le triomphe de la foi. Avec ceux-ci l'alliance est impossible : elle serait coupable, et vous ne la voulez pas.

Il en est d'autres, qui ne paraissent pas avoir assez compris votre pensée : il s'agit de les amener à goûter vos conseils, si élevés, si sages, et si vraiment paternels : vous ne leur demandez ni de renier leur passé, ni de renoncer pour jamais à leurs espérances ; vous voulez qu'ils fassent trêve à leurs oppositions vis-à-vis d'une forme de gouvernement qui existe en fait chez nous, depuis un quart de siècle, et qu'ils ne pourraient changer sans exposer la patrie à de graves dangers. Vous leur faites remarquer avec bonté que le christianisme étant devenu en France, de la part des sectes, l'objet d'hostilités de plus en plus implacables, ils ne peuvent se permettre, sur ce terrain, ni indolence dans l'action, ni divisions de partis.

Il nous semble qu'ils commencent à le comprendre et que, dans les luttes prochaines, on ne verra plus de ces divisions qui ont attristé votre cœur.

Tous les catholiques, tous les chrétiens, tous les Français honnêtes et sensés marcheront ensemble, n'ayant qu'un seul drapeau : celui de la France ; un seul étendard, celui de la Croix.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — Institut catholique. — La messe du Saint-Esprit, pour la rentrée des cours de l'Institut catholique de Paris, a été célébrée, mercredi 3 Novembre, en l'église Saint-Joseph de l'Institut, au milieu d'une imposante affluence de maîtres, d'étudiants et d'amis de l'Enseignement supérieur libre.

Après l'Evangile, Mgr Péchenard a prononcé une éloquente allocution, dans laquelle il a rappelé les titres des Universités supérieures libres à la sympathie et à l'appui des catholiques. Après une discrète et délicate allusion à son regretté prédécesseur, Mgr d'Hulst, Mgr Péchenard — qui présidait, en effet, pour la première fois, comme recteur, à la solennité de rentrée, — a achevé son discours par les conseils appropriés à la circonstance et à l'auditoire.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

AUTUN. — La *Semaine religieuse* annonce la mort de M. l'abbé de Musy, ancien curé de Chagny, le célèbre miraculé de Lourdes, dont l'histoire se lit dans les *Episodes miraculeux* d'Henri Lasserre.

Paralysé pendant de longues années, après avoir essayé de tous les remèdes, le bon prêtre tourna ses regards vers Notre-Dame de Lourdes. Sa prière fut écoutée : le 15 Août 1873, il fut subitement guéri dans la Crypte de la Basilique et, quelques moments après, racontait d'une voix forte sa guérison à la foule en larmes....

Depuis lors, M. l'abbé de Musy a joui d'une santé parfaite. Il en a profité pour devenir encore plus saint et répandre autour de lui le parfum de ses vertus. Il venait presque tous les ans visiter la Grotte, remercier la Vierge Immaculée et célébrer ses bienfaits. Aujourd'hui, il la chante dans le Paradis.

TULLE. — Le 2 Novembre, Mgr Denéchau, évêque de Tulle, a fait, comme les années précédentes, la visite au cimetière de la ville, accompagné de son clergé et suivi de la multitude des fidèles. L'an dernier, sous prétexte que les processions sont interdites, le commissaire de police dressa procès-verbal contre Sa Grandeur, mais le juge de paix déclara qu'il n'y avait point eu de délit. Cette année, la police n'a plus verbalisé, elle a laissé le prélat, le clergé et les fidèles se rendre en paix au cimetière.

La ferme attitude de Mgr l'Evêque de Tulle n'a pas nui, c'est de toute évidence, à l'heureuse modification survenue dans les agissements de la police municipale.

Mgr Denéchau est de ceux qui comprennent que, sans une constante vigueur dans la défense des droits de l'Eglise, on espérera vainement que la situation s'améliore.

Heureuse inconséquence et fâcheuse illusion. — Les journaux ont raconté, ces temps derniers, la mort chrétienne, édifiante de M. Gadaud, sénateur. C'était un médecin sectaire, dont la franc-maçonnerie avait fait un ministre de l'Agriculture.

Quel spectacle instructif, que la mort de ces hommes qui, après avoir travaillé à déchristianiser leur pays, se jettent en mourant dans les bras de l'Eglise et par elle, dans les bras de la divine Miséricorde !

Mais combien ces âmes ont besoin de prières ! Car le mal qu'ils ont fait reste ; et ce mal, même lorsque la conversion a été vraie et l'absolution valable, doit être expié dans les flammes du Purgatoire : « En vérité, je te le dis, tu ne sortiras pas de cette prison que tu n'aies payé jusqu'à la dernière obole. » (*Math.*, v, 26.)

On l'oublie trop souvent et c'est là une tendance fâcheuse de notre temps. Qui n'a entendu certaines personnes proclamer, avec un attendrissement qu'elles croient sincère, que tel homme, connu durant sa vie pour son impiété notoire et confessé hâtivement *in extremis*, est mort « comme un saint ! »

Prétexte ensuite pour se dispenser de prières à son intention.

Contraste curieux. — I. *A l'étranger.* — On lit dans les journaux :

« M^{me} Jeanne Galand, en religion Sœur Louise du Saint-Sacrement, est décédée à Tananarive, à l'âge de 23 ans ; elle était à Majunga, quand débarquèrent les troupes du Corps expéditionnaire, dont elle soigna les malades et les blessés avec un dévouement qui fit l'admiration de tous.

Ses obsèques ont été célébrées à la Cathédrale de Tananarive, le 13 Septembre. Un grand nombre d'officiers, de fonctionnaires et de colons ont accompagné la défunte à sa dernière demeure. »

II. *En France.* — On lit dans les journaux :

« Les citoyens Guesde, Chauvin, colonel Sever, etc., demandent, par voie d'amendement au budget, la suppression du budget des Cultes, l'abolition du Concordat, la confiscation des biens appartenant aux Congrégations religieuses, l'interdiction d'ériger aucune chapelle particulière, d'enrôler ses ouvriers et ouvrières dans aucune société religieuse, etc. »

A quand la guillotine en permanence ? — Il est vrai que nous avons déjà les lois fiscales pour entraver ces dévouements admirables, si appréciés.... à l'étranger. Gambetta disait équivalement, que ce sont d'excellents articles d'exportation. Alors comment qualifier, au point de vue du patriotisme, ceux qui s'acharnent à en tarir la source ?

Bonne pensée. — Dieu a son heure : les obstacles sont un signe que notre œuvre n'est point encore mûre, et que peut-être elle doit rester encore en quarantaine.

FIN DE L'ÉGLISE CONSTITUTIONNELLE DANS LE FINISTÈRE

AUDREIN (1798-1800)

(Suite.)

Mais des propos plus précis se tenaient à Quimper, le soir de son départ ; il était évident que plusieurs, à Quimper, étaient au courant des projets qui se tramaient contre l'Evêque.

Quimper possédait, sur la place Saint-Corentin, près de l'entrée de la rue du Guéaudet, un café dit « de la Comédie », tenu, en 1800, par le sieur Ponsard. Ce café s'appelait également « l'Académie du jeu ». Or, le 28 Brumaire au soir, entre 9 et 10 heures, le citoyen Nicolas Huraut (1), ancien membre du presbytère du temps d'Expilly, ayant donné dans tous les excès de la Révolution, jusqu'à rendre ses lettres de prêtrise, y gagnait coup sur coup quelques parties d'impériale. Le citoyen François Abgrall, directeur des contributions à Quimper, voyant le bonheur du citoyen Huraut, s'écria (2) en plaisantant : « Je tiens pour l'Eglise, car elle commence à venir sur l'eau. » Mais, aussitôt, une voix dans l'entourage répondit : « Bast ! il y a, au contraire, apparence que « le chef va couler. » Le citoyen Abgrall, appelé devant le juge, quelques jours après, déclare que « le lendemain, en apprenant la mort du citoyen Audrein, ces propos lui vinrent à la mémoire, mais il lui fut impossible de se rappeler par qui ils avaient été tenus. »

A la même heure (10 heures du soir), au même café, « Fidière, vérificateur des Domaines, ayant annoncé (3) qu'il venait d'embarquer sa femme dans la diligence, quelqu'un dit que le citoyen Ange Rosmorduc venait également de partir par la même voie ; mais qu'aussitôt le citoyen Rosmorduc entra, accompagné du citoyen Golias et de quelques autres pensionnaires de l'auberge de Le Sourd, et que, lors, quelqu'un de la compagnie lui dit : « Vous voilà ! on m'a dit que « vous étiez parti, et qu'on voulait vous enlever en route, « vous prenant pour le citoyen Audrein ; vous êtes heureux, « car vous auriez couru risque d'être fusillé sur le grand « chemin ; vous ne lui ressemblez cependant pas des yeux. » Seulement, personne ne put dire qui avait tenu ces propos.

Cependant, Audrein était parti dans la diligence, à 9 heures ; cette voiture comptait quatre places d'intérieur et deux places sur le devant, celles-ci occupées par le conducteur et

un sieur Ollivier, homme de loi, se rendant à Landerneau. Le postillon était monté sur l'un des chevaux, et dans l'intérieur avaient pris place le citoyen Audrein, M^{me} Fidière et les citoyens Ferey et de Blois.

Dominique Mougeat va nous renseigner minutieusement sur le bagage de l'Evêque, car c'est lui-même qui a fait sa valise (1).

« S'est présenté devant Jean-Marie-Charles Gaillard, directeur du jury d'accusation, Dominique Mougeat, âgé de 42 ans, demeurant à Quimper, rue du Front, non créancier d'Audrein, si ce n'est que celui-ci avait sous-affirmé de la citoyenne Kerlen la partie de la maison qu'il habitait et qui appartient par usufruit au dit Mougeat. Lequel dépose qu'il reconnaît les effets cy présents pour appartenir au citoyen Audrein, qu'ils étaient tous renfermés dans la grande valise ; qu'il a fait cette valise, dans laquelle il y avait quelques chemises vieilles et *dabonnées* (raccommodées), une douillette (2), deux soutanes, un habit brun (3), quelques gilets, une culotte couleur violette et quelques autres effets qui paraissent manquer ; qu'il avait aussi une montre, des souliers et boucles d'argent sur lui, et un chapeau, que les malfaiteurs qui l'ont assassiné ont vraisemblablement enlevés ; que la boîte rompue qui lui a été représentée contenait une croix, deux anneaux, une boîte dorée contenant du coton, des bas violets, blancs et rouges, son diamant et quelques autres petits effets, qui paraissent tous avoir été enlevés. Il ajoute que le sieur Audrein était si pauvre que, pour faire son voyage, il demanda de l'argent au citoyen Guino, et qu'il était hors d'état de payer le prix de sa ferme, et que le citoyen Guino lui dit, à raison du prix de son loyer : « Soyez sans inquiétude, le citoyen Mougeat mourrait plutôt de faim que de « vous tourmenter. »

Un paquet cacheté est ouvert en présence du citoyen Mougeat, qui y reconnaît « treize discours et sermons manuscrits appartenant au citoyen Audrein ».

Mougeat ajoute qu'Audrein avait une autre boîte « renfermant deux mitres, l'une blanche, l'autre jaune, une belle étole en perles qu'il avait reçue en don, une croix pectorale, trois rochets et deux aubes ».

Cette dernière boîte n'était pas tombée entre les mains des assassins, car nous trouvons au dossier cette note du greffe de Châteaulin, datée du 9 Floréal an IX (29 Avril 1801).

« Il existe, au Greffe, une boîte en forme de mitre, ficelée et fermée d'un cadenas, dont il n'a pas été fait ouverture, et une canne à pomme qui paraît d'or ; ces objets étaient restés dans la diligence et ont été déposés, par le conducteur, le jour de l'assassinat. »

(1) Déposition du citoyen Mougeat, 5 Frimaire an IX.

(2) Ou capote de camelot qu'il avait fait retourner.

(3) Dont on lui avait fait présent. (Déposition de la citoyenne Lallouelle.)

(1) Il était, à ce moment, bibliothécaire de l'école centrale à Quimper.

(2) Dépositions du citoyen Abgrall, 7 Frimaire (28 Novembre 1800).

(3) Dépositions de Charles Le Baron Boisjaffré et de Ange Rosmorduc, 7 et 13 Frimaire an IX.

On voit, dès lors, combien est peu vraisemblable la tradition qui fait habiller Audrein, par ses bourreaux, des ornements pontificaux, et a ainsi donné le thème du tableau de notre musée, représentant Audrein recevant le coup de la mort, en chape et en mitre, alors qu'il ne portait même pas, à ce moment, une soutane, mais une simple redingote, dont il fut dépouillé après sa mort, comme nous le dirons tout-à-l'heure ; mais, dès à présent, il reste acquis qu'il n'y avait pas de chape parmi ses bagages, et que la boîte où se trouvaient ses mitres n'a pas été ouverte. (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Vie de saint Martin, par RENÉ DES CHESNAIS, vol. illustré de 230 pages ; prix 1 fr., franco-poste 1 fr. 25. En vente chez l'éditeur, M. L. Dubois, 10, rue Gambetta, Tours, et chez les libraires catholiques.

Les fêtes qui ont lieu, à l'occasion du xv^e centenaire de saint Martin, donnent une grande actualité à cette *Vie* du « grand Thaumaturge des Gaules », populaire, vivante et, par son prix, à la portée de toutes les bourses.

S. G. Mgr Renou, archevêque de Tours, remercie l'auteur d'avoir « puissamment contribué à vulgariser la vie et les vertus de saint Martin » en reproduisant « les diverses phases de son existence en une série de tableaux charmants... »

Ajoutons, à la louange de l'éditeur, que pour ce livre vendu au prix de *un franc*, il n'a rien négligé pour en faire un vrai bijou typographique : riche couverture, beau papier, caractères neufs, nombreuses gravures, tirage irréprochable.

Zénaïde Fleuriot, sa vie, ses œuvres, sa correspondance, par M. F. FLEURIOT-KERINOU. 1 vol. in-16, broché 4 fr. (Paris, Hachette et Cie).

La femme aussi pleine de cœur que d'esprit dont nous publions la noble vie, avait exprimé le désir qu'on n'écrivit rien sur elle après sa mort, « nul n'avait connu, disait-elle, ses souffrances ni ses joies intimes. » Elle préférerait qu'on laissât parler ses ouvrages, semence de fécondes et bonnes pensées.

Nous eussions donc été privés de la captivante biographie que nous présentons en ce moment au public, si M. Fleuriot-Kerinou n'eût trouvé le moyen de la faire écrire par sa tante elle-même, en réunissant à ses cahiers de notes une partie de sa volumineuse correspondance avec ses amis, ses parents et avec la Princesse de Sayn-Wittgenstein, née Iwanowka, dont les lettres forment, à elles seules, un élément attractif du plus haut goût.

Le volume renferme 4 gravures hors texte, le portrait de l'auteur à vingt ans et à quarante, dans la maturité de son talent, celui de la Princesse Wittgenstein et le cottage de Locmariaker, où Zénaïde Fleuriot passait les étés en famille.

Nous pensons que cet ouvrage sera bien accueilli, non seulement du public sympathique qu'elle a charmé durant tant d'années, mais encore par tout lecteur capable d'apprécier un aimable talent littéraire, une imagination pure et élevée, ainsi qu'un noble cœur toujours oublieux de lui-même.

En vente à la librairie J. Salaün, à Quimper.

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 5 Novembre 1897.

- I. Un Russe calomnié, par le P. Y. B., S. J. — II. La part de l'Eglise dans la détermination du Rite Sacramentel, par le P. S. HARENT, S. J. — III. La Banque de France. Pour ou contre le privilège ? par le P. C. ANTOINE, S. J. — IV. La Bible d'Ethiopie (troisième article), par le P. L. MÉCHINEAU, S. J. — V. L'Eclairage à l'Acétylène (suite), par le P. E. CAPELLE, S. J. — VI. Revues : Questions d'Histoire, par le P. H. CHEROT, S. J. — VII. Livres. — VIII. Evénements de la Quinzaine.

Rhumes. — Toux.
Bronchites.
Catarrhes de la Vessie.

Moyen simple et sûr
d'ASSAINIR L'EAU
de table.

GOUDRON GUYOT

LIQUEUR ou CAPSULES

DOSES : 1 cuiller à café de liqueur par verre d'eau ou 2 à 4 capsules avant chaque repas.

Ce remède ne coûte que 10 centimes par jour.

Méitez-vous des contrefaçons et exigez le flacon de la Maison FRÈRE, 19, r. Jacob, PARIS

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — rue Kéréon, 3
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. o. b. a. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demandez le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à ancre, balancier compensé, spiral Bréguet, etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.

CALFEUTRAGE des appartements, serres, etc. **BOURRELETS** invisibles fixés sans clous. Plinthes fixes et plinthes mobiles à coulisses.

M^{re} DE DAVE, 26, Quai du Louvre, Paris, envoie franco prospectus.

LE PLUS GRAND SUCCÈS DU JOUR EST LA
LOTION D'ARTÉSIA qui ARRÊTE INSTANTANÉMENT LA CHUTE DES CHEVEUX.
RAOUL, coiffeur, postiches, breveté, 47, avenue de l'Opéra, seul dépositaire pour Paris. Agence générale, 78, rue Cassini, PAU (Basses-Pyrénées).

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

Obligations communales 3.20 0/0, 1892.

AVIS

D'après les conditions de l'émission de l'Emprunt Communal du 21 Juillet 1892, inscrites sur les titres, le Crédit Foncier s'est réservé expressément la faculté de retirer de la circulation les obligations de cet emprunt en les remboursant au pair.

Le Conseil d'administration du Crédit Foncier a décidé, dans sa séance du 3 Novembre 1897, qu'à partir du 5 Novembre il serait offert à tous les porteurs d'obligations de cet emprunt de conserver leurs titres avec les mêmes numéros et les mêmes chances de tirages aux lots sans novation, mais avec un intérêt annuel réduit à 15 francs à partir du 1^{er} Janvier 1898, à 14 francs à partir du 1^{er} Janvier 1900, et à 13 francs à partir du 1^{er} Janvier 1902.

Les porteurs qui n'accepteront pas cette offre recevront le montant au pair de leurs obligations.

En conséquence, ceux qui voudront recevoir le capital de leurs obligations, auront à en faire la demande et à déposer leurs titres au plus tard le 25 Novembre courant. Le montant des dits titres au pair, augmenté du prorata du coupon en cours et sous déduction des impôts, sera à leur disposition aux dates qui seront indiqués par un avis publié avant le 1^{er} Décembre 1897. A partir des dates fixées par cet avis, les porteurs n'auront plus droit à l'intérêt et ne profiteront plus des chances de tirages.

Ceux qui n'auront pas réclamé le montant de leurs titres au plus tard le 25 Novembre 1897 seront considérées comme ayant accepté les réductions indiquées ci-dessus; ils auront simplement à présenter leurs titres pour les faire estampiller et pour échanger les feuilles de coupons.

ORNEMENTS — ORFÈVRE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, **PÊCHE FRÈRES** 45, rue Kéréon, QUIMPER

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDELABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.

NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION

ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL

DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.

COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Le catéchisme des petits enfants des écoles laïques.

II. *Chronique du diocèse :* Grand-Séminaire; Nécrologie; Nominations dans le Clergé; Landeleau; Plabennec; Carhaix; Les Sœurs de la Croix; Le Révérend Père Berthelon.

III. *Nouvelles du monde catholique :* Rome;



Coutances; Vannes; Les Carmélites de Compiègne, faveurs dues à leur intervention; Maximes sur l'éducation. Si j'étais le diable!

IV. *Fin de l'Eglise constitutionnelle dans le Finistère :* Audrein (1798-1800) (à suivre).

V. *Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 21 Novembre. — 24^e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Octave de la Dédicace. Double. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres, à partir de Capitule du suivant (rouge), avec mémoires de la Dédicace et du Dimanche.

Lundi, 22. — S^{te} Cécile, Vierge Martyre. Double. Rouge.

Mardi, 23. — S. Clément, Pape et Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 25. — S^{te} Catherine, Vierge Martyre. Double. Rouge.

Vendredi, 26. — S. Silvestre, Abbé. Double. Blanc.

Samedi, 27. — S. Didace, Confesseur (du 13 Novembre). Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Frégant.....	21, 22, 23 Novembre.
Plomelin.....	24, 25, 26 Novembre.
Rédéné.....	27, 28, 29, 30 Novembre.

Le catéchisme des petits enfants des écoles laïques.

Depuis quinze ans, les catholiques, désireux de préserver les institutions chrétiennes de la ruine qui les menace, ont dû diriger leurs efforts sur des points extrêmement nombreux, et il faut reconnaître que leur zèle n'a pas été au-dessous de la tâche à accomplir. L'Œuvre du *catéchisme des petits enfants des écoles laïques* est l'une de celles qui se recommandaient le plus particulièrement à leur sollicitude.

Ces catéchismes modestes, mais indispensables, ne doivent pas se confondre avec les catéchismes de première communion, dont ils ne peuvent être que la préparation. Ceux-ci, exclusivement réservés au clergé paroissial et absorbant déjà une grande partie de son temps, ne peuvent cependant plus suffire, en face de l'école nouvelle où le prêtre ne peut plus pénétrer, où le nom de Dieu ne peut plus être prononcé et où l'écolier est privé de tous les soins que réclament son éducation morale et la formation première de son âme.

Cela était vrai, en 1882, après le vote de la loi du 28 Mars, qui avait effacé toute notion religieuse du programme de l'enseignement public, mais qui promettait du moins une neutralité sincère et respectueuse ; cela était vrai dès cette époque, car la petite fille ou le petit garçon, élevés dans cette école d'une neutralité absolue, avaient pourtant besoin d'apprendre à connaître leur Créateur, à l'aimer, à le prier, à le servir et à obéir à ses lois. Ils ne pouvaient attendre jusqu'à l'âge de onze ans ou de douze ans, pour recevoir les premiers éléments de cette science, la plus haute de toutes, et il fallait leur en assurer le bienfait, avant l'heure où s'ouvriraient les portes de la chapelle du catéchisme paroissial, et les mettre en mesure de comprendre les graves leçons qui devaient leur y être données. En un mot, il fallait faire, en dehors de la classe, ce qui ne pouvait plus se faire dans la classe.

Cela est encore bien plus vrai aujourd'hui. La neutralité a porté ses fruits. Trop souvent elle est devenue une hostilité, tantôt railleuse et méprisante, et tantôt violente et insultante. Les maîtres d'école, qui ne sont pas obligés d'avoir du tact et de l'esprit, puisque l'école normale ne le leur enseigne pas, se livrent volontiers devant leurs élèves à d'ineptes plaisanteries sur les choses saintes, lorsqu'ils ne se laissent pas entraîner à des attaques directes et brutales ; les meilleurs gardent le silence.

La neutralité de l'école n'est qu'un leurre ; elle ne peut pas être ; Dieu ne peut pas rester oublié dans l'œuvre de l'éducation de l'enfance, et cet oubli est déjà, par lui-même, un outrage. L'école prétendue neutre doit devenir, à bref délai, l'école athée, et l'enfant qui y est élevé sera un jour un adolescent, puis un homme sans moralité et sans autre frein que le frein impuissant de la prison et de la gendarmerie. Les annales du crime nous en fournissent, tous les jours, une preuve trop évidente.

Le zèle du clergé et de quelques hommes dévoués a imaginé un remède. Le prêtre n'est plus secondé par l'instituteur. L'écolier arrive au catéchisme de première communion sans aucune préparation, sans savoir le premier mot de la prière la plus courte, sans avoir appris à faire le signe de la Croix, et cette faveur insigne de l'initiation chrétienne n'est plus réservée qu'aux élèves des écoles congréganistes. Il importait de rétablir l'égalité entre tous et d'ouvrir, les dimanches et les jours de congé, des catéchismes spéciaux aux enfants des écoles laïques. Le clergé ne pouvait partout assumer cette tâche supplémentaire, et s'il devait conserver toujours la direction et le contrôle, il pouvait accepter le concours subordonné de quelques laïques de bonne volonté, venus à lui, recevant de lui leur mission et se faisant comme les répétiteurs de ces leçons que ne veut plus connaître l'enseignement officiel.

Cette œuvre, intéressante et utile plus qu'aucune autre, a été fondée sous l'impulsion du Comité catholique de Paris et a déjà pris d'assez importants développements. Existe-t-elle cependant partout où elle serait nécessaire ? Le recrutement de ces catéchistes auxiliaires est-il suffisant ? La recherche, nous dirions volontiers la *presse*, l'enrôlement des enfants à catéchiser, sont-ils organisés d'une façon efficace ?

Nous nous permettons de poser ces questions, et nous voudrions que les catholiques se les posassent à eux-mêmes, afin que leur conscience leur dictât les réponses qu'elles comportent dans leur pays, dans leur paroisse.

Nous y reviendrons.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Grand-Séminaire. — La fête patronale du Séminaire, tombant, cette année, le dimanche, ne pourra pas être célébrée le 21 Novembre.

Elle est renvoyée, comme l'office de la Présentation de la Très Sainte-Vierge, au jeudi 9 Décembre.

Nécrologie. — LE R. P. HENRY, S. J. — On nous annonce la mort du R. P. Henry (Jean), décédé à Paris, le 7 Novembre dernier. Né à Baye, le 11 Février 1832, il entra dans la Compagnie de Jésus, le 26 Septembre 1858, fut ordonné prêtre en 1865, et passa le reste de sa vie dans le ministère des collèges et des résidences. Il appartenait à la maison de Saint-Germain-en-Laye.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs ce religieux aimable et modeste, qui a laissé de si bons souvenirs et qui compte tant d'amis dans notre diocèse.

R. I. P.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Le Pape, vicaire de Penhars, vicaire à Brasparts ;
 M. Le Moign, jeune prêtre de Plouzané, vicaire de Penhars ;
 M. Abhervé-Guéguen, recteur de Coray, curé d'Huelgoat ;
 M. Diraison, recteur de Botsorhel, curé de Lanmeur. (Ces deux nominations ont été agréées, par décrets présidentiels du 6 Novembre.)

M. A. Fléiter, curé de Lanmeur, après avoir passé deux ans dans ce poste honorable, a prié Mgr l'Evêque d'accepter sa démission. Se sentant, depuis longtemps, attiré vers la vie religieuse, il n'a pas voulu laisser passer les limites d'un âge qui ne lui aurait plus permis de réaliser ce projet.

Ayant obtenu l'assentiment de son Evêque, il a, avec une émotion qui se comprend et que son auditoire partageait, fait ses adieux aux paroissiens de Lanmeur, promettant de leur continuer son dévouement par les prières qu'il offrira à Dieu pour eux.....

Quelques jours après, conduit par son frère, M. E. Fléiter, vicaire général, et deux de ses amis, il entrait au monastère des PP. Trappistes, à Thymadeuc.

LANDELEAU. — Consécration de l'église. — Après les fêtes de Saint-Martin, que nous avons annoncées et qui ont été fort belles, Mgr l'Evêque, accompagné de M. Fléiter, Vicaire général, s'est rendu à Landeleau, où il consacrait, mardi dernier, la nouvelle église.

A cette époque de l'année, on pouvait craindre que l'inclémence du temps ne vint contrarier la cérémonie, dont une grande partie se fait à l'extérieur. Il n'en a rien été ; tout s'est passé à la satisfaction générale. La population a témoigné sa joie par son empressement à venir très nombreuse à la fête. Tous, en ce jour, se sont associés aux félicitations bien méritées que Monseigneur a adressées au recteur de la paroisse, M. Berriet. On sait ce qu'il lui a fallu de démarches et d'efforts constants, pour arriver au but aujourd'hui atteint. Il a été bien secondé par M. Le Guerrannic, l'architecte connu, qui, avec des ressources si restreintes, a trouvé moyen de construire une église, simple sans doute, mais du meilleur goût.

PLABENNEC. — On nous écrit :

« La paroisse de Plabennec vient d'avoir, du 3 au 10 Novembre, l'Adoration du T. Saint-Sacrement. A cette occasion, M. le Curé, en pasteur dévoué et ne cherchant que le bien de ses ouailles, leur a procuré le bienfait d'une retraite, qui a été prêchée par deux Pères Jésuites de la maison de Quimper, les RR. PP. J. Kervennic et Bourdoulous.

« La population entière — on peut le dire, tant les exceptions sont rares — a répondu avec empressement à l'appel de Notre-Seigneur. C'était un spectacle édifiant, de voir l'attitude pieuse et

recueillie de ce peuple, suivant tous les exercices avec une admirable régularité. Avant 7 heures du matin, l'église était comble et ne désemplissait plus, durant la journée ; c'est à regret encore que la foule se retirait, à l'heure de l'Angelus du soir.

« Inutile de dire la respectueuse attention, ou pour mieux dire la sainte avidité, avec laquelle tous écoutaient les instructions, pleines de doctrine et de piété des deux zélés missionnaires ; il n'est que juste de signaler l'entrain et les accents de foi profonde de ces centaines d'hommes et de femmes, chantant les hymnes liturgiques et nos beaux cantiques bretons, sous la direction d'un de leurs compatriotes, M. Kerbrat, vicaire de Ploumoguier.

« De telles dispositions ne pouvaient que produire d'excellents fruits. La première série a donné 1.350 communions, et la deuxième, 1.250. Ce chiffre de 2.600 communions, n'est-il pas le plus magnifique témoignage de la foi et de la piété des paroissiens de Plabennec ? Un tel résultat est également pour le digne curé et ses collaborateurs la plus précieuse récompense. »

CARHAIX. — L'affaire de M. l'abbé Rolland, en appel. — Jeudi 11 Novembre, s'est plaidé, devant le tribunal de première instance de Châteaulin, l'appel interjeté par M. Rolland, vicaire à Carhaix, de la condamnation à 2 fr. 50 d'amende et 100 fr. de dommages-intérêts, prononcée contre lui par M. le Juge de paix, le 6 Octobre dernier.

Il est inutile de rappeler les faits, qui sont suffisamment connus.

M. Rolland était accompagné de son excellent curé et de vingt prêtres environ, qui s'étaient fait un devoir de donner à leur confrère cette marque de sympathie et de solidarité. Son défenseur, M^r H. de Chamillard, sénateur, en termes très élevés et avec une clarté parfaite, a établi péremptoirement cette thèse : le prêtre possède dans l'église un droit incontestable de police ; par le fait même qu'une procession est autorisée, le droit du prêtre chargé de la diriger s'étend au parcours extérieur, la voie publique devenant, en pareil cas, comme un prolongement de l'église. Ce droit entraîne celui d'écarter les personnes dont la présence est jugée gênante pour le libre passage de la procession. Tel était le cas de M. Chartaux, instituteur-adjoint, et M. Rolland, en lui touchant le bras, même en le poussant légèrement, sans volonté de nuire, n'a pas commis de délit.....

M. le Procureur de la République, tout en rendant hommage à M. Rolland, et en reconnaissant « son esprit de tolérance », juge que « la violence légère » dont il a usé à l'égard de M. Chartaux n'est pas justifiée, devant « l'attitude déferente » de celui-ci. Le chiffre des dommages-intérêts lui semble bien « élevé » ; M. Chartaux aurait, à son avis, mieux fait de se contenter d'un franc... Cependant « après hésitation », il demande la confirmation pure et simple du premier jugement, à cause, surtout, de l'effet moral ; car une atténuation de la peine serait regardée « comme un triom-

phe pour M. Rolland et son parti, un échec pour la cause de l'enseignement laïque et peut-être pour le gouvernement républicain lui-même... »

Sans manquer de respect à la magistrature, il est permis de trouver étranges de tels arguments, et nous voudrions croire que les juges ont obéi à d'autres considérations. Quoi qu'il en soit, par un jugement définitif, cette fois, et « sans hésitation », semble-t-il, le tribunal a confirmé la sentence du Juge de paix de Carhaix et condamné M. Rolland à tous les dépens.....

Nous n'insistons pas, nous contentant de répéter ce que nous avons dit, une première fois : M. Rolland est sorti du tribunal de Châteaulin, comme du prétoire de Carhaix, la tête haute, sans avoir rien perdu de la confiance de ses supérieurs, ni de la dignité de son ministère.

Il a plu au défenseur de M. Chartaux et à l'organe du ministère public de faire intervenir, dans ces débats, la question de l'école libre, en projet, à Carhaix. Nous nous garderons bien de le regretter : cette préoccupation dénote, de la part de nos adversaires, une certaine inquiétude, et c'est d'un bon augure pour le succès de l'entreprise, dont les catholiques de la ville et de la région comprendront mieux l'urgente nécessité. On verra, dans la suite, l'école que les pères de famille honoreront de leur confiance.

Nos Missionnaires. — Nous avons été heureux d'insérer, à diverses reprises, des lettres de notre compatriote, le R. P. Moullec. Nous savons combien nos lecteurs les ont appréciées, pour les faits curieux qu'elles racontaient et surtout pour le réel talent de l'auteur.

En ce moment où l'on parle plus que jamais de la question du Centre-Africain, les lignes suivantes, écrites par le vaillant missionnaire à son frère, M. le Recteur de Moëlan, offrent un intérêt particulier et font vivement désirer les détails dramatiques promis.

En attendant, nous demandons des prières pour le R. P. Moullec et ses compagnons qui, en prêchant la doctrine catholique, sont dans ces contrées lointaines les meilleurs champions, sans contredit, de la cause française.

Voici la lettre, dans son éloquente brièveté :

En la capitale de l'Ouganda, le 25 Juillet 1897.

Mon cher Frère,

Ainsi qu'au mois de Janvier 1892, me voici, de nouveau, comme un ouvrier sans foyer et sans travail. J'ai dû fuir de ma chère Mission du Buddu, dans des circonstances tout à fait dramatiques.

Cinq jours de marche forcée à travers un pays sans routes, dans la boue, dans la vase, dans l'eau des rivières, puis deux jours de pirogue sur le Nyanza m'ont amené à Rubaga, auprès de mon Evêque.

Des nuits sans sommeil, la faim, la fatigue au point de tomber éternué dans la brousse, une demi-nuit d'angoisses en pleine mer, sur une pirogue en dérive et une « raffe » complète de mes livres et de mes habits, voilà en résumé le profit que j'ai tiré de mon exode.

Malgré tout, ma santé est bonne. Quelques jours de repos ont suffi pour me remettre.

Ma Mission ayant été détruite, ravagée, je vais, pour m'en consoler, commencer, dès demain, ma retraite annuelle de huit jours.

Au sortir de ce cénacle, et quand j'aurai fini de réunir mes orphelins, mes malades et le petit personnel de ma maison, je me mettrai en route pour le Bunyoro.

Si je puis passer sans encombres, je ne mettrai que 10 jours en route.

C'est donc au Bunyoro et non plus dans l'Ouganda, que je vais dorénavant porter la bonne Nouvelle.

Je n'ai plus rien, l'ai-je dit, absolument plus rien. — Pardon, je me trompe : j'ai encore ma langue. Avec ce glaive sacerdotal, j'espère bien, Dieu aidant, faire encore quelques conquêtes parmi les chers nouveaux sauvages auxquels je suis envoyé.

En quelques mois, j'apprendrai leur langue, avec le secours du ruganda que je sais depuis longtemps.

Adieu donc, cher frère. Un petit souvenir dans ton *Memento*.

Dis aux parents que je les aime plus que jamais.

Dès que je serai arrivé dans ma nouvelle Mission, je te raconterai, avec quelques détails, les diverses péripéties de ma fuite du Buddu.

Bien à toi.

S. MOULLEC, des Pères-Blancs.

Les Sœurs de la Croix. — Nos lecteurs, qui ont été édifiés par la notice biographique de la R^{de} Mère Marie-Hyacinthe, parue dans notre dernier numéro, aimeront à trouver ici quelques renseignements sur la famille religieuse dont elle faisait partie.

La Congrégation des Filles de la Croix fut fondée, au XVII^e siècle, sous l'inspiration de saint François de Sales, par Madame Marie Luillien, veuve de Claude-Marcel de Villeneuve. L'institut prit naissance à Paris, où la première communauté s'établit, en 1640.

Saint Vincent de Paul est regardé comme le restaurateur de la Congrégation ; c'est de lui qu'elle reçut ses Constitutions.

Le but des pieux fondateurs était de procurer aux jeunes filles de la classe moyenne les avantages d'une éducation solidement chrétienne. Destinée à produire beaucoup de bien, la Congrégation était déjà répandue en France, lorsque la Révolution de 1793 vint forcer les Filles de la Croix, comme les autres religieuses, à quitter leurs saints asiles.

Quand la paix fut rendue à l'Eglise, elles se reformèrent peu à peu ; mais la communauté de Tréguier ne fut rétablie qu'en 1833. C'est de cette maison respectable que sortit, en 1855, la première colonie de Filles de la Croix pour aller s'établir en Amérique, dans l'Etat de la Louisiane, au diocèse de Natchitoches, sur la demande de Mgr Martin, premier évêque de ce vaste diocèse.

L'auteur de la notice biographique, que nous avons publiée, a rappelé quelques unes des épreuves qu'eut à traverser, dans ce pays, la Mère Marie-Hyacinthe. D'un autre côté, Tréguier, qui avait déjà fourni 17 religieuses à l'œuvre d'Amérique, cessa d'en donner ; de sorte qu'il fallut, pour recruter des sujets, créer un novi-

ciat spécial. Etabli en 1866, d'abord au Relecq, paroisse de Plouneour-Ménez (diocèse de Quimper), dans un local peu favorable, il envoya cependant, en Amérique, environ 15 religieuses, dans l'espace de 7 ans.

En 1873, la communauté vint s'établir à Lambézellec. Sur les indications de M. Lazon, curé de la paroisse, les Sœurs prirent en location un ancien hôtel de la rue de Paris, au « Pilier-Rouge ». Deux ans plus tard, en 1875, s'y trouvant trop à l'étroit par suite de l'extension que prenait l'œuvre, elles firent l'acquisition de terrains plus vastes, où elles bâtirent les édifices qui se voient actuellement.

C'est là qu'est établi le noviciat qui fournit, aujourd'hui, des sujets nombreux pour les diverses œuvres dont les Filles de la Croix s'occupent avec autant de zèle que de succès, en France et en Amérique, où leur maison principale est Shriveport (Etats-Unis).

LE RÉVÉREND PÈRE BERTHELON, Missionnaire, Oblat de Marie-Immaculée. — *Sa Vie et ses Vertus*, par un Père de la même Congrégation. — Un volume in-8 (DELHOMME et BRIGUET, Éditeurs, à Paris-Lyon), en vente chez M. Salaün, Libraire, à Quimper. Prix : 3 fr.

Cet ouvrage, que nous annonçons dans notre numéro du 6 Août dernier, vient de paraître. Nous n'en donnerons ici ni analyse ni compte-rendu détaillé ; car tous voudront lire cette Vie si belle, et pleine d'un intérêt particulier pour les compatriotes de l'excellent religieux, dont elle retrace les travaux et les vertus. Les amis et les contemporains du R. P. Berthelon le retrouveront, dans ces pages, tel qu'ils l'ont vu, au collège, au séminaire et dans la suite, avec sa piété douce et aimable ; elles rappelleront à plusieurs le souvenir de personnes qu'ils ont connues, de faits auxquels ils ont été mêlés. Tous seront émus au récit de cette carrière apostolique, trop courte mais si pleine devant Dieu ; ils se sentiront portés à imiter les vertus dont le R. P. Berthelon fut un modèle, et ainsi l'auteur du livre — un compatriote aussi, on le voit à la façon dont il parle des hommes et des choses de notre pays — aura atteint le but qu'il se propose avant tout : « se rendre utile aux âmes. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — M. l'abbé Brugidou, dont les tristes agissements avaient contristé le Souverain Pontife et affligé tous les catholiques, vient de renoncer aux droits que les tribunaux italiens lui avaient reconnus sur l'église Saint-Joachim. On espère qu'il fera prochainement sa soumission complète.

Les avocats du Vatican se sont présentés, le 15 Novembre,

devant le Tribunal d'appel, déclarant qu'ils acceptent le désistement notifié, le 10 Novembre, par M. l'abbé Brugidou.

Les juges ont pris acte de cette déclaration.

— Le Souverain Pontife vient de décider que la statue de saint Pierre Fourier de Mattaincourt, canonisé récemment, serait placée dans la basilique Saint-Pierre, de Rome.

C'est la partie réservée aux fondateurs d'ordres, qui n'y figurent pas tous, bien entendu. Nous pouvons ajouter qu'il n'y a plus, dans cette partie de la basilique, qu'un très petit nombre de niches inoccupées. Aussi, est-il permis de voir, dans la décision prise par le Saint-Père, au sujet de la statue du nouveau saint français, un témoignage de particulière sympathie pour la France.

COUTANCES. — **Mort de Mgr Germain.** — Un nouveau deuil vient de frapper l'Eglise de France : après Mgr Bétel, c'est Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches, décédé le 12 Novembre, à l'âge de 64 ans.

La veille, il avait reçu les derniers Sacrements, avec les sentiments de la plus vive piété et ensuite, d'une voix altérée et suffoquée par la maladie, mais avec une merveilleuse lucidité d'idées, adressé aux membres de son Chapitre et de son clergé une touchante exhortation, qui fit fondre en larmes tous les assistants. On peut dire qu'il est mort victime de son zèle apostolique : en effet, bien que souffrant déjà, il prononçait, le dimanche avant sa mort, trois discours des plus édifiants, au cours d'un pèlerinage qu'il présidait.

Mgr Germain était né à Saint-Sylvain (Calvados), en 1833. D'abord vicaire à la Cathédrale de Bayeux, il en devint Curé-archiprêtre après avoir été aumônier du Lycée de Caen.

Nommé évêque par décret du 19 Novembre 1875, préconisé le 28 Janvier 1876, il fut sacré dans la Cathédrale de Bayeux, le 19 Mars suivant.

VANNES. — Dans la lettre, en date du 6 Novembre, où il annonce officiellement au diocèse la mort de son évêque si aimé, le Chapitre de la Cathédrale fait savoir qu'il a nommé pour Vicaires Capitulaires : MM. Régent, Jégouzo et Le Guénédal, anciens vicaires généraux de Mgr Bétel, voulant, « par ces choix, donner un suprême témoignage de déférence pour le vénérable défunt, et reconnaître les services rendus par ses zélés coopérateurs. »

La *Semaine religieuse* de Vannes, à la suite du compte-rendu des obsèques, ajoute :

« Serviteur dévoué de notre patronne sainte Anne, notre Evêque avait demandé à être enterré dans sa Basilique, où accourent tant de pieux pèlerins (1). Le Gouvernement n'a pas trouvé bon

(1) On sait que la construction de cette magnifique église est une des œuvres principales de son épiscopat si fécond. N. R.

de se rendre à ce désir ; mais il a consenti à l'inhumation dans la chapelle de Sainte-Anne, à la Cathédrale. »

Les Carmélites de Compiègne. — Faveurs dues à leur intercession. — Parmi les procès de béatification qui s'instruisent actuellement, plusieurs intéressent d'une façon particulière, la France. Nous avons déjà parlé de quelques-uns ; nous voulons dire un mot, aujourd'hui, des Carmélites de Compiègne. Elles étaient au nombre de seize ; condamnées par le Tribunal révolutionnaire de Paris pour leur fidélité à la vie religieuse et pour leur dévotion au Sacré-Cœur, elles allèrent au supplice en chantant le *Salve Regina* et le *Te Deum* ; elles furent guillotines, le 17 Juillet 1794.

Leur cause s'instruit activement, grâce au zèle de Mgr du Teil, et pour en hâter le succès, il semble que Dieu se plaise à multiplier les faveurs qu'on lui demande par l'intercession des martyres ; plusieurs ont été l'objet de constatations officielles de l'autorité ecclésiastique. Nous regrettons de ne pouvoir donner, ici, qu'un rapide abrégé des récits qu'on nous communique.

Les religieuses du Carmel d'Hanoï (Tonkin), récemment fondé, couraient, personnellement, les plus grands dangers de la part des païens, et ne pouvaient se trouver en sécurité que par la construction d'un mur de clôture solide ; mais pour cela, il fallait obtenir la cession d'une Pagode, à laquelle les bonzes tenaient d'autant plus..... M^{me} Rousseau, femme du gouverneur (breton et catholique, bien connu chez nous), avait promis de s'intéresser à l'affaire quand, deux jours après, son mari mourut et elle repartait pour la France, huit jours plus tard.....

C'est alors que le Carmel de Compiègne, touché de ces malheurs, appela au secours ses martyres et écrivit aux persécutées d'Hanoï de les implorer avec confiance. La protection fut immédiate..... Le sixième jour de la neuvaine, contre toute prévision, les bonzes se désistèrent de leur opposition ; Bouddha céda la place au Sacré-Cœur, et le jour de la clôture, l'affaire était définitivement réglée !.....

Une circulaire de la Mère Prieure de Compiègne, en date du 29 Octobre dernier, cite une autre faveur insigne obtenue, au Carmel de la Nouvelle Orléans.

La Sœur Claire-Joseph du Sacré-Cœur, âgée de 32 ans, souffrait depuis cinq ans d'un ulcère à l'estomac, qui, à la fin, s'était développé en cancer. Son état ne laissait aucune espérance de guérison quand, au récit du fait d'Hanoï, les religieuses eurent l'idée de recommander leur malade aux mêmes martyres.

..... Pendant le neuvaine, jusqu'au septième jour, elle était plus mal que jamais ; mais à la fin de la neuvaine, elle se trouvait beaucoup mieux et, dans un jour ou à peu près, toute trace du mal avait disparu, tous les organes avaient repris leur action

naturelle..... Sœur Claire est aujourd'hui aussi bien portante et forte que le jour de son entrée au Carmel. »

Maximes sur l'éducation.

« Lorsque les jeunes gens n'ont pas de religion, ils envoient bientôt la morale à tous les diables. » D'ALEMBERT, libre-penseur.

« L'augmentation de l'instruction n'amène pas du tout une augmentation de moralité : ce n'est pas l'instruction qui moralise, c'est l'éducation, et surtout l'éducation religieuse. »

COUSIN, rationaliste.

« Il faut, pour que l'instruction primaire soit vraiment bonne et socialement utile, qu'elle soit profondément religieuse. »

GUIZOT, protestant.

Si j'étais le diable ! — L'Allemand Alban Stoltz disait en 1845 :

« Si j'étais le diable et que le peuple me choisit pour son député au Parlement, j'y ferais une motion, une seule, qui procurerait à l'enfer le plus de clients possible.

« Je proposerais de séparer complètement l'école de l'Eglise, que l'école n'ait plus rien à voir avec la Religion, ni la Religion avec l'école. »

Eh bien ! la motion a été faite et votée par le Parlement français, et le diable aujourd'hui peut être content.

FIN DE L'ÉGLISE CONSTITUTIONNELLE DANS LE FINISTÈRE

AUDREIN (1798-1800)

(Suite.)

Laissons la diligence monter péniblement sur la route de Quimper à Châteaulin, et voyons quelles furent les dispositions prises par les assassins pour l'exécution de leur sinistre projet.

Des douze hommes qui concoururent au meurtre d'Audrein, cinq seulement étaient des meneurs, les autres furent plus ou moins contraints d'y prêter leur concours. Les cinq meneurs étaient :

Charles-François Le Cat, dit *La Volonté*, né à Audierne, demeurant à Quimper, où il avait exercé la profession d'écrivain ;

Hervé Benden, dit *Sans-Quartier*, sabotier, de Landudal ;

Jean-Baptiste Lignaroux, dit *Brise-Barrière*, de Crozon ;

Un nommé *Louis*, déserteur allemand, portant, imprimé sur le bras, un bonnet de la liberté ;

Enfin, un nommé *La Grandeur*, demeuré inconnu.

Trois jours avant l'assassinat, la présence de Le Cat est signalée, à Briec, par le citoyen François-Pierre Le Cavellier, commis aux vivres de la Marine, demeurant à Quimper, âgé de 27 ans, qui, le 15 Frimaire (4 Décembre 1800), déclare « que, le 25 Brumaire dernier (16 Novembre), faisant route avec le citoyen Regnier, tenant l'auberge de la *Nouvelle- Rencontre*, à Quimper, pour se rendre tous deux à Scrignac, où leur commerce les appelait, ils entrèrent, en passant, à l'auberge du Penity-Ronan, de Briec. Un paysan entrant dans l'auberge, dit au citoyen Regnier : « On vous demande ici. » Regnier entra dans un appartement voisin, et, tôt après, en sortit accompagné de Charles Le Cat, fils, de Quimper, vêtu d'un gilet bleu de dessus, d'un gilet rouge de dessous, pantalon bleu et chapeau à trois cornes ciré, qui dit : « Regnier, donnez-vous un verre de vin ? » Une bouteille fut servie et bue entre ces trois hommes et un maquignon. Dans la conversation, Le Cat dit : « Vous, Cavelier, je vous ai reconnu sur le-champ, mais, prenant Regnier pour un gendarme ou un mouchard, j'ai été au moment de lui tirer mon coup de fusil. » Regnier lui observa qu'il faisait un vilain métier, que s'il avait été chouan il fallait profiter de l'amnistie. « Es-tu voleur ? » ajouta Regnier. Le Cat ne répondit pas à cette question. Le déposant (Cavelier) lui proposa une pièce de 30 sols, il répondit : « Je n'ai pas besoin d'argent, le Roi est capable de nous en fournir. Votre République et votre Bonaparte, avant dix mois seront f..... » Puis il dit à Regnier : « Vous allez rencontrer ma compagnie ; dites-lui « que vous avez parlé au capitaine du *noyau*, on vous laissera passer ». Lors, le déposant eut la hardiesse de lui dire, malgré qu'il eût deux pistolets dans la poche de son gilet : « Tu dis que tu es chef du *noyau* ; mais es-tu chef d'un *noyau* de pêche ou d'un *noyau* de prune ? — Vas toujours, reprit Le Cat, ce mot pourra te servir ; vous allez trouver quel qu'un, près les *fontaines*, qui pourra vous arrêter ; vous répondrez que c'est le capitaine du *noyau* qui vous accorde le passage. »

Le Cat et ses affidés employèrent les trois jours qui précédèrent l'exécution de leur projet, à grouper autour d'eux, même en usant de violence, quelques anciens chouans, qui avaient déposé les armes lors de la dernière amnistie.

C'est ainsi que, dans la nuit du 27 au 28 Brumaire, qui précéda celle du crime, Jean Ropars (1), âgé de 25 ans, valet de ferme chez Yves Guéguen, à Trémarec, en Briec, « montait à

(1) Interrogatoire de Jean Ropars. Il avoue avoir été forcé, il y a environ un an, de suivre les chouans, mais qu'au bout de 4 ou 5 jours « il s'était esquivé d'eux et conséquemment n'avait point fait de déclaration de soumission puisqu'il ne s'était jamais considéré comme chouan ».

cheval, ainsi que sa maîtresse, pour se rendre au bourg de Landudal et ramener à la maison son maître, qui y était à l'auberge. Entré dans cette auberge, il y trouva deux hommes armés de fusils et de pistolets, qui lui dirent : « Tu viendras avec nous. » L'interrogé leur demanda : « Où ? » Ils répliquèrent : « Que t'importe, viens toujours. » L'interrogé répliqua à son tour : « Puisque vous ne me dites pas où, je ne vous suivrai point. » Lors, ces hommes le mirent en joue ainsi que son maître, qui ne voulait pas qu'il marchât. Il fut conduit au village de Kerouzien-Creis (en Briec), où tous trois et un quatrième, qui les avait joints en route et qu'il ne connaît pas, entrèrent. Hervé et François Le Grand ainsi que leur mère étaient couchés (il était entre 11 heures et minuit) ; qu'il resta lui à la porte ; que les trois autres, malgré la résistance de la mère et d'Hervé Le Grand, forcèrent François, frère de celui-ci, à se lever et à les suivre ; que de là ils passèrent dans un autre village qu'il ne connaît pas, et que de là ils se rendirent chez le fermier du manoir de Trefflez, où ils mangèrent tous avec plusieurs hommes armés, qui étaient arrivés après eux. » Jean Ropars ajoute « que lui, comme tous ceux qui étaient armés de force, ignoraient où ils allaient ; que s'il avait su que l'on devait tuer un homme, il aurait mieux aimé se faire tuer lui-même sur la place, que d'y participer ; quand il voulait rester en arrière, il était poussé à coups de crosse, par les chefs, et que, quand ils entraient dans une maison, les chefs étaient en avant et en arrière, et les autres dans le centre. »

De son côté, Jean Le Guilly, de Berlogoden, en Landudal, âgé de 20 ans, dépose dans le même sens, et déclare que, dans la même nuit du 27 au 28 Brumaire (18 et 19 Novembre), « des hommes armés de fusils et de pistolets, dont il ne connaît aucun, se présentèrent chez lui, habillés, pour le plus grand nombre, à la mode de la ville. Entrés dans la maison, ils lui demandèrent : « Es-tu jeune homme ? — Oui. — Eh bien, marche donc, b....., avec nous. — Où voulez-vous me conduire ? je ne marcherai point. — Tu marcheras, j..... f....., promptement, ou tu seras fusillé sur-le-champ dans ton lit. » Lors, un homme de moyenne taille, vêtu comme les gens de la ville, prit ses deux pistolets en mains, les arma et répéta : « Tu viendras, j..... f....., ou tu seras fusillé. » L'interrogé se leva et fut conduit par eux au village de Penanec'h, en Briec, chez François Rannou ; que d'autres hommes armés survinrent encore dans cette maison ; qu'après y avoir tous mangé, et forcé le valet de la maison à les suivre, ils se rendirent au manoir de Trefflez. »

L'acte d'accusation nous apprend que ce fut le nommé Michel qui força ainsi à marcher ces quatre anciens chouans (1).
(A suivre.)

(1) Acte d'accusation du 9 Thermidor an IX (28 Juillet 1801).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. — HIVER 1897-1898.

BILLETS D'ALLER et RETOUR de FAMILLE, pour les Stations thermales, hivernales et balnéaires, des Pyrénées et du Golfe de Gascogne. — Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 %, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour : Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

TOUX Irritations de la Gorge — du Larynx — des Bronches	Sont immédiatement calmées par la PÂTE REGNAULD ou le SIROP REGNAULD 75 ANS DE SUCCÈS Prendre un bonbon de pâte ou une cuiller à café de sirop lorsqu'on a envie de tousser. Bouteille de Pâte, 1 fr. 50; et la boîte, 75 c.; Sirop, 2 fr. 50 Toutes Pharmacies et M^{re} L. FRÈRE (A. CHAMPIGNY et C^{ie}) 19, rue Jacob, PARIS
--	--

La Chimie de la Santé.

Nous avons annoncé il y a quelque temps, la découverte intéressante faite par M. Prunier, pharmacien à Paris, qui mettait à la portée de toutes les bourses, le moyen de préparer instantanément une excellente eau alcaline gazeuse contenant tous les principes des sels Vichy Etat; nous voulons parler des comprimés de Vichy Etat qui ont l'avantage appréciable surtout dans les pays où il n'y a pas d'eau potable, de se mêler au vin, au cidre, ou à la bière, auxquels ils communiquent instantanément leurs propriétés digestives et alcalines. Il suffit de trois ou quatre comprimés pour un verre de boisson et de douze à seize pour un litre. Mais ce produit a un tel succès que de partout jaillissent des contrefaçons ou imitations qui sont préparées avec des sels de soude du commerce, et non avec le véritable sel Vichy Etat; ce qui n'est pas du tout la même chose. Pour éviter ces fraudes, il faut avoir soin d'exiger les flacons de comprimés Vichy Etat (la marque Vichy Etat), contenant cent comprimés, prix marqué 2 fr. Les personnes qui désirent se rendre compte de la valeur du produit n'ont qu'à adresser une carte postale à M. Prunier, 6, rue de la Tacherie, à Paris, et ils recevront, gratis et franco, un flacon échantillon de comprimés de Vichy Etat.

CALFEUTRAGE des appartements, serres, etc. **BOURRELETS** invisibles fixés sans clous. Plinthes fixes et plinthes mobiles à coulisses.

M^{re} DE DAVE, 26, Quai du Louvre, Paris, envoie franco prospectus.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, S^r** — rue Kéréon, 3
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Tabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à ancre, balancier compensé, spiral Bréguet, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Samuel PIRIOU, rue du Chapeau-Rouge, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.
Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable chronomètre, à partir du prix minimum de 30 francs, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUIBOURG**, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre OMÉGA.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en nickel, en acier, en argent et en or, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la Médaille d'Or, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des **Couverts Christofle**. La gravure ou un écriq est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

Œuvre de l'Abbé SÉVÉNIER, 32, rue Pierre Corneille, LYON, intermédiaire officieux pour toutes les fournitures du culte. — Demandez la CIRCULAIRE-PROGRAMME. — Exploités constamment par la juiverie, nous ne savons ni nous unir, ni nous défendre.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{re} V^{re} LE JAMTEL,

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

L'UNION VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

72, RUE DE RENNES, 72, PARIS
UN LOT de 500 BARETTES, Drap ou mérinos, à 1 fr. 50.

VINS DE BORDEAUX

HENRI BOUTIN, Propriétaire

Fournisseur du Clergé et des Communautés, VILLENAVE D'ORNON (Gironde).

Échantillons et Prix franco.

ORGUES D'ALEXANDRE

TROIS ANS DE CRÉDIT

ORGUES-HARMONIUMS DE 100 A 8,000 Fr.

Catalogue illustré sur demande. 81, rue Lafayette, PARIS.

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison de Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcos, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

FILTRE CHAMBERLAND SYSTEME PASTEUR

M. BRULÉ & C^o, 31-33, rue Boinod, PARIS. Remise spéciale sur nos prix au clergé.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

12^e ANNÉE.

Vendredi 26 Novembre 1897.

N^o 48.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 18, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — I. Apostolat de la Prière.

II. *Chronique du diocèse :* Avis ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Châteaulin ; Mgr Val-leau à Paris ; Locunolé ; Morlaix ; Quimper.

III. *Nouvelles du monde catholique :* Cause de la Vénérable Jeanne d'Arc ; La Béatification du curé



d'Ars ; Vannes ; La Confirmation ; La messe pour les âmes du Purgatoire ; Tant que j'ai cru en Dieu.

IV. *Les Enfants-Nantais* (à suivre).

V. *Fin de l'Eglise constitutionnelle dans le Finistère :* Audrein (1798-1800) (à suivre).

VI. *Bibliographie.*

VII. *Annonces et avis.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 28 Novembre. — 1^{er} Dimanche de l'AVENT. Office semi-double. Violet.

Vêpres du suivant (au *Propre diocésain*), avec mémoires du Dimanche et de s. Saturnin, Martyr.

Lundi, 29. — S. Hoardon, Evêque. Double. Blanc.

Mardi, 30. — S. ANDRÉ, APÔTRE. Double de 2^e classe. Rouge.

Mercredi, 1^{er} Décembre. — S. Tugdual, Evêque de Tréguier (au *Propre diocésain*). Double - majeur. Blanc.

Jeudi, 2. — S^{te} Bibiane, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 3. — S. François Xavier, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Rédéné.....	27, 28, 29, 30 Novembre.
Lanvéoc.....	1 ^{er} , 2 et 3 Décembre.
Saint-Derrien.....	4, 5 et 6 Décembre.

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Décembre 1897, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LES MISSIONS PAROISSIALES.

Après la tempête sanglante et impie de la Révolution française, pour réveiller la foi dans les âmes, des bandes de missionnaires parcoururent les villes et les campagnes, enseignant des vérités depuis longtemps oubliées, prêchant la justice et surtout la miséricorde divine. L'effet de ces prédications simples, pratiques, apostoliques fut immense. Les églises avaient été rouvertes, mais bien des cœurs étaient restés fermés; ils s'ouvrirent, furent purifiés et se transformèrent.

De nos jours, où la foi est attaquée de toutes parts, on a compris qu'il ne suffisait plus, pour la défendre, de ces solennelles prédications de carême, où ne vient qu'un groupe assez restreint d'habitues de l'église; on tend de plus en plus à reprendre l'arme des anciens jours, les missions générales.

On n'avait guère cessé d'en donner dans les campagnes, à des intervalles assez éloignés, trop éloignés souvent; mais on craignait que les populations urbaines, moins dociles, n'acceptassent pas aussi bien ce genre de prédication, simple et sans appareil. On a cependant essayé, depuis plusieurs années, et les résultats ont dépassé toutes les espérances.

De grandes villes comme Marseille, Lille, Toulouse, Reims, Limoges, Angers, Brest et quantité d'autres de moindre importance, ont eu le bonheur d'avoir des missions générales, données à la fois dans toutes les paroisses, par quarante ou cinquante missionnaires.

Ceux-ci, non contents de prêcher et de confesser, vont dans toutes les maisons de la paroisse, visitant chaque famille, invitant à la mission, pénétrant quelquefois dans des intérieurs où un prêtre n'est jamais entré. Le missionnaire est parfois rebuté, mais le plus souvent, au contraire, sa visite est impatiemment attendue; il est accueilli avec bonheur, et on reprend le chemin de l'église, qui était peut-être oublié depuis si longtemps.

Des retraites successives données aux enfants, aux jeunes filles, aux mères de famille, aux hommes, complètent l'œuvre commencée par les instructions générales; et quand le mois de la mission est achevé, les *retours de prodiges* se comptent par milliers.

Les missions, voilà donc un des plus puissants instruments de salut dans notre siècle, comme dans les précédents. Que tous nos Associés s'efforcent, dès lors, par leur influence ou du moins par leurs prières, de procurer à leur paroisse cette grâce inappréciable; ils auront ainsi bien mérité du Cœur miséricordieux de Jésus, qui désire si ardemment la conversion des pécheurs.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

AVIS. — Nous prions MM. les ecclésiastiques de nous faire connaître les incorrections qu'ils auraient relevées dans l'*Ordo* de 1897, et que nous serions exposés à renouveler dans celui de 1898, à moins d'avis de leur part.

Adresser les rectifications au *Secretariat de l'Evêché*, et non à l'Imprimerie.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

M. Hunault, recteur de Kernével, recteur de Coray;

M. Corre, professeur de Rhétorique au collège de Saint-Pol-de-Léon, recteur de Botsorhel;

M. Le Gall, vicaire à Guissény, précédemment nommé à Saint-Thégonnec et non installé, vicaire à Beuzec-Conq;

M. Guiavarch, vicaire à Beuzec-Conq, vicaire à Guissény;

M. Ollivier, vicaire à Saint-Thégonnec, précédemment nommé à Guissény et non installé, vicaire de Plogastel-Saint-Germain;

M. Quiniou, vicaire de Plogastel-Saint-Germain, vicaire à Saint-Thégonnec.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Herjean, prêtre habitué à Crozon, décédé le 19 Novembre, à l'âge de 59 ans.

CHATEAULIN. — Dimanche dernier, avait lieu, à Châteaulin, la bénédiction du patronage de jeunes gens. La cérémonie était présidée par Mgr l'Evêque, toujours heureux de montrer l'intérêt qu'il porte à l'enseignement chrétien et aux œuvres qui en sont, comme celle-ci, la continuation et le complément.

C'est à la messe paroissiale que Sa Grandeur a pris la parole; sous forme « d'instruction pronale », Elle a expliqué l'évangile du jour, qui lui a fourni le sujet de développements bien adaptés à la circonstance : Zachée, poussé par le désir de voir le Sauveur, s'élevant au-dessus de la terre et donnant une large part de ses biens aux pauvres.... Aujourd'hui, la charité s'exerce efficacement surtout par les œuvres d'apostolat ou de préservation, qui sollicitent le concours actif des catholiques....

L'inauguration proprement dite du nouveau patronage « Jeanne-d'Arc » a été fort belle. Le directeur, si dévoué, qui est l'âme de l'œuvre, a adressé à l'Evêque un discours — que nous aurions été heureux de reproduire — aussi remarquable par les pensées que par la diction. Les applaudissements ne lui ont pas été ménagés, non plus qu'aux musiciens distingués qui ont mis, une fois de plus, leur talent au service d'une bonne œuvre.

Cet accord des hommes de bien, avec la bénédiction du premier pasteur du diocèse, nous semble du meilleur augure pour la prospérité du patronage de Châteaulin.

Mgr l'Evêque, accompagné de M. le chanoine Gadon, Supérieur du Grand-Séminaire, Vicaire général honoraire, est parti pour Paris, mardi. Le lendemain, Sa Grandeur assistait à la réunion annuelle des archevêques et évêques, fondateurs et protecteurs de l'Institut catholique.

Après les rapports sur les travaux de l'exercice scolaire et sur les examens de fin d'année, Mgr Péchenard, Recteur, a prononcé le discours de rentrée.

Mgr Lelong, évêque de Nevers, a répondu, au nom des évêques fondateurs.

LOCUNOLÉ. — Nous avons déjà parlé de la laïcisation de l'école de cette paroisse, tenue par les Filles de Jésus (de Kermaria), et du projet, aussitôt formé, de construction d'une école libre. Le nouvel établissement est terminé et la bénédiction en a été faite, le dimanche 14 Novembre.

A la grand'messe, chantée par M. Béchu, curé-doyen d'Arzano, M. le chanoine Péron, archiprêtre de Quimperlé, a rappelé, dans un beau discours, la nécessité et les bienfaits de l'instruction chrétienne. A l'issue des Vêpres, a eu lieu la bénédiction de la nouvelle école, en présence des bienfaiteurs et bienfaitrices, des prêtres du canton et de plusieurs religieuses de la Congrégation de Kermaria. La cérémonie s'est faite avec la solennité ordinaire, toute la population suivant la procession, à laquelle on remarquait sur un brancard, bien décoré et porté par huit élèves, le crucifix destiné à la classe, que M. le Curé-Archiprêtre a placé lui-même, après avoir récité les prières liturgiques.

Nous sommes heureux d'ajouter que, malgré une interruption de plusieurs mois, la nouvelle école chrétienne de Locunolé et le pensionnat qui y est annexé, sont déjà prospères. On ne pouvait attendre moins de cette vaillante population qui a si éloquemment témoigné son attachement aux religieuses.

Une école chrétienne de filles, qui doit être également dirigée par les Sœurs de Kermaria, vient d'être construite au chef-lieu de canton, Arzano; l'inauguration en sera faite prochainement.

MORLAIX. — Œuvre des Tabernacles. — Cette Œuvre continue à rendre au diocèse des services précieux, que certainement Dieu reconnaîtra par d'abondantes bénédictions.

L'Œuvre a distribué, en 1897, aux églises pauvres : 20 ornements complets, 8 chapes avec leurs étoles, 2 écharpes, 7 étoles pastorales, 6 étoles de confessionnaux, 12 étoles doubles pour

administrer des sacrements, 8 bourses, 3 aubes, 4 tapis d'autel, 1 conopé, 5 pavillons, et une grande quantité de linge.

Nous engageons ceux de nos confrères dont les sacristies et les Fabriques sont privées de ressources, à recourir avec confiance à cette Œuvre admirable. Moyennant une faible rétribution, ils trouveront là, en fait de linge et d'ornements, tout ce qu'une pauvre église peut souhaiter de meilleur.

Mais il est très important d'adresser les demandes, *dès maintenant*, soit à M^{lle} Le Bozec, présidente de l'Œuvre, Grande-Place, Morlaix, soit à Mgr Dulong de Rosnay.

QUIMPER. — L'Ecole Saint-Yves. — Nous avons déjà annoncé la fondation, à Quimper, d'un établissement secondaire libre, qui sera dirigé par les Pères de l'Immaculée Conception, de Rennes.

La Société civile, propriétaire du nouveau Collège, vient d'adresser aux familles la circulaire suivante, que nous sommes heureux de publier.

Quimper, le 1^{er} Novembre 1897.

M

Nous avons l'honneur de vous informer qu'une Société civile s'est constituée pour faire construire, à Quimper, un Collège catholique de plein exercice. Ce Collège prendra le nom d'Ecole Saint-Yves.

Les travaux, commencés il y a plusieurs mois, seront poursuivis activement; l'ouverture des classes aura lieu au commencement d'Octobre 1898.

La direction de cette Ecole est confiée à des Prêtres pourvus des grades académiques tant pour les Sciences que pour les Lettres; ceux d'entre eux qui professeront les langues vivantes ont été formés, l'un en Allemagne, l'autre en Angleterre. Le programme des études sera celui de toutes les grandes Ecoles; l'éducation chrétienne recevra des soins tout particuliers.

La première année, on n'admettra que des élèves destinés aux classes inférieures, classes primaires ou préparatoires et enseignement secondaire classique jusqu'à la cinquième inclusivement. L'année suivante, le Collège comprendra la classe de quatrième, et ainsi de suite jusqu'aux classes de baccalauréat inclusivement. Ce développement progressif a été adopté pour deux raisons: la première, de ne point chercher à faire sortir de leurs collèges les élèves qui fréquentent déjà d'autres écoles catholiques; la seconde, de former plus aisément, avec des éléments jeunes et reçus directement des familles, un esprit de maison.

Le prospectus, qui fixera les conditions pécuniaires, paraîtra prochainement. La préoccupation première a été de réduire, autant que possible, les charges des familles, tout en leur offrant des installations larges et un enseignement complet.

Nous osons espérer, M , que notre Ecole Saint-Yves obtiendra votre sympathie, et nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments respectueux.

LA SOCIÉTÉ CIVILE,

Propriétaire de l'Ecole Saint-Yves, à Quimper.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Cause de la Vénérable Jeanne d'Arc. — Nous lisons dans les *Annales religieuses du diocèse d'Orléans* :

« Aujourd'hui, 11 Novembre, à 11 heures, dans sa 112^e session, le tribunal, chargé par notre Saint-Père le Pape d'informer sur les vertus héroïques et les miracles de la vénérable Jeanne d'Arc, a clos sa procédure sous la présidence de Monseigneur.

« A dater de ce jour, les membres du tribunal et les témoins qui ont déposé dans la cause, sont relevés du secret qui leur avait été imposé.

« Nous savons que le procès, qui sera porté à Rome prochainement par Mgr l'Evêque d'Orléans, comprend près de 2,000 pages in-folio.

« Il nous reste à exhorter les fidèles du diocèse, ceux même de la France entière, à prier pour l'œuvre commencée — car elle ne fait que commencer.

« Dieu daigne inspirer à Notre Saint-Père Léon XIII de placer sur les autels, aussitôt que possible, la vénérable héroïne qui nous montre si parfaitement en sa personne les vertus de la sainte et les élans de la patriote ! »

La Béatification du curé d'Ars. — Le vice-postulateur de la cause de béatification du curé d'Ars vient de partir pour Rome, afin d'y soutenir les intérêts qui lui sont confiés. Tout nous permet d'espérer que la première des congrégations *De miraculis* sera tenue en Janvier prochain. Annoncer cet événement, c'est annoncer la conclusion très prochaine du procès du Serviteur de Dieu, et, s'il plaît au Saint-Esprit, sa béatification imminente.

(*Messenger de Belley.*)

VANNES. — **Projet d'un monument à Mgr Bécél.** — La *Semaine religieuse* de Vannes annonce, que, à la demande des prêtres et des fidèles du diocèse, elle ouvre une souscription pour l'érection d'un monument au regretté Mgr Bécél.

La Confirmation. — Nous avons annoncé, il y a quelque temps, que Léon XIII avait adressé à Mgr Robert, évêque de Marseille, une lettre pour le féliciter d'avoir rétabli la Confirmation avant la Première Communion. Cette nouvelle n'a pas passé inaperçue.

La *Semaine religieuse* du diocèse d'Auch publie à ce sujet, sous la signature de M. Cazauran, professeur au Grand-Séminaire d'Auch, une très curieuse étude sur les usages établis en Gascogne touchant la Confirmation, depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours.

Dans ce travail très documenté, nous notons qu'à Auch et dans toute la Gascogne, on suivit jusqu'en 1789 la pratique romaine de conférer la Confirmation avant la Première Communion.

L'usage contraire ne s'est introduit en France que depuis la Révolution. Tous nos diocèses eurent, paraît-il, les mêmes coutumes que le diocèse d'Auch.

On le démontrera, sans doute. Et peut-être sommes-nous à la veille de voir revenir en France, comme à Marseille, les antiques usages de Rome.

La messe pour les âmes du Purgatoire. — Le vénérable curé d'Ars aimait à raconter ce trait :

« Vous vous rappelez, disait-il, l'histoire d'un saint prêtre qui pria pour son ami. Il lui vint en pensée qu'il ne pouvait rien faire de mieux que d'offrir le Saint Sacrifice de la messe pour le repos de son âme.

« Quand il fut au moment de la consécration, il prit l'hostie entre ses mains et dit : « Père saint et éternel, faisons un échange. Vous tenez l'âme de mon ami qui est en Purgatoire, et je tiens le corps de votre Fils qui est entre mes mains ; eh ! bien, délivrez mon ami, et je vous offre votre fils avec tous les mérites de sa mort et de sa passion. »

« En effet, au moment de l'élévation, il vit l'âme de son ami toute rayonnante de gloire qui montait au ciel. »

On ne saurait mieux exprimer l'efficacité du sacrifice de la Messe en faveur des âmes du Purgatoire.

Tant que j'ai cru en Dieu... — La *Croix du Pas-de-Calais* raconte cette histoire authentique :

Un ouvrier ajusteur, ivrogne fleffé, exposait, un soir, au cabaret, ses idées sociales à un copain :

« Plus de patrons !

— Plus de gendarmes !

— Plus de curés !

— Les curés ! oh ! là là !..... ricana l'ajusteur, imagine-toi que ma femme, dans les premiers temps, s'était mis dans la boue d'aller à la messe et de faire maigre le vendredi !...

— Pas possible !.....

— Si !..... tu sais..... ça pas été long !..... »

Il rentre chez lui et trouve un attroupement de la police et de la foule devant sa porte. Il monte.....

Il trouve sa femme et ses trois enfants gisant asphyxiés sur le lit conjugal, avec ce billet en guise d'adieu :

« Tant que j'ai cru en Dieu, j'ai eu la force de supporter ma misère. A présent, que mon bourreau de mari a fait de moi une désespérée et une impie, je ne veux pas que mes enfants soient malheureux comme moi, et je m'en vais avec eux. »

Les Enfants-Nantais.

(SUITE)

Le 9 Avril, en commençant dans notre *Semaine religieuse* la publication d'une Vie abrégée des saints martyrs Donatien et Rogatien, nous ne nous attendions guère à en espacer tellement les numéros, qu'il n'en aurait paru que quatre, à ce moment où l'année va bientôt finir (1).

Nos lecteurs savent déjà les motifs de ce retard, que nous regrettons : il nous a fallu annoncer et, par là même, préparer la grande fête de saint Pol Aurélien, puis aussi rendre compte, non seulement de cette fête elle-même, mais de beaucoup d'autres solennités importantes, et en particulier de nombreuses consécractions d'églises.

Ce n'est pas sans un vif regret que j'ai ainsi suspendu, pendant cinq mois, le récit de la glorieuse passion des Enfants Nantais.

Nous en étions à établir quel pouvait être le pasteur de cette Eglise de Nantes, déjà relativement ancienne au moment où va couler le sang de ses martyrs. Nous avons dit que si nous n'avons pas ici la certitude absolue, nous n'avons non plus aucune raison sérieuse pour écarter la vénérable tradition d'après laquelle saint Similien avait instruit et baptisé saint Donatien ; nous rappelons que, au point où nous en étions dans notre récit, le saint Evêque venait de quitter une ville où son ministère était impossible, retraite que nul n'a le droit de blâmer, car c'est le Sauveur lui-même qui a dit : « Quand on vous poursuivra dans une ville, fuyez dans une autre. » Ces fuites, amenées par la nécessité, étaient presque toujours en réalité de nouvelles courses apostoliques, marquées par des prédications, suivies de nouvelles conversions ; mais en supposant même que, en ce moment douloureux, saint Similien ait trouvé à évangéliser des âmes dociles et préparées par la grâce divine, il devait souffrir cruellement d'être éloigné de ceux qui l'avaient eu pour père jusque là, et surtout du noble adolescent qu'il avait naguère conquis au Christ.

De son côté, Donatien, comme tout nouveau converti, devait se tenir dans l'humilité, et privé de l'appui paternel du ministre de Dieu, il avait à garder une grande défiance de lui-même, à la veille de la lutte qui s'annonçait. Sans doute, il avait déjà, et bien des fois, fait preuve de courage, en glissant silencieusement pendant la nuit sur les eaux de l'Erdre, pour aborder au pied du coteau où il trouverait, avec d'autres néophytes, l'enseignement de la doctrine dont il avait reconnu la vérité ; alors même, il savait bien que le danger existait, car la haine païenne contre le christianisme ne s'endormait jamais ; toutefois, le péril n'était ni imminent, ni certain ; mais aujourd'hui, c'était la lutte ouverte, et l'heure était

peut-être proche, où il aurait à rendre témoignage devant le représentant de la puissance impériale.

Comme elles durent alors, revenir à sa mémoire, les leçons de celui qui, récemment encore, l'illuminait de toutes les clartés de la doctrine, embrasait son âme de la charité du Christ, et commandait à Satan de s'éloigner du catéchumène. Mais surtout l'adolescent se rappelait la nuit sainte où il avait été plongé dans l'eau qui régénère, confirmé par le chrême du salut, puis quelques heures après, nourri du pain qui fait les forts, et sur lequel, hélas ! il ne pouvait compter maintenant.

A ces souvenirs se joignait une vive préoccupation : le sentiment qui dominait dans le cœur de Donatien était son affection pour son frère. Or Rogatien était toujours plongé dans ce que l'Ecriture appelle « les ténèbres et l'ombre de la mort ». Que n'aurait pas donné, le jeune chrétien, pour procurer à cette âme, si chère et si noblement douée, la lumière toute céleste qu'il estimait à sa juste valeur et dont la possession le rendait si parfaitement heureux ?

Il n'est pas rare de rencontrer des âmes à qui Dieu a fait connaître la vérité, se consumer en vains désirs de la voir se répandre sur leurs amis et sur leurs proches, prier même dans ce dessein, mais sans rien faire pour la communiquer ; Donatien n'était pas de ces chrétiens timides ; déjà, dans la petite communauté chrétienne, on s'était aperçu qu'en lui brûlait la charité des Etienne et des Laurent, nobles héros à peine sortis de l'adolescence et n'aspirant qu'à conquérir des âmes à Jésus-Christ. La première, comme la plus chère de ces conquêtes ne devait-elle pas être l'âme d'un frère si tendrement aimé ? Les paroles mêmes des *actes* de nos deux martyrs disent, en quelques mots bien courts, quelle fut la grâce des paroles du jeune apôtre et la correspondance qu'y donna son frère, devenu son disciple : « *Rogatianum, adhuc in cultu idolatriæ consistentem, suavissimi oris blandus odor fragranter implevit.* » Rogatien, retenu jusque là dans l'idolatrie, entendit les paroles de la bouche de son frère, et ce fut pour lui comme un parfum délicieux, dont son âme fut tout imprégnée et embaumée. Dans cette voie du christianisme, où il ne fait que d'entrer, l'ainé des jeunes gens ne se contente pas de marcher d'un pas ferme, il y court, plein de joie, sous la conduite de celui qui n'a point ses années, mais qui l'a devancé dans la foi : « *Ad fratrem, licet ætate minorem, festinus accurrit.* » Il était temps, car bientôt son guide va lui être enlevé, et si leur séparation doit être de courte durée, bien courte aussi et bien remplie seront les heures qui vont la suivre.

(A suivre.)

Bonne pensée. — *J'ai la religion de l'honnête homme.* — Celui qui refuse à Dieu l'honneur qui lui est dû, n'est pas un honnête homme. Le véritable honnête se trouve dans les maximes de l'Evangile.

(1) 9 et 23 Avril ; 14 Mai ; 25 Juin.

FIN DE L'ÉGLISE CONSTITUTIONNELLE DANS LE FINISTÈRE

AUDREIN (1798-1800)

(Suite.)

De leur côté, continue l'acte d'accusation, « Hervé Benden, dit *Sans-Quartier*, et *La Grandeur*, individu dont on n'a jamais su avec certitude le nom ni l'origine, vont au village de Kervalion, en Landudal, chez Yves Pétilion, prendre Charles Le Moine, valet de ferme, dit *Paot-Quimper*, d'où il était originaire, et Yves Jaouen, tisserand; tous quatre se rendent à Penanec'h, chez François Rannou, se réunir aux cinq y déjà rassemblés; ils déjeunent et vont tous chez Laurent Coatalem, au manoir de Trefflez, où était le point de réunion. Un moment après, arrivent: Charles-François Le Cat, dit *La Volonté*; Lignaroux, de Crozon, dit *Baptiste* ou *Brise-Barrière*, et un déserteur allemand, nommé *Louis*, soit douze hommes. Les chefs étaient Le Cat, Lignaroux, Michel, Louis et *La Grandeur*, armés de fusils à deux coups, de pistolets et de sabres; ils distribuèrent des fusils à ceux qui n'en avaient pas, les chargèrent à balle, et donnèrent à chacun trois cartouches.

« Vers 3 heures de l'après-midi, cette troupe part de Trefflez et se rend au village de Kerhau, en Briec, et se divise en deux bandes; six s'établissent chez Pierre Le Timen, et six chez Louboutin.

« Le Moine et *Sans-Quartier* vont, par ordre de Le Cat et de *La Grandeur*, prendre deux bouteilles d'eau-de-vie et du tabac chez la femme Martin, de Pennanjeun. On soupe, on fume, on boit de l'eau-de-vie et, à 7 ou 8 heures, la troupe, réunie, se met en marche et arrive sur la grand'route de Quimper à Châteaulin. Elle se divise de nouveau en deux bandes, à peu de distance l'une de l'autre », « à 300 mètres environ », dit un des accusés.

Le Moine, *Paot-Quimper*, déclare, dans son interrogatoire du 13 Messidor an IX (2 Juillet 1801), que *La Grandeur* et *Sans-Quartier* l'avaient forcé de marcher avec eux, sous peine d'être tué; que c'était le cas de la plupart des hommes réquisitionnés dans la journée, et qu'ils ignoraient pourquoi on les faisait marcher; que même rendus sur la grand'route « les chefs de la bande nous dirent que nous étions là pour en attendre d'autres, sans nous dire qu'ils attendaient la diligence, qui parut environ 11 heures », environ minuit, dit l'acte d'accusation.

« En voyant la lumière de la voiture (1), Le Cat dit: « Voilà ceux que j'attends; si la voiture n'est escortée que par des

« gendarmes, tirez. Ne tirez pas, si elle l'est par des militaires. » Un instant après, Baptiste (Lignaroux) tira un coup de fusil sur le postillon, qu'il prit pour un gendarme, et qu'il manqua, en lui disant: « Arrête, coquin! » La diligence était alors à la descente de Saint-Hervé. » Le jugement de compétence du tribunal, du 19 Messidor, an IX (8 Juillet 1801), rapporte le fait un peu différemment: « A minuit, la voiture fut jointe, à la descente de Saint-Hervé, par Julien Bidart, courrier (à cheval), allant aussi de Quimper à Brest, mais parti quelque temps après la diligence, à l'instant de l'arrivée du courrier; un coup de fusil fut tiré sur lui et on cria: « Halte, coquin! » Le courrier s'arrêta, et le postillon arrêta aussi la diligence. » Ce ne fut donc pas sur le postillon, mais sur le courrier, après le passage de la voiture, que ce coup fut tiré.

« La voiture s'arrête (1), les brigands l'entourent, font descendre le conducteur, le somment de leur remettre l'argent qu'il pouvait avoir appartenant à la République. Le conducteur descend, affirme qu'il n'a point de fonds à la République, et représente la feuille de charge. Les brigands annoncent qu'ils vont fouiller, et menacent le conducteur de mort s'il se trouve de l'argent dans la voiture. Ils donnent ordre aux voyageurs de descendre et de montrer leurs passeports. Les citoyens Ferey, de Blois et la dame Fidière descendent et présentent les leurs, ils leur sont incontinent rendus. »

« Alors, Le Cat (2) demande son passeport au citoyen Audrein, qui répondit qu'il était dans sa malle. « Sors de la voiture », dit Le Cat. « Je ne puis, je suis malade. — Sors, nous te guérirons. » Puis Le Cat monte dans la voiture, saisit Audrein au collet, l'entraîne (3), et en le voyant à la lueur du fanal de la voiture, s'écrie: « Je te reconnais, Audrein le louche, il y a longtemps que je te cherche; tu as voté trois fois la mort du Roi sous trois noms différents, tu vas mourir. »

« Le citoyen Audrein (4), aussitôt sorti de la voiture, fut saisi au collet par Le Cat, qui lui dit de se mettre à genoux et de dire ses prières. Audrein demande grâce, qu'on lui laisse la vie. Comme il se débattait et que Le Cat ne pouvait pas le tenir, il donna ordre à Le Moine de le saisir de l'autre côté, et ce fut dans ce moment qu'Audrein mordit Le Moine au ponce de la main droite, et Le Cat à la jointure du ponce de la main gauche. »

Audrein fait quelques pas pour s'enfuir (5), Le Cat donne ordre à Le Moine de tirer sur l'Evêque, Le Moine fait feu à

(1) Acte d'accusation.

(2) Déposition de Le Moine, 15 Nivose an IX et 13 Messidor.

(3) Acte d'accusation.

(4) Déposition de Le Moine, 15 Nivose an IX.

(5) Acte d'accusation.

(1) Interrogatoire de Le Moine, du 15 Nivose an IX (5 Janvier 1801).

deux reprises, mais sans que l'amorce prenne, et, dans son interrogatoire, Le Moine déclare que ce fut exprès et « qu'il trouva prétexte, pour ne pas tirer, que le chien de son arme ne partait pas. Alors, Le Cat dit à Michel : « Tire, toi ! » Lors, celui-ci abattit le citoyen Audrein, qui tomba à la renverse, près l'avant-train de la voiture ; un second coup de feu lui fut tiré à la tête (1) par *La Grandeur*, et Audrein expira.

Aussitôt, « Lignaroux dépouilla la victime de sa redingote et s'en affubla » (2). La valise et la boîte d'Audrein furent ouvertes. « Le Cat, *La Grandeur* et les autres chefs (3) s'emparèrent de ses effets ; mais le partage ne se fit pas sur le chemin. »

Après avoir rassuré les voyageurs, ces brigands les firent rentrer dans la voiture. « Nous ne sommes pas des voleurs, » leur dirent-ils, et Le Cat ajouta qu'il était plus heureux d'avoir tué Audrein, que s'il avait trouvé cent louis dans la voiture. Puis ils emportèrent les objets enlevés, chez Timen, à Kerhan, menaçant de mettre le feu à la maison, s'il n'ouvrait pas. Entrés dans la maison, on étala tous les effets sur la table. « Le Cat fit lecture à haute voix de plusieurs écrits trouvés dans la valise. » *La Grandeur* s'empara de la montre de la victime. Enfin, « après avoir bu de l'hydromel, Le Cat (4), *La Grandeur*, Louis, Michel et Baptiste (Lignaroux) prirent les armes des sept autres, renvoyèrent ceux-ci et se retirèrent eux-mêmes. »

Voici comment l'événement fut connu à Quimper, le lendemain, et le procès-verbal de constatation qui s'en suivit :

« L'an IX, 10 heures du matin, le 29 Brumaire (jeudi 20 Novembre 1800), se sont présentés devant nous, François-Marie Duval, juge de paix et officier de police judiciaire du canton d'Ergué-Armel, Jean Le Chalony, de Keraliès, Jean Le Quéré, de Keraliès, et Yves Le Guenno, demeurant aux Salles, en Kerfeunteun, lequel Le Guenno, conduisant une voiture chargée de bleds pour le Port-Launay, ayant rencontré, vers 6 heures du matin, au milieu de la grande route, à la descente de Saint-Hervé, un cadavre à lui inconnu, arrêta sa voiture et fut chez les deux sus dénommés, qui se transportèrent avec lui pour vérifier le fait ; puis se sont transportés chez nous, juge de paix, et nous ont déclaré qu'ils ont vu, au milieu de la route, au bas de Saint-Hervé, un cadavre qu'ils ont reconnu pour être un évêque ; ont, de plus, déclaré avoir vu, en deça du cadavre, une valise avec une boîte de la longueur de trois pieds, fracassée, et quelques papiers volant autour des pierres de la ci-devant chapelle de Saint-Hervé.

(1) Les deux coups de feu furent tirés dans la poitrine.

(2) Acte d'accusation.

(3) Déposition de Le Moine.

(4) « Il portait un chapeau de toile cirée (à trois cornes), une carmagnole bleue, un gilet rouge et un pantalon bleu garni de cuir. »

« Sur quoi, nous, juges, nous sommes transportés sur-le-champ, avec notre greffier et le citoyen Marie Poullier, officier de santé de Quimper, jusqu'à la descente de Saint-Hervé, où, étant rendus et atteints par le capitaine de gendarmerie et deux gendarmes qui nous ont déclaré être venus pour nous porter main-forte en cas de besoin, nous avons réellement trouvé, au milieu de la grand'route, un cadavre couché, face contre terre, que nous avons reconnu pour être le citoyen Audrein, premier ministre du culte du Finistère (1). Nous avons ordonné qu'il fut tiré de la boue et transporté au côté de la grand'route, pour qu'il soit procédé à l'inventaire des vêtements qu'il porte, qui consistent en un-serre tête, trois gilets dont deux blancs et l'autre violet, culotte de drap violet, bas de coton violets, sans souliers. De plus, nous avons trouvé près de lui une valise contenant trois paires de souliers, dont une rouge brodée, l'autre blanche brodée et l'autre pantoufle ; deux portes (*sic*) de collets violets, une paire de gants idem, un bonnet quarré, une brosse, une calotte, une burette d'argent, une petite couverture dorée, un sac à poudre, deux livres couverts de maroquin rouge, un portefeuille vide, un grand paquet de papiers cacheté ; plus nous avons trouvé sur lui, dans sa poche, une bourse de soie, dans laquelle nous avons trouvé deux louis d'or de 24 francs chaque, 15 francs en petits écus, deux clefs et une paire de boutons de manche que nous lui avons ôtée ; de plus, nous avons trouvé épars, çà et là sur la grande route, que nous avons parcourue, plusieurs papiers.

« Ce fait, avons requis le citoyen Poullier de visiter le cadavre ; vérification par lui faite, il nous a déclaré et nous a fait voir et avons vu que, faisant la visite extérieure du dit cadavre, il a aperçu, à la partie antérieure de la poitrine, du côté droit, deux plaies d'armes à feu pénétrant et traversant d'avant en arrière ; la première de ces plaies située entre la quatrième et la cinquième vraie côte, et la seconde entre la cinquième et sixième des vraies côtes. De plus, à la partie postérieure de la poitrine, c'est-à-dire le dos du côté gauche, une plaie également d'arme à feu pénétrant dans la poitrine ; de tout quoi, il conclut que la mort prompte et funeste du dit cadavre est la suite des deux coups de feu sus mentionnés. »

(A suivre.)

(1) Cette position du cadavre, trouvé face contre terre, laisse peu de vraisemblance à ce que répètent tous ceux qui ont donné le récit de cet assassinat, à savoir, que le cadavre fut trouvé tenant d'une main une boîte aux saintes huiles, et de l'autre un mandement. Il est possible que cette assertion ait pris son origine dans ce fait qu'on trouva dans la valise l'ampoule aux saintes huiles, et des feuilles de mandements épars autour du cadavre.

BIBLIOGRAPHIE

• **LES SAINTS.** • Saint Vincent de Paul, par M. le Prince Emmanuel DE BROGLIE. Un joli volume in-12. Prix : 2 fr. — Paris, Librairie Victor LACOFFRE, rue Bonaparte, 90.

Saint Vincent de Paul ! Ce nom suffit pour recommander un volume ; mais le nom de M. le Prince Emmanuel de Broglie qui vient au-dessous n'est pas sans ajouter un attrait de plus. On trouvera ici cette profonde connaissance du XVII^e siècle religieux, dont le « Fénélon à Cambrai », si justement couronné par l'Académie française, avait déjà donné des preuves remarquables.

Toutes les parties de la vie de notre grand saint national sont distribuées avec ordre et heureusement éclairées. Les rapports de « Monsieur Vincent » avec les grands personnages de l'époque, Louis XIII, Anne d'Autriche, Richelieu, Mazarin, les de Gondy..... sont l'objet d'études particulièrement attachantes.

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 20 Novembre 1897.

I. Le « Sionisme » et les colonies juives en Palestine, par le P. H. LAMMENS, S. J. — II. La Question du Suicide, par le P. L. ROURE, S. J. — III. Des Fables en 1897, par le P. V. DELAPORTE, S. J. — IV. Un coin de l'Ombrie : Orvieto, par le P. G. SORTAIS, S. J. — V. Thermodynamique et mécanique, par le P. A. REGNABEL, S. J. — VI. Note sur le culte perdu des saints Dizole et Recesse, par le P. J. SATABIN, S. J. — VII. Livres : E. Le Camus ; E. Legnani, S. J. ; Abbé L. Minocchi ; Chanoine Suchet ; P. Maisonneuve ; Abbé P. Poey ; Hugues Le Roux ; Abbé J. Condamin ; E. Champion ; R. P. Boulié ; Mgr A. Guhlén ; Abbé Bourguin ; A. Le Glay ; Abbé Dasse ; Estignard ; Abbé A. Le Sueur ; M. Chmerkine ; A. Martin ; Abbé P. Gaborit ; Baronne de Boillard ; G. Hobida ; M. Luguel ; J. Bertheroy ; D. Kimon ; Ch. Buet ; P. Croiset ; J. d'Ars ; Marie J. ; J. Greech ; A. Amesloy ; E. Hogan, S. J. ; Abbé A. Vassal ; E. Gasc-Desjossés ; Vidal de La Blache et Camena d'Almeida ; Gabrielovich ; G. Kurth ; P. Brière ; de Broc ; E. Ricard ; Paul et Victor Marguerite. — VIII. Evénements de la Quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du N^o du 16 Novembre.

Avant la bataille, Baron André REILLE, député du Tarn. — La Socialiste, IV, Paul DEBOST. — Les Etudes d'Histoire ecclésiastique et les catholiques de France, Pierre BATIFFOL. — Une nouvelle étude sur Mathurin Regnier, Théodore DELMONT. — L'armée moderne et la question sociale, xxx. — L'Education verbale. — A propos des « DÉRACINÉS » de M. Maurice Barrès, George FONSEGRIVE. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Bibliographie. Revue des Revues.

Abonnement. — France : un an, 24 fr. ; six mois, 14 fr. ; trois mois, 8 fr. Abonnement spécial d'un an pour le Clergé, l'Université et les Instituts catholiques : 20 fr. — Prix de la livraison : 1 fr. 50.

Rhumes. — Toux.
Bronchites.
Catarrhes de la Vessie.

Moyen simple et sûr
d'ASSAINIR L'EAU
de table.

GOUDRON GUYOT

LIQUEUR ou CAPSULES

DOSES : 1 cuiller à café de liqueur par verre d'eau ou 2 à 4 capsules avant chaque repas.

Se faire livrer 10 centimes par jour.

Méfiez-vous des contrefaçons et exigez la façon de la Maison FRIERE, 10, r. Jacob, PARIS

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. VÉRITABLE pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste franco en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

CALFEUTRAGE des appartements, serres, etc. **BOURRELETS** invisibles fixés sans clous. Plinthes fixes et plinthes mobiles à coulisses.
M^{re} DE DAVE, 26, Quai du Louvre, Paris, envoie franco prospectus.

L'UNION VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
72, RUE DE RENNES, 72, PARIS
UN LOT de PELERINES, Drap ou mérinos, à 10 fr.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{re} V^{re} LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, **PÊCHE FRÈRES** 45, rue Kéréon,
QUIMPER QUIMPER

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDELABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.

NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION

ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL

DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — rue Kéréon, 3
QUIMPERHORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Tabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à ancre, balancier compensé, spiral Bréguet, etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.

VINS DE BORDEAUX**HENRI BOUTIN, Propriétaire**Fournisseur du Clergé et des Communautés, **VILLENAVE D'ORNON** (Gironde).

Échantillons et Prix franco. -

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Emploi très agréable. - Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison de Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.**

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

COMPAGNIE LIEBIG

VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : **AR. DE KERANGAL.**Quimper, typographie de **KERANGAL**, imprimeur de l'Évêché.**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	6 fr. par an	40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS		

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine **ROSPARS**, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. de **KERANGAL**, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie **SALAUN**, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Propagation de la Foi ; Quimper ; Nécrologie ; Nominations dans le clergé ; Vannes ; Ploujean ; La question de la langue bretonne.

II. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; Un serviteur des pauvres :



M. l'abbé H. Lucas-Championnière ; Devant les affiches impies ; Un jugement intéressant ; Missionnaires.

III. Fin de l'Eglise constitutionnelle dans le Finistère : Audrein (1798-1800) (à suivre).

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 5 Décembre. — 2^e Dimanche de l'Avent. Office du jour ; semi-double. Violet. A la Messe, mémoire de s. Sabbas, Abbé. Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 6. — S. Nicolas, Evêque. Double. Blanc.

Mardi, 7. — S. Ambroise, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 8. — IMMACULÉE-CONCEPTION DE LA TRÈS SAINTE-

VIERGE. Double de 1^{re} classe, avec Octave. Blanc.

Jedi, 9. — Présentation de la Très Sainte-Vierge (transférée du 21 Novembre). Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 10. — Patronage de la Très Sainte-Vierge (du 14^e Dimanche de Novembre ; au Supplément). Double-majeur. Blanc.

Samedi, 11. — S. Damase, Pape. Semi-Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Derrien..... 4, 5 et 6 Décembre.

Concarneau..... 7, 8, 9, 10, 11 et 12 Décembre.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 3 Décembre*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Propagation de la Foi. — Les *Annales de la Propagation de la Foi*, de Novembre, publient les recettes et les dépenses de cette Œuvre en 1896. Les recettes ont été de 6,332,686 fr. 87 dans le monde entier ; et les dépenses de 6,440,028 fr. 96.

Les dépenses ont dépassé les recettes. Cela vient de ce que le nombre des missionnaires augmente, alors que les aumônes ont une tendance à diminuer.

« Nous avons besoin, plus que jamais, du concours de tous nos amis, écrivent les *Annales*. Qu'ils ne se contentent plus seulement de nous donner leur simple cotisation, mais que, par leur influence personnelle, ils multiplient les dizaines, sollicitent les dons, et surtout invitent les personnes plus fortunées à prendre à elles seules la charge d'une dizaine tout entière. On a répété souvent que l'Œuvre de la Propagation de la Foi est l'œuvre des pauvres, que les pauvres seuls la soutiennent. De nobles générosités prouvent, sans doute, que cette opinion est exagérée : cependant, nous en sommes certains, l'œuvre reste inconnue dans des milieux où elle serait accueillie avec faveur, même avec enthousiasme, si le but qu'elle poursuit était mieux divulgué. Parler de nos missionnaires, de leur dévouement, de leurs travaux, de leurs épreuves, énumérer leurs projets, leurs besoins, voilà la mission que nous demandons à nos amis d'exercer autour d'eux. Quand on aime Dieu, que son règne arrive, quand on désire voir s'étendre au loin l'influence de sa patrie et travailler à l'honneur de son drapeau, quand on a pitié des pauvres âmes en détresse qui, dans les pays lointains, nous appellent à leur secours, est-il apostolat plus noble, plus fécond et plus méritoire que celui que nous recommandons, au nom de Dieu, au zèle de nos chers associés ? »

Il nous suffit de reproduire ces considérations, éloquentes dans leur simplicité. Nos confrères ne manqueront pas de les rappeler à leurs paroissiens. Ils ont pour cela, en dehors du sermon annuel sur la Propagation de la Foi, qui se fait dans chaque paroisse, une occasion tout indiquée : la fête de saint François Xavier, et l'indulgence plénière, que les associés de l'Œuvre peuvent gagner, le jour de la fête ou l'un des jours de l'Octave.

Nous savons pouvoir compter sur leur zèle pour activer, réveiller au besoin, la générosité des fidèles et exciter entre les paroisses une sainte émulation ; de cette manière, notre diocèse

qui se glorifie, à juste titre, de fournir de nombreux missionnaires, continuera à tenir un rang de plus en plus honorable, pour le chiffre de ses aumônes, en faveur de l'Œuvre catholique par excellence. *Adveniat regnum tuum !*

QUIMPER. — Grand séminaire. — Nous rappelons que la fête patronale du Grand-Séminaire, avec la rénovation des promesses cléricales présidée par Mgr l'Evêque, aura lieu le jeudi, 9 Décembre.

Paroisse de Saint-Corentin. — Le 12 Décembre tombant, cette année, un dimanche, la solennité de saint Corentin, Patron de la ville et du diocèse, sera célébrée, le jour même de la fête.

Le Triduum préparatoire commencera, le vendredi 10. Nous sommes heureux d'annoncer, dès aujourd'hui, qu'il sera prêché par M. le chanoine Péron, Curé-archiprêtre de Quimperlé, dont le talent est bien connu et apprécié.

Outre les sermons français des vendredi, samedi et dimanche, il a bien voulu accepter de donner également les instructions bretonnes du samedi et du dimanche matin.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Lochouarn, ancien recteur de Guilligomarc'h, décédé à Quimperlé, le 1^{er} Décembre courant, à l'âge de 49 ans.

R. I. P.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Coroller, recteur de Loc-Maria-Berrien, recteur de Saint-Evarzec, en remplacement de M. Seznec, démissionnaire ;

M. Kerlidou, vicaire de Milizac, recteur de Loc-Maria-Berrien ;

M. Corre, vicaire au Drennec, vicaire à Milizac ;

M. Thomas, vicaire à Saint-Louis, de Brest, recteur de Trégarvan.

VANNES. — Un service solennel, ordonné par MM. les Vicaires capitulaires pour le repos de l'âme du regretté Mgr Bécél, est célébré, aujourd'hui jeudi, en la Cathédrale de Vannes. La cérémonie doit être présidée par Mgr Renou, archevêque de Tours.

Mgr l'Evêque de Quimper, retenu par la visite canonique de ses communautés religieuses, a délégué, pour le remplacer, M. Fléiter, Vicaire général. Le Chapitre de la Cathédrale de Saint-Corentin est représenté par M. le chanoine Quidelleur.

PLOUJEAN. — On nous écrit de cette paroisse :

« Je suis heureux de porter à votre connaissance, pour que

vous en fassiez part à vos lecteurs, la nouvelle de la touchante cérémonie qui vient d'avoir lieu, dans notre église paroissiale.

Samedi, 27 courant, M. le Recteur de Ploujean recevait, avec l'autorisation de Monseigneur l'Evêque de Quimper, l'abjuration de M^{me} Suzanne Clarke, veuve d'un capitaine anglais, et jusqu'ici protestante. La cérémonie du baptême sous condition a suivi l'acte d'abjuration.

Le lendemain, la nouvelle catholique faisait sa première communion, avec une piété qui émut tous ceux qui eurent le bonheur d'y assister.

Déjà, l'année dernière, le 16 Mai, M^{me} Clarke, fille de la nouvelle convertie, et depuis mariée à M. le comte de Kergarion, faisait également son abjuration et recevait le baptême sous condition, dans la même église de Ploujean. Dieu en soit béni ! Puissent les prières de ces deux âmes généreuses attirer les bénédictions du ciel sur notre chère paroisse !

La question de la langue bretonne.

Il est bien tard pour venir parler du Congrès de Lorient ; aussi nous n'énumérerons même pas ici les sujets, fort intéressants — mais trop nombreux, selon nous, comme il arrive dans ces sortes de réunions, — qui y furent traités. Nous en prenons seulement occasion de dire quelques mots d'une question qui nous y avait spécialement appelé : celle de la langue bretonne.

Disons aussitôt que la cause de notre vieil idiome a trouvé, au sein du Congrès, des défenseurs autorisés et éloquents. D'abord le R. P. du Lac montrant, par de nombreux exemples, que si l'on veut conserver à une population son esprit, ses traditions et sa foi, il est de toute nécessité de donner aux enfants une solide éducation, et dans la langue du pays.

Cela est vrai surtout pour le Breton « peuple unique parce qu'il est un, ... véritable bloc, où entrent trois éléments inséparables : le sol, la foi et la langue. » C'est la pensée que Mgr Dulong de Rosnay a développée avec cette ardente conviction et cette richesse d'images dont il a le secret, surtout quand il parle de la France et, mieux encore, de ce coin de la grande patrie, qui est la Bretagne....

Néanmoins, pendant longtemps, dans les programmes d'enseignement, le breton fut proscrit. Système déplorable, même au point de vue pédagogique ; car la raison veut que l'on procède du connu à l'inconnu, que l'on se serve de la langue bretonne pour apprendre le français (1) : plus déplorable encore au point de vue

(1) Malgré ce que l'on a affecté de croire ou, du moins, de dire, nous sommes loin de nous opposer à la diffusion de la langue française dans nos campagnes.
(Note de M. Buléon.)

social et religieux ; en effet, le discrédit jeté sur la langue, c'est le mépris des parents, la ruine de la vie de famille, l'oubli du sol natal, c'est la perte des traditions, l'abandon des pratiques pieuses du foyer....

Le remède, tout indiqué, c'était le retour à la langue de nos pères. C'est la thèse que soutient, avec autant de compétence que de courage, depuis plusieurs années, M. l'abbé Buléon, professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Anne d'Auray, et qu'il a la joie de voir triompher aujourd'hui. En effet, le « Comité des écoles du diocèse de Vannes » impose officiellement et hiérarchiquement à toutes les écoles qui relèvent de lui l'obligation de donner, en langue bretonne, l'enseignement religieux ; et, ainsi que le remarque le zélé Secrétaire général du Comité, M. le comte de la Villeboisnet, « l'idiome religieux étant le breton, il était irrationnel d'apprendre l'Histoire Sainte en français. » Comme un manuel manquait, M. l'abbé Buléon a suppléé à cette lacune, de la façon la plus heureuse, en publiant son *Histoér Santel*, dont nous avons parlé (n° du 24 Septembre dernier). Ce livre est désormais « classique » dans toutes les écoles chrétiennes de la partie bretonnante du diocèse de Vannes (1)....

Dans le diocèse de Saint-Brieuc, l'étude du breton ne s'arrête pas à l'enseignement primaire ; nous avons déjà parlé des cours de langue bretonne qui se font, dans les collèges et séminaires. En même temps, le « Comité de préservation du Celtique armoricain », fondé au sein de « l'Association Bretonne », continue à déployer une activité au-dessus de tout éloge.

Notre diocèse de Quimper, qui est tout entier bretonnant, ne pouvait pas rester en dehors de ce mouvement. Nous avons déjà parlé des efforts, très méritoires, tentés et des distinctions obtenues par plusieurs écoles, notamment celles de Châteaulin et de Landivisiau. Dans cette dernière école, qui a pour directeur un celtisant de mérite — vous me pardonnerez, mon cher Frère C., de vous « dénoncer », dans l'intérêt d'une cause qui nous est également chère — on fait un cours méthodique de langue bretonne (2). Nous avons pu présenter au Congrès de Lorient trois cahiers d'élèves, qui ont été jugés « très remarquables ». Remarquables aussi sont, au dire des maîtres, le résultat de cet enseignement simultané du breton et du français, surtout au point de vue de la composition et du style.

Ce qui n'existait que comme essais isolés va devenir désormais, nous sommes heureux de le dire, la règle générale dans nos écoles de Frères. Nos Religieuses, si dévouées, suivront cet exemple, nous en sommes convaincu, et comme écrivaient, à ce sujet, leurs

(1) La différence de dialecte ne permet pas de l'adopter dans notre diocèse. Nous exprimons le vœu qu'il surgisse, chez nous, un autre Buléon, pour doter nos écoles d'un livre semblable. N. R.

(2) Le même cours se fait encore ailleurs, notamment à Guipavas. (Renseignement fourni par le cher Frère Namasius, visiteur du district de Quimper.)

supérieures au Comité diocésain de Vannes (1), « feront tout ce qu'elles pourront pour atteindre le but désiré. »

Voici, dit la *Croix des Côtes-du-Nord*, le programme qui vient d'être élaboré par le C. F. Visiteur de Quimper, pour les Frères de La Salle, et le C. F. Lucien, pour les Frères de La Mennais, et qui sera appliqué dans les écoles du diocèse de Quimper et de Vannes :

1^{re} Cours élémentaire. — Prières, catéchisme et cantiques en breton.

Eléments de lecture bretonne.

Exercices de langage en breton, avec application à la langue française.

2^{re} Cours moyen. — Prières, catéchisme, cantiques et éléments d'histoire sainte, en breton.

Lecture bretonne, avec exercices de traduction orale en français.

Quelques éléments de grammaire bretonne, donnés par le maître au cours des lectures.

3^{re} Cours supérieur. — Catéchisme, cantiques, histoire sainte et évangile en breton. — Nombreux exercices de traduction orale et écrite. — Eléments de grammaire bretonne et française.

Nous nous sommes arrêté, un peu longuement peut-être, sur cette question d'enseignement, qui a bien son utilité. Cependant, nous avons en vue une autre question, plus grave et plus actuelle encore. Dans son discours au Congrès de Lorient, Mgr Dulong de Rosnay disait que « le breton est le *scutum fidei*, le bouclier de la foi bretonne. » Eh ! bien, cette arme, on la tourne contre nous ; cette langue de nos aïeux, les émissaires de l'étranger s'en servent pour semer l'erreur dans notre pays. Il y a un an, reproduisant l'appel de nos confrères des Côtes-du-Nord, nous signalions le danger ; nous le croyons aujourd'hui plus menaçant que jamais. Nous en reparlerons dans un prochain article.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le 7 Décembre prochain, la Congrégation des Rites discutera, en séance plénière, une série de propositions qui intéressent spécialement la France.

La première affaire est celle d'Angers ; on décidera au sujet de l'introduction de la cause de la servante de Dieu, Sœur Euphrasie Pelletier, fondatrice des Sœurs du Bon-Pasteur.

Puis viendra la cause de Toulouse, pour la confirmation du culte rendu à saint Sabin, évêque et martyr.

En outre, Mgr Virili, ancien postulateur de la cause de saint Labre, a présenté à la Congrégation des Rites les instances d'un grand nombre de Cardinaux, d'Archevêques et Evêques qui supplient le Pape d'accorder à saint Benoit-Joseph Labre le titre de patron des pèlerins et des pèlerinages. Cette demande sera discutée, dans la même séance du 7 Décembre.

(1) Compte-rendu de M. de la Villeboisnet, p. 22.

On y examinera aussi les écrits de M. Olier, fondateur de la société de Saint-Sulpice.

Enfin, la Congrégation aura à traiter une affaire très importante, qui consiste dans la révision des Rubriques générales et spéciales du Bréviaire et du Missel.

PARIS. — Institut catholique. — Comme nous l'avons annoncé, le 24 Novembre, a eu lieu la séance solennelle de rentrée de l'Institut catholique de Paris. Elle était présidée par LL. EEm. les Cardinaux Richard et Langénieux : on y remarquait, au milieu de nombreuses notabilités catholiques, NN. SS. les Archevêques de Besançon, Sens et Bourges ; NN. SS. les Evêques de Bayeux, Nancy, Blois, Versailles, Nevers, Meaux, Beauvais, Saint-Brieuc, Quimper, La Rochelle, Saint-Dié, Clermont, Evreux, Châlons, Chartres, Amiens ; puis Mgr Le Nordez, auxiliaire de Verdun, Mgr Jourdan de la Passardière, évêque de Rosea, et Mgr Leroy, Supérieur général des Pères du Saint-Esprit.

La lecture de rapports fort intéressants prouve que l'Institut a marqué sa place dans le mouvement scientifique, par les publications de ses professeurs et les distinctions éminentes dont plusieurs ont été honorés ; en même temps, les succès obtenus devant les jurys universitaires témoignent de l'autorité des maîtres de l'enseignement supérieur libre.

La Faculté de droit a fait recevoir 8 docteurs — dont 2 avec éloges particuliers — et 56 licenciés ;

L'école des lettres, 3 agrégés et 43 licenciés.

L'école des sciences, 8 licenciés ès-sciences physiques, 2 ès-sciences mathématiques, et, depuis les nouveaux programmes, une même proportion de candidats aux divers certificats scientifiques.

Les Facultés de théologie ont de leur côté reçu :

18 bacheliers, 7 licenciés, 6 docteurs en théologie.

10 bacheliers, 5 licenciés, 6 docteurs en droit canonique.

33 bacheliers, 1 licencié, 6 docteurs en philosophie.

Après la proclamation des lauréats des concours de fin d'année entre les élèves de la Faculté de droit, Mgr Péchenard, Recteur de l'Institut, a pris la parole, commençant par un délicat hommage à son prédécesseur, le regretté Mgr d'Hulst. L'orateur s'attache ensuite à faire comprendre qu'il importe de donner une vive impulsion à l'œuvre de l'Institut catholique.

Une fois investi de ma charge, j'ai cru, dit-il, m'inspirer des intentions des fondateurs de cet Institut et traduire fidèlement vos propres pensées, Eminences et Messieurs, en reprenant vigoureusement la marche en avant et en aspirant à donner à votre œuvre tout le développement dont elle est susceptible. Ce que les ouvriers de la première génération ont fait suffit-il ? Devons-nous nous contenter de maintenir ce qui existe, sans essayer d'aller au delà ? je ne le pense pas. Le développement progressif de l'Institut est la conséquence même de sa création. Nul être vivant ne peut rester stationnaire, sous peine de dépérir.

N'existons-nous pas, d'ailleurs, en vertu d'une loi de liberté ? Or, la

liberté en ce monde n'est-elle pas assez précieuse, n'est-elle pas assez rare, ne coûte-t-elle pas assez cher, pour qu'on n'ait pas le droit d'en laisser perdre une parcelle et de n'en pas profiter jusqu'à la dernière limite ? Ceux qui nous observent du dehors et ceux qui viendront après nous, comprendraient-ils que, ayant eu à notre disposition un pareil instrument, conquis au prix de soixante-quinze ans de lutttes, nous n'ayons pas mis tout en œuvre pour en tirer tout le parti possible, et que nous ayons stérilisé par notre inaction la liberté de l'enseignement supérieur catholique ? Nous trahirions la pensée et les espérances des plus nobles champions de la liberté, et nous nous exposerions à un sévère et juste jugement de la postérité.

Et puis, quand je regarde autour de nous, il me semble que tout nous convie à de nouveaux efforts, et nous fait entrevoir de nouvelles espérances. Le besoin de calme et l'apaisement des esprits, qui s'accroît chaque jour ; le nombre toujours croissant des élèves de l'enseignement secondaire libre qui atteint, à l'heure présente, d'après les rapports officiels, la proportion de 50 0/0 ; la nécessité de préparer à cette intéressante jeunesse des maîtres d'un mérite scientifique éprouvé, et surtout l'urgence d'exercer une sérieuse influence sur les courants d'idées qui traversent la nation : tout, en un mot, nous presse, tout nous fait un devoir de chercher à donner à notre Institut la place qu'il doit occuper, et à lui faire porter tous ses fruits.

Mgr Péchenard montre comment il s'est inspiré de ces vues, et expose les résultats obtenus.

Mais à côté de cet « enseignement technique, spécialement destiné aux jeunes gens qui aspirent aux grades », l'Institut s'adresse aussi au grand public par ces *cours et conférences* et par ces *cours d'enseignement supérieur des jeunes filles*. « La faveur soutenue du public nous a montré combien cette création répondait à ses besoins et à son attente, et a prouvé que l'on peut faire profiter au bien commun le mouvement féministe qui entraîne la société contemporaine ».

La place manque, et c'est pour cela que le Recteur s'est décidé à construire, persuadé que les concours ne lui feraient pas défaut. Après quelques mois à l'adresse des prélats défunts, Mgr Péchenard termine ainsi :

L'Institut est l'œuvre de nos évêques, ce sera pour eux un titre de gloire devant la postérité. Ce sont eux qui l'ont demandé et fondé ; c'est par eux, leurs conseils et leurs concours, qu'il doit vivre et qu'il vivra. *Legatione fungimur*. Nous le remettons donc entre vos mains.

Après cette péroraison vivement applaudie, Mgr Lelong, évêque de Nevers, au nom des Evêques fondateurs, a félicité l'Institut catholique des résultats acquis, et exprimé sa confiance en un avenir plus prospère encore, promettant le concours actif de l'épiscopat à une œuvre si capitale pour l'avenir de la France chrétienne.

Pour terminer, S. Em. le cardinal Richard, avant de bénir l'assistance, a déclaré sa joie de voir si parfaitement justifié le choix qui, à la mort de l'inoubliable Mgr d'Hulst, avait été fait de Mgr Péchenard pour diriger l'œuvre de l'enseignement supérieur catholique à Paris.

Un serviteur des pauvres. — M. L'ABBÉ H. LUCAS-CHAMPIONNIÈRE. — Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un vénéré religieux, enlevé à la fleur de l'âge, M. Henri Lucas-Championnière, des Frères de Saint-Vincent de Paul, Secrétaire général de l'Union des Œuvres ouvrières catholiques.

Descendant d'un des héros des guerres de Vendée, compagnon de Charette, l'abbé Lucas-Championnière avait la foi profonde, militante, de son aïeul. Après de brillantes études au Lycée Henri IV, il fit son cours de droit ; mais déjà, se sentant appelé au sacerdoce, il avait résolu de consacrer sa vie aux œuvres ouvrières, dont il voyait de près, au patronage de N.-D. de Nazareth, la nécessité et la fécondité.

Son temps de service militaire achevé, sans rentrer dans sa famille, sans même quitter l'uniforme, il se rendit au Séminaire d'Issy..... Prêtre, il acheva de réaliser ses désirs de dévouement et de sacrifice, en embrassant la vie religieuse chez les Frères de Saint-Vincent de Paul.

Il serait difficile d'énumérer ses divers ministères, prédications, missions, retraites, confessions, sans compter une écrasante correspondance pour les nombreuses œuvres qu'il dirigeait ou encourageait. Nous l'avons vu, il y a quelques années, à Quimper, où il était venu pour pousser activement et aider de ses conseils à l'établissement de l'œuvre militaire.

Car le trait distinctif, la caractéristique de son zèle, c'était l'apostolat des soldats. Les retraites du départ et du retour de la classe, la liste des aumôniers militaires pour toutes les garnisons, sont dues à son initiative. Tant que ses forces le lui permirent, il prêcha la retraite des conscrits, à Athis ; il rédigea plusieurs documents pour les aumôniers militaires. Tous ceux dont il a contribué à préserver la foi et les mœurs, au milieu des dangers de la caserne, dont il a assuré ensuite la persévérance, ne l'oublieront pas.....

Epuisé par le labeur incessant de vingt années d'un tel ministère, il est mort, en pleine possession de toutes ses facultés.

Le matin, il avait renouvelé, après la sainte communion, ses vœux de religion, disant d'un voix ferme : *Je renouvelle, du plus profond de mon cœur, le vœu que j'ai fait de garder la pauvreté, la chasteté et l'obéissance dans la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul, consacrée au service des pauvres.*

Le soir, à 9 heures, il s'endormait dans le Seigneur, en présence de son Supérieur général, le T. R. P. Leclerc, et de ses deux frères, les docteurs Just et Paul Lucas-Championnière.

Quelques minutes avant de rendre le dernier soupir, il s'écriait avec une expression de joie indicible : « Oh ! que je suis heureux en ce moment d'avoir consacré ma vie au peuple. »

Ainsi s'est réalisée pour lui, à l'heure suprême, la parole de saint Vincent de Paul : « Ceux qui auront aimé les pauvres pendant leur vie, n'auront aucune crainte de la mort. »

Devant les affiches impies : Une vaillante femme.

— La race des saintes femmes, qui suivent Notre-Seigneur au Calvaire, n'est pas détruite.

Nous lisons dans *La Bourgogne*, à propos d'une conférence récente de l'impie détraqué, Sébastien Faure, à Auxerre :

« L'autre jour, en sortant de chez elle et en voyant s'étaler en gros caractères le cri du renégat : « Dieu, c'est le mal, » une femme sentit en son âme indignée, ce que n'ont pas senti les hommes ; elle s'approcha du mur, lacéra l'affiche, et en apercevant une autre tout près d'une école, elle la lacéra encore, comme la première.

Je ne sais quel triste sire vint à passer et voulut faire peur à la noble dame, en lui disant :

— Mais vous n'avez pas le droit, je vais vous faire arrêter.

— Monsieur, lui dit-elle simplement, je suis à votre disposition, vous pouvez m'arrêter, mais je serai très fière d'aller en prison pour avoir défendu le Dieu que j'ai toujours adoré et que j'ai fait aimer à mes enfants.

Voilà des actes qui nous consolent de la veulerie du temps et des hommes. »

Un Jugement intéressant. — Un Frère des écoles chrétiennes, dirigeant une école dans un village du Rhône, étant mort, un autre Frère en prit immédiatement la direction, qu'il conserva pendant un mois sans avoir accompli aucune formalité. Poursuivi pour ce fait, il a été acquitté par le tribunal, qui a reconnu que le fait d'assurer le service de l'école, en attendant l'accomplissement des formalités administratives, n'était nullement répréhensible.

Missionnaires. — Un jeune homme, que j'aime de tout mon cœur, et qui, entraîné par une irrésistible vocation, se destine à devenir bientôt prêtre des Missions Étrangères, vient de m'adresser, au moment de recevoir les ordres majeurs et de prononcer le vœu suprême, une lettre qui m'a beaucoup ému. Ce pieux enfant — j'ai rarement rencontré une âme aussi enthousiaste et aussi pure — m'écrit que, dans quelques jours, au moment de ses fiançailles mystiques, lorsqu'il sera étendu, humble et frêle victime, sur les dalles de l'église, il priera pour moi, et il me demande en échange de lui donner un souvenir, en cette heure décisive de sa vie.

Je n'attendrai pas cette heure-là pour proclamer devant tous et bien haut à quel point mon jeune ami me semble enviable dans l'ardeur et la sincérité de sa foi. Car, même aux yeux de l'incrédule, — et, quand je prononce ce mot, ce n'est pas, grâce à Dieu, de moi que je parle, — même aux yeux de l'incrédule, dis-je, le missionnaire est admirable....

..... Oui, même le négateur de toute vie future, même celui qui n'a point d'espérance, — s'il garde en soi du moins le senti-

ment de la grandeur, — ne peut refuser au missionnaire son émotion et son respect.

Ces prêtres qui longtemps m'apparurent baignés dans la poésie de mes souvenirs d'enfance, je les ai vus de près assez récemment, dans une des heures les plus solennelles de leur vie religieuse, un de leurs élèves, l'excellent jeune homme, dont je parlais tout à l'heure, m'ayant fait assister à l'émouvante cérémonie d'un départ de missionnaires.

Je n'essaierai pas d'en donner la description après Louis Veuillot, et je ne puis que renvoyer mes lecteurs aux très belles pages sur ce sujet, qui se trouvent dans *Cà et là*. Qu'on me permette seulement de noter ici mon impression, l'une des plus poignantes qui m'aient remué le cœur.

Nous suivîmes les « Partants » dans la chapelle, qui est froide et sans ornements. Sobre et sévère aussi fut la parole du Père Supérieur, qui, au nom de toute la Congrégation, leur dit adieu en ce monde — pour toujours. En termes d'une fermeté rare, il insista sur cet adieu, répétant aux voyageurs qu'ils partaient sans arrière-pensée de retour, qu'ils quittaient à jamais leur patrie et leur famille, et que la séparation était définitive, complète, absolue. Dans les stalles et dans les tribunes de l'église, il y avait les parents et les amis des jeunes missionnaires. Mais ceux-ci, debout, impassibles, les yeux baissés, les bras croisés sur la poitrine avec une mâle énergie, écoutaient sans un geste, sans un soupir, sans même un battement de paupières, l'orateur qui redisait toujours le mot adieu et leur rappelait sans cesse que le sacrifice était irréparable.

C'était très simple, et c'était terrible.

Quand le Supérieur eut terminé son allocution, les « Partants » vinrent se ranger sur une seule ligne, devant l'autel. Ils étaient là, pleins de force et de jeunesse, et semblaient attendre le massacre. Tout de suite, je pensai aux otages de la Commune, faisant face au peloton des Fédérés.

Alors commença l'acte le plus touchant de l'imposante cérémonie. Tous les assistants défilèrent tour à tour devant les missionnaires, les baisant sur les pieds d'abord, puis sur le visage, — sur les pieds, pour leur souhaiter bonne route et large récolte d'âmes chez les infidèles ; sur les deux joues, en signe de fraternelle tendresse et d'éternel adieu.

J'étais accompagné d'un jeune poète de mes amis. Nous n'hésitâmes, ni l'un ni l'autre, à accomplir le rite, car ceux qui ont un peu d'idéal dans l'âme, courbent le front sans effort devant ce qui est vraiment grand ; et tous les deux, nous avions les yeux pleins de larmes, en sortant des bras de ces paladins du Christ, de ces chevaliers errants de la Foi, qui nous avaient serrés sur leur cœur avec un heureux sourire, en se recommandant à nos prières.

Mes prières ! vous me les demandez à votre tour, aujourd'hui, cher enfant, qui allez vous engager au service de Dieu par des promesses éternelles et à qui, l'an prochain, si je suis encore là,

j'irai donner l'accolade dans l'église des Missions ! Mes prières ! je les avais depuis longtemps oubliées, et il m'a fallu de longs mois de maladie et de souffrances pour les balbutier de nouveau, pour repousser avec dégoût toutes les vieilles énigmes posées devant ma raison, et pour tendre éperdument les mains vers un Père céleste, dont je veux subir désormais avec obéissance la mystérieuse volonté. Mais, hélas ! malgré tous mes efforts pour remplir mon cœur d'humble confiance, je suis destiné, je le sens, à souffrir encore beaucoup par le doute, et, bien des fois, j'aurai besoin de me redire le mot immense que Pascal ose prêter à Dieu lui-même : « Tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais déjà trouvé. »

Mes prières ! Ce sont les vôtres dont j'ai besoin, intrépide et pieux enfant, les vôtres et celles de vos amis des Missions Etrangères, de ces admirables chrétiens, qui, dans l'imitation de la vie de Jésus, ont choisi de préférence sa passion et sa mort, et que j'ai vus — en une heure inoubliable — rangés devant l'autel dans l'attitude des victimes, prêts pour la croix et offrant leurs mains ouvertes aux clous du bourreau et leur flanc à la lance du légionnaire.

FRANÇOIS COPPÉE.

FIN DE L'ÉGLISE CONSTITUTIONNELLE DANS LE FINISTÈRE

AUDREIN (1798-1800)

(Suite.)

Le corps d'Audrein fut ramené à Quimper, et la tradition rapporte que le cadavre fut, à cet effet, mis en travers sur un cheval (1). Transporté vraisemblablement dans sa maison, près de la sacristie de Saint-Corentin, ses obsèques eurent lieu le surlendemain 21 Novembre. Voici comment en font mention les registres paroissiaux de la Cathédrale :

« Le 21 Novembre, le citoyen Yves-Marie Audrein, Révérendissime Evêque du Finistère, élu le second dimanche après Pâques, 22 Avril 1798, mort le 19 de ce mois, a reçu la sépulture ecclésiastique, à laquelle ont assisté toutes les autorités constituées civiles et militaires en costume, et une foule immense de fidèles.

« Signé : J. LE COZ, Promoteur,
SÉRANDOUR, membre du Presbytère,
GUINO, Doyen du Presbytère,
LE GAC, membre du Presbytère. »

Le corps fut inhumé au cimetière de Saint-Marc, où se voit encore sa tombe.

(1) M. Le Naour tient ce fait de sa grand'mère, qui vit arriver ainsi, à Quimper, le cadavre d'Audrein.

Les informations commencèrent aussitôt pour rechercher les auteurs de l'assassinat, et l'on crut, un instant, être sur une bonne piste. Audrein avait été trouvé sur la grand'route, sans chapeau ; or, deux jours après l'événement, un pauvre parcourait les rues de Quimper, portant un chapeau qui ressemblait à celui dont se servait habituellement l'Evêque.

Le 2 Frimaire (23 Novembre), devant Jean-Marie-Charles Gaillard, juge et directeur du jury d'accusation, Marie-Claude Guével, femme d'Urvoas, tailleur, demeurant à Quimper, déposait « que, voyant hier (22 Novembre), dans les mains d'un nommé Foll, mendiant, un chapeau à haute cuve, chargé de poudre, elle lui demanda s'il voulait le vendre ; il en demanda 3 fr., et 20 sols lui furent proposés. Il répliqua qu'il le garderait, qu'il l'avait eu dans la rue Obscure ; elle croit, sans pouvoir l'affirmer, que ce chapeau à haute cuve, convert de poudre, que le citoyen Audrein portait en main dans les rues, lui a appartenu. »

Jean-Louis Le Foll Calvez, mendiant, est immédiatement appelé, et dépose que « hier, demandant l'aumône dans la rue de la Prison (rue Obscure, aujourd'hui rue Royale), une femme ou fille, qu'il ne connaît pas, lui donna ce chapeau à haute cuve, vieux et crassé, dont les bords étaient poudreux, et qu'il présenta à la boutique de François Le Saux, cordonnier, près la prison ; que n'ayant pu le vendre à Marie-Claude Guével, il le déposa et laissa en gage chez Briand, fils, pour prix d'un coup d'eau-de-vie qu'il a payé ce matin en retirant le chapeau. »

Mais Dominique Mougéat, propriétaire de la maison qu'occupait Audrein, Marie-Jeanne Lallouelle, sa domestique, et Marie-Victoire Kerlen, sa voisine, sont appelés par le juge, et déclarent que ce chapeau n'a pas appartenu à l'Evêque, qu'il n'en avait qu'un, qui était « presque neuf ».

Audrein laissait un neveu et une nièce encore jeunes ; la nièce, qui était l'aînée, avait à peine 15 ans ; Marie-Victoire Kerlen, qui sous-louait son appartement à l'Evêque, et avait rempli un peu le rôle de gouvernante dans le pauvre ménage épiscopal, adressa la pétition suivante au directeur du jury d'accusation, pour obtenir le peu d'argent trouvé sur le cadavre.

« Le 7 Frimaire an IX (28 Novembre 1800).

« La citoyenne Marie-Victoire Kerlen, au Directeur du jury d'accusation.

« La triste situation où je me trouve réduite, ainsi que les malheureux neveu et nièce du défunt citoyen Audrein, et instruite que vous êtes saisi d'une somme de 63 francs trouvés sur le défunt susdit, je crois devoir réclamer pour moi, comme pour et au nom des pauvres enfants qui sont encore à ma charge, cette modique somme, pour subvenir aux besoins les

plus urgents. Personne n'ignore les sacrifices que j'ai faits du vivant du défunt, et qu'il m'avait promis de nous faire venir dans son voyage quelques secours de Morlaix ou Landerneau. Dans ce moment, nous avons d'extrêmes besoins, qu'il est urgent de prévenir. Dans les circonstances actuelles et eu égard aux grands chagrins que nous éprouvons, la crainte de laisser trop entrevoir aux pauvres orphelins, puisque leur père est depuis longtemps prisonnier en Angleterre, la misère affreuse où nous sommes réduits, pourraient faire naître d'autres inconvénients très fâcheux et funestes. J'aime à croire, citoyen directeur, que toutes ces considérations et d'autres auxquels (*sic*) mon cœur se refuse de retracer ici vous porteront à nous remettre la somme susdite.

« Signé : Marie-Victoire KERLEN,
Gabriel AUDREIN,
Marie-Jacquette AUDREIN. »

BIBLIOGRAPHIE

Nouvelles publications de R. HATON, Libraire-Éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris.
En vente à la Librairie J. SALAUN, Quimper.

Le Duo d'Aumale. — *Le prince, le soldat, l'historien*, par le Commandant GRANDIN, avec préface de son Eminence le Cardinal Perraud. — Un vol. grand in-8°, orné d'un portrait et autographe, 4 fr.

Les beaux caractères sont rares. A une époque aussi troublée que la nôtre, une nation est toujours portée à ramener ses yeux en arrière, pour apprendre à connaître la conduite et le caractère des hommes qui lui ont transmis leur gloire. L'intérêt de conserver notre honneur national nous apparaît alors comme un devoir.

Sous ce rapport, la vie du Duc d'Aumale est la plus radieuse glorification du dévouement à la patrie.

Son Eminence le Cardinal Perraud a bien voulu honorer cet ouvrage d'une introduction.

La Science du Catéchiste, ou explication littérale et raisonnée du catéchisme du diocèse de Rennes, par M. l'abbé DEBROISE. Un vol. in-12, 3 fr.

L'auteur de cet ouvrage est avantageusement connu par la *Gerbe du Catéchiste* et par le *Guide du Catéchiste et du Prédicateur* dans une retraite de première communion.

M. l'abbé Debroyse explique la lettre du catéchisme mot par mot, soit dans les questions, soit dans les réponses ; c'est donc une explication absolument littérale. Ce volume contient tout le fond de la doctrine évangélique et, bien qu'il soit l'explication d'un catéchisme diocésain, il a une portée générale et peut être utile partout. Une double table complète le livre et facilite les recherches.

Ouvrages nouveaux pour Bibliothèques paroissiales. — Prix de chaque volume in-12 : 3 fr.

Le Petit Ramoneur, par Madame la Vicomtesse DE PITRAY, née de Ségur. Une succession des faits les plus attachants démontre au lecteur les bienfaits de l'épreuve et les adorables sollicitudes de la Providence.

— **Ange Gardien**, par Marguerite LEVRAY.

C'est la touchante histoire d'une jeune fille à qui sa mère mourante confie

l'âme de son père et qui le ramène à Dieu, lui rendant ainsi le bonheur avec la foi.

— **L'ambition de Jeanne**, par Madame CHÉRON DE LA BRUYÈRE.

Ce récit, par d'intéressantes oppositions entre la vie tranquille des champs et l'effervescence mondaine de la Société parisienne, montre que l'éclat de la vie n'est pas le vrai but de l'existence et ne donne pas le vrai bonheur.

DOM PEDRO DE GOMEZ, *Drame en trois actes*, par E. LASFARGUES. La scène se passe en Espagne, au XIII^e siècle. Il y a huit personnages.

Cette pièce peut être jouée par jeunes gens et jeunes filles, en famille, ou dans les pensions, patronages et maisons d'éducation. — Prix franco : 1 fr. Librairie de la *France illustrée*, 40, rue La Fontaine, Paris-Auteuil.
Librairie J. SALAUN, Quimper.

TOUX	Sont immédiatement calmées par la
Irritations de la Gorge	PÂTE REGNAULD
— du Larynx	ou le SIROP REGNAULD
— des Bronches	75 ANS DE SUCCÈS
	Prendre un bonbon de pâte ou une cuiller à café de sirop lorsqu'on a envie de tousser.
	Bouteille de Pâte, 1 fr. 50; 1/2 bouteille, 75 c.; Sirop, 2 fr. 50
Toutes Pharmacies et M ^{re} L. FRÈRE (A. CHAMPIGNY et C ^{ie}) 19, rue Jacob, PARIS	

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de **CIERGES** et **BOUGIES DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Samuel PIRIOU, rue du Chapeau-Rouge, Quimper, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.
Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable *chronomètre*, à partir du prix minimum de **30 francs**, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUIBOURG**, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre OMÉGA.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en *nickel*, en *acier*, en *argent* et en *or*, et régle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la *Médaille d'Or*, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des **Couverts Christofle**. La gravure ou un écriin est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

LE PLUS GRAND SUCCÈS DU JOUR EST LA
LOTION D'ARTÉSIA qui ARRÊTE INSTANTANÉMENT
LA CHUTE DES CHEVEUX.
RAOUL, coiffeur, postiches, breveté, 47, avenue de l'Opéra, seul dépositaire pour Paris. Agence générale, 78, rue Cassini, PAU (Basses-Pyrénées).

AUX GRANDS MAGASINS
MAISON DE CONFIANCE

ELY - LABASTIRE

53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38

BREST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHAUBLERIE, LINGERIE
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS
ET CROIX DE PROCESSION

ORFÈVREURIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOÎTES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, DANNIÈRES ORIFLAMMES
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RADATS, BARRETTES, CEINTURES

RÉPARATION de VASES SACRÉS
DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons
religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

CHAPEAUX castor de Lyon, de laine, de mérinos; Barrettes; Ceintures: Rabats; Faux-cols en caoutchouc et en toile; Cols doubles. Bas de laine et de coton noirs. Chaussons et Chaussettes.

Un grand choix de Foulards noirs et autres.

Articles de voyage et d'entrée scolaire: Malles, Valises, Sacs à main et à courroie en tous genres, Sacoques.

Je tiens, pour mes compatriotes de la campagne, tout ce qui est nécessaire à leur habillement: Chapeaux, coton, drap, laine, etc.

Œuvre de l'Abbé SEVENIER, 32, rue Pierre Corneille, LYON, intermédiaire officieux pour toutes les fournitures du culte. — Demandez la CIRCULAIRE-PROGRAMME. — Exploités constamment par la juiverie, nous ne savons ni nous unir, ni nous défendre.

L'Administrateur-Gérant: AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE.

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LA LIGNE D'ANNONCE

10 CENTIMES

6 fr. par an

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction: Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

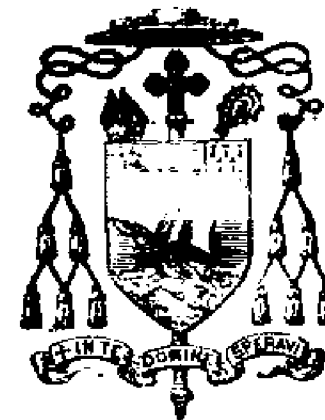
Administration: Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — I. Récentes décisions des Congrégations Romaines.

II. *Chronique du diocèse:* Offices extraordinaires; Œuvre de Notre-Dame de Salut; Ordination; Beuzec-Cap-Sizun; Collèges; La question de la langue bretonne.

III. *Nouvelles du monde catholique:* Paris; Saint-



Brieuc; Les Offices chantés pour les âmes du Purgatoire; Qui?

IV. *Les Enfants-Nantais* (à suivre).

V. *Fin de l'Eglise constitutionnelle dans le Finistère:* Audreïn (1798-1800) (à suivre).

VI. *Bibliographie.*

VII. *Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 12 Décembre. — 3^e Dimanche de l'Avent. SAINT CORENTIN, EVEQUE, PATRON DU DIOCÈSE. Double de 1^{re} classe avec Octave. Blanc. A la Messe, mémoire du Dimanche.
Vêpres de saint Corentin, avec mémoires du suivant et du Dimanche.
Lundi, 13. — S^{te} Lucie, Vierge, Martyre. Double. Rouge.
Mardi, 14. — Office de l'Octave de l'Immaculée-Conception; semi-double. Blanc.

Mercredi, 15. — *Quatre-Temps. Jeûne.* Octave de l'Immaculée-Conception. Double. Blanc.
Jeudi, 16. — S. Eusébe, Evêque, Martyr. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 17. — *Quatre-Temps. Jeûne.* S. Judicaël, Roi de Bretagne, Confesseur (au *Propre diocésain*). Double. Blanc.
Samedi, 18. — *Quatre-Temps. Jeûne.* Fête de l'Attente de l'Enfantement de la Très Sainte-Vierge. Double-majeur. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Concarneau.....	7, 8, 9, 10, 11 et 12 Décembre.
Loc-Eguiner-Plouneour.....	13, 14 et 15 Décembre.
Tréogat.....	16, 17 et 18 Décembre.

Récentes décisions des Congrégations Romaines.

— I. SACRÉE CONGRÉGATION DES RITES. — La première est relative à la pieuse et traditionnelle coutume, observée dans plusieurs diocèses, de se mettre à genoux lorsque, dans le *Credo* de la grand'messe, on chante ces paroles : *Et homo factus est*.

Consultée sur ce point, la Sacrée Congrégation a répondu que cet ancien usage pouvait être conservé. (*Consuetudo antiqua, de qua in casu, servari potest.*)

La seconde décision concerne l'attitude du célébrant et des ministres qui l'assistent, dans les saluts du Très Saint Sacrement.

Aux termes de cette décision, ils doivent demeurer à genoux, pendant les chants et prières qui précèdent le *Tantum ergo*. Ils ne se tiennent debout que pour le chant du *Te Deum*. (*Dum preces dicuntur in benedictione, exposito sanctissimo Sacramento, officium faciens et ministri assistentes MANERE DEBENT GENUFLEXI, excepto hymno Ambrosiano in quo stant juxta rubricas et proxim.*)

Cette décision porte la date du 17 Septembre 1897.

II. — SACRÉE CONGRÉGATION DES INDULGENCES. — *Indulgences pour le premier vendredi du mois et les autres vendredis de l'année.*

7 Septembre 1897.

Guillaume Pifféri, évêque de Porphyre, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, fait humblement la demande qui suit :

Les Pontifes Romains ont déjà accordé une indulgence plénière pour le premier vendredi de chaque mois à tous les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, et dans le désir d'accroître encore davantage cette dévotion, on supplie Votre Sainteté de vouloir bien étendre la même indulgence à tous les fidèles qui, le premier vendredi de chaque mois, sans appartenir à la susdite confrérie, après s'être confessés et avoir communie, méditeront un peu sur la bonté infinie du Sacré-Cœur de Jésus, et prieront selon les intentions de Votre Sainteté ; en outre, de vouloir leur accorder une indulgence partielle de sept années et de sept quarantaines pour tous les autres vendredis suivants du mois.

Scimus Dominus Noster Leo PP. XIII benigne annuit pro gratia in omnibus juxta preces. Præsenti in perpetuum valituro (1). — Sa Sainteté accorde les faveurs demandées, dans les termes mêmes de la supplique.

Les prières après la messe. — Une décision de la S. Congrégation des Rites, en date du 30 Avril 1889, déclare que si les trois messes de Noël se suivent, il n'est pas nécessaire de dire les prières prescrites après chacune d'elles ; il suffit de les réciter après la dernière ; dans le cas contraire, il faudrait les dire chaque fois avant de quitter l'autel.

(1) *Ephemerides liturgicæ*. 1897, p. 680.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Comme nous l'avons annoncé, le *Triduum* en l'honneur de saint Corentin sera prêché par M. le Chanoine Péron, Curé-Archiprêtre de Quimperlé.

Sermons français : le *Vendredi*, 10 et le *Samedi*, 11, à 7 h. 3/4 du soir.

Sermon breton, le *Samedi matin*, à 5 h. 1/2.

Le lendemain, *Dimanche*, jour de la fête, à la même heure, panégyrique de saint Corentin, en breton. L'église reste fermée pendant le sermon et s'ouvre immédiatement après, pour la *Messe de 6 heures*, qui sera suivie d'une *Messe d'actions de grâces*.

A 10 heures, *Messe pontificale*.

L'ordre et l'heure exacte des cérémonies de l'après-midi seront annoncés, *Dimanche*, au prône.

N. B. — Le jour de la fête de saint Corentin ou l'un des jours de l'Octave, les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires ; une indulgence de 300 jours est attachée à chaque visite du Bras de saint Corentin.

Œuvre de N.-D. de Salut. — CHAPELLE DES URSULINES.

— M. Fleiter, Vicaire général, directeur de l'Œuvre, invite les associés à assister à la messe qui sera dite à 8 heures, mercredi 15, jour de l'octave de l'Immaculée-Conception. Elle sera suivie d'une instruction et de la bénédiction du Saint-Sacrement. Indulgence plénière.

Ordination. — L'Ordination, dite de Noël, aura lieu, le samedi des Quatre-Temps, 18 Décembre. Elle doit être, cette année, plus nombreuse que d'ordinaire ; en effet, elle comptera 21 prêtres, dont 19 pour le diocèse, un eudiste et un du séminaire haïtien de Saint-Jacques ; 34 diacres, 14 sous-diacres, 9 minorés et 7 tonsurés ; il faut ajouter encore 10 ou 12 séminaristes de Saint-Jacques, présentés aux différents ordres.

Nous recommandons les ordinands aux prières de nos lecteurs, des communautés religieuses spécialement. Elles ne peuvent mieux obéir aux intentions de l'Eglise.

La retraite préparatoire sera prêchée par le R. P. Thomas, Jésuite, de la Résidence de Quimper.

L'Ordination aura lieu, dans la chapelle du Séminaire, et commencera à 8 heures.

BEUZEC-CAP-SIZUN. — On nous écrit de cette paroisse :

« On célébrait une cérémonie touchante, à Beuzec-Cap-Sizun, le lundi 29 Novembre ; tous ceux qui en ont été les témoins en garderont un souvenir ineffaçable. C'étaient les noces d'or de deux vieillards, universellement vénérés dans la paroisse. Je dis les noces d'or, je serais presque autorisé à dire les noces de dia-

mant : il y a, en effet, cinquante-cinq ans que Jacques Lannou et Jeanne Andro sont mariés.

« Les débuts de ce mariage furent modestes, des plus modestes ; mais l'amour du travail et une vie irréprochable, joints à une foi robuste, attirent, le plus souvent dès ce monde, les bénédictions du bon Dieu. La preuve s'en voit ici éclatante. Aujourd'hui Jacques Lannou et Jeanne Andro ont la consolation de voir tous leurs enfants dans une situation honorable et prospère.

« Cinquante-cinq années d'union fidèle, de travail fécond, de bonheur domestique, n'y a-t-il pas là vraiment de quoi rendre à Dieu de publiques et solennelles actions de grâces ? C'est pour s'acquitter de ce devoir que les deux jubilaires se présentaient à l'église de la paroisse, où ils étaient accueillis par le son joyeux des cloches. Ah ! les bonnes cloches, avec quel bonheur elles saluaient ces deux vieux chrétiens que, du haut de leur observatoire, elles voient depuis si longtemps fidèles à remplir leurs devoirs envers Dieu !

« L'église, elle aussi, s'est mise en fête. Son autel est orné de fleurs, comme aux grands jours. Le chrysanthème y abonde. Et vraiment la fleur d'hiver, aux teintes si belles, n'est-elle pas un symbole de ces deux âmes où le regard de Notre-Seigneur Jésus-Christ aperçoit de solides vertus qui ont résisté victorieusement aux glaces de la vieillesse ?

« La vieille mère est conduite au pied de l'autel par son fils, le vieux père par sa fille aînée. Autour d'eux se pressent leurs enfants, leurs vingt-cinq petits-enfants, les proches parents et quelques amis intimes, en tout quatre-vingts personnes environ. Bon nombre de paroissiens sont venus jouir de ce spectacle édifiant, inouï d'ailleurs dans l'histoire de Beuzec.

« Les trois prêtres de la paroisse sont là. M. le Recteur, commentant ce verset du Lévitique : « *Sanctificabis annum quinquagesimum ; ipse est enim jubilæus,* » adresse aux bons vieillards une allocution. Il les félicite de tout son cœur et fait ressortir les leçons qui se dégagent pour eux, pour leur famille, pour la paroisse entière, de cette mémorable et consolante journée.

« Puis il célèbre la sainte messe, au cours de laquelle se font entendre de beaux chants, dont le dernier, le *Te Deum*, entraîne toutes les voix, parce qu'il traduit les sentiments de tous les cœurs.

« A midi, un banquet réunissait les invités autour des deux patriarches. La cordiale gaieté de tous fut portée à son comble, au moment du dessert, par une spirituelle cantate que l'auteur, doué d'une fort belle voix, interpréta lui-même avec un entrain charmant.

COLLOREC. — Nous lisons dans l'*Étoile de la Mer* :

« Mardi dernier, deux services solennels ont été chantés dans l'église de Collorec, devant une grande affluence de fidèles, l'un pour l'anniversaire de la mort de M. l'abbé Riouallon, vicaire,

l'autre pour le repos de l'âme d'un jeune prêtre de la paroisse, M. l'abbé Pelloté.

« On ne peut redire l'émotion dont était saisi le cœur de ceux qui assistaient à cette manifestation d'un souvenir pieusement fidèle à la mémoire de deux prêtres, morts tous deux en pleine jeunesse, victimes tous deux de leur zèle ardent pour le salut des âmes.

« M. Riouallon — tous les paroissiens se le rappellent — est tombé sur la brèche. Malade depuis plusieurs jours, il tint à chanter la messe, pour les paroissiens accourus comme tous les dimanches. En s'en retournant, il dut s'aliter et ne se releva plus.

« La mort de M. Pelloté est entourée de circonstances plus touchantes encore. Ordonné prêtre le 29 Juin dernier, pour le diocèse du Cap-Haïtien, il partait, le 17 Septembre, pour rejoindre son poste. Arrivé là-bas le 7 Octobre, il était atteint, le 15, de cette terrible fièvre jaune, qui ne pardonne pas ; le 20, il mourait. Il n'avait que 26 ans !

« Cette nouvelle survenue brutalement, alors que la famille désolée avait à peine essuyé les dernières larmes de la séparation, ont rappelé à tous, avec une émotion poignante, le souvenir de ce jeune homme si modeste, si doux, si bon, que l'on avait vu naguère encore rayonnant de la joie récente de son ordination, consoler ceux que son départ affligeait, faire ses adieux avec un calme, une sérénité où l'ardent désir de travailler au salut des âmes ne laissait percer aucun regret de quitter la terre natale.

« Dieu l'a rappelé à lui avant qu'il n'ait eu le temps de savourer les joies et aussi les souffrances du missionnaire, mais son souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire de ses amis de la paroisse de Collorec, qui était fière de voir en lui le premier prêtre qu'elle eut donné depuis plus de cent ans. »

La question de la langue bretonne. — Nous avons reçu la lettre suivante, que nous sommes heureux de publier :

« Ce 30 Novembre 1897.

« MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« Les divers articles publiés dans la *Semaine religieuse* sur la conservation de la langue bretonne, m'ayant suggéré une suite d'idées que je crois pratiques, je me permets de vous en faire part ; souhaitant, pour la cause que je plaide, vous voir trouver quelque utilité à les publier.

« D'abord, je crois que la grande difficulté, pour quiconque veut étudier le breton, réside dans l'absence complète de toute méthode pratique.

« C'est là, du reste, la situation générale des français vis-à-vis des langues étrangères, qu'ils n'apprennent qu'au moyen de grammaires et de dictionnaires : étude très longue, très ardue, qui met peut-être l'élève au courant des difficultés de ces langues et des finesses de leur littérature, mais qui, malheureusement, le laisse

incapable, en pays d'origine, de se faire comprendre autrement que par écrit, même pour demander les objets de première nécessité.

« Les peuples voisins, moins soucieux que nous de la routine académique, n'emploient guère, pour l'acquisition des différents idiomes qui leur sont utiles, que des méthodes *pratiques*, leur enseignant d'abord le langage usuel, et qui, en quelques mois, les mettent à même de comprendre et de se faire comprendre dans les pays étrangers.

« De là leur supériorité, bien souvent constatée, sur nous.

« Et pourtant, des méthodes de ce genre — évidemment trop peu connues — existent, en France, pour les principales langues de l'Europe ; et les résultats en ont paru, jusqu'ici, excellents. Je puis même citer, par expérience, celle du *Maître populaire* (rien d'une réclame, croyez-le bien), dont le système a, je crois, servi de base à toutes les autres.

« Pourquoi donc ce qui a été fait pour l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol et le russe, ne se ferait-il pas pour le breton dont le peu d'étendue du vocabulaire, comparé à celui des grandes langues modernes, simplifierait encore la besogne ?

« Est-ce impossible ? Assurément non !

« Il suffit qu'un homme de bonne volonté, connaissant à fond notre vieil idiome, se mette courageusement à l'œuvre et écrive, pour la plus grande gloire de la Bretagne, une méthode, essentiellement *pratique*, mettant quiconque à même d'apprendre et surtout de parler la langue de notre pays.

« Cet homme de talent se trouverait facilement dans notre province ; et, parmi les ecclésiastiques de notre diocèse de Quimper, surtout, combien ne rencontre-t-on pas de prêtres intelligents qui, habitués par devoir à l'usage journalier du breton, le parlent avec une extrême facilité et la plus grande pureté !

« L'un d'entre eux ne se laissera-t-il point tenter par une entreprise semblable qui, j'en ai la conviction, ferait plus pour la conservation de la langue bretonne que toutes les dissertations littéraires et pédagogiques !

« Au besoin, l'autorité diocésaine ne pourrait-elle instituer une commission chargée de rédiger cette méthode qui servirait à l'enseignement dans toutes les institutions catholiques ?

« En tous cas, je suis persuadé que, tant que ce progrès n'aura pas été réalisé, la marche en avant sera lente, pénible et rebutante pour la majorité de ceux qui auront à apprendre, de toutes pièces, la langue de nos ancêtres.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments respectueux.

« UN BRETON. »

Nous sommes doublement reconnaissant à l'auteur de cette lettre : d'abord de vouloir bien prendre intérêt à ce que nous écrivons sur la langue bretonne, et ensuite de nous fournir l'occasion de compléter les renseignements que nous avons déjà donnés.

Le livre que réclame notre honorable correspondant existe ; il en existe même deux, différents de fond et de forme. Le premier — qui se trouve encore en librairie — est un Manuel breton-français (partie de l'élève, partie du maître), par M. Perrot, mort curé de Taulé. Il y a quelque quarante ans, « grâce aux instances de Monseigneur de Quimper, dont le cœur vraiment breton a compris qu'il s'agissait là des intérêts les plus sérieux de son diocèse, M. le Ministre de l'Instruction publique classa ce Manuel parmi les livres élémentaires de l'école primaire » (1).

Le Manuel de M. Perrot est surtout conçu au point de vue de l'éducation, et même un peu de la formation littéraire. Un autre ouvrage, écrit par M. Jean-Marie Toullec, instituteur au Huelgoat (*Colloques bretons-français*), a pour objet d'apprendre d'une manière pratique aux enfants des écoles à exprimer en français les choses usuelles.

La vogue de cet opuscule fut grande dans les écoles, jusqu'en 1874, époque à laquelle il fut proscrit par les inspecteurs. Néanmoins, il est arrivé à sa 10^e édition et se vend encore, surtout.... aux touristes étrangers. Il réaliserait, croyons-nous, le type du Manuel demandé, s'il se trouvait un homme de bonne volonté pour le remanier un peu au point de vue de la méthode et le compléter. C'est à cet homme de bonne volonté que nous faisons appel, avec notre honorable correspondant.... Bien d'autres œuvres encore se recommandent au zèle des écrivains bretons, de nos confrères surtout ; nous y reviendrons, comme nous l'avons promis.

Pour aujourd'hui, nous en tenant aux ouvrages d'enseignement classique, nous concluons, avec un ardent défenseur du breton, M. François Vallée, de la *Croix des Côtes-du-Nord*, que nous avons souvent mis à contribution : « Il n'y a pas de mal qui ne serve à bien, et Dieu retourne le plus souvent contre le méchant ses propres armes. Les laïcisations à outrance auront eu ce bon résultat de donner à notre enseignement congréganiste sa complète indépendance. Libre de ses mouvements, il obéit naturellement à l'esprit chrétien qui le guide, il se porte de lui-même aux meilleurs programmes, aux vraies méthodes. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — Le Congrès catholique, que nous avons annoncé, préparé par une délégation du Congrès tenu à Reims, l'année dernière, vient d'avoir lieu, du 30 Novembre au 5 Décembre. Il a été clôturé, après une messe célébrée à Montmartre par S. E. le Cardinal Richard, Archevêque de Paris.

Le programme, très soigneusement élaboré, était très vaste.

(1) *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1865.

Nous ne pouvons pas même indiquer ici les principales questions traitées dans ces réunions, auxquelles prenaient part les catholiques les plus marquants et les hommes d'œuvres les plus compétents.

Il ne peut sortir des délibérations de tant d'hommes de bien, réunis sous la double inspiration du patriotisme et de la foi, que d'excellents résultats ; nous en avons la ferme espérance.

De ces résultats, le plus désirable, le plus nécessaire, est l'union : Nous avons le droit de l'attendre, de la part de citoyens qui font passer avant tout l'intérêt de la France, et de catholiques respectueux de l'autorité du Père commun des fidèles.

SAINT-BRIEUC. — Œuvres militaires. — Par une lettre datée du 18 Novembre, Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc, a prescrit une quête pour l'Œuvre des soldats, dans toutes les églises et chapelles publiques de son diocèse.

Sa Grandeur, après avoir « rendu hommage à l'esprit qui anime les officiers de notre armée, hommes de discipline et de devoir, qui ont réalisé un grand nombre d'améliorations, dont Elle ne peut assez les féliciter et les remercier », ajoute :

« Mais leur dévouement ne pouvant suffire à tous, j'ai le désir de leur venir en aide, et de répondre au vœu des parents chrétiens par la création de ces œuvres militaires qui viennent si à propos protéger le soldat contre l'isolement moral dont il peut avoir à souffrir aussi bien que contre les séductions grossières qui cherchent à l'attirer.

« Déjà, dans nos villes de garnison, des essais heureux ont été faits. Il s'agit de compléter et de perfectionner ce qui existe. Mais puisque les ressources manquent, à qui m'adresserai-je sinon à vous, pères et mères de famille, dont les fils sont déjà ou seront un jour sous les drapeaux ? A ces enfants qui sont les vôtres et les miens, je veux ménager, pour les longues soirées de l'hiver, des asiles où les soldats trouveront, sous la paternelle surveillance de nos prêtres, des divertissements honnêtes et de salutaires conseils. »

Les Offices chantés pour les âmes du Purgatoire.

— La *Semaine religieuse* de Moulins, après avoir rendu compte d'une neuvaine, prêchée pour la Confrérie de la Bonne-Mort, par le R. P. Gélén, Dominicain, de Lyon, ajoute ces réflexions, qui ont bien, en effet, leur utilité :

« Nous croyons utile de signaler, en particulier, une instruction dans laquelle le Père prédicateur a donné à ses auditeurs une leçon toute d'actualité. Parlant du Saint-Sacrifice comme moyen de soulager les âmes du Purgatoire, il n'a pas craint d'avancer que le chant lui donne devant Dieu une valeur beaucoup plus grande. C'est une erreur de croire qu'une messe chantée, à raison même du chant, n'ait pas une puissance plus grande qu'une messe basse

(l'expression vraie est messe privée). Les saintes pompes du culte ont une grande part dans la valeur des actes de religion.

« Il faut savoir gré au pieux prêcheur d'avoir traité cette question en chaire : elle a une importance plus grande qu'on ne le croirait tout d'abord. Il n'est que temps de réagir contre une tendance trop générale à dédaigner, comme accessoire, le chant dans l'exercice du culte. Qu'on ne s'y trompe pas, l'union des cœurs et des prières *par le chant*, c'est tout le culte extérieur : les catholiques, en abandonnant le chant et en recherchant les offices silencieux, finiront par tomber dans le mutisme protestant, qui étouffe et rabaisse la grande voix de l'humanité suppliante. Qu'on nous permette une comparaison : lorsque le tonnerre gronde au sein des nuages, le cœur de l'homme est ébranlé et pense à Dieu : on dirait sa parole qui retentit d'en haut.

« Quand la voix de la prière éclate vers le ciel par le chant, c'est le tonnerre de l'âme qui s'élève d'en bas pour solliciter et émouvoir le cœur de Dieu. »

G. B.

Qui ? — Qui reproche à la Religion d'abrutir l'homme ? — Ceux qui revendiquent le singe pour père.

Qui soutient que toutes les religions sont bonnes ? — Ceux qui n'en suivent aucune.

Qui accuse l'Eglise d'être l'ennemie des lumières ? — Ceux qui veulent l'empêcher de les répandre, en lui refusant le droit d'enseigner.

Qui prétend que l'enfer n'existe pas ? — Ceux dont la conduite et les crimes en démontrent le mieux la nécessité.

Qui prétend avoir le dévouement au peuple, la générosité envers les malheureux ? — Ceux qui mettent toutes sortes d'obstacles à l'exercice de la charité chrétienne : ceux qui font bonne chère aux dépens des contribuables.

Qui demande la suppression des Congrégations religieuses ? — Les affidés des sociétés secrètes.

Qui promet de remédier aux maux de la société ? — Ceux qui sèment la division parmi le peuple ; ceux qui ne laissent, sur leur passage parmi les ouvriers, que haines, rancunes, grèves et chômages.

Les Enfants-Nantais.

(SUITE)

Tous connaissent la parole de Tertullien : « Il y a des âmes naturellement chrétiennes. » Si ce mot ne doit pas être pris à la lettre, il n'en est pas moins vrai que beaucoup d'âmes sont merveilleusement prédisposées à la grâce, et celle de Rogatien était bien de ce nombre. Il n'avait pas seulement trouvé du charme dans l'enseignement qu'il recevait de son frère, mais la conviction

était entrée dans son esprit ; la foi éclairait désormais son intelligence, la doctrine chrétienne donnait toute satisfaction à son cœur, et si le ministre ordinaire du baptême avait été là, le jeune homme aurait couru à la fontaine de vie, pour y trouver, avec la régénération, la force de courir au martyre ; mais si Dieu lui avait prodigué ses faveurs, il lui refusait celle-ci, et cependant Rictius Varus venait d'arriver, avec tout l'arsenal des instruments de torture ; nous n'avons pas besoin de rappeler que nul, plus que ces Romains si fiers de leur civilisation, ne connaissait l'art de varier et de prolonger les supplices.

Au moment même où l'émissaire de l'empereur entrait dans la ville, à la tête d'un cortège où les bourreaux devaient occuper des places d'honneur, la première délation se fait entendre. Je ne puis ici que reproduire les actes de nos saints martyrs, et j'en emprunte l'exposé et la traduction à leur dernier biographe, M. l'abbé Jarroux, que j'ai déjà plusieurs fois cité.

Ainsi parla l'accusateur :

« O le plus modéré des juges ! vous venez à propos ramener au culte des dieux, des hommes qui s'égarent à la suite du Crucifié des Juifs. Or, apprenez que Donatien est l'un des auteurs de cette doctrine. Et non content de renoncer pour lui-même au culte des dieux, il a, par ses discours insensés, changé les croyances de son frère. Tous deux donc ne veulent plus adorer Jupiter ou Apollon, alors qu'ils sont vénérés de nos Invincibles Empereurs. Tous deux les méprisent à ce point que nos dieux, devant le succès de la religion nouvelle, sont honteusement abandonnés.

« D'ailleurs, faites-le citer, interrogez-le, et soyez juge vous-même de la vérité de mes paroles. »

Cette révélation inattendue jette la douleur et l'indignation dans l'âme du Préfet ; sur-le-champ il se fait amener l'accusé.

On n'eut point de peine à l'arrêter : son courage était prêt à tout. D'ailleurs, pouvait-il croire que la rage de ses ennemis se hâterait à ce point de le dénoncer à l'entrée même de Rictius.

« Qu'entends-je dire à ton sujet ? lui dit le persécuteur. Tu refuses d'adorer Jupiter ou Apollon, ces dieux qui nous ont donné la vie à notre naissance, qui nous l'ont conservée jusqu'à ce moment. Bien plus, tu blasphèmes leurs noms, tu prêches des doctrines absurdes, et tu l'en vas partout répéter que tu veux le bonheur du peuple, alors que tu l'entraînes en grand nombre à croire en la mort d'un Crucifié. »

Donatien répond : « Sans le vouloir, vous avez dit la vérité. Oui, tous les hommes égarés dans l'erreur, je les voudrais ramener au culte de Celui à qui tout doit obéir. »

Rictius interrompit brutalement cette loyale et ardente déclaration :

« Prêcheur insensé, s'écria-t-il, tais-toi, ou je te fais mettre à mort. »

« Vos menaces, continua Donatien, retomberont sur vous. Vous-même serez enchaîné dans ces liens où vous promettez de

m'embarrasser. Vous qui, livré à une fausse croyance, préférez les ténèbres à la lumière, il n'est que juste que vous ne puissiez pas, dans votre aveuglement, apercevoir la lumière du Christ. »

Enflammé de colère, Rictius ordonna d'enchaîner le généreux confesseur, et de le jeter dans une prison : la violence et la barbarie des tourments devaient, dans sa pensée, briser la foi de sa victime, ou du moins arrêter, parmi les spectateurs, les progrès de la religion du Christ. Etrange illusion ! le sang des martyrs a toujours été une semence de chrétiens.

L'interrogatoire de Rogatien suivit de près celui de son frère. Il eut lieu en présence de la multitude.

Rictius avait eu le temps de prendre des renseignements, il n'ignorait point que ce second accusé n'était tout au plus que catéchumène, et par conséquent moins endurci peut-être, plus accessible aux caresses et à la flatterie. Du reste, rien n'était à espérer de la menace. Rogatien, le Préfet le savait, se ferait un point d'honneur d'y rester insensible.

Les paroles et les promesses séduisantes sont souvent funestes à ces tempéraments de soldats, à ces cœurs fortement trempés : armés contre la force seule, ils laissent, sans y prendre garde, s'insinuer en eux ce poison subtil.

« J'ai entendu dire, Rogatien, commença Rictius, que tu voulais inconsidérément désertier le culte des dieux, de ces dieux qui ont daigné t'accorder le bienfait de la vie, et te distribuer en abondance les dons d'une sagesse profonde. Aussi sera-ce une honte pour nous si, après tant de motifs de reconnaissance, tu préfères de nouveaux dogmes, tu commences à devenir insensé. Prends bien garde : en ne reconnaissant qu'un seul Dieu, tu armes tous les autres contre toi. Mais tu n'es point encore souillé de je ne sais quel baptême ; ne te laisse pas égarer par une opiniâtreté volontaire. Allons ! apaise d'abord les dieux, et tu pourras, à la cour des empereurs et des dieux, avec tous les avantages de la vie, obtenir des dignités nouvelles. »

« Je ne m'étonne pas, répond ironiquement Rogatien, que vos promesses soient mauvaises puisque vous êtes méchant vous-même, vous qui promettez la faveur des empereurs d'abord, puis celle des dieux. Mais comment osez-vous placer dans la demeure de la Divinité des êtres qui me paraissent inférieurs aux hommes eux-mêmes ? Il est vrai qu'entre eux et vous il y a participation à une même infirmité : faits de métal, ils sont sourds, et vous, tout doué que vous êtes de plus heureuses facultés, vous n'entendez pas non plus. Ils manquent de vie, vous manquez de sens. Qui-conque dépose ses adorations devant des pierres, devient bientôt semblable à ce qu'il vénère. »

Une telle réplique laissait au juge bien peu d'espérance. Aussi celui-ci se tourna, sans répondre, vers les bourreaux :

« Que cet insensé aille rejoindre en prison celui qui lui a enseigné de telles folies. Demain le glaive de la justice publique vengera l'injure faite aux dieux et aux empereurs. »

Seul, au fond de sa prison, Donatien s'inquiétait. Séparé maintenant de son maître dans la foi, n'ayant pas encore le caractère de chrétien, Rogatien sera-t-il assez ferme pour soutenir la lutte qu'on lui prépare ? Le juge est plein de finesse et d'astuce : tout est à craindre.

Pour conjurer le péril, le prisonnier recourt à la prière : « *Pro eo preces fundit.* » Nous avons vu comment le Ciel l'exauça ; comment l'esprit de sagesse se reposa sur les lèvres de Rogatien, comment l'esprit de force pénétra son cœur et le rendit inébranlable.

(A suivre.)

FIN DE L'ÉGLISE CONSTITUTIONNELLE DANS LE FINISTÈRE

AUDREIN (1798-1800)

(Suite.)

Pendant que la justice, aidée de la force armée, poursuivait les assassins, ceux-ci continuaient, dans le pays, leurs déprédations et leurs violences.

Dans la nuit du 29 au 30 Décembre 1800, Le Cat, accompagné de quelques chouans, se présentait chez le citoyen Ramart, percepteur à Rosporden, et, ne l'ayant pas trouvé, exigeait de sa femme une somme de 300 francs, dont il donna quittance. Ils exigèrent la même contribution du citoyen Gouiffès, médecin.

Quelques jours après, le 10 Janvier 1801 (20 Nivose an IX), à 2 heures après minuit (1), l'on se présenta à la porte du citoyen Robin, notaire à Saint-Thois, en demandant ouverture ; ayant ouvert, trois hommes, armés de fusils, entrèrent, et l'un d'eux, qu'il reconnut pour Jean-Baptiste Lignaroux, de Crozon, court à lui, et présentant un pistolet, lui dit : « Monsieur, vous êtes un guenx, un coquin, il faut nous compter mille écus sur-le-champ ou la mort. » Une foule d'autres hommes armés entrèrent ensuite ; les armoires, les buffets furent fouillés ; un de la bande, que les autres appelaient « M. le Capitaine », prit d'une armoire 27 francs enveloppés dans un mouchoir. On a fait à Robin se mettre à genoux, on dirige sur lui deux pistolets, on le fait se retourner pour être fusillé par derrière, on lui fait éprouver toutes les angoisses de la mort, un des brigands donne une pelle à un de ses camarades qui était auprès de la porte, et lui dit : « Vas faire sa fosse, son enterrement ne lui coûtera pas cher ; » et cependant, après l'avoir laissé quelque temps dans cette attitude, ils lui disent de se lever ; mais ils exigent de lui une obligation de 3,000 francs, qui s'est trouvée sur Le Cat (au moment de sa capture, le 23 du même mois de Janvier).

(1) Acte d'accusation.

« Dans la nuit du 29 au 30 Nivose an IX (du 19 au 20 Janvier 1801), dix hommes, armés de fusils, vinrent au village de La Motte (en Langolen) ; quatre entrèrent chez Jean Le Corre, entr'autres Lignaroux ; ils lui demandèrent s'il avait vu des chouans ; sur sa réponse négative, il dit : « Eh bien, en voici ; ouvrez vos armoires et votre banc. » On les ouvrit, ils trouvèrent dans l'armoire 96 francs, ils enlevèrent du banc une chopine d'eau-de-vie, et, ayant fouillé dans l'avoine, ils y trouvèrent un sac de 1,320 francs, qu'ils prirent. La résistance de Le Corre à l'enlèvement de son argent lui attira des traitements qui l'ont rendu malade » (1).

Trois jours après, le 3 Pluviose an IX (23 Janvier 1801), Le Cat était saisi à Pont-Aven. « Sur ce que nous avons appris, dit le procès-verbal de gendarmerie, que deux individus suspects et inconnus étaient chez le citoyen Julien Le Bot, aubergiste à Pont-Aven, nous leur avons demandé leurs passeports ; ils n'en avaient pas, mais nous ont déclaré se nommer : l'un, Charles-François Le Cat, âgé de 24 ans, écrivain à Quimper ; l'autre, Louis Poulichet, originaire de Laz, âgé également de 24 ans. Nous avons trouvé sur leurs personnes des papiers d'embauchage et d'organisation pour les chouans, particulièrement une lettre qui compromet les jours du Préfet du Finistère, une quittance de 3,000 francs signée « Robin », une lettre concernant l'assassinat d'Audrein.... »

« Attendu qu'ils ont essayé de s'évader des mains de la gendarmerie, par la porte du jardin du dit citoyen Le Bot, nous nous sommes assurés de leurs personnes. »

Parmi les papiers trouvés sur Le Cat se trouvait une lettre à lui adressée, depuis peu de jours, par un nommé Renaud, chef des chouans pour le pays, connu également sous les noms de de Barre et Darienne ; nous la citons ici, car elle est caractéristique.

« Monsieur, les nouvelles sont excellentes, annoncez-le à tous les gas ; qu'ils prennent courage, qu'ils se rapprochent et s'instruisent au plus vite ; ne souffrez pas de poux ni de vermine parmi eux.

« Levez des contributions partout, activez le canton d'Eslyant, propagez la désertion des soldats, faites rejoindre tous les jeunes gens à caractère.

« N'oubliez pas de mettre en activité le canton d'Eslyant, auquel vous restez attaché. Suivez à la lettre mes instructions, et donnez-moi connaissance de tous les officiers et soldats qui arriveront soit du pays soit d'ailleurs.

« Notez tous les coquins dans toutes les paroisses, travaillons jour et nuit, les moments vont être précieux, ramassez partout tout l'argent possible, pour les correspondances, les habillements, etc.

« Tout à vous,

« RENAUD.

(1) Acte d'accusation.

« Instruisez-moi exactement, donnez l'exemple de la sobriété, de la propreté, de la patience.

« Le 18 Janvier 1801. »

Sur l'adresse il y avait cette simple suscription : « A la Volonté, » et cette dernière recommandation : « Soyez en garde contre les fouilles, les espions, et notez les dénonciateurs, tout va bien. »
(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Publications de l'ancienne Maison Ch. DOUNIOL. — P. TÉQUI, Successeur,
29, rue de Tournon, Paris.

LIBRAIRIE J. SALAUN, QUIMPER

Études critiques et littéraires, par E.-A. BLAMPIGNON, protonotaire apostolique, professeur honoraire à la Sorbonne. Un vol. in-12 de 490 pages. Prix : 3 fr.

Le volume que nous annonçons, écho lointain de l'enseignement, jadis si apprécié de Mgr Blampignon, se recommande par la variété des sujets qu'il traite, et que nous nous contentons d'énumérer : Science et Rhétorique ; — La Renaissance du matérialisme ; — La critique contemporaine et les Evangiles ; — Le Cardinal Meignan ; — La Vie des Saints et le renouvellement des Etudes hagiographiques ; — Philosophie et Poésie de la Légende ; — A travers le monde Cartésien ; — Un Philosophe de l'Université ou Emile Saisset ; — Mascaron ; — Lacordaire et M^{re} Schwetchine ; — Sainte-Beuve ; — Deux Missionnaires ; — Le Comte Beugnot ou un homme d'esprit.

On se plaint de ne pouvoir se tenir au courant des idées, des découvertes et des travaux qui marquent le progrès de la pensée moderne. Le temps fait défaut, et les ouvrages manquent qui les résument. Mgr Blampignon, avec son grand talent et ses habitudes d'étude et d'analyse, vient de combler cette lacune, et à ce titre, nous osons promettre à son livre un succès assuré.

Dernière Retraite du R. P. de Ravignan, donnée aux Religieuses Carmélites du Monastère de la rue de Messine, à Paris. — 5^e édition. — 1 vol. in-12 de x-266 pages. Prix : 2 fr. 50.

Dans ces exercices, le R. P. de Ravignan s'en tient à la méthode traditionnelle de son ordre, et, comme saint Ignace, procède par *jours ou semaines* qui sont au nombre de huit. La fin de l'homme, le péché, l'enfer, le jugement particulier, la justice et la miséricorde de Dieu, les deux étendards, l'agonie de Notre-Seigneur, la mortification, la mort, la résurrection, l'ascension de Notre-Seigneur, l'amour de Dieu, telles sont les grandes vérités fondamentales qui reviennent sans cesse sur les lèvres de l'apôtre, et qu'il excelle à présenter sous toutes leurs formes à son religieux auditoire.

Direction pour rassurer dans leurs doutes les âmes timorées, et *Direction pratique et morale pour vivre chrétiennement dans le monde*, par le R. P. QUADRUPANI, Barnabite. Traduction nouvelle, 5^e édition, par le Père V. H., S. J. 1 vol. in-16. Prix : 2 fr.

Les Élus se reconnaîtront au Ciel, par Mgr MÉRIC, docteur en philosophie et lettres, docteur en théologie et droit canon, professeur à la Sorbonne. — 30^e édition. — 1 vol. in-16. Prix : 2 fr.

Peu de livres auront le privilège de consoler les âmes éplorées au même degré que la pieuse et savante étude de Mgr Méric. En travaillant pour ceux qui pleurent, en versant sur les blessures le baume rafraîchissant d'une doctrine qui est celle de la tradition la plus autorisée, il a bien mérité de l'Eglise, de la théologie et des lettres.

Trente éditions successives et les nombreuses traductions qui en ont été faites prouvent assez la valeur et le charme de cet ouvrage.

LE MONNIER, chanoine honoraire.

Rhumes. — Toux. Bronchites. Catarrhes de la Vessie. Moyen simple et sûr d'ASSAINIR L'EAU de table.	GOUDRON GUYOT LIQUEUR ou CAPSULES DOSES : 1 cuiller à café de liqueur par verre d'eau ou 2 à 4 capsules avant chaque repas. Ce remède se coûte que 10 centimes par jour. Méfiez-vous des contrefaçons et exigez le flacon de la Maison FRÈRE, 10, r. Jacob, PARIS
--	---

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — rue Kéréon, 3
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à ancre, balancier compensé, spiral Bréguet, etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.

ORNEMENTS — ORFÈVRE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, **PÊCHE FRÈRES** 45, rue Kéréon,
QUIMPER QUIMPER

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.

NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION

ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL

DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

CHAPEAUX castor de Lyon, de laine, de mérinos ; Barrettes ; Ceintures ; Rabats ; Faux-cols en caoutchouc et en toile ; Cols doubles. Bas de laine et de coton noirs. Chaussons et Chaussettes.

Un grand choix de Foulards noirs et autres.

Articles de voyage et d'entrée scolaire : Malles, Valises, Sacs à main et à courroie en tous genres, Sacoques.

Je tiens, pour mes compatriotes de la campagne, tout ce qui est nécessaire à leur habillement : Chapeaux, coton, drap, laine, etc.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. Véritable pince-nez ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste franco en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

L'UNION VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
72, Rue de Rennes, 72, Paris.
UN LOT de DOUILLETES ouatées et non ouatées.

COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	6 fr. par an	40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS		

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 18, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — I. *Chronique du diocèse :* Avis de l'Évêché ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Propagation de la Foi ; Cause du Vénérable Père Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus ; Nominations dans le Clergé ; Quimper ; Fête patronale de Saint-Corentin ; Pont-Aven ; Névez ; Concarneau ; Persé-



cution fiscale ; Le péril protestant ; Pour la *Semaine religieuse*.

II. *Nouvelles du monde catholique :* Rome, etc.

III. *Fin de l'Eglise constitutionnelle dans le Finistère :* Audrein (1798-1800) (à suivre).

IV. *Bibliographie.*

V. *Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 19 Décembre. — 4^e Dimanche de l'Avent. Office du Jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du Jour. A *Magnificat*, Ant. *O Radix*. (N. B. Pendant le chant des grandes Antiennes O, on se tient debout.)

Lundi, 20. — Office de la Férie ; simple. Violet.

Mardi, 21. — S. THOMAS, APÔTRE. Double de 2^e classe. Rouge.

Mercredi, 22. — Office de la Férie ; simple. Violet.

Jeudi, 23. — Office de la Férie ; simple. Violet.

Vendredi, 24. — *Jeûne.* — Vigile de la Nativité de N.-S. Jésus-Christ. Office du Jour. Violet.

Samedi, 25. — NOËL : NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST. Double de 1^{re} classe, avec Octave. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Maison de l'Adoration perpétuelle de Brest. du 19 au 25 Décembre.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Avis de l'Évêché. — Plusieurs de MM. les Curés et Recteurs nous ayant adressé des réclamations au sujet du nombre d'habitants attribué par l'*Ordo* à leurs paroisses, nous croyons utile de rappeler ici, que les chiffres que nous publions sont ceux du dernier recensement officiel. Nos renseignements ne reposeraient plus sur une base sérieuse, si nous ne nous en tenions aux indications de l'*Annuaire départemental*.

Œuvre de saint François de Sales. — Le Directeur de l'Œuvre de saint François de Sales croit devoir rappeler aux zélateurs et zélatrices que le moment est venu de procéder à la collecte des cotisations annuelles de leurs dizaines respectives.

Il leur serait bien reconnaissant à tous, s'ils faisaient diligence, comme à l'ordinaire, pour que le produit en pût être adressé au Directeur diocésain, vers la fin de Janvier prochain. Tout versement qui ne parvient pas au Comité central de Paris, pour le 10 Février au plus tard, se voit reporté à l'exercice suivant.

Puisse l'appoint offert, cette année, par le diocèse de Quimper, témoigner de sa reconnaissance envers cette Œuvre pour les généreux secours qu'il en a reçus ! Sa libéralité a toujours accueilli avec faveur nos demandes, aussi pressantes que nombreuses, de subsides à différentes œuvres paroissiales : œuvres de soldats et de marins, écoles à créer ou à soutenir, bibliothèques publiques, cercles, patronages à alimenter en opuscules, livres et objets de piété.

J. B.

Propagation de la Foi. — Nous adressons la même prière aux directeurs paroissiaux et à tous les zélateurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Les aumônes doivent être envoyées au *Secrétariat de l'Évêché*, avant le 20 Janvier prochain, terme de rigueur pour qu'elles parviennent en temps utile au Comité central et figurent au compte de 1897.

Les réclamations relative au service des *Annales* françaises ou bretonnes et au nombre d'exemplaires attribué à chaque paroisse, doivent être adressées à M. le chanoine Rospars, Directeur diocésain. Elles peuvent lui parvenir en franchise, moyennant qu'on ajoute sur la bande le numéro qui répond à son nom, aux bureaux de l'Évêché, c. à. d. le n° 4.

Cause du Vénérable Père Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus. — Les juges délégués par le Saint-Siège pour construire, à Quimper, le Procès apostolique sur les

vertus et les miracles du Vénérable Serviteur de Dieu, Julien Maunoir, S. J., ont terminé, cette semaine, l'examen des derniers témoins de l'enquête. A la demande du Vice-Postulateur de la Cause, ils viennent d'ordonner la publication légale du Procès et d'assermenter un copiste pour la transcription des actes originaux.

En conséquence, tous les membres des Tribunaux, à Quimper et à Rennes, et tous les témoins de la Cause, examinés dans le Procès, sont déliés du serment de garder le secret sur le contenu des interrogatoires et sur les dépositions.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Guillerm, vicaire à Mahalon, vicaire à Ergué-Armel ;

M. Le Berre, vicaire à Loctudy, vicaire à Saint-Louis de Brest ;

M. Dantec, vicaire à Argol, vicaire à Penmarc'h, en remplacement de M. Péran, qui entre dans la Congrégation des Oblats de Marie.

QUIMPER. — *Dimanche, 19 Décembre*, à Saint-Corentin et à Saint-Mathieu, à la messe de 9 heures, à la grand'messe et aux vêpres, quête pour les pauvres secourus par les Dames de charité de Saint-Vincent-de-Paul.

Le même jour, à 4 heures 1/2, Salle du Patronage, rue de Pont-l'Abbé, conférence sur l'œuvre du repos dominical et de la sanctification du Dimanche, par M. Duval-Arnauld, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

— **Fête patronale de Saint-Corentin.** — La fête du premier Patron du diocèse a été célébrée, à la Cathédrale, avec la plus grande solennité. Il est consolant de constater ainsi, chaque année, que Quimper et ses faubourgs gardent pieusement la tradition des ancêtres, et que le cœur des fidèles Cornouaillais tressaille encore au nom béni de celui qui fut le premier évêque de la vieille cité de Grallon. C'est avec le plus louable empressement qu'ils sont accourus en foule entendre M. le chanoine Péron, Archiprêtre de Quimperlé, leur redire, avec éloquence, les grandeurs de la sainteté, et la gloire de saint Corentin, l'homme de la prière et de la pénitence, l'évêque au cœur d'apôtre, dont le zèle ardent fit disparaître les dernières traces du paganisme dans notre pays. Une fois de plus, dans ce triduum, M. le prédicateur a su montrer qu'il est passé maître dans l'art de bien dire, non seulement dans la belle langue de Bossuet, mais encore dans le vieil idiome celtique qui bientôt n'aura plus de secrets pour lui.

A la première messe, dimanche, la Cathédrale était comble, et toute cette foule chantait avec entrain le cantique si connu :

Sant Kaorantin, patron Kerne
Divoallit mad hor bro,
Grit ma virimp lezen Doue
Betek heur ar maro.

Et l'écho de ces cinq mille voix, sous les voûtes sonores, produisait le plus merveilleux effet.

Le soir, après Vêpres, Monseigneur présidait la procession, assisté d'un grand nombre de séminaristes, de prêtres et de chanoines revêtus de la chape. Au chant triomphal du *Pange, solemnes*, remarquablement exécuté par un chœur de séminaristes, la Relique du Bras de saint Corentin, portée par quatre prêtres, en dalmatique blanche, s'avancait majestueusement à travers les rangs pressés des fidèles qui s'inclinaient avec amour devant les restes vénérés de leur premier Pasteur. Beau et consolant spectacle, qui laisse, dans les âmes, un parfum de piété et de foi ! Qu'ils sont donc à plaindre les chrétiens tièdes et indifférents qui dédaignent de prendre part à ces touchantes manifestations !

...

PONT-AVEN. — Le dimanche, 5 Décembre, a eu lieu, à Pont-Aven, la bénédiction de trois nouvelles cloches, récemment acquises grâce à l'initiative du bon recteur, secondé par son excellent Conseil de Fabrique et la générosité des paroissiens. Ceux-ci étaient venus nombreux à la cérémonie, que présidait M. le chanoine Gadon, Supérieur du Grand-Séminaire, Vicaire général honoraire.

Le sermon de circonstance a été donné par M. Labasque, recteur de Clohars-Carnoët, que l'on entend toujours avec profit et plaisir, surtout quand il traite un sujet qui se prête si bien aux tableaux et aux développements poétiques, où il excelle.

NÉVEZ. — Un attentat sacrilège. — A peine se terminait la fête de Pont-Aven, qu'une paroisse voisine, Névez, était de nouveau le théâtre d'un crime horrible, à peu près identique à celui qui y fut commis, au mois de Mai 1895.

Dans la nuit du dimanche 5 au lundi 6 Décembre, un malfaiteur a pénétré dans l'église, en brisant une vitre et en enjambant la fenêtre, très basse du côté extérieur. Après avoir essayé de forcer la porte de la sacristie, et défoncé l'armoire des orgues, il a fracturé la porte du tabernacle et y a pris le ciboire avec les saintes hosties qu'il renfermait.

L'excellent et pieux recteur de la paroisse, M. Ronzot, qui travaillait à l'Adoration de Concarneau, averti du malheur, revint en toute hâte : il ne put que constater les traces du crime, en partageant la douloureuse émotion de ses paroissiens consternés, puis aviser à la cérémonie expiatoire qui s'imposait. Elle a été faite, dimanche dernier, par M. le Curé de Riec, spécialement délégué par Mgr l'Evêque. Nous n'en avons pas de détails ; mais nous connaissons assez les sentiments de la population de Névez, pour savoir qu'elle s'est associée tout entière à l'acte de réparation et à l'amende honorable faite en son nom.

Pour les rassurer à l'avenir, tous ces chrétiens appellent de plus en plus de leurs vœux le jour où, les obstacles d'ordre adminis-

tratif étant levés, ils auront enfin une église paroissiale, dans laquelle Notre-Seigneur soit à l'abri des attentats de la folie ou de l'impiété sacrilège. Nous demandons à tous nos lecteurs de s'unir à leurs prières et de redoubler eux-mêmes de zèle et de ferveur, aux approches des fêtes de Noël, pour dédommager notre divin Sauveur des outrages qu'il reçoit dans le Sacrement de son amour.

CONCARNEAU. — Retraite d'Adoration. — On nous écrit :

« Il en est des paroisses comme des personnes ; les unes et les autres vivent de réputations qui leur ont été faites, parfois, bien à tort. Que d'honnêtes gens mal vus ! Que de gens tarés, entourés cependant d'estime et de respect ! — Combien de paroisses où, s'il fallait en croire la renommée, le paradis terrestre serait à peine endommagé ; combien d'autres, au contraire, seraient, dans l'opinion commune, les dignes refuges de Satan et de tous ses suppôts !

« Concarneau serait difficilement placé dans la première catégorie par ceux qui ne connaissent notre ville que de réputation. Volontiers on croit et l'on répète qu'ici il n'y a plus « ni foi ni loi ».

« Des détracteurs systématiques de notre paroisse nous en appelons aux prédicateurs de la double retraite, française et bretonne, qui nous a été donnée, à l'occasion de l'Adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement, du dimanche 5 au dimanche 12 Décembre, d'un côté, par le R. P. Michel, capucin, de la maison d'Angers, et le R. P. Cassien, de la maison de Lorient ; d'autre part, par M. Ronzot, recteur de Névez et M. Morvan, recteur de Melgven.

« Par une innovation très heureuse, du moins dans le cas, les Révérends Pères ont, dès le début, divisé le travail. En dehors des réunions générales, où tous étaient admis, des instructions spéciales ont été données, d'abord aux petits enfants qui n'ont pas encore fait de communion, ensuite aux enfants du catéchisme. Puis, tour à tour ont été appelés, les mères de famille, les jeunes personnes, les jeunes gens, enfin les hommes.

« Ceux-ci ont été les privilégiés : à trois reprises différentes, l'église leur a été exclusivement réservée, le soir ; et, il faut le reconnaître, ils l'occupaient bien. Pas une seule femme n'y aurait pu trouver de place. — Et quelle attitude digne ! Quel entrain dans le chant des cantiques ou la récitation des prières ! A entendre ces voix mâles et énergiques, dont les accents se répercutaient bien au dehors de l'édifice, on eût cru à une troupe guerrière montant bravement à l'assaut de la place ennemie ; comme le chapelet ou d'autres formules de prières, récitées alternativement par les deux côtés de l'église, vous donnaient l'illusion d'un grand monastère de religieux psalmodiant gravement leur office canonial. Cette façon de dire publiquement les prières, employée dans toutes les réunions, dans celles des enfants comme dans celles des grandes personnes, était d'un effet saisissant. Il semblait bien que toutes les âmes vibraient alors à l'unisson, pendant que les voix s'unissaient et se confondaient.

« Au chant et à la récitation des prières succédait toujours une instruction. Tantôt sous une forme élevée et didactique, tantôt sous des dehors enjoués et familiers, se déroulaient, toujours nourris, toujours intéressants, les graves enseignements de la foi ou les principes de la morale chrétienne. Les deux genres, si différents de forme et d'allure, se complétaient merveilleusement et contribuaient, chacun à sa façon, à l'instruction et à la sanctification des retraitants. A une expression, à une image empruntée au langage ou à la profession du marin, l'auditoire souriait, ou riait même parfois de bon cœur, comme à l'évocation des pensées terribles des fins dernières les larmes coulaient. Le souffle de Dieu passait là visiblement.

«..... Et le résultat ? Un premier résultat, consolant à coup sûr, a été la manifestation de l'esprit, au fond très religieux, de la grande majorité de la population. Peut-on en douter, lorsqu'on a été témoin de l'empressement des fidèles à accourir aux réunions, et de leur constance, on peut le dire, héroïque à braver la longueur du temps et les inconvénients d'une église tristement insuffisante, pour ne pas perdre le bénéfice des grandes instructions du soir ? On ne croirait pas, si l'on n'en avait pas les preuves sous les yeux, qu'on pût, à Concarneau, témoigner d'un tel courage et d'une telle patience. Pendant des heures entières, avant l'instruction, les places étaient gardées.

« Un second résultat, non moins précieux, a été le retour sincère à Dieu d'un grand nombre d'âmes, tenues jusqu'ici éloignées de la pratique des devoirs essentiels de la vie chrétienne par différentes causes que nous ignorons, mais parmi lesquelles nous soupçonnons l'apathie naturelle et l'ignorance religieuse d'occuper une grande place.

« Enfin, un troisième résultat, dont il y a lieu, croyons-nous, de se féliciter d'une façon spéciale, est le mouvement produit dans notre cité, où plusieurs, sans avoir été entraînés jusqu'au bout, ont cependant ressenti les effets du souffle et sont heureusement ébranlés. On s'en apercevra, tout nous le fait espérer, à l'assistance plus nombreuse encore désormais à la messe des hommes.

« Cette messe des hommes, installée depuis quelques mois seulement, reçoit ainsi, par un heureux retour, une impulsion qu'elle a d'abord donnée elle-même à la retraite. Il n'est pas douteux, en effet, que celle-ci ait bénéficié de celle-là, et tous sont convaincus qu'elle y amènera plusieurs qui, jusqu'ici, étaient demeurés abstentionnistes. Aussi quelques bonnes dames, réfractaires, dans le principe, à une mesure, dont elles prononçaient à l'avance le piteux échec, pardonnent-elles volontiers à l'auteur du méfait. Elles n'y ont du reste rien perdu, une messe de plus étant assurée à la paroisse, grâce à la présence au milieu de nous de M. l'abbé Le Jacq, aumônier des Religieuses du Saint-Esprit.

« Devant le spectacle si édifiant donné par la partie française de la population, de beaucoup la plus nombreuse, nous ne devons

pas méconnaître la bonne volonté de la partie bretonne, qui, quoique moins importante, mérite bien notre attention. Il s'agissait de grouper un peu ces éléments épars, pour leur procurer les bienfaits d'une petite retraite, et préparer le terrain à l'établissement d'un cours d'instructions spéciales pour eux. La parole si ferme et si vigoureuse des deux prédicateurs bretons a atteint le premier résultat et nous permet de bien augurer du second. Grâces en soient rendues à Dieu et au dévouement comme au talent de ces dignes prêtres !

« Une dernière réflexion pour compléter le résumé de la situation : si la paroisse de Concarneau n'est pas tout à fait ce qu'elle devrait être, la faute en est manifestement à l'insuffisance de l'église. Qu'une église nouvelle surgisse, et Concarneau supportera avantageusement, au point de vue de la pratique religieuse, la comparaison avec n'importe quelle autre ville du diocèse. » ...

Persécution fiscale. — Nous avons déjà raconté comment, au mois d'Avril de la présente année, le Tribunal de Quimper, malgré l'opposition basée sur la question de propriété, avait déclaré valide la contrainte décernée contre les Sœurs de la Miséricorde de Kernisy (près Quimper), pour le paiement de la taxe d'accroissement. En vertu de ce jugement, le 27 Novembre dernier, un huissier s'est présenté, au nom de la Régie, pour saisir « immobilièrement tout ou partie des immeubles appartenant à la Congrégation des Dames de la Miséricorde ».

Or, comme il était dit dans l'opposition, ces immeubles appartiennent non à la Congrégation, mais sont, en vertu d'un titre régulier, la propriété personnelle d'une des religieuses, S^r Marie-Séraphine, dans le monde M^{lle} Le Huby, à la quelle aucune notification n'a été faite. Aussi, M^{lle} Le Huby, en religion S^r Marie-Séraphine, a fait assigner M. le Directeur de l'Enregistrement et l'huissier Le Sconarnec, « à l'effet d'entendre ordonner la discontinuation des poursuites à fin de saisie... »

Conformément à la thèse soutenue par M^e de Chabre, avocat, « que la saisie immobilière à laquelle la Régie a tenté de procéder est — en vertu des faits ci-dessus visés — arbitraire, illégale et irrégulière », M. le Président du Tribunal, statuant en référé, « a ordonné la discontinuation des poursuites à fin de saisie des immeubles en question » et « renvoyé les partis à se pourvoir au principal ».

Cela signifie que l'on devra trancher d'abord la question de propriété ;..... puis l'on verra si l'on ose « saisir » tout de bon la pauvre communauté de Kernisy, où les admirables Religieuses de la Miséricorde ont recueilli et entretiennent péniblement de leur travail environ deux cent repenties. Pour l'honneur de notre pays, nous aimons à croire qu'il ne se trouvera, chez nous, personne pour accomplir cette besogne.

Le péril protestant. — Il y a, en France, un péril protestant, signalé à diverses reprises par des écrivains et des hommes politiques, qui ne sont rien moins que des « cléricaux ». M. Georges Thiébaud l'a courageusement dénoncé, dans des articles de journaux et des conférences publiques, comme MM. Saint-Germain et de Mahy, du haut de la tribune législative. Le dernier terminait ainsi un discours, à la Chambre, au mois de Novembre 1896 :

« Messieurs, nous avons dissous nos Congrégations. C'étaient des Français pourtant qui les composaient. Eh ! bien, je vous demande d'inviter le gouvernement à prendre les mesures les plus urgentes pour que les Sociétés bibliques anglaises évacuent le territoire de la France. Vous n'aurez de repos qu'à ce moment ; et souvenez-vous de ma dernière parole ! (*Sourires sur quelques bancs*).

« Vous riez, Messieurs ! Vous avez bien tort, car la question nous dépasse tous..... Il y a là une question d'intérêt national, de salut national ! »

Depuis ce temps, rien n'est changé. Les agents des Sociétés bibliques, recevant leur inspiration avec leurs subsides de l'Allemagne et surtout de l'Angleterre, continuent à contrecarrer, en faveur de ces pays, les efforts des missionnaires catholiques, bien que, à l'étranger et dans nos colonies, ce mot soit synonyme de Français. A l'intérieur, les protestants, qui comptent 71 députés de leur croyance, dirigent, on peut le dire, plusieurs de nos administrations, l'Instruction publique surtout ; quant à nos finances, inutile de rappeler qu'elles sont aux mains des juifs et aussi des protestants, leurs associés ou mandataires.

Dans ces conditions, et l'argent anglais aidant, on n'est pas surpris d'apprendre que les innombrables agents des Sociétés bibliques se répandent dans toute la France, partagée en sept « districts d'évangélisation », comme un pays à conquérir. On signale leurs agissements de tous côtés, en Auvergne, en Champagne, en Normandie, etc. ; mais présentement la propagande est surtout active dans notre Basse-Bretagne, comme si l'erreur protestante voulait prendre sa revanche des échecs que lui a fait subir, dans le passé, la foi de nos pères.

Qu'on ne nous accuse pas ici d'exagération : ce n'est pas seulement dans telle partie du diocèse, mais dans toutes, que l'œuvre se poursuit ; nous connaissons les centres « les lieux de culte », où les conférences se font périodiquement. On profite, de plus, de toutes les occasions, foires, marchés, pardons, pour distribuer bibles, brochures, tracts ; des chanteurs ambulants colportent des « guerz » satiriques, qui attaquent la Religion catholique, son culte et ses ministres. Chose plus grave, des parents, séduits par nous ne savons quelles promesses, livrent leurs enfants pour être élevés dans des écoles ou orphelinats protestants.

Encore une fois, le péril existe, imminent, en Bretagne ; il serait plus qu'imprudent de s'endormir dans une fausse sécurité, en disant comme quelques uns : « Il n'y a guère de conversions

au protestantisme ! » — Peut-être ; mais quand cela serait, faut-il compter pour rien l'autorité de l'Eglise discutée, le respect des choses saintes amoindri, la foi ébranlée et le doute semé dans les âmes, le mauvais esprit gagnant peu-à-peu ?..... Car cette graine finit toujours par germer ; comme l'a dit un maître du mensonge, « il en reste toujours quelque chose ! »

Et puis, êtes-vous certains qu'il n'y ait pas « de conversions au protestantisme ? » On nous en cite, non pas seulement parmi les personnes en service, qui ont été gagnées aux idées de leurs maîtres, mais d'autres encore, des ménages nouvellement établis. Et ces enfants, dont nous parlions, qu'on enlève — 10 d'une seule paroisse, nous assure-t-on — ne seront-ils pas, rendus à leurs familles, des apôtres de l'erreur, en attendant qu'ils fassent eux-mêmes souche de protestants ?... Qu'on calcule les résultats possibles, au bout de vingt ans !

Le danger étant constaté et reconnu, que faire pour le combattre ? D'une manière générale, nous dirons qu'il faut imiter la tactique suivie par nos adversaires. Or, comme leurs alliés, les francs-maçons, ils sont unis, ils se soutiennent en tout et pour tout ; au contraire, les catholiques, trop souvent divisés entre eux, donnent parfois inconsidérément leur confiance à nos ennemis ; la chose est sans conséquence pour eux personnellement, mais leur exemple en entraîne d'autres pour lesquels les mêmes relations offriront peut-être de graves inconvénients... Nous croyons inutile d'insister sur ce point délicat.

Les parents et les chefs de familles doivent surveiller toutes les publications, journaux, almanachs, chansons, etc., qui entrent chez eux, et ne rien tolérer de suspect. Les prêtres auront soin de les mettre souvent en garde contre ces poisons, que l'on prodigue sous toutes les formes. Mais ce n'est pas assez ; il ne suffit plus de prêcher et défendre la vraie doctrine du haut de la chaire : il faut se servir des mêmes armes que nos ennemis, le journal, le guerz, la brochure, le tract, le livre au besoin. Pour cela, *il est urgent*, nous le redisons encore, *de créer une presse de propagande bretonne* ; c'est une œuvre indispensable de préservation et de salut pour nos campagnes.

Parmi les opuscules à répandre, nous en signalons un spécialement : *Les protestants confondus par l'Evangile et le bon sens*, par M. l'abbé GUILLAMIN, curé de Gévelard (Saône-et-Loire). C'est une petite brochure in-32, de 50 pages environ, éditée chez Delhomme et Brigueat, et dans laquelle l'auteur réfute, d'une façon très claire, les principales théories et objections des protestants : *Le libre examen ; la foi sauve sans les œuvres ; l'Eglise ; les miracles ; le catholicisme et la Bible ; les ministres et la mission divine ; la Confession, l'Eucharistie et l'Extrême-Onction ; la Sainte Vierge est une femme comme une autre ; la religion catholique est une religion d'argent...*

M. Guillamin qui a été heureux de préserver ainsi sa paroisse,

cède sa brochure *franco*, à 0,20 c. l'exemplaire, si on en demande au moins 50... Il en autoriserait certainement la traduction en langue bretonne. Nous faisons appel au traducteur de bonne volonté, et nous tenons un exemplaire à la disposition de celui qui voudra entreprendre cette œuvre éminemment utile et méritoire ; nous croyons même pouvoir ajouter qu'un éditeur est tout disposé à en assurer, sans frais, la prompte publication.

Pour la « Semaine religieuse ». — Dans une lettre circulaire à son clergé, Mgr Lelong, évêque de Nevers, donne, au sujet de la *Semaine religieuse*, l'avis suivant qui peut avoir son application dans notre diocèse, et que nous recommandons à nos lecteurs :

« Il ne devrait pas être nécessaire de la recommander. Ces annales de famille se recommandent assez d'elles-mêmes au clergé et aux fidèles d'un diocèse ; et cependant dans celui de Nevers, la *Semaine religieuse* n'est pas accueillie comme elle l'est dans la plupart des autres et comme elle mérite de l'être. Il faut donc insister et demander de nouveau à MM. les Curés, qui sont ses protecteurs et ses propagateurs-nés, ces deux choses : 1° que chacun s'occupe de lui trouver dans sa paroisse des abonnés, au moins un ou deux ; est-ce trop exiger ? 2° de lui réserver la primeur des communications religieuses qu'ils font à la presse. A part quelques circonstances exceptionnelles qui ne permettent pas d'attendre le jour où elle paraît, c'est elle qui doit les publier tout d'abord. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — La santé de Notre Saint Père le Pape est bonne ; toutefois, son médecin, le docteur Laponi, en raison de la rigueur de la saison, lui a recommandé de ne pas quitter ses appartements, en particulier de ne pas descendre dans Saint-Pierre. C'est pourquoi, les pèlerinages italiens, organisés pour le 60^e anniversaire de la première messe de Léon XIII, sont retardés jusqu'au mois de Mars. Le Pape recevra, néanmoins, le pèlerinage irlandais attendu prochainement.

Plusieurs Evêques français se trouvaient, ces temps derniers, à Rome. D'autres sont annoncés comme devant arriver, dans les premiers jours de 1898, entre autres S. E. le Cardinal Labouré, Archevêque de Rennes.

— On annonce la mort du R. P. Tiburce, trappiste, supérieur des Catacombes de Saint-Calixte de Rome, décédé dans cette ville. Le défunt, dont le vrai nom était Benoit, avait été lieutenant des zouaves pontificaux et des volontaires de l'Ouest, et il fut grièvement blessé, pendant les combats livrés par l'armée de la Loire.

COUTANCES. — Le service solennel pour Mgr Germain, évêque de Coutances, aura lieu le 21 Décembre. L'oraison funèbre sera prononcée par Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

La loi des Fabriques. — Un incident, qui n'est pas sans importance, nous fournit une preuve de plus, une preuve éclatante, des difficultés auxquelles se heurte le Gouvernement, quand il veut appliquer la législation sectaire contre les Fabriques.

Ils étaient trois ministres qui ne s'entendaient pas. Celui des cultes demandait qu'on notifiât aux trésoriers des Fabriques les arrêtés des Conseils de préfecture, les décisions de la Cour des comptes.

Son collègue de l'intérieur lui donna aide. Il décida que la notification sera faite par MM. les Préfets.

— Passe, dit la Cour des comptes, pour les arrêtés des Conseils de préfecture. Mais je ne saurais admettre l'intervention des préfets dans ce qui relève de ma juridiction...

Le ministre des finances prit le parti de la Cour des comptes.

On recourut aux lumières du Conseil d'Etat.

Celui-ci vient de donner tort à tout le monde. Ni le ministre des cultes, ni celui de l'intérieur, ni celui des finances, ni la Cour des comptes n'ont su ce qu'ils faisaient. C'est au greffier en chef de cette Cour et aux secrétaires-greffiers des Conseils de préfecture que doit être dévolu le soin des notifications.

C'est une première victoire pour les trésoriers qui ont refusé de se soumettre au décret de 1893 sur la comptabilité des Fabriques.

Il résulte, en effet, de l'avis du Conseil d'Etat, que toutes les notifications d'arrêtés de Conseils de préfecture ou d'arrêts de la Cour des comptes faites, jusqu'à ce jour, aux trésoriers des Fabriques, sont entachées d'un vice de forme qui les rend radicalement nulles, et que toutes les condamnations portées contre eux doivent être considérées comme non avenues.

C'est ce que M. Ern. Richard, avocat, professeur de droit administratif aux Facultés catholiques de Lyon, a fait ressortir dans un rapport lu au Congrès national catholique. Puis, après avoir montré que le décret du 27 Mars 1893 est illégal et heureusement inapplicable, le savant jurisconsulte nous apprend que la résistance gagne au lieu de diminuer, alors que l'administration comptait sur un résultat diamétralement opposé.

Sur 34,001 Fabriques, 7,881 n'ont rien envoyé en 1894 ; 40,473 en 1895, près du tiers. On refuse d'avouer 1896, qui est connu, et où le gain est très grand.

Comme conclusion pratique, le vœu suivant a été soumis au Congrès : « Qu'il soit procédé, par une entente entre la puissance ecclésiastique et le pouvoir civil, à la revision de la réglementation sur les biens des Fabriques. En attendant cette revision nécessaire, le Congrès est d'avis qu'il y a lieu, par les Conseils de

Fabrique et leurs trésoriers, de refuser leur adhésion à l'application du décret dans les parties entachées d'illégalité. »

A quoi servent les Congrégations. — Certaines gens se demandent quelquefois à quoi servent les Congrégations. La statistique suivante fournit une réponse, que les plus difficiles jugeront satisfaisante.

Il existe en France plus de 1,200 Congrégations, comprenant 30,000 hommes et 150,000 femmes. Ces Congrégations distribuent l'instruction à 2 millions d'enfants, sans qu'il en coûte un sou au budget. Elles donnent asile à plus de 100,000 vieillards, dont 28,000 chez les Petites Sœurs des Pauvres. Elles élèvent 60,000 orphelins ; elles ont des asiles, des refuges, des hôpitaux, et l'on peut évaluer à 250,000 le nombre des déshérités qu'elles recueillent et assistent. Le jour où l'Etat devrait prendre à sa charge toute cette multitude indigente, il serait obligé, d'après les calculs les plus modérés et d'après les dépenses des hôpitaux laïcisés, d'y consacrer une somme annuelle d'au moins 125 millions. — Et allez-y, des emprunts et des impôts nouveaux !

Un aveu qui vaut tout un sermon. — Un magistrat, connu par l'incrédulité qu'il avait affichée toute sa vie, tomba malade. Aussitôt il fit venir un prêtre. Le prêtre, arrivé près de lui, laisse voir son étonnement.

— « Je comprends votre surprise, M. l'abbé, lui dit le malade. C'est pour me confesser que je vous ai prié de venir, et il est juste que je commence par cet aveu. J'ai été assez libertin pour *désirer* que la Religion fût fausse, mais jamais assez sot pour le *croire*. La foi a toujours été au dedans et l'incrédulité au dehors. En deux mots, M. l'abbé, pendant ma vie, je n'ai été qu'un menteur à moi-même et aux autres. »

Il se prépara aux sacrements, les reçut avec repentir et piété ; et, après une longue maladie, il mourut très chrétiennement.

Combien d'incrédules, de prétendus philosophes sont obligés, dans le fond de leur âme, de rendre le même témoignage ; il leur manque seulement le courage ou la sincérité pour en convenir.

Communication de l'Archevêché d'Aix. — On nous demande de publier l'avis suivant, renouvelé le 16 Novembre 1897 :

Mgr l'Archevêque d'Aix désavoue et réprovoque de la manière la plus absolue toutes les recommandations attribuées, dans certains prospectus, soit à l'autorité diocésaine, soit à des œuvres catholiques, soit à des prêtres de son diocèse, en faveur d'un commerce quelconque. Non seulement l'Archevêché d'Aix ne patronne aucun commerce, mais il est formellement interdit à tout membre du clergé d'Aix de prêter son nom et son influence à des recommandations de ce genre.

Des négociants peu délicats sont allés jusqu'à publier, sous la

signature de certains prêtres, des lettres de recommandation que les prétendus signataires non seulement n'avaient pas autorisées, mais ne connaissaient même pas. Et cet abus, tardivement connu, n'a pu cesser que sur la menace d'un procès.

L'autorité diocésaine d'Aix s'est bornée à signaler et à recommander, en vue de la validité des sacrements, l'huile destinée à la consécration des saintes huiles du Jeudi-Saint et le vin de messe, préparés avec un soin tout spécial par les PP. Prémontrés de Saint-Michel de Frigolet, et seulement dans la mesure qui paraît devoir suffire à la consommation annuelle des diocèses de France. En dehors de cette unique recommandation, motivée par une préoccupation d'ordre exclusivement théologique, toute recommandation commerciale est absolument interdite aux membres du clergé.

† XAVIER, archevêque d'Aix.

FIN DE L'ÉGLISE CONSTITUTIONNELLE DANS LE FINISTÈRE

AUDREIN (1798-1800)

(Suite.)

Une quinzaine de jours après l'arrestation de Le Cat, le 26 Pluviose an IX (15 Février 1801), un engagement assez sérieux avait lieu, près de Laz, entre les brigands et un détachement, commandé par le sous-lieutenant Cabot, qui rend compte, en ces termes, de l'affaire :

« Le détachement stationné au bourg de Trégourez fut rejoint, le 26 au matin, par un caporal et 5 hommes, venant de Guelvain, faisant partie des 10 qui y avaient passé la nuit précédente, avec le citoyen Le Comte, capitaine-adjoint à l'état-major. Ce caporal rendit compte au citoyen Cabot, qu'à peu de distance de Guelvain, il avait aperçu les traces des brigands imprimées sur la neige, et les avait suivis jusqu'à un quart de lieue de Trégourez. Le citoyen Cabot se mit en marche avec 16 hommes, et suivit les traces jusque dans le bourg de Laz, ne pouvant, sur la route, prendre aucuns renseignements des villages où ils s'étaient dirigés. Il parvint à un village dépendant de Laz, où il fit cerner la maison du nommé Delbevin, cultivateur, à la porte duquel était en faction un brigand, vêtu en gris de fer, armé d'une bayonnette, coiffé d'un chapeau avec un plumet noir et rouge.

« Les brigands commencent le feu et le soutiennent avec activité, pendant une heure, contre le détachement, qui brûla presque toutes ses cartouches. L'officier prit alors le parti de faire brûler cette espèce d'étable. A peine était-elle embrasée, que les brigands en sont sortis, en faisant le feu le plus vif et chargeant avec la bayonnette contre les soldats, qui les prenaient corps à corps. Alors, on s'aperçut qu'ils étaient envi-

ron une douzaine, dont un semblait vêtu en carmagnole, un autre d'une capote bleue avec un chapeau à haute forme et des bottes, et le reste en paysans, tous armés d'excellents fusils, chargés de plusieurs balles, et avec des bayonnettes.

« Quatre de ces derniers ont été tués près la porte de leur refuge ; les autres ont été poursuivis, pendant près d'une demi-lieue, à la trace du sang d'un de leurs blessés, et se sont sauvés dans les bois ; celui qui était en faction a été pris, blessé de plusieurs coups.

« Un volontaire du détachement a eu le bras cassé d'un coup de fusil. Le citoyen Cabot, poursuivant trois des brigands, fut lui-même atteint par derrière et renversé d'un coup de bayonnette, par le brigand vêtu en capote bleue ; le coup n'a fait qu'effleurer ses habits. Il a fait cesser la poursuite, à cause de la faiblesse de son détachement, de l'impossibilité de la continuer avec avantage, sans guide et sans interprète, et pour ne pas exposer le volontaire blessé resté derrière lui.

« Il est rentré à Coray avec tout son détachement, le prisonnier et quatre fusils pris aux brigands ; deux fusils du détachement ont été cassés dans le combat, où les bayonnettes pliaient contre les vêtements des brigands. Le prisonnier s'est déclaré être Le Goff, garçon meunier, de Pont-Croix ; il dit qu'ils étaient treize, que celui qui avait la redingote bleue était *La Grandeur*, leur chef ; mais il est lui-même reconnu pour être *La Grandeur*, il en a le signalement, la morsure au ponce et est reconnu par plusieurs citoyens.

« A Coray, le 26 Pluviose, an IX.

« CABOT, sous-lieutenant. »

Il est probable que le prisonnier reconnu pour être le nommé *La Grandeur* ne tarda pas à mourir de ses blessures, car dans son jugement de compétence du 17 Messidor an IX (Juillet 1801), le tribunal vise le procès-verbal relatif « à l'affaire du citoyen Cabot, sous-lieutenant à la 31^e demi-brigade, avec les brigands, sur la commune de Guelven, constatant la mort du nommé *La Grandeur*, sous le nom de Le Goff, garçon meunier de Pont-Croix. » (A suivre.)

Bonnes pensées.

Celui-là est riche, qui ne tient à rien. (Prov. Italien.)
Sois sans desirs, tu seras riche ; sois sans crainte, tu seras fort. (Prov. Arabe.)

BIBLIOGRAPHIE

Six leçons sur les évangiles, par M. l'abbé P. BATIFOL. — Un joli volume in-12. Prix : 1 fr. 50. — Paris. Librairie Victor LECOFFRE, rue Bonaparte, 90.

Ces six leçons, « les premières d'un cours d'histoire ancienne de l'Eglise, »

ont été prononcées à l'Institut Catholique de Paris. Elles sont destinées à raconter comment ont été composés les évangiles, d'après les données de la science la plus récente. L'auteur a su revêtir d'une forme intéressante cette histoire des origines catholiques, il a fait preuve d'un savoir profond, fruit d'études patientes et laborieuses. Ce petit livre a sa place marquée dans toutes les bibliothèques. Le savant en appréciera l'élégante précision ; les fidèles et les prêtres le liront avec fruit et ne le quitteront pas sans avoir progressé dans la science et dans l'amour de Jésus-Christ et de sa divine parole.

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 5 Décembre 1897.

I. La Découverte des anciens Chrétiens au Japon, par le P. V. DELAPORTE, S. J. — II. Souvenirs de 1870. Les Allemands à Versailles, par le P. J. NOURY, S. J. — III. Zénaïde Fleuriot, par le P. L. CHERVOILLIOT, S. J. — IV. Les Leçons de l'Entomologie, par le P. J. DE JOANNIS, S. J. — V. Chine : Kiang-Nan, par le P. J. BASTARD, S. J. — VI. Livres : *P. Marie-Bonaventure*, O. M. ; abbé G. Martin ; R. P. Carrière ; *Comtesse Saint-Bris* ; H. P. Vieille, S. J. ; RR. PP. J. Deharbe et J. Schneider, S. J. ; Dr Hugo Weiss ; J. Wilpert ; R. P. J. Hilgers, S. J. ; E. Maillet ; E. Hackel ; A. Cros ; Dr Ch. Hélot ; J. Pravioux ; abbé Montagnon ; C. Felgère ; A. Vermeersch, S. J. ; P. Fabreguettes ; G. Aubry ; abbé E. Chartraire. — VIII. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du N° du 4^e Décembre.

La Question scolaire aux Pays-Bas, Paul BAUGAS. — *La Socialiste* (fin), Paul DUBOST. — *Mgr d'Hulst, confrencier de Notre-Dame* (avec portrait), J. BRICOUT. — *Les Elections en Norvège*, Jacques DE COUSSANGES. — *L'Organisation des Chemins de Fer en France*, IV. Constitution et fonctionnement des grandes compagnies et du réseau d'Etat, Georges GUILLAUMOT. — *Critique musicale*. Les Maîtres chanteurs, Arthur COQUARD. — *La Génération de demain*, Louis DIMIER. — *Nouvelles scientifiques et littéraires*. — *Bibliographie*. — *Revue des Revues*.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE NOËL 1897 ET DU PREMIER DE L'AN 1898.

— A l'occasion des Fêtes de Noël 1897 et du Premier de l'An 1898, la Compagnie d'Orléans a décidé que les Billets aller et retour à prix réduits, qui seront délivrés aux conditions de son Tarif spécial G. V. n° 2, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Mercredi 5 Janvier.

Ces Billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 5 Janvier.

TOUX Irritations de la Gorge — du Larynx — des Bronches	Sont immédiatement calmées par la PÂTE REGNAULD ou le SIROP REGNAULD 75 ANS DE SUCCÈS Prendre un bonbon de pâte ou une cuiller à café de sirop lorsqu'on a envie de tousser. Bouteille de Pâte, 1 fr. 50 ; 1/2 bouteille, 75 c. ; Sirop, 2 fr. 50
Toutes Pharmacies et M^{re} L. FRÈRE (A. CHAMPIGNY et C^{ie}) 19, rue Jacob, PARIS	

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — rue Kéréon, 3
QUIMPERHORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Tabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demandez le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à ancre, balancier compensé, spiral Bréguet, etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable chronomètre, à partir du prix minime de **30 francs**, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUIBOURG**, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre OMÉGA.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en nickel, en acier, en argent et en or, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la Médaille d'Or, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des **Couverts Christofle**. La gravure ou un écriin est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

Œuvre de l'abbé SÉVÉNIER, 32, rue Pierre Corneille, LYON, intermédiaire officieux pour toutes les fournitures du culte. — Demandez la CIRCULAIRE-PROGRAMME. — Exploités constamment par la juiverie, nous ne savons ni nous unir, ni nous défendre.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO

10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE

40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — I. Noël.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Communication de l'Évêché ; Mgr l'Évêque à Brest ; Nominations dans le Clergé ; Ordination ; Suppression de traitements ; Le péril protestant ; La question de la



langue bretonne ; Saint Pol Aurélien ; Paris : A l'église du Sacré-Cœur de Montmartre.

III. Fin de l'Eglise constitutionnelle dans le Finistère : Audrein (1798-1800) (fin).

IV. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 26 Décembre. —

S. ETIENNE, PREMIER MARTYR. Double de 2^e classe, avec Octave. Rouge. Mémoires de Noël et de Tous les Saints Martyrs.

Aux Vêpres, mémoires du suivant, de Noël et de Tous les Saints Martyrs.

Lundi, 27. — S. JEAN L'ÉVANGÉLISTE. Double de 2^e classe avec Octave. Blanc.

Mardi, 28. — LES SAINTS INNOCENTS,

Martyrs. Double de 2^e classe avec Octave. Violet.

Mercredi, 29. — S. Thomas de Cantorbéry, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Judi, 30. — Office du Dimanche dans l'Octave de Noël ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 31. — S. Silvestre, Pape. Double. Blanc.

Samedi 1^{er} Janvier 1898. — CIRCONCISION DE N.-S. JÉSUS-CHRIST. Double de 2^e classe. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Trézilidé 26, 27, 28 Décembre.
Clohars-Fouesnant 29, 30, 31 Décembre.
Châteauneuf-du-Faou 1, 2, 3, 4, 5 et 6 Janvier 1898.

NOËL !

Noël est la plus douce, la plus aimable, la plus touchante solennité de l'année ecclésiastique. Mais tout le mystère de la crèche, toute l'amabilité de l'Enfant-Jésus, toutes les leçons qu'il donne, à l'étable de Bethléem, nous les retrouvons dans l'adorable sacrement de l'Eucharistie; toutes les grâces qu'il a apportées au monde, à sa naissance, nous sont offertes dans la sainte Communion. Adorons donc et accueillons avec une joie profonde, une pleine confiance et un amour ardent le divin Enfant-Jésus qui vient habiter, non seulement parmi nous, mais en nous, si nous voulons le recevoir.

La lumière baisse, les jours diminuent. Le ciel, couvert de brumes, est comme fermé; on dirait que le soleil tend à disparaître. Toute végétation est arrêtée: la terre, froide et sans verdure, semble une pierre de sépulcre, en temps de gelée, et un grand linceul, en temps de neige. La tristesse gagne le cœur.

Telle est l'époque de l'année; telle est aussi, hélas! l'époque du siècle où nous sommes. « Je lève les yeux en haut; il semble que tout va finir: *Diminutæ sunt veritates a filiis hominum*. Je porte mes regards en bas; il semble que tout est fini. »

Ainsi pouvait parler, il y a 1897 ans, le philosophe juif, au milieu des ténèbres qui envahissaient le monde.

Et ce jour-là était cependant la veille de Noël.

Le soleil allait remonter, à la fin de Décembre. Le ciel allait s'ouvrir et Dieu lui-même s'incarner, pour opérer la Rédemption. C'est quand tout paraissait être perdu que tout allait être sauvé.

« Ne craignez pas, dit alors l'Ange, car je vous apporte la bonne nouvelle d'une immense joie pour tout le peuple. Aujourd'hui, vient de vous naître un Sauveur, en la cité de David. Celui-là, c'est le Christ-Seigneur. »

La terre entière a entendu la parole qui fut dite aux Bergers, et aujourd'hui comme alors, c'est en ce même berceau que se trouve Celui qui doit nous sauver.

L'amour du luxe chez les uns, l'impatience de la pauvreté chez les autres; l'ambition folle des richesses et des honneurs, souvent poursuivis aux dépens de la vertu et de l'honneur même, chez un grand nombre, l'égoïsme chez tous; les fausses idées sur la nature des biens qu'il faut rechercher et du mal qu'il faut éviter; voilà la gangrène qui nous atteint jusque dans la moëlle de nos os et dont nous périssons. Allons contempler Jésus en sa crèche, dans ses langes, au sein de sa pauvreté, condamnant par l'humilité de son état nos fausses grandeurs, nos pompes extravagantes et nos vanités ridicules. Au milieu de nos discordes et de nos déchirements, prions-le comme le priaient nos pères. Chantons quelqu'un de ces vieux Noëls qui montaient d'eux-mêmes aux pieuses lèvres de nos aïeux. Et puisse la foi de nos ancêtres, relevant notre courage, nous donner la force d'espérer :

La paix, ô Dieu mon espérance,
La paix au doux pays de France,
Donnez la paix.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — FÊTE DE NOËL. — Vendredi soir, l'office commence à 10 heures. A minuit, grand'messe suivie de deux messes basses. Quêtes pour les besoins de la Cathédrale.

Samedi, jour de NOËL, les messes sont aux heures ordinaires, excepté que la dernière messe basse se dit à 8 h. 1/2.

A 10 heures, messe pontificale, à l'issue de laquelle Monseigneur donnera la bénédiction papale.

Après vêpres, sermon par M. Robinaud, recteur de Loc-Maria.

La quête, à la grand'messe et aux vêpres, est faite pour les Séminaires.

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — FÊTE DE NOËL. — L'office de la nuit commencera le soir, à 11 heures. A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses. La grand'messe du jour, à 10 heures.

Les vêpres à 2 h. 1/2, suivies du sermon, par M. le chanoine Rospars, et de la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Communication de l'Évêché. — Nous croyons utile de rappeler que les pouvoirs et permissions exigeant le recours à Rome et le visa de l'Ordinaire, doivent être toujours demandés par l'entremise de l'Évêché. Ce simple avis suffira, nous l'espérons, pour couper court à certains abus qui tendent à s'introduire.

Mgr l'Évêque à Brest. — Répondant à l'invitation de M. le vice-amiral Barrera, ancien Préfet maritime, aujourd'hui commandant de l'escadre du Nord, Mgr l'Évêque, accompagné de M. Pédel, pro-secrétaire, s'est rendu, samedi à Brest; le lendemain, il a célébré la messe réglementaire à bord du vaisseau-amiral, le *Hoche*. La cérémonie était vraiment belle, dans ce cadre avec l'appareil, si imposant dans sa simplicité, de la messe militaire.

Monseigneur a adressé à l'auditoire une touchante instruction qui a été au cœur de tous: parlant de l'Avent et de l'attente du Rédempteur, il a montré le besoin que nous avons de Dieu partout et toujours, mais que l'on sent surtout au milieu des dangers de l'Océan...

Sa Grandeur était assistée de M. le chanoine Roull, Curé-Archiprêtre de Saint-Louis, et M. l'abbé Lacroix, aumônier de l'escadre.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Mgr l'Évêque, ont été nommés :

M. Tanguy, vicaire à Loqueffret, vicaire à Argol;

M. Pichon, jeune prêtre, de Pont-Aven, vicaire à Loctudy;

M. Jaouen, jeune prêtre, de Châteauneuf, vicaire à Mahalon;

M. Le Roux, Yves, jeune prêtre, du Guilvinec, vicaire à Loqueffret ;
 M. Keryell, jeune prêtre, de Guiclan, vicaire au Drennec.

Ordination du Samedi des Quatre-Temps, 18 Décembre 1897.

Ordinands promus aux Ordres majeurs.

PRÊTRISE

MM. Kermarec, Goulven-Marie, de Kersaint-Plabennec.
 Laboy, Joseph-Marie, de Saint-Louis, de Brest.
 (Thépol, Jean-François-Marie, Eudiste.)
 Bossus, Pierre-Hubert, de Paris.
 Canévet, Jean, de Mahalon.
 Jaouën, François-Louis, de Lesneven.
 Keryel, François, de Guiclan.
 Laurent, Yves-Marie, de Guipavas.
 Le Roux, François-Marie, de Lesneven.
 Le Roy, Alexandre, de Landerneau.
 Pichon, Léon, du diocèse de Poitiers.
 Pilven, Jean-Marie, de Saint-Mathieu, de Quimper.
 Boule'h, Amable-Marie, de Saint-Sauveur, de Brest.
 Le Roux, Yves, de Plomeur.
 L'Helgoualc'h, René, de Plomeur.
 Piédoye, Charles-Jean-Baptiste, de St-Corentin, de Quimper.
 Piriou, Alexis, de Lambézellec.
 Pondaven, Gabriel-Joseph, de Saint-Louis, de Brest.
 Salaün, François-Marie, de Saint-Martin, de Brest.
 Sellin, François-Guillaume, de Riec.

DIACONAT

MM. Cardaliaguet, René, de Saint-Corentin, de Quimper.
 Bossennec, Louis-Joseph, de Douarnenez.
 Cozanet, Jean-Pierre, de Saint-Martin, de Morlaix.
 Euzen, Cyprien, de l'Île de Batz.
 Le Bihan, Joseph, de Plouarzel.
 Arhan, Jean-Marie, de Cléden-Cap-Sizun.
 Blanchart, François-Marie, de Notre-Dame, de Quimperlé.
 Cabioc'h, Eugène-Louis, de Commana.
 Cognec, Eugène-Lucien, de Notre-Dame, de Quimperlé.
 Cosquer, François-Marie, de Botsorhel.
 David, Jean-Marie, de Saint-Corentin, de Quimper.
 Dénier, Casimir-Marie, du Bourg-Blanc.
 Floc'h, Jean-Louis, de Lampaul-Guimiliau.
 Gargadennec, Yves-François, de Pont-Croix.
 Goavec, Joseph, de Notre-Dame du Mont-Carmel, de Brest.
 Grall, Jean-François, de Ploudiry.
 Inizan, Yves-Pierre-Marie, de Loc-Mélar.
 Jestin, Jacques, de Guipavas.
 Kermaidic, Jean-Marie, de Plouarzel.

MM. Kerouanton, Ursin-François-Marie, du Drennec.
 Kervellec, François, de Saint-Pol-de-Léon.
 Le Beux, Yves-François, de Trégunc.
 Le Cléac'h, Louis-Marie, de Loctudy.
 Le Pape, Jacques-Marie, de Loctudy.
 Le Séac'h, Germain-Yves, de Lennon.
 Le Stang, Jean-Joseph, de Plouider.
 L'Her, Charles-Marie, de Lannilis.
 Moal, Joseph-Marie, de Saint-Pol-de-Léon.
 Monot, Jean-Louis-Marie, de Gouesnou.
 Morvan, Laurent-Marie, de Laz.
 Quéré, Yves, de Lambézellec.
 Salaün, François, de Brasparts.
 Sioc'hén, Guillaume-François, de Plouvorn.
 Sparfel, Guillaume, de Plouvévez-Lochrist.
 Le Roux, Pierre-Marie ; Mordellet, Pierre-Marie ; Morgan,
 Jérôme, de l'archidiocèse de Port-au-Prince.
 Mailleux, Louis-Julien, du diocèse du Cap-Haïtien.

SOUS-DIACONAT

MM. Breton, Maurice, de l'Ordre des Capucins.
 Boubennec, Marc, de Saint-Jean-du-Doigt.
 Crom, François, de Guerlesquin.
 Glémarec, Guillaume, de Nizon.
 Héréus, Henri, de Douarnenez.
 Herry, Jean-François, de Lampaul-Guimiliau.
 Laz, François-Marie, de Kernével.
 Abgrall, Jean-Marie, de Landivisiau.
 Canivet, François-Louis, de Sainte-Croix, de Quimperlé.
 Guérec, Hamon-Marie, de Ploumoguier.
 Hily, Jean-François, de Plouédern.
 Le Roux, Louis, de Lanvéoc.
 Pellé, André, de Cléden-Cap-Sizun.
 Rozec, Jean-François, de Plouvévez-Forzay.
 Villard, Denis-Auguste, de Concarneau.
 Naël, Pierre ; Jan, Jean-Marie ; Simon, Louis ; Sinais, Constantin-Marie, de l'Archidiocèse de Port-au-Prince.
 Carré, Joseph-Marie ; Le Cam, Louis-Marie, du diocèse du Cap-Haïtien.
 Henry, Joseph ; Onno, Pierre-Marie, du diocèse des Cayes.

Le même jour, Monseigneur a conféré les ordres mineurs à 9 tonsurés et donné la tonsure à 5 séminaristes.

Suppression de traitements (1). — Le nouveau ministre des Cultes, M. Milliard, vient de donner, chez nous, la mesure

(1) Nous employons les termes qui ont passé dans l'usage ; en droit, nous maintenons que le prêtre n'est pas fonctionnaire et reçoit, non un traitement, mais une indemnité authentiquement reconnue et solennellement garantie, insaisissable, comme faisant partie de la dette nationale. N. R.

de sa « modération », en supprimant, d'un coup, le traitement de quatre prêtres du diocèse : MM. Favé, Curé de Plouguerneau ; Janvier, Curé-doyen de Saint-Renan ; Poulhazan, Curé-doyen de Briec, et Rolland, vicaire à Carhaix.

Nous ne connaissons pas exactement les griefs invoqués contre MM. les chanoines Favé et Janvier, et nous nous réservons d'y revenir ; on devine facilement qu'il s'agit encore, comme précédemment pour MM. les Curés de Lannilis et de Ploudalmézeau, « d'ingérence dans les questions électorales » ; c'est-à-dire qu'ils sont frappés — après quatre mois — pour avoir exercé leur droit de citoyens français, sans qu'il y ait eu aucun fait abusif dans l'exercice de leur ministère.

M. l'abbé Rolland, qu'on met en si honorable compagnie, a subi une condamnation, on se rappelle pour quel délit. Chargé de diriger la procession du Saint Sacrement et exerçant, à ce titre, un droit incontestable de police, il a voulu écarter un curieux qui gênait le défilé et qui s'est trouvé être un instituteur-adjoint de l'école communale. Le prêtre a été condamné, en justice de paix, pour cette « violence légère », à une amende et à des dommages-intérêts que M. le Procureur de la République de Châteaulin lui-même trouvait « exagérés » ; il en demandait néanmoins la confirmation — on ne l'a pas oublié — parce que, dit-il, une « atténuation de la peine serait regardée comme un triomphe pour M. Rolland et son parti, un échec pour la cause de l'enseignement laïque et peut-être pour le gouvernement républicain lui-même ». Le tribunal maintint la peine portée par le premier juge.

Il est évident que cette condamnation n'a nullement entamé l'honneur de M. Rolland ni « compromis » son ministère ; de même, pour tout homme de bonne foi, il n'y a, dans les faits incriminés, rien qui puisse faire croire à une malveillance personnelle à l'égard d'un instituteur laïque. Ce sont cependant les motifs allégués pour supprimer au vicaire sa modeste indemnité annuelle de 450 francs.

A Briec, la chose est aussi étrange. Le digne Curé, M. Poulhazan, a construit (nous avons dit dans quelles conditions) une école libre de garçons. L'empressement, l'entrain avec lequel les paroissiens l'ont secondé dans son entreprise montre suffisamment qu'elle répondait au désir du très grand nombre. En effet, la maison, bénite solennellement par Mgr l'Evêque, le 26 Septembre, bien que très vaste devint bientôt insuffisante, et l'on a dû déjà l'agrandir. Tout cela s'est fait, affirme le ministre, grâce « à des attaques passionnées dirigées par M. Poulhazan, au cours d'un sermon, contre l'enseignement de l'Etat », à « une véritable pression sur les consciences », par des « promesses, intimidation, menaces » et autres « moyens » employés « journellement, à l'effet d'amener les pères de famille à retirer leurs enfants de l'école publique et à les envoyer à l'école congréganiste..... »

Or, une seule fois, le 3 Septembre, M. Poulhazan a parlé, en chaire, de l'école libre, uniquement pour annoncer l'ouverture

des classes et les conditions d'admission ; il n'a pas prononcé une parole ayant trait aux institutions qui nous régissent, ni à l'enseignement de l'Etat, ni aux lois scolaires ; il s'est abstenu de faire la moindre allusion à l'école et aux maîtres laïques. Depuis, il n'est jamais revenu sur ce sujet ET IL MET AU DÉFI QUI QUE CE SOIT de soutenir qu'il a fait une visite *ni la moindre démarche*, pour procurer *un seul élève* à l'école des Frères.

Du reste, s'il en était autrement et si les procédés du Curé avaient soulevé dans la commune tant « d'inquiétudes, de divisions et de troubles », l'enquête ordonnée par l'administration préfectorale les aurait certainement fait connaître. Pourquoi le résultat de cette enquête n'est-il même pas visé dans la lettre ministérielle ?

La vérité est que M. Poulhazan a été condamné sur des dénonciations mensongères et anonymes — dont tous, à Briec, connaissent l'auteur —, complaisamment accueillies et redites à satiété par le journal *Le Finistère*. En frappant le Curé de Briec on a voulu lui faire payer le trop brillant succès de l'école libre qu'il a construite ; on cherche manifestement aussi à effrayer les « autres titulaires ecclésiastiques » qui voudraient l'imiter. On n'y réussira pas ; les prêtres, en restant dans la légalité, continueront à travailler de toutes leurs forces à assurer l'éducation chrétienne des enfants de leurs paroisses. C'est leur devoir et c'est leur droit, ainsi que l'a reconnu solennellement, du haut de la tribune française, M. Méline (1), le chef du Gouvernement dont M. Milliard est membre.

Le péril protestant. — Nous avons reçu la lettre suivante qui vient appuyer ce que nous avons dit, dans notre dernier numéro, sur ce sujet, dont l'importance et « l'actualité » n'échappent à personne. Les faits précis et *locaux* révélés par notre correspondant nous renseignent sur ce qui se passe certainement ailleurs.

« 18 Décembre 1897.

« MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« Comme catholique et Breton, je suis heureux des efforts faits par votre excellente *Semaine* pour remettre en honneur la langue de nos ancêtres ; et j'applaudis vivement à l'énergie avec laquelle vous dénoncez les manœuvres des sectes liguées contre notre foi.

« Non, vous n'avez pas exagéré le « péril protestant » qui menace « surtout notre Basse-Bretagne », et je me fais un devoir de porter à votre connaissance une preuve de plus que nos ennemis, soudoyés par la millionnaire Propagande anglaise, sont des-

(1) Il est bon de rappeler cette déclaration faite, à la séance du 6 Juillet 1897, par M. Méline.

« Nous avons une loi qui permet à tout le monde d'envoyer ses enfants dans les écoles qu'il lui plaît. » — Droit illusoire, s'il n'est pas permis de fonder de ces écoles !

cendus à des moyens de recrutement qu'on flétrit en les dévoilant. Il y a quelque temps, un brave homme, dont l'extérieur annonçait l'état peu fortuné, se trouvait dans un cabaret, lorsqu'il vit s'approcher un individu à l'air faux, aux allures cauteleuses, qui, avec intérêt, l'interrogea sur sa situation, et finalement s'offrit à lui venir en aide, ... à la condition qu'il consentit à embrasser la religion protestante !

« Mais un vrai Breton, même malheureux, ne change pas de foi comme de chemise, fût-ce pour de l'argent, et le sollicite ne bronchait point. Alors, l'hôtesse, pauvre baptisée qui passait pour adorer surtout son comptoir, voyant que son compère ne réussissait pas à éveiller la cupidité du consommateur, vint à son tour appuyer la proposition en faisant — la bonne ! — appel aux sentiments paternels : « Rien ne manquerait désormais à vos enfants, si vous le vouliez bien, assura-t-elle, et vous ne regretteriez pas votre changement, car la religion des ministres est plus facile que celle des prêtres... »

« Cependant, notre Breton tint bon et sortit, après avoir avalé son tord-boyau, brave catholique comme il était entré.

« Est-ce là, Monsieur le Directeur, un fait isolé ? Il est permis d'en douter ; car le marchand d'âmes semblait avoir pris ses quartiers dans le cabaret en question, et l'on peut croire, par conséquent, que la Propagande y avait établi un bureau de recrutement.

« L'alcool frelaté et le poison de l'hérésie, associés pour la ruine physique et morale de nos malheureux compatriotes ! ... Quelle hideuse plaie à ajouter à celles que votre *Semaine* a courageusement découvertes !

« Oh ! que vous avez raison de sonner le « ralliement » de tous les catholiques, devant les attaques des sectes allemandes, anglaises et autres, fortes surtout de nos divisions et de notre inertie !

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes hommages très respectueux. »

X.

A cette lettre était jointe une vignette polychromée, avec une sentence protestante *en breton*, imprimée à Manchester. Ces « images », avec d'autres écrits, sans doute, ont été distribués à profusion dans notre ville, au commencement de cette année.

Avions-nous donc tort de mettre les parents en garde et d'engager les prêtres à prémunir les fidèles contre « ce poison qu'on prodigue sous toutes les formes ? ... »

La question de la langue bretonne. — Nous nous faisons un plaisir d'insérer les deux lettres suivantes, et nous nous félicitons d'avoir provoqué cet échange d'idées : rien ne peut contribuer plus efficacement à faire avancer la question.

La première lettre complète celle que nous avons donnée, dans notre numéro du 10 Décembre ; la seconde nous vient de Saint-Brieuc. L'auteur, que l'on reconnaîtra à sa compétence dans la

matière, nous pardonnera de livrer à la publicité son obligeante communication, puisque c'est pour la cause qui lui est chère avant tout : *Done hag ar Vro*.

Si quelques lecteurs trouvent que la *Semaine* donne parfois une trop grande place à ces questions, nous répondrons qu'elle ne croit pas s'éloigner, en cela, de son but essentiellement religieux :

Ar brezonek hag ar feiz
A zo breur ha c'hoar e Breiz

« Ce 18 Décembre 1897.

« Monsieur le Directeur,

« La bienveillance avec laquelle vous avez accueilli ma communication relative à l'étude de la langue bretonne, et les observations dont vous l'avez accompagnée, m'engagent à vous adresser quelques éclaircissements, nécessaires à la parfaite compréhension de mon idée.

« La méthode *pratique* de breton que j'appelle de tous mes vœux est celle qui, sans grammaire ni dictionnaire, permettra d'apprendre seul, c'est-à-dire *sans maître*, la langue entière.

« Ainsi que je vous le disais, ce travail est fait pour les principales langues modernes ; mais pour le breton, il n'existe certainement rien de semblable.

« Les colloques ou autres ouvrages du même genre ne peuvent, à aucun point de vue, remplacer une méthode qui, en quelques jours, — au moyen de courtes leçons précédées de vocabulaires indiquant la *prononciation* exacte de tous les mots employés, — met quiconque à même de parler et d'écrire, dans une certaine mesure, une langue qu'il ne connaissait pas auparavant.

« C'est seulement ainsi que je comprends une méthode pratique ; et voilà l'œuvre que je souhaite et espère voir bientôt éclore sur notre sol armoricain.

« L'homme de bonne volonté qui s'y dévouera aura bien mérité de la Bretagne ; et vous, Monsieur le Directeur, aurez l'honneur d'avoir aidé à la diffusion de notre langue maternelle par la publicité que vous n'aurez pas ménagée à ses fidèles admirateurs.

« Veuillez agréer, etc.

« Un Breton. »

« Saint-Brieuc, le 13 Décembre 1897.

« MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« Je lis dans votre numéro du 10 Décembre, une lettre très intéressante sur les services que pourrait rendre à l'étude du breton une méthode pratique, calquée sur les méthodes que l'on emploie en pays étranger et même en France, pour apprendre les principales langues de l'Europe.

« Puisque vous me faites l'honneur de me citer à ce sujet, permettez-moi de vous dire que je suis de l'avis de votre correspondant : aucun des Manuels existants ne répond au desideratum exprimé.

« Le livre de l'abbé Perrot a été écrit, moins pour enseigner le breton, que pour donner à ceux qui le savent déjà une certaine culture littéraire par la pratique du thème et de la version. C'est l'équivalent, en breton, des « Lectures provençales et françaises » du Frère Savinien.

« Le Manuel de M. Toullec emploie ce même procédé du thème et de la version pour apprendre le français à des élèves bretonnants, et les mettre à même, le plus rapidement possible, de faire, en breton et en français, les petits calculs pratiques dont on peut avoir besoin à la campagne.

« A ce propos, la *Semaine religieuse* me semble avoir confondu le livre de M. Toullec avec un autre ouvrage qui se trouve encore en librairie. Le « Manuel breton-français » de M. Toullec, instituteur au Huelgoat, a eu trois éditions (la 3^{me} est de 1865. Morlaix. Roger) ; il est épuisé et introuvable.

« Le *Colloques* dont vous parlez, de même que le *Divison brezonnek ha gallek*, de Troude, est un bon livre de conversations, mais ce n'est pas une méthode permettant d'apprendre l'ensemble de la langue (vocabulaire et grammaire), à l'aide d'exercices gradués et pratiques.

« D'accord avec votre correspondant, je crois que l'introduction d'une semblable méthode dans nos établissements d'enseignement secondaire serait tout-à-fait désirable. En Bretagne, l'action sociale des classes dirigeantes est paralysée ; elle est même parfois dévoyée, par l'ignorance de la langue populaire. L'enseignement pratique du breton à l'aide de procédés analogues à ceux que l'on emploie pour l'anglais et l'allemand, comblerait une grave lacune.

« Dans les Côtes-du-Nord, cet enseignement est maintenant organisé, à Guingamp (collège Notre-Dame) et à Saint-Brieuc (Saint-Charles et Grand-Séminaire).

« Les élèves qui parlent déjà le breton s'exercent à la composition ; ils apprennent la grammaire et sont initiés aux chefs-d'œuvre de la poésie bretonne. Plusieurs des élèves de l'année dernière sont devenus de bons écrivains et même des poètes passables ; ils collaborent à nos publications populaires.

« Il y a également, du moins au Séminaire et à Saint-Charles, des cours pour les commençants. La tâche des maîtres est assez difficile par suite de l'absence d'une méthode pratique signalée dans votre journal. A Saint-Charles, le maître s'est inspiré, pour la méthode, du « *Welsh exercises* » de Rowland. Les élèves apprennent à l'avance des listes de mots usuels, et la grammaire leur est enseignée, d'une façon concrète autant que possible, à l'aide d'exercices à haute voix, que l'on écrit ensuite au tableau noir. Les résultats sont satisfaisants.

« Veuillez agréer.....

F. V. »

Saint Pol Aurélien. — Pour répondre au grand mouvement de dévotion qui, depuis les fêtes de Septembre, porte tant d'âmes à invoquer le Patron du pays de Léon, on a cru devoir publier un abrégé de sa vie, avec des illustrations faisant face aux vingt-quatre pages de texte. L'œuvre a été éditée par la Société de Saint-Augustin (Desclée, de Brouwer et Cie), c'est dire qu'elle a le caractère le plus artistique. La biographie abrégée de saint Pol est de M. Thomas, chanoine honoraire, qui, il y a huit ans, écrivait une vie étendue du Saint ; le texte descriptif et explicatif sur la cloche *An hir Glaz*, la cathédrale, le reliquaire et l'autel des Reliques, est dû à M. Abgrall, l'architecte de la chaise monumentale.

Cet opuscule est d'assez grand format ; il arrive parfaitement à son heure, car il serait difficile de trouver à offrir aux enfants des familles pieuses un plus gracieux cadeau d'étrennes.

Il est en vente : à Saint-Pol-de-Léon, chez M^{lle} Cœcaign et M^{me} Lazennec ; à Brest, chez M. Derrien, rue de Siam ; à Morlaix, chez M^{me} Goaziou, et nous croyons que, sous peu de jours, on le trouvera chez M. J. Salaun, libraire, rue Kéréon, à Quimper.

2 fr. 75 l'exemplaire, 18 fr. la douzaine pour la propagande.

Pour nos lecteurs, nous rappellerons à ceux qui ne voudraient pas se contenter de l'opuscule, que l'histoire de *Saint Pol Aurélien et de ses premiers successeurs* est en vente dans les deux librairies catholiques de Saint-Pol-de-Léon, au prix de 3 fr. 50 ; franco, par la poste, 4 francs.

PARIS. — A l'église du Sacré-Cœur, de Montmartre.
— Nous lisons dans le *Bulletin de l'Œuvre du Vœu national* :

« Dernièrement, Son Eminence est venue visiter les travaux. Malgré le poids des ans, le cardinal Richard est monté tout d'un trait jusqu'au plus haut sommet des échafaudages, et a fait tout le tour du grand Dôme.

« C'était merveille de voir le vénérable Cardinal sur ces hauteurs, qui donnent le vertige à plus d'un, examiner en détail les progrès du monument, la gracieuse galerie et les deux coupes. Sur son visage se peignait la plus complète satisfaction, ses paroles étaient toutes de joie et d'encouragement. A la fin, Son Eminence a levé ses regards : « Encore quelques mètres, et nous planterons la Croix ! »

« — Eminence, a répondu l'architecte, si les ressources viennent abondantes, l'an prochain, nous pouvons terminer le Dôme central.

« — *Deo gratias* ! s'est écrié le cardinal Richard, continuons à prier le Sacré-Cœur, et travaillons à provoquer la générosité des chrétiens. »

A ce propos, M. Robault de Fleury, le secrétaire du Vœu national, vient de publier une plaquette charmante, ornée de nombreuses illustrations, que nous nous faisons une joie d'annoncer

et de recommander. C'est l'histoire humoristique, pleine d'intérêt, de cette grande Œuvre du Vœu national.

Il faut lire et faire lire ces pages charmantes, et il faut se hâter de délier très largement les cordons de toutes nos bourses, pour qu'en 1898, le grand dôme de la Basilique soit achevé, et pour qu'à l'aurore du siècle nouveau, le « Vœu » soit complètement réalisé.

En s'adressant à M. Rohault de Fleury, 47, rue des Mathurins, Paris, et en lui envoyant une aumône proportionnée, on recevra autant d'exemplaires de cette brochure qu'on désirera. Elle est à répandre.

FIN DE L'ÉGLISE CONSTITUTIONNELLE DANS LE FINISTÈRE

AUDREIN (1798-1800)

(Suite.)

Un mois plus tard, les brigands se rendirent coupables d'un dernier attentat et des plus odieux, ce fut l'assassinat d'une femme, Marie Litré, qui avait dénoncé leurs forfaits. Voici comment l'acte d'accusation rapporte ce crime :

« Le 5 Germinal an IX (26 Mars 1801), environ 6 heures du matin, deux hommes armés de fusils, vêtus en carmagnoles brunes, entrent chez Jean Lester, au lieu de Coatguen (Langolen). Il était couché; ils s'approchent de son lit, en lui disant : « Êtes-vous là ? » Il répond : « Oui, oui. — Et votre femme, où est Marie Litré ? » L'infortunée Marie Litré était levée, elle vint à eux; ils l'engagent à sortir; elle sort sans résistance, marche avec eux, bien éloignée, sans doute, de penser au sort qui l'attendait; ils la conduisent dans un champ distant de 400 pas; un troisième brigand, armé comme les autres, empêche la bru, Catherine Jacq, de la suivre; cinq autres brigands veillaient à l'entour. Deux de ces scélérats passèrent une corde autour du cou de Marie Litré, puis tirèrent en sens contraire les deux bouts de cette corde, pendant 10 minutes, et l'étranglèrent; un troisième frappait de toutes ses forces, à coups de bâton, sur cette malheureuse femme. L'on frémit au récit d'une telle barbarie! Eh bien! un de ces scélérats vint prendre Briant en sa demeure, le conduisit auprès de cette femme. « Vois-tu cette malheureuse, lui dit-il, nous venons de la punir pour nous avoir dénoncés, et le même sort attend tous ceux qui l'imiteront. »

La mort de cette femme fut constatée, le lendemain, par un officier de police et un homme de l'art. Il y avait un écriteau sur le cadavre, conçu en ces termes : « *Avis aux dénonciateurs.* » Et ce n'est pas sans une certaine émotion qu'on

retrouve encore intact, parmi les pièces de conviction, cet avis, écrit sur un billet d'environ 10 centimètres carrés.

Lignaroux et Benden furent accusés de ce crime. Ce dernier n'en porta la peine que cinq ans plus tard. Hervé Benden dit *Sans-Quartier* fut pris, le 24 Janvier 1806, au *Melin-Coz*, en Elliant, en la maison de François Tanguy, et exécuté le 3 Mai de la même année. Voici le procès-verbal de sa capture :

« Le 25 Janvier 1806, nous, Jean-Charles Jolino, brigadier, avec trois gendarmes à cheval, en vertu des ordres du capitaine Daniel, nous étant transportés dans différentes communes à l'effet de prendre des renseignements et d'arrêter plusieurs déserteurs, conscrits et forçats évadés du bagne de Brest, nous nous sommes en même temps occupés de la recherche de Hervé Benden dit *Sans-Quartier*, qui a été signalé à la gendarmerie, depuis environ quatre ans, pour avoir fait partie d'une bande de chouans portant la terreur et l'effroi dans le Finistère, et qui avait participé, en l'an IX, à l'assassinat du citoyen Audrein, évêque du Finistère.

« Quelques faibles indices, recueillis sur son compte, ont dirigé nos pas vers le moulin dit *Melin-Coz*, en la commune d'Elliant, où étant, sur les 7 heures du soir, nous avons cerné la maison de François Tanguy, meunier du dit moulin, et gardé les issues convenables pour nous assurer de la personne du dit Benden. L'un de nous y étant entré pour faire la perquisition, tandis que les autres en gardaient l'extérieur, le coupable prit la fuite par une soupape qui répondait au canal du moulin, et, après l'avoir sommé, au nom de l'Empereur, de se rendre, voyant que son opiniâtreté nous forçait à faire usage de nos armes, le gendarme Fieul, se trouvant seul placé dans le lieu qui protégeait sa retraite, ne put faire différemment que de lui tirer un coup de fusil chargé à plomb, qui l'a atteint au défaut de la hanche, et sans lequel le coupable s'évadait par le canal du moulin. Après nous être saisis du dit Benden, nous lui avons demandé s'il n'avait pas fait partie de la bande de chouans qui avait assassiné l'évêque Audrein, et s'il n'était pas véritablement Hervé Benden, a répondu affirmativement. Nous l'avons fouillé et avons trouvé sur lui une bourse de cuir, dans laquelle se trouvait quatre charges de fusil environ, tant en plomb qu'en potin cassé, et l'avons traduit à Quimper, ainsi que François Tanguy, son recéleur.

« Cette capture est le fruit de plusieurs jours de fatigue et de perquisitions continuelles.

« A Quimper, les jour, mois et an que dessus. »

Quant à Le Cat, arrêté le 23 Janvier 1801, il était encore détenu en prison à Quimper, au mois de Juillet de cette année, car il y subit un interrogatoire, le 14 Messidor an IX; mais peu de temps après, il s'échappa de prison et ne fut

repris que le 24 Frimaire (15 Décembre 1801). Dans l'interrogatoire qu'il subit, deux jours après, nous relevons les circonstances suivantes :

« Interrogé dans quel lieu et à quel jour il a fui de la maison de justice, répond ne se rappeler ni le jour de sa fuite ni le lieu où il alla, mais déclare qu'il était environ 6 heures du soir, quand il sortit de prison, qu'il n'a pas passé par la ville. Interrogé sur les moyens qu'il a employés, répond que sa sortie est pour lui un secret qu'il croit devoir garder.

« Votre sœur ne vous a-t-elle pas porté des vêtements de femme, pour échapper à la vigilance de vos gardiens ? — « Non, je ne suis pas sorti en femme, mais habillé en militaire. » Refuse de déclarer qui lui a fourni ce vêtement, que d'ailleurs personne n'a favorisé sa fuite, que depuis il est errant et fugitif de village en village, qu'il a été arrêté à Trégourez, le 24 au soir, environ 10 heures, mais qu'il ignore le nom du village où il était couché ».

Cette fois, Le Cat ne put pas tromper la vigilance de ses gardiens, et ne tarda pas à subir le châtement qu'il méritait; il fut exécuté le 9 Nivose an X (30 Décembre 1801), à 2 heures du soir (1).

Des autres complices du meurtre d'Andrein, deux avaient déjà subi la peine capitale : Charles-Louis-Alain Le Moine et Jean Ropars exécutés à Quimper le même jour, 4 Fructidor an IX (22 Août 1801), à 3 heures de l'après-midi. Jean Le Guilly était mort, à l'hôpital de Brest, d'une fièvre putride, le 18 Prairial an IX (7 Juin 1801).

La mort d'Andrein laissait en désarroi l'Église constitutionnelle, qui s'attacha néanmoins à gagner, autant que possible, les faveurs du premier Consul, pour n'être pas traitée aussi défavorablement qu'elle sentait le mériter, dans la nouvelle réorganisation du culte qui se préparait.

FIN

(1) Registre de l'Etat civil de Quimper.

Rhumes. — Toux. Bronchites. Catarrhes de la Vessie. Moyen simple et sûr d'ASSAINIR L'EAU de table.	GOUDRON GUYOT LIQUEUR ou CAPSULES DOSES : 1 cuiller à café de liqueur par verre d'eau ou 2 à 4 capsules avant chaque repas. Ce remède se coûte que 10 centimes par jour. Méitez-vous des contrefaçons et exigez le flacon de la Maison FRIERE, 19, r. Jacob, PARIS
--	--

Les rhumatisants et les eaux alcalines. (Médication alcaline.)

Les personnes atteintes de rhumatismes, sont plus que toutes autres, tributaires des eaux alcalines dont Vichy est le type par excellence. Mais à Vichy, depuis la réputation acquise par les célèbres sources de l'Etat : Célestins, Grande Grille, Hopital, connues dans le monde entier, tout autour et même dans les villages environnants jusqu'à 10 kilomètres, ont surgi des sources à l'infini, que l'on cherche à substituer aux sources Vichy-Etat.

Les médecins hydrologistes recommandent toujours, et les habitués de Vichy n'auraient garde d'y manquer, de toujours désigner la source Vichy Célestins, Vichy Grande Grille, Vichy Hopital, et ne pas se laisser prendre aux substitutions quelles que soient les raisons dont les commerçants cherchent à les accommoder. Il n'est pas toujours facile de se procurer de l'eau de Vichy-Etat, en voyage, en chemin de fer, à la chasse on peut avoir recours aux Comprimés Vichy-Etat, petites tablettes permettant de rendre instantanément n'importe quelle boisson : lait, vin, cidre, bière, etc., alcaline gazeuse. Avec n'importe quelle eau de source, on prépare une eau alcaline. Le prix est modique puisque le flacon de 100 Comprimés est marqué 2 francs. Ce produit, comme tous ceux de marque, est l'objet de nombreuses contrefaçons et chaque fabricant en fait lui-même avec des sels de soude du commerce, tandis que les Comprimés Vichy-Etat sont fabriqués avec les sels extraits des sources de l'Etat : Célestins, Grande Grille, Hopital. C'est pourquoi il faut exiger Comprimés Vichy-Etat. On peut recevoir gratis et franco un échantillon, sur demande adressée à M. PRUNIER, 6, rue de la Tacherie, à Paris.

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, **PÊCHE FRÈRES** 45, rue Kéréon,
QUIMPER QUIMPER

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.

L'UNION VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
72, Rue de Rennes, 72, PARIS
Solde de SOUTANES faites en morte-saison.

CALFEUTRAGE des appartements, serres, etc. **BOURRELETS** invisibles fixés sans clous. Plinthes fixes et plinthes mobiles à coulisses.
M^{re} DE DAVE, 26, Quai du Louvre, Paris, envoie franco prospectus.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. C. Paul, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

VINS DE BORDEAUX

HENRI BOUTIN, Propriétaire

Fournisseur du Clergé et des Communautés, **VILLENAVE D'ORNON** (Gironde).
Échantillons et Prix franco.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^{re} V^{re} LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF

Employ très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux
de tomber
les fait repousser

COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est indispensable
pour préparer économiquement et à tout instant de bons potages, sauces,
légumes et toutes sortes de mets.

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	6 fr. par an	40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS		

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAÜN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — I. Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de l'Évêché ; Nouvelle année ; Suppression de traitements ; Nos missionnaires ; Bibliographie : Le Pèlerinage de Sainte-Anne de la Palue, en la paroisse de Plonévez-Portzay ; Fin de l'Eglise



constitutionnelle dans le Finistère.

III. Nouvelles du Monde catholique : Rome ; Le prince Henri de Prusse, en Chine ; Nantes ; Vannes ; Laïciseurs convaincus ; La nouvelle loi scolaire en Luxembourg.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 2 Janvier 1898. — Octave de saint Etienne, premier Martyr. Double. Rouge. A la Messe, mémoires de s. Jean et des s^{ts} Innocents. Vêpres, à partir du Capitule, de s. Jean l'Évangéliste, avec mémoires de s. Etienne et des s^{ts} Innocents.
Lundi, 3. — Octave de s. Jean, Apôtre. Double. Blanc.
Mardi, 4. — Octave des s^{ts} Innocents, Martyrs. Double. Rouge.

Mercredi, 5. — Veille de l'Épiphanie. Office du jour ; semi-double. Blanc.
Jeudi, 6. — ÉPIPHANIE DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST. Double de 1^{re} classe, avec Octave privilégiée. Blanc.
Vendredi, 7. — 2^{me} jour dans l'Octave de l'Épiphanie. Semi-double. Blanc.
Samedi, 8. — 3^e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Châteauneuf-du-Faou.... 1, 2, 3, 4, 5 et 6 Janvier 1898.
Landerneau 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 Janvier.

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Janvier 1898, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LES VOCATIONS SACERDOTALES.

Nous avons besoin de prêtres. Sans cela, il serait impossible de conserver la foi dans les pays catholiques, de reconquérir les postes jadis envahis par l'hérésie, le schisme ou la barbarie, de porter l'Evangile aux nations infidèles.

Le champ à cultiver était déjà immense, et non seulement il s'étend chaque jour, mais il devient de plus en plus difficile à cultiver. Il faut que le peuple chrétien offre ses fils à Dieu, pour le défricher et l'entretenir.

Cet appel s'adresse d'abord aux parents. Qu'ils n'aient point peur du sacerdoce pour leurs fils, comme cela arrive trop souvent. C'est le plus grand honneur que Dieu puisse leur faire, que de choisir dans leur famille le dépositaire de ses secrets et de sa puissance. L'intérêt retient souvent les parents pauvres ; l'orgueil, les riches ; la tendresse, les uns et les autres ; mais s'ils comprenaient bien ce qu'est le prêtre, ce qu'est l'Eucharistie, ce qu'est l'Eglise, ce que valent les âmes, ah ! qu'ils seraient plus généreux !

Les prêtres chargés des paroisses peuvent et doivent être de précieux auxiliaires de ce saint recrutement. C'est à eux qu'il appartient de distinguer, de former, d'acheminer vers le sanctuaire les enfants chez lesquels ils auront reconnu la semence des vertus sacerdotales.

Enfin, les maîtres chrétiens ont à concourir à cette œuvre, sainte entre toutes. Premièrement, les directeurs des grands et petits séminaires ont le devoir d'entretenir avec soin ces germes de vocation et d'empêcher qu'ils ne se dessèchent avant l'heure.

Dans les collèges catholiques, où l'on ne prépare pas directement au sacerdoce, les maîtres chrétiens doivent aussi vouloir faire *naître* des prêtres, préparer le terrain, semer et cultiver la vocation dans les âmes qui leur sont confiées, avec prudence et discrétion, mais aussi avec la hardiesse du zèle apostolique.

Que nos Associés s'efforcent d'aider, par leurs prières et, s'ils le peuvent, par leur concours direct, au recrutement du clergé séculier et régulier. C'est une des Œuvres les plus fécondes et les plus chères au divin Cœur.

Prière quotidienne pendant ce mois.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les familles et les collèges catholiques donnent à l'Eglise des prêtres nombreux et zélés.

Résolution apostolique : Coopérer au recrutement du clergé, soit dans notre famille, soit au dehors.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 2 Janvier,* réunion de la Congrégation des Dames, à 7 heures 1/2. Sainte messe, suivie d'une instruction et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Dimanche, 2 Janvier, la messe de 9 heures, à Saint-Corentin et à Saint-Mathieu, sera dite à l'intention de l'œuvre de la sanctification du dimanche et du repos dominical.

Avis de l'Evêché. — I. Nous rappelons que, aux termes d'une Lettre Apostolique de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, en date du 20 Novembre 1890, une quête pour l'œuvre de l'extinction de l'esclavage doit être faite dans toutes les églises de la catholicité, le jour de la solennité de l'Epiphanie, c'est-à-dire, pour la présente année, le dimanche 9 Janvier prochain.

Le produit de cette quête sera envoyé à l'Evêché.

II. On sait que le Souverain Pontife, par une générosité que sa pauvreté rend encore plus touchante, a voulu se charger de faire acquitter les 260,000 messes dont était grevée l'œuvre de M. l'abbé Brugidou. Des prêtres et des religieux ont eu la pensée de lui venir en aide, en acquittant eux-mêmes quelques-unes de ces messes. L'Evêché de Quimper, des premiers, a suivi le mouvement ; Monseigneur ne doute pas que les prêtres et les communautés de son diocèse ne s'y associent avec empressement. Ceux qui voudront répondre à l'appel de Sa Grandeur sont invités à faire connaître le chiffre des intentions qu'ils s'engagent à acquitter ou à faire acquitter ; MM. les Curés pourraient centraliser les engagements et les aumônes et les transmettre au Secrétariat, en même temps que les recettes diocésaines. Avis en sera donné au comité de Paris.

Mgr l'Evêque, qui doit prochainement faire son voyage *ad limina*, sera heureux de déposer lui-même aux pieds de Léon XIII ces étrennes de la piété filiale, offertes à leur père commun par les catholiques du diocèse de Quimper et de Léon.

Nouvelle année. — Nous touchons à la fin d'une année qui, comme ses devancières, emporte le souvenir de nombreuses tristesses mêlées de quelques joies. Que nous apporte l'année qui vient ? Que sera-t-elle pour l'Eglise, pour la France et pour les âmes ? C'est le secret de Dieu ; mais tout semble prédire de nouvelles épreuves, bien des ruines peut-être.

Cependant, comme nous le disions à la veille de Noël, c'est

lorsque tout semblait perdu, que tout allait être sauvé par la venue du Rédempteur. Notre-Seigneur ne demande qu'à continuer son œuvre, à nous sauver encore ; mais pour cela il veut notre « bonne volonté ». Or, le moyen de la témoigner, ce n'est pas de répéter en gémissant que les temps sont mauvais : prétexte trop souvent allégué par les pusillanimes et les égoïstes, pour se dispenser des efforts et des sacrifices nécessaires et couvrir les capitulations de leur conscience ou les défaillances de leur cœur. « Que chacun fasse son devoir et les temps seront meilleurs », disait saint Augustin à ceux qui, déjà à cette époque, se plaignaient dans les mêmes termes.

De plus, il est permis, semble-t-il, d'appliquer à toutes les périodes difficiles indistinctement ce que l'Evangile dit des derniers jours du monde, qui « seront abrégés à cause des justes » ; *propter electos breviabuntur dies isti*.

Prions donc, pour que Dieu hâte le triomphe de son Eglise et la réalisation des vœux et des appels de Léon XIII en vue de la paix et de l'unité ; qu'il conserve encore le glorieux Pontife à l'admiration du monde et à l'amour de ses enfants !

Demandons que l'année soit bonne pour notre patrie ; que tous les catholiques de France, dociles à la voix du Pape, comprennent leurs intérêts et leur devoir et se trouvent, pour les luttes prochaines, unis contre l'ennemi commun !

Demandons, par l'intercession de nos célestes protecteurs, que l'année 1898 soit bonne pour notre diocèse ; puissent les œuvres de zèle, de charité, de résistance aux ennemis du bien, s'y multiplier encore, sous le patronage et la direction du chef de la famille diocésaine ! Que nos vœux et nos prières attirent sur la personne de notre Evêque vénéré et sur les travaux de son épiscopat les bénédictions divines.

Que l'année soit bonne pour nos confrères, nos lecteurs, nos amis, pour tous les fidèles ! A tous et à chacun, heureuse et sainte année !

On nous permettra d'ajouter : que l'année qui va commencer — la 13^e de sa publication — soit bonne aussi pour la *Semaine religieuse* ! L'œuvre, si modeste qu'elle soit, ne va pas sans difficultés ni déboires ; celui qui y donne son temps et sa peine en fait l'expérience plus souvent qu'on ne croit. Qu'importe ? on est heureux de se rappeler que Dieu commande l'effort, non le succès, et qu'il tiendra compte des intentions. Cette douce parole, qui est venue du ciel, reste la plus précieuse consolation : *Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté* ! Qu'elle soit aussi pour chacun de nos lecteurs le meilleur souhait de nouvel an ; qu'ils y puisent la force, le courage et l'espérance !

Suppression de traitements. — En apprenant la mesure dont venaient d'être frappés quatre prêtres du diocèse, M. l'abbé Gayraud, député de la 3^{me} circonscription de Brest, a

adressé à M. le Ministre des Cultes la ferme protestation suivante, que nous avons connue trop tard pour l'insérer dans notre dernier numéro.

20 Décembre 1897.

Monsieur le Ministre,

Vous venez de commettre un acte d'iniquité et de faiblesse.

Si, dans les Parlements, les querelles des partis savaient toujours faire trêve pour défendre la dignité et les droits du citoyen contre la tyrannie administrative et l'arbitraire du pouvoir, c'est devant la Chambre que j'aurais porté la cause des quatre prêtres bretons, injustement frappés par vous.

Mais on guette, je le sais, l'occasion de provoquer une grande manifestation anticléricale contre l'ingérence du clergé dans les élections, et c'est pourquoi je vous adresse devant l'opinion publique ma protestation indignée.

Je proteste, Monsieur le Ministre, d'abord contre l'iniquité de cette mesure.

Non seulement vous n'avez pas le droit de supprimer un traitement qui n'est qu'une indemnité, de refuser de payer une part quelconque de la dette de l'Etat envers l'Eglise ; mais vous n'avez pas le droit de frapper un citoyen, fût-il coupable, sans l'entendre, sans soumettre ses actes à une enquête contradictoire ; vous n'avez pas le droit d'obéir à des dénonciations lâchement anonymes, ni d'employer un procédé qui serait odieux sous un pouvoir absolu et que l'on ne devrait point souffrir dans un régime démocratique. Vous regardez, direz-vous, le traitement ecclésiastique comme un salaire, donné pour l'exercice d'une fonction publique. Eh ! bien, comment osez-vous priver arbitrairement un salarié de ses moyens d'existence ? Est-ce que, sous l'ancien régime, auquel vous empruntez des armes contre l'Eglise, il n'était pas interdit par la loi de saisir en totalité le temporel d'un prêtre ?

Je ne ferai pas à l'infatigable apôtre du Léon, au vénéré Curé de Plouguerneau, M. l'abbé Favé, non plus qu'au zélé Curé de Saint-Renan, M. l'abbé Janvier, à ces prêtres dévoués dont l'amitié m'est un honneur et une force, l'injure de les défendre contre des détracteurs sans nom. Ils ont agi et parlé, non pas à titre de mandataires et d'organes du clergé de la circonscription, comme on vous l'a rapporté fausement, Monsieur le Ministre, mais en leur nom personnel, en tant que simples citoyens, pour démentir le bruit mensonger, répandu par mes adversaires, de leur défection à la cause catholique dont ma candidature était le drapeau. J'assistais aux réunions électorales dans lesquelles ces deux prêtres, estimés de tout leur diocèse, ont parlé, et j'affirme, Monsieur le Ministre, que les assertions qui motivent la mesure arbitraire qui les atteint sont entièrement contraires à la vérité.

Cette mesure est donc un acte inique. Elle est, de plus, un acte de faiblesse, contre lequel je veux également protester.

Vous cédez, Monsieur le Ministre, à l'illusion de calmer les passions antireligieuses et sectaires par le sacrifice de quelques pauvres prêtres sans défense contre l'injustice ; ou plutôt, vous mettez les violences administratives au service d'un anticléricisme que trouble l'approche des élections générales et qui voudrait terroriser le vaillant clergé breton. Eh ! bien, laissez-moi vous le dire, vous n'apaiserez pas les haines antireligieuses qui poursuivent le Gouvernement dont vous êtes membre ; et vous ne servirez en rien l'anticléricisme qui sévit dans le Finistère, depuis vingt ans, et qui subira, bientôt, nous l'espérons, un échec grave

devant le suffrage universel. Combien il serait plus politique et plus sage de travailler à ôter à la République ce masque d'irrégion, sous lequel certains hommes attardés encore à « combattre le *Syllabus* » et à « émanciper l'esprit humain », s'obstinent à la présenter au peuple, dans une contrée si profondément chrétienne ! Je souhaite en toute sincérité, Monsieur le Ministre, que votre acte de faiblesse n'ait point pour effet d'entretenir et de raviver ces querelles dont la France est lasse, vous le savez, et auxquelles, j'en garde l'espoir, mettra fin bientôt, pour la tranquillité intérieure et pour le prestige extérieur de notre patrie, le sentiment de justice et de liberté qui grandit de plus en plus dans la multitude des honnêtes gens.

Voilà ma protestation, Monsieur le Ministre ; je vous l'adresse à titre de représentant d'une circonscription catholique avant tout, dont votre acte, si notoirement injuste, révolte les sentiments les plus profonds, les plus chers, les plus légitimes, les plus respectables.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, votre serviteur.

Abbé GAYRAUD, député du Finistère.

Nos Missionnaires. — On a bien voulu nous communiquer la lettre suivante, écrite à sa famille par un missionnaire de notre diocèse. Elle vient fort à propos, en ce moment où, dans les paroisses, on recueille les aumônes de la Propagation de la Foi, faire appel à la charité en faveur de cette œuvre, belle et méritoire entre toutes.

« Vinh, 4 Octobre 1897.

« Bien chère Sœur,

« Je viens d'écrire à mon frère une courte lettre, dans laquelle je me promets de t'en envoyer une longue, à la fin de la quinzaine. Pour être plus sûr, je m'y mets dès aujourd'hui. Je devais partir, ce soir ; mais le vapeur qui apporte chaque semaine le courrier n'est pas arrivé, ce matin, comme d'ordinaire, et il me faut rester l'attendre. Je ne partirai donc que demain. Il faut que je sois, autant que possible, chez moi, à l'arrivée des courriers, afin d'envoyer leur correspondance aux confrères. C'est moi le « facteur » de la Mission.

« 5 Octobre. — Il vient d'être décidé que le confrère malade que j'ai chez moi partira par le premier bateau, pour aller consulter un médecin à Haïphong ; vingt-quatre heures de vapeur pour pouvoir trouver un médecin ! Ce n'est pas amusant d'être malade à cette condition. Aussi, pour ma part, je tiens toujours bon.

« 6 heures. Me voici arrivé à Phu-Long. Trois heures de route. Dit mon bréviaire sur mon vieux bidet, suivant une habitude déjà vieille. Le vieux bidet s'occupe de la route à suivre et s'en tire toujours bien. Souvent, la nuit, je ne me reconnais plus dans les nombreux sentiers qui s'entrecroisent. Mon vieux bonhomme de cheval ne s'y trompe jamais.

« Phu-Long est une chrétienté qui date de bientôt trois ans. Les commencements ont été pénibles ; maintenant, cela va bien.

J'ai acquis un beau terrain, sur lequel est déjà ma petite maison d'habitation, et sur lequel se construit l'église, qui sera très jolie, la plus jolie certainement de la Mission, de celles qui sont en pur genre annamite. Les chrétiens sont établis tout autour. Ils sont suffisamment instruits, mais j'attends que l'église soit terminée, pour les baptiser. Les enfants le sont déjà. J'ai dans cette chrétienté, un charmant catéchiste que j'ai depuis sa sortie du petit séminaire (six ans), et que j'espère bien conserver jusqu'à son entrée au grand séminaire (dans trois ans). Il est chargé également d'une nouvelle chrétienté voisine, Dùong-Lieu, dans laquelle je vais faire « l'administration des sacrements », comme nous disons ici, ou donner une petite retraite, comme on dit dans votre pays arriéré.

« *Duong-Lieu, 6 Octobre.* — Ouvert la retraite, ce matin, vers 4 heures. Prière du matin, *Veni Creator*, sermon, messe. Mon action de grâces terminé, le jour ne faisait que poindre, et les chrétiens étaient déjà allés à leur travail. J'ai déjeuné, puis je suis tombé de sommeil, non pas sous la table, mais sur la table, et j'ai fait un somme à donner envie aux plus braves ronfleurs. Des charpentiers travaillent à côté, faisant un tapage d'enfer ; cela n'a pas troublé mon sommeil, preuve que j'ai la conscience tranquille. Quant à se troubler par l'idée qu'il y a des gens qui vont et viennent, ce n'est pas connu par ici. Ici, on se couche toujours tout habillé, et l'on se couche n'importe où et devant n'importe qui, et l'on trouve la chose toute naturelle. J'ai dormi sur ma table, pour la bonne raison que pour manger l'on s'assied dessus, et la même planche sert de table, de lit, de chaise, etc.

« Cette chrétienté de Dùong-Lieu a été entreprise, il y a trois ans, en même temps que la précédente ; mais tout y a mieux marché, et l'on y a, depuis deux ans, une petite église et une petite maison d'habitation. Les chrétiens sont tous baptisés et se sont déjà confessés pour la plupart. Ils sont très fervents, se réunissent, tous les jours, pour la prière du matin et du soir, et vont en grand nombre réciter le chapelet à l'église, après diner.

« Aujourd'hui et demain, pas grand'chose à faire, dans la journée ; il n'y a point de procès à juger, point d'affaire à arranger, comme dans la plupart des chrétientés, quand on va faire l'administration. Tous les matins, pendant les cinq jours que durera la retraite, prière, lecture, sermon, messe. Tous les soirs, après souper, pendant trois heures au moins, catéchisme, préparation à la confession et à la communion, lecture, mois du Rosaire, prière du soir. Les confessions ne commenceront que le troisième jour.

« 7 Octobre. — Dès après ma messe, j'ai passé le grand fleuve sur le bord duquel se trouvent les deux chrétientés de Phu-Long et de Dùong-Lieu. De l'autre côté, un peu plus haut, se trouvent deux autres chrétientés, très rapprochées l'une de l'autre, plus récentes de quelques mois que celles de Phu-Long et de Dùong-Lieu. L'une, Hoanh-Son, après bien des difficultés, commence à bien marcher. Elle a déjà sa petite église, qui se termine en ce

moment, et les chrétiens sont groupés tout autour. Aucun n'est encore baptisé. Si je les appelle chrétiens, c'est par suite d'une habitude du pays, d'après laquelle on appelle « nouveau chrétien » tout individu qui a demandé à se convertir. L'autre chrétienté — une vingtaine de maisons comme la précédente — ne fonctionne pas encore bien. Pas encore d'église, impossible de trouver du terrain pour cela ; il y a un mot d'ordre de ne pas nous en vendre. Les chrétiens sont dispersés, à droite et à gauche, et l'instruction devient, par suite, très difficile. Espérons que le bon Dieu finira par rendre la situation moins pénible. J'ai passé la journée dans ces deux chrétientés. Un peu de joie dans l'une, beaucoup de tristesse dans l'autre. Celle-ci s'appelle Dông-Son.

« Sur le grand fleuve qui sépare Phû-Long et Duong-Lieu de Hoanh-Son et Dông-Son, au beau milieu des quatre, se trouve une autre chrétienté naissante, composée entièrement de barquiers — 18 barques — les uns pêcheurs, les autres marchands. Cette chrétienté laisse également encore beaucoup à désirer. Il y a quelques mécréants parmi eux, et le malheur est qu'on ne peut les écarter, sans s'exposer à faire échouer l'œuvre de la conversion de cette station de barques ; car ce sont les plus influents et, dans cette station, ils sont tous parents. Il faut patienter. Il y a encore une difficulté, c'est que ces gens sont tantôt à droite, tantôt à gauche, là où les appelle la pêche ou le commerce, et l'instruction est on ne peut plus difficile. Je compte sur le bon Dieu et sur le temps. Je compte aussi sur l'intercession d'un brave homme de cette station, qui vient de mourir dans des dispositions admirables, presque immédiatement après son baptême.

« Rentré vers 5 heures. En entrant, je reçois des lettres concernant deux affaires très importantes, dont dépend l'avenir de deux chrétientés. Bonnes nouvelles pour l'une, mais mauvaises pour l'autre. Une épine de moins dans le pied, mais il en reste encore terriblement !

« 8 Octobre. — Hier soir, préparation à la confession, méditation, mois du Rosaire, prière du soir. Il était plus de 11 heures, quand tout a été fini. Les moustiques qui, en ce moment, sont innombrables, ont rendu le sommeil impossible jusqu'à 1 heure au moins. A 3 heures, on frappait le tambour de réveil. Prière du matin, méditation, sermon, messe. Au lieu de déjeuner, j'ai fait un bon somme, tout ce qu'il y a de plus apostolique, sur la première planche venue, pendant que les chrétiens causent et que les enfants jouent tout autour. Comme ils trouveraient drôle qu'on trouve drôle que le Père se gêne si peu, et ne fasse pas venir de France un beau lit avec de beaux rideaux, pour cacher son sommeil ! Maintenant que j'écris, les enfants redoublent leurs jeux et leur tapage, afin de se faire gronder et chasser par le Père, et faire semblant d'avoir une peur bleue. Brrr !!! Les voilà partis, comme si le tigre descendait de la montagne, mais pour revenir aussitôt. Ils sont, dans cette chrétienté, nombreux comme les moustiques. Le deuxième chef de la chrétienté vient d'avoir une petite fille,

cette nuit, sa troisième fille. Il en a un peu de dépit. En Annam, plus que partout ailleurs, on tient à avoir un héritier de son nom. Les filles ne comptent pas dans la famille.

« Ce serait un charme d'être « en administration » dans cette chrétienté, s'il ne m'arrivait pas de nouvelles d'ailleurs. Mais chaque jour, il m'arrive deux, trois lettres, et presque toujours au sujet d'affaires ennuyeuses. Voici une de votre ami le missionnaire barbu. Il a été insulté par les païens, il y a quelque temps, et avait porté l'affaire au Résident de France. Connaissant celui-ci, j'avais dit au cher confrère : « Vous verrez que c'est le lapin qui a commencé ! » C'est bien dans ce sens que le Résident semble conclure. Les insulteurs ont été déclarés innocents, et on a arrêté deux nouveaux chrétiens, qui ne sont pour rien dans l'affaire.

« Voici une autre lettre qui me vient d'une de mes nouvelles chrétientés. Les païens sont venus détruire et jeter à l'eau une petite cabane que les chrétiens avaient construite pour faire le commerce de bois. A qui se plaindre ? aux mandarins ? ils ne voient que leurs chers païens. Au Résident ? mais il tomberait encore sur le misérable lapin. Et ce n'est pas comme en Europe, où le prêtre n'a pas à s'occuper des affaires temporelles des chrétiens. Ici les affaires des chrétiens sont les nôtres. Ni chrétiens ni païens ne comprendraient les choses autrement. Aussi jamais de tranquillité d'esprit, et le recueillement est impossible. C'est le côté vraiment pénible de notre vie. (A suivre.)

Le Pèlerinage de Sainte-Anne de la Palue, en la paroisse de Plonévez-Porzay. (*Brochure in-8° de 47 pages.*)

— Aucune contrée n'est aussi riche que la nôtre en lieux de pèlerinage ; mais quand nous voulons remonter aux origines de chacun d'eux, nous trouvons presque toujours l'histoire muette, et souvent la légende elle-même se tait complètement. J'ai eu le bonheur, il y a quelques années, de combler une lacune en écrivant une notice sur *Saint Ronan et la Troménie* ; des opuscules bien étudiés ont été publiés sur Notre-Dame du Folgoat et Notre-Dame du Mur ; mais sur la chapelle la plus vénérée de Cornouailles avec l'église de Rumengol, nous n'avions jusqu'ici aucun document. J'ai moi-même, bien des fois, esquissé la physionomie du *pardon de la Palue* ; c'était un tableau du présent ; je ne disais rien et ne pouvais rien dire du passé.

Voici que cette lacune est comblée ; un prêtre, originaire de la paroisse de Plonévez-Porzay, publie sur sa mère sainte Anne un opuscule où se trouvent des documents très intéressants. Dans toute l'histoire de ce pèlerinage si populaire, la période qui me semble la plus curieuse à connaître est la période révolutionnaire. Que d'admirables chrétiens, en ce temps-là ! Et quelles industries ils savaient employer pour satisfaire leur foi robuste, leur dévotion ardente ! L'auteur déclare qu'il a beaucoup profité, pour son travail, des notes de M. Pouchoux, ancien recteur de Plonévez.

Personnellement j'aurais souhaité qu'il attachât un peu moins d'importance à ce qui, dans ces notes, viserait l'érudition : par exemple, nous ne prenons pas au sérieux le second saint Corentin, inventé au commencement de ce siècle, invention dont bonne justice a été faite par Dom Plaine ; nous ne croyons pas d'avantage à l'influence de la statue de sainte Anne de la Palue sur l'iconographie de la Sainte en notre pays ; enfin, pour remonter encore plus haut, nous ne voyons pas sur quoi on pourrait se baser pour soutenir qu'au moment de la formation de l'Eglise de Bretagne, la dévotion de nos pères s'attachait aux saints d'origine israélite, en écartant systématiquement les saints d'origine romaine, c'est-à-dire de la race des vainqueurs.

Mais ces divergences d'opinion sur des points de détail ne sauraient rien enlever à notre estime pour un travail très intéressant en lui-même, et d'une forme littéraire irréprochable et attrayante.

La *Vie illustrée* de saint Pol-Aurélien, dont nous avons annoncé la publication, la semaine dernière, coûte 1 fr. 75 et non 2 fr. 75, comme nous l'avions dit dans notre dernier numéro.

Fin de l'Eglise constitutionnelle dans le Finistère.

AUDREIN (1798-1800), par l'Abbé PERNON, chanoine, vice-président de la Société archéologique du Finistère. Brochure, en vente à la *Librairie J. Salaün*, à Quimper : 0 fr. 75.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir le vif intérêt de ces pages qui retracent, d'après les pièces officielles, un des épisodes les plus dramatiques de l'histoire révolutionnaire dans notre pays. Même ceux qui les ont lues, disséminées dans les numéros de la *Semaine religieuse*, voudront les posséder réunies en brochure, et les ajouter aux deux volumes de *Documents* précédemment publiés par le même auteur.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Léon XIII, en recevant, le 23 Décembre, les félicitations et les vœux du Sacré-Collège, à l'occasion des fêtes de Noël, a prononcé un énergique discours, où il proteste contre les procédés du Gouvernement italien et maintient les droits de la Papauté.

Répondant au doyen des Cardinaux, qui avait parlé de la nécessité de procurer la paix, le Pape en a indiqué les sources et les conditions.

Il a déclaré qu'en Italie, cette paix est impossible parce que les droits du Pape et de l'Eglise sont violés, malgré les dissimulations apportées dans les hostilités envers le Souverain Pontife, selon les traditions et le génie de la secte.

Si l'on rend au Pape sa liberté et ses droits, la paix redeviendra

possible. Elle serait la source de bénédictions, non seulement pour l'Italie, mais pour l'Eglise, et amènerait une grande prospérité matérielle et morale.

Après cet émouvant discours, le Pape a donné sa bénédiction et a reçu en particulier joyeusement les hommages de chacun des assistants. Il paraissait rayonnant de vie et de santé.

— On annonce que le prochain Consistoire aura lieu du 22 au 27 Janvier.

— On signale le départ tapageur du prince Henri de Prusse à la tête de la flotte allemande pour la Chine, et le discours emphatique que lui a adressé l'Empereur.

La raison de cette expédition est le massacre de deux missionnaires allemands. C'est grave, au point de vue français, puisque cela tend à nous dépouiller de la protection des missions, qui était notre privilège et que le Pape travaillait à nous garder, malgré la guerre inepte que l'on continue à faire, en France, à « l'idée religieuse ».

NANTES. — La *Semaine religieuse* de Nantes paraît en deuil, par suite de la mort de son directeur, M. Guilloux, chanoine honoraire, premier aumônier du Lycée, décédé le 17 Décembre, à l'âge de 70 ans, et demande les prières des lecteurs pour le vénéré défunt, en retour « du plaisir et du bien qu'il leur a fait par le journal qu'il dirigeait avec tant d'intelligence, de délicatesse et de dévouement ».

R. I. P.

VANNES. — Persécution fiscale. — *L'Arvor* annonce qu'on vient d'afficher, sur les murs de la ville de Vannes, la vente des biens saisis par le fisc et appartenant aux communautés des Ursulines et de la Charité de Saint-Louis. Cette vente aura lieu le 13 Janvier 1898, au Palais de Justice, à Vannes.

Notre confrère rappelle que le fisc a fait saisir, récemment, la demeure de l'aumônier des Carmélites et celle de leur jardinier.

Toujours l'apaisement... à rebours !

Laïcisateurs convaincus. — C'était au mois de Novembre, au Conseil municipal de Saint-Flour, nous écrit un correspondant.

A propos du budget du collège pour 1898, où la part contributive de la commune figurait pour 11,185 francs, un journal local trouvait que :

« C'est cher, très cher pour si peu d'élèves et tant de... professeurs ! »

Alors, s'engage au Conseil le petit dialogue suivant :

— Si l'on donnait un aumônier au collège, il y aurait plus d'élèves, dit un conseiller.

— Si l'Evêque consentait, du moins, à ce qu'un curé retraité fût aumônier !

— A M..., à cause de l'aumônier, le nombre des élèves a augmenté considérablement, dit un membre.

Notre correspondant conclut à son tour :

« Il paraît qu'il y a urgence, si l'on ne veut pas voir le collège se convertir en un complet désert.

« Notez que ces gens-là sont laïciseurs à outrance des écoles primaires... »

Pharisiens !

(*La Croix.*)

Un incident comique s'est produit à la séance dernière du conseil municipal du Havre.

M. Viard, conseiller radical socialiste, ayant traité M. Rident, un de ses collègues, de clérical, s'est attiré la riposte suivante :

« Pardon, Monsieur, je n'ai pas, comme vous, mes filles chez les Dominicaines. »

C'est sans doute pour cela que M. Viard est un laïciseur à outrance ; il veut bien que ses enfants soient élevés chez des Sœurs, mais il ne peut consentir à ce que ses électeurs aient la même liberté. — Combien d'autres qui lui ressemblent !

La nouvelle Loi scolaire en Luxembourg. — La Chambre des députés du grand-duché de Luxembourg vient de faire un acte de restauration religieuse dont il faut la louer.

Au temps du *Kulturkampf* le petit grand-duché a cru devoir suivre l'exemple de l'Autriche, de la Suisse et de la Belgique, qui avaient suivi elles-mêmes celui de la Prusse, en déchristianisant les écoles publiques.

C'était d'autant plus déraisonnable que la totalité des habitants est catholique ; car les 1,300 protestants et le millier de juifs que compte la population ne sont guère luxembourgeois que d'avant-hier.

Le Luxembourg a donc subi près d'une vingtaine d'années le régime de l'école neutre, c'est-à-dire de « l'Ecole sans Dieu ».

Deux députés catholiques, MM. Krier et Prum, ont pris la courageuse initiative de présenter un projet de loi rétablissant les écoles chrétiennes.

Les débats ont duré deux semaines, et le jour même de l'Immaculée Conception, la Chambre luxembourgeoise a voté la nouvelle loi scolaire, qui rend à l'Eglise et au clergé le rôle naturel auxquels ils ont droit dans l'enseignement et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse.

Voici la teneur des deux articles principaux :

1° Outre la Bible, le catéchisme fera partie de l'instruction primaire ; l'instituteur donnera, quatre fois par semaine, les explications nécessaires et aura soin que les enfants apprennent par cœur les questions imposées.

2° Dans chaque commune, une commission de trois membres, dont le curé fera toujours partie de droit, exercera l'inspection des écoles et fera son rapport sur l'instruction religieuse.

Les libéraux, auxquels se sont associés les socialistes, ont vainement combattu ce projet de restauration sociale qui sera suivi bientôt d'autres projets, concernant le rapport d'autres lois anti-religieuses.

Quand donc verrons-nous le même acte de juste réparation s'accomplir en France ?

Fin d'année. — Le temps finit sans que l'on y songe... Va, bonhomme infatigable, enfile-toi. Je ne t'en veux point, et je sais où tu me conduis. Marche, marche ! Je verrai finir ta course, un jour. Ronge, dévore, anéantis : J'ai en moi quelque chose qui t'échappe et qui te verra mourir ! Tu n'es fait pour effrayer que ceux qui ont établi ici-bas toute leur attente ; mais j'ai bâti ma demeure à l'abri de ta faux ; j'ai fixé mon séjour dans un palais que n'usera jamais le frottement de ton aile. Emporte mes instants, mes heures, mes années ; emporte ma vie ; nous ne serons point ennemis pour si peu !

L. VEUILLLOT.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 20 Décembre 1897.

I. Madabâ, la Ville des Mosaïques, par le P. H. LAMMENS, S. J. — II. Choses Universitaires. Le Budget de l'Instruction publique à la Chambre des Députés, par le P. J. BURNICHON, S. J. — III. Le troisième Centenaire du Bienheureux Canisius, par le P. E. PORTALIÉ, S. J. — IV. Une Ecole Catholique d'Arts et Métiers, par le P. J. FORBES, S. J. — V. Documents nouveaux sur la Révolution, par le P. A. HOARD, S. J. — VI. Spiritualité « simplifiée », par le P. J. JOSÉ, S. J. — VII. Nouveaux Exploits de Théophile, par le P. V. FONTANIÉ, S. J. — VIII. Livres : C. Pesch, S. J. ; G. Crosa ; B. Jungman ; E. Génicot, S. J. ; F. Santi ; R. P. J.-B. Terrien, S. J. ; cardinal Gibbons ; abbé M. Lepin ; R. P. V. Maumus, O. P. ; abbé B. Duballet ; auteur des *Paillettes d'or* ; G. Séailles ; L. Dauriac ; Dr H. Vigouroux ; M. Orlieux de la Porte ; J.-T. de Belloc ; W. Lawrence ; F. Brunetière ; M. Munier-Jolain ; Mgr A. Fabre ; P. A. Sengler, S. J. ; abbé A. Simonet ; R. P. Bruno, S. J. ; Gabirolle ; C. de Vitis ; M. Levray ; Madame Chéron de la Bruyère ; Vicomtesse de Pilray. LIVRES D'ÉTRENNES : Maisons Mame, A. Colin, Didot, Henuyer. — IX. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : M. George Fonsegrive.

Sommaire du N° du 16 Décembre.

M. Lefebvre de Béhaine à Munich et la crise de 1875, GEORGES GOYAU. — *Un plaidoyer* (nouvelle) I, PAUL RENAUDIN. — *Le Compromis austro-hongrois*, GEORGES DE DUBOR. — *Saint Yves, avocat des pauvres et patron des Avocats*, ARTHUR DESJARDINS, de l'Institut. — *La Moralité du Monisme*, BARON J. ANGOT DES ROTOURS. — *Les Précurseurs de l'Unité balkanique* (fin), CHARLES LOISEAU. — *Le Catholicisme et la Vie de l'Esprit*, GEORGE FONSEGRIVE. — *POESIES : Ecole de village.* — *Le Tambour et la cloche*, GUSTAVE

ZIDLER. — *Chronique dramatique* : Les Corbeaux ; Tristan de Léonois ; La mort de Hoche, EMILE DE SAINT-AUBAN. — *Nouvelles scientifiques et littéraires*. — *Bibliographie*. — *Revue des Revues*.

Œuvres polémiques de Mgr Freppel, Evêque d'Angers, X^e série, un fort volume in-12 de 587 pages. Prix : 3 fr. (P. Tiqui, éditeur, 29, rue de Tournon, Paris.)

Les œuvres polémiques de Mgr Freppel, qui contiennent notamment tous les discours prononcés à la tribune du Palais-Bourbon par l'éloquent député de Brest, forment un arsenal inépuisable.

Le tome X^e, récemment paru, se termine par une *Table générale* de plus de 100 pages, analyse complète de toute la collection, et permettant de trouver aussitôt la question à traiter.

Le 3^{me} volume des Œuvres posthumes de Mgr Le Courtier, ancien évêque de Montpellier, archevêque de Sébaste, vient de paraître à la librairie Féchoz, 4, rue de Lille, Paris.

Nous recommandons à nos lecteurs ce 3^{me} volume qui contient des homélies sur le culte de la Sainte-Vierge, un mois de Marie, des panégyriques de plusieurs Saints et des sermons de charité. Il s'ajoute d'une manière très utile aux deux volumes qui ont déjà paru. Le nom, très connu, de l'auteur ne nécessite aucun éloge, car on n'a pas encore perdu le souvenir de ses prédications aux Missions-Etrangères, de ses Carêmes dans les principales églises de Paris, de Notre-Dame et de Montpellier.

TOUX Irritations de la Gorge — du Larynx — des Bronches	Sont immédiatement calmées par la
	PÂTE REGNAULD
	ou le SIROP REGNAULD
	75 ANS DE SUCCÈS
Prendre un bonbon de pâte ou une cuiller à café de sirop lorsqu'on a envie de tousser.	
Bouteille de Pâte, 1 fr. 50; 1/2 boîte, 75 c.; Sirop, 2 fr. 50	
Toutes Pharmacies et M ^{me} L. FRERE (L. CHAMPIGNY & C ^{ie}) 10, rue Jacob, PARIS	

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

CHAPEAUX castor de Lyon, de laine, de mérinos ; Barrettes ; Ceintures : Rabats ; Faux-cols en caoutchouc et en toile ; Cols doubles. Bas de laine et de coton noirs. Chaussons et Chaussettes.

Un grand choix de Foulards noirs et autres.

Articles de voyage et d'entrée scolaire : Malles, Valises, Sacs à main et à courroie en tous genres, Sacoques.

Je tiens, pour mes compatriotes de la campagne, tout ce qui est nécessaire à leur habillement : Chapeaux, coton, drap, laine, etc.

La Médecine alcaline.

Dans un précédent article où nous prévenions le public que lorsqu'on demande de l'Eau de Vichy, il ne faut pas se contenter de demander de l'Eau de Vichy, mais avoir soin d'indiquer et d'exiger la source, tel que Vichy Célestins — Vichy Grande-Grille — Vichy Hôpital, nous indiquions également que les comprimés Vichy État permettaient de préparer instantanément une eau alcaline gazeuse, ou de communiquer leurs propriétés alcalines qu'ils tiennent des Sels Vichy État, à toutes les boissons directement, vin, lait, cidre, bière, etc.

Nous ajoutons que nos lecteurs pouvaient se procurer un échantillon gratuit de Comprimés Vichy État, sur simple demande par carte postale adressée à M. Prunier, 6, rue de la Tacherie. Les demandes d'échantillon sont si nombreuses, que M. Prunier prie nos lecteurs de l'excuser du retard apporté à l'envoi d'échantillons de comprimés Vichy État, mais tous le recevront très prochainement.

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer un véritable chronomètre, à partir du prix minimum de 30 francs, peuvent s'adresser à la Maison de confiance GUIBOURG, horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc, à Quimper, et demander

la Montre OMÉGA.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, se fait en nickel, en acier, en argent et en or, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, la Médaille d'Or, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à Quimper des Couverts Christofle. La gravure ou un écriin est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

CALFEUTRAGE des appartements, serres, etc. **BOURRELETS** invisibles fixés sans clous. Plinthes fixes et plinthes mobiles à coulisses.
M^{me} DE DAVE, 26, Quai du Louvre, Paris, envoie franco prospectus.

L'UNION VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
72, Rue de Rennes, 72, PARIS
Solde de SOUTANES faites en morte-saison.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — rue Kéréon, 3
QUIMPERHORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISEM. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Tabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc.**, à des prix excessivement réduits.Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. a. p. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancrer, balancier compensé, spiral Bréguet, etc.* ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.**VINS DE BORDEAUX****HENRI BOUTIN, Propriétaire**Fournisseur du Clergé et des Communautés, **VILLENAVE D'ORNON** (Gironde).
*Echantillons et Prix franco.***FONDERIE DE CLOCHES****A. HAVARD**à
Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M^{me} V^{ve} LE JAMTEL**,
Rue Saint-Yves, à **GUINGAMP** (Côtes-du-Nord).**HYGIÈNE DE LA TÊTE****La Chute des Cheveux**
est immédiatement arrêtée par**LOTION RÉGÉNÉRATRICE D'ROFF**
DU*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison de Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux
de tomber et
les fait repousser**L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.**

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.